P.P.R. [Bd. Revd.]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1926_33

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue

d'Histoire Littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

33e Année. — 1926.

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

—

1926

SHL
WITHDRAWN

WITHDRAWN
BIBL. LONDIN. UNIV.
S.H.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UN AVOCAT-POÈTE AU XVII^e SIÈCLE
BONAVENTURE DE FOURCROY

L'avocat de Fourcroy est un de ces nombreux poètes-amateurs, non dénués de quelque talent, qui connurent presque la célébrité de leur temps et qui, par un retour excessif de la fortune, sont aujourd'hui presque complètement oubliés sous la poussière des bibliothèques.

Bonaventure de Fourcroy naquit vers 1610, à Clermont-en-Beauvoisis, d'une famille noble très authentique, qui tirait son nom d'un fief appelé « Fourcroy », situé à deux lieues et demie de Boulogne-sur-Mer et qui portait d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.* « Ces armes sont parlantes, ajoute une note manuscrite[1], car un chevron se dit en latin *Fulcrum*, dont est tiré le nom de Fourcroy. »

Son père, Antoine de Fourcroy, écuyer, sieur de la Houssaye, conseiller du Roi et maître des Requêtes ordinaire de la Reine mère, bailli général et auditeur des comptes du marquisat d'Humières, avait convolé trois fois en justes noces. De Marie Lefebvre, il avait eu un fils, Charles, avocat, et deux autres enfants morts jeunes ; puis Claude Chatelain lui avait donné un second fils, Antoine, qui fut lieutenant général au bailliage de Noyon et épousa, le 31 janvier 1622, Marguerite Le Blond, et une fille, Claude, qui épousa un avocat, Jean d'Artois. Enfin, sa troisième femme, Barbe de la Chaussée, fille de Bonaventure de la Chaussée, sieur du Bouscheau, avocat au Parlement, lui donna neuf enfants : Jeanne, qui épousa Charles Martine, conseiller au bailliage de Noyon ; Marie et Claire, qui restèrent filles ; Jacqueline, qui mou-

1. Bib. Nat., Mss. *Cab. d'Hozier*, 148, f° 2.

rut religieuse bernardine à Paris ; Louise, qui épousa Claude Le Blond, lieutenant criminel à Noyon ; Louis, jésuite ; Jean, docteur de Sorbonne, chanoine puis doyen de la cathédrale d'Orléans ; Balthazar, maire de Noyon, qui épousa Anne Boquet, et, enfin, Bonaventure, dont nous allons parler plus longuement[1].

De la vie de ce quatorzième enfant d'Antoine de Fourcroy, nous ne savons pas grand chose, sinon qu'il fut reçu avocat le 25 novembre 1645, nommé bailli de Baville, près de Saint-Chéron en Seine-et-Oise, par le président de Lamoignon et qu'il mourut, sans avoir été marié, le 25 juin 1691. Par son testament, rédigé le 20 février de la même année, il laissait tous ses biens à un de ses neveux, Charles de Fourcroy.

*
* *

Cet avocat quelque peu épicurien a laissé des travaux juridiques dont nous ne dirons rien[2]. Ses deux ouvrages littéraires sont : *Les Sentiments du Jeune Pline sur la Poésie*[3], ouvrage qui comprend des traductions de Pline le Jeune, de Sénèque, de Macrobe, de Cicéron, ainsi que des vers du traducteur, et les *Sonnets à Monseigneur le Prince de Conty*[4].

Enfin, un certain nombre de ses poésies ont paru dans les recueils en vogue de l'époque. Nous ne songeons pas à rassembler ici tous ses vers, dont quelques-uns sont fort médiocres, mais à publier ceux qui, par leur intérêt littéraire ou historique, nous ont paru dignes d'être conservés.

*
* *

Ses vingt-et-un sonnets sont dédiés à Armand de Bourbon, prince de Conti, fils de Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency, frère du Grand Condé, avec qui il fut arrêté au Palais-Royal le 18 janvier 1650 ; emprisonnés avec le duc de Longueville à Vincennes, puis au Havre, ils furent délivrés par Mazarin lui-même le 13 février 1651[5].

1. Ces renseignements généalogiques sont tirés du Cabinet des Titres, B. N. Mss., *Pièces originales*, 1222 ; *Cabinet d'Hozier*, 148 ; *Nouveau d'Hozier*, 142.

2. Signalons qu'un certain nombre de ses plaidoyers sont conservés à la B. N., Ms. fr. 14046.

3. Paris, L. Billaine, 1660 ou 1661, in-12 (B. N., Y 465 et 466).

4. Paris, Ch. du Mesnil, 1651, in-4°, 3 ff.-24 p. (B. N., Ye 2844). Ces sonnets sont au nombre de 21 ; c'est donc par erreur que M. Léon Delamarche, dans son *Carnet du Bibliophile* (*L'Éclair*, 25 juin 1923), les croyait complètement perdus.

5. Signalons qu'après sa libération, le prince de Conti se rapprocha de Mazarin, épousa en 1654 la nièce du Cardinal, Anne-Marie Martinozzi, fut nommé gouverneur de la Guyenne et alla en 1657 en Italie servir la politique de Mazarin. On sait que le prince de Conti fut un des protecteurs de son condisciple au collège de Clermont, Molière, qu'il rencontra avec sa troupe à Béziers en 1656.

Ce choix du prince de Conti, victime du Cardinal, comme protecteur de sa plaquette de vers, explique la manière dont Fourcroy a traité Mazarin, en vérité fort mal. Dès l'épître dédicatoire, ce « politicien estranger » est traité de « criminel », et, dans un sonnet intitulé l'*Éminence foudroyée*, de Fourcroy appelle la foudre sur la tête de Mazarin :

Tombés, foudre, tombés, vous ferés moins de mal,
Laissez là les clochers, laissez là les montagnes,
Il n'est rien d'eminent comme le Cardinal.

Dans deux autres sonnets parallèles, il compare les mérites du Grand Condé et ceux de l'Éminence :

SUR LA DÉTENTION DE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ

SONNET.

Avoir fait un tombeau d'Espagnols à Rocroy,
Dans un second effort avoir pris Thionville,
Avoir devant Fribourg deffait plus de dix mille,
Avoir soumis le Rhein à Philipsbourg au Roy ;

A Nortlingue avoir mis l'Empire en desarroy,
Avoir des Dunkerquois pris la fameuse ville,
Avoir finy par Lens sa campagne fertile,
Avoir semé par tout la victoire et l'effroy[1] ;

Enfin, avoir tiré dans cinq ou six campagnes
Tout le sang du Lion qui garde les Espagnes,
Honteusement reduit, comme un cerf, aux abois ;

Des aigles de l'Autriche avoir fait ses victimes,
Vaincu les Archiducs, les Mercis[2], les Lambois[3],
Ce sont du grand CONDÉ les veritables crimes[4].

SUR LE MINISTÈRE DU CARDINAL MAZARIN

SONNET.

Avoir chargé de fers l'innocent Barillon[5],
Du genereux Brousselle[6] avoir causé la prise,
Avoir des Parlements violé la franchise,
Avoir contre Paris planté le Pavillon ;

1. Batailles de Rocroi (18 mai 1643), Thionville (10 août 1643), Fribourg (3 août 1644), Philipsbourg (9 septembre 1644), Nordlingen (3 août 1645), Dunkerque (11 octobre 1646), Lens (19 août 1648).

2. François, baron de Mercy, général autrichien, né en 1595, trouva la mort à Nordlingen.

3. Guillaume, comte de Lamboy (1600-1650), général, puis feld-maréchal et comte de l'Empire.

4. *Sonnets au Prince de Conti*, p. 6.

5. Jean-Jacques Barillon, seigneur d'Amoncourt, marquis de Branges, président des enquêtes au Parlement de Paris, fut emprisonné à Pignerol (province de Turin), où il mourut en 1645.

6. Pierre Broussel, « le bonhomme Broussel », comme l'appelaient ses contempo-

Dedans Rome avoir mis nos loüis au billon,
Avoir aux ennemis livré Naples et Guyse[1],
Avoir fait de Bordeaux la funeste entreprise[2],
Avoir tout agité d'un mesme tourbillon;

Avoir siégé sans fruit et perdu tant de places,
Avoir à ses conseils égalé nos disgraces,
Triomphé de l'honneur, et du sang des François;

En depit de Munster avoir nourry la guerre[3],
Avoir emprisonné le Mars de nostre terre[4],
Ce sont du Mazarin les illustres exploits[5].

Il existe encore de Fourcroy un sonnet *inédit* sur Mazarin[6].

SUR LE MINISTÈRE DU CARDINAL MAZARIN

SONNET.

Superbes favoris, seuls Heros de l'histoire,
Arbitres du repos, arbitres des combats,
Premiers moteurs des Roys, ministres des Estats,
Aux pieds de nostre Jule apportez vostre gloire.

Malgré l'obscurité de la nuit triste et noire,
Où te tiennent gisant les destins du trépas,
Armand[7], tu brillerois encore où tu n'es pas,
Si Jule[8] n'eût ravy l'éclat à ta mémoire.

Par ses divins conseils, après avoir soumis
Aux loix de sa raison ces puissans ennemis,
Qui font trembler le nord, que le midy revère,

rains, doyen des Conseillers à la Grand'Chambre en 1648, jouissait d'une grande popularité. Son arrestation par Cominges sur l'ordre de la reine, le 26 août 1648, fut le signal de la Journée des Barricades. A son retour à Paris, le surlendemain, il fut grandement acclamé. Nommé gouverneur de la Bastille en 1649, il fut élu Prévôt des Marchands en 1652, mais son élection fut cassée par le Conseil du Roi.

De Fourcroy a écrit un sonnet (*Sonnets au Prince de Conti*, p. 8) *Sur le portrait de Monsieur de Brousselle, conseiller au Parlement*, dans lequel il affirme

... Que sa plus grande gloire
C'est d'avoir en trois jours esté pris et repris.

1. Après la révolte des Napolitains sous Masaniello (1646), Henri II de Lorraine, duc de Guise, voulut prendre la tête de la révolte pour faire revivre sur le royaume des Deux-Siciles les prétentions de sa famille. Il fut mollement secouru, sinon trahi par Mazarin. Naples fut repris par les Espagnols et le duc de Guise tomba entre leurs mains.

2. La princesse de Condé, après l'arrestation de son mari, se rendit à Bordeaux où elle tenta de soulever la population qui vivait misérablement. Mais le roi, la reine et Mazarin étant arrivés au mois d'août, Bordeaux capitula dès octobre.

3. Les négociations avaient été entamées dès le 25 mars 1642, mais les réunions du Congrès ne commencèrent qu'en avril 1645. Les traités de Westphalie furent signés le 25 octobre 1648.

4. Le prince de Condé.

5. *Sonnets au Prince de Conti*, p. 5.

6. Bib. Ars., Ms. 5420, f° 487 (*Recueil Conrart*, t. XI), signé : FOURCROY.

7. Le cardinal de Richelieu.

8. Le cardinal de Mazarin.

La paix fut le beau fruit de son illustre soin ;
Mais le plus grand exploit de son grand Ministère,
Fut de laisser un Roy qui n'en eût plus besoin.

Ce sonnet, qui n'est certes pas un de ses meilleurs, valut à de Fourcroy cette épigramme anonyme qui le suit dans le Recueil Conrart :

A L'AUTEUR DU SONNET PRÉCÉDENT,
QUI DISOIT QUE LE ROY L'AVOIT LEU PLUSIEURS FOIS

MADRIGAL.

Si le plus auguste des Roys
A leû ton sonnet plusieurs fois,
La raison n'en est pas difficile à comprendre;
Ce ne fut pas pour sa beauté,
C'est qu'il fut si surpris de son obscurité,
Qu'il le leût trente fois sans le pouvoir entendre.

*
* *

Bonaventure de Fourcroy ne s'occupa pas que des luttes politiques; les querelles littéraires, qui animaient fort les ruelles de l'époque, l'intéressèrent également, témoins ces vers *inédits*[1] :

SUR LES VERS DE MESSIEURS MÉNAGE ET COTIN,
QU'ILS ONT FAITS L'UN CONTRE L'AUTRE

Menage a bien plus de science
Et bien plus d'esprit que Cotin ;
Pour dire, en fin, ce que j'en pense,
En grec, en françois, en latin,
Gilles, propre fils de Guillaume,
Est des plus savans du Royaume.

De Fourcroy, en prenant parti pour Ménage, s'attira cette réponse anonyme, également inédite[2] :

Quand Fourcroy soutient que Menage
A plus que Cotin de savoir,
En tenant un si sot langage,
Malgré-nous ce fat nous fait voir
Que Gilles, le fils de Guillaume,
N'est pas le plus fou du Royaume[3].

De Fourcroy était un ami de Colletet le fils qui, dans ses *Muses Illustres*[4], publia un sonnet de lui :

1. *Recueil Conrart*, t. XI, p. 448. Signé : FOURCROY.
2. *Ibid.*, p. 488.
3. Sur la célèbre querelle Ménage-Cotin, immortalisée par Molière dans les *Femmes savantes*, cf. d'Olivet, *Hist. de l'Acad.*, II, 159 ; — E. Buisson, *Les Victimes de Boileau. L'abbé Cotin*, 1895 ; — M^me^ Elvire Samfiresco, *Ménage polémiste, philologue, poète*, 1902.
4. Paris, Champhoudry, 1658, in-12, p. 114 (B. N., Ye 7784). Signé : B.-D. FOURCROY.

AU SIEUR COLLETET LE FILS,
SUR SES ESSAYS POËTIQUES NON ENCORE IMPRIMEZ

SONNET.

Cher Amy, je l'ai veu, ce beau Recueil de Vers[1],
Ces Odes, ces Sonnets, Poëmes, Epigrammes[2],
Les uns pour nos Guerriers, les autres pour les Dames,
Remplis egallement de mille appas divers.

J'en ay veu de frisez avec les mesmes fers,
Dont Cupidon se sert pour enchaisner nos Ames,
Les autres, mais plus fiers, bruslent des mesmes flammes,
Dont le Dieu des Combats embraze l'Univers.

Condé ne fut jamais plus Mars dans son Armée,
La Beauté de Philis jamais plus animée[3],
Leurs Amours, leurs combats peints de plus doctes traits[4];

O toy qui pour tousjours les fais ainsi renaistre,
Ne nous amuse point d'un petit nom d'essais,
Comme eux en ton Printemps tu fais des coups de Maistre[5].

Se conformant à la coutume, Colletet remercia son ami par deux épigrammes dithyrambiques, dans lesquelles il convient de faire la très grande part de l'amitié et de l'exagération inhérente à ce genre de pièces :

ÉPIGRAMME.

Fourcroy, ce sont tes coups qui sont des coups de Maistre;
Quoy que tu puisses dire on n'en void point de tels;
Ceux qui se sont acquis le titre d'immortels
L'advoüroient si le Ciel les avoit fait renaitre.

Ces airs melodieux que ton poulce charmant
Roule dessus ton Luth si delicatement
Font desja tant de bruit dessus nostre Parnasse,

Que le Dieu qui preside en ces Sacrez deserts,
Cesse d'estre Apollon et t'y cede sa place
Depuis qu'il a gousté la douceur de tes Airs.

1. Var. : *Colletet, je l'ay veu...* (*Sonnets au Prince de Conti*, p. 14).
2. Var. : *Ces Odes, ces Sonnets, ces riches Epigrammes* (*Ibid.*).
3. Var. : *La beauté de Cloris* (*ibid.*).
4. Var. : *Leur amour* (*ibid.*).
5. Les *Essays non encore imprimez* en 1658 de Colletet et contenant des vers *pour nos guerriers* et *pour nos Dames* pourraient bien être *La Campagne du Roy dans la Franche-Comté... ensemble ce qui s'est passé de plus galand dans la cour de Monseigneur le Dauphin. En vers et en prose.* Paris, Loyson, 1674, in-12, 119 p. (B. N., Lb^{37} 3662). On trouve aussi ce recueil sous le titre : *Le Mercure Guerrier, par le sieur Colletet*, s. d. (B. N., Rés. Lb^{37} 3661).

ÉPIGRAMME.

Si pour ces Vers de feu que je receus de toy,
Je te rends seulement deux froides Épigrammes,
C'est qu'ayant d'Apollon ravy toutes les flammes,
Tu fis voir que ce Dieu n'en avoit plus pour moy[1].

*
* *

Comme tout poète, de Fourcroy fut amoureux et il chanta dans ses vers la louange des belles Philis. Le plus souvent, comme dans ce sonnet que nous citons à titre d'exemple, c'est la fadeur coutumière aux petits poètes galants du XVII[e] siècle qui domine :

SONNET.

Je me repens des vœux que j'ay faits pour Climene,
D'un eternel oubly mon cœur a condamné
Le moment malheureux où mon amour est né,
Et bénit le moment qui voit naistre ma haine.

Meurent tous les honneurs qu'elle tient de ma veine,
Les Lauriers dont par moy son front fut couronné,
Si je baisay les fers dont je fus enchaisné,
Maudits soient mes baisers et maudite ma chaisne.

Je sçais bien que Climene a de puissans appas,
Mais je ne puis aimer, quand on ne m'aime pas ;
Son esprit dédaigneux flestrit son beau visage.

Pour grands que soient les dons qu'elle a receu[s] des Cieux,
La fierté de son cœur a perdu l'avantage
Qu'avoit gagné sur moy la douceur de ses yeux[2].

Mais, quelquefois, de Fourcroy sait rimer agréablement une chanson, telle celle-ci, faite sur un *Air de M. Lambert*[3] :

Tu n'as pas pour moy, Bergere,
Autant que j'ay pour toy d'amour,
C'est le mal qui me desespere.
Ah ! si tu peux aimer un jour
Quelque Berger d'une humeur aussi fiere,
Tu lui diras à ton tour :
Tu n'as pas pour ta Bergere
Autant qu'elle a pour toy d'amour.

1. *Les Muses Illustres*, p. 187. Signé : COLLETET LE FILS.
2. *Recueil de Sercy*, 2[e] partie. Paris, 1653, in-12, p. 327 (B. N., Ye 11501). Signé : DE FOURCROY.
3. *Recueil des plus beaux vers mis en chant*, 3[e] partie. Paris, Robert Ballard, s. d., in-12, p. 276 (Bibl. Ars., B. L. 8762 *ter*). Signé : DE FOURCROY. J'ai rectifié la ponctuation, qui est fautive dans le texte.

Bien souvent, notre poète orne ses vers d'amour de « concetti » à la mode du temps, comme dans les deux pièces suivantes :

L'INCONSTANT

STANCES.

Je suis d'une humeur inconstante,
Je ne puis m'attacher à rien,
Tout ce qui dure me tourmente,
Le plaisir de changer est mon unique bien.

Vostre visage est agréable,
Philis, et j'aime sa douceur,
Mais d'un amour qui n'est point stable,
Car sa douceur enfin m'affadiroit le cœur.

J'adore à genoux cette grace,
Cet esclat qui paroist sur vous ;
Mais après un petit espace,
Je suis las d'adorer, et j'ay mal aux genoux [1].

LA ROUGEOLLE

SONNET.

Je me plaignois, Philis, de ta rigueur extresme,
Toy qui fais mille Amans et qui n'a[s] point d'amour ;
Je me desesperois de bruler nuit et jour,
Et de voir que ton cœur ne bruloit pas de mesme.

Le Dieu, de qui sur nous la puissance est supresme,
Fut touché de ma plainte, et quittant son séjour,
Je m'en vas, me dit-il, l'enflâmer à son tour,
Et puis que vous l'aimez, je veux qu'elle vous aime.

Il y vint aussi-tost armé de tous ses feux,
Il donna mille assauts à ton cœur orgueilleux,
Ce n'estoit pas un cœur, mais un rocher de glace.

Il fit, tu le sçais bien, d'inutiles efforts ;
Aussi pour se venger d'une telle disgrace,
Repoussé du dedans, il brusla le dehors [2].

Dans certaines stances d'une grâce un peu mièvre, de Fourcroy relève la galanterie et la préciosité d'une pointe de raillerie :

LA BEAUTÉ PASSÉE

STANCES.

Vous n'avez plus cette couleur,
Vous avez perdu cette fleur,

1. *Recueil de Sercy*, 2e partie, p. 292. Signé : DE FOURCROY.
2. *Ibid.*, p. 325. Signé : DE FOURCROY.

Philis, qui vous rendoit aimable ;
Si je suis criminel de ne vous aimer pas,
Advoüez que le temps est le premier coupable
De vous avoir osté vos aimables appas.

Que sont donc devenus ces beaux yeux,
Jadis les rivaux glorieux
Du grand Astre qui nous éclaire ?
J'ay beau les regarder, ils ne me touchent plus ;
Et s'ils m'ont autrefois percé de leur lumière,
Ils avoient autrefois des traits qu'ils ont perdus.

Je cherche ce rouge enflâmé,
Que la Nature avoit semé
Dessus vos levres empourprées ;
Sans doute avec le temps il a changé de lieux,
Vos lèvres maintenant ne sont plus colorées
Et leur rouge est monté jusqu'au bord de vos yeux [1].

Et il sait, tout comme un Bertaut ou un Benserade, expliquer en des vers alambiqués des sentiments qui ne le sont pas moins :

L'AMOUR INQUIET

J'aime, et j'aimerois mieux n'aimer pas ce que j'aime,
Par un contraire amour mon amour se destruit,
Mais l'objet que je chasse incessamment me suit,
Je l'adore, et pour luy je me trahis moy-mesme [2]...

*
* *

De Fourcroy fut très célèbre comme avocat, et La Bruyère le cite au chapitre *De la Chaire ;* d'ailleurs, il fut choisi comme secrétaire des conférences qui se tenaient chez le Président de Lamoignon pour rédiger des arrêts de jurisprudence ; c'est chez lui qu'il connut Boileau, Molière et Patru. On dit même que la conversation allait bon train au cours des dîners qui réunissaient ces amis. Un jour que la bonne chère avait un peu échauffé les esprits, de Fourcroy éleva la voix un peu plus que de raison ; Molière, renonçant à la discussion, se tourna vers Boileau et lui dit : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme cela ? »

Il est certain, d'ailleurs, que de Fourcroy était assez fort en voix. Son ami Lamoignon l'avait fait, nous l'avons dit, bailli de Baville, et, pour son installation, le Premier Président avait invité de nombreuses personnalités de la Cour et de la Ville. Le premier jour que le nouveau bailli tint le siège, Lamoignon, accompagné de con-

1. *Recueil de Sercy*, 2^e partie, p. 293. Signé : DE FOURCROY.
2. *Sonnets au Prince de Conti*, p. 17.

seillers d'État, de maîtres des requêtes et de conseillers de la Grand'Chambre, était derrière les barreaux et causait avec eux. De Fourcroy, les ayant aperçus, dit tout haut : « Est-ce qu'il n'y a point là d'huissier pour faire faire silence ? Qu'on me fasse sortir ces causeurs. » Les « causeurs » ne purent « se tenir d'éclater en s'en allant » et on fit de cet incident des gorges chaudes au dîner que le Président de Lamoignon offrait le même jour, en l'honneur de Fourcroy, dans son château de Baville[1].

Le bailli, fort épris de liberté et amateur de bonne chère, n'était pas des plus tristes, et l'on comprend aisément qu'après avoir rédigé une *Note pour démontrer que Charles le Simple était tenu seul pour légitime héritier de Louis XII*[2], ou après avoir examiné *Si l'appel comme d'abus d'une suspension* a divinis *pour six mois a un effet suspensif ou seulement dévolutif*[3], il était fort heureux de se délasser en chantant la louange du Vin, dans quelque chanson bachique de ce genre :

AIR DE M. D'HOTMAN

Le Vin et moy nous sommes bons Amis,
Par cent baisers nous nous sommes promis
D'estre toûjours d'intelligence.
L'Eau voudroit bien entrer dans un Traité si beau,
Et faire avec nous alliance ;
Mais ny le Vin, ny moy, nous ne voulons point d'Eau.

Il me cherit, je l'aime bien aussy,
Jusqu'à la mort nous voulons vivre ainsy,
Beuvant toûjours à tasse pleine :
Que l'Eau ne trouble point un commerce si beau,
Qu'elle retourne à sa fontaine,
Car ny le Vin, ny moy, nous ne voulons point d'Eau[4].

AIR B. D. B.[5]

Nous sommes en repos, tenons table à loisir ;
On ne nous attend point, nous n'attendons personne ;
Quelque heure que l'Horloge sonne,
C'est l'heure de nostre plaisir :
Passons le temps sans le connaistre,
Et qu'un coup de marteau ne soit pas nostre Maistre[6].

1. Cette anecdote est tirée du *Menagiana*, 1715, II, 188-189.
2. B. N., Ms. fr. 20795.
3. Paris, G. Martin, 1680, in-4° de 8 pages.
4. *Recueil de tous les plus beaux airs bachiques...* Paris, Guillaume de Luyne, 1671, in-12, p. 128 (B. N., Ye 31832). Signé : M. DE FOURCROY.
5. De Bacilly, auteur du recueil précité.
6. *Ibid.*, p. 162. Signé : M. DE FOURCROY.

AIR DE M. D'HOTMAN

Que l'Eau remplisse un grand Canal,
Qu'elle arrouse les plaines,
Qu'elle naisse dans les Fontaines,
Que mille jets en l'air élèvent son crystal :
Dans tous ces lieux je la trouve fort belle ;
Mais quand je bois, je ne suis plus pour elle.

J'aime bien au bord d'un Ruisseau
Entendre son murmure ;
J'aime à la voir là toute pure,
Et les plus beaux jardins me déplaisent sans eau ;
C'est dans ces lieux que je la trouve belle,
Mais quand je bois, je ne suis plus pour elle [1].

*
* *

Le goût du bon vin et l'amour de la bonne chère ne faisaient pas perdre l'esprit au bailli de Baville. La preuve en est qu'il lui en restait encore pour écrire ses vers ou pour imaginer quelque folle plaisanterie.

Ainsi Saint-Marc raconte que, lorsque parurent les *Satires* de Boileau, de Fourcroy fit courir par la ville un imprimé à peu près libellé comme suit : « On fait savoir à tous ceux qui n'ont pas lieu d'être satisfaits des satires nouvelles qu'ils aient à se trouver un tel jour, à telle heure, chez le sieur Rollet, ancien procureur, où se tiendra le bureau des mécontents desdites satires, afin d'aviser aux intérêts des honnêtes gens mêlés en icelles ». La farce visait évidemment, non son ami Despréaux, mais la victime que le satirique n'hésitait pas à traiter de fripon. L'histoire ne dit pas si la foule s'empressa au « bureau des mécontents » ouvert chez l'ancien procureur...

Une autre fois, le facétieux avocat n'imagina-t-il pas d'offrir au Président de Lamoignon, à M. de Ménars, maître des requêtes, et à Despréaux lui-même, entouré de quelques amis, un repas en tout semblable à celui que le satirique venait de décrire dans sa troisième satire ?

Un valet, « marchant à pas comptés », y portait solennellement le célèbre jambon de Mayence ; l'on n'eut garde d'oublier les « six poulets étiques », ni les pois verts « qui se noyaient dans l'eau », ni la salade

Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat
Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.

1. De Bacilly,, p. 236. Signé : M. DE FOURCROY.

L'on servit même des « rouge-bords » dans les verres

Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés,
Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés.

Mais les convives ne goûtèrent point, paraît-il, la plaisanterie et déclarèrent à l'unanimité que « ces sortes de repas sont bons à décrire et non pas à donner ». Il est vraisemblable qu'un copieux et succulent festin attendait les victimes dans une salle voisine.

Si Bonaventure de Fourcroy dépensait de l'esprit dans ses facéties, il savait en mettre aussi dans ses épigrammes :

ÉPIGRAMME.

Je ne suis point d'humeur jalouse,
Vous et moy nous pouvons accorder nos amours :
Je consens qu'elle vous espouse,
Pourveu qu'elle m'aime toujours[1].

ÉPIGRAMME.

Nous nous plaignons tous deux que nos yeux sont battus,
Nous nous plaignons tous deux des effets de la veille ;
Toi qu'un enfant la nuit, moi qu'amour me réveille ;
Juge des deux enfants qui resveille le plus[2].

*
* *

Mais la meilleure de ses œuvres, que nous avons gardée pour la fin, est incontestablement ce sonnet de l'*Homme Libre* dans lequel de Fourcroy, avec un talent réel, a chanté une fois de plus la liberté et l'indépendance qui lui étaient si chères :

L'HOMME LIBRE

SONNET[3].

Je me ris des honneurs que tout le monde envie,
Je meprise des Grands le plus charmant accueil,
J'evite les Palais comme on fait un écueil,
Où pour un de sauvé mille ont perdu la vie[4].

1. *Recueil de Sercy*, 1re partie, 2e édition, 1653, in-12, p. 359 (B. N., Ye 11500). Signé : DE FOURCROY.
2. *Ibid.*, p. 360. Signé : DE FOURCROY.
3. Ce sonnet a paru successivement dans les *Sonnets au Prince de Conti* (1651), p. 20, dans le *Recueil de Sercy*, 1re partie, 2e édition (1653), p. 359 (signé : DE FOURCROY), dans *Les Sentiments du Jeune Pline* (1660), p. 111-113 ; nous donnons le texte de 1660 en indiquant en note les variantes de 1651 et de 1653.
4. Où pour peu de sauvez mille ont perdu la vie (1651, 1653).

Je fuis la Cour des Rois autant qu'elle est suivie,
Le Louvre me paroist un superbe cercueil[1],
La pompe qui le suit une pompe de deüil,
Où chacun doit pleurer sa liberté ravie[2].

Loin de ce grand écueil, loin de ce grand tombeau,
En moy mesme je treuve un empire plus beau,
Rois, Cour, Honneurs, Palais, tout est en ma puissance.

Pouvant ce que je veux, voulant ce que je puis,
Je tiens tout sous la loy de mon indépendance,
Enfin les Rois sont Rois, je suis ce que je suis.

*
* *

Un bon avocat, un homme d'esprit et de culture, qui aimait à oublier les soucis du Palais dans de joyeuses réunions avec de bons amis, goûtant la vie facile et la bonne chère, tournant agréablement le madrigal, rimant joyeusement la chanson bachique et décochant l'épigramme avec vivacité, tel nous apparaît Bonaventure de Fourcroy dans ses vers; si son œuvre est fort inégale, peut-être n'était-il pas mauvais, cependant, d'en rappeler la meilleure part[3].

Georges Mongrédien.

1. Le Louvre à mon esprit est un triste cercueil (1651).
Le Louvre me paroist un funeste cercueil (1653).
2. Où chacun va pleurant sa liberté ravie (1651, 1653).
3. En corrigeant les épreuves, je profite de ce bas de page pour citer une dernière anecdote sur notre avocat-poète (d'après le *Menagiana*, 1715, II, 407) : « M. le Premier Président demandoit à M. de Fourcroy ce qu'il prétendoit faire de son neveu. M. de Fourcroy lui dit : « Monsieur, si je vois qu'il devienne joli garçon, j'ai dessein d'en faire un Avocat ; mais s'il ne veut rien apprendre, je le ferai Conseiller. » On a fait de cela un petit quatrain en dialogue :

— Votre neveu paroit docile,
Qu'espérez-vous le faire un jour ?
— Avocat, s'il se rend habile,
Sinon, Conseiller à la Cour.

CHATEAUBRIAND AMBASSADEUR A ROME D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1].

(Suite et fin.)

Chateaubriand n'ignorait pas le départ des Cardinaux, il l'avait d'abord, et pour comble, appris par les journaux [2].

En beau joueur il avait aussitôt écrit à Paris et sur divers points de la route pour mettre son palais à la disposition du cardinal de Latil. Mais déjà il s'irrite; par des intrigues on cherche à empêcher les arrivants de loger à l'Ambassade, à les capter, à exercer sur eux des influences étrangères. Il se déclare prêt à rendre aux nouveaux venus tous les services qui sont en lui, mais aussi à donner sa démission « si l'on s'apercevait qu'ils ne marchent pas d'accord avec l'ambassadeur du Roi[3] ». Sa seule excuse est, en effet, l'espoir du parti intransigeant que les envoyés français agiraient en contradiction avec Chateaubriand. Le Vicaire-Général se promettait que La Fare logerait au couvent de la Transpontine; les auditeurs de Rote assuraient que Latil descendrait au Palais Mattei. Des lamentations se faisaient entendre à la pensée « que malheureusement l'apologiste des Ordonnances et des lois municipales (M. de Chateaubriand) se trouverait dans [le] voisinage » des mandataires. Mais la cause de ces bruits, de ces vœux, était l'hostilité que Chateaubriand avait mal cachée contre l'arrivée des *porporati*. Le Sacré Collège sentait à bon droit que l'ambassadeur eût aimé « hâter le moment de l'élection en l'absence des cardinaux » [4], et le comte de Lützow en faisait des gorges chaudes [5].

Par une maigre consolation, Portalis promet de « retenir » le

1. *Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1925, p. 539-572.

2. On peut lire les instructions données aux Cardinaux par exemple dans Farges, *op. cit.*, p. 257-271, ou dans Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia, 1814-1861*, t. II, appendice. p. 422-429. Les renseignements sur l'ambassade de Chateaubriand, dans ce livre d'ensemble, sont à peu près inexistants. Le Cardinal Castiglioni était recommandé en premier.

3. Dépêche n° 22, signalée, art. préc., p. 571 et n. 1.

4. *Journal d'un conclave* (dont nous parlerons plus loin, p. 26), *passim*.

5. *Staatsarchiv*, Rome, 1829. Dépêche sans n° du 5 mars : « l'arrivée des cardinaux « français lui est désagréable et il prévoit la probabilité de doubles instructions, les « unes ostensibles pour lui, et les autres plus importantes pour le cardinalat ». [Cette crainte, qui explique toute l'attitude de Chateaubriand, ne fut pas justifiée par les événements.] Dépêche du 10 mars, n° 78 C : « ...il lui tardait de voir l'élection faite sous son influence, et de la voir faite surtout avant l'arrivée des cardinaux français, dont la présence à Rome et l'intervention dans l'élection lui est tellement odieuse, qu'il a de la peine à s'en cacher. »

cardinal de Clermont-Tonnerre [1]. Mais Chateaubriand ne se tient pas de maugréer encore contre les envoyés [2].

Il renouvelle ses offres respectueuses, en même temps que prémonitoires, au cardinal de Latil :

Rome, le 9 mars 1829.

Monseigneur [3],

J'ai eu l'honneur de vous écrire à Paris, je vous ai encore écrit à Gênes et à Lucques pour vous prier en mon nom et en celui de Mme de Chateaubriand, d'accepter un appartement chez moi. Vous ne serez pas aussi bien que je le désirerais, mais vous trouverez du moins bon visage d'hôte et des personnes empressées à vous rendre tous les hommages et tous les soins qui vous sont dus. M. de Rossi vous a préparé un autre logement chez M. l'Auditeur de Rote; vous jugerez peut-être, Monseigneur, *que le bien du service du Roi* demande que vous donniez à l'Ambassadeur une préférence à laquelle je serai très sensible, qui me rendra très reconnaissant et dont je me tiendrai particulièrement honoré.

C'est M. le Cte de Boissy qui vous porte cette lettre. Moi-même j'irai au-devant de vous, si je puis sortir assez tôt d'une audience que le Roi de Bavière donne ce matin au corps diplomatique.

Recevez, je vous prie, Monseigneur..., etc.

Le lendemain, l'Éminence entrait dans Rome ; Chateaubriand l'allait attendre en grande cérémonie au delà des portes de la cité.

1. Dépêche nº 14, du 26 février, fos 259-260. « M. le Vte. C'est aujourd'hui que MM. les « Cardinaux partent pour Rome, à l'exception de M. de Clermont-Tonnerre qui se « propose de partir plus tard, mais que nous ferons en sorte de retenir ici. » La dépêche contient d'ailleurs quelques phrases aimables.

2. Dépêche nº 23, du 6 mars. Minute non signée des Archives de l'Ambassade près le Saint-Siège ; le début n'est pas indispensable à citer.

.... Vous désireriez, Monsieur le Comte, la possibilité de former un concert intime avec les couronnes pour influer sur l'élection du pape futur. Déjà, Monsieur le Marquis de Fuscaldo était venu me trouver de la part de la Cour de Naples pour m'exprimer un semblable souhait relativement à l'union et au concours des Cardinaux de ce royaume; mais malheureusement, je dois le dire avec franchise, les sentiments des Cardinaux Napolitains ne sont pas plus dans la main de S. M. Sicilienne que ceux des Cardinaux Français ne sont dans les mains du Roi notre Maître.

Quant aux Cardinaux de la Couronne de Sardaigne, ils sont, ainsi que leur Cour, entièrement voués au parti qui souhaite, qui recherche à tout prix un Zelante des plus ardents.

Je vais m'entretenir avec M. le Cte de Lützow dans l'esprit des instructions que vous m'avez tracées ; jusqu'à ce moment il m'a témoigné de sages et conciliantes dispositions, de même que M. l'Ambassadeur d'Espagne qui me semblerait favoriser le Cardinal de Gregorio.

Au reste, les cardinaux Espagnols ne viendront point.

Permettez-moi, Monsieur le Comte, de ne pas adopter entièrement votre opinion sur l'indispensable concours des Cardinaux français aux actes du conclave qui doivent donner un chef à l'église. Rien de mieux que de les y voir figurer, s'ils se présentent en temps utile, — mais j'aperçois un tel degré de modération dans le Sacré Collège, comme il est rassemblé aujourd'hui, que l'on pourrait s'assurer d'un choix satisfaisant pour la chrétienté en général, sans assujétir les chances du scrutin au besoin d'attendre l'arrivée de nos cardinaux qui, en dernier résultat, n'apporteraient qu'un bien faible poids dans la balance.

J'avoue que c'est dans ce sens que je me suis expliqué envers les personnes qui voulaient connaître mon sentiment individuel, et je ne serais pas éloigné de croire que si vos expéditions me fussent arrivées deux ou trois jours plus tôt nous aurions un pape convenable à l'heure qu'il est.

J'ai l'honneur..., etc.

[Suivent les scrutins du 4 au soir, du 5, matin et soir.]

Dans les scrutins d'aujourd'hui vendredi 6 mars, M. le Cardinal de Gregorio a eu 24 voix, il en faudrait 28 pour être élu pape.

3. Copie aux Affaires étrangères, fo 281, minute à l'Ambassade.

A son grand soulagement il comprit que le Cardinal n'avait pas reçu d'instructions secrètes différentes des siennes ; il eut la bonne grâce de constater qu'il avait eu tort dans ses prévisions pessimistes et que l'entente serait parfaite[1]. Il importait : l'heure était grave; on était allé, dans le conclave, jusqu'à parler d'une revision des ordonnances.

Rome, 10 mars 1829.

Monsieur le Comte[2],

Le cardinal Latil est arrivé hier ici. J'avais envoyé au-devant de lui M. le Comte de Boissy avec une lettre dont la copie est ci-jointe. Moi-même je l'attendais avec ma légation à *Ponte Mole*. Notre entrevue a été la plus cordiale du monde. Son Éminence est venue descendre au palais de l'Ambassade ; elle entre demain au conclave. Ainsi se sont évanouis tous les bruits de discorde, semés à dessein, ici et ailleurs, par les ennemis du Roi et de la France. J'ai trouvé dans M. le Cardinal Latil l'homme le plus raisonnable, le plus modéré, le mieux instruit de nos besoins ; nous nous entendons sur tout ce qui concerne les volontés et le bien du service de S. M. Je ne doute pas que cet accord de l'Ambassadeur du Roi et d'un Prince de l'Église de tant de mérite si digne de toute la confiance dont il jouit auprès de son auguste maître, ne produise le meilleur effet dans le conclave. Déjà la bonne harmonie qui règne entre les Ministres des diverses cours a calmé l'effervescence des fanatiques. M. le Cte de Lutzow tient le même langage que moi : [3] Il a lu hier au conclave un

1. Le but intéressé de son amabilité n'avait pas échappé à Lützow. Dépêche nº 79 B, 11 mars « ...Il voulut par là [en venant au devant du Cardinal] assoupir les bruits qui circulaient en ville sur ce Cardinal et la confiance plus particulière dont il jouissait près de Sa Majesté Très Chrétienne, qui l'aurait désigné comme l'organe de sa pensée la plus intime près du Conclave, ce qui semblait indiquer que ses instructions pourraient bien en quelque sorte différer de celles que l'ambassadeur recevrait de la part du Ministère. M. de Châteaubriand se félicite maintenant beaucoup de l'accord parfait de vues et de principes qui subsiste entre le cardinal Latil et lui... »

2. Dépêche nº 24, fos 284-285, signature seule autographe.

3. Dans ses jugements sur Lützow, Chateaubriand se montre animé de dispositions beaucoup plus bienveillantes que Lützow lorsqu'il parle de son collègue français. Dès le 10 février, après avoir couru tous deux pour obtenir le départ de leurs courriers (cf. art. préc., p. 560), Lützow déployait une psychologie critique. *Staatsarchiv*, Rome, 1829. Dépêche nº 70 D, 14 février : « ...M. de Châteaubriand était bien plus que « moi indigné et révolté du retard qu'éprouvait l'expédition de son courrier, mais ce « n'était pas autant parce qu'il regrettait d'en informer trop tard le ministère du « Roi, mais bien parce qu'il craignait d'être dénoncé par un messager des Apostoli- « ques, parce qu'il se méfiait du comte de Brosses, préfet de Lyon, jugé par lui « comme tenant à la Congrégation et au Ministère Villèle et parce qu'il redoutait « quelques incartades dans les Chambres contre lui et sur une négligence de sa « part... » Sans cesse ainsi, parfois avec raison, parfois aussi avec un excès de soupçons, l'ambassadeur d'Autriche cherche des raisons personnelles aux actes de Chateaubriand. Surtout il doute toujours, et à tort, des dispositions conciliantes de la France et de son représentant. Dans la même dépêche, il reconnaît que Chateaubriand lui a parlé « avec une certaine franchise sur la nécessité de donner à Léon XII un successeur sage, modéré, qui comprenne les besoins de l'Eglise et de son temps... » mais montre qu'il ne croit pas possible que cet accord de « principe » puisse se maintenir dans « l'application ni dans le choix des personnes ». De même, dépêche nº 79 B, du 11 mars, et quoique Chateaubriand ait reçu du ministère l'ordre d'agir

discours plein de modération et de sagesse. Je vais à mon tour prononcer le discours dont vous trouverez la minute sous ce pli.

Demain M. le Cte de Celles portera la parole dans le même sens. C'est une grande nouveauté dans l'histoire de Rome chrétienne que l'Ambassadeur d'un Prince protestant reçu solennellement en audience publique par le sacré collège. Ainsi la tolérance du siècle pénètre partout au grand regret de quelques esprits ardents.

On assure pourtant qu'il y a eu ces jours derniers des discussions assez vives au conclave ; qu'un parti ne demandait rien moins que l'examen préalable des ordonnances du Roi, que ce parti blâmait les conseils pacifiques de Léon XII, répétait les folles déclamations de la *Gazette de France* et des feuilles de cette sorte, et qu'il allait jusqu'à s'occuper de notre loi municipale. Ce parti osait dire hautement qu'il comptait sur le vote et les sentiments des Cardinaux français. Une immense majorité a, dit-on, répondu qu'un conclave n'était pas rassemblé pour délibérer sur les lois des Royaumes étrangers, pour stigmatiser la mémoire d'un Pape, mais pour nommer un Souverain Pontife. On assure encore que toute cette agitation aurait été produite par le nombre de suffrages donnés au cardinal de Gregorio, qui n'aurait manqué sa nomination que d'une ou deux voix. L'entrée du cardinal Albani en conclave était une autre raison de trouble : on le croyait chargé de l'exclusion de l'Autriche. En effet, M. Lutzow, dans son discours, le constitue l'interprète du sentiment de son maître. Enfin, après tout ce mouvement, on aurait appris l'union des Ambassadeurs et le calme serait revenu. On comptait sur une division entre les Cardinaux français et l'Ambassadeur de France : ce charitable vœu sera trompé. Tout doit donc nous faire espérer une élection prochaine, conforme au désir pacifique du Roi et aux intérêts du monde chrétien. La France ne demande que l'indépendance entière du sacré collège ; elle ne désire rien qu'un Pape d'un esprit

de concert avec ses collègues, Lützow répète sa crainte, presque dans les mêmes termes. Il ajoute : « tel Cardinal lui paraîtra [à Chateaubriand] un Jésuite, donc digne d'être repoussé, tandis qu'il ne sera à mes yeux qu'un digne et vertueux prélat... » : la phrase est amusante. Cf. encore dépêche n° 81 B, du 20 mars. Lützow a l'impression que Chateaubriand est outré de devoir combiner son action avec celle des autres, et considère « comme une monstruosité de voir marcher de concert avec l'Autriche, qualifiée de gouvernement absolu, le représentant d'un Royaume constitutionnel », la phrase de Chateaubriand qui amène cette note suffirait à elle seule pour montrer qu'ici Lützow se trompe. En réalité les deux gouvernements pensaient vraiment à peu près de même. Sans doute chacun eût préféré un pape qui lui fût particulièrement favorable, mais comprenait la nécessité d'un pontife de conciliation, si l'on ose dire. Aucun n'aurait voulu voir sur le trône de saint Pierre un partisan trop marqué de l'autre. Seulement, alors que Chateaubriand se prononcera contre Albani devant un attachement à l'Autriche par trop patent, Lützow transmet un jour à Metternich une question de Gennotte : s'il ne conviendrait pas « d'user de représailles » au cas où l'ambassadeur de France ou d'Espagne donneraient l'exclusion « à un cardinal sujet autrichien ou censé attaché à l'Autriche » en excluant même, par exemple, ceux de leurs candidats qui réuniraient « des qualités telles que nous devons les désirer » (Mémoire du baron de Gennotte, inclus n° 72, 19 février). Metternich le dissuada dans une dépêche de Vienne, le 7 mars. Toujours est-il que Chateaubriand n'aurait jamais eu une aussi sotte velléité.

conciliant et modéré : Comment une conduite aussi loyale et des intentions aussi droites ne seraient-elles pas appréciées ?

J'attends les autres cardinaux français pour leur offrir la même hospitalité. Je vous ai répété les bruits de Rome sans les garantir.

J'ai l'honneur d'être..., etc.

CHATEAUBRIAND.

La bonne humeur de Chateaubriand s'affirme dans sa dépêche suivante : les nuages se dissipent, l'espoir est permis d'une conclusion prompte et bonne. Et puis il est doux de prononcer un discours remarquable[1] au nom de tout un pays devant un conclave où les cardinaux paraissent s'incliner devant la double majesté du Roi très chrétien et de l'écrivain très illustre[2].

*
* *

Bientôt l'inquiétude et l'agitation reparaissent. Loin de se calmer le Conclave est en pleine effervescence ; le cardinal Latil aurait reçu des instructions secrètes, tout un parti veut le forcer à les lire. Certains conclavistes français seraient capables d'inspirer des résolutions violentes aux prélats qu'ils accompagnent. Des complots se trament dans les solitudes de Monte Cavallo, et Chateaubriand est contraint à piétiner hors du centre même des

1. Lire ce discours — prononcé le mardi, 10 mars, *Mém.*, appendice II, p. 615 sqq. — Sur sa valeur et l'accueil réel qui lui fut réservé, voir plus loin, p. 48-50.

2. Dépêche n° 25, f° 290-291. Signature et post-scriptum autographes.

Rome, ce 12 mars 1829.

Monsieur le Comte,

La poste de ce matin m'apporte votre dépêche du 26 février, n° 14, et un Courrier Romain m'a remis hier au soir votre autre dépêche du 3 mars, sous le n° 15. Celle-ci est arrivée très à propos avant l'entrée de MM. les Cardinaux français au conclave. Les instructions de S. M. seront ponctuellement suivies.

J'ai prononcé mardi au conclave le discours dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer la copie dans ma dépêche du 10, n° 24. M. le Cardinal Castiglione m'a répondu de la manière la plus parfaite pour le Roi et la plus obligeante pour son Ambassadeur. La foule accourue pour voir le cortège était immense.

M. le Cardinal Latil me quitte aujourd'hui pour s'enfermer à Monte Cavallo avec M. le Cardinal Isoart arrivé mardi 10 au soir. Je ne puis vous dire, Monsieur le Comte, à quel point j'ai à me louer de leurs Eminences ; elles sont animées du meilleur esprit et le bon accord qui règne entre tous les serviteurs de S. M. me donne les meilleures espérances et me fait croire aux plus heureux résultats.

M. le Cardinal de La Fare est entré hier assez tard dans Rome; il était si fatigué qu'il a préféré s'arrêter à l'auberge de peur de me gêner, et il s'est couché sur le champ. Je lui avais envoyé une lettre au relais de la Storta. Je suis allé le voir aussitôt que j'ai su son arrivée; il vient occuper ce matin à l'Ambassade l'appartement que va laisser vacant M. le Cardinal Latil. Nous attendons aujourd'hui M le Cardinal de Croÿ : j'ai lieu de penser qu'il me fera aussi l'honneur de descendre chez moi ; on m'assure que M. le Cardinal de Clermont-Tonnerre ne quittera pas son diocèse où le retiennent son âge et ses infirmités.

Ainsi, Monsieur le Comte, les quatre cardinaux français seront tous enfermés au conclave samedi 14 ou dimanche 15. On est persuadé que, dès la semaine prochaine, nous aurons un Pape plein de modération et de sagesse, qui s'attachera à suivre le système de Léon XII; c'est le vœu unanime de l'Europe catholique, le Sacré Collège paraît convaincu de cette vérité. Si cependant le vote unanime des Cardinaux français n'amenait pas subitement une décision, ce retard supposerait des combinaisons nouvelles qui pourraient prolonger indéfiniment les scrutins. Selon la rumeur publique, c'est toujours le Cardinal de Gregorio qui réunit le plus grand nombre de suffrages.

M. le C^te^ de Celles, Ambassadeur des Pays-Bas, a prononcé hier au conclave un excellent discours : dans la réponse qui lui a été faite on lui a déclaré que le Saint-Siège s'attacherait à suivre le système de Léon XII.

J'ai l'honneur..., etc.

CHATEAUBRIAND.

Voilà M. le Cardinal de Croÿ qui descend chez moi, en bonne santé.

événements, renseigné à force de ruses par des émissaires secrets, chaud d'impatience et d'attente exaspérée. Acteur qui voudrait être en scène, il s'irrite dans la coulisse... « rien ne m'a donné autant d'inquiétude et de souci que ma position actuelle, au milieu de tous les genres d'intrigues; il faut que j'agisse sur un Corps invisible, renfermé dans une prison dont les abords sont strictement gardés. Je n'ai ni argent à donner, ni places à promettre ; les passions caduques d'une cinquantaine de vieillards ne m'offrent aucune prise sur elles. J'ai à combattre la bêtise dans les uns, l'ignorance du siècle dans les autres, le fanatisme dans ceux-ci, l'astuce dans ceux-là, la duplicité dans d'autres, dans presque tous, l'ambition, l'intérêt, les haines politiques; et je suis séparé, par des murs et par des mystères, de l'assemblée où fermentent tant d'éléments de division. A chaque instant, la scène varie ; tous les quarts d'heure, des rapports contradictoires me plongent dans de nouvelles perplexités[1]. » Page admirable où le désir de se mettre en valeur par l'exposé même des difficultés environnantes joue son rôle, mais où éclatent surtout les qualités du peintre et de l'historien. Peinture psychologique brossée à grands traits, avec le relief et les ombres foncées des tableaux de Rembrandt. La scène moyenâgeuse et romantique est cruellement saisie. Et l'on songe aux vers de Du Bellay :

Il fait bon voir, Paschal, un conclave serré,
Et l'une chambre à l'autre également voisine
D'antichambre servir, de salle et de cuisine,
Et un petit recoin de dix pieds en carré.

Il fait bon voir autour le palais emmuré,
Et briguer là-dedans cette troupe divine,
L'un par ambition, l'autre par bonne mine,
Et par dépit de l'un, être l'autre adoré....

Chateaubriand n'exagérait rien. La sainte assemblée n'était qu'agitation, que discordes, que secrets tramés. Les seize prélats décidés à donner leur voix à un sectaire se muraient dans leurs cellules. L'élection d'un modéré était-elle prête à se faire, le cardinal Albani, absent jusque-là, entrait soudain au conclave « comme un lion » et rompait tout. Tantôt on voulait agir sans attendre les cardinaux français soupçonnés de libéralisme, tantôt profiter d'eux, de Clermont-Tonnerre en particulier, pour les amener à un vote capable d'influer sur la forme du gouvernement français, « point assez religieux ». On parlait de délivrer le « Clergé de France...

1. Dépêche du 15 mars, n° 26, f°s 292-296, chiffrée, reproduite dans les *Mémoires*, p. 162 sqq.

enchaîné dans des fers barbares. » Le nonce à Paris troublait ses collègues en se faisant l'écho de la coterie réactionnaire. Gennotte, conseiller de l'Ambassade d'Autriche, répandait l'argent à flots. Malgré l'interdiction de communiquer avec le dehors, les correspondances secrètes pullulaient; une lettre ouverte adressée à un cardinal et d'aspect insignifiant contient un ordre de vote lisible si les initiales des mots sont mises bout à bout; le comte Appony envoie une dépêche à Albani qui, au lieu de la communiquer, la lit, la jette au feu, répond aux questions par un mutisme obstiné. Le procureur général des Jésuites et certains membres de la Congrégation inventent, d'un jardin situé en face de Monte Cavallo, une sorte de télégraphe pour entretenir le cardinal Odescalchi. Deux conclavistes, agents secrets de Metternich, porteurs de pièces graves, sont emprisonnés. Le conclave envoie des « fidèles » chargés de s'introduire chez le roi de Bavière, l'ambassadeur d'Autriche, l'ambassadeur de France, pour épier ce que l'on y dit des cardinaux, et si les opérations transpirent au dehors [1]. Mais Chateaubriand se ressaisit [2]. Comme il le pensait, la prétendue conspiration des poudres n'était qu'une invention. Pas un instant il n'avait été dupe. Il avait laissé le gouvernement des Deux-Siciles, les ambassadeurs de France et d'Autriche à Naples montrer leur émotion, leur effroi, et gardé sa clairvoyance. — Sans un mot de commentaire, il envoie à Portalis un billet [3] du cardinal

1. *Journal d'un Conclave* (*passim*).

2. Dépêche, n° 27, f°s 306-307, « Déchiffrement ».

Rome, le 19 mars 1829.

Monsieur le Comte,

Mr Siméon m'a remis, le 17 au soir, vos dépêches N°s 16 et 17. Vous ne me donnez aucune nouvelle instruction, et vous avez la bonté de vous en rapporter aux choses que j'ai eu l'honneur de vous mander.

La scène varie continuellement au Conclave : on avait supposé que Pedicini était un choix de la faction Sarde qui masquait un autre choix. Ce soupçon était juste. Le Cardinal Justiniani (*sic*) a obtenu, au grand étonnement de chacun, un nombre de voix considérable, gagnées dans la majorité par faiblesse, intérêt ou lassitude. Heureusement que le coup a manqué. On s'est rejeté sur le Cardinal Gazola (*sic*) qui, bien que sourd et âgé de 85 ans, a été sur le point d'être nommé Pape. Il a eu toutefois le bon sens et la magnanimité de refuser la Tiare. Voilà où nous en sommes; les espérances sont encore bonnes et prochaines. Cependant on ne peut répondre de rien; il y a fluctuation et nos cardinaux n'ayant pu emporter d'assaut la nomination, la lutte, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander, peut se prolonger au delà du temps probable. Il pourrait arriver encore que Capellari, Benvenuti, Opizoni (*sic*) ne réunissant pas assez de suffrages, on convînt d'élever au Pontificat un candidat neutre et insignifiant, tel que Dandini. On parle de Bertazzoli, ami de Capellari, et qui le pourrait prendre pour secrétaire d'État.

Cette combinaison ne serait pas mauvaise, s'il était impossible d'avoir quelque chose de meilleur. Le droit d'exclusion est un droit odieux; il est pourtant à regretter que vous n'ayez pas jugé à propos de le faire exercer contre Justiniani.

Nos cardinaux se portent bien; mais Mr l'abbé de Brignac, un des conclavistes de Mr le Cardinal de Latil, a été obligé de sortir du conclave pour cause de maladie.

J'ai l'honneur,... etc.

Signé : Chateaubriand.

P.-S. — La prétendue conspiration dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir est fausse de tous points, et le Gouvt Romain l'a démentie par une pièce officielle (dont la copie est ci-jointe) adressée à tous les ambassadeurs. Rome jouit de la plus profonde tranquillité.

Si le Courrier Russe, par hasard, n'était pas parti, il vous porterait cette dépêche.

3. Le billet est fort joli. Le voici :

Monsieur le Vicomte, 4 Mars 1829.

S. E. M. le Cte de Portalis ayant par intérim le portefeuille du Ministre des Affaires Étrangères m'a

de Clermont-Tonnerre qui annonce son départ. Il ne se contente pas de ce démenti silencieux infligé à la menteuse promesse : nous retiendrons l'archevêque de Toulouse; une phrase discrète montre le lendemain qu'il n'est pas dupe. Il ne se révolte pas; il est trop las; trois voix, quatre voix manquent toujours aux cardinaux les plus favorisés pour être élus.

Quand tout cela finira-t-il [1] ?

*
* *

Grâce à une autre lettre, Chateaubriand nous écarte du conclave. Portalis, bon gré mal gré, a dû lui parler des affaires d'Orient. Dès longtemps l'ambassadeur était furieux de la tournure prise par les événements. Après la remise des places turques aux mains du maréchal Maison, et poussé par l'impatience de l'Angleterre jalouse de l'occupation étrangère, le corps expéditionnaire français avait regagné la France, sauf deux ou trois détachements. Ce retour désespérait l'ambassadeur : « Pauvre Grèce, écrivait-il le 20 janvier. Quelle cacade! Que de millions dépensés pour rien! Ah! si j'étais encore dans l'opposition! [2] » Avec Portalis, il se tient sur ses gardes et n'échange que des propos vagues où perce pourtant sa révolte à l'idée de renouer avec la Porte. Du moins se libère-t-il un instant de son souci habituel, et nous respirons d'échapper aux machinations des assemblées secrètes [3].

La dépêche du 28 mars aussi divertit, verveuse en même temps que pensive. L'archevêque de Toulouse est arrivé et Chateaubriand considère avec un sourire de connaisseur l'activité infatigable du vieillard.

fait l'honneur de m'adresser hier les ordres du roi, les instructions de S. M. et les passeports nécessaires pour me rendre au conclave.

Quelque sentiment que j'éprouve à aller concourir à donner un successeur à Léon XII à l'élection duquel j'avais eu le bonheur de coopérer si essentiellement, je vais me mettre en mesure de remplir les intentions du Roi.

Je mets autant d'honneur que d'empressement à en prévenir V. E. en lui exprimant le regret que mon âge et ma santé ne me permettent plus de voyager aussi promptement que je le désirerais, mais je serai bien dédommagé de la fatigue que je pourrai en éprouver si V. E. veut bien se rappeler ses anciennes bontés pour moi et croire à la vive satisfaction que j'aurai de lui offrir l'hommage de mon respectueux attachement.

Signé : Le Cardinal de Clermont-Tonnerre.

1. Dépêche n° 28, du 21 mars 1829, f°s 308-309 (la majeure partie est un déchiffrement). Elle se termine par ce paragraphe :

Quand tout cela finira-t-il? On ne peut plus le dire. Tel est le vice des Bulles qui règlent les opérations du Conclave, qu'une minorité composée d'un tiers de Cardinaux, fermement résolus à ne jamais se séparer, pourraient rendre perpétuelle la vacance du St-Siège. Il faut remarquer que, si l'élection n'est pas faite avant le samedi de la Passion, 4 Avril, un statut suspend le scrutin jusqu'à la seconde fête de Pâques, lundi 20 Avril; cela nous rejetterait bien loin.

2. Lettre à Mme Récamier, Herriot, *op. cit.*, t. II, p. 223.

3. Dépêche n° 29, du 21 mars, f° 310. Signature seule autographe.

Rome, ce 28 mars 1829.

Monsieur le Comte[1],

M. le Cardinal de Clermont-Tonnerre est venu hier au soir, 27, descendre au palais de l'Ambassade, et il m'a fait l'honneur de me déclarer qu'il comptait s'y établir en sortant du conclave avec toute sa suite. Sur le conseil de M. de Marcellus, S. E. ayant voulu prendre un chemin plus court entre Lucques et Sienne, il lui est arrivé un accident : au passage du bac de l'Arno, elle est tombée. La jambe droite de M. le Cardinal a été si rudement froissée qu'il ne peut ni marcher, ni se tenir debout et que l'on est obligé de le porter : il n'en est pas moins gai et, tout estropié qu'il est, il entre, dès aujourd'hui, au Quirinal avec ses deux conclavistes, M. l'Abbé Berger et M. l'Abbé de Clausel[2]. J'ai causé longtemps avec lui; il paraît très décidé à suivre ses instructions. Je ne doute pas qu'il ne tienne sa parole comme Prêtre et comme gentilhomme, et alors nous aurons un Pape ces jours-ci. Si l'on en croit, Monsieur le Comte, la voix publique, tous les suffrages se seraient à peu près concentrés sur les cardinaux Pacca, Cappellari et de Grégorio. La plus petite accession fera maintenant pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre de ces dignes rivaux. M. de Labrador, qui a reçu sa lettre de créance et l'a présentée au conclave, avait ordre, dit-on, d'exclure le cardinal Cappellari : il est probable que ce bruit n'a aucun fondement. La destinée de M. le Cardinal de Clermont-Tonnerre est singulière : il aura fait deux Papes dans sa vie.

Dans le cas où l'élection ne serait pas terminée avant le 4 d'Avril, on continuera les scrutins, par voie de dispenses des bulles, jusqu'au Dimanche des Rameaux. Ce serait un grand malheur pour les Romains si une semaine sainte sans Pape et sans cérémonies les privait encore du concours des étrangers qu'ils ont perdus au Carnaval.

La grande Duchesse Michel est revenue ici de Naples où elle a passé une partie de l'hiver. Nous avons aussi le Prince Paul de Würtemberg et le Roi de Bavière qui m'ont fait l'honneur tour à tour de dîner chez moi : le dernier m'a comblé de ses bontés.

M. le Cardinal de Clermont-Tonnerre a vu M. de la Ferronays à Nice. Mon noble ami était mieux, mais il traînait encore une jambe et paraissait se servir difficilement d'une de ses mains.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de faire expédier le plus tôt

1. Dépêche n° 30, f°s 312-313. Signature seule autographe.

2. L'abbé Clausel était le frère du bouillant évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals, le frère aussi de Clausel de Coussergues, conseiller à la Cour de cassation, le charmant ami de M^me^ de Chateaubriand. Lui-même, plein d'esprit, de brio, de saillies, mais emporté, avait dû demander un congé à la suite d'une querelle en plein conseil, avec le Ministre de l'Instruction publique, son chef. Il avait été, à Gand, camarade de Chateaubriand. M^me^ de Chateaubriand lui écrivit deux jolis billets l'invitant à disposer de *l'ambassade et de l'ambassadeur*. (Cf. Pailhès, *M^me^ de Chateaubriand. Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues.*) Chateaubriand parlait déjà de lui dans ses dépêches du 2 décembre et du 21 mars. Il le juge « d'un esprit un peu vif », mais « fort gallican », et espère avoir quelque influence sur lui.

possible les lettres du Roi en réponse aux félicitations des Cardinaux à l'époque de Noël. Vous trouverez sous ce pli la réponse du sacré collège réuni en conclave, à la lettre du Roi : j'y suis beaucoup trop bien traité.

Il paraît que les troupes Napolitaines ont violé le territoire Romain, sous le prétexte d'étouffer ces prétendues conspirations qui n'ont jamais existé. J'ai écrit à ce sujet à M. le Duc de Blacas la petite lettre dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie. Il n'y a rien qu'une misérable coterie désespérée n'imagine, pour obtenir un Pape selon ses vœux.

J'ai l'honneur....

CHATEAUBRIAND.

La petite lettre au duc de Blacas est fort impérieuse [1]. Chateaubriand, qui savait l'inanité des bruits répandus, admettait mal que son collègue, moins bien placé ne l'oublions pas, n'eût pas su avoir une vue aussi claire et l'énergie de la faire prévaloir.

*
* *

Des événements plus graves le sollicitaient : le Cardinal Albani, chargé au conclave des instructions de l'Autriche, y prenait une place prépondérante, s'agitait, s'assurait des partisans. Redoutable problème. Le fondé de pouvoir de Metternich ne serait-il pas, peut-être, élu pape ? Comment agir, en une semblable conjoncture, rendue soudain possible, et que n'avaient prévue ni le ministre ni l'ambassadeur. A l'absence de longues réflexions ne pouvait parer qu'une résolution brusque et violente : Chateaubriand prend sur lui la responsabilité d'un acte où l'autoritarisme le dispute à la hardiesse; il remet au cardinal de Clermont-Tonnerre une lettre d'exclusion contre Albani [2]. Cette mesure, celle de toute son ambassade peut-être qui lui demanda le plus d'initiative, le combla d'orgueil. Enfin il était maître à nouveau; comme du temps de son ministère il décidait sans attendre d'ordres, de son propre chef, de sa pleine indépendance. « Il y a là de quoi faire frémir tous les hommes d'État à domicile, tous les chefs de division, tous les

1. Copie incluse dans la lettre de Chateaubriand au Ministère, f° 311; cf. *Mém.*, p. 173-174, une autre lettre aigre-douce au duc de Blacas, et, sur les rapports des deux ambassadeurs, *infra*, p. 34 et n. 1; p. 47 et p. 52, n. 1.

Rome, ce 28 mars 1829.

Monsieur le Duc,

On tient pour certain ici que le territoire Romain aurait été violé par les troupes de S. M. Napolitaine, sous le prétexte d'apaiser des troubles qui n'existent pas. Si cette démarche précipitée a eu lieu, elle est sans doute parvenue à votre connaissance, et vous en aurez arrêté, par vos représentations, les mauvais effets.

Il est bien nécessaire que la prompte nomination d'un Pape mette fin à cette perturbation.

J'ai l'honneur de vous renouveler.. , etc.

Signé : Vte DE CHATEAUBRIAND.

2. 28 mars, f°s 314-315, tout entière autographe, reproduite *Mém.*, p. 180.

premiers commis, tous les copistes aux affaires étrangères, » s'écrie-t-il avec une outrecuidance superbe. Et sur le ton du défi : « puisque le ministre ignorait sa chose au point de ne pas même songer au cas éventuel d'exclusion, force m'était d'y songer pour lui [1] ».

N'allons pas si loin. Le thème de l'exclusion revient souvent au contraire dans les lettres que les deux hommes d'État échangent au cours du conclave. Seulement ils sont d'accord pour repousser cette solution extrême, toujours teintée d'arbitraire et par quoi le temporel empiète avec trop de sans façon sur le spirituel[2]. En un seul cas, Portalis se serait résigné à l'adopter; si le cardinal Fesch avait eu chance d'être porté au souverain pontificat, Charles X n'aurait pu tolérer sans ridicule que le demi-oncle de Napoléon montât sur le trône de saint Pierre. L'originalité de Chateaubriand est donc surtout d'avoir fait tomber la foudre sur une autre tête que celle pour qui elle était préparée. Portalis est-il coupable de n'avoir point prévu l'hypothèse d'une nomination d'Albani, ou Chateaubriand de ne l'y avoir pas préparé ? L'ambassadeur fit son devoir en face du danger, mais avait-il bien rempli jusqu'au bout son métier d'éclaireur ? Sans compter qu'il s'exagérait le péril. Le cardinal de Clermont-Tonnerre n'eut pas à mettre en usage l'arme qui lui était confiée. Les événements qui depuis des semaines traînaient et dont la conclusion pouvait tarder encore se dénouèrent soudain. Le 31 mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, Chateaubriand lançait ce télégramme :

Le Cardinal Castiglioni vient d'être élu Pape sous le nom de Pie VIII. C'est ce Cardinal que la France portait en 1823 au souverain Pontificat[3].

La satisfaction de Chateaubriand résonne en fanfare. « N'est-il pas curieux que le pape que je demandais en 1823 comme ministre soit donné à moi comme ambassadeur, et que ce soit ce même pape qui ait répondu, comme cardinal, à mon discours au Sacré Collège ?... pour la première fois tout m'a réussi [4]. » Dans cette explosion d'allégresse rien de guindé, de voulu. Chateaubriand se dépouille de toute emphase; il oublie le mépris officiel où il tient son rôle pour ne montrer que le bonheur du succès. Oh ! il se rattrape vite, et qualifie ces fortunes de « misères », soupire après le jour où il ne

1. *Mém.*, p. 181.

2. Il est à remarquer que l'Autriche montre la même répugnance, et que, contrairement à la croyance générale, Albani, s'il fit croire qu'il était chargé de donner l'exclusion à de Gregorio, n'avait pas en réalité ce droit que l'on craignait. *(Staatsarchiv*, Rome, 1829, *passim.)*

3. Dépêche télégraphique de Rome parvenue par Toulon le 4 avril 1829, f° 316.

4. Le 7 avril. Marcellus, *op. cit.*, 359.

s'occupera plus « que d'achever les mémoires de *sa* vie et *sa* vie aussi comme dernière page de *ses* mémoires. » Éternel rhéteur !

*
* *

Après la nouvelle glorieuse, une autre partait par le télégraphe, plus succincte et sans le moindre commentaire.

Rome, le 31 mars 1829, à 5 h. du soir.

Le cardinal Albani est nommé secrétaire d'État.

Albani était un étrange personnage. Cardinal, il resta laïque tant qu'il le pût. De mœurs dissolues, ses ennemis l'accusaient aussi d'intolérance, de cruauté. Le conclave de 1823 avait frémi à la pensée de le voir devenir secrétaire d'État, redoutant de trouver en lui « deux Consalvi ». Il avait d'abord terrorisé le conclave de 1828. Soudain il était devenu tout apaisement, avait montré les dispositions les plus conciliatrices. Il était le porte-parole de l'Autriche et chargé de son exclusion. Pape tout français; ministre incliné vers l'Autriche. Le dosage était habilement fait pour la satisfaction des deux partis. Mais, pour Chateaubriand, il était vexant. S'être manifestement déclaré contre un cardinal, et le voir soudain comblé de toute la confiance papale, rien de plus désagréable. Les tête-à-tête des deux diplomates promettaient d'être piquants, et pour peu qu'Albani n'eût pas le triomphe modeste, Chateaubriand risquait fort d'en être pour sa courte honte. Or, que fait l'habile homme ? Lui qui aurait cru tout perdu si Albani était devenu souverain pontife, s'emploie à montrer qu'il n'est pas redoutable comme bras droit de Pie VIII.

Rome, ce 31 mars 1829, 7 h. du soir.

Monsieur le Comte[1],

Je n'ai pu obtenir de permission pour le départ de mon Courrier qu'après la nomination du Secrétaire d'État : le Cardinal Albani a été choisi; c'est une petite consolation pour l'Autriche de la nomination d'un Pape tout français.

Au surplus l'Autriche est fort modérée en matière religieuse et le Cardinal Albani, très anti-jésuite, a souvent résisté à la cour de Vienne, notamment dans le conclave pour la nomination de Pie VII, où, quoique non encore Cardinal, il contraria les intérêts autrichiens. Mieux sans doute aurait valu le Cardinal Bernetti, mais la chose était de toute impossibilité à obtenir dans le premier moment.

Le Cardinal de Latil écrit une lettre à S. M. J'ai l'honneur de vous la faire passer sous ce pli. Je suis..., etc.

CHATEAUBRIAND.

1. Sans n°, f° 317; signature seule autographe.

La lettre est-elle une simple mesure de précaution pour prévenir des critiques possibles ? Non. La correspondance plus intime de Chateaubriand [1] le montre aussi extrêmement content du Cardinal Albani. Familier dans sa rudesse, cachant une nature rusée sous des brutalités qui ne craignaient point d'être grossières, Albani avait réservé à l'ambassadeur une réception pittoresque et cordiale. Il ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'il s'écria : « Je suis un cochon ! (Il était en effet fort sale.) Vous verrez que je ne suis pas un ennemi. » La surprise amusée, la satisfaction d'être traité sur un pied d'égalité, le plaisir d'entendre le cardinal parler français comme un Français : Chateaubriand était conquis ; il espérait aussi que l'homme, en dépit de son intelligence et de ses roueries, ne serait pas impossible à mener : la fausseté chez lui était combattue par la violence ; il avait des explosions de franchise qui ruinaient de patientes menées ; orgueilleux et avare il présentait deux points vulnérables [2].

Par bonheur, enfin, Chateaubriand pouvait envoyer au Ministre, accompagnée de ses propres annotations fort judicieuses, une pièce rare et dont la possession était pour un ambassadeur un juste objet de fierté, « un journal du conclave ». Le document est bien curieux [3]. Son auteur reste inconnu. C'était sans doute un conclaviste ; il ne semble pas avoir été acheté par Chateaubriand [4], car, à maintes reprises, il exprime son mépris des traîtrises mercenaires. Il exprime pour l'ambassadeur les sentiments d'une vénération si totale, si confiante, si naïve même que son enthousiasme admiratif a bien pu lui arracher seul ses confidences. Son récit est criant de vérité. Il suit pas à pas les événements, s'ébahit et s'indigne des intrigues ; il a des roueries et surtout des candeurs ; sans cesse il est persuadé que le pape va être élu ; il s'effarouche, se calme, respire, loue Dieu, chante un *Te Deum* de délivrance. Grâce à lui nous voyons vraiment l'intérieur d'un conclave.

1. Lettre citée à Marcellus.

2. Cf. pour tout ceci la dépêche du 2 avril 1829 (n° 31), f°s 323-325, signature seule autographe, reproduite dans les *Mémoires*, p. 177-179.

3. Il est annoncé par une lettre confidentielle du 2 avril 1829, f° 326, signature seule autographe, reproduite dans les *Mém.* p. 182-183. M. L. Thomas l'ayant donné sous le titre *Journal d'un Conclave* avec les commentaires de Chateaubriand (Messein, 1913), nous n'avons pas à le reproduire. — Par une coïncidence tout à fait remarquable, car les documents de ce genre sont rares, nous possédons un autre Journal du Conclave, celui de Mgr Dardano, conclaviste du cardinal Morozzo (*Diari dei conclavi di Mgr Pietro Dardano*), publié par Silvagni, Florence, 1879, et reproduit encore dans la *Corte e la Società romana nei secoli XVIII e XIX*, Firenze-Roma, 1881-85, livre du même auteur, plein de détails piquants ; il me paraît ne pas valoir celui qu'a recueilli Chateaubriand ; il contient bon nombre de descriptions amusantes, mais ne commente que peu ou point les événements. Il ne s'aperçoit pas des intrigues, reste sans malice et plat. Sur certains points il donne des précisions supplémentaires ; sauf pour quelques détails sans importance, les deux journaux ne se contredisent pas.

4. Chateaubriand dit d'ailleurs que le document n'est pas dû à la vénalité.

Grâce à lui encore, et à sa simplicité sans défiance, nous pourrons peut-être former un jugement définitif, et quand Chateaubriand se vante, et quand le conclaviste croit le glorifier, discerner leur part d'illusion à tous deux.

Le cardinal Bernetti était dédommagé du poste perdu par la légation de Bologne. Dans la lettre qui annonce cette nouvelle[1], Chateaubriand relate encore un événement d'ordre aussi privé qu'officiel : une invitation de lui au cardinal Fesch. L'ambassadeur tient à marquer le caractère original de sa démarche[2]; elle tranche sur la conduite que certains affichaient par contre envers les membres de la famille bannie. Vraiment, en toute occasion où l'honneur d'un nom était en jeu, où la générosité était nécessaire, avec le respect dû aux puissances vaincues, Chateaubriand, pur Français, était irréprochable; paladin désabusé et magnanime, il se faisait un devoir de prononcer un *Ave Caesar* quand les césars étaient déchus. A Prague, près de la vieillesse morose d'un Charles X, quand il traînait sa fidélité amère, comme aux jours de jeunesse dans

1. Il en avait déjà touché un mot, le 2 avril, dans un petit billet, sans n°. Il est plus explicite, dépêche n° 32, f°s 363-364, signature seule autographe.

Rome, ce 4 avril 1829.

Monsieur le Comte,

Le Pape sera couronné demain. M. le Cardinal de Lafare (*sic*), Archevêque de Sens, et M. le Cardinal Gaysruck, Archevêque de Milan, auront l'honneur de l'assister : le premier ayant le pas sur le second, comme doyen.

Je vous ai mandé la nomination du Cardinal Bernetti à la Légation de Bologne, en remplacement du Cardinal Albani. Cet emploi, de la plus haute importance sous tous les rapports, prouve que le mérite du Cardinal Bernetti est senti par Pie VIII et que cet ancien Ministre, loin d'être totalement écarté des affaires, pourra quelque jour en reprendre la direction.

Une démarche, peut-être non préméditée, a fort occupé le corps diplomatique : Sa Sainteté a reç M. le C^te de Funchal que le Conclave n'avait pas voulu admettre de peur de trancher, même en apparence, une question non encore résolue par les cabinets de l'Europe (*a*).

Mercredi prochain je donne un grand dîner au nouveau Secrétaire d'Etat : m'étant rencontré avec le Cardinal Fesch chez M. le Cardinal Latil; celui-ci m'ayant dit que le Cardinal Fesch s'était très bien conduit dans le conclave pour les Cardinaux français, qu'il avait constamment voté avec eux, j'ai, de l'avis de M. le Cardinal Latil même, invité le Cardinal Fesch avec le reste du Sacré Collège, pour ne pas faire une exception odieuse, laquelle, d'ailleurs, semblerait attacher de l'importance à ce qui n'en a pas du tout. Il est possible qu'avec quelques politesses on obtienne la démission de l'Archevêché de Lyon, démission que l'on a toujours manquée par des formes rudes ou par des propositions trop directes. Je reçois à l'instant le refus plein de mesure dont j'ai l'honneur de vous transmettre la copie.

Le Cardinal Albani est venu me voir ; je n'étais pas chez moi. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de mes premiers rapports avec lui.

Quelques-uns de nos Cardinaux ont eu leur audience particulière du Pape. L'Archevêque de Reims et celui de Rouen sollicitent la prompte remise de leur chapeau, et se montrent, ainsi que l'Archevêque de Sens, empressés de retourner en France. Vous savez sans doute, Monsieur le Comte, que le Cardinal Isoard doit rester ici quelques mois. Quant à M. le Cardinal de Clermont-Tonnerre, on ne peut dire combien de temps l'accident qui lui est arrivé le retiendra dans ce pays.

(*a*) Sur le comte du Funchal, cf. *Mém.*, p. 28; Marcellus, *op. cit.*, p. 334 : rectification du jugement sévère de Chateaubriand; Stendhal (*Promenades dans Rome, passim*) parle beaucoup de sa vivacité et de son esprit. Quant aux démêlés de Funchal et du Sacré Collège, voir, en dehors de l'allusion des *Mém.* (p. 209), les différentes pièces adjointes à la dépêche du 21 mars de Chateaubriand. Funchal était l'ambassadeur de doña Maria, souveraine légitime du Portugal. Don Miguel, oncle de la reine, ayant usurpé la couronne, le Conclave, qui ne voulait pas se compromettre, refusa de recevoir l'ambassadeur d'un pouvoir théoriquement certain, mais en fait déchu.

2. Cf. *Mém.*, p. 200 et 209.

les bivouacs de Gand, il était le chevalier de la défaite. Chevalier à la triste figure, Don Quichotte de moulins à vent aux ailes crépées de noir, il soutint jusqu'au bout le rôle symbolique qu'il avait assumé. C'était le plus éclatant mais aussi le plus digne, et, comme toujours, on n'y peut critiquer qu'un peu de manière et d'emphase.

Quant au cardinal Fesch, le beau geste se doublait d'une vengeance élégante : après vingt-cinq ans, Chateaubriand ne pouvait répondre de manière plus spirituelle aux animosités de son premier chef. Un but politique, enfin, se cache sous la prévenance. Le Gouvernement avait le même souhait : « se débarrasser de l'archevêque de Lyon », comme dit la formule sans ambages d'une dépêche ministérielle. Il ne préconisait pas les mêmes moyens. Chateaubriand n'aurait pas mieux abouti ? Il est possible : son essai par la douceur a le mérite d'être d'un parfait galant homme.

Quelques jours encore, il allait savourer sa joie. Le Ministère le félicitait télégraphiquement. Chateaubriand remerciait, très à l'aise au milieu des festivités qu'il s'était empressé d'organiser[1] : « Si votre dépêche m'était parvenue 1 heure et demie plus tôt, j'aurais eu sujet de faire admirer la merveilleuse rapidité de ses communications au Collège des Cardinaux qui me faisait l'honneur de dîner chez moi avec les Princes Romains, les premières autorités, le corps diplomatique, et de leur apprendre en même temps la satisfaction que le Roi avait éprouvée de la nomination de Sa Sainteté Pie VIII ».

*
* *

Mais le choix d'Albani restait un mystère. Il n'effrayait pas l'ambassadeur, il l'intriguait[2]. Chateaubriand ne pouvait nier indéfiniment que, malgré tout, un chargé d'affaires de l'Autriche n'était point le secrétaire d'état idéal. Il pensait que ce cardinal sans piété ne protégerait pas les fanatiques. Il ne prenait pas au tragique ses hauts protecteurs, — Metternich, le duc de Modène, — ni ses trames mystérieuses : il comptait opposer à la vieille diplomatie fertile en tours de gobelets une diplomatie moderne, plus ouverte, plus franche, rendue nécessaire et possible par les gouvernements publics, le télégraphe, la rapidité des communications. Seulement la nomination, quoi qu'il en ait, le déroute. Le désir d'une politique de balance ne lui est pas une raison suffi-

1. Dépêche sans n° du 9 avril 1829, f° 368, signature seule autographe.
2. Dépêche du 16 avril 1829, n° 33, f°s 369-377, autographe depuis « Je vous ai, Monsieur le Comte, accusé réception... ». Reproduite *Mém.*, p. 188 et suiv.

sante. On murmure qu'Albani offre au Saint-Père de lui avancer 200000 piastres dont le gouvernement romain a besoin. La véritable cause serait-elle là[1] ? Devant cette situation et tout ce qu'elle a de précaire, devant le spectacle de l'Italie poursuivie par les fantômes de la peur, Chateaubriand songe, et de ses réflexions sort une des plus belles pages qu'il ait écrites, une de celles où l'indépendance de l'homme, la divination de l'historien, les prestiges de l'artiste se mêlent pour inspirer l'émerveillement. « On prend pour des *conspirations* ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat de la décrépitude des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes générations....

« Le mélange des Gouvernements représentatifs et des Monarchies absolues ne saurait durer; il faut que les uns ou les autres périssent.... la douane d'une frontière ne peut, désormais, séparer la liberté de l'esclavage; un homme ne peut plus être pendu de ce côté-ci d'un ruisseau, pour des principes réputés sacrés de l'autre côté de ce ruisseau. »

Manifeste éclatant, et qui honore son auteur mieux que telle rêverie morbide, si séductrice pourtant. Une goutte d'idéalisme révolutionnaire avait passé en cet aristocrate d'essence. Il a des doutes qui ont été démentis; il ne croit pas que « quelques pauvres diables de Carbonari » puissent soulever le pays; la mollesse proverbiale des Italiens, sous laquelle, au contraire, Stendhal savait si bien discerner l'ancienne *virtú*, lui est trop encore un dogme; mais il voit clair : « Si quelqu'impulsion venait du dehors, ou si quelque Prince, en deçà des Alpes, octroyait une Charte à ses sujets, une révolution aurait lieu parce que tout est mûr pour cette révolution ». Beyle, dont on a tant célébré la perspicacité, n'en a sur ce point jamais dit davantage.

Les Mémoires rompent la lettre là. En réalité, elle descendait ensuite à des détails sévères pour le Cardinal Clermont-Tonnerre, sans aménité pour Portalis.

Je n'ai qu'à me louer, de plus en plus, de Messieurs les archevêques d'Auch, de Sens, de Rouen et de Reims. En dehors comme en dedans du Conclave, leur langage a été parfaitement d'accord avec le mien. Ils montrent un grand désir de repasser les Alpes; M. de Clermont-Tonnerre pourrait seul être retenu encore quelque temps à Rome.

Celui-ci n'a pu se soustraire à l'esprit taquin et brouillon qui le domine. Il a reçu quelques Cardinaux de la faction de Sardaigne et

1. Pour la véritable cause, cf. *infra*, p. 53.

des prêtres de la *Gazette*. Le Pape qui, dans sa bonté, se préparait à venir voir un Cardinal Français malade, ayant appris ses intrigues, s'en est montré mécontent et a renoncé à la visite dont il comptait honorer mon hôte.

Je vous ai accusé, Monsieur le Comte, réception de votre dépêche n° 20. Je suis trop heureux que le roi montre quelque satisfaction de mon zèle pour son service. Je vous prie de mettre aux pieds de S. M. ma respectueuse reconnaissance. Les vœux que vous exprimez dans cette dépêche, ont été remplis par l'élection de Pie VIII. La famille royale d'Espagne avait peut-être une raison particulière pour désirer que la tiare fût placée sur la tête du Cardinal de Gregorio. Le Prince Castel-Cicala confondait tout, en mêlant les noms des Cardinaux Cristaldi et Giustiniani avec quelques autres. Le Cardinal Giustiniani n'est pas sans mérite, comme savant et littérateur.

Si j'en crois le bruit public et ce que m'a dit Lord Burghersh, le Courrier qui m'a apporté votre dépêche n° 20 aurait transmis au Général Guilleminot l'ordre de se tenir prêt à partir pour Constantinople, avec le nouveau ministre anglais qui remplace M. Strafford Canning, démissionnaire. Comme votre dépêche n° 20 garde sur ce point un profond silence, et que votre dépêche n° 16 exprime une résolution tout opposée à celle dont m'a parlé Lord Burghersh, je me suis tu, pour éviter de nier ou d'affirmer un fait dont vous avez jugé à propos de me laisser ignorant.

Les lettres pour les divers Cardinaux ont été remises; les lettres sans suscriptions ont été suscrites.

M. de Sesmaisons[1] est retourné directement à Vienne.

J'ai l'honneur,... etc.

CHATEAUBRIAND.

Chateaubriand se sent tenu à l'écart et relève l'omission avec méchante humeur et rancune. Qu'allait-il dire en recevant du ministère ce billet doux, en route depuis une vingtaine de jours[2]?

8 avril.

... Autant le Roi a été satisfait d'apprendre l'élection d'un Cardinal que deux fois le vœu de la France avait appelé au trône pontifical, autant il a été surpris du choix que le nouveau Pape a fait du Ministre qui doit avoir la direction des affaires. Ce dernier événement, auquel

1. La présence de M. de Sesmaisons à Rome n'avait pas été très agréable à Chateaubriand, cf. ce qu'en dit Lützow, *Staatsarchiv*, dépêche 79 B (11 mars) : « Il paraît qu'à Paris on ait une envie démesurée d'intervenir dans les graves occupations qui réclament l'attention exclusive des Cardinaux réunis en Conclave. Un essaim de jeunes diplomates est venu sous différents titres inonder les bureaux de l'Ambassade de France, au point d'ennuyer même M. de Châteaubriand, qui a surtout trouvé plaisante l'arrivée de M. de Sesmaisons, que lui et d'autres ont qualifié d'Ambassadeur de M. le duc Laval-Montmorency, qui lui veut du bien et qui, ayant toujours les yeux tournés vers Rome, se croit capable d'influer sur l'esprit de plus d'un membre du sacré Collège.

2. N° 23, du 8 avril, f^os^ 366-367.

nous étions loin de nous attendre, produit généralement une impression peu favorable, et pour énoncer des conjectures qui, bien que vraisemblables, pourraient cependant n'être pas fondées, nous attendons, M. le Vte, avec une juste impatience, que vous nous ayez expliqué les causes d'une nomination dans laquelle un grand nombre de personnes persistent à voir l'influence de l'Autriche.

Le Roi *désire* avoir un résumé historique de ce qui s'est passé de plus remarquable au Conclave et surtout des incidents qui en ont amené le dénouement. S. M. ne doute pas de votre empressement à remplir ses intentions à cet égard et Elle lira avec un grand intérêt le mémoire que vous m'aurez mis à même de placer sous ses yeux.

Soyez fier de votre œuvre, attendez-vous à recueillir le fruit de vos efforts, pour qu'arrive en guise de laurier la réserve circonspecte d'une missive pincée.

Chateaubriand répond par une lettre pleine, vivante, variée, chaude. En même temps, il se venge. Ah! on ne le met plus au courant des choses d'Orient! Et cependant, pour tâcher d'arranger les choses, en vertu d'un protocole du 22 mars, les Ambassadeurs de France et d'Angleterre retournent à Constantinople pour obtenir quoi? un petit royaume de Grèce gouverné par un prince chrétien et continuant à payer tribut au sultan. Chateaubriand s'indigne, et du silence observé à son égard, et de projets qu'il juge mesquins. Eh bien! lui, fournira des renseignements, dévoilera les vues de l'Angleterre, donnera son avis et ses conseils. Puis on l'ennuie avec cette histoire, à propos d'un secrétaire d'État aimable : « Après tout », laisse-t-il échapper dans son impatience, cette nomination ne dépendait pas de lui. Si elle inquiète, qu'à cela ne tienne : il laissera son poste, et la manifestation obligera sans aucun doute à la retraite d'Albani. Le fier emportement, qui claironne d'audace, est tout à fait sympathique. Susceptibilité, mauvais caractère, oui, mais quel pétillement de vigueur. Jamais Chateaubriand ne rampe, ne sollicite. Toujours prompt à la révolte, il a une délicatesse d'épiderme qui repose des platitudes et des bassesses des faquins ambitieux nichés dans tous les coins de l'histoire.

Rome, le 28 avril 1829[1].

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la dépêche n° 23 que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous la date du 8 avril.

Le G[al] Guilleminot, qui est venu passer deux ou trois jours à Rome, s'est entretenu avec moi des grandes affaires dont il aura à traiter à Constantinople.

D'après ce que j'ai appris du ministre d'Angleterre, fort bien instruit,

1. Dépêche n° 34, f[os] 388-399, déchiffrement.

il paraît qu'au terme du protocole cité dans votre dépêche, si les propositions que l'on doit soumettre au Divan ne sont pas acceptées, on en fera d'autres : ces autres propositions, quelles sont-elles ? Notre ambassadeur partira-t-il, sans savoir ce que l'Ambassadeur d'Angleterre est autorisé à substituer aux conditions écrites ? La Porte ne manquera pas d'être instruite par le Pce de Metternich de cette clause vague qui remet tout en question ; et Elle en profitera, pour ne rien céder. Enfin tout se réduit, pour les Hellènes, à un Hospodarât héréditaire : de quelle nation sera ce vassal chrétien du Gd Turc ? Un Prince protestant, ou catholique viendra régner sur un peuple schismatique comme tributaire du *chef des croyants*. Il n'est pas même dit que cette monarchie étrangère sera constitutionnelle, que le sang de la Grèce et les sacrifices de la France seront payés d'un peu de libéralité : il est à craindre, Monsieur le Comte, que l'Angleterre qui veut, à tout prix, renouer ses relations avec la Turquie, et qui ne les rompra plus, une fois renouées, que l'Angleterre qui n'aurait osé peut-être envoyer seul son Ambassadeur, à Constantinople, n'ait voulu avoir le nôtre, pour couvrir sa démarche et cacher sa véritable pensée. Si, après cela, les affaires de la Grèce, hérissées de difficultés, ne s'arrangent pas, Elle dira : « J'ai fait ce que j'ai pu ; on n'a rien à me reprocher ; maintenant que les Hellènes soient, ou non, exterminés, ce n'est pas une raison pour que je déclare la guerre à la Turquie. »

Que ferons-nous alors ? Retirerons-nous une seconde fois notre Ambassadeur de Constantinople, et recommencerons-nous notre expédition de Morée. Je persiste à croire, d'après votre dépêche n° 16, qu'il eût été plus prudent et plus digne, de ne renvoyer notre Ambassadeur qu'après avoir reçu le consentement de Mahmoud pour ouvrir les négociations, sur les bases du traité du 6 juillet. Le moyen de rendre un Turc inflexible, c'est de se prosterner devant ses pieds : son orgueil s'enflera de toutes les déférences diplomatiques qu'il prendra, avec raison, pour de l'impuissance, ou de la peur. Elles auront un autre inconvénient : ce sera de faire comprendre aux Turcs que l'Angleterre est ennemie secrète de la Russie, de jeter de l'inquiétude dans les conseils de celle-ci, et de rendre, par conséquent, sa campagne moins décisive.

Vous me demandez, Monsieur le Comte, un mémoire détaillé sur tout ce qui s'est passé au Conclave : ma dépêche n° 33, ainsi que les lettres et documents dont Mr de Givré était porteur auront heureusement prévenu le désir du Roi. Les renseignements que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, sont si complets, et si authentiques, qu'il ne me reste absolument rien de plus à vous dire.

Après tout, Monsieur le Comte, on n'a pu, ni prévoir, ni prévenir la nomination du Cardinal Albani ; ni la prévoir, car personne au monde, dans le premier moment ne voulait y croire ; ni la prévenir, car elle a été faite, lorsque les Cardinaux étaient encore renfermés dans le conclave, et lorsqu'aucun agent diplomatique, au dehors, n'avait pu parler au

nouveau Pape. Vous aurez pu voir, par l'exclusion dont j'avais pris sur moi la responsabilité, que je ne m'étais pas endormi sur l'influence que le Cardinal Albani paraissait prendre, au milieu du Sacré-Collège. Au reste, il y a un moyen sûr de trancher la question, si le Gouvernement croyait avoir à craindre quelque chose du Secrétaire d'État actuel : c'est de retirer l'Ambassadeur du Roi à Rome et de n'y laisser qu'un chargé d'affaires. J'irais, si telle était la volonté du Roi, voir le Souverain Pontife, je lui déclarerais que la France ne prétend nullement lui dicter des choix, qu'il est libre, comme souverain indépendant, d'appeler à ses conseils qui bon lui semble, mais que le nouveau secrétaire d'État de sa Sainteté ayant été déclaré, dans le discours de M. de Lutzow, le *chargé d'affaires de l'Autriche* au Conclave, que le Cardinal Albani jouissant, de plus, du titre de *protecteur* des intérêts de la Sardaigne et du Duc de Modène, il résulte de cette triple position, qu'il y a des affaires que l'Ambassadeur de S. M. T. C. ne pourrait traiter avec lui; qu'en conséquence, j'ai reçu l'ordre de me retirer, en laissant, après moi, un chargé d'affaires, pour l'expédition de la besogne courante.

Je suis persuadé, Monsieur le Comte, que cette démarche amènerait la retraite du Cardinal Albani; mais en la faisant, il faudrait être bien déterminé à la pousser jusqu'au bout, et en adopter les dernières conséquences. Dans mon opinion particulière, en considérant les choses de plus haut, le Cardinal Albani ne peut rien et ne fera rien, à moins que la France ne sente pas sa force et ne se résigne à subir sans vergogne, tout ce qu'il plairait à l'Autriche de faire dans les légations ou dans le Royaume de Sardaigne. Mais enfin, si le Cardinal Albani donnait au Gouvernement la plus légère inquiétude j'offre, ici, un moyen assuré de s'en délivrer.

Si ce moyen paraissait trop direct, on pourrait procéder d'une manière plus détournée; on pourrait faire entendre que la France, par des *raisons particulières,* craint de se voir bientôt dans la dure nécessité de laisser au S^{t}-Siège le soin de se défendre contre les Barbaresques. Des personnes dévouées se chargeraient de commenter ces raisons particulières et de laisser pénétrer la raison de notre mécontentement secret.

On assurait, il y a quelque temps, que toute la côte d'Afrique armait, depuis les États du Maroc, jusqu'à ceux de Tripoli.

Le Cardinal Secrétaire d'État a donné mercredi dernier, 22, sa première audience diplomatique : j'ai été on ne peut plus satisfait de ses dispositions et de ses discours. Il m'a renouvelé l'assurance positive que rien ne serait changé au système pacifique et conciliateur de Léon XII; il a bien voulu me dire que, plus certains journaux français s'étaient étudiés à le faire passer pour un ennemi de la France, plus il s'efforcerait de donner, par sa conduite, un démenti formel à ces bruits calomniateurs.

M^r le Duc de Blacas, allant à Paris doit passer à Rome, demain ou lundi.

J'ai... etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.

*
* *

Mais bientôt la susceptibilité rageuse se montre comme si le sentiment de la dignité ne pouvait aller sans cette alliée quinteuse. Le duc de Blacas devait traverser Rome et s'était permis de demander une audience au Pape sans passer par le truchement de l'Ambassadeur. Chateaubriand, au comble de l'irritation, se plaint au secrétaire d'État[1] et raconte tout au long à Portalis les négociations qui s'ensuivirent. Coups de bec, coups d'ongles, et tant d'intelligence dépensée pour des discussions futiles, ridicules à distance ! Quand il se croyait lésé, M. de Chateaubriand devenait insupportable[2].

1. Billet du 25 avril. Original au Vatican, carton 261, n° 51754. Copie incluse dans la lettre à Portalis, f° 394.

2. Dépêche n° 35, f^os 395-399 ; signature seule autographe.

Rome, le 28 avril 1829.

Monsieur le Comte,

Il est survenu un incident dont je crois devoir vous rendre compte : j'appris il y a quelques jours, que M. le Duc de Blacas avait demandé à la Cour du Pape, et obtenu pour le moment de son passage à Rome, une entrevue particulière avec Sa Sainteté. On s'est déjà beaucoup trop mêlé en dehors, des affaires de l'Ambassade, à laquelle S. M. a bien voulu me nommer. J'ai la juste prétention, tandis que le Roi me trouvera digne de le représenter ici, que nul autre que moi ne s'occupe de ces affaires. Aucun Français ne doit avoir d'audience du Saint-Père (les Cardinaux français exceptés) que sur la demande de l'Ambassadeur. Cette nécessité pour les étrangers de ne communiquer avec un souverain que par l'intermédiaire de la Légation de leur pays est très sagement établie. Dans ce moment surtout, au début d'un règne, au milieu des bruits divers que l'on a fait courir, il importe que de fausses démarches ne viennent pas fournir matière à de fausses interprétations. M. le Duc de Blacas, qui m'avait écrit pour me proposer des voix (dont il ne disposait pas) en faveur du Cardinal de *Gregorio*, n'est-il pas déjà représenté dans la *Gazette*[a] comme ayant donné la tiare au Cardinal *Castiglioni* malgré moi, qui portais, selon la *Gazette*, le C^al de *Gregorio* ?

Il me fut aisé de prévoir, Monsieur le Comte, qu'une visite au Saint-Père faite à mon insu et sans ma participation par M. l'Ambassadeur de France à Naples, deviendrait une histoire à n'en plus finir : que de choses Sa Sainteté serait censée avoir dites à M. le Duc de Blacas ! Que de choses de son côté M. le Duc de Blacas serait tenu pour avoir racontées au Saint-Père ! Et au profit *de qui* toutes ces choses ? Vous le savez, Monsieur le Comte. On s'efforce toujours de persuader au public qu'il y a deux pensées dans notre gouvernement, l'une cachée, l'autre ostensible : beaucoup de gens se donnent pour les confidents officiels de cette pensée secrète.

Afin de couper court à tous ces inconvénients, afin de maintenir mes droits d'Ambassadeur et ne pas jouer ici le rôle d'une dupe, j'ai cru devoir écrire, le 25, au Secrétaire d'Etat le billet dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie ci-jointe.

Déchiffrement :

L'embarras fut grand ; hier au soir le Cardinal Macchi m'arriva tout consterné, de la part du C^al Albani. Il me dit que ma réclamation était très fondée, mais que le Saint-Père, ignorant les formes diplomatiques, avait compté voir M. de Blacas, seulement comme ancienne connaissance, sans songer aux conséquences de cette démarche ; que lui Cardinal Macchi m'était envoyé pour arranger cette désagréable affaire ; que le Pape me ferait l'honneur de me recevoir en audience particulière, mercredi prochain 29, à midi, et qu'il m'expliquerait sa pensée.

Je répondis au Cardinal Macchi que j'étais pénétré de reconnaissance pour les bontés de S. Sainteté ; que je m'empresserais d'aller mettre mes profonds respects à ses pieds, mais que c'était autant pour la tranquillité du St-Siège que pour celle de mon Gouvernement que je réclamais le maintien de mes privilèges.

Le Cardinal Macchi se désola ; il me supplia de ne pas faire manquer la *première négociation dont il avait été chargé*. « Eh bien, lui dis-je alors, si l'on me donne l'assurance positive que je n'aurai jamais lieu de renouveler de pareilles plaintes, pour éviter au Souverain Pontife tout embarras, pour dégager la parole engagée pour mercredi prochain, je prie verbalement Sa Sainteté de donner à M. le Duc de

Ainsi des émotions venaient parsemer une vie qui ne risquait pas de devenir trop monotone. Par manière de divertissement les annonces de complot se succédaient [1]. Heureusement l'Ambassadeur ne s'y laissait pas prendre.

Enfin, dans une longue dépêche [2] analogue à celles des beaux jours du ministère La Ferronays, Chateaubriand narre sa première entrevue avec le nouveau pape. Les *Mémoires* ne donnent de la lettre qu'une version tout à fait incomplète et tronquée, l'original a une autre valeur.

Rome, ce 4 mai 1829.

Monsieur le Comte [3],

J'ai eu l'honneur de vous dire dans ma lettre du 30 avril, en vous accusant réception de votre dépêche n° 24, que le Pape m'avait reçu en audience particulière, le 29 avril, à midi. Sa Sainteté m'a paru jouir d'une très bonne santé : elle m'a fait asseoir devant elle, et m'a gardé à peu près cinq quarts d'heure. L'Ambassadeur d'Autriche avait

Blacas l'audience qu'il a sollicitée, de manière que l'ambassadeur de France à Naples ne sera censé avoir fait sa cour à Pie VIII que d'un commun accord avec l'Ambassadeur de France à Rome. Bien entendu qu'à l'avenir aucune audience ne sera accordée que sur ma demande écrite. »

Les choses sont ainsi convenues : c'est demain, à midi, que je me rendrai au Vatican, circonstance heureuse, puisque j'aurai l'occasion d'entretenir Sa Sainteté avant même de lui avoir présenté la lettre officielle du Roi. J'aurai l'honneur de vous rendre compte, par la première occasion, de ma conversation avec le St-Père. J'espère, Monsieur le Comte, que Sa Majesté approuvera ma fermeté dans cette circonstance.

Les relations que des hommes ont formées dans ce pays à une autre époque, lorsque tout était encore incertain en Europe, sont très fatales; elles donnent naissance à une foule de bruits mensongers et à mille récits opposés. Le Gouvernement Pontifical ne sait que penser quand des Français, qui se disent bien instruits et dans une haute faveur, lui parlent contradictoirement à ceux qui ont mission spéciale pour parler. Des choses ont été faites ici dans cet esprit d'arbitraire qui ne doute de rien; et si ces choses étaient connues des Chambres, elles embarrasseraient cruellement le Ministère : je n'en voudrais pour exemple que le traité de la *Trinité des Monts*, traité qu'aucune des deux parties contractantes n'a pu faire, selon moi, légalement, et que M. le Duc de Blacas, Ambassadeur de France à Naples, est venu signer à l'Ambassade de France à Rome [b]. Il en résulte que la portion des fonds, des établissements de St-Louis, abandonnée aux *Dames du Sacré-Cœur*, prive de pauvres Français des charités qu'on avait coutume de leur accorder, que je me suis vu forcé de faire des économies sur la misère de mes compatriotes, pour ne pas augmenter le *déficit* de la caisse des secours. J'ai rétabli l'Administration presque totalement détruite; j'ai changé les pensions annuelles, qu'on n'avait pas eu le droit de donner, en secours temporaires, selon les besoins. Une comptabilité qui n'existait pas a été créée et j'espère qu'avec le temps, les extinctions, l'économie et la règle, les recettes mutilées des établissements de Saint-Louis s'élèveront au niveau des dépenses.

C'est ce matin même que je donne une petite fête à la Grande-Duchesse Hélène.

M. le Cardinal de La Fare est parti hier. On espère un consistoire pour le 11 du mois prochain.

J'ai l'honneur..., etc.

CHATEAUBRIAND.

a. Le 4 avril, la « Gazette de France » avait écrit : « Nous sommes informés que l'ambassadeur de France travaillait à faire élire le cardinal Zurla, qui n'a pas obtenu une seule voix ». Le 9, elle disait que si « les vœux manifestés » par un ambassadeur pouvaient « influer sur l'exaltation d'un souverain pontife, on serait en droit de croire que l'élection de Pie VIII aurait été le résultat des dispositions de M. le Duc de Blacas et des négociations de MM. les Cardinaux français, plutôt que le produit des combinaisons extérieures de M. de Chateaubriand, étranger au conclave et sans crédit sur le Sacré-Collège, ainsi que vient de le manifester assez clairement la promotion du cardinal Albani... » Cf. infra, page 50.

b. Cf. Mém., p. 209; lire le reste du traité et ses éclaircissements à son sujet dans les « Institutions de la France à Rome » (Paris, 1878), de Mgr Pierre Lacroix, p. 76-77 et 331-335. Le Duc de Blacas avait bien quelques droits à s'occuper de la Trinité des Monts, cf. Artaud de Montor, « Histoire du pape Léon XII » (Paris, 1843-1843, t. II, p. 392-393). Pour les lignes qui suivent, voir infra, p. 39, note 2.

1. Billet sans n° du 2 mai, vol. 966, f° 4, signature seule autographe.

2. Chateaubriand l'annonçait le 30 avril par un billet sans n°, vol. 965, f° 390, signature seule autographe.

3. Dépêche n° 36, f°s 5-10; formule finale, signature et post-scriptum autographes.

eu, avant moi, une audience publique pour remettre ses nouvelles lettres de créance. La conversation s'est ouverte entre moi et le Souverain Pontife avec une cordialité parfaite.

Il m'a demandé d'abord des nouvelles du Roi, en me faisant l'éloge le plus mérité de notre auguste Monarque; ensuite, me parlant de son attachement à la France : « J'aime votre pays depuis mon enfance ; j'ai « été nourri de la lecture de vos grands écrivains, non seulement des « écrivains du siècle de Louis XIV, mais de ceux qui brillèrent dans « le moyen âge, comme saint Thomas d'Aquin et saint Bernard, et de « ceux qui ont défendu la religion jusqu'à nos jours. Il y a en France « beaucoup de foi; les malheurs de la révolution n'ont fait que l'aug- « menter : je ne crois point à l'impiété dont on parle tant. La France « est fidèle au St-Siège, et vous ne comptez pas parmi vous plus de « cinq ou six millions de Protestants. »

Il faut observer, Monsieur le Comte, que Pie VIII est surtout un esprit littéraire, très instruit dans diverses branches d'antiquité. Je lui ai répondu que sur une population de plus de 33 millions d'hommes, nous n'avions pas en France 2 millions de protestants. Il a paru surpris et charmé et m'a cité, pour excuser son erreur, un calcul établi sous Buonaparte. J'ai pris la liberté de lui faire remarquer que le *Royaume* était rentré dans ses anciennes limites, et que la *République* et *l'Empire* s'étaient débordés sur des pays protestants.

Prenant texte du sujet que Sa Sainteté avait elle-même produit, j'ai rappelé la facilité que le Saint-Siège aurait à conduire l'Église de France si, restant étranger à nos débats politiques, il ne prenait part à nos questions religieuses que pour les apaiser. Voici, Monsieur le Comte, la déclaration textuelle de Sa Sainteté sur ce point capital :

« Je n'ai aucun droit de me mêler des institutions politiques des « peuples : la religion catholique ne s'occupe que de la morale et du « dogme, et l'écriture ordonne d'obéir aux puissances de la terre, « c'est-à-dire aux lois établies (c'est précisément la doctrine de « Léon XII). La charte est bonne pour votre temps; j'ai lu tout ce « que vous en avez écrit. Quant à vos altercations religieuses, je « suis fâché qu'elles aient eu lieu; il fallait laisser dans l'oubli cer- « taines choses délicates dont on ne parlait plus depuis un siècle. Je « conseillerai toujours à vos Évêques de s'en rapporter à la piété de « Charles X; les esprits en France ont moins besoin d'être excités « que d'être retenus.»

J'ai témoigné au Pape ma vive satisfaction de ces sentiments qui seraient on ne peut plus agréables à mon Souverain. L'occasion se présentait de parler de ces personnes qui, au moyen de correspondances secrètes, prétendent annoncer les intentions véritables de la Cour de Rome : « et, pour diminuer ces inconvénients, ai-je ajouté, « j'ai demandé au Secrétaire d'État que, selon l'usage reçu, aucun « Français ne fût admis aux pieds de Votre Sainteté que par l'interven- « tion de l'Ambassadeur de S. M. T. C. Si le Souverain Pontife écoutait

« les doléances et les rêveries de tous nos hommes de partis, ils lui « représenteraient la France telle qu'elle n'est pas, et il lui serait « bientôt impossible d'asseoir un jugement sur nos affaires. »

« Je ne sais pas encore les usages diplomatiques, m'a reparti le Pape, « et je trouve ce que vous me dites très raisonnable. Le Duc de Blacas, « que j'ai beaucoup connu, m'a écrit pour me demander à me voir; je « lui ai répondu que le *Cardinal Castiglioni* le recevrait *en robe de* « *chambre*, comme autrefois. Je n'ai point du tout pensé à la politique, « mais je serai désormais sur mes gardes. »

« Nous sommes dans les règles, ai-je repris en riant, et je sollicite « de Votre Sainteté une audience pour M. de Blacas, digne d'ailleurs « de toutes ses bontés et de toute sa confiance. »

J'ignore à présent, Monsieur le Comte, ce que M. de Blacas, qui dans ce moment est à Rome, racontera de sa conversation avec Sa Sainteté, si Sa Sainteté se sera montrée à l'Ambassadeur de France à Naples, différente de ce qu'elle s'est montrée à l'Ambassadeur de France à Rome : je ne le pense pas.

M. de Blacas qui m'a parlé de son audience après l'avoir obtenue, en m'annonçant celle qu'allait avoir Mad^e^ de Blacas, a mis quelque importance à m'assurer que S. S. ne l'avait entretenu d'aucune matière politique. Quoi qu'il en soit, je ne puis répondre que de moi; je me borne à rendre un compte fidèle de ce que j'ai dit et entendu.

Pie VIII ayant donné sa petite explication, j'ai dit : « On profite de « tout au delà des Alpes : Votre Sainteté a pu remarquer comment nos « journaux interprètent déjà le choix de son Secrétaire d'Etat.»

« Ah ! je suis bien aise, a répliqué vivement le Pape, que nous trai- « tions ce sujet : je vous prie de mander au Roi ce que je vais vous « dire :

« Quand j'ai nommé le Cardinal Albani, je n'ai nullement pensé à la France ; c'était pour moi une simple affaire de cœur et de reconnaissance. Ma famille doit tout à la famille du Cardinal Albani. Mon oncle, élevé chez le cardinal Schiari Colonna, était employé auprès de lui : le Cardinal Albani actuel m'a protégé dans ma jeunesse, a agi pour moi au Conclave de 1823, et a contribué à mon élection en 1829. Je connais « son esprit; son âge me répondait de son expérience. Bernetti, qui est « mon ami, me semblait trop jeune pour rester Secrétaire d'État ; Albani « voulait quitter la Légation de Bologne; je pensai qu'elle conviendrait « à Bernetti. Voilà comme la chose est arrivée, sans qu'il y ait eu de « ma part aucun calcul politique. Au surplus, a ajouté S. S. en « appuyant sur ces paroles remarquables, *je suis le Souverain, et* « *c'est ma volonté qui sera faite.*»

Il est visible, Monsieur le Comte, d'après cette déclaration que le Pape est embarrassé du choix qu'il a fait, qu'il n'aurait pas fait ce choix s'il en eût aperçu d'abord les inconvénients et qu'il a assez de résolution pour prendre un parti, dans le cas où il se sentirait trop gêné par son Secrétaire d'État.

Pie VIII n'a ni la grâce, ni la dignité de Léon XII; il s'exprime avec difficulté en français; il connaît peu les affaires, mais il les apprendra, et il a plus de fermeté dans le caractère que son prédécesseur; quelques mois de Pontificat lui donneront ce qui lui manque encore.

Un des vices de la Royauté élective est de jeter sur le trône un homme qui, sorti subitement de la condition privée, ne peut avoir acquis les connaissances nécessaires à l'exercice du pouvoir Souverain. Aperçus de la hauteur qui domine tout, les objets ne semblent plus les mêmes : il faut quelque temps pour que l'œil s'accoutume à en juger.

J'aurai demain, mardi 5 de ce mois, une autre occasion de m'entretenir de nouveau avec S. S. en lui présentant mes lettres de créance. Mais, désormais, je n'ai plus rien à apprendre; il y a des hommes qu'une seule conversation suffit pour faire connaître; Pie VIII est de cette espèce d'hommes. Tout doit nous persuader que ses actions seront conformes à ses paroles. Il a confiance entière dans le cardinal Cappellari, conseiller intime de Léon XII, auteur du Concordat des Pays-Bas, partisan de la préconisation des Évêques de l'Amérique Espagnole, et rédacteur des lettres conciliatrices relatives aux deux ordonnances Royales. Vous voyez, Monsieur le Comte, qu'il appelle le cardinal Bernetti *son ami*, et le cardinal Bernetti va occuper à Bologne un poste important. Le système du dernier Pape est absolument suivi pour la politique extérieure, et la France peut se féliciter plus que jamais de l'exaltation de Pie VIII.

En quittant le cabinet de S. S., au Vatican, je suis descendu chez le Secrétaire d'État, et abordant franchement la question avec lui, je lui ai dit : « Eh bien ! vous voyez comme nos journaux vous arran-« gent? Vous êtes *Autrichien*, vous *détestez la France* ; vous voulez « lui jouer de mauvais tours : que dois-je croire de tout cela ?

Il a haussé les épaules et il m'a répondu : « Vos journaux me font « rire; je ne puis pas vous convaincre par mes paroles si vous n'êtes « pas convaincu, mais mettez-moi à l'épreuve et vous verrez si je n'aime « pas la France, si je ne fais pas ce que vous me demanderez au nom de « votre Roi. Je sais bien que mes liens de famille, la faveur dont je « jouis à la Cour de Vienne, les derniers rapports que j'ai eus avec « cette Cour, ont dû faire crier : *à l'Autrichien !* mais je suis mainte-« nant le Ministre du Pape et l'homme de mon pays. »

« Très bien, ai-je repris, mais si l'on vous écrivait pour vous dire « que nous tombons dans un abîme, pour renouveler avec vous les der-« nières agitations de notre Clergé, prêteriez-vous l'oreille et la main « aux intrigants et aux brouillons ? Je ne vous crains pas en grande « politique; vous n'ouvrirez jamais votre pays aux étrangers : le temps « est passé où les diplomates sournois et subtils escamotaient des « Royaumes sans que personne s'en aperçût : si vous pouviez faire « entrer les troupes autrichiennes dans les *Légations* ou à *Alexandrie*, « nous mettrions garnison dans *Chambéry* : je crois que ni vous, ni « moi n'avons envie de ramener en Europe le fléau de la guerre. Je ris

« donc, comme vous, des projets que quelques-uns de nos journaux « vous prêtent, mais ceux qui vous louent, vous louent par un mauvais « côté; ils espèrent que vous ferez brûler notre charte sur un ordre « du Prince Metternich, que vous encouragerez nos divisions reli- « gieuses. »

Il n'a point été déconcerté par cette brusque attaque : « Mettez-moi « à l'épreuve, a-t-il répété. Quel intérêt ai-je à me mêler de votre « Charte et de vos disputes théologiques? Je n'y entends rien : ceux « qui s'adresseraient à moi s'en trouveraient mal; je les renverrais à « votre Roi et à ses Ministres.» Là-dessus nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde.

Je crois, Monsieur le Comte, le cardinal Albani sincère, je pense que nous en tirerions le plus grand parti si (ce qu'à Dieu ne plaise) le Clergé renouvelait une discussion heureusement terminée. Ma conviction vient, non des qualités du Cardinal Albani, puisqu'il faut le dire, mais de ses défauts : les hommes démentent moins leurs vices que leurs vertus. Le Cardinal Albani est d'une indifférence profonde en matière religieuse, et n'est pas Prêtre, il a même songé à quitter la pourpre et à se marier ; il n'aime pas les Ecclésiastiques ; les Jésuites le fatiguent par le bruit qu'ils font ; il est paresseux, gourmand, grand amateur de toutes sortes de plaisirs ; l'ennui que lui causent les mandements et les lettres pastorales le rendent (*sic*) extrêmement peu favorable à la cause des auteurs de ces lettres et de ces mandements. Ce vieillard de 80 ans veut mourir en paix et en joie : il sent que sa réputation d'Autrichien est la seule chose qui l'expose au péril d'une chute, et il fera ses efforts pour conquérir la bienveillance de la France. Il vient au devant de tous mes désirs ; je ne lui demande pas une grâce qu'il ne me l'accorde, dans les vingt-quatre heures. Je crois que le gouvernement français peut être sans la moindre inquétude sur le nouveau Secrétaire d'État de Sa Sainteté.

A présent, Monsieur le Comte, tout va tomber à Rome dans le repos : quand j'aurai présenté mes lettres de créance je n'aurai plus à songer qu'à me mettre à l'abri de la fièvre et de la chaleur. Une seule affaire d'une nature privée, mais susceptible de traîner en longueur, n'est pas finie, c'est celle pendante de la Propagande et relative au Vicaire Apostolique en Syrie [1]. Je presserai le cardinal Cappellari. L'administration des Établissements de St-Louis est réorganisée, les mesures sont prises pour rétablir la balance des dépenses et recettes [2]. Les

1. Ce vicaire, Mgr Losanna, s'était établi dans la maison française d'Anthona malgré la défense du supérieur : véritable violation de propriété. Il allait contre le privilège, reconnu à la France, de protéger la religion en Orient; il affectait le mépris pour les agents consulaires français, et le 1er de l'an, officiant dans la Chapelle Française de Beyrouth, il y avait prié publiquement pour le seul roi de Sardaigne. Le 13 janvier (dépêche n° 9), une première dépêche avait avisé Chateaubriand de ses empiétements. Le 4 avril (n° 22), Portalis prie Chateaubriand de se plaindre au Saint-Siège.

2. Dans les *Mémoires* aussi, Chateaubriand prône son œuvre d'administrateur et de financier, p. 209. Je n'ai pu déterminer ce qu'elle a été au juste. Mais les papiers con-

réclamations particulières des sujets français auprès du Gouvernement Pontifical ont toutes été appuyées d'une note de moi, et satisfaction pour plusieurs a été obtenue. L'état des frais extraordinaires de service vous a été régulièrement transmis. Je vous ai envoyé à différentes époques les renseignements nécessaires sur les hommes et sur les choses qui pourraient, soit par voie de pétition, soit pendant la discussion du Budget, amener en cause le Ministre des affaires étrangères, Le Consistoire dans lequel MM. les Cardinaux de Latil et de Croy recevront leur chapeau continue d'être annoncé pour le 8 de ce mois.

Tous les étrangers ont fui devant la saison du mauvais air; le Roi de Bavière est parti; la Grande-Duchesse Hélène et son père le Prince Paul de Würtemberg s'en vont demain; M. le Duc de Blacas et sa famille, après-demain. Le reste de nos nombreux compatriotes à qui j'ai été assez heureux pour donner l'hospitalité cet hiver, se hâte de regagner la France. J'attends le courrier extraordinaire que vous m'annoncez, et après son arrivée, je me déciderai à faire ou non usage du congé que le Roi a bien voulu m'accorder. Les affaires de S. M. ne pourront être mieux placées qu'entre les mains de M. Bellocq, si digne sous tous les rapports de la faveur que j'ai sollicitée pour lui et qui, j'espère, ne me sera pas refusée.

La cérémonie du *possesso*, complément de celle du couronnement, aura lieu le 24; c'est dans le Consistoire, qui la précédera de quelques jours, que le Pape doit faire, selon l'usage, une allocution qui est ensuite rendue publique et qui contient ordinairement quelques-uns des principes d'après lesquels le nouveau Souverain se propose de gouverner.

J'ai l'honneur d'être avec ma haute considération, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

Il est possible qu'avant mon départ pour Paris j'aille faire une course de deux ou trois jours à Naples.

CHATEAUBRIAND.

L'attitude prise par Chateaubriand n'était pas maladroite. Il ne ruse pas, et, ni avec le pape, ni avec le cardinal, ne joue au plus fin. Le sanglier aux rudes coups de boutoir qu'était Albani en reçoit deux en pleine figure; l'attaque brusquée le force à expri-

servés dans les Archives des Etablissements français de Saint Louis, à Rome, m'ont montré qu'elle a été effective; la liasse 266 (6)[Administration générale, années 1828-1829] contient les minutes des procès-verbaux des séances de la Congrégation tenues en présence et avec la participation de Chateaubriand (8 octobre 1828, 2 novembre, 28 novembre, 12, 25 décembre, 6 février 1829, 13 février, 13 avril; la liasse 267 [24] contient 3 lettres de l'Ambassadeur (25 novembre, 11 décembre, 17 mars) réglant divers détails. Cf. en particulier cette phrase du 25 novembre : « Les mesures d'économie qui nous sont prescrites par la situation financière des Etablissements pieux exigent pour le moment qu'il ne soit point pourvu à la place de Recteur de l'Eglise de Saint-Nicolas des Lorrains », et le compte-rendu de la séance du 12 décembre.

mer, officiellement du moins, une profession de foi francophile, et à titre de précaution l'ambassadeur formule une menace non déguisée pour le cas où ces excellentes dispositions ne seraient pas sincères. Chateaubriand use d'habileté et d'énergie, ou d'une habileté qui réside ici dans l'énergie.

La lettre est du « jus de faits[1] ». Les généralisations que l'esprit svelte de l'auteur étend à leur propos leur donnent leur véritable portée. Plus précieuse est encore à mon gré la finesse d'investigation psychologique. Jamais Chateaubriand n'a mieux prouvé que si les hommages le flattaient et le prédisposaient à l'indulgence, ils ne le dépouillaient pas de sa clairvoyance. Le portrait du Cardinal Albani est creusé au burin, et les ennemis du secrétaire d'État ne dénonceraient pas ses points faibles avec plus d'acuité que ce défenseur plein de restrictions. L'analyse aboutit à une maxime synthétique : « Ma conviction vient, non des qualités du Cardinal Albani, puisqu'il faut le dire, mais de ses défauts : les hommes démentent moins leurs vices que leurs vertus ». La Rochefoucauld n'aurait pas écrit autrement ; la formule est aussi classique qu'elle est pessimiste.

Mais la catastrophe approchait[2]. Une dépêche[3] annoncée de loin par le ministre, écrite le 25 avril, arriva le 11 mai. Portalis y repousse les explications de Chateaubriand, elles sont pour lui des défaites ; il les oppose entre elles ou les réfute en des paragraphes excellemment écrits et blessants à souhait. De l'audience donnée par Albani il ne félicite pas ; sans esprit il n'y relève que des manques aux convenances ; à peine s'il a un mot de remerciement pour le journal du conclave ; il critique avec aigreur la lettre d'exclusion dont Chateaubriand se faisait gloire. Pour finir, il décoche une flèche de Parthe : l'annonce de la retraite définitive de La Ferronays. La colère s'empara de Chateaubriand. Il se cabra, et, prenant sa bonne plume, sans hésitation, il rompit par un admirable réquisitoire qu'il a inséré dans les *Mémoires*[4]. Tout devait s'achever ainsi. La fin est dans la logique même de ce caractère intraitable. Le séjour à Rome avait duré sept mois.

1. Expression de Stendhal.

2. Un billet du 5 mai (sans n°, folio 11, formule de politesse et signature autographes), n'ajoute pas grand chose à la lettre citée. La dépêche n° 37 du 6 mai (f°s 14-15, signature seule autographe) donne des réponses techniques au n° 26 du Ministère (28 avril ; vol. 965, f°s 384-387) bourré uniquement de questions administratives.

3. N° 25, vol. 965, f°s 380-383. Le texte complet formera l'appendice n° 2 de notre volume.

4. *Mém.*, p. 205. Nous n'avons pu retrouver cette dépêche non plus que quelques autres citées dans les *Mémoires* et qui ont toutes plutôt le caractère de lettres privées.

*
* *

L'acte de Chateaubriand n'est d'ailleurs pas aussi héroïque qu'il le semble tout d'abord. Tant s'en faut. La lettre de Portalis précipita le retour, elle n'en fut pas la cause; elle vint à point nommé pour tirer l'ambassadeur de perplexité, le forcer à sortir d'une situation qui menaçait de s'éterniser, lui fournir le prétexte d'un départ retentissant. La santé de La Ferronays ne se rétablissait pas et Chateaubriand poursuivait toujours en rêve l'insaisissable ministère; il ne savait jamais s'il devait, pour l'atteindre, rentrer à Paris ou, demeurant à Rome, se faire désirer. En janvier il s'était demandé s'il allait rentrer. En février ses doutes avaient redoublé. Hyde de Neuville seul, parmi les ministres, agissait d'un cœur sincère en sa faveur[1]. Sans le conclave, il aurait quitté Rome à Pâques au plus tard, avant peut-être. Tantôt il frémit à la pensée qu'on profitera de son absence forcée pour faire des nominations peu de son goût[2]. Tantôt il se livre à de grands projets, d'une générosité prématurée[3]. En avril le conseil soumet au Roi une liste de candidats : Chateaubriand, Pasquier, en dernier lieu Rayneval[4], que Charles X choisit. Les ministres parlent de démissionner. Le monarque recule et fait écrire au duc de Laval. Justement Chateaubriand se croyait près du port, grâce à l'élection de *son* pape. Et voilà qu'après avoir pesé pendant plus d'un mois toutes sortes de personnages, on choisissait comme exprès l'heure de sa réussite pour chercher un ministre hors de toutes probabilités politiques; on le jugeait donc incapable d'être utile au gouvernement! Il allait s'expliquer avec le roi. Mais Montmorency, malgré sa ferveur

1. Cf. Hyde de Neuville, *op. cit.*, *passim*, et Villemain, *La Tribune Moderne, Chateaubriand*, Paris, 1858, p. 422-423. Cf. aussi le *Globe* (15 janvier) : « Il n'a point été question de M. de Châteaubriand; M. de Neuville seul y pensait : c'en était assez peut-être pour exclure d'autres concurrents, non pour convertir en sa faveur le reste du Conseil. On sait que l'illustre écrivain n'y est pas vu favorablement; la crainte est le seul sentiment qu'il inspire aux ministres. C'est là une force, au reste, et qui suffit pour lui assurer une position. Cette crainte est double : ils redoutent également de négocier avec lui, et de le mécontenter en ne négociant pas. Son alliance leur paraîtrait onéreuse, et sa neutralité les inquiète comme un signe prochain d'hostilité.... » Quant au désir continuel de Chateaubriand : redevenir ministre, il n'avait échappé à personne; cf. entre autres *Staatsarchiv*, Rome, 1828, dépêches nos 62 A, du 20 décembre. Rome, 1829, 64 A, du 17 janvier, 81 B, du 20 mars.

2. Lettre à Mme Récamier, 3 février, Herriot, *op. cit.*, II, p. 227.

3. *Ibid.*

4. Le Nonce transmet les bruits parisiens et mise pour Rayneval, *Arch. Vat.*, 21 avril, dossier 248, no 51836. Le Marquis de Mun s'égaie du remue-ménage en une jolie lettre à Barante; cf. *Souvenirs du baron de Barante*, t. III, p. 476-477.

...Vous me parlez [d'un enfantement]... pour le poste des affaires étrangères, le travail me semble long et pénible. Si M. Pasquier doit en être le résultat, j'en serai bien aise; il apportera une force à ses collègues. Si c'est son compétiteur, le ministère se sera donné un parfait emblème : car la physionomie de M. de Rayneval est tout à fait la sienne. Candeur, bonhomie et rondeur, même parfois un peu d'agi-

royaliste et ses succès diplomatiques, ne se sentit ni les qualités physiques ni la préparation nécessaires pour embrasser à soixante ans une carrière nouvelle, il refusa sur-le-champ. « Est-ce vrai? » demande Chateaubriand tout agité. Il part après avoir donné à son entourage le spectacle de ses hésitations ambitieuses [1], « disposé à ne *s'*entendre avec personne » et sans abandonner son rêve; la rancœur, le désir, les mille plans imaginés au milieu de la solitude le mettaient dans un bizarre état d'exaltation, presque de mégalomanie. « Je me chargerais encore de donner une grande gloire à la France, comme j'ai contribué à lui faire obtenir une grande liberté; mais me ferait-on table rase? Me dirait-on : « Soyez le maître; disposez de tout au péril de votre tête? » Non.... »

Le 15 mai, Portalis d'intérimaire devenait ministre tout de bon. Le 28, René arrive à Paris. Il va faire sa cour à Charles X à Saint-Cloud, et le monarque lui demande aimablement quand il repart. Le nonce raconte ce qui suivit : « Personne ne doute que M. le Vicomte de Chateaubriand soit retourné à Paris avec quelque projet; mais maintenant il parle à tout le monde en public et dans le privé de son prochain retour à Rome; quoique beaucoup en doutent encore, d'autres pensent que, n'ayant pas trouvé ici les choses assez bien disposées en sa faveur, il l'effectuera [2]. » Les pieds lui brûlaient à Paris [3], et il part, fin juillet prendre dans les Pyrénées les eaux et le soleil. Il y goûta auprès de l'Occitanienne des instants d'exaltation amoureuse, mais aussi de répit et d'apaisement. Il songeait avec délices à une retraite dans le calme romain. Là il louerait le petit palais Caffarelli, réunirait un cercle choisi où régneraient Mme Récamier et, à ses côtés, la jeune Léontine de Villeneuve, où Balanche et J.-J. Ampère philosopheraient et parleraient littérature. Il perdait de ses manières guindées; l'Occitanienne le trouvait « bonhomme » et la duchesse de Broglie [4],

tation goutteuse qui porte à se fâcher, à crier, à se préserver ainsi des dangers de l'apathie. Vous voyez que je suis de bonne composition et que je prendrai qui l'on voudra, même l'ami Chateaubriand, dont le théâtral nous amuserait quelques instants, et qui mêlerait de l'*Atala* et du *Martyr* à la politique.

1. Cf. Haussonville, *op. cit.*

2. Lettre du 14 juin, *Arch. Vat.*, carton 248, no 54871. A remarquer — et ceci atténue encore la valeur du billet de rupture à Portalis — que, le 17, Chateaubriand avait sollicité de lui sa nomination à un congrès éventuel au sujet des Hellènes. (Hyde de Neuville, *op. cit.*, t. III, p. 445-446.)

3. Il avait, d'ailleurs, profité de son séjour pour parler à la Chambre des Pairs. La *Gazette de France* du 18 juin se moque de son discours : Il « ... se divise en deux parties : l'une contient *ses vues* sur le ministère des affaires étrangères et l'autre la continuité de son roman grec.... »

4. Lettre à Barante, Cauterets, 3 août 1829, dans Barante, *op. cit.*, t. III, p. 485. — Les mauvaises langues ne chômaient pas pourtant; Molé était sûr que Pasquier et Chateaubriand concluaient une petite transaction : le premier recevait la permission de prendre les Affaires étrangères, le second se consolerait « avec le duché et beaucoup d'argent ». (Lettre de Molé à Barante, 8 juillet, *id.*, p. 479.)

« bon enfant ». Il n'y avait plus de ministère à l'horizon. « Ce que je peux dire de certain, écrit le Nonce, est que M. de Chateaubriand n'a retiré aucun avantage de son voyage en France; au contraire, il semble abandonné de tous[1]. » Une vie active encore et brillante malgré tout, et poétique aussi restait possible.

Mais le *Moniteur* du 9 août arriva aux bords du Gave; suivant enfin son penchant, Charles X avait créé le ministère de réaction à outrance dont le président était le prince Jules de Polignac. Jamais, il l'a dit lui-même, Chateaubriand n'était tombé d'une pareille hauteur. Il vit aussitôt qu'il ne pouvait sans une véritable apostasie conserver son poste. Mais il était si pauvre, et tant de belles visions d'avenir s'éteignaient pour lui lugubrement! Il aurait aimé qu'on lui conseillât la douceur, l'attente. Mlle de Villeneuve, qui le vit arriver chez lui plein de colère et de désespoir, eut cette pitié envers lui et, envers le roi, ce loyalisme extrême. Mais les baigneurs de Cauterets, le duc de Fitz-James surtout, étaient dans un emportement indescriptible; les malins harcelaient Chateaubriand de compliments prématurés, raisonnaient de lui devant lui et le tenaient d'avance pour un exilé volontaire[2]. Les amis, les collègues, les indifférents, les inconnus même lui enjoignaient par leurs lettres de donner sa démission. Elle était espérée, exigée. Les gens d'esprit demandaient : « Chateaubriand relèvera-t-il son drapeau, ou retournera-t-il à Rome exécuter les instructions du prince du Saint-Siège[3] ? » les curieux : « Croyez-vous à la démission de Chateaubriand[4] ? » et les gens graves déclaraient : « On attend la démission de M. de Chateaubriand, car on y compte[5] ».

Il était plein d'une acrimonie compréhensible contre les conseillers qui n'avaient rien à perdre et, soigneux de son honneur, lui proposaient avec allégresse la misère, la gêne pour le moins. Mais il accomplit en vaillant l'acte de renonciation. Il regagne Paris; par écrit il annonce à Polignac sa démission et le prie de lui obtenir une audience où il pourrait expliquer ses motifs au roi. Charles X pose comme condition à l'entrevue que Chateaubriand restera am-

1. *Arch. Vat.*, carton 248, 25 juillet, n° 55728.

2. Cf. duc de Broglie, *Souvenirs* (1785-1870), t. III, p. 217-218, et *Mémoires* de son fils, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1924, p. 788-789.

3. Polignac était prince romain. — Lettre de Decazes à Barante, 13 août, dans Barante, *op. cit.*, t. III, p. 496.

4. Lettre de Rémusat à Barante, 13 août, *ibid.*, p. 498.

5. Lettre de Guizot à Barante, 21 août, *ibid.*, p 503. — Le Nonce épilogue comme toujours : « Beaucoup pensent qu'il refusera de servir sous le ministère actuel; je « prévois, au contraire, qu'il sera bien satisfait de conserver l'ambassade obtenue, et « cela, pour deux fortes raisons : 1° l'état de ses finances; 2° la faiblesse ou la nullité « de l'influence qu'il exerce maintenant dans son propre parti ». (*Arch. Vat.*, « 20 août, carton 248, n° 56634.)

bassadeur; l'écrivain refuse l'ultimatum[1]. Les journaux ultras, *Gazette de France*[1], *Quotidienne*, *Drapeau Blanc*, éclatent en violences, en insultes contre le lâche, le traître, bon à rejeter dans la fange révolutionnaire, et en facéties infâmes sur son dénuement. La presse libérale le couvre de fleurs. Lui était malheureux; il inspira sans doute l'article vengeur des *Débats*. Mais quand on dut le remplacer à Rome et que l'ambassade fut proposée à La Ferronays mieux portant, il mit toute sa coquetterie, sa bonne grâce et la chaleur de son amitié à faire accepter le poste par l'ancien ministre.

Il dit encore à ses ambitions un adieu plus noble et plus digne, supérieur dans sa simplicité mélancolique aux grandes phrases des *Mémoires* : « J'achevai pendant plusieurs jours, de me déchirer les entrailles dans mon Utique ». C'est la jolie lettre peu connue qu'il écrivit à Barante et qui mérite de terminer ce récit : elle vainc avec son ton égal tous les pamphlets et toutes les élégies :

Paris, 8 septembre 1829.

Je ne suis plus, Monsieur, qu'un vieux capitaine qui fait encore des retraites à propos, mais qui n'a plus l'ardeur nécessaire pour l'attaque. Sans désespérer de la victoire pour les autres, je sais que j'ai perdu la bataille pour moi et je m'en console. Rome était un beau et bon tombeau qui me convenait tout juste; il m'a fallu m'en défaire comme du reste... Dieu soit loué de tout... Travaillez, Monsieur, pour votre gloire et pour celle de la France et revenez à la session durant laquelle finira tout ce que nous voyons aujourd'hui. Qu'aurons-nous après ? Voilà la grande affaire. Quant au ministère actuel, c'est peine perdue que de s'en embarrasser.

Amitié et admiration, Monsieur[3]...

*
* *

Il ne suffit pas d'avoir examiné en détail la portée des dépêches

1. Viel-Castel ajoute *Histoire* citée, E. 19, p. 641 : « C'est la version de M. de Chateaubriand, et elle a été généralement acceptée. M. de Polignac, pourtant, dans un écrit intitulé *Études Politiques*, prétend qu'il offrit de le conduire à Saint-Cloud, où la Cour résidait alors, que le Roi désirait le voir et causer avec lui dans l'espoir de le détourner de son projet de retraite, mais qu'il s'y refusa absolument. Il me semble que les deux versions ne sont pas très difficiles à concilier ». D'ailleurs, cf. duc de Broglie, *Souvenirs* cités, p. 223 (lettre à sa femme du 8 septembre : « Le roi n'a pas voulu recevoir M. de Chateaubriand »). Le 31 août le Nonce informe le Vatican de la démission (carton 248, n° 57037). — Chateaubriand refusa peut-être aussi des offres alléchantes qui semblent lui avoir été faites alors : titre de duc pour lui et, pour sa femme, place de dame du Palais auprès de la Dauphine. — Cf. Comtesse de Boigne, *op. cit.*, t. III, p. 269-270.

2. Cf., dans le volume annoncé, Appendice n° 3. — La démissoin de Chateaubriand fut suivie par celle d'un de ses secrétaires d'ambassade, Desmousseaux de Givré. D'où railleries nouvelles de la *Gazette* le 4 septembre.

3. A l'histoire de l'ambassade appartient encore ce billet à Polignac, sans numéro, f° 239, signature seule autographe :

Paris, le 20 novembre 1829.

Prince,

N'ayant pas porté moi-même mes lettres de rappel à la Cour de Rome, j'ai l'honneur de vous envoyer

de Chateaubriand. L'ensemble de son effort veut être jugé. L'ambassadeur lui consacre dans les *Mémoires* quelques pages dithyrambiques; sa confiance en soi y éclate, et son mépris pour les diplomates de métier. Jamais discours *pro domo* n'eut davantage de virulence ni de superbe. Au-dessus des « mille imbéciles ravis d'habiter en bas où ils s'entêtent à penser » se dresse l'être « de génie » dont le « talent littéraire » « n'exclut aucune autre faculté », qui a « l'œil à tout », et avec le goût de monter aux régions plus élevées de « l'esprit humain »... « l'entente des petites choses et du *positif* ». Vanteries, avoue-t-il lui-même. Réquisitoire plutôt contre ceux qui dénient à l'écrivain génial le talent politique. Apologie où l'orgueil ne cherche plus à se cacher, mais s'étale volontairement : « Les grands hommes qui pullulent à cette heure démontrent qu'il y a duperie à ne pas proclamer soi-même son immortalité. » Il proclame la sienne, de haut; ses ironies sur lui-même, qui veulent être désinvoltes, n'induisent pas en erreur : « la passion parle là toute pure », la passion de puissance, et le désir inextinguible, frénétique, de se survivre. Pour cet amant de la gloire sous toutes ses formes, rester à la postérité comme le créateur d'une forme nouvelle de la littérature et presque d'une sensibilité neuve, était insuffisant. En manière de vengeance contre les contemporains injustes il voulait imposer, par un cri délirant, aux générations à venir la conviction que son œuvre d'homme d'État aussi était impérissable.

Or elle a été, cette œuvre, attaquée, déchiquetée, niée. Écoutons le plus spirituel des persifleurs : Stendhal[1]. Il a sur Chateaubriand, vers la fin des *Promenades dans Rome*, une page perfide, où les louanges ont un petit air ironique, et les reproches une petite allure dégagée tout à fait piquante. L'ambassade est résumée comme le faisait Chateaubriand lui-même, mais sur un autre mode. La sécheresse voulue, le caractère primesautier et décousu du passage, contrastent avec les grands mots de René.

« 10 mars. M. de Châteaubriand a fait un discours au conclave. Par une distinction flatteuse, son carrosse, en allant à Monte-Cavallo, était suivi des carrosses de tous les cardinaux : ces messieurs, de

la lettre que j'écris à Sa Sainteté, selon l'usage, et la copie ouverte de cette lettre pour le Cardinal Albani, Secrétaire d'État. C'est mon successeur qui doit remettre ces lettres à leurs adresses dans son audience de réception.

Je suis, avec une haute considération,

Prince,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

1. A en croire, d'ailleurs, L. Farges, *op. cit.*, p. 20 et suiv., Stendhal aurait joué un grand rôle dans le Conclave. Sans le nier, je crois qu'il faut avoir ici très peur d'exagérer.

l'intérieur du conclave, avaient donné des ordres à cet effet. M. de Châteaubriand a donné de belles fêtes; il a fait faire des fouilles; il annonce le projet d'élever un tombeau au Poussin; il a été poli envers M. le cardinal Fesch. Il me semble que ce personnage illustre a réussi auprès des cardinaux.

« C'est dans la salle où a lieu la visite des dîners que M. de Châteaubriand a parlé, vis-à-vis une petite ouverture où un œuf n'aurait pu passer. De l'autre côté de ce trou était la députation du conclave. M. le Cardinal Castiglioni a répondu au discours de l'Ambassadeur du roi...

« Le discours de M. l'ambassadeur d'Espagne était en latin, M. de Châteaubriand a parlé en français. Son discours est fort libéral; il y a un peu trop de *je* et de *moi*; à cela près il est charmant et a le plus grand succès. Il a déplu aux cardinaux. Quelle que soit l'opinion personnelle du gouvernement français, sous peine de n'être rien, il est forcément en Italie le protecteur du parti libéral. Ce soir on a lu dans tous les salons des copies du discours de M. de Châteaubriand. »

La contradiction apparente est volontaire entre le mot du début sur la réussite générale de l'Ambassadeur et celui de la fin sur le déplaisir suscité par son discours : le coup de griffe est plus aigu quand le chat a fait patte de velours. Encore le verdict est-il doux à côté des attaques de la presse ultra, ou même de bons juges sans trop de partialité. Jusqu'à Marcel Proust qui, dans *l'Ombre des Jeunes Filles en fleur*, s'amuse à se moquer de Chateaubriand par la bouche de M^me^ de Villeparisis : « devant mon père », dit la marquise, « il prétendait avoir jeté sa démission à la face du roi et dirigé le conclave, oubliant que mon père avait été chargé par lui de supplier le roi de le reprendre; et l'avait entendu faire sur l'élection du pape les pronostics les plus insensés. Il fallait entendre sur ce fameux conclave M. de Blacas, qui était un autre homme que M. de Châteaubriand[1]. »

A notre tour d'examiner le procès. Ne nous égarons pas dans les détails. Quels sont, pendant cette courte mission, les trois succès apparents de l'Ambassadeur ? L'acquiescement de Léon XII aux ordonnances; l'accueil sympathique réservé à un discours libéral; la nomination de Pie VIII. Que valent-ils exactement ?

Le premier n'est pas très significatif. Le meilleur de l'action conciliatrice était accompli quand Chateaubriand prit possession de

1. *A l'ombre des Jeunes Filles en fleurs*, t. II, p. 23. Je ne serais pas du tout étonnée que la page de Proust (la suite du passage cité ici confirme l'hypothèse) eût sa source dans l'*op. cit.* du comte d'Haussonville.

son poste. Tout au désenchantement des premiers jours, il s'en lamente auprès d'Hyde de Neuville : « Je n'ai plus rien à faire ici ». Le pape lui témoigna une condescendance flatteuse, précisa pour lui sa pensée, alla jusqu'au bout de ses concessions : il était dès auparavant décidé à les faire, l'ambassadeur n'eut guère que le mérite négatif de ne point le faire changer d'avis.

Pour la harangue aux cardinaux, le problème se complique. Il faut voir dans le « Journal d'un Conclave » le ravissement du rédacteur quand il lit la copie remise la veille de la cérémonie : « Quelle noblesse d'expressions ! Quelle élévation de pensées ! Quelle délicatesse d'images ! On voit que ses paroles partent du fond de l'âme. Pour moi, j'en suis dans le ravissement... Tout le Sacré Collège a tressailli d'une sainte joie... » Mais, mais... ajoute le bon prêtre tout suffoqué. « Eh bien, le croiriez-vous ? Deux cardinaux (Micara et Pallota) ont censuré ce discours; ils ont dit qu'on y parle toujours de *Religion chrétienne*, et jamais de *Religion catholique*; que ces expressions, *l'alliance sociale scellée du sang du Juste*, sont employées parce que l'on a honte de prononcer le saint nom de Jésus-Christ. » Autrement dit : les cardinaux incriminés étaient choqués du ton philosophique pris par Chateaubriand. Sa définition d'un christianisme où « la morale évangélique, raison divine, appuie la raison humaine » dans ses progrès, leur paraissait, avec son insistance sur un mot dangereux, un peu bien teintée de rationalisme. Toute la « faction sarde » devait en son for intérieur penser de même. Aux consciences timorées, aux partisans de l'ancien système, aux seize « Pères de la croix » qui s'enfermaient dans leur cellule barrée d'une croix de Saint-André pour marquer leur farouche attachement aux antiques doctrines, Chateaubriand ne parlait que de progrès; à des prélats convaincus que la religion a été révélée une fois pour toutes, sans changements possibles, il opposait sa foi en un christianisme plus souple, plein encore de vérités latentes, capable de s'adapter aux institutions variables des hommes tout en les dominant, de se renouveler avec la société tout en lui servant de norme. Il assumait un rôle de conseiller dont il avait conscience; ce discours est « hardi », disait-il d'abord simplement, et plus tard avec emphase : « C'est à des vieillards que j'ai osé dire d'avancer, et de replacer la religion à la tête de la marche de la société[1].» Castiglioni, en sa réponse, appela aussi de ses vœux un pontife « éclairé » et prêt à marcher sur les traces de Léon XII; mais doucement il remettait les choses à leur place; il espérait que Dieu opposerait une digue

1. Le premier mot est dans une lettre à Mme Récamier, 17 février. Cf. Herriot, *op. cit.*, t. II, p. 229, la deuxième phrase dans les *Mém.*, p. 210.

au désir immodéré de se soustraire à toute autorité, éclairerait les esprits *de ceux qui se flattent d'obtenir le respect pour les lois humaines en dehors de la puissance divine*; au lieu de *progrès*, il parlait de *tradition*; au lieu de la phrase trop XVIII^e^ siècle de Chateaubriand, il en articulait une très orthodoxe sur la *politique de l'Évangile* que devrait suivre le nouveau pape, *politique découlant des saintes Écritures et de la vénérable tradition, unique école d'un bon gouvernement, politique par conséquent aussi élevée au-dessus de toute politique humaine que le ciel l'est au-dessus de la terre*[1]. Pourtant Chateaubriand fut enchanté de cette réponse. « Je pense, écrivait-il à M^me^ Récamier dans une lettre dont il n'a jamais publié certaine phrase intime[2], à la *mystification* de la *Gazette* qui assure que le Conclave aura été très mécontent de ce discours. Qu'aura-t-elle dit quand elle aura vu les éloges que me donne le cardinal Castiglioni, lequel est devenu pape? » ou encore, plus tendrement : « Que dites-vous de la réponse que le cardinal Castiglioni m'a faite ? Suis-je assez loué *en plein conclave* ? Vous n'auriez pas mieux dit dans vos jours de gâterie[3]. » Faut-il crier à la mauvaise foi, comme d'aucuns l'ont fait? Non. Le cardinal avait terminé par une péroraison toute flatteuse : « Le Sacré Collège ne peut pas ne pas rendre publiquement grâces... à M. de Chateaubriand, se réjouissant beaucoup de le voir choisi par Sa Majesté pour le poste d'ambassadeur extraordinaire dans cette ville, où sont célèbres, non moins que dans les contrées les plus éloignées, la noblesse de sa naissance, ses grands talents, son éloquence, son vaste savoir et sa rare habileté diplomatique. » Il n'y avait pas là une pure formule de politesse[4]; le « Journal d'un Conclave » montre les cardinaux touchés après leur résistance, émus par l'énergie, l'accent de persuasion de l'homme qui possède *le don de fléchir tous les cœurs*. La part même de l'enthousiasme naïf une fois faite, il peut rester vrai que le charme de l'enchanteur ait su opérer, même sur

1. Discours publié en entier dans le « Diario di Roma » ; en lire le fragment le plus important dans : Viel-Castel, *op. cit.*, t. XIX, p. 222-223, ou la traduction *in extenso* dans l'*Histoire du Pape Pie VIII* par le chev. Artaud de Montor (Paris, 1844), p. 45-46.

2. D'ailleurs bien inoffensive. « Quand n'aurai-je plus à vous dire que tout mon bonheur est en vous ? » Cf. Herriot, *op. cit.*, t. II, p. 234.

3. *Mémoires*, p. 171.

4. Le *Diario*, où Chateaubriand redoutait que son discours fût passé sous silence ou mal traduit, le publia dans son intégralité, suivi d'une version italienne complète. — La phrase perfide de la Comtesse de Boigne semble pure calomnie : « Vers la même époque, M. de Chateaubriand avait inventé d'adresser au conclave un discours plein d'idées libérales et philosophiques, qui avait singulièrement scandalisé le Sacré Collège et rendu sa position à Rome assez gauche. Le nouveau Pape Pie VIII, successeur de Léon XII, écrivit à Paris pour s'en plaindre; et M. de Chateaubriand, sous prétexte de santé, revint en France ». (*Op. cit.*, p. 256.) On trouve quelques échos, faiblement répétés, des réflexions que firent les Romains sur le discours de Chateaubriand, dans Artaud de Montor, *op. cit.*, p. 49-51.

des cardinaux, que l'impression fâcheuse produite par la lecture ait été en partie effacée par la diction, et que les éloges du cardinal Castiglioni aient été sincères. Chateaubriand ne vit qu'eux; une complaisante illusion le persuada d'avoir totalement réussi.

Enfin se pose la grande question. Chateaubriand a-t-il « fait » Pie VIII. On a dit que non et qu'il n'a pas même souhaité son élection; c'est le ministère qui aurait préconisé Castiglioni. — Il est bien vrai que, pareil à l'émissaire qui le renseigne, Chateaubriand n'eût pas vu d'un mauvais œil Cappellari, Oppizzoni; et il les met en tête des sept prélats que, d'un commun accord, les cardinaux français et lui décident d'assister. Pour le comte de Lützow, le cardinal de Gregorio seul fut, durant tout le Conclave, favorisé et espéré par l'auteur des *Mémoires*; il est bien vrai, encore, qu'après avoir lu les dépêches de l'ambassadeur autrichien[1], cette

1. *Staatsarchiv*, dépêche 70 D, 14 février : « J'ai été informé... que c'est effectivement le Cardinal Gregorio que l'ambassadeur de France veut voir porté à la plus haute dignité de l'Église : on cherchera à lui faire un parti, et des rapports continuels s'entretiennent entre l'ambassadeur de France et ce Cardinal... » — N° 72, 19 février (*Mémoire* du baron de Gennotte inclus dans la dépêche) : « On ne peut se dissimuler que M. de Châteaubriand n'épargne aucune espèce de brigue et d'intrigue pour s'assurer un parti; ses principales démarches, malgré le secret dont il les enveloppe, paraissent avoir pour but d'empêcher l'élection de tout Cardinal, qui serait sujet de l'Autriche ou qui lui serait dévoué. Il veut mettre en avant le Cardinal Gregorio... L'ancien nonce à Paris, le Cardinal Macchi, le nouveau Cardinal Gamberini seraient les pis-aller de l'ambassade de France. » — N° 78 C, 10 mars : « L'ambassade de France a été très active dans cette intrigue : ce n'était assurément pas parce que M. de Châteaubriand croit le Cardinal de Gregorio le plus digne de la Tiare; il qualifia ce choix de pis-aller [l'expression se retrouve dans le *Journal d'un Conclave*]; mais il lui tardait de voir l'élection faite sous son influence et de la voir faite surtout avant l'arrivée des cardinaux français... Rien n'a été épargné pour rendre l'élection de ce cardinal populaire... On se répandit en éloges sur son compte, on fit envisager le terme prochain d'un Conclave comme un bonheur du peuple, et on traita cette affaire avec une scandaleuse publicité...; l'on alla jusqu'à préparer les appartements du nouveau Pontife, où même le feu de cheminée n'était pas oublié ». — N° 81 B, 20 mars : «... M. de Châteaubriand avoue lui-même le peu de mérite du Cardinal Gregorio, il allait même plus loin et attaqua même son caractère, mais il tient cependant toujours à ce que ce soit lui, un des moins dignes et des moins capables à gouverner l'Église, qui soit secondé et soutenu. Cet ambassadeur, en me parlant de son désir et de son impatience de voir le conclave terminé et de son indifférence extrême avec laquelle il écoutait et me répétait les noms qui sont le plus mis en avant, ne nomma jamais le Cardinal Gregorio et m'obligea par conséquent toujours de rectifier cette petite omission; il vantait, par contre, le Cardinal Capellari... » Le marquis de Crosa (Petruccelli della Gattina, *op. cit.*, p. 378) écrivait aussi dans sa dépêche du 7 mars : « Le Cardinal de Gregorio a été bien près d'être élu... Les ambassadeurs de France et d'Espagne le favorisaient beaucoup : le premier, probablement pour contrarier l'Autriche et le préférant à Pacca que l'on donne comme protecteur des Jésuites ». Dans sa dépêche n° 35 (*supra*, p. 34, n. 1), Chateaubriand se plaint que la *Gazette de France* le représente comme ayant porté le Cardinal de Gregorio. — Quelques atténuations que l'on puisse apporter aux affirmations de Lützow, on comprend malgré tout que le jour où il entendit René dire pompeusement : « Nous avons donc *notre* pape... » il ait revendiqué le droit d'être « surpris de ce propos ». (N° 85, 4 avril; cf. réponse de Metternich, 16 avril; loin de Rome, le prince dépasse les limites que Lützow, mieux au courant, n'eût jamais franchies : « il est naturel qu'ayant échoué, il cherche aujourd'hui à s'attribuer le mérite d'avoir puissamment contribué à l'élection de Pie VIII. Mais comme le Pontife sait parfaite-

préférence ne paraît pas niable. Mais, au début seulement : de Gregorio semblait pouvoir emporter les suffrages[1], Chateaubriand n'avait qu'une idée : obtenir l'élection avant l'arrivée des cardinaux français; sans en parler à Portalis, il s'employa pour ce prélat « papable ». Puis Mgr de Latil et ses collègues entrent dans Rome; à son profond soulagement, Chateaubriand comprend qu'ils n'ont pas reçu d'ordres qui le mettent en état d'infériorité. Alors, quoi qu'en pense Lützow si enchanté d'avoir dépisté les intentions de son rival qu'il les croit rigides, son goût pour de Gregorio devient moins actif : si Castiglioni est le cinquième sur la liste des candidats à soutenir, de Gregorio est le dernier. Surtout, il ne faut pas oublier que, dès sa première dépêche, avant d'avoir rien reçu des Tuileries, Chateaubriand prédisait déjà qu'au lieu des quatre compétiteurs dont tout le monde parlait, un autre pourrait réussir, Castiglioni d'abord.

Mais cette aide qu'il lui accorda donc malgré tout, est-ce bien elle qui assura la victoire ?

Reprenons le précieux « Journal d'un Conclave » ; si favorable soit-il à l'auteur d'*Atala*, il laisse, comme malgré lui, échapper les éléments de la vérité. Le 16 mars, le Sacré Collège intercepte une lettre d'Albani; elle contient cette phrase curieuse :

« Castiglionus adhaeret *in secreto* Gallis, sed male, sed perperam Albanius triumphabit. »

Le Cardinal ne pouvant dissimuler que Castiglioni se range au

ment à quoi s'en tenir à cet égard, peu importe le langage que tient et que tiendra l'ambassadeur de la France ». — Lützow discerne fort bien que l'ambition personnelle n'est pas étrangère à l'intense activité de Chateaubriand. Mais, au milieu même de ses critiques, jaillissent des phrases qui deviennent à nos yeux un éloge pour l'ambassadeur. Il pensait à lui, soit, mais davantage à son pays. N° 72, 19 février : « M. de Châteaubriand se donne du mouvement : le choix des individus auxquels il destinerait la Tiare, prouve que c'est pour une vaine gloire *de la France* [c'est nous qui soulignons] et de soi-même qu'il travaille, et non pour obtenir un Souverain Pontife qui par des qualités supérieures et éminentes, répondrait aux besoins de la Catholicité... » N° 75 C, 28 février : « Il ne néglige rien pour presser l'élection d'un pape, mais il voudrait pouvoir dire que c'est son crédit, son influence qui lui avait procuré la Tiare : croire qu'il attache du prix à la chose en elle-même est constater que le caractère du noble Pair est inconnu à celui qui se plairait à avancer une semblable assertion ». N° 81 B, 20 mars : « M. de Châteaubriand veut débuter en France en disant *au Roi* [souligné par Lützow] qu'il a contribué à placer la Tiare sur la tête d'un prélat distingué par ses vertus, sa piété évangélique, son dévouement illimité pour les Bourbons : il veut annoncer la même chose *au Ministère* [*idem*] en y ajoutant que le Pape est avant tout dévoué à la France et qu'il sanctionnera par un acte public et éclatant les ordonnances du 16 juin dans toute leur étendue, enfin il voudra représenter le nouveau Souverain Pontife à ceux qui dans les deux Chambres partagent et excellent même dans ses principes, c'est-à-dire aux doctrinaires, et aux libéraux, comme pénétré de vues sages, libérales, et comme contraire aux Jésuites. C'est pour cette raison qu'il a jeté ses regards sur le Cardinal de Gregorio, du caractère duquel on peut faire tout... ».

1. Cf. début du *Journal d'un Conclave*.

parti français, essaye de jeter des doutes sur la sincérité de ce ralliement; surtout il proclame son propre triomphe à venir. Que se passe-t-il en effet : Albani effraie d'abord tout le Conclave par son intransigeance, fomente la discorde, empêche la conclusion. Puis, soudain, il se détache de la faction sarde, agit en faveur d'une élection modérée, jure, le 22 mars, que le Pape sera fait huit jours après; Capellari, « l'homme le plus capable du Conclave », dit Chateaubriand, et de Gregorio un moment tout près de la tiare, échouent comme par enchantement : s'ils avaient été choisis, ils n'auraient pas pris Albani pour Secrétaire d'État, de Gregorio surtout, qu'il poursuivait d'une haine particulière; le 23, Castiglioni avait refusé la tiare, alléguant sa santé déplorable; tout à coup, le 29 mars, il reparaît dans les scrutins; le 30 mars, on voit Albani s'appliquer « avec beaucoup d'ardeur à recueillir des suffrages pour l'élection » de Castiglioni; les cardinaux français se montrent très satisfaits de la proposition et promettent de donner unanimement leur vote au scrutin; le 31 mars, Castiglioni est élu. Qu'est-ce à dire? Ceci : ni Chateaubriand, ni les cardinaux français n'ont déterminé le succès; ils ont contribué sans cesse à incliner les choix dans le sens de la modération; ils ont consenti avec joie à un vote qui satisfaisait tous leurs vœux; mais l'agent électoral réel a été Albani, et donc, comme Stendhal l'avait admirablement vu dès l'abord, le parti autrichien modéré [1].

1. Cf. Farini, *op. cit.*, p. 26 : « Nel conclave... il cardinale Albani che molto séguito aveva, ed era di parte e parentela austriaca, si adoperò efficacemente per la elezione del cardinale Francesco Saverio Castiglioni... » Pas un mot de Chateaubriand. On pourrait multiplier les témoignages; les dépêches de Lützow en seraient naturellement les premiers. — Je ne parle pas, voulant négliger les détails, de la rivalité entre Chateaubriand et le duc de Blacas. Elle avait aussi transpiré (cf., *par ex.*, au *Staatsarchiv*. Dépêche 70 D, 14 février : « M de Châteaubriand semble craindre l'influence de son voisin et collègue à Naples...»). Chacun des deux prétendait avoir seul été clairvoyant et accusait l'autre d'illusion et de maladresse. En réalité Blacas avait vu très juste dès le début, préconisant avec la plus grande netteté l'élection de Castiglioni, jugeant impossible celle du Cardinal de Gregorio. (Cf. Arch. du Minist. des Aff. étrang., Naples, 1829, vol. 153.) Mais il s'exagérait la portée de son intervention, croyait que les Cardinaux napolitains agissaient conformément aux intentions de la France; or, sitôt arrivé, l'un d'eux s'était rangé parmi les seize irréductibles. (Cf. *Mém.*, p. 183-184 et *Journal d'un Conclave*, p. 5). Bianchi, *op. cit.*, p. 217, montre que le roi des Deux-Siciles entra dans les vues de l'Autriche. Le roi de Sardaigne, par contre, qui se donna l'apparence d'en faire autant, serait en réalité resté neutre. Chateaubriand, si même il se moque du personnage (*Mém.*, p. 27), fait l'éloge du discours que le Comte de Celles, ambassadeur des Pays-Bas, prononça devant le Conclave (Dépêche 25, cf. *supra*, p. 18, n. 2). Or, une dépêche de Lützow (*Staatsarchiv*, n° 81 B, 20 mars) dit ceci : « je dois... faire la mention la plus honorable de M. de Celles... Il me seconde autant que sa position d'ambassadeur d'un roi non-catholique le permet; il m'informe de toutes les circonstances d'un intérêt commun et me met à même aussi de surveiller davantage notre collègue français. M. de Celles partage les vœux de la cour d'Autriche. » L'Espagne, par contre, était unie à la France dans ses efforts pour empêcher l'élection d'un Cardinal ami de l'Autriche (Cf. entre autres, *idem*, n° 87 B du 10 avril). Il est vraisemblable aussi que le Ministre de Russie chercha à

Du même coup s'explique, mieux que par toutes les hypothèses plus ou moins fictives de Chateaubriand, l'élévation d'Albani comme Secrétaire d'État. On ne pouvait la prévoir, dit l'ambassadeur. Au début du Conclave, non; mais, à partir du 28 mars, le Cardinal démasque si bien ses batteries et ses ambitions que, le lendemain, le Cardinal Gaysruck, évêque de Milan, lui fait un beau sermon moral. On ne pouvait l'empêcher, ajoute Chateaubriand, et, sur ce point, il a entièrement raison, mais non pour les motifs qu'il croit; la certitude s'impose qu'une sorte de pacte s'était conclu entre Albani et Castiglioni, le premier décidant la nomination du second pour être en retour investi par lui du pouvoir. Les deux actes sont liés et dans une stricte dépendance, l'un conforme aux visées de la France, l'autre moins. Mais Chateaubriand était sincère lorsque, laissant voir les inconvénients du choix, il ne s'en déclarait pourtant pas fâché. Albani abondait dans son sens, l'accablait de protestations, répondait à ses demandes en faveur des Français avec plus d'empressement ostensible et de complaisance que n'en avait mis même Bernetti[1]. Le règne de Pie VIII confirma son optimisme; le Pape fut sans doute, dans l'intérieur de ses États, très hostile aux innovations; il conserva au dehors et en particulier dans ses rapports avec la France la politique conciliatrice de Léon XII. Le Cardinal Albani n'y fut pas un obstacle. Si les trois triomphes présumés de Chateaubriand ne sont que des demi-succès, la défaite que proclamaient ses adversaires ne fut qu'un demi-échec.

Mais, à ce compte, l'apologie étincelante que Chateaubriand se consacre dans les *Mémoires* devient un tissu de contradictions ou presque de contre-vérités? N'en croyons rien. Seulement cet homme savait toujours tourner les faits du côté où ils devenaient glorieux pour lui et, qui plus est, ne les envisager en toute candeur que de ce côté. « Victoire! » crie-t-il, « j'ai un des papes que j'avais mis sur ma liste : c'est Castiglioni, le cardinal même que je portais à la papauté en 1823, lorsque j'étais ministre, celui qui m'a répondu dernièrement au conclave en me donnant *force louanges*. » Pas une parole n'est inexacte, et pourtant l'impression produite est faussée : Chateaubriand finit par appeler Pie VIII « mon pape », avec, pour le moins, de l'exagération. Ainsi du reste. « Vous remarquerez que... je m'occupe de Reschid Pacha

seconder Chateaubriand (*id.*, N° 72, 19 février). Chateaubriand pense à faire porter par le courrier russe une de ses dépêches sur le Conclave.

1. Il suffit de feuilleter ses réponses pour s'en rendre compte. (*Arch. Vat.*, cart. 261).

et de M. de Blacas ; que je défends contre tout venant mes privilèges et mes droits d'ambassadeur à Rome. » Rien de plus juste. « Pas un mot imprudent à reprendre dans mes conversations avec les cardinaux Bernetti et Albani ;... je descends aux plus petits détails ; je rétablis la comptabilité dans les affaires des Français à Rome... je prends sur moi de donner l'exclusion à un cardinal... Je me procure le journal secret du conclave...; j'envoie jour par jour la liste nominative des scrutins. Je ne néglige point la famille de Bonaparte... Si un *carbonaro* remue, je le sais, et je juge du plus ou moins de vérité de la conspiration... je déjoue les plans que l'on avait formés pour éloigner les cardinaux de l'ambassadeur de France. » Dans mes dépêches « les affaires générales sont traitées autant que les affaires privées... Le *mémoire sur la guerre de l'Orient* expose aussi des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes. J'ai causé avec deux papes d'autre chose que des intrigues de cabinet; je les ai obligés de parler avec moi de religion, de liberté, des destinées futures du monde. » A merveille, mais tout cela fait une ambassade active, consciencieuse, utile, originale, hardie, d'un libéralisme remarquable, pleine du désir de replacer la France au premier rang des nations européennes, non pas une activité unique en son genre, couronnée de réussites inouïes. Chateaubriand exécuta une bonne et loyale besogne; il obtint des résultats appréciables par des moyens en général plus élevés que de simples finesses diplomatiques; à force d'intelligente adaptation et de naturel goût de plaire, il réussit, somme toute, dans les complexes milieux du Vatican. Sa mission romaine tient une place très remarquable dans son œuvre. Elle n'offre pas de quoi faire béer les siècles en extase.

Marie-Jeanne Durry.

LA GENÈSE D'UN POÈME
« L'ANNONCIATEUR » DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

(CONTES CRUELS, ÉPILOGUE)

Introduction.

Parmi les vingt-huit pièces qui composent le volume des *Contes cruels*, — le plus célèbre à juste titre des recueils de nouvelles que nous ait laissés le comte de Villiers de l'Isle-Adam, — il en est une que l'auteur paraît avoir voulu signaler d'une manière toute particulière à l'attention de ses lecteurs : c'est la dernière, celle qui a pour titre : *L'Annonciateur*. Ne l'a-t-il pas, en effet, séparée des autres par une feuille de titre spéciale et présentée sous le nom d'*épilogue*, la désignant ainsi, semble-t-il, comme le couronnement de son œuvre et la vision suprême qu'il désirait laisser dans l'esprit du lecteur ?

Vision solennelle et prestigieuse, en effet, que cette visite de l'Ange de la Mort au prince des Mages, au sein d'une fête nocturne, à l'apogée de la puissance juive !

Mais ce n'est pas seulement l'admiration des rêveurs épris de beaux rythmes et hantés des fastes du passé que sollicite ce poème ; il requiert encore et surtout l'attention de tous ceux qui sont avides de connaître plus profondément le génie de Villiers, d'entrer dans le secret de son art, de chercher à travers quels tâtonnements il a réalisé le chef-d'œuvre rêvé.

L'Annonciateur est, en effet, l'un des récits les plus anciens du livre. Nous n'en possédons point les manuscrits, il est vrai ; mais nous en avons l'équivalent : à savoir plusieurs versions imprimées, présentant des différences sensibles et réparties sur une période de quatorze années. Excellente occasion, sans doute, de nous rendre compte de l'évolution du talent de l'auteur et comme conteur et comme styliste ! — Mais *L'Annonciateur* n'est-il pas aussi une évocation historique ? Il ne doit donc pas être impossible d'en découvrir l'origine et de retrouver les éléments, peut-être hétérogènes, dont ce germe s'est nourri pour s'étendre et se développer dans la lumière de l'esprit.

C'est cette genèse d'un poème, ce sont ces tâtonnements d'un génie qui se cherche que nous allons tâcher de reconstituer aujourd'hui.

I. — Les textes.

Et, d'abord, combien existe-t-il de textes de *l'Annonciateur*?

Jusqu'en 1900, on n'en connaissait qu'un : celui des *Contes cruels*, parus en 1883.

En 1900, parut la thèse suédoise de M. Alexis von Kraemer[1], qui contenait la première étude méthodique de la vie et de l'œuvre de Villiers. La bibliographie, établie avec beaucoup de soin et de clarté, signalait une publication antérieure de *l'Annonciateur*. Celle-ci se trouvait dans *la Croix et l'Épée*, revue hebdomadaire, paraissant le samedi, et dont Villiers fut le rédacteur en chef pendant les deux mois qu'elle vécut. Elle portait la date du 19 avril 1879.

En 1910, M. E. de Rougemont, dans le livre si consciencieux qu'il a consacré à la biographie et à la bibliographie de Villiers de l'Isle-Adam[2], indiqua une publication plus ancienne encore. *L'Annonciateur* avait paru le 26 juin 1869, dans le journal *La Liberté*, alors dirigé par E. de Girardin.

S'appuyant sur certains indices, M. de Rougemont crut même pouvoir mentionner une autre publication, en plaquette, chez Richard Lesclide, en 1878.

Cette dernière indication se retrouve dans la bibliographie de la brochure publiée la même année, à la Librairie hermétique, par M. V.-E. Michelet. Elle a été reprise, en 1912, par M. F. Clerget, dans le volume si vivant qu'il a consacré à Villiers dans la collection : *Vie anecdotique et pittoresque des grands Écrivains* (Louis Michaud, éditeur), p. 94.

Donc, en résumé, quatre publications :

1° En feuilleton dans *la Liberté* (26 juin 1869) ;

2° En plaquette, chez Richard Lesclide (1878) ;

3° Dans *la Croix et l'Épée* (19-26 avril 1879) ;

4° Dans les *Contes cruels* (février 1883).

La dernière est à la portée de toutes les mains ; la première et la troisième peuvent aussi être facilement retrouvées dans nos grandes bibliothèques, en feuilletant les collections des périodiques indiqués.

Reste la deuxième, la publication en plaquette chez Richard Lesclide, en 1878.

Celle-là est introuvable. Aucune de nos grandes bibliothèques

1. Villiers de l'Isle-Adam, *En litteratur historik Studie*. Akademisk Afhandling, Helsingsfors. Non traduit.

2. Villiers de l'Isle-Adam, *Biographie et Bibliographie*, « Mercure de France ».

ne la possède ; aucune non plus des petites où l'on pourrait s'attendre à la rencontrer, comme Saint-Brieuc ou Fougères. Personne n'affirme l'avoir vue. Si l'on ouvre le répertoire de Lorenz, on n'y trouve l'indication d'aucun volume de Villiers de 1870 à 1880. *Le Journal de la Librairie* est muet pour la même période.

C'en est assez assurément pour éveiller la méfiance.

Cherchons donc les raisons qui plaident en faveur de cette publication et voyons ce qu'elles valent.

Elles se réduisent à trois :

1° Une indication de Villiers lui-même. — Il écrit, en effet, dans la liste de ses œuvres imprimée au faux-titre du *Nouveau-Monde* en 1880 :

POÈMES EN PROSE
Azraël[1], 1 vol. Paris, Richard Lesclide, éd., 1878.

2° Les dernières lignes de la biographie de R. du Pontavice :

« ... Et sans doute alors (au moment de mourir) il répéta mentalement l'épigraphe de Hassan-ben-Sabbah, qu'il a inscrite en tête de son poème *Azraël* : « O Mort, ceux qui vont vivre te saluent ! »

Dans *la Liberté* il n'y a pas d'épigraphe ; dans *la Croix et l'Épée*, pas davantage. Dans les *Contes cruels*, il y en a bien une, mais elle est différente. (Habal habalim, vek'hol habal. Qoéleth. Schelömo.) — L'épigraphe de Hassan-ben-Sabbah semble donc bien se rapporter à une autre publication, qui ne peut être que celle de Lesclide.

3° Une annonce dans le catalogue de la *Librairie de l'Eau-Forte*, de juillet 1876 :

« Azrael, poème en prose de Villiers de l'Isle-Adam, sur papier sombre illustré d'eaux-fortes au blanc d'argent, par Frédéric Chevalier. Tirage à cent exemplaires numérotés. Prix : 10 f.[2]. »

A première vue, ces trois preuves paraissent décisives. Cependant, à les examiner d'un peu près, on voit leur force diminuer singulièrement.

Considérons d'abord l'indication de Villiers au faux-titre du *Nouveau-Monde*. C'est sur elle, évidemment, que s'appuient les trois biographes ci-dessus mentionnés, puisque tous les trois sont d'accord sur la date de 1878 et qu'elle est la seule à donner cette date. Cette indication contient deux affirmations : publication en un volume séparé et date. Or, aucune de ces deux affirmations ne peut être retenue. D'une part, en effet, dans ce document extraor-

1. Tel est, en effet, nous le verrons plus tard, le titre primitif de *L'Annonciateur*.
2. Communiqué par Mme Juana Richard Lesclide.

dinaire que constitue la liste des œuvres inscrite au faux-titre du *Nouveau-Monde*, les ouvrages parus s'entremêlent aux ouvrages non publiés sans aucune distinction ni dans le caractère ni dans la disposition typographique. C'est ainsi que, sous le titre roman, à côté d'*Isis* imprimée en 1862, nous voyons, l'*Ève future*, qui ne paraîtra qu'en 1885 ; à la suite du *Nouveau-Monde*, les *Histoires philosophiques*, qui ne devaient voir le jour que trois ans plus tard, sous le titre de *Contes cruels*, et les *Méditations littéraires*, publiées seulement après la mort de Villiers sous le titre *Chez les Passants* ; à côté des *Premières Poésies*, parues en 1859, les *Nouvelles Poésies*, qui ne paraîtront jamais. — D'autre part, pour ce qui concerne les dates, la confusion n'est pas moins grande. En voici quelques exemples : *Premières Poésies*, 1860, au lieu de 1859 ; *Elen*, 1864, au lieu de 1865 ; *Morgane*, 1855, au lieu de 1866 ; *L'Évasion*, qui ne devait paraître que le 25 mars 1886 dans la *Revue Contemporaine*, est portée comme ayant paru en 1 vol., en 1870. — Après cela, il semble bien impossible de tenir un compte quelconque de l'indication : « *Azraël*, 1 vol., Paris, Richard Lesclide, éd., 1878 ».

Voyons maintenant le passage de R. du Pontavice. Ce témoignage, non plus, n'a pas grande valeur. L'ouvrage d'où il est tiré, en effet, pour intéressant et vivant qu'il soit, fourmille d'erreurs reconnues de faits et de dates. Trop souvent, il est arrivé à son auteur, — trompé sans doute par l'habitude qu'avait Villiers de composer mentalement et de réciter ses œuvres avant de les écrire, — de parler d'ouvrages simplement projetés comme ayant été définitivement rédigés : « ... Le *Vieux de la Montagne*, dont j'ai tenu entre les mains le gros manuscrit entièrement terminé » (p. 24). « Je sais tel ouvrage de lui, inédit encore, relatant la vie du maréchal de Villiers de l'Isle-Adam, qui est un chef-d'œuvre de clarté, d'éloquence, de dialectique et d'érudition » (p. 10). — Il a pu entendre Villiers exprimer l'intention de mettre cette épigraphe à son poème ou même la voir sur un manuscrit. Rien ne prouve qu'il l'ait vue sur un livre imprimé.

Reste le catalogue de la *Librairie de l'Eau-Forte*. L'annonce qu'il contient est d'une si minutieuse précision qu'elle semble constituer un document irréfutable. — Ouvrons cependant la collection de la *République des Lettres*[1]. Chacun des numéros de cette revue contient une rubrique intitulée *La Semaine parisienne*, dans laquelle le signataire, Jean Prouvaire, passe en revue jour

1. *La République des Lettres*. Hebdomadaire. Dir. Catulle Mendès. 20 décembre 1875, 3 juin 1877.

par jour les événements de la semaine. Prenons le numéro du 13 août 1876 (et non du 16, comme l'écrit M. de Rougemont, p. 205) et cherchons la *Semaine parisienne*. Nous y lisons :

« Lundi 7 août. — Villiers de l'Isle-Adam corrige la vingtième épreuve de l'*Azraël*, annoncé depuis six mois par la Librairie de l'Eau-Forte[1]. Mais il y fait peu de changements. Tout fait espérer que cet ouvrage exquis sera publié avant la fin de l'année. »

Voilà une information bien précise, et qu'on ne peut guère soupçonner d'être mal fondée, si l'on se rappelle que Jean Prouvaire n'était autre que Catulle Mendès et que la *République des Lettres* paraissait chez Richard Lesclide, directeur de la *Librairie de l'Eau-Forte*. Elle montre que, le 7 août 1876, l'Azraël annoncé par le catalogue de juillet de la même année n'avait pas encore paru, et que, du train dont allait la revision de l'auteur, on n'en pouvait guère espérer la publication avant la fin de l'année. Richard Lesclide, suivant, d'ailleurs, un usage assez fréquent dans l'édition, avait donc annoncé comme ayant paru un ouvrage en cours d'impression, mais non encore réellement publié, et l'indication du catalogue, si précise qu'elle soit, perd de ce fait toute autorité.

Ainsi, de ces trois preuves qui paraissaient si convaincantes, un examen sérieux ne laisse presque rien subsister.

D'ailleurs, la thèse de la publication d'*Azraël* en plaquette a déjà perdu, depuis 1910, au moins un de ses tenants. C'est M. V.-E. Michelet, qui m'écrit : « En dépit de longues et minutieuses investigations, je n'ai jamais rencontré personne qui ait de ses yeux vu cette édition d'*Azraël* ».

Il semble donc bien qu'il faille abandonner définitivement cette opinion. Il n'y a pas eu de publication d'*Azraël* en plaquette chez Richard Lesclide.

Faut-il aller plus loin et ajouter avec M. V.-E. Michelet que cette édition n'a jamais existé que dans l'imagination fertile de Villiers ? Non, évidemment.

L'annonce de la *Librairie de l'Eau-Forte*, la note de Jean Prouvaire-Mendès, le témoignage de Pontavice prouvent nettement, au contraire, qu'il y a eu un projet bien arrêté et même que ce projet a reçu un important commencement d'exécution. On peut en trouver, d'ailleurs, une nouvelle preuve dans la confrontation de deux textes. Il s'agit, d'une part, d'un passage ajouté

1. M. de Rougemont écrit (p. 205) : Azraël est annoncé au dos de la couverture d'un volume publié par Lesclide (Librairie de l'Eau-Forte) comme « à paraître ». C'est peut-être à cette annonce que Jean Prouvaire fait allusion.

dans la deuxième version d'*Azraël* (*la Croix et l'Épée*, 1879) et, d'autre part, du début de la nouvelle intitulée *Hypermnestra*, publiée pour la première fois dans la *Revue encyclopédique* du 18 mars 1896 :

— Yoschuah...

— Qui tua trente-deux rois, incendia deux cents trois villes !

— Et qui, à l'instigation de l'Être-des-Dieux, fit passer au fil de l'épée les femmes, les guerriers, les mulets, les vieillards, les ambassadeurs, les enfants et les otages !

—Puis s'endormit [en Ephraïm] [1] avec ses pères rassasié de jours et satisfait !

L'Annonciateur
(page 337, lignes 10, 19-27) [2].

... Le terrible Joschuah, chef des Hébreux, qui tua trente-deux rois, incendia deux-cent-trois villes, fit passer au fil de l'épée les femmes, les enfants, les mulets, les ambassadeurs, les vieillards et les otages, suspendit, sur une bataille, la lumière du soleil, fut le successeur de l'Échappé-des-Eaux et s'endormit avec ses pères, rassasié de jours et satisfait.

Hypermnestra
(pages 237-238, Chez les Passants, Crès et Cie).

La parenté de ces deux textes est évidente.

Or, le manuscrit d'*Hypermnestra* porte une date précise : 24 septembre 1876. D'autre part, il est peu probable que ce soit en cherchant des documents pour écrire cette nouvelle que Villiers ait trouvé ces renseignements détaillés sur Josué. Il est infiniment plus vraisemblable qu'il les avait cherchés pour compléter son poème d'*Azraël* et que c'est précisément parce qu'il venait de les écrire qu'ils se sont représentés sous sa plume à peu près dans les mêmes termes.

Ainsi, suivant son habitude, tandis qu'on réimprimait son poème, pendant l'été de 1876, Villiers, en relisant ses épreuves, corrigeait son texte et le développait.

Pourquoi, maintenant, un projet si près de sa réalisation définitive n'a-t-il pas abouti ? Sans doute faut-il en chercher la raison dans la note de Jean Prouvaire-Mendès, que nous citions tout à l'heure. Sous un ton de légèreté affectée, l'auteur abondant et facile que fut Mendès insiste avec une malice, qui n'est peut-être pas de la très bonne camaraderie, sur les lenteurs de l'écrivain inquiet et scrupuleux qu'était Villiers. Relisons.

« Villiers de l'Isle-Adam corrige la *vingtième* épreuve de l'*Azraël*, annoncé *depuis six mois*... Tout fait espérer que cet ouvrage exquis sera publié *avant la fin de l'année*.

1. Ajouté en 1883.

2. Les chiffres indiqués pour l'*Annonciateur* dans tout le cours de cette étude sont ceux de l'édition Calmann-Lévy.

Oui. Voilà, sans doute, la raison pour laquelle *Azraël* n'a pas paru chez Lesclide. Villiers, jamais satisfait, voulant toujours corriger ou ajouter, demandait sans cesse de nouvelles épreuves et n'en finissait pas de donner le bon à tirer. L'éditeur aura fini par perdre patience.

Hâtons-nous de dire, d'ailleurs, que ce projet manqué n'entraîna nullement une brouille entre Villiers et Richard Lesclide. Dans le numéro du 20 août 1876 de la *République des Lettres*, en effet, et toujours dans la *Semaine parisienne*, à la date du lundi 14 août, on lit : « Villiers de l'Isle-Adam s'engage avec le journal *Paris à l'Eau-Forte* pour faire le compte-rendu de l'*Anneau de Niebelung* de Richard Wagner, et des fêtes musicales de Bayreuth... » Effectivement, le même 20 août 1876, *Paris à l'Eau-Forte* publiait de Villiers une curieuse fantaisie intitulée : *A propos des fêtes de Bayreuth*, qui, si elle ne prouve nullement que Villiers soit allé à Bayreuth, montre du moins qu'il n'était pas en froid avec Richard Lesclide.

Il semble donc bien que, si le projet échoua, ce fut la faute de Villiers, et qu'il s'en rendit compte puisqu'il ne garda pas rancune à son éditeur.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons plus à compter *quatre* publications de *l'Annonciateur*, mais seulement *trois*, qui s'espacent comme suit : 1869, 1879, 1883. — Nous verrons bientôt qu'elles présentent entre elles des différences assez grandes pour justifier peut-être le temps que nous avons passé à discuter l'existence de celle qu'on comptait jusqu'ici comme la seconde.

II. — La date de composition.

Reportons-nous maintenant à la date de la première publication, soit le 26 juin 1869.

La première question qui se pose à nous est celle de la composition. Est-il possible d'en déterminer la date d'une façon approximative ?

La réponse à cette question semble relativement facile, grâce à quelques points de repère assez précis que nous possédons.

En effet, du 13 octobre 1867 au 29 mars 1868, Villiers a eu une revue à lui, fondée par lui et dont il était rédacteur en chef : *La Revue des Lettres et des Arts*. Les premiers numéros de cette publication hebdomadaire[1] contenaient la plus longue des nouvelles écrites par Villiers : *Claire Lenoir* ; le numéro du 8 décembre présentait un article de critique sur *Hamlet* et la première partie de *l'Inter-*

1. 13 octobre au 1er décembre inclus.

signe; le 12 janvier 1868 paraissait la deuxième partie de *l'Intersigne*. Ensuite, du 12 janvier au 29 mars, soit dans onze numéros, on ne trouve plus de Villiers que trois poèmes, dont deux très courts, et un article de critique sur la pièce d'Émile Augier, *Paul Forestier*. Il ne paraît pas téméraire d'affirmer que, si *l'Annonciateur* avait été prêt à cette époque, Villiers l'aurait publié dans sa revue durant cette période où sa collaboration nous apparaît plutôt maigre. Il est donc probable que *l'Annonciateur* fut, sinon entièrement composé, du moins achevé, entre le 29 mars 1868 et le 26 juin 1869.

III. — La source principale.

La date de composition ainsi fixée, un autre problème se présente : celui de l'origine du poème.

L'Annonciateur est-il simplement une vision, un rêve construit de toutes pièces par l'imagination nostalgique, sans cesse tendue vers le mystère et les gloires du passé, qui fut celle de Villiers ? Est-ce, au contraire, une ancienne légende, qui se sera imposée à son âme au cours d'une lecture et qu'il aura développée, nourrie par d'autres lectures, vêtue enfin des splendeurs mélodieuses de son verbe ?

Pour répondre à ces questions avec quelque précision, une chose est nécessaire d'abord, c'est de se bien remettre dans l'esprit la trame du poème de Villiers.

C'est à Jérusalem, le soir de la Pâque. Au-dessus de la ville plongée dans les ténèbres une grande lueur resplendit. C'est, au sommet du palais royal, une vaste salle triangulaire, dont les trois côtés, soutenus par des colonnes, s'ouvrent à tous les vents de l'espace. Là, une foule immense, vêtue d'habits somptueux, célèbre un festin solennel, en mémoire de la délivrance d'Égypte. Le roi lui-même, la main appuyée sur l'épaule de son ministre, entouré de ses gardes, de toutes les femmes de son harem, de tous les dignitaires de la cour et du royaume, préside à la fête. Mais Salomon n'est pas seulement un monarque puissant et redouté; c'est aussi le Mage suprême, ayant conquis toute science et toute sainteté, et attendant paisiblement la mort dans la quiétude de sa perfection. Son ministre, Helcias, est aussi un magicien profond, mais bien éloigné encore de la sublime sagesse de son maître. Tandis que le roi, perdu en quelque songe sublime, semble n'avoir aucune conscience de ce qui se passe autour de lui, Helcias veille et promène ses regards profonds sur la resplendissante assemblée.

Soudain les ténèbres s'épaississent autour de la salle ; la nuit prend un caractère fantastique. Pressentant les assauts des esprits des ténèbres, Helcias exhorte la foule à redoubler ses manifestations joyeuses et commence des incantations. Les prodiges s'aggravent. Le magicien éperdu abaisse les yeux sur l'anneau merveilleux de Salomon. Aussitôt son esprit s'éclaire : il reconnaît l'approche d'un être du plus haut ciel. Il prononce à la hâte l'imprécation qui fait apparaître les symboles et, aussitôt, il voit briller, dans un éclair, le pentacle de la Mort : celui qui vient, c'est Azraël. Helcias est transporté de joie : il se sent arrivé au terme de la vie; il est sûr que c'est pour le délivrer de l'existence que s'avance le Messager de Dieu. Maintenant Azraël est là, debout sur le parvis de la salle : les lumières ont pâli, une léthargie profonde a paralysé l'assemblée. Les yeux de l'Ange sont fixés sur ceux d'Helcias et celui-ci, en proie à une indicible angoisse, sent que la délivrance attendue ne se produit pas; il perçoit comme un étonnement, comme une hésitation du Messager. Affolé, ne sachant comment se dérober à cet ardent regard qui brûle son corps sans délier son âme, Helcias élève vers le Prince-des-Mages des mains suppliantes. Mais, comme impuissant à le secourir, le roi garde le silence. Alors, dans un suprême effort, Helcias rassemble ses plus anciens souvenirs et murmure vers Salomon : « Il est, au bord de l'Euphrate, dans les bois vastes et sombres, une clairière dévastée, où, pendant la première nuit du monde, se recueillit le Serpent. » Le roi, comprenant sa pensée, lui touche le front de son anneau constellé. Helcias disparaît dans une fulguration. Salomon, alors, se lève et marche vers Azraël : « Pourquoi, demande-t-il, n'est-ce pas moi que tu es venu affranchir ? Pourquoi as-tu hésité tout à l'heure ? — Ton heure n'est pas encore venue, répond l'Ange. Ce n'est pas pour délivrer ton âme que j'étais venu. A travers les espaces, j'avais senti le pieux abandon de ta pensée vers Dieu. Oublieux d'un ordre reçu, j'avais voulu te saluer, toi, le bien-aimé du Ciel. Si tu m'as vu hésiter un instant, c'est que j'étais stupéfait de retrouver, chargé d'années, à l'ombre de ton bras, celui-là même que j'avais reçu mission d'aller délivrer au fond de l'Inde. Et j'ai compris que c'était Dieu qui, dans sa Prescience infinie, avait prolongé, bien au delà du terme, l'existence de cet homme en ce lieu, afin de m'avertir de mon oubli et de m'éviter une faute. »

A la simple lecture de ce résumé, on ne peut se défendre de l'impression que l'on n'est pas en face d'un rêve capricieux de poète, mais d'une de ces anciennes légendes, aux traits simples et

profonds, qui captivent du premier coup l'imagination et retiennent la méditation.

Cette impression n'est pas trompeuse. Villiers ici, pas plus, d'ailleurs, qu'en beaucoup d'autres endroits, n'a pas inventé. Il a utilisé une vieille tradition rabbinique, que nous trouvons, sans doute sous sa forme la plus simple, dans le *Talmud de Jérusalem :*

> Elihoref (I, *Rois*, IV, 3) et Ahiyah (*ibid.*, XI, 29) étaient tous deux secrétaires (scriptores) de Salomon. Celui-ci s'aperçut que l'Ange de la mort regardait de leur côté en grinçant des dents. Salomon n'eut qu'à prononcer un mot magique, et ils se trouvèrent dans l'atmosphère, où la mort les atteignit. Après cela, l'ange vint se placer près de Salomon et rit devant lui. Quoi, dit le roi, tout à l'heure tu étais furieux, et maintenant tu ris ! Oui, dit l'ange ; Dieu m'avait ordonné d'enlever Elihoref et Ahia (*sic*) lorsqu'ils seront (*sic*) en l'air; et, comme je me disais : qui me les enverra dans l'endroit où je suis chargé de les tuer, tu as eu la pensée d'agir ainsi afin que je puisse (*sic*) remplir ma mission.
>
> (*Talmud de Jérusalem*, *Traité Kilaïm.*
> Trad. Moïse Schwab, t. II, p. 320.)

Assurément la différence de couleur est grande entre la solennelle évocation de Villiers et ce savoureux récit tout empreint du réalisme familier de la vieille littérature juive. Ici l'élément comique même n'est pas absent et Salomon, tout grand mage qu'il soit, n'a pas le beau rôle. Il a cru duper l'ange et c'est lui qui est dupé par lui. Mais cette différence de ton une fois mise de côté, le fond des deux histoires est bien le même.

Cependant ce n'est pas là le texte qui a inspiré Villiers et nous ne l'avons cité que pour authentiquer en quelque sorte la légende même et la rattacher d'une manière indiscutable à la tradition juive. Il est peu probable, en effet, que Villiers ait été la chercher dans un ouvrage aussi spécial et d'une lecture aussi ardue que le *Talmud.* D'ailleurs, le tome II de la traduction de Moïse Schwab, à qui nous avons emprunté tout à l'heure, n'a paru qu'en 1878, c'est-à-dire neuf ans après la première publication d'*Azraël.*

On pourrait penser être plus heureux avec le *Dictionnaire des Sciences occultes* de la Collection Migne, dont les deux volumes parurent respectivement en 1846 et 1848.

Ici, en effet, nous trouvons d'abord le nom de l'ange. Indépendamment des autres endroits où ce nom est cité, il y a un article *Azraël.* On y lit :

« Azraël ou Azraïl, ange de la mort. On conte que cet ange, passant un jour sous une forme visible auprès de Salomon, regarda fixement un homme assis à côté de lui. Cet homme demanda qui

le regardait ainsi, et ayant appris de Salomon que c'était l'ange de la mort : — Il semble m'en vouloir, dit-il; ordonnez, je vous prie, au vent de m'emporter dans l'Inde. — Ce qui fut fait aussitôt. Alors l'ange dit à Salomon : — Il n'est pas étonnant que j'aie considéré cet homme avec tant d'attention : j'ai ordre d'aller prendre son âme dans l'Inde, et j'étais surpris de le trouver près de toi en Palestine... » (T. I, p. 154).

Évidemment, nous nous rapprochons beaucoup du schéma suivi par Villiers. L'imagination arabe, sans doute, a adouci le vieux réalisme juif dans la peinture de l'ange. Le grincement de dents du début et l'éclat de rire de la fin sont remplacés par une surprise qui s'explique avec calme. C'est l'homme lui-même fixé par Azraël qui demande à Salomon de l'envoyer dans un pays déterminé, dans l'Inde; et le roi, n'étant plus trompé dans ses projets, n'est plus ridicule.

Il est fort possible, d'ailleurs, que Villiers ait connu le *Dictionnaire des Sciences occultes*. Faisant partie de la *Grande Encyclopédie théologique* de *Migne,* il ne pouvait guère manquer de se trouver à la bibliothèque de l'abbaye de Solesmes, où Villiers, comme on sait, fit une retraite en 1862. Il a pu le voir aussi chez son oncle le curé de Ploumillau, qui était docteur en théologie. Il est même possible qu'il l'ait feuilleté avec intérêt, car cet ouvrage, dans sa naïveté et son manque absolu de méthode et de sens critique, constitue le plus savoureux recueil d'aventures merveilleuses, empruntées à tous les pays et à toutes les croyances.

Sans doute... Et pourtant ces deux grands tomes, gris et compacts, sont d'un aspect bien rébarbatif...

Voici en regard un petit volume beaucoup plus jeune, coquettement vêtu d'une couverture historiée rouge, verte et or, coupé de belles chromolithographies, dont l'une représente justement le roi Salomon se levant de son trône pour recevoir la reine de Saba. Ce sont les *Légendes de l'Ancien Testament, recueillies des Apocryphes, des Rabbins et des Légendaires*, de Collin de Plancy, parues le 5 octobre 1861, chez Plon, rue Garancière.

Nous y retrouvons notre légende :

... Comme il (Salomon) allait lever la séance, Azraël, l'Ange de la mort, passa devant lui sous une forme visible. Il s'arrêta tout à coup et regarda fixement un prince qui était assis à côté du roi. Ce prince demanda quel était le personnage qui le regardait ainsi; Salomon lui répondit que c'était l'Ange de la mort. — Il semble m'en vouloir, dit le prince en pâlissant. Ordonnez, je vous prie, aux vents qui vous sont soumis de m'emporter dans l'Inde.

Salomon leva son anneau sur sa tête, et les vents firent aussitôt ce que demandait le prince effrayé.

Alors l'Ange dit à Salomon : — Ne soyez pas étonné, prophète de Dieu, si j'ai considéré cet homme avec tant d'attention. J'ai ordre d'aller prendre son âme dans l'Inde et j'étais surpris de le voir près de vous en Palestine. (Pages 295 et suiv.)

En lisant ce récit, on ne peut manquer d'être frappé d'une chose : c'est de son extrême ressemblance avec le récit précédent. Presque toutes les expressions importantes sont les mêmes. Il est visible que le second n'est qu'un enjolivement du premier paru treize ans auparavant, et l'on cessera d'en être surpris si l'on se souvient que l'auteur du *Dictionnaire des Sciences occultes* n'était autre que Collin de Plancy en personne[1] ; il s'est tout simplement emprunté à lui-même.

Cependant le grand nombre des points communs entre les deux versions ne doit pas nous empêcher de remarquer les détails nouveaux que contient la seconde. Ici, d'abord, le personnage fixé par Azraël n'est plus un être quelconque, « un homme », c'est « un prince », et ceci nous rapproche du poème de Villiers ; ensuite et surtout, on nous parle du fameux anneau de Salomon, dont il n'était pas question dans le récit précédent et qui, dans l'*Annonciateur*, tiendra une place importante.

Cette dernière version est donc plus riche et plus suggestive que la première, et c'est une raison importante de la préférer à l'autre comme source probable du poème. Si, d'autre part, nous considérons qu'elle n'est pas tirée d'un dictionnaire, ouvrage peu attrayant par sa forme et où les découvertes dépendent surtout du hasard, mais bien d'un recueil de légendes, et d'un recueil particulièrement invitant, nous ne pourrons manquer de sentir notre préférence incliner vers la certitude.

IV. — L'incubation.

Mais pourquoi, entre tant d'autres légendes singulières et poétiques que lui offrait le même volume, celle-ci a-t-elle retenu l'attention de Villiers de l'Isle-Adam et s'est-elle imposée peu à peu à son imagination? Il nous en a livré lui-même la raison principale. Ouvrons, en effet, *Axël*, dont la première version fut peut-être écrite vers la même date que *l'Annonciateur*, et prêtons l'oreille à cette méditation du jeune adepte : « Salomon !... ce

1. Voici, en effet, en abrégé, le titre de la première édition (1846-1848) de cet ouvrage : *Dictionnaire des Sciences occultes*, ouvrage renfermant *in extenso*, mais avec beaucoup d'additions et de corrections, *le Dictionnaire infernal*, par J. Collin de Plancy. Publié par M. l'abbé Migne.

nom éveille en moi des mondes de songes !... Oh ! qui me donnera de retrouver l'anneau, tel que, dans le sépulcre inconnu du Prince-des-Mages, il resplendit quelque part sous l'Orient ?[1] »

Pas de doute : c'est bien Villiers qui parle, et la rêveuse harmonie de la phrase nous fait sentir à merveille l'irrésistible attrait qu'exerça sur l'imagination du poète cette grande figure de Salomon, aperçue à travers les brumes irisées de la plus prestigieuse des légendes orientales. Nous le sentons aussi : ce qui attire Villiers, ce n'est pas seulement le somptueux monarque aux fabuleuses richesses, c'est encore et surtout le Mage, arrivé, par une faveur spéciale de Dieu, au plus haut degré de la perfection et de la puissance, et le talisman merveilleux qui le rendait maître des éléments comme de la nature inanimée, des génies comme des hommes.

Séduisante pour le poète de par le prestige de la figure centrale, l'aventure d'Azraël ne l'était pas moins pour le penseur à cause de son sens philosophique.

Sans doute aucun des légendaires qui l'avaient rapportée ne l'avait laissée sans interprétation. Dans le *Talmud*, elle venait à l'appui d'une affirmation présentée en ces termes : « Les pieds de l'homme le transportent spontanément au lieu où il est condamné à mourir ». Dans le *Dictionnaire des Sciences occultes*, elle était suivie, au contraire, de cette indication : « Mahomet citait cette histoire pour prouver que nul ne peut échapper à sa destinée ». Enfin, dans les *Légendes de l'Ancien Testament*, l'épisode d'Azraël se trouvait intercalé dans un récit beaucoup plus étendu, ayant pour but d'établir la vérité du dogme musulman de la prédestination[2], et il se terminait par les lignes suivantes :

1. « Selon les Orientaux, Dieu, ayant donné à Salomon sa sagesse, lui avait communiqué en même temps toutes les connaissances naturelles et surnaturelles ; et entre ces dernières la science la plus sublime et la plus utile, celle d'évoquer les esprits et les génies et de leur commander. Salomon avait, disent ils, un anneau chargé d'un talisman qui lui donnait un pouvoir absolu sur ces êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme. Cet anneau existe encore ; il est renfermé dans le tombeau de Salomon et quiconque le posséderait deviendrait le maître du monde ; mais on ne sait où trouver ce tombeau. » (Migne, *Dictionnaire des Sciences occultes*, T. II, p. 462.)

2. C'est l'histoire de Salomon et de la Simorgue. La ou le Simorgue (Simourg-Anka) est un oiseau fabuleux dont il est souvent question dans les légendes orientales : sa tête touchait le ciel alors que ses pieds reposaient au fond de la mer. Elle soutient contre Salomon que la prédestination n'existe pas. Pour la confondre, Salomon, conseillé par l'ange Gabriel, lui fait connaître un décret de la Providence qu'elle ne saura traverser. La Simorgue s'y efforce, mais n'y réussit pas, en effet. L'épisode d'Azraël prend place aussitôt après que la Simorgue s'est envolée pour mettre son projet à exécution. — D'où Collin de Pancy tenait-il cette histoire de la Simorgue ? Il nous l'a dit lui-même. En effet, quelques lignes après avoir relaté l'apparition d'Azraël, il s'arrête un moment pour nous donner ce renseignement : « Nous marchons sur des documents qui ont été publiés à Londres dans *l'Asiatic*

« Cet incident confirma encore la doctrine du roi sur la prédestination qui est la croyance absolue des Musulmans ».

Les trois légendaires s'étaient donc trouvés d'accord pour expliquer l'épisode d'Azraël dans le sens de la prédestination. Villiers ne pouvait ignorer cette interprétation, puisqu'il la trouvait, présentée même avec une force particulière, dans le livre de Collin.

Cependant il ne jugea pas opportun de s'y arrêter, et c'est là la première modification que nous le voyons apporter à la légende. Il ne s'y arrêta pas sans doute parce qu'il la trouvait facile, vulgaire et sans poésie; peut-être aussi parce qu'elle se trouvait en contradiction avec la doctrine catholique qu'il fit toujours profession de respecter et même de défendre.

D'ailleurs, cette interprétation même laissait subsister dans le récit des étrangetés : pourquoi, par exemple, l'Ange de la mort, se rendant aux Indes pour y remplir sa mission, *passait*-il auprès de Salomon ? Singulier messager, venu on ne sait d'où, et cheminant parmi les hommes comme l'un d'entre eux...

Justement, une autre idée, voisine de la première, s'offrait à l'esprit de Villiers : celle de la Prescience divine. Celle-ci convenait à l'anecdote tout aussi bien que la première. Dieu ne pouvait ignorer la présence du prince auprès de Salomon; si donc il n'a pas envoyé Azraël le frapper en Palestine, mais dans l'Inde, c'est parce qu'il prévoyait que c'était là précisément que cet homme effrayé demanderait à fuir.

Cette interprétation, plus philosophique et plus poétique que la première, avait de plus l'avantage d'être en conformité avec la foi catholique. Ce fut donc elle que Villiers choisit.

Dès lors, il était en possession de l'idée claire et profonde qui

Journal, traduits il a 25 ans environ par une de nos meilleures revues, *La Revue britannique*... ». — Celle-ci contient, en effet, dans son numéro de décembre 1840, un article intitulé : *Salomon et la Simorgue*. Collin n'a fait que copier textuellement cet article, sauf pour le passage contenant l'apparition d'Azraël, lequel n'y figure pas. — L'article traduit par la *Revue britannique* avait paru dans l'*Asiatic Journal* de mai-août 1840, sous le même titre, avec la note : Manuscrit de la Bibliothèque des Indes orientales, n° 1255. La traduction de la *Revue britannique* est complète et l'épisode d'Azraël n'est pas non plus dans l'*Asiatic Journal*. — Ajoutons que l'histoire de la Simorgue apparaît encore, et toujours en termes identiques, dans le même *Dictionnaire des Sciences occultes* où nous avons découvert la seconde version de la légende d'Azraël. Seulement, celle-ci se trouve à l'article Azrael, dans le tome I, paru en 1846, et l'histoire de la Simorgue à l'article Salomon, dans le tome II, paru en 1848. — En résumé, l'histoire de la Simorgue semble avoir pénétré dans notre littérature par l'article de l'*Asiatic Journal*, traduit par la *Revue britannique* et repris par Collin dans son *Dictionnaire des Sciences occultes* d'abord, puis dans ses *Légendes de l'Ancien Testament*. — Quant à l'épisode d'Azraël, on voit bien que Collin l'a repris dans son *Dictionnaire*, en l'améliorant, et l'a intercalé dans l'histoire de la Simorgue, parce qu'il tendait au même but et pour éviter les redites; mais il m'a été impossible de le suivre plus haut, et d'en retrouver l'origine, ni dans le Coran ni ailleurs. Il n'en est pas fait mention ni dans le livre de G. Weil (*Biblische Legenden der Muselmänner*, Francfort, 1845, traduit en grande partie dans le *Dictionnaire des Apocryphes* de la collection Migne, 1858), ni dans l'étude de R. Basset : *Salomon dans les légendes orientales*, *Revue des Traditions populaires*, 1883.

devait soutenir le récit tout entier comme une solide armature et l'étendre des proportions mesquines de l'anecdote aux vastes lignes du poème philosophique.

Cette conception une fois admise entraînait dans le récit de Collin une série de modifications, légères en apparence, mais qui l'éclairent d'une lumière si vive et si noble qu'on ne peut s'empêcher de penser que le poète a retrouvé le sens ancien, le sens vrai de la légende obscurcie.

Non, Azraël ne *passait* pas par hasard auprès de Salomon. Il s'est *détourné sciemment* de sa route, oublieux d'un ordre reçu, pour aller saluer le grand roi. Et pourquoi cette insigne faveur ? Parce que Salomon est un esprit sublime, presque entièrement dégagé déjà des chaînes de la matière ; à travers les espaces, Azraël a senti le pieux abandon de sa pensée vers Dieu et il a voulu lui porter le salut fraternel d'un esprit céleste.

Mais en négligeant ainsi un moment l'ordre reçu, l'ange a commis une faute ; il a mérité un avertissement.

Cet avertissement lui sera donné par la présence inattendue auprès de Salomon de l'homme même qu'il avait mission d'aller délivrer là-bas, au bord de l'Euphrate.

Comment cet homme est-il en Palestine, au lieu d'être en Mésopotamie ? Villiers, ici, a recours au dogme, admis par la plupart des occultistes, de la réincarnation. L'homme a vécu une première vie en Palestine ; mais, arrivé depuis longtemps au point extrême de perfection qu'il lui était donné d'atteindre en cette vie-là, il aurait dû mourir, pour renaître ailleurs dans la condition et avec l'âme que ses actes lui auraient méritées. Cette renaissance aurait dû avoir lieu dans l'Inde, et voilà pourquoi c'est là que l'ange a reçu l'ordre d'aller le délivrer, quand le terme marqué pour cette seconde vie est arrivé.

Dieu, sachant de toute éternité qu'à cette époque précise Azraël oublierait l'ordre reçu pour se rendre auprès de Salomon, a paru oublier l'homme et l'a laissé accomplir à Jérusalem les deux vies consécutives dont l'une aurait dû s'écouler dans cette ville et l'autre au bord de l'Euphrate. C'est la raison pour laquelle Villiers nous a présenté Helcias comme parvenu au dernier terme de la vieillesse.

Mais, pour que l'idée de la destinée inéluctable soit définitivement écartée au bénéfice de la Prescience divine, il ne faut pas que le personnage redoute la mort et espère y échapper en demandant à être transporté dans un pays lointain. Voilà pourquoi Villiers a fait aussi d'Helcias un mage. Ce sera un mage bien inférieur

à Salomon, sans doute, séparé par des éternités de la sainteté sublime à laquelle est parvenu celui-ci. Ce sera cependant un ascète revêtu de pouvoirs redoutables, le ministre même du Roi, l'intermédiaire nécessaire entre sa sublime sagesse et l'ignorance du peuple. Se sentant arrivé au dernier terme de la perfection possible, il n'aura d'autre désir que d'être affranchi de la condition présente afin d'aller poursuivre son ascension à travers les épreuves de la vie plus haute que ses efforts lui ont méritée. Ce ne sera donc pas pour fuir la mort, mais pour la trouver, qu'il demandera à être envoyé en ce lieu éperdûment cherché où *seulement* l'ange peut le délivrer.

Voilà donc le premier travail accompli par l'esprit du poète sur la matière un peu fruste que lui fournissait Collin de Plancy.

Mais comment présenter le conte ainsi préparé ?

Un cadre devait tout naturellement s'offrir à l'auteur : celui de l'évocation historique. Théophile Gautier, avec le *Roman de la Momie*, en 1858, Flaubert, avec *Salammbô*, en 1862, venaient d'en offrir des modèles éclatants. N'était-ce pas, d'ailleurs, un sujet séduisant que la restitution de Jérusalem au temps de l'apogée de la puissance juive, sous le règne du monarque idéal, en qui la sagesse suprême du Mage s'alliait à la haute puissance et aux fabuleuses richesses ?

Cependant Villiers ne se méconnaît pas assez pour se croire capable du patient et minutieux travail de Flaubert. Il n'oublie pas non plus que le Salomon qu'il veut peindre n'est pas celui de l'histoire, mais bien celui de la légende. Il ne saurait perdre de vue la grande idée philosophique qui fait pour lui le principal attrait du sujet. Ce qu'il veut faire, ce n'est pas une évocation historique au sens strict du mot : c'est un poème; il a pris soin de le préciser lui-même [1].

Dès lors, ce qui l'attirera surtout, ce ne sera pas la formule du *Roman de la Momie*, ni celle de *Salammbô* ; ce ne sera pas même la formule plus resserrée que Flaubert présentera, en 1877, avec *Saint Julien* et *Hérodias* ; ce sera bien plutôt celle de Victor Hugo dans *Eviradnus*, *le Petit roi de Galice* ou *Ratbert*, et plus encore celle de Leconte de Lisle dans *Bhagavat* ou *l'Arc de Civa*, *Qaïn* ou *la Vigne de Naboth*. Son ouvrage sera donc, suivant la formule favorite de Leconte de Lisle, un essai de synthèse historique. Se plaçant au point culminant de l'histoire juive et tout

1. La première version porte comme sous-titre : « Poème en prose ». L'expression est répétée dans la dédicace : « A Richard Wagner, au prince de la profonde musique, ce poème est dédié ». Au faux-titre du *Nouveau-Monde*, en 1880, c'est encore sous la rubrique : « Poèmes en prose » qu'*Azraël* est annoncé.

en prenant pour sujet principal la peinture de cette époque, il s'efforcera, par tout un système de rappels, d'allusions et d'anticipations savamment calculés, de faire entrer dans son tableau la civilisation hébraïque tout entière, depuis le Déluge jusqu'à Jésus-Christ, depuis la loi mosaïque jusqu'à la Kabbale.

Est-ce à dire cependant que Villiers ait songé d'abord à écrire *l'Annonciateur* en vers? Non. — Assurément, il avait publié déjà, en 1859, un recueil de vers contenant même des poèmes d'assez grandes proportions, comme *Hermosa* ou *le Chant du Calvaire*. Depuis, il était encore revenu de temps à autre à la forme poétique. Mais, en dépit de quelques réussites heureuses, il n'avait pas tardé à se rendre compte que le vers n'était pas sa langue, que son mètre ne possédait ni l'ampleur ni l'éclat qui convenaient aux sujets rêvés par lui. Il avait donc cherché une autre forme qui, sans rien sacrifier de l'élément musical auquel il tenait par-dessus tout, laisserait à son génie une plus grande liberté. Cette forme, qui est la prose poétique ou prose rythmée, Villiers s'y était essayé, avec succès déjà, dans les derniers chapitres d'Isis; il en avait acquis la maîtrise dans Elën (le songe d'opium) et dans Morgane. Ce fut donc dans ses mètres aux souplesses indéfiniment variées que Villiers décida de traduire « ce monde de songes » qu'avait évoqué en lui le grand nom de Salomon.

Un poème philosophique, dans le cadre de l'évocation historique et dans la forme du poème en prose : voilà donc comment se définit dans l'esprit de Villiers l'œuvre à réaliser. C'est un genre qu'il crée et auquel il reviendra à différentes reprises avec prédilection au cours de sa carrière littéraire.

Voyons maintenant comment la vision s'organise à ses yeux.

La scène est à Jérusalem, comme le suggère la version de Collin de Plancy. Mais il s'agit de la rendre aussi solennelle que possible. Aussi, loin de la placer dans une circonstance quelconque et sans aucune répercussion sur l'entourage, comme le naïf légendaire, Villiers la fera intervenir au milieu de la plus importante et, en même temps, de la plus évocatrice des fêtes juives : la Pâque; et la formidable influence de l'Ange de la mort s'exercera sur une foule entière, éteignant dans un silence glacé la plus exultante des féeries.

Collin de Plancy avait candidement présenté la rencontre de Salomon et d'Azraël dans la grande lumière du jour. Mais comment accorder cette simplicité avec la grandiose atmosphère de mystère dont Villiers prétend entourer cette rencontre ?

La scène se passera donc au sein de cette Nuit, chérie par le

poète et dont les ténèbres rendent plus sensible l'éternel mystère qui nous environne. Elle aura lieu au cours d'un splendide festin de réjouissance, présidé par le roi lui-même, assisté de son ministre, et célébré en mémoire de la Délivrance.

Où aura lieu ce festin? Dans le palais de Salomon, sans doute; mais non pas dans cette salle ou portique du rez-de-chaussée où le roi avait son trône et où il rendait la justice. Il faut à Villiers quelque chose de plus étrange, de plus suggestif, et la recherche de l'originalité l'a conduit ici à une trouvaille de génie. La fête sera célébrée dans une salle située au faîte du palais, dominant la ville entière et tout le pays environnant; salle mystérieuse, de forme triangulaire, ouverte à tous les vents de l'espace, hardiment lancée en plein mystère nocturne, admirablement conçue pour laisser aux visites des Esprits toute leur majesté.

V. — L'évolution du texte.

A. — *Vue d'ensemble.*

Maintenant, comment va se développer le poème brodé sur ce canevas?

Pour le savoir, il nous faut comparer les trois publications successives que nous avons indiquées en commençant.

Or, un premier examen nous montre des différences considérables de développement et d'expression entre ces trois états.

Sur les 860 lignes qui composent la version définitive de *l'Annonciateur* (édition Calmann-Lévy), 329 ont été ajoutées au premier texte, c'est-à-dire que celui-ci a été augmenté de plus d'un tiers (le tiers serait de 287).

Ces interpolations se divisent en groupes d'une importance extrêmement variable. La plus longue compte 132 lignes; la plus courte, un seul mot.

Villiers, d'ailleurs, ne s'est pas contenté d'ajouter; il a aussi beaucoup corrigé. Le nombre total des passages modifiés s'élève à 107. Leur importance est aussi variable que celle des interpolations. Le plus long compte 19 lignes; le plus court, un seul mot. Les uns ont été remplacés par des passages d'une longueur équivalente; quelques-uns développés; la plupart assez fortement resserrés.

Additions et transformations se répartissent d'une manière très inégale entre la version de 1879 et celle de 1883.

Sur les 329 lignes ajoutées au premier texte, 230 l'ont été en 1879; 99 seulement en 1883.

Sur les 107 passages modifiés, 68 l'ont été en 1879, 39 en 1883.

Les plus longs passages ajoutés, les plus longs passages modifiés, l'ont été en 1879.

Ce rapide compte-rendu suffit déjà à montrer que le remaniement de 1879 a été de beaucoup le plus important.

Mais quelles sont les réalités vivantes qui se cachent derrière la sécheresse de ces chiffres ? Quel a été le sens général de ces additions et transformations ? Nous allons essayer de le déterminer, sans nous attacher à séparer systématiquement les unes des autres, en les groupant au contraire suivant les exigences logiques de la pensée, étant bien entendu, d'ailleurs, que nous envisagerons simplement les grandes lignes, sans scruter l'un après l'autre chaque détail, ce que, seule, l'édition critique permettrait de faire [1].

B. *La version de 1879.*

Précisons d'abord quelques points importants de la version de 1869, ceux-là justement qui vont être changés en 1879.

En 1869 [2], le sens général du poème restait un peu enveloppé ; l'idée philosophique, que nous avons indiquée et qui avait déterminé tant d'importantes modifications à la donnée primitive, y était bien incluse ; mais elle se dégageait mal. — Un court passage intercalé dans la dernière partie vient fournir la formule décisive qui imposera cette idée à la mémoire.

1869.	*1879.*
La forme de la vision s'effaçait déjà sur l'espace, une voix perdue parvint à Salomon :	La forme de la Vision s'effaçait déjà sur l'espace : une voix perdue parvint à Salomon : il entendit ces paroles terribles où transparaissait la Prescience-Divine : (P. 349, l. 11-14.)

Une légère modification du discours final d'Azraël achève de nettifier l'impression dernière.

1869.	*1879.*
— O roi ! chantait au fond des nuits le mélancolique Azraël, —	— O Roi ! chantait au fond des nuits le mélancolique Azraël, à

1. En préparation : Villiers de l'Isle-Adam, Les trois premiers contes (*Claire Lenoir*, *L'Intersigne*, *Azraël*), édition critique.

2. Rappelons que, dans la première version, l'ouvrage est ainsi présenté :

AZRAEL, *Poème en prose.*
A RICHARD WAGNER, AU PRINCE DE LA PROFONDE MUSIQUE,
ce poème est dédié.

En 1879, le titre est toujours *Azraël*, mais il n'y a ni sous-titre, ni dédicace, ni épigraphe.

je franchissais la durée et les ombres, lorsque soudain ton esprit fut présent devant mes yeux. Je voulus te rendre humblement l'hommage céleste que m'envoyait ta pensée, et, différant un seul moment l'accomplissement des ordres du Très-Haut, il me plut de te visiter, ô toi ! le bien-aimé du ciel !... Tout mon être, aussitôt, fut ici, devant cette salle !... Mais ne t'efforce pas de sonder l'étonnement d'un serviteur de Dieu. Lorsque j'aperçus, auprès de ce trône, ton ministre Helcias, je restai interdit : je ne pouvais comprendre qu'il fût là... puisque le Tout-Puissant venait de me donner l'ordre d'aller appeler cet homme par son nom véritable....

travers la durée et les sphères j'ai senti le pieux abandon de ta pensée et, dans le mystérieux oubli d'un Ordre du Très-Haut, j'ai voulu te saluer, ô toi le Bien-Aimé du Ciel... Mais, sous ta main pacifique s'abritait encore l'ancien confident de ton œuvre de lumière, Helcias, l'Intercesseur. Je connus alors les amertumes de l'Inattendu. Ce n'était pas *ici* que j'avais reçu mission de le délivrer du Monde ! Et je compris que le Tout-Puissant m'avertissait de me ressouvenir, par la grâce de ce premier étonnement, d'aller, enfin, et selon l'ordre déjà prescrit, dont ma visite sainte avait différé l'accomplissement, appeler cet homme par son nom véritable....

(P. 349, l. 15, à p. 350, l. 2.)

Mais ce n'est pas seulement le sens général du poème qui manquait de netteté. Le caractère d'Helcias laissait aussi à désirer.

Villiers nous le présentait déjà comme très âgé : « l'épaule séculaire du médiateur Helcias » disait la première version (p. 324, l. 10); mais nous n'avions pas l'impression — essentielle cependant pour la claire compréhension du poème — d'un homme arrivé depuis longtemps déjà au dernier terme du développement à lui assigné pour la présente vie, et qui, par conséquent, devrait être mort. L'auteur — plus préoccupé, semble-t-il, de nous faire comprendre la différence qui sépare Helcias de Salomon — s'était appliqué de préférence à présenter, en face du Délivré, installé dans la paix définitive, l'Adepte en proie à des tentations d'autant plus fortes que son esprit s'élève davantage.

Le passage qui introduisait Helcias est donc modifié :

1869.	*1879.*
Helcias, fils de Schellüm et de Holda, la prophétesse, est pareil aux déserts où la manne ne tombe plus. Le pouvoir de ce Baal est redoutable; mais sur ses yeux, plus stériles que les cavernes d'Édraï, son front seul contient	Helcias, fils de Schellüm et de Holdah, la prophétesse, est pareil au désert, plus stérile encore après les tombées de la manne. Il a franchi les épreuves et les a bénies comme l'arbre du Liban parfume la hache qui le frappe[1]; mais il

1. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de faire remarquer que cette comparaison, qui

son existence. Et lorsque l'homme n'est éclairé qu'au-dessus de la tête, l'ombre de cet homme, renversée, toute droite au-dessous de lui, pour cesser d'être invisible l'attire par les pieds [1].

porte, au-dessus de ses larges orbites, la marque de son œuvre accomplie ; le temps a dénudé ses sourcils, les sourcils accordés à l'homme seulement pour que la sueur qui doit rouler de son front ne ruisselle pas jusqu'en ses yeux et ne l'aveugle pas.

(P. 324, l. 13-22.)

Développant logiquement le caractère de son personnage Villiers, dans la première version, nous le montrait considérant les prodiges manifestés comme des tentations qui ne s'adressent qu'à lui-même et continuent simplement celles qu'il a déjà éprouvées au cours de la soirée.

Ces tentations seront supprimées :

1869.

Et voici que l'épaule d'Helcias a tressailli sous la main du Roi, car les ombres de la plate-forme solitaire s'émeuvent sous les approches de l'Esprit.

Toute la soirée, assailli dans sa chair et dans son cœur vieilli, par les rébellions de ces hordes inquiètes, — de ces légions de Samaëls, qui importunent les Accesseurs et les Gardiens du Parvis-Occulte, — Helcias, venait, enfin, de maintenir contre elles le glaive cruciforme des réprobations, les dévouant aux alarmes de l'isolement. Elles s'étaient dispersées comme des rires dans un ciel d'hiver !... — Un moment, il avait écouté leurs sourds tintements de chaînes aux confins du monde ; puis, rentré dans le silence de son âme, l'Initié s'était abîmé de nouveau dans le grand songe.

1879.

Et voici que l'épaule du Médiateur a tressailli sous la main du Roi, car les ombres de la plate-forme solitaire deviennent, d'instants en instants, plus solennelles ; elles s'épaississent et s'émeuvent comme sous l'action d'un soudain prodige.

A l'aspect des tourbillons précurseurs des épouvantements, le grand ministre détourne sa face de marbre vers les femmes terrifiées et vers les guerriers pâles, il s'écrie :

(P. 329, l. 3 à 11.)

semble d'une couleur assez biblique, provient en réalité des livres hindous : « L'honnête homme doit tomber sous les coups des méchants, comme l'arbre Santal, qui, lorsqu'on l'abat, parfume la hache qui le frappe. » (Prasada, cité par Jacolliot, *Pays des Brahmes*, 1878, p. 110.)

1. Cette phrase curieuse, quoique supprimée ici, ne sera pas perdue. Villiers la replacera un peu plus loin, clarifiée et commentée, en la rapportant à Salomon, à la fin du passage sur l'Anneau dont nous aurons à parler bientôt.

A l'aspect des tourbillons précurseurs des épouvantements, le Familier-des-Fantômes, s'attendant aux représailles, a supposé d'abord qu'ils précédaient, seulement, l'incube[1] de ses (*sic*) noirs assauts, — et, détournant avec dédain sa face de ténèbres vers les femmes terrifiées et vers les guerriers pâles, il s'écrie :

Confiant dans sa science et son pouvoir, Helcias essayait de pénétrer par lui-même le sens des présages et il y réussissait en touchant le talisman suspendu à son cou.

Dans la deuxième version, les choses se passent d'une manière un peu différente :

1869.

Il s'efforce en vain de pénétrer le sens des présages ; il délibère. Sa main, contractée sur les plis de son pallah d'hyacinthe, touche le talisman chaldaïque de la Clef, qui dénonce la nature des Génies.

A l'instant même, un souffle, bien connu de l'oreille des hommes, ressuscite, à l'improviste, dans sa mémoire, une sentence d'horreur et de lumière, une triste loi presque oubliée. Le conjurateur reconnaît autour de lui les concordances révélatrices d'un Être du plus haut Ciel. Son visage, plus impassible que celui des idoles, prend silencieusement, sous sa tiare, la couleur des sépulcres.

Le Mandataire d'un ordre incommutable s'approche dans l'intérieur des airs, franchissant et refoulant les profondeurs. La tem-

1879.

Mais lui s'efforce de pénétrer le sens des présages : croisant ses phylactères sacerdotaux sur les plis de son pallah d'hyacinthe, il délibère. Vainement il a consulté, d'un regard, les téraphim mystérieux ; avec le son de l'or vierge les lames révélatrices se sont brisées.

Sur l'épaule du Médiateur est demeurée la main radieuse du Roi. Les yeux de Helcias la rencontrent : il voit l'Anneau[2].

. . . . . .

(P. 331, l. 21, à 332, l. 2.)

A peine le Grand-Médiateur a-t-il considéré l'infaillible, le céleste Anneau, qu'aussitôt, en face de lui, les sept flammes des Chandeliers d'or se tendent et se prolongent, immobiles, pareilles à sept épées brûlantes.

1. L'emploi de ce mot montre bien qu'à cette époque l'érudition cabalistique de Villiers n'était pas très sûre. L'incube, étant un démon du sexe masculin, ne pouvait s'intéresser à Helcias. — Il ne semble pas, d'ailleurs, que, par la suite, elle s'améliora beaucoup sur ce point. On lit, dans les fragments inédits de l'*Eve future* (Edition du *Mercure de France*, p. 445) : « Ce prodigieux incube que vous appelez ce soir miss Hadaly ».

2. Ici s'intercale le passage sur l'Anneau dont il a été parlé déjà et dont il sera question plus longuement plus loin.

pête de son vol motive l'amoncellement des ombres.

Recouvrant bientôt l'intrépidité de son âme, Helcias veut savoir qui le menace et connaître celui dont l'attente l'a fait trembler.

Il profère, à la hâte, l'imprécation qui fait apparaître les symboles. Une colonne s'écroule aussitôt près de l'esplanade, et, frémissant, il voit briller, sur les ruines, le Pantacle[1] de la Mort.

Le conjurateur reconnaît, enfin, les concordances dénonciatrices d'un Être du plus haut ciel. Son visage, plus impassible que celui des idoles, prend silencieusement la couleur des sépulcres. Il sent que le mandataire d'un Ordre incommutable s'approche, dans l'*intérieur* des airs, franchissant et refoulant les profondeurs : la tempête de son vol motive l'amoncellement des ombres. Une colonne s'écroule, soudain, près de l'esplanade ; le flamboiement d'une signature occulte sillonne les ruines...

Helcias a recouvré l'intrépidité de son âme. Avec un frémissement de joie auguste, il a constaté le salëm de Dieu, le Pantacle de la Mort.

(P. 333, l. 13, à p. 334, l. 4.)

Ce changement est avantageux à plusieurs points de vue. Il diminue l'importance du personnage d'Helcias, qui paraissait indépendant dans la première version ; il augmente, au contraire, celle de Salomon, en le faisant agir, alors qu'auparavant le roi demeurait inactif jusqu'aux derniers chapitres ; il donne une plus haute idée de sa puissance. Surtout il introduit d'une manière très adroite et très naturelle un personnage nouveau : celui de l'Anneau.

Dans la première version, il n'occupait guère plus de place que dans le court récit de Collin de Plancy :

Collin de Plancy.

Salomon leva son anneau sur sa tête (à lui), et les vents firent aussitôt ce que demandait le prince effrayé.

(P. 296.)

Version de 1869.

Le Roi, devinant l'obscure pensée du vieillard, lui toucha le front de son anneau constellé :

— Va !... dit l'Inspiré-Taciturne.

Le magicien disparut dans une fulguration.

(P. 347, l. 17-20.)

Villiers s'est rendu compte, avec beaucoup de raison, que cette simple mention n'était pas suffisante, et que, dans un poème qui

1. C'est l'orthographe de Villiers et, d'ailleurs, aussi celle de plusieurs occultistes

aspire à faire revivre Salomon au milieu de la prestigieuse atmosphère dont l'histoire et la légende combinées l'ont entouré, l'Anneau devait avoir une place en rapport avec celle qu'il occupe dans la tradition.

Il n'a donc pas craint de lui consacrer en 1879 *une page et demie* (p. 322, l. 1 à 30; p. 323, l. 1 à 13). Et cette addition est assurément une des plus heureuses. En effet, par l'interprétation très originale du signe gravé sur l'Anneau (la croix stellaire), Villiers accentue le caractère prophétique de Salomon et rend par conséquent plus haute et plus majestueuse encore la figure du roi.

Plus loin, lorsque Azraël avait fait enfin son apparition sur les parvis de la salle et manifesté son étrange hésitation, Helcias se troublait sans doute. Mais son trouble était indiqué brièvement.

« Et, sans force, même pour se prosterner, éperdu sous le regard torride qui brûlait ses sens et déliait son âme [1], Helcias, le Grand-Médiateur, s'écria :

— Postérité de David, cache-moi de ses deux yeux ! » (P. 347, l. 3-7).

En 1879, Villiers pense que cette indication est trop sommaire. N'est-ce pas, en effet, le moment de creuser un peu la psychologie du personnage? Helcias ne doit-il pas éprouver une angoisse sans nom, en se sentant, d'une part, arrivé depuis longtemps au terme de sa destinée; en apercevant, d'autre part, devant lui l'Ange de la mort, venu pour lui, désirant lui-même le délivrer et ne le pouvant pas?

Villiers conserve donc le passage que nous venons de citer; mais il intercale un peu plus haut, aussitôt après l'apparition de l'ange, *un développement de près de* QUATRE PAGES (p. 342, l. 23, à p. 346, l. 12). Il y analyse l'anxiété du Grand Médiateur, grandissant jusqu'à l'affolement, en face de l'hésitation de l'Ange et de l'impassibilité du Roi, toujours perdu dans ses sublimes méditations.

Tandis que, dans la première version, Salomon sortait spontanément de son extase sous l'influence d'Azraël, ici nous voyons Helcias, parvenu au comble de la terreur, rassembler ses énergies dans une suprême prière, qui ramènera enfin sur la terre la pensée du Mage lancée par-delà les mondes:

— « Ellël ! invoque-t-il — si la foudre, en frappant tes yeux, n'y devient qu'une lueur de plus, soulève, de tes doigts impérissables, les paupières du Roi !... » (R. 346, l. 5-7.)

Mais ce n'est pas tout. Non seulement, en 1869, le trouble

1. *Sic.*

d'Helcias n'était pas suffisamment analysé, mais presque aussitôt le ministre reprenait son sang-froid, et même faisait preuve vis-à-vis de Salomon d'une familiarité quelque peu déplacée :

« Où l'homme peut-il espérer de fuir la puissance d'Azraël? demanda le Maître des Prodiges.

« Alors Helcias, rassemblant ses plus anciens souvenirs, se pencha, subtil, à l'oreille du Roi, comme dans les conseils, et il chuchota ces paroles. » (P. 347, l. 8-12.)

Villiers a compris qu'il y avait là une faute de goût, et il écrit en 1879 :

« Et, comme le silence du Maître des Prodiges pouvait signifier :

— Où l'Homme peut-il fuir la présence d'Azraël?

« Helcias, rassemblant ses plus anciens souvenirs, tendit les mains vers le Roi, et murmura suppliant. » (P. 347, l. 8 à 12.)

Ce n'est plus maintenant la tranquillité assurée d'un favori dans un conseil, c'est la supplication désespérée d'un homme accablé par quelque surhumaine puissance.

Le caractère d'Helcias a donc été heureusement modifié et sa position précisée par rapport à Salomon.

Mais le personnage de celui-ci a subi également des retouches heureuses. Nous avons noté déjà un effort du poète pour le mêler davantage à l'action. Il agit sur son ministre par l'intermédiaire de son anneau et c'est seulement à la suite d'une prière de celui-ci qu'il sort de son extase. Villiers, cependant, ne s'en est pas tenu là. Il a remanié, condensé, précisé tout le passage qui décrit l'état d'âme du Roi-des-Mages :

1869.	*1879.*
Mais le roi Salomon ne voit pas, il ne dort pas, il n'entend pas. Le prince des Mages est pareil à ceux qui ne sont plus.	Mais le roi Salomon n'est, essentiellement, ni dans la Salle, ni dans la Judée, ni dans les Mondes sensibles.
Son âme n'est point dans la salle, ni dans la Judée, ni dans le monde.	Depuis longtemps son âme est affranchie ; — elle n'est plus celle des hommes ; — elle habite des lieux inaccessibles, au delà des sphères révélées.
Depuis longtemps son âme n'est plus à lui : elle habite des lieux inaccessibles, au delà de la vie et de la mort.	Vivre ? Mourir ?... Ces paroles ne touchent plus son esprit passé dans l'Éternel.
Vivre ? mourir ? ces paroles ne touchent plus son esprit passé dans l'Éternel. Car les Mages ne sont que par accident où ils apparaissent. Si l'univers les menace,	Le Mage n'est que par accident où il paraît être. Il ne connaît plus les désirs, les terreurs, les plaisirs, les colères, les peines. Il

ils se dispersent dans les éléments, ils s'incarnent dans les formes infinies ! Le Mage seul est libre : il n'a plus d'autre conception que celle de la Lumière Incréée.... Il voit, il pénètre : toujours identique à ce qu'il contemple, il ne connaît plus les désirs, les terreurs, les plaisirs, les colères, les peines.... Il n'est plus l'Homme qui, sorti de terre, dispute avec sa raison d'un jour : il est *la totalité*.

Toutefois, il est encore, — et c'est là ce qui le sépare de Dieu.

Le mage a subjugué dans les épreuves son corps apparent : il a usé contre sa volonté les efforts de la nature ; il a brûlé les liens du devenir ; il s'est affranchi de toute limite ; sur son front s'allume le Signe de la Force Universelle.

Tel Salomon.

voit ; il pénètre. Dispersé dans les formes infinies, lui seul est libre. Parvenu à ce degré suprême d'impersonnalité qui l'identifie à ce qu'il contemple, il vibre et s'irradie en la totalité des choses.

Salomon n'est plus dans l'Univers que comme le jour est dans un édifice.

(P. 338, l. 9 à 25.)

Dans le premier texte, en apprenant que ce n'était pas pour lui qu'Azraël était venu, Salomon ressentait un mouvement d'irritation et faisait appel mentalement au concours du faux dieu Khamôs pour essayer de surprendre le secret de l'Ange. — Dans le second, ce mouvement peu digne du Mage idéal disparaît complètement et, avec lui, les considérations cabalistiques qui l'accompagnaient.

1869.

A cette réponse, le Mage profond se sentit plein d'amertume parce que Dieu le laissait dans la Pensée. L'étoile des bergers, à travers ses cheveux, scintillait dans l'infini ; mais il détourna sa vue irritée vers le mont du Mauvais-Conseil, et son regard s'arrêta silencieusement sur le temple de Khamôs.

Aussitôt frissonnèrent dans son sein les dix rameaux de l'arbre

1879.

Alors le souci de ce prolongement d'exil, où, captif de la Raison, le Mage, avant de s'unir à la Loi des Êtres, avait encore à détruire l'ombre qu'il projetait sur la Vie, passa sur l'âme du Roi.

L'Étoile des bergers, à travers les cheveux de l'Ecclésiaste, scintillait dans l'infini. Silencieux, il abaissa ses regards vers les collines de la fille de Sion, endormie à ses pieds....

Séphiriothal [1] ; ils voilèrent les commémorations du Roi. — Salomon devint impénétrable aux yeux mêmes de l'Ange dont il voulut surprendre le secret.

— Azraël, s'écria-t-il, mon ministre Helcias tout à l'heure était devant toi. Cependant il s'est dérobé à ta puissance. Pourquoi paraissais-tu surpris de le voir à mes côtés ?

— Quel souffle amer t'a donc porté vers nous ?... dit le Prédestiné.

(P. 349, l. 1 à 10.)

En 1869, après la disparition d'Helcias, Salomon exprimait longuement à l'Archange sa lassitude de la vie et ses aspirations vers la suprême délivrance. Villiers a pensé avec raison qu'il y avait là une contradiction un peu forte avec le passage où il nous a dit plus haut : « Vivre ? Mourir ?... Ces paroles ne touchent plus son esprit passé dans l'Éternel » (p. 338, l. 15-16). Il conservera le mouvement de lassitude mélancolique indispensable pour amener le discours final de l'Ange, mais il le réduira à un simple soupir arraché aux dernières fibres humaines qui tressaillent encore dans la poitrine du Mage :

1869.

— Ineffable Azraël ! Mon âme a soif de l'ombre de tes ailes !... J'embrasse, enivré, ton sein terrible, et combien ce baiser m'est plus doux que celui des filles parfumées de Saba ! A présent que je te vois, toi qui effraies les hommes, tu me parais plus beau, plus resplendissant que les rêves ! La mort seule est belle ! Emporte-moi dans le vent sublime ! Loin de ces univers d'amertume et d'obscurités !... Je veux contempler les ruines des cieux du Commencement ! Les étendues mortes ! Les mondes éteints ! Les autels oubliés !... Je veux errer dans les royaumes frappés de silence, où l'astre ne se lève pas !... Fatigués de la voûte des nuits, mes yeux ont soif des derniers sommeils.

1879.

— Ineffable Azraël ! Mes yeux sont fatigués des univers ! Mon âme a soif de l'ombre de tes ailes !

(P. 348, l. 21-22.)

1. *Sic.*

Nous avions remarqué tout à l'heure déjà (p. 347, l. 8-9) une phrase de Salomon remplacée par un silence qu'interprète Helcias. Villiers s'est souvenu sans doute que le silence est une des premières lois de l'ascèse magique et il a pensé avec raison que son personnage gagnerait en majesté si ses paroles étaient réduites à l'essentiel.

Après Salomon et Helcias, le personnage le plus important de *l'Annonciateur*, c'est Azraël. Celui-là aussi a été retouché en 1879. — Villiers nous avait déjà décrit, dans sa première version (p. 340, l. 5-18), l'apparence physique sous laquelle il se manifeste. En 1879, il intercale un peu plus bas (p. 341, l. 21, à p. 342, l. 22) *un passage* ***d'une page*** pour décrire la nature intime de l'Ange et la manière dont il peut être perçu par l'esprit et les sens de l'homme.

Plus loin, à la longue plainte de Salomon, Azraël répondait par un discours d'un développement proportionné. Villiers le réduit à trois lignes :

1869.

— Abaisse tes regards, ô Salomon, vers les collines de la fille de Sion endormie à tes pieds, et ressaisis ton âme où veille la prudence des desseins de Dieu. Sous l'influence de mes yeux lourds, la force de ton esprit même a vacillé comme une flamme dans la tempête, et, pareil aux hommes d'un jour, qui cherchent la désertion des Volontés éternelles, tu implores les profondeurs de mon repos. Je ne suis pas venu pour toi. Tu porteras le fardeau du Seigneur ; en toi s'est complue la sagesse du Saint des Saints. De tes reins doit sortir la race de celui qui fut engendré avant les aurores et sera les prémisses[1] de ceux qui dorment. Aïeul de celui qui doit venir, souviens-toi, seulement, que — seul, parmi les enfants des hommes, — il te fut donné de voir, face à face, le moissonneur de Dieu.

1879.

— Au nom de Celui qui fut engendré avant la Lumière et sera les prémisses de ceux qui dorment, ressaisis ton âme ! L'Heure de Dieu n'est pas venue pour toi.

(P. 348, l. 26-29.)

1. *Sic,* dans les trois versions.

Et, sans doute, cette sobre réplique convient mieux au Chëroub taciturne, à l'Ange de la Mort et du Silence.

Nous avons signalé les additions et les modifications les plus importantes de la version de 1879, celles qui intéressent le sens général du poème et les caractères des personnages. Il y en a beaucoup d'autres qui viennent renforcer la couleur locale en élargissant une description [1], animer la scène de terreur et d'affolement produite par les prodiges [2], augmenter la valeur synthétique du poème par des allusions nouvelles [3].

Si l'on considère ces retouches dans l'ensemble, on ne peut s'empêcher de convenir qu'elles sont pour la plupart très heureuses ; les additions, faites avec mesure et à-propos, étoffent le poème sans l'alourdir ; les modifications, presque toutes opérées dans le sens du resserrement, montrent combien le goût de Villiers s'est épuré et combien son style a gagné en fermeté et en précision.

La version de 1879 apparaît donc nettement supérieure à celle de 1869. Cependant elle ne satisfaisait pas encore Villiers. Lorsqu'il reprit son poème, en 1883, pour en faire le couronnement des *Contes cruels*, il le remania encore profondément.

(*A suivre.*) E. DROUGARD.

1. P. 320, l. 22-30 ; p. 321, l. 4-12 : les marchands étrangers et les marchandises qu'ils vendent, dans la description de la ville.

2. P. 337, l. 9-26 : propos des Négociants des Vingt-Villes et des Capitaines des cavaliers de Sodome pour regretter Josué.

3. P. 330, l. 15-25 : la captivité en Égypte. — P. 330, l. 6 : la prise de Jéricho. — P. 330, l. 29, à p. 331, l. 3 : la danse sacrée de la vieille sœur d'Aaron.

MÉLANGES

QUELLE EST LA PREMIÈRE PIÈCE REPRÉSENTÉE DE JODELLE ?

Tous les historiens littéraires s'accordaient à dater le renouveau du théâtre français au XVI^e^ siècle de la *Cléopâtre* de Jodelle, dont la représentation aurait eu lieu en 1552. Ils ajoutaient qu'une comédie (*La Rencontre* d'après Pasquier, *Eugène ou la Rencontre* d'après les frères Parfait) fut jouée avec la *Cléopâtre* à l'hôtel de Reims d'abord, devant le roi et la reine, au collège de Boncour ensuite, devant les humanistes et leurs élèves. Mais le doute subsiste encore sur la date de ces représentations, ainsi que sur le titre de la première comédie jouée, puisqu'on n'a conservé qu'une seule comédie de Jodelle, intitulée *Eugène*. M. Lanson, dans ses *Études sur les origines de la tragédie classique en France*, indique plusieurs hypothèses en vue d'éclaircir ce point d'histoire littéraire. Et voici, d'après lui, la plus acceptable : « Elle consiste à séparer *Eugène* de la *Cléopâtre*. Jodelle a fait *Eugène* en *quatre* jours, nous dit Charles de La Motte : il l'aura fait pour être joué devant Henri II au retour du voyage d'Allemagne (septembre-octobre 1552). Puis, avec sa facilité de travail, il a fait *Cléopâtre* et *la Rencontre*, que le cardinal de Lorraine fait jouer à l'hôtel de Reims après la levée du siège de Metz (janvier-février 1553), qui sont rejouées presque aussitôt au collège de Boncour, et dont enfin l'heureux succès donne lieu à la pompe du bouc. On satisfait ainsi aux textes de Pasquier et de Binet sans s'exposer à recevoir le démenti d'un autre texte[1]. » Mais, alors, pour quelle représentation aurait été écrit le prologue conservé d'*Eugène*, qui, d'après M. Lanson lui-même, « n'est pas fait pour la présence du roi, mais pour une autre occasion[2] » ? Il faudrait nécessairement supposer encore une représentation pour concilier cette dernière affirmation de M. Lanson avec son hypothèse reproduite ci-dessus.

Que peut nous apprendre le prologue même sur la nature et la date de la représentation d'*Eugène* ? Il est de toute évidence qu'il ne fut pas écrit pour être récité devant le roi, mais cela signifie-t-il qu'il fut

1. *Revue d'Hist. litt. de la France*, 1903, p. 189.
2. *Id.*, p. 188, n. 3.

écrit pour une représentation postérieure à celle qui eut lieu devant Henri II au retour de son voyage d'Allemagne ? Ce sont surtout les vers suivants qui inciteraient à le croire :

Quant au theatre, encore qu'il ne soit
En demi rond, comme on le compassoit,
Et qu'on ne l'ait ordonné de la sorte
Que lon faisoit, il faut qu'on le supporte :
Veu que l'exquis de ce vieil ornement
Ore se voüe aux Princes seulement [1].

Mais rien ne nous prouve que les deux derniers vers cités fassent allusion à la représentation d'une pièce de Jodelle (il y a eu la représentation de la *Calandria* de Bibbiena, à Lyon, en 1548), ou même qu'ils fassent allusion à une représentation déterminée.

Quoi qu'il en soit de l'interprétation de ces vers, il est un autre passage du même prologue, qui n'a pas été relevé et qui, semble-t-il, mérite un examen. En parlant, tout au début de son prologue, des préférences des spectateurs, Jodelle dit :

. . . . . .
Aucuns aussi de fureur plus amis,
Aiment mieux voir Polydore à mort mis,
Hercule au feu, Iphigene à l'autel
Et Troye à sac, que non pas un jeu tel
Que celuy-là qu'ores on nous apporte.
Ceux-la sont bons, et la memoire morte
De la fureur tant bien representee
Ne sera point : mais tant ne soit vantee
Des vieilles mains l'escriture tant brave,
Que ce Poëte en un poëme grave,
S'il eust voulu, n'ait peu representer
Ce qui pourroit telles gens contenter [2].
. . . . . .

Le sens de ces vers est, croyons-nous, celui-ci : Bien des spectateurs n'aiment que les tragédies, et sans doute les bonnes œuvres tragiques ne mourront point ; mais qu'on n'aille pas trop vanter ce genre antique que, moi aussi, si je voulais, je pourrais cultiver avec succès. Qu'est-ce à dire sinon que Jodelle n'avait pas écrit sa *Cléopâtre*, ou tout au moins qu'il était seulement en train de l'écrire ? Il nous semble donc que les vers cités ne prouvent pas seulement la priorité de l'*Eugène* sur la *Cléopâtre* — conjecture envisagée déjà par M. Lanson, — mais qu'ils nous attestent encore que même la représentation pour laquelle fut rédigé le prologue est antérieure à la *Cléopâtre*. M. Lanson aurait ainsi doublement raison d'écrire : « Pourquoi donc aurait-on daté de la *Cléopâtre* et non de l'*Eugène* la renaissance dramatique ? Simplement parce que la tragédie était le genre sérieux et grand, réellement neuf, auquel on attachait plus d'impor-

1. Jodelle, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 15.
2. *Ibid.*, p. 13.

tance qu'à la comédie : le *Plutus* de Ronsard n'avait pas fait époque[1]. »

En admettant le fait d'une représentation de l'*Eugène* antérieure à celle de la *Cléopâtre* et qui n'aurait pas eu lieu devant le roi, on est obligé d'apporter des changements à l'ordre des représentations proposé par M. Lanson. Mais ne pourrait-on pas tout simplement admettre que l'*Eugène* fut représenté, non devant le roi, mais dans un collège (comme *Plutus*), et qu'on ne monta la *Cléopâtre* et la *Rencontre* que quelques mois plus tard, à l'hôtel de Reims d'abord, au collège de Boncour ensuite ? On comprendrait alors encore plus facilement pourquoi l'*Eugène* ne fit pas date.

NICOLAS BANACHÉVITCH.

UNE NOTE DE LECONTE DE LISLE SUR SON ŒUVRE (1877)

L'éditeur Lorenz avait adressé en 1877 à Leconte de Lisle les épreuves de son article dans le *Catalogue de la Librairie française* en lui demandant certaines précisions et, entre autres, s'il était de l'Académie. Le poète répondit ainsi, en une note d'une concision tout à fait frappante[2] :

« Je n'ai, disait-il, jamais adressé d'épître au Tsar à propos de quoi que ce soit : quelque homonyme, peut-être[3].

« La traduction de l'*Iliade* est de [18]67 ; celles de l'*Odyssée*, de [18]68 ; d'*Eschyle*, de [18]72 ; d'*Horace*, de [18]73.

« Je ne suis pas membre de l'Académie française.

« Agréez, Monsieur, mes salutations empressées. »

LECONTE DE LISLE.

P.-M. B.

1. Lanson, *art. cit.*, *R. H. L.*, 1903, p. 190.
2. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç., 6753, f. 268.
3. En effet, sur les épreuves on attribuait à tort à l'auteur des *Érinnyes* une *Épître au Czar au sujet des lieux saints*, 1856, in-8.

ESTIENNE PASQUIER ET LES JÉSUITES

Dans les *Recherches de France*, au chapitre intitulé : *De la Secte des Jésuites*, Pasquier attaque la Société de Jésus. Après avoir relaté la fondation du collège de Clermont et la liberté que prirent les Jésuites « de lire et enseigner la jeunesse sans auctorité du Recteur », il mentionne l'honneur que lui fit l'Université (en 1564) de le choisir « en plaine congregation pour son Advocat » et le peu de succès de son plaidoyer, car les Jésuites « ne furent agregez au corps de l'Université, mais aussi ne leur fut-il defendu de continuer leurs lectures publiques ». Il les accuse d'avoir prêché la doctrine du régicide, d'avoir trempé dans les deux tentatives d'assassinat d'Henri IV par Barrière et Chastel. Enfin il publie le plaidoyer qu'il avait prononcé en 1564 contre la célèbre société. Ce morceau, inséré pour la première fois dans ses œuvres, en 1596 [1], après le second procès plaidé par Antoine Arnauld, n'a plus, à ma connaissance, été réédité depuis le XVII[e] siècle. Feugère, dans son édition des *Œuvres diverses* (1849), l'a étudié et résumé assez longuement, mais il n'en cite aucun fragment.

A la fin du chapitre en question, Pasquier déclare : *Seulement prie-je le lecteur que despouillant toute passion, il lise leurs livres et le mien et les compare piece à piece, afin qu'il puisse juger sainement qui est celuy de nous sur lequel doit demeurer le dementir.* Comme pour répondre à cette invitation et permettre à certains lecteurs d'entendre l'autre son de cloche, sans avoir à recourir à des livres, un jésuite a écrit en marge d'un exemplaire des *Recherches de France* des notes très copieuses (d'une écriture de l'époque), destinées à répliquer aux accusations violentes de Pasquier par des réparties encore plus virulentes.

L'auteur de ces notes anonymes est vraisemblablement le père Barny, procureur du collège de Clermont, qui a servi occasionnellement d'avocat à sa Société lors du deuxième procès qu'elle soutint en 1594 [2]. Quant à l'exemplaire annoté, il a été édité à Paris en 1607, du vivant de Pasquier, chez Laurent Sonnius.

Il eût été intéressant de faire paraître tout le chapitre *De la secte*

1. Cf. *Lettres de Pasquier*, 21, 2.

2. Dans le cours du procès, Claude Juret, l'avocat de la Compagnie, avait été appelé à Tours pour affaire urgente ; les débats avaient été ajournés ; mais un ordre de Henri IV vint précipiter les choses, et les Jésuites, n'ayant que trois jours pour choisir et mettre au courant un nouvel avocat, préférèrent avoir recours à l'un des leurs, le père Pierre Barny, procureur du collège de Clermont, chargé des intérêts matériels de ce collège et connaissant déjà toute l'affaire.

des Jésuites [1] avec, en regard, les réponses du père Jésuite, mais le sujet, trop vaste, eût accaparé une trop grande place dans la *Revue*. Je me propose donc de publier seulement les passages se rapportant à la fondation du collège de Clermont, à son fonctionnement, à la lutte des Jésuites contre l'Université [2]. J'y ajouterai pourtant quelques notes intéressantes à d'autres titres. J'exposerai enfin les recherches qui m'ont permis d'identifier à peu près sûrement l'auteur de ces notes.

Je crois avoir déchiffré correctement les annotations (avec l'aide précieuse d'un père Jésuite) et je les ai reproduites littéralement en laissant subsister les fautes d'orthographe qui, d'ailleurs, étaient très fréquentes à cette époque.

DES RECHERCHES DE LA FRANCE

[DE LA SECTE DES JÉSUITES (*Extraits.*)

Apres que les Jesuites eurent recueilly le grand legs, qui leur avoit esté faict par Messire Guillaume du Prat, Evesque de Clairmont [3], ils achepterent l'hostel de Langres, ruë sainct Jacques, en la ville de Paris, où ils establirent à leur guise une forme de College et de Monastere, souz divers domiciles : et s'estant donné liberté de lire et enseigner la jeunesse sans auctorité du Recteur, ils solliciterent plusieurs fois l'Université, pour estre incorporez avecq' elle [4]. A quoy n'ayans peu parvenir, ils presenterent en l'an 1564 leur requeste à la Cour de Parlement aux mesmes fins. L'Université me fit cet honneur de me choisir en plaine congregation pour son Advocat. Quand je me preparay de la cause (armé du S. Decret que la Faculté de Theologie avoit prononcé encontre eux en l'an 1554 [5] où avoient assisté ces deux grands arcboutans de nostre Religion Catholique (nostre maistre Picart et nostre maistre Maillart) [6] je pensay que je pouvois avecq' toute seureté de ma

1. Dans son *Histoire de la Littérature Française*, M. Lanson écrit : « Pasquier... fit un plaidoyer mordant, parfois injurieux, qui même pour nous a de l'intérêt.... Il traita de l'institution même des Jésuites... usant de la liberté du temps pour se lancer à fond dans des discussions qui sont encore actuelles et brûlantes. Ce procès de l'Université et des Jésuites est l'affaire capitale du siècle. »

2. Cf. Feugère, *Essai sur la vie et les œuvres d'Estienne Pasquier*, Paris, 1849 ; et l'*Histoire de la Cie de Jésus* du père Fouqueray, Paris, 1912, ouvrage savamment rédigé et documenté avec soin.

3. Le legs fut vraiment grand, car il montoit à environ neuf mille francs de rente, mais ce fut peu en comparation des charges, assavoir de fonder et dresser trois colleges : Paris, Monriach et Billon, et d'entretenir de toutes parts à Paris dix huit pauvres etudians, autant à Billon ; entretenir maistres pour six classes inferieures, trois pour la philosophie, item deux pour la theologie.

4. Il n'y avoit qu'un college et un domicile, j'ay veu et leu lettres patentes de Monsieur nostre Maistre St Germain [a], lors Recteur de l'Université, par lesquelles il nous octroisit de lire.

5. La Faculté de Theologie estant mieux informée n'a advoué son dit decret (comme m'a dict mon maistre Faber des principaulx de la Faculté après avoir vu la docte et solide response et apologie du pere Martinus Olaveus, membre de la dicte faculté).

6. Ces deux Arcboutans ont esté très grands amis de la Compagnie et M. Picart a demandé d'y estre receu, mais il estoit boyteux enormement.

a. St Germain accorda irrégulièrement aux Jésuites des lettres de scolarité à l'insu de sa compagnie, sans que le greffier y apposât son contre-seing. (Feugère, *Essai sur la vie et les œuvres d'E. Pasquier*, Paris, 1849, p. 155.)

conscience combattre, en camp clos, ce Monstre, qui pour n'estre ny Seculier, ny Regulier, estoit tous les deux ensemble, et partant introduisoit dedans nostre Eglise un ordre Hermaphrodite.... Par mon Plaidoyé je remonstray la profession anomale qui se trouvoit en eux... que leur vœu contrevenoit du tout au nostre, que les nourrissans au milieu de nous, c'estoit y introduire un schisme, et encores autant d'espies Espaignoles et ennemis jurez de la France.... Ce nonobstant pour la consequence nous feumes appointez au Conseil : chacun perdit et gaigna sa cause. Car ils ne furent agregez au corps de l'Université, mais aussi ne leur fut-il défendu de continuer leurs lectures publiques. Quand Dieu veut affliger un Estat il en plante de longue main les racines. Ces nouveaux hostes gaignent le cœur du peuple, par chimagrées et belles promesses. Car mesmes, comme s'ils eussent eu le don des langues que le sainct Esprit espandit dessus les Apostres, ils se vantoient d'aller prescher l'Evangile au milieu des Sauvages [1] : eux qui à peine scavoient parler leur langage maternel. Sous ces beaux appas, chacun se laissoit prendre par eux, à la pipee. Mais comme ils avoient introduit une religion bigarree, de Regulier et Seculier [2], troublans par ce moyen tout l'ordre Hierarchique de nostre Eglise, aussi s'estudierent-ils de là en avant de vouloir à bonnes enseignes troubler tous les Estats Politics de la Chrestienté [3]. D'autant que par une nouvelle regle, ils commencerent de mesler l'Estat avec leur Religion... sous tenant qu'il estoit permis de tuer un Prince qui ne se conformoit à leurs principes [4].... Bien disoy-je qu'il ne falloit riens esperer de bon, de ce Monstre : mais qu'ils nous eussent voulu ramener à effect, ny la maxime du Vieux de la Montaigne, lequel lors de nos guerres d'outremer distribuoit par les provinces ses subjects nommez Assasins, pour tuer les Princes Chrestiens, ny l'abominable anabaptisme qui sur nos jeunes ans provigna dedans l'Allemaigne [5], certes je ne l'eusse jamais pensé.... Mais soudain qu'ils veirent nostre Roy reduit au sein de l'Eglise, ils subornerent un Pierre Barriere, homme determiné quant à la main, mais d'une ame et conscience foible, lequel ils feirent confesser dedans leur College, puis communier, et après l'avoir confirmé d'une promesse certaine de Paradis, comme un vray martyr, s'il mouroit sur ceste querelle, laissent aller le vaillant combattant.... Jusques à ce qu'en fin ayant esté pris dans Melun, il fut puni, en l'an 1593, ainsi qu'il le meritoit. Je ne dy riens que je n'aye veu ayant mesmement parlé à luy lors qu'il estoit prisonnier [6].... L'Université voulut reprendre contre les Jesuites les anciens arrhements de son appoincté au Conseil. La cause est plaidee fortement et dignement par maistre Arnauld, mais comme l'on estoit sur le jugement du procès, voicy une nouvelle piece qui le faict juger tout à fait. Jean Chastel Parisien, rejeton de ce mal-heureux Seminaire, frape d'un coup de cousteau nostre Roy Henri IIII, il est pris, son procès faict et parfaict, intervient arrest du 29 Décembre 1594 dont la teneur s'ensuit : « ... La Cour declare ledict Chastel convaincu du crime de leze Majesté divine et humaine.... ordonne que les Prestres et Escoliers du College de Clermont, comme corrupteurs de la jeunesse [7], ennemis du Roy et de l'Estat, vuideront

1. Jamais la Compagnie ne fit telle et si sotte promesse, mais l'auteur la calomnie pour son plaisir.

2. La Compie ne fait ni fit jamais profession ou estat d'estre seculière, mais d'estre un ordre de prestres religieux et reguliers comme sont les ordres des Téatins, de St Blaise, de la Doctrine Chrestienne, in oculis Sedis Apostolici.

3. Jugement temeraire et horridum mendacium.

4. Mais où se trouve telle doctrine en toute la Compagnie. Icelle l'anathemise comme execrable.

5. En quelle partie d'Allemaigne, homo impudens ?

6. La Cour n'a rien trouvé de tel et le criminel a dit le contraire ; c'est donc mensonge ouvert ce que Pasquier dist d'avoir ouy de lui.

7. Le dit Chastel, en tous lieux et aux plus grands tourmens, a constamment

dedans trois jours hors de Paris et quinzaine après hors du Royaume...

... Il advint qu'Ignace fut navré dans la ville de Pampelune, lors que nous y mismes le siege. Pendant qu'on le pensoit, il s'amusa à lire la vie des Peres, car pour l'ignorance qui estoit en luy, à plus haut subject ne pouvoit-il dresser son esprit. Sur le modelle de ce livre, il luy prit opinion de façonner de là en avant tout le discours de sa vie. Non pas à la verité, tant pour un zele et devotion qu'il eust à cette nouvelle austerité [1], que pour autant qu'il se voyoit par ceste navreure estropié et... mal duict à la suitte des armes. Il s'accosta de quelques uns et entre autres d'un Maistre Pasquier Broëz [2]... homme qui hors mis quelques chimagrees exterieures, n'avoit rien de literature au dedans, soit en lettres humaines, soit en Theologie. Et de ce, je m'en croy, comme celui qui l'ay halené il y a dix ou douze ans [3], et lequel m'est autheur de ce que je raconte maintenant. Ces deux hommes accompaignez de quelques autres, commencerent à jurer une Ligue ensemble, font quelques voyages... ils prindrent la hardiesse de se transporter à Rome, où ils commencerent de publier leur secte et combien que la plus part d'entre eux, *ne in primis quidem rudimentis Grammatices initiati essent, nedum in sacris Theologiae ministeriis versati* [4], toutes fois ils commencent à promettre [5] à pleine bouche deux choses, l'une de prescher aux mescreans l'Evangile... l'autre d'enseigner les bonnes lettres à tous Chrestiens, le tout gratuitement et sans rien prendre...

Guillaume du Prat Evesque de Clairmont... prit opinion de planter cette Secte dedans nostre ville de Paris et prit à ceste occasion à sa suite ce Maistre Pasquier Brouez... qui est le premier maistre et Recteur [6] qu'ils ayent eu en ceste ville.... Ce Brouez et les siens, sur leur premier advenement se logerent petitement et quoyement en une chambre au college des Lombards [7], depuis ils establirent leur habitation en la maison de Clairmont rüe de la Harpe, par le benefice du Prelat qui les avoit premier introduits : et voyans que leurs affaires leur succedoient assez à propos, ils commencerent de lever les cornes et de faict se presenterent par plusieurs fois en ceste Cour afin d'estre receuz et que leur Secte fust approuvée, tant en qualité de Religion que de College. A toutes leurs Requestes s'oposa formellement ce grand Caton et Aristarque, feu Maistre Bruslard Procureur general du Roy en ceste Cour. Il leur remonstra plusieurs fois, que s'ils avoient le cœur tant esloigné du fait du monde, ils pouvoient, sans introduire nouvelle Secte, faire vœu et profession,

jusques au dernier soupir declaré l'innocence de la Compagnie et qu'elle ne l'aurait oncques conseillé à tel mesfaict.

1. Il juge temerairement de l'intention occulte.

2. Non cognovit p. Paschasium Ignatius nisi multis post annis.

3. Aperte falsum est quod sic prosiit iniquis.

4. Tant s'en fault qu'ils fussent si ignorants que tous estiment bons Theologiens, et de faict N. S. Pere, par longue espace de temps, pour les myeulx cognoistre, apres le plaisir qu'il prenoit de leur profond savoir, journellement les voulut avoir pour conferer ou disputer en sa presence avec ses theologiens et prit tel contentement de leur savoir que, peu apres, il en envoia deux d'entre eulx au Concile de Trente où ils se deportèrent si bien que le S^t Concile remercia Sa Sainteté d'avoir envoyé, pour ses theologiens, deux si suffisants personnages.

5. En quel endroit ce notable menteur a pesché cette promesse, leur regle fut presentée à N. S. Pere, examinée par plusieurs notables Cardinaux et favorablement la Compie receue et erigée en religion par le Saint-Siege Apostolique.

6. La Cie avoit eu au paravant pour Superieur de ses subjectz Me Paule Achiles, puis le p. Jean Pelletier, item le p. Jean Baptiste Viola, finalement le p. Pasquier y fust envoié de Parme pour provincial *a beato patre nostro Ignatio*.

7. Le p. Pasquier, à son retour d'Italie, se retira soudain en la maison de Clairemont où lors estoit le corps de la Cie et non au college des Lombards, comme Pasquier songe.

souz l'une des anciennes Religions qui estoient approuvees par les saincts Concils.... La Cour non contente de ces remonstrances eust en ceste matiere recours aux experts, c'est à dire à la faculté de Theologie. Laquelle apres avoir plainement deliberé sur ceste affaire, interposa son advis par lequel elle resolut, que ceste Secte estoit plaine d'une superstition et ambition damnable et introduite à la desolation de tout Etat Regulier et Seculier[1].... Il advient sur ces entrefaites que l'Evesque de Clairmont decede, et faict un testament par lequel il legue une infinité de biens à ceux-cy, qui par leur vœu originel font profession de pauvreté tant en commun qu'en particulier[2].... Les Jesuites reçoivent toutes sortes d'enfans, tant pensionnaires que dehors le College, ausquels ils lisent. Font publier un Catechisme soubs le nom de Maistre Edmond Auger, frère de la Societé du nom de Jesus, et non seulement le font publier, mais le lisent publiquement[3] dans leur maison. Non contens de ceste premiere desobeissance, ils administrent les Saincts Sacrements. Et pour induire le peuple à leur suite, ils affigent des placards par les carrefours, à ce que si aucun avoit envie de recevoir ces saints ministères par leurs mains, ils se retirassent en l'hostel de Langres vers ceste Compaignie[4].

... Les trois ou quatre Jesuites arrivez, commencerent à se mettre en chaire, et ores que par les institutions et ordonnances qui leur sont prescrites, desquelles ils se disent estre si grands observateurs, ils ne deussent lire en nostre Université, sans adveu et permission du Recteur, ce neantmoins continuans de mal en pis, et se monstrans toujours discoles selon leurs premiers arrhemens, sans aucune permission du Recteur[5].

... La Societé de Jesus est composee de deux manieres de gens : ceux de la grande observance, obligez à quatre vœus. Parce qu'outre les trois ordinaires d'obeyssance, pauvreté et chasteté, ils en font un particulierement en faveur du Pape. Ceux qui sont de la petite observance sont sans plus astraincts à deux vœuz, l'un regardant la fidelité qu'ils promettent au Pape et l'autre, l'obeissance envers leurs superieurs. Ces derniers ne voüent pas pauvreté, ains leur est loisible de tenir Benefices sans dispense, succeder à peres et meres, acquerir terres, comme s'ils ne fussent obligez à aucun vœu de Religion. Et ceci est la voye par laquelle ils ont acquis tant de biens et richesses[6].

... Voila en somme les poincts generaux de leur police que j'ay peu recueil-

1. M. nostre maistre Pelletier, grand maistre de Navarre, et maistre Faber, syndic de Sorbonne, m'ont confessé d'avoir esté mal informés et ains s'ils eussent veu la response du p. Martinus Olaveus, leur envoia de Rome, jamais le Decret ne se seroit faict.

2. Et ceux de S[t] Benoit, de S[t] Bernard, des Premontrés ne font-ils point vœu de pauvreté tant en commun qu'en particulier ?

3. La C[ie] estoit admise par le decret en qualité de college parquoi il a esté loisible de faire imprimer le dit catechisme veu qu'il estoit approuvé et imprimé à Paris mesmes et consequtivement de le lire, si qu'il ni a eu irregularité, mesme que la cour du Parlement insistoit pour l'ouverture du *College à tous venans*.

4. Tout cela est très faulx, ne oncques furent vus tels affiges, joinct que les femmes ne pouvoient entrer dans le college estant cela defendu par les regles de la Societé.

5. Cela est très faulx, car Mons[r] S[t] Germain, pour lors Recteur de l'Université, les advoua par ses lettres patentes [a].

6. Manifeste calomnie, car personne ne peust tenir benefice en la Societé ; il n'est loisible de demander dispense. La C[ie] n'a droict de succeder aux biens de ses subjects ni de disposer des biens qui leur peult avenir. Vrai est que elle prend cognoissance, quand quelque succession leur avienne, de ce qu'ils en font afin d'eviter tous abus et de les conduire à la vraie perfection religieuse ; que si ils ont devotion de donner quelque chose à icelle, les superieurs considerent si les parens en ont necessité ou non, pour ordonner le tout à la plus grande gloire de Dieu et n'acceptent le don que par maniere d'aumosne.

a. Voir page 88, note *a*.

lir de leurs livres [1], afin ce temps pendant que je ne passe par oubliance un autre, par lequel il est permis à leur General de changer les Loix et Statuts de sa seule authorité, ainsi qu'il estime servir à l'utilité de son Ordre [2]. Ordonnance qu'ils scavent mieux mettre en œuvre que tous leurs autres statuts. D'autant que par le moyen de cest article ils estiment leur estre permis de desguiser toutes choses selon les occasions, moyennant que ce desguisement se tourne au profit de leur Secte...

Pasquier, s'adressant directement aux Jésuites, continue : ... Vous me dictes qu'estes prests d'abjurer ce tiltre orgueilleux de la Societé du nom de Jesus comme il vous avoit esté enjoinct : Vous me dites encores que ne demandez ny le legs de l'Evesque de Clairmont, ny ce College comme Religieux, ains comme simples Escoliers. Car ainsi l'a declaré vostre Advocat... vous requerez doncques que le College que n'agueres vous appelliez de la Societé de Jesus et maintenant de Clairmont, lequel estoit depuis peu de temps affecté à des Religieux et pour le jourd'huy à des Escoliers de vostre Ordre soit incorporé avec nous. Vous recognoissez encores qu'en qualité de Religieux vous ne le pouvez tenir, car l'Arrest mesme sur lequel establissez le fondement de vostre cause vous l'interdict, voyons ici je vous prie quel est cestuy College dont vous parlez. Et certes vous ne me nierez pas que ce College est un lieu qui a esté ordonné par le feu Evesque de Clairmont, avec une infinité de richesses, pour ceux qui ont fait le vœu que font tous ceux de vostre Ordre. Premierement je vous demande si ce vœu n'est pas en vous un caractere indelebile.... Si pour cuider maintenant retenir le bien qui vous a esté legué, vous voulez abjurer et vostre vœu et vostre Bulle, vous contrevenez en tout et par tout à l'intention de vostre fondateur qui n'a entendu faire cet ample legs qu'en faveur de ceux qui se voüent et lient à la suite de ceste Bulle.... Il faut doncques necessairement que vous vous confessiez Religieux.... Or si tels vous estes, il est sans doute que vous ne pouvez estre incorporez avec nous pour les raisons par moy cy dessus discourues.

... Ignace ne sçachant encores un seul mot de Latin, mais se promettant de s'en rendre capable avec le temps, estant seulement nourry en la lecture de la Legende doree, delibera de quitter les armes et d'espouser une nouvelle vie qui estoit, ainsi qu'il disoit, de suivre au plus pres qu'il pourroit les traces de nostre Seigneur Jesus-Christ et pour ceste cause s'intitula Jesuite [4].... En l'an 1524 il commença d'estudier en la Grammaire l'espace de quatre ans

1. Mais, Pasquier, de quels livres avez-vous recueilli tels mensonges ?

2. Cela est tres faulx, car le general ne peult rien changer en l'institut ni aux status de la Compagnie, hormis qu'une reigle ou ordonnance qu'il auroit fait pendant le temps de son gouvernement.

3. Ce tiltre nous at esté donné par le Sainct Siege apostolique et ne le pouvons abjurer, car il nous est sacrosanctum ; toutefois, pour avoir paix avec ceulx qui nous commandoit en la Ville et Université de Paris, nous ne l'avons abjuré, mais humblement mis à part, prenant celuy que les superieurs nous donnoit du college de Clairemont. Aussi ce seroit absurdité de laisser nostre propre non, receu du Vicaire de Nostre Seigneur pour transporter en Italie, en Allemaigne, en Espaigne, voire au Dophiné, Aquitaine ou aultres endroits du roiaume de France, ce tiltre nouveau et incogneu, la *Societé du College de Clairemont.* Il est donc certain que ce ne fut oncques la volonté de la Cour d'obliger nostre Societé à prendre ceste nouvelle appellation de Clairemont, hormis que au college de Paris.

4. Calomnie tres manifeste, car Ignatius ne print jamais le nom de Jesuite ni de la Compagnie de Jesus, hors mis que, après avoir vaquez à la vertu et aux lettres, longues années, voire que après avoir achevé ses estudes de philosophie et theologie à Paris et finalement que après avoir assamblé en la mesme ville de Paris plusieurs gens doctes et qualifiés que tous en fin avecq luy supplierent Sa Sainteté que leur compagnie fut admise et confirmée en qualité de religion ; on receu bien humblement du Saint Siège le nom « Societatis Jesu », hoc est de Compaignie assamblée soubz le nom et invocation de Jesus.

entiers : Quel progrés il y fit, je ne scay, bien scay-je qu'en l'an 1528 il vint en ceste ville de Paris pour estudier en Philosophie jusques en l'an 1537 et lors il ferma son estude, parce qu'il employa le demeurant de sa vie à voyager[1] en divers pays pour faire provigner la Societé, jusques à ce que finalement il establit sa demeure dedans Rome, où il mourut en l'an 1556.

... Ignace se promettoit que luy et les siens iroient prescher l'Evangile comme les Apostres par tout l'Univers, et les passeroient encores d'un poinct : parce qu'ils institueroient la jeunesse ès bonnes lettres. Mais quand commença il de faire ceste promesse ? Lors qu'à peine il scavoit escrire. Car il est certain... qu'il commença d'estudier en l'an 1524 en la ville de Barselonne, et puis en celle d'Alcala, pays d'Espaigne, l'espace de quatre ans entiers, à la fin desquels se trouvant aussi scavant comme quand il y estoit arrivé, il s'achemina en la ville de Paris, où dès son entree, il se meit de la plus basse classe du College de Montaigu en Febvrier 1528 recognoissant son ignorance et, après avoir donné quelques annees à l'estude de la Grammaire et de la Philosophie il retourna à son pays. Car quant à la Theologie, il ne se donna jamais le loisir d'y estudier[2].

... Je vien maintenant à l'autre vœu des Jesuites qui est de recognoistre le Pape par dessus toutes les autres dignitez.... Ce sont des nouveaux vassaux qui advouent le Pape avoir telle authorité et puissance sur nous tous que tout ce qu'il veut, il le peut[3],... qu'il peut sans aucun controlle r'avaller l'authorité... des Empereurs, Roys et Monarques : qu'il luy est loisible, de son authorité absoluë, transferer les Royaumes d'une famille à autre.... Quoy doncques ? si nous ne sommes de ce vœu, nous ne sommes vrays enfans du Pape et de l'Eglise Romaine ?... Nous recognoissons en ceste France le Pape pour chef et Primat de nostre Eglise universelle avecques tout honneur et devotion. Mais tel toutesfois qu'il est subject aux Decrets des Concils generaux et oecumeniques : Qu'il ne peut riens entreprendre sur nostre Royaume ny contre la Majesté de noz Roys, ny contre l'authorité des Arrests de ceste Cour.... En sommes nous pour cela moins Catholics[4] ?

... Je vous supplie dictes moy quand c'est que l'on vous a veu mendier depuis cest ample legs qui fut fait à vostre Ordre par vostre Evesque de Clairmont.... De quoy est-ce que vostre Congordan, et quatre ou cinq autres de vostre sequelle, qui se disent être du grand vœu, ont vescu sinon du bien du College ? Et que j'appelle simplicité vostre Secte, n'y voyant qu'une renardise[5] ? Je ne le feray jamais, je ne permettrai que devant mes yeux passe cela par connivence sans le discourir à un peuple.

... Vous promettez par voz Bulles de lire gratuitement *Magnifica verò verba*....

1. Il partit de Paris non pour voyager, mais pour changer d'air, et se penser d'une grosse maladie qu'il eut.

2. Il estudia bien peu aux lettres humaines à Paris, car il en avoit apporté suffisamment de l'Université d'Alcala en Espagne ; puis il estudia le cours de la Philosophie à Ste Barbe à Paris et celuy de Theologie en Sorbonne.

3. Le quatriesme vœu de la Compaignie n'est point pour se obliger à faire en tout et par tout la volonté du Pape, mais il concerne tant seulement les missions commandées par luy.

4. Ouy certe Pasquier, tenant ceste doctrine, tu en est moins catholique, mais grace à Dieu que en France tu n'en vois tant qui te suivent que tu voldrois.

5. Impudens mendacium : le père Cogordan seul avoit le 4e vœu, les aultres point pource qu'il n'avoit encore esté assès longtemps experimenté en la Compaignie pour estre obligés aux missions que N. S. Père leur pourroit commander. Pasquier fait grand bruit sur le legz que leur auroit faict l'evesque de Clairemont, mais Pasquier ne veut considerer que ledit legz ne portoit plus que la somme de 210 000 francs pour trois colleges situés à Paris, à Billon, à Moriac, qui estoient chargés d'entretenir pour le moins vinct cinq maistre pour enseigner et environ trente pauvres estudiants en France oultre les reparations et l'entretenement des batiments et du

Et certes ceste promesse est si grande pour gaigner le cœur d'une pauvre et idiote populace, que moy-mesme dès le premier abord de ceste cause me trouvay aucunement surpris.... Puis ayant ramené devant mes yeux tout ce qui s'est passé et que lors qu'ils vindrent en ceste ville pour lire et former leur ordre, qui est depuis dix ou unze ans en ça, ils estoyent pauvres comme la mesme pauvreté et toutes fois maintenant qu'il n'y a College, voire compaignie qui soit plus riche que ceste cy, je commençay lors d'alener leur fard et dire comme Martial : *Qui potest insidias dona vocare tuas ?* Dois-je appeller liberalité de ne prendre un soulz tous les mois pour l'entree de vostre College, et neantmoins vous estre rendus en dix ans riches de cent mille escus[1] ? Où est le College de toute nostre Université qui soit parvenu depuis deux cents ans à telle richesse ? D'ailleurs faictes vous en cecy chose qui n'ait esté practiquée devant vous et encores ne le soit aujourd'huy par les professeurs du Roy ? Nommez vous liberalité de n'estre contents de vingt et trente escus pour la pension d'un enfant[2] mais d'en exiger quatre vingts et cent tous les ans ? Est-ce liberalité de ne prendre un denier ou un double pour examiner en confession la conscience d'un homme et neantmoins extorquer de luy par forme de don gratuit, vaisselle d'argent et une infinité d'autres dons precieux, qu'il n'est maintenant besoin de raconter en ce lieu[3] ?

... Paraventure aussi trouverons nous que les premiers qui ont esté de ceste Secte de Jesuites auront esté d'une vie si saincte et austere que tant s'en faut que nous leurs fermions nostre porte, qu'au contraire nous appeterons d'estre incorporez avec eux. Il y a environ dix ou douze ans que l'un de voz plus anciens supposts s'achemina en ceste ville, homme qui vous passe de tant en scavoir, comme vous les simples manœuvres. C'estoit Maistre Guillaume Postel[4]. Nous le visme prescher, lire et escrire, il avoit une grande soutane jusques à la mi-jambe, la robe longue agraphée, le bonnet à l'Episcopale.... Cependant que nous apporta-il ? Une mère Jeanne, une impieté, une heresie la plus detestable dont on ait oncques ouy parler.... De quel ordre estoit-il ? De ceste venerable Societé de Jesus[5] : ... Depuis deux ans en ça vostre metaphysicien Maldonat[6] a voulu par l'une de ses leçons prouver un Dieu par raisons naturelles et en l'autre par mesmes raisons, qu'il n'y en avoit point. Faire le fait, et le defait sur un si digne subject. Je demanderois volontiers

meuble, lesquelles charges Pasquier ne voldroit porter pour le mesme revenu, voire ni pour deux fois plus grand ; mais il se baigne quand il peult prendre occasion de calomnier gens innocens.

1. O bon Dieu, as tu, Pasquier, veu sur les comptes du college ou aultrement la somme de cent mil escus ?

2. Dis moy, Pasquier, as tu jamais veu que celuy qui avoit charge des pensionnaires ou aultres du college ay prins plus grande pension que on ne prenoit aux aultres colleges ? Et combien de fois avons nous prié le magistrat ou le prevost des marchans, voire mesme Messieurs de la Cour de mettre, de leur part, un economie, quel eut charge de tout le temporel du college des pensionnaires, laissant à la Compaignie seulement la charge de l'institution et des bonnes mœurs. Plus de dix fois en ay requis moy-mesme les dits Sr^s^ pour éviter les calomnies de Pasquier ou de ses semblables.

3. Il n'est besoin de raconter en ce lieu, car, pauvre Pasquier, tu ne scaurois produire un exemple de telle chose qui est, en la Compaignie, très abominable, et du tout contraire à nos constitutions desquelles tu fais banniere d'en avoir si grande cognoissance.

4. Jamais Postellus fut de la Compaignie ; vray est que, à Rome, il fut recommandé par quelque Cardinal au bien heureux père Ignace pour estre admis ; mais se descouvrant en luy une doctrine erronée, il en fut esconduit.

5. Purum et putum mendacium.

6. Maldonat a esté un très scavant theologien selon le jugement que en ont faict les plus scavants de nostre siecle et ses œuvres en font foy.

auquel il y a plus d'impieté et transcendance, ou en la premiere ou en la seconde leçon [1] ?

Après avoir cité des propositions tirées de différents ouvrages de pères Jésuites, propositions « qui derogent formellement au droict commun de nostre France », *Pasquier ajoute :*

Je scay bien que quelque flagourneur Jesuite, qui aura l'oreille de son maistre, desadvouera les livres par moy cy dessus touchez, comme discours d'uns et autres particuliers des leurs qui ne peuvent prejudicier à toute leur Compaignie. Car pour bien dire le desadveu leur est autant familier, que de publier à face eshontée leurs conceptions. Mais à cecy je respon, que nous devons tenir pour chose très asseurée, que jamais livre ne vient de leur part, qu'il n'ait esté approuvé par leur General. Et combien que leurs Ordonnances soyent telles, toutes fois il ne faut trouver estranges leurs desadveuz en telles affaires pour trois causes. La premiere d'autant que, hormis leurs voeuz, ils peuvent pecher sans pecher, quand cela se tourne au profit et utilité de leur Societé. Cela s'appelle, en leur Caballe, un peché fait en l'honneur de Dieu : *Nimirum* (porte le texte) *ut loco timoris offensae succedat amor et desiderium omnis profectionis et ut major gloria et laus Christi creatoris ac Domini nostri consequatur* [2]. La seconde, que par leurs voeuz, ils sont tenus d'obeïr à leur General d'une obeissance autant aveugle et absolue, comme à nostre S. Pere le Pape. De maniere que le General n'ayant autre but en sa teste, que l'advancement de son Ordre, il ne faut point faire de doubte, qu'envoyant ses suppoz par unes et autres Provinces pour provigner leur Societé, il ne les charge de desadvouer toutes choses, qu'ils verront prejudicier à leur fait, encores que la verité soit contraire, à quoy ils sont obligés d'obeïr. Parce qu'en la rencontre et concurrence de ces deux, le merite de l'obeïssance de l'inferieur au Superieur, efface le demerite de la menterie. Et finalement pour se garentir d'un mensonge, ils ont trouvé un nouveau formulaire, de dire d'un et penser d'autre qu'ils appellent equivoquer. Venin dont ils ont tellement empoisonné les pauvres Catholics Anglois, sous la conduite de Garnet leur Archeprestre [3] que la plus part d'eux ne contractent aujourd'huy ensemble, qu'avecq' ceste protestation expresse : qu'ils entendent besongner sans aucune equivocation. Tel est le terme de leur pays. C'est en bon langage ce que disoient les meschantes ames des Payens, *Juravi lingua, mentem injuratam habeo.* Parole des lors detestée par tous les gens de bien, ores qu'ils ne fussent Chrestiens.

L'auteur des notes devait avoir une certaine situation dans la Compagnie, comme le prouve son initiative dans le procès de 1594 : « Et combien de fois avons nous prié le prevost des marchans, voir mesme Messieurs de la Cour, de mettre de leur part un econome quel eut charge de tout le temporel du college.... Plus de dix fois en ay requis moy-mesme les dits S^rs » (p. 94, n. 2). Ce dernier passage indiquerait qu'il faisait fonctions d'avocat et confirme l'hypothèse à laquelle je me suis arrêté concernant sa personnalité. Il était en rapports avec des personnages notables de l'Université : « La Faculté de Theologie, estant mieux informée, n'a advoué son dit Decret (comme m'a dist mon

1. Si tu eu leu, Pasquier, S^t Thomas et aultres theologiens, tu voirois que telle façon de enseigner n'est impie.

2. O esprit malin qui flores integros in venenum convertit.

3. O bon Dieu, quelle ame eshontée a Pasquier d'avoir controuvé une equivocation par le bon Garnet ni aultre de la Societé et sur ce penser aussi malicieusement luy attribut il la qualité d'archiprestre qu'il neu jamais.

maistre Faber) après avoir veu la docte response et apologie du pere Martinus Olaveus » (p. 88, n. 5). — « Maistre Pelletier, grand maistre de Navarre, et maistre Faber, syndic de Sorbonne, m'ont confessé d'avoir esté mal informés » (p. 91, n. 1). — « Si maintenant la Faculté eut à cognoistre le Decret qu'elle fit contre la Compaignie, jamais ne le feroit, comme plusieurs particuliers d'eux m'ont confessés. » (Note non insérée dans la présente étude.)

Ce Jésuite avait *des* supérieurs (p. 92, n. 3), c'est-à-dire au moins deux supérieurs : le père Général et le père Provincial. Le personnage qui venait ensuite, s'occupant des intérêts du collège de Clermont, était le père Varade, recteur de ce collège. Accusé de complicité dans la tentative d'assassinat du roi par Barrière, il était sous le coup de poursuites. Il avait quitté Paris quelques jours après l'entrée d'Henri IV [1], c'est-à-dire vers le 25 mars 1594, pour se réfugier hors de France, à Pont-à-Mousson, en Lorraine. C'est de là qu'il écrivait le 3 octobre au père Général pour se disculper du crime dont on l'accusait [2]. Il ne pouvait donc intervenir en faveur du collège de Clermont, en août 1594, quand il était absent de Paris et inculpé lui-même [3].

Le plus haut fonctionnaire, après lui, était le père Pierre Barny, procureur du collège, qui servit d'avocat aux Jésuites, le 20 août 1594, dans le cours du procès [4]. Comme avocat et, en outre, comme directeur intérimaire du collège, en l'absence du père Varade, il pouvait *requérir* Messieurs de la Cour. Le père Barny était encore procureur du collège en 1606 (et probablement pendant les années suivantes). D'ailleurs, procureur ou non, il était toujours qualifié pour annoter le livre de Pasquier. Il mourut en 1613.

Les notes ont été écrites entre 1609 et 1613, date de la mort du père Barny. Elles ne peuvent l'avoir été avant 1609, car Ignace de Loyola n'a été béatifié qu'à cette date, et on lit dans les notes : « A *beato* nostro patre Ignatio » (p. 90, n. 6) et aussi : « Il fut recommandé par quelque cardinal au *bienheureux* père Ignace » (p. 94, n. 4).

L'exemplaire, d'après l'*ex libris*, a appartenu à un collège de Jésuites [5], le nom de ce collège n'est plus lisible, le relieur ayant

1. Cf. *Défenses de ceux du collège de Clermont*, 1594. (Auteur anonyme : Pierre Barny.)

2. Cf. *Histoire de la Cie de Jésus*, du p. Fouqueray, tome II, p. 349. Le p. Varade déclare que Barrière étant venu lui demander conseil sur son projet d'assassinat, il aurait refusé de lui donner un avis.

3. « Il fut desfait en effigie, en la place de Greve, le 25 janvier 1595. » *(Journal de Lestoile.)*

4. Cf. p. Fouqueray, t. II, *loc. cit.*

5. Les Jésuites devaient être assez éclectiques dans le choix des livres dont ils garnissaient leurs bibliothèques ou qu'ils donnaient à leurs élèves. Je possède une Bible de Calvin (Genève, 1604), additionnée d'un *catéchisme*, qui a appartenu au collège de Jésuites de Rouen. — Un catalogue de la maison Picard de mars 1922 mentionne un exemplaire des *Recherches* dans lequel une feuille imprimée, précédant le faux titre, a la sigle de la Compagnie marquée sur les plats, indiquant ainsi qu'il devait être donné en prix par le collège des Jésuites de Louis-le-Grand. Cet exemplaire ne devait pas contenir d'annotations comme celui dont je viens de parler : elles auraient été certainement indiquées sur le catalogue.

maladroitement rogné la marge du livre et enlevé la partie supérieure de l'inscription. La première lettre du mot étant un R, il y a lieu de croire que le possesseur devait en être le collège de Rouen, celui de Rennes ou celui de Reims. Comme l'ouvrage a appartenu ensuite (en 1645) au collège de Verdun, il est probable, à cause de la proximité des deux établissements, que c'était le collège de Reims qui le détenait.

Les notes devaient être destinées à fournir des arguments aux pères Jésuites, et peut-être même aux écoliers, pour répondre aux attaques lancées contre les Jésuites, attaques très fréquentes à cette époque, comme on peut en juger par les nombreux libelles et pamphlets qui paraissaient alors, et qui empruntaient aux ouvrages de Pasquier leurs armes les plus efficaces.

Dr F. Michaux.

SUR UN OUVRAGE ATTRIBUÉ A RAMOND
LA LETTRE A M. DE CHATEAUBRIAND
SUR DEUX CHAPITRES DU « GÉNIE DU CHRISTIANISME »

Voilà déjà longtemps que les ramondistes les plus fervents recherchent cette brochure anonyme, que tous, depuis M. Jacques Reboul[1] jusqu'à M. Henri Béraldi[2], déclarent introuvable. Est-elle donc si introuvable cette brochure que le *Magasin encyclopédique* de Millin analyse et cite dans un fascicule de 1807, tome 67, p. 189-193, et dont il donne un signalement précis, selon ses bonnes habitudes d'exacte bibliographie : *Genève, J.-J. Paschoud, 1806, in-8°, 72 pages.* La voici donc, pour le plus grand bonheur des amis de Ramond. Mais est-elle de Ramond?

La vérité, c'est qu'elle lui est attribuée par Quérard ; que Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, ne la mentionne pas et que, publiée sans nom d'auteur, elle a été par la suite attribuée à Ramond sans hésitation par les biographes de ce dernier, qui n'avaient pu la voir et sont tout excusés de s'en être fiés à Quérard.

De là des conséquences innombrables : Ramond ennemi irréconciliable de Chateaubriand,... etc. Il eût été bien ingrat, Chateaubriand par deux fois l'ayant cité dans les notes du *Génie*[3].

Mais voyons d'abord cette brochure.

Dans la troisième partie du *Génie*, liv. II, ch. I et II, Chateaubriand avait fait son procès à la science. Éternel débat. Après avoir prudemment remarqué que les dogmes chrétiens ne s'opposent à aucune recherche scientifique, il s'attaquait plus particulièrement au ridicule des faux savants, à l'illusion, qui est la leur, de tenir la vérité absolue et de croire les formules équivalentes aux choses. Et, comme il était assez naturel de sa part, il affirmait la supériorité des lettres et de la connaissance intuitive. Il est clair, au reste, que, parmi les savants, il visait plus particulièrement tel physicien athée comme Lalande, les Idéologues et disciples des « philosophes », les collaborateurs de la *Décade*.

C'est à ces deux chapitres du *Génie* que réplique l'auteur de la *Lettre*. En même temps que d'utiles considérations sur les emprunts

1. *Un grand précurseur des romantiques, Ramond*, Nice, 1909, p. IX.
2. *Du Mont Perdu au Néthou*, 1925, p. 55-57.
3. *Génie du Christianisme*, édition de Ballanche, 1809, t. IV, p. 395-396, note E : sur les deux églises et les deux cimetières opposés l'un à l'autre sur les bords d'une haute vallée. *Ibid.*, p. 509; note Q : sur l'hospice des Capucins au sommet du Saint-Gothard. Ces deux citations sont empruntées aux *Lettres* de Coxe, traduites par Ramond, et au texte même de Ramond, aux *Observations* du traducteur.

que Chateaubriand, traitant des harmonies de la nature, fait à Pluche, à Buffon, à Bernardin de Saint-Pierre, il présente toutes sortes d'arguments pour la défense des sciences, et d'abord celui-ci : qu'il existe des professions innombrables dont l'exercice repose sur la connaissance des mathématiques ou des sciences physiques. Si M. de Lalande a erré, c'est lorsqu'il a cessé de s'occuper de science ; et, s'il y a des savants incrédules, l'exemple de Pascal, de Newton, de Leibnitz, d'Euler, démontre suffisamment que science et religion ne sont pas nécessairement hostiles. Puis, se retournant vers Chateaubriand : « Les lettres ne sont-elles pas capables d'autant d'erreurs et d'abus que les sciences? » Il conclut : « Une accusation injuste portée contre les sciences devenait bien superflue. Nous l'appelons injuste, déplacée même, et nous trouvons le fondement de notre opinion dans l'utilité et la nécessité des sciences au sein des sociétés actuelles, dans la nullité de l'argument établi sur les abus qu'on en peut faire, dans l'universalité de la doctrine chrétienne, qui, destinée à tous les hommes, se prête à tous les degrés de la civilisation, à toutes les nuances de l'ordre social, à tous les rapports qui peuvent naître de la société ». Pour un peu l'auteur de la *Lettre* sentirait le moderniste.

Chateaubriand avait aggravé son cas, en publiant dans le *Mercure de France* du 1er février 1806 un *Voyage au Mont Blanc* fait en août 1805 et des *Réflexions sur les paysages de montagne*. « Mon opinion, a-t-il écrit plus tard dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, a fait dire que je cherchais à me singulariser. » Il y avait bien, en effet, un demi-siècle que l'on avait découvert la montagne[1], et ce qui paraissait extravagant en 1806 sous la plume de Chateaubriand n'eût été que banal moins d'un siècle plus tôt. « Souvent un lac immense dans les Alpes a l'air d'un petit étang... Cette grandeur des montagnes, dont on fait tant de bruit, n'est réelle que par la fatigue qu'elle vous donne... Les pins les plus altiers... se distinguent à peine dans l'escarpement des vallons, où ils paraissent collés comme des flocons de suie... On pourrait prendre la Mer de Glace dans plusieurs endroits pour des carrières de chaux et de plâtre... et quand les couches de glace sont appuyées sur le roc, elle ressemblent à de gros verres de bouteille... Quant au voyageur de la vallée de Chamouni... il voit, comme du fond d'un entonnoir, au-dessus de sa tête, une petite portion de ciel bleu et dur, sans couchant et sans aurore... Un seul accident laisse aux sites des montagnes leur majesté naturelle : c'est le clair de lune ». Les Alpes, sans doute, sont belles, mais vues de Lausanne.

A la mauvaise humeur de Chateaubriand, l'auteur de la *Lettre* répliquait par des tirades quelque peu grandiloquentes sur la beauté des Alpes. Il s'abritait derrière l'autorité de Saussure et Deluc. Dans une note, à la fin de la brochure, il faisait une longue citation empruntée aux *Observations* que Ramond avait ajoutées à sa traduction de Coxe.

1. Cf. D. Mornet, *Le sentiment de la nature de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, liv. II, chap. III, *La Montagne*.

« Que l'on ne s'imagine pas que l'existence soit un seul instant pénible au sein de ces déserts... Quant à ceux qui ont atteint quelques-unes des hauteurs du globe, je les appelle en témoignage : en est-il un seul qui, à leurs sommets, ne se soit trouvé régénéré, et n'ait laissé aux pieds des monts sa faiblesse, ses infirmités, ses soins, ses inquiétudes, en un mot, la partie débile de son être, et la portion ulcérée de son cœur... » Etc.

On devine déjà les raisons qui ont fait attribuer cette *Lettre* à Ramond. D'abord, cette citation empruntée à l'un de ses ouvrages, et sur laquelle se termine la brochure. Quant aux idées essentielles, si l'on ne prend garde à certaines nuances, elles pourraient fort bien être de Ramond. Quoi de plus naturel que le peintre des Alpes, le poète des Pyrénées ait protesté contre le *Voyage au Mont Blanc* et les *Réflexions sur les paysages de montagne* ? A première vue, il n'y aurait pas non plus de difficulté que l'ancien professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Tarbes, le membre de l'Académie des sciences, le grand savant, ait défendu les mathématiques et l'histoire naturelle contre les moqueries de Chateaubriand. On sait de quel ton, devenu préfet du Puy-de-Dôme et présidant à l'ouverture du lycée de Clermont, en 1808, il marquera l'importance de la culture scientifique, de plus en plus nécessairement associée à la culture littéraire. Les sciences, dira-t-il, « occupent trop de place dans les sociétés modernes, pour n'en occuper aucune dans l'instruction publique ; elles ouvrent trop de routes à une louable ambition, pour ne pas être mises au rang des moyens de considération et de fortune dont le jeune élève doit être pourvu ; elles influent trop directement sur les arts, le commerce, l'agriculture, pour ne pas recevoir des encouragements proportionnés à leurs services ; et leur utilité les a maintenant trop répandues, pour que l'homme du monde lui-même puisse croire son éducation achevée, s'il n'en a reçu quelque teinture ». De telles affirmations, devenues toutes naturelles au temps de l'Empire, montrent quel changement profond subissait l'enseignement des collèges au lendemain de la Révolution, et comment la conception d'une culture toute littéraire, encore universellement appliquée à la veille de 89 malgré les modes et les curiosités mondaines, battait en retraite.

Voilà bien des raisons, semble-t-il, bien des vraisemblances pour que la *Lettre* soit de Ramond. Et pourtant je ne crois pas l'attribution légitime. Que s'est-il passé ? Peut-être une simple bévue de lecture ou de transcription, car, entre le nom de Ramond et celui de l'auteur véritable, il n'y a de différence que d'une lettre : Ramond, Raymond.

L'auteur, en effet, n'est autre que Georges-Marie Raymond. Et qui est ce Raymond ? Celui-là même que Sainte-Beuve, dans son portrait de Joseph de Maistre[1], désigne comme « un physicien et ingénieur distingué de Savoie » et l'auteur de « la plus exacte notice » sur Joseph de Maistre.

1. *Portraits Littéraires*, édition Garnier, t. II, p. 388.

G.-M. Raymond n'en est pas moins un inconnu pour les hommes d'aujourd'hui, même pour les historiens littéraires, trop négligents de notre littérature provinciale.

Né à Chambéry le 23 mai 1769, après de rapides études au collège de cette ville, il eut la chance d'être admis à suivre les leçons qu'un précepteur donnait aux enfants du marquis d'Arvillard, dont le père de Raymond faisait les affaires. Il entre dans l'administration comme employé aux opérations du cadastre On ne manquera pas ici de songer à Rousseau. Sous la Révolution, il devient secrétaire général du département du Mont-Blanc, et, à la fin de novembre 1794, professeur d'histoire et de géographie au collège de Chambéry, puis à l'école centrale qui succède au collège le 21 novembre 1796. En janvier 1800, on ajoute à son enseignement celui des mathématiques. Une commission ayant été chargée de déterminer les rapports des anciennes mesures de Savoie avec le système métrique, il est nommé membre rapporteur. En 1803 il est chargé de diriger l'école secondaire qui remplace l'école centrale et il y enseigne les mathématiques spéciales. L'école était installée dans l'ancien couvent de la Visitation. Il sauve l'église vouée à la démolition et la rend au culte[1]. Il remporte deux églantines d'or aux Jeux Floraux (1812 et 1816), quitte l'enseignement en 1829, et, après avoir travaillé avec le général de Loche, le comte de Vignet et M. Billet, vicaire général, au réveil de l'académie florimontane, l'actuelle académie de Savoie, dont il devint secrétaire perpétuel, il meurt en 1839. J'extrais de son testament quelques déclaration essentielles: « Je recommande par dessus tout à mes enfants la fidélité à remplir leurs devoirs religieux... Je leur déclare qu'ayant toute ma vie cru et pratiqué notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, j'ai toujours désiré de mourir dans cette salutaire croyance... Que mes enfants ne cherchent pas les richesses... Piété solide, intégrité rigoureuse, travail... mépris des vanités mondaines, privation de tout superflu, afin de pouvoir exercer le précepte de la charité chrétienne en venant au secours des infortunés dans toutes les occasions; voilà en peu de mots les règles de conduite qu'ils doivent se prescrire et qui seules peuvent assurer leur véritable félicité[2] ».

Ces rapides indications biographiques étaient indispensables pour

1. Dans Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, 1807, t. II, p. 78 : « On peut voir un garant assuré de ses principes et des vues qu'il porte dans la direction du collège de Chambéry, dans la profession solennelle qu'il a donnée de ses sentiments moraux et religieux dans le discours prononcé à l'installation de ce collège, en présence de tous les magistrats du département et d'un auditoire des plus nombreux: discours où l'on trouve une note qui atteste que M. Raymond était attaché aux principes conservateurs de la Société, et les manifestait avec courage longtemps avant que le Concordat eût rétabli les véritables bases de l'ordre social ».

2. *Notice sur M. G.-M. Raymond*, par le chanoine Rendu, dans *Mémoires de la Société royale académique de Savoie*, t. IX, p. 177-207. Cf. aussi dans Grillet, t. II, p. 177-184.

établir que Raymond est bien l'auteur de la *Lettre* à Chateaubriand. Est-ce Ramond ou Raymond qui pouvait dire d'une façon aussi positive, p. 4, qu'il n'a pas eu besoin de chercher dans le *Génie* des preuves d'une religion « qu'il s'honore de pratiquer »? Plus loin (p. 37-39), l'auteur de la *Lettre* faisait le portrait d'un mathématicien, âme sensible, au goût d'un homme qui avait été jeune à l'époque de Louis XVI :

On a répété souvent, je ne sais trop pourquoi, que les mathématiques dessèchent l'âme ; n'en croyez rien... Je connais un homme passionné pour le grand et le sublime ; naturellement entraîné vers tout ce qui est grave et toujours séduit par le gracieux ; dont l'âme tendre et mélancolique a éprouvé toutes les crises de la sensibilité, tous les orages des passions, tous les charmes de la tendresse, toutes les pointes de la douleur ; qui, sous l'apparence d'une vie calme et uniforme, a subi toutes les agitations du sentiment ; qui a cherché cent fois dans les bois et au bord des ruisseaux un aliment à ses rêveries ; qui trouve de profondes délices à méditer dans les solitudes, au sein des ruines, parmi les tombeaux ; qui, sur un même point du globe qu'il a à peine quitté, a épuisé toutes les sensations que d'autres ont pu trouver dans les deux hémisphères et au milieu des incidents multiples d'une vie chargée d'événements. Je sais qu'il n'a jamais pu contempler d'un œil sec une scène de sensibilité ou de bonheur domestique, les miracles touchants de la nature ou certaines cérémonies religieuses. Une chaumière, une vieille église de campagne, un vallon silencieux, le chant des oiseaux, les grâces de la jeunesse le font soupirer ; et combien de fois il a surpris son cœur brisé d'attendrissement à la vue d'une larme essuyée! Vous jugez aisément, Monsieur, avec quel plaisir, avec quelle émotion, avec quelle avidité cet homme a dû lire votre ouvrage ; quel intérêt il a dû trouver dans un livre qui lui a retracé si souvent l'histoire de son propre cœur. Aujourd'hui, époux heureux et père, il n'a jamais pu achever votre chapitre sur le baptême, dont les pages se sont toujours dérobées à sa vue, troublée par les pleurs de la paternité remuée jusqu'au fond des entrailles. Cet homme, monsieur, est un mathématicien qui, parmi quelques autres études, a cultivé les mathématiques de préférence, et les a toujours affectionnées. C'est, si vous le voulez, un mathématicien médiocre ; eh bien ! voilà pour les âmes vulgaires. Et remarquez que l'exemple d'un seul cœur auquel les mathématiques n'ont rien ôté de sa tendresse, est ici une preuve péremptoire ; tandis que plusieurs exemples de géomètres peu sensibles ne sauraient fournir aucune induction contre leur science, à moins que l'on ne voulût adopter pour principe qu'il n'y a pas d'autre cause d'insensibilité parmi les hommes que l'étude des mathématiques.

Ramond aurait-il pu dire qu'il n'avait jamais quitté le pays où il était né? Si, en 1806, il était marié (il venait d'épouser la veuve du général Chérin, fille de Dacier), il ne pouvait se dire père, son premier fils n'étant né qu'en 1811. Enfin (p. 64-65), l'auteur de la *Lettre* cite la *Méthaphysique des études*, ouvrage anonyme paru en 1804, dont il désigne, en note, l'auteur par les initiales G.-M. R. (Georges-Marie Raymond). Est-il vraisemblable que Ramond connût cet ouvrage, publié à Genève, surtout qu'il en pût désigner l'auteur? Enfin, il faudrait être bien peu familier avec les écrits de Ramond pour n'avoir pas déjà senti que cette prose « sensible » et quelque peu larmoyante, volontiers emphatique, ne rend pas le même son que les *Observations dans les Pyrénées* ou le *Voyage au Mont Perdu*. Même lorsqu'il

s'abandonne à l'éloquence ou au sentiment, Ramond garde plus de vivacité, plus de nerf.

Dernière raison, dont il convenait de ne faire état qu'après avoir achevé l'examen interne du livre : l'exemplaire de la *Lettre à Chateaubriand*, conservé à la bibliothèque de Chambéry, porte, écrit à la plume, le nom de Georges-Marie Raymond, et le chanoine Rendu ne manque pas de lui attribuer cet ouvrage. Il est vrai que la notice du *Dictionnaire du Mont Blanc et du Léman* ne le mentionne pas, mais ce dictionnaire, publié en 1807, omet également tous les ouvrages anonymes de Raymond.

Je m'en voudrais de quitter si vite notre bon Savoyard. Dans les dossiers que, depuis plus de quinze ans, je rassemble sur le romantisme provincial, tout en préparant une histoire du préromantisme et du romantisme français, je trouve sur Raymond bien d'autres renseignements.

Pour l'historien des sentiments et des formes littéraires, tout homme appartient à une génération, et, qu'il regimbe ou qu'il y consente, finit par en partager les goûts. Sur Chateaubriand, Raymond trouverait étroites et stériles les critiques de Morellet. Il admire que l'auteur d'*Atala* entende « l'âme de la solitude soupirer dans toute l'étendue du désert », qu'il voie la lune répandre dans les bois « ce grand secret de mélancolie qu'elle aime à raconter aux vieux chênes [1] ».

Pourtant, et bien qu'il ait, dans son *Essai sur l'émulation dans l'ordre social, et sur son application à l'éducation* [2], réfuté la pédagogie de l'*Émile*, Raymond, comme la plupart des hommes qui eurent vingt ans en 89, est avant tout une « âme sensible » formée à l'école de Jean-Jacques. Sans doute une pensée pieuse le rendit, vers 1810, propriétaire des Charmettes. Il s'empressa d'y établir un registre destiné à recevoir les noms des visiteurs. Tous les lieux où avait passé Rousseau étaient ainsi devenus, depuis sa mort, des buts de pèlerinage ; mais aux Charmettes, remarque Raymond, « la nature est dans toute sa simplicité, dans toute sa rusticité primitive ; dans cet état d'abandon et d'aimable négligé qui plaît tant aux âmes sensibles ». Pour peindre une matinée de printemps dans ce paisible vallon, en exprimer le charme de fraîcheur et d'intimité, Raymond serait poète s'il était meilleur écrivain. Il a des mouvements de la lumière dans les feuilles et sur l'herbe et des parfums de mai un sentiment vif et sincère. Il est gauche à le dire. [3]

Pour jouir d'un contraste assez piquant, il faut se retourner par intervalles et regarder au travers des arbres et des coupures du terrain, les restes d'un lointain qui s'échappe et dont la vive lumière brille derrière les hauts noyers, les peupliers, les saules pleureurs, les cerisiers et les maisons voisines. La vallée est étroite, et les coteaux qui la forment sont deux amphithéâtres

1. *Lettre*, p. 62-63.
2. Genève, an X (1802), in-8.
3. *Notice sur les Charmettes, vallon des environs de Chambéry, à l'usage des voya-*

opposés, tapissés de la plus belle verdure, garnis de touffes d'arbres, et peuplés d'un assez grand nombre de petites et jolies maisons, éparses çà et là... Si un léger zéphir vient se jouer dans ces bocages, le feuillage agité se balance et s'entr'ouvre, et une pluie d'or semble se répandre parmi les rameaux et tomber sur le gazon. On respire un air que parfument l'aubépine, la violette, les arbres de pourpre et de neige dispersés dans les vignes.

Les écrits de Raymond nous inclinent à penser qu'une certaine forme de rousseauisme sentimental, déjà fort démodée à Paris, a dû se prolonger plus longtemps dans les provinces reculées. Une manière un peu fade d'exprimer le sentiment religieux ou le sentiment de la nature rappelle par moment *Le manuscrit de ma mère*.

On se tromperait de croire ces âmes sensibles tout naturellement gagnées au romantisme. Très spontanément romantiques par toute leur vie intérieure, les nouveautés littéraires de 1820 et 1830 les déconcertèrent. Une nouvelle génération se produisait, trop différente de son aînée pour que la sympathie pût exister. Aussi bien quand Raymond réunit en 1833, sous le titre déjà un peu vieillot de l'*Ermite de Saint-Saturnin*[1], les articles qu'il avait publiés aux alentours de 1820 dans le *Journal de Savoie*, cet ouvrage, au dire du chanoine Rendu, fut accueilli avec quelque froideur par le même public qui avait applaudi aux articles du journal. Les nouvelles façons de sentir et de vivre avaient triomphé, et l'*Ermite* faisait un peu l'effet d'un censeur inutile et d'un vieux radoteur.

On relèverait pourtant dans ces deux volumes de précieuses indications pour l'histoire des mœurs en province. On y verrait naître, dès la Restauration, encouragée par la presse et associée au goût du mélodrame, la curiosité malsaine des procès criminels. L'*Ermite* note les changements survenus dans l'aspect de Chambéry, le progrès du luxe dans les costumes féminins, la confusion des classes et des âges[2]. Dans un domaine qui lui est plus familier, il fait un plaisant portrait du collégien à la mode de la Restauration, de ces écoliers qui déjà prennent des airs graves et se dressent aux opinions politiques[3]. La satire ne serait pas complète s'il ne s'en prenait au romantisme lui-même[4].

> Traits animés d'une aimable couleur,
> Frais embonpoint, symptômes de vigueur.
> . . . . . .
> Temps ridicule, où vous charmiez les sens,
> Grossiers appas des filles de village.
> ... Pour plaire, il faut être mourante,
> Ou, tout au moins, débile et languissante ;

geurs qui visitent la retraite de J.-J. Roussau. Paris, Genève, J.-J. Paschoud, 1811. On trouvera dans cette brochure une exacte description de la maison louée par Mme de Warens, et des renseignements sur la répartition des pièces au temps où Jean-Jacques l'habitait.

1. *L'Ermite de Saint-Saturnin, recueil d'articles de mœurs et de critique.* Chambéry, impr. Puthod, 2 vol. in-8, 1833.
2. T. I, p. 143, 155, 187.
3. I, 296 sqq.
4. II, 70-72.

Pour être belle, il faut de la pâleur :
Rien ne sied mieux que l'air de la douleur.
D'un frêle corps la forme romantique
Doit ressembler à l'ombre fantastique
Qui s'évapore et s'échappe aux regards :
N'être qu'un souffle est le comble de l'art.

Quelques années plus tard, c'est au nom de la morale et de la religion que le comte Marin, dans des réflexions lues à l'Académie de Chambéry, attaquera le romantisme[1]. Il l'accusera de « préparer à l'adultère, car il faut bien que cette âme pure et candide, que cette vertu naïve, *trouve une âme qui comprenne son âme* ». L'adultère, le duel et le suicide sont les « bases » de la morale romantique.

Le faux substitué au vrai, l'idéal au positif, les rêves de l'imagination aux tableaux de la grande et belle nature, les haillons du vice, les guenilles de l'existence sociale et le ridicule perpétuel jeté sur la vertu, tels sont, en général, les éléments du romantisme ; presque tous les héros sont vêtus de malheur ; sa gloire même n'est qu'une grande misère, son existence un long suicide, et le dénouement de ses drames à Charenton, à la Morgue ou à la Grève.

On renonce au romantisme quand on revient à la santé, à la raison et au bon goût[2].

Et pourquoi cette littérature, qui emprunte ses peintures « aux tripots, aux mauvais lieux, aux cachots, aux bagnes, au bourreau », est-elle devenue la pâture de la génération actuelle ? Parce que cette génération, « née dans les orages et les tempêtes, bercée du tonnerre, élevée sur des débris encore sanglants... n'a jamais connu la douce paix du foyer domestique... Il lui faut des émotions vives, fortes, déchirantes et surtout nouvelles. »

Et, du reste, le comte de Saint-Marin n'est pas sans s'apercevoir que le romantisme a dépassé l'âge de la sincérité, qu'il est exploité par la littérature industrielle, roman-feuilleton ou drame pour concierges. « On fait aujourd'hui du romantisme par entreprise et par spéculation. »

De telles réflexions, en 1838, dataient déjà. A Paris, l'âge des querelles entre classiques et romantiques était passé. *Hernani* avait vaincu.

Aujourd'hui, littérairement, la province n'existe plus. Les écrivains ou les livres qui réussissent à Paris, la publicité aidant, parviennent aussitôt dans les provinces les plus reculées, comme les modes. A la fin du XIX^e^ siècle, il fallait encore des années pour que les écrivains franchissent l'intervalle qui séparait encore la capitale des campagnes ou même des villes françaises. Mais aussi le succès, plus lent à s'établir, durait davantage. Si le romantisme mit si longtemps à triompher de la province, il y régnait encore en pleine période naturaliste.

ANDRÉ MONGLOND.

1. *Réflexions morales sur le romantisme*, lues dans la séance du 17 août 1838. *Mémoires de l'Académie de Chambéry*, première série, t. IX.
2. *Ibid.*, p. 239.

QUELQUES VARIANTES DES « CONFIDENCES » DE LAMARTINE

Il existe à la Bibliothèque Nationale (fonds Lamartine, nos 52 et 52 *bis*) deux manuscrits contenant la lettre à Bienassis et le début des *Confidences*. La lettre, servant de préface, comporte 12 feuillets, séparés du volume des *Confidences*. Le manuscrit principal a 116 feuillets, dont les derniers restent blancs. Le papier est au chiffre A. L. Sur la première page, de buvard, on lit : « Les *Confidences*, copiés (*sic*) par moi, M. E. de L. ». Le ms. 52 est de la main de Lamartine. Quant au ms. 52 *bis*, c'est donc une copie du brouillon des *Confidences*, faite par Mme de Lamartine, mais portant de nombreuses corrections de Lamartine lui-même. L'écriture, plus ferme, plus nerveuse, se distingue immédiatement de celle de Mme de Lamartine. L'encre est plus foncée. Les retouches ont été faites hâtivement, car la correction laisse souvent une tache au verso du folio précédent.

L'intérêt de ce manuscrit résulte de ce qu'il s'agit d'une copie pour l'impression. Les folios ne sont écrits qu'au recto. Puis Lamartine aura trouvé que les retouches étaient trop considérables. Peut-être aura-t-il fait copier encore une fois cette partie du manuscrit, et non les suivantes. Cette hypothèse expliquerait que nous possédions seulement le début des *Confidences*, tandis que les autres cahiers ont été envoyés à l'imprimeur. M. des Cognets a prouvé que Lamartine se corrige beaucoup plus qu'on ne le reconnaît en général. Nous n'avons ici qu'un second état du texte. Et il reste assez de ratures et de variantes pour confirmer cette opinion. Nous avons négligé les différences d'orthographe et de ponctuation. La ponctuation est extrêmement capricieuse. L'orthographe, pour être moins incorrecte que celle de Lamartine, est encore très fantaisiste. On n'a pas non plus reproduit les variantes ni les ratures qui se répètent presque à tous les chapitres, bien qu'elles soient de Lamartine. Par exemple, au début : « Livre I, *chapitre I*, note 1 », pas plus que les divergences dans les séparations d'alinéas. Lamartine, pour étendre la copie, multiplie le plus souvent les paragraphes. Rarement, il resserre la disposition typographique.

Nous avons aussi rencontré dans la *Presse* quelques variantes. On sait que la publication des *Confidences* y fut différée par suite de la révolution de 48. En effet, dès le 28 février 1847, on lit que la *Presse* publiera en avril 1848 les *Confidences* de Lamartine. « Ce sont les Mémoires de sa jeunesse. Ces Mémoires ont été achetés et payés par la *Presse* 40 000 francs [1] ».

1. Suit l'annonce des *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Le droit de publier ces Mémoires a été acquis par la *Presse* moyennant une somme qui dépassera 100 000 francs ».

Numéro du 28 janvier 1848 : « Le 15 mars prochain, *Confidences*, par M. de Lamartine ». Le 20 février : « Du 15 mars au 1er avril, *Con-*

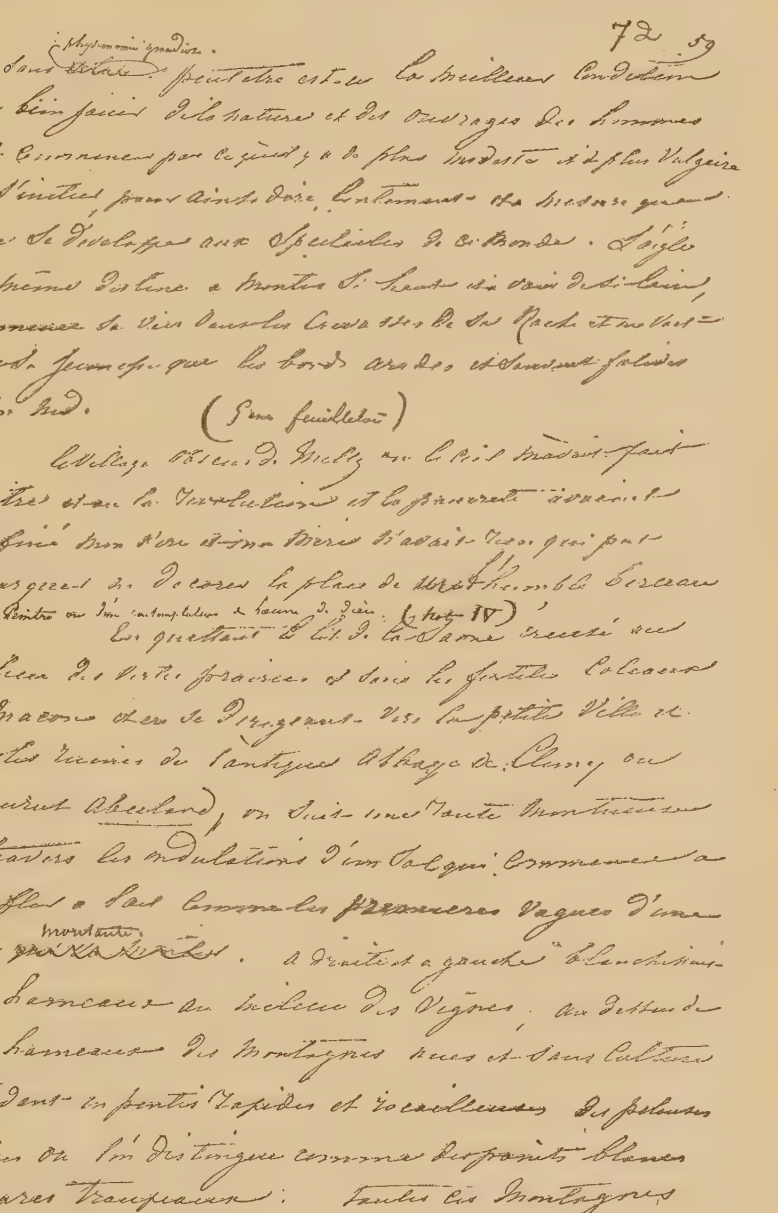

fidences, par M. de Lamartine ». Le 15 mars et les jours suivants, les lecteurs de la *Presse* attendirent en vain les *Confidences*. Lamartine

avait obtenu de Girardin que cette publication fût remise à plus tard. Dès le 22 septembre 1847, Lamartine écrivait à Mme de Girardin : « Dites à M. de Girardin que je suis honnête homme, que je tiendrai, s'il l'exige, parole, comme je le dois, pour les *Confidences*, mais que, s'il les veut à cette heure, je suis décidé à me retirer de la Chambre ; car, si je parais comme homme de lettres et homme sensible, je suis perdu sans ressources comme homme politique.... Qu'il combine, qu'il arrange, qu'il modifie, j'indemniserai en argent d'abord le journal, en autres natures de publications dans la *Presse*, en tragédies inédites, en je ne sais quoi. » Voilà le véritable prologue des *Confidences*, aussi émouvant et plus vrai, peut-être, que la dramatique mise en scène de la lettre à Bienassis. Le 9 novembre, c'est à Girardin lui-même que Lamartine indique de façon plus précise ses intentions : « Je travaille aux *Confidences*, presque finies dans huit jours. On me dit que rien de moi ne vaut cela, surtout ce que j'en écris en ce moment. J'aime à le croire... — Il y aura, je crois, au delà de ce que je vous ai promis, de quoi faire en tout deux petits rares volumes de poche. Il faudra nous entendre pour cela, pour le nombre de pages et le prix, si vous les prenez pour quelque chose. » Le 5 décembre, les *Confidences* proprement dites vont être au point. « J'ai les 400 et tant de pages presque copiées pour le premier volume de la *Presse*. — Ce que j'écris à présent ne paraîtrait pas convenablement sous le titre de *Confidences*, qui avouerait une page de ma propre vie ; cela s'appelle « Raphaël, pages de la vingtième année ». Je finis le tout demain ou après-demain. — Je suis loin de rien reprocher en généreux procédé à la *Presse*. Je lui en témoignerai en vous ma reconnaissance toute ma vie. Je trouve le prix offert plus que suffisant ; mais ce volume tout intime et passionné jusqu'à la moelle ne saurait paraître au trop grand jour du feuilleton. Je l'imprimerai à mes frais, je pense, à petit nombre d'exemplaires, et puis je verrai » La principale correction des *Confidences* est donc cette suppression momentanée de l'épisode amoureux, qui risquerait, venant après l'histoire de Graziella, de compromettre l'unité artistique et morale de l'œuvre. Nous retiendrons cet aveu. Lamartine ne se préoccupe pas seulement d'une affaire de librairie. Il ne songe pas à frustrer Girardin d'une partie du feuilleton promis. Plus tard, il cherchera à justifier ces aveux. Le préambule des *Nouvelles Confidences* est tout entier consacré à dissiper cette équivoque. Ces remarques nous aideront, dans la suite, à interpréter une partie des corrections apportées par Lamartine aux *Confidences*.

Quoi qu'il en soit, Lamartine tente, avant la publication des *Confidences*, une nouvelle démarche auprès de Girardin (décembre 1847) : « J'ai fini ce matin mon volume intitulé *Raphaël*. Je vous pose une question dans votre intérêt. Voulez-vous que je le fasse paraître avant que la *Presse* n'imprime les *Confidences*?... Les *Confidences*, un peu juvéniles, y gagneraient par reflet. » Quelques jours plus tard (lettre

non datée, décembre) il répète à Girardin qu'il poursuit son travail de correction, dont peut-être exagère-t-il un peu l'importance : « Je finis les *Confidences* qui vous sont destinées. Je relis, je déchire, j'ajoute. Il me faut huit ou dix jours. Si nous étions à Paris, nous aurions pu commencer la publication des feuilletons, mais d'ici, impossible. » Ces déclarations s'accordent difficilement avec la date à laquelle Lamartine n'avait plus qu'à faire recopier les six premiers livres[1] : 2 juillet 1843 !

L'édition critique des *Confidences* soulèverait donc plusieurs questions qui sortiraient du cadre de notre étude. Dans une lettre du 11 mars 1848, enfin, Lamartine remercie Girardin d'avoir consenti à différer la publication, « par un tact désintéressé et tout patriotique ». Les *Confidences* ne commencèrent à paraître que le 2 janvier 1849. Le livre 6, au début duquel nous nous arrêtons, comme le manuscrit, débute le 10 janvier. Le 20 février, les *Confidences* étaient terminées. Elles paraissaient en volume, la même année, chez Perrotin; en 1850, elles en étaient à la troisième édition. Quant aux *Nouvelles Confidences*, elles ne devaient être données dans la *Presse* qu'en 1851, après la fin des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

On trouvera dans la colonne de gauche le texte du manuscrit. Les variantes de la *Presse* sont précédées de la lettre P. Les leçons supprimées, biffées ou surchargées, sur le manuscrit, sont imprimées en italique. Les mots ajoutés, soit dans l'interligne, soit en marge, sont précédés du signe +, et, s'il s'agit d'un groupe de mots, + [ ]. Le point d'interrogation suivra les lectures douteuses. Les corrections de M^me^ de Lamartine seront précédées de [M]. On les reconnaît facilement lorsqu'elles se trouvent sur la même ligne. La plupart du temps, ce sont de simples erreurs matérielles, des fautes d'anticipation dans la lecture. Très rarement, ce type de correction se trouve dans l'interligne. La colonne de droite reproduit le texte de l'édition de la société propriétaire, chez Hachette, 1921. Nous renvoyons aux pages de cette édition. La lettre qui sert de préface manque dans la *Presse*.

Page 1. — Lettre à M. de Bienassis servant de Préface.	A M. Prosper Guichard de Bien-Assis. (Servant de Préface).
— La publication dans ses feuilles? *et* tu t'étonnes.	La publication dans ses feuilles ? Tu t'étonnes.
— Au regard indifférent.	Aux regards indifférents.
— Le stoïcisme *de* de la véritable amitié.	Le stoïcisme de la véritable amitié.
— Est-ce pour *te* le nourrir de tes propres *illisible* sentiments.	Est-ce pour le nourrir de tes propres sentiments ?
Page 2. — il n'y en a pas *ton* le berceau.	Il n'y en a pas dans le berceau.

1 Et vraisemblablement la suite, car, à la fin du manuscrit, on lit : « Voir le cahier n° 2 ».

— Sur le tombeau d'un + très petit nombre d'hommes ?	Sur le tombeau d'un très petit nombre d'hommes ?
— + [la célébrité] n'est que la gloire du jour. Elle n'a pas de lendemain.	La célébrité n'est que la gloire du jour; elle n'a pas de lendemain.
— C'est le payer trop cher et le chercher trop profond dans tes propres veines ? Explique.	Mais c'est le payer trop cher ! Explique.
— Tout cela *et* ou arrête-toi.	Tout cela, ou arrête-toi.
— C'est une confidence aussi et ce n'est + peut-être pas la moins *pénible* indiscrète.	C'est une confidence aussi, et ce n'est peut-être pas la moins indiscrète.
— De notre jeunesse *et* de ces jours.	De notre jeunesse, de ces jours.
— De ta Mère *La* en Dauphiné.	De ta mère, en Dauphiné.
— Sur cette colline de Bien-Assis *qui surprend* à peine renflée *dans* sur la plaine de Crémieux.	Sur cette colline de Bien-Assis, à peine renflée sur la plaine de Crémieu.
— Qui apporte un navire *au* à la plage.	Qui apporte un navire à la plage.
— Le matin dans le brouillard la voix de tes chiens.	Le matin, la voix de tes chiens.
— En uniforme d'officier *supérieur* général + [avec un cordon rouge] de l'ancien régime.	En uniforme d'officier général avec un cordon rouge de l'ancien régime.
— Parmi cette végétation + [*confuse* touffue et trompeuse].	Parmi cette végétation touffue et trompeuse.
— *Page 3.* — Tu te souviens *sans doute* aussi.	Tu te souviens aussi.
— La tendresse de son *cœur* âme.	La tendresse de son âme.
— Une bonté *et que* où jamais.	Une bonté, où jamais.
— Ne contractait *la joue* les lèvres, *restés* sont-il restés.	Ne contractait les lèvres, sont-ils restés.
— *Qu'est ce que tout cela* quel rapport.	Quel rapport.
— De Milly, *ta* ma mère.	De Milly, ma mère.
— L'habitude *de* prise.	L'habitude, prise.
— L'éducation + chrétienne qu'elle avait reçue *à St-Cloud* à St-Cloud.	L'éducation un peu romaine qu'elle avait reçue à Saint-Cloud.
— Entre le jour et *la nuit* le travail.	Entre le jour et le sommeil.
— Comme les sages en mettent un.	Comme les sages cherchent à en mettre un.
— Quand toute le monde.	Quand tout le monde.
— Du sien *et* qu'on n'entendait.	Du sien, qu'on n'entendait.
— Leur respiration.	Leurs respirations.
— Les volets *ou* les aboiements.	Les volets, les aboiements.
— La porte d'un *petit* cabinet.	La porte d'un cabinet.
— De fleurs d'*oranger* orange.	De fleurs d'oranger.
— D'un tiroir *un* des petits cahiers.	D'un tiroir de petits cahiers.
— Livres de compte *et* elle écrivait.	Livres de compte. Elle écrivait.
— Sans relever une seule fois la tête.	Sans relever la tête.
— C'*étaient* était l'histoire.	C'était l'histoire.
Page 4. — Avant que la nuit l'eût fait *évaporer* envoler.	Avant que la nuit l'eût fait envoler.
— Les dates *joyeuses* heureuses.	Les dates heureuses.
— Les événements intérieurs. Les pas du temps fixés sur la route. Des épanchements.	Les événements intérieurs, les épanchements.
— Les notes sensibles d'une *âme* cœur.	Les notes sensibles d'une nature.
— Une âme écrite enfin *dans un miroir*	Une âme écrite enfin !

qui la réfléchit à toutes ses heures !

— A sa mort, un immense et précieux réservoir *que* de souvenirs.
A sa mort, un précieux trésor de souvenirs.

— *C'est* cette habitude.
Cette habitude.

— Donne un miroir à ta vie.
Donne un miroir à la vie.

— Donne une heure à *l'examen* l'enregistrement de tes *pensées* impressions.
Donne une heure à l'enregistrement de tes impressions.

Page 5. — Des choses *et* cela fait.
Des choses; cela fait.

— Leur prix du moment qui *est faux* nous trompe, mais *à leur* au prix *permanent qui est seul vrai et puis cela reporte à Dieu* de *Dieu* l'éternité qui seule ne nous trompe pas.
Leur prix du moment qui nous trompe, mais au prix seul de l'éternité qui seule ne nous trompe pas ! »

— Où le cœur rappelle à *lui* soi *ses* les *gaietés* tendresses et *ses* les images.
Où le cœur rappelle à soi les tendresses et les images.

— Sans songer *que* si jamais.
Sans songer si jamais.

— Du bout de la plume.
Du bout de ma plume.

— Mon passé *et* je soufflai.
Mon passé. Je soufflai.

— A sept ou huit reprises dans ma vie.
A sept ou huit reprises de ma vie.

— L'une n'a *d'autre* de liaison.
L'une n'a de liaison.

— L'âme qui les a notées.
L'âme qui les a dictées.

— Cela dit, suis-moi.
Suis-moi.

— Me réfugier *d...* pour travailler.
Me réfugier pour travailler.

Page 6. — Par *une* cette belle mer.
Par cette belle mer.

— Les *bornes* du temps.
Les bords du temps.

— L'autre grave et forte comme l'âge mûr.
L'autre grave, forte et durable comme l'âge d'homme.

— A regarder la mer, *et* à *respirer* écouter *son* ses lames.
A regarder la mer, à écouter ses lames.

— La brise que *chaque* le contre-coup de chaque flot.
La brise que le contre-coup de chaque flot.

— Fait jaillir *comme* dans l'air, comme *un* l'éventail humide *des* qu'agitent les pauvres nègres.
Faisait jaillir dans l'air, comme l'éventail humide qu'agitent les pauvres nègres.

— Graziella *cette* ce triste et charmant*e*.
Graziella, ce triste et charmant.

— La petite maison + [dans les vignes] et du jardin.
La petite maison dans les vignes et du jardin.

Page 7. — *On* La porte de la terrasse.
La porte de la terrasse.

— Servant de guides *aux étrangers* aux *j...* nouveaux débarqués dans l'île.
Servant de guide aux nouveaux débarqués dans l'île.

— Sur le ciel bleu en + deux + pures lignes gecques.
Sur le ciel bleu en deux pures lignes grecques.

— Ces physionomies des + jeunes disciples de Platon.
Ces physionomies des jeunes disciples de Platon.

— Sur des médailles d'onyx. Je reconnus.
Sur des médailles ou sur des pierres taillées d'un blanc bistre. Je reconnus.

— Je le reçus.
Je le reçois.

— *Après avoir causé long* il avait laissé sa jeune fille + [*illisible* et gracieuse] femme.
Il avait laissé sa jeune et gracieuse femme.

— Il *me* vit des pages *en un illisible* sur mes genoux.
Il vit des pages sur mes genoux.

— Usé *dans* entre mes doigts.
Usé entre mes doigts.

Page 8. — Je vais vous *la* lire.	Je vais vous lire.
— Derrière *illisible* l'Epomeo.	Derrière l'Epomeo.
— *Il* Le lieu.	Le lieu.
— Se répandirent sur les *misérables* (?) pages + [sans couleur et sans parfum].	Se répandirent sur les pages sans couleur et sans parfum.
— L'île + [dans la soirée] avec sa femme.	L'île dans la soirée, avec sa femme.
— *Nous* je *illisible* lui donnai l'hospitalité *un jour* d'une nuit, et il repartit.	Je lui donnai l'hospitalité d'une nuit, et il repartit.
— Ont traduit par *la* (?) gêne domestique, *ou* (?) *les difficultés d'*embarras de fortune *illis.* difficultés de vivre.	Ont traduit par gêne domestique, embarras de fortune, difficulté de vivre.
— Qui ne t'a jamais *refusé* fermé la carrière.	Qui ne t'a jamais fermé la carrière.
— Mais j'ai préféré + [depuis 1830].	Mais j'ai préféré, depuis 1830.
— Pour être partagé en six parts.	Pour être partagé en cinq parts.
Page 9. — Des inconnus. J'étais plus riche.	Des inconnus. Mes sœurs et mes beaux-frères, aussi affligés que moi, m'offraient généreusement tous les moyens de sauver le dépôt commun de leurs souvenirs. J'étais plus riche.
— J'acceptai joyeusement *cet* ce poids.	J'acceptai joyeusement ce poids.
— Je le retardais en vain.	Je retardais en vain.
— Puis je revenais sur ma résolution. Je regardais.	Puis je revenais sur ma résolution prise. Je regardais.
— De les avoir *re* ... livrés pour quelques sacs.	De les avoir livrés pour quelques sacs.
— Qui sont mes frères, et avec lesquels j'ai passé *ma* mon *l*... enfance.	Qui sont mes frères de lait et avec lesquels j'ai passé mon enfance.
— J'ai vendu leur pré, leur vigne, leur toit, et qu'un nouveau possesseur.	J'ai vendu leurs prés, leurs vignes, leur toit, leurs vaches et leurs chèvres, et qu'un nouveau possesseur.
Page 10. — Ingrat mais natal ? » Et je revenais toujours plus perplexe et plus bourrelé. Mais l'heure pressait.	Ingrat mais natal ? ». Cependant l'heure pressait.
— Ou plutôt comme le marchand *obéré* (?) de Venise dans Shakespeare.	Ou plutôt, comme dit au juif le marchand de Venise, dans Shakespeare.
— Il n'y avait *pas* plus à délibérer.	Il n'y avait plus à délibérer.
— Sous + un prétexte *de chasse* (?) vague.	Sous un prétexte vague.
— Mais *l* c'est là.	Mais c'est là.
— *Il* Monsieur, me disait-il.	Monsieur, me disait-il.
— Le bras *illisible* en coupant.	Le bras et en coupant.
— Comme un *matelot* arpenteur *d*... coupe le terrain.	Comme un arpenteur coupe le terrain.
— *Bah* oui, répondais-je.	Oui, répondais-je.
— Oui, *di*... répliquais-je.	Oui, répliquais-je.
— C'est la rivière *et* le pré + [et le verger].	C'est la rivière, le pré et le verger.

— Où notre mère *illis.* nous faisait jouer.	Où notre mère nous faisait jouer.
Page 11. — Ces pommiers et ces abricotiers.	Ces pommiers, ces abricotiers.
— Qui bornait le jardin et qui *fait* faisait face.	Qui bornait le jardin et qui faisait face.
— Leur acheter *un* (?) deux places.	Leur acheter deux places.
— Car *illisible* le chagrin de se voir.	Car le chagrin de se voir.
— A les y *mener* (?) conduire.	A les y conduire.
— Le suicide de tous *mes* les souvenirs + [de la famille]. Allons ailleurs; partout ici, nous mutilerions un sentiment sacré.	Le suicide de tous les sentiments de la famille. — Qu'avez-vous à dire contre ce fond de vallon qu'on n'aperçoit pas de vos fenêtres ? — Rien, si ce n'est qu'il contient l'ancien cimetière où furent ensevelis, sous mes yeux, pendant mon enfance, mon petit frère et une sœur que j'ai tant pleurés. Allons ailleurs !...
— Nous *allâmes* marchâmes en vain.	Nous marchâmes en vain.
— Rien qui pût se détacher sans détacher en même temps une portion de mon âme.	Rien qui pût se détacher sans emporter en même temps un lambeau de mon âme.
— Je ne *p...* dormis pas.	Je ne dormis pas.
— Résolution *dans* de l'esprit dans la *rapidité* volubilité de la main.	Résolution de l'esprit dans la volubilité de la main.
Page 12. — D'enfance *que vous* dont il a *lui* entendu.	D'enfance dont il a entendu.
— La somme *illis. j'avais* (?) que vous demanderez.	La somme que vous demanderez.
— Je répondis *illis.* sans hésiter.	Je répondis sans hésiter.
— Pour un autre regard que le mien.	Pour tout autre regard que le mien.
— Le notaire vint *deux* six jours après, pour *signer* rédiger *l'acte* le projet de vente de Milly *dont un acquéreur.* L'homme d'affaires, en avait.	Le notaire vint, six jours après, pour rédiger le projet de vente de Milly. L'homme d'affaires en avait.
— + Une + [*une* première] parcelle.	Une première parcelle.
— Francs + [prête à trouver un acheteur]. *Le projet* L'acte était sur la table.	Francs prête à trouver un acheteur. L'acte était sur la table.
— Pour jamais *ce illis.* cette part de mes yeux.	Pour jamais cette part de mes yeux.
— Mon *œil* regard se troublait.	Mon regard se troublait.

(*A suivre.*)

PIERRE JOUANNE.

COMPTES RENDUS

Jean Mairet, **Chryséide et Arimand,** édition critique par M. Carrington Lancaster, etc. *The Johns Hopkins studies in romance literatures*, V. Baltimore et Paris, 1925. In-8°, 174 p. (*Une phototypie*).

Les conférences de notre École des Hautes-Études et de notre École Normale ont parfois donné naissance à des éditions savantes, faites par le professeur avec l'aide de ses élèves. C'est d'un travail analogue qu'est sortie l'édition de cette tragi-comédie. L'on y trouvera reproduit avec une fidélité scrupuleuse le texte de l'édition princeps (1630), précédé d'une introduction et suivi d'un glossaire et d'un index. Le texte est accompagné des variantes de deux autres éditions ; à vrai dire, elles concernent surtout l'orthographe et la ponctuation, et je n'en ai guère rencontré d'intéressantes, mais on aurait mauvaise grâce à reprocher à M. C. L. sa minutieuse fidélité. Par contre, il eût pu modifier le texte, quand il est évidemment mauvais et que la correction s'impose, par exemple aux vers 23, 1462, 1697-1698. Au vers 91 je signale un lapsus des éditeurs, et au lieu de *son sang fut plus sanglant* je propose *son sort...*, ou *son sac...*

Familiarisé depuis vingt ans avec le théâtre français de cette époque, M. C. L. a écrit une introduction très précise sur la vie de Mairet (dates de ses premières œuvres, originalité de *Sophonisbe*, etc.) et sur sa première pièce. Le sujet de *Chryséide* est emprunté à l'*Astrée*. Mairet a eu le mérite incontestable de réduire un sujet trop touffu[1] : il laisse dans le passé tout ce qui précède l'emprisonnement d'Arimand ; il élague les discours diffus de ce bon d'Urfé ; il se dispense de détailler les circonstances des évasions ; il supprime à la fin l'intervention de Bellimart. En outre, il s'intéresse aux conflits de sentiments qui se produisent dans les âmes d'Arimand (v. 899) et du roi (v. 1659) : la psychologie est plus développée que dans l'*Astrée*. Mais il a conservé les aventures romanesques qui remplissent le livre 8 de la IIIe partie : trois évasions, une fuite, une série de coups de théâtre... L'unité d'action est constituée par l'amour de Chryséide et d'Arimand. Les deux autres ne sont pas observées, mais, comme il arrive si souvent dans nos premières tragédies, l'auteur donne fort peu de précisions sur les moments et les lieux. Heureusement le mémoire de Mahelot nous apprend dans quels décors cette pièce était jouée : d'un côté, la maison de l' « hôte » et la prison ; de l'autre, des accessoires indiquant une forêt ; au centre, le trône du roi Gondebaud remplacé au Ve acte par les accessoires du sacrifice.

Dans la composition Mairet use de procédés connus (monologues, suivis de dialogues avec un confident), et les tirades passionnées qu'il prête aux deux amants et à l'amoureux rebuté doivent beaucoup au *Pyrame* de Théophile. Les notes contiennent de nombreux rapprochements avec les pièces du temps[2]. On constate ainsi l'abondance de phrases toutes faites et de thèmes tradition-

1. Voyez aussi l'intéressante comparaison faite par M. Marsan entre la *Silvanire* de D'Urfé et celle de Mairet (*La Pastorale dramatique*, p. 375).

2. Je vois une ressemblance entre le vers 1431 et *Horace*, v. 503.

nels[1], par exemple la critique de la cour (v. 65, et *Pyrame*, p. 102 et 133), la continuation des amours en enfer (v. 414, et les poètes de la Pléiade), la vanité des songes (v. 459, et *Sylvie*, éd. Marsan, p. 190), la fatale passion de l'or (v. 889, et les tragédies du XVI^e^ siècle).

Je me permets d'insister sur le thème de l'hôtellerie. Dans l'*Astrée*, Chryséide, après son évasion, s'arrête à Gergovie dans une hôtellerie ; plus tard, les soldats qui poursuivent les deux amants arrivent dans une autre hôtellerie que ceux-ci viennent de quitter. Mairet a conservé ces deux épisodes, mais tout se passe désormais chez un même *hôte*, et il lui a donné un caractère que d'Urfé n'indiquait pas. — Au III^e^ acte, Chryséide se dirige vers Gergovie, mais, épuisée par la marche, elle s'arrête devant une maison isolée et demande l'hospitalité. L'*hôte* refuse d'ouvrir à une heure si tardive et déclare qu'il n'a pas de provisions ; finalement il lui ouvre la porte. — Au IV^e^ acte, Arimand, qui s'est sauvé de la prison, va retrouver sa maîtresse dans une hôtellerie, mais bientôt son serviteur les décide à fuir ; dès leur départ, des sbires arrivent et cognent à la porte ; le vieil hôtelier se plaint de leur vacarme et jure qu'il n'a logé personne ; il veut leur raconter des histoires et comprend tout de travers une parole de leur chef.

Ce langage de l'*hôte* ne provient ni de l'*Astrée*, ni de Théophile, ni des autres dramaturges contemporains[2]. Il y a là un motif comique, et Mairet ne l'a pas inventé. N'en faudrait-il pas chercher l'origine dans notre théâtre du Moyen Age ? Le refus de l'hôte se trouve dans les *Noëls* et les *Nativités*, qui l'ont emprunté aux évangiles apocryphes. D'autre part, l'hôtelier est souvent un des personnages comiques de nos mystères ; les messagers demandent leur chemin tantôt à lui, tantôt à un paysan ; et par malice, ou stupidité, ou surdité, l'hôtelier ou le paysan répondent à côté et font des coqs-à-l'âne comme au IV^e^ acte de *Chryséide*. Cet épisode pourrait donc être une imitation lointaine, un souvenir affaibli de la tradition des *Nativités*, des mystères ou des farces, et il serait intéressant de savoir s'il y a eu des intermédiaires entre eux et un auteur contemporain de Corneille.

Cette réédition de *Chryséide* mérite d'être placée à côté de celle de *Sylvie* et donne toute satisfaction aux savants. En outre, M. C. Lancaster écrit le français aussi correctement qu'il le parle.

R. Lebègue.

1. Beaucoup ont été indiqués d'une façon très claire par M. Marsan dans son édition de *Sylvie*.

2. Le mémoire de Mahelot mentionne une *hôtellerie* pour la *Force du Destin*, pièce de Baro ; mais cette pièce est perdue et nous en ignorons le sujet (Cf. Lancaster, *Le Mémoire de Mahelot*, p. 84).

Félix Gaiffe, **L'Envers du grand siècle**. Étude historique et anecdotique. Paris, Albin Michel, s. d. Un vol. in-12 de XXIV-366 p.

L'ouvrage intéresse surtout les historiens. Il est bon, cependant, de le faire connaître dans cette Revue. Car on ne comprendra rien très souvent à la littérature du grand siècle si l'on se fait de ce siècle l'idée resplendissante et sublime chère à la tradition et mise à la mode par l'esprit de parti. M. Gaiffe a écrit son livre avant que ne parût le *Louis XIV* de M. L. Bertrand. Mais il en est la contre-partie nécessaire. Peu importe que M. L. Bertrand et d'autres tiennent Louis XIV pour un prodigieux monarque et la société qui l'admira ou l'accepta pour le modèle de toutes les sagesses et de toutes les vertus ; c'est le droit de M. L. Bertrand. Mais ce qui n'est pas son droit c'est de fausser ou de taire constamment les plus évidentes vérités, j'entends les faits les plus nombreux, les plus certains, les plus clairs ; c'est de faire de l'histoire la honteuse servante d'une doctrine. M. Gaiffe nous donne la réponse d'un histo-

rien. Et c'est cette réponse qui nous permettra de comprendre et Boileau, et La Fontaine, et Racine, et Bossuet, et Bourdaloue et La Bruyère et dix autres, tous ceux qui nous ont donné des passions et des vices des peintures vivantes et des critiques ardentes parce qu'ils les avaient sous les yeux et ne vivaient pas dans un temps de sagesse universelle et de vertu sans défaillance. La vérité est qu'il y a eu un très bel effort littéraire et mondain vers la raison, l'ordre, la politesse, l'honnêteté. Mais on a fait effort parce que l'on vivait justement sans raison, sans ordre, sans politesse, sans honnêteté. L'« ordre classique » est un idéal dont la réalité reste fort éloignée.

La démonstration de M. Gaiffe a bien des qualités. Elle est d'abord parfaitement honnête et scrupuleuse. Elle n'allègue rien qui ne soit attesté par des textes précis, contemporains. Elle écarte, ou s'efforce d'écarter les témoignages discutables, pamphlets, médisances, etc., pour chercher les relations impartiales. Elle est clairement et solidement ordonnée. Elle fait le tour de toutes les questions essentielles : le roi, la famille royale, la cour. — Ordres privilégiés et puissances nouvelles [les financiers]. — La Justice. — Le siècle des bonnes mœurs [qui étaient insolemment licencieuses]. — Le siècle des bonnes manières et du respect [qui étaient salement grossières et irrespectueuses]. — Quelques conquêtes modernes [liberté, sécurité, hygiène]. — Misère du peuple ; la fin du règne. Enfin le récit est fort agréable. Il se défend de la rhétorique ; ce sont les faits qui parlent. Mais ils s'enchaînent avec une aisance élégante et un pittoresque discret.

Je n'ai qu'un regret. C'est que ce livre excellent, au lieu d'être édité chez Albin Michel à l'intention du grand public, ne soit pas une vaste étude puissamment documentée. Certes, M. F. Gaiffe, qui est un grand lecteur et un érudit éprouvé, a beaucoup lu. Ses 366 pages résument une ample matière et une vaste enquête. Il n'a pas seulement lu un bon nombre de Mémoires, correspondances, sermons, comédies,... etc. Il a dépouillé à la Bibliothèque Nationale des dossiers inédits. Mais beaucoup de documents, pour une enquête de ce genre, ce n'est pas encore assez. Il y en a qu'on pourra toujours contester. M. Gaiffe allègue, par exemple, assez souvent les affirmations de la Palatine. Mais ce sont des affirmations et l'on pourra toujours dire que ce sont médisances et calomnies. La réponse serait moins facile si ce que dit la Palatine était d'accord avec trois, cinq, dix témoignages. Et ces témoignages, on pourrait les trouver. Pour les seuls mémoires du XVII^e^ siècle, MM. Bourgeois et André ont pu réunir une Bibliographie de quelque deux cents numéros ; un certain nombre, et notamment ceux de Brienne que je viens de relire, pourraient appuyer la Palatine, ou Spanheim, ou Visconti. M. Gaiffe aurait pu de même multiplier les preuves de fait, les documents d'archives. Il se défie de Tallemant des Réaux ; il a tort, peut-être. Car on a mis en doute sa bonne foi sur de simples présomptions ; et chaque fois que M. Magne ou d'autres l'ont étudié de près et confronté avec des pièces originales, ils ont trouvé qu'il disait vrai. M. Magne nous a donné ainsi, en grande partie d'après des documents originaux ou concordants, des vies de M^me^ de la Suze, de M^me^ de Villedieu, de Scarron, où il a mis, volontairement, des arrangements trop romanesques pour mon goût ; mais, fondées sur des enquêtes rigoureuses, elles auraient fourni à M. Gaiffe des exemples vivants, indiscutables de l'existence prospère et respectée qu'on pouvait mener au XVII^e^ siècle quand on n'était qu'une débauchée. De même M. Gaiffe se réfère au livre de Perrens sur les *Libertins* ; l'ouvrage, vrai dans son fond, est un peu hâtif et discutable. M. Lachèvre a étudié ces libertins sur textes et documents. On y trouverait des exemples bien singuliers. Je recommande notamment le style dans lequel Claude de Chaulne félicite la présidente de Chevrières de la naissance de sa fille. Je n'ai pas fait d'enquête personnelle approfondie sur le vaste sujet traité par M. Gaiffe. Mais j'ai eu à m'occuper de la question des vocations forcées et des mariages forcés au XVII^e^ siècle ; les témoignages peuvent s'assembler non

par quelques unités, mais par douzaines, et l'on y voit passer une lamentable théorie de filles « hébétées » ou « folles ». Sur ces deux points, pour le moins, on pourrait appuyer par un très grand nombre d'autres les quelques documents de M. Gaiffe. Je regrette enfin que M. Gaiffe n'ait pas donné une plus large place à la Révocation de l'Edit de Nantes et aux procédés de conversion qui la suivirent. C'est bien là le fait « crucial » de l'esprit du XVII[e] siècle, celui dont il faut sans cesse rappeler la brutale réalité et devant lequel il faut avoir le courage d'opter.

En somme, je regrette que M. Gaiffe n'ait pas consacré dix ans de sa vie à son sujet, parce que c'est un bien beau sujet. C'est un reproche trop facile, j'en conviens, qui nous priverait d'un très grand nombre d'excellents ouvrages. Et l'ouvrage de M. Gaiffe est excellent.

DANIEL MORNET.

G. MICHAUT, **Les luttes de Molière**. Un vol. pet. in-8° de 247 pages. Paris, Librairie Hachette, 1925.

Ce troisième volume de l'ample étude que M. Michaut consacre à la vie et à l'œuvre de Molière enferme la période qui va du *Mariage forcé* (janvier 1664) au *Misanthrope* (juin 1666). A peine deux ans et demi ! Mais ces deux années ont vu naître, avec le *Misanthrope* et avant lui *Tartuffe* et *Don Juan*, c'est-à-dire les trois chefs-d'œuvre de Molière qui, de son temps et du nôtre, ont provoqué les luttes les plus passionnées ou les commentaires les plus divergents : on n'a pas fini, on ne finira jamais de discuter sur les intentions de Molière dans *Tartuffe*, sur la vraie portée et sur le vrai sens de *Don Juan*, sur l' « énigme » du *Misanthrope*. A son tour, M. Michaut examine toutes les questions que soulèvent l'histoire et l'interprétation de ces chefs-d'œuvre, et on ne refusera pas à ses discussions et à ses exposés ce premier mérite de reposer toujours sur l'information la plus exacte, la plus minutieuse. Aucune des pièces ne lui échappe dont l'examen peut contribuer à mettre en lumière la vérité dans un procès bien des fois jugé déjà, mais par des juges qui n'étaient pas toujours sans prévention. Et sans doute sur plus d'un point les solutions ou les sentiments de M. Michaut lui-même pourront être combattus ; l'hypothèse et l'interprétation personnelle ont nécessairement leur part dans ses raisonnements : on ne l'accusera jamais de négliger aucune des données des problèmes qu'il essaie de résoudre. Tenons-nous ici aux principaux et d'abord, par exemple, à la question du premier *Tartuffe*.

Qu'était à l'égard du *Tartuffe* définitif de 1669, ou même de cet *Imposteur* de 1667 qui ne put être représenté qu'une seule fois, la « comédie nommée *Tartuffe*, que le sieur de Molière avait faite contre les hypocrites » et que « Sa Majesté fit jouer » dans l'avant-dernière soirée (celle du lundi 12 mai) des fêtes de Versailles de 1664, mais qu'il « défendit » de représenter « en public », de peur qu'on ne se trompât aux « bonnes intentions de l'auteur » et que l'on ne confondît « ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du Ciel et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises[1] » ? Et, d'abord, qu'étaient exactement les trois actes représentés à Versailles ? Car, sur ce point, il n'y a pas de doute : tous les témoignages s'accordent sur ce chiffre de *trois*. Mais ces trois actes n'étaient-ils que les premiers d'une comédie encore inachevée, ou constituaient-ils à eux seuls la comédie complète, telle que Molière l'avait d'abord conçue ? Aucun texte pour appuyer formellement cette dernière hypothèse ; plusieurs textes concordants, au contraire, sont décisifs en faveur de la première et ne laissent même pas apercevoir que la question ait fait doute pour leurs rédacteurs. On connaît pourtant l'affirmation hardie de Michelet opposant au *Tartuffe* de 1664

1. *Les plaisirs de l'Isle enchantée*, après la *Troisième journée*.

le *Tartuffe* tel que nous l'avons et tel qu'il était dès la représentation de 1667 : « C'est en vain qu'il (*Molière*) avait cousu à la pièce, complète en trois actes (et plus forte ainsi), deux actes qui font une autre pièce pour l'apothéose du roi », et l'on ne s'étonne pas qu'il ne se soit guère trouvé d'historien ou de critique (M. Michaut ne cite, et avec des réserves, que J.-J. Weiss) pour souscrire à cette assertion tranchante et dénuée de preuve. Cependant, cette opinion de Michelet, M. Michaut la reprend à son tour, mais en l'appuyant d'une discussion fondée sur les faits et sur les textes, et qui est extrêmement précise. Tout à fait convaincante ? C'est une autre question.

Pour le faire court, bornons-nous ici à deux textes dont l'opposition fera tout comprendre. Rappelons celui que nous avons cité plus haut, de la Relation des *Plaisirs de l'Isle enchantée* : « Le soir (du lundi 12 mai) Sa Majesté fit jouer une comédie nommée *Tartuffe* ». Tel est le texte des éditions originales de la Relation (1664 et 1665). Mais, dans la célèbre édition complète des *Œuvres* de Molière publiée en 1682 par La Grange, ce texte se lit avec cette variante : « Sa Majesté fit jouer les trois premiers actes d'une comédie nommée *Tartuffe* ». La différence a de quoi faire réfléchir et on conçoit que le nouvel historien de Molière soit tenté de s'attacher au premier texte, dont la rédaction est contemporaine de l'événement, plutôt qu'au second, qui est de dix-huit ans postérieur. Il est vrai, pourtant, que, dès 1664, La Grange, dans son Registre, s'exprimait ainsi : « On y (à Versailles) a représenté trois actes du *Tartuffe*, qui étaient les trois premiers ». Seulement, observe M. Michaut, on peut se demander si cette mention du Registre n'aurait pas été, avec les pages dans lesquelles elle s'intercale, rédigée plusieurs mois après l'événement et à un moment où La Grange savait, en effet, que Molière avait jugé opportun d'ajouter deux actes à sa comédie ; et, quant aux autres documents qui font mention du *Tartuffe* de 1664 comme d'une pièce inachevée, ils sont tous postérieurs de plus d'un an à la représentation de Versailles et contemporains au moins de l'époque où le nouveau dessein de Molière n'était plus un secret pour personne : leur témoignage est ainsi sans valeur. En revanche, il est bien remarquable, observe M. Michaut, que, dans les allusions que Molière fait lui-même au *Tartuffe* de 1664, il en parle comme les éditions originales des *Plaisirs de l'Isle enchantée* : il ne dit nulle part : « Les trois premiers actes de ma comédie » ; il dit : « Ma comédie ». Et il se plaint bien que tel de ses ennemis condamne sa pièce « sans l'avoir vue » ; mais il ne se plaint nulle part qu'on l'ait condamnée avant qu'elle fût achevée, avant qu'on en connût le dénouement, qui éclairait définitivement l'intention de l'auteur. Et si Molière, conclut M. Michaut, « n'a pas fait valoir ces arguments, c'est qu'il ne le pouvait pas », et qu'au su du roi et du public même les trois actes de Versailles formaient une pièce entière et achevée.

Le raisonnement et l'observation sur laquelle il est fondé sont impressionnants, et d'autant plus qu'en effet, si l'on supprime par la pensée la scène, probablement parasite et surajoutée, du dépit amoureux qui divise un instant Marianne et Valère ; si, par la pensée encore, on introduit dans l'acte quelques modifications dont Molière ne nous a pas fait confidence, mais qui s'imposent, l'entrée en scène de Tartuffe, par exemple, se produisant dès le deuxième acte (car elle ne pouvait être retardée jusqu'au troisième, si le troisième était le dernier), la fin du troisième acte est un dénouement fort plausible, plus amer, plus cruel, dans son énorme immoralité, que celui du *Tartuffe* définitif, puisque Tartuffe y triomphe, mais dénouement tout à fait analogue à ce que sera celui de *Georges Dandin*.

A la bonne heure ! Mais un raisonnement n'est qu'un raisonnement, et qui ne voit que celui-ci, qui est parti de données positives très finement démêlées, mais dont l'interprétation était déjà peut-être arbitraire, nous a, de proche en proche, engagés (M. Michaut lui-même le reconnaît quelque part[1] avec

1. Page 105, lignes 26-27.

bonne grâce) dans une série d'hypothèses, toutes acceptables, mais qu'aucun document ne vient plus étayer ? Il y a plus : ce raisonnement ne peut-il se retourner ? Si Molière, nous dit-on, avait eu à sa disposition cet excellent argument que la pièce que l'on condamnait était une œuvre inachevée, qu'on ne connaissait, par conséquent, que d'une manière très imparfaite, et sur le sens de laquelle on devait dès lors presque nécessairement se tromper, il s'en serait servi. Soit ; mais si Molière tient si évidemment, dans son second placet, à relever les modifications qu'il a fait subir à sa pièce entre 1664 et 1667, changement du titre, changement dans l'extérieur de son personnage, adoucissements, suppressions, d'où vient qu'il ne dit pas un mot de ce qui aurait été la plus importante, la plus convaincante de toutes les transformations, j'entends de ce développement et de ce dénouement nouveaux qu'il aurait donnés à son ouvrage pour en rendre les intentions plus sensibles ? D'où vient que, dans la Préface de 1669, parlant en particulier de l'art avec lequel, pour écarter tous les malentendus, il a « employé deux actes entiers à préparer la venue de *son* scélérat », il ne nous laisse pas entendre, fût-ce par une allusion (il n'est pas embarrassé, sans doute, pour dire délicatement des choses qui sont délicates), que cet artifice a été le résultat d'un changement heureux et que, sur ce point encore, la nouvelle comédie diffère de l'ancienne ?

A son tour, dira-t-on, notre argumentation n'est pas décisive ; peut-être suffit-elle du moins pour montrer que celle à laquelle elle s'oppose ne l'est pas davantage. Nous ne souscrirons donc pas volontiers aux conclusions, à notre avis, trop affirmatives, de M. Michaut. Mais c'est quelque chose, c'est beaucoup que de nous avoir fait toucher du doigt les faiblesses de l'opinion la plus répandue, d'avoir relevé d'un discrédit injustifié le sentiment, peut-être divinateur, de Michelet, enfin et surtout de nous avoir prouvé, en dépit des démonstrations et des affirmations contraires, que le problème n'était pas résolu.

Sur un autre point également controversé. M. Michaut conduit encore sa discussion avec beaucoup de méthode, de bon sens et de délicatesse. Comme Molière a pu utiliser, dans l'invention de la fable et de divers épisodes de *Tartuffe*, plus d'un souvenir de lecture (et toutes ces sources, M. Michaut les passe en revue), il a pu aussi s'inspirer — ou on a pu croire qu'il s'inspirait — de telles ou telles historiettes que lui fournissait la chronique contemporaine et qui sont ici également rappelées, soit qu'on les retienne, soit qu'on les rejette. Mais peut-on penser qu'il ait voulu, dans *Tartuffe*, représenter une personne déterminée, ou, ce qui serait de plus de conséquence, un groupe d'hommes, les jésuites, comme quelques-uns l'ont dit, — ou les jansénistes, comme quelques jésuites s'en flattaient au XVII^e^ siècle, — ou la Compagnie du Saint-Sacrement, comme on l'a souvent répété depuis les recherches de M. Raoul Allier et celles de M. Rébelliau ? M. Michaut ne le croit pas, et pour de très bonnes raisons, et qui toutes sont fondées encore sur des faits et sur des textes. On comprend moins les distinctions un peu subtiles sur lesquelles il s'appuie pour réfuter des opinions dont, en somme, son propre sentiment — celui auquel il faut, nous semble-t-il, à quelques détails près, se tenir — finit par se rapprocher beaucoup : c'est qu'en attaquant les Tartuffes, Molière s'attaque, sans distinction de dénominations ou de groupements, à des gens qu'il regarde comme des ennemis personnels, à des gens par qui il se sent épié et combattu sans merci, et qu'en réalité, pourtant, il ne connaît pas bien, — non seulement parce que ces gens ne font pas d'éclat, mais parce que ni son éducation, ni ses manières générales de penser, ni le métier qu'il exerce et la vie qu'il mène ne l'ont évidemment préparé à pénétrer ce monde de la dévotion et ses vrais sentiments, — ou, si l'on veut, qu'il ne connaît que par le mal qu'ils lui ont fait déjà, ou qu'ils ont essayé de lui faire, ou qu'ils méditent de lui faire encore. Car les dévots, ces ennemis mal connus, ne sont pas cependant des ennemis lointains : ils ont à la cour, tout près du roi, de puis-

sants appuis. Sans doute Louis XIV (et, avec lui, toute la jeune cour) est, et, pour beaucoup de raisons, fort hostile à leur rigorisme ; mais sont-ils tout à fait sans crédit auprès de lui et sans autorité sur son esprit ? En vain Molière a-t-il dédié (1663) la *Critique de l'Ecole des femmes* à la reine mère, qui les approuve et les protège : on sait bien, dans le public, que Molière et ses hommages sont « à charge » à cette « reine si religieuse [1] », et il me semble qu'il n'est pas difficile de percevoir, entre les lignes de cette dédicace elle-même, que Molière en a conscience [2]. Que les conseils donc d'Anne d'Autriche et de ses amis viennent à l'emporter auprès du jeune souverain, à le détourner de cette vie de plaisirs et de morale facile dont les fêtes de Versailles sont un épisode éclatant, à le mettre en garde contre l'ordonnateur favori de ces grandes réjouissances et contre ses théories corruptrices [3], c'en est fait de la fortune de Molière. Aussi ne voit-il sans doute ces ennemis insaisissables et cachés ou trop puissants qu'à travers ses rancunes, ses appréhensions, sa colère — grandissante peut-être à mesure que se prolonge ou se ranime la persécution contre le *Tartuffe*, mais qui était certainement née dans son cœur dès le premier *Tartuffe*, dès les attaques qui répondirent au succès de l'*Ecole des femmes* [4].

De là, pour une fois — car un tel personnage est sans analogie dans le théâtre de Molière, — cette création, inspirée par la haine, d'un héros non pas « complexe », ainsi qu'on nous le dit [5], à la façon d'Arnolphe et d'Alceste, et d'autant plus vrai, mais véritablement monstreux, hypocrite, sensuel, cupide, ardent au plaisir, ardent à la vengeance impitoyable et capable, après tous les mensonges, de toutes les violences et de toutes les cruautés. « Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme. » La conception est de celles qui nous subjuguent par leur puissance ; — par leur justesse ? c'est autre chose, et j'avoue qu'il m'est bien difficile de juger, avec M. Michaut, le caractère de ce scélérat « étonnant de vérité ». S'il est si facile de le replacer, par l'imagination, dans la réalité, d'où vient qu'on ait tant discuté, non pas seulement sur son caractère, mais jusque sur son état social, que les contemporains eux-mêmes ne paraissent pas avoir bien nettement discerné ? — Mais nous sommes ici sur le terrain de la critique littéraire, qui doit être celui de la liberté. Notons seulement que M. Michaut ne produit son sentiment qu'après avoir discuté celui de tous les juges de quelque compétence et qu'il se montre ici aussi exact et scrupuleux que dans l'étude et l'interprétation des documents.

Il faudrait accorder les mêmes éloges à l'étude sur *Don Juan* et à l'étude sur le *Misanthrope*. Mais l'histoire de *Don Juan* se confond en grande partie avec celle de *Tartuffe* ; et, sur l'éternelle question du dessein de Molière dans le *Misanthrope* et de ce qu'il faut penser du caractère de son Alceste, le sen-

1. *Observations sur une comédie de Molière intitulée* : « Le Festin de Pierre », par le sieur de Rochemont (1665), 12e alinéa dans l'édition des *Œuvres de Molière*, de Despois et Mesnard.

2. C'est donc s'avancer beaucoup que de compter parmi les raisons que Molière aurait eues de ne point s'inquiéter (Michaut, p. 111) l'agrément que la reine-mère n'avait pas pu refuser à cette dédicace : de la famille royale, elle était, avec la jeune reine, la seule personne à qui Molière n'eût encore dédié aucune de ses œuvres ; l'*Ecole des maris* est dédiée à Monsieur, frère du roi ; les *Fâcheux*, au roi lui-même ; l'*Ecole des femmes*, à Madame.

3. Est-il besoin de rappeler une fois de plus la première scène précisément de la *Princesse d'Elide*, représentée, on le sait, au cours des *Fêtes de l'Isle enchantée*, et les étranges leçons du « gouverneur du prince d'Ithaque » à son élève ?

4. C'est l'opinion de M. Rébelliau (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1909, page 908) ; il me semble qu'il faut s'y tenir ; au reste le sentiment de M. Michaut, que les attaques dirigées contre l'*Ecole des femmes* auraient attiré l'attention des dévots plutôt qu'elles n'auraient été inspirées par eux, n'y contredit pas.

5. *Les luttes de Molière*, p. 130.

timent personnel a de nouveau tous les droits, tant qu'il ne se heurte pas aux constatations positives. C'est pourquoi nous n'y insisterons pas ; tout au plus hasarderons-nous quelques courtes remarques.

On fait grand état, pour l'interprétation du caractère d'Alceste, d'un sous-titre qui aurait été donné à la pièce dans le privilège accordé à Molière pour l'impression et postérieur, d'ailleurs, de dix-sept jours à la première représentation. Mais quand il serait vrai que Molière aurait songé à intituler sa pièce *le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux*[1], il est certain qu'il n'en a rien fait et, si l'on veut que le mot d'*atrabilaire* impliquât une certaine dépréciation du caractère du héros, il faut reconnaître qu'en repoussant le mot il a repoussé aussi la nuance de comique qu'on veut qui s'y soit attaché : c'est sous le titre du *Misanthrope* qu'elle a été imprimée comme c'est sous ce titre qu'elle avait été représentée, si l'on se fie à l'indication du registre de La Grange. Ce qui n'est pas impossible, pourtant, c'est qu'elle ait été ou annoncée ou du moins connue et citée d'abord sous le titre du *Misanthrope amoureux* : car c'est ainsi que, dans sa fameuse lettre sur le *Misanthrope*, Donneau de Visé désigne en réalité la pièce, la seule fois qu'il la nomme[2]. Mais, dès lors, ce qui serait à remarquer, c'est, bien plus encore que la prétendue hésitation de Molière entre deux substantifs à peu près synonymes pour la désignation de son héros, la suppression de l'épithète. Quoiqu'il soit vrai, en effet, que la comédie (et c'est ce qui en fait l'amertume foncière) met en scène un misanthrope — autrement dit un *atrabilaire* — incapable de vaincre en lui-même une passion qui le met en contradiction avec les principes rigoureux suivant lesquels il prétend juger les autres hommes, cette suppression élargit incontestablement le sens et la portée de la pièce : « Il (Molière) n'a point voulu, dit Donneau de Visé dans sa lettre, qui ne fut sans doute jointe à la première édition de la comédie que du plein aveu, je le crois comme M. Michaut, et à la satisfaction de Molière, il n'a point voulu faire une comédie pleine d'incidents, mais une pièce seulement où il pût parler contre les mœurs du siècle. C'est ce qui lui a fait prendre pour son héros un misanthrope ; et, comme misanthrope veut dire ennemi des hommes, on doit demeurer d'accord qu'il ne pouvait choisir un personnage qui vraisemblablement pût mieux parler contre les hommes que leur ennemi... Molière n'étant pas de ceux qui ne font pas tout également bien, il n'a pas été moins heureux dans le choix de ses autres caractères, puisque la maîtresse du Misanthrope est une jeune veuve, coquette et tout à fait médisante... On doit admirer que, dans une pièce où Molière veut parler contre les mœurs du siècle et n'épargner personne, il nous fait voir une médisante avec un ennemi des hommes... Le Misanthrope seul n'aurait pu parler contre tous les hommes ; mais en trouvant le moyen de le faire aider d'une médisante, c'est avoir trouvé, en même temps, celui de mettre, dans une seule pièce, la dernière main au por-

1. Rien n'est moins certain. Le seul texte qui nous fasse connaître ce double titre est une mention du *Registre de la Compagnie des Libraires*, qui, à la date du 21 décembre 1666, donc plus de six mois après la première représentation et alors que le titre, le vrai titre, le titre sans sous-titre était dès longtemps, pour ainsi dire, consacré, note que le libraire Ribou a présenté un privilège du roi en date du 21 juin, pour une « autre pièce de théâtre (la première enregistrée avait été le *Médecin malgré lui*) dudit sieur Molière intitulée *Le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux* ». Peut-être faut-il voir là moins un sous-titre après un titre qu'une sorte de synonymie et d'équivalence entre deux mots, le premier plus relevé, le second plus usuel ou, si l'on veut, d'allure plus comique; que cette équivalence, d'ailleurs, ait été suggérée par Molière lui-même à Ribou, ou par Ribou à la Compagnie des Libraires.

2. « Voilà, Monsieur, ce que je pense de la comédie du *Misanthrope amoureux*. » — Dans tout le reste de la lettre il n'emploie les mots « le Misanthrope » que pour désigner le héros de la pièce, non la pièce elle-même.

trait du siècle. Il y est tout entier, puisque nous voyons encore une femme qui veut paraître prude opposée à une coquette, et des marquis qui représentent la cour ; tellement qu'on peut assurer que, dans cette comédie, l'on voit tout ce qu'on peut dire contre les mœurs du siècle. »

Et voilà l'ample sujet de cette comédie, qui est, à vrai dire, la grande comédie du monde, où l'intrigue et la fourberie sont, pour les habiles, la règle du jeu et où tous, jusqu'aux plus honnêtes, pensent d'une façon et parlent d'une autre. Une telle pièce pourrait être une pièce à tiroirs, comme *les Fâcheux* ; mais Molière, cette fois, de cette coquette et de ce misanthrope, qui auraient pu n'être que des « utilités » devant lesquelles auraient défilé les divers types de mondains, a fait des caractères achevés, imaginant entre eux et exploitant en un magnifique développement tout un drame de passion, profond, comique et douloureux.

M. Michaut a donc raison : le problème qui se pose dans le *Misanthrope* est beaucoup plus social que moral[1]. Reste à savoir si, aux yeux de Molière, comme aux yeux de qui que ce soit, les deux questions ne sont pas liées inévitablement, et, puisque les solutions en sont contradictoires, si, interrogé sur le débat qui s'agite d'un bout à l'autre de sa pièce, il n'aurait pas conclu que ce débat ne comporte pas de conclusion.

ALBERT CAHEN.

1. Page 231, note 1.

MARC PETER, **Une amie de Voltaire, Mme Gallatin**. Lausanne, aux Éditions Spes (Collection « Vieille Suisse »), s. d. (1925), petit in-8° carré, ouvrage orné de sept gravures hors texte.

Mme Gallatin-Vaudenet, voisine de campagne de Voltaire à Tournay, et qui entretint avec lui des relations suivies jusqu'à la mort du patriarche de Ferney. Elle lui servit notamment d'intermédiaire avec le landgrave Frédéric II de Hesse, comme l'ont révélé déjà ses lettres publiées par Stengel. L'intérêt de cette élégante plaquette est de faire revivre les traits de cette dame genevoise en utilisant les papiers de son petit-fils, le fameux Albert Gallatin, ministre du président Jefferson, conservés par la Société historique de New-York. Dans le nombre, plus d'une vingtaine de billets inédits de Voltaire, d'un tour souvent très plaisant, même lorsqu'ils ne traitent que de fermages, de gravier ou de figues. D'autres ont été déjà publiés plus ou moins exactement par Perez et Maugras. Parmi les documents iconographiques très soigneusement reproduits, un double portrait de Voltaire et de Mme Denis, dessin attribué à N. Cochin.

A. F.

ALEXIS FRANÇOIS. **Jean-Jacques et Leurs Excellences.** Lausanne, Éditions Spes, s. d. Un vol. in-12 de 109 p.

Entendons : « Comment Leurs Excellences du sénat de Berne ont chassé J.-J. Rousseau d'Yverdon, où il s'était réfugié après l'affaire de l'*Émile*, et condamné eux-mêmes l'*Émile* ». C'est le commentaire d'une page des *Confessions*. M. A. François l'a fait avec son habituelle et minutieuse précision. Il a rassemblé les textes et correspondances connus, ceux qui sont dispersés ou perdus dans des publications tout à fait oubliées, des inédits puisés dans le trésor de Neuchâtel, les archives de Berne, des papiers de famille. Nous apprenons à y mieux connaître des amis de Rousseau, notamment Daniel Roguin (je m'excuse même d'avoir trop mal connu les Roguin pour donner la note qui convenait, dans mon édition de la *Nouvelle Héloïse*, au colonel Roguin

qui y apparaît), Tscharner, Tissot et d'autres, et ses ennemis Bonnet, Haller, etc. Nous y suivons avec clarté les petites intrigues où des intérêts de fanatisme et de parti triomphent du bon sens et de l'équité. Histoires suisses, sans doute, et qui intéresseront surtout des Suisses. Mais Bonnet et Haller sont des noms qui comptent dans l'histoire de la pensée européenne. Et l'intolérance de Leurs Excellences n'est qu'un des épisodes de cette lutte entre le fanatisme et la liberté de pensée qui rend si pathétique l'histoire de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. L'aventure illustre l'histoire même de l'esprit humain. M. A. François ne se cache pas de la conter avec une irritation contenue contre « la terrible bonne foi du fanatisme ». Ce n'est pas moi qui le lui reprocherai puisqu'il y a dans son petit livre non des déclamations, mais de l'histoire stricte, nette, incontestable. J'ajoute qu'il a préféré y mettre, au lieu d'éloquence, l'agrément d'un récit alerte et vivant et d'un style élégant et nerveux.

D. MORNET.

HIPPOLYTE BUFFENOIR, **La Maréchale de Luxembourg (1707-1787)**. Souvenirs. Documents. Témoignages. Paris, Émile-Paul, 1924. Un vol. in-8° de VIII-255 pages.

C'est un livre aimable et pittoresque. M. Buffenoir a voué un culte à la mémoire de Rousseau, et il ne sépare pas de Rousseau ceux ou celles qui l'ont aimé. Cette chaleur de cœur ne va pas sans inconvénients. M. Buffenoir est volontiers injuste pour ceux qui dédaignèrent Rousseau. Il n'accorde à Mme du Deffand qu'une âme égoïste et glacée. Passe pour l'amie du président Hénault. Mais, à l'époque où Rousseau est accueilli au château de Montmorency, Mme du Deffand s'est liée avec Mme de Choiseul et surtout Walpole, et on trouve dans ses lettres (surtout ses lettres authentiques) autant de « sentiment » que chez Mme de Luxembourg. Je suis également moins sûr que M. Buffenoir que tous ceux qui ont médit de Mme de Luxembourg jeune, de la duchesse de Boufflers, aient été des mauvaises langues. M. Buffenoir n'en donne que des preuves morales, et ces preuves-là sont chancelantes quand il s'agit de la plupart des grandes dames du XVIIIe siècle. Mais ce qui nous importe c'est bien la grande dame assagie, l'amie de Rousseau, et M. Buffenoir ne nous égare pas en nous parlant d'elle avec une émotion tantôt discrète et tantôt éloquente.

Le livre est commode. Il réunit des renseignements dispersés et toujours longs à rassembler. Il n'est pas mal informé. M. Buffenoir connaît bien Rousseau et son temps. Il a eu le juste scrupule de consulter les originaux mêmes des textes importants, les lettres du Maréchal et de la Maréchale de Luxembourg qui sont à la bibliothèque de Neuchâtel. C'était l'essentiel. Je regrette un peu, toutefois, que M. Buffenoir n'ait pas tenté d'élucider justement quelques problèmes qui sont mal connus. Si l'on compare les dates et les événements dont il fait état avec le répertoire biographique de J.-J. Rousseau que M. Courtois vient de publier au tome XV des *Annales* de la Société J.-J. Rousseau, on verra qu'il y aurait quelques rectifications ou additions à faire. Ce ne sont, d'ailleurs, que des détails. Mais il y a des choses que je connais mal. Mme de Luxembourg avait un salon « philosophique », comme Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Mme Helvétius, Mme Necker,... etc. Je sais exactement de quoi on parlait ou ne parlait pas chez Mme Geoffrin, Mme du Deffand,... etc. Je suis bien moins renseigné pour Mme de Luxembourg. Jusqu'où allait sa philosophie ? Jusqu'à un catholicisme sentimental, jusqu'au déisme du Vicaire ? Je l'ignore. M. Buffenoir ne me renseigne pas. Quels étaient même exactement les sentiments de Mme de Luxembourg pour Jean-Jacques. Affection véritable ? Ou sympathie mêlée à la vanité d'être l'amie du grand homme ombrageux ? Je trouve surtout dans les lettres des formules chaleureuses, certes, mais des formules plutôt que les abandons de l'amitié sincère et de l'admiration pro-

fonde. Que faut-il penser du remords de Rousseau qui attribue à l'envoi des *Amours de Milord Edouard* le refroidissement et la rancune, vrais ou imaginaires, de la Maréchale. Peut-être ces problèmes sont-ils insolubles. J'aurais aimé, du moins, que M. Buffenoir nous prouvât qu'ils l'étaient.

D. M.

F.-W.-M. Draper, **The rise and fall of the French Romantic Drama With special reference to the influence of Shakespeare, Scott and Byron.** London, Constable.

Il y a des réserves à faire sur cet ouvrage, malgré tout son mérite. Il est consciencieux, riche en faits et en précisions, proche des textes, personnel, agréable, commode à consulter, et très estimable, surtout pour un début; mais il trahit beaucoup d'inexpérience, moins dans ce qu'il dit, toutefois, que dans la position des problèmes et les proportions des développements.

Je ne suis pas sûr d'en comprendre le dessein. Je crois qu'il faut en prendre le titre à la rigueur; nous aurions ici l'étude de deux phénomènes seulement, « l'élévation » et la chute du drame romantique. Mais ces deux phénomènes en embrassent l'histoire entière; on ne saurait passer du commencement à la fin d'une chose sans en considérer le milieu; tout se tient. Les causes de mort peuvent être, et sont en général, enveloppées dans les principes; mais elles n'éclatent pas; elles font sourdement, lentement leur œuvre, dans des milieux en partie sympathiques et dont les sympathies mêmes tendent par leurs excès à précipiter le processus de la décadence, en partie hostiles et dont les hostilités diverses influent de dix manières sur la constitution du genre. Un seul chapitre (The campaign), c'est bien peu pour jeter le pont entre la naissance et la mort, déterminer les noyaux de résistance, articuler les griefs, rappeler les escarmouches, suivre les concurrences, etc. Même en y ajoutant le dernier chapitre, sur la chute, qui n'est qu'un exposé rapide, moins complet que le livre de Latreille, et très insuffisant, nous n'obtenons qu'une histoire sommaire de l'évolution du drame romantique.

Les trois quarts de l'ouvrage sont consacrés à son « élévation ».

M. Draper s'est borné à ses origines immédiates. Il a éliminé ses causes lointaines, soit l'émancipation du théâtre au XVIII^e^ siècle par ce qu'on appelle le drame. Cela peut s'admettre. — Il y a plus d'inconvénients à venir si tard au mélodrame et à passer si vite sur lui; il a profondément agi sur l'essence même du drame, non seulement par sa constitution propre, mais en élargissant et en vulgarisant le public, en favorisant la poursuite du gros succès, du succès de nombre, du succès d'argent; il a été un facteur important d'industrialisation et de démoralisation. — Des influences proches, M. Draper n'a retenu que les influences anglaises. Dans une histoire, équilibrée et balancée, il n'y aurait guère place pour une « référence spéciale » à Shakespeare, Scott et Byron; ils devraient obtenir la place qu'ils méritent, ni plus ni moins, et ils ne devraient certes pas faire exclure les influences allemandes, ni les autres. Sur Shakespeare, M. Draperre dit, peut-être trop longuement, et ajoute peu; c'était d'ailleurs difficile. Sur Byron, du moins au point de vue historique, car il a un bon chapitre sur le fatalisme romantique, il oublie beaucoup; je vois avec surprise que le livre d'Estève n'est ni mentionné ni utilisé; d'une manière générale, la « littérature » du sujet n'a guère été explorée; cela paraît un système chez certains jeunes Anglais d'ignorer les ouvrages dits de seconde main; c'est un système mal entendu; il faut savoir s'en servir, mais il n'est pas permis de les négliger. Sur Scott, M. Draper a un vraiment bon chapitre; c'est le meilleur de l'ouvrage, le plus personnel, le plus neuf, le plus poussé. — Autres lacunes sur la formation structurale du drame, la résistance de la tragédie et des classiques, la Préface de Cromwell, etc.

(Nebout, Souriau, etc., sont laissés de côté); comme compensation, des chapitres beaucoup trop développés sur les Cénacles, qui ont moins d'intérêt pour le drame que pour le romantisme en général. — L'étude des pièces romantiques est soignée ; M. Draper a lu ses textes ; mais on voudrait qu'il se fût moins borné aux grandes ; les petites ont autant d'importance pour l'histoire de la fortune du genre ; les tendances et les vices du drame s'y voient plus à nu, puisque aucun talent n'y fait contrepoids, et elles ont tué le genre plus sûrement encore que les grandes.

M. Draper a très peu pris son sujet du point de vue social ; il n'a guère mis en lumière les frictions du genre avec le milieu et les phénomènes de désintégration qui se constatent tout le long de l'évolution, sous la pesée d'une société et d'une critique hostiles. Il y avait bien plus à lire et à dire qu'il n'a lu et dit.

Je voudrais pourtant que l'auteur et le lecteur ne se méprissent pas sur ma pensée. Dans ses limites, abstraction faite de ses défauts et de ses excès, l'ouvrage est riche, je le répète, soigné et travaillé. On s'y reportera, soit pour les besoins de l'enseignement, soit pour l'étude synthétique du genre qui ne peut plus se faire attendre beaucoup. Quand M. Draper sera plus maître du métier, on peut attendre beaucoup de lui.

G. Rudler.

Pierre Trahard, docteur ès lettres, **Une revue oubliée. La Revue Poétique du XIX^e siècle [1835].** *(Deuxième thèse.)*

M. Pierre Trahard, qui a renouvelé en grande partie l'exégèse de l'œuvre de Mérimée par l'immense enquête qu'il a poursuivie à travers les périodiques du XIX^e siècle, a donné comme seconde thèse en Sorbonne une monographie d'un de ces périodiques oubliés.

La *Revue Poétique du XIX^e siècle* a paru chez Dondey-Dupré de mars à décembre 1835. Elle n'a vécu qu'un an. Ni Hatin, ni Brunet, ni Thieme, ni M. Lanson ne la connaissent. Elle est mentionnée par Quérard et Vicaire. Si elle a attiré l'attention de l'érudit M. Trahard, ce n'est pas seulement à cause de l'oubli dans lequel est tombée cette revue éphémère. Elle lui offrait le double intérêt d'éclairer la situation de la poésie française à une date qui voisine avec le déclin du romantisme proprement dit, et de montrer l'importance croissante que prenait à partir de 1830 l'étude des littératures étrangères.

Le bel héritage du *Globe* était ouvert depuis 1832. Quelques revues d'information cosmopolite se partageaient l'attention du public cultivé. Indépendamment de la *Revue des Deux Mondes*, qui commençait alors une carrière illustre, et des *Débats*, il y avait des périodiques comme la *Revue Européenne*, la *Nouvelle Revue Germanique*, la *Revue du Nord*, le *Journal Asiatique* qui allaient courir des chances bien diverses. L'un d'eux, la *Revue Britannique*, fondée en 1825, renseignait avec un succès croissant les Français sur le développement des littératures européennes, et c'est une question de savoir pourquoi l'un des fondateurs de ce fameux périodique, Jean-Michel Berton, eut, en 1835, l'idée de fonder cette revue rivale qui allait s'appeler pendant un an la *Revue Poétique du XIX^e siècle*.

Ce Berton, qui était le parent du musicien, s'était adjoint comme collaborateur P.-J. Sales. C'étaient de bons esprits, d'une information assez vaste, bien que tout pénétrés de préventions classiques ; ils n'avaient pas l'individualité marquée de Sainte-Beuve ou de Planche, ni la culture d'Ampère, de Duvergier de Hauranne et de Vitet, mais leur connaissance des littératures étrangères assure à ces « critiques moyens » une place à côté de Loève Veimars et de Xavier Marmier.

Quelle position occupa cette revue éphémère devant les grands courants poétiques du XIXe siècle et les luttes d'idées qui le remplissent?

Pour l'historien des poètes, elle n'a pas l'intérêt de la *Muse française* qui fut un des berceaux du romantisme ; mais elle ne mérite pas tout le dédain dont l'accable M. Trahard.

Les soixante-dix poètes dont elle mentionne les œuvres et cite des fragments sont de valeur très inégale, et auprès de Hugo, de Lamartine et même des frères Deschamps, bien des gloires du temps de Louis-Philippe ont pâli jusqu'à s'effacer. Quel nom de femme, en particulier, doit-on retenir en dehors de celui de la délicieuse Desbordes-Valmore? Mais il en est ainsi à toutes les époques. Si le génie est une exception, quoi de plus rare que le vrai talent! Nous emprunterons à M. Trahard lui-même le jugement qu'il convient de porter sur l'année pendant laquelle a vécu la *Revue Poétique* :

« ... Cette année 1835 n'est pas indigne de ses aînées et qui la jugerait d'après les Bonnechose, les Belmont et les Eulalie Favier se tromperait lourdement. Il est vrai que la prose semble avoir le pas sur la poésie ; mais cette prose est une prose de poètes. A. de Vigny donne *Servitude et Grandeur militaires* ; Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient* ; A. de Musset commence la publication de la *Confession d'un enfant du siècle*. Les romanciers, comme Th. Gautier dans *Mademoiselle de Maupin* ; G. Sand, dans *Leone-Leoni* ; Balzac, dans le premier volume des *Scènes de la vie privée* et le premier volume des *Scènes de la vie parisienne* ; H. Monnier, dans le premier volume des *Scènes populaires* ; H. de Latouche, dans *Grangeneuve*... se révèlent les égaux des poètes. Le théâtre ne brille pas d'un moins vif éclat : on applaudit *Chatterton* et *Angelo, tyran de Padoue* ; et la *Revue des Deux Mondes* publie la *Quenouille de Barberine* et le *Chandelier*. Enfin la poésie s'enorgueillit des *Chants du crépuscule* et de la *Nuit de décembre*. (L'année 1835 voit paraître également le *Don Juan d'Autriche* de C. Delavigne, la *Démocratie en Amérique* de Tocqueville, le *Droit naturel* de Jouffroy, les *Conférences* de Lacordaire...) Peu d'années furent donc aussi fécondes, et 1845 inflige un démenti à ceux qui prétendent qu'au lendemain de la révolution de juillet les grands écrivains romantiques donnent des signes de lassitude... »

Si donc, en pleine époque de réaction bourgeoise, sous Louis-Philippe, l'idéalisme romantique brille encore d'un vif éclat, puisque l'influence de Lamartine, qui va publier *Jocelyn*, est alors à son apogée, on peut tout de même accorder que la puissante veine purement lyrique qui a donné naissance en 1820 au romantisme de la sensibilité, cherche des voies nouvelles pour évoluer et non disparaître, et c'est Lamartine lui-même qui l'a dit dans son admirable *Épître à Félix Guillemardet*.

Le philosophe religieux de *Jocelyn* fait lui-même la critique du poète des *Méditations* :

> Frère, le temps n'est plus où j'écoutais mon âme
> . . . . . .
> Je resserrais en moi l'univers amoindri,
> . . . . . .
> Ma personnalité remplissait la nature.
> . . . . . .
> Pardonnez-moi, mon Dieu ! tout homme ainsi commence ;
> Le retentissement universel, immense,
> Ne fait vibrer d'abord que ce qui sent en lui.
> . . . . . .
> Mais mon cœur, insensible à ses propres misères
> S'est élargi plus tard aux douleurs de mes frères.
> Tous leurs maux ont coulé dans le lac de mes pleurs...
> . . . . . .
> Alors par la vertu, la pitié m'a fait homme.
> . . . . . .
> La douleur s'est faite homme en moi pour cette foule. .

L'individualisme romantique n'est pas seulement devenu profondément humanitaire, ce qui est un magnifique élargissement, et s'est ouvert au sentiment philosophique de l'histoire :

> Alors j'ai partagé, bien avant ma naissance,
> Ce pénible travail de sa lente croissance
> Par qui sous le soleil grandit l'esprit humain.

C'est le sentiment historique qui a galvanisé le romantisme de l'intelligence qui caractérise la seconde moitié du XIXe siècle. L'histoire, l'archéologie, la science elle-même sous toutes les formes approfondissent l'âme des poètes français de cette époque : Hugo et Lamartine se renouvellent, Vigny arrive à l'expression de sa pensée originale, et les barrières que les préjugés classiques avaient mises entre la France et le reste du monde étant tombées, les merveilleux torrents d'images, de sentiments et d'idées qui descendaient des littératures germaniques, slaves ou américaines et indiennes commencent à se mêler aux eaux royales du grand fleuve classique de la France, héritière de la Grèce et de Rome. Ainsi s'opéra la belle synthèse esthétique qu'on appelle le romantisme. Ainsi compris, le romantisme mérite d'être appelé la forme poétique de l'humanisme moderne, et si la *Revue Poétique* de Berton a droit de notre part à quelque gratitude, c'est surtout à cause des nombreux thèmes poétiques étrangers qu'elle a acclimatés en France pendant l'intéressante année 1835. La deuxième thèse de M. Trahard n'est pas seulement pleine de vues suggestives, elle est un excellent répertoire de littérature comparée.

HENRI GIRARD.

PIERRE TRAHARD, docteur ès lettres, **La Jeunesse de Prosper Mérimée (1803-1834)**. Paris, É. Champion, 1925. Deux vol. in-8°, pl. (*Thèse principale.*)

La plupart des critiques ont été sévères pour Mérimée, pour l'homme encore plus que pour l'artiste. Ceux qui l'ont le plus bravement défendu n'ont pas toujours habilement servi sa mémoire et loué comme il convient cette physionomie un peu énigmatique, une de celles qui, parmi les plus originales du XIXe siècle, surmonteront le mieux l'épreuve du temps.

Quel fut l'esprit singulier qui se cache derrière cette œuvre ironique et cruelle? Chacune de ses fameuses nouvelles est un petit drame violent et rapide, où les éternelles passions du cœur humain, ses appétits les plus élémentaires sous les costumes les plus divers font soudain explosion dans un raccourci d'orage. On y viole, on y triche, on y aime, on y tue; les êtres les plus cultivés, les plus raffinés s'y comportent souvent comme des primitifs et s'ils restent purs et nous permettent d'entrevoir qu'ils ont un cœur charmant et profond — ce qui leur arrive — ils ne jouissent jamais plus d'un instant de la conscience de leur naturel exquis, ils périssent de mort violente ou de chagrin. Dans Mérimée le désespoir et la mort sont au bout de tout, comme dans Shakespeare, mais avec cette différence que, chez lui, on a l'impression d'une horreur voulue. Pourquoi ce parti-pris de violence chez cet homme du monde, qui fut un des privilégiés du sort? Il n'est pas arrivé du premier coup à la formule parfaite du tragique concerté des nouvelles et l'on peut suivre pas à pas l'évolution de l'art mériméen. Cependant le dandysme byronien de celui qu'on a justement appelé « un don Juan de sang-froid » caractérisa les premiers essais de son œuvre. Il en sera d'un bout à l'autre la note fondamentale. Tout le pessimisme que portait en lui le génie amer du romantisme y paraît condensé, cristallisé dans une forme à la fois brillante et froide d'une perfection classique ; et c'est cet effet de contraste parfois si réussi entre le fond et la forme qu'on admire dans l'art de Mérimée; mais les éloges qu'obtenait l'artiste se tournaient en reproches à l'adresse du dandy et l'on doute du

cœur de celui qui nous fait assister avec un air d'indifférence railleuse et presque amusée à tous ces jeux atroces du destin.

Mérimée était digne à coup sûr de la bonne fortune qui vient de lui arriver. D'abord il a porté bonheur à son dernier biographe qui, ayant osé dresser devant cette œuvre un peu secrète et fermée, surtout brève, l'énorme appareil scientifique d'une thèse de doctorat, s'est tiré des difficultés de mise en œuvre et de composition que comporte ce genre d'études avec une maîtrise accomplie, le tact d'un lettré, la mesure d'un homme de goût. Mais, ce qui est piquant, c'est qu'il a inspiré à M. Pierre Trahard, qui a vécu dix ans dans le commerce de ce rare artiste, un sentiment complexe fait de répulsions et d'attraits, qui rend son ouvrage tout à fait séduisant.

M. Trahard, qui vient de publier chez É. Champion deux élégants volumes sur la *Jeunesse de Mérimée*, avoue en effet qu'il avait peu de sympathie pour lui quand il s'est mis à l'étudier ; puis il s'est attaché à la double irritante énigme de cette vie et de cette œuvre. Il ne nous offre aujourd'hui que la première partie du monument qu'il élèvera sans nul doute à l'auteur de *Carmen*, car il a merveilleusement résolu la seconde des deux énigmes que nous présentait Mérimée, la plus claire, il est vrai, celle de l'œuvre. Mais la première, celle de la vie, doit agacer plus que jamais, si j'ose dire, un esprit aussi aiguisé que celui de M. Trahard, et nous lui demandons de ne pas laisser à d'autres le soin d'éclairer les nombreux points obscurs de la biographie de Mérimée. La carrière amoureuse du don Juan de sang-froid mériterait tout un livre. Nous ne savons presque rien de M^lle^ Dubost, de M^me^ Lacoste ; M. Trahard, qui connaît si bien les relations masculines de son auteur, est trop discret quand il s'agit de ses « amies ». Les deux pages consacrées à son essai marqué avec George Sand nous intriguent sans nous satisfaire. Que dire de cette liste d'actrices et de danseuses qu'il se plaisait à fréquenter, si elle se réduit à des noms ? Dans l'œuvre pourtant si originalement conçue et si impersonnelle de Mérimée, c'est assurément la personnalité même du subtil magicien qui nous attire le plus ; et, sinon fuyante, du moins ironiquement secrète, elle échappe encore à M. Trahard lui-même. Mais il tient le fil d'Ariane, puisque, grâce à l'analyse définitive de la formation intellectuelle de Mérimée et à l'étude de la genèse de son esthétique si neuve en son temps, il a pu nous montrer la plus claire partie de cette nature attachante, ayant parfaitement démonté le délicat mécanisme de cette intelligence exquise.

Comment M. Trahard a-t-il pu, après les Chambon, les Filon et tant d'autres, renouveler son sujet ? En écartant provisoirement tous les problèmes insolubles que comporte encore la biographie de Mérimée. Il avoue qu'on sait jusqu'ici peu de chose de l'homme, étant donné que la correspondance intime de celui qu'il appelle justement « un des plus grands épistoliers du XIX^e^ siècle » n'est pas publiée. M. Josserand, qui continue les travaux de Tourneux, ceux de M. Chambon, commence à peine le classement d'une édition critique de cette correspondance éparse dans tous les pays, et que, d'ailleurs, nous ne verrons jamais intégrale pour des raisons qu'expliquent souvent la pudeur autant que la discrétion. C'est la genèse de l'œuvre de l'artiste que M. Trahard a éclairée d'un jour tout nouveau au moyen des sondages innombrables auxquels il s'est livré dans les périodiques contemporains. M. Trahard, qui a des qualités d'esprit de l'ordre le plus distingué, ne dédaigne aucun des procédés de l'érudition la plus minutieuse, et c'est l'exacte probité de son immense enquête préalable que nous tenons à louer sans réserve. Il est évident que le dépouillement méthodique de la presse est pour le XIX^e^ siècle un des plus indispensables moyens de reconstitution du passé littéraire. C'est un des plus lents, mais un des plus sûrs procédés de la méthode. M. Trahard l'a sans cesse et très heureusement employé. Maintenant, grâce aux journaux et aux revues du temps, non seulement nous savons l'accueil qui fut fait aux œuvres de Mérimée, mais encore nous respirons l'atmosphère dans laquelle elles se sont formées.

Rien n'est plus confus que l'histoire des courants d'idées qui se croisèrent en France après la chute de l'Empire et pendant la Restauration. La lecture des périodiques depuis le *Conservateur littéraire* et la *Muse française* jusqu'au *Globe*, en passant par le *Mercure du XIX^e^ siècle*, sans négliger les *Débats*, la *Quotidienne* et tant d'autres journaux, nous fait assister à la lente dislocation de l'esthétique et de la dogmatique de l'ancienne France. Ce que M. Trahard a très bien vu, c'est qu'il fallait aux Français distingués de la Restauration une grande fermeté de jugement et un réel courage d'esprit pour n'être pas démontés par le spectacle de la chute de l'hégémonie intellectuelle de leur pays. Cette chute était nécessaire à la réorganisation de l'humanisme moderne en Europe, mais elle ne se produisit pas sans alarmer. Les revues et les livres ou pamphlets de ce temps sont remplis des cris de fureur et des plaintes de ceux qui virent la littérature nouvelle envahie par les influences anglaise, allemande, espagnole, italienne, etc. Ceux qui jurent encore par Boileau et Racine sont les maîtres aux *Débats* par exemple. Mais il n'est question dans le *Mercure du XIX^e^ siècle* et surtout dans le *Globe* que de faire connaître aux Français Byron, Walter Scott et Fenimore Cowper, Lewis et Maturin, ce terrible Shakespeare si passionnément discuté depuis cinquante ans, et Gœthe, et Schiller, et Hoffmann, et Manzoni, et Alfieri, et Monti, ou bien encore des œuvres plus primitives comme le romancero espagnol, les ballades écossaises, la poésie populaire de la Provence ou de la Grèce moderne. C'est un cas de conscience esthétique qui se pose aux jeunes gens de cette époque. *Le romantisme se présente de plus en plus en Europe comme un renouvellement universel de la culture*, on ne l'a pas assez dit, mais M. Trahard nous aidera à faire entendre cette grande vérité. Il y a un romantisme de l'intelligence égal en profondeur et en intensité à ce romantisme de la sensibilité qui a donné naissance au lyrisme; mais on a tout dit sur celui-ci, tandis qu'on a laissé celui-là dans l'ombre, et par le fait rendu presque inintelligible l'évolution des esprits les plus solides et des meilleures têtes du début du XIX^e^ siècle.

Or les autres nations de l'Europe n'eurent pas les mêmes obstacles à renverser que nos pères de 1820 à 1830 pour s'arracher au charme désuet de leur période classique. Ce que représentait en Angleterre ou en Allemagne le classicisme, c'était en somme l'influence française et ses cent cinquante ans d'hégémonie; et, dans cette crise de nationalisme généralisé que subirent tous les peuples de l'Europe après la chute de la tyrannie napoléonienne, ils n'eurent qu'à renoncer à l'imitation des chefs-d'œuvre du XVII^e^ siècle français pour se retrouver eux-mêmes et reprendre chacun pour sa part leurs traditions indigènes, et ils le firent avec une sorte d'allégresse. — En France, au contraire, le romantisme se présentait plus ou moins comme un attentat sacrilège contre la gloire littéraire du pays, une crise de lèse-majesté patriotique.

D'où le mérite éclatant des deux groupes d'esprits qui eurent le courage de dénoncer le péril mortel que courait la France si elle ne renonçait pas à une esthétique qui avait fait sa gloire sous l'Ancien Régime, mais qui ne répondait plus aux besoins intellectuels et sentimentaux des temps nouveaux.

Mérimée sut choisir, avec un admirable discernement de ses qualités propres, la tâche pour laquelle il était fait. Intellectuel de la lignée de Voltaire, il était tout le contraire d'un lyrique. C'est chez les autres, non pas en lui, qu'il pouvait observer les traces du fameux *mal du siècle*. Plein de défiance et déjà d'ironie pour le romantisme de la sensibilité, il ne s'égare pas un instant à la suite des *poètes* qui, dans le Cénacle du *Conservateur* et de la *Muse française*, vont constituer peu à peu l'idéal littéraire du romantisme proprement dit. Il apprécie Hugo et Vigny, il aimera Musset, mais il n'est pas de leur bord, et tandis qu'à la même date un Émile Deschamps s'attache aux poètes plutôt qu'au groupe de Stapfer, Delécluze et Stendhal, parce que ce qu'il aime dans le romantisme c'est avant tout le sentiment, l'émotion lyrique ou bien encore les

délicats problèmes de facture et de forme que sont obligés de résoudre à cette date les poètes cherchant à transposer la vie actuelle du cœur sur un plan nouveau d'esthétique rajeunie, Mérimée tourne le dos à des préoccupations de cette sorte. Ni la technique du vers ni le lyrisme ne l'intéresse. Il ne suit ni les poètes ni les purs artistes, et son romantisme à lui — puisqu'il faut bien donner ce nom à son immense désir de nouveauté — ne dérive ni de Chateaubriand ni de Rousseau.

Élevé dans un milieu raffiné de riches bourgeois sceptiques et très cultivés, imprégné de dédain pour les excès de la Restauration et le tapage de l'Empire, Mérimée, qui était fils unique et donc un peu enfant gâté, doit beaucoup à son père, qui était un peintre distingué de tendance classique, et plus encore à sa mère, qui était une charmante femme à la fois ironique et tendre, tout voltarienne. Il goûta très jeune au charme chez lui indélébile du XVIII^e^ siècle. A sept ans, disait sa mère, il était « gouailleur à taper ». M. Trahard, qui étudie la formation de son esprit depuis le collège, nous montre que Voltaire et Diderot furent essentiellement ses maîtres à penser. Étrange romantisme, dira-t-on, que celui d'un artiste qui n'aimait pas Rousseau et emprunta sa conception du monde et de la vie à l'auteur de *Candide* et à celui de *Jacques le Fataliste* et du *Neveu de Rameau* ! Ces influences profondes expliquent cependant le tour d'esprit de Mérimée. C'est que le romantisme n'est pas uniquement l'expression du *mal du siècle* et de la mélancolie moderne; il est autre chose que le grand courant sentimental qui a transformé la poésie française. Il est aussi un magnifique élan de curiosité qui élargit la pensée du XIX^e^ siècle et c'est à ce romantisme de l'intelligence qu'appartient Mérimée.

Aussi le voyons-nous, de vingt à trente ans, fréquenter les esprits de sa lignée, tous ces fils du XVIII^e^ siècle qui fréquentaient dans les salons de Delécluze et de Stapfer et se groupaient autour d'un savant folkloriste comme Fauriel et de l'homme le plus original de ce temps-là, Stendhal; et ce que nous admirons dans le premier volume de M. Trahard, ce ne sont pas seulement les charmants tableaux des divers états que traversèrent Paris et la société parisienne de 1800 à 1830, ce sont précisément les portraits de tous ces hommes supérieurs qu'il a tracés de main de maître. Il nous a révélé la physionomie peu connue de Mareste et de ce Lingay, qui n'était qu'un universitaire, mais connaissait comme pas un le Paris si curieux et si complexe de la Restauration. Non seulement il a touché avec une rare finesse psychologique à la question délicate de l'influence de Stendhal sur Mérimée, qui fut à la fois moins directe et plus pénétrante que l'on aime à le répéter, car si l'œuvre de Mérimée s'est développée presque tout entière en dehors de l'emprise de Stendhal, l'attitude morale de ce maître du dandysme français frappa Mérimée et sinon l'enchanta, du moins le révéla à lui-même. Mais il y a quelque chose de trop effréné chez Stendhal, il y a trop de Rousseau encore chez Henri Beyle, et Mérimée devait lui préférer peut-être le stoïcisme charmant de Jacquemont. Il y a du Vauvenargues chez le jeune et savant naturaliste, qui mourut à trente-trois ans, pendant un voyage aux Indes, victime de sa passion pour la science; et si la psychologie de Stendhal a entraîné Mérimée vers l'étude des passions puissantes, qui sont mal à l'aise dans le cadre d'une vie sociale trop réglée et parfois le font sauter, il doit à Jacquemont non seulement le sens de la force d'âme et de l'énergie héroïque, comme aussi le secret de la domination de soi-même, mais encore le goût des grands horizons, le sens d'un exotisme sérieux et fort. Jacquemont, dans l'esprit de Mérimée, rejoint Fauriel. Tous les deux, sur des plans différents, étaient des savants.

Or ce que M. Trahard fait très bien sentir, c'est la méthode quasi scientifique avec laquelle Mérimée traite les divers éléments du romantisme intellectuel dans ses premières œuvres : le *Théâtre de Clara Gazul* et la *Guzla*, la *Jacquerie* et les *Chroniques de Charles IX*. Avant de devenir l'original auteur des nouvelles et l'un des maîtres du réalisme en France, le futur auteur de

Carmen a illustré d'exemples appropriés chacune des thèses que soutenaient, pour élaborer la doctrine littéraire nouvelle, les amis de Stendhal, de Delécluze et de Fauriel, les rédacteurs du *Globe*.

Laissons de côté l'accessoire et les questions de sources si diligemment étudiées, d'ailleurs, par M. Trahard, et le goût de la mystification qui était une manie des hommes de ce temps-là, il reste que les premières œuvres de Mérimée sont caractéristiques du tour d'esprit, qui, fort différent de celui des grands poètes lyriques contemporains, se fait remarquer chez les hommes les plus éminents de l'époque romantique. Épris de toutes les couleurs locales, et pénétrés du sentiment d'un relativisme nuancé, ces intellectuels du romantisme vont renouveler la littérature par leur goût du pittoresque qui n'est chez eux que la forme du sens profond de la différence des époques. S'ils réussissent à renverser l'*Art poétique* de Boileau et l'esthétique du classicisme c'est bien parce qu'ils sont capables de les remplacer; et par quoi remplacent-ils « les fortes simplifications et les grands partis pris absolus chers aux époques de règle et d'autorité », si ce n'est par l'amour du relatif et le sens aigu de l'histoire [1] ?

Rien ne les a plus aidés dans cette tâche que la connaissance des littératures étrangères. Mérimée est de tous les hommes de la première génération romantique un de ceux qui ont pris le plus au sérieux cette étude. Il était réellement polyglotte et c'est un voyageur. Lui, qui, en bon humaniste, tenait tant à son grec, il sait l'anglais comme Alfred de Vigny; il visite maintes fois l'Angleterre; sa dette envers l'Angleterre, celle de Walter Scott, de Byron et de Macaulay, est très grande. On ne saurait l'exagérer. D'autre part, il visitera l'Espagne avant Th. Gautier et Alexandre Dumas, et il la verra sinon mieux, du moins plus exactement dans sa réalité concrète que ces grands artistes. Les *Lettres sur l'Espagne* qu'étudie M. P. Trahard éclairent pour nous la genèse de *Carmen*. Il suffit, d'ailleurs, d'une lecture du *Théâtre de Clara Gazul*, qui est de 1825, pour se rendre compte que l'Espagne de fantaisie qu'il y présente encore est déjà plus vivante, autrement colorée que l'Espagne du *Dernier des Abencerages* et du *Cid* de Creuzé de Lesser. Sans *Clara Gazul* nous n'aurions peut-être pas le *Rodrigue* d'Émile Deschamps. Les influences combinées de Byron et de Shakespeare, celles de Lope de Vega, de Calderon et de Moratin, qui agissent dès cette époque sur l'hispanisant Mérimée, expliquent l'idée complexe de cette charmante mystification.

Mérimée, dans les salons de Delécluze et de Stapfer, auprès de Stendhal, ne voulait être, lui aussi, que Shakespeare, Calderon ou rien. Qu'on lise ses articles du *Globe* en 1824. Il brûle, comme ses amis, de renverser la citadelle des règles, et le *Théâtre de Clara Gazul* n'est qu'un brillant effort manqué pour donner à la France le théâtre dont il rêvait. Ce qu'il n'avait pu faire avec la *Bataille*, pastiche d'un drame byronien, avec ce *Cromwell*, sujet dont il était entêté comme toute cette génération, il croit le réaliser avec *Clara Gazul* et, de fait, dans ces petites pièces impropres à la scène, mais d'un romantisme si hardi, il se place à côté des Vitet, des Cavé, des Dittmer et de tous ceux qui voulaient doter la France du drame historique en prose selon la formule de Manzoni. Certes les couleurs de ce théâtre injouable s'écaillent, les situations sont invraisemblables et les caractères outrés. La religion n'y est qu'une caricature et l'amour y semble une possession. Son Espagne contaminée par le XVIII[e] siècle n'est pas absolument fausse et bien que plus près de

1. A noter, en faveur de ce point de vue, cette remarque très forte de M. Paul Souday (*Temps*, 26 mars 1925) : « Le classicisme, c'est le dogmatisme abstrait et de source subjective ; le romantisme, c'est le relativisme et l'objectivité critique, qui comprend tout et a besoin pour cela de l'imagination, de la sensibilité et en même temps de l'érudition dont le classicisme se passait fort bien. Et ce n'est pas le classicisme, c'est le romantisme qui est la raison, parce que la raison est libre et universelle. »

Moratin et de Ramon de la Cruz que des « autos sacramentales » de Lope et de Calderon, Mérimée a beau la peindre avec des couleurs empruntées à Lewis, à Radcliffe et à Byron, cette influence anglaise, unie à celle de notre XVIIIe siècle, ne l'empêche pas d'avoir représenté une Espagne nouvelle et rendu possible l'Espagne ardente et pathétique d'*Hernani* et de *Ruy Blas*. Et puis il a créé dans ce théâtre de sa fantaisie la délicieuse Périchole du *Carrosse du Saint-Sacrement*.

Nous ne suivrons pas M. Trahard dans l'intéressante enquête qu'il a faite au sujet des sources de la *Guzla*. Cette mystification poétique est sortie du long commerce que Mérimée entretenait avec les Ampère et les Fauriel. C'est Fauriel qui lui répétait : « Apprenez le serbe ». Un jour il apprendra le russe et nous révélera Gogol et Pouchkine. On voulait de l'exotisme, mieux que cela, des chants populaires et du *primitif*. Notre nouveau Macpherson nous donne l'œuvre d'Hyacinthe Maglanovitch, d'un si surprenant rendu que d'excellents érudits y ont été pris. Il n'y a pas jusqu'à son dernier historien, M. Yovanovitch, qui, conquis par son auteur, n'ait crié au chef-d'œuvre. M. Trahard encore ici trouve la note injuste. Mérimée n'était pas capable d'évoquer une civilisation lointaine et de traduire les sentiments d'un peuple primitif. Mais il comprenait l'intérêt d'un si beau thème lyrique. « Mérimée l'effleure, et, par impuissance, au lieu de composer une *Orientale* ou une épopée de la *Légende des Siècles*, il écrit un pastiche. »

Pastiches encore et même parodies les sombres scènes féodales qu'il intitule la *Jacquerie* et plus encore cette effroyable *Famille de Carvajal*. Celle-ci a bien l'air d'une parodie du mélodrame qui menaçait d'étouffer à cette date sous sa luxuriance fâcheuse l'évolution normale du théâtre. « Cette histoire d'inceste aggravée de crime ravit Mérimée, nous dit M. Trahard. E. Biré soupçonne cette œuvre « déplorable » d'être une mystification. Oui et non, car plus tard le goût de la terreur exempte de pitié s'accentuera chez le Mérimée des *Nouvelles*. Qu'il nous suffise d'évoquer *Matéo Falcone* ou *Tamango*.

Comme le dit fort bien M. Trahard de son auteur en 1829, « si Mérimée s'en fût tenu à la *Jacquerie* ou à la *Guzla*, on pourrait le mettre au rang d'un Rémusat ou d'un Leclercq. Mais il a vingt-cinq ans... »

M. Trahard nous fait entrevoir qu'il mène la vie d'un épicurien fort cynique. Il l'apparente à Valmont, un Valmont, certes, qui va vivre sous Louis-Philippe ; et qui, n'étant pas assez riche pour vivre tout à fait à sa guise, ni assez ambitieux pour jouer les Talleyrand, n'en soigne pas moins sa carrière et sait discrètement se pousser assez haut. Il est de la remuante génération qu'observait Balzac, mais plus intelligent sans doute et surtout plus maître de lui, Mérimée à trente ans sut jouir de soi avec une élégance singulière et donner un accent très personnel à son dandysme. S'il eut un secret, c'est celui-là. Mais il faudrait voir sous le masque et suivre la piste des sens et du cœur. M. Trahard l'indique maintes fois dans d'exquises pages de son livre, je dirai même qu'il y revient sans cesse, mais toujours en passant, tandis qu'il poursuit inlassablement la piste des influences littéraires. Il doit prendre sa revanche et, comme je le disais en commençant, revenir à la biographie. Qui sait, par exemple, si, dans la genèse de la *Chronique du temps de Charles IX*, la liaison qu'il eut avec Mme Lacoste, la femme d'un haut fonctionnaire dont il reçut un coup d'épée, n'est pas la cause déterminante du tragique de cette œuvre ? « Malgré le coup d'épée, la liaison continue, dit M. Trahard ; elle va si bon train que Mérimée songe, paraît-il, au mariage. Est-il arrêté, lui l'incrédule, par la dévotion intransigeante de sa maîtresse ? Celle-ci lui posa-t-elle d'inacceptables conditions ? Un drame de conscience se joue-t-il entre les deux amants, comme il s'en jouera un entre Diane de Turgis et Mergy ? Toujours est-il que cette passion, comme toutes les passions humaines, a sa part de volupté et sa part de souffrance. »

Ceci est très bien dit, ceci est fort juste, si juste que nous sommes mis en éveil

et nous nous demandons si précisément chez le véritable Mérimée, celui qui s'est formé lentement par l'effort combiné de la culture intellectuelle et de l'expérience sentimentale pour arriver à la merveilleuse création artistique des *Nouvelles*, il ne faut pas tenir compte avant tout de cette part de souffrance et de volupté profondément ressentie par lui et d'ailleurs maîtrisée par une tension constante de la volonté et systématiquement tenue secrète. M. Trahard s'est pénétré de cette impression, cela se sent quand on le lit, en entrant plus avant dans l'intimité de Mérimée. Cet homme-là vaut mieux que l'air qu'il s'est donné. Nous ne demandons à son historien que d'abonder dans ce sens.

M. Trahard nous montre admirablement la place qu'occupe la *Chronique* dans l'évolution du roman historique au XIX^e^ siècle; mais, à cette date de la vie de Mérimée, c'est l'évolution de son cœur encore plus que celle de son esprit qui nous intéresse, et je dirais presque: peu nous importe qu'il ait à merveille réduit dans ce chef-d'œuvre l'art de Walter Scott à la mesure du goût français. Le lecteur devient moraliste et psychologue tandis qu'il avance dans l'étude de Mérimée, et c'est l'homme de plus en plus et non l'auteur qui nous passionne.

Qu'il ait renouvelé le genre du roman historique en traitant dans la *Chronique* un sujet à la Walter Scott, selon les procédés chers aux nouvellistes du XVIII^e^ siècle; mieux encore, qu'il ait en pleine forêt romantique cultivé son jardin selon les règles de Voltaire et de l'abbé Prévost, et qu'il fasse dans notre littérature la transition entre le Diderot des contes et le réalisme de Maupassant, c'est un fait que M. Trahard a surabondamment prouvé; mais comment est-il devenu l'auteur des *Nouvelles*, et pourquoi, dans ces étonnants raccourcis psychologiques, a-t-il, selon nous, atteint une vérité, une beauté même que nous ne trouvons chez aucun de ses contemporains à un même degré, pas même chez Balzac, dont on croit l'écraser par la comparaison? Balzac n'a fait que rêver le plus souvent ce qu'il paraît faire vivre. Qu'on veuille bien relire à ce propos la *Duchesse de Langeais*, qui est l'envers de la *Double Méprise*. Le Mérimée de la *Double Méprise* a d'abord profondément vécu ce qu'il a ensuite transposé dans l'art. Il y a des œuvres qui ne s'expliquent parfaitement que par la vie de leur auteur, ce ne sont pas toujours les plus hautes et les plus poétiques, ce sont les plus sincères et les plus simplement humaines. N'en est-il pas ainsi de *Volupté* de Sainte-Beuve, qui l'emporte tellement en profondeur, en délicatesse, en nuance sur le *Lys dans la Vallée* de Balzac, et c'est le cas des meilleures *Nouvelles* de Mérimée.

On a beaucoup parlé de l'âpre sensualité qui se dégage parfois de Mérimée, quand il touche à l'amour. On a blâmé son ironie et son cynisme; on a noté cette incrédulité peu discrète chez cet homme si discret, et Doudan s'afflige de cette indifférence affectée pour le bien et le mal dans la peinture de la vie. Il est évident que Mérimée à fui comme la peste le ton sententieux et moralisateur dont son XVIII^e^ siècle a parfois abusé, et l'on obtiendrait probablement, en creusant le sujet et en réunissant en faisceau des remarques éparses, de bien curieuses et bien neuves observations d'un analyste aussi perçant que Mérimée sur les rapports de l'art et de la morale. C'est une question que les critiques littéraires auraient intérêt à approfondir avant de condamner un psychologue, un moraliste aussi pénétrant que Mérimée. On peut avoir l'esprit positif et lucide, sans pour cela manquer de cœur. *Carmen* est là pour répondre de l'humanité de Mérimée. Mais puisque l'œuvre, chez un tel auteur, nous ramène toujours à l'homme qu'il a été, je demanderais volontiers à ceux qui viennent de relire le *Vase étrusque* ou la *Double Méprise* s'ils ne se trouvent pas devant un cas psychologique du plus rare intérêt? Il faudrait étudier à la loupe sa correspondance et reprendre les fameuses *Lettres à une Inconnue*. Là peut-être trouverait-on le secret de Mérimée.

Qui sait si cet épicurien cynique, qui est devenu d'ailleurs un des plus grands intellectuels de son temps, un homme qui a su mener plusieurs vies de

front : savant archéologue et pénétrant historien, diplomate même et homme du monde accompli, qui sait si Mérimée n'a pas d'abord et avant tout, quand il était jeune, voulu aimer, tout simplement, et si, lassé par maintes expériences cruelles, il ne s'est pas condamné lui même comme inapte à la grande illusion délicieuse et si ce n'est pas parce qu'il s'est exactement rendu compte de sa propre incapacité d'aimer qu'il est devenu un des plus séduisants et des plus cruels peintres de l'amour?

Henri Girard.

Edmond Estève, professeur à l'Université de Nancy. **Alfred de Vigny, sa pensée et son art.** Un vol. in-8°, de 322 p. Librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris, 1923.

L'ouvrage de M. Estève ne prétend point nous apporter des révélations inédites sur Vigny : son auteur n'a pas obtenu communication des papiers encore incomplètement publiés et même explorés, dont les héritiers du poète ont permis l'accès à d'autres chercheurs. On ne trouvera pas non plus ici de découverte sensationnelle sur les sources de telle ou telle partie de l'œuvre. Bien plus, le livre se défend de toute apparence pédante ou même érudite ; ni références minutieuses, ni notes complémentaires au bas des pages, mais seulement, à la fin, des Notes bibliographiques solides et complètes. L'ouvrage est fait pour être lu aisément par les « honnêtes gens » soucieux de connaître, sous une forme agréable et nette, l'état de la question Vigny — ou, mieux, des « questions Vigny » — à la date de 1923. Je n'étonnerai personne en affirmant que, pour être réalisée de façon satisfaisante, une telle ambition — si limitée qu'elle paraisse — exige la réunion de qualités précieuses et diverses. Il y faut, à la base, l'exactitude minutieuse de l'information, par où péchait souvent un Brunetière et presque toujours un Faguet (je renvoie les curieux de ce genre de recherches à la page 152 de son *XIX^e Siècle*, où la nouveauté de Vigny est affirmée en des termes intrépides auxquels les références précises de M. Estève dans son édition critique ont infligé un cruel démenti). Il y faut de plus un art de la composition et un agrément dans la forme, auxquels de très estimables érudits, très satisfaits d'apporter du nouveau, se gardent prudemment de prétendre. Enfin il faut aussi que, sous l'initiateur ou le vulgarisateur (je suis fort loin d'attacher à ce mot la moindre nuance défavorable), on sente un homme qui s'est fait une opinion sur la question et ne s'applique point à la dissimuler : objectif n'est pas exactement synonyme d'impersonnel et le lecteur n'aime pas qu'après avoir exposé et discuté la thèse d'autrui on se dérobe au moment de faire connaître la sienne.

J'ai hâte de dire que ces qualités se trouvent rassemblées de la façon la plus heureuse dans le livre de M. Estève. C'est, à mon avis, la meilleure synthèse qui ait paru sur l'auteur des *Destinées*, j'entends la plus sûrement informée, la mieux équilibrée, la plus lucide et la plus impartiale. Je ne prétends point établir ici une comparaison entre le livre de M. Estève et les ouvrages analogues qui l'ont précédé, ni préciser pour quelles raisons il me paraît l'emporter nettement sur les travaux de Dorison, Paléologue, Lauvrière, E. Dupuy ou L Séché ; cela m'entraînerait bien loin et m'obligerait sans doute à quelques constatations un peu déplaisantes dont je préfère m'abstenir ; je dirai seulement que je sais grand gré à M. Estève de n'avoir été ni fumeux, ni incomplet, ni unilatéral. Je ne saurais non plus reconstituer hypothétiquement le *Vigny* qu'aurait écrit M. Citoleux, s'il avait projeté, au lieu de sa diligente étude de sources, une synthèse à la fois plus complète et plus brève, ni celui qu'aurait composé M. Baldensperger, s'il avait appliqué à l'ensemble de l'œuvre les qualités éminentes dont il a fait preuve dans sa « contribution à la biographie intellectuelle » d'A. de Vigny. Enfin, ce compte-rendu était commencé lorsqu'a paru le remarquable livre de

M. Pierre Flottes, sur lequel un autre collaborateur de la *Revue* donnera son appréciation ; je suis donc dispensé d'une dernière comparaison, fort instructive, mais fort délicate aussi.

Au reste, l'étude de M. Estève ne perd rien de sa valeur à être considérée isolément ; elle fournit, de Vigny et de son œuvre, une image nette et vivante, où le peintre s'est gardé de la moindre retouche, mais où il a employé toutes les ressources de son art à obtenir la précision du dessin, le fini des nuances et la vivacité du relief. Les problèmes les plus controversés y sont abordés de front et élucidés avec la plus entière probité critique. Sur les influences subies par Vigny, comme sur son attitude en face du problème religieux, sur ses sentiments à l'égard de l'éternel féminin comme sur la valeur esthétique de sa poésie, M. Estève s'efforce d'exposer la question avec toute la clarté requise, sans s'attarder aux problèmes secondaires dont l'intérêt apparent fait perdre de vue l'objet principal du débat, sans recourir non plus à ces simplifications excessives qui déforment dangereusement les faits ; il fuit toute polémique, met directement son lecteur en contact avec la parole du Maître et lui donne sans cesse la salutaire impression de juger sur pièces et de première main.

Sur les points les plus délicats, notamment sur l'incroyance de Vigny et sur le rôle de la Femme dans sa pensée, je serais bien embarrassé d'adresser quelque critique sérieuse à M. Estève ; il a résumé en termes excellents des opinions qui correspondent très exactement à celles où la fréquentation assidue et fervente de Vigny m'a conduit. Je crois, comme M. Estève, que les retours de Vigny au christianisme sont exceptionnels, isolés et toujours explicables par une crise passagère ou une influence extérieure ; la misogynie qui s'exprime si magnifiquement dans la *Colère de Samson* ne me paraît pas moins exceptionnelle et l'attitude foncière de Vigny à l'égard de la Femme est une tendresse sincère où il entre du respect, de l'ardeur et de la pitié. Y a-t-il eu donc erreur totale chez ceux qui ont vu dans l'esprit religieux, mais non chrétien, de Vigny, tantôt un athéisme absolu, tantôt la plus soumise orthodoxie ? ou chez ceux qui n'ont retenu que les accents de malédiction contre l' « enfant malade », sans s'apercevoir qu'on ne maudit avec cette géniale éloquence que l'être qu'on n'a pas cessé d'aimer ? Non, ils ne se sont pas trompés entièrement ; mais ils n'ont vu qu'un moment de la pensée ou de la sensibilité du poète ; or, dans cette personnalité si constamment et si intimement frémissante, il y a des « moments » successifs et variables, parfois contradictoires, entre lesquels il faut distinguer non point pour constater l'équilibre et la pondération que j'essaie vainement d'y découvrir avec M. Citoleux, mais la lutte pathétique d'une âme noble et inquiète, que M. Estève nous a fait souvent sentir avec un indéniable talent.

Est-ce à dire que cette lutte, dont M. Estève dégage si heureusement la note dominante, il en a fait revivre toutes les péripéties ? Assurément non, et c'est là le seul grief sérieux que je ferai à sa remarquable étude. Après une brève introduction sur « quelques contrariétés de la vie de Vigny », M. Estève étudie successivement *le moraliste et le poète, la pensée et l'art*. Séparer en Vigny deux êtres aussi indissolublement liés, cela conduit parfois à une répartition bien arbitraire des matières à traiter. Les romans formant un chapitre du Livre Second (l'Art) nous y trouvons (p. 205) l'indication des « problèmes philosophiques, religieux, sociaux » traités dans *Stello* ; et c'est plutôt dans le Livre Premier (la Pensée) qu'on serait, *a priori*, tenté d'en chercher l'analyse. C'est dans le même Livre Second que nous trouvons (p. 169) un développement sur le goût de Vigny pour les lectures sérieuses et son horreur de la charge grossière, des plaisanteries empruntées aux « saletés de la santé humaine ». Ce développement est rattaché à un autre plus général concernant la prétendue « infécondité » de Vigny ; on l'attendrait plutôt dans l'esquisse de biographie intellectuelle qui ouvre le livre, et qui serait bien

mince si elle ne se trouvait ainsi complétée à diverses reprises par la suite.

On ne saurait refuser au plan adopté par M. Estève le mérite d'une grande clarté apparente; mais on voit aisément que le contenu des chapitres ne répond pas toujours très exactement à leur titre. Ce qui me paraît plus grave — et j'en reviens à ce grief essentiel — c'est qu'on ne voit pas, sur chaque question importante, l'évolution de la pensée de Vigny[1]; les étapes n'en sont pas datées; il semble trop souvent qu'un Vigny immuable a senti, cru ou jugé d'une certaine manière tout le long de sa carrière poétique, ou que les hésitations et les oscillations de sa pensée se sont succédé régulièrement comme les mouvements d'un pendule. A telle période de sa vie, sous telle influence, n'a-t-il pas penché vers l'incroyance, la misogynie, le dédain des questions sociales? D'autres circonstances, à un autre âge, ne l'ont-elles pas incliné à des certitudes contraires? Et la position prise à une époque donnée sur telle question est-elle sans rapport avec celle que le moraliste adopte au même moment sur telle autre? En un mot, la biographie de Vigny entendue au sens le plus large est-elle sans rapport avec sa pensée et son art ? Impossible de répondre à cette question d'après le livre de M. Estève, qui dissocie avec soin, sinon toujours avec succès ces trois ordres d'idées. Je n'ignore pas qu'elle a été souvent résolue par la négative. Mais je crois aussi que les dépouillements successifs des papiers intimes du poète donnent à chaque fois des preuves plus fortes que ce n'est pas du tout une œuvre vaine de chercher dans l'existence sentimentale de Vigny, dans les répercussions qu'ont eues sur sa sensibilité les événements extérieurs de sa biographie, l'explication de certaines évolutions intellectuelles ou esthétiques. Je suis persuadé que le livre définitif et complet sur Vigny, s'il est jamais écrit, partira de l'homme pour expliquer l'œuvre, suivra la courbe de la vie extérieure et intime du poète pour tracer celle de son évolution intellectuelle et artistique. On peut être d'un avis tout contraire; mais la question méritait, je crois, d'être abordée et, si possible, résolue dans un livre aussi solide, aussi riche de pensée, aussi pénétrant sur bien des points que celui dont M. Estève vient de faire à la mémoire du poète philosophe le fervent et précieux hommage.

Félix Gaiffe.

1. Il faut constater en toute justice que, dans un chapitre comme celui de la Religion, cette évolution est au moins esquissée ; il n'en est pas de même ailleurs et le plan adopté par M. E. le forçait à la négliger sous peine d'une cruelle monotonie.

X..., docteur ès lettres, **Les Variantes des « Contemplations »**. Un vol. in-4° de 388 p. Paris, « les Presses Universitaires », 1924.

X..., **Essai sur la psychologie des Variantes des « Contemplations »**, *Ibid.* Un vol. in-8° de 72 p.

Le premier de ces ouvrages sera désormais indispensable à quiconque étudiera *les Contemplations*. Nulle part on ne trouve un relevé des variantes plus complet, ni plus exact, ni plus clair. X... a su lire des rédactions presque enfouies sous l'encre des ratures. Une disposition très simple présente de gauche à droite la rédaction la plus ancienne, les corrections successives, la rédaction définitive du manuscrit, celle de l'édition. Après avoir étudié ce volume, j'ai dû en plus d'un endroit corriger les notes de mon édition. Au contraire, peu nombreux sont les endroits où c'est le texte de X... qui me paraît susceptible d'additions ou de corrections[1].

1. Quelques oublis. — I, xxi, str. iv, 4. Ses cheveux dans les yeux et riant au travers. Au-dessus de *au*, j'ai lu *à*, ce qui donne la variante : à travers. — IV, iv, 10. Est-ce que Dieu permet de ces malheurs... ? La variante *choses* a été proposée, non acceptée. — V, xvii, 6. J'ai lu cette variante : Que la terre au front vert, toute

Je regrette que les dates des pièces ne soient pas notées, car elles intéressent les variantes. Sans entrer dans aucune discussion, on pouvait rappeler que la date du manuscrit doit être en général considérée comme celle de la composition. Or, il est intéressant de constater que des variantes sont très postérieures à la composition. Ainsi dans *Veni, vidi, vixi*, le titre et trois variantes apparaissent seulement dans le texte imprimé, donc sept ans après la composition. — La pièce *Mes deux filles* est probablement de 1842 ; mais le manuscrit est une copie de 1855, l'écriture l'atteste ; il est donc vraisemblable que le texte définitif du vers 1 : « Dans le frais clair-obscur du soir... », est contemporain de la copie, donc postérieur de treize ans à la première rédaction : « Dans la vague lueur... ». — Dans *A Villequier*, des dates fournies par le poète prouvent que la pièce, écrite en 1844, a été remaniée en 1846 : les corrections de 1846 se reconnaissent tout de suite ; or, ce poème, écrit en 1844 dans un moment de résignation, a été corrigé en 1846 dans une période de révolte. — Dans son *Essai sur la psychologie des Variantes*, X... constate que le titre primitif de la pièce XIV du livre III, *A la mère de l'enfant mort*, était : *Sur la mort d'un enfant. A sa mère.* « Les personnages, dit-il, étaient donc à l'origine des individus. Les voilà devenus des symboles. » En effet. Mais les dates expliquent cette généralisation. Le poème, daté de 1843 dans l'édition, a été écrit pour la mère d'un enfant mort en 1843. Mais il a été écrit en 1846, après la mort de Claire, qui rappela au poète la mort de Léopoldine. C'est donc la douleur de la mère de Claire en 1846 qui avait rappelé à Hugo et la douleur de la mère ayant perdu son enfant en 1843 et sa propre douleur de 1844. La généralisation était facile [1].

En dehors des dates fournies par le manuscrit et l'édition, on ne peut rien affirmer sur les dates des variantes, dont les unes ont été faites au cours même de la composition, d'autres après son achèvement. Mais X... aurait pu indiquer, plus souvent qu'il ne le fait, qu'en plus d'un endroit une encre nouvelle, ou une écriture un peu différente, ou la place de la variante sur le

(ceinte) de gerbes. — VI, VI, § VII, str. I, 4. La rédaction « froides brises » a remplacé *âpres* brises. — VI, XXIII, § X, str. II, 6. Il va de Quito. J'ai lu la variante : Il va des Andes. — VI, XXVI, 135. Rédaction première et définitive : nous trompe. Mais la variante *se* trompe a été envisagée. — *A celle qui...*, § I, 2. *Paille*, deux fois choisi, puis deux fois biffé, a été repris une troisième ; or, je crois que ce sont là des hésitations, non de nouvelles écritures suscitées par des bavures.

Quelques lectures contestables. — II, XXV, str. XVIII, 2, X... lit en première rédaction : de l'arbre et des cieux. Le mot qui est lu *arbre* est recouvert par *jour*. Ne faut-il pas lire : *ombre* ? — I, VI, 33. Le texte définitif est : Aussitôt qu'on m'a vu : le voilà ! En première rédaction, X... lit : Aussitôt qu'on a dit. M. Chatelain et moi avons lu : qu'on me voit. — III, XXX, § III, str. LXXX, 2, X... lit : aux regards. N'y a-t-il pas le singulier ? — IV, III, str. XXVI, 3, X... lit : Comme *sous* le bras on secoue.... Je lis : *avec*. *Par* recouvre ce mot. — IV, VI, str. XII, 2, X... lit : nous parlions. Ne serait-ce pas : nous parlant ? — V, III, § V, 21, X... lit : Vous voilà, vous et moi. J'ai lu : Nous voilà. — V, XII, 27. X... : *Nos* parents. Ne serait-ce pas : *Aux* parents ? — VI, XV, str. XXI, 1. X... : Viens donc *vers* (celui) qui s'enflamme. Ne serait-ce pas : Viens donc *voir* le songeur... ? — VI, XXIII, str. VI, 2, X.. lit comme variante 1 de la première rédaction : Les mages de *l'aube* et du vent. Peut-être faut-il lire *l'aile*, rétablissant *aile* de la variante 2 biffée. — XXVI, 568. La variante proposée pour remplacer *morne, âpre* est-elle bien *féroce* ? Ne serait-ce pas : *triste, âpre* ? — *A celle qui...*, § II, 3. X... : Je partais. Je lis : Je fuyais. Voir la version 2 du vers 3.

Quelques distractions. — *A celle qui...*, § V, 37. X... : pensifs. Il y a certainement le singulier. — Les renvois 87 de la page 132 et 108 de la page 162 me paraissent des erreurs.

1. *Le rouet d'Omphale* a été composé en 1843. Hugo n'a donc point songé en l'écrivant, ni en faisant la correction signalée par X... (*Essai*, p. 22), aux *Poèmes Antiques* (1852). Il ne rivalise dans ce poème qu'avec A. Chénier.

manuscrit permet de supposer qu'entre deux rédactions un certain temps a dû s'écouler.

L'ouvrage est suivi de notes qui indiquent très clairement la connexité des corrections : l'une amène l'autre, et Hugo prend le plus grand soin d'éviter les redites.

Sur la psychologie des variantes, X... n'a fait, de son propre aveu, qu'un *essai*. Mais cet essai mérite d'être lu avec attention : car les remarques fines y abondent, et il fait réfléchir même quand on est d'un avis différent.

Cette thèse y est soutenue : que la plupart des variantes marquent une réaction de l'intelligence sur la sensibilité ; — que cette réaction intellectuelle apparaît dans ces trois tendances : effort vers la souplesse, vers l'ordre, vers la précision ; — que les secondes versions du poète sont moins romantiques, plus réalistes ; — que ce qui donne aux *Contemplations* leur intérêt historique, c'est qu'on y voit le naturalisme sortir du premier romantisme.

Je conviens que beaucoup de variantes des *Contemplations* marquent une réaction intellectuelle, mais c'est moins peut-être sur la sensibilité que sur l'imagination. Et cette réaction était nécessaire dans les *Contemplations* plus que dans les ouvrages antérieurs de Hugo. D'abord, les méditations philosophiques y sont nombreuses. Or, tandis que Vigny n'a jamais une idée sans lui donner immédiatement une organisation complète, les méditations de Hugo sont presque toujours des visions transformées en idées : elles naissent d'un spectacle. Aussi l'idée ne peut-elle prendre chez lui son développement complet que par la réflexion, souvent pendant le travail de la composition. D'autre part, à partir des *Contemplations,* si Hugo est souvent plus réaliste, il est souvent, en revanche, plus romantique que par le passé, du moins en ce qu'il s'abandonne plus facilement aux caprices de sa fantaisie. Mais elle l'entraîne alors si loin qu'une réaction s'impose. Une seule variante servira d'exemple. Dans la pièce V, XXIII, 8-9, la première rédaction faisait quereller le brin d'herbe avec le lierre et mettre à la pervenche son bonnet de travers. La réflexion atténua cette fantaisie : dans la deuxième rédaction, ce sont des oiseaux qui se querellent, la fauvette qui a un bonnet. Les réactions intellectuelles de Hugo s'expliquent donc plus d'une fois dans les *Contemplations*, parce qu'à cette date il y a chez lui, au premier jet, un excès de fantaisie romantique.

La critique hostile en 1856, tout en lui reprochant le réalisme, que X... a si bien vu, lui reproche aussi d'avoir exaspéré son romantisme, en particulier par une trop fréquente recherche de la surprise. De cette recherche, les variantes font foi. Dans *Pleurs de la nuit,* c'est une rédaction postérieure qui a détaché, pour en faire tout un paragraphe, ce tiers de vers : « Tous y viendront ». — La pièce III, XI, était intitulée : *De plus haut.* Mais ces mots étaient suivis d'un point d'interrogation, signe par où Hugo marque qu'il n'est pas content d'un texte. Le désir d'avoir un titre à effet lui fit biffer *De plus haut* ; le point d'interrogation devint le titre.

Ce qui donne aux *Contemplations* leur intérêt historique n'est pas seulement qu'on y assiste à la lutte du réalisme contre le romantisme, c'est qu'on y voit les efforts émouvants du poète pour défendre, contre l'incrédulité de plus en plus marquée du siècle, des croyances auxquelles il tient : Dieu, l'immortalité personnelle, la liberté, la nécessité et la valeur de l'expiation. Dans ce combat, il appelle à son aide des doctrines qui commencent à se démoder, mais qui avaient eu de la vogue, et qu'il arrange d'ailleurs à sa façon. L'un des intérêts historiques des *Contemplations*, et peut-être le principal, c'est d'être un des ouvrages significatifs où l'on peut étudier le mouvement des idées au XIX^e^ siècle.

Des variantes doivent donc leur intérêt à leurs rapports avec la philosophie de Hugo. Ainsi, dans le poème *aux Arbres*, qui est de 1843, c'est seulement

sur l'épreuve, donc en 1855, que le poète apostrophe ses héros de ce titre : « Arbres religieux ». Cette apostrophe est contemporaine du vers 665 de *Pleurs dans la nuit*, où Hugo résume une partie de sa doctrine : « L'homme frissonnant voit les arbres en prière ». — Dans le poème XI du livre III, il avait d'abord écrit, en se souvenant de Virgile : « Des hommes durs éclos *de* ces sillons ingrats ». Mais, s'il croit à l'influence du sol, il croit aussi à la liberté. Aussi corrige-t-il *de* en *sur*, ne voulant pas qu'on comprenne que la dureté des hommes serait le simple produit d'un sol dur. — Ce qui est surtout notable, c'est comment, dans ses additions, Hugo ramène sans cesse les problèmes qui lui sont chers : Dieu, l'immortalité, la douleur. Les remaniements de *Dolor* sont, à cet égard, significatifs. Ceux de *Pleurs dans la nuit*, pareillement.

Un autre intérêt historique des *Contemplations* est que c'est là que Hugo a pris conscience de toutes les ressources de notre alexandrin. X... en convient. Mais les variantes qui intéressent la facture ou la sonorité du vers me semblent bien plus nombreuses encore qu'il ne le croit. Par exemple, si Hugo a écarté la rédaction : « Ils l'ont *chargé* de chimères » (III, III, § IV, 3), pour conserver le primitif *peuplé*, ce n'est peut-être pas parce que le mot *chargé* lui a paru trop lyrique ; c'est, je pense, parce que les deux *ch* faisaient un son, non seulement fâcheux en soi, mais en désaccord avec l'idée. Or le grand souci de Hugo n'est pas tant de rechercher les sons doux que de rendre les sons expressifs, de les mettre en rapport avec la pensée.

Je crois que X... commet une hérésie en estimant qu'un vers peut se couper après une muette. Une coupe ne peut tomber qu'après une voyelle portant l'accent métrique. Le vers 31 de III, II, n'est pas coupé en 5 + 7 syllabes, mais en 4 + 2 + 2 + 4 : « Elle est honnêt — e ; mais — elle a, — quand elle est seule... ». La forte coupe après *mais* souligne l'opposition. La coupe après *a* est destinée à faire attendre, donc à mettre en relief ce que l'héroïne *a*.

Toutes mes observations montrent l'intérêt de ce petit volume, intelligent et ingénieux.

JOSEPH VIANEY.

L.-CHARLES BAUDOUIN. **Le Symbole chez Verhaeren.** Essai de psychanalyse de l'art. Genève, Mongenet, 1924. Un vol. in-12 de 265 pages.

M. Ch. Baudouin s'est spécialisé dans les études de suggestion et d'autosuggestion qui lui ont valu en Suisse et en Angleterre une juste réputation. Il est un des disciples du Dr Coué ; il est un de ceux qui croient à la solidité et à l'avenir de la psychanalyse. Je n'en suis pas tout à fait aussi sûr que lui ; ou plutôt, puisque je n'ai pas de compétence, je me souviens des attaques violentes et précises que l'on dirige et contre la psychanalyse et même contre les phénomènes de suggestion. Je suis donc obligé de me défier. Mais je dois tout de même reconnaître certaines choses : les travaux de M. Charles Baudouin sont fort intéressants et précisément suggestifs ; ils sont précis et vivants. D'autre part, si M. Charles Baudouin croit à la psychanalyse, il ne la confond pas du tout avec les théories de Freud ; il n'emprunte à Freud que des méthodes très générales de recherches et non pas toujours ses conclusions systématiques. En troisième lieu, quelques-unes de ces méthodes de recherches semblent bien efficaces pour comprendre un certain nombre d'écrivains contemporains.

Il est très certain qu'on ne peut pas expliquer Mallarmé ou G. Kahn ou Rimbaud, certains poèmes en vers de Verhaeren comme Racine ou V. Hugo. Leur illogisme ou leur obscurité déconcerte notre raison raisonnante et scolaire. Rien d'étonnant, répond M. Baudouin. Ils sont poètes parce qu'ils subissent les actions et réactions d'une sensibilité subtile, frémissante, impérieuse. Or cette sensibilité obéit aux lois de la psychanalyse. Par exemple,

elle a ou peut avoir des exigences très vives, des impressions très brutales, dans la première enfance. Mais l'éducation, la morale s'opposent non moins violemment à ces exigences. Elles sont dès lors *refoulées* dans l'inconscient. Mais elles subsistent ; et elles ne cessent pas de faire effort pour agir. Comme elles rencontrent l'obstacle infranchissable de notre conscience morale et sociale, elles usent de subterfuges ; elles se manifestent sous des masques, par des images de rêve ou de hantise qui sont le déguisement de l'impulsion vraie, qui lui sont substituées. Dans ces images substituées, sous ces masques, le psychanalyste retrouve l'émotion, l'impulsion première.

La méthode me paraît infiniment précieuse pour comprendre une partie de la poésie symbolique et de la poésie contemporaine. J'ai eu l'occasion de collectionner les définitions du « symbole » données par les écrivains symbolistes et les critiques qu'ils n'ont pas désavoués ; il n'y en a pas une qui soit plus aisée à comprendre que les poèmes dont elles prétendent nous donner la clef. Je comprends, au contraire, si je définis le symbole symboliste : *une image ou un groupement d'images suscité par le travail inconscient de la sensibilité du poète pour exprimer, par des correspondances obscures, un besoin inconscient ou subconscient de cette sensibilité.* Deux choses deviennent claires : l'obscurité du symbole, puisque la loi de ces images substituées est qu'elles sont obscures pour ne pas effaroucher notre conscience claire, — le sentiment de satisfaction, de *certitude* éprouvé par le poète, car, s'il lui serait impossible d'en donner une explication logique, il *sent* avec la plus grande clarté qu'elles expriment quelque chose de réel, de profond, qu'elles l'expriment. Ainsi je ne dirai pas se résoud mais s'éclaire le débat entre le « philistin » qui dit : « Je ne comprends pas » et le poète qui réplique : « La poésie doit être le langage de l'émotion profonde, et je vous livre, en toute sincérité, le plus profond de moi même ».

Il serait long de suivre dans le détail l'application que M. Charles Baudouin fait de cette méthode et de quelques autres à l'étude de Verhaeren. Disons seulement que l'étude a d'autres qualités que celles du psychanalyste. Elle est tout à fait bien informée. M. Baudouin s'est documenté comme s'il était non pas un philosophe mais un historien des lettres. Il a causé avec ceux qui connurent Verhaeren et l'aimèrent. Il nous donne un poème en prose inédit, fort beau, écrit par le poète sur le souvenir de la tante qui l'éleva. L'étude est écrite en communion d'âme avec l'âme de Verhaeren ; M. Baudouin l'aime profondément ; et c'est sans doute une condition nécessaire pour parler comme il convient des poètes et des artistes. Cela dit, donnons quelques exemples des services rendus par la méthode, de ses incertitudes, de ses exagérations, de ses limites.

M. Baudouin explique fort bien certaines images obsédantes de la poésie de Verhaeren, dont le sens est parfois obscur ou plutôt dont l'intervention brusque dans la trame d'un poème est parfois mystérieuse ; telles les images des cadrans et des tours qui ont presque toujours un sens tragique ou inquiétant ; souvenirs d'enfance refoulés dans le subconscient, dit M. Baudouin, terreur d'un horloger courbé sur une besogne étrange, avec son œil comme exorbité par sa loupe, terreur de l'incendie du beffroi du village. Et l'explication, ainsi que pas mal d'autres est fort plausible. Mais il y en a d'autres qui sont discutables : elles rendent compte de l'obscur par l'incertain :

> Depuis — Oh ! que de morts et de naissances
> Et que de gens défunts, ses parents et les miens
> Et le curé de Mariakerke et le gardien
> Du tir à l'arbalète où nous allions ensemble.

Verhaeren évoque le souvenir de ses tendresses pour la petite amie d'enfance qui mourut toute jeune. Pourquoi y mêler le tir à l'arbalète, le curé, le gardien. Je dirais : « Pour rien », simplement par les hasards de nos réminiscences. Or, dit M. Baudouin, « un habitué de l'analyse des symboles devinera

dans « le tir à l'arbalète où nous allions ensemble » une image idyllique. Les parents, le curé, le gardien du tir sont toutes autorités qui exercent leur censure contre l'amour enfantin. Cet amour se venge en caressant — inconsciemment — l'idée de l'hécatombe de tous ces personnages moralisateurs et gênants ». Mais ce n'est pas l'enfant qui pensait à la mort de ces gêneurs; c'est l'adulte qui constate que, bien après la mort de l'amie, ces gens-là sont morts. Et la théorie de ces inconscients sexuels homicides n'est rien moins que démontrée. J'en dirai autant de l'affirmation que les images de porches et de cavernes représentent le désir inconscient de retrouver la paix du sein maternel. De bons esprits tiennent ces explications freudistes pour des facéties. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est prématuré de les introduire dans la critique littéraire.

Surtout, et ce seraient mes deux objections les plus graves, la psychanalyse, à elle seule, continuée systématiquement, est souvent ou inutile ou impuissante. M. Baudouin explique pas mal de choses dont on peut fort bien rendre compte sans faire intervenir l'*introversion*, l'*extraversion*, les *complexes* ou l'*algolagnisme*. Les poèmes de Verhaeren sont souvent hantés par les croix tragiques, les arbres tordus; ou bien ils confondent les tendresses de la mère et celles de l'épouse; ou bien le mal et la souffrance sont représentés par le noir et l'ébène et le vice luxueux par l'or. Est-il nécessaire pour expliquer tout cela de faire intervenir la psychanalyse? La croix est pour toute conscience un symbole de souffrance; les vieux chênes dénudés ou fouaillés par le vent donnent à la sensibilité immédiate et consciente, et non pas à la sensibilité lointaine et refoulée de l'enfant, une impression de force noueuse, persécutée; nous nous rendons compte, très consciemment, qu'il serait très agréable de trouver dans une même femme toutes les formes de tendresses,... etc. Enfin il y a dans toute cette psychanalyse un postulat; c'est que le travail qui place dans un poème telles images, tels symboles *est toujours inconscient*, que Verhaeren ne sait pas et ne cherche pas à savoir pourquoi, à tel moment de son développement, il voit et peint des croix, des arbres, des cadrans, des tours. Je crois qu'il lui arrive de ne pas le savoir ou, plutôt, de ne pas vouloir le savoir, de suivre l'élan de sa sensibilité et de trouver bonne une image qui lui donne ce sentiment de certitude, de besoin satisfait dont je parlais plus haut. Mais je crois également que M. Baudouin généralise beaucoup trop. L'étude des manuscrits, des remaniements de textes (d'édition en édition) pourrait nous donner, sur ce point, des lumières. Mais, *a priori*, rien ne prouve que sur beaucoup de points Verhaeren n'ait pas eu conscience de ce qu'il était et de ce qu'il exprimait. Toujours, dans la première moitié de son œuvre, Verhaeren parle avec une sorte d'épouvante de tout ce qui est fracas métallique, tramways, chemins de fer, essieux. M. Baudouin en donne des explications psychanalytiques bien subtiles. Je me souviens plus simplement que Verhaeren a eu une maladie nerveuse; que tout bruit était pour lui une souffrance et que ses serviteurs devaient porter chez lui des chaussons de feutre. Il n'y a pas de refoulement, pas d'interprétation ou de complexe dans cette transformation de tout bruit en fracassement. C'est une impression directe de la sensibilité, une maladie dont Verhaeren avait sans doute conscience et dont il a tiré consciemment un parti poétique. De même il y a eu chez Verhaeren une crise : la foi, la perte de la foi, la maladie physique et morale, puis la découverte d'un nouvel idéal humanitaire et social. Dans la poésie de Verhaeren, la société humaine traverse une crise : misère et désertion des campagnes, villes monstrueuses et tentaculaires; mais il y aura, dans l'avenir, organisation équitable de l'effort puissant de ces villes, harmonie de l'effort universel. C'est, dit M. Baudouin, par l'influence inconsciente de son évolution personnelle qu'il a chanté cette évolution sociale. Mais où est la preuve de cette inconscience? M. Baudouin multiplie très arbitrairement les mystères et les inconsciences pour se donner la peine de les expliquer.

Enfin, j'ai eu beau recourir à la psychanalyse, il y a beaucoup de choses chez les symbolistes et quelques-unes chez Verhaeren que je n'ai pas réussi non pas à comprendre (car on me dirait que vouloir comprendre c'est vouloir se tromper) mais à suivre. C'est sans doute ma faute. Mais j'aurais bien aimé avoir, par exemple, une explication suivie de *La dame en noir*. C'est un poème qui est — pour moi — très intéressant, car ma sensibilité le trouve fort émouvant; et dès que ma réflexion s'y applique elle se perd sans espoir de se retrouver. J'aurais aimé que la psychanalyse mit un peu plus d'accord mon inconscient et mon conscient.

Au total, tentative tout à fait intéressante. Je ne crois pas que la psychanalyse ou, plutôt, ce qui en restera puisse jouer un rôle considérable dans l'ensemble de la critique littéraire. Mais je la crois fort utile dès qu'il s'agit de rendre compte de certaines écoles littéraires et notamment du symbolisme.

Daniel Mornet.

N. Serban. **Pierre Loti; sa vie; son œuvre.** Préface de M. Louis Barthou. Paris, « Les Presses Françaises », 1924 [2e édition]. Un vol. in-12 de xv-372 p.

C'est un livre bien fait et qui rendra de grands services. M. Serban a étudié son auteur avec une excellente méthode. Il a dressé une bibliographie précise de tout ce qu'il avait publié, romans, voyages, articles de journaux. Il a eu communication des papiers de Loti, notamment du très précieux *Journal inédit*, qui vient d'être édité, mais que nous ne connaissions jusque-là que par le livre de M. Serban. Il a interrogé les parents et amis de Loti, fouillé les pièces d'archives. Il a, en un mot, assemblé les meilleurs documents.

Leurs enseignements sont souvent fort importants. Les origines, l'éducation, la vie de marin de Loti, sa vie sentimentale (et l'histoire d'une mystérieuse grande passion) sont reconstitués avec précision. Et par là même est établie la très exacte et très importante correspondance entre la vie et l'œuvre. Toute une part de cette œuvre n'est qu'un journal romancé et, d'ailleurs, est très souvent bâtie avec des emprunts au Journal. On s'en doutait; on en avait la certitude littéraire. M. Serban nous en donne une très intéressante démonstration par les faits. Cette biographie patiente et judicieuse mène à une bonne étude du caractère. M. Serban n'a pas cédé à la tentation d'être un panégyriste. Il a tiré des événements de la vie de Loti et de ses confidences les conclusions modérées et de bons sens qui lui donnent sa part humaine de défauts et de vertus. Le livre n'est — comme il convient — ni un piédestal ni une diatribe. Il donne l'impression de la vérité humaine et, par là-même, pathétique.

J'aime un peu moins l'étude de l'œuvre. Ce n'est pas qu'on n'y trouve constamment des renseignements très importants sur l'histoire des œuvres, sur l'origine des *Désenchantées* (déjà connue par ailleurs), sur les articles authentiques puis tronqués qui racontent la prise de Hué, sur la fidélité avec laquelle le Journal d'*un jeune officier pauvre* reproduit le Journal inédit, sur le fait que le texte des articles publiés en 1873 dans l'*Illustration* sur les Marquises n'est pas de Loti, sur la légende fausse qui aurait fait du texte primitif d'*Aziyadé* l'histoire d'une amitié avec un jeune garçon, sur le succès exact d'*Aziyadé*, etc. Mais, à part ces renseignements, M. Serban ne nous apprend rien que ne suggère aisément la lecture de quelques romans de Loti. Il n'a pas tenté de replacer son œuvre dans l'ensemble du mouvement littéraire contemporain. Il se tire un peu trop aisément d'affaire non pas en croyant, comme Loti le disait, qu'il ne lisait rien, mais en supposant qu'il lisait peu. On pourrait, je crois, trouver des correspondances fort précises entre certains de ses effets de style et ceux de V. Hugo ou des symbolistes, entre ces états d'âme et ceux des mêmes symbolistes. L'étude de l'influence de Loti n'est pas

faite non plus. Nous n'avons que le chiffre très intéressant des éditions, le relevé d'articles critiques. Ce relevé est évidemment incomplet (deux comptes-rendus seulement sont signalés pour *Pêcheur d'Islande*, etc.).

Mais ces études n'étaient pas les plus importantes. Nous avions surtout besoin d'une bonne histoire de l'homme et de ses œuvres. Nous l'avons.

DANIEL MORNET.

S. ERINGA, docteur ès lettres, **La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe.** In-8°, VI-254 p. Paris, Champion, 1924.

Le titre du livre de M. Eringa n'en indique pas exactement le contenu ; il semble annoncer une étude de syntaxe historique sur les propositions appelées proprement infinitives et comportant un sujet, propositions mises en vogue au XVIe siècle, du type : ils demandaient *les cloches leur être rendues* ; or, il n'est question nulle part de ces propositions[1]. Ce que M. Eringa a voulu faire, c'est surtout un travail de stylistique, inspiré principalement par les théories de M. Bally sur les éléments affectifs du langage[2] : il s'est proposé de montrer quelles sont les valeurs expressives de l'infinitif, qui, tenant à la fois du nom et du verbe, traduisant l'idée verbale sans l'alourdir d'aucune notion accessoire de temps ni de mode, est au service du sentiment plutôt que de l'intelligence pure. Pour cela il a rassemblé et classé des centaines de phrases[3] prises dans les œuvres en prose des trois derniers siècles ; l'infinitif y figure dans des propositions des types : *A boire*, *A louer*, *Que faire ?* *Où courir ?* ou bien il est employé comme sujet ou comme complément dans des phrases telles que : *bonne idée de venir aujourd'hui* ; *il est beau de mourir pour la patrie* ; *c'est à vous de jouer* ; *il s'agit de raisonner*, etc.

L'étude détaillée de cette masse d'exemples dépasserait de beaucoup les limites restreintes de ce compte-rendu. Nous nous bornerons à quelques remarques. Le classement des exemples est parfois contestable : il est surprenant, par exemple, de voir l'expression *autant dire*, pour laquelle ne sont cités que des exemples du XIXe siècle, rapprochée de formules telles que : *Bon, étudier ! Vous êtes assez savants* (p. 35-38) et séparée de *autant vaut + infinitif* qui remonte au milieu du XIIe siècle (p. 101) et semble en rapport étroit avec elle. M. E. n'a pas toujours distingué nettement ce qui produit l'effet affectif, et (p. 77 et 86 notamment) il attribue à l'infinitif seul une valeur expressive qui résulte, pour une bonne partie, de la structure de la phrase, et surtout de la répétition, valeur qui pourrait être obtenue avec d'autres formes verbales que des infinitifs, et même avec d'autres mots que des verbes. Trompé par des ressemblances de forme, il a parfois groupé des exemples sans rapport entre eux pour le sens[4]. Enfin, les commentaires historiques qui tiennent dans le

1. La seule proposition de ce type que nous ayons relevée (p. 230) : il les en doit croire sur ce qu'ils disent, quoyqu'il soit à présumer *telles résolutions ne passer pas le bout des lèvres* (Pascal, *Provinciales*, X), n'est pas étudiée par M. E., qui l'appelle bizarrement un accusatif avec l'infinitif.

2. *Précis de stylistique* ; *Traité de stylistique française*, t. I ; *Le langage et la vie*.

3. Quelques lignes de commentaire encadrent et relient ces exemples. Ainsi, dans le chapitre VIII, de la page 189 à la page 230, il y a environ deux pages de texte pour vingt-neuf pages d'exemples.

4. Ainsi, p. 48 et 49, Molière, la « Critique de l'École des femmes », sc. I : *la jolie façon de plaisanter* pour des courtisans, et Beaumarchais, « Le Barbier de Séville », II, 8 : *Singulier moyen de se défaire* d'un homme, sont rapprochés de Molière, ibidem, *La belle chose de faire entrer au Louvre* de vieilles équivoques... ; ainsi encore, p. 130 et 131, Musset, « On ne badine pas avec l'amour », II, 5 : *il en vient de nouvelles prendre* la place des mortes, est mis sur le même plan que Boileau, « Lettres », *il me vient de prendre* un tournoiement de tête.

livre une place relativement importante[1] montrent que la plupart des constructions étudiées, et qui se rencontrent dans les textes, de Malherbe à nos jours, étaient antérieures à Malherbe ; quelques-unes remontent au latin vulgaire, ou au latin classique (p. 67, 68, 100, 187) et même au latin archaïque (p. 90) ; il est probable que des expressions si anciennes sont passées à l'état de formules, et n'ont pas toutes, ni dans tous les cas, la valeur expressive que leur attribue M. E. ; un examen minutieux des contextes permettrait seul de préciser ces nuances.

Ces réserves faites, le travail de M. E. représente un effort intéressant pour étudier avec méthode les valeurs multiples de l'infinitif, tout au moins une partie de ces valeurs. Il donne une idée saisissante de la place occupée par cette forme dans le français moderne, et de l'abondance des combinaisons dans lesquelles son emploi permet d'exprimer, souvent avec un effet stylistique, l'action verbale pure. Il montre ainsi le terme d'une longue évolution : c'est en latin, et avec des procédés propres au latin que s'est créé notre infinitif ; mais, par suite de l'emploi fréquent du subjonctif et de la coexistence du gérondif et du supin, l'infinitif n'a jamais eu en latin l'importance qu'il a prise de bonne heure en grec, grâce surtout à l'existence d'un article. En revanche, tandis que l'infinitif grec a disparu depuis longtemps, l'infinitif latin a atteint en français moderne son plein développement.

H. Yvon.

1. Un certain nombre de ces commentaires tiennent étroitement à la question traitée ; d'autres, au contraire, ne s'y rattachent que de loin, comme, par exemple, les détails donnés (p. 112-115) sur la présence ou l'absence du pronom *il* devant le verbe impersonnel, ou encore la discussion des pages 187-189 sur l'origine de la préposition *de* dans les formules du genre *il est temps d'aller*, discussion dans laquelle M. E. rejette l'explication de Tobler reprise par M. Brunot pour donner son adhésion à celle qu'a proposée M. Kjellmann.

E.-L. Martin. — **Les symétries du français littéraire**. Un vol. de 289 pages, « Presses Universitaires », 1924.

La question du rythme est à l'ordre du jour. M. Martin s'attache à analyser les divers procédés dont l'ensemble constitue ce qu'on pourrait appeler l'art de la symétrie. Cet art existe dans la prose comme dans les vers. Toutefois les symétries de la prose (du fait que celle-ci n'est pas astreinte au syllabisme et au mécanisme rigoureux de la poésie) sont de classification plus malaisée. « La prose, dit l'auteur, n'a que des devoirs larges qui varient avec les circonstances » (p. 23). Variabilité et souplesse, ces deux qualités dominantes de la prose en font quelque chose d'éminemment subjectif. S'il n'est pas impossible de connaître un écrivain sans s'occuper de sa technique, cette étude doit cependant fournir au critique un précieux instrument d'appréciation. Le danger c'est de généraliser, de systématiser : aux types consacrés de la syntaxe, chaque écrivain apporte les modifications, les déviations que lui suggère son tempérament ; car, s'il fut un temps où la pensée devait se soumettre à la grammaire — le plus tyranique des despotes — la Pensée s'est bien vengée depuis.

Les symétries logiques (ou d'idées) sembleraient donc les seules vraiment importantes, et M. Martin admet aussi que les symétries de pure forme n'ont qu'un intérêt très secondaire. « La discrétion dans la symétrie est un devoir esthétique » (p. 71).

Mais M. Martin reste avant tout un phonéticien ; les symétries rythmiques et phonétiques l'attireront de préférence ; c'est là surtout qu'il s'astreint à chercher le secret de cette musique de la prose. Dans une longue étude, et

très documentée, il nous donne une théorie complète du rythme, et s'efforce, de façon très personnelle, d'en fixer les lois.

L'étude du langage écrit dépasse, dans ces conditions, les limites étroites de la stylistique, et devient une esthétique ; à ceux que tenterait cette étude, complexe, et, parfois encore, assez obscure, mais si séduisante, du style, l'ouvrage de M. Martin fournira de précieuses directives.

L. Refort.

Les symétries de la prose dans les principaux romans de Victor Hugo, par M. E.-Louis Martin. 131 pages. « Presses Universitaires », 1924.

Alors qu'on était, jusqu'ici, d'accord pour voir surtout dans V. Hugo prosateur un prestigieux évocateur, imagier de grand style, un coloriste grandiose, l'ouvrage de M. Martin nous révèle un ouvrier avisé de la phrase, un habile calculateur des mots et des syllabes, un scrupuleux technicien du rythme. Un minutieux dépouillement des romans de V. Hugo (dépouillement fait avec une patience et une méthode dont nous devons louer l'auteur sans réserve) lui a permis de recueillir une masse imposante de faits à l'appui de sa thèse.

Suivant pas à pas l'évolution suivie par V. Hugo, il nous apporte des statistiques significatives, où l'on aurait tort, cependant, de chercher la portée véritable de son étude. L'intérêt principal, semble-t-il, de ce travail, est de préciser les rapports, que nous ne faisions qu'entrevoir, entre le poète et le prosateur. Si, d'une part, Hugo a montré, dans l'utilisation des procédés de versificateur, des hardiesses et une liberté qu'on jugea, à son époque, une nouveauté, ses œuvres en prose attestent une technique analogue (à la rime près) à celle de ses vers.

Dans quelle mesure ses harmonies de la prose restent-elles conscientes et voulues ? Il faut admettre, avec M. Martin, qu'il serait, dans la plupart des cas, assez difficile de l'affirmer. Il y aurait même quelque témérité à croire qu'il en eût toujours été ainsi ; une telle préméditation stylistique, si elle était régulière et systématique, ne serait pas sans nuire souvent au libre jeu des idées. Au reste l'instinct, en pareille matière, peut suppléer à toute préméditation. Et l'auteur a raison de distinguer les symétries, simples procédés de styliste (symétries de simple agrément) et les symétries expressives, suggestions d'une vive sensibilité plutôt que manifestations d'une habileté technique.

Cependant M. Martin (p. 95) semble accorder au procédé la prédominance sur l'instinct. Qu'il y ait chez Hugo du rhéteur, ou, si l'on préfère, de l'orateur, nul n'en doute, et bon nombre d'exemples tendent à nous prouver que cette recherche fut, chez Hugo, plus développée encore que nous ne le pensions. Il semblerait d'ailleurs que le sens musical (moins affiné, je crois, que celui de Michelet) l'ait emporté sur le sens oratoire proprement dit, et M. Martin est amené à cette conclusion : « V. Hugo sait peindre par le rythme, bien qu'il ne semble pas distinguer nettement le rythme proprement dit du syllabisme. Il est difficile de dire dans quelle mesure il le fait avec réflexion.

Par contre, il pratique d'une manière évidemment consciente, et même systématique, l'art des symétries phoniques expressives.

L. Refort.

CHRONIQUE[1]

I. — *Livres parus en 1925 (et, par exception, en 1924) dont il n'a pas été et ne sera pas rendu compte dans la « Revue ».*

XVI^e SIÈCLE

C. Marot. — J. Duvergié. L'hérésie de Clément Marot (1524-1527) d'après Cl. Marot lui-même. Chartres, Brault, 1924.

Monluc. — De Broqua. Le Maréchal de Monluc. Sa famille et son temps. Paris, Édouard Champion, 1925.

Rabelais. — G. Perfetto. Rabelais e i suoi tempi. Napoli, 1925 (C. Pellegrini).

Histoire de la Pléiade. — P. de Nolhac. Un poète rhénan, ami de la Pléiade ; Paul Melissus. Paris, Champion, 1923.

XVII^e SIÈCLE

La Rochefoucauld. — Le Sentiment familial chez La Rochefoucauld. Paris, Plon-Nourrit, 1925.

Malherbe. — A. Delplanque. La marquise de Rambouillet et Malherbe. Paris, Lethielleux, 1925 (128 p.).

Racine. — M. Fubini. Jean Racine e la critica delle sue tragedie. Torino, Sten, 1925 (C. Pellegrini).

— H. Lyonnet. Les premières de Jean Racine. Paris, Delagrave, 1924.

XVIII^e SIÈCLE

A. Chénier. — J. Azaïs. Les attaches méridionales d'André Chénier. Paris, Éditions du « Bon Plaisir », 1925 (40 p.).

Florian. — Hellmuth Wolfgang Müller. Der Fabeldichter Florian. — Wesel, 1925, in-8°, 47 pages.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

J.-J. Rousseau. — Edmond Gilliard. Rousseau et Vinet, individus sociaux, suivi de notes sur Vinet et d'articles sur Baudelaire, Ramuz, Les Cahiers Vaudois. Lausanne, Payot et Cie, 1925, in-8°, 194 pages.

Histoire du Préromantisme. — P. Le Harivel. Nicolas de Bonneville, préromantique et révolutionnaire. Strasbourg et Paris, Istra, 1923, un vol. in-8°.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — Cromwel, tragédie en cinq actes et en vers publiée par le professeur Walter Scott-Hasting. Paris, Bibliothèque Balzacienne. Paris, Cité des livres.

— Cahier balzacien n° 4 : Les Cent Contes drôlatiques, quatrième dixain. Fragments inédits. Même librairie.

— J.-D.-L. Joseph. Les souvenirs de l'esprit napoléonien chez Balzac. Toulouse, Guilard, 1924.
— M. Bouteron. Le culte de Balzac. Abbeville, 1924, 62 pages.

— Anton Bettelheim. Balzac, eine Biographie. München, C.-H. Beck, 1926, in-8°, 478 pages, fig.

Barbey d'Aurevilly. — M. Rissolo. Jules Barbey d'Aurevilly. Napoli, 1925 (C. Pellegrini).

Bordeaux. Le Walter Scott normand : Barbey d'Aurevilly. Paris, Plon-Nourrit, 1925.

Baudelaire. — G. Kahn. Charles Baudelaire. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1925.

Chateaubriand. — V. Bellenger. De Combourg à Dinan au XVIIIe siècle. Rennes, 1925, 119 pages.

Mme Desbordes-Valmore. — Lettres à Prosper Valmore. Paris, Crès, 1924.

Flaubert. — P.-L. Robert. Trois portraits normands : G. Flaubert, L. Bouilhet, Guy de Maupassant. Rouen, Lainée, 1924.

A. France. — G. Girard. La jeunesse d'A. France. Paris, *Nouvelle Revue Française*, 1925, un vol. in-12.

H. Malo. — Mme de Girardin. La gloire du vicomte de Launay. Delphine Gay de Girardin. Paris, Émile-Paul, 1925, in-8°.

Huysmans. — Voir G. de Maupassant.

J.-M. de Heredia. — Poésies complètes avec notes et variantes. Paris, Lemerre, 1924. [Édition épuisée, dont l'éditeur est anonyme, mais dont les notes sont intéressantes et qui donne un relevé très exact et très précieux des variantes des poèmes dans leurs textes imprimés.]

V. Hugo. — Jay K. Ditchy. La mer dans l'œuvre littéraire de V. Hugo. Paris, Les Belles-Lettres, 1925.

J. Laforgue. — Œuvres complètes, avec introductions et notes. Paris, *Mercure de France*, 1924-1925.

Lamartine. — Ch. Fournet. L'Évolution amoureuse de Lamartine. Paris, Mongenet, 1925 (63 p.).

Lamennais. — G. Zadei. L'abate Lamennais e gli italiani del suo tempo. Torino, Gobetti, 1925 (C. Pellegrini).

P. Loti. — Journal intime, publié par son fils. Paris, Calmann-Lévy, 1925.

G. de Maupassant. — M. Talmeyr. Souvenirs d'avant le déluge. Du Parnasse au Calvaire : Mendès, Maupassant, Huysmans. *Correspondant*, 10 décembre 1925.

Renan. — P. Lasserre. La jeunesse d'Ernest Renan. Histoire de la crise religieuse au XIX^e^ siècle. Paris, Garnier, 1925, t. I.

Rimbaud. — E. Delahaye. Souvenirs familiers à propos de Rimbaud, Verlaine et Germain Nouveau. Paris, Messein, 1925.

M^me^ de Staël. — David G. Larg. Madame de Staël; la vie dans l'œuvre. Essai de biographie morale et intellectuelle. Paris, Champion, 1924.

Verlaine. — H. Strentz. Paul Verlaine. Paris, *Nouvelle Revue Française*, 1925.

— Voir Rimbaud.

A. Vinet. — A. Sellière. A. Vinet. Paris, Payot, 1925.

— Voir J.-J. Rousseau.

E. Zola. — A. Baillot. Emile Zola. Paris, Société française d'imprimerie, 1924.

Histoire du Symbolisme. — R. Ghil. Les dates et les œuvres. Symbolisme et poésie scientifique. Paris, G. Grès, 1925.

II. — *Articles.*

XVI^e^ SIÈCLE

Rabelais. — E. Galtier. François Rabelais à Saint-Maur. *Mémoires de la Société historique de Paris*, t. XLVIII (1925).

— G.-L. Michaut. Luis Vives and Rabelais Pedagogy. [Ressemblances entre la pédagogie de Rabelais et le *De Disciplinis* de Luis Vives (Anvers 1531). Influence probable sur Rabelais. Article intéressant.] *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. XXVIII, n° 2, 1923.

Ronsard. — Pierre Champion. Ronsard et Villeroy. Paris, Édouard Champion, 1925. 1 broch. de 38 pages.

— Pierre de Nolhac. L'amour de Genèvre. [Histoire précise et vivante de ces amours de 1561]. *Revue de France*, 1^er^ décembre 1925.

— Pour la description très précise d'un grand nombre d'éditions très rares de Ronsard et du *Lycophron* annoté par lui, consulter le catalogue de la vente Hector de Backer. Paris, Giraud-Badin, 1926.

— *Le Bulletin trimestriel de la Société Dunoise*, 8 octobre 1924 (fasc. 193), est presque en totalité consacré à Ronsard, dont cette société a célébré le quatrième centenaire en juillet 1924. Nous trouvons, dans cette livraison, le compte rendu, par M^lle^ Jeanne Hayes, secrétaire de la Société, d'une excursion dans le Bas-Vendômois, et principalement au manoir de la Possonnière, la gentilhommière de Ronsard. Dans ce compte rendu sont intercalés : 1° une des-

cription de ce manoir et des nombreux motifs décoratifs qui en font l'ornement, par M. L.-A. Hallopeau ; 2° une communication sur *Ronsard et le Dunois*, de M. l'abbé Henri Bonnot. Cette livraison, qui a fait l'objet d'un tirage à part spécial, est très joliment illustrée par les dessins des multiples décorations de la Possonnière, exécutés par Mme Louis Hallopeau. — (L. Auvray.)

Histoire de la Pléiade. — Charly Clerc. La Pléiade à Genève. [Sur Jean Tagaut et Marc-Claude de Buttet, à propos des études de M. Marcel Raymond sur le premier et de M. Henri de Ziegler sur le second.] *Journal des Débats*, 4 décembre 1925. — (L. Auvray.)

Histoire des Idées. — Casevitz. Mlle de Gournay et le Féminisme. *Revue Bleue*, 5 décembre 1925.

Histoire littéraire du XVIe siècle. — Pour la description très précise d'un grand nombre d'éditions originales rares du xvie siècle on consultera le Catalogue de la vente de la Bibliothèque Hector de Backer. Paris, Giraud Badin, 1926.

Poésie satirique. — F. Lachèvre. La *Bouquinade* signée Ronsard dans le *Cabinet satyrique* (1618) est-elle de Maschefert ? avec deux lettres inédites de Pierre Louys. *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1926.

XVIIe SIÈCLE

Bayle. — Deux lettres inédites ont été acquises par la bibliothèque de l'Université de Columbia (qui possède ainsi 165 lettres autographes).

P.-C. Blessebois. — F. Lachèvre, P.-C. Blessebois et l'éditeur de ses œuvres religieuses, P. Laymeré. [Résumé de ce qu'on connaît de sa vie. Une œuvre attribuée à Blessebois qui n'est pas de lui,... etc. Très précis et neuf.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1925.

Bossuet. — Mgr Hébert. Mémoires : La bataille Bossuet-Fénelon (1694-1699) [pub. p. G. Girard. Fragments de mémoires, très intéressants, favorables à Fénelon]. *Revue de Paris*, 1er décembre 1925 et suiv.

Chapelain. — Gustave L. van Roosbroeck. Poems erroneously attributed to Chapelain, Corneille, J.-B. Rousseau, La Fontaine,... etc. [Discussions précises et convaincantes]. *Neophilologus*, première livraison, 1925.

Chaulieu. — Gustave L. van Roosbroeck. Neglected verse by the abbé de Chaulieu [d'après un manuscrit en la possession de M. van R. et des recueils du temps]. *Modern Language Notes*, février 1926.

Corneille. — Voir Chapelain.

— M. Garreta, conservateur du Musée des antiquités de Rouen, a découvert dans les registres de la paroisse de Saint-Lô de Rouen l'acte d'inhumation du cinquième enfant de Corneille, Thomas, mort à Rouen en 1699, à quarante-trois ans. M. G. Dubosc, dans le *Journal de Rouen*, confirme, par des précisions biographiques, que c'est bien pour ce fils qu'en 1677, dans un *Placet* publié par le *Mercure Galant*, et encore dans le *Remerciement au roi*, il demandait un bénéfice. — M. Hubert Morand résume ces contributions à l'histoire de la famille de Corneille. *Débats*, 29 novembre 1925.

(Ch.-H. Boudhors.)

Dancourt. — Georges B. Watts. Was Dancourt a Plagiarist ? [Quelques accusations des contemporains]. *Modern Language Notes*, janvier 1926.

Fénelon. — Voir Bossuet.

La Bruyère. — J. Hémons. Une source possible de La Bruyère : Sénèque. — Le portrait de Clitiphon [Source possible, ou plutôt souvenir]. *Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, janvier 1926.

La Fontaine. — Voir Chapelain.

Molière. — L. Lacour. Molière a-t-il épousé sa fille [Exposé clair et commode du problème]. *Nouvelles Littéraires*, 13 février 1926.

— M. Kapp. Die Frauengestalten in Molières Werken. Halle, Niemeyer, 1925. Broch. in-8° de 51 pages. [Considérations psychologiques et esthétiques.]

Pascal. — Lettres de A. Dettonville contenant quelques-unes de ses inventions de géométrie, etc., 1659. [Envoi autographe, reproduit en fac-simile, et onze corrections ou additions autographes.] — *Vente M. B.*, 14-16 mai 1925, n° 42. — (R. Lebègue.)

Racine. — L. Dubech. Jean Racine politique : *Bajazet* [Pas de documents nouveaux]. *Revue Universelle*, 15 novembre 1925.

Sarasin. — E. Henriot. Le galant Sarasin. *Le Temps*, 6 octobre 1925.

Mme de Sévigné. — Amiot. Mme de Sévigné. *Revue Hebdomadaire*, 13 février 1926.

— G. Brunet. Mme de Sévigné. [Intéressant.] *Mercure de France*, 15 février 1926.

— Cécile Gazier. Mme de Sévigné et Port-Royal. [Intéressant.] *Correspondant*, 25 février 1926.

— V. Giraud. A propos du tricentenaire de Mme de Sévigné. [Étude précise et vivante.] *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1926.

— Le troisième centenaire de Mme de Sévigné. Articles de M. Levaillant, P. Fuchs, F. Montel,... etc. *Figaro*, 6 février 1926.

Théophile de Viau. — C. Vergniol. L'affaire Théophile. [Pas de documents nouveaux. Précis d'ailleurs et vivant.] *Revue de France*, 1er novembre 1925.

H. d'Urfé. — M. Meunier. L'*Astrée* et le Forez. *Les Amitiés Foréziennes*, juillet 1925.

— L. Mercier. Le Tricentenaire de l'*Astrée* [Bien informé et vivant]. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1926.

Histoire du Théâtre. — L. Lacour. Une pièce nationaliste et internationaliste de Richelieu : *Europe*. *Les Nouvelles Littéraires*, 9 janvier 1926.

— J. Devaux. Une troupe de comédiens de campagne à Pithiviers, en 1625. [D'après des minutes de notaire. Inventaire après décès de Raolland Garnier « opérateur », poète et metteur en scène d'une troupe de comédiens de campagne ; contrat de mariage de sa veuve, documents qui permettent de préciser les liens de parenté de plusieurs comédiens en renom, et fournissent d'intéressants renseignements sur une des premières troupes de comédiens que l'on connaisse]. *Annales de la Société historique du Gâtinais*, t. XXXVIII (1925), p. 250-266. — (L. Auvray.)

XVIII[e] SIÈCLE

A. Chénier. — Voir XIX[e] siècle, G.-E. Lang.

Diderot. — L. Delamarche. Les bibliophiles et Diderot. [Importantes indications sur la véritable édition originale, inconnue, des *Pensées sur l'interprétation de la nature*, différente de l'édition utilisée jusqu'ici.] *L'Éclair*, 14 et 26 mai 1924.

M[me] de Genlis. — Alice de Crousaz. Quelques lettres inédites de M[me] de Genlis. *Bibl. Universelle et Revue de Genève*, novembre 1925.

Le Franc de Pompignan. — Un vieux bibliophile : Le Franc de Pompignan et sa tragédie de Didon. Intéressante notice sur cette tragédie, sa distribution en 1734, son succès, etc. *Journal des Débats*, 1[er] novembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

Rivarol. — L. Latzarus. Rivarol [Pas de documents nouveaux, mais bien informé et pittoresque]. *Revue Hebdomadaire*, 26 décembre 1925 et suiv.

J.-B. Rousseau. — Voir XIX[e] siècle, G.-E. Lang.

— Voir Chapelain.

J.-J. Rousseau. — A. Schinz. La collection Jean-Jacques Rousseau de la bibliothèque de J. Pierpont Morgan. [Excellente publication annotée avec précision de treize lettres de J.-J. R., la plupart inédites, de fragments, autographes et documents divers, d'éditions diverses des œuvres de J.-J. R., etc., conservés dans cette collection.] *Smith College studies in modern languages*, octobre 1925.

— L. Gillet La collection Girardin à Chaalis. Le reliquaire de Jean-Jacques [vivant et intéressant]. *Revue des Deux Mondes*, 1[er] septembre 1925.

— Pierre-Paul Plan. Une lettre inédite de J.-J. Rousseau. [Publication et commentaire d'une importante lettre de Rousseau, du 14 septembre 1745, adressée à un correspondant jusqu'ici mal connu, et qui vient d'être acquise par la Bibliothèque publique de Genève.] *Journal des Débats*, 19 octobre 1925. — (L. Auvray.)

B. de Saint-Pierre. — Voir XIX[e] siècle, G.-E. Lang.

Voltaire. — Th. Dufour. Notes et documents sur Voltaire et sa correspondance inédite. Inventaire de ces notes et documents dans les papiers Th. Dufour aux Archives d'État de Genève. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. V (1925).

— J. Pommier. Notes sur des sources de *Candide* [non signalées par M. Morize. Sources de détails. Possibles ou probables, non certaines, surtout pour la note 1]. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1[er] novembre 1925.

— George R. Watts. Notes on Voltaire [sur *Mahomet* — la date de son retour à Paris en 1742, — Voltaire et « le Régiment de la Calotte »]. *Modern Language Notes*, février 1926.

— G. Charlier. Voltaire à Francfort, d'après des lettres inédites [commentées avec une grande précision et qui éclairent d'une façon neuve et pittoresque l'épisode final de la brouille avec Frédéric]. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, avril-septembre 1925.

— B.-M. Woodbridge. Voltaire and Saint-Simon [sur le projet de Voltaire de réfuter Saint-Simon]. *Leuvensche Bijdragen*, n° 2, 1925.

Histoire des Idées. — J. Vianey. Les grands poètes de la nature en France à la fin du XVIII[e] siècle. *Revue des Cours et Conférences*, 15 janvier 1926 et suiv.

Histoire de la Prose. — Un procédé de style [vers blancs]. A propos des *Incas* de Marmontel. *Mercure de France*, 1[er] décembre 1925, 1[er] février 1926.

XIX[e] SIÈCLE

Balzac. — A. de Bersaucourt. Les livres et les manuscrits de Balzac. *Les Marges*, 15 janvier 1926.

— Vente G.-E. Lang. Une importante vente de livres et autographes de la bibliothèque de M. Georges-Emmanuel Lang a eu lieu les 16 et 17 décembre 1925. On trouvera dans le catalogue (Paris, Leclerc, Giraud-Badin) la description des numéros dont voici les principaux : Balzac, Les Fantaisies de la Gina, ms. (fac-simile). — Th. de Banville (57 lettres et pièces, fac-simile). — Barbey d'Aurevilly, Ce qui ne meurt pas, ms. (fac-simile). — Baudelaire, Amoenitates belgicae, ms. ; lettres à sa mère (327 lettres et documents, fac-simile). — Becque, Les Corbeaux, ms. (fac-simile) ; le Lycée Molière. — Dumas fils, 27 lettres à M[me] Alice Ozi. — A. France, ms. de Discours pour l'anniversaire de Zola ; Le Miracle du grand saint Nicolas ; trois chapitres de M. Bergeret à Paris (fac-simile) ; Les Noces Corinthiennes, notice sur Molière. — Th. Gautier, album de ms. et documents réunis par E. Bergerat ; lettres à Alice Ozi et diverses, ms. ; M[lle] Dafné de Boisfleury, ms. (fac-simile). — E. et J. de Goncourt, notes ms. pour l'Art du XVIII[e] siècle ; L'Art moderne, La Fille Élisa, M[me] Gervaisais, Les Maîtresses de Louis XV, Notes de jeunesse, A Gavarni, Carnets de poche, Chérie, la Faustin, le Journal, Notes japonaises (fac-simile). — Huysmans, ms. de Là-Bas, L'Oblat (fac-simile). — Maupassant, ms. de Bel Ami, Une Vie. — Mérimée, ms. d'une étude sur saint Philibert de Tournus. — A. de Musset, ms. de Faustine (fac-simile). — G. de Nerval, deux lettres et des pièces (fac-simile). — Sainte-Beuve, ms. du livre IV de l'Histoire de Port-Royal (fac-simile). — G. Sand, ms. et lettres. — Stendhal, ms. de Le Rire, Rome (fac-simile). — Verhaeren, épreuves corrigées des Visages de la vie (fac-simile). — Verlaine, ms. de Spectres et Fantoches (fac-simile). — Zola, ms. de Le docteur Pascal, lettres, etc. (fac-simile).

— M. Bouteron. Bedouck ou le talisman de Balzac [une bague avec l'inscription magique *Bedouck*, Pittoresque]. *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1925.

Th. de Banville. — Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

Barbey d'Aurevilly. — Durieux. Barbey d'Aurevilly épistolier. *Nouvelle Revue critique*, 15 novembre 1925.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

M. Barrès. — Une journée napolitaine. [Récit inédit.] *Les Nouvelles Littéraires*, 26 décembre 1925.

— Numéro des *Nouvelles Littéraires* en partie consacré à Barrès [articles de F. Mauriac, Maurice Martin du Gard, Drieu la Rochelle, H. de Montherlant, etc.], 26 décembre 1925.

— André Maurel. Conférence faite à Versailles. [Souvenirs personnels. Documents intéressants.] L'*Éclair*, 15 mars 1925.

— H. Bordeaux. M. Barrès en Orient. *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1925.

— Analyse d'articles divers sur Barrès dans *Chronique des Lettres françaises*, novembre-décembre 1925.

— Voir G.-E. Lang.

Baudelaire. — M. Rouchon. Baudelaire et Vallès. *Débats*, 28 octobre 1925.

— Fusées [Manuscrit de vingt-six feuillets, assemblé par Poulet-Malassis, en partie publié en 1887 dans *Œuvres posthumes et Correspondances inédites*].

— Mon cœur mis à nu [Manuscrit de quatre-vingt-quinze feuillets, de même provenance et publié en partie en 1887].

— Lettre autographe à Jos. Soulary, louant un poème de celui-ci et le priant d'obtenir d'Armand Fraisse un compte-rendu des *Paradis artificiels*. — (Vente M. B., nos 236-237-238. — R. Lebègue.)

— Hubert Morand. Baudelaire, annoté par Pierre Louys. Choix de commentaires et d'appréciations, la plupart du temps sévères, que Pierre Louys écrivit en marge de son « Baudelaire ». *Journal des Débats*, 26 novembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

— François Montel. « Amoenitates Belgicae »; documents inédits sur un manuscrit possédé par M. G.-E. Lang et qui contient quatorze « épigrammes inédites », neuf autres, de ce recueil, ayant été publiées dans les *Œuvres posthumes*. *Figaro* Supplément littéraire, 12 décembre 1925.
(Ch.-H. Boudhors.)

— Voir G.-E. Lang [Important].

Becque. — Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

Aloïsius Bertrand. — Notes inédites sur l'illustration de *Gaspard de la Nuit*. *Nouvelles Littéraires*, 5 décembre 1925.

— B. Gueguan. Un manuscrit retrouvé : « Gaspard de la Nuit [Histoire de la publication de l'œuvre, différences du texte publié avec le ms.]. *Figaro*, 12 décembre 1925.

Brizeux. — Voir G.-E. Lang.

Brunetière. — Brunetière critique de la morale romantique, par Ernest Grilliet. Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, septembre-octobre 1925.

Chateaubriand. — P. Hazard. Les enseignements d'un manuscrit inédit de Chateaubriand [Celui du *Dernier des Abencerages*. Excellente étude des variantes.] *Journal des Savants*, septembre-octobre 1925.

— G. Grandidier. Chateaubriand et la météorologie. Annonce, et commente par avance, une étude de M. J. Rouch destinée à paraître dans la *Géographie* de janvier 1926, sur la documentation précise et l'exactitude dont fait preuve l'auteur de l'*Itinéraire*, des *Martyrs* et des *Natchez*, dans la description des perturbations atmosphériques, et des orages et tempêtes (qu'il a moins subis que dépeints). *Débats*, 15 décembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Voir G.-E. Lang.

— *Deux inédits de Chateaubriand*, communiqués par M. William de Séverny (*Semaine Littéraire* de Genève, 10 octobre 1925, p. 485-486). [Il s'agit d'une lettre et d'un billet, 27 septembre 1826 et 28 juin 1832, qui font suite à la correspondance de Chateaubriand avec Mme de Cottens, née Lame de Cazenove,

publiée dans le *Correspondant* de 1901. Les manuscrits en avaient été détachés autrefois en faveur d'une collection d'autographes.] — (A. François.)

B. Constant. — G. Berquet. Benjamin Constant, député de Strasbourg. *Alsace Française*, 1924, pages 353-356, 376-380. — (H. Tronchon.)

— G. Rudler. « La véritable histoire d'Ellénore » [Réponse à l'article de M. Monglond, signalé dans cette Chronique, et réponse de M. Monglond à la réponse. Nous renvoyons le lecteur aux articles pour décider entre les thèses. Le moins qu'on puisse accorder à M. Rudler est qu'il n'a pas ignoré le problème posé par Mme Lindsay. Il se sépare de M. Monglond sur la solution]. *Revue de Paris*, 15 novembre 1925.

— A.-T. Baker et G. Rudler. Adolphe et Ellénore. [M. Baker croit que Mme Récamier a inspiré en partie le personnage d'Ellénore. Doutes et réfutation de M. Rudler. Intéressant.] *The French Quarterly*, mai-juin 1925.

— B. Constant. Voir G.-E. Lang.

F. Coppée. — J. Monval, Gabriel Vicaire et François Coppée. Lettres inédites [Histoire précise des relations entre les deux poètes]. *Correspondant*, 25 novembre 1925.

P.-L. Courier. — G. Charlier. P.-L. Courier et la Belgique [Intéressant accueil fait en Belgique aux œuvres de P.-L. C.]. *Revue Franco-Belge*, juillet 1925.

X. Doudan. — C. Pellegrini. Un moralista francese del secolo passato : X. Doudan. *Athenaeum*, 1925, fasc. II.

Dumas fils. — Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

Erckmann-Chatrian. — Relevé d'articles parus en 1922 (Centenaire) dans *Bibliographie Alsacienne* [publiée par la Faculté des Lettres de Strasbourg], 1926. — (H. Tronchon.)

Flaubert. — O. Patzer. Unwritten Works of Flaubert [d'après la Correspondance]. *Modern Language Notes*, janvier 1926.

— Voir G.-E. Lang.

A. France. — A. Bédé et J. Le Bail. Anatole France vu par la critique d'aujourd'hui [Intéressant relevé et composition méthodique des articles parus depuis le jubilé de 1924]. *Études françaises fondées sur l'initiative de la Société des Professeurs de français, en Amérique*. Paris, Les Belles-Lettres, 5e cahier, 15 octobre 1925.

— Lettre inédite [sur un point de grammaire] de 1889. *Revue de Philosophie française*, 1er fasc., 1925.

— P. Ballagny. Aïeux et parents d'Anatole France. *Revue Universelle*, 1er novembre 1925.

— Un fragment inédit de *Thaïs*. [Extrait de l'édition des œuvres complètes illustrées, qui donne et donnera un certain nombre d'inédits. L'édition n'étant pas envoyée à la Revue, il n'en sera pas rendu compte.] *Figaro*, 28 novembre 1925.

— G. Ascoli. Anatole France d'après quelques témoins de sa vie [Excellente mise au point]. *Revue de Synthèse historique*, t. XL, 1925.

— Jeanne-M. Pouquet. Mme Arman de Caillavet et ses amis [Son influence sur A. France]. *Revue de Paris*, 1er mars 1925 et suiv.

— L. Carias. Un vieil ami d'A. France : le duc de Penthièvre [le grand seigneur du XVIIIe siècle. Comment A. France l'a étudié et transposé dans son œuvre. Sources des Mémoires d'un volontaire, etc. Confrontations de textes très précises. Très intéressant.] *Grande Revue*, novembre 1925 et suiv.

— M. Paul Ballagny. Les « Fausses Confidences » d'Anatole France. — Recherche et comparaison de la part de réalité et de la part d'invention ou d'adaptation que contiennent les souvenirs et les traditions de famille, dans *Pierre Nozière*, *Le livre de mon Ami*. *Figaro, supplément littéraire*, 14 novembre 1925. — (Ch. H. Boudhors.)

— Benjamin M. Woodbridge. The original inspiration of *Le procurateur de Judée*. [*Les Origines du christianisme* de Renan et particulièrement *Les Apôtres*. Source possible, mais qui reste très générale.] *Modern Language Notes*, décembre 1925.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

Fromentin. — Voir G.-E. Lang.

Th. Gautier. — Comte Primoli. La Princesse Mathilde et Th. Gautier. [Précis et vivant. Documents dispersés et inédits.] *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1925 et suiv.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

A. Glatigny. — Ed. Spalikowski. A. Glatigny journaliste. [Précis. Nombreuses lettres ou fragments inédits.] *Mercure de France*, 1er novembre 1925.

— Voir G.-E. Lang.

E. et J. de Goncourt. — Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

Eugénie de Guérin. — A. George. Autour d'E. de Guérin, d'après des publications récentes. *Correspondant*, 25 janvier 1926.

J.-M. de Heredia. — Gérard d'Houville. A propos des *Trophées*. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1925.

— Numéro consacré à J.-M. de Heredia [Articles de Robert de Flers, H. de Régnier, Ernest Prévost,... etc.]. *Figaro*, 16 octobre 1925.

— Trois sonnets inédits. *Figaro*, 31 octobre 1925.

— Numéro consacré au poète [Articles d'Ernest Prévost, Gérard d'Houville, Henry Bordeaux]. Supplément littéraire du *Gaulois*, 17 octobre 1925.

— Manuscrit autographe du sonnet Nessus et une lettre dans un exemplaire des *Trophées*. Catalogue de la Bibliothèque G.-E. Lang. Paris, Giraud-Badin, 1926, deuxième partie.

— Gaston Deschamps. Souvenirs littéraires. Un sonnet de Heredia. [Le sonnet de Heredia *Sur l'Othrys* lui a été suggéré par la lecture d'une lettre écrite dans « les monts Othrys » par un correspondant anonyme, qui était Gaston Deschamps, alors pensionnaire de l'Ecole d'Athènes, lettre qui fut insérée dans les *Débats* du 8 octobre 1888]. *Journal des Débats*, 16 octobre 1925.

(L. Auvray.)

V. Hugo. — E. Beaufils. Le Père d'Adèle Hugo et son fils. *Figaro*, 3 octobre 1925.

— Ed. Gachot. V. Hugo dans l'Eure [Lettre inédite de 1837, de Vernon, pour recommander un protégé]. *Les Annales*, 13 décembre 1925.

— Talmeyr. Le Salon de V. Hugo. *Correspondant*, 10 octobre 1925.

— Les Contemplations, 1856. [Exemplaire de bonnes feuilles contenant de nombreuses corrections autographes, des lettres de Juliette Drouet, des enfants Hugo et de Victor Hugo, en particulier une à sa femme, 10 septembre 1843, des reliques et des photographies. — Les journaux parisiens lui ont consacré des articles.] — (*Vente M. B.*, 14-16 mai 1925, p. 85-88 du catalogue, n° 255.)

— Odes et poésies diverses, Paris, Pélicier, 1822 [Nombreuses corrections autographes de V. Hugo]. — (*Ibid.*, n° 260).

— Une lettre autographe (*Ibid.*, n° 310). — (R. Lebègue.)

— Voir G.-E. Lang, à *V. Hugo* et *Juliette Drouet* [15 000 lettres de Juliette Drouet à V. Hugo].

— M. Henri d'Alméras. Le centenaire du vrai Jean Valjean. Propose, comme original de « Monsieur Madeleine », un habitant de la ville de Beaune, qui, à l'âge de soixante quinze ans, fut dénoncé par un de ses cousins, — son débiteur, — comme un forçat en rupture de ban, en octobre 1825. *Journal des Débats*, 3 novembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Une lettre autographe de Victor Hugo, datée de Paris 30 octobre 1870, et adressée « aux membres de la Société des Gens de Lettres » qui la transmirent à M. Lumière, maire de Châteaudun, a été récemment donnée par M. le capitaine Lumière à la *Société Dunoise*. Elle est publiée dans le *Bulletin trimestriel de la Société Dunoise*, n^{os} 191-192, avril-juillet 1924, p. 163-164. — (L. Auvray.)

Huysmans. — Différentes lettres et divers billets joints à des exemplaires des œuvres. Catalogue de la Bibliothèque G.-E. Lang, deuxième partie. Paris, Giraud-Badin, 1926.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

— Voir Histoire littéraire contemporaine.

Joubert. — A. Monglond. De Joubert, de quelques paysages et d'une petite ville sous la Terreur. [Intéressant. Sur le texte et les éditions des *Pensées*. Sur la vie à Villeneuve-le-Roy, séjour de Joubert.] *Les Lettres*, octobre 1925.

J. Laforgue. — Voir G.-E. Lang.

G.-E. Lang. — Catalogue de la Bibliothèque de M. Georges-Emmanuel Lang. 2^{e} partie. Paris, Giraud-Badin, 1926 (Partie *autographes*). Nombreux autographes, dont le catalogue donne des extraits et surtout des analyses, de H. de Balzac, Banville, Barbey d'Aurevilly,... etc.

Lamartine. — Leguay. Les dernières années de Lamartine. *Les Marges*, 15 janvier 1926.

— H. Bordeaux. La fin du voyage de Lamartine en Orient. Lettres inédites. [Lettres de M. et M^{me} de Lamartine à Mauridi. Intéressant.] *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1926.

— Paule, H. Bordeaux. Le Poète chez la sorcière. [Lamartine et lady Stanhope, d'après des documents anglais et allemands. Une lettre inédite de Lamartine. Intéressant.] *Correspondant*, 10 janvier 1926.

— R. Johannet. L'Art de Lamartine à propos d'une source impure, mécon-

nue, du *Lac.* [*Le Poète ou Mémoires d'un homme de lettres écrites par lui-même*, de Desforges, 1797. Intéressant. Source probable.] *Les Nouvelles Littéraires*, 9 janvier 1926.

— Le 20 septembre 1925, à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur la maison qu'habita Lamartine à Nernier (Haute-Savoie), M. Fernand Gregh a prononcé un discours sur *Lamartine et le Léman*, reproduit dans le *Journal de Genève* du 27 septembre. — (A. François.)

— M.-L. Barthou. Lettres à Aimé-Martin (inédites). La correspondance commence en 1829. *Revue de Paris*, octobre et novembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Voir G.-E. Lang.

V. de Laprade. — Voir G.-E. Lang.

Leconte de Lisle. — Irving Brown. Leconte de Lisle. A study on the man and his poetry. New-York, Columbia University Press, 1924.

— Voir G.-E. Lang.

P. Loti. — L. Duplessy. P. Loti a-t-il fait des romans. [Œuvres lyriques et non roman.] *Grande Revue*, décembre 1925.

— Jacques Feschotte. Sous le regard de Pierre Loti. [Souvenirs de quelques entretiens du jeune poète avec le « colonel » Viaud, aux environs de Vic-sur-Aisne, dans l'automne de 1917. [*Figaro*, Supplément littéraire, 26 septembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

— Voir G.-E. Lang.

St. Mallarmé. — F. Montel et M. Monda. Appendice à la Bibliographie de St. Mallarmé. [Réimprimat d'un article introuvable de l'*Artiste* de 1868, *Symphonie littéraire*, qui est important pour l'étude de la formation de la doctrine de Mallarmé.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1926.

— Voir G.-E. Lang.

— Igitur ou La Folie d'Elbehnou. [Œuvre inédite, avec préface du Dr Edmond Bonniot, gendre de Mallarmé.] *Nouvelle Revue Française*, octobre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

G. de Maupassant. — Divers articles de O. Uzanne, J. Mélia, Spalikowski, T. Martel sur Maupassant. *Figaro*, 5-11 sept. 1925. Un article inédit de Maupassant. *Ibid.*, 12 septembre.

— Voir G.-E. Lang [Important].

P. Mérimée. — Lettre inédite [Cannet, 27 novembre 1870. Détails sur sa santé]. *Chronique médicale*, 1er novembre 1925.

— Lettre inédite du 27 novembre [1870]. *Chronique médicale*, 1er novembre 1925.

A. de Musset. — V. Guilloton. Explication du vers d'*Une soirée perdue* : « Et qu'il est pourtant temps, comme dit la chanson. » [Ce qu'est cette chanson.] *Modern Language Notes*, janvier 1926.

— Voir G. E. Lang.

— Voir G. Sand.

G. de Nerval. — L. Deries. Gérard de Nerval. [Bonne vue d'ensemble

bien informé et pittoresque.] *Revue de l'Enseignement français hors de France*, décembre 1925 et suiv.

— Lettre autographe jointe à un exemplaire de la *Bohème Galante*. Catalogue de la Bibliothèque G.-E. Lang. Paris, Giraud-Badin, 1926, deuxième partie.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

Renan. — Trois lettres inédites d'Ernest Renan à son frère Alain, 11 octobre 1845, 15 juin 1848, 17 décembre 1851. *Figaro,* 5 décembre 1925.

— Vincenzo Riccio. I recenti biografi di Ernesto Renan. *Rivista d'Italia*, 15 novembre 1925.

— Voir G.-E. Lang.

Rimbaud. — E. Rickword. Rimbaud ; the boy and the poet. Londres. Heinemann, 1924.

— Voir G.-E. Lang [Important].

Scribe. — Scénarios inédits, présentés par P. Paraf [avec des renseignements sur sa vie et son caractère]. *La Revue Mondiale,* janvier 1925.

Mme de Staël. — J. Mistler. Lettres inédites de Mme de Staël. [Lettres annotées avec précision et reliées par un commentaire, au comte M. O' Donnell, 1805 et années suiv.] *Revue de Paris*, 1er décembre 1925 et suiv.

— Mario Foresi. L'Amicizia passionale della Staël per Vincenzo Monti. *Nuova Antologia*, 1er décembre 1925.

Sainte-Beuve. — Les cahiers de Sainte-Beuve. pub. [avec une introduction et des notes très précises et vivantes] par Victor Giraud [très important]. *Revue des Deux Mondes,* 15 décembre 1925 et suiv.

— H. Brémond. Ulric Guttinguer et le roman de Sainte-Beuve. [Important. Étude des déchirements d'esprit et de conscience de Sainte-Beuve pendant sa liaison avec Mme Hugo. Documents inédits.] *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1925.

— *Mes Poisons.* [Parties réservées des cahiers ; extraits. M. V. Giraud les publiera intégralement.] *Revue Bleue*, 20 février 1926.

— Voir G.-E. Lang.

G. Sand. — C. Pistollet. George Sand et le précepteur de ses enfants, Jules Boucoiran. [Documents nouveaux. Intéressant.] *Grande Revue*, janvier 1926.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

— A. Feugère. Un grand amour romantique : George Sand et A. de Musset. *Revue des Cours et Conférences*, octobre 1925 et suiv.

Stendhal. — E. Henriot. Stendhal et « Racine et Shakespeare ». *Le Temps*, 20 octobre 1925.

— Ronald Davis. L'édition originale anglaise de *Rome, Naples et Florence.* [Relevé des variantes.] *Bulletin du Bibliophile,* 1er février 1926.

— F. Boyer. Les lectures de Stendhal. [400 volumes annotés par Stendhal à Civita-Vecchia.] Etude et citations de ces notes. Article important.] *Mercure de France*, 1er décembre 1925.

— Mme M.-J. Durry. Stendhal et son travail consulaire : un échantillon inédit [d'après les documents d'archives. Intéressant]. *Annales de l'Université de Grenoble*, deuxième trimestre, 1925. — A. Carracio. Stendhal théoricien de l'histoire. [Bonne synthèse.] *Ibid.*, premier trimestre, 1925.

— E. Rey. Le livre de Stendhal sur l'Amour. [Précis. Personnel. Préface du volume à paraître dans l'édition Champion.] *Revue de Paris*, 1er mars 1926.

— R. Fernandez. Autobiographie et roman chez Stendhal. *Le Navire d'argent*, 1er novembre 1925.

— Lucien Leuwen (fragments inédits publiés par Henri Rambaud). *Revue Universelle*, 1er décembre 1925.

— M. Jacques Boulenger publie et commente des notes écrites par Stendhal dans les marges de la première édition de ses *Promenades dans Rome* ; l'une de ces notes paraît décisive sur une question discutée : « 1828, nuit du 25 au 26 octobre, Marseille, je crois, idée de *Julien*, depuis appelé, en mai 1830, *Le Rouge et le Noir* ». *Revue Universelle*, 1er octobre 1925. — (L. Auvray.)

— Voir G.-E. Lang.

Taine. — Voir G.-E. Lang.

Augustin Thierry. — La Princesse Belgiojoso et Augustin Thierry ; Lettres inédites, publiées par M. Augustin Thierry. *Revue des Deux Mondes*, septembre et octobre 1925.

Töpffer. — Töpffer critique d'art, par Paul Chaponnière. *Revue de Genève*, décembre 1925.

Verlaine. — Ms. autographes et lettres joints à des exemplaires des œuvres. Catalogue de la Bibliothèque G.-E. Lang. Paris, Giraud-Badin, 1926, deuxième partie.

— Romances sans paroles, 1874. [Exemplaire contenant de nombreuses corrections autographes.] Quelques lettres et poèmes autographes. — (Vente des 12 et 13 janvier 1925, nos 302 à 307. — R. Lebègue.)

— Voir G.-E. Lang [Important].

Verhaeren. — Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

A. de Vigny. — F. Gohin. A. de Vigny et ses derniers interprètes. *Correspondant*, 25 octobre 1925.

— Voir G.-E. Lang.

— A Boschot. Mozart, par Alfred de Vigny. M. B. demande ce qu'on sait de ce drame de *Mozart*, qu'après 1850 les journaux annonçaient, sans recevoir de démenti, comme une œuvre prochaine de Vigny. *Écho de Paris*, 21 décembre 1925. — (Ch.-H. Boudhors.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Voir G.-E. Lang.

E. Zola. — G. Vauthier. E. Zola et la *Confession de Claude* [Information judiciaire sur la moralité de l'œuvre, etc.]. *La Révolution de 1848*, octobre 1925.

— Voir Balzac, vente G.-E. Lang.

— Maurice Guillemot. De la place du Panthéon au Panthéon. — Sur les débuts d'Émile Zola. Souvenirs personnels.

— Georges Picard. Émile Zola, « Ruy Blas » et la génération de 1869. — Notes sur les haines d'Émile Zola et ses vues sur l'avenir des lettres, dans les derniers temps de l'empire, *Figaro*. Supplément littéraire, 3 octobre 1925.

(Ch.-H. Boudhors.)

Histoire du Théâtre. — L. Barthou. La Vie artistique de Rachel. [Précis, neuf, vivant.] *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1926 et suiv.

Histoire littéraire contemporaine. — G. Guiches. Souvenir de la vie littéraire [Première rencontre avec Huysmans. Huysmans à son bureau et dans la vie, etc.]. *Revue de Paris*, 1er janvier 1926.

— Jeanne-M. Pouquet. Mme Arman de Caillavet et ses amis. [Influence sur un certain nombre d'écrivains. Intéressant.] *Revue de Paris*, 1er mars 1926.

Histoire des Idées. — A. Thibaudet. La critique spontanée. *Revue de Paris*, 1er mars 1926.

Le Roman. — Considération sur le roman, par John Charpentier. *Mercure de France*, 1er novembre 1925.

INFORMATIONS

Mlle J. Gugenheim (15, rue Bréa, Paris) prépare une thèse sur Mme d'Agoult (Daniel Stern). Elle serait très reconnaissante à tous ceux qui pourraient lui communiquer des documents intéressant l'auteur ou son époque.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA CORRESPONDANCE DE J. J. ROUSSEAU DANS LA QUERELLE LITTÉRAIRE DU XVIIIe SIÈCLE

Genus irritabile vatum.

I. — Voltaire et les lettres a Du Theil.

Dans une existence aussi mouvementée que celle de Rousseau, il ne faut pas s'étonner que les premières publications de ses lettres correspondent assez régulièrement à quelque orage. Ce sont autant d'incidents qui, de la sorte, acquièrent une certaine importance historique et biographique. Ses contemporains, amis ou ennemis, en ressortent un peu mieux éclairés et lui-même y manifeste à l'occasion sa destinée étrange offerte bon gré mal gré en holocauste aux passions de son époque, — ces passions que, du reste, il contribue pour une bonne part à déchaîner soit par ses idées, soit par sa conduite et son influence personnelle. Cela est, en particulier, le cas des lettres à Du Theil et des lettres à Malesherbes, dont l'apparition plus ou moins prématurée constitue chaque fois un petit drame.

* * *

Les lettres à Du Theil d'abord.

C'était en 1765. Après une période d'accalmie relative, Rousseau venait d'exciter de nouveau la colère de Voltaire, en le dénonçant dans ses *Lettres de la Montagne*[1] comme l'auteur du *Sermon des Cinquante*, ce chef-d'œuvre d'irrévérence par lequel la reli-

1. Cinquième lettre, *Œuvres*, éd. Hachette, III, p. 197.

gion catholique et la religion protestante se trouvaient séparément offensées [1].

La rage de Voltaire s'était donné carrière dans l'affreux pamphlet du *Sentiment des Citoyens* paru à la fin de décembre 1764. Il y avait là une dénonciation autrement meurtrière, puisqu'elle ne visait pas seulement l'œuvre, mais la personne du philosophe de Genève. On y étalait au grand jour sa vie privée avec ses tares physiques et morales, en particulier l'abandon des enfants de Thérèse Le Vasseur.

Tel l'épisode capital d'une guerre qui, plus ou moins sourde jusqu'alors, allait prendre désormais un caractère atroce d'injures et d'insinuations personnelles, du côté de Voltaire surtout. Le « patriarche » écume : ses lettres privées à cette époque ne touchent pas à Rousseau sans le larder d'épithètes infamantes : traître à la philosophie, calomniateur, délateur, serpent, bâtard du chien de Diogène, sont parmi les plus douces. Tout cela dans l'intimité, sans doute, mais avec des échos qui ne laissent pas de se répercuter alentour ; — ou encore, comme pour le *Sentiment des Citoyens*, sous le voile troublant de l'anonyme. On sait, en effet, que, selon sa coutume, Voltaire réussit à faire endosser la paternité de cet ouvrage au pasteur Vernes, erreur dont les contemporains, à commencer par Rousseau, eurent beaucoup de peine à se dégager.

Tout, dès lors, dans la vie privée de Rousseau, allait devenir prétexte aux calomnies de Voltaire. Malheureusement, Jean-Jacques lui-même, par ses petites faiblesses, ne pouvait manquer de prêter le flanc aux bourrades de l'adversaire. Par exemple, après avoir raconté, dans une note des *Lettres de la Montagne*, une anecdote assez piquante de son séjour à Venise, il ajoutait d'un ton plutôt satisfait : « Le magicien qui faisait ces sorts était le premier secrétaire de l'ambassade de France, et il s'appelait J. J. Rousseau [2] ». Sans cette note, certes, Voltaire n'aurait pas eu l'idée de fouiller aussi loin dans le passé de Rousseau ; mais elle lui offrait une occasion et il ne l'a point laissée échapper. En plein cercle de Ferney, devant huit personnes, à ce qu'on raconte [3], il affirme un peu au hasard que Rousseau n'a pas été le secrétaire, mais le *valet* de l'ambassadeur Montaigu. Qu'en savait-il au juste?

1. Le *Sermon des Cinquante* allait être condamné en Cour de Rome le 8 juillet 1765.

2. Lettre III, *Œuvres*, III, p. 154, n. 1.

3. Gaston Maugras, *Querelles de philosophes, Voltaire et J. J. Rousseau*, 1886, p. 519.

Pas grand chose, sans doute, comme on va le voir; mais il n'y regardait pas de si près quand sa malice était éveillée.

Le malheur voulut que le propos volât jusqu'à Genève. De là, il est apporté tout chaud à Môtiers, très probablement par le « représentant » François-Henri d'Ivernois, qu'on y trouve aux environs du 31 mai. Ce d'Ivernois est assez mal arrangé par les *Confessions*, et non sans raison, semble-t-il. Rousseau, selon sa coutume, a oublié toutes ses qualités, tous ses services pour ne se rappeler que ses défauts : « Ce M. d'Ivernois de Genève passait à Môtiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restait chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettait de mes promenades, m'apportait mille sortes de petits cadeaux, s'insinuait malgré moi dans ma confidence, se mêlait de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connaissances[1]. »

Que d'Ivernois ait eu le tempérament d'une commère et qu'il ait trop souvent manqué de tact, c'est ce que nous voyons précisément dans cette circonstance où il aurait certainement beaucoup mieux fait de se taire. Qu'avait-il besoin de raconter à Rousseau que Voltaire l'avait traité de valet de Montaigu ?

Quoi qu'il en soit, le coup fut immédiatement suivi du choc en retour. A l'instant, Rousseau saisit sa plume et écrit à Voltaire ce billet d'une extraordinaire violence, qui nous a été conservé par une simple minute :

Môtiers, le 31 mai 1765.

Si M. de Voltaire a dit, qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent. Si, dans les années 1743 et 1744, je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

Évidemment on n'écrit pas de ce style-là quand on est tant soit peu diplomate. Fallait-il que Rousseau, quelquefois beaucoup plus prudent, fût resté meurtri de l'affaire du *Sentiment des Citoyens*, même sans savoir que cet opuscule avait pour auteur Voltaire ! Fallait-il aussi que le bavardage de d'Ivernois l'eût exaspéré !

Ce billet parvenu à son adresse ne fut pas perdu. Tout de suite il alla rejoindre dans la mémoire ou dans les dossiers du seigneur de Ferney une autre lettre du philosophe de Genève, écrite le

1. *Œuvres*, IX, p. 52.

17 juin 1760, dans laquelle Rousseau assurait grossièrement Voltaire qu'il ne l'aimait pas, voire l'accusait d'avoir « perdu Genève pour prix de l'asile qu'il y avait reçu ». Rousseau, il faut en convenir, s'est souvent arrangé pour avoir raison d'une manière qui lui donnait tort. Il lui arrivait de défendre avec habileté des sophismes (ses sophismes paternels, par exemple), mais de donner barre à l'adversaire par la violence avec laquelle il exprimait ses jugements les mieux fondés.

Ayant donc, avec la complicité naïve de d'Ivernois, enfoncé cette première banderille dans le cou du taureau de Môtiers, Voltaire attendit tranquillement le moment de l'achever. Tranquillement... mais non point sans bouger.

Il lui fallait obtenir d'abord, de source sûre, la confirmation du propos qu'il avait lancé un peu à la légère. C'est pourquoi nous le voyons, dès le mois d'août, demander à ses « anges », c'est-à-dire au comte d'Argental, des renseignements sur les secrétaires d'ambassade.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade à titre d'office, avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant d'Eon de Beaumont qui travaillait aux feuilles de Fréron avant d'être capitaine et plénipotentiaire (22 août).

La lettre ajoute :

M. de Saint-Foix, ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu, en effet, des secrétaires d'ambassade à Venise nommés par la cour; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place et *si J. J. Rousseau en a joui lorsqu'il accompagna M. de Montaigu dans son ambassade à Venise.*

On le voit, il n'y a pas d'équivoque possible quant à l'occasion de la demande de Voltaire. Retenons en particulier ce nom de Saint-Foix que nous verrons reparaître tout à l'heure. Ce Saint-Foix, plus proprement appelé Radix de Sainte-Foy[1], était alors premier commis au ministère des Affaires étrangères, jouissant de toute la confiance du duc de Praslin, après avoir été son secrétaire au moment de son ambassade à Vienne. Il est naturel que Voltaire ait songé à ce personnage pour en tirer des éclaircissements d'ordre professionnel.

Quoi qu'il en soit, la réponse allait se faire attendre quelque temps. Apparemment qu'elle nécessitait une enquête. Le 26 août,

1. Note de Beuchot reproduite par Moland (lettre de Voltaire à d'Argental, 2 octobre 1766). Cf. P. Faugère, *J. J. Rousseau à Venise.* (*Correspondant* du 25 juin 1888, p. 1073.)

Voltaire revient à la charge auprès du comte d'Argental : « Je vous ai supplié de m'obtenir du dépôt des Affaires étrangères un éclaircissement sur les secrétaires d'ambassade, et surtout sur celle de Venise ; je vous réitère ma très humble prière ». La prière ne devait être exaucée qu'un mois plus tard, mais tout autrement que Voltaire ne s'y attendait. En effet, le 2 octobre, écrivant encore à d'Argental, il pousse un cri de triomphe : « Le plaisant secrétaire d'ambassade que Jean-Jacques ! Voilà un étrange original... » Dans la même lettre et immédiatement avant ces lignes, Voltaire se félicite de la nomination du mémorable Hennin, comme résident de France à Genève. Il en a complimenté Hennin lui-même, mais ne sachant pas si Hennin était à Paris, « j'adressai, dit-il, ma lettre à M. de Saint-Foix ». Décidément ce Sainte-Foix avait des droits à l'amitié de Voltaire !

Que s'était-il passé au juste ? Le « plaisant secrétaire d'ambassade » semble indiquer qu'on avait exactement répondu à la question de Voltaire. En réalité l'enquête n'avait aucunement élucidé la position de Rousseau comme secrétaire d'ambassade ; mais, ce qui pouvait passer pour préférable, elle avait amené la découverte dans les archives des Affaires étrangères des trois fameuses lettres écrites par Jean-Jacques, en 1744, au premier commis Du Theil, suppléant du ministre titulaire pendant une vacance. Dans ces lettres, où Rousseau se plaint longuement des mauvais traitements de l'ambassadeur Montaigu, étaient mis à nu ses rapports difficiles avec ce personnage. Or, qui les avait retirées des archives ? Nous l'apprenons avec certitude par la minute d'une lettre de M. Poisson, sous-chef du dépôt, aujourd'hui disparue, mais dont Prosper Faugère a encore pu prendre connaissance[1]. Elle est datée de Versailles, 18 décembre 1766 (un an après la découverte des lettres), et adressée à M. de Sainte-Foy[2], ni plus ni moins :

M. Durand, Monsieur, ayant désiré de lire les lettres écrites par M. Rousseau, de Genève, en 1744, dans lesquelles il se plaint des mauvais procédés à son égard de la part de M. de Montaigu, ambassadeur à Venise, lorsqu'il était son secrétaire, j'ai su qu'elles avaient été ôtées de la correspondance de cette cour et *l'on a dit*, Monsieur, *qu'elles vous avaient été remises*. Ces lettres sont des 8 et 15 août et 7 [lisez : 11] octobre de cette année 1744[3].

1. Prosper Faugère (1810-1887) avait été lui-même directeur des Archives au ministère des Affaires étrangères de 1866 à 1880. Ne serait-il pas responsable de cette disparition ?

2. Dans l'intervalle, Sainte-Foy avait passé trésorier général de la Marine, pour suivre le duc de Praslin dans son nouveau ministère.

3. Reproduit par Prosper Faugère dans son article (posthume) sur *Jean-Jacques Rousseau à Venise* (*Correspondant* du 25 juin 1888, p. 1072, note 1).

Il n'y a pas de doute : c'est à la suite de la question de Voltaire que Sainte-Foy avait emprunté les lettres à Du Theil au Dépôt des Affaires étrangères. Un an après, elles n'avaient pas été remises en place. Nous verrons pourquoi tout à l'heure. Quel usage Voltaire allait-il faire de ces précieux documents ? Un usage aussi rapide qu'indiscret, comme on peut s'y attendre, mais sournois en même temps et assez voisin du chantage.

C'était, il faut s'en souvenir, le temps où le seigneur de Ferney cherchait à attirer chez lui les chefs de la bourgeoisie genevoise afin de les glisser dans la poche du nouveau résident de France. Successivement, Vieusseux, De Luc l'aîné, d'Ivernois, s'y laissèrent prendre. Mais il fallait préalablement calmer leurs scrupules, et notamment sur un point très sensible. Voltaire passait à bon droit pour un ennemi de Rousseau, non pas à cause du *Sentiment des Citoyens*, dont l'anonyme, chose bizarre, n'était point encore percé à jour ; mais le bruit avait couru, persistant, que Voltaire était pour quelque chose, pour beaucoup même dans la condamnation de Rousseau à Genève et son expulsion du canton de Berne en 1762. Voltaire, en conséquence, cherche à se justifier de toute manière aux yeux des bourgeois de Genève. De ses protestations multiples et variées, nous n'en retiendrons qu'une. Le 19 octobre 1765, il rédige un long mémoire justificatif, qui s'est retrouvé dans les papiers de Jean-André De Luc[1]. Il y rappelle les services qu'il a rendus à Rousseau, les griefs qu'il pouvait avoir contre lui, enfin tous les droits qu'il aurait de se trouver offensé, non seulement par la lettre du 17 juin 1760, mais encore et surtout par celle du 31 mai 1765. C'est la première fois que celle-ci fait son apparition dans la polémique voltairienne :

> Si j'avais agi contre M. Rousseau, je l'avouerais publiquement, et j'agirais encore contre lui ; j'en aurais le droit, puisqu'il m'a offensé indignement sans aucune raison. Il lui a plu de m'écrire, il y a trois mois, de Moutiers-Travers, cette lettre honnête : *Monsieur, s'il est vrai que vous aurez dit que je n'ai pas été secrétaire d'ambassade à Venise, vous en aurez menti ; et moi, j'en ai menti, s'il n'est pas vrai que j'aie été secrétaire d'ambassade et que j'en aie eu tous les honneurs.*

On observera que ce texte ne couvre pas exactement celui de la minute que nous avons citée. Suivant l'habitude de Voltaire, celle-ci doit avoir raison contre celui-là. Peu importe du reste : le sens est le même, aux mots près. Le mémoire continue :

1. M. Albert Choisy l'a publié, en 1913, dans le *Bulletin de la Société d'histoire de Genève*. Cf. *Annales J. J. Rousseau*, X, 1914-1915, p. 246.

Observez que j'ai à présent en mains ses lettres écrites du 8 et du 15 août 1744 à M. Du Theil, premier commis des Affaires étrangères, dans lesquelles il dit : *Il y a quatorze mois que je suis entré au service de M. de Montaigu* (ambassadeur à Venise) ; *j'ai mangé son pain. — M. l'ambassadeur, en me renvoyant comme un valet, m'a fait mon compte ; il m'a proposé, en termes très nets, de souscrire à une réduction, ou de me faire jeter par la fenêtre. — J'implore votre protection contre les cruels traitements que M. l'ambassadeur exerce sur le plus fidèle de ses domestiques. — Je sais que, dans les démêlés entre le maître et le domestique, c'est le domestique qui a tort. — J'aime mieux négliger quelques moyens de défense contre un maître que j'ai servi que d'être son délateur....*

Ici encore, Voltaire abuse du droit de citer d'une manière tendancieuse et sans exactitude. Il se garde d'ajouter, d'après les lettres originales, que Rousseau a servi M. de Montaigu *en qualité de secrétaire* ; il ajoute de son chef que Montaigu a renvoyé Jean-Jacques *comme un valet*, alors que les lettres se bornent à dire ironiquement que l'ambassadeur se plaisait à traiter de valets ceux dont il voulait se débarrasser. Enfin, il joue sur le terme de *domestique* plusieurs fois employé par Rousseau, mais qui n'avait alors aucun sens dépréciatif. En revanche, les dates sont exactes. On est seulement surpris que Voltaire ne cite pas la troisième lettre à Du Theil, celle du 11 octobre, non moins violente que les précédentes. Nous verrons encore que lorsque Voltaire dit *avoir en main* les lettres du 8 et du 15 août, cela doit s'entendre d'une copie plus ou moins complète.

Ainsi Voltaire entendait se justifier auprès des amis de Rousseau en se servant des lettres à Du Theil. C'est dire que, selon sa coutume, tout en se défendant, il ne peut s'empêcher d'attaquer, et d'attaquer vigoureusement. Le mémoire continue encore, s'efforçant de mettre Jean-Jacques en contradiction avec ses paroles :

> Cependant, dans cette lettre même, il se rend délateur de M. le comte de Montaigu, son maître. Il a été le mien dans les *Lettres de la Montagne*, dans ces mêmes *Lettres* où il dit qu'il a été premier secrétaire d'ambassade. Il m'y accuse d'une brochure [le *Sermon des Cinquante*] que tout le monde sait être du médecin La Mettrie. Il a cru qu'en me calomniant il se justifierait et il s'est trompé. Si je voulais publier ses lettres de Venise, il serait couvert d'opprobre. *S'il écrit contre moi, je les publierai.*

Arrêtons-nous encore une fois, sans achever la lecture du mémoire. Cet extrait, où le mensonge s'allie à la plus noire perfidie, suffit à montrer le chantage dont je parlais tout à l'heure.

Le lendemain 20 octobre, Voltaire écrivait une lettre du même ton à Jean-André De Luc, le chef « représentant » qu'il venait d'attirer à Ferney sous prétexte de recherches d'archives. Après avoir encore cité la lettre de Rousseau du 31 mai 1765, il poursuit :

Qu'arriverait-il si je faisais imprimer la lettre qu'il m'a écrite et ses lettres de Venise ? Quel peut avoir été son dessein en m'enveloppant dans ses querelles ? Il faut absolument qu'on ait voulu nous aigrir l'un contre l'autre, et cela est bien injuste et bien maladroit.

Le bon apôtre ! Et dire que les représentants se laissèrent prendre à cette glu ! Ils consentirent même, — c'est De Luc qui le raconte beaucoup plus tard [1], et les lettres de d'Ivernois le confirment [2], — à transmettre à Rousseau de la part de Voltaire une offre de pacification et une invitation à se réfugier sur ses terres. La réponse de Rousseau fut admirable et témoigne d'une politesse dédaigneuse ou d'une ironie perfectionnée. « Sans beaucoup s'expliquer, rapporte De Luc, il nous chargea de répondre à Voltaire qu'il avait besoin de la retraite, et qu'il ne pouvait espérer de l'obtenir dans le voisinage d'un homme si célèbre. » Tel le souvenir de De Luc à vingt-cinq ans de distance. A vrai dire, en écrivant à d'Ivernois, Jean-Jacques prend un ton beaucoup plus naturel que nous pouvons au moins vérifier sur l'original :

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte : elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurais pu m'honorer de son amitié s'il en eût été capable ; je n'aurais jamais voulu de sa protection : jugez si j'en veux après ce qui s'est passé. (23 février 1766.)

Les plaisanteries de Voltaire sur le compte de Jean-Jacques... ce n'est évidemment pas du *Sentiment des Citoyens* que Rousseau veut parler ; moins que jamais, chose curieuse, il ne songeait à lui attribuer l'ignoble pamphlet, tant il était loin de mépriser son adversaire comme il l'aurait pu. Jean-André De Luc, lui, convient qu'il soupçonnait Voltaire d'en être l'auteur, mais qu'il en fut convaincu quelque temps après par « des personnes qui l'avaient

1. Dans son *Discours sur l'obligation morale*, en tête des *Lettres à M. le professeur Blumenbach*, Paris, 1798, p. CXI.

2. Lettre à Rousseau du 1er février 1766 (citée par Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, 1875, p. 23) écrite après une entrevue de De Luc et d'Ivernois à Ferney, où Voltaire aurait dit : « M. Marc Chappuis est témoin que j'ai offert une maison à M. R. Écrivez-lui, Monsieur, que je la lui offre toujours ». A ce moment-là, Rousseau se trouvait à Chiswick, près de Londres. Le 11 janvier Voltaire avait écrit à De Luc : « Je ne me suis jamais mêlé de ses affaires [de Rousseau] que pour lui offrir une retraite honorable, que je lui offre encore en pur don pour sa vie ». (Transcrit par Albert Choisy, *op. cit.*)

fréquenté plus familièrement que moi », et surtout après que Voltaire eut mis au jour son poème burlesque : *La Guerre civile de Genève* (1767). La fourbe ! s'écrie-t-il en y songeant sur le seuil de la vieillesse, et dans ce mot s'exhale, mais un peu tard, toute sa rancune. Comment les chefs représentants n'avaient-ils pas été mis en éveil par le chantage des lettres à Du Theil ? On aime à croire, tout au moins, qu'ils ont dissuadé Voltaire d'y donner suite.

*
* *

Le fait est que les lettres à Du Theil dorment pendant quelques mois dans l'arsenal de Voltaire. Sa correspondance ne fait que de fugitives allusions à cet incident d'une polémique personnelle qui s'éteignait ou se rallumait au gré du démon de Ferney. Par exemple, le 19 mars 1766, Voltaire écrit au chevalier de Taulès : « On m'a dit, Monsieur, que c'est à vous que je dois quelques anecdotes tirées du dépôt des Affaires étrangères ». Ce chevalier de Taulès, ancien gendarme dans la garde royale, sortait en effet des bureaux du ministère. C'est apparemment lui que Radix de Sainte-Foy avait chargé de rechercher les lettres à Du Theil. Mais, en mars 1766, il venait d'être nommé secrétaire auprès de M. de Beauteville, ambassadeur de France en Suisse, lequel s'efforçait alors d'apaiser les troubles qui divisaient Genève en deux camps. Voilà donc Taulès à deux pas de Ferney, en compagnie de Beauteville, le médiateur, et de Hennin, le résident. C'est pourquoi Voltaire s'empresse de lui faire sa cour en lui souhaitant la bienvenue. Il l'invite même galamment à « venir dans sa cabane quand il sera las de se crever à Genève ». L'autre ne manquera pas d'accepter et s'exposera de la sorte à quelques demandes de services.

Cependant le zèle de Voltaire contre Rousseau continue pendant toute l'année 1766 à se déployer d'une façon sournoise et anonyme. Il poursuit sa victime jusqu'en Angleterre, où paraît, au mois de mai, traduite en anglais pour plus de malice, la fameuse *Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe*. Elle sera successivement attribuée à Bordes, l'académicien lyonnais, et à l'abbé Coyer. Mais, cette fois-ci, Rousseau ne s'y trompe pas : « On a imprimé et traduit une lettre de M. de Voltaire à moi adressée auprès de laquelle le libelle de Vernes [donc le *Sentiment des Citoyens*] n'est que du miel », écrit-il le 10 mai à son ami Du Peyrou [1]. Pour le fond, c'est toujours la même chose : Voltaire se donne l'air

1. Mêmes termes ou à peu près dans une lettre à d'Ivernois du 31 mai.

d'une victime pour mieux écraser son adversaire. Cependant, il néglige pour cette fois l'argument des lettres à Du Theil.

Mais la *Lettre au docteur Pansophe* reparaît dans le courant de l'automne, en français, et accompagnée d'une lettre de Voltaire au docteur Hume[1]. Le moment, la circonstance sont bien choisis. La grande querelle de Rousseau avec le philosophe anglais Hume avait promené de nouveau la lueur du scandale sur le visage du philosophe de Genève. Avec une franchise dénuée de tout ménagement, Hume venait d'exposer sa cause au public par la publication de son *Exposé succinct* (octobre 1766). A cette cause, en effet trop bonne, Voltaire trouve habile d'accrocher la sienne, un peu plus compromise aux yeux du monde. De sa villégiature de Villers-Cotterets, en août 1766, le médecin Tronchin jugeait avec une égale sévérité les deux adversaires : « Ils ont perdu tout crédit, écrivait-il à son fils, et ne peuvent l'ignorer. L'homme de Ferney en a tous les jours des preuves très mortifiantes[2] ».

Il était d'autant moins nécessaire pour Voltaire de garder des ménagements. Le fait est que sa lettre à Hume est le premier pamphlet publié sous son nom contre Jean-Jacques. Naturellement, il revient encore sur ses vieux griefs et sur ses offres de service ; il raconte à sa manière, qui est d'une rare insolence, toutes les tribulations de Rousseau en Suisse, y compris l'affaire des *Lettres de la Montagne*. Enfin il exhibe sous une nouvelle forme le fameux billet du 31 mai 1765 et lâche toute l'histoire des lettres à Du Theil.

J'ignorais que Jean-Jacques eût été secrétaire d'ambassade, je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler [!]. Je montrai cette agréable lettre [celle du 31 mai 1765] à un homme véridique, fort au fait des Affaires étrangères, curieux et exact ; ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean-Jacques du 9 et du 13 d'auguste 1763, à M. Du Theil, premier commis des Affaires étrangères. On y voit ces propres paroles : *J'ai été deux ans le domestique de M. le comte de Montaigu (ambassadeur à Venise) .. J'ai mangé son pain... il m'a chassé honteusement de sa maison ;... il m'a menacé de me faire jeter par la fenêtre,... et de pis, si je restais plus longtemps dans Venise*, etc. Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande âme peu ménagée. Je lui conseille de faire

1. Datée du 24 octobre.
2. Cité par G. Maugras, *op. cit.*, p. 528.

graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade, etc.[1].

Chose curieuse, il semble que cette fois Voltaire cite ses documents de mémoire. Ce ne sont plus que quelques mots détachés avec des dates inexactes (9 et 13 août, au lieu des 8 et 15 août). Avait-il rendu ou perdu les copies dont il se servait en octobre 1765, quand il écrivait aux représentants genevois ? Le 5 septembre, il a écrit à d'Alembert, en parlant de Rousseau : « Frère Damilaville possède une copie authentique de celles que ce grand homme écrivit à Venise en 1744 »[2]. Damilaville, le premier commis employé au bureau du vingtième, factotum et complice de Voltaire... cela paraît plus que vraisemblable. Le 29 octobre, cinq jours après sa lettre à Hume, Voltaire lui écrit : « Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques ». Il les lui avait donc communiquées. C'était une première manière de les divulguer.

N'empêche que Voltaire, à ce point, est pris tout d'un coup d'un scrupule, non pas celui que l'on attendrait, mais un autre. Il ne songe pas à retirer les fameuses lettres de la circulation, tout au contraire. Pas plus tôt la lettre à Hume publiée et annoncée *urbi et orbi* (Bachaumont la signale dans ses *Mémoires* à la date du 15 novembre), Voltaire songe à la corser par de nouvelles précisions plus cruelles encore que son texte. A partir de la publication de l'*Exposé succinct*, il se déchaîne avec une violence incroyable dans sa correspondance privée contre le malheureux Jean-Jacques, sous le fallacieux prétexte que celui-ci dit du mal de lui en Angleterre. Tout ce bruit est caractéristique ; non seulement il est destiné à faire passer la *Lettre au docteur Pansophe* et la *Lettre à Hume*, mais il présage d'autres avanies.

Le 5 novembre, en effet, nouvel appel significatif à Damilaville : « Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques. Je m'étais trompé sur les dates ; il faut que je les vérifie ». Apparemment que Damilaville n'était pas pressé de rendre ces documents, ou qu'il les avait égarés, prêtés à son tour. Le fait est qu'on n'en entend plus parler.

Aussi bien, Voltaire s'était-il déjà tourné d'un autre côté. Après tout, pourquoi le chevalier de Taulès, qui lui avait passé la copie des fameuses lettres, ne lui procurerait-il pas les originaux ? Dare, dare, dans les premiers jours de novembre, il envoie sa nièce, M[me] Denis, à Genève, les demander à cet officieux diplomate.

1. *Œuvres de Voltaire*, édit. Moland, t. XXVI, p. 33.
2. *Œuvres et correspondance inédites de D'Alembert*, publiées par Ch. Henry, Paris, 1887, p. 315.

Je donnai, Monsieur, ces jours passés, à ma nièce, un petit *memorandum*, pour la faire souvenir de vous demander une petite grâce dont j'avais besoin. Il s'agissait de vérifier une date : au lieu de vous prier de vouloir bien lui dire la date qu'elle aurait pu oublier, elle vous laissera un petit billet. Je ne voulais que savoir précisément la date des lettres de Venise que vous avez entre les mains ; c'est vous qui aviez eu la bonté de m'en procurer une copie ; je l'ai prêtée, et on ne me l'a pas encore rendue...[1].

Le petit billet laissé par Mme Denis au chevalier de Taulès était ainsi rédigé : *Mille tendres respects à M. le chevalier de Taulès. Les lettres de Venise de Jean-Jacques.* A de pareilles invites, nous l'avons vu, le chevalier de Taulès, hôte choyé de Voltaire à Ferney, n'était plus en état de se dérober. Les lettres à Du Theil, qui se trouvaient en effet chez lui, furent aussitôt prêtées. Voltaire de nouveau triomphe. Pour la première fois, semble-t-il, il a en mains le texte complet, original des trois lettres de Rousseau :

Nous avons ici, écrit-il le 7 novembre à Damilaville, les lettres originales de Jean-Jacques, écrites de sa main. M. l'ambassadeur [Beauteville] me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu voulut lui faire donner [Voltaire oublie ceux qu'il avait reçus lui-même par ordre du chevalier de Rohan]. M. Du Theil ne répondit point à ses lettres et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe !...

Encore plus plaisant philosophe, répondrons-nous, qui peut se moquer d'un gagne-pain modeste à vrai dire, mais parfaitement honorable !... Au surplus, les précieux documents ne devaient pas rester longtemps entre les mains de Voltaire. La veille déjà, 7 novembre, il leur avait fait reprendre le chemin de Genève avec la cabriole de rigueur : « J'ai l'honneur de vous renvoyer *les lettres originales du très original Jean-Jacques* ». La lettre ajoute, ce qui achève de la rendre tout à fait intéressante :

Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. le duc de Choiseul la permission de faire imprimer l'extrait de ces lettres et de mettre au bas : *Par ordre exprès du ministre de France*? Ne serait-ce pas, en effet, un opprobre pour ce ministre qu'un homme tel que Jean-Jacques Rousseau eût été secrétaire d'ambassade ? Les aventures d'Eon, de Vergy, de Jean-Jacques sont si déshonorantes qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire nommé par le roi. Je m'en rapporte à Son

1. Cette lettre, datée du 8 novembre, est manifestement antérieure, probablement du 5 novembre.

Excellence [Beauteville]. J'ose me flatter qu'il pensera comme moi sur cette petite affaire, et je vous supplie de m'envoyer ses ordres et les vôtres. *J'écris à M. de Choiseul...*

Ainsi donc, à ce moment, Voltaire était résolu à exécuter sa menace et à publier les lettres à Du Theil. Il pensait achever ainsi le pauvre Jean-Jacques. Mais ici une double douche d'eau froide l'attendait.

D'abord, Taulès, en compagnie de Hennin et de Beauteville, s'efforce de lui faire comprendre que Rousseau avait parfaitement raison en se donnant, non pour secrétaire d'ambassade, ce qu'il n'avait jamais fait, mais pour le premier secrétaire de l'ambassade de France, reconnu et traité comme tel par le Sénat de Vénise. C'était, l'on s'en souvient, le point de départ des questions de Voltaire au ministre des Affaires étrangères. On ne lui avait répondu que par la communication des lettres à Du Theil. Mais celles-ci n'infirmaient en rien les affirmations de Rousseau soit dans les *Lettres sur la Montagne*, soit dans sa lettre du 31 mai 1765 à Voltaire. C'était gratuitement, et en tordant le sens des mots que celui-ci les interprétait dans un sens favorable à sa thèse. La découverte inattendue de Radix de Sainte-Foy et du chevalier de Taulès lui avait tourné la tête. L'observation des diplomates réunis à Genève venait ainsi le rappeler brusquement à la réalité. Sa peine est comique, telle qu'elle s'épanche dans le sein de D'Argental, le 7 novembre, c'est-à-dire à l'instant même où il vient de triompher en décrivant à Damilaville les documents originaux confiés par Taulès :

Vraiment cela n'allait pas mal ; j'étais en train. Je me disais : Il y a là des choses qui plairont à mes anges. Cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges ! les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la source qui commençait à couler. On me conteste la turpitude de notre ami Jean-Jacques. On soutient que Jean-Jacques était secrétaire d'ambassade à Venise, et qu'il avait le secret du ministère.

Pourtant Voltaire ne se laisse pas décourager pour si peu. Jean-Jacques a bien été secrétaire d'ambassade [ou d'ambassadeur] : qu'à cela ne tienne ! Il reste toujours assez des fameuses lettres pour accabler leur auteur, en s'y prenant avec adresse : « M. le chevalier de Taulès, continue Voltaire, m'a apporté les originaux des lettres de Jean-Jacques où il n'est question que de coups de bâton, et point du tout de politique. Il est avéré que ce grand homme, loin d'avoir le secret de la cour, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Monsieur l'ambassadeur et M. le chevalier de Taulès sont d'avis qu'on imprime

ces lettres pour les joindre à l'éducation d'Émile, dès qu'Émile sera maître menuisier, et qu'il aura épousé la fille du bourreau ». Nouvelles cabrioles sous forme de plaisanteries un peu usées et dissimulant une assez forte contre-vérité. Le conseil donné par les plénipotentiaires de publier les lettres à Du Theil est plus que douteux. Le même jour encore, Voltaire écrit au chevalier de Taulès :

Je n'ai cru, mon cher Monsieur, qu'il fallait une permission de M. le duc de Choiseul qu'au cas qu'on niât les lettres écrites en 1744, et qu'on se servît du prétexte des dates erronées pour crier au faussaire. C'est une précaution que j'ai cru devoir prendre. Je l'ai soumise aux lumières de Monsieur l'ambassadeur et aux vôtres et à celles de M. Hennin. Ces pauvres natifs m'ont appris à ne rien faire de ma tête; mais puisqu'*on rend justice au caractère de Jean-Jacques, tout est fini.*

Tout est fini : tout aurait dû l'être, en effet ; d'autant plus que du ministre Choiseul devait venir une indication encore plus précise. Voltaire lui avait écrit pour demander une autorisation qui, d'après son calcul, ne devait pas être si nécessaire que rendre la publication projetée un peu plus bruyante. *Par ordre exprès du ministre de France*, quel viatique merveilleux pour sa brochure ! Or, le 19 novembre, Choiseul répond de son château de Bellevue la lettre suivante :

Je ne puis pas, ma chère marmotte, autoriser que l'on imprime des lettres du dépôt des Affaires étrangères. 1° Ces lettres n'en valent pas la peine : car qui doute que Rousseau est insolent, qu'il a mérité d'être bâtonné, qu'il est humble selon la circonstance, qu'il a été gâté par des seigneurs et des dames de ce pays-ci, et que la tête lui a tourné? 2° Ces lettres feront plus de tort à M. de Montaigu qu'à Rousseau. 3° Les Affaires étrangères, si je permettais l'impression, auraient l'air de prendre parti dans une querelle où elles ne doivent point paraître ; ainsi, ma chère marmotte, si mes réflexions vous paraissent justes, persiflez Rousseau, ridiculisez-le par d'autres moyens : il y en a sans nombre[1].

Cette lettre est un document péremptoire. Voltaire était bien averti : non seulement la publication des lettres à Du Theil n'était pas autorisée, mais l'ambassadeur Montaigu devait perdre plus que Jean-Jacques à cette exhumation de vieux papiers.

Que restait-il à faire pour l'intrigant de Ferney, sinon se soumettre. On le connaîtrait bien mal si on l'en croyait capable. Depuis une année et plus, les lettres à Du Theil cuisaient à petit

1. Lettre publiée par Pierre Calmette, *Choiseul et Voltaire*, Paris, 1902, p. 209.

feu dans la marmite de Voltaire et celui-ci irait jeter aux ordures ce beau potage, sans l'avoir savouré et fait savourer jusqu'à la dernière goutte ! Quelle puissance de ce monde pouvait bien l'en empêcher? Surtout pas ses amis les ministres et les diplomates, si mal disposés pour Rousseau en définitive, et tout prêts à rire aux farces de Voltaire.

Aussi bien, dès la fin de décembre 1766, paraissait une nouvelle brochure anonyme intitulée *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*, par M. L., 32 pages in-12. L'initiale L était là pour faire penser au journaliste Linguet. Mais, bien entendu, Linguet n'y était pour rien, pas plus que l'abbé Coyer n'était responsable de la *Lettre au docteur Pansophe* et Vernes coupable du *Sentiment des Citoyens*. Les notes étaient toutes de la main de Voltaire. A la page 19 quelques lignes d'histoire tendancieuse introduisaient ce que la brochure intitulait en gros caractères : *Extrait des lettres du sieur Jean-Jacques Rousseau, employé dans la maison de M. le comte de Montaigu, écrites en 1744 à M. Du Theil, premier commis des Affaires étrangères.*

Entendons-nous donc : une fois de plus les lettres, munies de leurs dates exactes et même accompagnées des récépissés, n'étaient point reproduites intégralement, mais en deux extraits formant au total une quarantaine de lignes. On y retrouvait toujours à peu près les mêmes mots habilement cueillis dans le texte[1]. Est-ce la défense formelle ou l'avertissement charitable de Choiseul qui avait empêché Voltaire de citer davantage? Apparemment qu'il leur devait quelques égards. On le voit mieux encore à la note singulière qui, complétant le titre, devait égarer les soupçons : *Ces lettres ont été conservées par hasard chez les héritiers de M. Du Theil.*

Un aussi affreux mensonge ne devait pas tarder à être confondu. La réaction ne se fit pas attendre : le fils de Du Theil écrivait le 26 décembre à Rousseau une lettre de protestation que Fréron rendit publique dans l'*Année littéraire*[2].

Jean-Jacques, si vous ne dédaignez pas de rire des vains efforts qu'on a faits pour vous nuire, le libelle : *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume* vous tombera peut-être entre les mains; vous y verrez citées des lettres écrites par vous et conservées, dit l'auteur, par les héritiers de M. Du Theil. Je suis son fils, si jamais le hasard

1. Voltaire, cependant, déclare, cette fois-ci, que Rousseau était entré chez le comte de Montaigu *en qualité de secrétaire*; mais, ajoute-t-il aussitôt en note, *il n'était que sous-secrétaire*, ce qui était un nouveau mensonge.

2. N° 38, année 1767.

vous eût fait connaître mon existence, vous auriez pu me croire complice de ces vils écrivains. Je ne peux supporter cette idée; je n'avais jamais su que vous eussiez écrit à mon père. Si vos lettres ont existé, je ne puis concevoir comment elles ont été rendues publiques; si elles eussent été conservées chez moi, Jean-Jacques, je jure... par vous-même (je crois jurer sur l'autel de la vérité), jamais elles n'eussent vu le jour sans votre ordre, etc.

On voit par le ton de cette lettre que le fils de Du Theil prenait sa responsabilité très au sérieux. Ainsi l'on peut bien dire à cette occasion, en parlant de Voltaire, que le méchant fait une œuvre qui le trompe. Toutefois, il se trouva quelques bonnes âmes que la publication des extraits des lettres à Du Theil, et déjà de la lettre à Hume avait troublées. Voltaire, avec sa perfidie ordinaire, nous l'avons vu, avait joué sur le mot *domestique* employé par Rousseau pour désigner ses fonctions chez l'ambassadeur Montaigu. Mais il ne devait pas être sans connaître l'ancien sens de ce terme, encore mentionné par le *Dictionnaire de Trévoux*, en 1771, sens « plus étendu que celui de *serviteur* », et comprenant tous les subordonnés d'un grand personnage, « comme intendants, secrétaires, courriers, gens d'affaires ».

C'est ce que Rousseau se croit obligé d'expliquer à un certain Chauvet (et non *de Chauvel*), clerc de notaire qui, par le canal de son compatriote Coindet, lui avait écrit, le 27 novembre, pour lui demander des explications sur l'*Exposé succinct* et la lettre à Hume :

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis, il y a vingt-trois ans, à M. Du Theil, mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain : avec cette différence que j'avais partout le pas sur ses gentilshommes, que j'allais au Sénat, que j'assistais aux conférences et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers, ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et nous fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets[1].

La suite de la lettre remet au point l'incident du congé de Rousseau, conformément au récit des *Confessions*. Dans tous ces textes, on sent malgré tout une certaine jactance. Il est certain

1. Lettre datée de Wootton, 5 janvier 1767, d'après la minute conservée dans un des cahiers de Neuchâtel, n° 7842, fol. 37-38. Il existe une autre minute de la même lettre dans les *Lettres de Rousseau* à divers, I, fol. 61 ; mais il n'est pas question des lettres à Du Theil.

que Rousseau a toujours eu la tête tournée par sa fortune vénitienne...

Tel fut l'épilogue de la publicité donnée par Voltaire aux lettres écrites par Rousseau à Du Theil en 1744, et qui ne paraît avoir eu d'ailleurs qu'un retentissement modéré. Bachaumont, signalant les *Notes sur les lettres à Hume*, le 23 décembre, se borne à dire que ces notes, *ridicules* et *piquantes*, « serviront de nouveaux mémoires pour faire connaître le caractère et l'esprit des ouvrages du fameux citoyen de Genève ». La guerre des philosophes avait fini par s'éterniser. Les pamphlets se succédaient avec une telle fréquence, une telle régularité, une violence si soutenue, que, sans doute, un de plus ne faisait pas grand chose à l'affaire. Il n'en résultait apparemment qu'un discrédit croissant pour les personnages en cause, celui-là même dont Tronchin communique l'impression très énergique à son fils au mois d'août 1766.

Toutefois, il semble que, sinon Rousseau, du moins ses amis n'aient pas voulu rester sur cette conclusion équivoque.

Deux ans plus tard, en 1768, les lettres à Du Theil ont paru intégralement, ainsi que la protestation de Du Theil fils dans le tome VII des *Œuvres diverses* de J. J. Rousseau [1], avec ce préambule :

> Comme on a fait dans ce *Docteur Pansophe* [lisez dans la lettre de Hume jointe à la *Lettre au docteur Pansophe*] un abus étrange des lettres écrites de Venise par M. Rousseau, et que la malignité leur a fait prendre des tournures singulières en les mutilant, en les défigurant, nous les insérons tout au long dans ce volume, afin que le public aperçoive la différence qu'il y a à voir les choses en total ou par lambeaux décousus.

De qui vient cette précaution, et Rousseau lui-même y est-il pour quelque chose? Cela n'est guère probable, bien qu'il soit assez dans la tactique ordinaire du philosophe de répondre aux accusations en publiant lui-même les pièces. Ainsi a-t-il procédé pour le *Sentiment des Citoyens*. Toutefois, en 1767 et 1768, durant ses séjours à Trye et à Bourgoin, Jean-Jacques est plutôt animé par l'esprit de persécution domestique. Les brumes de son cerveau lui dissimulent un plus vaste horizon, celui-là même où prend place l'affaire des lettres à Du Theil.

Il est une autre lettre écrite par Rousseau à la fin de son séjour à Venise pour se défendre. Elle est adressée à un académicien,

1. Neuchâtel (Paris, Guy-Duchesne), in-8°, p. 441-456. Elles y sont données à tort comme adressées à Amelot de Chaillou, ministre des Affaires étrangères remercié en mai 1744.

l'abbé Alary, qui l'avait introduit auprès de l'ambassadeur Montaigu l'année précédente. L'éditeur Musset-Pathay l'a publiée en 1825[1] d'après une copie qui portait l'annotation suivante :

L'original sur lequel j'ai fait cette copie est la lettre même de Rousseau, que M. Alary m'a fait remettre, et que j'ai rendue ; elle est bien entière de la main de cet ami dont le caractère m'est familier. A Paris, le 3 décembre 1766.

Signé : Lenieps.

Lenieps... Il s'agit de Pierre-Toussaint Lenieps, vieil ami de Rousseau, banni de Genève en 1732 pour avoir trempé dans la conspiration de Micheli Du Crest. Jamais sa sollicitude pour son compatriote ne s'est relâchée. Rien d'étonnant qu'au lendemain de la publication de la *Lettre au docteur Pansophe* il ait songé à réunir des documents authentiques propres à éclairer la véritable situation de Rousseau chez l'ambassadeur Montaigu.

Ce qui rend ici son intervention plus touchante, c'est qu'elle se produit dans l'une des périodes les plus critiques de la vie du vieil exilé, alors septuagénaire. En effet, c'est le 19 novembre 1766, soit quatorze jours auparavant, que Lenieps, sur la dénonciation du chargé d'affaires de la République de Genève, Crommelin, avait été mis à la Bastille[2]. Il était accusé d'encourager la résistance des bourgeois de Genève aux médiateurs français et suisses qui voulaient les soumettre au gouvernement aristocratique. Comment, dans sa prison même, où il devait rester un an et demi, a-t-il pu recevoir et copier le document de l'abbé Alary ? C'est ce que nous ne nous chargeons pas d'expliquer[3]. En tout cas son intention est claire, la copie de la lettre à l'abbé Alary coïncidant avec les événements que nous venons de retracer : il s'agit de venir au secours de Rousseau.

Et la coïncidence n'est peut-être pas fortuite non plus qui veut que les lettres à Du Theil aient été publiées en 1768, l'année même où Lenieps est sorti de la Bastille (au mois de mars). Mais, bien entendu, on ne peut faire ici que des conjectures. Espérons que de nouveaux documents permettront d'éclairer complètement le rôle de Lenieps en cette circonstance si honorable pour son amitié. Le libraire Guy-Duchesne, l'éditeur des *Œuvres diverses*, avait été lui-même enfermé à la Bastille de janvier à juillet 1767.

1. *Œuvres inédites de J. J. Rousseau*, 1825, I, p. 384 ; cf. *ibid.*, p. 484.

2. Lettres de Crommelin et de M. de Sartine à Choiseul, 19 et 20 novembre 1766. (*Archives des Affaires étrangères*, Genève, 73, f° 130-134.)

3. Le 1er décembre, M. de Sartine écrit au ministre Choiseul qu'il a fait donner à Lenieps « plumes, encre et papier » pour rédiger une lettre sur la pacification genevoise. (*Ibid.*, f° 211.)

Si l'on ne savait les motifs précis de son arrestation — avoir introduit quelques mémoires de M. de la Chalotais[1], — on pourrait croire à une véritable persécution des amis de Rousseau, persécution dont Voltaire aurait tenu quelques fils dans sa main[2]. Mais le machiavélisme et la méchanceté du vieillard de Ferney se sont déjà montrés suffisamment actifs dans cette histoire sans qu'il soit besoin de leur prêter de plus noires intrigues.

Il suffira de noter, pour finir, que les lettres à Du Theil ont été recueillies dès lors dans toutes les éditions des œuvres et de la correspondance de Rousseau, où elles conservent une valeur littéraire et historique de premier ordre.

Quant aux originaux, jamais ils ne sont revenus aux Affaires étrangères. Nous avons vu qu'en décembre 1766, le sous-chef du dépôt les réclamait à Radix de Sainte-Foy, par une lettre dont Faugère a transcrit la minute. Le 14 janvier suivant, une note en marge de cette minute constate que les documents « n'ont pas été renvoyés au département ». Après bien des tribulations[3] et même avoir traversé deux fois la Manche, ils sont devenus la propriété d'un collectionneur genevois. Nous avons eu, grâce à lui, la satisfaction de feuilleter ces lettres vénérables, écrites d'une main superbe sur de grandes feuilles de papier. Il nous paraissait à la fois glorieux et mélancolique qu'elles eussent été manipulées non seulement par l'auteur ou le destinataire, mais aussi par des diplomates célèbres dans l'histoire franco-genevoise, et surtout par Voltaire. Ne restent-elles pas un peu brûlées par ce souffle démoniaque qui, pendant quelques heures, à Ferney, a passé sur elles et mêlé dans un nuage aveuglant la cendre de deux grandes colères philosophiques?

Genève, 1923.

(*A suivre.*) ALEXIS FRANÇOIS.

1. Dutens à Rousseau, 5 mars 1767. (*Annales J. J. Rousseau*, t. VI, p. 244.)

2. Voltaire mentionne l'arrestation de Lenieps dans ses lettres à Damilaville, 8 décembre 1766, et Dorat, 28 janvier 1767.

3. Les lettres à Du Theil, notamment celles du 8 août 1744, ont été la propriété du marquis de Fortia d'Urban (1756-1843), qui s'en est servi, en 1825, pour renouveler contre Rousseau l'accusation de *domesticité*, dans le sens défavorable où l'entend Voltaire. Voyez la notice de Ch. de Sevelinges sur Rousseau dans la *Biographie universelle*, t. XXXIX, p. 130.

LA GENÈSE D'UN POÈME « L'ANNONCIATEUR » DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

(CONTES CRUELS, ÉPILOGUE) [*Suite et fin.*]

C. — La version de 1883[1].

Comme en 1879, les amendements sont de deux genres : il y a des interpolations et des modifications. Les unes et les autres sont d'ailleurs, ainsi que nous l'avons fait observer en commençant, beaucoup moins importantes, dans l'ensemble et dans le détail, que celles de la deuxième version.

Villiers s'aperçoit d'abord qu'il a négligé un certain nombre de personnages plus ou moins importants que lui offraient l'histoire ou la légende, et qui étaient de nature à rendre singulièrement plus réel le tableau qu'il avait résolu de faire vivre sous nos yeux. Il s'applique donc à les introduire aux bons endroits.

Voici d'abord les Sars-d'armées :

1869-79	*1883*
Aux deux côtés du trône luisent les herrebs des anciens d'Israël...	Aux deux côtés du trône, les Sars d'armées, songeant toujours à la gloire de David, regardent, par instants, luire, autour d'eux, les herrebs des anciens d'Israël... (P. 325, l. 4-7.)

Villiers trouve ainsi le moyen d'insister sur ce parti militariste mécontent, dont il a si heureusement conjecturé l'existence sous le roi pacifique Salomon.

Plus bas, la reine de Saba était simplement citée, d'une manière anonyme, comme dans la Bible. Villiers la nomme.

1869-79	*1883*
La table, chargée des présents	La table, chargée des présents

1. Présentation : CONTES CRUELS.
ÉPILOGUE :
L'ANNONCIATEUR.
A MONSIEUR LE MARQUIS DE SALISBURY.
« *Habal habalim, vêk'hôl habal !* »
(*Schelomo*, Qohéleth.)

[Remarquons en passant que c'est à cette sentence que Villiers empruntera le nom de l'un des principaux personnages de l'Ève future : Miss Evelyn *Habal*. Ce nom, tout à fait symbolique, signifie donc « Vanité ».]

de la reine de Saba, ploie sous les coupes précieuses...

de la reine Makédeïa, l'enchanteresse venue de la saba libyenne pour proposer des similitudes au roi de la Judée, ploie sous les coupes précieuses. (P. 325, l. 25-28.)

Mais voici des additions plus importantes.

Ce sont d'abord, autour du trône, les gardes du corps, les « vaillants hommes » de la Bible, avec leur chef, Ben-Jëhu (p. 326, l. 2 à 13, soit onze lignes). — Et, du même coup, sont évoquées les impitoyables exécutions du début du règne.

Voici maintenant Réhabëam, le fils de Salomon et de Naëma, l'héritier légitime du royaume, « l'impolitique », « le funeste », dit Villiers en nous le présentant, laissant ainsi entrevoir l'empire de Salomon divisé par son orgueilleuse intransigeance (p. 326, l. 13-19). Puis Villiers se souvient que la même tradition qui lui a fourni pour la reine de Saba le nom de Makédeïa, enseigne aussi qu'elle eut du Roi-des-Mages un fils et qu'elle l'envoya à Jérusalem pour y recueillir les sages enseignements de son père. — Voici donc, au pied du trône, « le prince Hayëm », et, pour faire à sa jeunesse une société d'égale innocence, « deux très jeunes vierges de Millô... destinées aux encensements dans les cryptes souterraines du Temple, devant la Pierre fondamentale » (p. 326, l. 19, à p. 327, l. 6).

Ces trois dernières additions, qui se suivent, comme on le voit, forment *un ensemble de* TRENTE-CINQ LIGNES qui vient très opportunément élargir le tableau. Cette amplification est complétée par la silhouette de Iarobëam, que nous trouvons quelques lignes plus loin (p. 327, l. 20-30), présentée de la manière la plus naturelle et la plus vivante. Et, cette fois encore, par quelques expressions bien choisies : « l'ennemi ! —le futur diviseur du royaume de Dieu », l'auteur trouve le moyen de compléter la vision d'avenir qu'il esquissait tout à l'heure à propos de Réhabëam.

Mais Villiers connaît trop bien maintenant l'art de conter pour laisser inactifs dans la suite des personnages aussi soigneusement présentés. Son regard ne les quitte plus et sa plume ne perdra pas une occasion de les montrer en action.

Docile aux ordres d'Helcias, Iarobëam s'élance vers Ir-David (p. 335, l. 1-4) ; Réhabëam s'épouvante de l'aggravation des prodiges (p. 336, l. 3-5) ; les Sars-d'armées excitent la colère du roi contre les nabis (p. 337, l. 1-9) ; Hayëm et les schoschannas s'endorment les premiers sous l'influence d'Azraël (p. 337, l. 27, à p. 338, l. 4) ; Ben-Jëhu et ses guibborim protègent le trône contre l'affolement de la foule (p. 339, l. 6-9).

On conçoit tout ce que ces petites additions habilement dispersées peuvent ajouter d'animation à la scène.

Villiers, d'ailleurs, n'oublie pas la couleur locale. Au milieu d'un long passage intercalé en 1879 dans la description de Jérusalem et concernant les marchands étrangers et leurs produits, il glisse de nouveaux termes, et, d'un coup, quatre lignes (p. 320, l. 30, à p. 321, l. 4).

Il profite de toutes les opportunités pour augmenter la valeur synthétique de son poème. Nous avons vu tout à l'heure les Sars-d'armées évoquer les nabis, ces personnages si importants de l'histoire juive, leur rôle de continuel redressement au point de vue religieux et l'opposition courageuse qu'ils ne craignaient pas de faire souvent aux rois eux-mêmes (p. 337, l. 1 à 9). Villiers n'a pas reculé même devant un anachronisme de cinq cents ans pour faire entrer dans le champ du poème la captivité de Babylone (p. 329, l. 22 à 29).

Certaines retouches sont curieuses. Ainsi, p. 321, l. 16, le premier et le deuxième texte portaient : « Quarante mille chariots de guerre gardent ses douze portes » (d'Ir-David). Ce chiffre de « Quarante mille » venait de la Bible. On y lit en effet: « Salomon avait quarante mille crèches pour les chevaux destinés à ses chars » (*Rois*, I, IV, 26). Les *Chroniques* disent « quatre mille » (*Chroniques*, II, XI, 25). Quoi qu'il en soit, Villiers pensa justement que « quarante mille crèches » ne signifiaient pas « quarante mille chariots ». D'ailleurs, le nombre des chars de Salomon était indiqué dans la Bible : « Il avait quatorze cents chars et douze mille cavaliers qu'il plaça dans les villes où il tenait ses chars et à Jérusalem près du roi » disent, en termes identiques, les *Rois* (I, x, 26) et les *Chroniques* (II, I, 14). Villiers conserva son idée de faire venir les chars à Jérusalem pour garder les portes ; mais, comme il n'y avait que douze portes, il réduisit leur nombre à douze cents.

Il y a des corrections très heureuses. Ainsi (p. 325, l. 18), c'était une grosse erreur de présenter le propitiatoire (qui n'était autre que le dessus de l'arche) comme une sorte de console que Salomon avait le droit de confisquer pour y poser son sceptre. Villiers l'a compris, et il a judicieusement remplacé le propitiatoire par un « lourd trépied d'onyx ».

Mais il y en a aussi de bien regrettables. Page 325, l. 6-8, l'auteur nous parlait « des anciens d'Israël, qui, à travers les batailles, supportaient l'Arche du Sabaoth ». En 1883, il éprouve le besoin d'appuyer un peu, pour dire ce que contenait l'Arche, et il écrit : « l'Arche du Sabaoth, — la Barque-d'Alliance, où s'entrecroisent

les deux stèles de la Loi... » — Villiers s'est souvenu de l'*Arche de Noé*, mais sans s'apercevoir qu'ici le mot avait changé de sens.

Il a aussi revisé soigneusement l'orthographe des noms propres et des mots hébreux qu'il avait cru devoir glisser çà et là pour renforcer la couleur locale. — Deux noms restaient, qui n'avaient pas reçu la forme hébraïque : celui de *Beth-Sabbée* (p. 334, l. 22) et celui de *Samuel* (p. 346, l. 11). Villiers la leur donne et en fait *Bath-Schëba* et *Schemouël*. — Il rectifie l'orthographe de noms déjà hébraïsés et écrit *Schaôul* pour *Sahul* (p. 319, l. 11); *Iahvé* pour *Iovah* (p. 324, l. 6) ; *Yoschua* pour *Yoschuah* (p. 337, l. 10 ; *Holda* pour *Holdah* (p 346, l. 9). — Il met le pluriel hébreu à des noms hébreux auxquels il avait donné précédemment le pluriel français : *chroubim* pour *chëroubs* (p. 323, l. 15) ; *herrebim* pour *herrebs* (p. 328, l. 25); il enlève l'*s* qu'il avait indûment ajouté en 1869 et maintenu en 1879 à des pluriels hébreux : *Nébïïm* pour *Nébiims* (p. 323, l. 17) ; *Sophêtim* pour *Sophêtims* (p. 327 l. 8; p. 335, l. 20). — Tout ceci montre assurément une grande probité d'artiste et un louable souci d'exactitude. Malheureusement, Villiers n'a pas réussi sur ce point à atteindre la perfection et il subsiste dans ses transcriptions hébraïques de fâcheux illogismes. Ainsi, il a raison de préférer, pour les mots hébreux, le pluriel hébreu en *im* au pluriel français en *s* ; mais pourquoi, ayant choisi au singulier la forme *chëroub* (p. 348, l. 12), prend-il, au pluriel la forme *chroubim* (p. 323, l. 15)? Cahen, dans sa traduction de la Bible, est plus logique et écrit un *chroub*, des *chroubim*. — De même (p. 328, l. 25), il écrit *herrebim* au lieu de *herrebs*; mais on retrouve les *herrebs* (p. 325, l. 6). — De même encore il supprime l'*s* à *Nébiim* (p. 323, l. 17) et à *Sophêtim* (p. 327, l. 8), mais nous le retrouvons à *Rhoïms* (p. 330, l. 8)[1].

Ayant à se servir du nom de *Salomon*, en 1883, dans l'épigraphe nouvelle qu'il a choisie et dans un passage nouveau qu'il introduit (p. 337, l. 1-9), il emploie la forme hébraïque *Schëlomo*, mais il laisse subsister partout ailleurs la forme française *Salomon*.

Mais laissons de côté ces petites chicanes et jetons un coup d'œil d'ensemble sur l'évolution du poème, telle que nous permettent de nous la représenter les deux remaniements que nous venons d'étudier. Elle nous donne de précieux renseignements d'abord sur la manière dont Villiers travaillait. Le nombre et l'importance des retouches trahissent une certaine hâte dans la première rédaction,

1. On retrouve aussi les *Nabis* (p. 337, l. 2).

mais ils donnent aussi une haute leçon de conscience et de probité artistiques.

Attentif aux critiques, docile aux conseils, désireux d'approcher autant que possible son œuvre de la perfection rêvée, Villiers l'a remise courageusement sur le métier, la revisant dans toutes ses parties, et, s'il n'a pas réussi à en faire une œuvre parfaite, on ne peut nier du moins qu'il l'ait grandement améliorée.

Cette amélioration se manifeste d'abord dans l'art de conter. Nous avons vu Villiers retoucher les caractères de ses personnages, pour les rendre plus vivants, plus logiques avec eux-mêmes, pour mieux les coordonner les uns aux autres. Nous l'avons vu enrichir et animer progressivement la scène qu'il s'était proposé d'évoquer à nos yeux.

Le progrès du style est également manifeste. Un coup d'œil sur les comparaisons que nous avons faites suffit pour se rendre compte de tout ce qu'il a gagné en concision, en fermeté, en sûreté de goût et en harmonie.

VI. — Sources secondaires. — Couleur locale.

Nous avons indiqué, au début de la seconde partie de cette étude, la source principale, toute légendaire, d'où est sorti le poème de l'*Annonciateur*.

Nous avons suivi l'ingénieux travail de transformation que l'auteur a fait subir aux traits essentiels de l'antique tradition pour lui imprimer un sens plus original et plus profond.

Il nous reste à chercher l'origine des indications secondaires à l'aide desquelles Villiers a nourri son récit et enveloppé comme d'une chair vivante l'armature solide ainsi disposée. Nous nous demanderons en même temps si Villiers a utilisé tels quels les matériaux que lui fournissait son érudition, ou si, comme pour la donnée principale, il ne les a pas, plus ou moins consciemment, transformés, en vue de l'impression particulière qu'il désirait produire.

Ici encore, la première source à invoquer, c'est la légende. Villiers ne lui a-t-il pas emprunté autre chose que l'idée principale ?

Il lui doit encore l'idée secondaire de l'Anneau de Salomon, nous pouvons même dire le personnage de l'Anneau, tant cet objet joue un rôle important dans le poème.

L'Anneau figure déjà dans le court récit qui est à l'origine de l'*Annonciateur*. Villiers le mentionne également, mais avec la même brièveté que son modèle, dans sa première version.

Pourquoi donc, dans la seconde, s'avisa-t-il tout à coup de lui

consacrer *une page et demie* ? C'est évidemment qu'en relisant les *Légendes de l'Ancien Testament*, il avait remarqué la place considérable qu'y occupent les traditions concernant l'Anneau.

Collin de Plancy, empruntant au *Dictionnaire des Apocryphes*, qui lui-même avait traduit les *Biblische Legenden* de Weil, raconte d'abord l'origine du précieux talisman.

« ... Un jour, après s'être reposé dans une vallée qui se trouve entre Hébron et Jérusalem, Salomon vit devant lui huit Anges qui le saluaient en s'inclinant. Ils avaient des ailes innombrables, variées de formes et de couleurs. Ils lui dirent qu'ils étaient les Anges préposés aux huit vents, et que Dieu les envoyait à lui pour le servir.

« Le Chef des huit Anges remit alors à Salomon une pierre précieuse sur laquelle étaient inscrits ces mots : « Dieu est la puissance et la grandeur », et il ajouta : « Lorsque tu auras un ordre à nous transmettre, élève cette pierre vers le ciel, et nous paraîtrons sur-le-champ pour t'obéir ».

« Quand ces Anges se furent éloignés, il parut quatre autres personnages d'aspects divers : l'un avait la figure d'une baleine, l'autre celle d'un aigle, le troisième celle d'un lion, le quatrième celle d'un serpent. Ils lui dirent qu'ils étaient les souverains de tous les animaux créés, sur la terre, dans les eaux et dans les airs, qu'ils avaient reçu de Dieu l'ordre de lui être soumis, eux et leurs sujets, et qu'ils venaient pour exécuter ses volontés.

« Ils lui donnèrent aussi une pierre précieuse sur laquelle était cette inscription : « Tout ce qui est animé loue le Seigneur ».

« Il suffisait à Salomon d'élever cette pierre au-dessus de sa tête, pour obliger ces souverains à paraître immédiatement devant lui et recevoir ses ordres.

« Salomon vit ensuite un Ange dont la partie supérieure était faite de terre et la partie inférieure d'eau qui se tenait condensée. C'était l'Ange du globe que nous habitons. — « Dieu m'a créé, dit-il, pour que je fasse connaître ta volonté à la terre et à la mer, qui t'obéiront en tous tes désirs. »

« Enfin une quatrième apparition lui fit voir encore un autre Ange plus important, qui lui présenta à son tour une quatrième pierre portant cette inscription : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète [1] ».

En élevant cette pierre précieuse, ainsi que les trois autres, il avait à sa disposition le monde entier des esprits, Anges, Génies,

1. « Mahomet n'était pas né ici-bas ; mais il était conçu dans le ciel... » (Note de Collin de Plancy.)

Démons, qui est bien plus considérable que le monde des hommes...

« Salomon fit réunir en un seul anneau célèbre ces quatre pierres, qui lui donnaient l'empire sur toute la création visible et invisible. »

Reprenant ensuite un article du *Dictionnaire des Sciences occultes*[1], Collin de Plancy raconte tout au long la légende d'après laquelle Salomon, s'en allant au bain, confia, suivant sa coutume, son anneau à l'une de ses femmes. Un mauvais esprit réussit à se le faire remettre. A peine l'eut-il en sa possession qu'il chassa Salomon de son palais et, ayant revêtu l'apparence du roi, s'installa sur le trône à sa place. L'ancien monarque, réduit à mendier, erra plusieurs mois, répétant ces mots qui forment le commencement de l'Ecclésiaste : « Moi, le prêcheur, j'ai été roi sur Israël ». La répétition constante de cette phrase dans la bouche d'un mendiant ayant attiré l'attention des sages, le démon, qui avait usurpé la place de son maître, fut découvert. Chassé par un ange, il jeta, en s'enfuyant, l'anneau du roi dans le lac de Tibériade. — Salomon était donc remonté sur son trône, mais il était toujours privé de son anneau et en même temps de la sagesse qui naguère le plaçait si fort au-dessus des autres hommes. Heureusement il ne tarda pas à le retrouver dans le ventre d'un poisson du lac, qu'on lui servit pour son dîner.

On conçoit que Villiers, relisant ces passages, se soit dit qu'il n'avait pas accordé à l'Anneau une importance suffisante et qu'il convenait d'en parler un peu plus longuement s'il voulait donner un reflet vraiment fidèle des vieilles légendes salomoniennes.

Mais s'est-il inspiré directement des récits de Collin de Plancy ? Nullement. Ici comme ailleurs, sa personnalité apparaît vigoureusement originale.

Notons d'abord une première différence, qui est capitale. Dans le livre de Collin, l'Anneau de Salomon nous est présenté comme un talisman reçu tout préparé. Le roi n'a pas autre chose à faire qu'a réunir en un seul chaton les précieuses pierres qui lui ont été remises. L'Anneau possède un pouvoir en lui-même ; quiconque le porte au doigt peut commander aux esprits et aux éléments. — Rien de tout cela chez Villiers : l'Anneau est un talisman préparé par le Mage lui-même qui « a concentré en lui une partie des efforts de sa pensée, une somme des pouvoirs conquis dans le triomphe des épreuves, afin d'agir plus directement sur les forces intimes de l'Univers ». (Page 332, l. 11 à 16.) — On voit tout l'in-

1. Article Sakkar, tome II.

térêt d'un pareil changement : la légende rapportée par Collin laisse à Salomon les proportions d'un homme ordinaire simplement favorisé de grâces exceptionnelles ; le poème de Villiers le présente comme un vrai Mage, c'est-à-dire comme un surhomme[1].

S'étant séparé de Collin de Plancy sur la question de l'origine de l'Anneau, Villiers, naturellement, ne lui en a pas demandé la description. C'est, d'ailleurs, un sujet de controverse aussi ancien que la légende elle-même, que la reconstitution du signe mystérieux gravé sur le chaton et qui devait concentrer en lui toute la puissance de l'Anneau. Nous venons de voir l'opinion de Collin dans les *Légendes de l'Ancien Testament* : le chaton était formé de la réunion de quatre pierres apportées par les esprits. Le même auteur, dans le *Dictionnaire des Sciences occultes*, émet une autre opinion, d'ailleurs assez répandue, mais empruntée à la légende juive, tandis que la précédente appartient plutôt à la tradition arabe. Suivant celle-ci, le fameux anneau portait « gravé le grand nom de Dieu [tétragramme] « (t. II, p. 636, art. TALISMAN). Il existe enfin une troisième croyance, d'après laquelle le chaton de l'Anneau de Salomon portait deux triangles superposés, un noir avec la pointe en bas, un blanc avec la pointe en haut, formant la figure que les occultistes nomment *hexagramme* ou *Étoile à six rayons*. Cette opinion est surtout celle des hermétistes. Elle est mentionnée par Éliphas Lévi dans l'ouvrage que nous venons de citer : *Dogme et Rituel de la Haute Magie*. Le célèbre occultiste donne à deux reprises la reproduction de ce signe : une fois dans le *Dogme* (p. 135) et une fois dans le *Rituel* (p. 69). La seconde fois il lui donne son nom usuel, « le sceau de Salomon ». Villiers

1. Peut-être Villiers a-t-il puisé l'idée de cette modification dans le *Dogme et Rituel de la Haute Magie* d'Eliphas Lévi, paru en 1854, et que Villiers connaissait parfaitement. Voici, en effet, ce qu'on y lit : « ... un pentacle est... la véritable expression d'une pensée et d'une volonté complètes : c'est la signature d'un esprit. La consécration cérémonielle de ce signe y attache plus fortement encore l'intention de l'opérateur, et établit entre lui et le pentacle une véritable chaîne magnétique ». (*Rituel*, p. 128.)

« ... Un pentacle bien entendu, c'est le résumé parfait d'un esprit. » (*Ibid.*, p. 160.)

« Le pentacle étant une synthèse complète et parfaite, exprimée par un seul signe, sert à rassembler toute la force intellectuelle dans un regard, dans un souvenir, dans un contrat. C'est comme un point d'appui pour projeter la volonté avec force. » (*Rituel*, p. 160.)

Ajoutons en passant que c'est encore au « *Dogme et Rituel de la Haute Magie* » que Villiers a emprunté l'axiome hermétique cité dans *Axël* : « Tout verbe dans le cercle de son action crée ce qu'il exprime » (*Axël*, collection Gallia, p. 86. — *Rituel*, p. 244), et aussi l'aphorisme qui tenait la place de celui-là dans le texte de la *Jeune France*. « La nature est amoureuse du vide ; la gueule du serpent attire sa queue ; il se fuit et, en se fuyant, il se poursuit. » (*J.-F.* Décembre 1885. — *Dogme*, p. 133. — Voir *Axël, édition critique*, en préparation.) — Eliphas Lévi est d'ailleurs l'un des auteurs favoris du docteur Césaire Lenoir, et *Claire Lenoir* renferme également quelques emprunts textuels à l'ouvrage indiqué ci-dessus.

avait assurément connaissance de cette opinion [1]. Mais il ne s'y est pas arrêté plus longtemps qu'aux deux autres.

Selon lui, le chaton de la bague merveilleuse présentait simplement une croix, sous la forme d'une étoile à quatre rayons, « la croix stellaire », enfermée dans un cercle, « figure du Cercle universel » (p. 332, l. 16 et 17).

D'où est venue à Villiers cette idée ? Elle a pu lui être suggérée par les quatre pierres de la légende arabe, ou par le mot même de tétragramme, qui contient le nombre quatre. Plus probablement elle lui a été imposée par cette réflexion que Salomon, auteur présumé de cinq des livres saints, est considéré comme un prophète. Il lui a plu de montrer le grand mage présentant, mille ans à l'avance, la croix comme le symbole suprême. C'était « L'Adoration des Mages » anticipée, et peut-être faut-il voir là une trace de cette synthèse entre la haute magie et le christianisme qui préoccupait Éliphas Lévi et qui a souvent hanté l'esprit de Villiers.

Cette idée de la Croix figurant seule sur l'Anneau de Salomon et le symbolisme de ce signe préoccupaient d'ailleurs Villiers, car il y est revenu dans les variantes du *Chant du Coq* (1er mai 1888) publiées par M. R. de Gourmont dans la *Revue indépendante* de juillet 1890. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de comparer les deux textes :

L'Annonciateur.

« ... Il voit l'Anneau, le joyau-d'Alliance, où s'allume la première clavicule, la clef-cruciale, figure de l'Abîme, partagé en quatre voies.

« Le puissant pantacle [2] est entouré par la forme même de l'Anneau...

« Ce Talismann de la Croix stellaire... Dilué, par myriades, sur

Le Chant du Coq.

« Tout ce qui a des ailes pour s'élever de terre trace, dans l'air, en s'envolant vers l'en-haut, le signe de la croix ; ainsi, les oiseaux, depuis le commencement, prophétisent la croix à travers le ciel... La croix représentait, pour Salomon, la clef du monde ; c'était la « clavicule », suprême, empreinte seule en son mystique

2. En effet, dans la deuxième version d'*Azraël*, nous le voyons remplacer, sur la tiare de Salomon, *l'étoile à cinq rayons* par *l'étoile à six rayons* (p. 332, l. 21). Quelle autre raison donner de cette substitution sinon que la première, quoique le plus fameux des symboles magiques, n'est citée nulle part en rapport avec Salomon, tandis que la seconde, au dire de quelques-uns, était sur son anneau ? — Notons, d'ailleurs, que l'expression d'*Étoile-à-six-rayons* dont se sert Villiers (p. 323, l. 21) est la même qu'emploie E. Lévi : *Étoile à six rayons* (*Rituel*, p. 69). Seulement il lui a imposé une présentation typographique qui lui est chère et dont il n'avait pas encore usé pour l'*Etoile à cinq rayons* de la première version.

2. Telle est l'orthographe constante de Villiers.

la terre... Partout il se dresse ignoré des enfants du siècle, mais inévitable.

« La Croix est la forme de l'Homme lorsqu'il étend les bras vers son désir ou se résigne à son destin. »

(P. 332. — 2e version, 1879.)

anneau de prince des mages, le *pantacle* tout puissant. »

Revue Indépendante, juillet 1890.

L'idée de placer la Croix sur le chaton de l'anneau de Salomon semble bien appartenir en propre à Villiers. Quant au symbolisme de ce signe, il a été souvent développé. Citons seulement le passage suivant dont le poète s'est peut-être inspiré :

Les Pères avaient fait remarquer que la forme de la croix était gravée dans les productions de la nature, dans les œuvres de l'homme, dans l'attitude des choses inanimées, dans le geste des êtres vivants... L'homme, pour prier et pour fendre les eaux à la nage, est porté par la croix. C'est parce qu'il a le corps droit et qu'il peut étendre les bras en croix que l'homme diffère de la bête. P. Didron, *La Croix*.

Quoi qu'il en soit, ici encore, nous devons reconnaître l'originalité de Villiers. Il n'emprunte à la légende qu'une idée générale, un cadre pour ainsi dire ; il le vide de toute croyance puérile, de tout symbolisme obscur et compliqué, pour le remplir d'un symbolisme clair, profondément humain, en intime harmonie avec l'atmosphère religieuse du poème.

Nous en avons fini avec les emprunts faits par Villiers à la légende.

Nous allons nous tourner maintenant vers les livres qui devaient tout naturellement s'offrir à l'esprit de Villiers, cherchant à situer son drame dans un cadre précis et à lui donner une couleur hébraïque aussi intense que possible.

Ce sont les livres sacrés de l'Ancien Testament.

Villiers leur a emprunté d'abord ses personnages, mais en usant de la même liberté dont nous l'avons vu se servir vis-à-vis de la légende.

Il avait décidé de faire de l'homme poursuivi par Azraël le ministre même de Salomon.

Justement, l'histoire lui en offrait un :

« Zabud, fils de Nathan, était ministre d'État, favori du roi. » (*Rois*, I, IV, 5.)

Mais ce personnage, trop peu connu, ne parle pas à son imagination. Pour le ministre de Salomon, il lui faut un nom plus glorieux, enveloppé même d'un certain mystère.

Son choix s'arrête sur Helcias, qui fut grand-prêtre du Temple au temps de Josias et joua un rôle important dans la restauration religieuse qui s'accomplit sous le règne de ce prince. Ce fut lui, en effet, qui découvrit dans le Temple « le livre de la loi de l'Éternel, donnée par Moïse », le Pentateuque, dont on ne pouvait plus trouver aucun exemplaire et dont le souvenir même s'était perdu sous les rois impies, prédécesseurs de Joas. Ce fut lui qui porta ce livre à la connaissance du pieux monarque et fut ainsi le principal agent du rétablissement du culte de Jéhovah.

La *Palestine* de *Munk*, que Villiers connaissait certainement, lui fournissait, de plus, ce passage suggestif :

« Certains ont supposé que le prêtre Hilkia ou Helcias, qui, sous le roi Josias, *découvrit* dans le Temple le livre de la loi, était lui-même l'auteur de ce livre. Il se serait concerté à cet égard avec... quelques autres personnages dans le but de consolider la théocratie et de donner l'impulsion au roi Josias, élève des prêtres et restaurateur du culte de Jéhova. A l'aide de quelques documents écrits et des traditions anciennes, il aurait compilé le Pentateuque qu'il prétendit avoir *retrouvé* et qu'il voulait faire passer pour l'ouvrage de Moïse » (p. 138).

Voilà le personnage qu'il fallait à Villiers pour être le ministre du grand mage.

Il y a bien une objection. C'est que, Salomon ayant régné vers l'an 1000 et Josias de 640 à 610, Helcias se trouve avoir vécu 400 ans après Salomon. Mais que vaut cette argutie en face de la sonorité du nom et de son mystérieux prestige?

A un tel personnage, il faut des ascendants. La Bible n'en indiquait pas ; Villiers lui en trouvera, et dignes de lui : « Helcias, fils de Schellüm et de Holda, la prophétesse... » annonce-t-il (p. 324, l. 12).

Schellüm et Holda ont bien existé ; ils étaient mari et femme et vivaient dans le même temps qu'Helcias. La Bible nous les présente même mêlés à son histoire. « Le prêtre Helcias, Ahicam, Achobor, Saphan et Asaïas se rendirent auprès de la prophétesse Holda, femme de Sellum, fils de Thécua, fils d'Araas, gardien des vêtements. » (*Rois*, II, XXII, 14.)

Mais Helcias n'était nullement leur fils ; il était seulement leur contemporain.

C'était déjà bien d'avoir réussi à faire d'Helcias le fils d'une prophétesse. Mais, tandis que Villiers retravaillait l'*Annonciateur* en 1876-79, il se dit qu'il y aurait moyen de faire mieux encore. Dans l'histoire de Saül, la pythonisse qui évoque l'ombre de Samuel

n'est pas nommée; pourquoi ne pas profiter de cet anonymat pour l'identifier à cette même Holda, mère d'Helcias? Le prestige de la mère rejaillirait sur le fils. Sans doute Saül a vécu de 1095 à 1055 et Holda sous Josias, soit de 640 à 610; la distance est d'environ sept siècles; mais Villiers ne croit-il pas aux réincarnations? — Il ajoute donc, intrépidement, au long passage intercalé en 1879 (p. 341 à 346) ce paragraphe: « Tel (*sic*), autrefois, sous les voûtes d'Endor, sa mère Holda, sur le trépied des évocations, aboya des formules qui firent surgir devant la muraille l'ombre de Samuel » (p. 346, l. 8 à 12).

Voilà donc le ministre de Salomon pourvu d'une personnalité et d'un état civil en rapport avec le caractère que Villiers avait conçu pour lui. Le poète en a emprunté les éléments à la Bible, mais il les a combinés avec une entière liberté.

Helcias est, après Salomon, la seule personnalité distincte que nous offre la version de 1869. Celle de 1879 n'en introduit pas de nouvelles; mais il n'en est pas de même de celle de 1883. Celle-ci, au contraire, nous l'avons vu, en amène plusieurs qui, presque toutes, viennent de la Bible.

Voici d'abord, « entouré de ses rudes guibborim... le Sar-des-gardes Ben-Jëhu » (p. 326, l. 3, 5).

Le mot « guibborim » est celui que l'on traduit d'habitude par « vaillants hommes ». Il est longuement question des guibborim de David dans le 2e livre de *Samuel* (XXIII, 8-39) et dans le 1er des *Paralipomènes* (XI, 10-46). Le mot semble désigner les chefs les plus vaillants de l'armée, une élite qui était en même temps une garde du corps, quelque chose comme les douze pairs de Charlemagne. Ils étaient au nombre de trente, parmi lesquels trois se distinguaient particulièrement : Jesbaam, Éléazar et Semma. Les livres qui retracent la vie de Salomon (*Rois*, I, I-XI,; *Chroniques*, II, I, IX) ne font point mention d'une semblable garde autour de ce roi pacifique. Cependant, dans le *Cantique des Cantiques*, on lit :

> Voici le palanquin de Salomon ;
> Soixante braves l'entourent,
> D'entre les vaillants d'Israël ;
> Tous sont armés de l'épée, exercés au combat ;
> Chacun porte l'épée sur sa hanche,
> Pour écarter les alarmes de la nuit.
>
> (III, 7 à 8.)

C'est sans doute de là que Villiers aura tiré l'idée des guibborim de Salomon.

Mais que faut-il penser de leur chef, le Sar-des-gardes Ben-

Jëhu? Ce personnage est-il aussi emprunté à la Bible? Oui, il est facile de le reconnaître aux exploits que lui prête le poète, et à la très heureuse formule dans laquelle il a synthétisé son caractère : « le vivant herreb (glaive) du roi » (p. 326, l. 10). Mais, dans la réalité, il portait un nom assez différent. Les traducteurs le transcrivent de diverses façons : Benaïahou (Cahen), Benaja (Segond), Banaïas (Crampon), Banaïa (Josèphe). Mais tous ces noms sont de sonorités assez étouffées; Villiers en a voulu un plus éclatant pour cet important personnage et l'a créé lui-même à l'aide du nom de Jéhu, qui revient assez souvent dans la Bible. Benaïahou ou Ben-Jéhu était déjà célèbre sous David; mais il n'était pas le chef des guibborim. Ce fut Salomon qui lui donna le titre de chef de l'armée, en récompense de la promptitude implacable avec laquelle il avait exécuté ses ordres. Les exploits que Villiers lui attribue sont exacts mais seulement en gros, comme toujours. Ainsi, il écrit: « C'est le grand serviteur militaire, le meurtrier d'Ebyathar et du sar Simëi ! et de Joab, le vieux Pontife ! » (p. 326, l. 7 à 9). Or, Ebyathar ne fut pas tué par Benaïahou; il fut seulement dépouillé de ses fonctions par Salomon, qui lui donna l'ordre de se retirer à Anathoth, dans ses terres. Ebyathar était « prêtre de l'Éternel ». C'est donc lui qui aurait mérité le titre de « vieux pontife » et non Joab, qui était « chef de l'armée » (*Rois*, I, I, 19).

C'est à la Bible encore que Villiers emprunte les personnages fameux de Réhabëam (Roboam) et de Iarobëam (Jéroboam). Il use de la liberté qui appartient au poète pour leur prêter, comme il vient de le faire pour Ben-Jéhu, les traits individuels que l'histoire leur a refusés; mais les évocations qu'il en fait restent fidèles aux données des Livres saints.

Mentionnons encore un nom célèbre dans l'histoire de Salomon et dont Villiers a enrichi son poème en 1883 : celui d'Adoniram. Voici le passage dans lequel il l'introduit : « le lourd trépied d'onyx, œuvre d'Adoniram et de ses ciseleurs, où repose le sceptre d'Orient » (p. 325, l. 18 à 20). Ici encore le poète s'écarte sensiblement des données de la Bible. Adoniram « était préposé aux impôts » (*Rois*, I, IV, 6); pendant la construction du Temple et celle du palais, il était « préposé sur les hommes de corvée » (*Ibid.*, V, 14). C'était donc une sorte d'intendant général. Mais il y avait, à côté de lui, un chef des ouvriers d'art. « Le roi Salomon fit venir Hiram de Tyr. Il était fils d'une veuve de la tribu de Nephtali et d'un père tyrien, qui travaillait l'airain. Il était rempli de sagesse, d'intelligence et de savoir pour faire toutes sortes d'ouvrages

d'airain; il vint auprès du roi Salomon, et il exécuta tous ses ouvrages. » (*Rois*, I, VII, 13 à 14). C'est de celui-ci, évidemment, que Villiers veut parler. Mais il a craint une confusion avec Hiram, roi de Tyr, dont il avait parlé par ailleurs[1], et c'est sans doute pourquoi il a prêté au ciseleur le nom de l'intendant[2].

C'est donc à la Bible que Villiers a emprunté ses personnages, en modifiant plus ou moins profondément leurs traits suivant les exigences de sa conception.

Il lui a emprunté aussi un grand nombre d'expressions. Certaines sont prises dans les livres historiques :

« Que leurs cheveux blancs descendent, ensanglantés dans le schëol ! » (P. 337, l. 7 à 8[3]; ajouté en 1883).

« L'argent, sous le règne de Salomon, est comme les pierres, sans aucune valeur. » (P. 336, l. 16 à 17[4].)

D'autres viennent du *Pentateuque* :

« Iahvé, l'Être-des-Dieux, confondit, au milieu des vagues de la mer Rouge, le cheval et le cavalier. » (P. 324, l. 6 à 8[5].)

Ou des *Psaumes*, vus à travers le Nouveau Testament : « Je connais les pensées des sages et je sais jusqu'à quel point elles sont vaines » (p. 333, l. 10-12)[6].

Ou de l'*Ecclésiaste* : « ...les Amorrhéennes plus amères que la mort » (p. 336, l. 29-30)[7].

1. « Les pâles musiciennes de Sidon, présent du roi Hiram... » (P. 336, l. 20 à 21.)

2. Flaubert avait fait la même chose dans Salammbô. Il s'en est confessé lui-même : « Par amour de la clarté, j'ai faussé l'histoire quant à la mort d'Hannon. Il fut bien, il est vrai, crucifié par les Mercenaires, mais en Sardaigne. Le général crucifié à Tunis en face de Spendius s'appelait Hannibal. Mais quelle confusion cela eût fait pour le lecteur ! » (Lettre à Sainte-Beuve, p. 362 de l'édition définitive de *Salammbô*). Notons cependant que Villiers avait à sa disposition des formes qui lui permettaient d'éviter la confusion : Hiram-Ubi (*Chroniques*) ; Hirôm (*Munk*) ; Chiram (Josèphe, *Panthéon Littéraire*, 202, *a*).

3. « ... Tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix dans le séjour des morts. » (*Rois*, I, II, 6. Trad. Segond, 1873.) — « ... Tu feras descendre ensanglantés ses cheveux blancs dans le séjour des morts. » (*Ibid.*, 9.) — « ... Tu ne laisseras pas descendre paisiblement sa vieillesse dans le schëol [la tombe]. (Trad. Cahen, 1836.) — « ... Fais descendre sa vieillesse ensanglantée dans le schëol ». (*Ibid.*)

4. « Rien n'était d'argent : on n'en faisait aucun cas du temps de Salomon .» (*Rois*, I, X, 21. Segond.)
« Le roi rendit l'argent aussi commun à Jérusalem que les pierres... » (*Rois*, I, X, 27, et *Chroniques*, II, I. 15, Segond.)

5. « Je chanterai à Jéhovah, car il a fait éclater sa gloire : Il a précipité dans la mer cheval et cavalier. » (Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, *Exode*, XV, 1 et 21).

6. « L'Éternel connaît les pensées de l'homme.
Il sait qu'elles sont vaines ». (Psaume XCIII, 11.)
« Le Seigneur connaît les pensées des sages ; il sait qu'elles sont vaines ». (Paul, I; *Corinthiens*, III, 20, Segond.)
Signalons en passant un autre emprunt à la même épître de saint Paul : « Au nom de Celui qui fut engendré avant la Lumière et sera les prémisses (*sic*) de ceux qui dorment... » (*Annonciateur*, p. 348, l. 26-27.) — « Christ est ressuscité des morts, il est les prémices de ceux qui sont morts ». (XV, 20.)

7. « Et j'ai trouvé plus amère que la mort
La femme dont le cœur est un piège et un filet... »
(*Ecclésiaste*, VII, 26.)

Mais la plupart sont tirées du *Cantique des Cantiques* : « ... les Hébreuses, blanches comme les narcisses de Schârons » (p. 328, l. 14-15[1]). [1869.]

« ... les Sulamites, plus hâlées que les tentes du Cédar » (p. 328, l. 17-18). [Texte de 1883[2].]

« ... Et quand les syllabes découvrent, entre ses rouges lèvres, ses dents, celles-ci sont toutes pareilles à celles de la pâle épousée du Sir-Hasirim, blanches comme des brebis sortant du bain » (p. 337, l. 2-6[3]). [1883.]

Nous n'avons relevé que les emprunts les plus voyants ; il faudrait y ajouter une quantité de traits plus légers, de termes géograhiques, de souvenirs historiques qui donnent au poème tout entier une couleur biblique intense.

Mais Villiers n'a-t-il pas eu recours, pour enrichir son évocation, à d'autres livres que la Bible ? Si, assurément, quoique dans une plus faible mesure.

Nous avons eu déjà l'occasion de citer le nom de *Munk* dont l'excellent ouvrage sur la *Palestine*, publié dès 1845 dans la collection de l'*Univers pittoresque*, s'offrait tout naturellement à Villiers désirant compléter les indications que lui offrait la Bible. Nous avons vu que ses réflexions au sujet de la découverte du livre de la Loi dans le temple par Helcias avaient fort bien pu n'être pas étrangères au choix fait par Villiers de ce personnage pour prêter son individualité au ministre de Salomon. C'est sans doute dans un autre passage de la même page qu'il faut chercher l'origine du commentaire que Villiers ajoute en 1883 à l'expression « l'Arche du Sabaoth » (p. 325, l. 8). Il écrit : « La Barque-d'alliance, où s'entrecroisent les deux stèles de la Loi sous le rouleau de

1. « Je suis un narcisse de Saron ». (*Cantique*, II, 1. Segond.) « Je suis une rose du Scharon ». (Cahen. — Mais il admet en note que le mot hébreu qu'il traduit par *rose* peut signifier aussi *narcisse*.)

2. Texte de 1869 : « Plus noires que les tentes de Cédar ». « Je suis noire, mais je suis belle, filles de Jérusalem, Comme les tentes de Kédar, comme les pavillons de Salomon ». (*Cantique*, I, 5. Segond.)

« Je suis noire, et (pourtant) belle, filles de Ierouschalaïm (Jérusalem), comme les tentes de Kédar, comme les pavillons de Schélomô ». (Cahen.)

[Note de Cahen : Kédar est le nom des tribus nomades de l'Arabie déserte...]

On voit que le premier texte était plus près du texte biblique et que, dans la deuxième partie, il ne s'en est pas écarté heureusement. *Du* est déjà dans le texte de 1879.

3. « Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues, Qui remontent de l'abreuvoir ». (*Cantique*, IV, 2. Segond.) « Tes dents sont comme un troupeau de brebis Qui remontent de l'abreuvoir. (*Ibid.*, VI, 6.)

« Tes dents sont comme un troupeau de (brebis) tondues qui montent du lavoir. » (Cahen.)

« Tes dents (sont) comme un troupeau de brebis qui montent du lavoir. » (*Item.*)

la Thora écrit de la main même de Bar-Iokabëd, le moschë sublime, le Libérateur » (p. 325, l. 8 à 11).

Laissons de côté la « Barque d'alliance » qui est une innovation malencontreuse de Villiers.

Où a-t-il pris cette idée de placer dans l'Arche, outre « les deux stèles de la Loi », « le rouleau de la Thora écrit de la main même de Bar-Iokabëd » ? Pourtant la Bible dit expressément qu'elle ne contenait que les tables de la Loi. L'idée vient sans doute de Munk.

« Quant au livre retrouvé par Hilkia, et qui fit tant de sensation, quelques critiques ont pensé que c'était l'autographe de Moïse, comme le fait entendre le 2e livre des *Chroniques* [34, 14]. » (Munk, *Palestine*, 138.)

Si ce précieux rouleau existait encore dans le Temple à l'époque de Josias, il n'était pas invraisemblable de supposer qu'à l'époque de Salomon on le conservait dans l'Arche avec les tables de la Loi.

Il est probable que c'est aussi à Munk que Villiers doit la plupart des formes hébraïques dont il a agrémenté son poème, quoique son orthographe ne soit pas toujours celle de l'historien. [1]

Une autre source de renseignements capable de compléter sur certains points les données de la Bible, c'était l'historien juif *Flavius Josèphe*. On sait, en effet, que celui-ci, dans son livre intitulé *Histoire ancienne des Juifs* ou *Antiquités judaïques*, a écrit à l'usage des Gentils une sorte de démarquage de la Bible, ouvrage inintelligent et insipide, mais contenant quelques traits curieux empruntés à la tradition et qui ne figurent pas dans le texte sacré.

C'est chez lui, sans doute, que Villiers a trouvé la première idée de cette salle fantastique où il place l'action et qu'aucun passage des livres bibliques ne lui aurait permis d'imaginer.

« Rien, — dit Josèphe en parlant de la reine de Saba, — rien ne la surprit plus que la beauté d'une salle que l'on nommait la forêt du Liban, et la somptuosité des festins que ce prince y faisait souvent, dans lesquels il était servi avec un tel ordre et par des officiers si richement vêtus que rien ne pouvait être plus superbe. » (*Histoire ancienne des Juifs*, Traduction Arnauld d'Andilly, *Panthéon littéraire*, 1836, p. 209, *b*.)

Sans doute, il y a loin encore de cette salle à celle de *L'Annonciateur*. Mais il faut avouer que le vague même des expressions

1. Ainsi Munk et Cahen écrivent tous les deux Ierouschalaïm, transcription exacte du mot hébreu, qui commence par un iod, tandis que Villiers écrit Hiérouschalaïm. Il est probable que l'H de Villiers provient des orthographes moyennâgeuses Jherusalem et Jhesus, lesquelles elles-mêmes ont leur source dans une mauvaise lecture du monogramme sacré I H S, dans lequel l'êta grec était pris pour un H.

et leur caractère superlatif laissaient libre carrière à la fantaisie du poète pour imaginer et embellir[1].

C'est de Josèphe encore que vint à Villiers, en 1883, l'idée de représenter le palais de Salomon entouré des luxuriants jardins d'Étham.

« Les esclaves d'Éthiopie, sveltes dans leurs tuniques d'argent, balancent des encensoirs sur les marches de marbre qui conduisent des jardins d'Étham au sommet de l'enceinte... » (*L'Annonciateur*, p. 322, l. 10-13.)

« ... Près des gradins de cette terrasse jusqu'où montent les feuillages d'Étham... » (P. 327, l. 20-21.)

Voici ce que dit Josèphe :

« Tous les matins, Salomon sortait de la ville, vêtu de blanc et dans un superbe char, pour aller à une maison de campagne proche de Jérusalem, nommée Éthan (*sic*), où il se plaisait à cause qu'il y avait de beaux jardins, de belles fontaines et que la terre en est extrêmement fertile. » (P. 210.)

Ici encore, le poète a usé avec liberté des données de l'histoire. Il a pris cette campagne favorite de Salomon, située, nous dit Graetz, « à trois lieues au sud de la ville », pour en faire un jardin entourant le palais.

Voyons maintenant ce que dit Villiers de la reine de Saba.

Dans la première version, elle restait anonyme, comme dans la Bible. L'auteur se contentait de rappeler sa visite en décrivant une table chargée de ses présents, lesquels, d'ailleurs, assez bizarrement choisis, n'étaient nullement ceux qu'énumèrent les *Rois* ou les *Chroniques*. La version de 1879 n'apporta à ce passage aucun changement. Mais, en 1883, nous voyons apparaître d'étranges précisions :

« ... La reine Makédéïa, l'enchanteresse venue de la saba lybienne pour proposer des similitudes au roi de la Judée... » (P. 325, l. 26-28.)

et plus loin :

« ... Le prince Hayëm, l'adolescent olivâtre, le baalkide aux cheveux tressés, l'énigmatique rejeton que la reine du Sud, dès son retour en Lybie, avait envoyé au beau sage, seigneur des Hébreux... » (P. 326, l. 25-28.)

Où Villiers a-t-il puisé ces détails ?

1. Le récit de Collin de Plancy ne contient aucune indication de lieu. On dit seulement que Salomon était sur son trône. La chromolithographie qui représente Salomon recevant la reine de Saba n'a pu non plus inspirer Villiers. Le décor consiste en une salle quelconque d'inspiration arabe, ouverte, par des ogives cintrées et dentelées, sur une cour au bout de laquelle on voit un bâtiment.

Ce n'est pas dans Josèphe. Celui-ci, en effet, appelle la belle visiteuse de Salomon « Nicaulis » et en fait une « reine d'Égypte et d'Éthiopie ». (P. 209, *a*.) Il ne lui attribue point de fils.

Munk signale les deux traditions qui existent au sujet de la reine de Saba : la tradition arabe, la plus répandue, suivant laquelle elle était reine du Yémen ou de l'Arabie heureuse, et se nommait Balkis ; la tradition éthiopienne, qui la représente comme une reine d'Éthiopie et la nomme Mackédah. (*Palestine*, p. 80.) Mais il ne dit rien de plus.

Le *Dictionnaire des Sciences occultes*, dont nous avons parlé plus haut, mentionne la tradition éthiopienne et nomme la reine Maqédda, mais sans donner d'autres détails.

Il est probable que Villiers, ici, s'est servi tout simplement du *Dictionnaire* de Moreri.

Voici, en effet, ce qu'on y lit, entre autres choses, à l'article *Saba* :

« Josèphe appelle cette reine Nicolis *(sic)*, d'autres la nomment Makéda. Les Éthiopiens soutiennent encore aujourd'hui que cette princesse était de leur pays, et que ses descendants y ont régné un temps considérable. Ils en conservent les noms et la liste. Ces peuples la nomment, conformément à l'Écriture, Naghesta-Azeb, la reine du Midi. Ils veulent, aussi bien que les Arabes, qu'elle ait été femme de Salomon ; ils disent qu'elle retourna enceinte dans son pays, qu'elle y accoucha d'un fils qu'elle éleva jusqu'à ce qu'il fût en état d'avoir des maîtres et de profiter des leçons de Salomon ; qu'elle l'envoya alors à Jérusalem, pour y être élevé auprès de lui ; qu'il y passa plusieurs années ; qu'il fut oint et sacré dans le Temple ; qu'en mémoire de son aïeul, il prit le nom de David ; qu'étant de retour et parvenu à la couronne il introduisit la religion des Juifs dans ses états et que c'est de là que sont venues tant de cérémonies juives qui se conservent encore parmi les Abyssins et les Éthiopiens. »

On voit la parenté qui existe entre ce récit et les affirmations de Villiers. L'orthographe Makéda dont se sert Moreri est celle qui se rapproche le plus de celle dont use Villiers (Makédeïa). Celui-ci l'a seulement légèrement modifiée, et, comme toujours, dans le sens de l'harmonie. L'expression de Villiers « la reine du Sud » (p. 326, l. 27) rappelle celle de Moreri « la reine du Midi ». Le terme de « baalkide » serait dérivé du nom de Balkis, emprunté à la première tradition, et le nom de Hayëm serait de l'invention de Villiers.

Avant de terminer cette étude des sources secondaires, il nous

faut dire quelques mots d'une autre question assez intéressante : c'est la description du trône de Salomon dans *l'Annonciateur*.

Voici comment le décrit Villiers :

« ... Une chaise de cyprès que soutiennent les pointes des ailes révulsées de quatre chroubim d'or... » (P. 323, l. 13-15.) « Sur les degrés, des lynx féroces, bondissant dans leurs chaînes, veillent... Nul ne saurait séduire par des caresses ni fléchir par des offrandes les chiens mystérieux du Roi. » (P. 325, l. 17-18, 20-22.)

« ... Les lynx invulnérables grondent ; leurs trente-trois têtes forment une hydre... » (p. 339, l. 9-10).

Ouvrons maintenant le *Livre des Rois*. Nous y trouvons une description précise et minutieuse du trône de Salomon :

« Le roi fit un grand trône d'ivoire et le couvrit d'or pur. Ce trône avait six degrés et la partie supérieure en était arrondie par derrière ; il y avait des bras de chaque côté du siège ; deux lions étaient près des bras, et douze lions sur les six degrés, six de chaque côté. » (*Rois*, I, x, 18-20.)

La description des *Chroniques* (II, ix, 17-20) est à peu près la même et celle de Josèphe n'en diffère pas sensiblement.

Dans le livre de Weil, *Biblische Legenden des Muselmänner*, qui, d'ailleurs, n'a été traduit que partiellement dans le *Dictionnaires des Apocryphes* de Migne (t. II, col. 848 et suiv., 1858), il n'y a aucun détail sur le trône de Salomon.

Le livre de Collin de Plancy, *Les Légendes de l'Ancien Testament*, qui a fourni à Villiers l'idée-mère de son poème, offre-t-il une description plus voisine de celle du poème ? Nullement. Voici, en effet, tout ce qu'il dit : « L'Orient ne tarit pas sur la magnificence du trône de Salomon. Les oiseaux voltigeaient sans cesse au-dessus..., etc. » L'image qui représente Salomon recevant la reine de Saba n'a pas non plus prêté d'éléments à la description de Villiers. Le trône du roi y est soutenu par deux sphinx et le siège est encadré par deux mains ouvertes.

Il est probable que Villiers n'aura pas trouvé la description du *Livre des Rois* assez originale ni assez poétique et il l'a remplacée par une autre de son invention.

Conclusion.

La genèse de l'*Annonciateur* se dessine maintenant, espérons-nous, d'une manière assez nette aux yeux des lecteurs qui ont eu la patience de nous suivre jusqu'ici.

Villiers avait déjà l'esprit obscurément préoccupé de la mystérieuse figure de Salomon, entrevue au cours des premières lectures

bibliques, retrouvée dans les livres d'occultisme que sa curiosité l'avait amené à feuilleter. Il rencontre le livre de Collin de Plancy qui l'attire aussitôt par sa suggestive présentation et par la quantité de légendes étranges qu'il contient. Parmi ces récits, écrits dans un style sans couleur, mais riches de détails singuliers, un récit le retient, à cause de sa grandeur simple et de la haute signification que son esprit y découvre. Peu à peu l'idée d'un poème philosophique dans le cadre d'une évocation historique à la Gautier ou à la Flaubert, dans la forme des meilleures parties d'*Isis*, d'*Elen* et de *Morgane*, s'impose à son esprit. Au cours d'une incubation dont il est impossible de préciser la durée, les traits essentiels de la légende se modifient insensiblement et s'infléchissent dans le sens de l'idée principale. Des lectures interviennent, de livres très courants, mais suffisants pour le but poursuivi ; d'abord, la Bible, peut-être dans la traduction de Cahen, prônée par Flaubert, mais peut-être aussi dans une traduction quelconque ; Villiers lit un peu au hasard, mais surtout les livres les plus faciles, les plus célèbres : *Josué*, les *Rois*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique*. Il complète les récits des Rois par les *Antiquités* de Josèphe, aisées à trouver dans le *Panthéon littéraire* de Buchon ; il cherche des mots hébreux, des formes hébraïques de noms propres, des détails de couleur locale dans la « Palestine » que Munk a donnée, en 1845, à la collection de l'*Univers pittoresque* ; pour la Reine de Saba, dont le mystère excite sa curiosité, il ouvre Moreri... Ceci, non pas en une fois, d'ailleurs, mais en trois fois, à l'occasion des différents remaniements du poème, prenant peut-être quelques notes, peut-être se fiant à sa mémoire, remplaçant sans doute aussi quelquefois la lecture directe par le renseignement que donne un ami complaisant.

Mais si la reconstitution historique apparaît peu rigoureuse, insouciante même peut-être un peu, quoique largement suffisante, une chose apparaît d'une irréprochable conscience : c'est le travail artistique. Deux fois, en 1876-79 et en 1883, il remet sur le métier son poème. La première, il retouche ses personnages principaux, corrige leurs caractères, améliore leurs relations réciproques, creuse leur psychologie. La seconde, il ajoute des figures importantes, jusque-là négligées, et qui viennent fort à propos élargir et animer le tableau. Chaque fois, il amende son style, supprimant des erreurs et des banalités, cherchant la plénitude, la concision et l'harmonie.

Certaines taches subsistent, il est vrai, des méprises et des incohérences dans la couleur locale, mais l'évocation n'en demeure

pas moins d'une couleur hébraïque intense, et le poème tout entier, de par l'idée fondamentale et les rythmes, d'une mystérieuse solennité.

L'Annonciateur mérite donc de retenir particulièrement l'attention des amis de Villiers parce qu'il leur permet de suivre pas à pas, dans son développement, le premier essai de l'auteur dans le genre du poème historique et philosophique en prose qui lui a fourni trois de ses plus belles réussites : *L'Annonciateur*, *Impatience de la foule*, *Akëdysséril*.

E. Drougard.

LA MÉTHODE HISTORIQUE DE « SALAMMBÔ » ET LA MÉTHODE HISTORIQUE D'ERNEST FEYDEAU

On s'est demandé souvent pourquoi Flaubert, après avoir publié *Madame Bovary* et connu, par elle, un succès éclatant, s'était détourné aussitôt du roman contemporain et réaliste pour écrire le roman historique de *Salammbô*. La réponse est aisée, puisque c'est Flaubert qui la donne, à vingt reprises, directement ou indirectement. *Salammbô*, c'est une « Thébaïde où le dégoût de la vie moderne l'a poussé » ; c'est une « grande gueulade » après le « carré de choux » d'Yonville, c'est une « truculente facétie », « d'un dessin farouche et extravagant ». La *Bovary* n'est pas « de son sang » ; ce qu'il lui faut, ce sont des « épopées gigantesques ». Car, dans ses rêves d'adolescence, de jeunesse, d'homme mûr il a été tout ce qu'on veut, sauf un bourgeois de Rouen, ou même un contemporain de Louis-Philippe ou de Napoléon III. Il a été brahmane au bord du Gange, ivrogne dans Suburre, batelier sur le Nil, leno à Rome, pirate, moine, saltimbanque et cocher. Il a rêvé d'être mort avec les croisés d'une indigestion de raisins sur la côte de Syrie, de mourir du choléra à Calcutta ou de la peste à Constantinople. Bref, par méthode et discipline, il a été un réaliste et, par tempérament, un romantique, frénétiquement.

Cela explique aisément ce qu'il y a de puissance romantique dans *Salammbô*, le pittoresque, la vie, l'intensité de l'œuvre. Mais cela n'explique pas ou n'explique guère sa valeur historique ou, du moins, la valeur historique que Flaubert a tenté de lui assurer. Pour se donner l'illusion de vivre avec des mercenaires « farouches et extravagants », pour la donner à son lecteur, pour noyer « le bourgeois dans un grog à onze mille degrés et que la gueule lui en brûle », il était bon, sans doute, de lire Polybe, et Tacite, et la Bible, et quelques douzaines de livres choisis. Il n'était pas indispensable d'en étudier des centaines et « d'épuiser tous les textes » avec une application de bénédictin et des scrupules de chartiste. Quand M. Froehner, érudit, ou qui croyait l'être, et Sainte-Beuve, qui se piquait de science, tentèrent de démontrer à Flaubert qu'il était un mauvais historien ou que son histoire n'était pas infaillible, Flaubert établit, victorieusement,

qu'il en savait plus long qu'eux. Mais la victoire n'était pas nécessaire. L'archéologie et même l'histoire naturelle ont pris, depuis, leur revanche ; si elles n'ont pas prouvé que Flaubert avait méconnu « l'âme » de la Carthage antique, elles ont prouvé qu'il avait ignoré bien des choses et méconnu pas mal d'autres. Peu importe. On peut allonger indéfiniment la liste des défaillances de son érudition sans que *Salammbô* cesse d'être un chef-d'œuvre. Et peut-être l'intérêt du roman et sa valeur littéraire seraient-ils les mêmes si Sainte-Beuve et Froehner avaient eu raison, si Flaubert, au lieu d' « épuiser tous les textes », n'en avait lu qu'un choix judicieux.

Pourquoi donc s'est-il fait érudit? Pourquoi s'acharne-t-il à s'instruire jusqu'à « n'en pouvoir plus », à suer du sang, p... de l'huile bouillante, ch... des catapultes et r... des balles de frondeur ? Pourquoi a-t-il cru que, dans un roman historique, l'imagination et la science, la couleur et le document devaient avoir, en somme, part égale ? Pourquoi s'est-il convaincu que, si le « roman » était, en somme, le sang et la vie de l'œuvre, l'histoire scrupuleuse en était le squelette nécessaire ?

Ce n'est pas par tradition et par imitation. Il admire *Notre-Dame de Paris* et, particulièrement, le chapitre des Truands. Il ne semble pas l'admirer pour l'exactitude de son information. Il sait, sans doute, que les romans historiques des romantiques ne sont pas nés tout entiers de leur fantaisie et qu'ils ont voulu faire revivre l'histoire vraie. Mais il n'y trouvait pas de conseils précis d'érudition. Même, vers 1857, le roman historique passe de mode et semble reculer, chaque jour, devant l'histoire pure ou le roman romanesque ou réaliste. Sans doute, Th. Gautier publie, en 1858, le *Roman de la Momie* ; mais il ne semble pas qu'il ait eu un succès éclatant. Et il reste seul de son genre. « Tout cela, écrit George Sand en 1857, ne fait pas un roman de W. Scott..., on n'en fait plus. » « Je n'oserais, dit Gustave Planche la même année, conseiller la résurrection du roman historique .. *Ivanhoë* nous a valu tant de travestissements du passé qu'il serait plus sage, peut-être, d'attendre quelque temps avant de renouveler l'épreuve[1]. » D'ailleurs, le succès de Walter Scott s'est épuisé : sept éditions des *Œuvres* de 1820 à 1852, mais la dernière est de 1851-1852 ; et il faudra attendre 1880 pour qu'un éditeur en lance une nouvelle.

Les maîtres de Flaubert n'ont donc pas été des romanciers. Il a

1. *Revue des Deux Mondes*, 1857, p. 418.

peut-être écouté des poètes. La *Melaenis* de son cher Louis Bouilhet est un poème sur la décadence romaine que Bouilhet n'a écrit qu'après une très sérieuse étude de l'histoire. Il voulait même en fournir la preuve par des notes que Flaubert lui fit enlever. Flaubert aimait Leconte de Lisle ; la Préface des *Poèmes antiques* de 1852 proclamait hautement la nécessité de réconcilier l'art et la science. Plus sûrement Flaubert a obéi à son tempérament. Il était un des beaux exemples de l' « homme double ». Il nourrissait des frénésies romantiques et des scrupules d'anatomiste ; il se berçait de rêves horrifiques ou paradisiaques et il ne voulait rien écrire qui ne fût la copie méticuleuse d'une réalité. Il s'élançait à travers les espaces et les temps ; il vivait dans l'hallucination, et il n'osait pas décrire un perroquet empaillé sans en mettre un sur sa table de travail. Il est très certain que le Flaubert réaliste et copiste est venu brider le Flaubert hippogriffe. Il a documenté *Salammbô* comme il avait documenté *Madame Bovary*, comme il documentera *Un cœur simple* ou *Bouvard et Pécuchet*. Il a cherché dans Eusèbe, Isidore, Selden, Braunius et les autres comme il a demandé à un ami de lui trouver, avant qu'il ose l'imaginer, le modèle authentique du sentier de falaise où Bouvard pense mourir de peur. Je n'ai pas l'intention de méconnaître l'importance de ces suggestions personnelles. Il est possible que la méthode historique de Flaubert aurait été ce qu'elle est s'il n'avait pas eu Ernest Feydeau pour ami. Pourtant, il est rare que deux amis excellents, qui sont gens de lettres, et qui ont les mêmes idées, les mêmes méthodes littéraires, n'influent pas l'un sur l'autre. Racine et Molière auraient été peut-être exactement ce qu'ils furent si Boileau n'avait pas existé. Il est utile, pourtant, il est indispensable, pour les expliquer, de connaître Boileau.

Ernest Feydeau n'a pas été sans doute le Boileau de *Salammbô*. L'auteur de *Fanny* et de *Daniel* n'a été pour rien dans les splendeurs épiques du roman. Mais on n'a pas songé, je crois, qu'avant d'être romancier il avait été un très grave historien. Son premier ouvrage est une *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens, planches et plans exécutés sous la direction de M. Alfred Feydeau, architecte de la ville de Paris, ouvrage publié sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (Paris, Gide et J. Baudry, 1756-1757, 2 vol. in-f° et 1 vol. de planches). Flaubert ne doit rien à l'ouvrage lui-même, qui est inachevé, qui n'étudie qu'une partie des peuples anciens et ne dit rien de Carthage. Mais il est précédé d'un long et important *Essai sur l'histoire des mœurs et cou-*

tumes. C'est là que nous allons retrouver, sinon la méthode qui a inspiré *Salammbô*, du moins une méthode qui ressemble à celle de Flaubert à peu près comme l'image du miroir au visage qui s'y reflète.

Nulle part Flaubert ne nous dit qu'il a lu l'*Histoire* et l'*Essai*. Nulle part il n'en parle à Feydeau. Mais l'ouvrage est de 1856. Dès 1857, au plus tard, Flaubert et Feydeau sont intimement liés. Il semble même que, pour quelques années, Feydeau soit l'ami le plus intime ; non pas, sans doute, le plus aimé, mais celui que l'on consulte, interpelle et rabroue le plus volontiers. Il est le « très cher vieux », l' « aimable Nabouchoudouroussour » ou le « vieux dromadaire ». Surtout, si l'on en juge par la correspondance publiée[1], il est, plus que Bouilhet ou les Goncourt, celui que l'on renseigne sur cette *Carthage* qui devient *Salammbô*, celui que l'on consulte, avec qui l'ont discute. Feydeau présente des « observations ». On lui emprunte, au moins, un *Athénée*. Sans cesse il est évident que les lettres de Flaubert sont des réponses, une des parties d'un dialogue dont l'autre nous manque. Il est inadmissible que Flaubert n'ait pas connu l'*Histoire* du vieux dromadaire et son *Essai*. Il est encore plus inadmissible que, dans leurs conversations ou dans les lettres de Feydeau, les idées de Feydeau n'aient pas été reprises et discutées. L'*Essai* a donc ce très vif intérêt de suppléer aux lettres de Feydeau qui nous manquent. Dans le dialogue il nous restitue le second interlocuteur. Il est aisé de constater que, si l'un ne dirige pas l'autre, il l'aide pour le moins et le confirme en l'approuvant.

Feydeau historien, comme Flaubert romancier, pensent qu'il est impossible de retrouver et de faire revivre le passé sans une étude laborieuse de tous les textes et documents. La science, dit-il, est passée de mode. Peu importent, aujourd'hui, le scrupule et la vérité. On ne se soucie que de plaire. « La *critique* nous a donné le goût des œuvres faciles et sans portée. Grâce à elle le croquis peu à peu a remplacé le tableau, l'esquisse s'est substituée à l'étude, le feuilleton a détrôné le livre... Déjà s'élève et se prélasse au milieu de nous une caste nombreuse, bavarde et envahissante de faux savants qui, sous les noms d'amateurs et de connaisseurs, menacent d'encombrer toutes les avenues de la science. » Regrettons les temps héroïques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle où les Bénédictins et les érudits poursuivaient obscurément d'admirables travaux

1. A laquelle je n'oublie pas d'ajouter les fragments de lettres inédits publiés dans l'édition Conard de *Salammbô*, p. 472 et suiv On y voit que Bouilhet approuvait, mais sans enthousiasme, le « substratum historique ».

de savants. Tâchons d'avoir comme eux le goût d'une vérité patiente et stricte. L'historien des mœurs et coutumes doit « tout prouver ». Il ne doit pas « laisser paresseusement le moindre fait douteux derrière lui ». Il faut instituer non seulement la recherche des documents, mais leur critique rigoureuse. Et Feydeau passe successivement en revue la valeur des documents écrits et des monuments, leur signification certaine ou probable, les erreurs dont on doit se défendre. Tout fait nombre, d'ailleurs, pour l'historien sagace. D'humbles détails peuvent avoir une signification plus profonde que la pompe d'un triomphe ou le faste d'un Pharaon. « Il n'y a rien de puéril en histoire... L'art de grouper les détails les plus minimes des mœurs et des coutumes pour reconstituer l'ensemble de ces coutumes ne doit pas être seulement un puissant moyen d'intérêt, mais le fond, l'objet par excellence de nos études. » C'est bien là comme le programme de la science historique de Flaubert. « L'histoire d'un pou, écrit-il à Feydeau, peut être plus belle que celle d'Alexandre » ; et il n'a pas craint de se documenter sur les pouilleries des barbares comme si c'était « le fond, l'objet » de son roman. Il a voulu être, bien qu'il ne fût qu'un romancier, non pas le faux savant et l'amateur que dénonce Feydeau, mais un historien selon son cœur.

Toutefois si les vrais savants, les érudits à la mode des Bénédictins ne sont plus au goût du jour, c'est par leur faute. Ils ont cru qu'il suffisait d'être exact pour être vrai, d'être documenté pour être fidèle. Ils ont cru que l'histoire pouvait être écrite seulement avec des faits et des documents et que sa valeur se mesurait à leur nombre et à leur précision. Ce sont « ces écrivains aussi rebutants que savants qui, par une déviation presque imperceptible, font tout doucement retourner l'histoire vers l'ennuyeuse sécheresse, l'exposition incolore et plate, la froide nomenclature, le style obscur et pâteux des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ». A vrai dire, ce ne sont plus des écrivains, ce sont des « greffiers », des « hommes étranges » qui « condamnent cruellement leur imagination aux plus ascétiques privations ». Le véritable historien c'est Augustin Thierry. Il a en lui un « système d'art » qu'il a emprunté à ses maîtres, Walter Scott et Chateaubriand. C'est lui qu'il faut lire et qu'il faut suivre. Les maîtres de l'historien doivent même être les romanciers et les poètes. « M. Thierry voit et devine comme Shakespeare, Molière et de Balzac. » Balzac, « le plus profond des analystes de notre siècle », a raison d'englober les historiens de tous les âges dans la même critique : « En lisant les sèches et rebutantes nomenclatures de faits appelées histoires, écrit-il, qui ne s'est aperçu que les écri-

vains ont oublié, dans tous les temps, de nous donner l'histoire des mœurs ». Paroles sévères, mais vraies. « Savez-vous ce qui a manqué aux temps passés pour revivre éternellement et fidèlement dans la mémoire des hommes ? Quelques Honoré de Balzac. » Des romanciers modernes sont beaucoup plus vrais que ces historiens-greffiers. « Aucun historien n'a su peindre le siècle de Marie Stuart avec l'inimitable cachet et l'effrayante vérité du romancier Walter Scott. » On peut même citer une preuve plus curieuse, et inconnue, de la supériorité du romancier historien sur l'historien incapable de tout roman. Qu'on relise la description de la Cour des Miracles dans *Notre-Dame de Paris*. Elle est prise tout entière dans une vieille histoire de Paris. D'ailleurs, « le roman tout entier, le public l'ignore peut-être, le roman tout entier est pris dans Sauval ; tous les noms même sont puisés dans les comptes de la prévôté de Paris publiés par l'antiquaire ». Mais le livre de Sauval n'est qu'un répertoire inerte, « un tas de moellons », et « aucun morceau d'archéologie n'a été écrit qui vaille, comme histoire, comme exactitude, comme intérêt, comme couleur, comme pensée, la centième partie des chapitres intitulés *Notre-Dame* et *Paris à vol d'oiseau* ».

Cet éloge de Walter Scott ou de *Notre-Dame de Paris* n'est-il pas un éloge anticipé de la *Carthage* de Flaubert ? Dans le détail même Feydeau semble avoir prévu toutes les intentions de *Salammbô*. C'est d'abord que l'historien ne doit justement pas avoir d'intentions. L'histoire est une « peinture » ; elle ne peut jamais être un enseignement philosophique ou moral : « On fait aujourd'hui, qui le croirait ? de l'archéologie satirique. Le professorat a changé sa chaire en tribune.... L'histoire et l'archéologie sont des armes dont on se sert pour défendre et pour attaquer la foi, pour faire prévaloir tel ou tel système politique, pour louer ou blâmer le gouvernement.... Imposer la philosophie, imposer la morale comme principal objet, comme but à l'histoire, est une absurde exigence ». Flaubert pense que l'exigence est « hénaurme » et qu'elle est un des signes les plus certains de la stupidité des temps. Salammbô sera donc aussi impersonnelle que M^me^ Bovary. Flaubert n'aura de préférence ni pour Salammbô, ni pour Mathô, ni pour Hamilcar, ni pour Spendius. « Il y a toute une école de peinture maintenant qui, à force d'aimer Pompéi, en est arrivée à faire plus rococo que Girodet. Je crois donc qu'il ne faut *rien aimer*, c'est-à-dire qu'il faut planer impartialement au-dessus de tous les objectifs. »

Il n'est donc pas besoin d'aimer pour faire revivre, ou, plutôt, il

n'est pas besoin de préférer. Il suffit de comprendre et de sympathiser.

C'est ainsi qu'on donnera à l'œuvre non pas seulement la froide et menteuse vérité du détail, mais la vérité vivante de la couleur. Donner à *Salammbô* une couleur vraie, c'est l'ambition, la hantise, le désespoir de Flaubert : « Depuis six semaines, je recule comme un lâche devant *Carthage*. J'accumule notes sur notes, livres sur livres, car je ne me sens pas en train. Je ne vois pas nettement mon objectif. Pour qu'un livre *sue* la vérité, il faut être bourré de son sujet jusque par-dessus les oreilles. Alors la couleur vient tout naturellement, comme un résultat fatal et comme une floraison de l'idée même. » Pourtant, la tâche est possible, elle est en bonne voie : « Ce qui m'embête à trouver dans mon roman, c'est l'élément psychologique, à savoir la façon de sentir. Quant à la couleur, personne ne pourra me prouver qu'elle est fausse. » Ce souci de la couleur vraie est celui que Feydeau impose avec le plus d'insistance à l'historien. « L'histoire des mœurs et des coutumes, la véritable histoire, il faut maintenant le crier bien haut, ne peut plus consister dans une monotone succession de dates et de faits, mais seulement dans la peinture exacte, expressive et émouvante des hommes et des choses.... J'avouerai même que cet art [la composition] n'est qu'une condition secondaire de l'intérêt. La première, l'indispensable, celle qui doit tout primer, c'est l'exactitude de la couleur. »

Ainsi l'histoire ressuscitera. Ainsi le passé deviendra vivant parce que, suivant une pente invincible, nous croirons revivre en lui. C'était le rêve de Flaubert, « bourgeoisophobe », et qui avait, avec la phobie de toute la vie contemporaine, l'amour de toutes les vies du passé. S'il a écrit *Salammbô*, c'était pour le plaisir d'être Mathô, ou Hamilcar, ou Spendius comme il avait rêvé d'être croisé, pirate, rhéteur ou leno. Mais Feydeau s'entendait sur ce point avec lui comme sur les autres. Il a conçu l'histoire comme une nostalgie : « Ce que veut l'homme qui nous lit, quand il est vraiment homme, c'est revivre, par nous, dans les siècles passés, et s'enivrer de leurs passions, et se fatiguer de leurs luttes, et souffrir de leurs émotions. Que lui fait, à lui, votre science traînant l'ennui boiteux à sa suite !... C'est cette observation involontaire, curieuse, insatiable, qui est la cause même de la science de l'histoire, et la passion de l'histoire n'est peut-être autre chose que l'impérieux désir que nous éprouvons tous « de nous retrouver dans le passé ». Cet homme « vraiment homme », c'est Flaubert, qui, dans le silence de son cabinet et la paix bour-

geoise de sa Normandie, s'est enivré des passions de ses barbares et fatigué de leurs luttes « inexpiables ».

Feydeau avoue, d'ailleurs, que, si l'ambition est belle, elle est audacieuse et peut-être présomptueuse. Il est aisé de décider que l'on aura à la fois tous les scrupules, toutes les patiences, toutes les lenteurs de l'érudition et toute la couleur, tout le mouvement, toute la passion de la vie. Il est plus difficile de marier ces contraires : « Tête froide et cœur chaud, voilà quelles sont les deux indispensables qualités de tout historien ». Mais si l'on peut les avoir ou les acquérir, il est presque impossible de les faire travailler de concert. Le problème est presque insoluble pour l'histoire des mœurs : « Tous les termes dont il [l'historien politique] se sert sont toujours compris ; la plupart des événements même qu'il raconte sont déjà connus.... Mais il n'en est malheureusement pas de même pour l'historien des usages. Il se meut dans un monde presque totalement inconnu du lecteur. Il est obligé de définir tous les termes de la science, d'expliquer la nature et le sens des moindres objets... ». Explications et discussions s'opposent, « avec l'énergie la plus invincible, à l'obéissance des moindres règles de l'art littéraire et des lois très rigoureuses de la couleur ». C'est l'opposition même dont Flaubert gémit : « Il n'est pas aisé de s'imaginer une vérité constante, à savoir une série de détails saillants et probables dans un milieu qui est à deux mille ans d'ici. Pour être entendu, d'ailleurs, il faut faire une sorte de traduction permanente, et quel abîme cela creuse entre l'absolu et l'œuvre. » « La réalité est chose presque impossible dans un pareil sujet.... Pour être vrai, il faudrait être obscur, parler charabias et bourrer le livre de notes, et si l'on s'en tient au ton littéraire et françoys, on devient banal. »

Quand Flaubert « discute *Salammbô* » avec le « vieux Brrrrulant » il est donc très certain qu'il est, presque toujours, et par avance, d'accord avec lui. Il y a cependant quelques divergences et il y eut sans doute quelques discussions. Malgré son admiration pour Walter Scott, Chateaubriand et *Notre-Dame de Paris*, Ernest Feydeau, en 1856, se défie du roman historique : « En général, le roman historique, œuvre à deux faces, n'a jamais rien appris d'absolument vrai à personne ; il trompe l'ignorant, irrite le savant, et, à part de très rares exceptions, mérite d'être repoussé par tout lecteur intelligent comme une œuvre dangereuse capable d'altérer le savoir et de fausser le jugement. Aussi, je n'enseigne pas ici que l'histoire ne doit plus être faite que par le roman ; bien loin de là, je dis qu'elle doit être écrite, autant que possible,

avec l'esprit, la verve et la couleur du roman ». Il ne semble pas que Feydeau ait persisté à tenir l'entreprise de Flaubert pour une œuvre dangereuse capable de fausser le jugement. Mais il semble que, dans la discussion, il ait fait intervenir la tête froide plus que le cœur chaud, l'érudition plus que le roman et l'archéologie plus que la couleur : « Tes observations, lui écrit Flaubert, me feraient perdre la boule. Quant à l'archéologie, elle sera « probable ». Voilà tout. Pourvu que l'on ne puisse pas me *prouver* que j'ai dit des absurdités, c'est tout ce que je demande.... Et puis, cela importe fort peu, c'est le côté secondaire. Un livre peut être plein d'énormités et de bévues et n'en être pas moins fort beau. Une pareille doctrine, si elle était admise, serait déplorable, je le sais, en France surtout, où l'on a le pédantisme de l'ignorance [Feydeau le lui a dit, ou, du moins, l'a dit, comme nous l'avons vu]. Mais je vois dans la tendance contraire (qui est la mienne, hélas !) un grand danger. L'étude de l'habit me fait oublier l'âme. »

C'est, en effet, à l'âme de ses héros que Flaubert songe surtout. De cette psychologie historique, Feydeau n'a à peu près jamais parlé. Il loue Thierry d'avoir fait revivre l'âme de ses Mérovingiens avec « une science profonde du cœur humain ». Mais il étudie l'histoire des mœurs et coutumes ; elle ne fait intervenir que cette psychologie collective qui peut se confondre avec la « couleur ». Flaubert cherche cette vie collective et cette couleur ; mais il veut aussi faire vivre, parmi les masses puissantes et confuses ou les décors éclatants et « farouches », des héros : « Je donnerais la demi-rame de notes que j'ai écrites depuis cinq mois et les quatre-vingt-dix-huit volumes que j'ai lus pour être, pendant trois secondes seulement, « réellement » émotionné par la passion de mes héros ». « Je commence à voir un peu mes personnages. Je crois qu'ils ne sont plus maintenant à l'état de mannequins, décorés d'un nom quelconque. Pour qu'on dise d'un personnage antique : « C'est vrai », il faut qu'il soit doué d'une triple vie, car le modèle, le type, qui l'a vu ? »

Il serait donc absurde, pour dix raisons, de faire de Feydeau un maître et de Flaubert un disciple. Mais il faudra désormais se souvenir que le cher vieux Feydeau était, en 1857, un historien et non un romancier, qu'il avait des idées sur la méthode de l'histoire et qu'elles sont si proches de celles de Flaubert sur le roman historique que Flaubert y a trouvé sans doute des suggestions et très certainement des assurances. On n'en pourrait pas dire autant de l'*Histoire* même des *sépultures*. Feydeau a tenté d'y mettre une érudition scrupuleuse ; je ne suis pas qualifié pour décider s'il a

réussi. Il a voulu y mettre aussi « l'esprit, la verve et la couleur du roman ». Il est plus facile d'en juger. Une seule citation suffira pour témoigner que le futur auteur de *Fanny* savait déjà peindre. Avant les panoramas de Oph-Thèbes du *Roman de la Momie*, avant les panoramas de Carthage, il a évoqué une Thèbes antique qui ne manque pas de puissance et de vie. Mais on y verra, aisément, que c'est du Feydeau et non pas du Gautier ou du Flaubert :

« Gravissons quelque point élevé, quelque haute et spacieuse terrasse pour mieux embrasser l'ensemble du tableau. De là, la ville nous apparaît dans sa prodigieuse étendue, et nous ne pouvons d'abord rien distinguer dans le désordre inouï des masses architecturales qui se déploient à perte de vue, devant nos yeux.... Aussi loin que la vue peut s'étendre, ce ne sont qu'escaliers de terrasses, gerbes de rues, larges angles d'édifices, talus de pylônes, espaces déserts, toits plats et superposés, entre lesquels jaillissent des aiguilles d'obélisques, se groupent des troupeaux de sphinx, se dressent des têtes de colosses et se déroulent d'interminables colonnades couronnées de chapiteaux de fleurs. Le regard se décourage à mesurer l'étendue et la profondeur de ce labyrinthe aussi vaste, aussi tourmenté qu'un océan. Il semble que ses millions de vagues, immobilisées soudain par le froid, en une nuit, ont conservé les formes heurtées et les tumultueux mouvements que la marée leur imprimait. Les saillies de corniches, les grands pans de muraille, les bouches béantes des portiques, les entablements des palais, les faisceaux de colonnes, entrecoupés, entassés, confondus ; tantôt précipités sur les pentes du fleuve comme un écroulement de montagnes, tantôt étagés et superposés sur les rampes de la ville comme des escaliers de Babel ; ici, nettement accusés et profilant leurs vives arêtes sur le sombre azur du ciel ; là-bas, indécis, estompés et comme oscillant dans les brumes ardentes et vaporeuses du lointain ; tous ces escarpements, toutes ces profondeurs, ces globes de verdure et ces promontoires de granit, ces larges baies de sable et ces caps façonnés par la main humaine ; tous ces contours, toutes ces formes sévères se découpant, par lignes parallèles de moins en moins accusées, à tous les plans du théâtre, vous causent un éblouissement, un vertige qui ne sait à quoi se fixer et se retenir, et qu'augmente encore le fourmillement confus de ces milliers d'êtres que vous voyez, en bas, remuer sur le pavé.

« Cependant, çà et là, se dressant au milieu de vastes espaces, des amas d'édifices plus accusés, plus hauts, plus étroitement

groupés, mieux saisis par l'éclatante lumière qui les fait reverbérer comme des plaques de bronze, attirent enfin le regard et le retiennent. Ce sont là les écueils de cet océan tout ruisselant de rayons torrides, acérés, insupportables d'intensité. D'interminables superpositions de terrasses isolent ces écueils monstrueux qui se haussent au-dessus de la ville et la dominent de toute la tête comme pour la mieux surveiller. Il n'y a pas, sur toute la terre habitée, de plus prodigieux aspect que celui de ces robustes édifices disséminés sur le sein de cette reine des capitales, il n'y a pas de tableau plus émouvant que celui de cette plage sans bornes, à la fois aérienne et ténébreuse ; jamais, ni dans le présent ni dans l'avenir, jamais l'œil de l'homme stupéfait ne verra de spectacle comparable à celui du soleil équatorial se levant brusquement sur cette ville immense ; frappant tout à coup de ses rayons obliques ces millions d'angles et ces millions de profondeurs anéanties dans l'ombre de la nuit ; éclairant ces arcs béants, ces pylônes en talus, ces aiguilles hardies, ces colosses trapus, ces massifs énormes et ces gigantesques colonnades ; allongeant sur les faces des propylées de larges bandes d'ombre ; illuminant leurs vives arêtes et les faisant étinceler comme des rubans de diamant, puis enveloppant rapidement ce monde d'édifices dans la poussière de flamme d'une lumière ardente comme celle d'un incendie, pendant que mille gracieux bouquets de palmiers, de doums et de sycomores balancent lentement leurs fronts chevelus au niveau des éclatantes murailles, et que le bleu d'un ciel profond qui se déploie comme un grand voile sur cette scène immense fait saillir jusqu'à ses moindres détails et les découpe hardiment sur son azur.

« Nature grave et sereine, d'une splendeur constante ! Nature superbe, éternellement sérieuse ! Ampleur des masses, sévérité des lignes, transparence des tons, profondeur des ombres ; tout est grand, tout est vaste, tout écrase l'homme et le stupéfie. Une mer de sable s'étend et roule autour des quatre horizons ; une verte oasis fleurit au centre, encadrant une ville prodigieuse ; un ciel d'une implacable pureté, un ciel morne, invariable, englobe le désert, l'oasis et la ville, tout éblouissant de rayons. »

Flaubert a dû goûter assurément maints détails. Mais il devait détester, en lui-même, tout ce que Feydeau avait mis dans sa vision de « noble » et de « pohétique » et que lui, Flaubert, fuyait avec autant d'horreur que la sagesse et les convenances bourgeoises. Comme Feydeau il a voulu, dans *Salammbô*, donner une impression d' « éblouissement », de « vertige » ou même

d' « écrasement ». Mais jamais il n'a eu recours aux deux procédés essentiels de Feydeau : le procédé oratoire qui tente d'entraîner le lecteur dans le vertige du style par des moyens de rhétorique ; le procédé de l' « avis au lecteur », qui est de lui rappeler sans cesse l'impression qu'il doit éprouver au lieu de la suggérer. L'art de Flaubert est infiniment plus neuf, plus subtil, plus efficace. Je n'ai pas l'intention de l'étudier. J'ai voulu marquer simplement ce qu'il peut devoir à son ami Feydeau et ce qu'il ne lui doit pas.

Daniel Mornet.

MÉLANGES

UN SONNET FRANÇAIS DE FRANÇOIS DE MAULDE (1578).

François de Maulde (*Franciscus Modius*), né à Oudenbourg, près d'Ostende, en 1556, décédé à Aire-sur-la-Lys en 1597, est une des figures les plus attachantes de l'histoire de l'humanisme belge[1]. Ses travaux philologiques, ses poèmes latins, et aussi les péripéties extraordinaires de son existence lui ont valu une juste célébrité.

Voici qu'un heureux hasard nous révèle un aspect insoupçonné de son talent et nous permet de saluer en lui un poète français.

En examinant l'*Album amicorum* du grand helléniste brugeois Bonaventure de Smet (*Vulcanius*[2]), nous avons découvert la pièce suivante qui mérite d'être tirée de l'oubli.

A. Æ. S.[3]

Mais quel daimon, quelle bonne aventure
Nous presta l'heur, Bonaventure amy,
D'entrelier nos cœurs, maulgré l'oubli,
D'un' amitié qui à tout jamais dure?

N'estoit-ce point ce guide-gens Mercure,
De touts sçavants le seul et seur apuy?
Ou bien en cas que ce n'estoit luy,
Qui a de nous eu tant heureuse cure?

Qui a esté tant soingneux de l'affaire,
De toy et moy, qu'il aye voulu faire
Que nous fussions tant à propos unis?

Voir'ment, quiconcq ç'a esté je le loue,
Et devant luy au tien mon cœur je noue
En sorte qu'oncque ne seront desunis.

1. Sur de Maulde, voir notre *Humanisme belge à l'époque de la Renaissance*, Bruxelles, 1910, pages 111-135, et la notice que nous avons publiée dans la *Biographie nationale*, Bruxelles, tome XIV, colonnes 921-935. Trois travaux importants ont été consacrés à Modius en Allemagne. Ce sont ceux de Ruland (dans le *Serapeum*, t. XIV, 1853), G.-K. Seibt (Francfort, 1882) et P. Lehmann (Munich, 1908).

2. Cet Album, dont nous donnerons prochainement la description détaillée, est conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (Mss. II, 1166, D). Il renferme une quantité de précieux autographes et de pièces fort curieuses. Sur B. de Smet, voir : *Biographie nationale*, t. V, colonnes 753-759, et H. de Vries de Heekelingen, *Correspondance de B. Vulcanius* (1573-1577), La Haye, 1923.

3. Amicitiæ Æternæ Sacrum.

Bonaventurae Vulcanio, Brugensi, delitio Musarum et Charitum, Franciscus Modius Brugensis, amico et civi suo, lub. mer. fer. Lugduni Batavorum CIↃ IↃ LXXIIX.
Moniti meliora.

Quand il écrivit ces vers, Molius était étudiant à l'Université de Leide. Il quitta cette ville, en août 1578, pour aller rejoindre, à Cologne, le jeune comte Charles d'Egmont dont il devint le précepteur.

Le sonnet que nous publions aujourd'hui est bien dans la manière de Ronsard.

Nous savions que son auteur était un admirateur du gentilhomme vendômois. Il possédait les livres[1] de Ronsard. Il avait consigné dans son agenda de larges extraits de la *Vie de Ronsard*, par Claude Binet[2]. Mieux encore : il fit l'éloge du « Prince des Poètes », dans ces vers qui parurent à Wurzbourg en 1583[3] :

De Ronsardo.

Quærenti dignum Ronsardi carmine carmen,
Aurem imam vellens Calliope admonuit :
Pone stylum et ceram. Ronsardi carmine solus
Vindocinus Vates carmina digna facit.

Ce culte d'un grand humaniste pour Ronsard n'a rien qui doive nous étonner. Mais il est piquant de voir un philologue flamand célébrer à Leide, en 1578, en belle langue française, l'amitié qui l'unit à l'un de ses compatriotes.

Nous ne connaissons de F. de Maulde aucune autre œuvre en langue française.

Alphonse Roersch.

1. Voir notre étude sur *La Bibliothèque de François Modius et de Richard de Pan à Aire et à Saint-Omer*, « Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie », Saint-Omer, 1900, 192e livr. — La Bibliothèque de Modius renfermait, outre les œuvres de Ronsard, celles de plusieurs autres poètes français.

2. Ces extraits figurent, aux pages 2-17 v° de l'agenda de Modius, conservé à la Bibl. de Munich (Cod. gall. 399). La p. 15 porte : *Haec habui ex libro edito a Claudio Bineto Gallicè, in-4°, Parisiis, anno 1586, de vita Ronsardi, cui subjecta erant epicedia et epitaphia ipsius Bineti, Jo. Aurati, Nicolai Guloni, Melissi,... etc., graeca, latina, gallica, italica.*

3. F. Modii *Brugensis poemata*, Wurzbourg, H. Aquensis, 1583, p. 116.

AUTOUR D'UN ÉLOGE DE PASCAL
UNE AFFAIRE DE CENSURE TRANCHÉE PAR LOUIS XIV EN 1696.

Parmi les incidents qui illustrent l'histoire de la censure au XVII^e siècle, un des plus curieux est celui dont Charles Perrault fut victime, lorsque Louis XIV, à la requête instante des Jésuites, fit enlever les portraits et les éloges de Pascal et du grand Arnauld des *Hommes illustres qui ont paru en France au XVII^e siècle* [1]. L'auteur des contes avait voulu, cinquante ans avant Voltaire, glorifier le siècle de Louis XIV, célébrer les beaux génies qu'il avait vus naître et la civilisation raffinée dont le grand Roi avait favorisé l'épanouissement. Il faut avouer que sinon Arnauld, au moins Pascal pouvait difficilement être omis de ce répertoire des grands hommes ; Perrault et ses collaborateurs ne craignirent pas d'abord de l'admettre, et les hésitations du gouvernement laissent voir que les ennemis eux-mêmes de Port-Royal sentaient quelque peu l'inconvenance d'une pareille omission.

Cet intéressant épisode avait déjà attiré l'attention de Sainte-Beuve, qui le mentionne [2], et de Paul Bonnefon, qui lui consacre quelques pages de sa belle étude sur *Les dernières années de Perrault* [3]. Le dépouillement de lettres inédites adressées par Charles Perrault et Esprit Cabart de Villermont à Michel Bégon, intendant de justice et de marine au pays d'Aunis [4], qui collaborait à la confection de l'ouvrage, nous font assister à toutes les scènes de ce petit drame littéraire, dont on n'avait jusqu'ici qu'une vue générale et un peu confuse. Elles nous font connaître, après toutes sortes de détails sur les origines du livre, la timidité des auteurs prêts à abdiquer à la première alerte, la hardiesse d'un libraire intrépide, une intervention curieuse de M^me de Maintenon et une décision de Louis XIV, qui intervint en personne pour rendre une sentence sévère, dont il ne surveilla guère l'application.

I

Avant les difficultés qui en retardèrent la publication, les auteurs des *Hommes illustres* estimaient qu'ils avaient suffisamment dépensé

1. Le titre complet de l'ouvrage est ainsi rédigé : *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel, par M. Perrault, de l'Académie françoise.* A Paris, chez Antoine Dézallier, rue Saint-Jacques, à la Couronne d'or, 1696.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 4^e édit., t. V, p. 479.

3. Bonnefon (Paul), *Les dernières années de Perrault*, R. H. L., 1906, p. 606.

4. Ces lettres sont conservées au château de Gemeaux (Côte-d'Or). Je dois leur communication à la bienveillance du baron de Gemeaux.

d'efforts en quatre ans, pour conduire à bien un ouvrage qui devait leur apporter toutes sortes de satisfactions et rendre un juste hommage à beaucoup de nobles esprits. L'idée première du livre appartenait à Michel Bégon[1], intendant de Rochefort. Cet amateur distingué, ancien gouverneur des Iles françaises d'Amérique, s'était intéressé d'abord aux curiosités exotiques. Un autre grand voyageur, ancien lieutenant général de Cayenne, Esprit Cabart de Villermont[2], qui avait conservé des relations avec des missionnaires, des explorateurs, des officiers, lui communiquait les lettres intéressantes, envoyées par ses connaissances d'outre-mer ; les deux amis échangeaient des curiosités pour leurs collections, telles que des « raquettes pour marcher sur la neige, des jarretières de poil de porc-épic de diverses couleurs », des équipages d'Esquimaux, des masques de bois des Iroquois.

Bégon ne se borna pas à collectionner seulement les singularités coloniales ; il réunit aussi des livres, des estampes, des médailles et des tableaux. Lorsque l'intendant voulut faire reproduire par des graveurs les portraits des hommes illustres du XVII^e siècle, Villermont, qui vivait à Paris et voyait une société nombreuse d'artistes et de gens de lettres, le mit en relation avec Lubin et Edelinck, qui gravèrent la plupart des planches. Il lui fit connaître aussi Charles Perrault, qui rédigea les notices, en s'aidant des mémoires que lui fournissait Bégon.

De 1692 à 1696, Villermont poursuivit son rôle d'intermédiaire, transmettant les désirs de Bégon aux graveurs, au libraire Dézallier, qui imprimait l'ouvrage. Bégon dépensa 1 200 livres pour conduire à la perfection ce livre de grand luxe. Les *Hommes illustres* sont encore aujourd'hui intéressants à feuilleter ; ecclésiastiques, maréchaux, magistrats, hommes de lettres, artistes morts au cours du XVII^e siècle s'y trouvent réunis. Les hommes célèbres consacrés par la postérité voisinent avec des érudits aujourd'hui obscurs, mais les graveurs Edelinck, Lubin, Van Schuppen et Simonneau ont su faire de toutes ces têtes expressives, graves ou mondaines, une vivante image des générations qui se succédèrent au grand siècle et des conditions diverses qui mirent leur empreinte sur les hommes d'un même temps. Parmi les magistrats à la tenue sévère, au fin regard, on remarque le président Jeannin, le président de Thou, qui portent les cheveux plats, la barbe et la fraise du siècle précédent. Honoré d'Urfé, paré,

1. Bégon (Michel), seigneur de Murbelin, la Picardière, etc. Né à Blois en 1638. Conseiller au Présidial de Blois (1622). Trésorier de la marine à Toulon (1667). Commissaire général au Havre (1681). Administrateur des Iles françaises du Nouveau-Monde (1682). Intendant des galères à Marseille (1685). Intendant de Rochefort (1688) et de La Rochelle (1694). Mort en 1710. Grand collectionneur de livres, médailles, tableaux et estampes. Sa collection d'estampes, acquise en 1770 par le Roi, est aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale. Cf Georges Duplessis, *Un curieux du XVII^e siècle, Michel Bégon, intendant de La Rochelle* (Paris, Aubry, 1874, in-8°).

2. Cabart de Villermont (Esprit), 1628-1707. Gouverneur des îles d'Hyères, lieutenant général pour le Roi à Cayenne. Les lettres qui lui furent adressées par Bégon et d'autres correspondants sont conservées à la Bibl. Nat. (Ms. fr. 22800-22815).

enrubanné, dont les cheveux bouclés descendent sur une immense collerette de dentelle rigide, semble le plus maniéré et le plus efféminé des cavaliers Louis XIII. Non moins curieux paraît le comte d'Harcourt, grand écuyer, avec sa figure de reître et ses grosses boucles d'oreilles en perles. Jean Racine et le peintre Lebrun, à la perruque volumineuse, au noble visage, semblent, par leur dignité, les figures les plus représentatives de la véritable époque Louis Quatorzième. Les mêmes burins devenus plus fantaisistes se sont amusés, sans doute, en dessinant les cheveux hérissés, les yeux hagards du poète Santeuil, la tête de farfadet, les boucles d'étoupe blanche caressées par un rayon de lune de l'astronome Bouillard. Quant aux ecclésiastiques, avec ou sans intention, les graveurs ont traité d'une manière bien différente les prélats mondains, tels que Godeau et Camus, leurs camails de soie, leurs visages débonnaires, et les pères Jésuites, gainés jusqu'au menton dans une soutane noire et plate : le Père Sirmond, qui tend l'oreille comme pour entendre une confession éternelle, le Père Pétau, dont la physionomie paraît redoutable, tellement elle exprime de perspicacité et de concentration volontaire.

Le succès des *Hommes illustres* paraissait probable ; c'est alors que surgit l'incident janséniste.

II

Perrault et Bégon avaient tout naturellement placé parmi les Hommes illustres, Arnauld et Pascal. Bégon admirait Pascal, fils d'une mère qui portait son nom. Charles Perrault était spécialement désigné pour faire l'éloge des deux Jansénistes. Son frère Nicolas Perrault, docteur en théologie, avait, si l'on en croit les Mémoires de Charles, suggéré aux solitaires de Port-Royal la première idée des *Provinciales*. Dans son *Parallèle des anciens et des modernes,* Charles Perrault avait vanté la forte pensée, le style et la verve des petites Lettres, ce qui avait fort irrité les Jésuites[1].

Le nouvel éloge, que Perrault rédigea pour les *Hommes illustres*, résume la Vie de Blaise Pascal par M^me^ Périer ; Perrault, craignant cette fois l'opposition des Jésuites, se montra prudent ; il s'étendit longuement sur l'enfance de Blaise et ses premières découvertes, sujet de tout repos, il loua aussi les vertus chrétiennes du malade, le style de l'auteur, mais ajouta une restriction sur la doctrine des *Provinciales* : « Quelques-uns ont prétendu que ceux qui lui fournissaient des mémoires pour cet ouvrage ne l'ont pas toujours servi avec la dernière exactitude ».

Le portrait de Pascal avait été confié au graveur Edelinck ; Simonneau avait exécuté une belle reproduction du portrait où Philippe de Champaigne a donné à Antoine Arnauld un regard profond et un front soucieux.

1. Perrault (Charles), *Parallèle des anciens et des modernes* (Paris, Coignard, 1693, 4 vol. in-16), II, p. 122.

Malgré les réticences circonspectes de Perrault, la Société de Jésus se montra encore blessée ; lorsque le Chancelier Boucherat eut donné son approbation aux *Hommes illustres*, les Pères intervinrent auprès de Louis XIV lui-même pour faire supprimer les éloges des deux Jansénistes. Perrault était homme de cour avant tout et désirait conserver sa pension ; Bégon ne tenait pas non plus à mécontenter le gouvernement. Une lettre de Perrault à l'intendant nous montre les sentiments des deux collaborateurs au début de l'incident :

Quand vous m'avez fait la grâce, Monsieur, de m'avertir que l'on faisait du bruit à la cour, sur ce que nous mettions M. Arnauld et M. Pascal parmi nos hommes illustres, je savais déjà qu'on en avait fait des plaintes à M. le Chancelier, lequel eut la bonté de nous faire avertir par M. l'abbé de Choisy, sur quoi je priai M. l'abbé de Choisy de dire à M. le Chancelier que, puisque la chose prenait le chemin de faire du bruit, on ne mettrait point ces deux hommes-là dans notre livre, ce qui fit un grand plaisir à M. le Chancelier, parce que les plaintes qu'on lui avait faites étaient fort rigoureuses. M. l'abbé de Choisy est venu ce matin me dire que M. le Chancelier lui dit hier au soir qu'il était bien aise que je me fusse déterminé de moi-même à ôter ces deux hommes, parce qu'il était averti que le Roi devait lui en parler demain et que, disant à Sa Majesté de quelle manière je m'étais rendu dès que j'avais su que la chose pourrait n'agréer pas, il ne doutait point que le Roi ne fût très content de mon procédé. Il faudra remplacer ces deux illustres, de deux autres que nous choisirons entre ceux dont les portraits sont gravés. J'ai aussi fait surseoir à la gravure du portrait de M. Arnauld. Du reste, l'ouvrage avance fort pour l'impression. Je n'envoie point d'épreuve pour tirer à fond, que je ne tremble. Si j'avais bien prévu la conséquence dont cela est, je ne m'y serais jamais embarqué. Tout est de conséquence, et je dois m'attendre à mille reproches. La bonne intention que j'ai eue ne me garantira de rien. Je ne doute point, Monsieur, que vous n'approuviez la manière dont je me suis conduit, ayant vu que vous en aviez écrit à M. de Villermont. Je suis toujours, avec passion et respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ce 29e avril 1696. PERRAULT.

Villermont semble du même avis que Perrault; il écrit à Bégon, le 2 mai 1696 :

... M. Perrault m'a dit, Monsieur, qu'il vous avait rendu compte de tout ce qui s'était passé à l'égard des éloges qui soulèvent les J... contre votre livre, jusques à l'entretien exclusivement, que le Roi a dû avoir eu lundi dernier avec M. le Chancelier, duquel il ne savait encore rien le matin et dont il s'est chargé de vous en mander les propres termes, dès que M. l'abbé de Choisy l'en aura informé...

... A l'égard des éloges de M. Arnauld et de M. Pascal, s'ils ne sont pas dans le premier volume, il pourra arriver qu'ils pourraient avoir leur place dans le second, car, comme dit Scarron :

Il ne m'importe guère
Que Pascal soit devant
Ou Pascal derrière.

Quand il fit ces deux vers devant moi, en badinant, dans une de ses comédies, il était bien éloigné de prévoir que, plus de quarante ans après, je les emploierais en si sérieuse occasion...

Les trois correspondants se mettent en devoir de chercher des rem-

plaçants, qui tiendront dans l'ouvrage la place des trop compromettants Jansénistes. Villermont donne son avis :

Paris, 16e juin 96.

J'ai passé, Monsieur, une partie de la matinée avec M. Perrault. Nous avons délibéré sur les deux sujets qu'on pourrait mettre à la place de M. Ar... et de M. Pascal ; nous avons mis pour cela sur les rangs à la place du premier : M. Le Tourneux, M. de Lingendes, M. de Sarlat, M. de Launoy, le Père Lallemant, le Père Vignier, et, à la place de M. Pascal, M. du Cange qui, sans difficulté, doit être préféré à Varillas, mort depuis huit jours et duquel on peut dire que *viribus decrescit eundo*...

Le grand érudit du Cange ne paraissait pas devoir être discuté, mais les auteurs couraient le risque de remplacer Arnauld par quelqu'un de presque aussi dangereux, le Père de Launoy, grand démolisseur de légendes et de traditions hagiographiques, qui avait mécontenté le clergé et les fidèles de nombreuses provinces, en attaquant les origines de beaucoup de sanctuaires vénérés, tels que la Sainte-Baume de Provence. Il avait mérité le surnom de *Dénicheur de saints*. Le prudent Perrault énumère à Michel Bégon les inconvénients de ce nouveau choix :

14 mai 96.

M. Arnauld ne pouvait assurément être mieux remplacé que par M. de Launoy et je ne puis, Monsieur, trop vous féliciter de ce choix. Cependant, je crains que nous ne trouvions encore plus de contradiction sur celui-ci que sur l'autre. Le nombre des gens que M. de Launoy a blessés est infiniment plus grand que celui des adversaires de M. Arnauld. Il n'y a presque point de province, de ville considérable, de communauté, de congrégation qu'il n'ait offensée en dégradant leurs patrons ou en combattant des traditions où ils mettent toute leur gloire. On ne peut pas faire l'éloge de M. de Launoy, qu'on ne témoigne approuver ses sentiments, et vous voyez, Monsieur, où cela va.

Le Père Thomassin, oratorien, qui avait tenté de concilier le Jansénisme et le Molinisme, parut le plus capable d'apaiser les esprits et le mieux choisi pour remplacer Arnauld.

Si la destinée des *Hommes illustres* avait dépendu seulement de Perrault, Bégon et Villermont, il est probable que l'affaire n'aurait pas été plus loin ; les portraits et les éloges proscrits auraient été rangés sagement dans des cartons, en attendant une seconde édition et des temps meilleurs.

Mais le libraire Dézallier, qui imprimait les *Hommes illustres*, ne touchait pas de pension ; il n'occupait pas de situation officielle, il se sentait plus libre vis-à-vis des puissants. C'était surtout un homme d'affaires, ami de la réclame, un éditeur désireux de faire une grosse vente et il se rendait compte que la présence des éloges suspects dans l'ouvrage exciterait la curiosité de beaucoup d'acheteurs. Il résolut donc de faire agir toutes les influences possibles auprès du Roi et du Chancelier pour obtenir le retrait de l'interdiction, qui ôtait aux *Hommes illustres* leur plus piquant intérêt.

Les prudents collaborateurs sont d'abord tous les trois hostiles aux projets du bouillant libraire. Villermont écrit à l'intendant :

Paris, 30e mai 96.

Vous avez vu, Monsieur, par ma précédente et par celle de M. Perrault la résignation où il est pour tout ce qu'il croit vous pouvoir faire plaisir, sans s'arrêter à ce que désirerait le sieur Dézallier, pour que les portraits et les éloges de ces deux messieurs, que le temps présent a rendus de contrebande, pussent favoriser le débit du livre qu'il imprime. Ces gens-là, qui n'ont que leur intérêt pour objet, n'ayant aucune considération pour le reste, ont besoin, dans leur aveuglement, que d'autres prennent soin de les diriger...

Paris, 16e juin 96.

M. Dézallier continue d'être entêté des deux proscrits et se veut faire ordonner par des puissants de les mettre dans le rang qui leur avait été destiné, prenant, dit-il, cela sur son compte, et veut à tout le reste en tenter le hasard, se flattant du succès comme du débit de cet ouvrage, si ces deux illustres y peuvent être, il ne dit pas soufferts, mais ordonnés, et il attend sur cela avec impatience la réponse à la lettre qu'il s'est donné de vous en écrire exprès...

Villermont, harcelé par le libraire, se décide à intervenir auprès d'une de ses anciennes relations, toute puissante sur l'esprit du Roi.

III

Pour comprendre l'espoir que Villermont put mettre, un moment, dans l'appui de Mme de Maintenon, il faut remonter près de quarante ans en arrière, à l'époque de leurs premières rencontres. En 1649, Villermont s'était logé à l'Hôtel de Troyes, rue d'Enfer. dans un appartement que Scarron avait loué et dont il lui avait cédé une partie. Le poète comique avait récité souvent à son ami les vers qu'il venait de composer et qui « lui tombaient de l'esprit sur le papier, en badinant au coin de son feu et souffrant comme un damné ». Cabart de Villermont avait vu venir chez son ami la jeune Françoise d'Aubigné. A. de Boislisle croit même que Villermont avait connu précédemment dans un voyage aux Iles la famille d'Aubigné et qu'il avait parlé le premier de Scarron à Mme de Neuillan, tante de Françoise[1]. En tout cas, Cabart avait signé comme « procurateur » de Françoise d'Aubigné, à son contrat de mariage, le 4 avril 1652. Villermont était resté en relation avec Mme Scarron devenue veuve jusqu'au jour où sa prodigieuse fortune avait rendu son abord plus difficile. Réveillant ses anciens souvenirs, Cabart demanda, en 1696, la protection de Mme de Maintenon pour le libraire Dézallier, et, à ce propos, laissant courir la plume, il donne à Michel Bégon de bien intéressants détails sur les goûts littéraires et le caractère de celle qui fut la veuve Scarron :

Paris, 22 juin 96.

... M. Dézallier alla hier à Versailles pour tenter le hasard de se conserver M. Arnaud et M. Pascal, qui en tout cas pourront avoir place dans la seconde partie, car comme disait M. Scarron, dans son *Don Japhet d'Arménie*, et que je crois vous avoir déjà mandé :

Il ne m'importe guère,
Que Pascal soit devant,
Ou Pascal derrière.

1. A. de Boislisle, *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné* (Revue des Questions historiques, 1894). Cf. aussi Emile Magne, *Scarron et son milieu* (Paris, Emile-Paul, 1924), in-16, p. 178.

Il est allé, tête baissée, trouver la veuve illustre de cet illustre auteur.

Que je fus bien étonné, au retour de mon dernier voyage d'Espagne, de la trouver occupée de la lecture des *Pensées* de M. Pascal, lors nouvellement en lumière, moi qui en trois ou quatre ans [que j'] ai eu l'honneur de demeurer avec elle dans la rue d'Enfer, ne l'avait jamais vue lire, ni ouvrir un livre qu'elle n'en fût aussitôt rebutée ! Mais, lui ayant témoigné mon étonnement sur une chose qui paraissait si nouvelle, elle me dit que si tous les livres qu'elle avait ouverts eussent été comme celui-là, elle les aurait tous lus et se serait bien donnée garde d'en rebuter aucun. Elle me disait encore, qu'elle ne trouvait que l'*Imitation de Jésus-Christ* et les *Pensées* de Pascal dignes d'être lues. Aussi peut-on dire sans la flatter et indépendamment de la situation où elle se trouve, que son heureux naturel et son goût exquis y ont bien plus de part que la fortune, qui n'a cessé d'être aveugle qu'à son égard.

C'est par cette prédilection qu'elle a pour les *Pensées* de Pascal, que j'ai fait mettre son éloge, quoiqu'il ne soit encore qu'écrit à la main, côte-à-côte de celui de M. Arnauld, qui est déjà imprimé, parmi tous les autres, avec leurs portraits, que Dézallier lui a portés, avec une lettre que je lui ai donnée pour l'accès dont il a besoin. Je souhaite que cette tentative lui réussisse et peut-être que je vous en manderai aujourd'hui le succès, au cas qu'il arrive de Versailles, avant que j'envoie à la poste...

La démarche de Villemont n'obtint pas, cependant, tout le succès qu'il désirait :

Paris, 23e juin 96.

Bien que je ne doute pas, Monsieur, que dès hier M. Dézallier ne vous ait rendu compte de ce qu'a opéré son voyage de Versailles et de quelle manière il y a été traité, tant là qu'à Saint-Cyr de la dame sur qui roulaient toutes les espérances, je vous dirai, qu'encore qu'il n'en ait pas rapporté tout le succès dont il s'était flatté, du moins n'ai-je point été trompé dans l'assurance que je lui avait donnée qu'il en serait agréablement reçu et aussi honorablement écouté, que le temps qu'il prendrait pour cela, le lui pourrait permettre. Il fut conseillé en arrivant à Versailles par un ami que j'ai auprès d'elle et à qui j'avais écrit de lui faire une lettre, contenant le sujet de son voyage et les deux éloges de contrebande, et qu'il mettrait le paquet sur sa table, devant l'ouvrir et lire le tout devant le Roi, qui ne manque jamais d'aller chez elle le soir, au retour de Saint-Cyr ou d'ailleurs, ce qui fut fait jeudi au soir ; et hier à six heures et demie du matin, il l'alla attendre à la sortie de chez elle et avec le même gracieux visage, elle lui dit, que le R... avait tout lu et mis dans sa poche l'éloge de M. Arnauld, et qu'au surplus, elle croyait que le R... le renverrait ou à M. le Chancelier ou à M. l'Archevêque. Ainsi l'on peut dire de cette affaire *et nundum finis*, etc... Aujourd'hui samedi, Dézallier m'a dit qu'à toutes fins que de raison, il se ferait présenter par une personne de ses amis du premier rang à M. le Chancelier, pour plaider ensemble sa cause. Il lui avait accordé son privilège, non seulement sur l'approbation et visa de celui qu'il avait commis pour revoir l'ouvrage entier, mais même après avoir approuvé lui-même les deux Éloges, après les avoir lus avec plaisir d'un bout à l'autre.

Je ne veux pas omettre que Madame de M... lui donna à Saint-Cyr plus de demi-heure de tranquille audience, n'y ayant là alors personne que lui.

Je vous ferai part au prochain ordinaire du succès qu'il espère de M. le Chancelier et de la résolution que le Roi aura prise sur cette affaire, l'ami qu'a M. Dézallier auprès de cette dame, qui est celui de ses officiers en qui elle a le plus de confiance, s'étant chargé de la lui faire savoir plus exactement...

Mme de Maintenon avait-elle défendu le grand écrivain qu'elle admirait et Louis XIV avait-il refusé son approbation entière ? La prudente

fondatrice de Saint-Cyr avait-elle estimé, au contraire, que ses préférences littéraires ne devaient pas influer sur la politique royale? Avait-elles jugé coupable ou inopportun de soutenir des révoltés et de lutter contre les Jésuites, pour lesquels elle avait pourtant peu de sympathie? Quoiqu'il en soit, le témoignage de Villermont met une fois de plus en évidence le jugement austère, mais juste, le parfait goût littéraire de celle qui préférait les *Pensées* aux livres de dévotion facile et demandait des pièces pour les petites pensionnaires au plus grand poète de son temps.

IV

Les négociateurs ne pouvaient pas encore jouir du repos espéré; il fallait intervenir désormais auprès du Chancelier Boucherat[1], auquel le dénouement de l'affaire avait été confié. Ce fut au tour de Perrault d'utiliser ses relations. Il se servit de l'abbé de Choisy[2]. Villermont écrit :

Paris, 10e août 96.

... Je vis hier M. Perrault et nous conclumes ensemble qu'il ne convoquerait l'assemblée que vous désirez, qu'après qu'il aurait vu l'abbé de Choisy et appris de lui les derniers sentiments de M. le Chancelier, qui pourrait peut-être s'être relâché du côté où il paraissait être il y a un mois ou six semaines, auquel cas on irait son chemin, en suivant le premier projet, cette lueur d'espérance étant fondée sur ce qu'en 19 ou 20 visites que M. Dézallier lui a rendues depuis ce temps là, il ne lui avait parlé de cette affaire en façon quelconque...

Paris, 13e août.

... Monsieur Dézallier fut à Versailles voir M. l'abbé de Choisy, avec qui, après que M. Perrault qu'il ne vit point en fut sorti, il eut un entretien de deux heures, dont il ne manquera pas de vous rendre compte et de vous dire en même temps le peu d'apparence qu'il y a que M. le Chancelier persiste à ne vouloir point que les deux éloges y soient, surtout celui de M. Arnauld, vu qu'il est oncle de M. de Pomponne, dont la nouvelle dignité lui donne encore plus de considération pour lui et pour sa famille.

J'ai dîné chez Madame de Nemours avec Monsieur Perrault, que je trouve toujours obstiné à se retrancher derrière la résistance qu'il apporte autant qu'il peut à laisser entrer dans votre livre les deux éloges, qui ne laisseront pas d'y être...

Paris, 6e septembre 96.

... Je vis hier M. Dézallier chez M. le Chancelier, qui l'avait déjà vu le matin, l'ayant laissé dans une assez honorable disposition pour laisser M. Pascal dans votre livre et je ne doute pas qu'il ne vous fasse part aujourd'hui du succès de cette dernière visite...

La certitude était venue trop vite :

Paris, 19e novembre 96.

... M. Perrault me dit hier que ce n'était pas encore une chose bien réglée

1. Boucherat (Louis), 1616-1699. Chancelier de 1685 à 1699.

2. Choisy (François-Timoléon, abbé de), 1644-1724. Connu pour ses excentricités de jeunesse, son ambassade auprès du roi de Siam en 1685 et ses ouvrages d'histoire.

pour M. le Chancelier, que l'éloge de M. Pascal resterait avec les autres, duquel cependant il a désiré qu'une ligne ou deux fussent rayées.

Paris, 24e novembre 96.

Après avoir envoyé ce matin, Monsieur, une lettre pour vous à la poste, j'ai passé chez M. Perrault à qui M. l'abbé de Choisy dit hier que M. le Chancelier l'avait assuré, qu'ayant plaidé au Roi la cause de M. Pascal, en l'assurant qu'après les corrections qu'il avait obligé M. Perrault de faire à cet éloge, S. M. avait persisté à refuser qu'il restât dans le livre non plus que celui de M. Arnauld; et une marque que M. le Chancelier a dit la même chose à Dézallier, c'est que ce matin, il a envoyé demander à M. Perrault l'éloge de M. du Cange, qui avait été destiné à être mis à la place de M. Pascal, au cas que ce dernier ne pût rester, non plus que M. Arnauld, dont le Père Thomassin tiendra la place. Ainsi, Monsieur, voilà la destinée des uns et des autres réglée et vous aurez bientôt le plaisir de voir votre livre au jour et le calme succéder à la tempête, dont il a été si longtemps agité...

Dézallier ne se résignait pas, son opiniâtreté faisait naître des incidents continuels. Villermont s'efforçait de le réconcilier avec Perrault.

« ... Je suis bien aise que l'esprit pacifique que Dieu m'a donné soit de votre goût; il est devenu d'un grand usage entre Messieurs Perrault et Dézallier, qui n'ont encore plus de commerce ensemble que les Iroquois et les topinanboux et ne se parlent que par mon canal. Je crois que la paix générale ne sera pas plus difficile à faire et il semble que toute la raison de l'un se fonde dans la chaleur de l'autre. Ce sont tous les jours de nouveaux incidents qui empêchent de mettre au jour un ouvrage, qui ne demande qu'à paraître et que tout le monde demande... »

Malgré la défense de laisser les portraits d'Arnauld et de Pascal dans le livre des *Hommes illustres*, Dézallier fit tirer en secret un certain nombre d'exemplaires où il plaça les portraits et les éloges des deux séditieux, tantôt à la fin du volume, comme en pénitence, tantôt au rang qui leur était assigné par la table des matières; il les distribua sans les mettre publiquement en vente. Des exemplaires contrefaits en Hollande ne tardèrent pas à se répandre, qui contenaient aussi les portraits des deux Jansénistes [1].

Villermont entretient l'intendant des subterfuges utilisés par le libraire :

Paris, 26e février 97.

... Je vis hier chez un de mes amis le livre des *Éloges* avec ceux de MM. Arnauld et Pascal imprimés avec leurs portraits dans leur rang. J'appris hier aussi de M. Dézallier qu'il n'était pas encore affiché et qu'il les débitait à mesure que ses relieurs les lui apportaient.

Paris, 27e avril 97.

M. Dézallier m'a donné votre livre en maroquin avec les portraits et éloges

1. Les différents exemplaires des *Hommes illustres* conservés à la Bibl. Nat. présentent d'intéressantes variantes à propos des éloges d'Arnauld et de Pascal.

Dép. des Impr. $L^2n^{11}A$. Les éloges d'Arnauld et de Pascal sont à leur rang avec leurs portraits, les portraits du P. Thomassin et de Du Cange, ajoutés à la fin de l'ouvrage, sans leurs éloges.

L^2n^{11}. Le portrait et l'éloge du Père Thomassin ont pris la place d'Arnauld, dont on a supprimé l'éloge et laissé le portrait. Le portrait et l'éloge de Du Cange ont pris la place de Pascal, dont on a laissé aussi subsister le seul portrait.

$L^2n^{11}C$. Les portraits et les éloges d'Arnauld et de Pascal sont entièrement sup-

des proscrits ci-joints, ce qu'il a fait sous un grand secret, quoique le péril en soit cessé par une fort grande quantité de ces éloges, venus ici de Hollande en feuilles, en même papier et caractères, pour les suppléer aux curieux, qui ont acheté ici sans cela le livre, qu'ils ont contrefait in-8° ou in-12, à ce que m'a dit M. Perrault, qui ne croit pas, non plus que moi, qu'il nuise au débit du vôtre.

Sans se laisser décourager par les difficultés qu'ils avaient rencontrées, Perrault et Bégon continuèrent à travailler au deuxième volume des *Hommes illustres*. Un pénible incident de famille retarde un moment le labeur de Perrault, « son fils cadet, qui n'a que seize ou dix-sept ans, ayant tiré l'épée contre un de ses voisins de son âge, fils unique, qu'il a tué en se défendant ».

L'ouvrage fut terminé en 1700, approuvé par le Roi. En secret continuaient à se répandre les exemplaires séditieux; comme l'avait prévu le libraire avisé, ils étaient recherchés par les lecteurs curieux et frondeurs, même par les gens de meilleure naissance, tels que M. le Prince. Il ne fut jamais question de poursuites. Louis XIV n'y tenait pas, sans doute ; il n'avait pas voulu mécontenter les Jésuites et donner un démenti public à toute sa politique ; mais, en homme de goût, il avait dû sentir le ridicule qu'il y avait à retirer à Blaise Pascal son rang d'homme illustre; il aurait aimé se décharger sur son chancelier de cette besogne désagréable ; s'il avait été obligé de prendre lui-même la décision finale, il ne désirait pas qu'elle eût des suites trop rigoureuses. Le libraire Dézallier n'avait pas eu la grosse réclame officielle qu'il réclamait, mais il avait pu débiter aisément ses exemplaires clandestins. Les Jésuites étaient satisfaits, les autres n'étaient pas trop mécontents. Il faut reconnaître, sans doute, dans cette modération assez sage, l'influence de celle qui dut son élévation, au dire d'un témoin de sa vie ancienne, moins à l'aveugle fortune qu'à « son heureux naturel et son goût exquis ».

YVONNE BEZARD.

primés et remplacés par les portraits et les éloges du P. Thomassin et de Du Cange. Les noms d'Arnauld et de Pascal ont été recouverts dans la table des matières par des languettes de papier collé qui portent ceux du P. Thomassin et de Du Cange.

Dép. des Estampes. Les portraits d'Arnauld et de Pascal se trouvent à leur rang. Les éloges ont été visiblement recollés. On lit sur une feuille manuscrite :

Note historique. — Quand Perrault donna les *Hommes illustres*, les Jésuites firent supprimer l'éloge d'Antoine Arnauld et les exemplaires se vendirent avec un feuillet blanc à la place de l'éloge. M. le Prince envoya chercher un exemplaire chez Dézallier et de sa main il écrivit le quatrain ci-dessous et renvoya l'exemplaire au libraire :

Le grand Arnauld paroit ici
Privé d'une gloire mortelle,
Mais, possesseur d'une éternelle,
Qu'a-t-il besoin de celle-ci ?

BUFFON

Les variantes du « Discours sur le Style »[1].

Le texte du *Discours sur le Style* qu'on réimprime habituellement est de 1777. Il figure au tome IV des Suppléments à l'édition complète de Buffon donnée par l'Imprimerie royale entre 1749 et 1788 : trente-six volumes in-4°. Ce texte est le meilleur : Buffon le revit un an avant de mourir. — Il en existe un autre, celui de 1753, qui fut imprimé par Bernard Brunet, imprimeur de l'Académie française, lors de la réception de Buffon. Il présente, avec le texte de 1777, des variantes que nous avons relevées. — On possède aussi des *Extraits* et une *Copie* du *Discours sur le Style*. Les deux sont du Président de Ruffey et antérieurs à la réception de Buffon par l'Académie française. Les *Extraits* furent publiés par Nadault de Buffon, en 1860, dans *Correspondance inédite de Buffon*. La *Copie* a été retrouvée à la bibliothèque de Dijon et publiée par M. l'Abbé Deberre, en 1902, dans *La Vie littéraire à Dijon au XVIII*e *siècle*. — Enfin un fragment sur *l'Art d'écrire* paraît également antérieur au Discours ; il en a probablement fourni le sujet et inspiré quelques passages. — On se trouve donc devant cinq textes : les *Extraits*, que nous appellerons première rédaction ; la *Copie*, que nous appellerons deuxième rédaction ; le *Discours*, tel qu'il a été imprimé et vraisemblablement prononcé lors de la réception à l'Académie française, en 1753 ; le texte de 1777, celui qu'on réimprime ; *l'Art d'écrire*, dont la date et le lien avec le Discours sont moins certains. Ces textes diffèrent tous, parfois peu, quelquefois grandement. Nous nous proposons de les comparer, la deuxième rédaction avec la première, le Discours de 1753 avec la deuxième rédaction, et ainsi de suite. Outre que ce rapprochement n'a pas encore été fait, il s'en dégage d'intéressantes conclusions sur la rédaction du Discours, les procédés littéraires de Buffon, et généralement sur *l'Art d'écrire*.

*
* *

Première et deuxième Rédactions.

Les passages communs sont au nombre de sept. Ils sont tous plus *brefs* dans le premier texte et plus longs dans la deuxième rédaction. Nous en donnons quatre.

1. H. Guyot, *Buffon, Discours sur le Style*. Paris, Hatier, 1923 (Collection des Classiques pour tous). Toutes nos références renvoient à cette édition. On y trouvera également les renseignements complémentaires et les textes.

Première Rédaction. (*Extraits.*)	Deuxième Rédaction. (*Copie.*)
1. — Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet, voir l'ordre de ses pensées et en former une seule chaîne dont chaque point représente une idée, conduire la plume sur cette ligne sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer ni la mouvoir trop inégalement.	1. — Il suffit donc, pour bien écrire, de bien posséder son sujet, d'y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et former une suite, une seule chaîne, dont chaque point représente une idée; et lorsqu'on aura pris la plume, il suffira de la conduire successivement sur cette ligne, sans lui permettre de s'en écarter, sans l'appuyer trop inégalement, sans lui donner d'autre mouvement que celui qui naîtra de l'espace qu'elle doit parcourir.
2. — Mais ces règles ne sont que pour ceux qui ont du génie; car bien écrire et bien penser, bien sentir et bien rendre, c'est avoir de l'esprit, de l'âme et du goût. Les idées seules forment le fond du style; l'harmonie des paroles n'en est que le vernis et ne dépend que de la sensibilité des organes, qui sont choqués par les dissonances.	2. — Mais les règles ne peuvent suppléer au génie; s'il manque, elles seront inutiles : bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre, c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût; le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles; les idées seules forment le fond du style, l'harmonie des paroles n'en est que le vernis et ne dépend au contraire que de la sensibilité des organes corporels. Il suffit d'avoir un peu d'oreille pour éviter la dissonance des mots et de l'avoir exercée, perfectionnée par la lecture des poètes et des orateurs, pour que mécaniquement on soit porté à l'imitation de la cadence poétique et des tournures oratoires.
3. — Le ton n'est que la convenance du style avec la nature du sujet; il ne doit jamais être forcé et doit naître naturellement du fond de la chose : si l'on s'est élevé à des idées générales, si l'objet est grand en lui-même, le ton pourra s'élever à la même hauteur; si, en le soutenant à cette élévation, le génie fournit assez pour donner à chaque objet une forte couleur; si l'on peut représenter chaque idée par une image vive et bien terminée, et chaque suite d'idées par un tableau harmonieux et mouvant, le ton sera non seulement élevé, mais sublime.	3. — Le ton qui n'est que la convenance du style à la nature du sujet ne doit jamais être forcé; il naîtra naturellement du fond même de la chose, et dépendra beaucoup du point de généralité auquel on aura porté ses pensées. Si l'on s'est élevé aux idées les plus générales, et si l'objet en lui-même est grand, le ton paraîtra s'élever à la même hauteur; et si, en le soutenant à cette élévation, le génie fournit assez pour donner à chaque objet une forte couleur, si l'on peut ajouter la beauté de la peinture à l'énergie du dessin; si l'on peut, en un mot, représenter chaque idée par une image vive et bien terminée et chaque suite d'idées par un tableau harmonieux et mouvant, le ton sera non seulement élevé, mais sublime.
4. — Les ouvrages bien écrits seront	4. — Les ouvrages bien écrits et

les seuls qui passeront à la postérité. La singularité des faits, la nouveauté des découvertes ne suffisent pas pour faire vivre un livre, s'il est écrit sans goût, sans noblesse et sans génie, et s'il roule sur de petites choses, parce que les faits et les découvertes s'enlèvent et gagnent à être transportés d'un livre mal écrit dans un ouvrage bien fait; le style, au contraire, ne peut ni s'enlever ni s'altérer.

surtout ceux dont les sujets sont grands seront les seuls qui passeront à la postérité : la multitude des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité; si les ouvrages qui les contiennent sont mal faits, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, et n'arriveront qu'à peine à nos premiers neveux parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément et gagnent même à être transportés d'un livre mal écrit dans un ouvrage bien fait. (L'homme qui saura donc le mieux les employer, les rassembler, les présenter, en un mot, les écrire, sera l'homme et le seul homme pour la postérité parce que) le style, au contraire, ne peut ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer et que, s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps.

On notera que la phrase célèbre *Le style est l'homme même* manque dans les deux Rédactions.

*
* *

La deuxième Rédaction et le Discours de 1753.

Si maintenant nous comparons avec la deuxième Rédaction le Discours tel qu'il a été prononcé en 1753, la *prolixité* de l'une, la *concision* de l'autre frappent de suite. Deux cents passages existent dans la Rédaction, que le Discours abrège ou même supprime. En particulier, le quatrième paragraphe du Discours *Mais avant de chercher l'ordre...* résume en vingt-deux lignes les quarante-deux lignes de la Rédaction, paragraphes 3 et 4. Ce résumé est plutôt heureux. Il finit pourtant par voiler à l'excès cette idée importante qu'en matière de composition, l'expérience, l'habitude permettent seules de bien séparer du premier coup les idées réelles et fécondes d'avec les notions fictives et stériles. Les plans du débutant contiennent toujours des idées insuffisamment distinctes entre elles ou attribuent une place trop grande à des idées secondaires. Citons d'abord ce passage :

Deuxieme Rédaction[1].	Texte de 1753.
Mais avant que de décrire et de chercher cet ordre, il faut s'en être fait un autre plus général et dans lequel il n'entre que les premières vues et les	Mais, avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer

1. Les passages de la Copie qui diffèrent du Discours ont été mis en *italique* par M. l'Abbé Deberre. Nous conservons ici cette très utile indication.

principales idées; c'est en marquant leur place sur le plan qu'on pourra circonscrire son sujet et en connaître l'étendue; c'est en se représentant souvent ces premiers linéaments qu'on reconnaît la grandeur des intervalles qui séparent ces idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir, pour peu que le sujet soit vaste et compliqué; il est bien rare qu'on puisse le voir d'un coup d'œil ou le pénétrer en entier par un seul et premier effort de génie, et il est rare qu'après bien des réflexions on puisse en saisir tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper. C'est même le seul moyen d'affermir, et de généraliser ses pensées. Plus on leur donnera de corps, plus il sera facile ensuite de les réaliser.

(Si on pouvait en même temps distinguer les idées fécondes des idées stériles, et voir d'avance ce que chacunes pourront produire, le plan serait l'esquisse entière de l'ouvrage, mais il arrive souvent qu'une idée qui tient beaucoup de place par la tête et par conséquent dans le plan du sujet, n'occupe plus qu'une ligne lorsqu'on vient à l'exprimer; que, quoiqu'elle nous parût tenir à toutes les autres, elle ne leur tient, en effet, que par un petit côté; le faux jugement est d'autant plus difficile à corriger qu'il vient de la nature même de notre esprit dont toutes les appréhensions ne sont que des représentations d'objets particuliers, et ces images des objets étant toujours plus vives que les impressions de nos réflexions, les idées particulières et stériles paraissent souvent occuper plus d'espace que les idées générales et fécondes. Il faut donc une grande force de génie pour se représenter toutes les idées particulières et générales sous leur véritable point de vue, et une grande finesse de discernement pour estimer, avant même de les employer, la vraie valeur de leur produit. Si quelque chose peut suppléer à ces deux qualités, toutes deux si rares et qui se trouvent plus rarement encore unies, c'est un certain sentiment indistinct, mais assez sûr, qui naît de la grande

que les premières vues et les principales idées : c'est en marquant leur place sur ce premier plan qu'un sujet sera circonscrit, et que l'on en connaîtra l'étendue; c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéaments qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se représentera toutes les idées générales et particulières sous leur véritable point de vue; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes; par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil ou le pénétrer en entier d'un seul et premier effort de génie; et il est rare encore qu'après bien des réflexions on en saisisse tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper; c'est même le seul moyen d'affermir, d'étendre et d'élever ses pensées : plus on leur donnera de substance et de force par la méditation, plus il sera facile ensuite de les réaliser par l'expression.

habitude à écrire ; on juge de ce qu'on pourra faire par les exemples de ce qu'on a fait, et quoique ces exemples ne nous donnent pas les évalùations précises dont on aurait besoin, ils fournissent au moins des proportions et des valeurs relatives prises sur d'autres places, qu'on transporte aisément dans celui dont on s'occupe.)

Un autre rapprochement fait bien voir la relative mollesse de la deuxième Rédaction et la vigueur du Discours. Il s'agit du passage où Buffon indique que « les ouvrages bien écrits passeront à la postérité ». En effet, « les connaissances, les faits et les découvertes » peuvent s'enlever : « le style est l'homme même ». Nous signalons encore une fois que cette dernière et célèbre réflexion n'apparaît que dans le Discours proprement dit, mais dès 1753.

Ici, Messieurs, l'application ferait plus que la règle, les exemples instruiraient bien mieux que les préceptes ; mais comme il ne m'est pas permis de citer les morceaux sublimes de vos ouvrages qui m'ont si souvent transporté en lisant vos ouvrages, je suis forcé de me borner à des réflexions. Les ouvrages bien écrits et surtout ceux dont les sujets sont grands seront les seuls qui passeront à la postérité : la multitude des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité ; si les ouvrages qui les contiennent sont mal faits, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, et n'arriveront qu'à peine à nos premiers neveux, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément *et gagnent même à être transportés d'un livre mal écrit dans un ouvrage bien fait.* (*L'homme qui saura donc le mieux les employer, les rassembler, les présenter, en un mot, les écrire, sera l'homme et le seul homme pour la postérité parce que*) le style, *au contraire*, ne peut ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer *et que,* s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps. *Il est aisé d'en donner la raison, c'est qu'il* n'y a que la vérité qui soit durable et même *immortelle.* Or un beau style n'est tel, en effet, que par le nombre infini des vérités *qu'il présente* : *tous les rapports*

Ici, Messieurs, l'application ferait plus que la règle ; les exemples instruiraient mieux que les préceptes ; mais, comme il ne m'est pas permis de citer les morceaux sublimes qui m'ont si souvent transporté en lisant vos ouvrages, je suis contraint de me borner à des réflexions. Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité : la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité ; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même. Le style ne peut donc ni s'enlever ni se transporter, ni s'altérer ; s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur sera également admiré dans tous les temps ; car il n'y a que la vérité qui soit durable et même éternelle. Or un beau style n'est tel, en effet, que par le nombre infini des vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé sont autant de vérités aussi utiles et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain que celles qui peuvent faire le fond du sujet.

dont il est composé sont autant de vérités aussi utiles, et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain, que celles qui peuvent faire le fond du sujet.

*
* *

Le texte de 1753 et celui de 1777.

Le Discours tel qu'il a été prononcé en 1753 et le texte revu en 1777 par Buffon un an avant sa mort présentent quatorze variantes. La plus longue ne porte que sur cinq mots. Huit ajoutent au texte de 1753 ; trois remplacent le singulier par le pluriel et une, le pluriel par le singulier ; une supprime deux mots ; une substitue *multitude* à *quantité*. L'impression est que l'auteur remet un peu de jeu, un peu d'*air* dans son texte de 1753. Par contre, à un examen détaillé, ces corrections n'apparaissent pas toujours comme heureuses. Nous les donnons dans l'ordre. Bien entendu, puisqu'il s'agit de style, c'est-à-dire d'art, nos appréciations restent en partie personnelles.

Page 9*[1]. — Le pluriel de 1753, *sans autres ornements que ceux...* était préférable au singulier de 1777, *sans autre ornement que celui...*

Page 10*. — 1723 : *Ce n'est que dans les siècles éclairés...* — Il fallait un *pourtant* ou un *néanmoins*. Buffon a ajouté *néanmoins* : *Ce n'est néanmoins que... Pourtant* eût été plus doux à l'oreille et Buffon s'était élevé dans le Discours même contre la dissonance des mots.

Page 11*. — 1777 : *Un autre* (*ordre*) *plus général et plus fixe...* — *Et plus fixe* n'existe pas dans le texte de 1753. Or l'addition n'est pas heureuse puisque, suivant Buffon et très justement en soi, un plan subira nécessairement des modifications. A moins d'une longue expérience, pensait-il et avons-nous rappelé, on distingue d'abord mal les idées réelles et fécondes d'avec les idées factices et stériles. *Plus général* tout seul valait mieux.

Page 11**. — 1777 : *Ce premier plan* ; 1753 : *premier* n'existe pas. L'addition est heureuse : elle éclaire.

Page 12*. — 1777 : *l'ensemble... ne se fera pas assez sentir* ; 1753 : *ne se fera point sentir*. Développement heureux : un *ensemble* est toujours senti, mais parfois insuffisamment.

Page 13*. — 1753 : *S'il en forme un système pour la réflexion* ; 1777 : *S'il en forme un tout, un système...* — *Un tout* donne de l'air.

Page 13**. — 1753 : *Il aperçoit un grand nombre d'idées* ; 1777 : *Il aperçoit à la fois...* — L'addition était indispensable : la pensée est plus nette.

Page 14*. — 1753 : *Rien ne s'oppose plus à la chaleur que de mettre...* — 1777 : *à la chaleur que le désir de mettre...* — *Le désir* aère le texte.

1. Ces astérisques (*) figurent dans notre édition du *Discours* et permettent de retrouver facilement les passages.

Page 14 **. — 1753 : *Aussi, plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il y aura de nerf, de lumière...* 1777 : *... moins il aura.* — La suppression de *y* est regrettable, car le pronom *il* du second texte ne se rapporte pas clairement à *écrit*. La formule neutre *il y aura* valait donc mieux. L'auteur tenant à supprimer *y* aurait dû mettre le pronom démonstratif *celui-ci* au lieu de *il*.

Page 16 *. — 1753 : *les dissonances des mots*; 1777 : *les dissonances*. — La suppression est heureuse. Dans une œuvre parlée ou écrite, les mots seuls peuvent être dissonants.

Page 17 *. — 1753 : *la multitude des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes...*; 1777 : *la quantité des connaissances...* — *Multitude* et *quantité* signifient également grand nombre. Mais le premier terme est moins abstrait et il implique une concentration moins grande que le second. *Quantité* va donc mieux avec les mots *singularité*, *nouveauté* qui suivent. Il a même été appelé certainement par ceux-ci. La correction est heureuse.

Page 17 *. — 1753 : *les connaissances, les faits et les découvertes... gagnent même à être mises en œuvre*; — 1777 : *... à être mis en œuvre* : le masculin est plus dans le mouvement de la langue.

Page 18 *. — 1753 : *Or un beau style n'est tel, en effet, que par le nombre infini de vérités qu'il présente*; — 1777 : *... des vérités... Des* est explétif, plus clair.

Page 18 *. — 1753 : *Mais le ton de l'orateur et du poète... doit toujours être sublime, parce qu'il est le maître*; — 1777 : *parce qu'ils sont les maîtres*. Le pluriel est ainsi substitué au singulier jusqu'au bout. Le singulier était, en effet, critiquable. Le pronom *il* se rapportai grammaticalement non à *orateur* et *poète*, mais au mot *ton*.

* * *

Le texte de 1777 et « l'Art d'écrire ».

Quatre passages sont communs. Ils sont moins précis, moins fermes dans *l'Art d'écrire* que dans le Discours. L'ordre n'en est pas non plus le même : on le verra par la pagination. On a le sentiment de se trouver devant une ébauche, devant un projet laissé inachevé. Comme *l'Art d'écrire* est probablement antérieur au Discours, nous donnons d'abord, c'est-à-dire à gauche, les textes qui en sont tirés.

L'Art d'écrire.

1° **Page 27.** — Pour bien écrire, il faut que la chaleur du cœur se réunisse à la lumière de l'esprit.

2° **Page 27.** — L'âme, recevant ces deux impressions, ne peut manquer de se mouvoir avec plaisir vers l'objet

Texte de 1777.

1° **Page 16.** — Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre ; c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût.

2° **Page 13.** — Mais lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les

présenté ; elle l'atteint, le saisit, l'embrasse, et ce n'est qu'après en avoir pleinement joui qu'elle est en état d'en faire jouir les autres par l'expression de ses pensées. La main lui obéira pour les tracer, et tout lecteur attentif partagera les jouissances spirituelles de l'écrivain : si les objets sont simples, il n'a besoin que de l'art de peindre ; mais, s'ils sont compliqués, il lui faut de plus l'art de combiner, c'est-à-dire l'art de penser par ordre, de réfléchir avec patience, de comparer avec justesse, en réunissant les idées éparses pour en former une chaîne continue qui présente successivement à l'esprit toutes les faces de l'objet.

3° **Page 28.** — Mettre de l'esprit partout, c'est la manie de nos jeunes auteurs ; ils ne voient pas que cet esprit, à moins qu'il ne soit tiré du fond du sujet, ne peut qu'en gâter la représentation, que semer mal à propos des fleurs, c'est planter des épines. Avec plus de génie, ils trouveraient dans le sujet même tout l'esprit qu'ils doivent employer.

4° **Page 29.** — Le style qui n'est que l'ordre et le mouvement qu'on donne à ses pensées...

pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire : les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile ; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout et donnera de la vie à chaque expression ; tout s'animera de plus en plus ; le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur ; et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on dit à ce que l'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux.

3° **Page 14.** — Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants ; rien n'est plus contraire à la lumière qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force, en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne nous éblouissent pendant quelques instants que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres.

Page 11. — Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées.

Trois autres idées ne se retrouvent pas dans le *Discours*. Elles concordent encore avec lui et sont intéressantes en elles-mêmes. — D'abord, énonce Buffon, l'écrivain a le choix entre *peindre* et *décrire*. Peindre vaut mieux. La description est froide et successive. La peinture ne saisissant que les traits les plus saillants garde l'empreinte de l'objet et lui donne de la vie. C'est la théorie des « termes les plus généraux » (*Discours*, p. 15), et la façon dont l'*Histoire naturelle* a procédé le plus ordinairement. — La peinture par les mots est supérieure au pinceau et aux couleurs du peintre. Idée juste, profonde, dont Buffon voit bien en cet endroit même les principaux éléments et que nos classiques ou nos romantiques ont admirablement réalisée. — Puisqu'il s'agit de peindre, la prose l'emporte sur la poésie. La mesure et la rime gênent. Les « pauses » diminuent la rapidité et altèrent l'uniformité du style. Conception inexacte, superficielle : mais elle ne surprend pas trop chez un homme qui, poète par la force de l'esprit et même la chaleur de l'âme, n'avait point reçu le don de versifier.

*
* *

Concluons. — A une *brièveté* relative succède un texte plus étendu, même *diffus* (première et deuxième Rédactions). Puis vient le texte

sobre, ferme, en somme définitif (Discours de 1753). Cependant, vingt-quatre ans plus tard, l'écrivain *remanie* encore son œuvre. Quelques phrases lui paraissent trop concises : il y ajoute quelques mots. Il en abrège d'autres, et ces corrections ne sont pas toujours heureuses. Quant à *l'Art d'écrire*, il montre toute la distance d'un projet, d'une ébauche à un travail amené au point. — Ces oscillations autour d'un centre de perfection, ce va-et-vient de la brièveté à la surabondance, puis de celle-ci à celle-là n'étonnent pas chez l'auteur du *Discours sur le Style* et de l'*Histoire naturelle*. On sait par le *Discours*, par les manuscrits de l'*Histoire*, par dix autres informations sûres, quelle part Buffon faisait, à côté de l'inspiration, avant l'inspiration, à l'effort, au travail, à la méditation patiente, à la retouche réitérée. C'est par là qu'en plein XVIII^e^ siècle il s'apparente encore à Boileau, à Bossuet, à nos grands classiques. — Il paraît bien aussi que ce soit le vrai, le seul art d'écrire. Il n'y a pas de pensée, de langue, d'œuvre forte qui, même avec le génie ou le talent, soit improvisée. La force résulte d'une croissance, d'un développement, d'un exercice, et la perfection suppose une recherche, une approximation grandissante, précisément une oscillation autour d'un point de perfection, d'un idéal entrevu. Contrairement aux déclarations intéressées de tel écrivain ou bien aux jugements hâtifs des critiques, on découvre ce travail chaque fois qu'on pénètre dans l'intimité d'un artiste solide : classique, romantique ou réaliste. Ou alors l'œuvre manque de perfection. Elle peut être brillante, tumultueuse. Elle périt, elle est déjà passée. Boileau :

> Avant donc que d'écrire apprenez à penser...
> Hâtez-vous lentement ; et sans perdre courage,
> Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.

Et Buffon : « La véritable éloquence suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit... Pour bien écrire, il faut donc posséder pleinement son sujet ; il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue... Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre[1]. » Ne voit-on pas qu'à toutes les époques, aujourd'hui plus qu'autrefois, parce que les moyens matériels sont plus grands et les ambitions plus vives, de tant d'œuvres insuffisamment mûries et écrites, toutes sont déjà oubliées, et combien vite?

H. Guyot,
Docteur ès lettres, Professeur au Collège Chaptal.

1. *Discours sur le Style, passim.*

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE

Dans la *Lettre à d'Alembert*, J.-J. Rousseau écrit : « Quand *Arlequin sauvage* est si bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entre eux voulût pour cela lui ressembler? C'est, tout au contraire, que cette pièce favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et de rechercher les idées neuves et singulières. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. »

Il s'agit ici d'une comédie de Delisle de la Drévetière, représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le 17 juin 1721. Rousseau nous indique assez que, de son temps, elle jouissait encore d'un certain succès, et lui-même avait des raisons de la trouver à son goût.

Arlequin, dit *le balourd*, était alors très à la mode ; on le plaçait dans toutes les situations possibles et impossibles, où il avait mission de faire rire par ses réflexions. Dans *le Nouveau Théâtre-Italien* (Paris, 1753, 6 vol. in-12) on peut compter à la table environ soixante-dix pièces où Arlequin est le personnage principal ; et voici, du seul Delisle : *Arlequin astrologue*, *Arlequin Grand Mogol*, *Arlequin au Banquet des sept Sages* et *Arlequin sauvage*.

Celui-ci a été pris à ses forêts pour être amené à Marseille, au milieu des civilisés :

« Je veux voir en lui, dit Léo son maître, la nature toute simple opposée parmi nous aux Loix, aux Arts et aux Sciences ; le contraste sans doute sera singulier. »

Voilà le personnage bien campé. N'est-ce pas l'attitude choisie par J.-J. Rousseau à partir de 1750, et sans cesse accentuée jusqu'à sa mort ? Comme la pièce est écrite pour le Théâtre-Italien, plusieurs scènes voudraient être comiques qui ne sont guère qu'ennuyeuses ; Arlequin est brutal dans sa manière de manifester son amour à une jolie civilisée, ou bien il a des surprises et des joies de bon sauvage à se regarder dans un miroir. Mais il y a des scènes bien menées et fermement écrites.

A chaque instant Arlequin affirme que la nature est bonne, que l'homme n'a pas besoin de Loix pour être vertueux, et que, pour se conduire, la simple raison naturelle lui suffit :

> Je suis naturellement bon, quoique je ne sache pas les Loix. Moi ? je suis d'un grand bois où il croît des ignorants comme moi, qui ne sçavent pas un mot des Loix, mais qui sont bons naturellement. Ah ! Ah ! mais nous n'avons pas besoin de leçons, nous autres, pour connaître nos devoirs ; nous sommes si innocens, que la raison nous suffit.

Nous reconnaissons facilement l'homme naturel du *Discours sur*

l'Origine de l'Inégalité, vertueux sans le savoir, parce qu'il obéit à sa nature qui est bonne.

Arlequin ne se contente pas d'affirmer sa bonté ; il attaque les civilisés en ces termes :

Puisque vous avez de la raison, pourquoi avez-vous besoin de Loix ? car si la raison apprend à faire le bien et à fuir le mal, cela suffit; il n'en faut pas davantage.

Ce pays-ci est original ! Qui diable auroit deviné qu'il y eût des hommes dans le monde qui eussent besoin de Loix pour devenir bons ?

Les civilisés ne sont que des fous et des coquins.

Si vous avez besoin de Loix pour être sages et honnêtes, vous êtes fous et coquins naturellement, cela est clair.

Dans ses forêts Arlequin jouissait du bien qui est le plus cher aux hommes, comme il leur est aussi le plus naturel, la liberté :

Pourquoi donc, scélérat, m'as-tu tiré de mon pays pour m'apprendre que je suis pauvre ? Je l'aurais ignoré toute ma vie sans toi : je ne connoissois dans les forêts ni les richesses ni la pauvreté : j'étois à moi-même mon Roi, mon Maître et mon Valet ; et tu m'as cruellement tiré de cet heureux état pour m'apprendre que je ne suis qu'un misérable et qu'un esclave. Réponds-moi, scélérat, homme sans foi, sans charité. (Il pleure.)

Les civilisés ne sont que des insolents et des lâches :

J'y vois des sauvages insolens qui commandent aux autres, et s'en font servir ; et que les autres qui sont en plus grand nombre, sont des lâches qui ont peur et font le métier des bêtes : je ne veux point vivre avec de telles gens.

Les riches et les pauvres, voilà une horrible invention des civilisés.

LÉLIO.

Nous ne vivons point ici en commun, comme vous faites dans vos forêts... Je vais te l'expliquer. Il y a deux sortes de gens parmi nous, les riches et les pauvres. Les riches ont tout l'argent et les pauvres n'en ont point.

ARLEQUIN.

Fort bien.

LÉLIO.

Aussi, pour que les pauvres puissent en avoir, ils sont obligés de travailler pour les riches, qui leur donnent de cet argent à proportion du travail qu'ils font pour eux.

ARLEQUIN.

Et que font les riches tandis que les pauvres travaillent pour eux ?

LÉLIO.

Ils dansent, ils se promènent et passent leur vie à se divertir et à faire bonne chère.

ARLEQUIN.

Cela est bien commode pour les riches...

et Arlequin, qui décidément est déjà un véritable Jean-Jacques, de s'écrier, non sans éloquence :

Vous êtes fous, car vous cherchez avec beaucoup de soins une infinité de choses inutiles ; vous êtes pauvres, parce que vous bornez vos biens dans

l'argent ou d'autres diableries, au lieu de jouir simplemennt de la nature, comme nous qui ne voulons rien avoir afin de jouir plus librement de tout. Vous êtes esclaves de toutes vos passions, que vous préférez à votre liberté et à vos frères, que vous feriez pendre s'ils vous avoient pris la plus petite partie de ce qui vous est inutile. Enfin vous êtes des ignorans, parce que vous faites consister votre sagesse à sçavoir les Loix, tandis que vous ne connaissez pas la raison qui vous apprendroit à vous passer des Loix, comme nous.

Relevons encore ce trait rapide et violent :

N'y a-t-il pas de folie à bâtir un village entier pour une seule personne ?

Lélio voudrait amadouer Arlequin ; il lui offre de cet argent mystérieux et tout puissant, qui permet de s'acheter le superflu comme le nécessaire. Mais Arlequin s'indigne ; tout comme Rousseau il repousse les cadeaux, et il lance son *timeo Danaos et dona ferentes* :

Et moi, je ne veux rien recevoir de toi ; comme vous ne donnez rien ici pour rien, ne pouvant te donner de l'argent qui est le diable qui vous possède tous, tu voudrais que je me donnasse moi-même, et que je fusse ton esclave, comme ces malheureux qui te servent : je veux être libre et rien de plus.

Avec joie Arlequin, lui aussi, déposerait l'habit de petit-maître et la perruque dont Lélio l'a paré, comme Rousseau, en 1752, quittera l'habit à la française et le dor. N'est-il pas vrai que Rousseau avait dans Arlequin un modèle tout trouvé, et qu'il ne lui restait pas un grand effort à fournir pour entrer dans son rôle ?

Le plus remarquable, c'est que, trente ans plus tôt, l'*accent* y est déjà. Vous avez remarqué comme elles sonnent, ces idées, en phrases à la fois oratoires et satiriques. De Rousseau, feinte ou réelle, c'est déjà l'ironie, la colère et la pitié. Ceux qui connaissent leur Jean-Jacques se demanderont si l'*Arlequin sauvage* n'a pas été pour lui une demi-révélation : ours, Huron, Arménien ou balourd, sous ces déguisements c'est toujours lui, retors, compliqué, saisissant vite, et non sans astuce, ce qui doit s'adapter à son tempérament et à son besoin de se singulariser.

L'homme qui a écrit *Arlequin sauvage* ne devait pas être le premier venu : à qui veut étudier Rousseau il ne saurait être indifférent ; il est mieux qu'un précurseur maladroit et incolore ; nous devinons en lui un tempérament ; il a de la verve, de la fierté, de la force et même une pointe de férocité. Malheureusement il nous est peu connu.

Né à Suze-la-Rousse, en Dauphiné ; sans fortune, il vient à Paris faire son droit ; mais, passionné pour le théâtre, il compose un assez grand nombre de pièces, en particulier pour le Théâtre-Italien. Fier, indépendant, taciturne, ne pouvant se résoudre à courtiser les grands, il mourut dans la misère en novembre 1756. Il disait qu' « il y avait trop à souffrir dans les antichambres ». Outre les *Arlequins* déjà cités, il a écrit : *Timon le Misanthrope*, 1732 ; *le Faucon ou les Oyes de Boccace*, 1725 ; *Danaüs*, tragi-comédie, 1732 ; *la Découverte des Longitudes*, 1742, etc.

Dans le recueil du *Nouveau Théâtre-Italien*, t. 2, à la suite d'*Arlequin sauvage*, on peut lire *Timon le Misanthrope*. Ici encore quelques traits nous font songer au Rousseau des *Dialogues*. Lui aussi refuse les richesses :

> Elles m'ont causé trop de maux; la pauvreté m'a appris à connaître les hommes et à me suffire à moi-même... Je n'ai besoin que de mes bras pour subsister (dans cette solitude), ce qui est une preuve invincible que mon état présent vaut mieux que celui que j'ai quitté, dans lequel j'étois esclave de mille choses inutiles.

La Harpe a parlé assez longuement de la Drévetière dans son *Lycée* (t. XII, p. 490 de l'éd. de 1818). Il lui accorde de l'esprit, mais lui refuse le talent dramatique. Surtout il relève dans son *Timon* et dans *Arlequin sauvage* des sophismes pernicieux contre la société. En 1721, sous la Régence, à la date des *Lettres Persanes* et dans la bouche d'un « balourd » ils étaient tolérés, et peut-être n'étaient-ils pas encore trop dangereux. Mais ils vont connaître une fortune nouvelle grâce à Jean-Jacques. Et quelle influence n'auront-ils pas ? Quelles conséquences ? Du moins pourrait-on souhaiter qu'un érudit ressuscitât, sous sa figure vraie et complète, celui qui aujourd'hui est si bien enseveli dans la poussière de l'oubli, Louis-François Delisle de la Drévetière.

C. Fusil.

LA CONTREFAÇON DU « GÉNIE DU CHRISTIANISME »

Monsieur Victor Giraud nous parle, dans les *Nouvelles Études sur Chateaubriand* [1], de la contrefaçon du *Génie du Christianisme* et demande en même temps, si quelque lecteur en serait possesseur, de la décrire plus longuement que ne l'a fait Chateaubriand lui-même dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* [2].

L'édition originale parut le 24 germinal an X (14 avril 1802), en cinq volumes in-8°, chez le libraire Migneret ; vers le mois de juillet de la même année, un libraire d'Avignon en publia une contrefaçon, mais en quatre volumes in-8° (br. et rel.). Elle était parfaitement reconnaissable, car elle portait en titre :

NOUVELLE ÉDITION À LAQUELLE ON A INSÉRÉ LES NOTES FORMANT L'APPENDICE A LA FIN DE CHAQUE VOLUME.

Pour ne pas ruiner le contrefacteur, Monsieur de Chateaubriand eut l'indulgence de s'arranger avec lui et de reconnaître cette édition frauduleuse comme seconde édition de son ouvrage [3].

(D'autres exemplaires de cette édition existent ; outre le mien je connais celui de M. Armand Weil et de M. Marcel Duchemin.)

En 1803, les libraires Ballanche et Migneret ont publié la véritable seconde édition en deux gros volumes.

La contrefaçon est parue quatre mois après l'édition originale chez Chambaud, libraire à Avignon [4].

Elle est imprimée sur vélin avec les mêmes caractères que l'édition princeps.

Le nombre de pages dans chaque volume, sans les appendices, est de 288, 336, 304 et 352 pages.

En voici, du reste, le texte exact du titre à la seconde page du premier volume :

Génie | du Christianisme | ou | Beautés | de la Religion Chrétienne ; | par | François-Auguste Chateaubriand | Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir | d'objet que la félicité de l'autre monde, fait encore notre | bonheur dans celle-ci. | Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIV, ch. III | Nouvelle Edition à laquelle on a inséré les notes formant | l'appendice à la fin de chaque volume | Tome Premier | A Paris | chez Migneret, Imprimeur | Rue du Sépulcre, F. S. G., N° 28 | An X — 1802. |

G. Hillaert.

1. *Nouvelles Études sur Chateaubriand*, par V. Giraud, édit. Hachette, p. 138.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, t. II, p. 310.
3. Avertissement des éditeurs de l'édition in-18° du *Génie du Christianisme*. Quatrième édition. Lyon, Ballanche, an XIII (1804), t. I, p. I, II.
4. *Mercure de France*, 14 ventôse an XI (5 mars 1803).

SUR DEUX VERS D'ALFRED DE MUSSET
SUR TROIS VERS DE VICTOR HUGO

On pourrait dire, sans exagérer l'ironie, qu'il y a trois manières d'apprendre à connaître les grands écrivains.

La première consiste à ne rien ignorer de ce qui s'est publié sur leurs origines et sur le monde où ils vécurent; à retenir au passage tous les incidents de leurs carrières et tous les mots qu'on leur prête; à les suivre, durant toute leur existence, impitoyablement, depuis le premier éveil des sens jusqu'aux égoïsmes, aux manies, aux orgueils séniles, sans omettre, bien entendu, aucune de leurs aventures de célibataires, aucune de leurs fantaisies extra-conjugales.

Une autre méthode concentre toutes les préoccupations de l'érudit sur des objets moins attrayants, moins vivants, moins humains : substantifs, adjectifs, verbes, adverbes, signes de ponctuation. Aux recherches de cette catégorie ce sont les œuvres anciennes qui offrent le champ le plus vaste, parce qu'on ne se trouve point en présence d'œuvres « authentiquées » par l'auteur. Celles-ci même ont, pendant très longtemps, accaparé presque exclusivement l'attention des critiques. Pour la littérature grecque ou latine, et aussi pour des classiques français relativement éloignés de nous, l'éditeur ou le commentateur collectionnait les variantes du texte avec une patience méticuleuse et passionnée, y compris celles qui ne présentent d'autre intérêt que de faire masse d'érudition sans révéler en rien le mouvement de la pensée de l'auteur ou les nuances de son écriture : on notait soigneusement, parce qu'il s'agit d'un ancien, le τοῦτό γ'ἡμῖν et le τοῦτον ἡμῖν du vers 25 d'*Œdipe à Colone*, le ἔλθῃ et le ἔλθοι du vers 170, mais on ne se serait point occupé des diverses corrections qu'apporta Victor Hugo à son *Hymne* célèbre (*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie...*), corrections d'un intérêt très puissant pour qui veut suivre jusque dans son intime tourment le labeur du poète, partager les angoisses que n'épargne point au génie lui-même le souci de la perfection. Il fallut un esprit nouveau pour que les œuvres modernes cessassent enfin d'être intangibles à la « critique des textes » et qualité négligeable pour le zèle des commentateurs.

Reste la troisième méthode, la plus naturelle, la plus logique, mais aussi, je le crains, la moins habituelle au public de l'heure présente. Elle tient tout entière dans une formule très simple, mais à laquelle ces habitudes confèrent une manière d'originalité : *lire*, *lire soi-même*, *les œuvres*, *elles-mêmes*. Encore faut-il savoir lire, c'est-à-dire tenir en lisière, exercer, fixer son attention. Mobile et fugace, celle-ci se

complaît aux échappées imprévues. Elle ne se soutient pas facilement, mot par mot, tout au long d'une première lecture; à plus forte raison s'émousse-t-elle par l'accoutumance. On finit par lire avec les yeux du corps ou ceux de la mémoire, sans nul sursaut d'active réflexion. A qui n'est-il pas arrivé, passant chaque jour par la même rue, d'y remarquer — pour la première fois au bout de plusieurs années — un nom bizarre, une enseigne curieuse, un détail d'ornementation? Jusqu'alors, les yeux, peut-être, avaient lu; l'esprit, point. Les œuvres modernes, surtout, sont semées d'embûches : la langue, le style, les idées, tout nous est familier, rien n'indique l'obstacle. Et, plus encore, parmi elles, les œuvres poétiques. Le rythme, peu à peu, l'emporte sur la pensée précise, qu'on ne suit plus, qu'on abandonne à elle-même, qui se perd dans les grâces ou dans les harmonies du vers, — ainsi, vu de la colline, le dessin géométrique des parcelles de culture, au fond de la plaine, s'estompe et disparaît dans le joli brouillard d'un matin de printemps... Ici, c'est la « mauvaise lecture » d'un mot, qui « passait », machinalement, « avec le reste » : on ne s'aperçoit pas de sa triste banalité. Combien de maîtres ont enseigné, combien d'enfants ont appris, combien de « grandes personnes » se sont murmuré à elles-mêmes, souvenirs toujours chers de lointaines *récitations*, le début d'un des *Iambes* de Chénier :

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort,
Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort,

avant que le savant helléniste Henri Weil, inquiet de ce *Pauvres chiens* traditionnel et plat, eût élégamment rétabli le texte exact :

Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie...

Ailleurs, c'est une allusion qui échappe, quoiqu'on n'ait pas, il est vrai, cette fois, à s'accuser d'inadvertance, le texte offrant en soi-même et par soi seul un sens parfait. Quand le Don César de *Ruy Blas* plaisante irrévérencieusement certaine duègne

Dont la barbe fleurit et dont le nez trognonne,

la truculence de cet alexandrin n'appelle point *a priori* de commentaire, mais il est piquant de la rattacher aux circonstances rapportées par le prince de Joinville dans ses *Vieux souvenirs* : *fleurit*, allusion à Cuvillier-Fleury, *trognonne*, allusion à Trognon, tous deux précepteurs attachés aux enfants de Louis-Philippe et dont Victor Hugo, assure le prince de Joinville, croyait avoir à se plaindre.

I

Deux exemples pris dans Alfred de Musset me paraissent fournir matière à une démonstration typique de cette excessive rapidité de lecture et de ses conséquences, prouver d'une façon particulièrement

frappante comment, par l'entraînement du verbe, et aussi par manque de réflexion, on risque de ne pas comprendre, de considérer comme clair et facile, sans la moindre hésitation, tel morceau qu'on croyait pourtant bien connaître.

Qu'y a-t-il de « plus célébré; plus lu, plus vanté », dans la poésie du XIX^e siècle, que les *Trois marches de marbre rose*?... Or, faites l'épreuve. Donnez cette pièce à relire à dix, à vingt, à trente personnes, ou lisez-la devant elles à haute voix; et demandez ensuite si rien ne les a arrêtées au cours de la lecture ou de l'audition. La réponse sera négative. Et pourtant... :

... Voyez-vous ces veines d'azur,
Légères, fines et polies,
Courant, sous les roses pâlies,
Dans la blancheur d'un marbre pur?
Tel, dans le sein robuste et dur
De la Diane chasseresse
Devait courir un sang divin...
N'allez pas, du reste, oublier
Que ces marches dont j'ai mémoire
Ne sont pas dans cet escalier
Toujours désert et plein de gloire
Où ce roi, qui n'attendait pas,
Attendit un jour, pas à pas,
Condé, lassé par la victoire.
Elles sont près d'un vase blanc,
Proprement fait et fort galant.
Est-il moderne? Est-il antique?
D'autres que moi savent cela...

« *Attendit un jour, pas à pas, Condé, lassé par la victoire* »! ce doit être, à n'en pas douter, un fait précis, un petit fait d'histoire, non point une « phrase en l'air ». Et c'en est un, en effet, familier sans doute aux contemporains du poète, quoique oublié, semble-t-il, aujourd'hui : Condé délivre Oudenarde assiégé, poursuit l'ennemi jusque sous les murs de Gand, détache 15000 hommes de son armée pour renforcer en Alsace celle de Turenne, retourne à la Cour, — et là, « Louis XIV vint au-devant de lui au haut du grand escalier de Versailles; le Prince, qui avait de la peine à monter, à cause de sa goutte, cria au roi de l'excuser, s'il le faisait attendre; à quoi le roi répondit par ce compliment flatteur, si connu et si digne de l'être : « Mon Cousin, ne vous pressez pas ; quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes, il est tout simple que l'on ait de la peine à marcher[1]... » Mais, tandis que s'enchaîne et défile la ronde chatoyante, « Maintenon avec son bréviaire » et « Fontange avec son ruban », qui donc pense à l'interrompre ? Auditeurs, lecteurs, rien ne les arrête. La musique des vers a trop mollement bercé leur entendement. Leurs yeux se sont alanguis aux tendres couleurs du pastel : ils rêvent et ne voient plus.

1. *Essai sur la vie du Grand Condé*, par LOUIS-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, SON QUATRIÈME DESCENDANT (in-8°, Paris, Léopold Collin, 1806).

Dans ce passage des *Trois marches de marbre rose*, on a simplement péché par prétérition. Dans les Stances *A la Malibran*, peut-être a-t-on interprété à faux. Stance VII :

Une croix ! et ton nom écrit sur une pierre,
Non pas même le tien, mais celui d'un époux.
Voilà ce qu'après toi tu laisses sur la terre ;
Et ceux qui t'iront voir à ta maison dernière,
N'y trouvant pas ce nom qui fut aimé de nous,
Ne sauront pour prier où poser les genoux.

« *Non pas même le tien, mais celui d'un époux.* » En effet, elle était née Marie-Félicité Garcia ; mais le nom « écrit sur la pierre » est évidemment son nom de femme, Malibran, le nom de son mari... : l'explication courante paraît simple, naturelle, indiscutable. ... Eh bien ! elle est indiscutablement fausse. Je ne m'arrête pas à une singularité qui devrait suffire à jeter le trouble dans l'esprit du lecteur : le poète critiquerait l'emploi du nom de « l'époux », et c'est sous le nom de cet époux, c'est sous l'invocation : *A la Malibran*, qu'il placerait ses Stances, quand les dénominations de *Garcia*, de *Maria-Félicia* — cette dernière, du reste, alterne avec *Malibran* au cours de la pièce — n'étaient pas moins claires pour le public de l'époque ! Je n'insiste donc point, et j'arrive aux faits. Quand Alfred de Musset publia ses Stances à la Malibran dans la *Revue des Deux Mondes* (n° du 15 octobre 1836), la mort de la Malibran était toute récente (le 23 septembre), on le sait (*Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle ; — Depuis qu'elle n'est plus quinze jours sont passés*), et le choix de la sépulture provoquait de violents incidents, oubliés aujourd'hui, mais qui donnèrent lieu, alors, à de nombreuses discussions, et même à des controverses devant la justice. Le mariage de Marie-Félicité Garcia avec François-Eugène-Louis Malibran, célébré à New-York en 1826, avait été annulé, en 1835, par le tribunal de la Seine[1]. Au mois de mars 1836, elle avait épousé, à Paris, Ch. de Bériot, violoniste très connu à l'époque. Peu de temps après, un festival l'appela à Manchester, — où elle mourut. A peine avait-elle rendu le dernier soupir, que le médecin entraîna loin d'elle son mari affolé par la douleur : Ch. de Bériot, qui était Belge, — et qui avait récemment acheté, avec sa femme, une propriété à Ixelles, — partit aussitôt pour son pays et n'assista pas aux funérailles. Le corps de la cantatrice fut déposé dans un caveau de l'église collégiale de Manchester (*Et de toi, morte hier, de toi, pauvre Marie, — Au fond d'une chapelle il nous reste une croix !*), — non point sous le nom de la Malibran (*N'y trouvant pas ce nom qui fut aimé de nous*) que Musset a tenu à donner comme titre à ses Stances parce que ce nom, c'était bien le vrai nom de la cantatrice, celui qu'avait illustré son génie, celui qui était devenu son titre personnel de noblesse, — mais sous « celui d'un époux » :

1. Cf. Arthur Pougin, *Marie Malibran* (in-16, Paris, Plon, 1911), p. 186.

« *Marie-Félicité Garcia, femme de Bériot* ». C'est seulement quelques jours plus tard, les incidents[1] auxquels je viens de faire allusion étant à peine apaisés, qu'elle fut transférée de la « chapelle » de Manchester au cimetière de Laeken, près de Bruxelles, où, du reste, le socle de sa statue ne porte point non plus le nom qui était « le sien ».

II

Je voudrais préciser de la même manière le sens de trois vers de Victor Hugo, qui se trouvent, les deux premiers au début, le dernier à la fin de l'admirable pièce des *Voix intérieures* intitulée : *A l'Arc de Triomphe.*

On connaît ce magnifique exorde :

Toi dont la courbe au loin, par le couchant dorée,
S'emplit d'azur céleste, arche démesurée ;
Toi qui lèves si haut ton front large et serein,
Fait pour changer sous lui la campagne en abîme,
Et pour servir de base à quelque aigle sublime
Qui viendra s'y poser et qui sera d'airain !

O vaste entassement ciselé par l'histoire !
Monceau de pierre assis sur un monceau de gloire !
Édifice inouï !
Toi que l'homme par qui notre siècle commence,
De loin, dans les rayons de l'avenir immense,
Voyait, tout ébloui !

... Mais il nous faut, ici encore, éclairer notre route à la lumière de l'« actualité », — l'actualité de la Restauration et de la Monarchie de Juillet... Rappelons donc, rapidement, les vicissitudes par lesquelles avait passé la construction du monument. Commencée en 1806, terminée en 1836, elle se poursuivit sous trois régimes : comment la Restauration et Louis-Philippe n'auraient-ils pas eu l'ambition d'imprimer leur marque respective au projet de Napoléon? Interrompu de 1814 à 1823, quand Louis XVIII prescrivit la reprise des

1. Cf. *Le Droit*, 8 et 25 décembre 1836, *La Gazette des Tribunaux*, 8 décembre 1836. Cf. également un couplet chanté par Déjazet, dans *L'Année 1836 sur la sellette* (au théâtre du Palais-Royal, première représentation donnée le 1er janvier 1837) :

De Malibran sur la terre étrangère
Meurt le talent et si jeune et si beau;
Elle n'est plus, et la vieille Angleterre
Aurait voulu conserver son tombeau.
Si Manchester refusa de le rendre,
C'est qu'il pensait que, s'échappant du Styx,
Le rossignol, ainsi que le phénix,
Devait renaître de sa cendre.

(Cité par A. Pougin, et par C. Lanquine, *La Malibran*, in-16, Paris, Louis-Michaud, 1912, d'après J. Bertrand) ; et la plaidoirie de Me Ferdinand Barrot (janvier 1837), dans l'affaire du complot de Louis-Napoléon à Strasbourg, où se trouvait impliquée une émule de la Malibran : « ... C'est un mot bien malheureux que celui qu'a employé M. le Procureur général dans un moment où l'Angleterre et la Belgique se disputent par ambassadeur les restes d'une illustre cantatrice ! » (G. Delahache, *L'Insurrection de Strasbourg*, dans *Revue Alsacienne Illustrée*, 1913-14.)

travaux, le monument n'était plus élevé *A la gloire de nos armées* (décret du 18 février 1806), mais à celle de *Louis-Antoine, Dauphin, Vainqueur et pacificateur de l'Espagne*, et la frise du grand entablement devait représenter un sujet correspondant à l'inscription : « Charles X recevant les divers corps d'armée à leur retour d'Espagne et le duc d'Angoulême félicité par les autorités de la capitale ». Modestes exploits qui n'effaçaient point le souvenir de la véritable épopée, commémoration *pro domo* qui n'engageait point le régime suivant. Celui-ci revint *A la gloire des armées françaises*, aux victoires de la Révolution et de l'Empire. Pour des raisons politiques et personnelles, Louis-Philippe affectait de se rattacher, par-dessus la Restauration, à la période révolutionnaire ; il ne manquait pas une occasion de rappeler qu'il avait combattu dans les armées de la Révolution, assisté à la bataille de Valmy ; on chansonnait volontiers la manie royale en prêtant au roi des discours de ce genre :

Fidèle au drapeau de Jemmapes,
Fidèle au drapeau de Valmy,
J'aime les couleurs de Jemmapes,
J'aime les couleurs de Valmy.
Vous vous battiez à Jemmapes,
Vous vous battiez à Valmy.
Moi, je me battis à Jemmapes,
Et je me battis à Valmy...
J'eus pour général à Jemmapes,
J'eus pour général à Valmy,
Dumouriez, vainqueur de Jemmapes,
Kellermann, vainqueur de Valmy....
Fier de Valmy, fier de Jemmapes,
Fier de Jemmapes, fier de Valmy,
Si la France oubliait Jemmapes,
Si la France oubliait Valmy,
On ne dirait pas à Jemmapes,
On ne dirait pas à Valmy
Que je n'ai rien dit, à Jemmapes,
Que je n'ai rien dit, à Valmy[1].

Et, tandis que, d'après le programme primitif, le « vaste entassement ciselé par l'histoire » devait, s'y ajoutant la ciselure de l'art, présenter, aux faces latérales (bas-reliefs entre l'imposte du grand arc et l'entablement), la bataille d'Austerlitz et celle de Marengo, — le gouvernement de Louis-Philippe, s'il respecta Austerlitz, à Marengo substitua Jemmapes.

Mais ce n'était là qu'un détail dans l'ensemble de l'œuvre immense. Ces modifications n'affectaient nullement la forme générale du monument. Aussi bien celle-ci, telle qu'elle s'est fixée dans les yeux du public depuis près d'un siècle, lui est-elle devenue si familière qu'on ne suppose pas qu'elle puisse être différente. Toutefois, — ainsi

1. *Journal du Maréchal de Castellane*, 1831, cité par Ch. Simond, *Paris de 1800 à 1900*, t. II.

conclut le chapitre relatif à l'Arc de Triomphe dans l'*Inventaire général des Richesses d'Art de la France*, — c'est un « monument inachevé ». Plus que tout autre, en effet, une question fut, à l'époque, passionnément discutée : celle du couronnement de l'acrotère qui surmonte la plate-forme de l'édifice.

Les projets furent nombreux et variés. Projet de Seurre aîné : la France victorieuse montée sur un char attelé de six chevaux, suspendant sa marche triomphale pour montrer au peuple la Charte constitutionnelle. Projet de Rude : également une France triomphante, mais le char ne sera plus qu'un quadrige. Projet de Blouet : la France sur un trophée d'armes conquises, entourée des attributs de la victoire. Projet Pradier, projet Foyatier, projet Bougron. Projet Huyot : on transporterait sur l'Arc de Triomphe cet Eléphant de la Bastille, monument-fontaine de conception napoléonienne, si populaire alors — qui le croirait aujourd'hui ? — jusque parmi les artistes « avancés », qu'on demeure confondu de la violence avec laquelle ceux-ci le défendirent contre le projet de Colonne de Juillet qui devait lui succéder près de l'emplacement de l'ancienne forteresse (il est vrai que la Colonne de Juillet était une idée de M. Thiers, malmené à toute occasion par l'*Artiste*[1]). Projet dont l'histoire ne nomme pas l'imaginatif auteur : on établirait sur le sommet de l'Arc un réservoir immense pour obtenir au rond-point Marigny une gerbe jaillissante. Projet F.-H. Chauvin : l'acrotère serait dissimulé sous une gigantesque couronne royale, surmontée d'un coq. Projet Farcy : un aigle de soixante pieds de hauteur ; projet Chardigny fils : un aigle plus grand encore, posé sur une demi-sphère « aux deux pôles de laquelle » seraient figurés l'Orient et l'Occident ; projet du même genre, mais plus simple et, par là même, d'un effet plus imposant : le projet de Barye, un aigle de bronze de vingt mètres, les ailes éployées, étreignant « de ses serres puissantes les blasons animés des nations vaincues représentées aux quatre coins de l'acrotère par des fleuves enchaînés ». L'esquisse de M. Barye, écrira plus tard Gustave Planche[2], connue de tous les

1. Pour les personnes curieuses du « relativisme » dans le sentiment artistique, je ne résiste pas au plaisir de citer : « L'éléphant colossal qui devait s'élever sur l'emplacement de votre colonne avait tellement frappé l'imagination du peuple, que, bien que resté en projet, il est à chaque instant désigné par la voix publique comme s'il était exécuté [il n'exista, en effet, qu'à l'état de maquette]. N'était-il pas facile de rattacher par quelques emblèmes l'image du colossal quadrupède, symbole de force et de générosité, au souvenir de la victoire du peuple ? La proposition en fut même émise, si nous avons bonne souvenance, par M. de Barante, rapporteur à la Chambre des pairs du dernier projet de loi sur les travaux publics... » (*L'Artiste*, t. VI, 1833, p. 49 *sqq.*, et *passim*). Cf. également, dans *Les Misérables*, de Victor Hugo, 4e partie, VI, 2 : « ... C'était une sorte de symbole de la force populaire. C'était sombre, énigmatique et immense. C'était on ne sait quel fantôme puissant, visible et debout à côté du spectre invisible de la Bastille... Ce monument, rude, trapu, pesant, âpre, austère, presque difforme, mais à coup sûr majestueux et empreint d'une sorte de gravité magnifique et sauvage, a disparu pour laisser régner en paix l'espèce de poêle gigantesque, orné de son tuyau, qui a remplacé la sombre forteresse à neuf tours, à peu près comme la bourgeoisie remplace la féodalité... » Etc.

2. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1851.

artistes [dès 1834[1]], remplissait toutes les conditions du programme. Mais elle ne fut pas exécutée, car « les scrupules diplomatiques survinrent, et, pourtant, « était-il possible de couronner plus dignement le monument élevé à la gloire des armées françaises ? Pouvait-on espérer un projet qui s'accordât mieux avec les victoires gravées sur les faces de l'Arc ? Austerlitz et Jemmapes, Arcole et Aboukir ne se trouvaient-ils pas résumés dans ce couronnement imaginé par M. Barye[2] ? »

Relisons maintenant ces premiers vers :

... Toi qui lèves si haut ton front large et serein,
Fait pour changer sous lui la campagne en abîme,
Et pour servir de base à quelque aigle sublime
Qui viendra s'y poser et qui sera d'airain !

Parmi les sonorités du verbe, dans l'emportement du rythme, ce beau mouvement apparaît d'abord uniquement comme un mouvement oratoire, comme une vision purement poétique, immatérielle, de l'aigle impériale venant, image de rêve, couronner l'édifice consacré à la gloire de l'Empereur. L'histoire survient, la petite histoire, si l'on veut, et voici que se découvre le fait du jour, article de revue, propos de boulevard, ébauche d'atelier, discussion d'artistes, de littérateurs et de politiques, d'où prirent leur vol — de la terre aux nues ! — les magnifiques strophes du poète. L' « airain » n'est pas là seulement pour la plénitude du vers, et l' « aigle sublime », ce sera l'aigle de Chardigny, de Farcy ou de Barye[3].

Quant au vers qui termine la pièce, je ne prétends point en donner une explication aussi convaincante ; ou, du moins, laisse-t-il place, peut-être, à des interprétations diverses :

Je ne regrette rien devant ce mur sublime
Que Phidias absent et mon père oublié.

1. Cf. *L'Artiste*, 1834, p. 61, lettre signée S.-C. : « ... Le ministre a eu une grande idée, qu'il n'est pas maître aujourd'hui de faire exécuter ; et si une loi avait imposé la nécessité des concours pour les monuments publics, nous verrions un jour le magnifique aigle de Barye déployer ses ailes au-dessus de l'Arc de Triomphe, au lieu de je ne sais quelle froide allégorie personnifiée par laquelle on veut défigurer ce faîte superbe... »

2. Cf., sur quelques-uns de ces projets : *Inventaire général des Richesses d'art de la France*, « Paris, Monuments civils », I (in-8°, Paris, Plon, 1879) ; Henri Stein, *L'Arc de Triomphe de l'Etoile* (dans : *Revue des Etudes historiques*, octobre-décembre 1919, in-8°, Paris, Aug. Picard) ; — Gabriel Vauthier, *J.-N. Huyot, architecte de l'Arc de Triomphe de l'Étoile*, dans : *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1920, 1er fasc., et Hector Lefuel, *Note sur Huyot, ibid.*

3. Cf. également le début des vingt-deux vers inédits, écrits pour cette même pièce par Victor Hugo, mais qu'il avait résolu de ne pas publier et qu'a fait connaître pour la première fois l'édition Ollendorff (in-4°, Paris, 1909, *Les Voix intérieures*, Notes explicatives, p. 483) :

Sur ce bloc triomphal où revit tout l'Empire,
Où l'histoire dictait ce qu'il fallait écrire,
Où nous verrons un jour, d'un œil presque effrayé,
Surgir l'aigle de bronze immense et déployé...

Il ne s'agit, bien entendu, que du premier hémistiche, le second faisant allusion, comme chacun sait, au fait que le général Hugo, père du poète, avait été omis dans la liste des noms glorieux inscrits sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Mais *Phidias absent* ? La personnalité qui occupe le second hémistiche est trop précise pour qu'on ne cherche pas une précision correspondante dans le premier.

Peut-être la solution proposée pour la question précédente nous inclinerait-elle à établir un lien entre ce dernier vers et l'aigle de la première strophe. L'absence de Phidias, ce serait l'absence de l'aigle sculpté, de l'aigle de Barye, par exemple, le sculpteur étant comparé à Phidias. Je ne crois pas qu'on doive s'arrêter à cette hypothèse. D'abord, rien ne permet de supposer que Victor Hugo comparât à Phidias ni Barye ni tel des auteurs de ces trois projets. En outre, s'il est vrai que l'aigle ne couronnait point l'Arc de l'Étoile au moment où le poète écrivait ces vers, celui-ci, néanmoins, ne semble pas avoir de doutes sur la réalisation du projet, il est très affirmatif, l'aigle « sera », le regret final semblerait donc bien prématuré.

Une autre interprétation paraît possible, indépendante, celle-là, des modalités de la construction et suggérée uniquement par une des idées maîtresses du poème, mais qui, malgré cela, ne satisfait point l'esprit. Comment, en effet, se résoudre à croire que le grand poète, pour « balancer » dans un même vers l'hommage précis, intime, ému, qu'il offrait, par le bref rapprochement de deux mots très simples, à son « père oublié », se soit contenté d'une généralité vague, maladroitement symbolisée par ce *Phidias* énigmatique, impersonnel et inconsistant ?... *Phidias absent* voudrait dire : *le grand art absent* ? Non, certes, même si l'on est tenté de s'arrêter un instant à cette hypothèse. Il y aurait contradiction entre la critique finale et l'admiration dont témoigne, partout, au cours de la pièce, l'enthousiasme du poète. Puisque l'Arc est *superbe* (strophe 3), puisque sa *beauté* est *royale* (strophe 4), une lamentation sur le grand art absent ne s'expliquerait guère. Notons, pourtant, que ces épithètes magnifiquement laudatives ne vont pas sans quelques réserves : *Non, tu n'es pas fini, quoique tu sois superbe ! A ta beauté royale il manque quelque chose.* Alors ?... Et, si ce n'est l'art, que manque-t-il ? Il faut poursuivre ailleurs cet introuvable absent... La pièce se compose de cinquante-sept strophes, celle-ci est la cinquante-septième et dernière. Revenons sur nos pas, jusqu'à la dixième. Quoique tant d'autres idées ou images aient détourné, chemin faisant, au long des quarante-six strophes intermédiaires, l'esprit du lecteur, n'est-ce pas cette dixième strophe qui, après de longs développements sur la signification émouvante des « chapiteaux brisés », de « l'herbe sur les vieux fûts », nous récompensera de notre patient effort?

Voulez-vous qu'une tour, voulez-vous qu'une église
Soient de ces monuments dont l'âme idéalise
La forme et la hauteur,

Attendez que de mousse elles soient revêtues,
Et laissez travailler à toutes les statues
Le temps, ce grand sculpteur!

Le voilà donc, ce Phidias dont le poète, « devant le mur sublime », déplore l'absence, en même temps que l'omission du glorieux nom paternel! *Mon père oublié* : à ces mots se dresse aussitôt, dans nos esprits saturés d'histoire, l'image robuste, brillante, toute chamarrée, de « Joseph-Léopold-Sigisbert comte Hugo, lieutenant général des armées du roi... » Quel est le grand artiste qui lui « fait pendant »? Ce ne serait point un artiste au nom connu de tous, comme le nom d'Hugo, un être vivant, « en chair et en os », si j'ose employer cette expression familière? Ce serait une manière de personne morale, éternelle, il est vrai, mais « sans couleur et sans voix », comme dirait Hugo lui-même? Ce serait — « le temps! » *le temps, ce grand sculpteur!* Non, une telle explication ne saurait suffire : à ce Phidias-là, pâle, mol et flou, l'admiration pour le génie d'Hugo préférerait une précision de fait et de nom. Je l'ai passionnément cherchée et, peut-être, la voici.

Une question non moins importante que celle du couronnement de l'acrotère préoccupait le monde des artistes et de la presse. L'Arc devait présenter, sur ses quatre grandes faces, quatre bas-reliefs. A qui en fut confiée l'exécution ? L'un de ces bas-reliefs fut commandé à Rude, un autre à Cortot, deux à Etex. Mais, si l'on avait écouté les avis de Rude, la répartition se serait faite différemment. Le sculpteur Salmson fait allusion, dans ses *Souvenirs* [1], à un malentendu entre David d'Angers et Rude, qui se serait produit dans les circonstances suivantes. « Rude, à qui l'architecte voulait confier les quatre trophées, les refusa avec un désintéressement magnanime, voulant que les quatre plus grands sculpteurs français de son époque pussent s'immortaliser côte à côte, en exécutant chacun un de ces trophées », — et Rude, qui se chargea du *Chant du Départ*, aurait désigné ses trois collègues : David d'Angers, Cortot et Pradier. « Mais, ajoute Salmson, M. Thiers, devenu ministre, en donna deux à M. Etex, qui venait, du reste, de se révéler par son beau groupe de la *Famille de Caïn*. Peut-être David se crut-il évincé par l'influence de Rude, tandis que son exclusion venait plutôt de considérations politiques, David ayant substitué ses opinions personnelles à l'allégorie dans son fronton du Panthéon. » Quoi qu'il en soit, même s'il y a une part de légende dans les souvenirs que je viens de citer (l'attribution première des quatre trophées à Rude est contestée [2]), le fait essentiel subsiste : aucun des quatre bas-

1. *Entre deux coups de ciseau. Souvenirs d'un sculpteur*, par Jules Salmson, membre correspondant de l'Institut de France, préface de F. Sarcey et avant-propos d'Arsène Alexandre (in-8°, Genève, C.-E. Alioth, et Paris, Lemerre, 1892).

2. Cf. Alexis Bertrand, *François Rude* (in-8°, Paris, Librairie de l'Art, 1889); — L. de Fourcaud, *François Rude* (in-8°, Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, 1904); — Gaston Duchesne, *La Place de l'Étoile et l'Arc de Triomphe* (in-8°, Paris, Daragon, 1908); — Joseph Calmette, *François Rude* (in-8°, Paris, Floury, 1920). —

reliefs ne fut confié à David, et cela, peut-être à cause de ses différends avec le pouvoir. Pourtant, le caractère grandiose de ce fronton du Panthéon, l'ampleur et la robustesse du talent de David d'Angers, tout semblait le désigner pour une collaboration importante à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, — au point que son nom y fut parfois associé malgré lui — ou malgré M. Thiers... — Naguère encore, un publiciste éminent écrivait, laissant échapper, après une erreur de « sujet », une erreur d'attribution : La *Victoire* (*sic*) de Rude et le *Triomphe* de... David. Les sculptures de la porte d'Aix, à Marseille, que David venait d'achever (1835), imposaient encore davantage aux contemporains un rapprochement avec l'œuvre analogue qui attirait, au même moment, tous les regards à Paris, mais à laquelle David demeurait étranger. « Au premier plan, une victoire demi-nue, les ailes déployées, grave à la baïonnette, sur le canon, le glorieux nom de *Fleurus*... Pénétrons sous la porte triomphale et contemplons cette voûte. Une scène émue, agitée, grande comme le spectacle d'une nation en armes, se détache de la pierre. C'est l'appel de la Patrie, c'est le *Départ des Volontaires*... » Comment cette description de la Porte d'Aix ne ferait-elle pas penser à l'Arc de l'Étoile ? Comment n'aurait-il pas aspiré à faire revivre, lui aussi, l'épopée sur la porte triomphale qui domine Paris[1] ? Aussi bien, dans les critiques que David devait plus tard adresser aux auteurs des sculptures de l'Arc de Triomphe, perçoit-on, sinon quelque mauvaise humeur (encore que ses réserves sur le *Départ* de Rude soient un peu singulières[2]), du moins quelque regret que ses propres idées sur la statuaire n'aient pas été appliquées ici, que ces artistes se soient « traînés péniblement et servilement sur les traces de leurs devanciers », au lieu

Voir également : Antoine Etex, *Les Souvenirs d'un artiste* (in-8°, Paris, Dentu, p. 192 sqq.). — Toutefois, dans : *Le modèle Dubosc* (Paris, Calmann-Lévy, anonyme et s. d.) : « M. Thiers, persécuté, lui donne [au sculpteur Etex] deux des bas-reliefs de l'Arc de l'Étoile, le troisième est obtenu par Cortot, un seul restant à Rude. Le coup lui fut sensible [à Rude]. Mme Rude obtint, non sans peine, que son mari gardât la part qu'on lui avait laissée ». — David avait d'ailleurs figuré sur les propositions de la Commission des bâtiments civils en 1827 pour une partie des commandes (Vauthier, *art. cit.*, p. 13), propositions qui, en ce qui le concerne, n'eurent pas de suite. Etex ne dut pas le servir : « ... Ayant constaté que l'Arc de Triomphe [de Marseille].... était une œuvre sans physionomie et sans caractère, malgré le talent de David d'Angers et de M. Ramey.... » (Etex, *ouv. cité*, ch. xxviii). Pradier, encore moins, car une violente inimitié les séparait (A. Séché et J. Bertaut, *Au temps du romantisme*, in-8°, Paris, Sansot, 1909, p. 160-161).

1. On ne reparlera pas ici du couronnement de l'acrotère, quoique David d'Angers ait eu, lui aussi, son opinion à ce sujet. Il aurait voulu y voir figurer soit « le *Peuple*, beau et robuste jeune homme, tenant une massue d'une main et, de l'autre, une couronne de chêne », soit une « statue de la *Liberté*... appuyée sur un fusil et tenant dans sa main l'olivier de la paix ». Mais les écrits de David où il exprime ces vœux (Henry Jouin, *David d'Angers*, 2 vol. in-4°, Paris, Plon, 1878, — t. II, p. 338-339) semblent postérieurs à la publication du poème de Victor Hugo; et, d'autre part, ce n'est certainement pas ces projets dont Hugo regretterait l'inexécution, puisqu'il est, on l'a vu plus haut, tout acquis à celui de l'aigle, — qui n'était pas une idée de David.

2. Cf., dans Henry Jouin, *ibid.*, t. II, p. 307.

de faire « servir le costume à préciser une époque » : « le costume républicain du citoyen-soldat... eût-il produit un moins bon effet que celui dont l'artiste a revêtu ces figures[1] ?... » Qu'il mît à exprimer son opinion plus de vivacité encore, dans les conversations du jour, au moment où chacun allait voir sur place les progrès de la construction, en discutait les détails, et que de tels propos eussent leur écho parmi ses amis, cela est trop parisien — et trop humain — pour n'être pas vraisemblable... Henry Jouin, l'historien si fortement documenté de David d'Angers, écrira même un jour que « l'Arc de Triomphe, menacé dans son intégrité par l'étrange motion d'un statuaire [Joseph Brun, pétition à l'Assemblée Nationale, 22 juillet 1848] qui avait coopéré à sa décoration, eut pour défenseur [en David d'Angers, alors député, chargé du rapport] le seul homme d'élite *tenu à l'écart de cet édifice par le gouvernement de Juillet.* »

Or, la gloire de David lui valait d'être comparé à Phidias, d'être appelé le Phidias moderne. Il avait étudié avec passion la technique du grand Athénien, faisait le voyage de Londres pour voir les bas-reliefs du Parthénon exposés par lord Elgin, jugeait les artistes d'après « les principes immuables légués par le génie de Phidias, » regrettait que Canova ne les eût pas compris, admirait Thorvaldsen pour les avoir observés : hommages d'un ardent disciple, trop naturels pour qu'on y insiste. Mais Phidias rendait à David en popularité ce qu'il recevait de lui en respect. Pour trouver un art qui fût digne d'être comparé au sien, il faut, disait Gustave Planche[2], « traverser Puget et Michel-Ange pour remonter jusqu'à Phidias ». M. de Loménie, se transportant par l'imagination, lui aussi, dans les siècles futurs où l'on retrouvera peut-être quelques fragments de la *Jeune Grecque* « à cinquante pieds sous terre, il n'y aura pas plus de raison, écrit-il[3], pour qu'on les attribue à M. David qu'à Phidias ou Praxitèle ». C'est de ces mêmes noms que David fut salué plus tard, en Grèce même, par le maire et le conseil municipal de Missolonghi. Et M. Henry Jouin, citant les Lamartine, les Musset, les Balzac, les George Sand, les Lakanal, les Cuvier, les Biot, les Lamennais, tous ceux de ses grands contemporains qui recherchaient son amitié, note que « les noms de Phidias et de Buonarrotti se retrouvent sans cesse sous leur plume ».

Enfin, des relations particulièrement étroites unissaient David d'Angers à Victor Hugo. Il avait tenu à décorer le cabinet du poète de la collection de ses médaillons, et Victor Hugo le remercia en lui envoyant, lors de la publication des *Feuilles d'Automne*, un exemplaire portant ces mots : « Du papier pour du bronze ». En l'honneur de « M. David, statuaire », en 1828, du « statuaire David », en 1840,

Ame dans Isaïe et Phidias trempée,

1. Cf. Id., *ibid.*, t. II, p. 336.
2. Salmson, *ouv. cité*, p. 11.
3. *Galerie des Contemporains illustres*, par Un homme de rien, t. VIII, article sur *M. David (d'Angers)*, p. 27.

il fait vibrer magnifiquement sa lyre. En 1833 — la pièce *A l'Arc de Triomphe* est de peu postérieure à cette date (1837) —, il prend sa défense (ainsi que de Pradier) contre M. Thiers, dans une circonstance assez analogue à celle qui nous occupe : commande de statues faite à David, Pradier et deux autres sculpteurs, pour le pont des Statues (le pont des Saints-Pères actuel), puis tout à coup retirée par M. Thiers pour être donnée à un sculpteur autre que les précédents, lequel serait chargé, seul, des quatre monuments. L'article — non signé, mais annoncé formellement par Victor Hugo à David (lettre du 3 août 1833 : « J'ai fait dans *l'Europe littéraire*, il y a une vingtaine de jours, un petit article sur votre affaire avec Thiers ») — parut dans ce journal le 17 juillet 1833 [1], et le ton en est d'une vivacité qui suffirait à démontrer combien était attentive, diligente, ambitieuse pour le

1. Cet article de Victor Hugo n'ayant pas été, croyons-nous, réédité depuis, il y a peut-être quelque intérêt à en donner ici le texte intégral :

« On parle beaucoup d'une altercation qui aurait eu lieu, il y a quelques jours, entre M. Thiers, ministre du Commerce, et quatre statuaires, parmi lesquels on cite deux sculpteurs renommés, MM. David et Pradier. S'il s'agissait du prédécesseur de M. Thiers, de M. d'Argout, qui, en sa qualité d'homme parfaitement médiocre, s'attaquait fort tranquillement, et sans la moindre inquiétude, à des artistes et à des écrivains de premier ordre, nous admettrions sans hésiter tous les détails qui nous sont donnés sur cette singulière conversation, mais nous avouons qu'il nous est difficile d'y croire de la part de M. Thiers, homme d'assez de talent lui-même pour savoir ce que valent les hommes de talent, et fonctionnaire assez intelligent pour ne pas ignorer combien un ministre du Commerce tel quel est peu de chose en présence d'un bon peintre ou d'un bon statuaire. Nous aimons à croire que M. Thiers ne met pas de côté aussi aisément toute dignité et toute gravité dans ses rapports avec les artistes, qui sont en général hommes dignes et graves. Nous espérons, en tout cas, qu'il tiendra compte de l'avertissement que nous croyons de bon goût de lui donner ici dans les termes les plus mesurés. Il s'agit pour M. Thiers de son propre avenir. Deux ou trois scènes comme celle qu'on l'accuse d'avoir faite à MM. Pradier et David, et il serait impossible qu'il restât ministre; qu'il pèse ceci.

« Quant au fait qui aurait amené la conversation en question, il est sérieux et vaut la peine d'être signalé. Les quatre statuaires dont il s'agit avaient été désignés depuis longtemps pour l'exécution des quatre groupes qui doivent être placés aux deux extrémités du pont des Statues. Ils avaient déjà probablement fait chacun de leur côté les études, les recherches, les devis et les dépenses préliminaires nécessaires pour ces travaux, lorsque M. Thiers a cru devoir, de son autorité privée, leur retirer brusquement cette commande, pour donner en bloc les quatre groupes à la fois à un autre sculpteur, homme de talent sans contredit, mais qui a dû s'affliger tout le premier que le ministre n'ait pas su le pourvoir sans dépouiller d'autres hommes de talent. Nous croyons inutile de faire ressortir tout ce que contient ce fait étrange; mais nous répétons qu'il est sérieux, et d'autant plus sérieux qu'il touche à des artistes tels que MM. David et Pradier. Serait-il vrai qu'il y eût au fond de ceci de récentes petites animosités personnelles? Nous voulons l'ignorer, mais nous croyons que si les petites haines vont mal aux artistes, elles ne vont guère mieux aux ministres. Artistes ou ministres, habituons-nous donc à voir l'art d'en haut et non d'en bas.

« Nous croyons, dans l'intérêt de M. Thiers, devoir lui conseiller de réparer le plus tôt possible le tort qu'il a fait aux quatre sculpteurs; il peut et il doit les indemniser sur les importants travaux pour lesquels les Chambres lui ont confié des fonds. Un ministre sera toujours bien reçu à la tribune quand il déclarera qu'il a fait travailler des hommes placés à la tête de leur art comme MM. Pradier et David. Journaliste, M. Thiers faisait preuve de goût en louant les ouvrages de MM. David et Pradier; ministre, M. Thiers fera preuve d'esprit en donnant des travaux à MM. Pradier et David. »

sculpteur l'amitié que le poète lui portait, avec quelle ardeur il se plaisait à servir sa gloire.

Et sans doute le nom du sculpteur le plus illustre de l'antiquité se prête-t-il facilement à des allusions de ce genre : on ne saurait prétendre pour David au monopole de cette appellation. Quelques années plus tard, Phidias apparaît, à plusieurs reprises, dans la *Correspondance* de Flaubert, et Phidias, ici, c'est Pradier, — quoique la critique n'accorde généralement pas à Pradier le même droit à l'honneur de ce glorieux surnom —. Mais il n'y a rien là, malgré les apparences, qui infirme notre hypothèse. D'abord, parce que cette appellation sous la plume de Flaubert prouve que les habitudes du temps ne répugnaient point à l'emploi, soit emphatique, soit familier, de ces surnoms tirés de l'antique. Ensuite, parce que Victor Hugo pouvait, à l'occasion d'un incident particulier, comme on vient de le voir, plaider en faveur de Pradier en même temps que de David — leur sort étant lié dans cette affaire —, mais qu'il ne se serait sans doute pas employé avec la même ardeur en faveur de Pradier seul : aurait-il si complaisamment appelé Phidias l'ancien ami de Juliette Drouet ? Enfin, et surtout, pour cette raison plus forte que toute autre : c'est que Pradier n'était nullement « absent » de l'Arc de l'Étoile, y étant représenté par les *Renommées* qui figurent dans les quatre tympans, au haut des deux grandes faces de l'Arc de Triomphe.

... Faits et textes, divers et concordants, ne jettent-ils pas quelque lumière sur ce problème ? N'aboutissent-ils pas, en fin de compte, à cette proposition : *Phidias absent = David exclu* ?... Seul peut-être parmi les contemporains — et ceux qui ont suivi... (mais qui peut se vanter d'avoir tout lu ?) — seul peut-être Gustave Planche a remarqué la bizarrerie de ce dernier vers, sans d'ailleurs en rien dire qui nous permette de le comprendre. Dans l'article de « pion grincheux » — il n'y a guère d'autre mot — qu'il a consacré aux *Voix intérieures* aussitôt après la publication du recueil (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1837), Gustave Planche reproche au poète de terminer brusquement son ode « par un regret et une épigramme » : « Le regret s'adresse au père de l'auteur..., l'épigramme à Phidias absent » : étrange manière, dit-il, d'achever « par un bon mot ce qu'il lui plaît d'appeler immense rêverie » ! Épigramme, — bon mot, — et c'est tout : Gustave Planche ne s'explique ni ne l'explique davantage. Hélas ! si l'on n'adopte pas mon essai d'interprétation, si David d'Angers n'est pas le Phidias du dernier vers, alors, en effet, c'est « *le temps* »... Je souhaiterais que ma pieuse hypothèse recueillît beaucoup de suffrages, pour n'avoir pas à donner raison, ici, à Gustave Planche contre Hugo.

Georges Delahache.

LETTRES ROMANTIQUES INÉDITES
(VIGNY - HUGO - MUSSET)

Voici quelques lettres romantiques inédites. Si toutes n'ont pas par elles-mêmes un intérêt très grand pour l'histoire de la littérature, elles viennent du moins compléter un ensemble[1], ou valent par le style. D'autres apportent des détails intéressants sur les relations des principaux écrivains de l'époque romantique.

ALFRED DE VIGNY A Mme MÉLY-JANIN

Cette lettre, conservée aux archives de l'Académie Française (collection Moulin), est adressée à la veuve de Jean-Marie Janin, dit Mély-Janin (1777-1827). Rédacteur aux *Débats*, à la *Quotidienne*, très attaché à la Restauration, dont il fut un des petits poètes officiels (*Ode sur le mariage de S..A. R. le duc de Berri*, etc.), Mély-Janin a écrit une tragédie, *Oreste*, jouée à l'Odéon en 1821, et interdite après diverses manifestations, et une comédie historique, *Louis XI à Péronne*, jouée au Théâtre-Français en 1827, avec succès. D'où, sans doute, ses relations avec Vigny.

Madame, Madame Mély Janin.

Mars 1830 (date à la fin).

Eh! comment se fier désormais aux amitiés de ce monde transitoire, madame, sur qui compter à l'avenir? J'avais chargé Mr. de Vieil Castel[2] de vous dire tout ce qui m'avait empêché d'avoir l'honneur de vous voir mercredi et de mettre à vos pieds, non le coupable, mais le malheureux. J'irai ce matin prendre vos ordres pour ce soir, et vous demander quelle part de la soirée je pourrai donner au bonheur que j'ai de vous voir; car il faudra que j'en perde le commencement ou la fin pour répondre à un engagement assez ancien. — Préparez-moi, madame, je vous en conjure, un peu plus d'indulgence que vous ne m'en faites espérer, et croyez à mon respectueux attachement.

Alfred de Vigny.

ALFRED DE VIGNY A L'ÉDITEUR CHARPENTIER

Cette lettre (même provenance) est évidemment adressée à l'éditeur Gervais Charpentier (1805-1871). L'édition des *Œuvres* dont il est question parut chez Charpentier, en 1841-1842, en cinq volumes in-18.

15 mars 1849.

J'ai chargé un libraire d'Angoulême de vous demander un exemplaire de mes œuvres complètes, monsieur. Je vous prie de ne pas trop tarder à le lui

1. Il serait particulièrement intéressant de voir enfin les nombreuses lettres encore inédites d'Alfred de Vigny, avant que ne paraisse l'édition que prépare M. Baldensperger de la correspondance du poète.

2. Le comte Horace de Vieil-Castel, qui devait être si sévère pour Vigny dans son *Journal*.

envoyer. Il est, m'a-t-il dit, votre correspondant accoutumé, et s'appelle Monsieur Chabot.

Ayez soin, je vous prie, que l'on choisisse ceux des exemplaires dont la couverture et le faux titre portent la même date et la plus récente. — J'ai ici beaucoup de livres, et je n'ai plus les miens.

Je ne sais si depuis un an vous avez fait quelque publication importante, et vous me ferez grand plaisir si vous avez le temps de m'en écrire un mot.

Je compte rester encore, chez moi, à la campagne, quelque temps. Ce beau pays a rendu la santé à madame de Vigny. Un plus long séjour lui est encore nécessaire et sera favorable à mes travaux autant qu'aux travaux d'agriculture que j'ai fait entreprendre et qui se poursuivent sous mes yeux.

Mille complimens empressés.

ALFRED DE VIGNY.

ALFRED DE VIGNY A M. DE THIAC

Cette lettre (archives de M. le comte de Ribes, qui a bien voulu me la communiquer) est adressée à Eugène de Thiac (1806-1892), conseiller général de la Charente de 1852 à 1874, président de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la Charente. On y verra Vigny s'intéresser à la vie de sa province, et accueillir les projets du nouveau conseiller général avec une bienveillance mêlée d'un peu de scepticisme.

Jeudi 10 janvier 1853.
Au Maine Giraud. Blanzac.

C'est beaucoup entreprendre à la fois, Monsieur. Quoi ! la fondation d'un Musée et le perfectionnement d'une Bibliothèque publique.

Assurément la Charente vous devra beaucoup si l'une de ces deux choses s'accomplit. Vous avait fait ce qu'il y avait de mieux à faire en obtenant un tableau. Mais pour un tableau construira-t-on une galerie ? Pour moi, s'il était de Raphaël, je voudrais élever un palais tout exprès pour lui. Mais tout le monde ne pense pas comme moi, et je crois que la première chose à faire serait de s'assurer d'abord d'un nombre assez considérable de chefs-d'œuvre pour former un premier groupe imposant de plusieurs écoles. Je ne pense pas que ce soit ici que je puisse seconder les efforts que vous faites. Bientôt je retrouverai à Paris les hommes qui ont fondé les galeries Espagnoles[1] et enrichi le Louvre de statues ignorées. Ils savent à quelles sources il faut puiser pour avoir des œuvres dignes de contemplation et d'imitation. Ils me sont tous connus et plusieurs très intimement[2]. Celui qui a si bien répondu à votre lettre et à vos espérances, Monsieur Jules Lefebvre Daumier, est un poète d'un talent rare et l'un de mes amis les plus anciens et les plus chers. Je retrouvais il y a quelques jours et je renouvelais sur l'édition récente qui se fait de mes œuvres une épigraphe puisée dans l'une de ses élégies les plus charmantes[3].

La Charente qui vous est une nouvelle patrie était la terre natale de toute ma famille maternelle, dont je retrouve chaque jour les souvenirs et les

1. La galerie espagnole, formée des acquisitions personnelles de Louis-Philippe (de 1835 à 1837) et vendue à Londres en 1853, avait été réunie en partie par le baron Taylor (Marquet de Vasselot, *Répertoire des catalogues du musée du Louvre*, Paris, 1912, in-8, 51), devenu depuis Inspecteur général des Beaux-Arts, puis Inspecteur des Musées. Camarade de régiment de Vigny, il avait contribué à faire recevoir *Othello* à la Comédie-Française, où il était commissaire royal.

2. Sans doute aussi, en dehors de Taylor, Nieuwerkerke, Longpérier, Laborde et Frédéric Villot.

3. *Cinq-Mars*, chap. VI (éd., Baldensperger, p. 82).

traces dans la mémoire et dans les maisons des habitants. J'y venais à peine une fois en dix ans, mais aujourd'hui j'aime à me retirer dans ce vieux manoir dont je me suis plu à relever les ruines et à restaurer les tours noircies par le temps sans leur ôter leur caractère antique. Cependant, sitôt que Mme de Vigny recevra de sa santé et de ses médecins la permission de voyager, je retournerai dans ma maison de Paris que j'ai laissée vide depuis trop longtemps. Là seulement je pourrai m'occuper de l'accomplissement de votre entreprise. Il me semble qu'il y faudra du temps, et une lettre publique sur ce sujet, comme vous désirez que j'en écrive une, ne pourrait jamais produire qu'une impression passagère et vaine. Il faut, je crois, autre chose, et je tâcherai, en cela comme en tout, de découvrir l'idée juste et les mesures praticables. Ensuite, Monsieur, je pourrai vous en faire part et, autant qu'il sera en mon pouvoir, vous aider à faire adopter non seulement par la ville d'Angoulême, mais par toute la contrée ce projet que vous avez déjà fait connaître et qu'il est bon de ne pas laisser oublier.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments de parfaite considération.

ALFRED DE VIGNY.

ALFRED DE VIGNY A BERLIOZ

Cette lettre, sans enveloppe et sans suscription, est conservée à la bibliothèque de l'Institut [1].

30 avril 1836.

Si vous voulez, mon ami, et si votre santé s'en arrange, je serai à Montmartre mardi à onze heures du matin, après mon déjeûner. J'irai d'ici là vous voir, et je n'ai tardé à vous répondre que parce que je voulais vous parler et n'en ai pas eu le temps.

Mille amitiés bien tendres.

ALFRED DE VIGNY.

ALFRED DE VIGNY AU MARQUIS DE LA GRANGE

J'ai retrouvé ces deux lettres (archives de Luppé) après ma publication des lettres de Vigny aux La Grange [2].

La première n'est pas datée ; mais elle est antérieure au 2 juillet 1833, date à laquelle La Grange, à la mort de son père, prit le titre de *marquis* de La Grange. Je la daterais volontiers du 14 mars 1833, Vigny allant entendre une lecture chez les La Grange. Voir la lettre IX de mon recueil, dont elle prendrait ainsi le numéro VIII *bis*.

Monsieur le comte Ed. de La Grange.

Jeudi (14 mars 1833).

Mon cher Édouard, j'irai vous voir aujourd'hui à quatre heures.

Demain, je ne serai pas libre. Nous conviendrons d'un jour qui me sera très favorable, puisque j'entendrai de si bonnes choses. Je me réveille pour vous répondre, et je crois que je suis capable de me rendormir tout-à-l'heure, car il n'y a pas longtemps que je suis au lit.

Tout à vous.

ALFRED DE VIGNY.

1. Manuscrit 1989 (Collection Pallier-Laurent, n° 254). M. Baldensperger, qui avait découvert ce billet presque en même temps que moi, est l'auteur de cette attribution à Berlioz, à laquelle je n'avais songé, et qui est fort vraisemblable.

2. *Lettres inédites d'Alfred de Vigny au marquis et à la marquise de La Grange (1827-1861)*, publiées par A. de Luppé, Paris, 1914, in-8. Y voir une notice sur Edouard de La Grange, complétée, pour certains détails, par un article sur Buloz et La Grange. (*Correspondant*, 10 octobre 1922.)

La seconde lettre s'intercale au milieu de la lacune 1847-1859 de la correspondance, que j'avais constatée sans pouvoir l'expliquer. Elle devient la lettre LXXXII *bis* du recueil.

1er juin 1855, v(endre)di.

Vos amis auraient le temps de mourir cent fois avant qu'il vous prît quelque velléité de savoir si, par hasard, ils sont de ce monde, cher Édouard. Il faut donc que je vous dise que, depuis le 19 de ce mois de mai charmant qui vient d'expirer, j'ai été saisi à la gorge par une angine et une fièvre qui m'ont fort accablé. Je reviens à la vie et je recommence à sortir. Êtes-vous à Paris? Vos *Lundis* sont-ils encore ouverts le soir, ou fermés? Faites-le moi savoir par un mot, et j'irai vous faire chez vous une scène de reproches qui sera fort touchante.

Alfred de Vigny.

ALFRED DE VIGNY A VICTOR HUGO

Cette lettre est conservée à la bibliothèque de l'Institut [1]. Le 28 mars 1829, Vigny invite Victor Hugo à entendre, le 30, des fragments d'*Othello*. On connaît une lettre [2], de la même date, où il invite Sainte-Beuve à « subir une certaine quantité de vers anglo-français ». Mais Sainte-Beuve, dans ses *Portraits contemporains*, a dit qu'il s'agissait de *Roméo et Juliette* [3]. MM. Gillet et Dupuy [4] ont fort bien vu qu'il ne pouvait s'agir que de *Shylock* ou mieux d'*Othello*. Cette lettre en administre la preuve. La lecture intégrale eut lieu le 17 juillet, et la première représentation le 24 octobre 1829. La rivalité littéraire, attisée par Sainte-Beuve, allait éloigner les deux poètes, jusqu'à l'attendrissement de 1840, œuvre du bon Émile Deschamps, suivi de la séparation définitive sous le second Empire. Mais, en 1829, l'amitié, vieille de près de dix ans, était encore ardente.

Monsieur, monsieur Victor Hugo,
rue Notre-Dame-des-Champs, n° 11, à Paris.

28 mars 1829 (cachet de la poste).

Si vous voulez venir prendre le thé anglais avec nous lundi prochain, mon ami, je vous lirai deux ou trois actes d'une tragédie nouvelle qui s'appelle *Othello*; c'est un vrai prétexte pour avoir l'occasion de vous voir une fois de plus et d'entendre *un Soir* ce soir-là. Viendrez-vous? Un mot. Ma femme me charge de vous dire que, comme elle a quelques femmes de ses amies, elle sera heureuse de voir Mme Victor Hugo parmi elles. Priez, je vous le demande, votre gentil beau-frère [5], qui me fait croire que je suis octogénaire, quand je le vois venir avec de belles odes et que je me mets à calculer qu'il avait neuf ans lorsque j'ai fait mes premiers poëmes.

Votre bon ami. Alf. de V.

A huit heures au plus tard, cher sultan, Ali-Hassan-Mohammed Hugo.
J'écris à Sainte-Beuve.

1. Manuscrit 2153 (collection H. Delaborde, n° 129).
2. Publiée par M. Gillet (*Revue de Paris*, 1906, 184).
3. II, 84.
4. *Alfred de Vigny*, I, 216-265.
5. Paul Foucher (1810-1875), poète, auteur dramatique et journaliste.

VICTOR HUGO A ALFRED DE VIGNY

Cette lettre (archives de Luppé), donnée par Vigny à La Grange pour sa collection d'autographes, est encore pleine de protestations d'amitié. Hugo félicite Vigny de sa *Première* (et unique) *lettre parisienne, mœurs et beaux-arts*, publiée dans l'*Avenir* du 3 avril 1831, et signée *Y*.

Monsieur le comte Alfred de Vigny,
30, rue de Miromesnil.

8 avril (1831).

Je lisais avant-hier dans l'*Avenir* un article éblouissant d'esprit, de bon sens et de bon style. La maudite *inconnue* qui le signait m'embarrassait fort. J'apprens aujourd'hui de quel nom cet Y était la dernière lettre, et je ne saurais vous dire, cher ami, à quel point je suis heureux de pouvoir rattacher le plaisir que m'a fait cet article à l'une de mes plus vieilles et de mes plus profondes admirations. C'est, du reste, presque une nouvelle face de votre magnifique talent. Je vous félicite, mon ami, et je vous remercie. Vous serez quand vous le voudrez aussi excellent journaliste que vous êtes grand poëte. Il est bon de donner çà et là de ces preuves et de montrer que le génie peut avoir de l'esprit Je vous remercie, je le répète, d'élargir de cette façon la sphère de ce qui est possible au poëte. Adieu, à bientôt ; je suis allé me casser le nez à votre porte, il y a quelques jours. Je ne vous parle pas de la lettre que vous m'avez écrite à propos de *Notre-Dame*[1] ; elle m'a comblé. C'est un titre de noblesse que je garderai à mes enfans. Allez, je vous aime et vous admire bien profondément !

Victor.

VICTOR HUGO A LAMARTINE

Ces deux lettres (archives de Luppé) ont été données par Lamartine à La Grange pour sa collection d'autographes.

La première est, en somme, une lettre de recommandation pour le poète Francis Girault (1811-1846), candidat à un prix de l'Académie. On remarquera le ton de déférence et d'admiration vis-à-vis du poète des *Harmonies*, dont Hugo resta toujours l'ami.

Monsieur Alph. de Lamartine,
80 (82), rue de l'Université.

7 avril 1839[2].

J'aurais eu bien de la joie de vous voir ce soir, mon illustre ami, mais je suis tout souffrant depuis une quinzaine de jours. Je n'en passerai pas moins ma journée avec vous, car je vais me mettre à lire au coin du feu quelques-uns de ces admirables vers qui sont votre gloire et qui sont ma joie. J'ai là *Jocelyn* et les *Harmonies*.

Ma femme embrasse et remercie Madame de Lamartine. Moi, un de ces jours, j'irai vous serrer la main. J'ai à vous dire mille choses et à vous parler d'un poète qui vous aime, M. F. Girault, et auquel je m'intéresse à cause de cela. C'est un jeune homme de cœur et de talent. Il y a un prix annuel à l'Académie (prix Maillé-La Tour Landry) qui ne saurait être mieux placé.

A bientôt, à toujours. Vous me tenez tout entier, poète, par l'âme, ami, par le cœur.

Victor H.

1. *Notre-Dame de Paris*, qui venait de paraître.
2. Le cachet de la poste est peu lisible : 1..9 ; mais *Jocelyn* est de 1835.

La seconde est une lettre de nouveaux députés. Les deux poètes faisaient partie de la Constituante, et siégeaient tous deux à droite.

Monsieur Alph. de Lamartine, député,
82, rue de l'Université.

2 juin 1848 (cachet de la poste).

Vous êtes un grand et admirable cœur. Demandez à Mme de Girardin qu'elle vous montre la lettre que je lui écrivais ce matin. J'espère bien que j'aurai la joie de parler de vous à la tribune avant que vous me fassiez la gloire de parler de moi.

Je vous serre les deux mains.

Victor H.

ALFRED DE MUSSET A ALFRED DE VIGNY

Cette lettre (archives de Luppé) a été donnée par Vigny à La Grange pour sa collection d'autographes. Elle est datée de Clermont (Oise), où Musset faisait des séjours chez sa cousine Mme Moulin.

M. le comte de Vigny,
30, rue de Miromesnil, à Paris.

Clermont, Oise, 16 mai 1830 (cachet de la poste).

Comme je serais allé vous retrouver avec plaisir à Versailles, si je n'étais à 16 lieues de Paris ! — Vous devez en croire sur parole un homme qui a fait 50 lieues pour un bal il y a quelques mois. Mais hélas ! votre aimable invitation est arrivée trop tard ; la fatale destinée ne m'a pas même laissé entrevoir la possibilité de me faire verser tambour battant dans le chemin de traverse le plus court que j'aurais pu trouver pour vous rejoindre. Je n'ai qu'excuses et remerciemens à vous faire, ainsi qu'aux — dirais-je beaux ? (je n'en sais rien) yeux de Mme Bunbury[1].

A bientôt.

Alfred de Musset.

On sait que l'amitié des deux Alfred fut toujours sans nuages.

A. de Luppé.

LETTRE COMMUNIQUÉE PAR M. P. FLUTRE
Professeur au lycée de Rouen.

Courte lettre de Mérimée trouvée il y a quelques années dans un vieil exemplaire de *Colomba* acheté sur les quais. Elle est écrite sur une double feuille de papier verdâtre ; ci-contre copie intégrale. Elle doit être de 1862, année où le 20 juillet était un jeudi. — Je n'en connais pas le destinataire, probablement un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. — Quant à M. *Sémerise*, son véritable nom était *Sémerie*, et il a été conseiller de préfecture à Bordeaux de 1862 à 1866 (Communication de M Brutails, archiviste de la Gironde). Je n'ai pu savoir si Mérimée a obtenu satisfaction pour son protégé, et j'ignore également qui était le neveu de M. Piétri, car la demande de renseignements que j'ai adressée à la sous-préfecture de Puget-Théniers est restée sans réponse.

P. Flutre.

1. La mère ou la tante de Mme de Vigny ?

Jeudi 10 juillet.

Monsieur,

Je viens encore en solliciteur. Je voudrais vous demander cinq minutes d'audience pour vous entretenir d'un de mes amis M. Sémerise, conseiller de préfecture à Bordeaux qui voudrait bien être sous-préfet. Vous êtes du petit nombre de savants qui connaissent un lieu nommé le Puget Théniers, qui est une sous-préfecture des Alpes-Maritimes. On me dit qu'il y a de la neige toute l'année et plus de loups que de chrétiens. Mon ami serait heureux d'obtenir cette sous-préfecture incroyable, parce que cela le rapprocherait de sa famille. D'un autre côté le neveu de M. Piétri qui est présentement sous-préfet au Puget Théniers, menace de mourir de consomption si vous l'y laissez. De grâce Monsieur faites deux heureux. Si vous aviez deux minutes à me donner j'irais vous expliquer par quelles considérations un homme sensé demande à être transplanté de Bordeaux au Puget Théniers. J'aurais en même temps à vous parler du dépt des Alpes-Maritimes dont je suis citoyen par adoption.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments de la plus haute considération.

Pr Mérimée,
52, rue de Lille.

LETTRE DE V. HUGO COMMUNIQUÉE PAR M. G. REYNIER

Au Colonel Charras.

18 août 1854, Marine Terrace.

Mon vaillant et cher collègue, il y a deux ans, presque à pareille époque, vous me conduisiez à la frontière belge, quelle joie c'eût été pour moi de venir vous recevoir à la frontière anglaise! Je dis *joie*, quoique ce soit pour vous une épreuve de plus ; mais vous n'en êtes pas à compter avec les sacrifices, et vous êtes de ces hommes que l'adversité réjouit, parce qu'elle les grandit. Je vous félicite donc de cette nouvelle persécution qui est venue vous chercher ; nos persécutions sont bonnes ; elles sont les consécrations de l'épreuve et les affirmations du droit.

Cher proscrit, vous n'êtes pas moins intrépide sur la brèche civile que sur la brèche militaire.

Je vous serre la main.

Victor Hugo.

QUELQUES VARIANTES DES « CONFIDENCES » DE LAMARTINE

(*Suite* [1].)

— Le lointain *illis.* affaiblit tout en *affaiblit* voilant tout. *Je j'y pris le projet de vente de Milly des mains du notaire, je le déchirai, illis. et je répondis à Mr de G***, j'accepte* : *Milly fut sauvé et je fus engagé.* Je ne me dissimulai rien des *illis.* et des amertumes qui *illis. rapidement dans mon cœur d'un côté l... du passé* (?) découleraient pour moi de l'engagement que j'allais prendre.	Le lointain enleva les angles de toutes les difficultés. Il affaiblit tout en voilant tout. Je ne me dissimulai rien des amertumes qui découleraient pour moi de l'engagement que j'allais prendre.
— Les fibres palpitantes *du* de + mon cœur à nu devant *illis.* sous des regards sans indulgence.	Les fibres palpitantes de mon cœur à nu sous des regards sans indulgence.
— *La* le *doul...* déchirement de ce même cœur.	Le déchirement de ce cœur.
— Allait déchirer un morceau.	Allait détacher un morceau.
— + [Je mis la main sur mes yeux], je fis mon choix avec mon cœur. Je pris le projet de vente de Milly des mains du notaire. Je le déchirai et je répondis à M. de G*** J'accepte.	Je mis la main sur mes yeux, je fis le choix avec mon cœur. Le projet de vente tomba déchiré de mes mains et je répondis à M. de G*** : « J'accepte ».
Page 13. — Et accuse-moi, si tu l'oses.	Et condamne-moi, si tu l'oses.
— *Illis.* à ma place.	A ma place.
— En livrant ces pauvres pages.	En livrant ces simples pages.
— Il n'y a ni un nom.	Il n'y a là ni un nom.
— *Illis.* Mon âme est comme.	Mon âme est comme.
— Les paillettes du *met...* pur métal.	Les paillettes du pur métal.
— Charger sa mémoire de ce qui *n'est* ne *pas* sert pas à nourrir ou à consoler le cœur ?	Charger sa mémoire de ce qui ne sert pas à nourrir, à charmer ou à consoler le cœur ?...
— Douloureusement sur *mon* ma pensée.	Douloureusement sur ma pensée.
— Je monte au pas les sentiers rocailleux de Milly.	Je monte à petits pas le sentier rocailleux de Milly.
— Les paysans qui me saluent de loin d'un geste ami et d'un sourire de vieille amitié ; je vais m'asseoir *au dans* au soleil d'automne dans le coin.	Les paysans qui me saluent de loin d'un hochement de tête affectueux, d'un geste ami et d'un sourire de vieille connaissance ; je vais m'asseoir au soleil d'automne, dans le coin.
— D'où l'on voit *la* le mieux *la* le *maison* toit + paternel, les *champs* vignes, *et les arbres, les tilleuls,* le verger.	D'où l'on voit le mieux le toit paternel, les vignes, le verger.

1, Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* (janvier-mars, 1926).

— Maison carrée *qu'un* dont un immense lierre.
Maison carrée dont un immense lierre.

— Pour empêcher *les* nos vieux murs de crouler + [avant moi].
Pour empêcher nos vieux murs de s'écrouler avant moi.

Page 14. — De mes vignerons.
Des vignerons.

— La fumée du feu de sarments.
La fumée du sarment.

— Que le soir allonge, s'allonger lentement.
Que le soir grandit, s'allonger lentement.

— Qui viennent me baiser les pieds et me bénir. Je me dis.
Qui viennent me lécher les pieds pour me bénir.... Je me dis.

— *Illis.* mes amis ne me comprennent pas.
Mes amis ne me comprennent pas.

— Mais *cette* ce jardin.
Mais ce jardin.

— Autour de moi jusqu'à ma dernière heure.
Autour de moi jusqu'au lendemain de mon dernier soir !

— Dans la maison *v...* (?) du père de famille.
Dans la maison du père de famille.

— Mon vieil ami et si tu ne peux m'approuver excuse-moi *d...* en pensant.
Mon vieil ami ! Sois indulgent ! Et, si tu ne peux m'approuver, excuse-moi du moins, en pensant.

— Où tu vieillis auprès de la mémoire de tes pères !
Où tu vieillis dans l'atmosphère de tes premières années et tout enveloppé de la mémoire de tes pères !...

Page 15. — [M] car vous *aim.* m'aimez.
Car vous m'aimez.

— Il faut vous le restituer.
Il faut vous la restituer.

— De mes sentiments et de mes pensées.
De mes sentiments, de mes pensées.

— Quand le fleuve est déjà t*arie* tari et troublé.
Quand le fleuve est troublé.

P : tari et troublé.

— Les longues sinuosités de *illis.* son cours.
Les longues sinuosités de son cours.

Page 16. — Le ciel de montagne.
Le ciel de la montagne.

— Si un autre en prend encore pour vous.
Si un autre en prend encore à vous.

— Mais *ces* au moments *ne* de *commencent* commencer.
Mais, au moment de commencer.

— Flots de tendresse *et* de mélancolie.
Flots de tendresse, de mélancolie.

— Quelquefois par une des plus terribles épreuves.
Quelquefois par une de ces plus terribles épreuves.

P : une des plus terribles.

Page 17. — Un des êtres dans lequel.
Un des êtres dans lesquels.

P : dans lequel.

— A genoux au pied du lit.
A genoux auprès du lit.

— Des heures les bras étendus.
Des heures entières les bras étendus.

— Çà et là quelques pas pressés ou [M] *lourds* (?) lents dans la chambre, vous vous rapprochez.
Çà et là quelques pas dans la chambre. Vous vous approchez.

P : pas pressés ou lents.

— Dessine en les recouvrant les formes.
Dessine les formes.

P : dessine en les recouvrant.

— Un doute terrible vous saisit.
Un doute horrible vous saisit.

P : terrible.

— Le visage adoré est sous ce linceul;
Je puis soulever le linceul, je puis

je puis le soulever ; je puis le voir encore une fois ; faut-il.	voir encore une fois le visage adoré. Faut-il.
P : le visage adoré est sans linceul. Je puis le soulever, je puis le voir encore une fois.	
— Faut-il baiser seulement ce front.	Faut-il baiser ce front.
— Et ne revoir à jamais.	Et ne revoir jamais.
— Problème insoluble !	Problème douloureux !
P : insoluble !	
— Je me le suis posé aussi, mais.	Je me le suis posé, mais.
P : posé aussi.	
— Altérée ; mais la mémoire.	Altérée : la mémoire.
P : mais la mémoire.	
— Du visage animé et vivant.	Du visage aimé et vivant.
P : animé et vivant.	
— Pétrifiés dans ma *pensée* tendresse.	Pétrifiés dans ma tendresse.
Page 18. — Quelque chose *comme* de ce sentiment.	Quelque chose de ce sentiment.
— Même dans ces moments de découragement terrible où le désespoir.	Même dans ces moments où le désespoir.
P : moments de découragement terrible où le désespoir.	
— Des cœurs avec des sœurs et des frères.	Des cœurs avec des frères.
— Et *illis.* nous survivant.	Et nous survivant.
Page 19. — Et rendu sensible par le sentiment !	Et rendue visible par le sentiment !
— Où s'en *irait* iraient toutes *illis.* ces affections.	Où s'en iraient toutes ces affections.
— *Illis.* ah ! le chef-d'œuvre.	Ah ! le chef-d'œuvre.
— Les plus conservateurs.	Les plus conservatrices.
— Je n'entends pas par là une famille.	Je n'entends pas une famille.
P : pas par là.	
— Sur *des* du parchemin.	Sur du parchemin.
— La société : *peu importe* et c'est la meilleure ; peu importe à quel étage.	La société, et c'est la meilleure. Peu importe à quel étage.
— Le refuge de la piété, de la probité.	Le refuge de la piété, de l'intégrité.
Page 20. — Des impressions dont il se souvient.	Des impressions qu'il y a reçues.
P : dont il se souvient.	
— Quel est celui d'entre nous qui.	Quel est celui qui.
P : quel est celui d'entre nous qui.	
— Pas assez bas pour être *méprisé* dédaigné.	Pas assez bas pour être dédaigné.
— Que conserve *le contact avec* la fréquentation de la nature.	Que conserve la fréquentation de la nature.
Page 21. — *Des* du voyageurs qui descend.	Du voyageur qui descend.
— Vignobles du Mâconnais.	Vignobles mâconnais.
— Des *anciennes* anciens *maisons* (?) couvents.	Des anciens couvents.
— Les unes *rest* (*illis.*) restaurées.	Les unes restaurées.
— Où les vieillards *s'ass* (*illis.*) s'assoient.	Où les vieillards s'assoient.

— Et dans les alentours. — Et, aux alentours.
— Fermées *et* qui reçoivent. — Fermées, qui reçoivent.
— De ce que l'on appelait. — De ce qu'on appelait.
Page 22. — Massifs mais noircis. — Massifs et noircis.
P : massifs, mais noircis.
— Précédé d'un *p* (*illis.*), perron. — Précédé d'un perron.
— Escalier en *b*... pierre. — Escalier en pierre.
— C'est là *ville et* la maison où je suis né. — C'est là la maison où je suis né.
— Dans les armées de Louis XIV et de Louis XV et qui avait. — Dans les armées de Louis XV, et avait.
P : de Louis XIV et de Louis XV et qui avait.
— Belle fortune dans sa province. — Belle fortune dans son pays.
— L'aîné de *ses* ces fils. — L'aîné de ces fils.
Page 23. — Deux avaient été mises. — Deux avaient été mises.
P : deux avaient été jetées.
— Avait aussi fait ses vœux. — Avait fait ses vœux.
— Famille *et* dès l'âge. — Famille. Dès l'âge.
— Où il était parvenu de bonne heure, *à son tour* ; venir. — Auquel il était arrivé de bonne heure ; venir.
P : auquel il était parvenu.
— *Illisible.* Mon père. — Mon père.
Page 24. — C'était ce qu'on appelait. — C'était ce qu'on appelle.
— Bien choisis, *et* non loin. — Bien choisis, non loin.
— Quelques grandes villes. — Quelque grande ville.
— Envoyaient recevoir. — Envoyaient vivre.
— Cependant *les* ces familles. — Cependant ces familles.
Page 25. — Entourée d'un + petit jardin. — Entourée d'un petit jardin.
— Uniforme et autour *dans* de la chapelle. — Uniforme, groupée autour de la chapelle.
— Cloîtres libres groupés. — Cloîtres libres rangés.
— Une *s* (*illis.*) sorte de sécularisation. — Une sorte de sécularisation.
— Elles *comm* (*illis.*) prenaient. — Elles prenaient.
— Elles ne *passaient* vivaient guère au chapitre que la belle saison. — Elles ne vivaient guère au chapitre que pendant la belle saison.
— Pour les *en dispenser* exempter. Le soir elles *allaient* (?) se réunissaient tantôt. — Pour les en exempter. Le soir elles se réunissaient tantôt.
— Les hommes étaient censés exclus. — Les hommes étaient exclus.
P : les hommes étaient censés exclus.
Page 26. — Entre de jeunes officiers. — Entre les jeunes officiers.
P : de jeunes.
— Quelques jours de leur semestre. — Quelques jours de semestre.
— Donnaient lieu seulement plus tard. — Donnaient lieu plus tard.
— Elle avait fait *des* ses vœux. — Elle avait fait ses vœux.
— Une charmante *illis.* amie. — Une charmante amie.
— Fut frappé des charmes, de l'esprit. — Fut frappé des grâces, de l'esprit.
P : des charmes, de l'esprit.
— Ils s'aimèrent. — La jeune recluse et le bel officier s'aimèrent.

Page 27. — De ce prince, *amie* favorite de cette belle.	De ce prince, favorite de cette belle.
— Ma mère y naquit et y fut élevée avec le roi actuel Louis-Philippe, dans l'intimité qui s'établit toujours.	Ma mère y naquit ; elle y fut élevée avec le roi Louis-Philippe, dans la familiarité respectueuse qui s'établit toujours.
— Combien de fois ne nous a-t-elle pas entretenus de *cette* l'éducation *des* de ce princes + *dont l'un* qu'une révolution.	Combien de fois ma mère ne nous a-t-elle pas entretenus de l'éducation de ce prince qu'une révolution.
— Que nous ne *connaissions* connussions. P : connaissions.	Que nous ne connussions.
— Avec les plantes de ce beau *jardin* parc.	Avec les plantes de ce beau parc.
— Tous les noms *resplendissants* sonores du XVIII^e siècle.	Tous les noms sonores du XVIII^e siècle.
— Femme de mérite *autour de qui et quelle* (?) ses fonctions.	Femme de mérite. Ses fonctions.
Page 28. — Groupaient + [autour d'elle] beaucoup.	Groupaient autour d'elle beaucoup.
— Jeunes princes *chez M^me des Roys* : ma mère.	Jeunes princes. Ma mère.
— Quelque chose de plus *que* grand *que des princes* qu'un roi.	Quelque chose de plus qu'un roi.
— D'un *animal* être antédiluvien.	D'un être antédiluvien.
— Buffon, + Florian, l'historien.	Buffon, Florian, l'historien.
— Grimm, + Morellet, M. Necker.	Grimm, Morellet, M. Necker.
— Très pieuse et très résignée au dogme inflexible du catholicisme. P : et très résignée aux dogmes inflexibles du catholicisme.	Très pieuse et très étroitement attachée au dogme catholique.
— Génie, + [parce qu']il avait une âme.	Génie, parce qu'il avait une âme.
— Et que si elle n'était pas de la religion de son génie elle était.	Elle n'était pas de la religion de son génie, mais elle était.
— Duc de Beaujolais.	Comte de Beaujolais.

(*A suivre.*)

PIERRE JOUANNE.

COMPTES RENDUS

PIERRE CHAMPION. — **Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn. Leurs autographes** (avec vingt-deux fac-similés hors texte). Paris, Champion, 1924, in-4°.

M. Pierre Champion, l'auteur de tant de bons travaux sur le XVe siècle et la Renaissance, nous donne une contribution du plus vif intérêt pour les roñsardisants. Dans une plaquette qui se recommande par la beauté de la typographie et des illustrations autant que par sa précision documentaire, il étudie les rapports de Ronsard et d'Amadis Jamyn, et recueille diligemment tout ce qu'on connaît de leurs autographes.

Une vingtaine de pages nous présentent d'abord le modeste clerc champenois, qu'un obscur mais heureux hasard fit — cinq ans au moins (1565-1570) — secrétaire du grand poète, et qui, rêvant d'être pour son compte « un petit Ronsard », finit par réaliser son rêve en terminant ses jours dans la faveur des rois. M. C. nous fait connaître, par de rapides analyses et par de substantiels extraits, quelques-unes des productions poétiques de son auteur, productions très mêlées sans doute, mais où l'on glane, à l'occasion, des vers charmants :

> L'honneur n'est pas petit de faire un homme heureux.
> Je n'ay qu'une maistresse, et son nom est Beauté.
> Le sçavoir est un bien qui faict noz ans plus doux.

S'il n'est pas tout à fait exact, comme le dit M. C. en commençant, qu'en dehors des notices de Colletet et de Berthelin, il n'y eût sur Jamyn « aucune étude à signaler », puisque, dans les *Annales Fléchoises* de septembre-octobre 1906, M. Laumonier avait produit à son sujet des précisions intéressantes, — du moins peut-on lui concéder que son étude, très ramassée, est bien la plus complète que nous ayons encore, et qu'elle aidera grandement quiconque entreprendra sur Amadis Jamyn la monographie qui nous fait défaut.

Dans une seconde partie, objet propre de son étude, M. C. reprend et résout d'une façon définitive une question que d'autres avaient déjà posée et même en partie résolue. Partant de cette idée que Ronsard, comme certains humanistes, avait deux écritures, l'une cursive et négligée, l'autre appliquée et savante, on avait cru longtemps que divers autographes, signés de son nom, étaient de sa main : telles l'attestation du Collège Royal (15 septembre 1567) et la lettre au maire de Tours (17 juillet 1568). Mais déjà, pourtant, dans cette *Revue* (1913, p. 672, n. 3), M. Faral s'était demandé si le manuscrit du livre II de la *Franciade* (Bibl. Nat., ms. fr. 19141), attribué d'abord à Ronsard, n'était pas « l'œuvre d'un secrétaire »; et M. Laumonier (*Œuvres de Ronsard*, t. VII, p. 325) avait avancé qu'il était d'Amadis Jamyn. Plus récemment, aidés de la minute d'un bail (24 avril 1568) découverte par M. Delmas dans les archives d'Indre-et-Loire, et qui porte les signatures de Ronsard et de son secrétaire, MM. Georges Collon et Jean Plattard avaient établi que la lettre au maire de Tours était en réalité de la main d'Amadis, et qu'il en allait de même de l' « envoi d'auteur » des *Elégies* de 1565 « pour Monsieur de Fictes » (Bibl. Nat., Rés. Ye, 503). En recueillant et plaçant sous nos yeux tous les

autographes connus de Ronsard et de Jamyn, en accompagnant cette publication d'un commentaire sobre et serré, M. C. a confirmé de point en point les vues de ses prédécesseurs et démontré *d'une façon irréfutable* qu'une grande partie des pièces autographes jusqu'ici données à Ronsard doit être rendue à Jamyn, et qu'il ne faut plus désormais confondre l'écriture lâchée de Ronsard avec la calligraphie de son jeune secrétaire.

Je ne relève en tout ceci qu'une légère inadvertance (p. 24, n. 1). M. C., qui reconnaît à Blanchemain un mérite de « divination », ne prend pas garde que la note de Blanchemain (t. VIII, p. 26) s'applique, non au document du Collège de France, mais au manuscrit du livre II de la *Franciade*.

HENRI CHAMARD.

RENÉ LARGILLIÈRE. — **Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis.** Beauvais, Maurice Dubois, 1924, plaquette in-8° de 45 pages.

Dans une élégante plaquette, M. René Largillière, bibliothécaire-archiviste de la Société Académique de l'Oise, publie une instructive conférence qu'il a donnée à Beauvais, le 10 avril 1924, pour associer ce corps savant local à la célébration du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard.

Après avoir rappelé que la première attache de Ronsard avec le Beauvaisis fut cette cure de Warluis, obtenue en 1557 du cardinal Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, M. L. retrace à grands traits, dans une série d'esquisses, illustrées de citations intéressantes, l'histoire de ces lettrés du XVI^e^ siècle, Beauvaisins ou Clermontois, qui furent en rapports avec le grand poète : Claude Binet (1553?-1600 ?), Simon de Bullandre (1545-1614), Nicolas de Brunaulieu (1560?-1593 ?), Jacques Grévin (1538-1570), le sieur de la Roque (1550?-1614), etc. Deux d'entre eux nous étaient connus : les travaux de M. Laumonier (1910) avaient fixé l'exacte valeur de Binet, biographe de Ronsard, et la thèse de M. Pinvert (1898) avait révélé en Grévin un ardent émule de Jodelle. M. L. s'attache surtout à marquer l'action exercée par Ronsard sur toutes ces gloires provinciales, et c'est là le côté curieux de son étude. « Tous les Beauvaisins cultivés du XVI^e^ siècle, écrit-il (p. 3), ont aimé Ronsard... tous ont *ronsardisé*. » Et, de fait : qu'un Claude Binet déclare bien haut devoir au seul Ronsard son goût pour la nature; qu'un Simon de Bullandre, en 1585, publie sur le *Lievre* un poème à la fois didactique et badin dans le genre héroï-comique de la *Grenouille* ou du *Fourmy*; qu'un Nicolas de Brunaulieu, en 1591, chante ses *Amours* pour Angélique de Lescoux dans le ton des *Amours de Cassandre*; qu'un Raoul Adrien s'inspire de la *Franciade* pour redire « les origines mythiques de Beauvais, fondée par Belgius, quatorzième roi de la fameuse dynastie gauloise dont le dernier, Rémus, donna sa fille à Francus, fils d'Hector » : voilà, certes, qui en dit long sur l'action de Ronsard et son rayonnement. Il était celui que tous imitaient.

La plaquette de M. L. s'accompagne d'un appendice d'ordre documentaire et bibliographique. Remercions-le, pour finir, de nous indiquer au passage (notes 1, 4, 11, 18, 20, 28, 29, 30, 33, 34, 35) plusieurs de ces travaux d'érudition locale qui, modestement, apportent à l'histoire littéraire de si utiles contributions, et qu'il est trop souvent si malaisé d'atteindre.

HENRI CHAMARD.

STANISLAW-PIOTR KOCZOROWSKI. — **Louise Labé. Étude littéraire.** Paris, Champion, 1925, plaquette in-8° de 56 pages (tir. à 250 ex.).

Ce travail, reproduction de deux articles publiés dans la *Revue de Pologne* en 1924, a pour origine un mémoire présenté par l'auteur en Sorbonne, quelques

années plus tôt, pour le diplôme d'études universitaires. Fait avec soin, clairement distribué, très convenablement écrit, — s'il n'apporte, à vrai dire, rien de très neuf sur le sujet, il a du moins le mérite d'être une assez bonne synthèse des données acquises à ce jour.

Après trois courtes pages, inspirées de MM. Baur et Charléty, sur Lyon au XVI^e siècle et la Renaissance lyonnaise, — qui se définit par trois traits : italianisme, platonisme, féminisme, — M. Koczorowski résume en neuf pages tout ce qu'on sait de la biographie de Louise Labé. Il ne prétend rien ajouter aux recherches de Charles Boy (1887), dont il tient le travail pour « définitif ».

L'étude devient plus personnelle et plus intéressante, lorsqu'elle aborde les œuvre de la poétesse. L'auteur suit pas à pas le mince livret procuré par Jean de Tournes en 1555 ; il l'analyse en détail et de près ; il s'attache à montrer ses rapports avec les tendances ou les idées contemporaines, à dégager surtout sa « richesse » et sa valeur originale. C'est ainsi que, très finement, à mon sens, en quelques pages substantielles (p. 19-27), de l'épître dédicatoire à Clémence de Bourges, M. K. fait saillir les aspirations féministes de Louise Labé, ses revendications en faveur de son sexe, le droit pour la femme de « s'appliquer aux sciences et disciplines », de chercher la gloire et l'honneur, — tout cela rattaché de façon très exacte au grand mouvement d'idées qui travaille le XVI^e siècle, à cette bataille continue « pour ou contre le mérite des femmes ».

Je ne chicanerai pas M. K. sur son enthousiasme pour son personnage. A plusieurs reprises (p. 42, 47, 50, 55), il loue sans réserve la spontanéité de son inspiration, sa parfaite sincérité, sa prose aisée et coulante, son vers élégant et simple, son lexique purement français. Que Louise Labé ait été sincère, je n'y contredis pas. Bon écrivain ? c'est autre chose. J'ai souvent, à la lire, l'impression que son vers est pénible, sa facture lâchée.

Quelques assertions de l'auteur prêteraient à la critique. M. K., qui fait honneur à l'Italie de Dante et de Pétrarque du culte nouveau pour la femme, écrit un peu hâtivement (p. 21) : « Comme nous sommes loin de la haine et du dédain profonds qu'éprouvait naguère *tout le monde chrétien* pour les femmes ! » Oublie-t-il donc que, dans ce mépris de la femme, l'esprit gaulois a large part ? que dès le XII^e siècle, en France, sous des influences en partie chrétiennes, la *courtoisie* a fait de la femme une idole ? que les troubadours, enfin, ont été les précurseurs de Dante et de Pétrarque ?

Ailleurs (p. 36), M. K. paraît s'étonner que Louise Labé, qui reflète tant de côtés de la vie sociale de son temps, ait gardé le silence sur la vie religieuse. Il en cherche la cause. Pour lui, c'était « prudence » en des temps difficiles : Louise, témoin des persécutions contre les hérétiques, dut éviter soigneusement « tout ce qui pourrait la faire soupçonner d'une certaine liberté de pensée touchant les affaires religieuses ». Il est possible ; mais on aimerait savoir sur quoi se fonde M. K. pour supposer à Louise cette « liberté de pensée ». Son silence en matière religieuse ne s'expliquerait-il pas tout simplement par ce fait que l'inspiration générale du *Débat de Folie et d'Amour* n'a rien à voir avec la religion ?

Le principal effort de M. K. a porté sur les sources de son auteur. Dirai-je que les résultats me semblent parfois contestables ? Je crois avec M. K. (p. 37) que, dans ces recherches très délicates d'influences subies, il faut tenir le plus grand compte de l'atmosphère intellectuelle où se forme, où vit un poète, et que beaucoup des souvenirs de toute espèce qu'on relève en son œuvre ne viennent pas toujours d'une imitation directe. Raison de plus pour se montrer très circonspect — et très précis — dans la détermination des sources particulières. M. K. nous dit bien (p. 30) que, dans son *Débat*, Louise Labé s'inspire d'Érasme, « dont l'*Éloge de la Folie* lui fournit beaucoup d'idées et d'images ». Lesquelles ? Il ne nous le dit pas, et se contente de marquer (p. 38), non sans finesse, d'ailleurs, la différence qui sépare, quant à l'esprit général, la poétesse

de l'humaniste. — Par contre, M. K. rapproche (p. 40-41) de quelques phrases du *Débat* certains vers de Pierre Michault, dont la *Dance des aveugles* aurait fourni à Louise « grand nombre de détails importants ». On saisit bien entre les deux quelques très vagues ressemblances. Est-ce assez pour conclure que Pierre Michault est la source? — J'en dirai tout autant des rapports établis par M. K. (p. 43-47) entre les *Elegies* de Louise et le *Temple de Cupido* par Clément Marot. Les textes qu'il rapproche n'ont rien de décisif, et je ne suis pas sûr que la rencontre d'un même vers sur l'Amour (*Hors de sa trousse une sàgette il tire*), lorsqu'il s'agit d'une image aussi courante que celle-là, suffise à démontrer que Louise ait copié Marot. Pour qu'il y ait source certaine, il faut plus qu'un rapport d'idée ou d'expression, quand l'idée est commune ou l'expression banale; il faut certains détails précis, typiques, tellement significatifs que la filiation ne peut faire aucun doute.

Au total, malgré ces réserves, travail sérieux, qu'on ne lira pas sans profit [1].

HENRI CHAMARD.

1. Quelques fautes d'impression, faciles à corriger, se sont glissées dans la plaquette. La chose est plus fâcheuse quand il en résulte des vers faux (p. 41 : L'ung chante bien *pour à sa dame complaire*; — p. 51 : Et du sommeil *l'eau et la terre s'esveille*), ou, dans les textes latins, des barbarismes (p. 42 : illud *difficilus* = difficilius; p. 53, *il* mea = in mea; *prupurea* = purpurea).

Sermons choisis de Michel Menot (1508-1518). Nouvelle édition précédée d'une introduction par JOSEPH NÈVE. Tome XXIX de la Bibliothèque du XV^e^ siècle. Paris, Édouard Champion, 1924, in-8° de LXXVI-534 pages.

Jusqu'ici il était très difficile, — et, pour le commun des travailleurs, autant dire impossible, — de lire l'œuvre de Michel Menot. La rareté des volumes, leur impression en petits caractères gothiques très tassés, et hérissés d'abréviations, autant d'obstacles rebutants qui sont maintenant aplanis, grâce au travail de M. Joseph Nève; c'est son premier mérite et il est sérieux. Dans un article de la *Revue de Paris*, publié en août 1838, où il retraçait, d'après Menot, le tableau de la Société française à la fin du XV^e^ siècle, Ch. Labitte [1] écrivait : « Mes lecteurs ne liront sans doute jamais Menot ». Et, en 1897, M. Gasté [2] trouvait, dans les difficultés susdites, une explication, sinon une excuse, pour ceux qui avaient traité de l'œuvre de Menot sans s'être donné *la peine* de recourir aux textes. La plupart, y compris Voltaire, sauf Géruzez, se contentaient de copier H. Estienne et le P. Nicéron, lesquels avaient restreint leurs éditions à trois ou quatre sermons, les plus burlesques et les plus virulents. C'était *tout à fait insuffisant pour asseoir une opinion* et porter un jugement sur l'originalité, les mérites et les défauts d'un orateur aussi inégal que Menot. Aujourd'hui quiconque le désire peut lire Menot, personne ne sera excusable de ne pas le faire s'il le doit. Car cette édition nouvelle, d'une excellente typographie, très nette aux yeux dans le texte et le commentaire, donne toute satisfaction. En songeant que M. J. Nève assuma cette tâche, *comme un dérivatif pendant les sombres journées de l'occupation de Belgique*, notre gratitude se nuance d'une émotion dont il voudra bien agréer l'hommage.

L'introduction est pleine de substance. C'est d'abord la mise au point des renseignements biographiques; gerbe mince que M. Joseph Nève s'efforce de grossir en se servant des plus légers indices. Quel est le lieu d'origine du cordelier? M. Nève opine pour la Beauce, bien qu'il ne se fasse pas d'illusion sur la fragilité des preuves de critique interne qu'il apporte à l'appui de son hypo-

1. Labitte, *op. cit.*
2. A. Gasté, *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1897, p. 7.

thèse. D'après un texte extrait de l'*Obituaire des Frères mineurs de Chartres*, incomplètement utilisé jusqu'à lui, il situe exactement la mort de Menot, à Chartres, le 30 décembre 1518, détail ignoré ou nullement appuyé chez tous les biographes précédents.

Suit un jugement d'ensemble sur le caractère, les mérites et les défauts littéraires du prédicateur, p. XI, XIV, dont la connaissance se trouve ainsi renouvelée. Jusqu'alors on vivait sur les idées de P. Nicéron. La légende de Menot en faisait « un moine très ignorant », « l'un des types les plus caractérisés de l'éloquence cynique et triviale ». Elle est atténuée, M. J. Nève défend Menot, avec preuves à l'appui, contre ses détracteurs. Il n'était pas ignorant ; quoiqu'il ne puise pas toujours directement aux sources, ses citations des écrivains profanes, des théologiens et des Pères de l'Église, ses lectures étaient très étendues.

Dire qu'il a été indécent, c'est oublier que le XVI^e^ et même le XVII^e^ siècle toléraient des crudités qui heurtent nos idées actuelles sur la bienséance. Restent la grossièreté et la bouffonnerie. Il y a des pages, — reproduites dans l'édition de M. Joseph Nève, — où ces défauts s'étalent tout au large. Mais le cordelier s'adressait à des auditoires populaires, qui raffolaient des plaisanteries et des histoires, bien plus que des vérités austères de la religion. Cette circonstance ne le met pas à l'abri des reproches. Il n'a pas toujours évité la trivialité. Cependant il se faisait une haute idée de sa mission sacrée. « Praedicator non debet tantum ex ore loqui, sed ex corde. Unde sancta praedicatio non est fistula histrionis, quae non est facta nisi ut homines recreet, ut hodie dicunt mundani. » Il disait encore : « La voix du prédicateur est une trompette qui résonne dans les cœurs et les ébranle ». Menot manque de goût quand il suit la mode de son temps, en composant des discours selon la formule scholastique, avec grand appareil de divisions et de subdivisions, à grand renfort de citations et grand étalage de comparaisons tirées par les cheveux. Ce défaut et quelques-uns des précédents, ne subsisteront-ils pas jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle ? On n'a qu'à lire Bridaine.

Ce qu'on ne peut dénier à Menot, c'est l'énergie avec laquelle il s'attaque à tous les abus — p. XIV, XV. Son tempérament et sa verve d'orateur s'affirment dans cette véhémence. Par là, il surpasse tous les prédicateurs de son temps. Sa censure n'épargne personne : pas plus les évêques et les chanoines que les juges, les plaideurs, les commerçants, les spéculateurs et les usuriers, les artisans, les femmes coquettes ou de mauvaise vie, les maraudeurs, tous les *mestiers grandement préjudiciables et dommageables à la povre âme*, parmi lesquels Menot distingue l'*état de gendarmerie*, *advocasserie*, *pratique*, *notaires*, *marchands de chevaux*, *courratiers*, *menteurs*, *paillardes*. M. Joseph Nève, comme d'autres l'avaient fait avant lui, signale *avec quelle indépendance la chaire chrétienne jugeait les misères de l'Église*. Peut-être eût-il fallu l'expliquer comme l'avait fait M. Ch. Labitte (*opus. cit.*) : la foi générale permettait cette absence de mesure ; le protestantisme s'étendant, prenait prétexte des désordres ecclésiastiques pour réclamer des réformes. N'était-ce pas d'une loyale habileté de reconnaître le bien-fondé de ces reproches en s'y associant ? Cependant le réquisitoire dressé par Menot contre les mœurs de ses contemporains s'inspire souvent de la passion et pas assez d'une observation rigoureuse ; avant de se servir du dossier, il convient de l'examiner avec esprit critique. L'intérêt principal des sermons de Menot réside dans cette masse de renseignements qu'utilisera l'historien du XV^e^ siècle. L'attention des philologues s'attachera aux listes des néologismes français et latins relevés par M. J. Nève, p. LX, LXV : ce sont des découvertes ou des précisions inédites. La liste des nombreux proverbes cités par Menot sera d'un utile secours aux folkloristes qui pourront faire d'ailleurs plus d'une trouvaille dans le recueil, p. XLIII, LIX.

Il eût été désirable que M. Nève établît une opinion sur la *théologie* de Menot. La spéculation dogmatique ou philosophique ne retenait guère ce

moraliste, plus porté à résoudre des cas de conscience, à en imaginer. Plus d'une fois, cependant, il a effleuré des questions purement théologiques ; par exemple, le problème de la coexistence de Dieu et du Mal, p. 22, 23, 24. Il y aurait lieu aussi d'examiner ses principes de théologie morale, de montrer avec quel esprit de sévérité ou d'indulgence il les interprétait, par exemple, p. 168, 169 : les circonstances aggravantes et atténuantes du péché. Cette matière reste à explorer ; elle a son importance pour porter un jugement d'ensemble sur l'homme et l'œuvre.

D'autant que la plupart des sermons, tels qu'ils ont été édités après la mort de Menot, sont des résumés, reconstitués par des auditeurs attentifs, des *rapporteurs*, et destinés à servir de manuels *ad usum praedicatorum*. Les rapporteurs ont enrichi le texte, en y épinglant des citations nombreuses ; d'où le genre composite de la rédaction. De plus, le latin est farci de mots français. A ce latin macaronique, le nom de Menot est associé depuis plusieurs siècles ; ce qui, plus que son talent d'orateur, a contribué à sauver son nom de l'oubli, M. Nève, se demandant si cette tradition est justifiée, introduit une discussion. avec un copieux dossier de pièces à conviction, p. XVI, XXVIII. La question, approfondie par Lecoy de la Marche, avait été méthodiquement exposée par M. Piaget (*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville, t. II, ch. V, p. 257 et suiv.) ; il concluait que les sermons avaient été prononcés, tels qu'ils nous sont parvenus, dans un latin mélangé de français. M. Nève s'inscrit pour l'opinion contraire. Sous sa plume, les deux camps s'affrontent. Nous ne pouvons entrer dans le détail abondant des preuves, mais sa conclusion nous semble s'imposer : « Les sermons de Menot qui nous ont été conservés ont été généralement dits en français », sauf quelques-uns, destinés à des clercs ou à des religieux. « Les sermons *farcis*, tels qu'on se les imagine d'après quelques passages, toujours les mêmes, et tels qu'on les suppose avoir été prononcés, appartiennent à la légende. »

Vient ensuite le catalogue des diverses éditions des ouvrages de Menot, avec les parties des volumes, p. XXIX-XXXIX, et leur description minutieuse. C'est un modèle du genre bibliographique. Ce travail a exigé des recherches immenses. Jamais l'œuvre du cordelier n'avait été soumise à pareil examen. Les difficultés étaient innombrables à cause des variantes, des fautes d'imprimerie, de la mauvaise ponctuation, de la retranscription des citations qui fourmillent d'erreurs dans les éditions originales. L'esprit critique a été poussé jusqu'à la limite du possible. Le résultat fait grand honneur à la science et à la méthode de M. J. Nève. On s'en convainc facilement en lisant la liste des ouvrages, p. LXVII-LXXVI, cités par lui dans son commentaire.

Le texte des *Sermons choisis*, p. 3 à 520, est emprunté aux quatre recueils de Menot : Carême de Tours, Premier Carême de Paris, Second Carême de Paris, Perpulcher Tractatus. Le choix est abondant ; un esprit judicieux l'a inspiré ; les différentes manières du prédicateur y figurent. Les divisions de chaque sermon sont clairement marquées par la disposition typographique. Les références et les notes du commentaire sont très nombreuses. Les ouvrages dont Menot invoque l'autorité *formeraient une bibliothèque*. Or, autant qu'il l'a pu, M. Nève a contrôlé toutes les citations, il les a rétablies dans leur intégrité. Faits historiques, légendes, contes moraux, allusions aux romans en vogue et aux prédicateurs contemporains, lieux, personnages, il n'y a pas un détail qui n'ait reçu une explication.

Une table analytique, p. 523-530, qu'on voudrait encore plus détaillée (on dit cela de la meilleure des tables analytiques), quelques errata, mais si peu ! une table des matières, terminent le volume.

C'est un vrai service qu'a rendu M. J. Nève en rééditant ces textes où quelques très rares spécialistes avaient le courage de s'aventurer. La tâche était si ardue, traversée de telles difficultés qu'on est tenté d'évoquer la forêt vierge. Une expression, consacrée par l'usage et de mise en semblable matière

se présente naturellement sous la plume ; elle qualifie le travail opiniâtre et approfondi du savant : c'est une œuvre de bénédictin.

Quelques-uns penseront peut-être que la Bibliothèque du XVe siècle se fût encore davantage honorée en ajoutant à son catalogue, comme tome XXIX, l'Édition complète au lieu des *Sermons choisis* de Michel Menot. En tout cas, ce volume demeurera comme un spécimen de parfaite érudition, de consciencieux labeur et de fine critique.

PHILIPPE BERTAULT.

M. MAGENDIE. La Politesse mondaine et les Théories de l'Honnêteté en France au XVIIe siècle, de 1600 à 1660. Paris, Félix Alcan. Deux vol. in-8°, XL-943 pages.

Le sujet que traite M. Magendie est vaste et délicat. Ainsi qu'il l'explique dans une très courte introduction, son étude porte sur « deux notions un peu différentes, suivant la condition sociale, le tempérament des personnes qui les emploient », la politesse mondaine et l'honnêteté. La première est surtout aristocratique, la seconde plus proprement bourgeoise. La première ne s'occupe que de la vie de société, donc de l'extérieur ; la seconde y ajoute des éléments moraux, auxquels elle accorde même une valeur prépondérante. Celle-ci domine dans la première moitié du siècle, celle-là va triompher à la fin de la période envisagée : l'honnêteté pour Méré ne sera guère que la politesse mondaine ; l'honnête homme, ce sera le parfait homme du monde.

Les bornes de l'étude sont nettes : elle commence avec le siècle, c'est-à-dire avec la paix intérieure qui, succédant aux guerres de religion, permet à la civilisation de refleurir ; elle se termine à la mort de Mazarin : le règne personnel de Louis XIV commence, la conception mondaine de l'honnêteté l'emporte. C'est là une période importante de notre histoire, une période de gestation encore assez mal connue, où le tempérament français cherche les lois, littéraires ou morales, qui le régiront pendant près de deux siècles.

La matière était plus difficile à circonscrire. Le danger était d'abuser du vague de ses limites pour faire une histoire des mœurs au XVIIe siècle. Et je ne puis dire que M. Magendie ait toujours évité ce danger. Qu'il s'agisse du duel, des jeux, des cabarets, des intrigues de la Fronde, je ne vois rien là qui nous renseigne sur les progrès de la politesse mondaine. Il aurait été préférable de s'en tenir soigneusement aux éléments de cette politesse mondaine, à la civilité, à la courtoisie, à l'éducation, aux bienséances, ou plus largement à ce qui constitue l'honnêteté, à l'instruction, à la religion, à la moralité.

L'ouvrage est divisé en deux parties : le premier volume va de 1600 à 1643, le second de 1643 à 1660. 1643 marque bien un changement de politique. Mais est-ce vraiment une nouvelle période qui commence pour la politesse mondaine ? M. Magendie ne l'a pas prouvé. Son second volume répète étrangement le premier. Le progrès ne semble ni plus lent, ni plus rapide après qu'avant 1643. Si la conception aristocratique tend à se substituer à la conception bourgeoise de l'honnêteté, c'est par un mouvement continu, dans lequel cette date semble sans signification. Peut-être l'ouvrage eût-il gagné en légèreté, si ces deux parties eussent été fondues en une seule, à la condition d'être débarrassées de quelques documents.

Car, et c'est là le plus gros reproche que je ferai à cette consciencieuse étude, M. Magendie abuse de l'énumération des textes. Sur chaque question, il analyse successivement, dans tous leurs détails, tous les ouvrages qu'il a consultés, bien que généralement ils ne fassent que se répéter. Il eût fallu établir une hiérarchie des témoignages, analyser les plus importants, n'en citer que l'essentiel, et se contenter pour les autres d'indiquer qu'ils corroborent les premiers. L'étude y eût gagné en clarté, en relief, en agrément

aussi, ce qui n'est pas à négliger. M. Magendie pouvait le faire, puisqu'il l'a fait dans quelques chapitres : je citerai surtout ceux qu'il a consacrés à Faret, à Méré, à Saint-Evremond. Mais il fallait pour cela jeter beaucoup de fiches au panier, en condenser d'un mot encore davantage, retenir seulement ce qu'en méthodologie on appelle les faits cruciaux.

Quelques remarques de détail. M. Magendie fait de l'hôtel de Rambouillet un salon presque uniquement littéraire. Il s'appuie sur Balzac. Chapelain et Voiture sont de plus sûrs informateurs. Or, il suffit de lire leurs correspondances pour voir que la marquise n'envisageait la littérature que comme une distraction parmi bien d'autres distractions.

Le burlesque est-il « une réaction contre la préciosité » (p. 529)? Je n'invoquerai ici que le témoignage de M. Lanson. « Le burlesque n'est pas une dérision voulue du précieux et de l'héroïque..., une révolte du bon sens parodiant pour la discréditer la littérature extravagamment ingénieuse des ruelles... L'héroïque, le précieux, le burlesque sont trois états du même goût, trois styles du même art...; l'héroïque et le burlesque sont encore du précieux... Le burlesque n'est autre chose que la forme plaisante du précieux. » (*R. H. L.*, *1896*, p. 330.) Qu'on n'oublie pas que Sarasin, un de nos plus authentiques précieux, fut l'introducteur du burlesque en France, que Ménage sacrifia sur ses autels, que Chapelain ne lui était pas hostile.

Mais surtout qu'on n'aille pas, à la suite de M. Magendie (p. 532), prendre au sérieux Scarron se déclarant prêt à adjurer le burlesque! Deux ans après s'être ainsi moqué, il publiait deux nouveaux livres du *Virgile travesti*.

Ces réserves faites, je n'en suis que plus libre pour dire l'importance de ce travail, la conscience avec laquelle l'auteur a épuisé son sujet, la sûreté presque constante de son information, la prudence de ses conclusions. J'ai pu critiquer le plan ou la méthode d'exposition de cet ouvrage, je ne peux qu'en louer le fond. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du XVII^e^ siècle y trouveront une source abondante de renseignements et un tableau fidèle de l'époque. C'est une banalité de dire qu'un auteur ne peut être compris si l'on ne connaît son temps. On comprendra mieux notre littérature classique à la lumière de cette étude, qui éclaire un des aspects les plus importants de notre époque classique.

René Bray.

Les contes de Perrault et les récits parallèles. Leurs origines (coutumes primitives et croyances populaires), par P. Saintyves, chargé de conférences à l'École d'Anthropologie. Paris, Librairie critique Émile Nourry, 1923. Un vol. in-8° de XXIII-646 pages.

L'éditeur de M. Saintyves nous annonce que « *ce très important travail de préhistoire intellectuelle renouvelle complètement l'étude des contes et s'impose aussi bien aux historiens de la littérature qu'aux ethnographes et aux psychologues* ».

Distinguons ! Cette étude de folk-lore est très importante du point de vue ethnographique ; les sociologues y trouveront encore d'intéressantes suggestions sur la « préhistoire intellectuelle » ; mais les historiens de la littérature classique ne pourront que glaner, dans ce vaste champ, quelques épis oubliés.

L'objet principal de M. Saintyves est de mettre en valeur ses idées sur l'origine des contes populaires. Pour qu'on ne puisse l'accuser de trier les exemples les plus favorables à sa thèse, il s'est attaqué au recueil dressé par un auteur peu suspect de partialité en faveur des « solaristes » ou des « saisonniers », Charles Perrault. « *Ces onze récits, alertes, connus de tous, nous fournissaient d'ailleurs les principaux types des contes qui courent le monde* » (Préface, XVII). Les considérations littéraires n'interviennent donc qu'accessoirement dans ce choix, qui réunit arbitrairement des contes en vers et des contes

en prose, correspondant à des intentions différentes, publiés à des dates différentes, soit sous le nom de Charles Perrault, soit sous le nom de son fils, Perrault d'Armancour. C'est à titre de documents ethnographiques que M. Saintyves les réédite d'après les éditions originales.

Autour de ces récits, il groupe fort ingénieusement, selon les lois de la méthode comparative, des récits analogues recueillis aux quatre coins du globe et d'âge très variable. Mais il ne se préoccupe qu'incidemment de savoir à quelles sources Perrault a puisé, quelles influences l'ont conduit à s'écarter de la tradition populaire, pourquoi et comment il a réussi à plaire aux lettrés. Ce sont les thèmes qui intéressent M. Saintyves et non le développement.

Ces thèmes appartiennent, selon lui, à trois catégories :

— *Contes d'origine saisonnière* (c'est-à-dire se rapportant à des pratiques superstitieuses liées à des époques déterminées de l'année) : *Les Fées*, *La Belle au bois dormant* (Nouvel An) ; *Cendrillon*, *Peau d'Ane* (le Carnaval) ; *Le Petit Chaperon rouge* (mai).

— *Contes d'origine initiatique* (c'est-à-dire qui paraphrasent les rites magiques de « sélection », racontent les épreuves des néophytes) : *Le Petit Poucet* (passage de l'enfance à la vie sociale) ; *Barbe-Bleue* (initiation de l'épouse) ; *Riquet à la houppe* (fondation d'un ménage) ; *Le Chat botté* (devoirs du chef).

— *Apologues ou fabliaux* (inventés pour illustrer des préceptes de morale religieuse) : *Grisélidis* (soumission conjugale) ; *Les Souhaits ridicules* (valeur de la prière).

Chemin faisant, l'auteur réfute l'interprétation mythique de ces contes et les théories solaires qui font des héroïnes de Perrault autant d'aurores, du Petit Poucet le jour naissant, de ses cailloux blancs la Voie Lactée, etc.

Ce débat n'est plus de notre compétence. On trouvera p. 394 un écho des polémiques qu'il a soulevées dans les revues spéciales. Pourtant, avec la dernière partie de l'ouvrage, nous nous retrouvons un instant dans notre domaine, ou plutôt dans celui des médiévistes. M. Saintyves étudie la genèse du conte de *Grisélidis*, émet des doutes sur l'origine indienne de cette fable et finit par y voir une parabole orientale adaptée par un clerc chrétien. A propos des *Souhaits ridicules*, s'inspirant de l'ouvrage de M. Bédier sur les *Fabliaux*, il dresse une liste méthodique des principales versions, populaires ou littéraires, et conclut que, si l'origine du récit demeure incertaine, il n'a pu prendre naissance que dans une société où la religion avait déjà supplanté la magie. Nous voilà encore bien loin du siècle de Louis XIV.

De ci, de là, quelques pages nous renseignent :

— Sur les modèles dont Perrault s'est peut-être inspiré : *Le Pentamerone* du Signor Basile (p. 248, 468) ; *Les Facétieuses Nuits* de Straparole (187) ; *Boccace*, ou la *Bibliothèque bleue* (545, 547, 557) ; *Le Roman de Mélusine* de Jean d'Arras (421) ; *Perceforest* (99) ;

— Sur les identifications historiques de : *Barbe-Bleue* (359) ; *Grisélidis* (538 et *sqq.*) ; *Le Marquis de Carabas* (467) ;

— Sur quelques contemporains ou imitateurs de Perrault : La Fontaine (588, à propos des *Souhaits* comparés à *Fables*, VII, 4) ; M^me^ d'Aulnoy (125, 151, 181, 173, 306, 310) ; M^me^ Fagnan (447) ; M^me^ de Villeneuve (409) ; M^me^ Leprince de Beaumont (409, 446, 582).

Mais il ne s'agit le plus souvent que d'indications rapides et sans portée littéraire. Deux détails donneront le ton de l'ouvrage : M. Saintyves remplace le traditionnel *Index des noms d'auteurs* par un *Index analytique des Thèmes et des Incidents* ; et sa *Bibliographie*, très avertie de tout ce qui touche au folk-lore, ne contient pas l'indication des travaux du regretté P. Bonnefon sur Perrault.

Émile Bouvier.

Louis Arnould, **La Terre de France chez La Fontaine.** Tours, Mame et fils, 1924, 392 pages.

Il y a deux façons de faire un cours publie, disait jadis E. Faguet dans son article sur *Edgar Quinet* des *Politiques et Moralistes* : il faut ou bien être spirituel, ou bien être éloquent. — Il y a une troisième manière, qui, d'ailleurs, n'exclut ni l'éloquence à l'occasion ni l'esprit, et c'est celle qu'a choisie ou créée M. L. Arnould : elle consiste à renouveler par l'originalité de l'émotion un sujet qui paraît épuisé ; à commenter un auteur très classique non plus à l'aide des livres, des travaux érudits, mais en s'inspirant de sa propre expérience des choses et des hommes.

Telles sont les archives où M. L. Arnould a puisé pour composer sa *Terre de France chez La Fontaine*. La Fontaine a-t-il connu les bêtes et les gens de nos campagnes ? A-t-il aimé la nature, a-t-il exactement représenté les animaux, a-t-il fait des hommes de chez nous, des paysans surtout, des portraits vraiment ressemblants ? Telles sont les questions qu'il s'est posées, et les divisions de son cours. Et son exposé se déroule, fleuri d'anecdotes et de malices, — certaines même s'adressant aux bacheliers de Poitiers, — dénombrant avec une précision peut-être ironique les *dix-neuf lions* de La Fontaine et ses *vingt chiens* et ses *quatre-vingts fables de défiance*, marquant au passage les insuffisances de La Fontaine, ou louant au contraire sa perspicacité. — En vérité, il y a là un renouvellement original du culte de La Fontaine, par l'expérience personnelle de la campagne, l'amour de la France et la confiance, très fraîche et généreuse, dans les ressources morales de notre race.

A. Cherel.

Émile Magne. — **Ninon de Lanclos. — Portraits et Documents inédits.** — Un volume in-16 de VIII-382 pages. Paris, Émile-Paul frères, 1925 : avec un *Appendice* (douze articles), une *Bibliographie* et un *Index* alphabétique.

En 1913, M. Magne avait publié une étude sur Ninon. « De notre texte ancien, dit-il aujourd'hui, à peu près rien n'a subsisté dans le volume actuel. Nous offrons en réalité au public un ouvrage différent, enrichi de nombreux documents inédits. » D'autre part : « Nous avons étudié plus attentivement l'esprit de notre héroïne et nous croyons avoir précisé l'évolution intellectuelle de cet esprit. » Voilà donc la double nouveauté du livre.

Sur le père de Ninon, Henry de Lanclos, sieur de la Douardière, on ne savait guère que ce qu'en a dit Tallemant. M. Magne a découvert la date de sa naissance ; celle de son mariage avec Marie-Barbe de la Marche, belle-sœur de Pierre d'Abra de Raconis, lui-même frère de l'évêque de Lavaur, si ardent contre le jansénisme ; celle de la naissance de ses deux fils et de sa fille Anne (1623, et non pas 1620) ; — les pièces du procès en adultère qui lui fut intenté par le sieur de Riberolles ; et, enfin, le lien qui existe entre cette aventure et l'assassinat du baron de Chabans, qui obligea Lanclos de sortir de France en décembre 1632. On perd ses traces à partir de cette époque. Sur Ninon elle-même, des documents nouveaux présentent encore plus d'intérêt : divers procès, des placements d'argent ; des combinaisons financières où est mêlé Alexandre d'Elbène, l'ami de Scarron ; l'assurée découverte de la maison qu'elle habita rue des Tournelles, de 1656 à sa mort, et qui existe encore, au n° 36 (p. 317-322) ; son testament et l'inventaire de ses biens (p. 294-316) ; le soin vigilant dont elle suivit l'enfance et la carrière de son fils (et de Villarceaux), Louis de Mornay, sieur de la Boissière, lieutenant de vaisseau en 1677 ; ses relations à ce sujet avec M. de Bonrepaus, commissaire général de la marine (lettres inédites, collection de M. le marquis de l'Aigle, p. 333-336) ; quatre portraits de Ninon (sept dans l'édition de luxe, 1924) ; quatre, si ce n'est, peut-être, cinq. Je n'épuise pas la nomenclature du butin que M. Magne

rapporte de ces fouilles sagaces et fructueuses qui, des temps de la Régence, lui ont fait son domaine propre, par droit de conquête et de science.

Déjà, par là, nous est mieux connue, plus intelligible en certain sens, mieux distribuée, la vie de Ninon. Il n'est pas indifférent qu'elle soit née en janvier 1623, et non pas en 1620 : — ni à elle, ni à nous (p. 8, *note* 2). De la rue des Trois-Pavillons, non loin de la place Royale, où sa mère et elle habitèrent, elle émigre, vers 1650, au faubourg Saint-Germain. Sa liaison avec Villarceaux la transporte, après un séjour en Vexin, dans la rue Richelieu, paroisse Saint-Roch, en face de la maison que Boisrobert occupe, et vend, avant 1658, à Villarceaux même (p. 130). Après les événements de 1656 (dénonciations des « dévots », internement aux Madelonnettes (?), exil ou retraite à Lagny) elle vient loger dans cette maison de la rue des Tournelles qu'elle finira par acheter. Ce n'est pas là énumérer d'insignifiants déménagements. Ces dates, qui jalonnent le tracé de ses déplacements, sont peut-être aussi des points de repère pour une biographie morale. Les documents, à eux seuls, recommanderaient l'ouvrage de M. Magne. Même après Ch. Giraud, après ce *Ninon de Lenclos* (1866) qui a démontré le caractère de philosophie qui relève, mais qui aggrave aussi, le rôle de la « courtisane », il reste encore à chercher, pour résoudre ce que Sainte-Beuve appelait « une sorte de problème » (*Nouv. Lundis*, XIII, p. 434), ou pour en préciser ou rectifier les termes essentiels.

Car, enfin, c'est cela qui nous intéresse, et non le carnet que Ninon aurait pu tenir à jour, et qui n'atteindrait pas les « mille » de Don Juan. Saint-Evremond, plus tard, distinguera « les enjouements de Ninon, et le bon sens de Mademoiselle de l'Enclos ». C'est presque un conseil à l'historien futur de diviser son œuvre en deux parties. Disons tout de suite que nous introduirions un chapitre de transition, et que nous verrions assez bien une biographie ainsi distribuée : Ninon (1623-1652). — La crise (1652-1656) : Villarceaux ; Valliquierville. — Mademoiselle de Lanclos (1657-1705). Le plan suivi par M. Magne : Ninon épicurienne ; — sceptique ; — stoïcienne, signale plus explicitement encore ce qui met le personnage à part, et au-dessus, des Marion de Lorme, des Champmeslé, — à plus forte raison de ces grandes dames « fort décriées », comtesse d'Olonne, maréchale de La Ferté, M^me^ de Courcelles, etc. Il est certain qu'une singulière considération entoure Ninon de Lanclos, non pas seulement proclamée par ceux qu'elle séduit ou charme, par ses amants et ses amis, mais accordée aussi par ceux qu'elle inquiète ou scandalise, qui la redoutent ou la combattent. Voilà l'extraordinaire vérité. Aussi n'est-il pas fort utile d'appliquer, ni toutes les ressources de l'érudition, ni tout l'effort de la psychologie, à vérifier ce que Tallemant nous a conté — par ouï-dire plutôt qu'en témoin — de la vie amoureuse de Ninon. M. Magne, qui, d'ailleurs, on le sait, met la plus grande confiance en Tallemant, a bien fait, je pense, de suivre son *Historiette* ; sur ce canevas il a brodé, avec sa verve propre, des dessins, des silhouettes, des dialogues, des scènes (je ne dis pas : fantaisistes) qui, ingénieusement, interprètent les thèmes tracés par le chroniqueur. Il écarte donc (p. 41-42) les « traditions », comme dit Segrais en les rapportant, qui attribuent au Cardinal de Richelieu la responsabilité de l'émancipation. Le silence de Tallemant lui suffit à le dispenser de citer même et de discuter le renseignement donné par Voltaire en 1751 : « Je vous dirai d'abord en historiographe exact que le Cardinal de Richelieu eut les premières faveurs de Ninon... Elle avait alors seize à dix-sept ans... Le Cardinal de Richelieu lui donna deux mille livres de rentes viagères... » (*Ed.* 1817-1818, t. XXIX, p. 593). Je ne crois guère aux amours de Richelieu et de Ninon. La subvention est plus vraisemblable. La politique — non la plus haute — sait se faire, de la galanterie, une alliée. Soit ; mais quant à tous ces « payeurs », ces « favoris », ces « martyrs », remercions M. Magne de se promener allégrement parmi eux, de prendre des croquis rapidement expressifs, de compléter Tallemant de tout ce qu'il sait mieux que lui et sans lui ; et ne nous attardons

pas plus que lui à vérifier si tous ont strictement droit à l'étiquette qu'ils portent, ont payé sans recevoir, reçu sans payer, souffert sans être payés — de leurs peines. Ce qui pourrait passer pour la période de la vie simplement galante, c'est la période, d'après M. Magne, « épicurienne ». N'entendons pas sous ce mot la pratique consciente de la doctrine d'Epicure : il me semble bien que c'est plutôt cette déformation — d'ailleurs très ancienne et vivace — de la doctrine, qui rehausse l'attitude philosophique des instincts, des gestes, des habitudes, où la nature a plus de part. Mais le responsable de l'épicurisme de Ninon, est-ce bien, comme le pense M. Magne, son père, Henry de Lanclos ? Le capitaine des gens de pied du maréchal de Saint-Luc, habile joueur de luth, habile « épéiste », a-t-il réfléchi, et acquis des idées, sur la morale du plaisir ? En tout cas, a-t-il eu le temps d'en instruire sa fille ? « Elle était bien petite, dit Tallemant, quand son père fut obligé de sortir de France. » Elle allait, quelques jours après le meurtre de Chabans, atteindre sa dixième année ! Je vois bien que M. Magne lui donne pour mère une dévote acariâtre, qui lutte maladroitement contre cette influence paternelle, ou contre les penchants de sa fille ; et cela fait un tableau de famille très vivant, non invraisemblable. On est peu renseigné sur Marie-Barbe de la Marche. Mais sa réputation de pruderie est-elle bien établie? C'est Tallemant, encore, qui explique ainsi comment, vers 1641-1642, le conseiller Coulon devint le « payeur » : « Je pense qu'il traita avec la mère au Mesnil-Cornuel ». N'allons même pas si loin ! Mais une petite fille peu solidement élevée, qui « dansait admirablement », chantait, jouait du luth, a bien pu, sans l'aide d'Epicure, accomplir l'acte décisif de son adolescence, et en poursuivre les conséquences, — en série. Ce scepticisme ou pyrrhonisme qui, ensuite, en effet, la gouverne, ne serait donc pas une conversion : j'y verrais plutôt une véritable initiation, qui l'instruit à justifier par principes ce que son naturel a préféré, qui lui fait, de son instinct, une dignité. Quels furent ses maîtres? D'après Tallemant, c'est Charleval, d'Elbène et Miossens (maréchal d'Albret). Il ne nomme même pas Saint-Evremond. M. Magne, néanmoins, considère, avec raison, je crois, que « le personnage qui exerce, sur la vie morale de Ninon, l'action dominante » (p. 102), c'est ce sceptique si délié, si sensible aux nuances mouvantes de l'esprit et du cœur, mais — ne l'oublions pas — qui fut activement dévoué à la politique de Condé. Il a connu Ninon dès 1639; parmi les fringants petits-maîtres qui accompagnent les exploits du duc d'Enghien, et servent ses fredaines, cet officier philosophe se distingue. Sa laideur, et son avisée prudence, le réservent aux rôles d'ami, de confident, de conseiller, de « directeur ». Souvent absent — car il est vaillant, et il fait campagne — emprisonné trois ans (1658-1661), puis émigré en Angleterre, il est d'autant plus remarquable que sa vigilante sympathie suive, et attache, jusqu'aux derniers jours, celle pour qui il n'a été, dit-il lui-même, ni « simple ami », ni « véritablement amant ». On peut toutefois se demander si c'est à lui, et à ses amis et coreligionnaires, que Ninon doit, je ne dis pas de s'élever, au-dessus des amusements et des agréments, jusqu'à la conscience philosophique, mais d'oser, devant le monde, faire figure de philosophe qui enseigne.

En 1652, elle rencontre Villarceaux. Ils ne se séparent qu'en 1656. « Elle devient constante », dit le monde surpris. Il peut arriver que l'amour — inconnu, imprévu, nié même de parti-pris — se révèle, s'impose à Ninon. Villarceaux est un beau cavalier, mais un artiste aussi. Il se peut aussi qu'après la rupture, — subie ou voulue, — Ninon soit moins prompte à reprendre le cours antérieur de ses nonchalants et passagers abandons. Mais ce qui étonne et intéresse davantage, c'est, dans cette *retraite* du Vexin, la présence et l'action d'un homme dont M. Magne a bien vu qu'il n'était pas simplement un vieux célibataire à la Béranger, indulgent à servir les amours d'un jeune ami (p. 125-129). Valliquierville (Varicarville, dans les *Mémoires* du temps) fut un de ces conseillers et confidents du comte de Soissons, qu'il serait fort utile de

mieux connaître. Il fut conduit, dans sa politique, dit M. Magne, « par un impérieux sentiment de justice ». En effet. Lui, et ceux dont le nom est presque inséparable du sien : Saint-Ybar (ou : Saint-Thibal, etc.), Bardouville, et surtout Montrésor, du nom de Bourdeille. Mais que voulaient-ils ? Si « M. le Comte » n'eût pas péri en 1641 en pleine victoire, quelle eût été la politique de ce chef, qu'ils guidaient ? Ce ne sont pas des épicuriens, qu'on y prenne garde ! Leur héros, c'est Caton d'Utique. On ne voit guère que leurs coups de main, leurs conspirations sans scrupules ; mais ce ne sont pas des bandits. Athées ou impies déclarés, théoriciens de l'énergie, doctrinaires de la force, ils la légitiment au service de la raison. On est frappé des jugements, inquiets mais respectueux, que portent sur tel et tel d'entre eux, non pas des amis fidèles, mais d'anciens alliés, des neutres, des adversaires même : La Rochefoucauld, Retz, M^me^ de Motteville. Intransigeance, austérité, horreur de la tyrannie, vertu ; tout cela, affecté ou non, c'est leur caractère : c'est le stoïcisme des grands Romains républicains. Vaincus, ils ne se tuent pas, comme Caton (ils auraient plus volontiers tué, comme Brutus !), mais ils ne se renient pas, ne se rallient pas. Quelle influence put prendre sur Ninon ce solitaire, ce végétarien, cet ancien agitateur retranché dans sa pensée farouche et sa liberté intègre ? M. Magne voit l'intérêt de cette rencontre. Peut-être eût-il été intéressant d'insister. Tallemant dit qu'ils s'enfermaient pour discuter de la religion, pour établir leur « créance ». Je ne crois pas que Valliquierville lui ait enseigné le scepticisme, et penserais plutôt que « Ninon stoïcienne », vers la fin de sa vie, s'est souvenue de ses leçons. Mais il se peut qu'il lui ait inspiré la confiance, la volonté, la force d'imposer à l'opinion du monde l'indépendance de ses mœurs, de tenir ferme contre la morale religieuse, de devenir « Mademoiselle de L'Enclos ». Les sceptiques restent les maîtres de sa pensée : le stoïcien est celui de son action.

Les dévots ont-ils pressenti le danger, ou furent-ils seulement scandalisés de la liaison publiquement installée dans la rue Richelieu ? C'est en 1656 qu'ils la dénoncent à la piété d'Anne d'Autriche. M. Magne pense, avec raison, que le témoignage de Tallemant résiste aux doutes de Ch. Giraud sur son internement aux Madelonnettes. Mais n'a-t-il pas dramatisé un peu, sur les menaces quasi-comiques d'émeutes, d'assauts et d'incendies ? Il est probable qu'elle ne resta que fort peu de temps dans ce couvent, et fut aussitôt invitée ou autorisée à s'éloigner de Paris à Lagny. M. Magne met en cause la Compagnie du Saint-Sacrement. Il est très vrai que le « parti des dévots » se recrute, et se propage, par ces « cellules » que gouverne un Conseil secret. Mais ici ? D'abord la maréchale de Grammont, M^me^ de Vendôme, n'apparaissent pas liées à la Compagnie ; et il faut penser que les Mornay, les Montchevreuil, la famille de Villarceaux les ont employées. En tout cas, je ne puis voir la preuve de l'action des Confrères dans la délibération du 5 août 1655, sur laquelle M. Magne fonde sa conclusion (p. 147, *note*). Voici pourquoi. Ce jour-là, on décide de *poursuivre* « le procès » d' « une fameuse prostituée qui se vantoit de porter le *lieu de débauche* au plus haut point d'*honneur* qu'on l'eût jamais vu ». Les termes ont leur sens exact. Faisons la part de l'exagération vertueuse. Depuis trois ans, Ninon vit avec une relative retenue qui ôte toute apparence à l'accusation. Et puis, il n'y a pas, en 1655, et il n'y a pas eu, depuis, de « procès ». Mais voici des faits, et un nom. Le 7 août 1655, Loret signale que le Bailli de Saint-Germain (des Prés) a fait emprisonner une vingtaine de femmes, et leur « Directrice ». L'année suivante, le 3 juillet 1656, les délégués des paroisses, réunis chez le confrère Le Conte, s'occupent de « la nommée Chevalier, femme du nommé *Delville*, bannie par arrêt pour cinq ans », revenue à Paris. « Il y auroit moyen de la faire venir en certaine maison du faubourg Saint-Germain. A esté résolu qu'il se falloit employer pour la faire prendre. » (R. Allier, *La Cabale des Dévots*, p. 108.) Aux dates des 17 et 26 juin 1664, la Compagnie prend des mesures pour « faire

garder le ban à la Derville », « cette très dangereuse créature que la Compagnie avoit *fait pousser à bout en justice...* » (*Annales*, éd. B. Fillau, p. 233.) C'est bien cette Derville qu'on poursuivait en 1655, et de qui, dès ce moment, les *Annales* annoncent qu'elle devait, longtemps encore, mettre en alerte la vigilance des confrères. La vérité me semble s'imposer. Dès 1656, on ne confond pas Ninon avec les filles. Et la reine de Suède, pendant son séjour à Lagny chez Du Plessis-Guénégaud, n'est pas allée, de chez son hôte, faire une excursion chez une gourgandine. La juste et prévoyante crainte des « dévots » a dénoncé un foyer de morale subversive, bien plutôt que leur vertu n'a persécuté une femme de mœurs légères. Christine elle-même a visité, non pas une courtisane, mais une femme libérée, comme elle-même, — une « féministe[1] », pourrait-on presque dire. Aussi bien Tallemant touche au fond de la question, lorsque, au sujet de cette crise de 1656, il dit qu'on « l'accusoit de jeter la jeunesse de la cour dans le libertinage ». Encore un mot de sens clair et plein. Si la confusion est impossible entre la Derville et Ninon, il me semble que je débarrasse M. Magne d'un épisode qui, contre son intention, avilit son héroïne, et déroute, sur une fausse piste, pour un instant, sa divination méthodique et sa logique sagace. Car ce qu'il pense essentiellement, c'est qu'elle n'est ni une inconsciente, ni une vulgaire dépravée. Ce qu'il montre, dès le jour où, après cette alerte, elle s'installe rue des Tournelles, c'est le prestige dont elle jouit auprès des adversaires mêmes. Ce que ses amis encouragent, soutiennent, admirent; ce que ses ennemis blâment, redoutent, combattent, ce n'est pas la conduite, c'est la « morale »; ce n'est pas les faits, c'est l'esprit. On estime en elle une conception de la vie, une influence mondaine, sociale, — heureuse ou funeste. D'Elbène, Saint-Evremond font grand cas de son mérite; Mme de Sévigné, Saint-Simon aussi. Et — ce que la vieillesse n'accorde pas à une « courtisane » — le progrès des idées qu'elle représente s'accroît au cours des années. C'est donc, d'abord, l'influence d'un « esprit »; et, ensuite, de l'enseignement qui se dégage de sa conversation. N'enseigne-t-elle pas, en effet, — comme elle les exerce avec sérénité — les droits de la femme? L' « honnêteté » égale, identique, des deux sexes, comportant pour l'un et l'autre les mêmes devoirs et les mêmes libertés, innocentes tant qu'inoffensives? Ne propage-t-elle pas une méthode pour alléger l'existence de toutes ces contraintes — appréhensions, repentirs, remords, scrupules — qui, pour la société française, fondent sur des bases traditionnelles, définissent et circonscrivent, la moralité et la vertu? Saint-Evremond l'appelle « la moderne Leontium »; et sans doute, M. Magne a raison (p. 207-208) de penser que Ninon mérite mieux que d'être comparée à une femme dont « l'influence ne dépassa point un cercle exigu ». Toutefois, Saint-Evremond sait bien pourquoi il évoque l'image de la disciple et maîtresse d'Epicure. « Mlle de L'Enclos » tient « école d'épicurisme moral » (Diderot), « école de politesse et d'honneur » (*ap.* Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, XIII, p. 434); mais elle a reçu sa mission de maîtres qui l'ont instruite, formée, qui la gouvernent encore et la conseillent. On n'a pas le droit, documenté, de dire qu'elle ne dit et ne fait rien que sous leur vigilante et constante direction. Mais on peut se poser la question. Le fait certain, c'est qu'elle réussit. M. Magne le marque bien. A mesure que le siècle de Louis XIV s'achemine vers celui de Voltaire, le personnage qu'elle représente — sans le jouer aucunement — grandit. Les hommes de « bonne compagnie », dit Corbinelli, « les femmes », dit Mme de Coulanges, « courent » chez la septuagénaire (1695). Peut-être le malicieux Coulanges veut-il taquiner un peu sa vieille amie, lorsqu'en 1696 il lui donne des nouvelles du rhume de « notre aimable L'Enclos », de « notre

1. M. Francis Baumal (*Le Féminisme au temps de Molière*), sur les divers aspects, et accents, des plaintes et des revendications de la femme au XVIIe siècle, a porté une lumière ardente, et publié des textes fort oubliés ou peu connus.

pauvre L'Enclos » ? (3 février et 19 mars.) Mais l' « école » a prospéré. On le verra mieux, dans vingt ans. Mlle de Lanclos a gagné une grave et sérieuse partie, où Ninon ne lui était plus d'aucun secours.

C'est alors — bien tard — que le stoïcisme l'attire, ou, plutôt, la dispute, aux souvenirs chrétiens de son enfance. Mais c'est, avant tout, que ses dernières années succombent lentement, sans remède, à une tristesse, à une désespérance, sur lesquelles M. Magne incline une sympathique pitié, qui enveloppe sa clairvoyante analyse. C'est que Ninon est toujours là, — survivante — avec ses quatre-vingts ans. La philosophie ne peut rien contre cela. Quelle cruauté dans le regard étonné qu'un petit Arouet malicieux jette sur cette vieille dame « sèche comme une momie » ! Quel désarroi aussi, que la solitude, le vide laissé par tous les amis de toute la vie, que la mort seule peut lui rendre infidèles ! « Qui m'aurait proposé une telle vie, je me serois pendue ! » Cri de jolie femme ; mais détresse, aussi, d'isolement. C'est alors que, peut-être, elle se reporte aux leçons, jadis trop dures et âpres à ses yeux, de Valliquierville ; que, tout au moins, comme le fait voir M. Magne, elle consulte Sénèque. Je crois bien que c'est plutôt un essai, une recherche, qu'une conversion. Saint-Evremond, averti, l'en détourne. Avec quelle justesse de diagnostic, avec quelle lucidité de vieil ami il veut la persuader qu'elle est seulement faite pour aimer, qu'il faut qu'elle aime toujours, et préfère pour elle la dévotion à la raide et sèche sagesse du stoïcien ! De son souple talent nuancé, M. Magne rythme, berce, la morne plainte monotone. Le déclin irréparable de Ninon cache à Mlle de Lanclos sa victoire et ses conquêtes. Son biographe n'oublie pas, rappelle, en terminant, que les d'Alembert, les Voltaire, les Rousseau vont bientôt rendre hommage à la philosophe hardie et charmeuse. Mais ne semble-t-il pas qu'elle vendrait tout l'avenir de la morale libertine à qui lui rendrait sa jeunesse, insouciante de principes ?

L'étude de M. Magne, pleine de nouveautés le plus souvent indiscutables, de vues savantes et variées sur une époque qu'il connaît en contemporain (mais mieux informé), assure à Ninon de Lanclos sa vraie place dans l'histoire de la société française. L'intolérance est condamnable ; mais on doit reconnaître que les « dévots », dès 1656, faisaient preuve de judicieuse prévoyance[1].

Ch.-H. Boudhors.

1. Puis-je céder à la tentation d'annoter mon exemplaire dans les marges ? — P. 22 (et 277). La femme appelée, dans les interrogatoires de 1632, « Dallaisseau » et « Dalloiseau », ne signa-t-elle pas : *de Lessau*, plutôt que : *de Lessan* ? Cette veuve du sieur de la Salle ne serait-elle pas, en ce cas, « la Dalesseau », ou « Dalesso », dont parle Tallemant dans son *Historiette* de Mme Lévêque et de Mme Compain, et dans celle des *Gens guéris*, etc. « Fameuse courtisane », elle « étoit veuve de je ne sais quel misérable ; car Dalesso est le nom de quelqu'un qui l'avoit entretenue ». Et elle fut la maîtresse — entre autres — de Saint-Preuil (François de Jussac d'Ambleville, qui fut décapité comme gouverneur d'Arras). Or M. Magne révèle que Saint-Preuil fut témoin, pour l'époux, au mariage de Jean de Riberolles et de Lucrèce de Gouges, la maîtresse de Lanclos (p. 14, *note*). — P. 69-71 et note 2, et 141, *n.* 1. — Le chevalier de Méré fut-il l'amant de Ninon ? Je sais bien : Tallemant dit : « Elle a eu un fils de Méré ». Mais, sans pouvoir le démontrer en deux lignes, je puis affirmer que Tallemant a aussi parlé, sous le nom de « Méré » (sans titre), d'un Brossin ; qu'en outre Balzac, désignant à Chapelain les deux frères Jozias et Antoine Gombaud, les nomme : « MM. de Mairé » ; qu'il a dédié un « Entretien » à M. de Plassac-Méré (Jozias Gombaud) ; par suite, le fils de Ninon peut être ou de Georges Brossin, ou de Jozias Gombaud, ou d'Antoine Gombaud. Je sais aussi qu'il y a une lettre du chevalier à Mlle de l'Enclos, qu'il a rencontrée (j'y vais revenir plus loin) chez la duchesse de La Feuillade ; et dans cette lettre, il y a des allusions piquantes, si même ce n'est mordantes, à d'anciennes relations interrompues. Mais il y a aussi une lettre 52, à M. ***, que M. Magne transcrit en partie (p. 141, *note*). Cette lettre, qui est d'environ 1646, je la crois adressée à Jozias. Ninon a écrit à M. *** ; le chevalier a décacheté la lettre, puis l'a envoyée au destinataire, absent de Paris. Qui, sinon un frère, — et dans une circonstance dont la gravité lui est con-

nue, — peut se permettre une telle indiscrétion ? Et il a montré cette lettre de Ninon à leur cousine, — qu'à cette époque il déteste, — Mme de La Bazinière (mariée depuis 1645, en Poitou en 1647), pour la convaincre que l'absent, loin d'être maltraité, — chassé peut-être, — par Ninon, était, au contraire, favorisé « d'un air flatteur, selon sa coutume », — rappelé, peut-être. Alors Plassac aurait eu une intrigue avec Ninon ? Il y a des lettres de Plassac, dans le recueil de 1648, qui pourraient concerner Ninon. — P. 96, *note*. « Le portrait de Ninon par Madeleine de Scudéry est connu. » Clarice (*Clélie*, t. VII, p. 367, 1660) ne devrait-elle pas savoir jouer du luth, chanter, danser ? Il n'en est rien dit. Et Ninon est-elle, comme Clarice, aimée « des plus hautes personnes de la Cour, *de l'un et de l'autre sexe* », en 1660 ? Ninon a-t-elle son portrait dans la *Clélie* ? D'Elbène a le sien, assurément, et fort instructif. C'est Théandre (t. IX, p. 347-355, 1661). « ... Il se fait quelquefois des plaisirs de curiosité qui ne sont pas propres à tout le monde. En effet, la fameuse Rhodope n'a rien eu de si particulier en sa vie qu'il ne sache, et se faisant un divertissement des folies d'autruy, il prend beaucoup de plaisir à les sçavoir. » Rhodope, serait-ce Ninon ? — A propos de Scudéry : M. Magne pourrait joindre, aux poètes qui ont célébré Ninon, Georges de Scudéry (*Le Cabinet de M. de Scudéry*, 1646, suivi de *Poésies diverses*, 1649; p. 284) : l'esprit philosophe et la dangereuse beauté sont le thème de ces Stances. — P. 142, *note*, à la fin : La lettre 140 de Méré, où il annonce qu'il ira le lendemain à Fontainebleau, « à la Cour de la Reine de Suède », me semble, plutôt que de 1656, écrite entre le 10 octobre (arrivée de Christine) et le 10 novembre (meurtre de Monaldeschi) 1657. En août-septembre 1656, elle ne s'arrête quelques jours à Fontainebleau que pour préparer son entrée du 8 septembre à Paris. En 1657, le roi lui donne le palais de Fontainebleau pour résidence ; elle y tient sa cour. En outre, en septembre 1656, Ninon est à Lagny. La lettre 140 atteste que Ninon et d'Elbène avaient vu Méré quelques instants auparavant. — P. 149, *note*. On n'a qu'à souscrire, — si préparé qu'on puisse être soi-même à se tromper — au jugement sévère de M. Magne. — P. 143. A lire Tallemant, bien souvent équivoque, je crois que c'est Miossens, et non Villarceaux, qui « se vantoit hautement d'en être défait pour toujours » ; présomptueuse confiance, plus vraisemblable qu'une brutale ingratitude de Villarceaux à l'égard de Ninon. — P. 155. Le portrait, par Villarceaux, de Mme Scarron « sortant du bain ». Grâce à M. Magne, enfin nous le voyons, ce fameux portrait. Il discute, avec une méthode très précise, cette question, qui se rattache à l'histoire, incertaine au moins, des amours de Villarceaux et de Mme Scarron, à celle de la « chambre jaune » prêtée par Ninon à son amie et à son amant, d'après la lettre publiée par Feuillet de Conches, et dont l'original est introuvable. Qu'il y ait eu bien des « jaseries » (p. 157) et surtout dirigées contre la puissance de Mme de Maintenon, c'est évident, et bien humain, et de politique vulgaire. Il y a aussi une étrange circonstance, que je suis heureux de voir signalée (p. 155, *n.* 2), extraite d'un des recueils de Conrart (Arsenal, t. XVIII, in-4°, p. 21, dit M. Magne ; aujourd'hui : 4123, 4°) : un madrigal fut envoyé, au nom de « Mlle de Maintenon », pour « une course de bague », à Villarceaux, qui répondit. Colombey, là-dessus, s'est lancé dans une belle erreur ! Il n'y a pas lieu, pour nous, à hésiter. C'est une fille de Ch. d'Angennes, marquis de Maintenon, qui a envoyé ces vers. On est loin du temps où Françoise d'Aubigné achètera la terre et le titre. Mais les « amours » de Mme Scarron ne sont-ils pas nés d'une confusion, — involontaire ou non, — qui fut faite plus tard ? — Et « la chambre jaune » ? Notez que Ninon répond à une enquête de Saint-Evremond — qui ne veut pas de bien à Mme de Maintenon. Elle entre dans les intentions de son vieil ami ; elle n'a rien à dire qui prouve ; elle a recours à une de ces petites perfidies, par insinuation et réticence, que, dit-on, les amitiés féminines n'empêchent pas : « Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu, mais je lui ai souvent prêté... ». Si souvent ? Et sans savoir pourquoi ? Sans rien demander, ni constater ? Je crains bien que Ninon avoue qu'elle n'a rien à témoigner contre le passé de Mme de Maintenon, en ne contribuant que par insinuations à une enquête qui prépare, peut-être, quelque libelle de Cologne ou d'Amsterdam ! Dira-t-on qu'elle est trop « honnête homme » ? Qu'on lise la lettre où Mme de Sévigné conte le petit complot tenté contre la « comédienne » et ses lettres à Charles de Sévigné (*éd.* Monmerqué, t. II, p. 176-177) : c'est bien de la perfidie, de femme, contre une femme. — Mais, enfin, voici le portrait. Et voici (p. 340-342) l'attestation d'une religieuse de Saint-Cyr, renseignée par la Supérieure, qui est Mornay. Après cela, peut-on douter ? On ne le devrait et on ne le pourrait pas, si... le portrait n'était sous nos yeux. M. Magne dit : « Nous avons constaté une ressemblance frappante entre cette image et celle due au pinceau de Mignard vers la fin du

XVII^e siècle » (Musée de Versailles). Je me permets tout au plus de trouver une ressemblance impressionnante entre la figure du tableau hardi, et celles du « portrait présumé de Ninon » (p. 56), et du « portrait présumé de Ninon » (p. 120), qu'on reconnaît dans celui de « Ninon de Lanclos âgée » (p. 248). L'ovale prononcé du visage, celui que trace la courbe des paupières, le nez long et fort, les frisons légers qui, sur le front, débordent de la masse de la chevelure : tout se retrouve. Et quand je me reporte au *Scarron inconnu* de M. Magne, au portrait de « Madame Scarron, d'après une peinture de Mignard » (p. 276), de la coiffure au menton, tout est différent : mais le nez surtout. Fait d'après nature, ou de souvenir, le tableau du château de Villarceaux, œuvre de Villarceaux, ne serait-il pas, — bien plus vraisemblablement à tous égards, — le portrait de Ninon ? — P. 166-174. Intéressants documents inédits sur les origines et le mariage du philosophe Lesclache ; et plus intéressante encore interprétation de la *Coquette vengée*, de Ninon (1659) : mais Lesclache et Juvenel, sieur de Carlincas, confrères du Saint-Sacrement ? — P. 180 et *note* 1. Sur l'original de *Tartufe*, et les circonstances qui ont inspiré la pièce (le dénouement, surtout), M. R. Allier (*La Cabale des Dévots*) a donné, et soutenu d'arguments et de faits, une explication plausible. — P. 186. Le mot de Ninon : « Hé ! vous lorgnez bien ! » fut dit, en 1671, à un « garçon » ami de Tallemant. Est-il certifié par là que cet ami fût Charles de Sévigné, dont les « amours » n'ont duré que du 13 mars au 8 avril ? — P. 211. « Rémond de Saint-Marc, surnommé Rémond le Grec. » M. Monglond disait de même (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Lettres de Valincour à Bouhier, juillet-septembre 1924). Mais il a rectifié (*Ibid.*, avril-juin 1925) : Rémond le Grec, introducteur des ambassadeurs, est le frère aîné de Rémond de Saint-Marc. — P. 219. Je croyais aussi, sur la foi des traditions, que M^me^ de Sévigné était, sinon « enchantée », au moins en sécurité, de l'accueil fait par Ninon à son petit-fils, le marquis de Grignan. Mais je doute fort, après avoir lu (t. VIII, p. 402-403, 10 janvier 1689) : « Votre enfant était chez M^lles^ de Castelnau.... Cette société plaît fort au marquis ; il y trouve Saint-Hérem, Jeannin, Choiseul, Ninon : il est en pays de connaissance. » Et pas un mot, ni auparavant, ni plus tard ! Que fait ce nom de femme, — et de cette femme, — au bout de trois noms d'hommes ? Et que penser de Ninon tout naturellement installée chez les demoiselles de Castelnau ? Une erreur de lecture, à l'origine de la tradition imprimée, est plus probable. — P. 224-226. M. Magne ne se laisse pas entraîner, — fort judicieusement, — par cette visite de Ninon chez la duchesse de La Feuillade, celle qui fut, en 1657, sœur Charlotte de la Passion. Méré était à Paris de 1669 à 1672, et en 1677-1678. C'est pendant un de ces séjours qu'il eut la surprise de cette rencontre. Dans la première hypothèse, il faisait sa visite d'arrivée (1669-1670), ou sa visite d'adieu (1672) ; car, en 1671, la duchesse est à Oiron, et malade. Or M. Magne révèle (p. 288-293), qu'en 1669, 1670, 1671, M^lle^ de Lanclos fait des placements à l'Hôpital des Incurables (23 janvier 1669) ; à J.-J. Chanu, avocat, représentant la ville de Lyon (7 octobre 1670) ; au comte de Roye (16 octobre 1671). N'est-ce pas simplement une visite d'affaires, qui amusa Méré ? Mais est-ce en 1677 ou 1678 ? Les très intéressants renseignements que nous apporte M. Magne sur le fils de Ninon, sur sa carrière d'enseigne de vaisseau (1671), cassé de son grade, puis réintégré, mais retardé dans son avancement, promu enfin lieutenant de vaisseau (27 juillet 1677), peuvent faire supposer que Ninon venait remercier le duc de La Feuillade, ou son beau-frère Roannez, — par l'intermédiaire de la duchesse. Car tous deux, et surtout Artus Gouffier, étaient en relations avec des hommes comme Cabart de Villermont, comme Begon, etc. ; et leur recommandation avait pu être demandée par quelque ami commun, tel que Damien Mitton, courtisé par des officiers ou intendants de marine. En tout cas, gardons-nous de penser que Ninon cherchât un guide pieux, ou que M^me^ de La Feuillade ait aimé le paradoxe de cette visite. — P. 248. Ici, M. Magne fait comprendre le peu d'usage qu'il a fait de Voltaire et de ses « contes saugrenus ». Il est certain que Voltaire n'a rien su que par ouï-dire, et que son principal informateur, l'abbé de Châteauneuf, est un mauvais garant. Mais on peut lui savoir gré d'avoir affirmé, écrivant à un Académicien de Berlin, à Potsdam, le 15 avril 1752 : « ... Vous devez être persuadé que les lettres qui courent, ou plutôt qui ne courent plus sous son nom, sont au rang des mensonges imprimés ». Ce n'est certes pas un tel soupçon qui peut atteindre les douze lettres de la collection du marquis de l'Aigle ; neuf sont inédites, dont huit sont adressées à M. de Bonrepaus, et une à un anonyme. M. Magne les a vues, lues, tenues en main : il les analyse (p. 332-336). Celles-là, et celles qui ont paru dans les *Œuvres* de Saint-Evremond, sont, les unes authentiques, les autres autorisées, si même elles furent retouchées. Il y a peut-être lieu à quelque prudence à l'égard d'autres lettres dont on a plus parlé qu'on ne les a vues.

Louis Thomas, **Correspondance générale de Chateaubriand**, t. V, gr. in-8°, 1924. Edouard Champion, éditeur.

Nous ne reprendrons pas les éloges et les critiques — d'ailleurs légères — qu'Albert Cassagne adressait ici même à l'œuvre considérable entreprise par M. Louis Thomas[1]. Ces lettres, recueillies avec tant de soin, nous font voir l'homme, le vrai Chateaubriand, dont la vie, si variée, fut une si curieuse aventure. Le tome V, dont la publication avait été retardée par la guerre, nous mène du 8 septembre 1823 au 6 juin 1824, jour où Chateaubriand fut brutalement renvoyé du Ministère, jour où se ferme, selon le mot de Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, II, 545) « la période royaliste pure » de sa carrière politique.

Nous retrouvons dans ces pages, tour à tour ou même simultanément, l'homme d'État, l'amoureux romanesque, passionné et volage, si finement jugés et égratignés par Sainte-Beuve dans deux articles de ses *Lundis*[2], le diplomate correspondant du prince de Polignac, de Villèle, d'Hyde de Neuville, et l'ami de la duchesse de Duras, de Mme Récamier, de la comtesse de Castellane.

Ce diplomate parle avec verdeur de « cette catin de fortune » et du « tripotage des chancelleries ». Il fait néanmoins son métier « consciencieusement, hautainement, noblement », comme le dit un de ses derniers biographes[3].

S'agit-il d'une entrevue des empereurs de Russie et d'Autriche, de quel ton il s'écrie : « Je vais faire du train pour cela à Vienne, et demander pourquoi on s'occupe du Levant sans nous » (p. 5). Avec quel orgueil et quelle conviction il parle de la guerre d'Espagne, « sa » guerre, son grand dessein.

Ce grand prodigue qui écrivait sans illusion et sans vergogne : « Je mourrai à l'hôpital », et qui s'entendait mieux que quiconque à dilapider son propre bien, recommande de ménager les frais de service consacrés aux courriers et se refusait à justifier les « mémoires de cartes et de jeux » de tel ambassadeur.

Toujours libéral quand il s'agit de la liberté de la presse et du gouvernement représentatif[4], il lutte contre la réaction royaliste en Espagne, et prêche la modération à l'égard du maréchal Victor, duc de Bellune, disgracié par le duc d'Angoulême.

Il juge avec quelque sévérité l'Angleterre, qu'il professe avoir aimée jadis, tout en penchant plutôt vers la Russie : « Son commerce a franchi les bornes de sa prospérité, par l'excès de cette prospérité même. Le monde, encombré du produit de ses marchandises, ne sait plus qu'en faire ; étant obligée de les livrer au plus bas prix pour en trouver le débit, elle amène par cela seul une stagnation parmi les acheteurs, qui ont plus d'objets manufacturés qu'ils n'en peuvent consommer. La Grande-Bretagne n'a plus qu'un intérêt, une idée fixe, *l'industrie*. Elle a substitué au principe moral de la société un principe physique ; elle sera soumise à la conséquence du principe et subira le sort de toutes les choses matérielles que le temps use et détruit. » (1er novembre 1823.)

Parfois, comme las d'un rôle accablant, il aspire, ou croit aspirer à une indépendance, à un loisir dont il ne se consolera jamais.

Son cœur ne chômait pas plus que son cerveau. L'amoureux impénitent, l'enchanteur se révèlent dans telles lettres, vibrantes, un peu plus que vraies à la comtesse de Castellane, sa dame de maintenant. Quel charme anime la prose ardente du billet du 5 octobre 1823, ou les vers passionnés du vieil homme qui admirera le drame d'*Hernani* pour le rôle de don Gomez !

1. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1913, p. 211.
2. *Causeries du lundi*, t. II.
3. Maurice Levaillant, *Splendeurs et Misères de M. de Chateaubriand*, Paris, in-8°, 1922.
4. Cf. Gustave Lanson, *La défection de Chateaubriand. Revue de Paris*, 1er août 1901.

Il reprend le refrain qu'il avait chanté jadis pour Mme de Mouchy, la pauvre mouche : « Toi à qui je dois de la gloire pour me faire aimer ». Sa nature impétueuse ne s'est point assagie. Il cherche de la gloire pour se rajeunir.

Ex ungue leonem : Sa moindre lettre est marquée de sa griffe et décèle l'écrivain de race.

— A peine quelques vétilles[1] ou quelques omissions seraient à signaler dans cette publication qui vaut qu'on l'achève, et qui mérite éminemment l'encouragement pécuniaire de l'Académie Française, promis jadis au savant éditeur. La correspondance de Chateaubriand nous intéresse autant — quoique pour des raisons diverses — que celle de Bossuet.

P. 105. Le billet d'intervention en faveur du fils de Madame Gay semble adressé à Monseigneur Frayssinous, évêque *in partibus* d'Hermopolis, grand-maître de l'Université depuis le 1er juin 1823.

P. 148. Lire *Penn* au lieu de *Fenn*.

P. 252. Les archives du lycée d'Amiens permettraient peut-être de mieux identifier le jeune Fallon ou Tallon, cet élève de dix-sept ou dix-huit ans en 1817, fils d'une Anglaise, auquel Chateaubriand semble s'intéresser assez directement.

JEAN GIRAUD.

1. P. 255, no 296c, lire 1817 au lieu de 1871, naturellement ; page 247, lire 13 juillet 1817, au lieu de 1917.

ETIENNE MICARD. **Un écrivain académique au XVIIIe siècle. Antoine-Léonard Thomas (1732-1745)**. Paris, Édouard Champion, 1924. Un vol. in-8° de 309 pages.

C'est un bon livre, précis et judicieux et qui rendra des services. Disons tout de suite qu'il pourrait être beaucoup plus intéressant, si son personnage l'était vraiment. M. Micard a été victime d'un genre traditionnel, mais qui m'apparaît à l'expérience comme de plus en plus faux : celui de la thèse sur un écrivain de troisième ou quatrième ordre. Cela fait des « sujets » commodes, mais cela ne fait pas de bons sujets. Il est vraiment impossible aujourd'hui de s'intéresser à aucune des parties de l'œuvre de Thomas ; il n'en reste rien. D'ailleurs M. Micard ne le conteste guère. Il a fort bien compris qu'un écrivain pouvait avoir perdu tout intérêt artistique et littéraire et garder un intérêt historique. Il suffit que cet écrivain oublié ait été autrefois célèbre. Il devient alors un document ; il nous sert à mieux connaître ses contemporains. C'est le cas de Thomas. Il a été réellement illustre ; on l'a tenu pour un maître. La thèse pouvait être, et elle est, dans une certaine mesure, l'explication de cette erreur.

Seulement sur bien des points l'explication était déjà donnée. Thomas écrit un Mémoire sur la cause des tremblements de terre. Or j'ai expliqué dans mon livre sur les Sciences de la nature au XVIIIe siècle cet engouement des gens de lettres pour l'histoire naturelle ; et M. Morize, dans son édition de *Candide* (que M. Micard ne semble pas connaître), a précisé l'étude de la question pour les années qui avoisinent le désastre de Lisbonne. Thomas écrit un poème épique, *Jumonville*, et travaille toute sa vie à une *Pétréide*. Or M. Chérel a étudié l'influence du *Télémaque* et j'ai étudié le poème descriptif. M. Micard confond plus ou moins poème épique et poème descriptif. Mais lorsque Thomas travaille à son épopée il s'est fait une évolution ; on est de plus en plus convaincu que la forme moderne et philosophique du poème épique doit être le poème descriptif, genre nouveau dont on donne les conditions et les règles ; ce qu'il fallait étudier, c'est la position, médiocre et fausse, prise par Thomas dans ce débat entre le genre épique traditionnel et le genre des-

criptif. Thomas propose à l'Académie des *Éloges* d'esprit philosophique. Mais cette « laïcisation » de la pensée académique a été étudiée par MM. Hémon et Brunel. Thomas écrit un *Essai sur les femmes*. Mais le féminisme, au XVIIIe siècle, a été étudié par MM. Ascoli et Abensour. Thomas a une haute idée du rôle social de l'homme de lettres. Mais M. Pellison (que M. Micard ne cite pas) a étudié les hommes de lettres en France au XVIIIe siècle. Bien entendu, sur tous ces points, M. Micard apporte à propos de Thomas des remarques ingénieuses; mais elles ne nous apprennent rien d'essentiel. Et c'est une bonne moitié du travail dont l'intérêt est très discutable.

Restent d'ailleurs trois points : l'étude directe de ces Éloges académiques où se mêlent d'une si curieuse façon la rhétorique de collège, la noblesse académique, le grand style et la philosophie, l' « humanité », la bienfaisance. Il y a quelques points discutables dans l'étude de M. Micard. Il est faux, il ne faut pas cesser de le répéter, qu'en 1760, et surtout avant, l'éloge du peuple et les pleurs sur sa misère viennent de Rousseau, qui n'a encore écrit que ses Discours et sa Lettre à d'Alembert. Les origines de ce « démocratisme » sont beaucoup plus complexes ; et il faudrait énumérer le roman, l'opéra-comique, les économistes, les sociétés d'agriculture,... etc. Mais, dans l'ensemble, les analyses critiques de M. Micard sont précises, ingénieuses, vivantes et instructives. En deuxième lieu, l'académique Thomas est en même temps un préromantique. Or, j'ai étudié dans son ensemble le mouvement préromantique au XVIIIe siècle ; MM. Baldensperger et Jacoubet ont étudié le goût pour le Moyen Age ; M. Van Tieghem l'influence d'Ossian,... etc. Mais je conviens très bien, après lecture du livre de M. Micard, que Thomas méritait une étude à part. Il y a un tel contraste entre sa rhétorique académique ou épique et son caractère, sa vie, des aspirations profondes et sincères qu'il est vraiment un exemple vivant, pittoresque, de cette confusion, de cette richesse confuse des esprits à la fin du XVIIIe siècle. L'étude de M. Micard sur ce point est vraiment excellente, bien informée, nuancée, vivante. En troisième lieu on pouvait étudier la « courbe » de la réputation de Thomas, la lutte entre le goût faux du XVIIIe siècle académique et un goût nouveau. M. Micard apporte sur ce point pas mal de documents. Il cite Grimm, Fréron, Voltaire, Marmontel et deux douzaines d'autres. C'est insuffisant. Car on pourrait réunir, pour le moins, autant de jugements que M. Micard en a cités. Dans quel sens feraient-ils pencher la balance de l'enthousiasme, de l'estime, de la froideur ? Il faudrait de même avoir non seulement la liste des publications de Thomas, que M. Micard nous donne avec une très suffisante précision, mais le relevé des rééditions pour les plus importantes ; c'est le document essentiel pour l'histoire d'une réputation.

En résumé deux bons ou très bons chapitres et qui sont neufs. Ce n'est pas assez pour faire un livre de premier ordre. Mais c'est la faute du sujet de M. Micard bien plutôt que de son intelligence et de son goût. Les méthodes de travail et d'information sont d'ailleurs bonnes. Il y a très peu d'erreurs de détail.

D. MORNET.

VICTOR GIRAUD. **Le Christianisme de Chateaubriand**. I, *Les Origines*. Paris, Hachette, 1925. Un vol. in-8° de VII-202 pages.

L'ouvrage est « respectueusement et fidèlement dédié » à la mémoire de Brunetière. Hommage justifié. De tous les disciples de Brunetière M. Giraud est sans doute celui qui aurait le mieux rempli l'attente du maître. Mais je trouve que sur un point (et peut-être d'autres) le disciple est supérieur au maître. Brunetière est un grand esprit et qui a rendu, je le sais, des services essentiels, même à ceux qui ne pensaient pas comme lui. Il a eu le goût de l'*histoire* littéraire ; il a contribué à faire comprendre qu'elle devait s'écrire avec des faits et des textes, non avec des élégances et des éloquences. Mais, quand on y

regarde de près, on s'aperçoit que son érudition était plus vaste que précise et plus systématique que méthodique ; il s'en tenait à ses lectures et ignorait souvent les enquêtes des autres. Surtout il est devenu trop vite à peu près indifférent à toute espèce d'érudition. Le Brunetière qui a été mon maître et celui de mes camarades ne s'inquiétait plus de savoir, il ne se préoccupait que de juger. Il avait gardé toute la puissance et l'autorité de son talent ; mais il ne se souciait plus guère d'apprendre ce qu'il ignorait. Je me souviens d'avoir étudié, à l'Ecole normale, la vie et les poèmes fouriéristes de Leconte de Lisle, avant que personne les connût. Je les avait décrits. J'avais dit : « Voici ce que Leconte de Lisle pensait ; voici ce signifiaient d'abord tels poèmes remaniés ensuite pour les *Poèmes antiques* ». M. Bédier avait jugé l'étude intéressante ; il pensait qu'elle pouvait être publiée. Je l'avais donc reprise et complétée en seconde année. Elle restait une description, une constatation. « Sans intérêt, dit Brunetière. Ce qui m'intéresse c'est votre opinion sur ces poèmes, votre jugement sur l'esprit et le caractère de Leconte de Lisle. » Et l'entreprise en resta là. Brunetière ne m'a pas converti. Et, fort heureusement, M. V. Giraud est resté fidèle au Brunetière première manière, en le dépassant. Aucune des méthodes, aucun des scrupules de l'érudition, aucune des conditions de l'histoire impartiale et précise ne lui sont étrangers. Il en a donné des preuves éclatantes. Ce volume même, bien qu'il ne soit — par nécessité — qu'une synthèse rapide, témoigne de l'abondance et de la précision des lectures de M. V. Giraud. Il lit ses textes de première main ; il suit les enquêtes des autres. Pour l'étude de la religion de Rousseau, par exemple, il aurait pu s'en tenir à l'admirable et définitif ouvrage de P. M. Masson. Non seulement il en donne une vue originale, personnelle, mais il le complète par tout ce qui a été publié sur des points de détail depuis 1917, en France et en Suisse.

Avec les qualités de l'historien, M. V. Giraud a éminemment celles de l'écrivain. Son ouvrage a le premier mérite, selon moi, des études de synthèse et des longs ouvrages : le mouvement. Une logique vigoureuse et aisée, une rhétorique légitime et discrète, une ardeur contenue entraînent le lecteur des premières lignes à la dernière. D'un bout à l'autre la pensée embrasse pour ainsi dire d'un seul coup d'œil la route parcourue et prévoit la route à suivre. Sans cesse s'étendent des horizons limpides, des perspectives lumineuses. Une vie secrète anime la démonstration qui n'est jamais un froid enchaînement. Des silhouettes vivantes, esquissées d'un trait sûr, la traversent. Il y a, en un mot, du talent et un très grand talent.

Mais... il y a des mais. Ou plutôt il y en a pour moi. Je n'ai pas l'outrecuidance de faire la leçon à M. Giraud. Il sait pourtant que, cordialement, nous nous entendons pour constater que nous ne nous entendons pas complètement sur la méthode de l'histoire littéraire. Pour moi, c'est un effort pour reconstituer exactement le passé, sans le juger, sans y mêler ses préférences ou ses défiances. Pour M. Giraud, connaître est une enquête, une instruction avant jugement. Et le jugement se fait nécessairement, légitimement suivant un code, un idéal que chacun de nous porte en lui. Le code de M. Giraud n'est pas du tout d'accord avec celui des philosophes du XVIII^e^ siècle. Il n'a que dédain et mépris pour toute philosophie qui prétend suivre la nature ; c'est « le débordement de l'instinct ». Il ne porte aucune espèce d'intérêt à l'exercice de la raison pure : « livrée à elle-même, elle fonctionne à faux et à vide, et elle n'est, à tout prendre, qu'un principe de désunion, d'anarchie et de scepticisme » (opinion de Rousseau, que M. Giraud, p. 112, prend manifestement à son compte). Il estime qu'en dehors des religions positives (du fétichisme au christianisme) une « religion naturelle » n'est que la dégradation véritable de quelque religion positive. Sur tous ces points les philosophes du XVIII^e^ siècle ont été d'un avis contraire. Je persiste à croire qu'on n'est pas obligé d'opter entre leurs ignorances, illusions, naïvetés et les contradictions de M. Giraud ;

que s'il est de mode de dire beaucoup de mal de la raison et beaucoup de bien du pragmatisme et de l'intuition, le procès n'est pas encore jugé sans appel et qu'on peut faire à chaque chose sa part ; que la notion de religion positive peut être, pour de bons esprits, une notion fort élastique et qu'on peut concevoir une épuration des religions qui justifierait en partie l'idéal des Encyclopédistes..., etc.

Bien entendu il n'existe aucun moyen de décider entre le code de M. Giraud et je ne dis pas le mien (je tiens que je n'ai pas à en rendre compte en parlant d'histoire littéraire), mais l'autre. Seulement M. Giraud est armé de ce code. Et c'est d'après son esprit qu'il fait vraiment comparaître à sa barre tous ceux qui ont joué un rôle dans la pensée du XVIII^e^ siècle. Voltaire, Diderot, d'Alembert et les autres passent un mauvais quart d'heure. Quelques lignes, voire quelques mots, par scrupule, pour reconnaître qu'ils n'ont pas été tout à fait de pauvres sires. Mais Voltaire « ramasse en soi tout le réalisme bourgeois, tout le rationalisme chicanier et à courte vue de ses hérédités poitevines, et il y a joint la gouaillerie, l'irrespect foncier du gavroche parisien ». Le voltairianisme « consiste à rire avant de comprendre, à trancher par une plaisanterie les questions les plus sérieuses, à nier effrontément tout ce qui dépasse la courte expérience individuelle, à rabaisser jusqu'à son niveau les grands sentiments et les hautes idées,... etc. » Pour Diderot, malgré « une réelle bonté ou, plutôt, une bonhomie native, une générosité, un désintéressement qui ne lui coûtent guère, mais qui le rendent pourtant sympathique », « aucun sens moral et une totale absence de volonté ». Je n'ai ni la tentation de croire que Voltaire ou Diderot ont été de grands caractères, ni le loisir de les réhabiliter dans ce compte-rendu. Mais, tout de même, peut-on oublier pour Voltaire et l'admirable création de Ferney et les prodigieux redressements d'injustice qui s'appellent les affaires Calas, Sirven, La Barre..., etc. Est-ce pour rien que M. Pierre Hermand, qui n'était pas un défenseur de l'instinct et du rationalisme étroit et qui est mort à la guerre, dans les airs, héroïquement, a écrit tout un livre pour montrer que la morale avait été la préoccupation constante, obsédante presque de Diderot, et qu'il n'y a pas de pire contresens que de la résumer par le *Supplément au voyage de Bougainville*, dont rien ne prouve, au reste, que Diderot ait eu intention de le publier. Comment cet homme n'aurait-il pas eu de volonté, lui qui, à travers mille obstacles, dix périls et dix mille fatigues, a mené à bien l'œuvre gigantesque de l'*Encyclopédie* ?

Par contre, que d'indulgences pour ceux qui ont été les adversaires des encyclopédistes. Non pas des indulgences intellectuelles. M. V. Giraud a trop de goût pour méconnaître les médiocrités des Patouillet, Nonnotte et autres. Mais que de sympathies morales. Passe encore pour Fréron, bien qu'il y ait à dire et qu'il ait tenu, par exemple, sur les relations de Voltaire et de la petite nièce de Corneille, des propos qui sont de la plus mauvaise calomnie voltairienne. Passe encore pour Buffon. Disons cependant qu'il fut l'adversaire des Encyclopédistes plus que M. V. Giraud ne le croit. Dans la dernière partie de sa vie il a été sincèrement et profondément croyant. Les affirmations de son collaborateur Needham et de son amie M^me^ Necker ne laissent aucun doute sur ce point. Mais il l'était sans doute beaucoup moins vers 1750. Les premiers volumes de son *Histoire naturelle* servaient la cause des philosophes, puisque la Sorbonne les censurait. Et si les philosophes l'ont violemment attaqué ce n'est pas parce qu'il n'était pas matérialiste et ne concevait pas comme eux la nature. C'est pour des raisons de savant, pour des contestations très précises de méthode ; je pourrais citer dix naturalistes d'aujourd'hui qui ne se font pas de la science de Buffon une meilleure idée que Condillac, d'Alembert, Rouelle, ou l'abbé de Lignac et Réaumur, qui n'étaient pas philosophes. Et que dire des indulgences de M. Giraud pour Bernardin de Saint-Pierre ? Il convient qu'il n'était qu'un sot, mais nous le donne pour un sot

sympathique. Si l'on retient, comme M. Giraud l'a fait, contre les idées de Voltaire, Diderot, d'Alembert, leur caractère, ne serait-il pas équitable de rappeler qu'il n'y a pas eu de caractère plus instable, plus acariâtre, plus monstrueusement égoïste, plus doucereusement bénisseur que celui de Bernardin ?

Il y a d'ailleurs, dans le livre de M. Giraud, des partis-pris plus graves (ce qui veut dire, bien entendu, que je juge plus graves). Dans le procès institué contre la philosophie du XVIII^e^ siècle, le ministère public parle d'un bout à l'autre. Jamais un avocat n'a la parole. Et cela fausse tout. Assurément, si on les lit en dehors de l'histoire, les gouailleries, facéties et obscénités de Voltaire ou Diderot, le R. P. Lescarbotier et F. Pediculoso et Oolla et Ooliba sont fort déplaisants, ou odieux, ou stupides ; et leurs procédés de polémique, leurs ruses et subterfuges sont, comme le dit de Bayle M. Giraud, « peu loyaux » ou d'Helvétius « sans dignité ». Mais ce n'est pas contre une religion tolérante, équitable, large, libérale, contre la religion de M. Giraud qu'ils ont combattu. C'est contre la religion du XVIII^e^ siècle. Et jamais M. Giraud ne nous dit-ce qu'était exactement cette religion. Il est vraiment trop facile de répéter que l'autorité ne sévissait plus ou sévissait seulement contre des comparses. Tout de même il y avait un édit de 1757 qui punissait *de mort* les auteurs et vendeurs. On condamnait encore des auteurs ou vendeurs de livres défendus à neuf ans, cinq ans de galères ou la prison perpétuelle. L'intolérance c'était Calas roué, les Sirven en fuite, des ministres prostestants pendus, La Barre décapité. Sans doute Diderot n'a été que trois mois à Vincennes, Voltaire n'y est allé qu'une fois, Buffon et Helvétius n'y vont pas. Mais il est vraiment trop aisé de croire qu'il était fort agréable d'entrer à Vincennes pour un temps qui pouvait être de trois ans comme de trois mois et d'en sortir simplement parce que l'arrêt de l'*Encyclopédie* aurait fait perdre trop d'argent à trop de gens. Voltaire échappe après une première expérience, parce qu'il s'exile à Ferney ; Buffon ou Helvétius ne doivent leur liberté qu'à des rétractations « sans dignité », etc. Et puis ce n'est pas seulement de l'autorité qu'il faut parler ; c'est des adversaires des philosophes. La polémique des Voltaire, des Diderot et des autres est sournoise, injuste, aveugle, soit. Mais celle des défenseurs de la tradition est brutale et féroce. On n'emprisonne plus guère et on ne brûle plus les philosophes, mais on réclame pour eux les culs de basse-fosse et parfois la potence ; j'en pourrais citer maints exemples. *Et ce sont les adversaires qui commencent.* Ce qu'on n'ose plus demander trop ouvertement contre les acteurs, on l'exige contre les livres ; il faut anéantir toute pensée libre. Il y a un exemple d'auteur qui essaie de parler franchement et « loyalement » sous son nom, c'est Rousseau. Il est décrété de prise de corps, *activement* poursuivi, chassé d'État en État, et le protestant Bonnet regrette qu'on ne puisse pas le faire « rôtir » lui et son livre. Quand les philosophes parlent de fanatisme il faudrait tout de même dire ou bien que le fanatisme est nécessaire et légitime ou bien qu'il y avait vraiment un fanatisme, protestant d'ailleurs comme catholique. Quand ils parlent de « superstitions » il conviendrait de rappeler que la religion du XVIII^e^ siècle était pratiquement toute pleine de ce qui n'était pas, peut-être, des superstitions, mais à quoi tout de même la religion d'aujourd'hui a renoncé. Et je pourrais dresser une longue liste de cas où l'autorité civile doit intervenir pour arrêter des accès de zèle, des processions hystériques, des cortèges où l'on trempe les saints dans l'eau pour arrêter les inondations, etc.

Même partialité si l'on se contente d'étudier la philosophie négative et destructive des philosophes sans rappeler tout ce qu'il y a de positif et d'organisateur dans leur doctrine. Ils ont lutté contre une religion qui leur paraissait et qui était en partie fanatique et intolérante. Mais ils n'ont pas cru le moins du monde qu'on pouvait ne laisser à sa place que la « nature », ou l' « instinct », ou des gendarmes. Toute la pensée française, depuis la fin du XVIII^e^ siècle,

s'efforce vigoureusement pour constituer solidement une morale laïque. L'étude de cet effort n'est pas faite ou elle n'est faite que partiellement. Mais il éclate partout, se précise, persévère, s'étale dans des livres tout entiers comme l'*Ethocratie* de D'Holbach, c'est-à-dire l'art de gouverner en créant la moralité publique. Effort vain, si l'on veut, ou absurde, et je ne prétends pas qu'il ne le soit pas. Mais il faut pourtant le reconnaître. On ne peut pas dire de celui qui a pris pour gravir la cime un chemin impraticable qu'il est resté en bas à croupir dans le marais.

Ce n'est pas seulement les philosophes qui ont tenté ce chemin. On pourrait énumérer par dizaines les gens pieux et respectés même pour leur piété qui y sont entrés. On mettrait ainsi en lumière une autre insuffisance de la synthèse de M. V. Giraud. Elle simplifie à l'extrême. Et, puisqu'elle est un jugement, elle classe trop aisément tous les bons d'un côté et tous les réprouvés de l'autre. En réalité les philosophes, et c'est ce qui a fait leur force, ont eu parmi ceux qui ne l'étaient pas ou même parmi ceux qui les détestaient toutes sortes de collaborateurs ou complices inconscients. M. V. Giraud sait fort bien par les livres de M. Chinard qu'il a pratiqués pour étudier *Atala* que ce sont des missionnaires, tout autant que des libertins, qui ont installé dans la pensée française cette idée que la nature était bonne puisque tant de sauvages étaient bons et heureux. On pourrait donner bien d'autres exemples de ces complexités de la pensée du XVIII^e^ siècle. Le goût de la sensibilité, la confiance dans les révélations du cœur, la philosophie de l'intuition ne sont pas enseignés seulement par Rousseau. On y croit avant lui ; on les trouverait précisément chez Diderot, dans une certaine mesure chez Helvétius. Il n'y a pas d'un côté des voltairiens et de l'autre des âmes sensibles. Il y a des âmes confuses où tout se succède ou se mélange. Il n'y a pas d'un côté les partisans et de l'autre les adversaires de la nature. M. Giraud fait allusion, pour m'en tenir à cet exemple, aux « pages un peu bouffonnes » où Diderot expose son projet « d'élever à la Nature un temple qui fût digne d'elle ». Je veux bien qu'elles soient bouffonnes. Mais alors la bouffonnerie est partout. C'est le rigide calviniste Bonnet qui demande aux poètes de « donner *le Temple de la Nature* ». C'est à Buffon, cher à M. Giraud, qu'un M. Viel, architecte, dédie le projet, plan et élévation d'un monument consacré à l'histoire naturelle, à la grande admiration du *Mercure*, qui n'est pas philosophique. Et c'est l'abbé Saury qui pille, sans le dire, la description du Temple de Diderot dans une *Histoire naturelle du globe... à l'usage des jeunes physiciens des pensions et des collèges* (Paris, 1778, p. 7)! Il n'y a pas nettement une première, seconde, troisième étape du XVIII^e^ siècle. Il y a trois ou quatre tendances profondes dont certaines se présentent plus tôt, d'autres plus tard, et qui ne s'éliminent pas, qui se juxtaposent ou se combinent.

Enfin il arrive à M. V. Giraud de parler de ce qu'il connaît mal,... parce qu'on ne le connaît pas. Quand il donne des conclusions sur la diffusion des idées philosophiques il ne dispose pas des enquêtes nécessaires pour les justifier. Tout ce que nous possédons est fragmentaire ou arbitraire. Qui ne voit qu'avec dix ou cent citations on pourrait prouver que la France actuelle est tout entière ou matérialiste, ou déiste, ou thomiste; royaliste, ou radicale, ou communiste. J'ai commencé une large enquête que j'achèverai, peut-être, car la route est longue. Mais je pourrais d'ores et déjà prouver que, dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, l'esprit des philosophes ou une part notable de cet esprit a gagné beaucoup plus qu'une « assez mince minorité ».

Pour préciser sur un autre point M. Giraud pense que « nous ne pouvons que soupçonner, mais différents faits nous permettent d'affirmer que la franc-maçonnerie, qui commence à devenir très puissante », s'employait activement à la diffusion des livres philosophiques. Voire. Plusieurs ont dit, avec une belle assurance, que c'est un complot maçonnique qui avait renversé la vieille et noble France et instauré la France démocratique, égalitaire et inepte. Je

demande leurs preuves. M. Giraud, qui est loyal, dit « différents faits » et soupçonne seulement (tout en affirmant, ce qui est un peu contradictoire). Or je connais deux ou trois faits qui marquent l'intention de quelques chefs de la première heure de faire de la maçonnerie une alliée de l'esprit encyclopédique. Je ne connais rien qui prouve la réalisation. Et, par contre, j'ai trois ou quatre douzaines de faits précis, irréfutables qui montrent que, dans un très grand nombre de logis, on n'avait pas du tout conscience de faire œuvre laïque, révolutionnaire, ni même philosophique. On trouvera peut-être un jour que la masse inconsciente des adeptes a été façonnée et utilisée, le moment voulu, par des chefs retors. Mais il n'y a pas encore un commencement de preuve[1].

J'ai l'air d'avoir institué à mon tour un réquisitoire contre le livre de M. V. Giraud. Je n'ignore pas que ces discussions sont faciles contre les livres de parti-pris. J'entends ce mot dans son bon sens : M. Giraud a pris sincèrement et loyalement son parti. Ce serait méconnaître non seulement le talent du livre mais sa valeur que de s'en tenir à ces critiques. Je n'aurais à poursuivre que des discussions de détail où il n'est pas sûr que j'aurais raison sur le dernier tiers du livre, la Révolution et les origines de Chateaubriand. Ce n'est pas seulement parce que je ne connais guère la question que par des recherches partielles ou lectures de seconde main ; c'est parce que la situation est renversée ; de persécuteur le christianisme devient persécuté ; et, dès lors, M. Giraud ne risque plus de méconnaître ses despotismes. C'est parce qu'il est question de Chateaubriand, dont il a une connaissance admirable et qu'il ne peut errer que sur des points où l'on ne saura jamais prouver sans réplique qu'on a raison. Dans les deux premiers tiers il y a une partie tout à fait robuste, c'est l'étude de la troisième étape : J.-J. Rousseau et son école ; non seulement la synthèse est solide, mais les vues neuves y abondent (je voudrais seulement y trouver, parmi les apologies du christianisme, *Le Comte de Valmont* de l'abbé Gérard et *Les Helviennes* de l'abbé Barruel. Ce sont les deux livres que je rencontre constamment entre les mains des gens du XVIII^e^ siècle). Et si je crois que la première, petite première moitié est tendancieuse, je ne crois pas qu'elle soit fausse. Ce n'est pas une caricature du philosophisme ; c'est un portrait qui force les traits. Il exprime, en les outrant (selon moi), beaucoup de vérités, celle-là, par exemple, que le XVIII^e^ siècle a créé la religion de la science ; cette autre, qu'il a eu confiance, naïvement, dans la bonté de la nature, et bien d'autres. Surtout si l'image ne me semble pas fidèle, je crois bien, et c'est l'essentiel, qu'elle est celle que se formait Chateaubriand quand il écrivit le *Génie*. En dehors des lectures précises, dont M. Giraud nous parlera, un homme comme Chateaubriand a des vues d'ensemble faites d'une multitude de souvenirs vagues et d'impressions diffuses. Sa vue a dû être (avec beaucoup moins de science) celle de M. V. Giraud. Ainsi ce portique n'est pas seulement d'une élégante et vigoureuse architecture. Il convient au monument que nous attendons et que M. V. Giraud a mis trente ans à élever.

DANIEL MORNET.

1. Depuis la rédaction de cet article M. G. Martin a publié un livre sur *la Révolution française et la préparation de la Révolution*. J'aurai à le discuter et à montrer qu'il ne contredit pas ces lignes.

GENEVIÈVE DE MALBOISSIÈRE. **Lettres à Adélaïde Méliant (1761-1766)**, publiées par ALBERT DE LUPPÉ. Paris, Édouard Champion, 1924. Un vol. in-8° de XXXV-383 pages.

Les lettres de G. de Malboissière n'étaient pas inconnues. Elles avaient été publiées en 1866 par le marquis de la Grange. Mais l'édition avait été très vite épuisée, puis les lettres elles-mêmes étaient tombées dans un oubli profond.

L'édition La Grange était faite, d'ailleurs, hâtivement, sans méthode critique, et à peu près dépourvue des renseignements et notes indispensables pour s'intéresser vraiment à la vie de G. de Malboissière. M. de Luppé a donc eu tout à fait raison de rééditer cette correspondance. Elle est infiniment attachante. On ne peut pas ne pas aimer celle qui écrivit ces lettres. Elle a eu bien des vertus d'esprit, de caractère, d'âme. Elle est merveilleusement instruite et curieuse. Elle veut tout savoir. Et elle apprend l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand, la physique, l'histoire naturelle, l'histoire, la philosophie avec un zèle, une énergie, une aisance surprenantes. Elle s'intéresse au théâtre, à la musique, à la poésie. Elle fait des chansons, des traductions, des tragédies, des comédies, une pastorale, un opéra, ou elle les commence. Et avec cela elle n'est pas un instant pédante ; elle se grise de littérature et de science avec une ardeur jeune et sincère ; et elle garde son bon sens, une vue nette et judicieuse de la vie. Elle a du cœur infiniment ; elle s'éprend, se trompe, reconnaît qu'elle s'est trompée et puis se fiance, est heureuse et voit mourir soudain celui qu'elle aime. Elle meurt elle-même avant vingt ans. Elle est tout ce qu'il y a de plus séduisant au XVIII^e^ siècle, ardente à savoir, à vivre, à aimer et en même temps sage, honnête, charmante, et malheureuse, et morte à son printemps.

La correspondance est en même temps un document unique. Celle de Manon Phlipon nous fait connaître la vie intime de la fille d'un petit bourgeois. Moins riche évidemment, moins puissante, moins minutieuse, celle de G. de Malboissière nous révèle la vie d'une jeune fille de la noblesse de finances, riche et liée, d'ailleurs, avec les meilleures familles. Il est trop évident que Geneviève était une exception et qu'il ne faut pas juger toutes les jeunes filles de son milieu à sa mesure. Mais il est très significatif qu'elle ait pu vivre comme elle a vécu, avec cette liberté d'allures, cette liberté d'apprendre et, malgré toutes les discrétions de sa correspondance, cette liberté de pensée. On ne pourra plus désormais écrire l'histoire des mœurs et de la pensée du XVIII^e^ siècle sans songer à G. de Malboissière.

L'édition de M. de Luppé est de tous points excellente. Je ne crois pas qu'il soit possible de pousser plus loin l'exactitude, le scrupule critique, la curiosité et la perspicacité historiques. Sur Geneviève, sa famille, ses amis, ceux qu'elle aima, ses maîtres, sur les mille allusions de sa correspondance nous avons sans doute tout ce qu'il était possible à un érudit de découvrir, et très certainement tout ce qui était utile. M. de Luppé a toutes les qualités du biographe et de l'éditeur critique.

DANIEL MORNET.

THÉODORE JOUFFROY. **Le Cahier vert ; Comment les dogmes finissent ; Lettres inédites,** publiés par PIERRE POUX. Sixième volume de la *Bibliothèque romantique*, in-16 de c-120 pages. Paris, « Les Presses françaises », 1924.

Est-il vrai, comme on l'a affirmé récemment, que nous soyons en train de « découvrir » Jouffroy, passé de mode, parmi les auteurs du deuxième ou du troisième rayon ? Il est à craindre que le discrédit où nos pères et nous-mêmes l'avons laissé tomber ne s'étende à toute une littérature, sinon à toute une époque, dont notre frivolité ou notre dilettantisme ne nous permettent plus de sentir la mâle et profonde gravité. Ces résurrections sont pourtant un signe réconfortant. M. Pierre Poux, qui nous rend aujourd'hui un Jouffroy bien vivant, avec les poignantes inquiétudes de sa pensée et les ironiques contradictions de son destin, a droit à toute la gratitude des lettrés. Car la vie de Jouffroy, atteint de bovarysme avant la lettre, est romantique à souhait ; en nous l'expliquant, avec autant de science que de talent, M. Pierre Poux ne nous invite pas seulement à pénétrer dans une œuvre un peu secrète, il nous en rend sensible toute la substantielle humanité.

Voici donc un jeune rêveur de province qui, vers la fin de l'Empire, mène

au collège la vie d'un rhétoricien sentimental. Comment, à quelques années de là, après Paris et l'École normale, l'adolescent qui criblait de bouquets à Chloris les fillettes du voisinage, est-il devenu le philosophe austère et désenchanté chez qui Sainte-Beuve découvrira bientôt une inquiétude pascalienne? Est-ce assez de dire que Cousin fit ce miracle ? Le *Cahier vert,* recueil inédit de pensées intimes, constitué pendant les dernières années de la vie du philosophe, mais dont plusieurs fragments datent certainement de sa jeunesse, peut nous aider à comprendre cette évolution. Cette inquiétude philosophique, ce vague malaise de métaphysicien, qui se satisfait plus du rêve que de l'action, nous les voyons en germe dans le romantisme de l'adolescent qui ne reproche pas à la vie les premières meurtrissures qu'elle lui a faites, parce qu'elles confirment l'idée qu'il s'est formée d'elle. Plus tard, ses camarades ne sauront pas reconnaître ce qu'il cachait, « sous son air si grave et si froid, de chaleur et même d'enthousiasme dans le cœur » ; — ce sont les termes mêmes de la lettre de Gindre de Mancy à Sainte-Beuve ; — mais il nous plaît de savoir qu'à vingt ans, ce romanesque adolescent eut une passion malheureuse pour une jeune femme de province, et il est vrai que nous songeons à Stendhal ; nous nous disons que Jouffroy aurait pu écrire *Armance*, voire *Dominique*, quelque quarante ans avant Fromentin, au lieu d'écrire des articles pour le *Globe.* Nous apprenons aussi avec intérêt qu'au collège, bien que tous ses professeurs fussent des prêtres insermentés, il était, comme la plupart de ses camarades, plus ou moins disciple de Voltaire ou de Rousseau, et nous en concluons que sa foi devait être bien ébranlée avant la fameuse nuit qui décida de sa conversion. Mais que de scrupules et de contradictions déjà dans cette pensée qui se cherche ! Quoi d'étonnant, dès lors, à ce qu'elle se soit fixée, du moins à ce qu'elle ait cru se fixer, peut-être sous l'influence décisive de Cousin, dans le dogmatisme philosophique ? Pour Jouffroy, la philosophie devient une foi, une foi nouvelle, qui tend à suppléer celle qu'il a perdue. Jeune, il avait été un mélancolique sincère et un amant passionné de l'idéal. Précocement vieilli, ayant rompu avec son passé et avec ses croyances, il cherchera avec la même sincérité et la même passion la solution du problème de la destinée humaine par la raison et par la science. Mais il n'apparaît pas qu'il y ait trouvé, à défaut de certitude, la paix qu'il avait dû jadis à la foi chrétienne et dont une crise fameuse l'avait dépouillée. D'inquiétude en inquiétude, et poursuivant toujours le repos ou l'oubli, il se risquera sur les sentiers glissants de la politique et n'y rencontrera que les plus amers déboires ; Sainte-Beuve dit justement que Jouffroy est « un remarquable exemple et presque une victime des misères parlementaires ». Si l'essai *Comment les dogmes finissent* nous donne la clef de sa pensée philosophique, le *Cahier vert* et les *Lettres* à Charles Weiss, publiés par M. Pierre Poux, nous ouvrent la conscience de ce grand inquiet qui finit, comme l'écrit le critique des *Lundi*, par « mourir de ce qui a fait vivre les autres ». Autour de sa tombe, en 1842, les passions politiques et religieuses se déchaînèrent ; les partis contraires se disputèrent son souvenir, comme les croyances extrêmes s'étaient partagé son âme. Ouvrons le *Cahier vert* : dans ces notes intimes où l'on a pu justement relever l'accent de l'*Imitation*, nous découvrons enfin le dernier mot d'une sagesse que Jouffroy devait payer de sa vie : « Où est le repos ? En nous. Le trouble ? Hors de nous. Si le monde agite votre cœur, retirez-vous dans votre âme ; s'il trouble votre esprit, retirez-vous dans votre intelligence ; là, vous trouverez la paix. » Cette pensée est celle d'un homme resté « naturellement chrétien », et qui écrivait aussi : « Si je voulais convertir un impie, je l'exilerais dans un désert ».

Édouard Maynial.

SENANCOUR, **Abdomen ou le bonheur dans l'obscurité**, précédé d'une étude sur le premier *Oberman* inconnu par ANDRÉ MONGLOND.

M. Monglond a retrouvé, perdu à la Bibliothèque Nationale, ce premier *Oberman* que tant de travailleurs moins heureux avaient cherché vainement. Il le publie dans l'intéressante Bibliothèque romantique avec une préface à laquelle, me semble-t-il, il n'y a rien à ajouter. J'y renvoie. Il ne parle guère du petit épisode, prétendu oriental, que Senancour a placé à la fin de son volume : *Ynarès ou conjectures sur le sort futur de l'humanité*. C'est une sorte d'idylle philosophique où se mêlent curieusement l'influence de Rousseau, l'imitation de Gessner et la métaphysique personnelle de l'auteur. Le vieillard Ynarès, « homme sensible et droit », qui a fait en sa jeunesse la folie de quitter la solitude pour aller vivre dans les villes, lègue à sa fille unique les leçons de sa sagesse et de son expérience : qu'elle passe son existence dans la « solitude absolue », la plus sûre voie du bonheur ; le « tourbillon social » n'apporte que « regret et inquiète sollicitude ». L'enfant s'étonne et pose le grand problème que les romantiques, de Vigny à Musset, ont si pathétiquement posé : Comment un Dieu bon a-t-il permis tant de maux ? Et Ynarès — ou plutôt Senancour — expose ses conjectures métaphysiques. Sans doute Dieu a exclu de son œuvre « tous les composés possibles dans lesquels le mal l'eût emporté sur le bien » ; mais « tous ceux où la somme des biens ou des perfections l'emportait plus ou moins sur la somme des désordres ou des maux sont entrés dans le plan de la sagesse universelle ». Mais l'homme sera-t-il du moins heureux dans une vie future ? Nouveau problème aussi insoluble que l'autre par la raison, mais que le cœur résout en « chérissant l'opinion la plus satisfaisante et la plus d'accord avec les perfections de l'être qu'il adore » : l'homme bon survivra, sans doute, à sa mort visible ; mais, pour l'homme dépravé, « la mort sera l'anéantissement ». Optimisme mitigé, immortalité conditionnelle : telles étaient donc, à l'origine, les croyances, ou peut-être les aspirations de l'auteur d'*Oberman*.

G. M.

Œuvres complètes illustrées de G. Flaubert (Edition du Centenaire) : **Correspondance**, t. II et III (1853-1863 ; 1864-1876). Texte revisé et classé par M. RENÉ DESCHARMES. Portraits gravés par M. ACHILLE OUVRÉ. Paris, Librairie de France, 1923-1924. In-4° couronne, III-589 pages et 713 pages.

On a déjà signalé ici l'intérêt de cette nouvelle édition, dite « du Centenaire ». Les tomes II et III de la *Correspondance*, qui s'étendent de 1853 à 1863 et de 1864 à 1876, du retour d'Orient à la publication de *Salammbô* et de *Salammbô* aux *Trois Contes*, sont trop riches en documents ou fragments inédits, en corrections ou mises au point nouvelles, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. Ce qui fait la supériorité de cette édition sur les précédentes, c'est que l'éditeur, M. René Descharmes, a une méthode rigoureuse et qu'il ne s'en écarte jamais : classement des textes, dates, identifications des faits ou des personnes, indication des lacunes, tout est digne d'une œuvre qui appartient à l'histoire littéraire et dont on pourra désormais se servir avec confiance. Il n'a pas dépendu de M. Descharmes que cette publication ne fût, sinon définitive et complète, du moins plus abondante ; mais sa bonne volonté, sa sagacité d'érudit et de chercheur se sont heurtées à des scrupules, à des partis-pris regrettables, dont rien ne permet d'espérer qu'ils seront éphémères.

Contentons-nous donc des textes qu'on nous donne ou qu'on nous rend ici sous une forme nouvelle. Il y a un intérêt certain à relire, dans cette édition, les lettres de Flaubert à sa nièce Caroline, mises pour la première fois à leur véritable place dans l'ensemble de la *Correspondance* ; dans les éditions anté-

rieures, elles formaient un volume à part, disposition qui ne se justifie aucunement. Ces lettres sont, avec celles à George Sand, les plus importantes et les plus belles de toute la *Correspondance* ; Flaubert s'y livre tout entier ; elles accompagnent et commentent sa vie pas à pas, presque jour par jour, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Aussi doit-on remercier M. Descharmes de la peine qu'il a prise de rectifier, sur bien des points, la date et le classement des lettres, ou de justifier ses approximations, quand une identification précise n'était pas possible. En outre, tout au moins pour la correspondance avec George Sand, qui forme un duo si intéressant qu'on regrette souvent de n'avoir pas la réplique à côté du texte, comme dans l'édition spéciale Calmann-Lévy, M. Descharmes, pour éclairer la lecture des lettres de Flaubert, nous donne en note la substance de celles de George Sand auxquelles il répond. — On trouvera même à côté de ces belles pages si connues, quelques fragments inédits ou tout au moins nouveaux pour beaucoup de lecteurs : un amusant billet à George Sand sur le terme *vache*, que Flaubert s'applique à lui même, et sur le verbe *vacher*, qu'il a inventé à son usage ; — les lettres à Philippe Leparfait, fils de la compagne de Louis Bouilhet et héritier du poète ; — la très belle lettre à de Saint-Valéry, qui rappelle celle de Voltaire à Vauvenargues sur la carrière des lettres, et qui, publiée en 1890 dans le *Nouvelliste de Rouen*, n'avait pas été réimprimée ; — enfin l'importante lettre, trop peu connue, à Charles Lapierre, sur Victor Hugo et son attitude en 1871, sur le *Nouvelliste de Rouen* et la *Lanterne* de Rochefort.

Certains textes ont pu être collationnés sur les originaux : entre autres, les lettres à Amélie Bosquet, si intéressantes, et qui sont conservées à la Bibliothèque de Rouen, — les lettres aux Goncourt et à Emile Zola. Cette collation a permis à M. Descharmes de corriger plusieurs fautes de lecture qui s'étaient glissées dans les éditions antérieures et dont quelques-unes dénaturent le texte. Quelques exemples feront comprendre l'intérêt de ces rectifications : III, p. 365, dans la lettre à Zola sur *La Fortune des Rougon*, jusque-là datée 1873 et reportée à 1871, la suppression d'un membre de phrase : *et vous exprimez votre opinion...* trahit la pensée de Flaubert ; — p. 142, George Sand est à *Cannes*, chez M^me^ Juliette Lambert, et non à *Cœuvres* ; — p. 95, « mais il est trop *laid* (le portrait de Marat)... » au lieu de : « trop *tard* », qui est absurde ; — p. 135, le personnage de Garnotelle, dans *Manette Salomon*, est « *réussi* d'un bout à l'autre », et non : *réuni* ; — p. 126, « si je n'avais pour votre *esprit* (et non : *projet*) beaucoup d'estime » ; — p. 464, « vous avez intercalé *ses* notes (de Gavarni) » et non : « *les* notes », qui donne un tout autre sens ; — p. 248, « un travail qui vous donne de grandes *saouleurs* », et non : « *douleurs*... », etc. Sans compter des lignes rétablies, des noms propres restitués sous leur vraie forme (lire : *Pierre Grassou* au lieu de *Grasson*, — *Langibout* pour *Langibont*, — *Callou* pour *Callon*, — *Willemin* pour *Villemain*...), sans compter, enfin, la correction capitale (p. 156-7) qui fait d'une seule lettre aux Goncourt deux lettres distinctes.

Il va sans dire qu'un épluchage méticuleux permettrait de préciser encore davantage quelques points d'ailleurs secondaires. Ainsi nous proposons de lire, p. 230, en note : M. Flaubert est comme *le crin* (et non : l'*écrin*), bien dur et bien rêche ». — Pourquoi, dans deux lettres du même jour, 11 mars 1871 (p. 304-305), Flaubert signale-t-il qu'il a chez lui, à Croisset, *quarante* Prussiens, puis *douze* ? — Quand il écrit, de Sens (p. 24), à propos de la vie de province : « On y répète « Lambert », il ne veut pas dire qu'on répète au théâtre l'opéra-comique de Scribe et Melesville, *Lambert Simuel*, comme la note de M. Descharmes risque de le faire entendre, mais que tout le monde répète la scie à la mode : *As-tu vu Lambert ?* — La foire qu'il conseille à Jules Duplan de ne pas négliger de voir en Egypte (p. 152) n'est pas celle de *Tantale*, mais de *Tanta*. — Il faut évidemment remplacer : l'*oppression* actuelle

(p. 187) par l'*opposition*, — et le bateau de *Bouille* par : le bateau de *la Bouille*. Enfin une note devrait préciser que la blessure dont il s'agit, à propos de *l'Éducation sentimentale* (p. 175), est celle de Dussardier, — et il semble bien que la phrase : « Baudry s'était mis sur les rangs... etc. », à propos de la nomination de Louis Bouilhet à la Bibliothèque de Rouen, ne fait pas partie du texte, mais est une note explicative interpolée par erreur.

En rendant ces textes plus lisibles, plus clairs et plus expressifs qu'ils ne l'étaient jusqu'à présent, M. René Descharmes, dont les nombreux et importants travaux personnels ont déjà tant fait pour l'histoire de Flaubert, de sa vie, de son milieu, de ses idées, de ses œuvres, s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des lettrés[1].

ÉDOUARD MAYNIAL.

1. Depuis que cet article a été écrit, M. René Descharmes est mort, laissant d'unanimes regrets dans le monde des lettrés. Le tome IV et dernier de la *Correspondance* de Flaubert, qu'il préparait, quand la mort l'a surpris, sera procuré par M. René Dumesnil, son ami et son collaborateur.

ANDRÉ BELLESSORT. **Reflets de la vieille Amérique**. Paris, Perrin, 1923. Un vol. in-8° de 314 pages.

Il a paru récemment dans la *Revue des Deux Mondes*[1] du 15 janvier 1924 un article qui a renseigné, s'il avait besoin de l'être, le public lettré sur la personne et les œuvres de M. André Bellessort. Il vit là tout entier avec sa franchise de caractère, sa droiture et sa clarté d'esprit, avec la finesse et le bon sens aussi de ses goûts artistiques. Nous ne suivrons pas ici M. André Bellessort dans ses pérégrinations en Amérique, quel que soit le charme qu'il y aurait à évoquer, après lui et d'après lui, le prestigieux décor des paysages américains et les singularités non moins merveilleuses de l'âme américaine.

Mais, chemin faisant, M. André Bellessort a touché à une question qui a intéressé et qui intéresse encore les lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire* : il a dit son opinion sur le séjour de Chateaubriand en Amérique et il a, si je ne me trompe, mis au point les remarquables travaux de MM. Bédier et Chinard.

« Il se munit avec soin, dit Fidus de M. André Bellessort dans la *Revue des Deux Mondes*, contre le dépaysement. » Eh bien ! puisque dépaysement il y a, constatons qu'il existe aussi un dépaysement littéraire contre lequel nous ne nous munissons pas toujours. Après avoir lu les livres de MM. Bédier et Chinard sur Chateaubriand, nous sommes quelquefois à ce point captivés par l'argumentation, et par le charme du style s'il s'agit de M. Bédier, que nous devenons pareils au touriste ébloui par le paysage exotique, et sommes conquis jusqu'à l'erreur.

M. André Bellessort nous met en garde et ne veut pas que nous soyons dépaysés, même par M. Bédier. Restons nous-mêmes, du pays de notre pensée et de notre raison. Réduisons la question à sa juste importance : « Je voudrais savoir combien ses emprunts, mis bout à bout, feraient de pages sur les onze ou douze cents que l'Amérique a inspirées à Chateaubriand ». Car les emprunts, M. André Bellessort ne les nie pas, et il rend hommage comme nous tous à la sagacité et à l'érudition de MM. Bédier et Chinard. Mais il conteste la portée de leurs trouvailles ; pour lui, somme toute, ces apports étrangers n'entrent presque pas en ligne de compte dans l'inspiration de Chateaubriand ; ce qui a inspiré Chateaubriand, c'est la vue de la nature américaine, et il en a plus vu, pense M. André Bellessort, qu'on ne

1. *L'Enchanteur en Amérique*, p. 112-149.

veut le reconnaître. « Le témoignage oral et le livre feuilleté, conclut-il, agissent l'un sur l'autre, se corrigent l'un par l'autre, et se confondent dans notre souvenir. L'imagination prolonge l'observation. »

Quoi de plus vrai ? Je vais plus loin : on peut ajouter que cette imagination fait perdre au poète jusqu'au souvenir du livre qui a pu compléter l'observation directe. Il me paraît qu'il est arrivé à Chateaubriand en Amérique, avec Bartram, Carver et Charlevoix, ce qui est arrivé à Hugo en Espagne avec le *Guide Richard*. Certes, Hugo a emprunté plus d'un détail à ce guide pour le Cirque de Gavarnie dans *Dieu*, pour le *Petit Roi de Galice* et pour *Masferrer* : mais, et quoique V. Hugo ait moins vu l'Espagne que Chateaubriand n'a vu l'Amérique, combien pèse peu le *Guide Richard* dans l'inspiration de l'auteur de *Dieu* et de la *Légende des Siècles !*

Il faudrait n'avoir ni sens poétique ni bon sens pour nier ces vérités. Or, le sens poétique et le bon sens sont les qualités maîtresses de M. André Bellessort.

Paul Berret.

Émile Henriot. **Stendhaliana**. Un vol. in-16, 237 pages, Paris, les Éditions G. Crès et C^ie^, 1925.

M. Émile Henriot a réuni dans ce petit volume quelques études stendhaliennes disséminées depuis dix ans à travers diverses revues : un bref article sur les raisons que les lettrés ont de se plaire à Stendhal ; une préface fort suggestive d'une réédition de l'*Amour* ; quelques « avant-première » donnés au *Temps*, lors de l'apparition des successifs volumes de la Collection Champion des *Œuvres complètes* ; enfin des comptes rendus de récentes publications stendhaliennes (la *Chartreuse* corrigée ; les *Lettres à Pauline*).

Évidemment l'intérêt de quelques-unes de ces présentations d'ouvrages nouveaux a un peu diminué du fait que les ouvrages eux-mêmes sont maintenant entre les mains des travailleurs. Mais la façon que M. Henriot a de présenter est si élégante, son information est si sûre, son jugement si personnel qu'on ne s'aperçoit point que les divers morceaux de l'œuvre ont eu d'autres dates que celle que porte la couverture du livre. Ce *Stendhaliana* est un excellent inventaire de l'activité de la recherche stendhalienne pendant ces toutes dernières années.

Pierre Martino.

Jules Marsan. **La Bataille romantique** (deuxième série). Un vol. in-16 de 286 pages. Paris, Hachette, 1924.

Le volume contient cinq articles distincts : les quatre premiers se rapportent à la période 1830-1857, « *1830-31, l'année d'Hernani et de Notre-Dame, — 1857, celle de M^me^ Bovary et des Fleurs du Mal* » ; le cinquième, intitulé *Une Amitié littéraire : A. Vacquerie et V. Hugo,* peut être isolé du reste de l'ouvrage et étudié à part.

M. J. Marsan nous assure que cette seconde série d'études ne prétend pas plus que la première à « *un enchaînement rigoureux* ». Ne prenons pas cette affirmation au pied de la lettre ! Ce livre n'est pas un recueil factice de curiosités dispersées, d'anecdotes ou même d'épisodes isolés, mais une véritable histoire du mouvement romantique français après 1830. Sans doute, M. Marsan ne s'astreint pas à suivre strictement l'ordre chronologique et saute par-dessus les développements trop faciles. Mais il s'attache, parmi les ruines de cette littérature, à déblayer les fondations sur lesquelles s'éleva l'édifice primitif, à retrouver la destination et la date des différents bâtiments qui le composèrent, à préciser les intentions des architectes et les besoins des usa-

gers. En d'autres termes, il cherche à saisir l'enchaînement des œuvres, des écoles, des préjugés et des engouements du public. Il serait étrange que cet enchaînement, manifeste dans les faits, ne se retrouvât pas dans l'exposé de l'historien. Aussi essaierons-nous d'abord de le dégager, pour revenir ensuite sur les particularités de chacune de ces études.

I. L'École romantique après la victoire. — L'avortement des espérances soulevées par la Révolution politique de 1830 détermine un état de malaise et d'agitation dont l'art subit les effets. L'individualisme romantique de 1827 est discrédité : saint-simoniens, catholiques, républicains s'unissent pour assigner à la littérature une mission d'amélioration sociale. Inversement, la domination de la bourgeoisie impose le culte de l'argent : « *Tout le sérieux de la vie a pour objet de l'acquérir, la suprême distinction est de le bien dépenser* (p. 26) ». L'art ne sera donc plus qu'un moyen de s'enrichir ou un instrument de plaisir (Cf. romans de Balzac, Heine, la Bohême dorée, les Revues et la réclame). Sous la poussée de ces tendances diverses, l'unité romantique craque ; les libéraux, naguère classiques et mal convertis, font des réserves (A. Carrel). Victor Hugo essaie bien de présenter ses drames (Préfaces de *Marion*, *Le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*) comme autant de manifestations démocratiques ; mais il ne réussit guère qu'à s'aliéner les sympathies des survivants du Cénacle. Tour à tour s'éloignent Rességuier, Saint-Valery, Turquéty, J. Lefèvre, Gaspard de Pons, Sainte-Beuve, Vigny et ses amis ; Lamartine, Musset sont toujours restés à l'écart. Bref, « *le groupe romantique se trouve désemparé... après la camaraderie... c'est l'âge de la clientèle* (p. 47) ». Les clients, ce seront les Jeune France (Gautier, Houssaye, Petrus Borel, etc.), dont les premières œuvres commencent à sortir entre 1830 et 1833 et marquent le début d'une période nouvelle.

II. La réaction bourgeoise. — Après quelques années d'incertitudes, la bourgeoisie, victorieuse sur le terrain politique et confiante dans sa puissance, entend se faire un art à sa mesure. La critique, en majorité à sa solde, proteste d'abord contre l'immoralité des œuvres romantiques ; puis, elle s'en prend aux grands hommes, surtout à Hugo (articles de Nisard, de Chaudesaigues, de Planche, dans *Revue des Deux Mondes* et *Revue de Paris*) ; on en vient enfin à critiquer les genres nouveaux, roman historique, drame, lyrisme, et à réclamer un art mieux ordonné. Il s'annonce dans les tragédies impeccables de Casimir Delavigne, les comédies vaudevillesques de Scribe, le mélodrame bourgeois et sentimental (*La duchesse de la Vauballière*, de Rougemont, en 1836). D'autre part, le génie de Rachel (débuts à la Comédie : 1838) remet en faveur le répertoire classique. A cette coalition, les romantiques opposent la pièce en vers, à prétentions philosophico-littéraires : le demi-succès de *Ruy Blas* (nov.-déc. 1838), la faillite du théâtre de la Renaissance (1838-40), l'échec des *Burgraves* (mars 1843) marquent les étapes de leur défaite. Le succès de la *Lucrèce* de Ponsard (22 avril 1843) inaugure le règne éphémère de l'école du Bon Sens, d'où sortira, après quelques tentatives dérisoires de retour au classicisme, la comédie moderne (Augier, Barrière, Dumas fils), type normal du théâtre bourgeois.

III. Du roman lyrique au roman social. — Parallèlement, le roman passe de l'individualisme frénétique au sentimentalisme utilitaire et social. *Indiana* était un réquisitoire contre le mariage, qu'animaient des griefs personnels ; *Lélia*, encore lyrique, contient déjà une critique des institutions. La liaison de G. Sand avec Michel de Bourges (avril 1835) accélérera l'évolution de ses idées ; d'ailleurs, autour d'elle, la plupart des romanciers s'attribuent maintenant une mission morale (Drouineau, E. Souvestre, Michel Masson) : « *de toutes parts, la philosophie déborde* (p. 146) ». Le socialisme vient donner un sens précis à ces aspirations ; il inspire, vers 1840, des initiatives convergentes (Œuvres d'Auguste Comte, de P. Leroux, Louis Blanc, Proudhon, Reybaud, etc. ; *La Revue Indépendante*, novembre 1841 ; les poètes prolétaires). Sous l'influence

de Pierre Leroux, G. Sand va s'efforcer de « *traduire en clairs symboles ces idées de justice, d'égalité, d'humanité* (p. 170) », et publie successivement *Le Compagnon du Tour de France*, *Horace*, *Consuelo*, etc. A la même époque, une révolution s'opère dans l'industrie journalistique : la presse à tarif réduit et à tirage multiplié (*Presse*, *Époque*) a besoin, pour soutenir la curiosité de ses lecteurs, de romans démocratiques et fortement intrigués : ainsi naît le roman-feuilleton, dont les *Mystères de Paris* (*Débats*, 1842-43), d'Eugène Sue, fournissent le modèle. Les vieux procédés romantiques s'y rajeunissent au contact des réalités faubouriennes et des passions politiques. C'est entre 1845 et 1847 que V. Hugo compose ses *Misérables*, le chef-d'œuvre du genre. Mais lorsque le livre paraîtra (1862), l'Empire a depuis longtemps calmé les ardeurs ; la faillite de la Révolution de 1848 marque l'éclipse du roman social ; et G. Sand elle-même déclarera sans sourciller (Préface de *Mont-Revèche*, 1852) que « le roman n'a rien à prouver ».

IV. Les poètes et l'art pour l'art. — Ainsi la poésie se trouve, de 1830 à 1848, coincée entre la réaction bourgeoise, qui triomphe au théâtre, et la poussée démocratique, qui s'exerce sur le roman. Les poètes « arrivés », Hugo, Vigny, Lamartine, croient, ou feignent de croire, au rôle social du poète. Mais les jeunes gens se retranchent, au contraire, dans un isolement farouche. La théorie de l'art pour l'art, déjà familière aux habitués du Cénacle (Deschamps, Sainte-Beuve, *Les Orientales*), inspire les vers, parfois creux, mais toujours sonores, de Petrus Borel, de Philothée O'Neddy : l'*Élie Mariaker*, d'Évariste Boulay-Paty, est d'un art « *déjà moderne et autrement subtil* (p. 200) » ; enfin Théophile Gautier fixe à la fois, dans son *Albertus* (1833), le modèle et les principes de la poésie inutile : « A quoi cela sert-il ? Cela sert à être beau. » Son influence grandit à partir de 1840, lorsque se sont tues les voix des grands lyriques : en 1844, Houssaye groupe à l'*Artiste*, sous sa bannière, une génération de recrues : Leconte de Lisle (1820), Baudelaire (1821), Banville (1823). Ce dernier surtout mène une lutte victorieuse contre l'école du Bon Sens ; il a d'abord pour alliés les bohèmes de l'École Fantaisiste (Murger, Champfleury, Vitu, Monselet, etc.), plus tard convertis pour la plupart au dogme réaliste. Quant à Baudelaire, son indépendance l'entraîne bientôt dans une voie solitaire. La Révolution de 1848 provoque un bref engouement pour la politique : une fois encore, dans la République des Lettres, retentit l'écho des clameurs de 1830 ; l'Empire l'étouffe aussitôt et « *d'un beau mouvement on revint aux vieilles tirades de M^lle^ de Maupin et de sa préface* (p. 246) ». Mais cette unité factice se disloque vite : à la *Revue de Paris* s'étale le modernisme scientifique de Maxime Ducamp ; le réalisme accapare l'attention ; jusqu'à la tentative suprême du Parnasse Contemporain, où s'uniront « Impassibles » et « Fantaisistes », les disciples de l'art pour l'art ne cessent de perdre du terrain. Et, en 1857-58, l'opposition des *Fleurs du Mal* et des *Émaux et Camées* est celle d'une poésie sur le déclin en face d'un astre nouveau.

Je n'ai pu noter, au cours de ce résumé, toutes les raisons (coïncidences chronologiques, textes, analyses critiques, etc.) sur lesquelles s'appuie l'interprétation de M. J. Marsan. Elles sont innombrables et supposent des recherches minutieuses dirigées par une méthode irréprochable. Aussi n'est-il guère de page qui n'apporte du nouveau. Un *Index alphabétique des noms propres* permet à chaque spécialiste d'y retrouver ce qui l'intéresse particulièrement ; voici, en général, la liste des passages les plus significatifs :

Pages 36 à 42, 59, 60 : Analyse des dispositions des journaux libéraux après 1830.

Pages 48 à 51 : Précisions sur la dispersion progressive du Cénacle.

Page 62 : *Max*, roman de Legouvé, « le Don Quichotte des romans frénétiques ».

Pages 65 à 68 : Évolution de la *Revue de Paris* jusqu'en 1840.

Pages 73 à 82 : Étude détaillée de la manière de Casimir Delavigne après 1830.

Pages 82 à 93 : Étude détaillée de la manière de Scribe.
Page 95 : Les avatars de *Robert Macaire*.
Page 98 : La polémique d'A. Dumas et de Harel, directeur de la Porte-Saint-Martin.
Page 101 : Le théâtre de la Renaissance.
Pages 126 à 141 : L'évolution de G. Sand entre *Indiana* et *Lelia*.
Pages 148 à 157 : Trois romanciers oubliés : Drouineau, Souvestre, Masson.
Pages 157 à 188 : Évolution des idées littéraires de G. Sand jusqu'en 1852 (d'après ses romans, ses préfaces, sa correspondance, etc.).
Page 197 : Un poète méconnu : Evariste Boulay-Paty.
Pages 201 à 220 : Étude détaillée sur l'art de Th. Gautier.
Page 221 : La revue *L'Artiste*.
Page 228 : Le néo-hellénisme vers 1840.
Pages 228 à 235 : Étude détaillée sur l'art de Banville.
Pages 237 à 245 : Baudelaire jusqu'en 1848.
Page 247 : Maxime Ducamp et la *Revue de Paris*.

Voici, en outre, l'indication des *documents inédits* insérés dans ces quatre articles :

Page 14 : Vigny : Fragment d'une lettre du 7 novembre 1829.
Page 51 : Duchesse d'Abrantès : Fragment d'une lettre à Hugo, au sujet de Lamartine, du 13 décembre 1835.
Page 150 : Gustave Drouineau : Fragments de deux lettres à Millot et à Philippe Busoni, s. d.
Page 159 : Pierre Leroux : Longue lettre à Théodore Fabas, 1838.
Page 166 : *Id.* : Lettre sur un roman d'Hippolyte Fortoul, juillet 1838.
Page 216 : Sainte-Beuve : Note inédite sur Th. Gautier, écrite en 1837.

Voici enfin la liste des auteurs nommés le plus souvent : Banville, Baudelaire, Pétrus Borel, Casimir Delavigne, Dumas père, Th. Gautier, Gérard de Nerval, Arsène Houssaye, V. Hugo, Lamartine, Lamennais, Pierre Leroux, Ponsard, Sainte-Beuve, G. Sand, Scribe, Vigny.

Il faut ajouter Auguste Vacquerie, puisque le cinquième et dernier article du volume est construit autour de ses lettres inédites à V. Hugo. Après une brève introduction, qui présente le personnage, une lettre du 13 septembre 1841 nous le montre en relations avec Hugo et Marie Dorval au sujet d'un drame de sa composition ; puis, c'est l'intimité, consécutive au mariage et à la fin tragique de Charles Vacquerie ; la correspondance reprend pendant les années d'exil ; les lettres de Vacquerie publiées par M. Marsan ont surtout trait aux intérêts littéraires de Hugo : succès de la *Légende des Siècles*, éventualité d'une reprise des drames, interdits par la censure impériale, publication des *Misérables* et de *William Shakespeare*. Elles s'échelonnent de 1859 à 1864. A l'occasion, Vacquerie parle de ses propres essais et critique la médiocrité du théâtre contemporain, mais toujours en fonction de l'œuvre du grand homme, dont la divinité littéraire plane sur cette correspondance. L'amitié y tourne en idolâtrie.

Il suffirait maintenant de peu de chose pour que M. Marsan ait entre les mains tous les éléments d'une « histoire » complète du romantisme. Souhaitons qu'il se décide à les rassembler.

Émile Bouvier.

Neil Cole Arvin, Ph.-D., Assistant Professor of French in the University of California, **Eugène Scribe and the French Theatre, 1815-1860**. Cambridge, Harvard University Press, 1924. In-8°, x-268 pages.

Dr Arvin observe que Scribe, littérairement, compte peu par lui-même, mais que son succès immense et prolongé est un symptôme social, le signe d'un accord entre son théâtre et le milieu bourgeois contemporain. A vrai

dire, le cas Scribe recoupe toute l'histoire des rapports entre la littérature et la société de 1820 à 1850. C'est un sujet magnifique. Dr Arvin en a vu à peu près le sens ; mais il ne l'a pas traité par les moyens appropriés.

Je ne sais comment la documentation, qui paraît forte et étendue d'après la préface, s'amincit et fond dans l'ouvrage. Dr Arvin a dépouillé dix journaux et revues (p. IX) : cela suffisait à la rigueur, en les choisissant bien. Il a vu à la Bibliothèque Nationale la correspondance si suggestive de Scribe, dont il a été publié au moins des parties dans cette revue même par M. Bonnefon. Il a eu communication des papiers restés aux mains de Mme Paul Briollay, belle-fille de Scribe. Mais, des journaux, il n'a retenu que les articles qui touchent Scribe directement, et encore, il ne semble les utiliser que pour quelques citations. De la correspondance et des papiers, dont il ne donne pas la description, on ne voit pas qu'il ait tiré grand parti. L'ouvrage est, sinon tout à fait sans références, du moins sans notes. Les notes sont peut-être un mal, mais un mal nécessaire ; elles attestent tout de même la richesse, débordante ou non, de l'information.

La méthode est insuffisante. Le succès n'est analysé ni en quantité ni en qualité, dans ses éléments d'argent et d'opinion. Il n'y a pas un essai de mesure précise, sauf, page 220, en note, d'après Joannidès, donc pour le Théâtre-Français seulement, la statistique insignifiante parce qu'incomplète des représentations de Scribe et de ses confrères les plus favorisés. La vérité de son théâtre est affirmée maintes fois, mais sur la foi du succès seulement, qui s'explique en partie par d'autres causes, notamment l'habileté dramatique de Scribe ; elle n'est ni prouvée ni mesurée par une étude indépendante du milieu et une confrontation du théâtre avec lui. Scribe n'est guère rattaché à ses sources et à ses entours, si ce n'est, çà et là, par une brève mention des pièces similaires qui précèdent les siennes et dont il exploite la vogue. D'ailleurs, en divisant son œuvre en catégories — comédies-vaudevilles, comédies et drames, opéras-comiques et opéras, — Dr Arvin disperse la matière et se retire le moyen d'étudier Scribe peintre social dans ses rapports avec l'évolution du milieu, bourgeois ou non, de 1815 à 1850. Il n'y a pas de différence essentielle pour le fond des choses entre les comédies-vaudevilles, les comédies et les drames. Il y avait lieu à deux études, l'une sur la technique, l'autre sur les « idées » de Scribe.

Nous n'avons donc à peu près qu'une étude intérieure de son théâtre. Elle devrait être mieux éclairée par l'étude de l'homme et pourrait aller plus loin dans l'étude du métier ; mais elle est, par ailleurs, attentive, soignée, agréable, parfois brillante ; si on lui demande des analyses, des appréciations, un historique rapide, mais précis, des genres et variétés dramatiques considérés, on ne sera pas déçu. Le jugement de l'auteur est sain, souvent fin. On goûtera en particulier le chapitre sur les opéras-comiques et les opéras. Dr Arvin éprouve, pour les livrets de Scribe, une vive admiration, fondée d'abord sur son goût personnel et une échelle de valeurs absolues, mais aussi sur une échelle de valeurs historiques et relatives. Nous avons là une chaude réhabilitation de notre ancien opéra-comique, si décrié. Notons cependant que l'enthousiasme de Dr Arvin, pour le génie dramatique de Scribe, vient un peu se briser sur la constatation (en une phrase, p. 214) de son instinct commercial. Mais il est vrai que Scribe a eu du génie, au sens anglo-américain ; il a été presque autant que Dumas père une force de la nature. Il faut savoir gré à l'auteur de réagir contre un mépris excessif et de remettre en valeur l'un de nos dramaturges les plus dépréciés. Son livre, avec la bibliographie de l'œuvre qui la termine, déblaie le terrain. Sous son couvert, on pourra faire l'étude sociologique à l'état pur. Dr Arvin devrait l'entreprendre ; il a au moins en partie la documentation ; l'exécution devrait lui être facile.

G. Rudler.

VICTOR HUGO, **La Légende des Siècles**, *nouvelle série*, III, nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes par PAUL BERRET, un volume in-8° de CX(+VI) + 416 pages. Paris (Librairie Hachette, *Collection des Grands Écrivains de la France*, deuxième série), 1925.

Comme nous l'avions prévu, le succès de son édition de la première série de la *Légende des Siècles*[1] a déterminé M. Paul Berret à poursuivre son œuvre : il nous donne aujourd'hui le premier volume de la seconde, qu'il eût donc mieux valu désigner par la mention, non pas *nouvelle série*, III, mais *nouvelle série*, I. Minuscule observation, dont nous nous excusons : il y avait pourtant quelque intérêt à reproduire exactement les divisions que Victor Hugo lui-même avait introduites dans l'ensemble de sa grande œuvre. En dépit du lien évident qui unit les deux séries de la *Légende des Siècles*, la seconde n'en a pas moins un caractère assez différent de la première, et, cette différence, le poète avait songé à la souligner en donnant à chacune un sous-titre spécial. C'est un point où M. Berret a très particulièrement insisté et dans son excellente histoire de la composition de la *Légende* (chap. IV de son Introduction à la première série), et dans son étude particulière de la seconde *Légende des Siècles* (chap. III de son Introduction à la nouvelle série) : c'est donc d'après ses propres indications que nous devons souhaiter, pour les prochains tirages, la légère modification qui nous paraît s'imposer dans le classement des tomes.

Encore une chicane — qu'on nous la pardonne — de même ordre et aussi médiocre que la première. Ce tome III, le premier dans la nouvelle série, n'a pas la même étendue que le tome I de l'édition originale de 1877, qui était en deux volumes, tandis que la nouvelle en comprend trois. Et c'est fort bien ainsi, puisqu'il n'en pouvait être autrement en raison même de la richesse de cette édition nouvelle. Il est certain, pourtant, que la coupure des deux tomes de 1877 n'était pas arbitraire : le poème des *Sept Merveilles du Monde*, avec ses sept discours altiers suivis de leur conclusion imprévue et désespérante (la monodie du ver, à qui tout aboutit), termine le premier comme une sorte d'épilogue provisoire ; en sens inverse, le second tome s'ouvre par la longue *Épopée du ver*, que suit immédiatement la courte et magnifique protestation qu'est la *Réponse du poète au ver de terre*[2]. Il va de soi que si les *Sept Merveilles* et l'*Épopée du ver* se succèdent, à l'intérieur d'un même volume, comme deux poèmes quelconques, quelque chose aura été sacrifié de l'effet — mélodramatique peut-être, — mais enfin voulu, recherché par Victor Hugo[3].

Mais nous n'en avons que trop dit sur ces vétilles : nous avons hâte d'arriver au travail même de M. Berret. Deux mots ici suffiront : ce nouveau volume égale ceux qui l'ont précédé, et c'est beaucoup dire ; il a les mêmes mérites et rendra les mêmes services.

M. Berret est d'ailleurs resté fidèle aux principes qui l'avaient guidé dans sa première publication. Nous avons déjà fait allusion à l'étude historique et critique qui ouvre le volume : le récit des événements politiques auxquels Victor Hugo s'intéressa ou fut mêlé de 1859 à 1870 et de 1870 à 1877 y tient nécessairement beaucoup de place, une place proportionnée à celle que le souvenir de ces événements tient dans les poèmes eux-mêmes, et l'on ne s'étonnera pas que l'éditeur ait joint à ce récit, comme un appendice nécessaire, deux pages, l'une de Francisque Sarcey, écrite au lendemain de la

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, année 1921, page 452.
2. Cf. une note de M. Berret dans le volume dont nous rendons compte, page XL.
3. Cet article était entièrement écrit quand a paru le tome de l'édition de M. Berret qui fait suite à celui dont nous rendons compte (voir ci-dessous, *P.-S.*). L'éditeur a eu soin, entre les *Sept Merveilles* et l'*Épopée du Ver*, de réimprimer le faux-titre du t. II de la première édition, dont il a ainsi, autant qu'il lui était possible, reproduit la disposition.

répression de la Commune, l'autre de Camille Pelletan, postérieure de plus de trente-cinq ans, mais qui traduisent bien, l'une et l'autre, les sentiments extrêmes qu'inspira aux partis opposés l'attitude du poète à l'égard de l'insurrection. Comme il l'avait fait aussi pour la première série, M. Berret rapporte ici, ou intégralement ou en les résumant en partie, les principaux articles qui furent consacrés à l'œuvre lors de son apparition, et dont le ton varie suivant les opinions représentées par les journaux et les revues qui les insérèrent.

Ainsi se trouve reconstitué le milieu moral qui explique pour une part le caractère et jusqu'au sujet ou à certaines retouches de plusieurs des poèmes de cette seconde série.

C'est le même souci qui inspire d'abord les notices particulières qui sont consacrées à chaque poème : la personne d'Hugo, en effet, remplit son œuvre ; il n'y est pas seulement le visionnaire qui rapporte, en guise de préface, « la vision d'où ce livre est sorti » ; c'est lui qui parle encore par la bouche de ses héros, de quelque nom qu'il les nomme et contre quelque tyrannie qu'ils déclament; il est tour à tour le Géant et le Titan, et le Cid exilé, et le comte Félibien, et le castellan d'Osbor. Les synchronismes de l'histoire politique et sociale sont donc ici tout à fait nécessaires; la connaissance des sources livresques elles-mêmes est, pour de telles pièces, de moindre importance. Aussi bien les souvenirs de lectures anciennes, comme les souvenirs des voyages et des aventures d'autrefois, se mêlent-ils très souvent dans l'esprit de Victor Hugo à l'impression de lectures plus récentes, et, avec la diligence du nouvel éditeur à rechercher dans l'inspiration du poète la trace de tant d'inflences diverses, il faut louer sa délicatesse à les démêler sans prétendre jamais expliquer complètement par là ce qui reste le secret de l'artiste, j'entends la cohésion merveilleuse, dans une unité parfaite, de ces éléments divers dont il fait de la beauté. Tel est le sentiment qu'on emporte de la lecture, par exemple, des notices sur la suite de poèmes *Entre géants et dieux*, sur le *Cid exilé*, sur *Welf, castellan d'Osbor*. Au reste six des poèmes contenus dans le présent volume (ce sont, avec *Welf* et le *Cid exilé*, l'*Hydre*, le *Romancero du Cid*, *Montfaucon* et le *Comte Félibien*) avaient déjà été étudiés par M. Berret dans sa thèse sur les *Sources de la Légende des Siècles*. On retrouvera ici le fruit de ses anciennes recherches avec les compléments ou les quelques rectifications de détail qu'il y a eu lieu, depuis, d'y apporter. Mais l'étude des autres poèmes n'est pas moins approfondie, ni moins instructive; celle de l'hymne intitulé *La Terre*, où M. Berret retrouve si heureusement et si sûrement l'influence de Paul de Saint-Victor[1] ; celle des *Trois Cents*, étudiée déjà avec tant de soin par M. Fréminet[2], aux recherches duquel, tout en leur rendant la justice qu'elles méritent, M. Berret ajoute quelques précisions et quelques vues nouvelles, notamment touchant les sources dont il y a peut-être lieu de tenir compte en dehors d'Hérodote ; celle de l'*Inscription*, cette courte et célèbre pièce sur laquelle il avait, dès 1919[3], apporté une correction intéressante à l'excellent travail de M. Thouvenin[4], en rapprochant les vers d'Hugo, non plus de la traduction donnée par Clermont-Ganneau de la stèle de Mésa, mais de celle que Jules Oppert avait publiée dans le *Journal Asiatique* (mai-juin 1870) et qu'il avait lui-même envoyée à Victor Hugo[5].

1. Voir encore, sur ce point, la notice d'*Entre géants et dieux*. — Cf. l'article de M. Paul Bourget, *A propos d'un centenaire* (celui de Paul de Saint-Victor), dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1925.

2. *Les sources grecques des* Trois Cents (*Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, t. XXI : *Mélanges d'Histoire littéraire* publiés sous la direction de M. le professeur G. Lanson).

3. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1919.

4. *Id.*, janvier-juin 1915.

5. Il convient pourtant de noter un détail au moins de la pièce de Victor Hugo,

Les notes, comme les notices, sont la probité même, j'entends que le commentateur ne passe pas à côté d'une seule difficulté — nom propre inconnu ou peu connu, allusion tant soit peu mystérieuse ou dissimulée, etc. — sans la signaler et sans en apporter ou en proposer du moins une solution[1]. En revanche, on n'y trouverait rien d'inutile ; point d'appréciations importunes : le but n'est pas de blâmer Hugo ou de l'exalter, mais de pénétrer et de faire comprendre sa pensée et son art.

Le texte reproduit celui de la première édition, parce qu'elle est la seule dont Hugo ait certainement surveillé l'exécution ; et, pour la même raison, les variantes sont exclusivement constituées par les leçons des manuscrits, rédactions successives, puis corrections. Mais cette récension est complète, et ces leçons sont ici présentées dans l'ordre où elles se sont en effet succédé dans l'esprit et sous la plume du poète, de telle sorte que nous pouvons suivre son travail, pour ainsi dire, pas à pas.

Nous aurons certainement à revenir, à propos des volumes suivants, sur la publication de M. Berret : mais ce premier volume est un gage suffisant du secours que les lettrés pourront tirer de son travail. Son édition de la deuxième série de la *Légende des Siècles*, comme celle de la première, est de celles dont il n'est plus, dès qu'elles ont paru, possible de se passer et qui ont des chances de demeurer définitives.

ALBERT CAHEN.

P.-S. — Comme nous l'avons dit, le compte-rendu qu'on vient de lire était achevé et livré déjà à l'impression quand a paru le volume suivant de l'édition entreprise par M. Berret (*Légende des Siècles*, nouvelle série, IV, même éditeur, même date ; in-8 paginé 415-866). La méthode est naturellement la même que dans les volumes précédents et le travail est aussi digne d'éloge. Pas une difficulté, de quelque ordre qu'elle soit, qui ne soit éclaircie ; pas une source certaine ou probable qui ne soit signalée ; mais nul rapprochement arbitraire, nulle dissertation parasite. Toutes les notices sont aussi

qui ne paraît pas provenir de la traduction d'Oppert. J'étais, écrit Victor Hugo,

J'étais roi de l'armée immense de Débon (*vers 18*).

On ne peut ici renvoyer à Oppert que pour le nom propre : « J'ai, traduit-il (ligne 27), bâti Beser,... elle s'appelle aussi Débon-Hémoraïm ». — Clermont-Ganneau traduit autrement la fin de la ligne ; mais, après une lacune, il ajoute (ligne 28) cette fin de phrase : « ... Débon, des chefs militaires afin que tout Débon soit soumise. Moi j'ai régné, » et, quoique l'explication proposée par le savant pour ce texte mutilé soit très différente, dit M. Thouvenin, du sens que Victor Hugo en tire, il semble évident que le vers du poète français lui a été suggéré par la traduction de Clermont-Ganneau ou par une traduction qui s'en rapprochait, non par celle d'Oppert. En revanche, c'est la traduction d'Oppert (ligne 29 : j'ai rendu les anciens noms aux villes) qui fournit à Hugo son dernier vers : car l'idée n'est pas exprimée du tout dans la traduction de Clermont-Ganneau. Peut-être, en définitive, y a-t-il plus de sérieux qu'il ne paraît dans un propos d'Hugo rapporté par M. Berret. A Oppert, qui lui rappelait un jour l'envoi qu'il lui avait fait de sa traduction de la stèle et qui le félicitait du parti qu'il en avait tiré : « Je n'avais besoin du secours de personne, Monsieur, aurait répondu Hugo : la stèle de Mésa, je l'ai traduite moi-même ; ma traduction n'appartient qu'à moi ». — M. Berret a eu soin, suivant son habitude constante, de reproduire, avant le texte d'*Inscription*, la traduction d'Oppert, source unique ou principale de la pièce d'Hugo. Mais, par une faute, semble-t-il, de l'imprimeur, toute la fin de cette traduction (lignes 28 et suivantes) est tombée. Le rétablissement s'impose pour le prochain tirage.

1. Voir, par exemple, les *Trois Cents* (vers 47, 53, 73, 80, etc.) ; *Welf* (47, 98, 147, 168, 180, 396, etc.) ; le *Titan* (86, 205, etc.) et tant d'autres. — Un mot serait utile sur les raisons qui ont fait désigner (*Titan*, 39-40) particulièrement Sidon, Tharsis, l'une ville, l'autre colonie phénicienne, et surtout « les murs impurs de Sarepta » (sur ce dernier nom, voir III, *Rois*, XVII, 9 et suiv., et le commentaire évangélique de l'épisode dans *Luc*, IV, 24 et suiv.).

diligentes, aussi informées qu'on peut le souhaiter touchant l'histoire de la composition de chacun des poèmes. Cinq d'entre eux avaient d'ailleurs déjà été étudiés par M. Berret dans sa thèse de doctorat : on jugera, d'après la notice de l'*Aigle du casque*, par exemple, de ce qu'en reprenant le sujet il a ajouté aux résultats des recherches d'il y a quinze ans. Ce quatrième volume justifie à nouveau le jugement qu'avec tous les lecteurs nous avons dès longtemps porté sur cette excellente édition.

A. C.

— Le dernier tome de la publication de M. Berret (Victor Hugo, *Légende des Siècles*, nouvelle série, V, Paris, Librairie Hachette, 1925, un volume paginé 865-1242) a suivi de près ceux dont nous venons de parler. Le travail de l'éditeur était ici d'une difficulté particulière : sur les vingt-quatre poèmes dont se compose le volume, il n'en est que quatre qui soient des récits, et deux seulement, des récits historiques ; tous les autres développements qui s'inspirent ou de la philosophie ou des sentiments politiques du poète se relient à la veine des derniers livres des *Contemplations* ou à celle des *Châtiments* et de l'*Année terrible*, et l'on conçoit qu'il soit parfois assez malaisé d'en démêler la genèse, d'en retrouver l'origine dans telles lectures du poète, dans tels événements de sa vie, dans telles circonstances contemporaines et d'en suivre, pour ainsi dire, l'histoire. Nous ne reviendrons pas une fois de plus, à ce propos, sur les mérites dont fait preuve M. Berret dans ce genre de recherches si délicates : nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à des notices aussi précises que celle du poème *Tout le passé et tout l'avenir*, ou que celle encore de la *Colère du bronze*, piquant chapitre de chronique parlementaire, qui n'est ni moins, ni moins sûrement documenté que la notice des deux poèmes d'histoire *Jean Chouan* et le *Cimetière d'Eylau*. — Relevons, en vue du second tirage, qui ne se fera sans doute pas longtemps attendre, deux *lapsus* : 1° page 1044, ligne 3 : lire *Francis* (et non : François) Magnard ; — 2° page 1196, aux deux dernières lignes en prose de la *notice*, lire *Desorgues* (et non : Desargues) et *Sarrette* (et non : de Sarrette) ; — d'autre part, l'*Hymne à l'Être suprême*, dont la musique était de Gossec, ne fut pas « exécuté » par Méhul et Sarrette ; mais Méhul, l'illustre musicien, et Sarrette, qui était « capitaine commandant » la musique de la Garde nationale, furent, à des titres divers, au nombre de ceux qui en préparèrent et en assurèrent l'exécution ; — enfin, au premier vers de la strophe de Desorgues, lire : « *Suprême* (et non : Superbe) Intelligence. » — A. C.

Gustave Rudler, agrégé des lettres, docteur ès lettres, professeur de littérature française à l'Université d'Oxford : **Michelet historien de Jeanne d'Arc**. Tome I : *La Méthode*. Paris, Presses Universitaires, 1925. Un vol. in-8° de 228 pages.

C'est un ouvrage remarquable et qui nous invite à reviser une partie des jugements traditionnels sur Michelet historien. M. Rudler s'est proposé de rechercher quelle était la valeur non pas littéraire, dramatique, pathétique ou nationale de la *Jeanne d'Arc* de Michelet, mais sa valeur proprement historique. Dans quelle mesure nous apprend-elle sur Jeanne d'Arc la vérité ; ou plutôt, puisqu'on pourra toujours chicaner cette vérité, quelles précautions Michelet a-t-il prises pour l'atteindre ? A-t-il eu tous les scrupules nécessaires, ceux de nos historiens modernes ou, du moins, ceux de son temps ?

La tâche était singulièrement malaisée. Elle demandait un labeur considérable. Pour juger la méthode de Jeanne d'Arc il fallait, en quelque mesure, refaire soi-même son histoire. Pour s'assurer de la valeur des documents de Michelet il fallait étudier les documents ; et l'on sait qu'ils sont considérables. M. Rudler n'a pas reculé devant ce travail de bénédictin. Il nous apporte

aujourd'hui la première partie de son enquête. Des volumes qui suivront étudieront la pensée et l'art de Michelet et nous donneront une édition critique de l'histoire de Jeanne d'Arc.

Les conclusions ne sont pas une condamnation des méthodes de Michelet. Michelet ne pouvait pas employer des méthodes scientifiques. Je ne crois pas qu'aucun historien d'aujourd'hui, avec le secours des innombrables histoires partielles très solides qui ont été écrites depuis quatre-vingts ans, pourrait entreprendre d'écrire une « histoire de France complète ». Michelet l'a tenté. La tentative devait être très imparfaite. L'histoire de Jeanne d'Arc n'était qu'un chapitre de cet ensemble; elle devait avoir les défauts inévitables de l'ensemble. Il aurait fallu des années pour qu'elle fût scrupuleusement informée. Michelet pouvait lui consacrer non des années mais des mois. Pour lui en faire grief il faudrait démontrer qu'il a eu tort d'écrire son histoire. Et M. Rudler n'y songe pas. Ce qui est un peu plus fâcheux c'est que Michelet a essayé de faire illusion. En fait il a écrit tout son livre en suivant de très près ou d'assez près les meilleurs historiens de Jeanne d'Arc, L'Averdy (1790), Lebrun de Charmettes (1817) et quelques autres. Il n'a eu recours aux pièces originales que par occasions, superficiellement. Mais s'il n'avait pas le temps ni la patience d'écrire l'histoire d'après les seuls documents originaux, il savait le prix de ces documents. Il avait le goût de la science ; il était capable de scrupules critiques. Or il a essayé, non pas de tromper ses lecteurs, ce serait un bien gros mot, mais de masquer la hâte de l'information. Il a quelque peu laissé croire qu'il avait constamment sous les yeux non pas L'Averdy ou Lebrun, mais les pièces authentiques. Enfin, s'il était capable de critique et s'il avait le sens des méthodes historiques, il était surtout un homme d'enthousiasme et d'imagination, un narrateur qui veut « ressusciter ». Dans la fièvre de la composition, dans l'exaltation de sa vision il a pris avec les textes et même avec ses informateurs de seconde main des libertés qui servaient sans doute le pittoresque et le pathétique de son récit, mais qui trahissaient la vérité. Au nom peut-être d'une vérité supérieure — on pourra toujours en discuter — il a fait bon marché de la vérité de certains détails.

Telles sont les conclusions générales de M. Rudler. Elles sont fort intéressantes. Ce qui l'est plus encore, c'est la méthode que suit M. Rudler pour y parvenir. Ayant à juger l'exactitude historique de Michelet, il a eu la conscience de ne reculer devant aucune des exigences d'un examen critique rigoureux. Il a suivi le récit de Michelet phrase par phrase. Détail par détail, avec une patience et une pénétration admirables, il a cherché d'où lui venait son information. Détail par détail il a mis de côté tout ce qu'il trouvait dans L'Averdy, dans Lebrun et dans quelques autres, et tout ce qui pouvait venir de la lecture des documents. Il n'a pas craint d'en faire un tableau rigoureux et comme une statistique. Pour chaque cas particulier, il a exposé les éléments du problème et cherché la solution. Il n'a pas escamoté les difficultés, passé sous silence les cas contradictoires ; il a reconnu que Michelet, dans sa hâte, avait des scrupules, qu'il lui arrivait de vérifier, de s'appuyer directement sur le document. Mais, dans l'ensemble, chacune des démonstrations de détail de M. Rudler, aussi ingénieuse que solide, mène à des conclusions générales dont la solidité est faite de la solidité des parties. Avec toutes les excuses ou même tous les droits que l'on voudra, Michelet n'a pas eu rigoureusement la conscience d'un historien : aveuglé par ses puissances intérieures de sympathie ou d'antipathie, de vision et de poésie, il a manqué de beaucoup des méthodes que nous jugeons indispensables à l'historien.

Ce premier volume ne donne d'ailleurs que des résumés et des exemples topiques. C'est seulement dans l'édition critique que nous pourrons suivre le détail minutieux de l'examen. Mais M. Rudler nous en dit assez pour que nous soyons tout à fait rassurés ; on pourra peut-être chicaner certains détails ; ils n'ébranleront pas la cohésion, la solidité de l'ensemble ; la vérité est établie

pour cette histoire de Jeanne d'Arc. Michelet est un peu un historien original et beaucoup un compilateur de génie.

Il faut louer hautement M. Rudler d'avoir poursuivi cette vérité avec une pareille énergie et une pareille pénétration. Le tome II, qui étudiera la pensée et l'art de Michelet, lui fera peut-être pardonner les constatations de son tome premier. Ce n'est pas sûr. Il est périlleux de toucher aux idées reçues ; il est même dangereux de n'exposer des idées sur l'histoire des hommes qu'après les longs et obscurs labeurs d'une recherche méthodique. Il y aura toujours des gens pour croire que cette longueur de temps et ce labeur sont une insulte aux intuitions de leur talent et aux éclairs soudains de leur génie. Chaque mois, et parfois chaque semaine, nous voyons naître de ces « résurrections » de nos grands hommes, de nos grands écrivains, des événements de notre histoire où ceux qui ne sont pas des Michelets pillent sans le dire des L'Averdys ou des Lebruns d'aujourd'hui, sans les excuses de Michelet et sans les scrupules qu'il gardait. Ils en sont d'ailleurs fort souvent récompensés par de l'argent et même de la réputation. Ils ne se contentent pas toujours d'en jouir ; et il leur arrive de démontrer que nos Lebruns et nos L'Averdys, sans qui ils n'auraient rien pu écrire, ne sont que des sots. Pourtant, pardessus ces vaines querelles, il faut que s'élève un idéal : l'amour de la vérité, le désir impérieux de l'atteindre ou d'en approcher le plus près possible, quel que soit le labeur qu'elle impose, sans autre récompense que de la posséder ou de l'approcher. Le livre de M. Rudler est un bel exemple de cet amour. Il vaut par ses résultats. Il vaut également par les leçons qu'il donne. C'est un des meilleurs modèles de méthode critique pour l'étude des sources, où les problèmes très complexes sont posés avec le plus de pénétration et résolus avec le plus de sagacité et de précision. M. Rudler est un des représentants de la pensée française en Angleterre. Nous savons quelle haute autorité il y a conquise et le respect qui l'y entoure. Son nouveau livre témoigne avec éclat qu'il les mérite.

DANIEL MORNET.

CHRONIQUE[1]

XVI[e] SIÈCLE

Agrippa d'Aubigné. — J. Plattard. Le quatrième tome de l'*Histoire Universelle* d'Agrippa d'Aubigné [Excellente étude préliminaire à la publication de ce quatrième tome inédit]. *Revue du XVI[e] Siècle,* fasc. 3-4, 1925.

E. Dolet. — H. Jacoubet. Les dix années d'amitié de Dolet et Boyssoné [Intéressant]. *Revue du XVI[e] Siècle*, fasc. 3-4, 1925.

Fr. Habert. — Épistres contemplatives.... [Manuscrit de la main de Pierre Habert (?) et provenant de Monmerqué ; les épîtres ne sont pas inédites.] — (Vente de Backer, février 1926, n° 325. — R. Lebègue.)

Marguerite de Navarre. — P. Jourda. Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre [Excellent]. *Revue du XVI[e] Siècle*, fasc. 3-4, 1925.

Clément Marot. — J. Mégret. La Déploration de France sur la mort de Clément Marot [Plaquette sur sa mort. Description des quatre éditions]. *Bulletin du Bibliophile*, 1[er] février 1926.

— Édition inconnue de la *Déploration sur la mort de Clément Marot*, 1544. — (Vente de Backer, février 1926, n° 236. — R. Lebègue.)

Montaigne. — J.-R. Marboutin. La librairie de Michel de Montaigne léguée à un vicaire général d'Auch [Testament de la fille de Montaigne]. *Revue de Gascogne*, mars-avril 1926.

— P. Villey. La place de Montaigne dans le mouvement philosophique [Comment sa philosophie est le chaînon essentiel entre la philosophie médiévale et la philosophie moderne. Influences sur Bacon, Descartes, Pascal, etc. Important]. *Revue Philosophique*, mai-juin 1926.

— R. Lebègue. Note sur un livre possédé par Montaigne [*L'Histoire des Francs* d'Aimoin. Montaigne ne lui a pas fait d'emprunts précis]. *Bulletin du Bibliophile*, 1[er] mai 1926.

Rabelais. — A. Dupont. Note sur le quatrain de « Nature Quite » [en tête du V[e] livre de Rabelais. Détermination certaine de son auteur]. *Revue du XVI[e] Siècle*, fasc. 3-4, 1925.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc.

— E. Gilson. Des oiseaux qui tombent faute de rosée. [Explication ingénieuse de cette ligne de Rabelais par la physique scolastique.] *Revue du XVI^e Siècle*, fasc. 3-4, 1925.

— Signature autographe sur les *Hierogliphica* d'Orus Apollo, 1521. — (Vente de Backer, février 1926, n° 292. — R. Lebègue.)

— N.-A. Paludan. Les idées pédagogiques de Rabelais [Contribution à la manière de regarder la vie au temps de la Renaissance]. Copenhague, 1925 (n° 135 des publications de la Société de philologie et d'histoire).

— A. Lefranc. Le visage de Fr. Rabelais [Reconstitution très curieuse du visage de Rabelais d'après des témoignages contemporains]. Melun, 1925. Une brochure de 20 pages (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études).

Ronsard. — P. de Nolhac. Hélène et Ronsard [Précis et vivant]. *Correspondant*, 10 mars 1926.

— P. de Nolhac. Ronsard à la Cour [Également précis et vivant]. *Revue de Paris*, 1^er avril 1926.

— Lycophronis... Alexandra, 1546. [Exemplaire donné par Dorat à Ronsard et couvert de notes manuscrites de Ronsard. Cf. P. Champion, *Les autographes de Ronsard.*] — (Vente de Backer, février 1926, n° 404. — R. Lebègue.)

Histoire de l'Humanisme. — Franck-L. Schœll. Un humaniste français oublié. Jean de Sponde [Intéressant]. *Revue du XVI^e Siècle*, fasc. 3-4, 1925.

XVII^e SIÈCLE

Bossuet. — H. Brémond. Le duel entre Bossuet et Fénelon [à propos des *Mémoires* d'Hébert, curé de Versailles. Ce que ces *Mémoires* apportent de nouveau sur le procès Bossuet-Fénelon. Important]. *Revue de France*, 1^er mai 1926.

— Lettre. Lusanci, 15 juin 1696. Lettre de direction spirituelle à Madame d'Albert. — (Catalogue 195, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Devoir du Grand Dauphin, avec corrections autographes de Bossuet. Pages de thèmes latins corrigées de la main de Bossuet. L'écriture du jeune prince accuse dix à douze ans ; les corrections autographes de Bossuet, toutes en latin, sont importantes, et donnent au total une cinquantaine de lignes. — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Bourdaloue. — Lettre. Lettre de recommandation adressée par Bourdaloue à M. de Lamoignon, avocat général, au sujet d'un procès plaidé le lendemain contre les pères jésuites de Pontoise. — (Catalogue 379, Lemallier. — Édouard Champion.)

Brossette. — Lettre à MM. Fabri et Barrillot, libraires à Genève ; Lyon, ce 7 septembre 1732. [Très intéressante lettre relative à la publication d'une édition des *Œuvres* de Régnier avec des notes de lui]. — « Vous savez sans doute, Messieurs, que l'on vient de faire en Hollande une nouvelle édition des *Œuvres* de Régnier, avec mes notes, mais vraisemblablement vous ne savez pas qu'on s'est servi de cette occasion pour me faire la plus cruelle injure que je pusse recevoir. J'apprends qu'un Imposteur, nommé l'Abbé Lenglet de Paris, qui a je ne sais quels démêlez avec M. Rousseau, a fait imprimer sous mon nom une Epitre dédicatoire de ce livre, adressée à M. Rousseau

lui-même, dans laquelle on me lui fait dire les choses du monde les plus infamantes et les plus indignes. Il y a un an et demi que M. Rousseau, ayant eu avis de cet infâme libelle, qui devrait être imprimé à la tête d'une édition de Marot en quatre volumes in-4° qu'on faisait en ce tems-là, avec des Remarques de ce même Abbé Lenglet me mande qu'il avait eu assez de crédit pour faire supprimer cette Epitre satirique. Mais l'impudent auteur ne s'est point rebuté. Il vient de la faire insérer dans l'édition de Regnier, comme si j'en étais l'auteur, moi que l'Abbé Lenglet n'a jamais vu, moi qui ne le connois point, et qui n'ai jamais eu la moindre relation avec lui, ni de près ni de loin. Vous jugez bien, Messieurs, que je suis trop intéressé dans cette affaire pour garder le silence. Mais comme je n'en suis informé que sur le rapport d'autrui, il est nécessaire que je voye par moi-même de quoi il s'agit »,... etc. — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

Corneille. — C. Searles. *Le discours à Cliton* [L'auteur de cette brochure de la *Querelle du Cid* serait Gougenot]. *Philological Quarterly*, t. IV.

— N.-A. Paludan. « La maison Corneille à Petit-Couronne », dans la revue suédoise *Nordisk tidskrift för vetenskap, konst och industri*, Stockholm, 1923, fasc. 5, p. 325-337. — « Corneille en Danemark », dans *Danske Studier*, Copenhague, 1924, fasc. 2, p. 64-76. — « Le vers de Corneille », dans la revue littéraire *Inter scandinave Edda*, Christiania, 1925, fasc. 3, p. 46-80.

— Dans le supplément littéraire du *Figaro* du 27 février 1926, M. Georges Mongrédien a publié un article : « Un document nouveau sur Corneille. A propos de Mélite », où il s'est mépris. Ce document nouveau n'est autre que la plaquette : « Lettres à Poliarque (Pierre du Ryer) et à Damon (Guillaume Auvray et non Jean) sur les médisances de l'auteur du Théâtre (Alexandre Hardy) », 1628, qui a été longuement analysée dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1915, par M. Émile Roy. Ces « Lettres », qui n'ont trait ni à Corneille ni à sa « Mélite », ont motivé une réponse d'Alexandre Hardy, reproduite dans l'article de M. Roy : « La bévue de deux rimeurs de l'hôtel de Bourgogne », 1628. — (F. Lachèvre.)

— M. G. Mongrédien répond à une rectification de M. Lachèvre (analogue à celle-ci) dans le *Figaro* du 13 mars 1926.

Fénelon. — A. Schinz. Fénelon, critique littéraire, précurseur [Bien informé]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1926.

— Voir Bossuet.

Ménage. — Lettre à Pellisson ; Paris, 11 octobre 1691. [Il se plaint qu'on ait supprimé du *Sorberiana* tout ce que M. Sorbière a écrit contre lui.] — (Catalogue 195, Lemasle. — Édouard Champion.)

Molière. — G. Charlier. L'original de *Tartuffe* [A propos du livre de M. Baumal, *Tartuffe et ses avatars*. Étude pénétrante]. *Le Flambeau* (Bruxelles), 31 mars 1926.

Pascal. — G. Brunet. Encore le Discours des Passions de l'amour [Réponse aux objections faites par M. Jacoubet à son interprétation de certains passages du Discours. — Réponse de M. Jacoubet]. *Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, mars 1925.

— R. Aron. Note sur le pari de Pascal [Explication intéressante, par des considérations mathématiques, d'un passage fort obscur de l'argument du pari]. *Revue de Métaphysique et de Morale*, janvier-mars 1926.

Quinault. — A. Buytendorp. Quelques mises au point sur Philippe Quinault [Date de la première représentation de ses œuvres. — Ses œuvres. —

Son caractère, etc. Tous ces points seront examinés dans une thèse prochaine de M. E. Gros]. *Neophilologus*, 1926.

Racine. — L. Dubech. Jean Racine politique : *Athalie*. *Revue Universelle*, 15 mars 1926 et suiv.

— O. P. P. A propos de l'édition originale de *Phèdre et Hippolyte* [curiosités bibliographiques]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1926.

Mlle de Scudéry. — A. Steiner. Les Idées esthétiques de Mlle de Scudéry [dans la préface d'*Ibrahim*]. *Romanic Review*, t. XVI (H. Carrington Lancaster).

Mme de Sévigné. — Analyse d'articles parus à propos de son troisième centenaire. *Chronique des Lettres françaises*, mars-avril 1926.

— Gérard d'Houville. L'amour maternel de Mme de Sévigné. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1926.

— Cécile Gazier. Renaud de Sévigné [Oncle de Mme de Sévigné. Intéressant]. *Revue Bleue*, 6 mars 1926.

Histoire du Jansénisme. — Relations de la vie de la mère Marie des Anges et de sa conduite pendant qu'elle a esté abbesse de Maubuisson dans les grandes persécutions que les pères de Cisteaux lui ont faites vingt-deux ans durant. — 1685. — [Manuscrit de 470 pages in-4°, contenant des récits de miracles, visions, etc., et un avertissement d'Arnauld sur l'auteur de cette vie, sœur Eustochie, fille de Mme de Brégis.] — (Catalogue Rieffel, octobre 1925, n° 6707. — R. Lebègue.)

— Manuscrit de la mère Angélique de Saint-Jean Arnaud, abbesse de Port-Royal-des-Champs. — Extraits des Pères de l'Église et de différents auteurs, 86 pages de format in-24. [Une note inscrite sur le plat intérieur porte la mention : « Ce livre estoit à feu la mère Angélique de saint Jean elle l'a escrit de sa main ». A la suite, d'une autre écriture : « (Au moins la bonne dernière moitié de ce volume). Il paraît qu'à chaque réflexion, lorsque ce n'est point d'un Père de l'Église, elle a voulu en désigner l'auteur par la lettre de l'alphabet ou le trait de plume qu'elle a mis en marge. »] — (*Le Florilège*, n° 4. — Édouard Champion.)

Histoire de la Poésie du XVIIe siècle. — Grace Frank. The early work of Charles Fontaine [Étude de soixante-quinze poèmes inédits d'un manuscrit du Vatican]. *Modern Language Notes* (H. Carrington Lancaster).

Histoire du Théâtre. — C. Searles. Allusions to the contemporary theater of 1616 by François Rosset [Allusions à l'actrice Laporte et usage possible d'événements contemporains par les dramaturges]. *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

— H. Carrington Lancaster. Leading French tragedies before *the Cid* [Témoignage de deux préfaces]. *Modern Philology*, t. XXII.

— Colbert Searles. The first six decades of French seventeenth century comedy. *Modern Philology*, t. XXIII (H. Carrington Lancaster).

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Deux lettres inédites [sans date, intéressantes]. *Revue Mondiale*, 15 mai 1926.

Collé. — O.-K. Lundeberg. Collé's borrowing from the Sully Memoirs

[pour *la Partie de chasse de Henri IV*]. *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

Diderot. — Article anonyme de critique sur l'*Essai sur Sénèque* de Diderot; ms. du XVIIIe siècle, 11 pages petit in-4. [Critique très documentée sur l'ouvrage de Diderot, qui paraît avoir été faite par une personne de son entourage]. — (Catalogue Kra, n° 12. — Édouard Champion.)

— Cinq lettres autographes de Saint-Lambert, la plupart datées de Sannois, an VII (1798-1799). Une lettre est adressée au citoyen ministre François de Neufchâteau qui se montre favorable à la diffusion du « Catéchisme universel »; les autres s'adressent à E. Agasse, imprimeur des « Œuvres philosophiques », auxquelles l'auteur rattache divers opuscules qui avaient d'abord paru dans l' « Encyclopédie »; il revendique entre autres l'article sur le « Génie » qu'il vient de trouver réimprimé dans les « Œuvres » de Diderot. — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

Mme du Boccage. — Lettre. Paris, 27 janvier 1763. [Lettre à un ministre étranger; elle s'étonne qu'il ne soit pas apprécié dans sa patrie selon son mérite. Le vieux proverbe est vrai; on n'est pas prophète dans son pays; une nouvelle preuve c'est que d'Alembert, dont on ne voudrait pas pour percepteur des enfants de France, a été demandé par la tzarine pour diriger l'éducation des siens; d'Alembert a refusé à cause de l'instabilité de la place. Le discours de réception de l'abbé Voisenon à l'Académie française a eu beaucoup de succès. La comédie de Collé est fort suivie : l'opéra de Dauvergne ne l'est guère; la comédie italienne est toujours en vogue. Goldoni est à Paris depuis trois mois et n'a encore rien donné. Mme du Boccage parle ensuite de l'impression de ses œuvres]. — (Catalogue 197, Lemasle. — Édouard Champion.)

Mme d'Épinay. — A. Legros. Le bi-centenaire de Mme d'Épinay. [Court article. Des indications précises]. *Nouvelles Littéraires*, 6 mars 1926.

Grimm. — Lettre à une princesse; Paris, ce 21 juillet 1779. [Lettre qu'il lui fait remettre par le comte de Manteufel et M. Tieman, dont il fait les éloges. — « Si vous conservez encore un peu de bonté pour celui à qui vous avez accordé les droits de père et qui les méritera toujours, Princesse, par le tendre intérêt qu'il prendra toute la vie ce qui vous regarde. Mes occupations augmentent tous les jours et les moyens de les remplir diminuent à proportion; lorsque je n'y pourrai plus tenir, il faudra bien succomber. Mes enfans de Pétersbourg, que je ne traite pas mieux que ma charmante fille de Nuithaus, me disent qu'ils sont comme moi invariables dans leur attachement pour leur sœur », etc.] — (Catalogue Lemasle, n° 201. — Édouard Champion.)

La Motte-Houdart. — G.-B. Watts. The authorship of two pamphlets against Lamotte's *Inès de Castro* [Desfontaines et Thieriot]. *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

Marmontel. — Deux lettres, à l'éditeur Panckoucke. 26 août 1787. Deux pages. Une partie de la lettre est consacrée à Linguet : « C'est toujours un malheur que d'avoir un procès, mais ce malheur est moindre lorsqu'on a pour partie adverse un fripon reconnu et un impudent décrié... » Marmontel ajoute : « Mais en lui répondant, il est aisé de paraphraser ce mot plaisant de Nolet à un scélérat qui de dessus l'échafaud insultait les paysans : Mon ami, ce n'est pas tout d'être roué, il faut encore être poli. » Thermidor an VI (1798). A cette époque, Marmontel, privé de ses ressources du fait de la Révolution, vivait retiré dans l'Eure avec sa femme (il avait épousé la nièce de l'abbé Morellet) et ses quatre enfants. Pressenti par M. Panckoucke en vue

d'un travail littéraire, il répond : « Je ne refuse point... et dès à présent je vais relire Boileau dans cette vue... Voyez M. l'abbé Morellet, faites-lui vos propositions... et si, comme je l'espère, elles sont convenables, je me mettrai tout de suite à l'ouvrage. L'Encyclopédie vous a fait voir que je sais remplir mes engagements. Je suppose que c'est une belle édition de Boileau que vous voulez faire et je tâcherai de ne pas la déparer. » — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

Montesquieu. — G.-L. Van Roosbroeck. Persian letters before Montesquieu. *Modern Language Review*, t. XX (H. Carrington Lancaster).

Piron. — G.-L. van Roosbroeck. The Source of Piron's *Claperman* [Le Passe-temps agréable de J. D. .R.]. *Neuphilologische Mitteilungen,* t. XXVI (H. Carrington Lancaster).

Rivarol. — Deux lettres à un ministre, 1828 et 1841. La première de ces lettres contient des remerciements ironiques pour une petite pension : « Il y a des hommes qui ont trois, quatre ou six mille francs, et qui ont fait le contraire de ce que nous faisions, mon frère et moi, dans les temps les plus dangereux. Enfin un individu qui ne sait réellement pas l'orthographe a eu dernièrement autant que moi, c'est peut-être un peu humiliant. » — Dans la seconde lettre, il réclame une pension, et termine sa lettre par une pièce de vers, intitulée *Le Chant du Cygne* : « Hélas ! bientôt mes yeux ne verront plus le jour, « Cette immense et pure lumière, etc. ». — (Catalogue 12, Kra. — Édouard Champion.)

J.-J. Rousseau. — J. Calemard. L'édition originale d'*Émile* [Erreur de la Bibliographie de Rousseau par Th. Dufour. M. Calemard décrit l'édition de 1762 qui serait incontestablement la première]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mars 1926.

— Ducup de Saint-Paul. Nouvelles remarques sur l'édition originale de l'*Émile* [Complète et confirme l'article de M. Calemard]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1926.

— Frederick-A. Pottlec Yale University). The Part played by Horace Walpole and James Boswell in the quarrel between Rousseau and Hume. *Philological Quarterly* (University of Iowa), vol. IV, n° 4, octobre 1925 (p. 351-363). Dépouillant les vieux volumes du *Saint-James Chronicle* et du *London Chronicle* l'auteur a signalé un certain nombre de documents pittoresques relatifs à la querelle Rousseau-Hume aux années 1766 et 1767. On fera bien de consulter ces pages en étudiant la fameuse « querelle ». Entre autres M. Pottle croit pouvoir attribuer à Walpole deux lettres imprimées dans le *Saint-James Chronicle*. — (A. Schinz.)

— J.-E. Morel. J.-J. Rousseau lit Plutarque [Très précise et très intéressante étude d'après un recueil inédit de citations collectionnées par Rousseau à la Bib. de Neuchâtel]. *Revue d'Histoire Moderne*, avril-mai 1926.

— A. Lombard. Un Neuchâtelois illustre : Saint-Preux [J.-J. Rousseau ne donne pas son pays d'origine. M. Lombard essaie ingénieusement d'établir qu'il doit être Neuchâtelois]. *La Suisse Libérale* (Neuchâtel), 10 juin 1926.

— E. Henriot. Les enfants de J.-J. Rousseau [Bien informé. Judicieux]. *Temps,* 14 juin 1925.

— Pièce autographe signée; Paris, le 3 janvier 1773 : « J'ai reçu de Madame la veuve Duchesne la somme de trois cents livres pour l'année de ma rente échue avant hier. A Paris, le trois janvier mille sept cents soixante et treize. »

— (J.-J. Rousseau.) — (Vente Lemasle, 16 janvier 1925. — Édouard Champion.)

Saint-Lambert. — Voir Diderot.

B. de Saint-Pierre. — Lettre « au Citoyen Ministre », Paris, ancien hôtel de Broglie, rue de Varennes, an X. « J'ai reçu, au Trésor national, les 600 francs que vous m'avez accordés, d'une manière obligeante, pour m'indemniser des frais de mon déménagement du Louvre, et en compensation de la somme de 600 francs à laquelle a été réduite l'indemnité de mon logement, comme membre de l'Institut », etc. (Catalogue 13, Kra. — Édouard Champion.)

— Six lettres datées de 1788 à 1791 (une non datée), adressées à Mme Panckoucke. [Bernardin de Saint-Pierre exhale ses plaintes contre les rédacteurs du *Mercure* qui discutent ses données scientifiques, entre autres sa théorie du mouvement des marées qu'il soutient âprement; il s'irrite des critiques que rencontrent ses principes philosophiques sur l'éducation; la solitude est son calmant, son refuge, et l'amitié des hommes le laisse sceptique : « Je ne connais qu'une pierre de touche de l'amitié, c'est l'adversité. Je l'ai éprouvée et je me suis vu seul; il est vrai que depuis que mes ouvrages ont fait quelque bruit, j'ai trouvé sur mon chemin des ambitieux qui voulaient m'attacher à leur char et je les ai évités, je suis dans ma conduite les maximes que j'ai mises dans mes ouvrages, et notamment dans *Paul et Virginie* que vous aimez. » En 1790, Bernardin de Saint-Pierre annonce *La Chaumière Indienne*, qui paraîtra au jour de l'an. En 1791, le grand voyageur et navigateur qu'il fut s'intéresse vivement à la généreuse initiative du lieutenant de vaisseau Dupetit-Thouars, prêt à partir à la recherche de La Pérouse.] — (Vente Panckouke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

— Soixante-cinq pièces adressées ou relatives à Bernardin de Saint-Pierre et à sa famille, de 1767 à 1822, environ 150 pages in-8 ou in-4. Dossier pour la vie de Bernardin de Saint-Pierre à diverses époques. On y remarque des pièces sur une saisie de livres contrefaits, sur la succession de son oncle, ses pensions, son séjour à Berlin, ses fonctions d'intendant du Jardin des Plantes, et des lettres intéressantes qui lui sont adressées. — (Vente Lemasle, 16 janvier 1926. — Édouard Champion.)

— Pièce autog. sig.; Paris, 25 décembre 1805, une demi-page pet. in-8 oblong. Il prie M. Merlin de remettre à M. Mecou, graveur, un exemplaire broché de ses *Études de la nature* en cinq volumes.

— Dix-sept lettres à lui adressées par le Dr Alibert, Barbazan, l'abbé Bergier, Cauchy, le Dr Coquereau, Dampmartin, Patris Debreuil, Dingé, François de Nantes, Née de La Rochelle, Rulhière, etc., de 1783 à 1805. Correspondance sur les ouvrages et principalement sur les *Études de la nature*. — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

Voltaire. — G.-R. Havens. The nature doctrine of Voltaire. *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XL.

— H. Jacoubet. Voltaire et l'innocence de Calas. Essai d'une explication nouvelle [Précis et judicieux. Intéressant]. *Grande Revue*, février 1926.

— A. Labriola. Voltaire e la filosofia della liberazione. Naples, Morano, 1926.

— G.-B. Watts. Voltaire's verses against Louis Racine's *De la Grâce* (à dater de 1722). *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

— A.-H. Krappe. The sources of Voltaire's Zaïre [L'*Hécatommithé* de Giraldi : VIII, 6]. *Modern Language Review*, t. XX (H. Carrington Lancaster).

— B.-M. Woodbridge. Voltaire and Saint-Simon [Raisons de l'hostilité de V. contre Saint-Simon]. *Leuvensche Bijdragen*, t. XVII, n° 2 (H. Carrington Lancaster).

— Fragment de pièce autogr. Notes historiques sur le siècle de Louis XIV, sur Cromwell, sur Richelieu, sur Mazarin et autres. « Lorsque Louis XIV fut malade à la mort, Letellier dit à la Motteville que ce prince avait dit qu'il ne laisserait la régence ny à la reine mère ny à la reine régnante qui n'était pas capable, ny au Prince de Condé... Richelieu n'est pas l'auteur du projet d'abaisser la Maison d'Autriche, Henri IV l'avait commencé. » — (Catalogue 160, Cornuau. — Édouard Champion.)

— Lettre autog. au comte et à la comtesse d'Argental (1760). Lettre concernant les changements à faire dans sa tragédie de *Tancrède*. — (Catalogue 195, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac. — (Vente Lang.)

Histoire du Mouvement philosophique. — E. Legouis. Un disciple compromettant de J.-J. Rousseau : G. Guillard de Beaurieu et son *Élève de la nature*. The Taylorian Lecture, 1925. Oxford, Clarendon Press. Broch. 24 p. [Intéressant.]

— G. Hardy. Le cardinal de Fleury et le mouvement philosophique. *Annales historiques de la Révolution française*, novembre-décembre 1925.

Histoire du Théâtre. — G.-B. Watts. The authorship of l'Élève de Terpsicore [de Boissy]. *Modern Language Notes*, t. XI (H. Carrington Lancaster.)

XIX^e SIÈCLE

Balzac. — La troisième partie de la vente G.-E. Lang (Catalogue publié chez Leclerc, Giraud-Badin, Paris) comportait des lettres et manuscrits souvent très importants (analysés et cités partiellement dans le catalogue) de Balzac (3 lettres), Banville, Barbey d'Aurevilly (25 lettres), Barrès (12 lettres dont une vive critique de Baudelaire), Baudelaire (38 lettres), Becque, Bossuet, Brizeux, Chateaubriand (4 lettres), Chénier [des Considérations sur la mort], B. Constant, Daudet, Dumas fils, Flaubert (6 lettres), A. France (5 lettres), Fromentin, Th. Gauthier, Glatigny, Ed. de Goncourt, V. Hugo (7 lettres), Huysmans (85 lettres), Laforgue (13 lettres de son séjour en Allemagne), Leconte de Lisle, Lamartine, Loti (3 lettres), Mallarmé (4 lettres), Maupassant (5 lettres dont une importante de 1877), Musset, Renan (3 lettres), J. Renard, Rimbaud (2 lettres, mss., documents) Stendhal, (6 lettres), Verlaine, Vigny (6 lettres), Voltaire, Zola. — (Edouard Champion.)

— M. J. Rudwin. Balzac and the fantastic. *Sewanee Review*. (H. Carrington Lancaster.)

— R. P. Bowen. Balzac's Interior descriptions as an element in characterization. *Publications of Modern Language Association of America*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

— Serval. Autour de Balzac. Quelques noms propres [réellement portés par des contemporains de Balzac : Rastignac, Hulot, Rogron... Synthèse des renseignements connus, rectifications, compléments. Très précis]. *Revue Bleue*, 17 avril 1926.

— Fragment de préface, avec ratures et suppressions pour le journal l'*Europe Littéraire* (1830), où parurent la *Théorie de la Démarche* et des frag-

ments du *Médecin de campagne* et d'*Eugénie Grandet*. — (Catalogue Lemasle, 195. — Édouard Champion.)

— F. Montel. La duchesse d'Abrantès et Balzac.

— Ch. Léger. Balzac et *Albert Savarus*. [Précis. Intéressant.] *Figaro*, 6 mars 1926.

— Voir Flaubert.

Th. de Banville. — Rondels, composés à la manière de Charles d'Orléans, poète et prince français, père de Louis XII, oncle de François Ier. [Manuscrit autographe de 24 feuilles sur chacune desquelles est écrit un Rondel : Le Jour, la Nuit, le Printemps, l'Eau, le Feu, la Pêche, la Chasse, le Thé, le Café, les Métaux, les Pierreries..., etc.]. — (Catalogue Blaizot, 241. — Édouard Champion.)

Banville. — Voir Balzac (vente Lang).

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à un ami pour le consoler de la perte de sa fille. « Je suis aussi bon pour la douleur que pour la joie et depuis long-« temps je suis apprivoisé à ceux qui souffrent. »

— Lettre à Henry Lecomte, 1888. [Parlant de Frédéric Lemaître : « Plus heureux que moi, vous avez connu l'homme dans l'acteur et vous l'avez fait connaître. Moi, Monsieur, je n'ai connu que l'acteur sublime, mais je l'ai admiré presque autant que vous. Seulement, je suis de ceux-là qui pensent qu'une admiration partagée est une espèce d'amitié entre les esprits qui l'éprouvent et c'est cette amitié, fille d'une admiration commune, que je voudrais vous exprimer plus hautement que dans une lettre. »] — (Catalogue Milhau, n° 5. — Édouard Champion.)

— Lettre inédite, entièrement écrite à l'encre rouge... Je vous arriverai vers 5 heures pour ne pas faire geindre Miss Annette. Ah ! j'ai bien besoin de me retremper à même vous. Shakespeare disait : des mots, des mots, des mots ! Moi, je dis : des ennuis, des ennuis, des ennuis ! qui font des *Maux* d'une autre sorte. Que le diable emporte le journalisme, mais me conserve mes amis, je crois que vous êtes le dernier, ô trop tard venu dans ma vie, à qui je puisse donner ce nom...

— Lettre inédite... Paris ! y suis-je avant vous ? Dans tous les cas pas pour longtems. Je refile mercredi pour le pays des pommes et des gros tettons... Donc Hector de mon âme, quel jour voulez-vous de moi pour dîner ?... Quelle joie de se revoir et quel déballage de conversation... — (Catalogue Lemallier, 379. — Édouard Champion.)

— Ce qui ne meurt pas. Paris, Lemerre, 1884. [Ex. composé d'épreuves d'imprimeries avec nombreuses corrections autographes de Barbey d'Aurevilly et de l'éditeur.]

— Le chevalier des Touches. Paris, Jouaust, 1886, 1 vol. in-8. [Exemplaire d'épreuves corrigées par Barbey d'Aurevilly, et ne contenant pas les illustrations ; il porte cette note autographe de Mlle Louise Read, la dévouée exécutrice testamentaire de Barbey : « Épreuves corrigées par lui : Du moins les premières feuilles, car M. Jouaust s'étant refusé (!) à exécuter la plupart de ses corrections, il y renonça fort dégoûté et furieux. L. R. ». Cet exemplaire est enrichi en outre de cet envoi autographe écrit à l'encre rouge avec parafes et flèches : « A Gaëtano Braga, dit Giulo. Les héros du Cotentin à l'artiste des Abruzzes offerts par Jules Barbey d'Aurevilly dit Gaëtano. »]

— Exemplaire d'épreuves portant de nombreuses corrections autographes de Barbey d'Aurevilly et contenant le manuscrit écrit à l'encre noire et rouge de la dédicace du livre à Armand Royer ; très raturée, cette page manuscrite a été recopiée par Mlle Louise Read pour l'imprimeur et signée par Barbey d'Aurevilly. — (Catalogue Blaizot, 238. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Barrès. — Huit jours chez M. Renan. [Exemplaire en premières épreuves, en placards, de l'édition Sansot, avec très nombreuses corrections, additions et remaniements autographes.] — (Catalogue Kra, 13. — Édouard Champion.)

— Une lettre, 2 pages, à Acker. 2 février 1909. — (Catalogue Gérard, à Bâle. — Édouard Champion.)

— Notes d'un nouvel élu, manuscrit autogr.

— Quatre lettres autographes. [Dans la lettre adressée à Péladan, il demande un article pour son livre « Sous l'œil des Barbares ».] — (Catalogue Blaizot, 241. — Édouard Champion.)

— Six lettres autographes. [Dans l'une d'elles, la plus longue (8 pages), M. Barrès discute longuement, à propos des *Déracinés*, les objections que son correspondant (Henri Mazel) lui avait adressées sur la thèse du régionalisme.] — (Catalogue Blaizot, 240. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Baudelaire. — J. Crépé. Une colère de Ch. Baudelaire. Collection des *Amis d'Édouard* [lettres inédites de Baudelaire à sa mère]. 1 broch., Paris, Édouard Champion, 1926.

— P. Dufay. Baudelaire à la salle des ventes. [Détails intéressants sur l'histoire des œuvres de Flaubert et leur succès.] *Mercure de France*, 15 avril 1926.

— Th. Spoerri. Le spiritualisme de Baudelaire [pénétrant]. *Festschrift Gauchat*, Zürich.

— Les Fleurs du Mal. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858. [Édition originale. Cet exemplaire présente la particularité intéressante et rare d'une couverture datée de 1858. On a signalé quelques rares exemplaires portant la date de 1858 sur le titre ; cet exemplaire nous apprend qu'une couverture a été imprimée en 1858, portant au dos : *En vente aujourd'hui 1er février 1858* (suit l'annonce d'un ouvrage de Rapetti sur « La défection de Marmont en 1814 »), cette couverture aurait été imprimée, ainsi que les titres, par l'éditeur, pour la vente des quelques exemplaires qui n'auraient pas été détruits ou mutilés à la suite du procès du 10 août 1857.] — (Catalogue Blaizot, 238. — Édouard Champion.)

— Voir Th. Gauthier.

— Voir Balzac (vente Lang).

H. Becque. — Ed. Sée. Henry Becque. Paris, Vald. Rasmussen, 1926. 1 broch., 64 p.

— Voir Balzac (vente Lang.)

— Le véritable Hamlet. [Manuscrit autographe complet de cette étude sur la pièce de Shakespeare et le caractère particulier d'Hamlet.] — (Catalogue Blaizot, 241. — Édouard Champion.)

Béranger. — Lettre à Madier-Monjau ; 13 février 1828. [Lettre sur les élections, où il l'engage fort à se présenter. « Votre fierté sera peut-être blessée, M. le Juge, de recourir à un pauvre chansonnier pour vous faire épauler. Point de fierté, Monsieur ; il y a de plus gros seigneurs que vous qui voudraient bien avoir le chansonnier dans leur manche... » Tirade contre les avocats, dont il est las. Ils ont de l'esprit, du talent, mais pas de cœur, pas de véritable patriotisme. « Qu'il vienne un homme, un second Manuel, et toutes les profondeurs doctrinaires, toutes les subtilités de l'esprit s'évanouiront devant celui qui ne sera guidé que par un désintéressement, une raison droite, un ferme courage et une conscience imperturbable.... »] — (Catalogue Lemasle, 195. — Édouard Champion.)

Aloysius Bertrand. — De Bersaucourt. Aloysius Bertrand. *Nouvelle Revue Critique*, 15 février 1926.

L. Bouilhet. — E.-M. Grant. A precursor of Louis Bouilhet [A. Delaine]. *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

Brizeux. — Voir Balzac (vente Lang.)

— Lettre à M. le Directeur des Beaux-Arts ; Paris, 9 janvier 1858. [Lettre relative à son volume : Dictionnaire topologique de Bretagne.] — (Catalogue Lemasle, nº 200. — Édouard Champion.)

Brunetière. — Voir P. Loti.

Chateaubriand. — R. Fouré. Le mariage de Chateaubriand. [Son récit contredit par une lettre inédite d'un contemporain]. *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

— Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie française, Londres, 11 juin 1922, dans laquelle il lui demande de donner son suffrage à M. Dussault, pour une place vacante à l'Académie. Il dit encore : « Puis-je vous être bon à quelque chose à Londres ? Les gens de lettres doivent me regarder comme leur ambassadeur. Ils sont mal représentés pour le talent, mais du moins le dévouement et le zèle ne manquent pas, et c'est quelque chose dans le temps où nous vivons. » — (Catalogue Cornuau, 158. — Édouard Champion.)

— Deux lettres écrites sous la dictée de Chateaubriand. [Lettre datée du 2 juin 1836, sans suscription, mais adressée à l'éditeur Charles Gosselin (la maison Gosselin et Furne publia en 1836 deux nouvelles œuvres de Chateaubriand : « L'essai sur la Littérature anglaise », et la traduction du « Paradis perdu » de Milton). Le vicomte a donné le bon à tirer d'une dernière épreuve ; se trouvant prêt, et décidé à faire paraître l'ouvrage du 10 au 15 juin, il en conclut que les éditeurs doivent être prêts aussi ; il engage donc M. Gosselin, en des termes courtois mais fermes, à laisser là les champs pour regagner la ville. Lettre où les formules d'une parfaite politesse laissent percer l'humeur volontaire et peu patiente du vicomte. La seconde lettre (sept lignes écrites sous la forme indirecte) exprime à M. Panckoucke, au sujet de ses traductions, les félicitations de Chateaubriand, brèves du fait qu'il ne peut guère s'occuper de littérature, étant auprès de Mme de Chateaubriand qui est très malade, 23 mars 1843.] — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

— Lettre ; Paris, 6 août 1827, deux pages un quart in-4º. [Il dit qu'il remettra au comité grec l'effet qu'on a bien voulu lui envoyer pour les Hellènes ; il croit très peu à la bonne foi des puissances et le plus sûr est de donner à un peuple héroïque le moyen de se sauver lui-même. Il signale les

manœuvres du ministère, qui profitera des nombreuses omissions d'inscriptions sur les listes électorales pour dissoudre la Chambre ; il faut être inscrit avant le 1er octobre ; le danger est imminent.] — (Catalogue Lemasle, 195. — Édouard Champion.)

— G. Collas. Quelques problèmes touchant Chateaubriand [c.-r. critique des publications récentes sur l'amour fraternel et la mort de Lucile (rédactions successives des *Mémoires* concernant Lucile), sur l'Occitanienne, sur la genèse du *Génie* d'après les lettres à Baudus (« Ch. a resserré et romantiquement groupé les événements », il n'a pas menti), sur le congrès de Vérone, sur l'idéalisme libéral de Ch. (cf. *R. H. L.*, 1925), et sur son rôle politique (défend Ch. contre les opinions de Deschamps, *R. H. L.*, 1924, et de Paléologue).] *Annales de Bretagne*, XXXVII, 1926. — (R. Lebègue.)

— G. Collas, Le paysage breton dans l'œuvre de Chateaubriand. *La Bretagne touristique*, 1926, p. 17. — (R. Lebègue.)

— Henry Bordeaux. Voyageurs d'Orient. I. Des premiers pèlerins à Chateaubriand [inclus. Chateaubriand replacé dans la succession des principaux voyageurs en Orient]. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1926 et suiv.

— Voir Balzac (vente Lang).

Chénier. — Voir Balzac (vente Lang).

B. Constant. — Lettre à M. Rousselin de Saint-Albin ; Paris, ce 8 may 1830. [Il lui recommande M. Michel Behr, de Nancy. « Homme qui partage tous nos sentiments pour la liberté, grand admirateur de Mme de Staël, et versé également dans la littérature allemande et dans la française. Très connu par beaucoup d'excellens articles dans divers journaux. »] — (Catalogue Lemasle, 195. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Adolphe Bossange ; Paris, ce 26 mars 1828.

— Lettre, Colombier près de Neuchatel en Suisse, le 20 nivôse, 9 janvier. — (Catalogue Lemasle, 199. — Édouard Champion.)

— Lettre au député J. Laffite. [« J'apprends la nouvelle et je suis désespéré de m'être fait faire avant-hier une opération dans l'intention d'être plus en état de suivre les séances de la Chambre, et maintenant elle me met hors d'état de quitter ma chaise d'ici à quelques jours... »] — (Catalogue Kra, 13. — Édouard Champion.)

B. Constant. — Voir Balzac (vente Lang).

Daudet. — Lettre. [« Mais, bougre de toqué, comment veux-tu que je fasse un en-tête au livre où le meilleur, le plus intime des miens, Edmond de Goncourt, est tout le temps happé, mordu, aboyé, compissé par un petit ratier féroce. Est-ce possible, voyons ? Y as-tu sérieusement songé ? J'ai rendu les épreuves de ton livre à Lemerre en lui motivant mon refus. Et je reste ton débiteur d'une préface qui dira publiquement ma grande sympathie pour ta belle humeur et ta science d'écrivain. »] — (Catalogue Lemasle, 199. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Mme Desbordes-Valmore. — Une Raillerie de l'amour. Paris, Charpentier, 1833. [Nous joignons au volume une lettre de deux pages et demie de Mme Desbordes-Valmore, datée de Lyon, 31 juillet 1834, dans laquelle elle

écrit : ... « Vous pouvez juger facilement de l'à-propos de la somme que vous venez de m'envoyer, car les payements du théâtre sont interrompus, malgré les immenses recettes qu'a fait faire Adolphe Nourrit, le directeur ne solde pas même les deux tiers qu'il nous avait forcé d'accepter dans l'été. On redoute une faillite ouverte car nous ne recevons rien du tout. Votre bon cœur souffrira, j'en suis sûre pour votre amie qu'un sort si sévère poursuit partout... ». — (Catalogue Dussarp. — Édouard Champion.)

— Lettre à son oncle, le peintre C. Desbordes. Bordeaux, 6 octobre 1824. [Lettre, écrite pendant un engagement qu'elle eut, ainsi que son mari, au théâtre de Bordeaux. « Cette belle ville me sera toujours un désert. Vous demandez si je m'y plais ? J'en aime les rues et la figure des maisons où je n'entre jamais, car je n'y connais personne. Le climat est moins froid, ce qui me convient encore ; Valmore y plaît beaucoup, ce qui le rend assez gai ; il m'a juré que ne pouvant, par son long engagement, écrire encore à la Comédie-Française, il écrirait dans un an et qu'il accepterait leurs conditions sans répugnance, car il voudrait en effet nous voir assis, un peu établis à Paris. Il est vrai que par goût je n'aime point Paris ; mais, étant par force jetée dans les arts, je sens bien, et nous en avons la triste expérience, que la province en est le tombeau. Il est vrai qu'ils m'ont cruellement fait souffrir à Paris — comme ils m'ont traitée à l'Odéon, mon oncle, dans quel abîme de douleur n'étais-je pas ! Vous n'aurez jamais l'idée exacte du profond désespoir où j'étais alors ! Tout passe. »] — (Catalogue Lemallier, 379. — Édouard Champion.)

— Sainte-Beuve. Mme Desbordes-Valmore. Sa vie et sa correspondance. Paris, M. Lévy, 1870. [Exemplaire de l'édition originale auquel on a joint huit pièces autographes, dont deux lettres autographes de Mme Desbordes-Valmore, une lettre de M. Sorel à M. Valmore, un fragment sur Mme Raspail copié par Mme Valmore, une lettre de L. Jourdan à Mme Valmore, relative au manuscrit d'Angel, une lettre d'Antoine de La Tour à Mme Valmore, une lettre de Michelet et une lettre d'Adrien de Jussieu à Mme Valmore.] — (Vente Leblois, 9 et 10 novembre 1925. — Édouard Champion.)

— Lettre, 22 janvier 1852. [Vous êtes retournée à Passy... Passy m'est douloureux à revoir. Je n'ai pu le traverser encore dépeuplé pour moi de ma chère Caroline Branchu et de notre bien-aimé Balzac ! Vous la meilleure et la plus constante des amies, vous avez le secret de cette hésitation du cœur devant une route qui mène à des souvenirs... »]

— Lettre à une amie où elle lui raconte la mort d'un ami commun. Paris, 28 novembre 1837. [« Cet événement qui contient toute ma vie et les scènes lugubres qui l'ont suivi, m'ont jetée dans un si morne abattement que j'en suis restée comme à genoux. »] — (Catalogue Milhau, n° 5. — Édouard Champion.)

— Lettre au baron Alibert ; Lyon (20) août 1838. Elle lui envoie ses souhaits pour sa fête. — « Nous avons vécu depuis trois semaines et nous vivons encore sous la terreur du choléra dont vous connaissez trop bien tous les traits hideux. Une portion des habitants de Marseille sont descendus à Lyon, et leur présence a jeté une terreur sourde parmi le peuple, jusqu'ici pourtant, rien n'éclata, malgré l'étouffante chaleur de ce mois, tout soleil »,... etc. — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre à Mlle Carpentier, 10 septembre 1846. Lettre dans laquelle elle parle de la grave maladie de son enfant. — (Catalogue 158, Cornuau. — Édouard Champion.)

— Lettre à Alexandre Dumas. S. l. (Paris) n. d. « Je suis ivre de cette répétition. Tout est beau, simple, clair et profond. Vous n'imaginez pas ce que c'est que d'assister au triomphe de quelqu'un qu'on aime parfaitement. Je conjure la Belle Chrétienne de balancer moins sa charmante tête au moment où le tigre se découvre dans la passion. L'immobilité d'une vierge frappée de terreur m'a semblé désirée en ce moment. Je meurs de joie et de peur et de trouble, car je vous aime bien. » — (Catalogue 13, Kra. — Édouard Champion.)

— *La Jeunesse de Marceline,* ou l'atelier d'un peintre, avec une préface et des notes par A.-J. Boyer d'Agen. On y a joint : une lettre autographe adressée à Mme Caroline Branchu, à Orléans, 11 octobre 1860, date postale.

Valmore est toujours si occupé que ma lettre l'a attendu trois jours, lui ayant promis une petite place pour l'embrasser. Tu vois Caroline que ce cœur adorable de bonté est cruellement froissé par l'atrocité des hommes. Il est trop vrai que nous avons servi de but dans notre candeur à bien des férocités et les plus étranges. Le Meilleur monde dont mon mari te parle en est effet ce qu'il y a de plus souhaitable pour s'abriter contre ces fous furieux. Quel mouvement singulier s'opère dans l'univers ! Que je t'embrasse tendrement et tristement, mon amie.

Ta sœur éternelle.

(Catalogue 55, Cumin, Nice. — Édouard Champion.)

— Lettre Lyon, 6 juin 1836. Lettre à son ami le docteur Alibert où elle recommande un ami qui lui a demandé avec instance une lettre qui le recommande à M. Alibert « et lui donne accès à sa protection. La profession et l'établissement qu'il transporte à Paris peuvent en effet recevoir un grand secours de votre recommandation, et mon médecin de Lyon qui vient de sauver ma chère Inès d'une maladie grave désire pour preuve de ma reconnaissance une lettre qui fasse arriver jusqu'à vous son cher ami. Je m'acquitte en vous donnant cette nouvelle occasion d'être bon et utile à ce monde plein de votre nom et de votre gloire ». — (Catalogue 15, Mlle Charavay. — Edouard Champion.)

A. Dumas père. — *L'Aigle blessé.* Pièce de vers de 60 lignes, divisée en strophes inégales ; d'une belle écriture ampoulée, calligraphiée avec tout le soin et l'amour d'un jeune homme pour ses premiers vers, elle est fort curieuse et doit remonter à l'extrême jeunesse d'Alexandre Dumas, du temps qu'abandonné à lui-même il remplissait les fonctions de clerc de notaire, et, un peu plus tard, celles de commis au secrétariat du duc d'Orléans.

Cette pièce n'est pas datée, mais on lit dans le filigrane du papier le millésime 1819. — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

A. Dumas fils. — Lettre. Dieppe, 26 février 1871. Lettre amicale adressée à M. de Beaumont à Paris. Détail curieux : la lettre est affranchie avec un timbre à l'effigie de Napoléon III couronné (alors déchu depuis Sedan, 1er septembre 1870).

— Lettre. — Bonjour voisin, un jour que vous passerez devant ma maison avec un pinceau et du vernis... Ici un vent de chien, la maison tremble, vous verra-t-on. Un homme qui a une médaille de 400 fr. peut bien se payer ce petit voyage. — (Catalogue 379, Lemallier. — Édouard Champion.)

— Lettre à l'acteur Lafontaine. Lettre au sujet d'un article. « J'aurais autant aimé qu'il ne parût pas, mais je suis habitué depuis longtemps à ces petites trahisons-là... C'est peut-être une sottise, mais comme je n'ai plus besoin d'argent j'aime mieux en gagner moins et avoir un succès moindre, que de rompre des relations qui m'ont toujours été chères, etc. » — (Catalogue 12, Kra. — Édouard Champion.)

— Lettre à Eugène Delacroix. Lettre relative au tableau d'Eugène Delacroix,

le « Centaure », qu'il désire lui acheter. « Je ne l'accepte pas aux mêmes conditions. Je sais qu'autant il vous est facile de fixer un prix à vos œuvres lorsque vous avez affaire à un marchand qui doit en trafiquer, autant cela vous est pénible lorsqu'elles passent directement de vos mains dans les mains d'un ami ou d'un autre artiste; mais il est aussi embarrassant pour celui-ci de demander que pour vous de répondre. Je viens donc d'imaginer un moyen qui me permettra, si vous le voulez bien, d'aller de tems en tems frapper à votre porte. Nous ne parlerons jamais d'argent puisque c'est ennuyeux, mais lorsque j'aurai vu chez vous une toile dans mes dimensions et dont vous pourrez disposer en ma faveur, je vous la demanderai, vous me la donnerez. Chez vous je ne la regarderai qu'à l'endroit, dehors, je la regarderai à l'envers et je trouverai sur le chassis un chiffre que je comprendrai. Traitez-moi comme un marchand qui ne revend pas. Qu'il n'y ait pas de différence entre lui et moi, qu'il n'y ait que votre préférence », etc., etc. — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Benedetto Croce. Alessandro Dumas a Napoli ne primi anni della nuova Italia [Article très intéressant pour la biographie de Dumas]. *La Critica*, 20 mars 1926 (C. Pellegrini).

— Importante lettre à Mme Desclauges, son interprète ; il lui adresse quelques conseils précis sur la façon de tenir son rôle, — le tout enveloppé de compliments. — (Catalogue 240, Blaizot. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Flaubert. — R. Dumesnil. Balzac et Flaubert. *Les Marges*, 15 mai 1926.

— H. Bordeaux. Voyageurs d'Orient. IX. G. Flaubert. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1926.

— Lettres inédites à Louise Colet [Extraites de la correspondance intégrale qui va paraître dans l'édition Conard.] *Figaro*, 1er mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

— A. Coleman. Some sources of Flaubert's *Smarh*. [Surtout *Caïn* et *Ahasverus*]. *Modern Language Notes*, t. XL.

A. France. — L. Duplessy. Les anticipations d'Anatole France. *Grande Revue*, octobre 1924.

— A. Armaingaud. A. France à la recherche d'un idéal moral [Conversations d'A. France avec le Dr Armaingaud. Intéressant]. *Le Temps*, 24 mars 1925.

— R. Engerand. A. France à la Béchellerie [Souvenirs personnels de M. Engerand. Intéressant]. *Revue Hebdomadaire*, 10 octobre 1925.

— G. Ascoli. A. France d'après quelques témoins de sa vie [Excellent. Pénétrant, vivant, équitable]. *Revue de Synthèse historique*, 1925.

— R. Jasinski. Un poème inédit d'Anatole France. [Poème *A Théophile Gautier*, remplacé par *le Tombeau* de Théophile Gautier]. *Revue de Paris*, 15 mars 1926.

— H. Bedarida. Anatole France et l'Italie. [Précis et vivant]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 mai 1926 et suiv.

— Ch.-G. Amiot. A. France et la Grèce. *Revue Hebdomadaire*, 10 octobre 1925.

— A. Aveline. Pour l'anniversaire d'A. France (Suite de souvenirs). *Grande Revue*, octobre 1925.

— Voir Balzac (vente Lang).

— Lettre à « sa bonne Joséphine » ; Château Caillavet, s. d. Relative à une maladie de Mme de Caillavet. « Comme j'étais à Bordeaux hier pour arrêter la voiture d'ambulances et le compartiment de chemin de fer, j'ai trouvé un petit travail littéraire assez pressé, qui pourrait convenir à Mlle Cantel. »

— Lettre à une amie. Lettre amicale. « Vous arriverez comme le soleil à la Béchellerie. Je serai dimanche chez moi, heureux de vous recevoir. Lundi je partirai pour Paris et ferai un séjour de quelques jours à Ecouen... Madame H., que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Tours, m'a promis de vous accompagner à la Béchellerie. J'envoie à toutes deux mes affectueux hommages... » — (Catalogue 13, Kra. — Édouard Champion.)

— Trois lettres adressées à Henri Mazel. ... « Mon cher confrère voici la lettre testimoniale. Si elle n'est pas convenable, dites-le moi. J'en ferai une autre. J'ai signé « de l'Académie française ». Il vaut mieux se donner un ridicule et servir un ami... » — (Catalogue 240, Blaizot. — Édouard Champion.)

— Lettre à un ami. Il écrit à propos du message Wilson : « La paix sans victoire est-ce contentement ? La paix sans victoire, c'est andouille sans moutarde, la paix sans victoire, c'est un gigot sans manche, comme disait certain inverti à une bonne fille qui ne pouvait lui offrir que ce qu'elle avait. La paix sans victoire ce n'est pas une paix boiteuse, c'est une paix cul-de-jatte... »

— Madame de la Sablière, 75 pièces manuscrites et imprimées. Ensemble de documents se rapportant à M. et Mme de la Sablière, La Fontaine, La Fare, Rancé, notés par le Maître écrivain et écrits de sa main en vue de la composition de son étude sur Madame de la Sablière parue dans la *Vie littéraire* en 1892. — (Catalogue 241, Blaizot. — Édouard Champion.)

— *Le Puits de Sainte-Claire*. Pièce composée de 163 feuillets format écolier, ayant servi de manuscrit original pour l'impression du *Puits de Sainte-Claire*. Cette pièce a été faite entièrement par le grand styliste, pour la présentation à l'éditeur. Une partie est manuscrite, ce sont les contes qui ont paru pour la première fois dans le volume édité par Calmann Lévy. Une autre partie est faite de découpures du journal *L'Écho de Paris* dans lequel la plupart des contes ont été d'abord publiés. Ces colonnes de journal sont collées sur le même papier, et du même format que le reste du manuscrit. Anatole France a ajouté ou supprimé certains passages et a corrigé les quelques fautes qui pouvaient s'être glissées à l'impression des colonnes du journal. Les feuillets sont dans leur ordre, numérotés au crayon bleu. — (Catalogue 20, Jeanne. — Édouard Champion.)

— Lettre inédite signalée dans notre n° de janvier-mars, p. 154. Lire *Revue de Philologie française* (et non *de Philosophie*).

Fromentin. — Voir Balzac (vente Lang).

Th. Gautier. — E. Meyer. Th. Gautier et Baudelaire. [Influence de Gautier sur Baudelaire. Intéressant]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1926.

— W.-L. Schwartz. Gautier, Quinet and the Name « Mob » [Le Mob de Gautier et l'Ahasverus de Quinet]. *Modern Language Notes*, t. XL (H. Carrington Lancaster).

— Voir Balzac (vente Lang).

— Voir V. Hugo.

— Lettre à « la présidente ». Il lui envoie un billet pour voir Rachel au Théâtre-Italien avec « Bajazet » et musique. « Il y a tuerie à la location et les bourgeois s'étouffent au bureau. » — (Catalogue 197, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre à Arsène Houssaye, Paris, 2 août 1849. Lettre dans laquelle il lui donne le sens de l'analyse qu'il a publiée sur le dernier recueil de vers d'Arsène Houssaye. « La phrase malheureuse qui t'a chagriné, toi et ta femme, n'a pas le sens « commercial » que ta famille y attache ; elle veut dire, pour tout esprit droit, que dans l'état de ruine où la République a mis les arts il n'y avait que des poètes capables de se donner le luxe d'un charmant volume de vers bien imprimé ». Gautier promet de racheter cette mauvaise impression. « Je mettrai dans l'*Artiste* les phrases les moins ruinées et même les plus cossues de façon à ce que Stéphanie, qui, j'espère, ne me gardera pas rancune, puisse porter sur ses charmantes épaules non seulement un cachemire mais tous les diamants de l'ex-couronne. »

— Lettre, 23 février 1864. Il demande à son correspondant de vouloir bien engager M^me^ Carvalho à lui accorder la faveur de prendre part à la réunion du soir d'inauguration de la Société Nationale des Beaux-Arts. « Comme elle en sera toute la grâce et tout l'éclat, nous serions charmés qu'elle ne dédaignât point de s'unir à nos efforts en faveur des arts qu'elle aime comme nous et qu'elle fait aimer. » — (Catalogue 200, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Pièce. « Je suis venu 3 fois, bel introuvable, pour te dire qu'à dater du 1^er^ juin je serai rédacteur en chef de la partie littéraire de *La Presse* ce qui signifie que je veux que tu me fasses des articles, voilà. » — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre à un ami. Curieuse invitation ainsi conçue : « Si tes crevés et tes crevans te laissent un moment de répit, viens manger un morceau avec nous et user le nez du temps sur la meule de la conversation. » — (Catalogue 279, Lemallier. — Édouard Champion.)

A. Glatigny. — Lettre à Lemerre, 1873. Lettre relative aux épreuves d'un de ses livres et aux ennuis que lui cause l'état de sa santé : « ... Je continue à souffrir. Ce soir je m'applique un vésicatoire sur le côté, et je saupoudre la plaie avec de la morphine. Il paraît que ce remède produit des résultats fort gais... J'ai complètement supprimé le sommeil et ne me nourris que d'arsenic. Voilà ce qu'on appelle les charmes de l'existence... » — (Catalogue 13, Kra. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Goncourt (Edmond de). — Lettre à un ami, 1895. Projet de donner à la *Gazette des Beaux-Arts* une étude sur la Mangwa, « vous savez ses quinze livres de croquis, analysés avec l'aide d'un Japonais ». Épreuve d'un article sur *Hokousai*, ses albums traitant de la peinture et du dessin, avec corrections autographes. — (Catalogue 13, Kra. — Édouard Champion.)

— Manette Salomon, pièce. Manuscrit complet comprenant 147 pages écrites au recto et au verso. Nombreuses corrections et ratures. — (Catalogue 241, Blaizot. — Édouard Champion.)

— Lettre, 12 octobre 1884. Il se plaint des lenteurs de Rops qui les remet, lui et son éditeur, depuis deux ans pour illustrer *Germinie Lacerteux* : il lui demande le nom d'un autre graveur ; on lui donnera 4000 francs pour huit eaux-fortes. — On a joint une carte de visite avec quelques mots autographes, ainsi qu'une gravure sur bois de R. Munsch donnant le profil de Jules et d'Edmond de Goncourt. — (Catalogue 197, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre, 11 mai 1875. « Je venais recommander près de votre critique « Renée Mauperin ». Vous comprendrez facilement le sentiment qui me fait vivement désirer un succès pour ce livre appelé à faire un peu revivre la mémoire d'un mort aimé. » — (Catalogue 158, Cornuau. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Maurice de Guérin. — A. de Bersaucourt. Maurice de Guérin. *Nouvelle Revue critique,* 15 avril 1926.

U. Guttinger. — Lettre adressée de Saint-Gatien-les-Bois, à Honfleur, 1848, à Victor Hugo.

Mon cher Victor,

Vous me pardonnerez bien, n'est-ce pas, d'avoir besoin de vos nouvelles, et par vous-même, après cette épouvantable crise. Qu'êtes-vous devenus, vous, vos fils, votre femme ! Je ne lis point vos noms que je cherche avec une déchirante anxiété. Tous ces coups de canon, toutes ces balles sont venus dans ma solitude me frapper au cœur et au cerveau, nous étions perdus sans votre courage à tous, il eût fallu quitter nos champs et notre toit héréditaires ! et vous qui joigniez les mains devant eux !!! rien ne les arrête, vous voyez ; les idées fausses sont inexorables et pleines de sang, nous y mourrons tous, mon pauvre ami, je n'ai aucun de vos espoirs, vous avez vaincu une fois !... une tête seule de l'hydre est tombée.

Vous allez retrouver le communisme dans l'assemblée, à vos côtés, et le socialisme, son avant-coureur, ils vont vous demander compte de votre sang répandu, nos fils, nos frères, nous pouvons bien les nommer ainsi, tomberont encore sous les plumes de Leroux et de Prodhomme, du moment qu'on peut dire impunément, écrire et publier que la propriété est un vol, il est évident qu'elle est perdue et que tous ceux qui ne possèdent pas nous traiteront comme des voleurs, l'anarchie va se sauver de la rue dans l'Assemblée et qui l'en chassera ? moi, je vous dis, du fond de ma solitude où ces questions me dévorent : luttez contre la démagogie et ne la laissez pas pénétrer dans notre Constitution, faites-nous deux degrés, les jeunes et les vieux, si vous voulez, et faites que le conseil de la nation en élise le chef et non pas cette foule turbulente et passionnée... et puis, pardonnez-moi de jeter ces paroles d'humble dans vos méditations, je fuis tous les hommes, excepté vous, dont les discours me font reprendre courage, je me sens un grain de vérité et de raison dans l'âme, je vous l'envoie à vous, si riche, voyons si la société pourra vivre sous une chose et faisons-la la meilleure possible.

La nature ne me console point ici, je la vois mauvaise et viciée comme nous. Je découvre mille ennemis au bien dans le sein de la terre, dans les airs, sur les mers, aux plantes, aux animaux, comme aux hommes, seulement elle ne périt pas entièrement, c'est comme l'homme et la société, mais elle souffre et combat.

Le soleil a bien du mal avec les vapeurs, image du génie avec les malfesans, point de jours purs et complets, que votre âme doit gémir ! espérez-vous encore, dites oui et j'espérerai. Adieu, j'embrasse vous et vos enfants, je tends la main à Mme Hugo et voudrais vous tenter de notre agricole et paisible Normandie, dites-moi que vous vivez tous, adieu, à vous de cœur.

Ulric G...

(Catalogue Cumin, Nice, n° 55. — Édouard Champion.)

J.-M. de Heredia. — Lettre à M. Peppino ; Bagnères-de-Luchon, 3 septembre. Lettre où il lui raconte son séjour à Luchon : « Luchon, mon ami, est un café concert entouré d'un décor montagneux peint par Rubé et Chaperon. Ça a l'air faux. Je m'y ennuie fort et n'ai, pour me consoler, que la belle mine de ma femme et de mes fillettes. La toute petite a des succès fous.

On la mange de baisers. Au parc, on la bourre de caramels, au grand désespoir de la mère et à la vive satisfaction de l'enfant. — Le beau monde s'en va à Biarritz. Plus de jolies toilettes qui me faisaient songer à vous. Des femmes rouges, jaunes, bleues, roses, blanches, en plein air, sous des tulipiers en fleurs.... Vous frémissez, ô pastelliste ! Tout ce joli fouillis encombre, à cette heure, la plage des Fous, à Biarritz, ou la Concha de Saint-Sébastien », etc. — (Vente Lemasle, 16-1. — Édouard Champion.)

V. Hugo. — R. Jasinski. Deux descriptions parentes : Le Charnier de Bordeaux chez V. Hugo et Th. Gautier [Intéressant]. *Revue Bleue*, 1er mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

— Pièce autographe signée, page d'album. « Haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple, 12 mars 1849. Victor Hugo. » — (Catalogue 26, Henri Saffroy. — Édouard Champion.)

— Lettre. 12 octobre 1837. Longue lettre dans laquelle il dit : « J'ai été en Flandre, j'ai vu Bruxelles et Anvers, les manufactures belges et les tableaux de Rubens, ce que l'industrie a de plus insipide et ce que l'art a de plus beau.... Vous êtes sans doute de retour de vos eaux chaudes, comme moi de mes eaux salées (car j'ai revu l'Océan, cela va sans dire).... Je suis accablé d'affaires, de théâtres, de libraires, d'ennuis que je tâcherai de rendre au public. » — (Catalogue 158, Cornuau. — Édouard Champion.)

— Lettre d'une page adressée à M. Louis Boulanger, le peintre romantique : « Voici, mon bon Louis, puisque vous voulez bien habiller mon œuvre, je suis sûr que dans ??? là du moins il y aura pensée, profondeur et caractère », etc. — (Catalogue Jeanne. — Édouard Champion.)

— Lettre à Gustave Courbet ; 22 avril. Lettre pour lui recommander Mme Pruchon dont le mari est proscrit à Londres : « Elle a des tableaux à vendre ; vous avez en cette matière, où je suis incompétent, l'autorité d'un maître... » — (Catalogue n° 26, Henri Saffroy. — Édouard Champion.)

— Album de photographies diverses. Cet album a été constitué par la famille du Dr Barbier qui accompagna Victor Hugo dans l'exil ; il contient : six très intéressantes photographies du poète : à la fenêtre, sur les rochers au bord de la mer, trois autres beaux portraits pris vers 1854 ; chacun d'eux portant la signature autographe de V. Hugo et certains une suscription, par exemple : *E nocte ad amorem*, et : *E ripa ad mare* ; un portrait de Charles Hugo, de Victor Hugo fils, quatre portraits d'Adèle Hugo, tous portant la signature de chacun d'eux ; notons enfin des photographies du Dr Barbier, de Greppo, de Charles Ribeyrolles, d'Auguste Vacquerie et aussi trois photographies de dessins à l'encre de Chine de Victor Hugo, signées et annotées par lui (Victor Hugo fecit, sol sculpsit ; mon château en Espagne) ; la photographie de Marine Terrace à Jersey, qui porte cette note signée de Victor Hugo : *E domo ad patriam* ; la photographie d'une main portant une bague (la main du poète ?), avec cette suscription : *Nous gravions la sentence au mur de Balthazar* (Hernani), Victor Hugo ; enfin, trois photographies de Georges et Jeanne Hugo, enfants, et sept portraits que nous n'avons pu identifier. — A cet album est jointe une lettre d'envoi le concernant, écrite par « Mme Adèle Victor Hugo », et adressée à Euphémie Barbier : « Je vous envoie aussi, moi, quelque chose... qui vous fera peut-être plaisir quand l'exil aura fini. Cet album sera alors un souvenir de plus qui vous rappellera le noble sacrifice que votre père à fait aux idées, au progrès et à la liberté de son pays, et le touchant dévouement de votre mère à tout ce qui est bien et beau.... Mes vieilles années vous bénissent, jeune ange. » Cette lettre est datée du 30 décembre 1854, à Jersey, Marine-Terrace. — (Catalogue 238, Blaizot. — Édouard Champion.)

— Lettre de deux pages à l'éditeur Charles Gosselin, non datée, mais de 1829, relative au *Dernier jour d'un condamné*, dont la troisième édition va paraître chez cet éditeur. Victor Hugo s'inquiète des annonces faites à la presse. « Le *Journal des Débats* mentionne-t-il d'une façon spéciale le prologue nouveau qui accompagne cette troisième édition ? Cela importerait, il me semble, et je pense que M. Gosselin est de mon avis. »

Victor Hugo est non moins attentif aux écrits que suscitent ses ouvrages. Or, les parodies commencent. Le *Constitutionnel* annonce aujourd'hui le *Lendemain du Dernier jour d'un condamné*. Qu'est-ce que c'est que cela ?

Lettre d'une page, mars 1841. Victor Hugo remercie M. Panckoucke de l'envoi d'un de ses ouvrages, et décline, « accablé de travail », l'obligeante invitation qu'il en avait reçue. — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

Huysmans. — R. Turpin. J.-K. Huysmans fonctionnaire. Documents inédits. *Figaro*, 13 mars 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

— Lettre à un confrère. « Lemonnyer, que j'ai vu à Paris, m'avait annoncé la prochaine arrivée de mes volumes, ficelés avec les vôtres, en un ballot unique. Je joue, pour l'instant, le rôle des sœurs Anne éplorées qui ne voient rien venir, et je commence à être terriblement inquiet.... Pourvu, bon Dieu, que la douane n'ait pas été perspicace une fois dans sa vie », etc.

— Carte-correspondance relative à son portrait. « Votre demande m'embarrasse fort, car je n'ai pas de portrait de moi, sinon deux photographies, l'une ancienne, sur laquelle on a fait le portrait gravé des *Soirées de Médan*, qui est au-dessous de tout, et une photographie plus moderne, dénuée de toute ressemblance, et n'ayant, on peut le dire, aucun rapport avec moi. — Reste encore la gravure sur bois qui a paru en tête des *Croquis Parisiens*, chez Vanier, mais c'est une œuvre purement ouvrière et qui représente, en tout cas, un Huysmans d'il y a quinze ans ! » etc. — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Les Gobelins, le quartier Saint-Séverin. Manuscrit autographe et signé de l'auteur. — (Catalogue 240, Blaizot. — Édouard Champion.)

— Lettre à un ami (1898) à qui il donne des renseignements sur plusieurs de leurs amis communs.... Cette question d'une colonie chrétienne d'artistes qui semblait impossible paraît peu à peu sortir des limbes. Le petit Dulac rentré d'Italie la commence, je l'expédie à Ligug où il habitera en attendant dans la maison acquise par les Leclaire.... — (Catalogue 376, Lemallier. — Édouard Champion.)

Laforgue. — Voir Balzac (vente Lang).

Lamartine. — J. Bertaut. Un carnet de dépenses de Mme Charles à Aix-les-Bains [Intéressant]. *Candide*, avril 1926.

— Lettre à Mgr du Trousset d'Héricourt, évêque d'Autun ; Paris, 27 janvier 1835. « Je vais m'acquitter de la commission dont vous voulez bien me charger avec un empressement d'autant plus naturel que l'administration ecclésiastique de notre département ne retrouverait jamais l'évêque que nous perdrions.... »

— Lettre à Mgr B. du Trousset d'Héricourt ; 27 janvier 1835 (au soir). « Je quitte M. le Garde des sceaux. Il m'a paru regretter bien vivement qu'un homme de votre capacité et de votre énergie administrative ne voulût pas

employer ces dons si rares parmi les hommes dans un pays plus étendu et plus difficile que le nôtre.... » — (Catalogue 25, Henri Saffroy. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Em. de Girardin ; Mâcon. Il le prie de corriger une grave faute d'impression dans le journal de Saône-et-Loire : « Corrigez par errata... cela fait le tonerre (*sic*) dans un verre d'eau ici. » — (Catalogue 156, Cornuau. — Édouard Champion.)

— Lettre à un de ses compatriotes, à Cluny ; Mâcon, 1832. Retenu à Mâcon par une grave maladie de sa fille, il n'a pu le remercier. « Si quelque chose pouvait m'attacher davantage au pays où nous sommes nés, ce serait certainement le bonheur d'y être entouré d'une bienveillance comme celle que vous exprimez ; moins nous avons eu de rapports ensemble, plus l'expression de cette bienveillance me touche et m'honore, puisqu'elle est ainsi plus spontanée et plus impartiale à mes yeux. Quelque soit l'issue de la lutte politique où vous avez voulu me faire le symbole de vos opinions, je me féliciterai d'avoir dû à cette circonstance les témoignages de sympathie de vous et de vos amis. Quant à l'élection en elle-même, je ne vous dirai que ce que j'ai dit avec une entière sincérité à M. Dubois et à M. D....: Je ne la désire pas, je n'en accepte pas la candidature positive, je reste absolument neutre d'action et de parole dans la question ; neutre, je me trompe, je fais des vœux ardents contre moi ; seulement, si par l'effet d'un intérêt dont je suis vivement touché et d'une conviction politique semblable, je venais à recevoir ce mandat impératif à mes yeux de vous et de vos amis, je ne me croirais pas dans ma conscience en droit de le décliner. J'obéirais avec peine, mais j'obéirais, car je sais qu'il est permis de préférer un loisir poétique et de beaux voyages au tumulte de la tribune, mais je ne crois permis à personne de se refuser aux nécessités d'une opinion manifestée par des votes que l'on n'a pas sollicités.

« J'espère, à mon retour d'Orient, être assez heureux pour vous témoigner de vive voix mes sentiments pour vous à Cluny et à Saint-Point. »

— Lettre à un homme politique ; 1er mai 1848. « J'ai un grand intérêt national à vous voir un moment demain à sept heures, chez moi, au ministère. Vous ne voulez pas ni moi non plus qu'on déshonore notre magnifique Révolution, cela nous suffira pour nous entendre. » — (Catalogue 15, Mlle Charavay. — Édouard Champion.)

— Cinq lettres autographes à MM. Ch. Gosselin, Ch.-L. Panckoucke et Mme Panckoucke. Lettres amicales qui comptent chacune une page : envoi d'une préface (1839), d'une pièce de vers ; invitations, remerciements, etc.

— Au prince royal de Bavière, voyageant en Grèce. Pièce de vers autographe signée. Poésie écrite au recto et verso d'une page ; elle est datée de Péra, 6 juillet 1833, et dédiée à M. le baron de Sturmer. La rencontre qui inspira ces vers à Lamartine est ainsi consignée dans son *Voyage en Orient* : « J'ai dîné aujourd'hui chez le baron de Sturmer avec le prince royal de Bavière. Ce jeune prince, avide d'instruction et ayant le bon esprit d'oublier, en apparence, le trône qui l'attend, recherche l'entretien des hommes qui n'ont pas intérêt à le flatter et se forme en les écoutant. » — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

— Lettre adressée à M. Lemercier, consul de France à Livourne. Lettre de conseils. « ... Faites à cet égard, même en famille et devant vos domestiques ou employés, une extrême attention. Le vin de Marsala, bu à petit verre entre sa mère et son père, est un bien petit crime. La malignité en fait un forfait politique. M. Fox et M. Pit se permettent plus tous les soirs, mais ce qui est

permis aux plus grands ministres n'est pas permis à un humble consul qui a soif au soleil d'Italie. — (Catalogue n° 36, Dussarp. — Édouard Champion.)

— *Graziella*. Manuscrit autographe. Manuscrit original d'une très importante partie de *Graziella*, de la page 162 à 236 et de la page 311 à 326. Manuscrit avec ratures, corrections et suppressions. — (Vente Lemasle, 16-1. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Mme de Lamartine. — Lettre à l'évêque d'Autun ; 2 novembre 1840. Elle vient d'écrire *L'Ouvrière*, livre d'explications simples, claires, familières, destinées à faire connaître une association dont elle fait partie et qui s'est formée à Paris pour instruire et ramener dans la bonne voie les jeunes filles qui s'en sont écartées. Elle demande l'encouragement et la bénédiction de son évêque. — (Catalogue 25, Henri Saffroy. — Édouard Champion.)

Lamennais. — Lettre ; Paris, 19 octobre 1824. Il informe son correspondant que M. de Saint-Victor a dû lui annoncer son retour à Paris, où il compte rester quelque temps. Il a chargé M. Le Cudennec de lui remettre la somme de 10 000 francs qu'il redoit à son père. — « Le développement de la Librairie classique n'ayant point répondu à ce qu'on s'en promettait, j'espère que M. de Rainneville voudra bien consentir à prolonger le terme convenu pour son remboursement », etc. [Lettre que nous croyons inédite, elle ne figure pas dans la *Correspondance* publiée par les soins de M. Émile Forgues.] — (Catalogue 195, Lemasle. — Édouard Champion.)

Leconte de Lisle. — Lettre écrite le 7 juin 1885 à un jeune poète qui lui avait demandé des conseils : « Il faut attendre et réfléchir, même avec beaucoup de talent, la vie d'un poète est souvent bien dure, bien cruelle, pleine de désenchantement et de misères morales. » — (Catalogue Milhau. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

P. Loti. — H. Bordeaux. Voyageurs d'Orient. XI. Vogué et Loti. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1926.

— Carte-correspondance. Il est désolé de lui refuser, mais il n'a pas les moindres pages écrites, sans cela il les lui aurait bien volontiers offertes à titre purement gracieux ; il n'a pas une ligne sur le papier, et, ce qui est plus grave, rien dans la tête, ses préoccupations l'empêchent de penser. — (Catalogue n° 200, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre. « Je n'ai aucune influence sur les éditeurs ou les directeurs de Revues, qui ne publient que ce qui leur plaît, et je me suis si longtemps et si vainement battu avec ces gens-là pour obtenir des insertions de manuscrits, que j'y renonce. » — (Catalogue n° 12, Kra. — Édouard Champion.)

— F. Vanderem. Sur un exemplaire du *Mariage de Loti* [Vendu 10 000 francs à la vente G.-E. Lang. Annotations mss. de Loti. Exemples de ces corrections. Intéressant]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er février 1926.

— J. Desrieux. Pierre Loti intime. Impressions et souvenirs [d'amitié personnelle. Intéressant].

— F. Brunetière. Lettres inédites à P. Loti pub. p. J. Bompard. *Correspondant*, 25 mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

Joseph de Maistre. — Lettre adressée à M. J. Napione Coconato (son parent), datée de Cagliari, 20 janvier 1802. Il lui reproche de s'être ruiné pour venir échouer en Sardaigne plutôt que d'attendre en Piémont l'événement d'Amiens. Enfin le mal est fait. Il fera par lui-même et par ses amis tout ce qu'il pourra pour lui être utile, mais la meilleure volonté est bien stérile en Sardaigne. Lui conter ce qu'est ce pays serait une iliade. Qu'il lui suffise de savoir que s'ils ne sont pas morts, ils sont au moins à l'agonie. Quant à lui, quoiqu'on ait fort estropié son emploi, il suffit encore pour le mettre au-dessus du besoin. Un littérateur du XVII^e siècle avait écrit sur la porte de son ermitage philosophique :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort
Sans la désirer ni la craindre.

« Pour moi, je veux écrire sur celle de mon cabinet en effaçant le mot de mort qui est trop lugubre et qui ferait peur à mes enfants :

Las d'espérer et de me plaindre
En regardant de loin le port
C'est ici que j'attends mon sort
Sans le désirer ni le craindre. »

(Catalogue Dussarp, n° 36. — Édouard Champion.)

Xavier de Maistre. — Lettre à M^me^ la Marquise. Il lui rend les livres qu'elle a bien voulu lui prêter et qu'il a relus pour la vingtième fois. — « Je suis seulement fâché que les éditeurs de M. de Lamartine ayent souillé cette belle édition de ses œuvres en y insérant l'épître de Lavigne. — On m'a dit que vous avez le roman de Cinq-Mars, j'ai lu le premier volume et ne connais pas le second, etc. ». — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

Mallarmé. — Lettre à un ami, 18 juin 1888. Il partait pour la campagne au moment où il a reçu les épreuves et il n'a pas touché à une plume dans tout ce feuillage et ce repos. « Égoïste, je vous lus tout de suite. Lycophron est curieux à cause de tout ce qu'il déploie d'images et de notions à la fois, il tient à chaque phrase les rênes de vingt chevaux, en vrai lyrique; mais peu obscur, autrement que par les faits oubliés de nous à quoi il fait une continuelle allusion, n'est-ce pas? etc. ». — (Vente Lemasle, 16-1. — Édouard Champion.)

— Lettre sur une carte-correspondance recto et verso. Lettre adressée à Guy de Maupassant (?), relative à la maladie de Villiers de l'Isle-Adam. — (Catalogue 241, Blaizot. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

G. de Maupassant. — G. Normandy. G. de Maupassant au Chat Noir. *Figaro*, 29 mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

P. Mérimée. — M. Revon. P. Mérimée et la famille impériale. *Revue Bleue*, 15 mai 1926.

— G. Ascoli. Prosper Mérimée. [Courte, mais vivante étude.] *Le Flambeau* [Bruxelles], 1926.

— Lettre d'introduction en faveur de M. Dombrowski, auteur d'un Voyage en Espagne : « Auriez-vous la bonté de lui donner la lettre pour M. Fain (impri-

meur) et de le conseiller sur le format et la justification qui vous paraîtront préférables? ». — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

— Lettre. Rambouillet, 20 avril 1859. Lettre où il fait la critique de deux volumes que l'on lui a envoyés. — « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre introduction aux Ames Mortes, mais je vous avouerai franchement que je ne puis approuver votre système de traduction. Il me semble que vous mettez beaucoup d'esprit à défendre une mauvaise cause. Le public n'est pas si encroûté dans ses habitudes qu'il ne comprenne fort bien le mérite d'une forme étrangère, et il y a une trentaine d'années qu'il a fait un fort bon accueil aux chants Klephtiques de M. Fauriel bien qu'ils fussent traduits très littéralement. Je connais trop mal le Russe et la Russie pour écrire quelque chose sur les Ames Mortes, d'ailleurs il y a quatre ou cinq ans que j'en ai publié quelques extraits dans la Revue des Deux Mondes, je n'aime pas Gogol qui me paraît un imitateur de Balzac avec un goût décidé pour le laid. Je regrette que vous lui ayez fait l'honneur de le traduire, surtout de le continuer, etc. ». — (Catalogue 195, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre, mercredi 27 décembre. Lettre à propos de l'ouvrage de Th. Agrippa d'Aubigné : Les Aventures du baron de Fæneste.

— Lettre à un ami; 10 avril 1859. Il le remercie de son livre; il y a bien longtemps qu'il l'a lu, il refera connaissance avec lui avec grand plaisir. — Il lui donne ensuite des explications sur la prononciation de la lettre J. — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre. « Voici le livre de M. Juan Valera, beau-frère du Maréchal Malakof, dont je vous ai parlé; soyez assez bon pour le recommander à M. Ch. Mazade... ». — (Catalogue 12, Kra. — Édouard Champion.)

Michelet. — Lettre à M. Ch. Labitte. Lettre relative à la critique d'un de ses volumes. — « Dans ce volume, j'ai tiré la révolution politique de la révolution morale. La révolution morale, c'est l'imitation, la pucelle, etc. — J'ai dégagé des controverses la question de l'imitation, et l'ai ramenée à la simplicité du bonheur, aux termes d'un sage sophisme. — J'ai écarté de l'histoire de la Pucelle les ornemens puérils dont on l'avait surchargée, j'ai tenu peu de compte de la chronique et me suis attaché aux actes. — La même méthode appliquée à l'Angleterre, a détruit de fond en comble les romans Shakespeariens. L'histoire de Philippe Le Bon n'existait point, au moyen des actes, et d'une foule de pièces inconnues ou négligées (par exemple la correspondance de Gloucester et Bedford sur un projet de tuer le duc de Bourgogne). M. de Barante n'avait pas soupçonné les graves questions de droit, qui se trouvaient au fond de la lutte de la France et de la Flandre, le rationalisme légal du parlement de Paris, etc. Tout cela éclaire à une grande profondeur les rapports de la France avec la basse Allemagne et l'Allemagne en général, etc. ». — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre; 22 octobre 1825. Lettre de jeunesse, où il remercie son correspondant de l'envoi de son admirable ouvrage; il ne peut s'expliquer une distinction aussi flatteuse. — « Mes obligations envers vous datent depuis longtemps. J'ai toujours regardé comme mes bienfaiteurs personnels les philosophes qui m'apprennent à penser, les écrivains qui consacrent des vérités consolantes dans un style impérissable. J'achève en ce moment un ouvrage sur la philosophie de l'histoire et particulièrement sur le système de Vico. Vos conseils me seraient inappréciables; mais je sais trop combien votre temps mérite d'être ménagé pour oser vous le demander, etc. ». — (Catalogue 195, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre, 26 janvier 1869. Lettre dans laquelle il remercie son correspondant

d'avoir procuré une situation à son fils, car : « ... mon état de santé et l'incapacité de travail qui en résulte me fait vivement désirer qu'il mérite d'obtenir une position tant soit peu lucrative, qui lui permette de s'aider quelque peu lui-même ». — (Catalogue 158, Cornuau. — Édouard Champion.)

— Lettre, Veytaux (Suisse), 30 août 1861. Il voudrait que l'on publie un article sur la Savoie qui a besoin d'être ramené par nos littérateurs à son amour maternel de la France. — (Catalogue 25, Henri Saffroy. — Édouard Champion.)

E. Montégut. — Correspondance inédite pub. avec un avant-propos et des notes par P.-A. Muenico. *Correspondant,* 25 avril 1926.

H. Murger. — Lettre, septembre 1844. Lettre dans laquelle il demande à M. Jubinal d'approuver une demande de secours qu'il a adressée dans un comité littéraire dont ce dernier fait partie, demande qu'il a faite sur les instances de Lireux. Il donne, dans cette lettre, des détails pitoyables sur sa grande détresse. — (Catalogue 376, Lemallier. — Édouard Champion.)

A. de Musset. — Ed. Beaufils. Victor de Musset [père d'Alfred] inconnu [Intéressant]. *Figaro,* 22 mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

Gérard de Nerval. — H. Bordeaux. Voyageurs d'Orient. VIII. Gérard de Nerval. *Revue des Deux Mondes,* 1er mai 1926.

— Lettre, octobre 1838, adressée à M. Desessart, libraire-éditeur. — (Catalogue Milhau, n° 4. — Édouard Champion.)

M. Proust (Marcel). Lettre à un ami. « J'apprends que M. Bergson doit présenter mon Ruskin à l'Académie des Sciences morales et politiques. Je ne sais pas si ce sera demain. Mais le jour où cela sera, je serais content, quand cela ne serait que pour savoir ce que cette docte assemblée aura dit de mon étude — et je l'avoue pour que les autres le sachent aussi — que le *Journal des Débats* qui fait toujours des comptes-rendus des séances de cette Académie, veuille bien consacrer quelques lignes à raconter ce qu'on dit de mon livre... J'ai vu l'autre soir Chambrun et Pillant. Cette sortie restera gravée dans ma mémoire pour une autre raison. C'est qu'elle m'a rendu tellement malade que j'ai passé quarante-huit heures vraiment effroyables. — (Catalogue Kra, n° 12. — Édouard Champion.)

Renan. — P. de Labriolle. La prière sur l'Acropole [Savant commentaire]. *Les Humanités,* Paris, Hatier, novembre 1925. — (R. Lebègue.)

— A. Lefranc. Le premier voyage d'E. Renan en Italie [D'après des documents dispersés et un certain nombre de lettres inédites. Vivant et neuf]. *Revue de Paris,* 15 mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

— Lettre ; Sèvres, 10 mai 1872. Lettre dans laquelle il dit à son correspondant qu'il est infiniment touché de la communication de son travail sur l'inscription de Thugga. — « J'ai présenté aujourd'hui votre manuscrit à l'Académie, et l'ai remis entre les mains de M. Guigniant, secrétaire perpétuel, où il restera en dépôt. Il va sans le dire qu'il n'en sera rien publié et que votre manuscrit ne sera montré à personne. Quand M. Joseph Halévy aura publié ses résultats, votre manuscrit fera foi des points où vous serez rencontré avec lui et des points où il y aura désaccord. Vous restez libre, du reste, de faire de votre côté telle publication que vous jugerez à propos. — Je n'ai

jamais mis la main au détail de la question de l'écriture libyque; je veux donc rester simple spectateur du débat. Quant à la partie punique de l'inscription de Thugga, ce que vous en dites prouve de solides études d'épigraphie phénicienne... Je crois que vous avez parfaitement raison de chercher l'explication du libyque dans le berber ou touareg; mais pourquoi cherchez-vous à y trouver un fond ultérieur de sémitisme? C'est là une question d'un autre ordre, qui n'a pas grand chose à voir avec le déchiffrement. C'est à la philologie comparée travaillant sur l'ensemble de la grammaire touareg qu'il appartient de dire si cette grammaire est sémitique. Quant à l'épigraphie, elle n'a pas à s'occuper de cela, etc. » — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

J. Renard. — Voir Balzac (vente Lang).

A. Rimbaud. — J. Willems. La destruction de la Saison en enfer [Preuve rigoureuse que Rimbaud n'a pas détruit l'édition]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

— Souvenirs de P. Bourde sur A. Rimbaud rapportés par P. Mille dans *Un Saint colonial* [Projets d'exploration africaine au séminaire de Charleville, etc.]. *Revue de Paris*, avril 1926.

G. Sand. — Le roman d'Aurore Dudevant et d'Aurélien de Sèze. [Lettres d'Aurore à Zoé Leroy, son amie. — Journal écrit par Aurore pour Aurélien, etc., — avec introduction historique de Mme Aurore Sand.] *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1926.

— A. van Gennep. George Sand folkloriste [Répertoire des éléments de folklore. Leur médiocre intérêt scientifique]. *Mercure de France*, 1er juin 1926.

— G. Sand et H. Harrisse. Correspondance inédite [Très intéressante pour la connaissance de la vie littéraire contemporaine]. *Les Annales politiques et littéraires*, 25 avril 1926 et suiv.

— Le Journal de Piffoël [Journal personnel, 1837-1840, très intéressant], pub. p. Mme Aurore Sand. *Revue de Paris*, 1er mai 1926.

— Lettre; Nohant, 16 août 1863. Lettre relative à son ouvrage : Mademoiselle La Quintinie. — (Vente Lemasle, 16-1. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Ed. Planchut (Nohant), 12 décembre 1869. « Viens et n'amène que toi. J'ai invité Flaubert sur lequel je compte et nous avons toute une colonie en ce moment jusqu'après les fêtes, vous coucherez comme vous pourrez. Je n'ai pas invité la cousine Villot, ne pouvant la bien caser, et tu sais que Nohant, bouleversé par l'exploitation agricole, a encore quelques efforts à faire pour retrouver le confortable que le sexe a droit d'exiger, etc. ». — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. A. Joly. Au sujet de ses démêlés avec le journal *L'Époque* : « Me voilà forcée d'autoriser mes éditeurs ou mon homme d'affaires à vous faire sommation pour la forme... pardonnez le vilain procédé... Aidez-nous à guerroyer contre l'Époque, faites justice vous-même au nom de l'époque, et forcez-la de nous indemniser... »

— Lettre, 1862; lettre, 1864. « Je vous autorise, autant qu'il dépend de moi (car il faut bien consulter mes éditeurs), à publier des fragments de mes ouvrages... »

Scribe. — N.-C. Arvin. Some unpublished letters to Eugène Scribe. *Sewanee Review*, t. 33 (H. Carrington Lancaster.)

Stendhal. — P. Arbelet. Stendhal amant de Mélanie. [La tragédienne de Marseille. Très précis et vivant.] *Revue de Paris*, 1er mai 1926.

— P. Arbelet. Une grève théâtrale à Marseille au temps de Stendhal [quand sa maîtresse y jouait la tragédie]. *Figaro*, 13 mars 1926.

— P. Arbelet. Stendhal épicier à Marseille. [Pittoresque et excellemment informé.] *Figaro*, 29 mars 1926.

— Stendhal était-il à Iéna? [Exposé et solution du problème.] *Le Divan*, juin 1925.

— F. V. La seconde édition originale [et très augmentée] des *Mémoires d'un touriste*. [Intéressant.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1926.

— Voir Balzac (vente Lang).

— Lettre signée « Cotonet », et adressée à M. Gonsolin : datée de Paris, 10 février 1829. Elle est fort curieuse : *Henri III* de Dumas est un marivaudage ; *Les derniers jours d'un condamné* est un livre inférieur aux Mémoires de Vidocq,... etc. — Lettre adressée à M. di Fiore. Amusant récit de l'aventure survenue à une dame Goud qu'un butor à fait surprendre en compagnie d'un amant. — (Catalogue Blaizot, 241. — Édouard Champion.)

Sully Prudhomme. — Lettre à Coppée, Paris, 13 avril 1881. [Il le félicite sur sa pièce (*Madame de Maintenon*), qui est d'une admirable beauté de style. « Je vous dois une soirée que je n'oublierai pas. Il s'en faut bien que tous vos interprètes m'aient plu autant que leurs rôles. Le grand roi m'a paru souvent vulgaire et la Maintenon sans accent. Je me promets une autre soirée délicieuse à lire vos vers après les avoir entendus. »] — (Catalogue Cornuau, 158. — Édouard Champion.)

— Pièce de vers avec signature autographe, en 27 strophes :

> J'ai compris l'horizon sur l'ombre et sur le doute.
> J'ai surmené mon front par les veilles jauni.
> Il me semble pourtant que je n'ai pas fini.
> Et que j'ai, quand j'arrive, à refaire la route... etc.

(Catalogue Lemallier, 376. — Édouard Champion.)

Taine. — L. Arnould. Taine à Rome : le cicerone. [Précis et vivant.] *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1926 et suiv.

— II. Séc : Taine et l'aristocratie anglaise. [Les sympathies pour cette aristocratie. Influence sur son œuvre. Intéressant.] *Revue Anglo-Américaine*, avril 1926.

Augustin Thierry. — Lettre à un général ; 15 novembre 1818. [« Je suis bien reconnaissant de la générosité avec laquelle vous dépouillez votre bibliothèque pour garnir mon esprit ; j'espère que vos soins ne seront jamais perdus. J'ai perdu ma cause par un excès de vertu du Tribunal qui devait me juger ; ils ont préféré à mon père un ancien destitué... j'aurai, s'il plaît à M. le comte, des épreuves à corriger ces jours-ci ; je dis s'il plaît à M. le comte, car mon article est en quarantaine chez lui après avoir été visé par Dunoyer, ce qui me ferait soupçonner que ces Messieurs ont des doutes sur sa bonne santé... »] — (Catalogue Lemasle, 195. — Édouard Champion.)

E. Verhaeren. — Les Aubes, drame lyrique en quatre actes. Manuscrit autographe. Manuscrit complet (94 pages de différents formats). Nombreuses corrections, faites à l'encre bleue ou au crayon rouge, rapprochées, découpées. — (Catalogue Blaizot, 241. — Édouard Champion.)

Verlaine. — Lettre. Coulomines, le 21 janvier 1884. [S'il n'a pas répondu plus tôt à sa trop aimable et dernière lettre, c'est que mille affaires pénibles et deux et trois voyages pour des affaires l'en ont absolument empêché. — « J'avais écrit à M. Rivière dès la réception du numéro de la *Libre Revue* où a paru « La Grâce », pour le remercier de sa charmante illustration, le chargeant de tous bons compliments et gratitudes de l'excellente typographie et du très consciencieux respect des moindres corrections. Je renouvelle ici l'expression de ces sentiments et réponds à votre bonne invitation par l'envoi ci-joint d'un poëme du même ordre que le précédent. Je vous prie de m'envoyer des épreuves avant l'insertion. Elles seront renvoyées poste pour poste. »] — (Catalogue Lemasle, 197. — Édouard Champion.)

— « Vieille ville », fragments d'un livre perdu, corrections de Verlaine et dernière page autographe. — (Catalogue Milhau. — Édouard Champion.)

— Lettre à un ami, 2 décembre 1891, 1 p. in-8. « Reçu hier la vie littéraire : ce que je vais me pourlécher !... — (Catalogue Cornuau, 156. — Édouard Champion.)

— Thera, pièce de vers datée du 25 janvier 1881. Poésie de six strophes de cinq vers chacune et qui commence ainsi : « Angels ! seul coin luisant dans ce Londres du soir... » Cette poésie, qui fait partie du recueil « Amour », accompagne une longue et très intéressante lettre de P. Verlaine adressée à « mon cher Charles » (Charles Morice ?). — (Catalogue Blaizot, 240. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

A. de Vigny. — Lettre à sa cousine, la comtesse de Clérembaut, 20 août 182... [Alfred de Vigny se plaint à sa cousine d'être sans nouvelles d'elle et de sa mère. « Depuis que je suis chassé de Paris je vois qu'on a pris le parti de renoncer à moi et de ne plus me croire parmi les vivans » ; son isolement s'accroît encore du départ de son « cher colonel qui le laisse seul au milieu de 1800 hommes ». Il parle gracieusement d'un petit enfant : « On me dit que Marie est un peu plus ange que jamais, et qu'elle parle et dit les plus jolies choses du monde... que nous autres qui n'avons pas des oreilles de mère nous prendrions pour des cris. »]

— Lettre à la comtesse de Clérembaut, 6 octobre 1826. [Lettre relative à la santé de Mme de Vigny ; le poète se montre très affecté de la maladie de sa jeune femme ; il n'accorde que peu de confiance à la science des médecins : « Vous viendrez voir ma Lydia... Je suis bien malheureux des douleurs que lui font souffrir la nature et les médecins... Il est bien triste de voir de si près les bornes du savoir des hommes. »] — (Vente Panckoucke, 22-23 mars. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Gosselin, libraire, 10 février 1831. [Il voudrait être le premier à lui apprendre que leur ancien ami Antoine Deschamps vient d'achever trois satires d'une rare énergie et d'une plus rare beauté poétique. « Je désirerais vivement qu'il vous parût convenable de lui faire l'offre de les imprimer ; outre le plaisir qu'il aurait sans doute à renouveler ses relations avec vous, je pense qu'il serait bien aise de les voir paraître incessamment et ce sera double mérite à vous. »] — (Catalogue 15, Mlle Charavay. — Édouard Champion.)

— Lettre ; 5 mars 1859. [Il dit à son correspondant que la dernière fois qu'il est venu chez lui, il lui avait témoigné le désir de le voir reprendre confiance dans la Librairie nouvelle. — « Depuis ce jour-là, je ne vous ai plus revu et vous m'avez laissé ignorer tout ce qui est relatif à cette édition nouvelle. — J'avais à vous faire quelques recommandations utiles et je voudrais vous voir pour vous en parler »,... etc. — (Catalogue Lemasle, 199. — Édouard Champion.)

— Lettre à M..., 1843. [Il lui annonce que l'affaire de Brizeux est arrangée et présentée à la signature. « C'est M. Dittner qui aujourd'hui m'écrit cet heureux dénouement. »] — (Catalogue Kra, 12. — Édouard Champion.)

— Lettre, 25 janvier 1843. [Lettre adressée à une amie qu'il est désolé de ne pouvoir accompagner à une première représentation : « Mais que vous êtes devenue mondaine ! Quoi, tous les soirs dans une suite de visites ? Que je vous plains de cet ennui. Peut être cependant, est-ce un bien, cela vous a pu faire trouver meilleure votre paisible causerie d'hier. J'irai bientôt, bientôt la retrouver.] — (Catalogue Cornuau, 158. — Édouard Champion.)

— Lettre, 12 août 1847. [Lettre de remerciements adressée à M. A. Pichot en réponse à l'envoi de son livre « Le dernier Stuart ».] — (Catalogue Lemallier, 376. — Édouard Champion.)

— Deux lettres à la baronne et au baron de Janzé : 17 septembre 1859 et 10 janvier 1863. [« Comme le palais enchanté où vous êtes cachée par une Fée inconnüe est souvent fermé, je vous ai crue en voyage ainsi que vous me l'aviez annoncé. Mais je vois que, par une heureuse inspiration, vous avez résisté à toutes les perfides séductions de la verte nature, qui attend les jeunes femmes pour leur donner des maux de gorge et pour leur piquer les bras avec des mouches empoisonnées qui les font mourir subitement. Malgré ses complots on ne cesse de lui faire au printemps tous les compliments du monde, rimés ou non rimés et vous me paraissiez trop sensible à ses charmes dangereux. Mais je vois avec joie que vous êtes convertie à la vérité et que vous êtes restée chez vous entre vos fleurs, vos arbres, vos cascades et vos poissons de Paris qui écoutent la musique dans le silence le plus respectueux. J'irai bien certainement, Madame, m'unir autant que je le pourrai à ces personnages muets qui vous entourent et vous regardent, c'est pour eux une fort agréable destinée. »] — (Catalogue Henri Saffroy, 25. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Villiers de l'Isle-Adam. — Une lettre inédite (1838. Intéressante). *Figaro*, 29 mai 1926.

E. Zola. — Colonel Godchot. Les manuscrits de Zola. *Revue Mondiale*, 15 avril 1926.

— Lettre. Médan, 1er novembre [?]. Il souhaite bon courage aux fondateurs d'un journal de combat ; il faut avoir la passion du sacrifice pour se mettre en travers de la bêtise humaine. « Croyez-en un homme qui a bientôt vingt ans de huées et de boue sur les épaules. »

Puis l'heure est bonne dans l'étonnante comédie politique et littéraire que nous traversons ; et qui dirait la vérité, si ce n'était vous, qui ne visez ni siège à la Chambre ni fauteuil à l'Académie ? Vous n'êtes d'aucun troupeau politique, d'aucune bande religieuse, vous n'avez pas de maître, pas d'idole, vous pouvez marcher librement aussi bien qu'il le faudra sans autre Credo que votre intelligence.... On finit par vouloir un journal à soi où l'on dira tout, on peut y crever à la peine, au moins on y crèvera soulagé. — (Catalogue 379, Lemallier. — Édouard Champion.)

— Lettre à un confrère ; Médan, 24 août 1878. Lettre relative à une étude sur Gustave Flaubert : « Je préfère vous envoyer tout de suite mon étude sur Gustave Flaubert, pour que vous puissiez faire composer et me remettre les épreuves lorsque j'irai vous voir ces jours-ci. Faites remarquer à l'imprimerie que j'ai mis *bon* au crayon rouge sur certains passages barrés que je veux rétablir en entier. D'ailleurs, qu'on me conserve la copie », etc.

— Lettre ; Médan, 25 septembre 1884. Lettre adressée à une dame, dans laquelle il lui fait savoir qu'il lui est impossible d'intéresser quelqu'un à son sort : « Je reçois tant de lettres comme la vôtre, j'ai les bras liés, je ne vous réponds que pour ne pas vous blesser davantage par mon silence », etc.

— Lettre à Édouard Fournier ; Paris, le 20 novembre 1865. Lettre relative à son volume *La Confession de Claude* : « Vous annoncez, pour dimanche prochain, une étude très détaillée sur le *Passé de M. Jouanne*, et vous parlerez certainement de cette bohème de Murger, si gaie et si mensongère dans sa poésie souriante. Or, il arrive que le volume que j'ai l'honneur de vous adresser, *La Confession de Claude*, est un récit de cette même vie de bohème, mais de la bohème vraie, terrible dans ses misères et ses souffrances. Je désire vous signaler l'occasion qui se présente, dans le cas où vous auriez l'obligeante volonté de m'être agréable. Vous pouvez, je crois, montrer ma Laurence à côté de Musette et de Mimi, la vérité navrante à côté du mensonge caressant », etc.

— Lettre à Édouard Fournier ; Paris, le 27 novembre 1864. Il le remercie de la mention qu'il a bien voulu faire dans son feuilleton de son livre *Contes à Ninon* ; il le remercie aussi de la promesse qu'il lui fait d'en reparler prochainement : « Je sais que vous avez peu de place et je suis vraiment honteux de prendre ainsi acte de votre promesse ». — (Catalogue 199, Lemasle. — Édouard Champion.)

— Lettre à un confrère, 1889. Lettre se rapportant à l'affaire Dreyfus : « Ce dont j'ai le plus souffert certainement, au milieu de tant d'outrages, c'est du lâche abandon de certains écrivains, mes frères.... Le seul triomphe dont il faut se réjouir est celui de la justice. Et, s'il ne vient pas tout de suite, il tiendra certainement dans son entière gloire.... Merci encore du réconfort si amical que vous m'envoyez au fond de ma solitude. » — (Catalogue 12, Kra. — Édouard Champion.)

— Voir Balzac (vente Lang).

Histoire de l'Instruction. — F. Calot. La Vie des étudiants à travers les âges [Revue intéressante des documents iconographiques]. *Figaro*, 8 mai 1926.

Histoire du Romantisme. — Tronchon. Une crise d'âmes : 1830. *Revue des Cours et Conférences*, 15 février 1926.

— M. Bouteron. Les Muses romantiques [Excellent. Bien documenté et vivant]. *Revue Hebdomadaire*, 27 mars 1926 et suiv.

Histoire du Théâtre contemporain. — E. Guilhou. Quelques tendances du théâtre d'après guerre en France. Leçon inaugurale prononcée à la Faculté des Lettres de l'Université d'Amsterdam. Paris, Boivin, 1926. Une brochure de 24 pages. [Intéressant.]

INFORMATIONS

M. F. Lachèvre nous communique la note suivante :

L'article de M. Georges Mongrédien du dernier numéro de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : « Un avocat-poète au XVII^e^ siècle : Bonaventure de Fourcroy », soulève un problème délicat, et qu'il est nécessaire de poser franchement : A-t-on la faculté de taire la source à laquelle on puise en la remplaçant par les indications directes mentionnées à ladite source ? Ainsi, par exemple, M. G. M..., *sans avoir recours à aucune recherche*, a connu la liste complète des pièces de Fourcroy, — la partie principale de son œuvre poétique, — insérées dans les florilèges du temps, la liste des vers inédits du même *Recueil de Conrart*, sa bibliographie et partie de sa biographie en consultant un seul ouvrage : la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies*, publiés de 1597 à 1700, t. II et III. Or, M. M... s'est bien gardé de citer cette *Bibliographie*. Sans son secours, cependant, M. M... eût été dans l'impossibilité matérielle de découvrir, parmi les cinquante ou soixante recueils publiés de 1650 à 1700, les recueils reproduisant les rimes échappées à Fourcroy. Dans ces conditions, l'omission volontaire de M. M... est-elle admissible dans une publication de la nature de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, dont tous les collaborateurs se livrent à des travaux d'érudition ? Poser la question, c'est y répondre négativement.

Voici la réponse de M. Mongrédien :

En ce qui concerne mon étude sur Bonaventure de Fourcroy, l'ouvrage de M. Lachèvre n'apportait que des références ; j'ai dû, pour retracer l'histoire de ce petit poète, avoir recours aux sources mêmes, les comparer, faire un choix, et j'avais incontestablement *le droit* de ne citer que ces sources originales, dont certaines ne figurent d'ailleurs pas dans l'ouvrage de M. Lachèvre, notamment celles du Cabinet des Titres et de quelques manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'ACTIVITÉ D'UNE ACADÉMIE PROVINCIALE AU XVIIIe SIÈCLE
L'ACADÉMIE DE STANISLAS DE 1750 à 1766.

I. — La multiplication des académies régionales au XVIIIe siècle.

Le rapide développement des sociétés régionales fut la conséquence directe du mouvement de vulgarisation scientifique et littéraire qui, commencé à la fin du XVIIe siècle, se poursuivit pendant le XVIIIe siècle tout entier. Le XVIIe siècle n'avait guère encouragé la décentralisation intellectuelle, rendue d'ailleurs impossible par le caractère même de la littérature et de la science ; période de création, ce siècle ne fut pas souvent bien compris de la capitale elle-même ; à plus forte raison les provinciaux, dans l'état d'infériorité où les réduisait la distance [1], n'étaient guère à même de discerner les tendances du classicisme contesté dès sa naissance, ni de donner tout leur prix aux découvertes simultanées qui constituaient enfin la science. Au XVIIIe siècle, la littérature devient article de société, pénétrant dans les salons d'abord, dans les provinces ensuite ; dans le domaine scientifique les grands constructeurs ont laissé la place aux esprits douteurs, en perpétuelle défiance des systèmes : le moment est venu où le pyrrhonisme apparaît comme l'indispensable condition du développement scientifique [2] ; les Académies favorisent les discussions sur les résultats acquis, « disciplinent les recherches, groupent les résultats ». Devenu œuvre collective, le progrès est étroitement lié à la multiplication des sociétés provinciales. Les intentions sont partout excellentes, et affirment le désir de propager la culture dans les villes de France les plus importantes ; à Marseille, à Montauban, à Dijon, on est beaucoup moins préoccupé de régionalisme que de la création de « centres litté-

1. Cf. Aubertin, *L'esprit public au XVIIIe siècle*, ch. IV.
2. Cf. M. Courteault, *Revue historique de Bordeaux*, 1908, p. 401.

raires pour y faire connaître, aimer et pratiquer la langue française[1] ».

Les débuts de ces académies furent le plus souvent pénibles ; la grosse difficulté était d'obtenir les lettres patentes qui donnaient à l'académie son caractère officiel et assuraient sa prospérité ; la plupart choisirent leurs protecteurs parmi leurs compatriotes qui occupaient à la cour de hautes charges ; le comte de Saint-Florentin à Montauban, Villars à Marseille, de Resseguier à Toulouse s'employèrent activement à hâter l'envoi des lettres patentes. L'organisation et l'orientation de la société étaient plutôt l'œuvre d'un membre plus actif que les autres, qui généralement avait eu le premier l'idée de l'académie, comme M. de la Visclède, le « Fontenelle provençal », à Marseille ou le savant Lecat à Rouen[2].

Répartis en différentes classes, académiciens-nés, honoraires, associés titulaires, étrangers, les membres avaient leur besogne tracée en termes précis par les statuts royaux. Les travaux des académies (mémoires des membres, dissertations envoyées aux concours), et c'est là leur grand intérêt, portent la trace des idées en circulation dans les capitales du monde intellectuel ; tantôt ils en relatent et commentent les importantes nouvelles, tantôt ils essaient de fixer les tendances générales des esprits. En province comme à Paris on écrit et on raffine sur le goût, on extrait des chefs-d'œuvre classiques des théories de plus en plus étroites du beau littéraire ; en province comme à Paris on étudie les rapports de la littérature et des mœurs, on discute de l'influence des arts sur la civilisation ; au moment presque où elle se produisait à Paris, la tentative de La Chaussée faisait l'objet à Rouen d'un travail fort documenté. Mais surtout les académies sont des foyers de vulgarisation scientifique ; à Rouen, à Toulouse l'établissement d'une académie entraîne la création de cours publics et gratuits de botanique, de chimie, d'anatomie, l'ouverture de jardins publics où sont exposées des plantes rares.

Fortement encouragés par des savants et non des moindres de la capitale, tous ces efforts faits en province pour propager la culture méritaient d'être esquissés dans leurs traits généraux et semblent justifier une tentative de monographie académique.

II. — La fondation de l'Académie de Stanislas.

A l'arrivée du roi Stanislas, la Lorraine jouissait déjà d'une académie des beaux-arts, d'une Université, d'un cabinet d'histoire naturelle qui passait pour une merveille[3]. La société lettrée se réunissait périodiquement dans le Salon de M^me^ de Grafigny, dont la renommée

1. Cf. Abbé Dassy, *Histoire de l'Académie de Marseille* (Marseille, 1877), p. 39-40.
2. Cf. Gosseaume, *Histoire des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, tome I, Rouen, 1814, p. 22.
3. Cf. Pfister, *Tableau de Nancy et de la Lorraine pendant le règne de Stanislas, 1697-1729*, p. 37-39 (Bulletin de la Société philomatique vosgienne).

parvint jusqu'à Voltaire, qui devint dès lors un hôte assidu de Nancy[1].

Froidement accueilli par ses nouveaux sujets, Stanislas sut tirer parti du rôle de Mécène, le seul des personnages d'un roi qu'il lui fût permis de jouer ; en flattant leur amour-propre, il retrouva parmi eux sa popularité polonaise. Il reçut à sa cour montée sur un pied magnifique, dans sa ville transformée et embellie, nombre d'écrivains ou de savants illustres : Montesquieu, le président Hénault, Voltaire et Mme du Châtelet furent les hôtes reconnaissants de Stanislas[2].

L'Académie de Nancy, bien que l'idée en remonte à beaucoup plus haut, naquit seulement en 1750 d'un édit du roi ordonnant l'ouverture d'une bibliothèque publique et la création d'un collège de cinq censeurs rétribués, chargés de répartir deux prix de six cents livres « l'un à un ouvrage de science, l'autre à un ouvrage de littérature » sur des sujets mis au concours[3]. L'influence sans cesse grandissante du comte de Tressan, ami particulier de Dalembert et d'autres encyclopédistes, devenu presque aussitôt censeur, favorisa la transformation de ce collège qui déjà, d'après le plan même des instructions royales, se rapprochait singulièrement d'une société académique. Cette société, qui n'avait pourtant encore aucun caractère officiel, eut, le 3 février 1751, une séance publique précédée, suivant le rituel académique, d'une cérémonie religieuse[4] ; des discours y furent prononcés qui laissaient plus ou moins transparaître le désir des lettres patentes. Le 11 mars, la Société, qui s'était donné un directeur et un patron, commença les exercices littéraires. Lorsque Montesquieu, sur les conseils de Tressan, eut demandé une place de censeur, il ne fut plus possible de continuer l'équivoque. « Jusque-là, dit excellemment M. Druon, l'objet avoué de la Société littéraire, c'était surtout de juger les concours annuels, de décerner les prix ; or pouvait-on attendre d'un censeur, dans les conditions où se trouvait Montesquieu, qu'il vînt remplir des fonctions de juge ? Non, sans doute, une académie peut avoir des associés, un tribunal n'en a pas[5]. »

Continuant à mettre ses innombrables et brillantes relations au service de la Société, Tressan informait le monde savant des projets de Stanislas et des résultats obtenus ; la candidature de Montesquieu en entraîna d'autres, celles notamment du comte de Caraman, de M. de Secondat, de Fontenelle, de Lacurne de Sainte-Palaye, de Tercier, Hénault[6].

Le 8 mai 1751, au cours d'une séance solennelle, furent reçus ces membres illustres ; de la bibliothèque, des censeurs, plus un mot ; nul ne se trompa au caractère éminemment académique de ces réceptions,

1. Cf. Maugras, *La cour de Lunéville*, Didier, ch. IV.
2. Maugras, *op. cit.*, ch. IX.
3. *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy*, tome I, p. 3.
4. *Id.*, tome I, p. 34-35.
5. Druon, *Stanislas et la société royale*, M. A. S., 1892, p. 29.
6. *Mémoires*, I, p. 72-76.

de ces remerciements, de ces réponses. Le 27 décembre 1751, Stanislas se décida à promulguer les statuts qui donnaient à la Société sa consécration officielle.

Un an jour pour jour après la fondation de la Bibliothèque publique, l'Académie se trouvait légalement constituée[1] ; triomphant de l'hésitation de Stanislas, dont le but, mais non les moyens, était précis, Tressan sut compléter l'œuvre du roi. Sa besogne n'était pas finie ; au moment où les Statuts étaient promulgués, Diderot faisait paraître en librairie les premiers volumes de l'*Encyclopédie* ; restait à orienter l'Académie, à lui faire prendre position dans le mouvement des esprits qui n'avait jamais été plus intense. Tressan, dont les accointances philosophiques étaient connues, ne voulut pas que Nancy retardât sur Paris; bien que Stanislas, personnellement libéral, fût dans une certaine mesure partisan des idées nouvelles, il fallut compter avec le P. de Menoux, le tout puissant confesseur du monarque, qui s'efforçait de donner à l'Académie une direction contraire. Les débats, parfois passionnés, qui divisaient à l'époque l'Académie française, séparaient en deux camps les membres de l'Académie de Stanislas ; ils ne contribuent pas peu à l'intérêt de son histoire au cours du XVIII[e] siècle.

III. — L'Organisation de l'Académie.

A ne considérer seulement que la condition de ses membres, l'Académie de Stanislas était fort bien composée : le haut et le bas clergé, la noblesse d'épée et de robe, le tiers étaient représentés à la Société lorraine ; on peut même dire que la bourgeoisie y dominait. De 1751 à 1766, on élut relativement peu d'académiciens honoraires ou titulaires ; des prélats comme M. de Choiseul, archevêque de Cambrai, premier directeur de l'Académie; Poncet de la Rivière, évêque de Troie ; l'un des anciens censeurs, Drouas de Bessey, évêque de Toul, fondateur d'un séminaire et de deux abbayes, représentaient avec éclat l'épiscopat lorrain ; parmi les séculiers, aux PP. de Menoux et Leslie, associés de la première heure, vint s'adjoindre le P. Husson, provincial des Cordeliers, auteur d'un éloge de Callot resté célèbre ; parmi les réguliers, des prédicateurs comme l'abbé Clément, chapelain du roi, des savants comme l'abbé Sigorgne, auteur d'Institutions newtoniennes appréciées, des régents de rhétorique comme l'abbé Montignot, des abbés de cour tel Porquet, poète galant et lecteur du roi, et son élève, le chevalier de Boufflers, « future colonne de l'Église », qui, au séminaire Saint-Sulpice, rêvait à son roman d'Aline, reine de Golconde. Nombreux aussi les magistrats et les avocats ; le premier président Labbé, comte de Rouvrois et de Coussey, ne fut élu qu'en 1764, mais bien plus tôt avait pris place à la Société le *Cicéron moderne* ; Mathieu de Moulon, qui donna à l'Académie un travail sur *la réforme du Code* par l'extension des droits coutumiers ; l'avocat Credo, l'un des

1. *Mémoires*, I, p. 85.

premiers membres admis après la constitution officielle de la Société, avait réuni une très riche collection de plantes ; à côté d'eux, le jeune Esprit Pierre, qui, après s'être illustré par un délicat éloge de Stanislas, devait devenir président de la Cour souveraine et directeur de l'Académie. Au nombre des avocats, faut-il compter le paresseux et spirituel Devaux, Panpan dans l'intimité, dont le bagage académique ne comprenait guère que son Discours de réception sur l'*Esprit philosophique* et quelques poésies fugitives ? Les médecins et les pharmaciens furent aussi dignement représentés [1].

Les statuts ne prévoyaient, contrairement à la tradition académique partout ailleurs observée, aucune classe d'académiciens-nés ; on attendit douze ans pour élire le premier président ; on en attendit neuf pour nommer l'intendant, le fils du chancelier La Galaizière, qui dut, selon l'usage des élections courantes, poser lui-même sa candidature et qui ne fut élu qu'eu égard à ses mérites littéraires [2]. Mais le précédent une fois créé, Nicolas Durival, lieutenant de police à Nancy, J.-B. Durival, son frère cadet, secrétaire des conseils, le comte de Lucé, envoyé de Louis XV à Lunéville, enfin le duc de Fleury, gouverneur de la Lorraine, furent élus à leur tour comme associés honoraires. Telle l'Académie française, la Société de Stanislas eut aussi son parti de ducs : le comte de Custine d'Aufflance, le comte de Bressey représentaient la vieille noblesse franco-lorraine, le marquis et le comte de Caraman la vieille noblesse française [3].

Sur la foule des médiocres associés étrangers, élus avec plus ou moins de bonne grâce par l'Académie sur la volonté de Stanislas, se détachaient quelques savants et quelques littérateurs illustres ou du moins connus dont les candidatures avaient dû être chaudement patronnées par Tressan ou Solignac : La Condamine, Daubenton, Buffon, Maupertuis [4], les frères Bernouilli [5] suivirent l'exemple de Montesquieu ; un géographe distingué comme Vaugondy, Gilles de la Tourette, mathématicien estimé, membre de l'Académie de Lyon et de l'Académie des Sciences, le chevalier d'Arcy, géomètre d'une remarquable précocité, envoyèrent, outre des discours de réception, de précieux mémoires à la Société [6] ; Titton du Tillet, Fréron, Palissot de Montenoy, représentèrent la littérature [7].

Au-dessus de ces membres de valeur et d'activité inégales, les fondateurs de l'Académie, Tressan, Solignac, Thibault, le P. de Menoux, dont les noms reviendront fréquemment au cours de cette étude,

1. Sur toutes ces nominations ou élections, voir surtout : Pfister, *Histoire de Nancy*, III, Berger-Levrault, Paris, 1908, p. 771 et suiv.
2. *Registres manuscrits de la Société royale*, III, p. 25.
3. Cf. Pfister, *op. cit.*, p. 776.
4. Même ouvrage.
5. *Registres*, II, p. 473.
6. *Id.*, III, p. 45.
7. Cf. Pfister, *op. cit.*

restaient les maîtres de chœur, leurs tendances étaient celles de la Société ; Tressan incarna l'esprit nouveau dans son hardiesse et son âpreté à peine tempérées par la courtoisie du gentilhomme ; Solignac, secrétaire perpétuel, bœuf de labour de la Compagnie, fut le théoricien souvent étroit mais toujours ingénieux du classicisme, le défenseur du goût ; Thibault se réserva le domaine de la jurisprudence ecclésiastique ; le chanoine de Tervenus se fit le Mentor de ses collègues qui en eurent quelquefois besoin ; le P. de Menoux, sans cesse aux aguets, veillait sur l'orthodoxie des discours, empêchait autant qu'il était possible la diffusion du « venin » encyclopédique, tout en composant d'intéressants mémoires.

D'après les statuts, l'Académie devait tenir une séance par semaine et se réunir quatre fois par an en séance publique ; préparée longtemps à l'avance, la séance publique, que le roi daignait honorer parfois de sa présence, était un des principaux événements de la saison ; on réservait pour cette occasion les réceptions de membres illustres qui attiraient dans le salon carré l'élite de la noblesse et de la bourgeoisie lorraines ; on y proclamait les résultats des concours ; on y lisait les discours couronnés, ou des travaux d'académiciens qui avaient particulièrement plu dans les séances antérieures. Ces séances se prolongeaient souvent très longtemps ; dans la séance publique du 20 octobre 1751, on ne lut pas moins de six discours assez étendus sans parler d'une pièce de vers composée par Saint-Lambert sur les bienfaits du roi[1]. Et quels discours ! Les auditeurs écoutèrent d'abord un mémoire du comte de Custine sur *le feu et la lumière*, puis un discours sur *la tactique*, auquel succéda une longue définition *du bon esprit*, séparé du bel esprit, passèrent en revue l'histoire romaine avec Solignac et ne s'arrêtèrent qu'après avoir médité en compagnie de M. de Tervenus sur l'obligation pour les savants de chercher la vérité et de la défendre. Divertissement austère, mais qui ne manquait pas d'amateurs, si vif était alors dans tous les milieux instruits le désir de se cultiver, de se tenir au courant des nouvelles intellectuelles ; ce que nos revues nous donnent aujourd'hui, les provinciaux de l'époque couraient le chercher dans les sociétés littéraires ou scientifiques. A l'Académie de Stanislas, qui s'enrichissait sans cesse de membres nouveaux dont quelques-uns faisaient déjà la gloire des académies parisiennes, leur cusiosité était là plus qu'ailleurs satisfaite.

On travaillait davantage dans les séances privées ; la Société ne manquait pas d'ouvrage. Les deux heures de séance étaient généralement bien remplies ; on y discutait les candidatures de plus en plus fréquentes, de moins en moins motivées, en s'insurgeant tout bas d'abord, un peu plus haut ensuite contre les « notifications » de Stanislas transmises par le secrétaire ; on délibérait sur les travaux envoyés au concours ; Solignac, qui était en relations épistolaires avec

1. Cf. *Mémoires de la Société royale*, II, p. 61 et suiv.

toute l'Europe lettrée, tenait ses collègues au courant des récentes nouvelles littéraires ou scientifiques, on commentait les procès-verbaux de séances ou les mémoires dont quelques sociétés provinciales ne manquaient pas de faire hommage à l'Académie ; on nommait les commissions chargées de surveiller la rédaction des mémoires ou les délégués chargés de représenter la Compagnie à une observation astronomique ; enfin on y écoutait les communications de ceux qui, selon la formule consacrée, « voulaient avoir le sentiment de l'Académie sur un ouvrage avant de le donner au public ». Après la lecture, la discussion généralement courtoise.

L'assiduité aux séances n'était pas cependant la vertu dominante des académiciens lorrains ; pris d'un beau zèle, les membres présents à la séance du 3 février 1762 décidèrent de convoquer leurs collègues pour « examiner s'il y a lieu de promulguer certaines règles qui rendissent obligatoire la présence aux séances ». La séance suivante réunit peut-être les académiciens au grand complet, mais aussi l'unanimité des voix pour le rejet d'une semblable proposition[1]. Toutes les académies se ressemblent ; une fois l'investiture reçue, on vient à la Société le moins possible ; Montesquieu ne mit pas trois fois les pieds à l'Académie française.

Les travaux de l'Académie.

Les statuts édictés par Stanislas invitaient les académiciens à collaborer à une vaste *Histoire politique et religieuse de la Lorraine* ; seule fut achevée l'*Histoire bénéficiale du duché*. L'activité de la Compagnie se résume dans un grand nombre de discours ou de mémoires sur les sujets les plus divers qui sont loin d'être négligeables ; outre qu'un certain nombre d'entre eux, assez développés, forment de véritables essais solides ou ingénieux quant au fond, nets et élégants quant au style, ils reflètent plus au moins la pensée du siècle dans les différentes branches de son activité, littéraire, philosophique, scientifique. Deux faits nouveaux, gros de conséquences, ont marqué l'époque ou naissait la société de Stanislas : le premier *discours de Rousseau*, la publication de l'*Encyclopédie* ; il y avait là de quoi faire réfléchir des hommes d'études qui s'assemblaient pour mettre en commun leurs lumières. Les paradoxes de l'un, dont le style, surtout, provoqua le triomphal succès, la massive réfutation dont ils furent aussitôt suivis, à laquelle, sous la direction de Diderot et de Dalembert, collaborèrent des écrivains et des savants pour la plupart illustres, groupés en syndicat philosophique, l'acte de foi en la nature primitive que l'un parait de toute la majesté de l'éloquence, l'hymme au progrès des sciences grandes ouvrières de progrès social, que les autres répétaient dans chacun de leurs articles et presque en chaque figure de leurs planches

1. *Registres*, III, p. 437.

admirables, voilà, semble-t-il, les deux principales sources d'idées dans cette seconde moitié du XVIII[e] siècle.

Un certain nombre de discours ou mémoires académiques sont consacrés à l'éloge des lettres, des sciences et des arts dans leurs rapports avec les mœurs, réfutations de Rousseau à des degrés divers ; d'autres traitent plus précisément des progrès scientifiques au cours du siècle, la physique, l'astronomie, l'algèbre, la médecine fournissent aux spécialistes d'intéressants sujets d'observations ou de mémoires, les littératures anciennes et modernes ne sont pas délaissées; l'antiquité inspire quelques monographies d'écrivains, préfaces ordinaires à des traductions ; l'intense production littéraire du siècle est assez finement jugée dans quelques morceaux de critique généralement dus à Solignac; plusieurs associés s'essaient en même temps que Diderot à l'analyse et à la théorie du génie; certains dissertent sur des sujets plus techniques comme la tactique, le recrutement militaire. Laissées libres, les initiatives individuelles s'attachent, comme dans toutes les autres sociétés provinciales, à l'étude de questions actuelles.

Stanislas, qui voulait ajouter à son titre de Bienfaisant celui de Philosophe, n'avait pas dédaigné de réfuter dans un discours un peu plat, mais plein de bon sens, les paradoxes du premier discours de Rousseau[1] ; les membres de la Société se jugèrent implicitement invités à continuer l'œuvre du maître ; la diffusion de la culture, tout ce monument d'intense vulgarisation scientifique et littéraire, qui avaient donné naissance aux académies provinciales, ne pouvaient être reniés par Rousseau sans que retentissent aussitôt les protestations de ceux qui se considéraient comme les responsables du progrès intellectuel et social. Dans son *Discours de réception* (séance du 12 février 1756, l'académicien André montrait comment l'histoire, l'éloquence et la poésie embellissent la science des lois et règlent les mœurs[2] ; le 8 mai 1716, M. Soret, nouvel élu, dissertait *sur le rôle civilisateur des belles-lettres et sur le mécénat des rois*[3] ; à la séance du 3 février 1757, Pierre de Sivry lut un discours *sur la manière dont l'étude des sciences et des belles-lettres contribue au bonheur de l'homme* ; prenant le contrepied des théories de Rousseau, il allait jusqu'à affirmer que l'état de pure nature est celui dans lequel vivent continument l'homme de lettres et le philosophe[4]. Le 11 janvier 1757 c'était au tour d'un certain Farrevot de terminer *les rapports des sciences et des mœurs*[5] ; mais, ici, le problème était placé, traité et résolu sur le terrain religieux ; le christianisme a façonné les mœurs; si celles-ci ont tout à gagner au progrès des sciences, pourquoi les savants modernes font-ils profession d'athéisme et de déisme et déna-

1. *Mémoires de la Société royale*, III, p. 287-316.
2. *Registres*, II, p. 205-212.
3. *Id.*, II, p. 276-279.
4. *Id.*, II, p. 453.
5. *Id.*, II, p. 757.

turent-ils comme à plaisir le rôle civilisateur de la religion ? Dirigé moins contre Rousseau que contre les encyclopédistes, ce discours, dans la partie surtout où l'orateur recherche des confirmations de la doctrine biblique et évangélique dans les plus récentes découvertes scientifiques, ne manque pas d'intérêt.

Parmi les tableaux d'ensemble qui esquissent à larges traits les progrès accomplis dans les différentes branches de la science, depuis le dernier siècle, citons, avec un discours de Tressan dont nous parlons plus loin, un mémoire envoyé par M. Montault, chanoine, au premier concours de l'Académie[1]. Une première partie était consacrée à l'œuvre bienfaisante de Descartes en philosophie, de l'Académie française et de l'école classique en littérature, de l'Académie des Inscriptions dans les recherches historiques ; l'auteur disait ensuite tout ce que l'astronomie, la botanique, la chimie, la mécanique, la chirurgie devaient au XVIII[e] siècle et se félicitait de leur complexité croissante. Tout cordelier qu'il fût, le père Husson célébrait sur le mode lyrique les conquêtes de la philosophie et de la science : « Aux ténèbres de l'esprit, aux préjugés, anciens débris de la raison, succèdent les sciences, les lumières, les découvertes ».

Des travaux poursuivis avec ténacité par quelques laborieux et modestes chercheurs viennent appuyer ces pompeux éloges de la science ; ce sont moins des essais historiques que des applications ingénieuses et utiles des récentes découvertes. Et c'est bien là encore l'esprit de l'*Encyclopédie*, qui considère les sciences surtout dans leurs applications pratiques. Dans la séance du 8 avril 1757, Gautier lut un travail sur *la manière de construire les ruches à miel* [2] ; en octobre de la même année, l'Académie recevait une dissertation de M. Mesmy, médecin de Sa Majesté à Florence, sur *l'hérédité des tempéraments et la succession des maladies* [3] ; la conclusion était en faveur de l'hérédité ; le 1[er] février 1759, le médecin Bagard mettait ses collègues au courant des observations qu'il avait faites durant l'épidémie de la petite vérole qui avait beaucoup régné cette année [4]. Quelques mois plus tôt, il avait donné communication d'un mémoire d'associé étranger « dans lequel on examine la cause des maladies épidémiques qui règnent dans les villages des duchés de Lorraine et de Bar avec quelques moyens pour les prévenir [5] ». Les travaux envoyés au concours, tout puérils qu'ils soient pour la plupart, n'en révèlent pas moins des tendances semblables ; au concours d'octobre 1756 Solignac reçut un mémoire « pour renouveler et rendre plus utile la *plantation d'arbres le long des grandes routes de Lorraine* [6] » ; un autre qui décrivait une *invention propre à empê-*

1. *Mémoire de la Société royale*, II, p. 159-185.
2. *Registres*, II, p. 264.
3. *Id.*, II, p. 382.
4. *Id.*, III, p. 25.
5. *Id.*, II, p. 666.
6. *Id.*, II, p. 336.

cher le naufrage des vaisseaux. Dans une des dernières séances de l'année 1757, Gautier rendit compte d'une charrue et d'un semoir de nouvelle invention[1]. Les registres contiennent encore la description d'un bateau qui sert à remonter les rivières[2], d'un fourneau qui « échauffe vingt chambres à la fois[3] », première idée du chauffage central, d'un pont volant auquel la compagnie regretta de n'avoir pu donner le prix[4]. Les observations astronomiques auxquelles l'Académie se fit représenter provoquèrent aussi d'intéressants travaux. Sans doute un assez grand nombre de ces mémoires, à commencer par ceux de Stanislas lui-même, enragé de mécanique, décèlent chez leurs auteurs plus de présomption que de sérieux ; il faut en accuser surtout l'organisation des concours. Si l'Académie avait eu les mains plus libres, elle eût pu, en élaborant et en imposant un programme de sujets précis, discipliner les recherches, provoquer des travaux plus achevés.

Les questions de littérature font l'objet de discours souvent bien écrits, ingénieux, qui traitent de quelque question particulière ou brossent de larges tableaux d'ensemble. Le 31 octobre 1757, la séance fut entièrement occupée par la lecture d'un travail de Solignac, *où il faisait voir qu'une des principales causes de la décadence des lettres au cours de ce siècle, c'est que la plupart de ceux qui les cultivent se supposent des talents qu'ils n'ont pas et, d'ordinaire, les talents les plus mal assortis aux qualités de leur génie*[5]. Les critiques pénétrantes abondent que la postérité a reprises ; prenant les genres littéraires l'un après l'autre, Solignac recherchait ce qu'ils sont devenus entre les mains de stylistes trop raffinés, ou de philosophes à idées préconçues ; l'histoire n'est plus qu'un prétexte à digressions philosophiques ; dans le roman *Triomphe de notre siècle* il ne voit qu'un « tissu de fictions libres ou d'assertions trop communes » où règne « une galanterie sans pudeur ou une tendresse quintessenciée ». La tragédie qui « débite des maximes et n'attendrit pas », la comédie qui « devient sérieuse et vous arrache des larmes » n'étaient pas mieux traitées. « Notre siècle est un siècle de décadence », concluait le secrétaire perpétuel. On peut mesurer par ce discours le chemin parcouru depuis un siècle ; en plein règne de Louis XIV, les Dijonnais en étaient encore à ignorer Descartes ; cent ans plus tard, un académicien provincial pouvait porter sur la littérature de son temps des jugements que nous acceptons aujourd'hui.

Un peu avant que l'*Essai sur le genre dramatique sérieux* de Beaumarchais rallumât la querelle entre anciens et modernes, Poinsinet distinguait, dans une étude lue à la Société, la nature simple des

1. *Registres*, II, p. 595.
2. *Id.*, II, p, 248.
3. *Id.*, II, p. 239.
4. *Id.*, II, p. 250.
5. *Id.*, II, p. 693.

anciens de la nature plus complexe des modernes[1] ; un autre académicien, Bret, réfuta dans son discours de réception la *lettre de Rousseau à Dalembert*, qui venait de paraître (20 octobre 1759)[2].

Aux études de littérature ancienne, on peut rattacher une traduction de la *Théogonie*, précédée d'une importante préface sur les « origines des fables et sur les différentes manières de les expliquer[3] » envoyée au concours de 1764. Après une exposition et une critique des explications des mythes, données jusqu'à ce jour, l'auteur terminait en montrant, étude maintes fois tentée depuis, comment la comparaison des langues pouvait éclairer la question.

Si l'Académie ne put jamais mettre debout l'*Histoire générale de Lorraine* que lui prescrivaient ses statuts, ce n'est pas dire que ses membres se détournassent de l'histoire en général ; à l'occasion même de ce projet, le P. de Menoux donna un travail très long et très approfondi sur l'*Histoire civile, ecclésiastique, littéraire et naturelle de la Lorraine*[4], véritable exposé de méthode historique. La Société, qui avait pu enfin obtenir de Stanislas l'autorisation de présenter un programme de sujets, et qui s'était empressée de mettre au concours des questions d'histoire locale, couronna quelques bons mémoires sur « l'État de l'Austrasie aux quatre premiers siècles de l'époque chrétienne[5] », sur « l'Ancienne Chevalerie lorraine[6] », un essai sur les « anciennes lois, coutumes, mœurs et usages de la Lorraine depuis qu'elle est connue par l'histoire jusqu'au règne de Charles[7] ».

Dans un ordre qui n'était plus proprement littéraire, scientifique ou historique, toutes les questions d'actualité provoquèrent de même des lectures à la société de Stanislas. Diderot venait de faire avec éclat la théorie du génie dont il opposait la spontanéité, le jaillissement, la véhémence à la sécheresse du goût de plus en plus confiné dans des règles désuètes ; quoi d'étonnant si le chevalier de Boufflers et quelques autres académiciens étudient *le rôle du génie dans les différents arts*[8] ?

Autre question à la mode : la linguistique. Les recherches sur les origines des langues commençaient à passionner certains savants, tels le Nimois Court de Gibelin, qui travaillait à son *Monde primitif* ; parmi les mémoires envoyés au concours de 1761, Solignac signalait à ses collègues un travail sur *les éléments primitifs des langues découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français*[9], dont il critiquait les conclusions trop systéma-

1. *Registres*, II, p. 741.
2. *Id.*, II, p. 87-88.
3. *Id.*, III, p. 678.
4. *Mémoires de la Société royale*, III, p. 303.
5. *Registres*, III, p. 104.
6. *Id.*, III, p. 472.
7. *Id.*, III, p. 529.
8. *Id.*, II, p. 676.
9. *Id.*, III, p. 386.

tiques que ne justifiait pas l'état actuel trop rudimentaire de cette science.

Il n'est pas jusqu'aux réformes militaires qui n'aient paru susceptibles d'intéresser la compagnie ; le 20 octobre 1760, Durival cadet, nouvellement élu, prononçait un discours sur *la révolution qui est en train de se produire dans l'économie militaire du royaume*[1].

Telle est, résumée dans ses traits généraux, la besogne accomplie par la Société pendant les seize premières années de son histoire ; aucune œuvre collective ne sortit de ces nombreuses séances. Mais peut-on donner à une académie l'unité de plan, la ténacité dans l'exécution, caractères d'un ouvrage conçu et réalisé par un seul et même cerveau ? Un dictionnaire peut être le fruit de collaborations disparates, mais non une histoire. Aussi bien avait-on, en cette époque de fièvre, la tranquillité d'esprit nécessaire à l'élaboration d'œuvres de longue haleine, méthodiquement poursuivies avec l'imperturbable sérénité des joies intellectuelles? Trop de questions vitales captivaient les esprits ; le souci de rapide information, la passion de la discussion, l'ardeur de la propagande multiplièrent les brochures, les dissertations, les conférences, les cours. Jamais plus qu'à cette époque ne se fit sentir le besoin de s'instruire et de s'instruire vite, ne se fit plus pressante la hâte de passer de l'idée à l'action. L'Académie de Stanislas, comme toutes les autres sociétés savantes à Paris et en province, fut un foyer d'initiation littéraire, scientifique et même philosophique où l'exposé didactique se complète par la discussion. Selon ses moyens, elle a ainsi collaboré au grand œuvre de vulgarisation activement poursuivi depuis l'*Encyclopédie*.

La vie intérieure de l'Académie.
Luttes entre la tradition religieuse et l'esprit nouveau.

L'Académie de Stanislas ne ressembla jamais à ces « honnêtes filles qui ne font pas parler d'elles ». (Voltaire.) Quelques événements importants, dont l'un au moins, la mêla directement à la bataille des idées qui s'engageait alors avec plus de fièvre que jamais, marquent l'histoire de sa vie intérieure ; l'esprit nouveau y souffla comme à Paris, parfois même avec violence. Par l'illustration et la condition de ses membres, la Société n'avait rien à envier à l'Académie française, le parallèle fut complet lorsqu'à Nancy, comme à Paris, partisans et adversaires de l'*Encyclopédie* eurent suscité quelques-uns de ces scandales qui forcent la réputation des hommes et sont nécessaires au progrès des idées. Les deux tendances de l'Académie de Stanislas étaient assez nettement représentées par deux esprits de culture sinon d'intelligence égale. Entre le comte de Tressan, ami particulier de Dalembert, sur lequel il comptait pour se pousser à l'Académie, et le Père de Menoux, jésuite éloquent et adroit qui préparait depuis long-

1. *Registres*, III, p. 215-220.

temps la rupture du roi avec Mme de Boufflers, la lutte était à peu près égale. Sourde d'abord, elle se manifesta après la séance du 8 mai 1752 où Tressan, répondant à de nouveaux membres, avait parlé *sur le progrès des lettres, des sciences et des arts*[1]. Ce discours, l'un des plus complets qui aient été lus à l'Académie sur une question que les paradoxes de Rousseau rendaient à l'époque singulièrement vivante, était inspiré du « Tableau des Progrès de l'Esprit humain ». Tressan y retraçait en philosophe le développement de chaque science, en insistant sur ce qu'A. Comte appellera plus tard le passage de l'état théologique et métaphysique à l'état positif. Il esquissait d'abord un tableau des observations ou expériences dont l'influence avait été décisive sur l'évolution générale des sciences ; il passait successivement en revue l'histoire des insectes, les phénomènes météorologiques, astronomiques, donnait des précisions sur la manière dont fut observée à Aberdeen, en Écosse, une éclipse de lune « par deux savants, l'un français l'autre écossais, au moyen d'un télescope pouvant grossir jusqu'à mille fois les objets, mais qu'ils avaient réduit à ne les grossir que six cents afin que les contours fussent plus nets », décrivait les explorations qui ont eu pour résultat une foule de corrections dans les cartes marines. Puis il commentait quelques découvertes merveilleuses obtenues en physique et en mécanique, et associait, dans ses louanges, Buffon à Vaucanson ; il célébrait sur le mode lyrique les progrès de l'anatomie, de la chirurgie, de la botanique, faisait à propos de Mmes du Châtelet et de Grafigny l'éloge du beau sexe, et terminait en rappelant le bel exemple d'activité scientifique donné par plusieurs académies, en tête desquelles il nommait l'Académie de Berlin.

Le Père de Menoux ne fut pas très content, et, à vrai dire, il y avait bien un peu de quoi ; le vague de certaines expressions laissait beaucoup entendre. Ainsi à propos de la chimie : « Si le désir coupable d'en imposer aux autres hommes a souvent répandu le prestige et les ténèbres sur ce grand art ; si l'amour du merveilleux et des espérances chimériques enfantées par la cupidité ont souvent fait un mystère d'une science réelle et ont déshonoré des sectes entières de chimistes... » ; un peu plus loin, toujours sur la chimie : « tout doit inspirer l'estime et la confiance à qui la cultive en vrai philosophe, et qui, pénétré d'amour pour la vérité, ne s'appuie ni sur des vérités trompeuses, ni sur des systèmes séducteurs ». Sans doute eût-il convenu d'établir une distinction entre les différentes sortes de prestiges ; déjà Fontenelle avait fait sur le dos des oracles de l'antiquité le procès des miracles chrétiens.

En tout cas, accentuer de la sorte le caractère rationaliste de la science, c'était l'affranchir complètement du contrôle religieux. La chose devait paraître monstrueuse aux yeux d'un jésuite du

1. *Mémoires de la Société royale*, III, p. 49.

XVIIIe siècle. Tressan avait célébré les conquêtes de l'esprit humain, sans faire les réserves qu'impose la croyance en une chute originelle ; la plupart des autres discours sur la même matière laissent sa place à la religion dont Tressan, dans le sien, ne soufflait mot. Mécontent, le Père de Menoux « adressa à Versailles une lettre qui fut mise sous les yeux de Marie Leczinska. Alarmée et indignée tout à la fois, la reine écrivit à son père que si l'accusation portée contre Tressan était vraie, elle ne le reverrait de sa vie. Stanislas mande le comte : « Mon ami, pour vous remettre bien avec la reine, il faut vous justifier ou vous rétracter. — Sire, je ne demande pas d'où part la calomnie, je saurai la confondre, mais s'il fallait me rétracter, il ne m'en coûterait pas d'imiter Fénelon[1]. » Aussitôt il envoya deux copies de son manuscrit, l'une à la Sorbonne, l'autre à l'évêque de Toul ; les réponses furent favorables, mais l'on peut douter que les copies reproduisissent le texte authentique. » Tressan voulait une revanche ; l'affaire du Cercle vint à propos la lui donner, mais non pas telle qu'il l'eût souhaitée.

Le mercredi 26 novembre 1755, Sa Majesté polonaise devait découvrir de sa main une statue équestre de Louis XV, qu'elle avait fait élever au milieu de la place Royale à Nancy[2] ; la cérémonie devait être naturellement grandiose et accompagnée de réjouissances de toutes sortes. A cette occasion, M. Thibault, l'un des censeurs, avait demandé à Palissot de Montenoy, le jeune auteur de l'*Histoire des Rois de Rome*, récemment élu à l'Académie, d'envoyer un prologue et un petit acte de comédie, destinés à être joués le soir de la fête sur la scène de Nancy. Dans cette pièce qui avait pour titre exact : *Le Cercle ou les Originaux*, Palissot, à la faveur, d'une intrigue très lâche juxtaposait un certain nombre de scènes satiriques, renfermant chacune une esquisse de caractère : Orphise, qui tient salon de beaux esprits, veut présenter à Ariste la collection d'originaux qui fréquentent chez elle ; le défilé commence, c'est d'abord un poète sifflé, M. du Volcan, que ses retentissants échecs n'ont pas dégoûté du théâtre, mais qui, se présentant avec une modestie affectée, se fait longtemps prier pour annoncer qu'il est l'inventeur d'une formule de drame amphibie, capable d'exciter à la fois la tristesse et la gaieté ; la femme savante lui succédait consciente du progrès accompli depuis Philaminte, disciple de Newton et adversaire de Descartes ; c'était enfin le tour du financier sot et vantard, et bientôt l'on voyait apparaître, coiffé d'une perruque, vêtu d'un habit qui imitaient la perruque et l'habit de Rousseau, Blaise-Gille Antoine le Cosmopolite [3]

« Il faisait lui-même au public l'honneur de ses ridicules, affichait, en même temps que son mépris de la société, son absence de convictions », commettait mille excentricités à seule fin de se faire connaître.

1. Druon, *Le Comte de Tressan*, M. A. S., 1890, p. 320.
2. Meaume, *Palissot et les Philosophes*, M. A. S., 1863, p. 454 et suiv. Cf. aussi la thèse de D. Delafarge, *Palissot*, Hachette, 1912, p. 43.
3. Palissot, *Œuvres*, Bastien, Paris, 1779, t. II, p. 90.

La pièce plut beaucoup ; déjà, le 6 novembre, Thibault avait écrit à Palissot en réponse à son envoi : « Votre prologue et la petite pièce des *Originaux* sont des ouvrages charmants ». Le roi ne se scandalisa point et s'amusa fort ; Tressan lui-même, rendant compte de la fête à Voltaire et lui envoyant le grand discours qu'il avait prononcé en cette occasion, ne souffle mot de l'aventure. A vrai dire, Palissot n'avait guère outrepassé les droits du poète comique. Il avait, dans la mesure du possible, distingué l'homme du philosophe, la satire n'avait rien de grossièrement injurieux ; en bref, il gardait des ménagements que Voltaire ne devait pas respecter dans son Écossaise [1].

Rousseau ne s'offensa pas d'avoir été ridiculisé à Nancy ; mais des amis zélés et, parmi eux, Tressan se chargèrent de protester en son nom. A qui revient l'initiative de la dénonciation ? C'est ce qu'il semble bien difficile d'établir. Toujours est-il que cette représentation donna lieu à un échange de lettres parfois assez vives entre Dalembert, Tressan, Stanislas, Palissot, Rousseau. Le mot d'ordre vint probablement de Paris ; collaborateur de l'*Encyclopédie*, ami particulier de Dalembert, Tressan fut sans doute chargé par celui-ci, au nom des philosophes, de venger l'un d'entre eux ainsi bafoué en plein théâtre, en demandant l'expulsion immédiate de l'imprudent satirique. Tout fiers de leur élection récente à l'Académie française, Duclos et surtout Dalembert, tenaient à poursuivre leur avantage ; l'importance stratégique, si l'on peut dire, de l'Académie de Stanislas, l'une des plus florissantes de France, leur commandait de ne pas la laisser plus longtemps aux mains des Jésuites et des ennemis de la secte ; grâce aux nombreux amis qu'ils comptaient dans la place, grâce aussi à la tolérance du bon roi Stanislas, ils espéraient parvenir un jour ou l'autre à expurger la Société de tous les Fréron qui leur portaient ombrage. Leurs exigences allaient, en effet, jusque-là ; dans un passage de la lettre de Tressan à Stanislas, Fréron était nettement visé [2] : « En vain, Sire, la critique avec les attributs les plus odieux ose-t-elle se parer de l'épigraphe : *Parcere personis, dicere de vitiis* [3] ; elle ne peut cacher ni retenir l'envie et le venin qui la rongent ; elle le répand avec fureur sur tous ceux qui portent de nouvelles richesses dans le trésor des sciences et des lettres ; triste ressource et caractère certain d'un esprit stérile qui ne peut rien produire, moyen odieux de subsister par la vente de pareils ouvrages qui ne devraient trouver ni tolérance ni protecteurs. »

L'attitude franche et nette de Rousseau ayant obligé les philosophes à cesser leurs instances auprès de Stanislas pour que fussent expul-

1. Dans une lettre adressée à « Monsieur le Lieutenant général de police de Nancy », publiée dans la collection des pièces qu'il donne en guise de préface à sa comédie, Palissot distingue soigneusement ces traits d'une critique un peu libre, tels que la comédie le permet, de « ces traits odieux connus sous le nom de libelles, couplets de vaudevilles ».

2. Lettre citée en appendice de la correspondance de Dalembert ; *Œuvres*, Bastien, 1805, t. V, p. 385-386.

3. C'était la devise de l'*Année littéraire*.

sés de l'Académie les membres hostiles à l'*Encyclopédie*, Dalembert, dans une lettre à Tressan, ne pouvait s'empêcher d'exhaler son dépit : « Sa Majesté n'est pas informée exactement quand elle croit que l'insulte faite à M. Rousseau n'a rien de commun avec les feuilles de Fréron. Elle ignore sans doute la brutalité et l'indignité avec laquelle Fréron, protecteur et protégé de Palissot, s'est déchaîné en toute occasion contre M. Rousseau. Il est vrai que des satires grossières, sans modération et sans esprit, sont faites pour tomber d'elles-mêmes; mais, quand un auteur assez vil pour prostituer ainsi sa plume se pare de la protection d'un grand roi, ceux qui sont assez lâches pour l'imiter ne font pas réflexion qu'un prince si sage ignore l'abus que l'on fait de son nom et ils osent s'oublier jusqu'à insulter en sa présence les hommes de lettres qu'il estime le plus. Je suis bien éloigné, pourtant, de vouloir priver Fréron des bontés que Sa Majesté a pour lui[1]. » Enfin, dans une lettre à Solignac, secrétaire perpétuel de l'Académie, Dalembert revenait en termes à peine moins vifs sur la question de Fréron : « Peut-être, Monsieur, que dans une Académie dont les Montesquieu ont été et dont les Fontenelle sont encore, on aurait pu se montrer moins pressé de recevoir M. Palissot et quelques autres dont le mérite se borne à un faible talent pour la satire; mais il faut espérer qu'ils mériteront un jour cet honneur par de meilleurs ouvrages et que d'honnêtes gens pourront regarder le titre de leur confrère comme infiniment flatteur[2] ».

La conclusion de cette affaire fut un échec pour les philosophes; Palissot et Fréron demeurèrent membres de l'Académie de Stanislas. C'est là une phase intéressante de la lutte philosophique. Dalembert semble avoir créé de toutes pièces un incident, à la faveur duquel il espérait pouvoir accomplir à Nancy la besogne d'assainissement qu'il commençait à Paris. Mis au ban de la république des lettres, diffamé dans sa vie d'homme privé, Fréron jouissait pourtant encore de la protection de Stanislas; il fallait lui enlever ce dernier appui, le priver de tout crédit et, par là, obtenir définitivement la suppression de l'*Année littéraire*. Palissot fut un prête-nom; la représentation du Cercle, une occasion depuis longtemps guettée; on avait compté sans Rousseau, qui, n'aimant pas les rôles de second plan, voulut conserver la liberté de se défendre lui-même. Quatre ans après sa naissance, l'Académie bénéficiait d'un scandale auquel furent mêlés des noms illustres; elle ne pouvait mieux rêver en fait de réclame. Décidément, Rousseau semblait prédestiné à faire de manière ou d'autre la réputation des sociétés régionales; il avait mis Dijon à la mode en 1749, c'était maintenant le tour de Nancy.

Le comte de Tressan n'avait pas fini de rompre des lances en faveur de l'*Encyclopédie*; il fut le héros d'une troisième affaire dans laquelle

1. Dalembert, *Œuvres*, Bastien, V, p. 388-389.
2. *Id.*, *op. cit.*, p. 391.

il eut encore le P. de Menoux comme adversaire. Le 20 octobre 1760, il recevait, en qualité de directeur, trois académiciens : MM. Durival jeune, de Lucé, de Turbilly. Les registres, habituellement si loquaces, ne contiennent rien du discours de Lucé, rien non plus de la réponse de Tressan. « Les discours n'ont pas été remis », porte simplement le procès-verbal. Il y eut bel et bien un vrai scandale que Durival, dans son journal, raconte en ces termes : « Le comte de Lucé, dans son discours de remerciements, vengea la philosophie des calomnies du cagotisme. Il y eut encore d'autres discours prononcés : le comte de Tressan répondit à tous et fit l'éloge de la philosophie. L'assemblée allait finir là, et le roi de Pologne allait se lever quand le P. de Menoux se leva et lut des choses dont il n'avait fait nulle part à personne de l'Académie, comme les statuts l'exigeaient. A propos des Pyrénées et de la formation des pierres, il parla d'une manière insultante de M. de Tressan et de M. de Lucé. Il indigna les honnêtes gens et plusieurs académiciens proposèrent de l'exclure de l'Académie[1] ». Il nous est bien difficile de reconstituer la scène d'après ce récit ; nous ne concevons guère comment le P. de Menoux, qui était tout le contraire d'un sot et d'un maladroit, a pu susciter un pareil scandale, le roi présent, en pleine séance publique ; faut-il admettre que le discours du comte de Lucé et la réponse de Tressan étaient si blessants pour la religion que la riposte s'imposait immédiate ? L'expression employée par Durival le laisserait supposer ; mais comment le comte de Lucé et Tressan ont-ils pu « venger la philosophie des attaques du cagotisme » sans se douter qu'ils froisseraient le roi Stanislas et qu'ils mécontenteraient fort la reine de France sa fille ? En particulier, le comte de Lucé, envoyé de Louis XV auprès du roi de Pologne, pouvait-il se permettre de défendre la philosophie et l'esprit nouveau en faisant ainsi en public le procès de la religion et des ministres ? Quand on occupe une situation officielle, on se tait partout où il peut être dangereux de parler. La plus grande obscurité règne sur cette affaire, qui n'a d'intérêt pour nous que parce qu'elle ajoute une page à la lutte philosophique. Peut-être ne s'agit-il que d'une explication donnée ou demandée par le P. de Menoux, et, comme les esprits étaient à ce moment assez tendus à l'Académie, l'incident démesurément grossi prit les proportions d'un scandale. Du reste, il ne faudrait pas trop croire Durival sur parole ; je ne sais s'il se trouva beaucoup d'académiciens pour demander l'exclusion du jésuite ; ce qui est sûr, c'est qu'il fut choisi, l'année suivante, par ses collègues comme directeur de la Compagnie.

La plupart des incidents qui compromettaient si fâcheusement la tranquillité des séances s'expliquent, — et l'explication est honorable, — par l'état général des esprits à l'époque ; on ne vit pas impunément dans une atmosphère nerveuse et irritable à l'excès. Le XVIIIe siècle, dans sa seconde partie surtout, fut une période de discussion âpre et

1. Druon, *Le Comte de Tressan, op. cit.*, M. A. S., p. 362-363.

passionnée. Quoi d'étonnant si, d'une controverse qui n'avait plus pour objet la supériorité des anciens et des modernes, paisiblement discutée en une époque de stabilité sociale, mais des problèmes vitaux en un temps où l'autorité du roi et celle de la religion étaient attaquées au nom de la philosophie et du progrès des sciences, où ce même progrès recevait à son tour sa condamnation au nom de la nature primitive, soit né un goût pour la dispute qui transformait salons et académies, même les plus calmes, en champ de bataille ? Qu'on y ajoute le goût plus naturel encore des coteries et des cabales, et l'on ne s'étonnera pas des doléances dont nous trouvons maint écho dans les registres, sur le mauvais esprit de la Société. Nous croyons, toutefois, que, prise dans son ensemble, l'atmosphère de l'Académie était bonne; que, malgré ces divisions, malgré ces incidents qui sont dans la logique des choses, il ne serait pas malaisé de découvrir parmi les membres de la Compagnie un accord sur les principes essentiels fait de traditionalisme et de concessions prudentes à l'esprit nouveau.

J.-A. Vier.

LA CORRESPONDANCE DE J. J. ROUSSEAU DANS LA QUERELLE LITTÉRAIRE DU XVIII^e SIÈCLE

(*Suite et fin.*)[1]

II. — Diderot et les lettres a Malesherbes.

L'histoire des lettres à Malesherbes, publiées onze ans après les lettres à Du Theil, n'est pas moins orageuse. Mais à la place de Voltaire, c'est Diderot qu'elle met en scène.

Depuis longtemps, l'ancien ami de Rousseau se sentait mal à son aise. A peine formulée par des bruits plus ou moins consistants, la menace des *Confessions* avait troublé son sommeil. En 1768 déjà, sa plainte s'était épanchée dans le sein de Hume, qui, le premier, comme on sait, avait révélé l'existence des mémoires de Rousseau dans son *Exposé succinct*[2] :

Je redoute le moment où un homme qui aime tant le bruit, qui connaît si peu les égards, qui a été lié si intimement avec une infinité de gens, publiera un pareil ouvrage, surtout avec l'art qu'il a de flétrir adroitement, d'obscurcir, d'altérer, de faire suspecter plus encore en louant qu'en blâmant. Ne convenez-vous pas, mon cher philosophe, que c'est dans une pareille circonstance qu'il est infiniment doux de n'avoir rendu son ami infidèle que le témoin d'actions justes et de discours honnêtes[3] ?

Cette dernière phrase, à vrai dire, dissimule assez mal une conscience inquiète. Sans doute, les premières lectures des *Confessions*, de 1770 et 1771, dont le bruit s'était répandu dans le public, n'avaient-elles fait qu'augmenter ces appréhensions. Diderot était bien incapable de s'en cacher. Dès le lendemain de la mort de Rousseau, tout le monde est fixé sur son angoisse. Bachaumont la dénonce dans ses *Mémoires secrets*, à la date du 20 juillet 1778 : « M. Diderot est un de ceux qui craignent le plus la publicité des mémoires de Rousseau ; il dit qu'ayant passé près de vingt ans de sa vie dans la plus grande intimité avec lui, il ne doute pas que

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire*, n° d'avril-juin 1926.

2. « M. Rousseau m'a dit souvent qu'il composait les mémoires de sa vie, et qu'il y rendrait justice à lui-même, à ses amis et à ses ennemis. » (*Exposé succinct*, 1766, *in fine*.)

3. D'après le texte publié par R. Loyalty dans la *Revue du XVIII^e Siècle*, 3^e année, mai-décembre 1916, p. 119.

ce cynique, ne dissimulant rien et nommant chacun par son nom, n'ait relevé beaucoup de choses qu'il préférerait de voir rester dans l'oubli. *On jugerait par ses discours que Rousseau était un méchant homme au fond.* »

Dès lors, en effet, la tactique des Encyclopédistes était arrêtée : il s'agissait, pour eux, de prendre les devants et de discréditer autant que possible le témoin avant l'apparition du témoignage. Tandis que les premiers auditeurs des *Confessions*, un Lemierre, un Dorat, font connaître publiquement la vive impression qu'ils ont éprouvée huit ans auparavant, la « secte philosophique » — ainsi l'appelle la *Correspondance de Métra* (18 août 1778) — se met à « répandre dans le monde que J. J. Rousseau était un malhonnête homme, un ingrat et mille autres gentillesses de ce genre ».

Pour cette besogne, les Encyclopédistes trouvèrent d'abord un auxiliaire bénévole dans La Harpe. Le 5 octobre, cet ancien nourrisson de Voltaire, — ou vipère réchauffée dans son sein, — confie au *Mercure de France* un long article, d'une perfidie doucereuse, qui appelle immédiatement la riposte, ou les protestations véhémentes des amis de Rousseau. Corancez, gendre de l'horloger Romilly[1], Mme La Tour de Franqueville, l'ancienne « Marianne » de Jean-Jacques, descendent successivement dans l'arène, la seconde avec un entrain plus farouche encore que le premier. La Harpe ne saura leur répondre que par des explications embarrassées et des arguments qui frisent la mauvaise foi[2].

Cette première escarmouche, propre à émoustiller le parterre, en préparait une autre beaucoup plus sérieuse. A la fin de l'année paraissait l'*Essai sur la vie de Sénèque*, de Diderot. Au beau milieu de cet ouvrage d'histoire — du moins cherchait-il à passer pour tel — une note faisait éclater le dessein ou, mieux, la hantise de l'auteur. Elle commençait ainsi :

Si, par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple, il paraissait jamais un ouvrage où d'honnêtes gens fussent impitoyablement déchirés par un artificieux scélérat, qui, pour donner quelque vraisemblance à ses injustes et cruelles imputations, se peindrait lui-même de couleurs odieuses : anticipez sur le moment et demandez-vous à vous-même si un impudent, un Cardan qui s'avouerait coupable de mille méchancetés, serait un garant bien digne de foi ; ce que la calomnie

1. *Journal de Paris*, du 30 octobre, lettre reproduite par P.-P. Plan, *J. J. Rousseau raconté par les Gazettes de son temps*, 1912, p. 160 et suiv., d'après la *Correspondance de Métra*.

2. *Journal de Paris*, du 17 novembre, lettre en partie reproduite par P.-P. Plan, *op. cit.*, p. 166, note.

aurait dû lui coûter, et ce qu'un forfait de plus ou de moins ajouterait à la turpitude secrète d'une vie cachée, pendant plus de cinquante ans, sous le masque le plus épais de l'hypocrisie, etc.[1].

Dans toute cette note, qui se poursuit encore quelque temps sur un ton d'extrême violence, le nom de Rousseau n'est pas une seule fois prononcé. Mais le public ne pouvait s'y tromper, et les journaux, en citant ou en transcrivant la note, s'empressèrent de désigner sa victime : l'auteur des *Confessions*. Ils firent plus et dénoncèrent sans hésiter le mobile de Diderot : « Il paraît que l'auteur craint d'être maltraité dans les mémoires dont il est question : on ne peut expliquer autrement cette violente diatribe[2]. » Ce fut l'un des plus beaux scandales de l'époque. Tout le camp des rousseaulâtres se trouva sens dessus dessous.

Il faut dire que, dans cette même *Vie de Sénèque*, où Diderot venait de laisser crever sa poche à bile, Naijeon, son éditeur et son séide, s'en était pris, de son côté, aux amis du philosophe de Genève, « ceux ou plutôt celles, disait-il, à qui la magie du style de Rousseau en a toujours imposé ». Pour lui, Naijeon, son point de vue, qui venait renforcer les reproches de Diderot, était que le grand écrivain mort n'était le propriétaire d'aucune de ses idées. La plupart avaient été empruntées à Sénèque, à Plutarque, à Montaigne, à Locke, à Sidney : « Il doit même à Sénèque quelques-uns de ses sophismes et de ses paradoxes les plus étranges : c'est une source où, pour me servir de l'expression de Montaigne, *il a puisé comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse*[3] ».

Comme ne manquèrent pas de le remarquer les gazettes en reproduisant cette note[4], ce Sénèque fournisseur de paradoxes ressemble singulièrement à Diderot lui-même. Ne savait-on pas et ne faisait-on pas courir le bruit que l'auteur des *Pensées philosophiques*, au temps de leur liaison amicale, avait largement alimenté le réservoir des idées de Rousseau ? En particulier, on allait répétant que Diderot était le véritable inspirateur du premier *Discours* de Jean-Jacques, le *Discours sur les Sciences*. On se racontait à ce sujet des anecdotes ; on citait des mots, dont le plus significatif nous a été transmis par les *Mémoires* de Marmontel et de Morellet. Rousseau, en arrivant à Vincennes, où Diderot était enfermé, lui avait communiqué la question de l'Académie de

1. *Œuvres de Diderot*, édit. Assézat et Tourneux, t. III, p. 90-91.
2. *Journal de Paris* du 25 janvier 1779, dans P.-P. Plan, *op. cit.*, p. 175 ; cf. Métra, le 26 février (*ibid.*, p. 179).
3. *Œuvres de Diderot*, t. III, p. 196, note.
4. Métra, 25 février, dans P.-P. Plan, *op, cit.*, p. 181.

Dijon : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*. Diderot avait demandé quel parti Rousseau comptait prendre. « Le parti de l'affirmative », avait répondu Rousseau. Sur quoi Diderot s'était écrié : « C'est le pont aux ânes », et il avait engagé Rousseau à soutenir la thèse contraire, ce que l'autre s'était empressé de faire, sinon très sincèrement, du moins pour sa plus grande gloire. Ce *pont aux ânes*, colporté dans les cercles hostiles à Rousseau, avait fait fortune. Il était apparu d'abord dans la *Correspondance de Métra*, à la date du 23 mars 1777, puis dans le grand article de La Harpe publié par le *Mercure* du 5 octobre 1778[1], si bien qu'on pouvait y voir une sorte de dessein prémédité.

Rousseau donc, de toute cette campagne, ressortait comme un ingrat qui s'apprêtait à déchirer ses meilleurs amis dans ses mémoires, un méchant homme gâté par la solitude et la souffrance ; enfin, chose plus grave, un hypocrite qui s'était fait une réputation usurpée, au moyen d'un masque d'originalité, de sincérité, de vertu. Quelque temps encore, et dans son *Éloge de Milord Maréchal* (1779), d'Alembert fournirait à son tour son contingent de preuves destinées à ruiner le témoignage des *Confessions* et à démonétiser l'auteur sans retour[2].

Dans ces conjonctures qu'allaient faire de nouveau les amis de Jean-Jacques ? Tout de même, Diderot se présentait comme un adversaire autrement redoutable que La Harpe. Qui donc aurait assez de courage ou de talent pour lui répondre, là où la plume même de Rousseau n'aurait pas paru inutile ?

Mme La Tour de Franqueville n'hésite pas, elle, et avec la belle étourderie de la passion, rédige une violente philippique dirigée contre Diderot, cela va sans dire, mais encore plus contre Naijeon. Celui-ci, en attaquant les amis de Rousseau, n'avait-il pas commis l'imprudence de s'en prendre particulièrement aux femmes ? Dès lors, il pouvait s'attendre aux pires représailles ! Fréron fils ayant, cette fois-ci, refusé d'insérer le pamphlet dans l'*Année littéraire*, Mme La Tour l'imprima elle-même et le fit courir dans le public, sous le pseudonyme de Mme de La Motte[3]. Les intentions de Mme de La Tour sont excellentes sans doute ; sa lettre ne manque pas de vigueur ; on ne peut, comme dit la *Correspondance de Métra*, que partager son indignation. Mais quoi, ce n'était que l'expression d'un sentiment personnel, un témoignage que n'accompagnait

1. Cf. P.-P. Plan, *op. cit.*, p. 127, 164, 166.
2. Cf. Bachaumont, 28 avril, dans P.-P. Plan, *op. cit.*, p. 205.
3. Métra, 17 juillet, dans P.-P. Plan, *op. cit.*, p. 213.

aucune preuve. Il ne pouvait donc avoir une portée décisive.

C'est alors qu'un des derniers amis de Rousseau eut l'idée assez aventureuse de le faire parler lui-même, sans attendre l'apparition des *Confessions*.

* * *

Dans les premières semaines de l'année 1780[1], en effet, paraissait en librairie l'œuvre d'un jeune poète, qui depuis longtemps faisait parler d'elle. Le poème des *Mois* en douze chants de Jean-Antoine Roucher était attendu comme un événement littéraire ; on lui préparait un succès pareil à celui des *Saisons* de Saint-Lambert et des *Géorgiques* de Delisle. Dès 1775, la *Correspondance* de Grimm vaticine à son sujet : « On a vu s'élever au commencement de l'année un jeune poète qui a paru tout à coup sur notre horizon littéraire comme un météore éclatant dont rien n'avait annoncé l'apparition prochaine ». Le fait est que le poème des *Mois* déclamé dans les salons avait beaucoup profité de la voix chaude et bien timbrée de l'auteur, un Méridional enthousiaste et plein de candeur. Les almanachs, les journaux périodiques s'en étaient disputé les morceaux de choix. Enfin, deux éditions, l'une de luxe in-quarto, illustrée par Moreau, Marillier, Cochin, l'autre, portative, in-douze, n'avaient pas paru de trop pour répandre immédiatement dans le public un pareil chef-d'œuvre[2].

Rien d'étonnant que cette jeune gloire ait semblé bonne à mettre au service de la mémoire outragée de Rousseau. Du moins l'auteur le pensa-t-il naïvement. Roucher se croyait, en effet, lié par une dette de reconnaissance. Rapproché de Jean-Jacques, au moins dès 1770[3], leurs relations paraissent être allées jusqu'aux confidences. Encore dans sa prison, à la veille de mettre la tête sous le couteau de la guillotine révolutionnaire, Roucher se rappellera les propos tenus par Rousseau en sa chambre de la rue Plâtrière[4]. Mais surtout Rousseau paraît avoir collaboré en quelque mesure à la rédaction des *Mois*. Son influence aurait même été assez forte pour en faire recomposer tout un chant, le cinquième[5]. Il paraît

1. L'édition originale porte la date de 1779, mais elle fut distribuée aux souscripteurs en février 1780 (*Corr. de La Harpe*, 1804, III, p. 55 ; *Journal encyclopédique* du 1^er^ avril 1780, p. 159).

2. Sur tout ceci, voir l'ouvrage d'Antoine Guillois, *Le poète Roucher*, Paris, 1890.

3. Antoine Guillois mentionne (p. 15) une lettre de Rousseau à Roucher, écrite en septembre 1770, sur les devoirs du précepteur.

4. Voir dans les *Consolations de ma captivité* (lettres à sa fille), t. I, p. 3 et 146 (lecture de Montaigne), II, p. 275 (sur Glück).

5. *Journal de Paris*, du 4 mai 1780. Une note du huitième chant des *Mois* raconte un entretien de Roucher avec Rousseau sur les vendanges.

assez naturel dans ces conditions que les vers de Roucher se présentent pour ainsi dire sous le patronage de Rousseau :

> O toi, *dont l'indulgence encourageait mes chants*,
> Grand homme dont j'allais admirer la vieillesse
> Malheureuse en silence et fière avec simplesse !
> Ah ! si, dans le repos où t'a placé la mort,
> Tu peux être sensible à mon pieux transport ;
> S'il peut te souvenir quel amour pur et tendre
> *M'attachait aux conseils que tu me fis entendre*,
> Garantis-moi des mœurs d'un siècle criminel !...

Cette tirade se trouve dans le onzième chant des *Mois* consacré au mois de janvier. Roucher raconte un pèlerinage qu'il a fait à la tombe d'Ermenonville. Ni l'abbé Brizard, ni Bernardin de Saint-Pierre ne seront plus émus, plus solennels. Le poète en profite pour faire l'éloge de Rousseau éducateur, prophète, législateur. Après quoi, passant à l'offensive, il fonce sur les ennemis de Jean-Jacques :

> Mais de ses ennemis le flot bruyant approche.
> Eh bien ! tous à la fois vomissant le reproche,
> Profanez de la mort le silence éternel ;
> J'attendais l'injustice à ce jour solennel.
> A-t-il, pour s'agrandir, armé la calomnie ?
> A des soins intriguans ravalé son génie ?
> Il ne mendia point la gloire, il la conquit.
> Qui le dira jaloux ? Qu'a-t-il fait ? Qu'a-t-il dit ?
> Qui de nous l'a surpris, des modernes Orphées,
> En secret dégradant et minant les trophées ?
> D'un vieillard qui le hait, du Sophocle français,
> Au fond de sa retraite il entend le succès.
> Il l'entend et ses yeux en ont pleuré de joie.
> Voilà cette âme grande ! Et l'on veut que je croie
> *Qu'ingrate elle payait de haine un bienfaiteur* ?

Arrêtons-nous sur ce dernier trait qui vient illuminer tout le reste. Nous savons désormais à n'en pas douter quel personnage vise l'apostrophe de Roucher : c'est l'auteur de la *Vie de Sénèque*. Si nous avions besoin d'une confirmation, nous la trouverions dans les notes qui, à la fin de chaque chant, éclairent et soutiennent le poème des *Mois*. Dans le nombre, il en est une qu'il faut transcrire tout entière :

> Je ne doute pas que ce faible éloge d'un grand homme malheureux ne déplaise à quelques personnes qui ont de lui une opinion contraire à la mienne. Si cependant elles veulent être justes, elles permettront

que chacun produise au dehors ses pensées et ses sentiments avec franchise ; peut-être même devraient-elles répéter d'une voix unanime ce que l'éloquent auteur de la *Vie de Sénèque*, M. Diderot, a dit en faveur de ceux qui cherchent à disculper le précepteur de Néron de toutes les imputations dont on a chargé sa mémoire : *Que le petit nombre de ceux qui se tourmentent, qui même s'en imposent, pour trouver des excuses aux fautes des grands hommes est rare, et qu'ils me sont chers !* Mais n'exigeons de personne cet excès de générosité ; contentons-nous, pour faire connaître M. J. J. Rousseau mieux qu'il n'a pu l'être jusqu'à présent, d'imprimer quatre lettres de lui, adressées à un magistrat célèbre par son intégrité, son courage et ses vastes connaissances. Ces lettres, qui voient le jour pour la première fois, justifient pleinement à mes yeux le citoyen de Genève, à qui on peut appliquer encore ces belles paroles de M. Diderot : *La calomnie disparaît à la mort de l'homme obscur ; mais on la voit devant l'urne du grand homme, et continuant d'en remuer la cendre avec son poignard.*

On le voit, Roucher manie assez bien l'ironie : il était piquant et de bonne guerre de retourner contre l'auteur de la *Vie de Sénèque* ses propres paroles. Quant aux « quatre lettres » dont parle la note, et qui, avant les *Confessions*, doivent « justifier le citoyen de Genève », c'étaient les quatre lettres écrites par Rousseau au président de Malesherbes, directeur de la librairie, dans une des époques les plus troublées de sa vie, peu avant la publication de l'*Émile*, en janvier 1762. A bon droit pouvaient-elles passer pour une confession au petit pied, où Jean-Jacques, selon l'une de ses plus chères habitudes, s'efforce d'expliquer son caractère au grand magistrat qui l'avait pris en amitié. En particulier, il lui exposait les motifs de sa retraite à la campagne qui fut toujours un des gros griefs des Encyclopédistes contre leur ancien associé, et, préalablement, il lui dévoilait, en une page sensationnelle, l'origine de sa carrière littéraire, due à une sorte d'illumination soudaine sur la route de Vincennes. De là, et non pas, par conséquent, d'une suggestion de Diderot, était né le *Discours sur les sciences.*

Ces lettres, pleines de révélations intimes, avaient paru à Rousseau lui-même mériter d'être conservées, et cela à un moment où il commençait à réunir les matériaux de ses *Confessions.*

Le 26 octobre 1762, il en demande à M. Malesherbes une copie, satisfaction que le directeur de la librairie n'hésite pas à lui accorder (13 novembre). Cette copie (qui a servi pour l'impression du texte classique) fait partie aujourd'hui du précieux fonds de la Bibliothèque de Neuchâtel. Elle est entourée d'une bande de

papier, où l'on peut lire, de la main de Rousseau, l'inscription suivante :

Quatre lettres à M. le président de Malesherbes contenant le vrai tableau de mon caractère et les vrais motifs de toute ma conduite.

Le copiste qui, pour une fois, n'est pas Rousseau, a également apostillé son travail :

Lettres à M. de Malesherbes copiées sur les originaux qu'il m'a confiés ; elles ne doivent pas être imprimées sans ma permission ; mais elles peuvent servir à se rendre compte de ce qui s'est passé au sujet de l'impression de l' « Émile » à Paris, et prouvent bien que M. Rousseau n'en devoit être ni responsable ni puni par le Parlement de Paris.

Cette dernière assertion, pour le dire en passant, est assez étrange ; mais elle ne nous retiendra pas. Il est plus important de savoir que les lettres ne devaient pas être publiées sans la permission du destinataire. Comment Roucher, au lendemain de la mort de Rousseau, se les était-il procurées ? Malesherbes vivait encore et gardait par devers lui les originaux ; quant à la copie, elle était à Neuchâtel, sous la garde de Du Peyrou, l'un des exécuteurs testamentaires de Jean-Jacques.

A cette question l'on peut répondre, à coup sûr, par la précieuse correspondance de René Girardin avec Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel et jusqu'ici très rarement interrogée[1]. Le 3 février 1779, par exemple, le seigneur d'Ermenonville avertit son correspondant que « les quatre lettres à M. de Malesherbes, qui les a confiées sans doute légèrement, courent maintenant tout Paris, et il n'y a peut-être que moi, ajoute-t-il, qui ne les ai pas encore vues ». Six jours après, Girardin répète et précise : « Je crois vous avoir marqué dans ma dernière que les quatre lettres à M. de Malesherbes courraient à présent le monde, sur copie qu'on a laissé prendre très imprudemment ».

Ainsi nous voilà fixés : Roucher n'a pas eu à emprunter lui-même les originaux de Malesherbes, ni la copie de Neuchâtel. Il lui a suffi de « recueillir », comme il le dira, d'ailleurs, lui-même un peu plus tard, le texte qui s'était répandu clandestinement dans Paris. Ce n'était pas, à proprement parler, de l'indiscrétion de sa part ; mais, tout de même, il n'avait pas l'assentiment des principaux intéressés : ni celui de M. de Malesherbes, propriétaire des lettres, ni celui des exécuteurs testamentaires de Rousseau,

1. Manuscrit 7923.

Girardin et Du Peyrou. Par là il se préparait déjà quelques ennuis.

Le fait est que l'émotion de Girardin dans la circonstance est bien compréhensible. Dès qu'il avait été question, après la mort de Rousseau, de publier ses œuvres complètes et d'y joindre un certain nombre d'inédits, ses amis d'Ermenonville et de Neuchâtel avaient fait aux lettres à Malesherbes une place dans leur liste. Apparemment que Girardin, alors à l'affût de tous les manuscrits du grand homme, se faisait fort d'obtenir le consentement de Malesherbes. Écrivant, le 13 novembre 1778, à Du Peyrou, il mentionne déjà « quatre lettres à M. de Malesherbes dont j'aurais eu copie si vous ne les aviez pas ». Il veut dire : si vous n'aviez pas déjà la copie primitive, la copie faite à la demande de Rousseau et qui était arrivée dans les mains de Du Peyrou avec un premier lot de papiers du philosophe. Un peu plus tard, les quatre lettres sont expressément signalées dans le prospectus imprimé de la grande édition des *Œuvres* lancé au printemps de 1779. On sent que ce devait être, parmi les inédits de Rousseau, un morceau de choix.

Or, sur ces entrefaites, on apprend que les copies se mettent à « courir tout Paris », ce qui donne à croire qu'elles vont être aussitôt imprimées. Grande agitation de Girardin, qui s'efforce de boucher cette voie d'eau, d'arrêter cette fuite. Le 15 février 1779, il annonce à Du Peyrou qu'il a écrit à ce sujet « une lettre assez forte » dont il a gardé copie et réponse. A qui cette lettre ? Apparemment à la direction de la librairie qui lui fait espérer que « ces lettres ne seront pas publiées ». Mais le moyen d'y compter ? Quand bien même on réussirait à empêcher l'impression en France, il y aurait toujours à craindre les libraires étrangers, ceux de Belgique en particulier, où s'imprimait alors une grande édition rivale des *Œuvres* de Rousseau.

Aussi Girardin ne s'arrête-t-il pas là. Invité à dîner par Malesherbes, il obtient du vieux magistrat la promesse que, « du moins, il ne se dessaisira pas du manuscrit original qu'il a entre les mains..., ce qui mettra toujours dans le cas de désavouer toute publication faite sur des copies subreptices qui ne seront ni de la main de l'auteur ni certifiées conformes à l'original par une personne connue et digne de foi ». Enfin, dernière précaution, on se hâtera de publier le prospectus de l'édition des *Œuvres*, lequel devra témoigner publiquement que les amis de Rousseau entendent se réserver la primeur du fameux texte.

Girardin espérait-il par là mettre fin à ses émotions ? Ce n'est

pas probable. A la fin du même mois de février 1779, il apprend tout à coup que les quatre lettres ont été « envoyées au *Journal de Paris* ». Dans un péril aussi pressant, il se tourne de nouveau du côté du « magistrat chargé de la librairie », avec succès, sans doute, car le *Journal de Paris* n'insère aucune des quatre lettres. Et pourtant, quelle hospitalité n'auraient-elles pas dû recevoir dans le recueil de Corancez ? Girardin n'en continue pas moins à trembler, du reste, redoutant par-dessus tout l'audace des imprimeurs étrangers.

Enfin, le 1er avril, Du Peyrou lui écrit qu'il vient d'apprendre, par le directeur de la Société typographique de Genève, que les quatre lettres vont être imprimées avec *les 12 mois de M. Soucher* (*sic*). Le Neuchâtelois déplore à son tour que « M. de Malesherbes les ait laissé échapper de son portefeuille » ; mais, pour lui, il en prend assez aisément son parti : « Au fond, c'est un petit objet borné à quatre lettres, faisant tout au plus deux feuilles d'imprimeur[1] ».

Du Peyrou était d'un tempérament plus flegmatique que Girardin. Ajoutons que l'irritation de celui-ci allait être bientôt grossie de griefs personnels contre Roucher. En effet, non content de livrer dans ses notes les quatre lettres à Malesherbes, le poète des *Mois* y devait joindre encore une longue lettre écrite par le châtelain d'Ermenonville à sa fille, la comtesse de Vassy, et contenant un récit de la mort de Rousseau. Pour le coup, c'était un peu fort ! Girardin, publiquement, décharge son indignation sur Roucher dans le *Journal de Paris* du 4 mai 1780.

La réponse du poète, quatre jours après, constitue de nouveau pour notre affaire un document capital. Si elle ne justifie pas entièrement Roucher de son indélicatesse, du moins éclaire-t-elle parfaitement une fois de plus ses intentions. Il peut arguer du fait que tous les documents reproduits par lui étaient déjà répandus dans le public. Il ne trahissait donc aucun secret. Toutefois, sa meilleure excuse reste encore de s'être laissé entraîner par son enthousiasme pour Rousseau.

En voyant l'éloquent et vertueux Rousseau poursuivi lâchement jusque dans la tombe, lui qui, dans les dernières années de sa vie, m'avait toujours accueilli avec bonté, et sans qui mon ouvrage aurait quelques défauts de plus, j'ai recueilli tout ce qui pouvait confondre la haine, forcer la calomnie au silence, et leur opposant le *sublime et touchant récit qu'il a fait lui-même de sa vie solitaire à Montmo-*

1. Bibliothèque de Genève, Mf. 235, fol. 80.

rency, et le récit non moins touchant que vous avez fait de sa mort à Ermenonville, j'ai consolé peut-être quelques instants ceux qui donnaient encore des larmes à cet infortuné.

On ne sait si cette argumentation chaleureuse et pathétique réussit à calmer Girardin. Au moment où nous allons examiner les conséquences de la publication anticipée des lettres à Malesherbes dans les *Mois*, force est bien de constater : 1° que, si les intentions de Roucher étaient pures, il avait agi en tout cas comme un isolé, sans demander conseil à personne, et 2° qu'il avait commencé par froisser les amis de Rousseau, ce qui n'était pas d'un très bon augure pour la suite.

*
* *

Aussi bien, pour lui-même d'abord, ces conséquences furent-elles désastreuses. Déjà avant l'impression de son œuvre, le jeune poète avait eu à surmonter l'opposition farouche de l'Académie française qui se savait fort maltraitée par certaines phrases des lettres de Rousseau[1]. Par deux fois l'illustre compagnie avait délégué ses ambassadeurs auprès de Roucher. La seconde, ils étaient trois, et La Harpe portait la parole, offrant un fauteuil d'académicien avec une pension de douze cents livres de rente. Puis, comme ni l'argent ni les honneurs n'avaient le moindre effet sur la volonté exaltée de Roucher, la pression se fit plus terrible : on parla en termes menaçants de discrédit, de misère, et, chose incroyable, on pensa intimider l'épouse même du poète, une descendante de Jeanne Hachette[2]. Rien n'y fit. Quand Roucher eut passé outre à ce chantage inouï, et même affronté les éditions contrefaites et mutilées, — mutilées des lettres à Malesherbes[3], — il lui en coûta réellement, malgré les efforts soutenus de l'abbé Maury[4], son siège d'académicien.

Mais il lui en coûta aussi, ce qui est plus grave, sa popularité même. Les voix de la presse, quasi unanimes avant l'impression du poème, se font ensuite de plus en plus discordantes[5], soit que vraiment la valeur de l'œuvre eût été surfaite, soit que le poète

1. « J'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie. » (28 janvier 1762.)

2. A. Guillois, *op. cit.*, p. 73-74 (d'après Guyot-Desherbiers).

3. Celle de Le Marié, Liége, 2 vol. in-12, contre laquelle proteste Roucher dans le *Journal de Paris* du 29 août et dans le *Journal encyclopédique* du 1[er] octobre 1780, p. 140.

4. A. Guillois, *op. cit.*, p. 94.

5. Cf. D. Mornet, *Le sentiment de la nature en France de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, 1907, p. 400-401.

eût cessé d'être *persona grata*. A la fin, la critique devint tout à fait hostile. La Harpe, en particulier, s'est signalé par un interminable éreintement des *Mois* dans le *Lycée*. « Janvier, disait-il en analysant le poème chant par chant, nous offre l'apothéose de Voltaire et de Rousseau, et même une longue apologie de ce dernier, sans que l'on sache d'où elle vient et où cela peut aller[1]. »

Telle la récompense de Roucher pour avoir voulu défendre Rousseau. Il pouvait s'y attendre ; son sacrifice était donc fait d'avance, et peut-être, comme nous le connaissons, n'en a-t-il été que plus excité.

Mais Rousseau lui-même, dans quelle mesure a-t-il bénéficié de la publication anticipée des fameuses lettres ? Ici, la réponse importe davantage à Roucher, car elle juge sa perspicacité. Certes, les lettres une fois publiées, n'avaient point passé inaperçues. *L'Année littéraire*, sous la plume de Geoffroy, les signale en parlant des notes : « Vous y remarquerez surtout quelques lettres curieuses de J. J. Rousseau[2] ». Et voici encore comment s'exprime le *Journal encyclopédique* : « Le public a lu avec un extrême plaisir quatre lettres de J. J. Rousseau qui joignent à l'éloquence et à l'intérêt de ses autres productions le mérite de jeter un grand jour sur le caractère de cet écrivain célèbre[3] ».

Tout cela ne représente pas encore un bien formidable écho. La véritable, la grande réaction, nous la trouvons où l'on avait cherché à la provoquer, mais tout autre qu'on ne l'avait désirée ou prévue.

Nous en avons un avant-goût déjà par la *Correspondance littéraire* de La Harpe, où l'on peut lire, dès 1780, à propos de Rousseau, ces mots bien significatifs : « Rappelez-vous ensuite comment tous ses bienfaiteurs ont été traités par lui, et vous verrez qu'il se rend une justice exacte en disant, *dans sa lettre à M. de Malesherbes*, qu'il est un ingrat »[4].

Mais, en fait de réaction, c'est surtout celle de Diderot qui nous intéresse. Naturellement il n'avait pas manqué de lire les vers de Roucher, ses notes et surtout les fameuses lettres à Malesherbes qu'on lui jetait ostensiblement à la tête, tout cela immédiatement grossi dans son cerveau des clameurs que sa note scandaleuse de 1779 avait excitées. Aussi, lorsqu'en 1782 la *Vie de Sénèque*

1. *Lycée*, 3e partie, dix-huitième siècle, ch. II, section VII. La Harpe s'était déjà montré mal disposé pour les *Mois* avant leur apparition. Voyez *Correspondance littéraire*, I, p. 119-120.
2. *Année littéraire*, 1789, t. I, p. 124.
3. Reproduit dans l'*Esprit des journaux* de juillet 1760, p. 155.
4. Lettre CLXVIII (*Œuvres*, 1820, t. XII, p. 10).

voit le jour une seconde fois sous ce titre : *Essai sur le règne de Claude et de Néron*, la note perfide de 1778 est-elle remplacée par un long réquisitoire, en forme d'apologie personnelle, où Rousseau, cette fois-ci, est nommé, il vaudrait mieux dire injurié en toutes lettres. On peut croire que les lettres à Malesherbes y tiennent une large place et fournissent un aliment précieux à la flamme vengeresse de Diderot :

Ce qu'il a écrit à M. de Malesherbes, il me l'a dit vingt fois : « Je « me sens le cœur ingrat, je hais les bienfaiteurs parce que le bienfait « exige de la reconnaissance, que la reconnaissance est un devoir, et « que le devoir m'est insupportable ». Et, un peu plus loin : « Mais « Rousseau lui-même, *dans un ouvrage posthume*, où il vient de se « déclarer fou, hypocrite, orgueilleux et menteur, a levé un coin de « voile[1] ».

Voilà ce que le Diderot de l'*Essai sur le règne de Claude* tire des lettres à Malesherbes, et bien d'autres choses encore du même genre. C'est dire qu'il les exploite à sa guise et dans le sens de sa thèse. Il le pouvait, en effet ; car les lettres à Malesherbes, dans leur sincérité violente, forment un mélange très trouble, agité par l'éloquence bouillonnante de Jean-Jacques. Elles devaient rendre compte de l'isolement de Rousseau, et, par conséquent, le monde, ses amis, y étaient fort maltraités. Plus encore, n'étaient-elles pas une revendication passionnée du droit à cette solitude morale à laquelle Rousseau s'imagine toujours aspirer ? En un sens elles étaient un bréviaire de misanthropie ; l'orgueil, l'ingratitude, la folie même s'y transfiguraient en vertus ! Quelle pâture jetée aux adversaires de Rousseau !

Mais encore les lettres contenaient-elles des faits et des anecdotes intimes qui fixaient des points d'histoire. Par exemple l'admirable page sur l'inspiration de Vincennes. C'était la première fois que le génie créateur de Rousseau était ainsi éclairé dans ses sources profondes. Mais là aussi la révélation devait être prématurée, mal comprise ou, mieux, tordue, défigurée. Elle n'empêchera pas la publication des *Mémoires* de Marmontel en 1801, de Morellet en 1821, des souvenirs de Dussaulx en 1798, des notes de Volney en 1803, où l'anecdote du *pont aux ânes*, avec des variantes souvent fort sensibles, fait son apparition quasi périodique. Auparavant Diderot, sans paraître gêné le moins du monde par le récit de Jean-Jacques, n'y fait, dans l'*Essai sur le règne de Claude*, qu'une allusion détournée.

1. *Œuvres de Diderot*, t. III, p. 98 et 99.

« Lorsque le programme de l'Académie de Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendrait : « Le parti que vous prendrez, dis-je, c'est celui que personne ne prendra. Vous avez raison, me répliqua-t-il. »

Mme de Charrière, à qui Diderot a servi de vive voix la même version [1], l'a prise pour une défaite. Peut-être. En tout cas reste-t-elle assez équivoque. C'est bien peu si l'on considère que ces quatre lignes précèdent immédiatement, dans le *Règne de Claude*, la mention des lettres à Malesherbes.

Ainsi, même là où elle paraissait devoir être péremptoire, la publication des fameuses lettres trompa les prévisions de l'éditeur. Celui-ci n'avait-il pas été bien naïf ? Il s'était imaginé mettre au jour des documents d'une clarté aveuglante, capables de fermer la bouche aux gens de mauvaise foi et de convaincre les autres. En réalité, il n'avait versé qu'un flot d'huile bouillante sur les plaies. Celles-ci fumaient, saignaient à qui mieux mieux, répandant autour d'elles leur mauvaise odeur. Tel sera, souvent, l'effet des paroles de Jean-Jacques. Rien d'apaisant a-t-il jamais pu sortir d'une telle passion qui emporte à chaque instant tout l'homme, ou plutôt, si l'on me passe l'expression, le râcle jusqu'au fond ?

Auprès des jugements de Rousseau sur lui-même, que pouvaient être les pires calomnies, les plus atroces injures de Voltaire et de Diderot ? Ces jugements nous brûlent encore autant qu'ils nous éclairent. C'est pourquoi les premiers éditeurs trop pressés des *Lettres à Malesherbes* ou des *Confessions* ont commis de si considérables erreurs. Une page comme la révélation de Vincennes devance l'intelligence de l'époque et s'adresse tout juste à la psychologie de notre temps. Il était vain d'en faire un argument entre deux camps qui n'en pouvaient ni l'un ni l'autre saisir la véritable portée...

Après les *Mois* de Roucher, les lettres à Malesherbes virent encore le jour deux ans après dans la grande édition de la Société typographique genevoise. Mais, désormais, leur publication déflorée ne pouvait plus avoir le même retentissement. D'ailleurs, l'intérêt des lettres s'éclipse à côté des *Confessions* qui, dès lors et pendant très longtemps, suffisent pour alimenter la curiosité, la passion du public lettré. Il a fallu les revisions plus récentes du procès de

1. A La Haye, où Mme de Charrière séjourne au début de 1765. Cf. Ph. Godet, *Mme de Charrière*, t. I, p. 107. Mme de Charrière a inséré ce témoignage dans ses *Eclaircissements relatifs à la publication des « Confessions » de Rousseau*, publiés en 1790 (*ibid.*, p. 432).

Rousseau, inspirées des méthodes de notre temps, pour rendre à ces documents leur place dans la série interminable des témoignages de Rousseau sur lui-même. Cette place ne saurait plus leur être contestée. D'autant plus qu'ils ont tout ce qu'il faut pour se défendre...

Les copies des lettres de Malesherbes figurent encore, comme je l'ai dit, dans le riche dépôt de la Bibliothèque de Neuchâtel. Quant aux originaux nous n'en connaissons qu'un seul, celui de la lettre du 28 janvier, aujourd'hui conservé dans la même collection que les lettres à Du Theil. Ailleurs, dans les cahiers du philosophe, persistent quelques traces de la composition de ces documents mémorables que Rousseau dit pourtant avoir été écrits « à trait de plume ». Par exemple le manuscrit 7843 de la bibliothèque de Neuchâtel offre l'essai raturé d'une des plus belles phrases de la troisième lettre (26 janvier). Rousseau raconte avec enthousiasme ses excursions dans la forêt de Montmorency : « L'or des genêts, dit-il, et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur ». Jean-Jacques avait écrit tout d'abord lourdement : *l'or du genêt sauvage et la pourpre des stériles bruyères*. Ce travail nous touche : en faut-il davantage pour que la note venimeuse de la *Vie de Sénèque*, qui trouble encore Anacharsis Clotz et son compagnon l'abbé Brizard sur la route d'Ermenonville[1], soit complètement effacée?

Ici donc, nous donnons pleinement raison à l'ami de Jean-Jacques, qui le premier fit briller aux yeux du monde les merveilleuses pages de 1762 : à défaut du caractère de Rousseau qui sera toujours un problème, c'est son style qui, finalement, devait triompher.

Genève, 1923. ALEXIS FRANÇOIS.

1. Cf. André Martin-Decaen, *Le marquis René de Girardin*, 1912, p. 151.

AUTOUR D'UN ROMAN DE BALZAC
LE LYS DANS LA VALLÉE

Le Lys !

Délices de nos grand-mères qui, plus rêveuses que les femmes d'aujourd'hui, y voyaient avec bonheur se concrétiser leurs intimes désirs, souvent inexprimés, et sentaient leurs cœurs se gonfler au récit des malheurs des épouses martyres ! C'étaient alors, à capotes et à anglaises, les femmes incomprises (toutes l'étaient, ou voulaient l'être), cherchant leur consolation dans les romans ou les romances d'amour, offrant bien souvent les mêmes larmes à Lamartine et à Loïsa Puget ! Qu'importait la qualité de l'émotion, pourvu que l'émotion fût ?

Aussi cette œuvre fut-elle, peut-on dire, « bue » par tous ces lys avides de rosée. Goûtée aussi bien à l'étranger qu'en France, car cette soif passait les frontières, sauf peut-être en Angleterre, où il y eut une sorte de résistance en raison du rigorisme d'outre-mer. (Voir à ce sujet un extrait de la *Quarterly Review* dans la *Gazette de France* du 25 juin 1836.)

Outre l'émotion, il y eut l'émoi, la crainte éveillée dans certaines âmes féminines qui crurent y voir la divulgation de leurs secrètes pensées, et allèrent, nous dit Balzac, jusqu'à envoyer à l'auteur des plaintes formelles l'accusant d'avoir dévoilé leur vie privée.

Balzac considéra ce roman comme un de ses chefs-d'œuvre, surtout au point de vue du style, de même qualité, il le déclare, que celui de Massillon. Et cela fait un peu sourire. Mais il sentit aussi qu'une fois de plus il avait frappé à l'huis du cœur des femmes, et qu'il lui avait été ouvert.

De nos jours, même dès hier, cette œuvre a pris, dans la *Comédie humaine*, une place un peu plus humble. On s'accorde à reconnaître qu'elle n'est pas parmi les grands chefs-d'œuvre balzaciens.

C'est qu'on la juge froidement. Nous croyons que la génération est morte de ceux, ou de celles, qu'elles aiguillaient vers l'émotion plus que vers l'analyse, et qui la jugeaient passionnellement. Il s'est déposé au bout de la plume des critiques contemporains une goutte acide, qui blâme les bizarreries du style, et on ne voit guère au delà ; le mot « pathos » même a été prononcé.

Mais il est une partie de l'œuvre qui reste inattaquée; c'est la description de la campagne tourangelle, dont l'ambiance imprègne le drame, que l'auteur connaissait et aimait; son plus cher désir fut toujours d'y finir sa vie; il a vécu dans cette vallée de l'Indre, et l'a

décrite avec amour, ainsi que ses vendangeurs, ses petits châtelains, aux âmes « locales », qu'on retrouve encore aujourd'hui presque inchangées, romantisme à part, chez leurs descendants. Et nous pensons que, pour bien savourer le charme du *Lys*, il faut connaître la vallée.

C'est ce que nous avons voulu tenter; à trois reprises, nous avons fait, à pied, le voyage de Félix de Vandenesse. Nous avons flâné aux bords de l'Indre, parcouru coteaux et plaines; nous sommes entré dans les châteaux, nous avons causé avec leurs propriétaires, tous hospitaliers, renseignés, fiers de leur Balzac. Nous avons visité Frapesle, Clochegourde, Saché : partout, nous avons trouvé vivant le souvenir du roman de la Vallée, même chez de simples paysans attablés dans une auberge. Et notre conviction s'est affermie que le *Lys* doit être lu en Touraine, aux bords de l'Indre, ou dans la petite chambre, pieusement conservée, dans laquelle son auteur le commença.

Ainsi renseigné au point de vue local, nous avons voulu nous documenter au point de vue littéraire et aller aux sources : les diverses études sur Balzac, surtout Balzac lui-même en ses lettres publiées ou inédites, les journaux du temps et les précieux dossiers de la collection Lovenjoul; et conçoit-on notre émotion, le jour où nous avons pu lire le manuscrit auquel Balzac, de sa main, apporta les premières corrections?

Le voyage de Félix de Vandenesse.

Au sortir du bourg d'Artanne s'insinue, jaune sous le soleil d'août, parmi la verdure des prés, une route assez étroite à peine déclive, bordée de ci de là de maisons paysannes basses, séparées par des cultures maraîchères et des jardins à dahlias. C'est une plaine à peine ondulée, que bordent au loin quelques boqueteaux bleuissants, baignés dans l'atmosphère d'une matinée déjà chaude. Après une demi-lieue cette route s'élargit, devient rectiligne, et se guinde entre deux lignes de grands platanes; cela fait comme une entrée majestueuse au village de Pont-de-Ruan. Mais, avant l'entrée du village, nous trouvons l'Indre, et le pont, et les moulins qui charmèrent le jeune tourangeau, futur *patito* de M^me^ de Mortsauf.

Les moulins — il y en a deux, bâtisses cubiques, sans grâce, et dont seul le soleil d'après midi dore les faces assez mornes — font écumeuse l'eau qui tombe d'un barrage; ses flots luisent au soleil, et cette eau, par place, s'ombre sous le feuillage bleu des peupliers. Les moulins sont en amont du pont : en aval, l'eau se verdit, entre les roseaux et les plantes d'eau; c'est un coin de paysage frais, qui fait penser à un Daubigny des bords de l'Oise.

Ce matin-là, tout ce coin était désert; moins heureux que Félix, nous ne vîmes ni garçons meuniers, le bonnet sur l'oreille (mais les garçons meuniers portent-ils encore des bonnets?), ni mulets, ni même de canards; quant au pont, il n'était plus formé de poutrelles pourries :

il était de pierre, solide, rassurant, banal si l'on veut, mais joliment avoisiné par l'eau et la verdure.

Le pont franchi, commence en s'infléchissant la rue principale du bourg de Pont-de-Ruan. Comme le pont, ce bourg s'est modernisé ; les deux ou trois fermes, et le colombier, et les masures célébrées par Balzac ont fait place à deux lignes de maisons blanches, fort bien construites, ayant en général un simple rez-de-chaussée exceptionnellement surmonté d'un étage, et presque toutes sont précédées de jardins fleuris ; quant au fumier, il n'y en a pas trace, au moins apparente. Au milieu de la courbe, c'est la place, triangle taché d'ombre violette par quelques tilleuls en boulingrin, et fermé par l'église, une longue et basse construction sans clocher, et qui, bien qu'antique, est dépourvue de tout charme moyenâgeux ; quoi qu'en dise Balzac, nous doutons qu'un peintre puisse en faire l'objet d'un tableau. Après l'église, le chemin qui la contourne continue ; les maisons s'égaillent, deviennent rustiques, restent fleuries, puis disparaissent et, implacable, la route continue sous le soleil, nue, à peine bordée d'un petit bois sur quelque cent mètres au sortir du village.

Bientôt, le caractère du paysage s'accuse, les noyers apparaissent, assez espacés, au bord de la route, et disséminés dans les cultures ; d'un côté, vers l'Indre qui s'éloigne, ce sont des prés verts ; au loin, les collines boisées s'élèvent un peu, sans que se dégage encore l'impression d'une vallée ; de l'autre côté les bois se rapprochent, laissant à mi-côte une éclaircie qui laisse apercevoir une construction d'un aspect étrange, parce que sa couleur la distingue à peine de la verdure voisine ; elle s'avère château par les pointes de ses tourelles, et la teinte de ses murs est produite par le lierre épais qui les couvre entièrement : c'est Valesne, le Frapesle du *Lys*, dont il sera parlé en détail. On s'y rend par un chemin qui continue ensuite jusqu'à Thilouze : Frapesle du *Lys*, Thilouze des *Contes drôlatiques*, nous sommes en plein pays balzacien.

Après ce chemin, c'est enfin la vallée ; d'un vert frais au fond, d'un vert sombre sur les coteaux, déjà elle se dessine, mais ne s'encaisse pas encore. Assez loin au delà de l'Indre, se détache en clarté sur la verdure foncée des bois un petit castel blanc ; c'est la Chevrière, surmontée de ses toits bleus, dont la vue faisait battre le cœur du tendre ami de M^me^ de Mortsauf ; mais l'amour mettait des ailes à ses pieds, lorsqu'il y courut de nuit depuis Valesne en passant par le pont Rouge ; la distance, compte tenu de ce détour, est d'une bonne demi-lieue.

Enfin, voici l'entrée de Saché ; c'est un fond boisé, frais et ombreux ; la petite église, charmante celle-là, élève son clocher carré au-dessus de ses trois toits accolés ; elle s'entoure de vieux murs croulants, qui contiennent une sorte de jardin en friche, l'ancien cimetière, garni de chiendent et d'orties, et l'herbe gagne les marches d'une petite entrée

latérale, ajoutant une familiarité à cet envahissement du temple par la nature impassible.

En face, c'est une ruelle qui finit en chemin rustique, et nous voici sous les murs du château de Saché, entouré de grands arbres. Ensuite vient le village, beaucoup plus village que Pont-de-Ruan, beaucoup moins séduisant, à l'unique rue montante sans verdure et sans ombre, bordée de maisons basses, laides, aux murs à peine recrépits; après quoi s'ouvre large, aride, la route qui mène à Azay-le-Rideau, situé à près de huit kilomètres.

Mais il faut aller vers l'Indre et le pont de Saché, où conduit un chemin qui s'embranche sur la route à l'entrée du village, et que marque un humble crucifix. Ce pont est séduisant à souhait; il est branlant, il est rustique et l'eau verte de la rivière se perçoit entre ses planches; seuls les piétons peuvent le franchir. Informations prises, il est moins ancien qu'il n'en a l'air; il n'a été construit qu'en 1873, et il faut en faire abstraction dans un paysage balzacien; en ces temps, on ne pouvait traverser l'Indre qu'en amont, en un point qui s'appelait la chaussée du moulin Rouge ou le Pont Rouge.

D'ailleurs, ce pont de Saché, charmant bien qu'il ne soit pas balzacien, est condamné à disparaître sous la poussée du progrès ; un autre pont construit récemment, celui-là en fer, solide, carrossable, vient le doubler à quelques mètres, et sans doute son vieux compagnon, qui n'a pour lui que sa simplicité, n'a plus à compter que sur cinq ou six mois de vie.

Le pont franchi, on arrive à un petit chemin pierreux, qui longe d'abord la rivière, puis s'élève au-dessus d'elle par une pente assez raide; il est bordé de quelques maisons misérables, bâties sur un sol à l'herbe rare, qui constituent le hameau des Chevrières, dénomination adéquate à ce véritable chemin de chèvres. Si on s'élève encore, les arbres garnissent peu à peu la côte, forment un parc, et s'évasent pour laisser se développer le château de la Chevrière.

On a dit que ce château, c'était Clochegourde; comme position, oui; comme architecture, non. Pendant longtemps, les balzaciens sont restés indécis; puis un érudit de la contrée, trop modeste parce qu'il n'a confié sa découverte qu'à de rares amis, a trouvé le mot de l'énigme. Le vrai Clochegourde se trouve à quelque distance de là ; pour le découvrir, il faut suivre le chemin qui part des Chevrières et passe devant une bâtisse presque en ruines, ancien château, ferme actuelle : Vonne. Nous la décrirons dans un instant.

Il nous reste quelques mots à dire de la première partie du voyage de Félix : celle qui traverse la lande de Charlemagne. C'est de beaucoup la moins intéressante et, d'ailleurs, Balzac n'en dit que quelques mots. D'après une personne du pays qui la connaît depuis son enfance, cette lande a changé d'aspect depuis de longues années; les terres n'en sont plus en friche; on a commencé à les assainir en les parsemant de boqueteaux, puis on y a planté des vignes qui réussissent fort bien.

Le chemin qui les traverse, et que suivit le héros balzacien, se sépare de la route de Tours à Chinon quelque trois kilomètres après Balan et ne s'accidente qu'à peine à l'endroit où il passe de la vallée de la Loire à celle de l'Indre. Observons que la distance de Tours à Saché est de plus de vingt-cinq kilomètres, et qu'ainsi le voyage pédestre du jeune Félix constitue, pour un jeune homme faible et délicat, un véritable record. Et, cependant, arrivé à Frapesle, il n'a de cesse qu'on ne le conduise à Clochegourde !

Après notre excursion nous avons voulu relire, dans le *Lys*, la description balzacienne, et nous avons pu constater son exactitude absolue, abstraction faite de la poésie dont elle se pare; poésie romantique, et qui peut-être paraît de nos jours un peu désuète; c'est un tableau de l'école de 1830, mais c'est bien un tableau ; ce jour-là Balzac eût un œil de peintre, et notamment le passage relatif aux bords de l'Indre à Pont-de-Ruan évoque une image concrète ; est-il superflu de le rappeler ?

C'est l'Indre « aux végétations aquatiques, si vivaces, si bien colorées, qui tapissent la rivière, surgissent au-dessus, ondulent avec elles, se laissent aller à ses caprices, et se plient aux tempêtes de la rivière fouettée par l'eau des moulins. *Çà et là s'élèvent des masses de gravier sur lesquels l'eau se brise, en y formant des franges où reluit le soleil* ». Quel paysagiste se fût autrement exprimé ?

Les chateaux du « Lys ».

Frapesle : c'est Valesne.

La preuve matérielle en est donnée par Balzac lui-même. Dans le manuscrit qui se trouve à la collection Lovenjoul (A, 116), l'auteur a écrit Valesne ; mais le mot est surchargé et, d'une autre encre, il a changé le nom en Falesne. Ce n'est que sur les épreuves que le nom de Frapesle lui a été substitué : on sait que c'était celui de la propriété de M^me^ Carraud, à Issoudun. Aussi, le nom de Valesne, ou Falesne, ne figure-t-il dans aucune des éditions, ni même dans la *Revue de Paris*, où la première partie du *Lys* fut publiée en 1835.

Qu'est-ce donc, ou qu'était-ce donc que le château de Valesne ? Ce qui le caractérise avant tout, c'est le lierre épais qui couvre ses murs et ne laisse découvrir aucune tache claire, la pierre n'apparaissant nulle part. Il a quatre façades, dont la principale est coupée, en son milieu, par une tourelle pentagonale contenant un escalier. Cette façade est flanquée de deux ailes carrées, assez massives et qui, comme elle-même, ne s'affranchissent de la teinte sombre du lierre que par les encadrements blancs et les croisillons des fenêtres et de la porte. Il n'y a qu'un étage, surmonté d'un toit assez peu élevé.

La tourelle est surmontée d'une poivrière un peu plus haute. L'aile de droite est bordée par les communs.

La façade perpendiculaire à celle-ci est aussi sombre ; elle ne comporte que deux fenêtres ; la ligne du toit est coupée, ici encore, par un

clocheton qui protège une petite avancée garnie d'un étroit balcon. Ce balcon est à signaler aux balzaciens, car c'est de là que Balzac ou, si l'on veut Félix, découvrit la belle vue sur la vallée dont il fit la description, et aussi les toits de Clochegourde, qui se voient d'ailleurs également du bas de la côte, quand on suit la route de Saché. On montre volontiers la petite chambre qui donne sur ce balcon, et qu'on appelle l'oratoire de Balzac.

Il est assez difficile de se représenter quel était, du moins à l'intérieur, ce château il y a une centaine d'années. Acquis en 1917 par un riche industriel de Tours, il est aujourd'hui complètement restauré, et son propriétaire s'est soucié avant tout de lui restituer son caractère moyenâgeux. Des salles immenses, aux cheminées antiques, et dont les plafonds laissent voir les poutres apparentes, donnent à cet intérieur un aspect grandiose. On a voulu apparier les ameublements à l'architecture, et tout y est au Moyen Age. Un escalier de pierre, tournant, conduit à l'étage supérieur, puis aux mansardes, parmi lesquelles l'oratoire sus-énoncé. Derrière le château est un grand parc boisé ; en avant, des travaux sont en cours pour transformer les cultures, qui arrivent encore à quelques mètres des murs, en un jardin dont les pelouses en pente viennent aboutir à une pièce d'eau creusée de main d'homme, dans le style de certains bassins du parc de Versailles ; l'effet de cet anachronisme n'est nullement désagréable.

On ne sait guère à quelle époque fut bâti Valesne. D'après le *Dictionnaire géographique et historique* de Carré de Busserole (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, année 1884), la première mention qu'on en ait trouvée remonte à l'année 1443, avec la désignation : ferme et château. Le domaine passa jusqu'en 1776 aux mains de douze propriétaires successifs, et ce ne fut qu'à la veille de la Révolution qu'il entra dans la famille Butet ; le dernier de ce nom, Jean Butet, était le beau-père de M. de Savary, beau-père lui-même de M. de Margonne, le fidèle ami de la famille Balzac ; ce M. de Savary, portraicturé plaisamment par Balzac dans une lettre écrite à sa sœur en 1822, reproduite dans la « Correspondance », mais dont ce passage a été supprimé, était un petit vieillard à perruque de chiendent « qui prêtait au ridicule par des modes désuètes » (Arrigon, *Les débuts littéraires de Balzac*). Veuf depuis de longues années, il vivait sous la férule d'une servante maîtresse, M^lle^ H..., qui, nous dit Balzac, « avait toujours la migraine » et probablement un caractère à l'avenant. Il habitait Vouvray pendant l'été, Tours pendant l'hiver, et Paris de temps en temps. Sa fille, en devenant M^me^ de Margonne, apporta en dot à son mari les deux domaines de Valesne et de Saché. Ainsi M. de Margonne devint propriétaire de Valesne ; mais il ne l'habita jamais. La surveillance du domaine était confiée à un régisseur de toute confiance, le fidèle Perluis, qui habitait les communs ; quant au château, il ne fut pas entretenu et resta fort délabré. Il n'est pas douteux que Balzac s'y rendit, monta dans la mansarde à balcon et

admira la vue très étendue qu'on découvre de là ; il découvrit plus encore, puisqu'il prétend avoir aperçu le château d'Azay-le-Rideau, distant de huit kilomètres, et la Loire, que des crêtes dérobent absolument à la vue. Mais l'œil des poètes étend le domaine de la vision hors des limites assignées au vulgaire.

M. de Margonne resta propriétaire de Valesne jusqu'à sa mort, survenue le 2 mai 1858 ; par son testament du 15 décembre 1857, il avait légué ceux de ses domaines territoriaux qui étaient situés en Touraine à son cousin André Salmon de Maison-Rouge, en spécifiant que, si celui-ci décédait avant lui, ces domaines reviendraient à ses enfants. C'est ce qui arriva : M. de Maison-Rouge mourut au commencement de 1858, et l'héritière de M. de Margonne fut la fille aînée de M. de Maison-Rouge, M^me^ Estave. Mais, par un acte du 6 décembre 1859, elle céda Valesne à son demi-frère, Joseph-Amédée Salmon de Maison-Rouge ; ce nouveau propriétaire laissa le château à l'abandon et le céda, en 1891, à M. Seheult, ingénieur brésilien, qui l'habita après y avoir fait quelques réparations. Après sa mort, sa veuve le vendit, en 1917, à M. Métadier, son propriétaire actuel.

Clochegourde. — Ce nom figure dans le manuscrit, et ainsi le château de Clochegourde a été baptisé de premier jet ; nous n'avons trouvé nulle part mention de l'origine de ce nom. Quoiqu'il en soit, il correspond, par sa position, au château de la Chevrière, situé sur le versant de la colline boisée qui fait face à Valesne et à Saché. Mais la Chevrière ne ressemble nullement au manoir de M. de Mortsauf. C'est une simple maison tout en longueur, à un seul étage, flanquée d'un pavillon carré qui ne date que de 1860, et elle ne se signale que par la porte assez ancienne, mais sans caractère, qui donne entrée dans la cour ; cette cour est bordée, à droite et à gauche, par les communs. La jolie partie du domaine est constituée par les jardins boisés et formant parc qui se trouvent de l'autre côté du bâtiment ; ce sont ces jardins que, sans aucun doute, Balzac a décrits dans son roman. Quant au château de Clochegourde, sa description est presque certainement celle de la vieille ferme de Vonne, située à un kilomètre de là, et qui est bien la plus étrange bâtisse qu'on puisse imaginer. Qu'on se figure une maison sans étage, assez basse, couverte d'un toit immense et dont la silhouette est aujourd'hui toute flexueuse ; de part et d'autre, deux ailes à peine en saillie se couvrent de toits pointus. De la route, on découvre l'envers de cet ensemble. Au milieu, une porte carrée à fronton ; de chaque côté, une fenêtre dont une partie est aujourd'hui bouchée. Deux fenêtres sur chacun des pavillons, à demi bouchées également, et, sur le toit, une mansarde immense, à fronton délicatement sculpté, surmontant l'une des fenêtres, mais sans pendant au-dessus de l'autre. Même mansarde sur chacun des pavillons, unique également et ne surmontant qu'une des fenêtres. Le tout en pierre assez blanche, en tuffeau, semble-t-il, branlant, abandonné,

mort. Si l'on fait le tour on trouve la même disposition sur la façade qui paraît être la principale, garnie qu'elle est d'un perron d'une dizaine de marches. Dans son délabrement cette façade conserve une certaine allure ; une touffe verte s'est installée sur ces marches, donnant au château un air de palais de la Belle au bois dormant ; une végétation luxuriante s'avance, mangeant le bas des murs, montant aux fenêtres et se surmontant de noyers indisciplinés et fous, tandis que le terrain descend en pente rapide vers un petit affluent de l'Indre, qui coule à quelque cinquante mètres. Cette ruine est-elle habitée ? Peut-être, mais combien étrangement ! Au cours de notre examen, nous voyons sortir de la porte basse d'un sous-sol un être maigre, effaré, qui nous regarde à peine. Une femme ? Est-ce une femme ? « Eh bien ! madame, je viens visiter votre château ! » Elle fixe sur nous un œil vague, mi-clos par la méfiance. « Ah oui, mon château ! » Et, tel une souris dans son trou, cet être étrange rentre dans sa cave.

Cette construction paraît, au vu de son ornementation, remonter au XVI^e^ siècle ; elle n'a jamais été terminée ; l'intention de ceux qui l'élevèrent était vraisemblablement d'en faire une habitation seigneuriale, mais des événements inconnus les obligèrent à abandonner leur projet. Leurs descendants ne le reprirent pas et préférèrent la Chevrière ; ils firent de Vonne une simple ferme, laissant la partie principale à l'abandon, et développant seulement les bâtiments d'exploitation. Balzac désigne, au cours de son œuvre, cette ferme sous le nom de ferme de Baude, peut-être pour dépister le lecteur par une double désignation du même logis.

L'opinion d'après laquelle Clochegourde s'identifie avec Vonne s'accrédite à la lecture de la description balzacienne. L'écrivain lui donne cinq fenêtres au midi du côté du perron, porte comprise, ce qui est exact. Le perron, simple à la vérité et non double comme celui de Clochegourde, mène bien à un terrain en pente, aujourd'hui tout embroussaillé, mais qui, primitivement, semble avoir été un jardin ; il descend bien jusqu'à une prairie qui s'étend jusqu'au bord de l'Indre ; les communs, en sous-sol (resserres, cuisines), sont représentés par les portes basses où nous vîmes disparaître l'étrange génie de cette solitude. Même similitude pour les toits et les mansardes ; et les deux ailes à peine saillantes constituent bien « un artifice d'architecture qui simule deux pavillons ». Quant à l'écusson des Blamont-Chauvry, il serait oiseux de le chercher, d'abord parce qu'il n'est pas mentionné dans les premières éditions du *Lys*, même dans l'édition Charpentier de 1839, et qu'il ne figure qu'à partir de l'édition de la *Comédie humaine* de 1844. En second lieu, parce qu'il a été composé de toutes pièces par M. de Grammont, collaborateur de Balzac notamment en matière d'armoiries, et qu'il se trouve dans le dossier A, 248 de la collection Lovenjoul, dont le titre général est *Armorial des études de mœurs*, avec la date de juin 1839. Et puisque nous sommes sur ce sujet, disons qu'il en est de même des armoiries

du comte de Mortsauf. A Vonne, aucune des deux portes (celle du nord et celle du midi) n'est surmontée d'un écusson, et leur ornementation ne laisse pas supposer qu'on ait jamais eu l'intention d'en orner le fronton.

Le domaine de la Chevrière, qui, Vonne compris, était constitué il y a cent ans par cinq fermes, comme celui de Clochegourde, appartient depuis le XVIII^e^ siècle à la famille Lebreton de Vonne. Et si l'on nous permet de ne pas abandonner la question des armoiries, nous donnerons celles de cette famille : D'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et, en pointe, d'un croissant de même. — L'écu timbré d'un casque de chevalier posé de trois quarts. (*Armorial de Touraine*, par Carré de Busserolle.) Ce château de la Chevrière a été loué, pendant de longues années, au romancier Jules Mary ; c'est après sa mort seulement que la famille des anciens propriétaires en a repris possession. Le chemin de la Chevrière fut ouvert par M. de Vonne, grand-père de la propriétaire actuelle. Quant au chemin qui relie Saché à la route de Chinon, dont Balzac attribue la construction à M^me^ de Mortsauf, il a été ouvert en 1873 seulement par les soins de la commune de Saché.

Saché. — Balzac fait une simple allusion au château de Saché, et n'y place aucune des scènes de son drame. Mais ce logis a tenu tant de place dans sa vie, et il y a tant travaillé, qu'il est impossible de ne pas en parler avec quelques détails.

Au vrai, ce fut un château autrefois, dans les temps très anciens. Mais depuis longtemps ce n'est plus qu'une gentilhommière, une belle et spacieuse maison dont l'intérêt résulte de ce qu'elle est restée de nos jours telle qu'elle était au temps de Balzac. C'est un bâtiment formé de deux parties en équerre, aux pierres aujourd'hui grises et dorées par places d'une mousse discrète ; dans l'angle rentrant se trouve une sorte de tour coupée brusquement au ras du toit, entièrement garnie de lierre ; ce lierre s'étend sur un des côtés jusqu'à la hauteur du premier étage. Un jardin découvert entoure le château, après quoi commence le parc aux arbres centenaires que Balzac a célébré. La maison est à deux étages, percée de fenêtres carrées, sans aucune sculpture ni ornement ; c'est l'habitation bourgeoise par excellence, et qui tire son charme de cette simplicité ; entre de tels murs la réception ne peut être que simple et cordiale. On se sent accueilli dès l'entrée.

Cette entrée est d'ailleurs charmante ; après un couloir, on trouve une dizaine de marches qui mènent à une sorte d'antichambre, simple comme le reste, garnie d'un antique buffet, aux murs blanchis à la chaux, et qui donne sur un vestibule, aussi modestement orné. Des portes s'ouvrent sur un salon de dix mètres de longueur, large à proportion, et sur une salle à manger presque aussi vaste ; il y a, paraît-il, quelque part, une cuisine de mêmes dimensions. Nous avouons que nous ne l'avons pas vue ; mais un ecclésiastique, origi-

naire de la région, nous en a dit des merveilles ; il y a, en matière de bonne chère, des grâces d'état pour les hommes d'église, surtout s'ils sont tourangeaux.

Sauf le salon qui est parqueté, le sol de toutes les pièces est dallé de carreaux de Châteaurenault blancs, ce qui ajoute à la bonhomie de l'ensemble. Et l'on monte à l'étage supérieur par un escalier à vis, mussé dans la grosse tour, et qui aboutit à un vestibule aussi vaste que celui du rez-de-chaussée, dallé, lui aussi, de blanc, aux murs blancs, et qui donne accès dans des chambres à coucher immenses. La plus petite est la chambre de Balzac, dont on a conservé le mobilier, et qui a pris des airs de sanctuaire ; le lit de bois peint en gris dans l'alcôve, la commode, le fauteuil, le baldaquin, voire la table de nuit et la petite lampe à réservoir, tout a été respecté ; les murs sont garnis d'un papier à fleurs : le même !

La pièce la plus grande et la mieux meublée est le salon ; il est éclairé des deux côtés, dans le sens de sa longueur, par deux fenêtres à gauche, par une fenêtre à droite ; les meubles sont encore ceux de M. de Margonne ; ils sont, comme toute la maison, d'une accueillante simplicité, sans beaucoup de style, pas très luxueux, contemporains de nos grands-pères, et on pense volontiers que la cheminée devait être garnie d'une pendule de style Empire dorée, à sujet mythologique. Sauf quelques secrétaires Louis XV semblables à ceux que les bourgeois du temps de Louis-Philippe avaient reçus de leurs parents, et qu'ils conservaient sans les admirer beaucoup, le mobilier est d'un style bâtard, mi-Empire, mi-Restauration. Et il y a des guéridons et des tables à jeux : on se figure aisément, circulant autour de ces meubles, de bons gentilshommes tourangeaux pas très raffinés, habitant la campagne l'été, Tours l'hiver, et faisant, une ou deux fois par an, une fugue à Paris avec leurs femmes, pour « réassortir » leurs habillements et entendre des pièces de Scribe. Mais quelle bonhomie en ces simples gens, quel accueil cordial, quelle large hospitalité et quels repas ! Et s'imagine-t-on Balzac tombant au milieu de cette placidité, parlant, riant, gesticulant, effarant, scandalisant : « Mais, M. de Balzac.... Oui, Madame, et j'irai plus loin... », puis, dix heures ayant sonné, se sauvant dans sa chambre pour y écrire jusqu'au lendemain.

M. et M^me^ de Margonne n'habitaient Saché que l'été, et, toute autre considération mise à part, devaient le quitter à la fin de l'automne pour ne pas y geler : à l'aspect de ces pièces immenses et de ces dégagements nombreux, on se demande ce que doivent y être les hivers; peut-être de nos jours quelques calorifères puissants peuvent-ils y suffire. Mais il y a cent ans ! Quelles bûches, quels troncs d'arbres aurait-il fallu brûler dans ces cheminées d'ailleurs assez étroites ? Aussi se sauvait-on bien vite vers les pièces bien closes de la ville. M. et M^me^ de Margonne passaient leurs hivers à Paris. Ils y avaient acquis une belle maison non loin de l'Élysée. La date de leur premier séjour est fixée par le passage suivant, inédit, de cette lettre adressée

par Balzac à sa sœur Laure, en 1822, dont nous avons déjà parlé :

« M. de Margonne a acheté une maison peinte comme un joujou d'Allemagne et il y a placé dernièrement la petite magote de la Chine que l'on a l'habitude de nommer sa femme. Cet extrait conjugal peut-il resté perché douze mois sur le château de Saché ? Non, sachez, Mme Surville, que Mme de Margonne a ses chevaux depuis huit jours et qu'elle doit rester quatre mois à Paris en appelant : *védi*, *védi*, *védi*..., et la jaune Mme de Margonne est logée rue Verte ! »

Cette plaisanterie exprime fidèlement le sentiment assez malveillant qu'éprouva toujours Balzac pour la femme de son ami : il semble que ce ne fut pas sans raison. Quant à la maison de la rue Verte, M. de Margonne la légua, par son testament du 15 décembre 1857, à Mlle de Salleix, la filleule de sa femme ; le testament indique exactement sa situation. La rue Verte était devenue la rue de Penthièvre depuis l'année 1846, et il est spécifié qu'il s'agit d'un immeuble portant le nº 5 de cette rue ; il existe encore aujourd'hui, et il nous a paru que son aspect extérieur n'avait pas dû beaucoup changer ; il n'a qu'un étage, cinq fenêtres de façade, et se différencie fort pittoresquement des maisons modernes qui l'avoisinent.

Le château de Saché, après M. de Margonne et Mme Estave, échut aux fils de celle-ci qui l'habitèrent l'un et l'autre ; c'étaient deux vieux célibataires assez moroses ; après eux, Saché devint la propriété de M. Bodin, puis de ses cousins, MM. Lecoy et Gibotteau ; il appartient actuellement à M. Suzor.

Les personnages du « Lys ».

Le principal de ces personnages, Félix de Vandenesse, est, on le sait, Balzac lui-même, tout au moins dans la première partie du roman ; c'est Balzac tout jeune, plus jeune que son héros, auquel il donne vingt ans. En effet, à cet âge (1819), il entrait dans sa mansarde de la rue Lesdiguière, et il n'était pas question pour lui de se rendre en Touraine. La longue course à pied qui est décrite dans le *Lys* fut faite, il est vrai, par Balzac en 1834 pour se rendre chez M. de Margonne, qui, prévenu trop tard de son arrivée à Tours, ne put lui envoyer sa voiture. Mais nous pensons que cette randonnée ne fut pas la première et que, dès 1814, le futur écrivain l'avait effectuée. Cette opinion résulte de la lecture même du roman, où il est parlé de la réception qui fut faite à Tours au duc d'Angoulême. On sait que l'un des premiers actes de Louis XVIII, lorsqu'il fut installé aux Tuileries, fut d'envoyer son neveu faire en France une tournée de propagande. Le duc d'Angoulême la commença par le nord de la Bretagne, descendit en Vendée, poussa une pointe jusqu'à Toulouse et remonta ensuite vers la Loire pour visiter Tours, Saumur et Angers avant de rentrer à Paris par Le Mans. Or, en ce moment, Balzac, âgé de quinze ans, se trouvait à Tours ; retiré par ses parents du collège de Vendôme dans un état d'épuisement qu'on devait combattre par des

promenades au grand air, il circulait dans cette Touraine, qu'il retrouvait avec ivresse, et sa mère l'envoya passer quelques jours à Saché, chez M. de Margonne, avant la rentrée des élèves au lycée de Tours, où il allait suivre les cours de la classe de troisième, pas pour longtemps, car il dut suivre sa famille, à la fin de 1814, à Paris, où son père était nommé à la direction des vivres de la première division militaire.

On se figure aisément quel plaisir dut éprouver cet enfant de quinze ans, claustré pendant sept années, en se trouvant libre, respirant l'air de son pays natal, marchant en pleine campagne, et peut-être pas très fâché d'échapper à la surveillance maternelle qui se faisait souvent assez sévère. Ces sentiments sont très exactement exprimés dans la première partie du *Lys*, et on doit y voir une réminiscence de ceux de la petite jeunesse, et qui ne s'effacent pas. Où la fiction commence, c'est lorsqu'il s'agit de M^me^ de Mortsauf et de ses épaules. D'après M. de Lovenjoul, ces épaules seraient celles de M^me^ de Berny, et la tête de l'adolescent ne s'y « roula » que plusieurs années plus tard. Il est vraisemblable, d'ailleurs, que l'original de son héroïne ne fut connu et analysé par lui qu'au moment de la genèse de son œuvre, original complexe, mi-réel, mi-littéraire, fait de M^me^ de Berny, de M^me^ de Couaën de « Volupté », et d'autres que nous aurons à indiquer. Mais nous sommes encore en Touraine, et c'est ici qu'il faut parler de l'original tourangeau de M^me^ de Mortsauf.

Il ne s'agit, il est vrai, que d'une hypothèse, née dans la région, et que certaines personnes soutiennent encore. Il faut se méfier un peu de cette tendance qu'ont les gens à qui Balzac a fait l'honneur de choisir leur pays pour y placer l'action de ses drames, à y trouver les types qu'il y fait figurer, et nous avons à cet égard, à l'occasion de plusieurs romans du Maître, relevé dans diverses régions d'étranges erreurs. Il ne semble pas qu'il en soit de même au cas présent; assurément nous n'avons trouvé aucune certitude (et comment, à moins d'entrer dans le cerveau de Balzac ?), ni aucune indication dans les documents balzaciens. Mais l'hypothèse en question est vraisemblable, et mérite d'être mentionnée.

Entre 1814 et 1840 vécut à Pont-de-Ruan un couple de bonne noblesse, pauvre, fier à ne pas accepter une invitation de peur de ne pouvoir la rendre, vivant chichement, et élevant de son mieux des enfants chétifs. Le ménage qui, avant la Révolution, avait possédé des terres dans le pays, avait émigré, et, strictement fidèle aux rois légitimes, avait refusé de profiter des grâces accordées par Napoléon à la noblesse ralliée. En 1814, il avait rejoint Pont-de-Ruan, où sa pauvreté, dignement supportée, était respectée de tous.

Ces nobles gens se nommaient M. et M^me^ de Landryève. Leur famille, originaire du Limousin, était venue s'établir en Touraine au XVI^e^ siècle. M. de Landryève avait été garde du corps du roi Louis XVI, et était alors seigneur de Bardes, de Pont-de-Ruan et de la Turbellière, hameau situé sur le territoire de la paroisse d'Artanne; il avait comparu en

1789 à l'assemblée de la noblesse de Touraine pour les élections aux États généraux. Moins heureux que M. de Mortsauf, il n'avait obtenu aucune indemnité, et n'avait guère gagné, sous la Restauration, que le respect de la noblesse tourangelle. Ses voisins, y compris M. de Margonne, le voyaient rarement, mais il n'est pas impossible que Balzac ait été présenté à cette famille. Il s'était créé, au sujet de Mme de Landryève, comme une légende de pureté, et lorsque parut le roman de Balzac, chacun s'écria : « Mais c'est Madame de Landryève ! »

Nous n'en savons pas plus, et ainsi nous n'ajoutons rien à ces détails ; mais il nous a semblé qu'ils devaient être rapportés.

Si l'origine de Mme de Mortsauf reste ainsi assez problématique, il n'en est pas de même de l'exposé de ses travaux. Mais ici il s'agit presque certainement tant de M. de Margonne que de M. de Vonne; celui-ci surtout était un propriétaire fort soucieux de faire valoir son domaine, avec lequel, peut-on dire, il faisait corps. Il créa plusieurs chemins, notamment celui qui va depuis les Chevrières jusqu'à la route d'Artanne à Pont-de-Ruan, et ceci l'apparente à M. de Mortsauf.

Après le personnage de Mme de Mortsauf se présente tout naturellement celui de son mari. Cette étrange création qui, d'après Balzac, synthétiserait le type de l'émigré, a-t-elle eu un modèle dans la réalité ? On a parlé de M. de Berny qui, d'ailleurs, était resté en France pendant la Révolution, mais les détails qui ont été donnés à son sujet sont assez vagues. On sait qu'il était presque aveugle, en mauvais termes avec sa femme, qui, dans une lettre datée de 1832 et adressée à Balzac, parle de séparation; mais les termes de cette lettre sont assez obscurs, et semblent indiquer que certains des enfants de l'amie de Balzac étaient partisans de cette séparation, tandis que d'autres y étaient opposés. Elle le représente comme fort autoritaire. Quant à son caractère, et à sa manière vis-à-vis de Balzac, la seule lettre de lui qui se trouve à Chantilly (A, 285, fo 244) permet de s'en faire quelque idée :

Ce jeudi 17 mars 1831.

Monsieur,

Vous avez arraché jeudi dernier à ma brutale franchise des expressions dures pour un tête-à-tête, et impolies devant des tiers. Je désavoue l'impolitesse et vous en fais même mes excuses.

Habile, ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me le dire, à deviner les autres et à ne pas vous laisser deviner, vous avez pu vous apercevoir qu'il y a longtemps que l'amour de la paix intérieure m'a souvent imposé de la contrainte envers vous. Vous m'avez mal deviné, si vous pouvez croire que je veuille imposer mon opinion. Mais ce que j'ai l'honneur de vous dire très poliment aujourd'hui, c'est qu'un homme de 60 ans et plus, qui a vu les excès des démagogues, qui en a été victime ainsi que tous les siens, sans que cela ait diminué son amour pour le pays et la liberté, ne pouvait de sang-froid entendre préconiser certaines doctrines, surtout en présence de ses enfants.

Soyons, Monsieur, modestes et heureux, chacun en notre maison. Mais évitons des rencontres qui n'auraient rien d'agréable l'un pour l'autre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec considération, votre très humble et obéissant serviteur. De Berny.

M. de Berny apparaît ainsi comme pourvu d'un caractère assez difficile, peut-être comme un royaliste intransigeant. Mais n'y a-t-il pas autre chose ? L'invitation qu'il fait à Balzac « d'éviter des rencontres » n'aurait-elle pas une cause plus profonde que le désir d'écarter des discussions d'ordre purement politique ? On ne sait. Mais peut-on ne pas s'étonner de l'étrange mansuétude avec lequelle, comme M. de Mortsauf, il aurait toléré les amours extra-conjugales de sa femme, non pas purement sentimentales comme celles de l'héroïne du *Lys*, mais bel et bien effectives ? Et on se demande comment cette liaison a pu se poursuivre pendant tant d'années, connue de la mère de l'écrivain qui était devenue l'amie de la maîtresse de son fils, admise non seulement par le mari, mais aussi par les enfants, mêlée de questions d'argent, parsemée d'infidélités avouées et acceptées, avec à peine quelques soupirs, par l'intéressée. Il y a dans tout cela une cacophonie morale qui se comprend mal, étant donné que tous ces gens étaient, en somme, d'honnêtes gens. On peut, chez Balzac, l'expliquer par l'insouciance du génie, mais chez les autres ?

Quoiqu'il en soit, admettons, faute de mieux, l'opinion courante, à savoir l'explication de M. de Mortsauf par une réminiscence de M. de Berny. Il nous semble qu'il doit y avoir autre chose : nous avons parlé de M. et de M^me^ de Landryève; nous n'avons pu recueillir sur ce couple que les renseignements bien incomplets que nous avons donnés, mais nous en sommes à nous demander si ce n'est pas de ce côté que se trouverait la solution cherchée.

Quant à M. de Chessel, c'est très évidemment M. de Margonne. Le souvenir de cet ami sincère de la famille Balzac et en particulier d'Honoré, est malheureusement bien effacé de nos jours, par la raison qu'il ne laissa pas d'enfants et qu'ainsi les traditions de famille qui se transmettent surtout en ligne directe sont ici inexistantes. En ligne collatérale il en est de même : son cousin le plus proche, M. André Salmon de Maison-Rouge, mourut avant lui; la fille de celui-ci est morte également ainsi que ses enfants, décédés sans postérité, et il n'existe plus de cette famille qu'une vieille demoiselle habitant Saint-Symphorien; il nous a été impossible de la joindre et, d'ailleurs, ses souvenirs, après trois générations, ne peuvent être que des plus vagues. Les descendants de ses anciens amis n'ont également sur lui que peu de notions; cependant ils en ont entendu parler, dans leur enfance, comme d'un homme très hospitalier, qui entretenait avec ses voisins des relations cordiales.

Il existe à Chantilly plusieurs lettres de M. de Margonne à Balzac et des lettres de Balzac à M. de Margonne; de plus Balzac fait allusion à ce fidèle ami dans plusieurs passages de ses lettres à l'Étrangère. Il résulte de toutes ces indications que le propriétaire de Saché était un homme à idées assez larges, nullement borné à l'exploitation de son considérable domaine, vivant à Paris l'hiver, et qui rendit à Balzac tous les services possibles. Sur son aspect physique nous n'avons

trouvé d'autre indication que celle-ci, que nous a donnée M. René Benjamin d'après des dires des gens du pays : il était « long comme un jour sans pain, ou comme six pieds d'arbre sans branches » ; pour son caractère, ses lettres permettent de le définir comme un homme assez froid, mais rendant volontiers à Balzac les services que celui-ci lui demandait, attendant l'annonce de ses visites à Saché, accueillant volontiers son hôte, ne l'invitant pas, mais l'acceptant, et lui laissant pendant ses séjours pleine liberté; louant ses œuvres, ne les discutant jamais, lui donnant seulement les avis qui lui étaient demandés. Balzac, à un certain moment (1844), se plaint de son avarice, et parle de sa « sèche hospitalité ». Il semble que cette hospitalité fut surtout passive. D'ailleurs, dix ans plus tôt, en 1833, l'écrivain s'exprimait tout autrement : « Le propriétaire (de Saché), homme de 55 ans (il en avait en réalité 53), m'a fait jadis sauter sur ses genoux... Je vais là pour lui, puis j'y suis libre. On m'accepte dans le pays comme un enfant... » Ce « pour lui » est précédé d'une appréciation assez malveillante de M^me^ de Margonne.

Pour donner une idée de la manière de M. de Margonne à l'égard de Balzac et de son style, voici un passage de la lettre qu'il lui écrivait le 31 mai 1832 :

Je suis enchanté d'apprendre que vous avez le projet de venir nous voir en passant pour aller à Chinon et je vous attends réellement à dîner le 5 ; ainsi n'allez pas y manquer et ne venez (pas) que deux mois plus tard comme vous m'avez fait l'année dernière ; ce serait trop tard de toutes les manières. J'ai vu dans quelques journaux que vos amis vous portent à la députation de Chinon, mais je crains qu'ils ne connaissent pas bien l'opinion des électeurs de l'arrondissement, qui pour la plupart ne veulent pas aller aux élections ; ensuite, en faisant faire des articles de journaux, ils en ont oublié un qui a une grande influence dans le canton, c'est la *Gazette de France,* dont les deux rédacteurs, MM. Genoude et de Fleury, ont beaucoup de relations avec la famille de Puylague, fort influente, et avec M. le Duc de Duras, qui l'est moins, mais auquel cependant il serait bon que vous fussiez recommandé. S'il devait venir, M. le Duc de Maillé est très bien avec lui et il vous serait sûrement très facile de faire parler à ce dernier. Je m'empresse de vous donner ce petit avertissement au reçu de votre lettre, afin que vous puissiez en profiter, si vous le jugez convenable, avant votre départ de Paris.

Je conçois comme vous à quel danger vous pouvez être exposé si vous jouez un rôle dans la lutte qui se prépare, mais aussi qu'il est beau celui qui vous est réservé, si vous réussissez dans la grande tâche qui vous est imposée ! Je crains bien que le petit nombre des électeurs qui sauront vous apprécier ne vous permette pas de réussir, mais une élection générale vous vengerait de l'autre et leur ferait regretter de n'avoir pas su choisir l'homme de talent qui a déjà chanté leur pays, et qui promet un successeur à Rabelais.

A mon premier voyage à Tours que j'avancerai exprès, je m'empresserai d'aller chercher les deux volumes que vous m'annoncez, et je compte passer quelques soirées agréables avec eux en attendant celle que me promet l'auteur....

Veuillez agréer la nouvelle assurance de mon véritable attachement.

Quelques soirées agréables ! Cette lettre n'est pas d'un « emballé » ; elle émane d'un homme calme, bien équilibré, jugeant sainement,

sentant modérément ; cette manière est bien celle des habitants de la région, et si nous nous hasardions à définir le caractère de M. de Margonne, nous dirions qu'il était d'essence tourangelle.

Cette même lettre fait allusion à la candidature posée par Balzac au siège de député de Chinon, vacant depuis un an en raison de la nomination de M. Girod au ministère de l'Instruction publique. On sait que Balzac n'obtint aucune voix au scrutin, qui eut lieu le 18 juin.

Au sujet des lettres de l'hôte de Balzac, il convient de retenir que toutes sont signées Margonne et non de Margonne ; de même plusieurs d'entre elles se terminent par l'envoi du souvenir de M^me^ Margonne. Cette suppression de la particule s'explique quand on consulte l'acte de décès du « de cujus » ; il y est fait mention de « Margonne », et le « de », qui figure dans une annotation marginale, a été effacé ; ajoutons que cet acte indique la date de sa naissance (1780) et son lieu d'origine : Nogent-le-Rotrou.

Mais M. de Margonne (nous lui conservons le « de » pour nous conformer à l'usage) ne se bornait pas à reconnaître très franchement sa propre roture. Il étendait son mépris des particules à plusieurs de ses amis, particulièrement à son cousin Salmon de Maison-Rouge, qu'il ne désigne jamais autrement que sous le nom de Salmon. Et l'on se demande si, lorsque Balzac, dans son roman, déclare que M. de Chessel s'appelait en réalité Durand, il n'y a pas là une allusion à quelque plaisanterie de son hôte de Saché, au sujet des prétentions d'ailleurs légitimes de son parent au nom de Maison-Rouge. De même M. de Margonne ne désigna jamais son voisin, M. de Vonne, autrement que sous son nom patronymique de Lebreton.

L'auteur du *Lys* fait aussi allusion à M^me^ de Chessel, c'est-à-dire à M^me^ de Margonne. M^me^ de Mortsauf, voulant retenir le mari de celle-ci à dîner, fait remarquer que M^me^ de Chessel se passera très bien de lui, ayant avec elle l'abbé de Quélus. Cette M^me^ de Margonne était un peu la bête noire de Balzac, ainsi que le savent les balzaciens avertis ; ceux qui le sont moins apprendront qu'elle était petite, contrefaite, « intolérante et dévote, bossue, peu spirituelle » (lettre à M^me^ Hanska de mars 1833). Elle ne donna pas d'enfant à son mari, et il semble qu'elle avait été épousée pour sa fortune. Nous avons dit que Balzac, en 1821, la compara à une petite magote de la Chine. Elle mourut en 1841, et comme son mari se plaignait à Balzac de la solitude dans laquelle il se trouvait depuis son veuvage, Balzac lui conseilla, très délibérément, de se consoler en prenant une autre femme : en effet, voici ce que lui écrivait M. de Margonne le 20 novembre 1841 (Lov., A, 315) :

> Le moyen que vous me proposez comme consolation est un peu vif et surtout bien prompt ; je crains bien d'ailleurs qu'il ne soit trop tard pour arriver au but que vous me proposez. Je n'ai pas si bonne opinion de moi-même que vous le pensez, et certain auteur de ma connaissance me ferait craindre d'être minautorisé, si j'osais suivre vos conseils et m'embarquer de nouveau sur la mer orageuse.

M. de Margonne était alors âgé de soixante-un ans. Quant à l'abbé de Quélus du roman, grand ami de Mme de Chessel, c'est peut-être un certain abbé tourangeau, auquel M. de Margonne faisait allusion dans une lettre qu'il adressait à Balzac en 1833 :

> Vous trouverez toujours ici la même réception et même le chanoine de Saint-Denis, que vous avez placé dans une de vos scènes et dont vous pourrez faire encore autre chose, comme de tant d'autres.

S'agissait-il de l'abbé Birotteau ? La chose n'est pas impossible chronologiquement, puisque le *Curé de Tours* fut publié pour la première fois en 1832, dans les *Scènes de la vie privée*. Rappelons que l'abbé Birotteau figure également dans le *Lys*.

Ce même abbé, en 1841, avait offert quelques consolations à M. de Margonne au moment de la mort de sa femme, mais assez tièdes ; dans la lettre qu'il écrivait à Balzac, après la réponse à son étrange proposition, celui-ci ajoute :

> J'ai trouvé comme vous que notre bon ami l'abbé avait reçu bien froidement la nouvelle de la perte que j'ai faite ; puise-t-il ses consolations dans la religion comme il a voulu me le faire croire, ou bien est-ce une suite de son âge, qui l'isole et ne le rend sensible que pour lui-même ?

L'œuvre de Balzac met en scène plusieurs médecins ; l'un d'eux y figure avec son véritable nom ; c'est le docteur Origet. Ce philanthrope, dont Tours a perpétué le souvenir en lui donnant le nom d'une de ses rues, était d'origine limousine ; il vint habiter, en 1787, Tours, où l'intendant Marius d'Aine, qui l'avait connu à Limoges, le fit nommer médecin des épidémies et du dépôt de mendicité de la Province ; en 1794, il était médecin de l'Hôtel-Dieu de Tours. Il fut ensuite l'un des fondateurs de la Société médicale d'Indre-et-Loire et de l'hôpital Saint-Gatien. Après sa mort, survenue le 11 mars 1828, la Société médicale d'Indre-et-Loire émit le vœu qu'il lui fût élevé un monument. (Carré de Busserolle, *Dictionnaire géographique de la Touraine*, *Mémoires de la Société archéologique de Tours*, 1882.)

Autre praticien, M. Carbonneau. Il y avait à Tours, en ces temps, un certain docteur Cherbonneau, dont le nom est donné par la *France médicale* (Paris, 1841). Quant au docteur Deslandes, le chirurgien d'Azay-le-Rideau, nous n'avons pu le découvrir.

Balzac esquisse en outre des figures de second plan : c'est Martineau, qui rappelle le régisseur de M. de Margonne, Perluis, que nous avons mentionné, à qui son maître légua en mourant une somme de 20000 francs ; il n'est pas jusqu'aux fidèles domestiques des de Mortsauf qui ne puissent être identifiés, sans, bien entendu, aucune garantie ; c'est la fidèle Marguerite ; c'est l'excellent Charles Huault, à qui furent attribuées des rentes viagères.

L'œuvre se meut ainsi en pleine réalité. Seul le drame a son origine hors de cette région, car il s'inspire d'autres faits et aussi de certaines œuvres dont nous aurons à parler plus loin.

Reste un personnage de premier plan ; il n'est, lui, nullement

tourangeau ; c'est celui de lady Dudley, qui, véritablement, vient en Touraine comme marée vient en carême, et ne paraît avoir d'autre utilité que provoquer un drame intime dont Mme de Mortsauf est la véritable protagoniste ; mais c'est un personnage bien balzacien, c'est-à-dire créé par Balzac, et on ne saurait y voir une réminiscence de la Mme R... de *Volupté*. Cette lady Dudley, qui figure également dans d'autres romans de Balzac, a été assimilée à la trop célèbre lady Ellenborough. Raconter les nombreuses aventures de cette « professional beauty » nous mènerait un peu loin, et nous renvoyons, pour tous détails, le lecteur aux sources suivantes : *Revue* du 15 août 1910, « *L'Aventure de Caroline Baüer*, par Mme Poradowska (note) ; *Journal du comte Apponyi*, t. I et t. III, et surtout à l'étude si complète et si consciencieuse de M. Gaston Prinet (*Un bibliophile comtois*) dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, *LXXXII, p. 213 et 404*. Des détails intéressants ont aussi été donnés par Edmond About dans sa *Grèce contemporaine*, par Amédée Pichot dans la *Revue britannique* de 1873, par la *Gazette anecdotique* de 1881, par Wilkins (*The Romance of Isabel Burton*), par Mrs. Isabel Burton (*Life of captain sir R. F. Burton* [1893]), et enfin par M. Henry Bordeaux dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1926.

Ce qui nous importe, c'est l'assimilation balzacienne de l'héroïne : Balzac non seulement la connaissait de réputation, mais même l'avait fréquentée : une première preuve en est donnée par une de ses lettres à l'Étrangère de janvier 1836 (I, p. 294), dans laquelle se trouve le passage suivant :

> ... Elle (la princesse Schonburg) m'a appris que lady E... (Ellenborough, le nom est écrit en entier dans l'original) venait de se sauver avec un Grec, que le prince Alfred l'avait empêchée d'aller plus loin que Stuttgart. Le mari est venu, s'est battu avec le Grec et a ramené sa femme. Quelle singulière femme !

Balzac la connaissait, en 1836, depuis assez longtemps : il existe à Chantilly (Lov., A, 316, f° 335) une lettre d'elle adressée à l'écrivain, et qui est datée du 19 juillet 1835 ; elle avait à ce moment, depuis son divorce et après de multiples liaisons, épousé le comte bavarois de Venningen, qu'elle n'avait pas encore quitté pour le beau Grec Théotoki et elle habitait Munich. Elle remercie Balzac de l'envoi d'un paquet (?) et lui fait part de son impatience de lire « l'ouvrage en question ». Il semble bien qu'il s'agisse du *Lys dans la Vallée*.

Mais Balzac fait à ces relations une autre allusion (*Étr.*, I, 538), qui s'apparente aussi étroitement qu'il est possible à notre sujet : « Jamais, dit-il, je n'ai si bien vu que j'avais, dans le *Lys*, très bien expliqué les femmes de ce pays (l'Angleterre) en peu de mots. Ce que j'ai deviné de lady Ellenborough en deux heures que je me suis promené dans son parc, pendant que ce sot prince Schonburg lui faisait la cour, et pendant le dîner, est la vérité même. »

Ce passage doit nous arrêter un moment : Balzac déclare que, dans

le *Lys*, il a *deviné* lady Ellenborough, et la lettre est de 1840 ; en 1836, date de la publication du *Lys*, ne la connaissait-il pas encore suffisamment pour la mettre en scène ? La phrase qui précède ce passage laisse, à cet égard, place à une autre hypothèse ; Balzac écrit en effet : « L'amitié dont je vous parlais, et dont vous vous êtes moquée à propos de dédicace, n'est pas ce que j'attendais. Les préjugés anglais sont terribles et ôtent ce qui va aux artistes, le laisser-aller, l'abandon... » Et il s'agit ici de *Béatrix*, dédiée à la comtesse Guidoboni Visconti, qui, on le sait, était Anglaise et grande amie de l'auteur. On en vient à se demander si lady Dudley n'aurait pas eu la comtesse Guidoboni pour modèle. Et cependant celle-ci était douce et charitable, ce qui manque absolument à l'héroïne balzacienne.

Pour pouvoir, sinon nous prononcer, tout au moins fournir tous éléments utiles au choix d'une hypothèse, rappelons que Balzac, dans son œuvre, fait de lady Dudley une femme qui, dès l'abord, semble froide, voire un peu timide, et qui ne devient terrible que lorsqu'elle est animée par la passion. Il fait d'elle un portrait physique qui se rapproche du portrait suivant de lady Ellenborough, tracé de main de maître par Edmond About dans sa *Grèce contemporaine* : « Janthe (lady Ellenborough) est une admirable incarnation de la force et de la santé. Elle est grande et svelte, sans maigreur ; si elle avait la taille un peu plus longue il serait impossible de trouver une femme mieux faite. Ses pieds et ses mains annoncent une origine aristocratique ; les lignes de son visage sont d'une pureté incroyable. Elle a de grands yeux bleus, profonds comme la mer, de beaux cheveux châtains, relevés çà et là par quelques tons plus chauds ; quant à ses dents, elle appartient à cette élite de la nation anglaise qui a des perles dans la bouche et non des touches de piano. Son teint a conservé cette blancheur de lait qui ne fleurit que dans les brouillards de l'Angleterre ; mais à la plus légère émotion il se colore. Vous diriez que cette peau fine et transparente n'est qu'un réseau où l'on a enfermé ses passions ; on les voit s'agiter dans leur prison, toutes frémissantes et toutes rouges. »

Autre document : c'est son portrait à l'âge de vingt-cinq ans, peint par le célèbre Lawrence ; ce portrait est actuellement à New-York, et nous autres, pauvres Parisiens, devons nous contenter de la très belle photographie de cette œuvre qui se trouve à la Bibliothèque Nationale. Ce teint « à la blancheur de lait » s'y retrouve. Mais ce qui s'y découvre aussi, c'est une expression de volonté britannique, donnée surtout par le nez droit aux narines étroites, et par les lèvres dont l'arc est parfait, mais qui sont assez minces et étroitement jointes sur la bouche. Il se dégage de cet ensemble une impression de vouloir absolu et de domination. Cette femme ignora la tendresse : elle dut prendre ses amants presque de force, les abandonner sans pitié, passer à d'autres, et on ne saurait voir en tout ceci que la mise en œuvre inconsciente d'une révolte exaspérée contre la contrainte qui

lui avait été imposée, dans son enfance et après son mariage, par le « cant » britannique. Telles furent très vraisemblablement les abscisses et les ordonnées de sa courbe passionnelle ; telles sont, dans l'œuvre de Balzac, les caractéristiques de lady Dudley. Nous laissons à chacun le soin de conclure, à moins que le doute ne semble préférable ; ce qui est souvent le plus sage en matière d'identification balzacienne.

(A suivre.) MAURICE SERVAL.

L'ART GOTHIQUE VU PAR VICTOR HUGO ET MICHELET

L'admiration du gothique fut, on le sait, une des marottes de l'école romantique. N'est-il pas normal que de purs imaginatifs se soient sentis attirés d'instinct vers un art qui représentait pour eux la plus splendide expression d'une imagination inépuisable? Victor Hugo restera peut-être, avant toutes choses, l'homme de « Notre-Dame de Paris ». Il est un autre vrai romantique, admirateur du gothique aussi sincère, et singulièrement plus profond que Hugo, c'est Michelet. Pourtant, on les connaît bien peu ces pages si prenantes que l'historien consacre aux cathédrales. A vrai dire, il a fait tout son possible pour obtenir ce résultat. N'a-t-il pas rougi lui-même de son admiration, comme s'il eût voulu se la faire pardonner, à une époque où ses idées avaient évolué, et, disons-le, s'étaient rétrécies ; n'a-t-il pas désavoué, ou presque, ce qu'il avait dit ? On peut regretter que les dernières éditions aient retranché du texte ce chapitre admirable sur les cathédrales gothiques, le rejetant assez dédaigneusement, et comme pour le dissimuler, sous la rubrique : Éclaircissements.

Si l'on compare sur ce point Hugo et Michelet, ce n'est pas le premier qui gagne à la comparaison. Une fois de plus, le poète, ici, ce n'est pas Hugo, mais bien Michelet; et il semble que l'auteur de *Notre-Dame de Paris* n'ait pas tiré du thème tout le parti qu'il en pouvait tirer. Visitez Notre-Dame après une lecture des deux écrivains. Peut-être, au souvenir de l'un, notre faculté de rêve s'alimentera-t-elle d'images mystérieuses ou charmantes ; peut-être y verrez-vous rôder les ombres aventureuses d'une Esmeralda ou d'un inquiétant Quasimodo. Mais c'est tout. Michelet, lui, vous aura communiqué son frisson et son recueillement dans le grand silence des nefs vides.

C'est que, pour Hugo, la cathédrale ne fut qu'un cadre romanesque, un décor, trop théâtral parfois. L'âme de la cathédrale n'y est point révélée, mais seulement celle des personnages fictifs qui s'y abritèrent. Elle ne peut nous intéresser qu'à la façon de ces décors de fond dont les peintres anciens entourent soigneusement leurs figures de premier plan, pour en souligner l'expression et les mieux faire ressortir. J'irai jusqu'à dire que, même en restant dans les limites de l'imagination pure, Hugo n'a pas épuisé les ressources que lui offrait la cathédrale gothique. Il l'a vue uniquement en fonction des êtres qu'il y fait évoluer.

Un exemple : Il semble parfois qu'une sorte de vie mystérieuse circule dans les coins noirs, anime la faune de pierre qui y semblait endormie. Mais tout de suite les monstres s'effacent, on ne les voit

plus que comme autant d'incarnations du nain Quasimodo : «... Toute l'église prenait quelque chose de fantastique, de surnaturel, d'horrible ; des yeux et des bouches s'y ouvraient çà et là ; on entendait aboyer les chiens, les guivres, les tarasques de pierre qui veillent jour et nuit, le cou tendu et la gueule ouverte, autour de la monstrueuse cathédrale..., et tout cela venait de Quasimodo ». (*Notre-Dame de Paris*, I, 205 [1].)

C'est ce détail des monstres de pierre qui a séduit plus particulièrement V. Hugo. N'y a-t-il donc pas, dans la cathédrale, autre chose susceptible d'attirer un poète, que ces personnalités énigmatiques et accessoires des gargouilles et des démons, simples hors-d'œuvre que l'esprit des maçons y a enfermés, bien souvent, en manière de jeu ? Ne convient-il pas de chercher ailleurs la signification profonde du gothique ? Or, jamais V. Hugo n'a paru se soucier de chercher cette signification. Il n'a regardé la cathédrale qu'avec les yeux prévenus d'un visionnaire en quête d'imprévu et de bizarrerie. Rarement il tâche de démêler, au travers de l'œuvre d'art, une personnalité morale, où, s'il l'essaie, c'est chaque fois en la subordonnant aux êtres vivants et agissants qui l'intéressent, brutale ou douce, selon qu'il s'agit d'un Quasimodo ou d'une Esmeralda. Qu'on se reporte au passage sur les cloches de Notre-Dame, sur la vie prodigieuse des tours dont Quasimodo se révèle le brutal animateur. (I, 203.) Voici, par contre, l'impression calme : « Les lignes solennelles de cette architecture, l'attitude religieuse de tous les objets, les pensées pieuses et sereines qui se dégageaient, pour ainsi dire, de tous les pores de cette pierre agissaient sur elle (Esmeralda), à son insu... » Et il y ajoute « l'harmonieux tressaillement des vitraux ». (II, 185.)

Une fois, cependant, V. Hugo s'essaie à une sorte de monographie psychologique de l'architecture en général et, par accident, de l'architecture gothique. Mais qu'y voit-il ? Une idée plutôt qu'un sentiment. L'architecture est « l'écriture universelle ». Toutes les époques collaborent à ce « livre granitique » dont le Moyen Age « écrit la dernière page ». Dans cette histoire des idées et des grandes préoccupations sociales que traduisent les architectures successives, le gothique exprime l'émancipation, l'esprit d'indépendance : « L'architecture est changée. Comme la civilisation, elle a tourné la page, et l'esprit nouveau des temps la trouve prête à écrire sous sa dictée. Elle est revenue des croisades avec l'ogive, comme les nations avec la liberté ... La cathédrale, cet édifice autrefois si dogmatique, envahie désormais par la bourgeoisie, par la commune, par la liberté, échappe au prêtre et tombe au pouvoir de l'artiste... Adieu, le mystère. Voici la fantaisie et le caprice. » (*Notre-Dame de Paris*, I, 237.)

V. Hugo a-t-il raison de regretter cet « envahissement de la bourgeoisie et de la liberté » ? Je ne sais. Mais Michelet y a vu tout au

1. Je cite dans la petite édition de Flammarion en deux volumes.

contraire la plus grande signification morale. Ce qui donna, selon lui, toute sa grandeur à l'art gothique, ce fut d'être sorti des limites resserrées d'un dogme pour symboliser dans toute son ampleur une Foi, c'est-à-dire les besoins d'une foule ; d'avoir servi de cadre non seulement aux manifestations liturgiques, mais en même temps aux espoirs et à l'amour d'une collectivité ; et, pour Michelet, cette collectivité, c'est le Peuple. Selon lui, l'architecture gothique ne saurait intéresser qu'en raison des enthousiasmes qu'elle exprima. Hugo avait dit : « Le livre architectural n'appartient plus au sacerdoce, à la religion ; il est à l'imagination, à la poésie, au peuple. » (*Notre-Dame de Paris*, I, 237.) Et Michelet regrettera le moment où il cesse d'en être ainsi : « Ce colossal théâtre du drame sacré est rentré, après sa longue fête du Moyen Age, dans le silence et dans l'ombre. La faible voix qu'on y entend, celle du prêtre, est impuissante à remplir des voûtes dont l'ampleur était faite pour embrasser et contenir le tonnerre de la voix du peuple. Elle est veuve, elle est vide, l'église. Son profond symbolisme qui parlait alors si haut, il est devenu muet.... (*Moyen Age*, II, 661 [1].)

Sur un point, Michelet pense comme Victor Hugo ; c'est précisément lorsqu'il parle de Notre-Dame de Paris. Notre-Dame lui apparaît comme le livre merveilleux qui résume et magnifie la royauté. « Si je regardais cette église, ce serait comme livre d'histoire, comme le grand registre des destinées de la monarchie. » (*Moyen Age*, II, 686.) Église froide et abstraite, si l'on peut dire, qui a gardé la sévérité d'une théorie : « Elle a peu d'élan, peu de ce mouvement d'ascension si frappant dans les églises de Strasbourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coupent Notre-Dame de Paris arrêtent l'élan ; ce sont plutôt les lignes d'un livre. Cela raconte au lieu de prier. » (*Moyen Age*, II, 687.)

Il convient d'ajouter que l'historien n'envisage Notre-Dame que comme le premier élément d'une trilogie, ou plutôt d'un triptyque, que complètent Reims et Saint-Denis : Trois monuments, trois idées. Car Reims, c'est l'église du sacre, Saint-Denis, celle du Tombeau. La fantaisie brillante, l'exubérante gaieté de l'une contraste avec la sereine simplicité de l'autre. (Cf. *Moyen Age*, II, 686.)

Tout cela se rapproche de l'idée plus que du sentiment ; c'est de l'histoire, et très peu de la psychologie, mais c'est déjà cependant du symbole. L'art gothique ne séduit Michelet que dans la mesure où il reste symbolique. Symbolisme philosophique? Surtout moral. Si l'on veut comprendre pleinement le sens profond de la cathédrale gothique, n'oublions jamais ce qu'elle fut avant tout : le signe de la Passion.

Mais il arrive que, dans cette interprétation toute humaine, et comme matérialisée, la métaphysique ne trouve plus guère sa place, et le souvenir du dogme s'efface devant une sorte de sensualisme

1. Je cite dans l'édition originale.

assez hardi. Michelet soumet cette question, comme il faisait tout, moins à l'appréciation de son intelligence qu'au critérium de sa sensibilité ! Que l'orthodoxie n'en soit point tout à fait satisfaite, il se pourrait. En tous cas la poésie y gagne infiniment. On peut, *a priori*, être sûr que Michelet ne parlera pas froidement de la cathédrale gothique. La Passion qu'il veut y trouver partout, et qui est passion de chair et de sang, il la ressent lui-même, il en jouit avec une sorte de raffinement voluptueux : « Incarnation, passion, deux mots identiques qui s'expliquent par un troisième : transsubstantiation. A trois degrés différents, c'est la lutte, l'hymen, l'identification des deux substances : dramatique et douloureux hymen dans lequel l'esprit descend et la matière souffre.... Le médiateur est le sacrifice, la mort, la mort volontaire. Il y a du sang dans ces noces.... Le drame éternel se joue chaque jour dans l'église. L'église est ce drame elle-même. » (*Moyen Age*, II, 662.)

Ainsi Michelet se trouve amené à la symbolique. « (L'église gothique) est un mystère pétrifié, une Passion de pierre, ou plutôt c'est le Patient. L'édifice tout entier, dans l'austérité de sa géométrie architecturale, est un corps vivant, un homme. » (*Moyen Age*, II, 662.) Et il rappelle les explications de la symbolique. Mais il va plus loin qu'elle, il la développe. D'une traduction qui n'était qu'ingénieuse, il tire une interprétation large, vraiment romantique. La vraie symbolique ne s'adressait qu'à l'esprit ; il en fait, lui, une affaire d'émotion et de sensibilité :

« Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Tout cela saigne et souffre encore. Un grand mystère se passe ici. J'y vois partout la mort, et je suis tenté de pleurer.... » (*Moyen Age*, II, 663.)

Pour peu qu'on cède à cet attrait du symbole, on finit par perdre de vue le cadre ; on ne sait plus s'il s'agit d'un édifice de pierre ou d'un être mystérieux. Michelet s'attardera à suivre pas à pas cette personnalité vague, d'autant plus troublante ; à retracer les phases de son évolution, depuis le moment où « l'œil ogival, du fond de l'orbite amaigri et profond de la croisée gothique, fait effort pour s'ouvrir au XII^e^ siècle » (*Moyen Age*, II, 675) ; puis nous la verrons grandir, s'épanouir, jusqu'à trouver dans cet épanouissement même la cause de sa déchéance. A la vérité, rien de plus curieux et de plus séduisant que cette explication profane des progrès de l'art gothique : « A l'époque où nous sommes parvenus, l'architecture gothique avait atteint sa plénitude ; elle était dans la beauté sévère de la virginité, moment court, moment adorable, où rien ne peut rester ici-bas. Au moment de la beauté pure, il en succède un autre que nous connaissons bien aussi. Vous savez, cette seconde jeunesse, quand la vie a déjà pesé, quand la science du bien et du mal perce dans un triste sourire, qu'un pénétrant regard s'échappe des longues paupières ; alors ce n'est pas trop de toutes les fêtes pour donner le change aux troubles du cœur.

C'est le temps de la parure et des riches ornements. Telle fut l'église gothique à ce second âge; elle porta dans sa parure une délicieuse coquetterie. Riches croisées coiffées de triangles imposants, charmants tabernacles appendus aux portes, aux tours comme des chatons de diamants, fine et transparente dentelle de pierre filée au fuseau des fées ; elle alla ainsi de plus en plus ornée et triomphante. » (*Moyen Age*, II, 688.) Nous pouvions pressentir l'éveil de cette sensibilité ardente dans un autre passage où l'historien explique selon le même procédé les agrandissements successifs de l'église gothique : « L'esprit, quoi qu'il fasse, est toujours mal à l'aise dans sa demeure; il a beau l'étendre, la varier, la parer, il n'y peut tenir, il étouffe. Non, tant belle soyez-vous, merveilleuse cathédrale, avec vos tours, vos saints, vos fleurs de pierre, vos forêts de marbre, vos grands christs dans leurs auréoles d'or, vous ne pouvez me contenir. Il faut qu'autour de l'église nous bâtissions de petites églises, qu'elle rayonne de chapelles. Au delà de l'autel dressons un autel, un sanctuaire derrière le sanctuaire; cachons derrière le chœur la chapelle de la vierge; il me semble que là nous respirerons mieux; là il y aura des genoux de femme pour que l'homme y pose sa tête qu'il ne peut plus soutenir, un voluptueux repos par delà la croix, l'amour par delà la mort.... » (*Moyen Age*, II, 676.)

Phraséologie de poète, plutôt que jugement d'artiste, diront les archéologues ; dangereuse imagination de profane, penseront les prêtres. Il faut bien reconnaître qu'ils auront, les uns et les autres, un peu raison. Que devient, dans tout cela, l'art véritable ? Rien ou presque. Ce n'est pas en lisant Michelet qu'on apprendra à connaître l'art gothique. Il a beau consacrer tout un long développement (dont il emprunte d'ailleurs la documentation à un technicien) à ce qu'on pourrait appeler l'arithmétique de l'architecture gothique, nous n'en serons guère plus éclairés pour cela ; car, dans ces nombres même, il ne voit autre chose encore que du symbole. Mais Victor Hugo ne nous apprend pas davantage, même dans ses descriptions de cathédrales (cependant plus objectives) du Rhin, qui restent en somme assez superficielles. Ils restent tous les deux bien éloignés de la documentation d'un Huysmans, qui a senti, lui aussi, mais de façon très différente, la poésie de la cathédrale. Des trois, c'est peut-être Michelet qui a le mieux pénétré la signification de cette architecture, qui a le mieux mis en valeur ce qu'elle contenait de subjectif, on pourrait dire d'émotif. Cela l'excusera d'avoir négligé la technique précise d'un art dont on pourrait dire ce qu'Anatole France disait de la beauté en général : « qu'il relève de la géométrie, mais c'est par le sentiment seul qu'il est possible d'en saisir les formes délicates ».

Lucien Refort.

MÉLANGES

LES ÉCRIVAINS MORALISTES AU XVII[e] SIÈCLE

Essai d'une table alphabétique des ouvrages publiés pendant le siècle de Louis XIV — 1638-1715 — qui traitent de la morale appliquée à la science et à la pratique du monde, à la vie civile, aux mœurs et aux caractères, ainsi que de divers livres de portraits, pensées, maximes et réflexions, avec quelques notes.

J'ajoute un modeste appendice, assurément incomplet, à l'Essai bibliographique sur les Moralistes du XVII[e] siècle publié jadis dans la *Revue*[1] : il n'y a, il ne peut y avoir rien de définitif en bibliographie, l'auxiliaire naturel des bonnes-lettres ; et cette recherche inassouvie du mieux est à la fois l'attrait et le souci de tous ceux, grands et petits, qui y donnent leurs soins.

Les numéros simples se réfèrent, pour addition ou rectification, à quelques-uns des livres antérieurement classés ; les numéros redoublés s'appliquent à des ouvrages signalés ici pour la première fois ; l'ordre alphabétique général étant ainsi respecté.

RAYMOND TOINET.

1 *bis*. — BREUSCHÉ DE LA CROIX.
Académie (l') de Flémal au pays de Liége, établie par le sieur Edm. Breusché de la Croix, pasteur des Flémals[2].
Pet. in-12 ; fig., Liége, Bauduin Bronckart, 1653. Claudin, c. 216, n° 1675.

3 *bis*. — OLIVIER (Jacques).
Alphabet (l') de l'imperfection et malice des femmes ; augmenté d'un friant

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1916, p. 570 ; 1917, p. 296 et 656 ; 1918, p. 310 et 655.

2. On m'assure que c'est à bon droit, malgré son titre singulier, que l'*Académie de Flémal* figure parmi les ouvrages d'éducation du catalogue de la Bibliothèque de Grenoble : je classe donc ce livre à son rang alphabétique, tandis que je m'étais borné à le mentionner incidemment dans une note du n° 199.

Breusché avait fait partie, je ne sais à quel titre ecclésiastique, de la Cour d'un prince qu'il ne désigne point. Devenu, soit dégoût, désir ou disgrâce, curé de Flémal, il écrivit encore une façon d'autobiographie en vers — vers inoffensifs — et en prose, où il dépeint l'attrait de sa solitude, le charme des paysages de Meuse, et les beautés d'un château voisin : *Le Divertissement d'Ergaste*, très pet. in-8°, Liége, Bauduin Bronckart, 1642, *ex meis*.

dessert et de plusieurs histoires pour les courtisans et partisans de la femme mondaine, par Jacq. Olivier[1].

In-12; vign. sur le titre; Paris, 1638. Claudin, c. 203, n° 79251.

L'édition originale de l'*Alphabet* date de 1617; je la présumerais volontiers anonyme, mais je n'en ai lu nulle part le titre certain. L'ouvrage fut souvent réimprimé : j'en ai même trouvé deux éditions dont le titre est ainsi complété :

L'Alphabet de l'imperfection..., par Jacq. Olivier licentié aux lois et droict canon, dédié à la plus mauvaise du monde.

Pet. in-12, Rouen, Ant. Ferrand, 1658. Claudin, c. 216, n° 1974.

Id., Lyon, Gay, 1665. *Id.*, c. 261, n° 79838.

16. — *Arbitre (l') charitable...*, 1668[2].

Le Prieur de Saint-Pierre s'appelait Alexandre de La Roche. Rahir, c. de mars 1919, n° 165; Quérard, III, 248.

Voici le titre de l'édition originale, fort rare :

L'Arbitre charitable et un ouvrage facile pour accorder les procès promptement sans peine et sans frais. Dédié à Colbert Evêque de Luçon par le prieur de Saint-Pierre.

In-4°, 140 p., s. l., 1666. Voisin, c. 70, n° 13311.

17 *bis*. — *Arsène ou la vanité du monde, dédié à Madame de Maintenon*[3].

1. Le catalogue Claudin ajoute sans distinguer : « La présente édition est l'édition originale ». Je m'en autorise pour faire état de l'ouvrage : cela doit s'entendre, non de l'*Alphabet* lui-même datant de 1617, mais au plus, — et j'en doute, — de l'adjonction importante mentionnée au titre.

Ce livre, très vivement écrit, fit impression et dura ; il marque une étape importante de cet interminable débat, qu'un peu de bon sens, au point de vue littéraire tout au moins, devrait suffire à résoudre; mais la mode n'en passe pas, et chaque siècle la renouvelle. L'auteur fut aussi combattu avec une animosité qui s'en prit à sa personne tout autant qu'à sa thèse. Sans doute Olivier avait paru viser au travers de son argumentation, avait peut-être expressément visé une dame de haut renom récemment disparue (*a*). Je puis noter deux de ces attaques :

1° L'une, imprimée dès la même année :

La défense des femmes contre l'Alphabet de leur prétendue malice et imperfection, par le sieur Vigoureux, capitaine du château de Brye-Comte-Robert. In-12, Paris, 1617. Claudin, c. 230, n° 28171.

Olivier riposta immédiatement et de même style :

Response aux impertinences de l'aposté capitaine Vigoureux sur la défense des femmes; par J. Olivier, auteur de l'Alphabet de la malice des mauvaises femmes. Pet. in-12, Paris, 1617. Claudin, c. 353, n° 6631.

2° L'autre, de l'année suivante :

Le champion des femmes qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites et en tout plus vertueuses que les hommes contre un certain Mysogines anonyme, auteur et inventeur de l'imperfection et malice des femmes, par le chevalier de L'Escale. In-12, Paris, 1618. Claudin, c. 218, n° 6795.

Je ne sais si Olivier répondit, mais l'Escale récidiva; ou plutôt, je crois, on réimprima le même ouvrage allongé, sous un titre plus cru : *Alphabet de l'excellence et perfection des femmes contre l'infâme Alphabet de leur imperfection et malice, par le chevalier de Lescale : avec un autre Alphabet...* In-12, Paris, 1631. Claudin, c. 360, n° 14924.

2. Cette édition de 1668 doit contenir, pour être complète, cinq figures ou cartes se dépliant. Claudin, c. 230, n° 28979.

3. Le contraste entre le sujet du livre et sa dédicace est, à l'insu de l'auteur, d'une plaisante ironie.

a. Claudin, — c. 261, n° 79838, — décrivant la réédition de Lyon, 1665, fait remarquer (et cette observation s'applique sans doute aux éditions antérieures) que « l'Épitre dédicatoire vise Marguerite de Valois, première femme d'Henri quatre ». — La raison n'en serait-elle pas seulement — car on en pourrait trouver d'autres — l'attitude très déterminée de champion de la supériorité des femmes, que la Reine Marguerite avait prise dans une longue lettre imprimée en 1614 ? (Voir la note développée sous le n° 388.)

In-12, Paris, Jean Guignard, 1690. L'épître dédicatoire est signée en initiales seulement, J. D. D. C. Dans le cadre d'une fiction romanesque l'auteur s'attache à prouver ce qu'ont de trompeur les amitiés, les grandeurs, les richesses.

23 *bis*. — *Art (l') de conserver la santé des princes et des personnes de premier rang ; auquel on a ajouté l'art de conserver la santé des religieuses, et les avantages de la vie sobre du seigneur Louis Cornaro noble vénitien, avec des remarques sur ce dernier aussi curieuses que nécessaires.*
In-12, J.-A. Laugerot, 1724. Barbier, I, 285, *ex meis*[1].

22 *ter*. — *Art (l') de conserver sa santé composé par l'Ecole de Salerne, traduction nouvelle en vers françois par B. L.-M., augmenté d'un traité de la beauté des dames.*
In-8°, Paris, Vincent, 1700.

29 *bis*. — *Art (l') de se consoler sur les accidents de la vie et de la mort.*
In-12, Paris, 1697. Claudin, 7^e série, n° 51872.

37 *bis*. — *Avis charitable aux femmes et aux filles sur leurs nudités d'épaules et de gorge*[2].
In-12, Paris, 1684. Voisin, c. 21, n° 17992.

48. — Dognon. — *Le bon laboureur...*
Voici le titre fort curieux de l'ouvrage, d'après une édition antérieure, peut-être l'originale :
Le bon laboureur, ou pratique familière des vertus de Saint Isidore le laboureur, pour les personnes de sa profession; principalement et généralement pour tous ceux qui vivent une vie commune, et pour le soulagement des curez, prédicateurs, catéchistes, missionnaires, et autres à qui touche de donner des enseignements de salut au peuple des villages, par R. Dognon, chanoine de Verdun[3].
In-8°, Rouen, 1655. Claudin, c. 352, n° 5959.

54 *bis*. — Bridoul (le Père Toussaint).
Boutique sacrée des saints et vertueux artisans dressée en faveur des personnes de cette vocation.
In-12, Lille, Nicolas de Rache, 1650. Catalogue Quarré-Reyboulon, n° 1609 (Rahir, 1919).

54 *ter*. — La Serre.
Bréviaire (le) des courtisans, et le Réveil matin des dames, renouvellé par le sieur de la Serre, historiographe de France.
In-12, front. et figures, Bruxelles, Vivien, 1653. Durel, c. 262, n° 3238. Claudin, 285, 15842[4].

1. Tout l'ouvrage qui, sauf la version faite de Lessius, paraît habilement présenté comme un original françois, est entièrement traduit du latin ; et, pour la plus grande partie, du latin de Ramazzini, auteur de la Préface, des deux traités, et des « remarques curieuses et nécessaires » sur Lessius.

2. Ce livre peu commun serait-il, sous un titre renouvelé, la reproduction avouée ou déguisée du traité attribué à l'abbé Jacq. Boileau (Voir le n° 1 : *De l'abus des nuditez de gorge*), livre qui, sous le même titre originaire, avait eu trois éditions récentes, en 1675, 1677 et 1680 ? (Barbier, I, 47.) — Est-ce sur un sujet identique un ouvrage nouveau et original ?

3. Livre d'ouvrage populaire, peu recherché quoique rare ; sans dommage pour les bonnes lettres.

4. Ce n'est là qu'une réédition qui, remaniée et *renouvelée*, dit le titre, m'engage à retenir ici, — que Boileau me pardonne, — cet ouvrage sur les mœurs, dont le titre ingénieux et piquant vaut mieux, assurément, que le livre lui-même. L'édition originale est fort antérieure ; la voici, je crois : *Le Brévière des courtisans enrichy de figures*. In-8°, Paris, Hénault, 1631. Baillieu, c. 264, n° 259.

63. — Laurens de Brassac ou Bressac.

Caractères chrestiens, ou Dieu et le monde avec leurs expressions.

In-12, Grenoble, Robert Philippes, 1668. Claudin, c. 319, n° 60689. Plihon-Hervé (Rennes), c. 22, n° 234.

L'ouvrage est dédié au duc de Lesdiguières ; il est fort rare et comprend cent sonnets : les uns sont essentiellement religieux, sur Dieu, sur notre Seigneur Jésus-Christ, sur la Sainte Vierge ; les autres, plus nombreux, ont pour sujet « les caractères meslez et les caractères du monde ». Laurens de Bressac qualifié « conseiller et aumônier du Roy », avait appartenu à la Compagnie de Jésus de 1633 à 1651[1].

83. — Guéret. — *La carte de la Cour...*, Loyson, 1663[2].

L'ouvrage a été réédité sous un titre plus développé, avec l'adjonction d'un autre ouvrage.

La carte de la Cour pour servir d'instruction à un jeune gentilhomme à l'effet d'acquérir de l'honneur et de la réputation parmi les grands. Ensemble Le cercle des dames sçavantes avec leurs éloges, tant en vers qu'en prose.

Deux parties, pet. in-12, Paris, J.-B. Loyson, 1667.

83 *bis*. — *Catéchisme (le) des courtisans ou les questions de la Cour et autres galanteries en prose, avec quelques pièces en vers à la fin.*

Pet. in-12, Cologne, 1680. Claudin, c. 209, n° 89393.

87 *bis*. — La Forge (Jean de).

Cercle (le) des femmes scavantes par M. D. L. F., dédié à la comtesse de Fiesque[3].

In-12, Paris, Loyson ou Trabouillet, 1663 : Viollet-Le Duc, 1, p. 516 (Loyson). Barbier, 1, p. 552 (Trabouillet).

88. — Saint-Réal. — *Césarion*, 1684.

Des exemplaires de cet ouvrage ont paru la même année chez le même libraire avec ce titre différent : *Entretiens historiques et moraux*. Baillieu, c. 367, n° 503.

91 *bis*. — Mauny.

Chemin (le) des gens d'esprit, dialogue enjoué et curieux entre MM. Dupetit et Augrand par le sieur R. Mauny.

Pet. in-12, Paris, 1712. Claudin, c. 245, n° 52595.

106 *bis*. — Gremminguen (Mademoiselle A. S. de).

*Conseils sincères sur le choix d'un ami, ou réponse à une question qui a été faite sur ce sujet, par M^lle ^***.*

Pet. in-8°, Strasbourg, 1698. Baillière, c. 366, n° 77.

V. Quérard — *Supercheries*, III, p. 1025, — qui cite une édition antérieure, peut-être l'originale, avec un titre abrégé. Strasbourg, 1693.

1. Résumé d'une note du catalogue Plihon-Hervé qui se termine ainsi : « Les vers sont remarquables ». J'y voudrais voir.

2. Il doit exister à la même date, et en 1667, des exemplaires au nom du libraire Trabouillet, Guénat ayant cédé simultanément à Loyson et à Trabouillet son privilège obtenu le 13 juin 1663.

3. Ce petit ouvrage, en vers et en prose, se rattache à la question de la supériorité des femmes. En forme de dialogue, La Forge, qui a signé l'Épitre dédicatoire, fait l'éloge, sous des noms supposés, de femmes savantes, ou présumées telles, la plupart contemporaines : une clef imprimée était jointe à l'exemplaire de Viollet-Le Duc.

Comme il est marqué ci-dessus au texte, n° 83, il a été réimprimé en 1667 avec la *carte de la Cour* de Guéret, sous un titre commun.

Il ne faut pas le confondre avec *Le Cercle ou les Conversations galantes*, — in-12, Paris, 1665, — en trois parties et en prose, dont l'auteur incertain pourrait être Brémond ou Montfort.

118 *bis*. — *Courtisan (le) parfait enrichi de plusieurs belles et rares lettres de compliments et d'un bouquet de marguerites et fleurs d'élite choisies dans leurs jardins, finalement multiplié de plusieurs belles et exquises sentences, propos, rodomontades et autres*[1].

Pet. in-12, front. gr. Amsterdam, chez Boudewyn de Preys, 1640. Claudin, c. 292, n° 26157.

118 *ter*. — PRINGY (Madame de).

Critique contre la prévention par Madame de Pringy[2].

Pet. in-12°, Paris, 1702. Claudin, n° 51672.

120 *bis*. — SOUCY (François du).

Curiositez (les) inouyes par François Du Soucy, sieur de Gerzon.

In-4°, imprimé aux dépens de l'auteur, 1540. Claudin, c. 334, n° 81915[3].

127 *bis*. — MAUROY, curé des Invalides.

Dégoût (le) du monde, par maximes tirées de l'Écriture et des Pères.

In-12, Paris. Michel Brunet, 1698.

130 *bis*. — VILLETHIERRY.

Deux traitez, l'un de la flatterie et des louanges, l'autre de la médisance.

In-12, Paris, Robustel, 1701. Monnastre-Picamilh (Bordeaux), c. 7, n° 1277.

155 *bis*. — *Discours du nom de philosophe par un gentilhomme, traité profitable à tous, et où on voit plusieurs véritez qui servent à vivre heureusement.*

In-12, Bruxelles, J. Momment, 1660. Baillieu, c. 288, n° 222.

175. — *Escole (l') morale des filles par Mesd....*

In-12, Paris, L. Chamhoudry, 1657. C. Damascène Morgand, novembre 1904, n° 288.

Ecole (l') des filles en dialogues[4].

1. D'après une note du catalogue Claudin, ce petit livre fort rare contiendrait tout au long : 1° des remarques curieuses sur nos mœurs, nos usages, notre langage. (Qu'en connaissait donc l'auteur anonyme à en juger par le jargon de son titre?) — 2° Plusieurs dialogues entre gens et personnages, divers de condition ou de profession : le Roy et la Reyne, — le bourgeois et sa femme, — le cuisinier et les marmitons, — le médecin et son patient.... 3° A la fin, des sentences et des proverbes.

2. Saint-Réal a écrit un livre intitulé *De la Critique*, Lyon, Anisson, 1694, — livre de controverse purement grammaticale.

3. Même recueil que le recueil antérieurement décrit au n° 400 sous un titre plus copieux.

Ce titre simplifié recouvre également six traités tous distincts par le titre, la date et la pagination. Le premier ne nous intéresse pas. Voici, d'après le catalogue Claudin, le détail exact des cinq autres titres déjà relevés sommairement sous les n^os^ 32, 96, 352, 464 et 525.

La conduite du sage, à Monsieur de Bassompierre, 1650.

L'art de voyager utilement, où l'on apprend à bien servir son prince, sa patrie et soy-mesme, 1650.

Le parfaict intendant, où il est traicté pourquoy c'est que la plus grande partie de la noblesse s'appauvrit, du moyen d'empêcher les maisons de tomber en ruine, et du plus véritable moyen de restablir celles qui sont desjà ruinées, 1650.

Le Triomphe des dames, dédié à son Altesse Royale Mademoiselle, 1646.

La Science des Sages, dédié à la Reyne, 1646.

Du Soucy, voulant être imprimé, dut l'être à ses frais ; pareille mésaventure advint souvent à son contemporain Marolles, encore plus abondant. Du Soucy le constate ingénument en son titre général. Il était donc peu goûté de son temps. Aujourd'hui nous le lirions volontiers, plus curieux sinon plus indulgents ; quelques-uns de ses titres appétissants nous y convient, mais il s'est fait bien rare.

4. Malgré la différence des titres, il me paraît certain qu'il s'agit du même ouvrage dont l'édition de 1657 serait l'édition originale. Un livre obscène venait de paraître à Paris en 1655 : *L'Escole des filles divisée en deux dialogues*, etc. Le Parlement, par

In-12, front., Paris, L. Chamhoudry, 1659. C. Rochebilière, n° 1175.

183 *bis.* — Le Duc (abbé Claude).
Education (Apologie de la vie religieuse et monastique où il est traité de l') des enfans et du lieu où l'on doit les élever.
In-12, Paris, Edme Couterot, 1698. Chamonal, 1910, c. 1, n° 209.

190 *bis.* — *Elégances (les) françaises accommodées au langage du temps par N. N, ci-devant non imprimées.*
Pet. in-12, Amsterdam, Louis Elzevier, 1641. Claudin, c. 325, n° 70343.

213. — *Etrennes ou conseils d'un homme de qualité à sa fille; traduit de l'anglois.*
Pet. in-8°, front., Londres, J. Patridge, 1692. Gougy, c. 155, n° 1387.
Conseils d'un homme de qualité à sa fille, par le marq. d'Halifax.
Pet. in-12, front., La Haye, 1698[1]. Claudin, c. 216, n° 1864.

214. — Vion d'Alibray.
214 *bis.* — d'Alquié (Savinien).
Examen (l') des esprits pour les sciences où se montrent les différences d'esprit qui se trouvent parmi les hommes, et à quel genre de science chacun est propre (par Vion d'Alibray).
In-8°, Paris, Le Bouc, 1645. Claudin, c. 267, n° 87541. Traduction réimprimée avec le nom de son auteur : Barbier, II, p. 350.
Examen (l') des esprits pour les sciences, où se montrent les différences d'esprit qui se trouvent parmi les hommes et à quel genre d'esprit chacun est propre en particulier, composé par Jean Huarte médecin espagnol, et augmenté de plusieurs additions nouvelles par l'auteur selon la dernière version d'Espagne : le tout traduit de l'espagnol par Savinien d'Alquié[2].
Pet. in-12, front., Amsterdam, J. de Ravestein, 1672. Cat. Léonardon, n° 16; Rahir, mars 1919, n° 225.

218 *bis.* — *Famille (la) chrestienne sous la conduite de Saint Joseph, fondée à Paris par le Roy et la Reyne régente.*
In-12, Paris, 1644. Cat. Techener de 1858, n° 7339.

240. — La Serre.
L'homme content, ou la conduite du sage enseignant l'art de bien vivre... 1667[3].

contumace, avait condamné l'auteur, Hélot ou Mililot, à être pendu. Pour éviter une confusion en apparence possible on qualifia l'*Escole* de *morale*, on ajouta ces mots : *par Mesd...* (Mesdames), et on supprima ceux-ci : *en dialogues*. En 1659 la confusion n'étant plus redoutable, et comme pour accentuer la destruction ordonnée et l'oubli du mauvais livre, on établit définitivement le second titre tel qu'il est reproduit ci-dessus et tel qu'on le lit dans l'édition postérieure de 1672. Cette supposition me paraît au moins vraisemblable.

Le cat. Domascène-Morgand résume ainsi l'ouvrage : « Traité d'éducation mondaine ou dialogues ; attitude que les filles doivent prendre en visite, au bal, au spectacle, lectures à faire ; conduite vis-à-vis des poursuivants... »

1. Cette édition reproduit exactement le titre de l'édition intermédiaire parue à Londres chez Matthew Gillystover, 1697 ; mais cette même année, 1698, au même lieu, La Haye, la même traduction était publiée sous ce troisième titre, *Avis d'un père à sa fille traduit de l'anglais du marquis d'Halifax* ; pet. in-12, La Haye, 1698 ; Barbier, I, 365. Barbier paraît tenir cette traduction pour anonyme encore ; il dit simplement que, retouchée par S. Formey, elle fut publiée in-8° à Berlin en 1753, et in-12 à Liége en 1757 (I, p. 699).

2. Comment expliquer la similitude absolue, mot pour mot, de ces deux titres de traduction dus à des auteurs différents. Est-ce rencontre fortuite? Elle serait étonnante. — D'Alquié aurait-il seulement revisé et amplifié la traduction précédente? Pourquoi le nom de d'Alibray ne serait-il pas alors rappelé sur le titre où le sien s'étale? La préface s'en explique peut-être.

3. Je ne puis fixer la date antérieure de l'édition originale. Je croirais volontiers

249 *bis.* — GRENAILLE, sieur de Chatonnières.
Honneste (l') veuve.
In-4°, Paris, Toussainct Quinet, 1640. Baillieu, c. 316, n° 305.

249 *ter.* — GODEAU.
Idée (l') d'un bon magistrat ou la vie et la mort de M. de Cordes, conseiller au Chatelet de Paris, par A. G. E. D. G.
Pet. in-12, Paris, A. Vitré, 1645. Picard, c. 220, n° 4878.
Une seconde édition reproduit le même titre avec le nom de l'auteur : *Ant. Godeau, Évêque de Grasse*, Rouen, Jean Hérault, 1660. Claudin, c. 252, n° 64973.

251 *bis.* — LA FAILLE (J.-B. de).
Idée (l') parfaite du véritable héros, par M. J.-B. de La Faille, prêtre, docteur en théologie, en droit civil et en droit canon.
In-8°, Amsterdam, Estienne Rogier (avant 1704). Cat. de librairie à la suite des *Mémoires sur la guerre navale...* de Burchett, 1704, *ex meis.*

252 *bis.* — *Imperfection (sur l') des femmes tirée de l'Écriture sainte et de plusieurs auteurs, dédié à la bonne femme.* Frontispice, 42 pages, s. d.
Réfutation du livre intitulé : — Imperfection des femmes, — interjettée contre l'auteur de leurs calomnies, composée par Tircis, intendant de la province des dames. — 22 p., 1699.
Le caractère des dames : optima fœmina. — 12 p., s. d.
Trois opuscules, pet. in-8°, sur le même sujet. Durel, c. 252, n° 3226[1].

261 *bis.* — *Instructions de bienséance pour devenir et paraître honnête homme.*
Pet. in-12, Caen, J.-J. Poisson, 1678. Claudin, 17721.

267 *bis.* — GERBERON (dom Gabriel).
Jugement du bal et de la danse par un professeur en théologie. Barbier, II, 1048; Gougy, c. 330, n° 333.
In-12, s. n., s. d. (1678).
Jugement de la comédie[2], *du bal et de la danse...*
In-8°, Paris, 1688. Barb., *ibid.*

269 *bis.* — DANIEL (le Père).
Lettre à une dame de qualité où l'on examine jusqu'à quel point il est permis aux dames de raisonner sur les matières de religion.
In-8°, Paris, J.-B. Coignard, 1715. Barbier, II, p. 1123.

L'homme content de La Serre à peu près contemporain de deux ouvrages du P. Thomas Le Paige, dominicain, portant le même titre; car les titres de livre ont aussi leur mode. Les voici tous les deux, dont le dernier paraît traiter une question vraiment saugrenue :
L'homme content, œuvre de graves sentences, d'agréables réparties et de bonnes pensées.
In-8°, Paris, G. Alliot, 1629, puis 1631. Barbier, II, 854; encore 1634. Baillieu, c. 419, n° 338.
L'homme content où l'on voit si le contentement est chez les mariez ou chez les courtizans.
In-8°, Paris, *id.*, 1633. Barbier, *ibid.*

1. Chacun de ces trois opuscules, qui se répondent, est muni de noms de lieux imaginaires et de libraires fictifs : je les néglige comme inutiles et déplaisants : le temps en a affacé, je ne dis pas l'esprit, mais l'à-propos s'il y en eut jamais.

2. Gerberon ajoute ce simple mot — très gros — *la comédie* ; le moment allait venir (1694) où les lettres pures interviendraient directement dans cette question de théologie morale, et où retentirait la grande voix de Bossuet.

278 *bis.* — Surin (le Père).
Lettre spirituelle à une dame de qualité traitant des moyens de conserver l'esprit de pauvreté au milieu des richesses.
In-12, Paris, Cramoisy, 1669. Plihon-Hervé, c. 30, n° 118.

284 *bis.* — Sorel (Charles).
Maison (la) des jeux, où se trouvent les divertissements d'une compagnie par des narrations agréables et par des jeux d'esprit et autres entretiens d'une honneste conversation.
2 vol. in-8°, front., Paris, Nicolas de Sercy, 1642. Em. Roy, *Charles Sorel*, 1891, p. 409.
Id., Paris, Ant. de Sommaville, 1657. Em. Roy, *ibid.*; Baillieu, c. 263, n° 426.

298 *bis.* — *Maximes et loix d'amour, lettres, billets doux et galans, poésies*[1].
In-12, Paris, 1669. Voisin, c. 70, n° 13504.

299 *bis.* — Jaulnay (Charles).
Maximes et questions d'amour, avec les réponses aux questions, pour s'entretenir en compagnie des dames.
In-12, Paris, Loyson, 1674. Barbier, III, p. 92.

301 *bis.* — *Maximes morales et chrétiennes pour le repos des consciences dans les affaires présentes, pour servir d'instruction aux curez, aux prédicateurs et confesseurs, envoyées de St. Germain en Laye par un théologien, fidèle officier du Roy, avec la suite*[2].
2 opuscules in-4°, 16 et 29 p., Paris, 1649. Saffroy, c. 47, n° 9031; Moreau, *Bibliogr. des Mazarinades*, n° 2427.

306 *bis.* — Vallon de Beaupuy.
Maximes sainctes et chrétiennes tirées des lettres de Duvergier de Hauranne, abbé de St. Cyran.
Petit in-12, Lyon, Cellier, 1662. Plihon-Hervé, c. 11, n° 591.
In-12, Paris, J. Lemire, 1678. Barbier, III, p. 95.

307 *bis.* — Martin (Dom Claude).
Maximes spirituelles.
In-12, Rouen, Vaultier, 1698. Plihon-Hervé, c. 22, n° 259.

307 *ter.* — Guilloré (le Père), jésuite.
Maximes spirituelles pour la conduite des âmes[3].
In-12, Paris, P. Le Petit, 1670, *ex meis*.

308 *bis.* — Chavaille (Jacques de), Limousin.
Maximes (Observations morales et politiques en forme de) sur les vies des hommes illustres.
3 vol, in-8°, Paris, 1er vol., Denys Langlois; 2e vol., *id.*, 1648; — 3e vol., Guillaume Loyson, 1648. Clément-Simon, *Curiosités de la Bibliographie limousine* (1905), p. 59 à 61[4].

1. L'auteur inconnu de ce petit livre fort rare (172 pages) paraîtrait, d'après le sujet de plusieurs de ses poésies, être normand.
2. Mailly. — *L'Esprit de la Fronde*, 1772, t. II, p. 253-4, — propose d'attribuer cette Mazarinade à la plume ou du moins à l'inspiration de Retz. Chantelauze repousse très nettement cette double hypothèse : *Œuvres du Cardinal de Retz*, Hachette, in-8°, 1880, t. V, p. 165-6.
3. Le texte ne justifie sous aucun rapport ce titre de *Maximes* qui ne semble mis là que pour satisfaire le goût du jour : ce sont méditations pieuses et conseils de direction longuement et lentement développés.
4. D'après la *Bibliogr. limousine*, le premier volume doit avoir un frontispice

321 *bis.* — Bérain (Nicolas).
Mœurs (les) et coutumes des anciens peuples[1].
Pet. in-12, Paris, 1668. Claudin, c. 333, n° 84 701.

323. — *Monde (le) renversé, ou dialogues des génies qui renversent le monde.*
In-12, s. l., 1708, *ex meis*[2].
*Id.... par le chev.***.*
In-12, Villefranche, 1712. Claudin, c. 323, n° 59 679.

326 *bis.* — Yves (le Père), de Paris, capucin.
Morales (les) chrestiennes où il est traité des devoirs de l'homme en la vie particulière et publique, dédié à Mgr le Chancelier.
In-4°, front., Paris, 1638. Claudin, c. 215, n° 1662.

329. — Boyer, s^r de Rivière.
Nouveau (le) Démocrite...[3].
In-12, Paris, Michel Brunet, 1701, *ex meis.*

330 *bis.* — *Nouveau traité d'éducation divisé en deux parties, dont la première contient le devoir des parents, et la seconde, les devoirs des enfants; enrichi de fables de divers auteurs qui ont du rapport aux vertus et aux vices dont on traite.*
2 tomes pet. in-8°, figures, Amsterdam, Roger, 1716. Baillieu, c. 367, n° 252.

335 *bis.* — *Nouvelle recherche du chemin de fortune, ou les moyens de se produire dans le monde*[4].
In-12, Chartres, 1681. Voisin, c. 75, n° 15 435.

336 *bis.* — Coste.

gravé et le portrait de Richelieu ; le deuxième, le même frontispice et le portrait de Séguier ; le troisième, très rare, ce portrait seulement. Clémon-Simon caractérise ainsi l'ouvrage : « Chavaille a le dessein de rendre utiles les vies des hommes illustres, de tirer de leurs actions un enseignement pratique, et de déduire de l'exemple une règle de conduite sous forme de maxime pour les diverses occurrences de la vie. »

1. Education, mariage, funérailles.

2. Je regrette d'avoir inscrit le nom de Bordelon en tête de cet ouvrage, sur la foi du catalogue Soleinne : l'imagination hardie du bibliophile Jacob ne me rassure pas. Je viens de relire le *Monde renversé* ; le style a une tenue, une aisance, parfois même une certaine délicatesse que ne connut jamais la plume verbeuse et banale de Bordelon. Je vais plus loin : cette plume me semble être féminine ; non seulement à la façon dont elle dépeint les sentiments, les imperfections affichées ou dissimulées, les dessous intimes de caractère des personnes mises en scène, précieuse, dévote, coquette et plaideuse ; mais surtout par le soin minutieux que, dans le premier des quatre dialogues, elle apporte à décrire la toilette de la précieuse, et de quoi et comment, jusqu'à l'extrême détail, cette toilette fut confectionnée : si ce n'est une femme qui a écrit, ce serait donc un tailleur pour dames ! — car il y en avait déjà, le livre le dit, et de privilégiés. (Voir p. 31 et 32.)

Et pourquoi ne serait-ce pas Madame de Pringy ? D'abord, le sujet est le même que celui de son livre. *Les différents caractères des femmes du siècle*, qu'il ne faut pas dédaigner ; et, plus encore, elle le cite avec complaisance ce premier ouvrage, elle le loue ingénument sous son masque de chevalier, et elle y renvoie six fois le lecteur par des signes dans le texte et des notes au bas des pages.

J'écris cela de bonne foi, et sans insister, car si le livre est de facile lecture, il est médiocre en somme, et faiblit en avançant : mais le Bordelon est toujours détestable.

3. En face de ce Démocrite, comme en un pendant proverbial, avait récemment paru *L'Héraclite français, divisé en trois livres* : in-12, Cologne, Pierre Marteau, 1691. Duval, c. 279, n° 8083. Mais cet écrit protestant anonyme sur la révocation de l'Edit de Nantes est hors de notre domaine.

4. Existe-t-il une relation quelconque, réelle ou feinte, entre ce petit livre fort rare et *Le chemin de la fortune* (1663) de Charles Sorel ? (Voir le n° 91.)

Nouvelles instructions pour l'éducation des enfants. (Traduit de l'anglais de J. Locke.)
In-12, Amsterdam, 1699. Claudin, c. 342, n° 92591.

342 *bis.* — LIGER.
Œconomie générale de la campagne, ou la nouvelle maison rustique.
2 vol. in-4°, Paris, 1700. Baillieu, c. 351, n° 82.

351 *bis.* — ROSNY.
Parfait (le) œconome contenant ce qu'il est utile et nécessaire de scavoir à tous ceux qui ont des biens à la campagne, par de Rosny.
In-12, Paris, 1710.

352 *bis.* — *Péchez (les) cachez de chaque chrestien en l'exercice de sa profession sont les causes du grand nombre des réprouvez, et les moyens de faire son salut sont enseignez à chacun en sa condition*[1].
In-12, Paris, Nège de Bats, *ex meis.*

365 *bis.* — *Pensées et sentiments sur différents sujets de la vie.*
Pet. in-12, Lyon, Baudet, 1700. Cat. Bachelin-Deflorenne, 1870, n° 231.

378 *bis.* — *Politique (la) des coquettes, histoire veritable dédiée à M^lle^ de Scudéry.*
Pet. in-12, Paris, J. Ribou, 1660. Claudin, n° 15773; c. Rochebilière, II, n° 1726.

N° **403 *bis.*** — JONCOURT (P. de).
Quatre lettres sur les jeux, et une cinquième sur l'usage de se faire celer pour éviter une visite incommode[2].
In-12, La Haye, Johnson, 1713.

N° **408.** — MARTINEAU (le Père).
Recueil des vertus de Louis de France duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un grand prince, par le R. P. Martineau de la Compagnie de Jésus.
In-12, front. avec deux portraits, suivant la copie de Paris, Amsterdam, J. Desbordes et L. Renard, 1713, *ex meis.*
En plus (pagination et titre distincts, mêmes librairie et date, table commune), *Oraisons funèbres des Dauphins de France et de la Dauphine, par l'Evesque d'Aleth* (Maboul), *le Père Gaillard, le Père de La Rue.*

422 *bis.* — NIEREMBERG (S. J.).
Réflexions ou maximes sur différents sujets.
In-12 (434 pages), Lyon, Briasson, 1702.

433 *bis.* — PÉGÈRE.
Réflexions sur divers sujets.
In-12, Paris, Billot, 1709.
Réédition en 1717, avec le nom de l'auteur et un nouveau titre : *Réflexions politiques et morales sur différents sujets.* Barbier, IV, p. 141.

433 *ter.* — DUPUY.
Réflexions sur l'amitié par M. Du Puy[3], *secrétaire du Traité de la paix à Ryswik.*

1. Un long chapitre tout entier, p. 177, est réservé aux avocats.
2. Sans doute l'ouvrage auquel a répondu La Placette dans son *Traité des jeux de hasard...*, 1714. (Voir le n° 516.)
3. La date d'impression dépasse notre limite : je retiens l'ouvrage parce que Du Puy fut l'un des premiers — dès 1693 — et des plus constants imitateurs de La Bruyère.

In-12, Paris, Estienne, 1728. C. Florigène, 6, n° 1559.

441. — LIANCOURT (duchesse de).
Règlement donné par une dame de haute qualité à Madame... sa petite-fille... 1698[1].

441 *bis.* — GERBERON (dom G.).
Règle (la) des mœurs contre les fausses directions de la morale corrompue, par D. G. P.[2].
In-12, Cologne, 1692. Claudin, c. 223, n° 14564.

443 *bis.* — *Règles (les) de la bienséance civile et chrestienne.*
Pet. in-12, Lisieux, Remy Le Boullenger, 1674. Claudin, c. 346, n° 97728.

446. BROWN.
Religion (la) du médecin... 1668, *ex meis*[3].

451 *bis.* — *Résolution sur les jeux de hasard faite en Sorbonne le 25 juin 1697.*
In-12, Lyon, 1698. Baillière, c. 353, n° 432.

451 *ter.* — *Rhétorique (la) de l'honneste homme et la manière de bien écrire des lettres et de faire toutes sortes de discours.*
Pet. in-4°, Amsterdam, 1699, Techener, cat. de 1855, n° 2112.

451 *quater.* — QUARRÉ (le Père).
Riche (le) charitable, ou l'obligation qu'ont les riches d'assister les pauvres, et de la manière qu'il faut faire l'aumône, par le R. P. Quarré de l'Oratoire.
In-8°, front.; Bruxelles, Vivien, 1653. Cat. Quarré-Reybourbon (Rahir), n° 1387.

455 *bis.* — *Saint (le) mariage, ou Instructions chrestiennes qui apprennent aux personnes mariées à vivre saintement et heureusement dans cet estat.*

1. Après les *Devoirs des maîtres et des domestiques* de Claude Fleury, que je tiens, composition, esprit, style, pour un des tout premiers livres de morale mondaine du temps, il faut lire ce *Règlement* de la duchesse de Liancourt, très inférieur en valeur littéraire, mais des plus intéressants, captivant même pour sa familiarité, sa pénétration et son légitime accommodement entre les devoirs d'une conscience délicate et les exigences d'une grande vie. Il est sévère assurément, mais d'une sévérité tempérée par le bon sens d'une âme qui s'est heurtée sans faiblesse à toutes les difficultés journalières.

On lira enfin, dans le même ordre d'idées, — et je le signale, bien que sa date dépasse un peu notre cadre, — le livre de l'abbé Duguet, livre bien composé et sobrement écrit : *Conduite d'une dame chrétienne pour vivre saintement dans le monde*[a].

Il est plus sévère, non de doctrine peut-être, mais d'apparence assurément, triste et gris de ton et haut d'allure ; en somme moins une œuvre littéraire, dont ne se soucie l'auteur, qu'un manuel de direction et de haute piété, tel que pouvait et devait l'écrire un ecclésiastique en juste renom.

Je ne crois pas que cette édition soit l'originale, mais elle en est très voisine, le privilège ne datant que du 10 septembre 1724. Le livre fut plusieurs fois réimprimé, ayant été très goûté par la société distinguée et pieuse, déjà un peu restreinte, pour laquelle il était écrit.

2. Le titre seul nous intéresse : ouvrage de morale doctrinale, et plus encore de discussion théologique, écrit par un janséniste militant.

3. Après lecture, ni contact, ni rapprochement possible entre les *Essais* de Montaigne et ce livre de peu de poids pour les bonnes lettres. Brown, accusé par des coreligionnaires protestants de n'être plus chrétien, a écrit, sur un ton très personnel, ce livre que j'appellerais volontiers son examen de conscience, s'il n'était surtout l'apologie et de sa personne et de ses sentiments religieux.

a. In-12, Paris, Jacq. Etienne, 1725, *ex meis.*

In-12, Paris, 1665. Techener, cat. de 1858, n° 6915.

462 *bis.* — La Porte (Antoine de Saint-Martin, dit de), carme réformé de la maison des Billettes.
Science (la) de bien vivre dans les compagnies qui apprend l'esprit qu'il faut donner à une conversation.
Pet. in-12, Paris, 1644. Durnerin, février 1897, n° 13.

462 *ter.* — Courtot (le Père Fr.).
Science (la) des mœurs tirée du fond de la nature où est compris le projet d'un nouveau cours de morale tirée de l'Écriture sainte, par le R. P. Fr. Courtot.
In-12, Paris, Couterot, 1694. Baillieu, c. 267, n° 144. Claudin, c. 326, n° 71 089.

472 *bis.* — Bellegarde (de).
Sentiments que doit avoir un homme de bien sur les véritez de la religion et de la morale.
In-8°, Paris, 1704. Bachelin-Deflorenne, cat. de 1868, n° 4005.

478 *bis.* — *Spectateur (le) ou le Socrate moderne, où l'on voit le portrait des mœurs de ce siècle; traduit de l'anglois.*
In-12, Amsterdam, Mortier, 1714. Baillieu, c. 264, n° 452.

497 *bis.* — Soucy (du).
Thrésor (le) de la vie humaine par du Soucy, sieur de Gerzan.
Pet. in-8°, Paris, 1644. Claudin, c. 235, n° 36 830.

522 *bis.* — *Traité du véritable point d'honneur ou la science du monde contenant les règles et les maximes de prudence nécessaires pour se bien conduire dans la société civile et bien vivre avec tout le monde*[1].
Pet. in-12, front., Amsterdam, 1698. Claudin, c. 343, n° 93 599.

522 *ter.* — Morelet (Laurent).
Traité moral pour l'éducation des princes tiré des peintures de la gallerie de Saint-Clou.
In-12, Paris, J.-B. Nego, 1686. Escoffier, c. 11, n° 4660.

524 *bis.* — Chavigny de Saint-Martin.
Triomphe (le) de la comédie, ou response à la critique des prélats de France.
In-12, Bruxelles, J. de Smeets, 1706. *Rev. d'Hist. Litt.*, 1919, p. 71, note 2.

545 *bis.* Villethierry.
Vie (la) des pauvres et des riches[2].
In-12, Paris, 1700. Durel, c. 181, n° 3305.
Réédition sous un titre retourné.
Vie (la) des riches et des pauvres, ou les obligations de ceux qui possèdent les biens de la terre, ou qui vivent dans la pauvreté.
In-12, Paris, 1712. Claudin, n° 87 811.

1. Ne serait-ce point, par la supercherie des libraires de Hollande, coutumiers du fait, une réédition clandestine, ou une revision dissimulée de l'ouvrage de Courtin (n° 480), *Suite de la civilité française...*, 1675 ? Sous le titre modifié et amplifié on reconnaît tout au moins le même esprit d'indulgente courtoisie.

2. Voir (nos 545 à 548) quatre autres ouvrages du même Villethierry, sous une rubrique identique :
La vie des gens mariez..., 1694.
— *des religieux...*, 1698.
— *des veuves...*, 1707.
— *des vierges...*, 1693.
Et j'en omets peut-être ; tous ouvrages de haute vertu et de médiocre style.

552 *bis.* — HARDY (Sébastien).

Vray (le) régime de vivre pour la conservation du corps et de l'âme et du parfait usage du jugement, de la mémoire et de tous les sens jusqu'à une extrême vieillesse sans l'usage d'aucune médecine, composé en latin par le R. P. Lessius; ensemble un traité de Louis Cornaro noble vénitien sur le mesme sujet, le tout traduit en français par Sébastien Hardy.

Pet. in-8°, Paris, 1646[1]. Claudin, c. 300, n° 35995.

L'Essai bibliographique comprend donc en tout, sous numéros simples et redoublés, six cent vingt-trois ouvrages.

1. Réédition, je crois, d'un ouvrage datant du début du siècle ; je l'attribuerais volontiers à « Sébastien Hardy parisien, auteur de nombreuses « traductions » (*a*) en prose et d'une *Paraphrase* (en vers français) *sur treize pseaumes de David par Sébastien Hardy*, in-12, Paris, Thierry, 1602. (Cat. La Vallière — Nyon, n° 13708.)

(*a*). Eug. Rigal : *Alexandre Hardy et le Théâtre français...* ; in-8°, Hachette, 1889, p. 2, note 2.

NICOLAS DE BONNEVILLE
A PROPOS DU LIVRE DE M. PHILIPPE LE HARIVEL [1]

« Apôtre et traducteur du théâtre allemand, M. de Bonneville passe dans les foires de Francfort et de Leipsic pour le premier homme de lettres de son siècle, et cette opinion ne peut que s'étendre parmi nous. *C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.* » Ces lignes sont empruntées au *Petit Almanach de nos Grands Hommes pour l'année 1788.* Bien oublié aujourd'hui, Bonneville eut son heure de célébrité. Il doit garder une place dans l'histoire des idées et pour son rôle politique sous la Révolution et comme un des premiers agents de l'influence germanique en France.

Le livre que M. Philippe Le Harivel lui consacre comble une lacune. Sur le séjour de M^me^ de Bonneville en Amérique il apporte des précisions nouvelles ; sur les idées de Bonneville, sur son rôle littéraire et politique, il pourra être consulté avec fruit. Mais l'auteur a choisi un plan qui l'obligeait à se répéter. L'œuvre du traducteur devait être étudiée avant l'activité du révolutionnaire : elle est antérieure à 89. Enfin M. Le Harivel a négligé différentes sources d'information. Négligeons l'article ironique de Rivarol, et même les deux ou trois pages que Joseph Rosny consacre à Bonneville, dans le *Tribunal d'Apollon*, an VIII, tome I, p. 33-35.

Le marquis de Langle, dans *Paris Littéraire*, an VII, p. 37, se montre plus équitable :

> Bonneville a gâté un beau talent par une vanité excessive et par sa manie de Franc-Maçonnage. Il a des pages bien écrites et bien pensées, de beaux vers, même des suites de beaux vers ; mais il travaille sans réflexion, sans méthode ; et dans quelques-unes de ses productions, moitié politiques, moitié ascétiques, moitié morales, il se croit ou feint de se croire un nouveau Messie. Il a écrit, et il dit à qui veut l'entendre qu'il a été prédit parce qu'il s'appelle *Bonneville,* et qu'il y a dans la Bible un passage qui répond à un vers dont il est l'auteur : .
>
> Il (Dieu) a mis sur son front le nom de sa cité !
>
> Cependant, au milieu de toutes ses folies, feintes ou réelles, malgré la prétention ridicule de jouer un rôle dans la République, où personne ne songe à lui, il a quelquefois de beaux moments, des éclairs de raison supérieure et même d'une sorte de génie. *Personne ne lit les vers avec plus de charme et plus d'art.*

Page précieuse et qui nous laisse soupçonner qu'un peu, beaucoup peut-être de cabotinage se mêlait aux extravagances, aux folies de Bonneville, sans qu'il en eût, au reste, très nette conscience.

Je ne vois pas non plus que M. Le Harivel cite le dictionnaire de

1. *Nicolas de Bonneville, préromantique et révolutionnaire, 1760-1828.* (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg.) Un vol. in-8°, 1923.

Rabbe, ni Michelet. Il aurait pourtant trouvé dans l'*Histoire de la Révolution* de pittoresques indications (surtout, tome I, p. 227 ; tome III, p. 75-77 et 358-360, édition Lemerre). Dans les notes du tome III, Michelet renvoie à un article d'un M. Tissot, professeur de philosophie, publié dans le *Journal de Province*, où nous trouvons des renseignements sur les dernières années de Bonneville. Enfin, il eût été utile de relever tous les passages de Nodier consacrés à Bonneville, et, pour Sainte-Beuve, de renvoyer aussi au tome III des *Portraits Contemporains*, p. 466-467.

* * *

Sébastien Mercier qui, plus tard, devait être lié d'amitié avec Bonneville, dont le rapprochait plus d'une affinité : goût des innovations littéraires, exaltation de tête, hâte un peu imprudente de jugement, avait commencé par écrire sévèrement sur ses traductions allemandes :

> Il y a aussi des traducteurs allemands, mais qui, sachant mal la langue qu'ils traduisent, sont peu versés dans la langue française ; on les appelle manœuvres. Un M. Bonneville avoue qu'il a été manœuvre, mais il en gémit comme d'un outrage du sort. Pourquoi cela ? il faut bien être manœuvre, quand on n'est pas né architecte. Or, pour un traducteur noble, précis, énergique, élégant, comme *Le Tourneur*, comme *Riccoboni*, il y a vingt *Bonneville* dénaturant les plus beaux modèles à tant la feuille.
>
> Les auteurs allemands se plaignent d'être défigurés par ces écrivailleurs, qui joignent à un pauvre style le ridicule de vouloir encore les juger. Ces auteurs disent qu'il vaudrait mieux pour eux être absolument inconnus en France que de passer sous les mains pesantes et sans tact de ces manœuvres. Je donne à leurs plaintes légitimes la publicité qu'elles méritent, afin que l'écorcheur s'éloigne avec son couteau de ces coursiers souples et fiers, pleins de grâces, de majesté et de vie[1].

Que valent au juste les traductions de Bonneville ? Nous aimerions que, sur ce point, M. Le Harivel eût décidé plus nettement. Bonneville traduisait sur un mot à mot préparé par Friedel. Après la mort de ce dernier il a bien donné un *Choix de petits romans imités de l'Allemand*, mais, au lieu de six volumes qui étaient annoncés avant la mort de Friedel, il se contenta d'un seul.

Un hasard heureux a mis en nos mains une partie des papiers de Friedel[2]. Ils nous offrent d'utiles renseignements sur les débuts de l'influence allemande en France. Adrien-Charles Friedel, né à Berlin en 1753, devenu professeur des pages du Roi et directeur du « Cabinet de la littérature allemande, rue Saint-Honoré, au coin de la rue de Richelieu », est un de ces Allemands qui, comme Grimm, s'étaient naturalisés parisiens. A la fois professeur de langue allemande, traducteur, libraire, il a joué un rôle curieux d'intermédiaire littéraire entre France et Allemagne. Dans le dossier que j'ai sous les yeux, je trouve,

1. *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1788, tome XI, p. 79-80.

2. Ces papiers appartiennent à la collection de notre ami l'historien des Bénédictins de Saint-Vanne, bénédictin lui-même à ses heures.

outre le traité[1] avec l'éditeur du *Théâtre allemand* et la liste des souscripteurs, des lettres d'amateurs de littérature allemande qui lui demandent des livres en langue allemande.

Parmi ces correspondants nous relevons un doctrinaire au collège royal de La Flèche, un capitaine au régiment d'Orléans-dragons à Châteaudun, le comte d'Humières, enfin le comte d'Orsay qui, ayant lu dans les *Petites Affiches* le nom d'une personne « écrivant très bien l'allemand et le français », et se recommandant de Friedel, désirerait l'engager comme secrétaire.

Friedel entretenait des relations avec les libraires d'Allemagne, et, en particulier, avec J.-G. Virchaux, libraire français établi à Hambourg. Je trouve dans le dossier quatre lettres de Virchaux : 3 septembre 1781, 1er mars 1782, 24 mai 1782, 22 juillet 1782. La lettre du 3 septembre 1781 semble bien être la première que Virchaux lui ait adressée. Virchaux lui demande quelques exemplaires de ses traductions, et il ajoute :

> Ne pourriez-vous pas aussi, Monsieur, moyennant un tant par an, me fournir des nouvelles politiques, anecdotes piquantes et maintes belles choses qui se passent dans Paris pour la confection d'une Gazette française que je compte bientôt publier sous le titre d'*Écho politique et littéraire du Nord* ? Comme une semblable correspondance requiert la plus grande discrétion, vous sentez que vous n'auriez rien à craindre de ma part.
>
> Il paraît aussi de temps en temps des brochures piquantes et qui font beaucoup d'éclat. N'y aurait-il pas moyen de les acquérir par vos soins ? Je voudrais même en avoir la traduction allemande en manuscrit.

Preuve, entre beaucoup d'autres (la correspondance de Grimm et celle de La Harpe sont les plus connues), de la curiosité croissante des pays du Nord, en cette fin du XVIIIe siècle, non seulement pour la littérature française, mais pour tous les événements de la vie parisienne, au premier rang desquels la chronique scandaleuse et les livres un peu croustilleux.

La lettre du 1er mars 1782 renouvelle le même désir :

> Vous m'obligeriez beaucoup, monsieur, lorsqu'il paraît quelque petite brochure d'éclat, comme des tragédies et comédies des meilleurs auteurs, de m'en faire tenir un exemplaire tout de suite par le paquet de la Cour. Je pourrais en faire de même pour de petites pièces allemandes.

Mais la lettre de beaucoup la plus curieuse est celle du 24 mai 1782. Il y avait à peine deux mois que les *Liaisons dangereuses* avaient paru, et, sans doute, le bruit en était venu jusqu'à Hambourg. La correspondance de La Harpe en donnait une analyse sévère. Or, par une coïncidence amusante, le jour même, 24 mai 1782, où Laclos recevait l'ordre de rejoindre sans délai sa compagnie à Brest, Virchaux écrivait à Friedel :

> Continuez, je vous en supplie, à me communiquer de semblables nouveau-

1. Nous apprenons par ce traité que le *Théâtre allemand* fut tiré à mille exemplaires et deux mains de passe.

tés [Friedel lui avait envoyé deux pièces de théâtre]. S'il n'était pas possible de me faire parvenir par la même voie les *Liaisons dangereuses*, il n'y avait qu'à les détailler, ou les découdre ; il m'eût même suffi d'en recevoir le premier volume en trois ou quatre fois et les trois autres par M. Berquin, auteur de l'*Ami des Enfants*, qui me fait envoi par la diligence.

Ne serait-ce pas un ouvrage à traduire en allemand ? Mais peut-être l'est-il déjà. Si vous vouliez, monsieur, me guetter de semblables productions et les traduire, nous pourrions faire de bonnes affaires ensemble.

Une traduction allemande des *Liaisons dangereuses*, quelle bonne affaire ! Il est plaisant que l'intermédiaire en cette occasion fût Berquin. On voit par cette lettre que la circulation de tels livres d'une frontière à l'autre n'était pas libre et qu'il fallait découdre le volume et l'envoyer en contrebande, cahier par cahier.

Voici une dernière lettre d'un certain Franck, désireux d'établir un théâtre allemand à Paris et chargeant Friedel de sonder le terrain.

A Strasbourg, le 13 avril 1783.

Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser Monsieur Vroberwein, directeur de notre Théâtre allemand d'ici, qui va à Paris durant la quinzaine pour sonder le terrain, et voir s'il y aurait possibilité de mener la troupe après Pâques 84 à Paris et jouer le spectacle allemand durant la belle saison. C'est une idée qui lui a été suggérée ici. Je n'ai aucun avis là-dessus, mais comme personne ne doit être plus à même que vous de décider si l'affaire est bonne ou mauvaise, je la renvoie à vos conseils, et je vous prie, monsieur, de les lui donner avec toute la franchise possible, car je ne voudrais pas que l'on s'embarquât dans une affaire dont les suites pourraient être coûteuses. L'on imagine que le nombre d'Allemands qui sont à Paris pourrait seul alimenter ce spectacle durant six mois, et je trouve que cela est difficile. On compte enfin que la nouveauté et la singularité d'un spectacle étranger attirera des Français. Je le souhaite, mais je désirerais surtout que l'on ne fasse pas de sottises.

D'ailleurs, monsieur, je recommande M. Vroberwein à votre gracieux accueil comme un fort galant homme que je connais depuis longtemps pour tel, et qui est généralement aimé et estimé ici.

Ainsi, en 1783, le directeur du Théâtre de Strasbourg comptait trouver à Paris assez d'Allemands pour alimenter son spectacle pendant six mois. Ce détail est précieux.

*
* *

Bonneville est mort le 9 novembre 1828 dans une boutique de bouquiniste, rue des Prés-Saint-Jacques. Nodier nous le montre vers la fin presque fou, s'asseyant sur une chaise qui n'avait point de fond, arrosant de quelques lampées d'eau un morceau de pain noir, incapable de prononcer une parole. Il était soigné par sa femme, qui avait été belle, mais qui ressemblait maintenant aux « vieilles Merillies de Walter Scott ».

Comment se fait-il que Tissot l'ait vu, en 1824, rue des Grès, 14, recueilli par une vieille marchande de bouquins, admiratrice enthousiaste qui offre aux visiteurs, avec un certain mystère, les poésies du grand homme ? Quelle explication trouver à ces témoignages contradictoires ? Cette admiratrice était-elle Madame de Bonneville ? Mais Tissot

ajoute que la marchande ne tarda pas à suivre le poète dans la tombe. Or, Madame de Bonneville revint en Amérique, en 1833, cinq ans après la mort de son mari, retrouver son fils, le général Bonneville, et elle mourut à Saint-Louis le 30 octobre 1846. Son départ aura-t-il fait croire à Tissot qu'elle était morte?

Un peu fou, à la manière d'un Grainville, d'un Sébastien Mercier et de tant d'autres personnages de l'époque révolutionnaire, Bonneville le fut toute sa vie. Avec son infaillibilité habituelle Sainte-Beuve a diagnostiqué la cause de leur mal : « Remarquez que le secret du malheur de ces écrivains tourmentés est en grande partie dans la disproportion de l'effort avec le talent. Car de *talent* à proprement parler, c'est-à-dire de pouvoir créateur, de faculté expressive, de mise en œuvre heureuse, ils n'en avaient que peu ; ils n'ont laissé que des lambeaux aussi déchirés que leur vie, des canevas informes que les imaginations enthousiastes ont eu besoin de revêtir de couleurs complaisantes, de leurs propres couleurs à elles pour les admirer. »

Bonneville, comme poète, offre un cas des plus curieux. Il conserve la phraséologie pseudo-classique, mais lutte désespérément pour s'en affranchir. De là, je ne sais quoi de heurté, les cassures, l'incohérence, qui, parfois, donnent l'idée d'un Hugo manqué prenant des allures de prophète.

> Non, rien n'est comparable à l'horrible caverne
> Où le plus verd crapaud, les yeux sales, hagards,
> Croace, en sautillant, couronné de poignards[1].

Et ceci encore :

> L'opinion publique est l'espèce de Loi,
> Dont tout individu peut être le ministre[2].

Nourri d'Ossian, de Shakespeare et de la Bible, il a, dans l'*Esprit des Religions*, pressenti quelques rythmes de *René* :

> Que ne puis-je revivre une de ces années où, souvent égaré sur les montagnes ou dans les forêts, m'enivrant jusqu'au délire de la fureur des vents et des orages, il me semblait que de mon cœur, comme d'un grand réservoir de la nature, allaient se répandre sur l'univers des torrents de lumière et de bonheur[3].

Comme tous les précurseurs obscurs, il pressent ce que de mieux doués réaliseront un jour. D'où le malaise de ces êtres malheureux et incomplets, grands par le désir, grisés par des aspirations tumultueuses et, finalement, réduits à n'être que des ratés. Bonneville est déjà dupe de la même illusion verbale qu'un Hugo et tant d'autres romantiques de plus mauvais aloi. Il se laisse étourdir de ses propres paroles.

1. *Les Poésies de Nicolas Bonneville*. A Paris, à l'imprimerie du Cercle social (1793), p. 217.
2. *Ibid.*, p. 105.
3. *De l'Esprit des Religions*. Paris, imprimerie du Cercle social, 1791, p. 14.

Sa prose est toute semée de vers blancs. Mais, et c'est en quoi il est original, il le sait, il le veut.

Des vers blancs, de diverses mesures et écrits de suite, pourraient tromper les yeux vulgaires et avoir quelque succès au théâtre. O ! que n'ai-je d'un torrent la force et la furie, avec quelle intrépidité, j'irais déracinant les préjugés, les mauvaises coutumes, la noire ingratitude, le fanatisme et l'égoïsme, tous les vices. On a été longtemps à s'apercevoir en Allemagne que le bon Gessner avait écrit des Idilles en vers blancs. Ami lecteur, je viens en courant d'en écrire une octave ; depuis mon exclamation, ô ! tu as dû trouver dans la note un style rapide, étrange ; l'as-tu cru mesuré, et en vers libres[1] ?

La plupart étaient poètes en prose sans le savoir. Bonneville, de propos délibéré. Voilà une nouveauté grosse de conséquences.

* * *

Nous ne retrouverons jamais l'extraordinaire température des premières années de notre Révolution. A peine un Michelet peut-il l'imaginer. Au moyen d'un décret, d'un article de journal, d'un discours, ces Français de la fin du XVIII[e] siècle croyaient qu'ils allaient changer l'homme et les conditions psychologiques de la vie. Bonneville et Fauchet étaient persuadés que leur destinée les appelait à régénérer l'humanité tout entière.

Ce que j'ai senti. *Eurêka*, *Eurêka*, j'ai trouvé, j'ai trouvé. J'ai retrouvé *la bonne nouvelle*, le jubilé des siècles à venir, ce que l'homme intègre doit annoncer aux nations :

> Mon *esprit créateur* couve, enserre le monde,
> J'en chasse les démons. Mon âme le féconde.
> Mon génie agrandi remplit l'immensité,
> Et j'ai le sentiment de mon éternité.

Une pensée qui m'a tout à coup frappé s'est éparpillée dans ma tête en mille et mille traits de lumière. Elle me nourrit à elle seule d'idées et de sentiments et me fait espérer qu'il naîtra pour les générations futures un être sensible, qui, dans l'heureux délire d'un cœur attendri, présentera la vérité aux hommes sous des images cent fois plus sublimes que celles dont on a paré le mensonge et les fausses vertus[2].

C'est là le ton habituel de Bonneville. Un peu plus loin il entreprend de peindre « ces hommes rares destinés par la nature à réveiller les nations ». Il nous avertit qu'il fait le portrait de Jean-Jacques, mais nous pouvons être certains que son modèle est plus encore Nicolas de Bonneville. Son orgueil allait jusqu'au délire.

Dans les premiers temps de la Révolution il eut un rôle assez important pour achever de perdre la tête. Il est de ceux qui, en juin 89, demandent la création d'une garde bourgeoise et l'organisation d'une vraie commune. Il est chargé un peu plus tard d'une mission en Normandie pour le ravitaillement de Paris. Enfin, au lendemain de Varennes,

1. *Appendices à la seconde édition de « L'Esprit des Religions »*. Paris, an IV, in-8°, p. 187.
2. *De l'Esprit des Religions*, p. 130.

son journal *La Bouche de fer* est le seul qui se prononce pour la République.

En politique, Bonneville est alors un des rares disciples de Rousseau prêt à tirer du *Contrat social* les conséquences logiques extrêmes. De même l'abbé Fauchet. L'association de ces deux hommes était inévitable. L'ancien prédicateur du roi, suspect bien avant la Révolution pour la hardiesse de ses idées, et qui, dès 1789, dans son livre *De la Religion nationale*, proposait une réorganisation de l'Église qui ressemble fort à la Constitution civile du clergé, ce prêtre sincère, ardent, un peu exalté, un moment entraîné par le goût de la popularité, mais toujours courageux, s'accorda fort vite avec Bonneville sur les principes. Soit dans le discours d'inauguration qu'il prononce au Cercle social, le 13 octobre 1790, devant une foule immense (la salle du Cirque au Palais Royal pouvait, dit-on, contenir jusqu'à dix mille personne), soit dans *La Bouche de fer*, Fauchet développe exactement la même doctrine que Bonneville. Et cette doctrine aboutit tout naturellement au socialisme et au gouvernement direct, les lois votées par l'Assemblée des députés devant recevoir chaque année la sanction populaire.

Pourtant les deux amis se brouillèrent, et ce fut sur la question religieuse. Bonneville était anticlérical enragé. Il a mis dans *L'Esprit des Religions*[1] ces réflexions assez drôles :

> Ont-ils aussi des Sacerdots dans cette capitale [Paris] ? Il y en a, me répondit-il, dans toutes les rues de la capitale, dans toutes les promenades, au bal, au spectacle, en tous lieux, et dans tous les temples, et dans toutes les places du royaume, habitées et non habitées ; car vous en trouverez au fond des forêts et sur les montagnes.

Or, tandis que Bonneville prétendait régénérer le monde dans une fraternité de tous les peuples et par une Confédération universelle des Amis de la Vérité ayant son point d'appui dans les loges maçonniques, Fauchet voulait associer pour ce même objet la maçonnerie, le *Contrat social* et le christianisme rajeuni à ses sources primitives. Donc Fauchet et Bonneville se séparèrent, pour se réconcilier, au printemps 91, en des agapes civiles et fraternelles au presbytère de Saint-Roch.

L'excellent biographe de Fauchet, l'abbé Charrier, tente d'établir par d'assez bonnes raisons que Fauchet n'était pas maçon. M. Le Harivel, de son côté, met en doute que Bonneville l'ait jamais été. Et pourtant Fauchet aussi bien que Bonneville prétendaient appuyer sur la maçonnerie leur projet de Confédération universelle. Comment résoudre cette difficulté ? Avaient-ils par ailleurs des relations avec les Illuminés ? Sur ce dernier point je laisse à M. Viatte le soin de répondre.

En tout cas les Jacobins étaient trop bourgeois pour voir de bon œil le Cercle social. Fauchet finit sur l'échafaud, et Bonneville attendit dans une prison le 9 thermidor.

André Monglond.

1. *De l'Esprit des Religions*, p. 67-68.

ROUSSEAU ET D'ARGENS

La prosopopée de Fabricius ! Quels souvenirs éveillent ces quelques mots chez ceux qui ne sont plus, hélas! de la première jeunesse ! Comme elles chantent dans leur mémoire ces lignes enflammées et mélodieuses qui ont bercé leur adolescence ! Combien de fois ne se sont-ils pas surpris disant et redisant en eux mêmes : « Fabricius, qu'eût pensé votre grande âme, si... ! »

Certes, il n'est pas sûr que cette page si célèbre ait conservé aujourd'hui toute sa saveur. Voilà presque deux siècles, au reste, qu'elle a été écrite, et c'est beaucoup. Peut-être ne suffirait-elle plus à assurer, comme elle fit jadis, un prix académique — fût-ce un prix d'une académie provinciale — au plus étrange des paradoxes. Il en est pour lui reprocher d'être plus factice que naturelle, plus déclamatoire que réellement éloquente. Mais, enfin, cette page a traversé victorieusement « l'Océan des âges », et elle reste pour beaucoup une maîtresse page de ce premier discours de J.-Jacques où se trouvent déjà, dans un raccourci saisissant, toute la doctrine et tout l'art de l'auteur de l'*Émile*.

Eh bien, cette page fameuse, Rousseau me semble la devoir, qu'il en ait eu conscience ou non, aux *Lettres juives* du chevalier d'Argens. On sait ce qu'étaient ces *Lettres* conçues, après et avec tant d'autres, sur le patron de l'*Espion turc* ou des *Lettres persanes*. Elles étaient, comme l'auteur l'indique lui-même, une « correspondance philosophique, historique et critique entre un Juif voyageur en différents États et ses correspondants en divers endroits ». Ni le bon sens, ni l'esprit n'y manquent, que ce soit Aaron Monceca qui tienne la plume, ou bien Jacob Brito ou Isaac Onis; et pas davantage les hardiesses de pensée. D'Argens ne respecte rien, et ses attaques, pour être banales le plus souvent, ne laissent pas parfois d'avoir un tour original. Les coups tombent dru comme grêle et, dès le début, sur l'Église en général et les moines en particulier. Rome même n'est pas épargnée, cette Rome « emprêtraillée » qui semble ne plus s'appartenir et avoir délibérément fait litière de son passé pour se donner, reine dépossédée, à une infinité de maîtres, dont la plupart, au reste, ne sont que des valets-maîtres. Et Jacob Brito d'écrire à Monceca :

« Quelle serait, disais-je en moi-même, la surprise de Marius, de Sylla, de César, de Sertorius et de Pompée s'ils revenaient au monde et qu'ils pussent être transportés dans Rome sans être prévenus des changements qui y sont arrivés ! Ils croiraient prendre leurs places au Capitole et les verraient remplies par une douzaine de Monsignors; ils trouveraient les anciens sénateurs métamorphosés en abbés et l'ordre

des chevaliers changé en un essaim de moines. Au lieu des licteurs et des faisceaux qui précédaient et suivaient les consuls romains, ils apercevraient quelque prélat escorté de ses estafiers ou quelque cardinal qui se promènerait *in sioco* (en cérémonie). Que sont devenues les légions, diraient-ils ? Sont-elles campées auprès de Rome ? Ils iraient au Champ de Mars et n'y trouveraient que ronces et serpents. Eh quoi ! Romains, s'écrieraient-ils, qu'est devenu votre amour pour la gloire ? Qu'avez-vous fait de cette ardeur martiale qui vous rendit les maîtres du monde ? A ces discours le peuple leur rirait au nez. S'ils demandaient à visiter les arsenaux, à voir l'état des armes et la dépense que peut faire la République, on les mènerait dans la bibliothèque du Vatican où on leur ferait voir les bulles d'excommunication qui ont été lancées, et celles qui sont prêtes à la première occasion. S'ils voulaient vérifier l'état des finances, les fonds qui les produisent, l'arrangement qu'on prend pour lever les subsides, on leur ouvrirait des coffres remplis d'indulgences, de bulles et de nominations aux bénéfices. S'ils étaient curieux de savoir les récompenses qu'on donne aux citoyens qui se distinguent et les statues qu'on leur élève, on leur montrerait des chapelets, des agnus et des reliquaires bénis par le Pontife. S'ils s'informaient des couronnes triomphales, on leur porterait des mitres et des calottes rouges. S'ils demandaient à voir les rois de Bithynie, de Comagène, d'Arménie, de Pont et tant d'autres souverains, assidus courtisans du moindre des sénateurs, on leur présenterait le prétendant et ses deux fils. Et si leur curiosité s'étendait jusqu'à savoir les princes qu'on a vaincus, on leur raconterait l'affaiblissement de Henri IV et celui de son prédécesseur. Crois-tu, mon cher Aaron, que ces hommes illustres pleins de l'ancienne grandeur de leur patrie, en voyant son avilissement, fussent moins surpris que nous ne le sommes des nouveautés que nous apercevons ? Je crois qu'ils le seraient davantage, et César aurait plus de peine à reconnaître un ancien Romain dans un Italien que tu n'en aurais à deviner l'usage et le but de la cérémonie la plus embrouillée nazaréenne. » (Lettre 11.)

A Dieu ne plaise que je veuille comparer à une telle page — amusante, soit, mais médiocre à coup sûr — les lignes de Rousseau, si peu solides soient-elles à qui en veut étudier de près la substance. Ce serait rabaisser Rousseau de gaieté de cœur. Que la prosopopée de Fabricius soit en un certain sens une déclamation, cela se peut, cela est ; mais il ne sera personne pour ne pas avouer que cette déclamation — puisque déclamation il y a — est écrite de main de maître. C'est tout le contraire, à parler franc, avec D'Argens. Son moindre défaut peut être est l'incorrection. Dans ces lignes qui réclamaient une plume acérée et mordante, rien que de flasque et que de mou : ni nerf, ni cadence.

Il paraît indéniable, toutefois, qu'elles ont laissé leur empreinte dans la mémoire de Jean-Jacques. Il n'est pas possible, quand on compare les deux textes, de ne pas être frappé des ressemblances qui s'y rencon-

trent. L'armature est différente, sans doute : d'une part une sorte de récit, de tableau, à peine coupé par deux ou trois interrogations ou apostrophes, où les allusions ironiques, les pointes et oppositions plaisantes se succèdent rapidement, sont accumulées avec un plaisir évident par le « libertin-né » qu'est d'Argens; de l'autre, un seul et ample discours, une sorte de large interrogation où l'auteur semble s'effacer pour ne laisser parler qu'un Romain de l'ancienne roche. Mais l'inspiration n'est-elle pas la même, en somme ? Si c'est la Rome conquise par le catholicisme — et par suite la Religion — que couvre de ses flèches le philosophe athée, n'est-ce pas la Rome conquise par les rhéteurs et les artistes — et par suite la civilisation — qu'invective le philosophe spiritualiste ? Et n'en appellent-ils pas tous deux de la Rome nouvelle qu'ils flagellent à la Rome conquérante, à la Rome libre et vertueuse d'antan ? Certains traits, certains détails ne sont-ils pas analogues, dès le début même ? Y-a-t-il une différence sensible entre le : « Quelle serait la surprise de Marius, s'il revenait au monde... » et le : « O Fabricius, qu'eût pensé votre grande âme si... rappelé à la vie » ? N'est-ce pas chose piquante — encore que l'expression soit nécessairement, fatalement amenée par la situation, et c'est assez dire que nous ne saurions songer à croire à une imitation directe — de trouver sous la plume de Rousseau le : « Que sont devenus ces toits de chaume » après avoir lu chez d'Argens : « Que sont devenues les légions » ? L'est-il beaucoup moins de rencontrer chez Rousseau : « Le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde », alors que d'Argens a écrit : « Eh quoi, Romains, qu'est devenu votre amour pour la gloire ? Qu'avez-vous fait de cette ardeur martiale qui vous rendit les maîtres du monde ? » La fin même de la prosopopée, ici la peinture d'un sénat frivole et élégant, là la fière allusion à l'antique sénat de l'antique Rome, ce dessin vigoureux de « deux cents hommes vertueux dignes de commander à Rome et de gouverner la terre », l'imagination de Rousseau a-t-elle eu grand peine à les tirer de cette ligne de d'Argens qui se trouve, elle, presque au début : « Ils trouveraient des anciens sénateurs métamorphosés en abbés » ?

Que Rousseau ait lu les *Lettres juives*, que ce passage ait fait une certaine impression sur lui, qu'un beau jour, dans la fièvre de l'inspiration, il en ait retrouvé comme l'écho en son âme, le doute n'est donc pas possible. Peu importe s'il a ou s'il n'a pas cité, ici ou là, le nom de d'Argens, s'il a évoqué ou non l'un quelconque des ouvrages du marquis. Les *Lettres juives* ne lui ont pas été inconnues, n'ont pas pu lui être inconnues : il les a lues certainement. Quand il arrive, en effet, s'installer à Paris, en 1742, ces *Lettres*, qui avaient paru d'abord en feuilles périodiques, puis, en 1736, en volumes — six volumes, s'il vous plaît ! — étaient, on le peut affirmer, dans toutes les mains. Il en avait même paru l'année précédente une troisième édition. Le succès croissait avec les années et, chose étrange, avec la publication même de nouvelles *Lettres* : *Lettres cabalistiques*, *Lettres chinoises*, où

d'Argens devenait son propre plagiaire et semblait vouloir de gaieté de cœur lasser un public que la diversité de ses productions et les aventures d'une vie singulièrement agitée attiraient sans doute autant que ses connaissances ou son esprit. Quoi qu'il en soit, par ses *Lettres*, par sa *Philosophie du bon sens*, par ses romans ou ses mémoires, par ses relations avec les beaux-esprits du temps, par ses relations amicales avec Frédéric, le marquis d'Argens était, en 1742, un homme célèbre; et, encore un coup, il l'était, sur toutes choses, par ses *Lettres juives*.

Ces *Lettres* on les ignore totalement aujourd'hui : des œuvres de ce genre les *Lettres persanes* seules ont survécu. Et c'est la justice même. Il y a toutefois, on le voit, quelque profit et quelque plaisir à parcourir ces pages faciles qui séduisirent les contemporains d'un Voltaire, à l'heure même où venaient de paraître les *Lettres philosophiques*. Le profit, ici, c'est de saisir sur le vif comment le tempérament d'un écrivain de génie se greffe sur la chose empruntée pour la faire sienne : tout Rousseau est déjà dans cette page; le plaisir, plaisir quelque peu malicieux, c'est de pouvoir unir (une fois n'est pas coutume) deux noms que tout — vie, tendances, talent — tend singulièrement à séparer.

H. Lion.

CHATEAUBRIAND ET VICTOR HUGO
LA LÉGENDE DE « L'ENFANT SUBLIME »

En publiant, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1926, les *Cahiers* inédits de Sainte-Beuve, je rencontrais le passage suivant :

Tant que Hugo a été jeune, ces erreurs de goût, ces crudités, pouvaient sembler des inadvertances d'un enfant sublime, mais qui aime un peu trop le gros et le rouge...

Et je mettais ici en note :

C'est, on le sait, le mot de Chateaubriand sur Victor Hugo.

J'ai reçu à ce propos de M. Paul Fournier, le savant professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, la très aimable et curieuse lettre que voici :

Monsieur,

Dans une note sur les *Cahiers* de Sainte-Beuve (*Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1926, p. 61) est reproduite la tradition d'après laquelle Chateaubriand aurait traité Victor Hugo d'enfant sublime.

L'authenticité de ce propos est contestable ; je puis lui opposer la déclaration d'un témoin non suspect. Vers 1880, je me trouvais en relations avec M. Albert du Boys, le propriétaire du château de La Combe-de-Lancey, qui tint une place importante dans le groupe de ceux qu'on appelait les catholiques libéraux. M. du Boys avait, dans sa jeunesse, fréquenté le salon de Mme Récamier et y avait rencontré Chateaubriand. Il me dit s'être aventuré un jour à lui citer ce mot d'enfant sublime qui lui était généralement attribué. Chateaubriand lui répondit vivement : « Je n'ai jamais dit cela : c'est du galimatias double ».

Le récit de M. Albert du Boys était très affirmatif ; et mes souvenirs sont très nets sur ce point...

M. Paul Fournier m'a fort aimablement autorisé à faire publiquement état de son témoignage.

Il va sans dire qu'en réimprimant moi-même en un volume les *Poisons* de Sainte-Beuve, j'ai été beaucoup moins affirmatif que je ne l'avais été la première fois. Mais il est assez curieux d'observer qu'à ce mot, très probablement légendaire, Sainte-Beuve semble avoir ajouté foi. S'il en avait soupçonné l'irréalité, il est infiniment probable qu'il s'en fût égayé tout le premier, aux dépens de son ancien ami[1].

VICTOR GIRAUD.

1. Peut-être le mot sur « l'Enfant sublime » est-il la déformation de cet autre mot de Chateaubriand que je trouve dans les *Études historiques* (*Œuvres complètes de Chateaubriand*, éd. Ladvocat, t. IV, p. xxlviij) : « Si nous avons le *Richelieu* de M. Victor Hugo, nous saurons ce qu'un génie à part peut trouver dans une route inconnue aux Corneille et aux Racine ».

Mgr MYRIEL DANS LES « MISÉRABLES »

Les origines des *Misérables* ont été signalées depuis longtemps déjà par M. de Ribbe dans un article du *Correspondant* (avril 1862) et par M. Gustave Simon dans la *Revue de Paris* (janvier 1909) ainsi que dans l'historique de l'édition de l'Imprimerie Nationale.

Il nous a paru cependant que la lumière n'était pas faite entièrement sur ce point et que certaines affirmations étaient ou inexactes ou incomplètes. Aussi voulons-nous reprendre la question en nous éclairant à l'aide de documents mis aimablement à notre disposition par la famille de Miollis, que nous ne saurions trop remercier pour la flatteuse confiance qu'elle nous a accordée, et aussi grâce à des recherches personnelles qui nous permettront de montrer la méthode de travail du Maître.

Un point est acquis : l'évêque dont il est question dans les *Misérables* s'appelait, non Mgr Myriel, mais Charles-François-Melchior-Bienvenu de Miollis ; le forçat, non Jean Valjean, mais Pierre Morin. Voici, d'ailleurs, l'histoire telle que la rapporte le vieux chanoine secrétaire de l'évêque :

« Le héros de Victor Hugo ne s'appelait pas Valjean. Son vrai nom était Pierre Morin. Il était né à Forcalquier. La famille de sa sœur, étant dans une profonde misère et mourant de faim, il eut la coupable pensée de dérober un pain. Profitant de la nuit, il s'introduisit avec effraction chez un boulanger. Celui-ci étant survenu engagea une lutte terrible contre le voleur qui, traduit en cour d'assises, fut condamné à cinq ans de travaux forcés. A l'expiration de sa peine, Morin revint dans son pays ; mais c'est en vain qu'il chercha des moyens d'existence dans le travail. Personne ne voulut l'employer. Un soir, se trouvant à Digne et après avoir fait de vains efforts pour trouver un asile, il s'affaissa, découragé, sur une borne de pierre. Une dame qui sortait de l'église, l'ayant aperçu dans cette attitude désespérée, lui demanda s'il était malade. Morin lui répondit qu'il était repoussé de partout et qu'il avait en vain frappé à toutes les portes. — « Il en est une à laquelle vous n'avez pas songé, lui dit cette dame, c'est celle de l'évêque et, certes, celle-là s'ouvrira devant vous. » Encouragé par ces paroles, le malheureux demanda à être introduit près de l'évêque. « J'ai froid, j'ai faim, dit-il, personne ne veut me recevoir et cependant j'ai de l'argent pour payer ma dépense. » L'évêque, ému, lui dit : « Mon ami, vous souperez avec nous et vous coucherez ici. — Hélas ! s'écria l'ancien forçat, je ne suis plus l'ami de personne, je ne suis plus qu'un sujet de répulsion et d'effroi. »

Cependant Monseigneur et son secrétaire le réconfortent et l'envoient ensuite prendre un repos dont il a tant besoin. Le lendemain, l'évêque le fait venir devant lui. « Je comprends, lui dit-il, la défiance qu'ont fait naître vos « malheureux antécédents. Vous m'inspirez un vif intérêt par votre repentir « et votre désir de vous réhabiliter. Vous êtes robuste, énergique ; le moyen « de vous relever est de payer de votre personne sur le champ de bataille. Si « vous le voulez, je vous recommanderai à mon frère qui commande une

« division en Italie. » Morin accepte avec reconnaissance et part aussitôt. Le général l'admet parmi les infirmiers militaires et se montre satisfait de ses services. Après cette épreuve, il l'envoie au feu. Morin se distingue par son courage. Un jour son sous-lieutenant, riche et de bonne famille, est frappé à mort. Il l'emporte dans ses bras, mais l'officier expire avant d'arriver à l'ambulance. Morin rejoint son corps et s'empresse d'aller remettre au général l'argent et la montre trouvés sur lui. Cet acte de probité décide le général à l'admettre parmi ses ordonnances. Il y est resté jusqu'en 1814, époque où l'armée d'Italie rentra en France et où il fut lui-même congédié. Le pauvre Morin, ne sachant que devenir, eut encore recours à l'évêque qui le recueillit provisoirement dans sa maison.

Enfin, un jour, il disparut pour ne plus revenir. Napoléon débarquant à l'île d'Elbe (*sic*) s'avançait à marches forcées sur Paris. Pierre Morin le suivit, s'attacha à sa fortune et peu de temps après tombait sur le champ de bataille de Waterloo.

Ce récit s'accorde avec celui publié par Pontmartin dans la *Gazette de France* et reproduit par M. Simon. Néanmoins, la petite idylle de l'ex-forçat et de la jeune servante n'apparaît pas ici. Ce n'est pas très grave. Pour Mgr Myriel, la question est plus troublante ; Victor Hugo déclare : « Nous ne prétendons pas que le portrait que nous faisons ici soit vraisemblable, nous nous bornons à dire qu'il est ressemblant » (liv. I, chap. II). Cette affirmation avait ému déjà les parents de l'évêque qui avaient demandé des rectifications à Victor Hugo. Voici les faits exacts :

Mgr de Miollis est né le 19 juin 1753 ; il avait donc 62 ans en 1815 et non 75 ans comme l'affirme Victor Hugo, et il ne s'appelait pas Charles-François-Bienvenu, mais Charles-François-Melchior-Bienvenu. Toutes ses lettres, tous ses mandements sont signés de ces quatre prénoms.

Il était fils de Joseph-Laurent de Miollis, conseiller à la Cour des Comptes, nommé assesseur d'Aix et procureur du pays en 1759.

Des quinze frères et sœurs qu'il eut, sept moururent prématurément ; restèrent cinq garçons et quatre filles. Les cinq garçons furent : Honoré, conseiller à la Cour des Comptes ; Balthazar, général de brigade ; Charles (l'évêque) ; Gabriel, préfet du Finistère ; Sextus, général, comte de l'Empire. Aussi l'affirmation de Victor Hugo est-elle incomplète quand il dit : « Il avait deux frères, l'un général, l'autre préfet ». Biré affirme, d'après un article du journal *L'Union*, que V. Hugo allait quelquefois chez le préfet qui habitait Paris, rue Cassette. La vérité de cette affirmation est soutenue par les parents de M. de Miollis. L'inexactitude se prolonge quand Victor Hugo nous déclare que Mgr Myriel avait une sœur, M^lle^ Baptistine, célibataire. Les quatre sœurs de l'évêque se marièrent ; aucune ne s'appelait Baptistine, mais nous croyons bien reconnaître l'une d'entre elles, Anne-Magdeleine de Miollis, mariée à Antoine-Elzéar de Ribbe, dans la bonne femme, « Marquise de R... », qui conseille au malheureux forçat de s'adresser à l'évêque (liv. II, ch. I).

Mgr de Miollis avait deux domestiques, Geneviève Gamel, qui est

devenue Mme Magloire, et Jean-Baptiste X... Il est fort possible que Victor Hugo ait tiré de là ce nom de Baptistine, comme il est fort possible aussi que ce prénom, aux consonances douces et simples, ait éveillé en lui l'image de la pure et naïve personne, à qui son roman l'a donné. Trouvant sans doute le prénom de Geneviève (s'il l'a connu) trop noble pour une servante, il le remplaça par celui de Magloire, qui, certes, convient à merveille à la personne en question : il y a des prénoms qui sont tout un programme ! Celui de Bienvenu ne nous contredira pas.

Quant au mariage de Miollis antérieurement à la prêtrise, c'est une invention de Victor Hugo, dont il aurait bien pu se passer puisqu'elle n'ajoute rien au roman. Miollis entra tout jeune au séminaire fondé par Mgr de Brancas sur la route de Gap ; il fut ordonné prêtre à Carpentras par Mgr de Beni, le 20 septembre 1777. « Qu'aucune crainte humaine, lui dit l'évêque, ne vous fasse jamais trahir la vérité. Loin de vous cette sagesse humaine réprouvée par l'Évangile, qui sacrifie lâchement son devoir. Montrez qu'un prêtre ne craint que le péché et que si l'Église a des enfants rebelles qui la persécutent, elle a aussi des ministres fidèles pour la défendre. » L'abbé de Miollis n'allait pas désobéir à son évêque.

En mai 1791, étant trésorier de l'Université royale d'Aix, il fut sommé de prêter le serment civique imposé aux professeurs, refusa et se retira à Nice. Mais la guerre éclatant entre le Piémont et la France, Miollis partit pour Rome, où il arriva en septembre 1792. (Victor Hugo nous dit que M. Myriel émigra en Italie dans les premiers jours de la Révolution.) Il fut nommé curé de Brignoles en juillet 1804 et, d'après les documents que nous avons sous les yeux, il n'est pas question d'un voyage à Paris avant sa nomination à l'évêché de Digne, ce qui rendrait invraisemblable l'entrevue de Napoléon, du cardinal Fesch et de l'abbé de Miollis, à la suite de laquelle l'abbé aurait été nommé évêque... pour un bon mot (liv. I, ch. 1). La vérité est tout autre : Napoléon, qui avait témoigné du mécontentement au général de Miollis, parce qu'il n'avait pas voté le consulat à vie en 1802, semble avoir voulu reconquérir son amitié et lui montrer de la reconnaissance pour les services qu'il lui avait rendus pendant l'occupation de Hollande. En août 1805, il le nommait gouverneur de Mantoue et créait son frère évêque de Digne. Les deux décrets sont datés du 18 fructidor an XIII (28 août 1805).

L'évêque de Digne a été décrit par Victor Hugo avec sympathie ; mais il n'est ni vraisemblable, ni ressemblant.

Il n'est pas ressemblant, et, de fait, ce que nous venons de relever suffirait déjà à le prouver ; mais continuons.

Victor Hugo a insisté sur la simplicité de l'évêque : il a voulu placer au début de son livre une figure sereine, une âme noble habitée par la grâce, un homme, presque un saint dont la bienfaisante influence soit capable de rédimer un forçat. Ce goût de la simplicité

s'est tout d'abord marqué par la transformation du palais épiscopal en hôpital. C'est beau, mais faux. Puis il est douteux que ce soit Mgr Puget qui ait construit ce « palais ». Mgr Le Tellier, qui fut évêque de 1677 à 1708, l'habita, et un plan de Digne dessiné en 1719 montre la maison de l'évêque placée à l'endroit où elle était en 1843 et appelée « Palais épiscopal », ce qui suppose une destination antérieure à ce plan. De 1791 à 1793, il fut occupé par les services de l'Administration civile des Basses-Alpes ; rendu à son ancienne destination par un décret impérial du 5 juin 1810, il ne fut habité par l'évêque qu'à partir du 1er octobre 1825, et c'est seulement le 9 juillet 1830 que fut approuvée la demande de l'évêque réclamant un jardin ou tout au moins une terrasse. La transformation du palais épiscopal en hôpital n'est attestée par aucun acte ; nous sommes loin des précisions du roman de Hugo. En réalité, l'évêque habita depuis 1806 jusqu'au 30 septembre 1825 une maison située rue du Jeu-de-Paume, n° 13 ; il ne l'occupait pas en entier ; un chanoine et son domestique partageaient son toit, ainsi qu'un commerçant qui tenait boutique ouverte ; et ce n'est que sur les instances du préfet que l'évêque se décida à demander la restauration de l'ancien évêché.

Mgr de Miollis donnait l'exemple du plus grand désintéressement ; à partir de 1817, il touchait 15000 francs et il ne garda de l'héritage de son frère qu'une rente de 3000 francs. Il donna beaucoup au séminaire, aux frères de la doctrine chrétienne et au couvent des Ursulines de Digne et de Manosque. Victor Hugo a même inscrit parmi les articles du budget de l'évêque un crédit affecté au séminaire des missions étrangères à Paris : c'est là que descendit l'abbé de Miollis pendant sa préparation à la dignité épiscopale. L'évêque était simple ; il voulait aussi un mobilier simple, et ce n'est que sur les instances du ministre des Affaires ecclésiastiques, Mgr d'Hermopolis, et de l'abbé de la Chapelle, directeur des Affaires ecclésiastiques, qu'il consentit à recevoir un mobilier ; encore laissa-t-il la plupart des objets dans leur emballage parce que trop précieux ou inutiles. Il conserva toujours un meuble en sapin, un vieux bureau peint en rouge qui lui venait de son père ; nous trouvons dans Victor Hugo : « La salle à manger était ornée d'un vieux buffet peint en rose à la détrempe ». Si Victor Hugo ne connaissait pas ce détail, il faut avouer qu'il a été admirablement bien inspiré (I, VI). Réduit à inventer lorsqu'il n'avait pas les renseignements nécessaires, il nous parle aussi du crucifix de l'évêque : « Il avait un crucifix de cuivre désargenté fixé sur un velours noir râpé dans un cadre de bois dédoré ». L'accumulation des adjectifs dénote l'intention de Victor Hugo. Cependant, Mgr de Miollis avait un crucifix de bois sculpté d'une finesse remarquable.

Cette simplicité se manifestait encore par la frugalité de sa table : un numéro de la *Gazette du Midi* du 1er juillet 1843, qu'a très bien pu connaître Victor Hugo, contient cette note : « Sa monture était celle des paysans et la frugalité de sa table aurait fait honte au plus

modeste de ses curés ». Enfin il ne prenait pas à son déjeuner du lait de ses vaches.... probablement parce qu'il n'en avait pas, mais, nous dit le chanoine Bondil, dans son discours de 1843[1], « un breuvage insipide où il ne voulait mêler aucune douceur » (p. 32). M^me^ la comtesse d'Estienne d'Orves[2], moins classique, dit tout simplement « une tasse de café bourrée de pain noir » (p. 136).

Mgr Myriel pensait que l'argent qu'il dépensait « inutilement » était un larcin fait aux pauvres : il fut nommé baron, nous dit encore Victor Hugo ; mais il n'envoya jamais les 300 francs nécessaires à l'entérinement de son brevet, « n'ayant pas pareille somme » à dépenser. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il ne porta jamais la croix, imitant le vieux portier de la maison de ville (I, XI).

Et cet évêque parcourait souvent son diocèse pour prêcher la population ou pour distribuer les sacrements et les aumônes. A ce moment-là, le diocèse de Digne ne se composait pas de 32 cures, 41 vicariats, 280 succursales, comme le prétend Hugo : il était bien plus vaste. Depuis le Concordat de 1801, jusqu'au rétablissement de l'évêché de Gap en 1823, l'évêché de Digne, outre les paroisses qui le composaient autrefois, comprenait l'archevêché d'Embrun, les évêchés de Gap, de Sisteron, de Senez en entier, celui de Glandèves en grande partie, celui de Riez en partie et plusieurs paroisses des anciens diocèses d'Aix et d'Apt, ce qui fait plus de 500 paroisses. « Pendant de longues années, écrit le chanoine Bondil, une humble carriole d'osier attelée d'un cheval l'a conduit dans ses courses pastorales. Dans les pays montagneux, on le voyait ordinairement sur un cheval fort commun et très simplement harnaché ou sur la monture des pauvres. »

Victor Hugo a voulu également nous parler des idées politiques de Mgr Myriel. Sa sœur écrit à la vicomtesse de Boischevron qu'il est « très bon royaliste ». Il fut convoqué par Bigot de Préameneu au Concile de 1811. Annoncé pour le 9 juin, ce concile eut lieu le 17 et non le 15, comme le dit Victor Hugo (cf. Lavisse, *Hist. contemporaine*, t. III : Le Consulat et l'Empire, p. 310). L'évêque ne répondit pas à la première convocation. Hugo connaissait ce détail ; il est consigné dans ses notes. C'est seulement après une convocation spéciale du 17 mai 1811 qu'il partit. D'après les papiers intimes du cardinal Fesch, nous savons que Mgr de Miollis ne céda sur aucun point malgré les intimidations et les railleries de Napoléon, malgré les arguments du ministre des Cultes : il nous paraît vraisemblable que ce fut moins son caractère « fruste » que sa fermeté qui déplut à Napoléon. Il refusa de voir l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe, dit encore Victor Hugo ; c'est très probablement la vérité. Les documents que nous avons sous les yeux déclarent que Napoléon « ne songea pas à lui demander une visite ».

1. Chanoine Bondil, *Discours sur la vie et les vertus de Mgr Ch.-F. Melchior-Bienvenu de Miollis, évêque de Digne.* Digne, Guichard, 1843, in-8°, 292 p.
2. Documents communiqués par M. de Miollis.

Restent sur ce point la conversation avec le sénateur X... et l'entrevue avec le conventionnel G... La première est possible, la seconde invraisemblable. Il est possible qu'on allègue un fait qui justifie cette vraisemblance ; il nous paraît douteux qu'un évêque royaliste comme Mgr de Miollis aille demander la bénédiction d'un conventionnel. Au nom de qui, d'ailleurs, ce conventionnel pouvait-il bénir ? En son nom personnel ? Un évêque qui refuse à un laïque le droit de nommer des évêques n'ira pas s'agenouiller aux pieds d'un non-converti ; en outre, le conventionnel est mal choisi : il n'a pas voté la mort du roi et il n'a pas été guillotiné, cela prouve son obscurité, et tout ce chapitre nous paraît être un sacrifice fait aux idées du moment.

Nous terminerons cette étude par l'examen des renseignements littéraires que nous donne Victor Hugo sur l'évêque et sa sœur.

Celle-ci écrit à une amie et lui donne une réponse concernant la famille Faux.

Or, nous trouvons dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, de La Chesnaye-des-Bois et Badier (t. VIII, p. 805, 3e édition) :

« Faux, Fauq ou Faouq, famille de Normandie, généralité de Caen ;

« Raoul de Faux.... vivait en 1388 ;

« Jean Fauq, seigneur de Rochefort ;

« Thomas Fauq ;

« Guy-Etienne-Alexandre de Fauq... mestre de camp... sous-lieutenant aux chevaux-légers (*sic*) de Bretagne ;

« Marie-Louise de Fauq (sa fille), mariée avec Antoine-Adrien-Charles de Grammont... fils de Louis, duc de Grammont, pair de France, colonel... des gardes françaises et lieutenant général des armées. »

Si l'on se reporte au texte de Hugo, on trouve les mêmes mots dans le même ordre. Il est possible que nous ayons trouvé la source. Pourtant, M. G. Simon, que nous avons consulté à ce sujet, nous a fort aimablement répondu qu'il n'y avait aucun indice attestant que Victor Hugo ait connu cet ouvrage. Il n'en reste pas moins qu'il n'a pas inventé cette généalogie exacte.

L'évêque, de son côté, écrivait un ouvrage sur les Devoirs, nous dit Hugo ; il réfléchissait sur la paraphrase chaldaïque d'Onkelos. Moreri nous apprend qu'Onkelos est l'auteur de la première paraphrase chaldaïque sur le *Pentateuque* de Moïse. Mgr de Miollis a seulement laissé des manuscrits sur les Antiquités de Rome, et Victor Hugo, pour parler de ses occupations littéraires, s'est inspiré d'un travail qui lui avait été fourni par un anonyme (cf. *Misérables*, t. II, édit. Imprimerie Nat., Historique). Il est regrettable que ce « Manuscrit de l'Évêque » n'ait pas été achevé par Victor Hugo : il nous aurait certainement appris beaucoup sur sa pensée religieuse.

Enfin, nous rappellerons que ce n'est pas Mgr Myriel qui a découvert le véritable nom de Baleicourt, orthographié, d'ailleurs, par Hugo, Barleycourt, mais bien Moreri dans son *Dictionnaire historique*. Au mot Hugo, nous apprenons que cet évêque de Ptolémaïde avait publié

un « Traité historique et critique sur la maison de Lorraine avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage et l'explication des sceaux, des monnaies et médailles des ducs de Lorraine par le sieur Baleicourt, in-8°, à Berlin (ou plutôt à Nanci), en 1711 ». La vérité a été dite sur ce point par Biré. Nous n'insisterons pas et nous laissons aux chronologistes le soin de savoir si l'évêque de Ptolémaïde était l'arrière-grand-oncle de l'auteur des *Misérables*.

Voilà donc quelques éclaircissements sur cette première partie des *Misérables*. Nous pouvons une fois de plus, après les remarquables travaux de M. Paul Berret sur la *Légende des Siècles*, constater la méthode de travail du grand écrivain :

Informations assez précises, mais parfois erronées parce que hâtives ;

Utilisation de souvenirs divers sans tenir compte parfois de leur diversité ;

Superposition des idées du romancier aux faits qu'il rapporte, et, dans les *Misérables*, comme il s'agit d'une œuvre commencée, interrompue et reprise à des époques différentes, écho des sentiments contemporains et légers sacrifices aux goûts du jour. Les erreurs que nous avons relevées peuvent servir dans un commentaire ; elles n'infirment en rien la valeur de l'œuvre. Ce n est pas de l'histoire proprement dite, c'est du roman.

Bordeaux, 22 avril 1925.

Jean Cousin.

LA GENÈSE DE MADEMOISELLE DE MAUPIN

Il y a de bonnes raisons pour croire que Gautier avait quelque connaissance des aventures de la véritable Mlle Maupin quand il écrivit son roman. *Mademoiselle de Maupin* parut en novembre 1835. En septembre de la même année, un nommé Rochefort avait publié dans *Le Monde Dramatique*[1] une courte notice sur Mlle d'Aubigny-Maupin. Il dit dans une note : « Un de nos collaborateurs, M. Théophile Gautier, s'occupe, en effet, depuis longtemps, d'un roman qui porte le titre : Mlle Maupin ». Ce petit article, qui semble rédigé pour faire de la réclame au roman déjà sous presse, est basé sur un résumé biographique dans les *Anecdotes Dramatiques*[2]. Nous y apprenons que « la demoiselle Maupin » naquit en 1673, qu'elle était fille du sieur d'Aubigny et avait épousé très jeune « un nommé Maupin ». Elle fit connaissance avec « un homme nommé Séranne, prévost de salle, et alla avec lui à Marseille ». Tous deux étaient chanteurs, et ce don leur facilita l'entrée à l'Opéra de la ville. Mlle Maupin n'y resta pas et son départ ne fut pas banal. « Elle avait conçu un attachement trop tendre pour une jeune Marseillaise que ses parents firent mettre dans un couvent à Avignon ; quand Mlle Maupin sut le lieu de sa retraite, elle alla se présenter en qualité de novice dans le même monastère, et y fut reçue. Au bout de quelque temps une religieuse vint à mourir. Mlle Maupin la déterra, la porta dans le lit de son amie, mit le feu au lit et à la chambre, et profita du tumulte causé par l'incendie pour enlever la fille qu'elle aimait. Dès qu'on se fut aperçu de cette évasion, on lui fit son procès ; et, sous le nom d'Aubigny, car elle se faisait passer toujours pour fille, elle fut condamnée au feu par contumace ; mais, comme dans la suite la jeune Marseillaise fut retrouvée, et que son amie avait eu la précaution de s'évader, la sentence ne fut pas mise à exécution. » — Mlle Maupin se fit recevoir à l'Opéra de Paris où elle débuta avec éclat. Ayant pris les habits masculins pendant son séjour en province, elle les portait dans la capitale quand elle voulait courir les aventures ou se venger d'une injure. Elle se fit une réputation de duelliste redoutable. Et ce ne fut pas la seule de ses bizarreries. « Le goût singulier de cette fille pour les personnes de son sexe était si vif qu'elle s'exposait à de fréquents mépris de leur part, et n'en était pas plus réservée. Un jour elle fit, sans succès, les plus tendres instances à une actrice appelée Mlle Moreau[3]. On raconte qu'étant à

1. Vol. I, p. 281 et suiv., 20 sept. 1835.
2. Vol. III, p. 328 et suiv., Paris, 1775.
3. C'est Fanchon Moreau, maîtresse de Philippe de Vendôme. Voir Desnoiresterres, *Les Cours Galantes*, vol. III, p. 212 et suiv., et vol. IV, p. 1 et suiv.

un bal que feu Monsieur, frère unique du roi, donnait au Palais-Royal, et s'étant déguisée en homme, suivant sa coutume, elle osa faire à une dame des agaceries indécentes, qui, de la part d'un homme, passeraient pour la plus grande insulte. Trois des amis de cette dame, indignés de cette action, résolurent d'en tirer vengeance et l'appelèrent dans la Place ; elle sortit fièrement, mit l'épée à la main, et les jeta tous les trois sur le carreau ; ensuite elle rentra dans le bal, et, s'étant fait connaître à Monsieur, elle obtint sa grâce. » — Elle ne manquait pas non plus d'amants ; celui à qui elle était le plus fidèle s'appelait le comte d'Albert. Les *Anecdotes* citent une épître en vers qu'elle lui adressa. En 1705 elle se décida à se retirer du monde, et le comte d'applaudir à ce projet.

Une courte notice publiée dans le *Dictionnaire des Théâtres de Paris* par les Frères Parfaict[1] avait déjà raconté la carrière dramatique de M^lle^ Maupin. Les auteurs ne daignent pas narrer sa légende amoureuse, mais ils en savaient quelque chose. « La passion que M^lle^ Maupin avait pour l'exercice des armes, et l'habitude fréquente où elle était de s'habiller en homme ont donné lieu à plusieurs histoires vraies ou fausses qu'on raconte d'elle ; mais, comme elles sont pour la plupart dans un goût romanesque, et peu nécessaires à notre sujet, nous ne jugeons pas à propos de les rapporter. » — La mort de l'actrice serait arrivée vers la fin de 1707.

Les Frères Parfaict disent qu'ils ont tiré leurs renseignements d'un *Mémoire manuscrit*. Les notices subséquentes ne donnent aucune indication de leurs sources. Larousse et la *Grande Encyclopédie* résument les Frères Parfaict et les *Anecdotes Dramatiques*, y ajoutant quelques détails que je n'ai pas trouvés ailleurs; A. Houssaye et E. Deschanel[2] ont esquissé des portraits de la cantatrice sans ajouter à nos connaissances. Deschanel dit du roman de Gautier : « Le nom, augmenté d'une particule, et puis la donnée générale d'une femme portant le costume masculin et s'adonnant aux équivoques lesbiennes, c'est tout ce que l'auteur avait pris à l'histoire ».

Assurément il ne faut pas exagérer les emprunts que Gautier a faits aux sources de son roman. Il s'est servi de ces données quelque peu scabreuses comme d'un cadre à ses fantaisies. Les héros partagent son culte de la beauté sensible et son credo d'artiste, aussi éloignés que possible de l'idéal chrétien. On n'a peut-être jamais si bien analysé le penchant néo-païen du tempérament romantique. A part cela, Gautier ne prend guère plus ses personnages au sérieux que les auteurs des contes philosophiques ne font les leurs, et il donne libre carrière à son goût des scènes propres à épater les bourgeois.

Il est bien possible que l'idée de faire de M^lle^ Maupin l'héroïne d'un roman lui soit venue après la lecture d'un conte espagnol, *La Historia*

1. Vol. III, p. 350 et suiv., Paris, 1767.

2. A. Houssaye : *Princesses de Comédie et Déesses d'Opéra*, p. 175-180, Paris, 1860. — E. Deschanel : *La Vie des Comédiens*, p. 156-160, Paris (Hachette), s. d.

de la Monja Alferez. Une pièce espagnole de Montalván sur ce même sujet parut à Paris en 1829. Ces deux ouvrages furent publiés en français l'année suivante, et l'histoire eut du succès[1]. Le rédacteur du conte, Joaquín Maria de Ferrer, cite des documents pour prouver que la nonne a vécu en chair et en os. Catalina de Erauso, née à San Sebastian en 1592, se sauva de son couvent pour courir des aventures dans le Nouveau-Monde sous les habits d'homme. Le conte relate surtout ses prouesses de ferrailleur, mais fait allusion à des belles dames qui soupiraient pour elle. L'aventure d'une de ces amoureuses défraie la pièce de Montalván.

Gautier a dû connaître cette histoire[2]. Son roman ne trahit point l'influence directe de la *Monja Alferez*, mais il a bien pu trouver l'amazone française aussi fringante que sa sœur d'outre-Pyrénées et aussi digne d'une renaissance littéraire.

Gautier a voulu que son héroïne appartînt à la noblesse et il traite si librement son originale que l'addition de la particule lui a dû paraître toute simple. Il explique son costume masculin par son désir de connaître à fond les jeunes gens qu'elle soupçonne de porter un double masque devant les jeunes filles. L'expérience ainsi acquise l'amène vite à préférer la compagnie féminine. De là ses escapades avec les personnes de son sexe. Gautier en nomme deux : Rosette et le page déguisé, Ninon. Celle-ci ne joue pas un grand rôle; elle semble un souvenir de la jeune Marseillaise si étrangement enlevée du couvent. Mais, dans le roman, M^lle^ de Maupin la sauve d'une situation analogue à celle de l'Yvette de Maupassant. Elle fait allusion à un duel qu'elle a dû provoquer avec l'homme qui voulait séduire l'enfant. Après l'avoir défié en vain, elle menaça de le faire étriller par ses laquais pour l'obliger à la rencontrer sur le terrain[3]. La représentation de *Comme vous le voulez*, organisée par Albert et ses amis, est justifiée par la carrière théâtrale de M^lle^ Maupin. Enfin la lettre qui termine le roman peut bien être le pendant ironique de l'épître du comte Albert cité dans les *Anecdotes*[4]. La lettre, bien entendu, a sa raison d'être comme le résumé de l'hédonisme philosophique du roman.

1. Pour la bibliographie, voir J. Fitzmaurice-Kelly, *The Nun Ensign*, London, 1908.

2. *La Revue Encyclopédique* parle du texte espagnol en 1829. — Gautier ne serait pas le seul poète à en sentir l'attrait. J.-M. de Hérédia a traduit le texte espagnol. Voir : *La Nonne Alferez*, Paris, 1894.

3. Cela est-il suggéré par un incident raconté dans les *Anecdotes*? On y lit : « Dumesnil, acteur de l'Opéra, l'ayant insultée, elle l'attendit un soir dans la place des Victoires, vêtue en homme, voulut l'obliger de mettre l'épée à la main et, sur son refus, lui donna une volée de coups de bâton, lui prit sa tabatière et sa montre. Le lendemain, Dumesnil raconta à l'Opéra son aventure, qui avait fait du bruit ; mais il la raconta avec d'autres circonstances, et se vanta d'avoir été attaqué la veille par trois voleurs, dont il s'était défendu vigoureusement, mais qui lui avaient pris sa montre et sa tabatière. Lorsqu'il eut fini de raconter ses bravades, M^lle^ Maupin, qui était du nombre de ses auditeurs, lui dit : Tu en as menti ; tu n'es qu'un lâche et un poltron : c'est moi seule qui ai fait le coup ; et voilà ta montre et ta tabatière que je te rends pour preuve de ce que je dis. »

4. Voici le commentaire du rédacteur des *Anecdotes* : « M. le comte d'Albert fait envisager à M^lle^ Maupin les raisons qui pourraient la retenir dans le monde ; mais

Ce sont là des ressemblances assez vagues. Mais il y a mieux. Le comte d'Albert des *Anecdotes* est devenu le chevalier d'Albert ; M^lle^ Maupin est nommée Madeleine de Maupin. Gautier semble avoir inventé le prénom. Est-ce une allusion à sa retraite ? En tout cas il connaissait son nom de jeune fille, car il dit une fois : « M^lle^ d'Aubigny ou Madeleine de Maupin, pour l'appeler de son véritable nom »... Son nom de guerre est Théodore de Sérannes — un souvenir certain du prévôt de salle. Les Frères Parfaict, les *Anecdotes* et le roman s'accordent pour lui attribuer une voix admirable. Gautier, comme les *Anecdotes*, fait d'elle un passé maître en escrime. Il a semé partout des allusions à ses prouesses de duelliste. Ainsi d'Albert écrit à un ami : « Ma maîtresse est de première force à l'épée, et en remontrerait au prévôt de salle le plus expérimenté ; elle a eu je ne sais combien de duels, et tué ou blessé trois ou quatre personnes ».

Il est bien possible que Gautier ait profité de son étude des *Anecdotes Dramatiques* pour quelques scènes du *Capitaine Fracasse*, où la vie des acteurs errants au XVII^e^ siècle est esquissée. On annonça ce livre en 1836, peu de temps après la publication de *Mademoiselle de Maupin*, mais il ne parut que vingt-cinq ans plus tard.

Reed College, Portland, Oregon.

Benjamin Mather Woodbridge.

il ne lui dissimule pas que des raisons plus fortes encore l'appellent à la retraite. Il finit par l'affermir dans sa résolution : et j'ose dire que jamais directeur spirituel ne s'est mieux exprimé sur les choses du salut. »

QUELQUES VARIANTES DES « CONFIDENCES » DE LAMARTINE

(*Suite* [1].)

Page 29. — Sortant *depuis* à la hauteur. Sortant, à la hauteur.
— Tombe *ou* et flotte*nt*. Tombe et flotte.
— Dentelles *noires* moins noires. Dentelles moins noires.
— Au milieu de *toutes* ces couleurs sombres. Au milieu de ces couleurs sombres.
— On y reconnaît parfaitement ce sourire. On y retrouve ce sourire.
P : on y reconnaît parfaitement ce sourire.
— De l'âme, du regard, et de la parole, et surtout ce rayon de lumière interne toujours si serein de raison toujours *vive* imbibé de sensibilité. De l'âme et du regard, et surtout ce rayon de lumière si serein de raison, si imbibé de sensibilité.
P : — *id.* —
— Elle n'eût pas voulu, de peur d'éblouir, laisser. Elle n'eût pas voulu laisser.
P : voulu, de peur d'éblouir, laisser.
— Dans *ces* ses beaux yeux. Dans ses beaux yeux.
Page 30. — Sa taille était élevée. Sa taille élevée.
P : Sa taille était élevée.
— Ses traits mâles avec tout le caractère. Ses traits mâles, avaient tout le caractère.
P : mâles avec.
— Il n'était que juste et *majestueux* rigide. Il n'était que juste et rigide.
— Dans sa (?) province. Dans la province.
— De la vie militaire, c'était. De la vie de soldat : c'étaient.
— L'honneur *plus que* à l'égal son (*sic*). L'honneur à l'égal de son.
— Des officiers et des soldats. Des officiers et des cavaliers.
— L'honneur pour *illis*. âme. L'honneur pour âme.
Page 31. — Le modifièrent *bien davantage* et le complétèrent. Le modifièrent et le complétèrent.
— Sa grande et forte nature. Sa grande et facile nature.
— Il était de *ces* la race. Il était de la race.
— Et qui se renouvellent. Et se renouvellent.
— S'opposaient à *ce qu'il se marie* son mariage. S'opposaient à son mariage.
— A l'œuvre et sapait. A l'œuvre. Elle sapait.
— Pour ainsi dire divine. Pour ainsi dire surhumaine.
P : divine.
— Reposait tout l'ancien ordre social. Reposait l'ancien ordre social.
— [M] Émotions *p.* du peuple. Émotions du peuple.
Page 32. — Mon père, qui n'avait pas Mon père n'avait pas quitté le service

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars et avril-juin 1926.

quitté le service en se mariant, n'y voyait que son drapeau.
— Leur félicité. (Le bas du F° 34 manque.)
Page 33. — Seraient menacés, *et* que.
Page 34. — Et religieusement dévoués.
— Le jour du péril, autour du roi.
P : du roi.
— Ma mère n'essaya pas de le retenir.
P : — *id.* —
— Ni balancé une minute *son devoir* une douleur contre *son bonheur* un devoir. Elle me portait alors dans son sein. Mon père partit.
P : ni balancé une minute entre une douleur et un devoir. Elle me portait alors dans son sein. Mon père partit.
— Par le jardinier d'un de ses *beaux-frères* parents qui.
— Asile à ce qui tenait à l'ordre ancien que.
Page 35. — Philosophie. Quoi qu'il en soit, mon grand-père.
P : — *id.* —
— Partisans et passionnés.
Page 36. — Correspondance assez suivie.
— De 89; ils ne se séparèrent du mouvement.
— Se fit démago*gique* démagogie.
— Spoliation et *crime* supplices.
— [M] Aussi âgée *que lui* et infirme.
— Religieuses déjà chassées de leur couvent.
— Et on les conduisit.
— [M] Là, un *ancien* (sic) immense prison.
— Dans l'immense hôtel de la famille.
P : dans l'immense hôtel de mon grand-père.
Page 37. — Pendant qu'elles *les* portaient ces hommes dans leur sein.
— De larmes que je suçai moi-même *avec* (?) des mamelles de ma mère.
P : — *id.* —
— Cette petite maison.
Page 38. — Dans cette petite maison.
— De l'autre côté de cette petite ruelle obscure *et* silencieuse.
— *L'*édifice.
— Avec un assez beau portail d'église.
P : — *id.* —
— Regorgeaient de prisonniers.

en se mariant; il ne voyait dans tout cela que son drapeau.
Leur félicité. Je me souviens... sur un débris.
Seraient menacés, que.
Et religieusement attachés.

Le jour du péril, autour de lui.

Ma mère me portait alors dans son sein. Elle n'essaya pas de le retenir.

Ni balancé une minute entre une douleur et un devoir. Mon père partit.

Par le jardinier d'un de ses parents qui.
Asile à ceux qui tenaient à l'ordre ancien que.
Philosophie.
Mon grand-père.

Partisans passionnés.
Correspondance suivie.

De 89; mon père et mes oncles ne se séparèrent du mouvement.
Se fit démagogie.
Spoliation, et supplices.
Aussi âgée et infirme.
Religieuses, et déjà chassées de leurs couvents.
Et on la conduisit.
Là, une immense prison.

Dans l'hôtel de mon grand-père.

Pendant qu'elles portaient ces hommes dans leur sein !
De larmes que je reçus moi-même de ma mère.

Cette maison.
Dans cette maison.
De l'autre côté de cette ruelle obscure, silencieuse.
Édifice.
Avec le beau portail d'une église.

Regorgeaient de détenus.

P : de prisonniers.

— En prison supplémentaire pour y jeter le surplus des détenus. — En prison supplémentaire.

— Dans le couvent. Ils étaient l'amusement des pauvres sœurs. Il n'y avait pas. — Dans le couvent. Il n'y avait pas.

P : — *id.* —

— S'y trouva donc en pays de connaissance. — S'y trouva donc en pays connu.

Page 39. — Quinze ans avant cavalier. — Quinze ans avant cuirassier.

— [M] Accoutumé à *a*... respecter et à aimer. — Accoutumé à respecter et à aimer.

— Grenier où une lucarne. — Grenier. Une lucarne.

— Accordée *et* il s'installa. — Accordée. Il s'installa.

— Demander *une* au geôlier une cellule. — Demander au geôlier une cellule.

— Le toit de la petite maison. — Le toit de sa petite maison.

— Sans être vue ; *de là* (?) elle *contemple* contemplait de là à travers. — Sans être vue. Elle contemplait de là, à travers.

Page 40. — Finissent + toujours par se rencontrer ; à plus forte raison à travers deux murs et une rue étroite. Leurs yeux se rencontrèrent, leurs âmes s'unirent. — Finissent toujours par se retrouver. A travers deux murs et une rue étroite, leurs yeux pouvaient-ils manquer de se rencontrer ? Leurs âmes s'émurent.

P : finissent toujours par se rencontrer, à plus forte raison à travers deux murs et une rue étroite. Leurs yeux se rencontrèrent, leurs âmes s'émurent.

— Suppléèrent à leurs paroles qui auraient révélé aux sentinelles dans la rue. — Suppléèrent leurs paroles, de peur que leur voix ne révélât aux sentinelles, dans la rue.

— Assis + [l'un] en face de l'autre. — L'un en face de l'autre.

— Ma mère, qui avait conservé du papier et des plumes, imagina. — Ma mère imagina.

P : — *id.* —

— Quelques lignes *succinctes* concises. — Des lignes concises.

— La flèche, se saisit du fil dont ma mère tenait l'autre bout ; en tirant le fil à lui, il amena une lettre. — La flèche, et, tirant le fil à lui, il amena une lettre.

— Des papiers. — Du papier.

— De l'encre. Il répondait. — De l'encre même. Il répondait.

P : — *id.* —

Page 41. — De baisers devant lui, et semblait ainsi lui adresser dans son âme toutes les caresses. — De baisers, adressant ainsi au prisonnier toutes les caresses.

P : de baisers devant le prisonnier, et semblait ainsi lui adresser dans son âme toutes les caresses.

— Délicieux et lui enleva *le* la crainte de l'échafaud. — Et lui fit oublier l'échafaud.

P : la crainte de l'échafaud.

— Si demain peut-être on n'ordonnerait pas. — Si demain on n'ordonnerait pas.

— De la *maison* prison. — De la prison.

— Une grosse corde à nœuds attachée. Une grosse corde attachée.
— Dans la main du prisonnier. Dans la main du détenu.
Page 42. — De l'autre à un des barreaux. De l'autre côté à un des barreaux.
P : — *id.* —
— De sa fenêtre grillée. De sa fenêtre.
P : — *id.* —
— Du jour où *on* on *aurait* viendrait l'appeler. Du jour où l'on viendrait l'appeler.
— Des bourreaux, des cachots. Des barreaux, des cachots.
— Ou par celui de l'alouette. Et par celui de l'alouette.
— Le nombre de sentinelles relevées. Le nombre de factionnaires relevés.
Page 43. — Et souvent *sanglant* sanguinaire. Et souvent sanguinaire.
— Dans un mot de *leur* la bouche + [de ces représentants], *dans un* dans un attendrissement. Dans un mot de la bouche de ces représentants, dans un attendrissement.
— Sur la tête *de* du *celui* mari qu'elle adorait. Sur la tête du mari qu'elle adorait.
— Se jeter *à* aux *leurs* pieds *mais* (?) + [de ces envoyés] + [de la convention, de] leur demander. Se jeter aux pieds de ces envoyés de la Convention, de leur demander.
— La liberté de *son mari* mon père. La liberté de mon père.
— A sa fierté qu'à sa pudeur. A sa fierté qu'à ses opinions.
— Et qui + la congédiait. Et qui la congédiait.
Page 44. — Il me prit même sur ses genoux. Il me prit sur ses genoux.
— Faisait + un geste. Faisait un geste.
Page 45. — [M]. *Dix-huit mois.* Dix-huit longs mois. Dix-huit longs mois.
— Maison si longtemps fermée. Maison longtemps fermée.
— Le ciel était *épuisé* épuré pour longtemps, et que la vie. Le ciel était épuisé pour longtemps d'orages, et que la vie.
Page 46. — Dans ses intentions. Dans les intentions.
— [M] *devait* avait dû passer. Avait dû passer.
— Son fils aîné. + Mais les lois. Son fils aîné. Mais les lois.
— Se trouvant *ainsi* non avenus. Se trouvant non avenus.
— *L'empêchèrent* l'empêcha même. L'empêcha même.
— Qui *supprimait* supprimaient. Qui supprimait.
P : — *id.* —
Page 47. — La succession *et* de son père. La succession de son père.
— Assignée en le mariant. Assignée en se mariant.
— Et qui ne *comptait* rendait alors. Et qui ne rendait alors.
— La dot de ma mère qui consistait surtout en pension sur la maison d'Orléans était perdue ; elle n'en recouvra quelques débris que longtemps [M] après *au (?) retour* la rentrée en France des *illis.* princesses de cette maison *qui se souvinrent toujours* ces princesses que ma grand'mère avait suivies dans leur exil en Espagne et en Russie, se souvinrent avec fidélité des filles La dot de ma mère était modique. Les traitements des places que son père et ses frères occupaient dans la maison d'Orléans avaient disparu avec la Révolution. Les princesses de cette famille étaient exilées. Elles écrivaient quelquefois à ma mère. Elles se souvenaient de leur amitié d'enfance avec les filles de leur sous-gouvernante. Elles ne cessèrent pas de les entourer de leur souvenir

de leur gouvernante [M] *et* elles leur offrirent toujours des bontés de sœurs plutôt que des dons de princesses. Ma mère *illis.* quoique éloignée d'elles ne cessa jamais de les [M] *offrir* présenter à nos respects et à notre reconnaissance, et de nous rappeler comme un devoir *le* (?) de son cœur, la mémoire de leurs munificences envers sa jeunesse et de [M] leur *amitié* amitié envers ses jours avancés.

dans l'exil et de leurs bienfaits dans la prospérité.

— D'honneur à son ancien drapeau ; toute carrière était ainsi fermée à sa fortune.

D'honneur à son drapeau. Ce sentiment fermait toute carrière à sa fortune.

— Quelque chose de bien *restreint* indécis.

Quelque chose de bien indécis.

Page 48. — Sa situation, et enfin.

Sa situation, enfin.

— Les difficultés de son étroite existence.

Les difficultés étroites de son existence.

— Et des jardins de St-Cloud.

Et des jardins d'une maison de prince.

— En étendant *les* la *limites* limite.

En étendant la limite.

— Demander à + un *autre chose* qu'à *illis.* lui !

Demander à un autre qu'à lui !

Page 49. — Dans *son* ses Confessions.

Dans ses Confessions.

— Je ne raconterai pas.

Je ne vous raconterai pas.

— Car c'est son secret.

Car c'est là son secret.

Page 50. — En se brisant entre les branches.

En se brisant contre les branches.

— Où je me revois + ainsi.

Où je me revois ainsi.

— L'un grand, + [l'autre petit].

L'un grand, l'autre petit.

— Sur sa face apparente les armes.

Sur sa face opposée les armes.

— De bois des paysans.
P : des paysans.

De bois de paysans.

— Éraillé *en* à plusieurs *endroits* places.

Éraillé à plusieurs places.

Page 51. — Et de trous + [dans l'étoffe].

Et de trous dans l'étoffe.

— Une certaine roideur.
P : raideur.

Une certaine roideur.

— Si on en doutait.
P : — *id.* —

Si l'on en doutait.

— Ses yeux noirs, si purs et si tendres, ont un regard.

Ses yeux noirs ont un regard.

Page 52. — Et que personne ne pourrait vouloir effacer.

Personne ne voudrait effacer.

P : Personne ne pourrait vouloir effacer.

— Une de ces années.

Une de ses années.

— Le corps par dedans, et dont le plus beau visage n'est que la transparence en dehors.
P : le corps par dedans, lumière dont le plus beau visage n'est que la transparence en dehors.

Le corps par dedans, lumière dont le plus beau visage n'est que la manifestation en dehors.

— Sa mère avec laquelle.
— Du canapé *de sa mère*, et repose.
— Sur ces genoux + [de sa mère]. *Cette* + [cette jeune femme], c'est ma mère, *et* (?) ces deux enfants.
— Deux autres + sont dans les deux berceaux, et d'autres ne sont pas encore nées. Mon père.
— *Tenait* tient un livre.
— *Et* il + lit *il* à *lit* haute voix.
— Flexible de *sa* cette voix.
Page 53. — *M'ait appris* m'apprend réellement ce que *c'était* c'est qu'un livre et *m'ait ouvert* m'ouvre.
— Lu par la voix de mon père.
— Dans les yeux, *et* est le premier homme.
— Que *chaque* chacun de nous.
— S'en faire *les parents* la parenté de son âme.
— Quelquefois, à Milly.
Page 55. — Un peu transpirés.
— Ils s'engorgent *dans des* en vagues.
— Ils flottent sur les prés.
P : — *id.* —
— Les femmes *des* du villages.
— Les déchirent, les roulent, les plient des deux côtés.
P : les déchirent, les roulent des deux côtés.
— D'une *gorge* (?) rangée de collines.
— Fantastiques *et* éclairées.
— De lumière horizontales.
P : de lumières horizontales.
— *Page 56.* — Comme les enfants des montagnes de l'Auvergne en portent encore.
— Je jette par-dessus en passant un bout sur mon épaule, l'autre bout dessous un sac.
— Mon pays *pour* à puiser.
— Le lard où les choux.
P : — *id.* —
— Se rassemblent *avec* autour de leurs moutons + de leurs chèvres et + de quelques.
— Pour *la* les montagnes.
— Sentiers tortueux et roides.
— Ramener ses chèvres.
— Pierres lancées par sa fronde.
P : pierres lancées par la fronde.
Page 57. — On fait les balais.
— Quelques grands aigles.
— Très haut dans le firmament.
— *Autour* au-dessus de nos têtes.
— Dans les *guérets* genêts.

Sa mère avec lesquelles.
Du canapé ; elle repose.
Sur les genoux de sa mère. Cette jeune femme, c'est ma mère ; ces deux enfants.
Deux autres sont dans les deux berceaux.
Mon père.
Tient un livre.
Il lit à haute voix.
Flexible de cette voix.
M'apprend réellement ce que c'est qu'un livre et m'ouvre.

Lu par mon père.
Dans les yeux, c'est le premier poète.
Que chacun de nous.
S'en faire la parenté de son âme.
De temps en temps, à Milly.
Un peu tempérés.
Ils s'engorgent en vagues.
Ils se déroulent sur les prés.

Les femmes du village.
Les déchirent, les replient des deux côtés.

D'une rangée de collines.
Fantastiques éclairées.
De lumière horizontales.

Comme celui que les enfants des montagnes de l'Auvergne portent encore.
Je jette par-dessus un sac.

Mon pays à puiser.
Le lard et les choux.

Se rassemblent, autour de leurs moutons, de leurs chèvres et de quelques.
Pour les montagnes.
Sentiers tortueux et arides.
Ramener les chèvres.
Pierres.

On fait des balais ;
De grands aigles.
Très élevés dans le firmament.
Au-dessus de nos têtes.
Dans les genêts.

— Ou les petits *illis*. chevreaux.
— Nous allumons + un de ces feux.
Page 58. — Le vent *foue*... fouette comme *la* une crinière.
— [M] l'un *de* d'entre nous.
— D'un châtaignier quelques châtaignes.
— *A* après la récolte.
— Et nous les *apportent* apporte.
— Déjà couchées.
P : — *id.* —
— Tandis que le soleil.
P : — *id.* —
— Les *cimes* cimes *des* de (?) collines.
Page 59. — Nous avons passé la matinée.
P : — *id.* —
— *Les* de hautes fougères.
— Pourprées les diaprent.
P : — *id.* —
— Un *et* (?) ou deux bergers.
— Plusieurs jours au dernier sommet de [M] *ces* (?) la plus hautes + [de ces] cimes.
— *Leurs* les petits.
— Un flambeau *digne de les* pour s'y éclairer.
— Huit ou dix ans.
P : — *id.* —
— Ne se *séparassent* séparent pas.
— Et qu'il nous *restât* reste.
— Un manche + solide.
— Par *dû* des *fil* fils de fer qui *retient* retiennent.
— Nous + les avons *bien* fait.
Page 60. — Retiré le pain.
— Porte péniblement un de ces sapins.
P : — *id.* —
— En nous déchirant nos mains.
— Autres *et* suffit à nous *abri*... (?) abriter tous.
— Elle se *restreint* rétrécit.
— Descendre *nous* remonte + [à nos oreilles].
— Et nous *frappaient* frappent.
— Et se relevant tout à coup.
P : — *id.* —
Page 61. — Torches *et* des gouttes.
— Des parois et de la voûte et *tombent* tombant.
— Pour les grandes *eaux* (?) mers.
— C'est l'élément triste.
— D'en être attendris.
P : — *id.* —
— Le rocher dans plusieurs endroits dût nous convaincre.

Ou les petits chevreaux.
Nous allumons un de ces feux.
Le vent fouette comme une crinière.

L'un d'entre nous.
D'un châtaignier des gousses de châtaignes.
Après la récolte.
Il nous les apporte.
Couchées déjà.

A mesure que le soleil.

Les cimes des collines.
Nous avions passé la matinée.

De hautes fougères.
Pourprées les drapent.

Un ou deux bergers.
Plusieurs jours, au dernier sommet de la plus haute de ces cimes.

Les petits.
Un flambeau pour s'y éclairer.

Huit à dix ans.

Ne se séparent pas.
Et qu'il nous reste.
Un manche solide.
Par des fils de fer qui retiennent.

Nous les avons fait.
Tiré le pain.
Porte un de ces sapins.

En déchirant nos mains.
Autres, suffit à nous abriter tous.

Elle se rétrécit.
Descendre remonte à nos oreilles.

Et nous frappent.
Et s'élevant tout à coup.

Torches. Des gouttes.
Des parois de la voûte, et, tombant.

Pour les grandes mers.
L'eau est l'élément triste.
D'en être émus.

Le rocher çà et là dût nous convaincre.

P : — *id.* —	
— Les premiers venus.	Les premiers introduits.
— Dans ce bassin glacé.	Dans ce bassin.
P : — *id.* —	
— Dans son eau.	Dans son onde.
— Longtemps dans la recherche.	Longtemps à la recherche.
— Tellement que quand nous sortons le jour est tombé.	Si bien qu'à notre sortie le jour est tombé.
P : — *id.* —	
— Ses premières étoiles dans le firmament.	Ses premières étoiles.
P : — *id.* —	
— Que les ténèbres *illis.* soient.	Que les ténèbres soient.
— La flamme en haut.	La flamme en l'air.
P : — *id.* —	
— Nous descendons ainsi rapidement.	Nous descendons rapidement.
P : — *id.* —	
— Sommets *en* en sommets.	Sommets en sommets.
— Tertres culminants d'où.	Tertres avancés, d'où.
— Nous roulons jusqu'à nos troupeaux.	Nous roulons ensemble jusqu'à nos troupeaux.
P : — *id.* —	
— Torrent de feux.	Torrent de feu.
Page 62. — En élevant nos petits arbres.	En agitant nos petits arbres.
P : — *id.* —	
— Selon les saisons.	Suivant les saisons.
P : — *id.* —	
— Et *ses* les *illis.* cuves écumantes.	Et les cuves écumantes.
— De terre durci au soleil, où.	De terre où.
— Et ne *suçait* suça.	Et ne suça.
— De ces travaux simples.	De ces métiers simples.
Page 63. — Pays sans *éclat* physionomie grandiose.	Pays sans physionomie grandiose.
— Le village obscur de Milly où.	Le village obscur où.
— De *mon* l'humble berceau d'un peintre et d'un contemplateur de l'œuvre de Dieu.	De l'humble berceau d'un peintre ou d'un contemplateur de l'œuvre de Dieu.
Page 64. — Des vertes prairies.	De vertes prairies.
P : — *id.* —	
— [M] comme les *vagues* premières vagues d'une mer *qui va monter* montante.	Comme les premières vagues d'une mer montante.
— Sans culture *étendant* étendent.	Sans culture étendent.
— Prés, et vers un ruisseau.	Prés, vers un ruisseau.
— Sous les aulnes qui le cachent, à côté du ruisseau, dont les eaux courantes, quand elles sont un peu grossies par les sources, n'ont pas d'autre lit ;	Sous les aunes, à côté du ruisseau, qui le prend aussi pour lit quand les eaux courantes sont un peu grossies par les pluies.
P : — *id.* —	
— Puis il traverse l'eau sur un petit pont, et il s'élève.	Puis on traverse l'eau sur un petit pont, et l'on s'élève.
P : puis on traverse l'eau sur un petit pont, et on s'élève.	
— Vers *les* des masures.	Vers des masures.

— Au-dessus sur un petit plateau, c'est Milly. Rien *illis.* n'y signale un village, si ce n'est un clocher.

Au-dessus de soi, sur un petit plateau. C'est notre village. Un clocher.

Page 65. — Qui surmonte sept à huit maisons.

P : Y surmonte sept à huit maisons.

Y surmonte sept ou huit maisons.

— Ces chaumières ; *et* après avoir traversé tout le hameau, il arrive à une porte de cour un peu plus haute.

P : Ces chaumières. Après avoir traversé tout le chemin, on arrive à une porte de cour un peu plus haute.

Ces chaumières. Au bout de ce chemin, on arrive à une porte un peu plus haute.

— C'est la porte de la cour au fond de laquelle se cache la maison + [de mon père].

P : — *id.* —

C'est celle de la cour au fond de laquelle se cache la maison de mon père.

— Vallon, basse et dominée.

P : — *id.* —

Vallon, dominée.

— Par *des* les bâtiments.

Par les bâtiments.

— Cette maison modique.

Cette maison basse.

— On y entre par.

On entre dans la maison par.

— Si mélancolique et si douce.

Si douce et si mélancolique.

Page 66. — Journaliers de la maison.

Journaliers de la famille.

— Bois de *illis.* chêne.

Bois de chêne.

— Qu'on n'y *voit* voye pas.

P : Voie.

Qu'on n'y voit pas.

— [M] mise + soit pour.

Mise, soit pour.

— Vieilles maisons.

Vieilles demeures.

— On entre dans un salon.

On passe dans un salon.

— Corridors obscurs et servaient.

Corridors obscurs. Elles servaient.

— Murs sombres et épais.

Murs sombres et chauds ;

— Et d'où les enfants.

Et dont les enfants.

— Envolés aussi, ceux-ci.

Envolés, ceux-ci.

— Moi j'en conserve.

P : — *id.* —

... J'en conserve.

Page 67. — *Et à m'y* j'aime m'y coucher + encore quelquefois.

J'aime à y coucher encore quelquefois.

— Comme si les lieux gardaient l'impression présente des choses, et comme si je devais y retrouver.

P : — *id.* —

Comme si je devais y retrouver.

— La porte toujours ouverte de cette cour sur la rue.

P : — *id.* —

La porte de cette cour, toujours ouverte sur la rue.

— Ils portent leurs outils.

P : — *id.* —

Ils ont leurs outils.

— Et sur l'autre *ép...* épaule un long berceau.

P : Et sur l'autre un long berceau.

Et quelquefois sur l'autre un long berceau.

— Portant souvent un autre enfant à la mamelle.

P : — *id.* —

Portant un dernier né à la mamelle.

— A la cendre tiède de son éternel foyer.
P : A la cendre de son éternel foyer.

Page 68. — Un horizon de montagnes *sombres* sombre, et presque.
P : — *id.* —
— Les fantastiques tournoiements.
— [M] Un *j*... ravin jaunâtre.
— De l'homme.

Le derrière de la maison.
— Pierres noires.
P : — *id.* —
— Ne *l'anime* l'animent. Le soleil glisse de haut en bas sans que rien *ne* l'arrête ; il l'enveloppe d'une sereine et monotone uniformité : c'est peut-être.
— Du sillon en cachent les bords et quand.
P : — Du sillon cachent les bords du berceau, et quand.
— Terrain. Voilà pour le site.
Quant au jardin.

Page 69. — Aux jours primitifs. [M] où *l'homme* (?) Homère.
— Les sept poiriers du vieillard.
— A l'extrémité d'une de ces allées.
— Troncs *tortillés* tortueux.
— La nappe huileuse du *profond* bassin. + [Oui voilà tout] et voilà pourtant ce qui a suffi.
— Huit heureux enfants !
— Ce jardin nous semble immense.

Page 70. — Comme des espaliers *le printemps et* en automne.
— Sous leurs feuilles.
— Et moi surtout + *nous cherchions,* cherchait pour lire en paix.
— Naissaient *illis.* en nous de ses pages.
— Jardin ; la place.
— Intimes et pathétiques.
— Drame *s*... (?) caché.
— Fille chérie, où elle éleva.

Page 71. — Existence *entravée* extravasée depuis.
— Ces seules allées.
— Ce pauvre jardin !
Maintenant il a encore exactement le même aspect.
— A verdir leurs troncs de mousse.

A la cendre de son foyer jamais éteint.

Un horizon de montagnes sombres, presque.

Les fantasques tournoiements.
Un ravin jaunâtre.
De l'homme. Là où est la vie, là est l'intérêt.
Le derrière de la maison.
Pierres brunes.

Ne l'anime. C'est peut-être.

Du sillon cachent les bords du ruisseau, et quand.

Terrain.
Quant au jardin.
Aux jours primitifs où Homère.

Les sept prairies du vieillard.
A l'extrémité de ces allées.
Troncs tortueux.
La nappe huileuse du bassin. Oui, voilà bien tout. Et c'est là pourtant ce qui a suffi.
Huit enfants !
Ce coin de terre nous semble immense.
Comme des espaliers en automne.

Sous les feuilles.
Et moi surtout, cherchait à midi pour lire en paix.
Naissaient en nous de ces pages.

Jardin ; et la place.
Intimes, pathétiques.
Drame caché.
Fille chérie, celle où elle éleva.
Existence extravasée depuis.

Ces mêmes allées.
Ce pauvre enclos !
Ce jardin paternel a encore maintenant le même aspect.
A tapisser leurs troncs de taches de mousse.

— Rétréci *des* les sentiers, *et* ils traînent leurs fleurs et leurs filaments.
Rétréci les sentiers. Ces bordures traînent leurs filaments.

— Sur les murs à son couchant.
Sur les nues à son couchant.

— Fléaux des paysans qui battent le blé sur les aires de leurs granges.
Fléaux qui battent le blé sur les aires dans les granges.

P : — *id.* —

— Et *je* que je m'y oublie.
Et que je m'y oublie

— Du vieux *paysan* vigneron.
Du vieux vigneron.

Page 72. — Maintenant *Milly* cette demeure.
Maintenant cette demeure.

— Un seul jour animer.
Un seul moment animer.

— Capricieuses *illis.* exigences de mes imaginations ni de mes.
Capricieuses exigences de mes imaginations ni de mes.

— Croître, fortifier et embellir en luttant.
Croître et me fortifier en luttant.

P : — *id.* —

— Foulé de ses pieds nus.
Foulé de leurs pieds nus.

— Des traits purs et presque romains, adoucis.
Des traits accentués, mais adoucis.

P : — *id.* —

— Pensive *et tendre* comme + était la sienne.
Pensive, comme était la sienne.

Page 73. — Joie intérieure *éclairait* éclairant.
Joie intérieure éclairant.

— Visage *avec* (?) des cheveux très *épais* (?) souples.
Visage; des cheveux très souples.

— Bruni par *les* le hâle.
Bruni par le hâle.

— Lestes, *souples*, flexibles et gracieux; seulement.
Lestes et flexibles; seulement.

P ; — *id.* —

— Délicatesse de peau + qui me venait.
Délicatesse de peau, qui me venait.

— Force, et *beauté* santé sur.
Force et santé sur.

— L'éducation, + [les fautes], les hommes, *et moi-même* les chagrins.
L'éducation, les fautes, les hommes, les chagrins.

— Surtout ! Je n'avais rien alors à reprocher à la nature.
Surtout.

P : — *id.* —

— Ne respirait que *cela cet* bonté.
Ne respirait que la bonté.

— Je les regardais écrire.
Je les voyais écrire.

P : — *id.* —

Page 74. — Comment j'ai *rien* appris.
Comment j'ai appris.

— Me faire rien apprendre.
Me faire apprendre.

— De *mes* ma mère *et de mon père* se développait.
De ma mère, se développait.

— Dans la *illis.* sienne.
Dans la sienne.

— Où j'en fus forcément et malheureusement arraché.
Où j'en fus arraché.

P : — *id.* —

— *Et* il me donnait *dans* (?) d'une très belle main.
Il me donnait d'une très belle main.

— *Et* je regardais avec convoitise.
Je regardais avec envie.

Page 75. — *Je goûtais à travers son goût*, je sentais à travers ses impressions.
Je sentais à travers ses impressions.

— *Impressions* sensations, pensées.
Sensations, pensées.

— Toute chose *et*. Son âme.	Toute chose. Son âme.
— Rien *et qu*'en me faisant	Rien. En me faisant.
— Par elle. Nous vivions à deux, *et* c'est ainsi.	Par elle. C'est ainsi.
P : — *id.* —	
— Confondu avec *le mien* mon propre cœur.	Confondu avec mon propre cœur.
Page 76. — Elle ne me faisait comparer.	Elle ne me laissait comparer.
P : — *id.* —	
— Ce peu de grec.	Le peu de grec.
P : — *id.* —	
— C'était *de* faire en moi.	C'était faire en moi.
— Puisé *ses* ces idées.	Puisé ses idées.
— [M] Toute jeune, *disc...* (?) débattre mille fois.	Toute jeune, débattre mille fois.
— Placés par leur naissance et + par leur richesse au sommet.	Placés au sommet.
P : — Placés par leur naissance et par leurs richesses au sommet.	
Page 77. — Éducation *de philosophe* philosophique de seconde main, une éducation *de philosophe* philosophique corrigée et attendrie par *ma mère* la maternité.	Éducation philosophique de seconde main, une éducation philosophique corrigée et attendrie par la maternité.
— Et j'ai gardé à cet égard ses convictions.	Et j'ai comme elle cette conviction.
P : — *id.* —	
— Est une des plus déplorables et des plus honteuses infirmités.	Est une des infirmités.
P : — *id.* —	
— L'homme soit par sa décadence à une époque inconnue, soit par *le progrès* l'endurcissement de sa propre perversité.	L'homme, soit par sa chute, soit par l'endurcissement de sa propre perversité.
P : — *id.* —	
— Et pour férociser les instincts.	Et pour endurcir les instincts.
P : — *id.* —	
— Bien que plus succulente et plus énergique.	Bien plus succulente et bien plus énergique.
Page 78. — Je me récriais.	Je me récriai.
Page 79. — De *me* se conformer.	De se conformer.
— Manger ce que tout le monde.	Manger tout ce que le monde.
— Ces pensées par *les* la *pratique et par la présence continuelle* présence et par le sentiments continuels de Dieu.	Ces pensées par la présence et par le sentiment continuels de Dieu.
— Et ma foi un *sentiment* entretien avec l'invisible. *et* (?) il.	Et ma foi un entretien avec l'Invisible. Il.
— Avait ce caractère + [de tendresse].	Avait le caractère de tendresse.
Page 80. — Sa *gracieuse* souple imagination.	Sa souple imagination.
— Et si obéissante à ce qu'elle croyait la voix de Dieu. Elle n'écrivait.	Et si obéissante. Elle n'écrivait.
P : — *id.* —	

Page 81. — Ses œuvres + écrites. — Ce n'est que par l'amour. — Immense *de* tendre. — Aspiration perpétuelle *vers* à celui. — *Vers* à Dieu. — Par ce rayonnement d'en haut, *qui découle de Dieu* découlant directement sur nos pensées, et qui pénètre en *moi* (?) nous à travers les ombres *du cachot* du cachot de nos âmes, comme la lumière du ciel à travers le cristal de nos demeures fermées. Il en résultait.

P : nos pensées, et qui pénètre en nous à travers les ombres du chaos de nos âmes, — *id.* —

— Elle n'était pas dévote. Elle n'avait aucune de ces terreurs stupides de Dieu, de ces puérilités pieuses, de ces asservissements.

P : elle n'était pas dévote; elle n'avait aucune de ces terreurs stupides de Dieu, de ces puérilités, de ces asservissements.

— La dévotion chez tant de femmes.

P : — *id.* —

— [M] Des passions *illis.*, *profanes* profanes.

Page 82. — De laisser *tomber dans le chemin* emporter au vent du chemin. — Toutes les tendresses. — En altérant cette foi elle. — A la *foi* (?) fois son innocence. — [M ?] comme on *ne...* naît *illis. illis.* poète. — *Chaque* chacune de ses *pensées inspirations* respirations.

P : chacune de ses respirations.

— Nous croyions *à sa vie et à la nôtre* que Dieu.

Page 83. — L'un *des nôtres* d'entre nous. — Et nos plus *tendres pensées* indéfinissables impressions. — [M] pas de ne *pas* l'avoir pas. — Avec son lait. — Sensible à *la pensée* l'âme. — Sa figure si rayonnante.

Page 84. — Toutes *les* nos leçons. — Se bornaient à être pieuse devant nous. — Effusion d'amour, + [d'adoration], de reconnaissance et de prière qui s'échappait.

P : — *id.* — d'adoration, de recon-

Ses œuvres écrites.
Ce n'est que par l'attrait.
Immense, tendre.
Aspiration perpétuelle à celui.
A Dieu.
Par ce rayonnement d'en haut, découlant directement de Dieu sur nos pensées. Il en résultait.

Elle n'était pas dévote dans le mauvais sens du mot; elle n'avait aucune de ces terreurs, de ces puérilités, de ces asservissements.

La dévotion chez quelques femmes.

Des passions profanes.

De laisser emporter au vent du chemin.

Toutes les effusions.
En altérant sa croyance elle.
A la fois son innocence.
Comme on naît poète.

Chacune de ses inspirations.

Nous croyions que Dieu.

L'un d'entre nous.

Et nos plus indéfinissables impressions.
Pas de ne l'avoir pas.
Avec le lait maternel.
Sensible à l'âme.
Sa figure rayonnante.
Toutes nos leçons.
Se bornaient pour elle à être religieuse devant nous.
Effusion d'amour, d'adoration et de reconnaissance qui s'échappait.

naissance et de prière qui s'échappait.	
— La prière rapide, *lyrique*, lyrique.	La prière rapide, lyrique.
— Notre journée et + elle s'y associait si à propos.	Notre journée. Elle s'y mêlait si à propos.
P : notre journée. Cette invocation s'y associait si à propos.	
— Qu'elle y était.	Qu'elle était.
P : — *id.* —	
Page 85. — Ne se serait peut-être pas levé.	Ne se serait pas levé.
P : — *id.* —	
— Ni lit, *ni jardin*, ni maison, ni jardin.	Ni lit, ni maison, ni jardin.
— Avec ce jour, *et* de le.	Avec ce jour, de le.
— Les siennes *et* elle faisait.	Les siennes, elle faisait.
— L'heure du *repas* (?) repos; *mais* elle *nous* réunissait.	L'heure du repos; elle réunissait.
Page 86. — Paysans *du* des *village* hameaux.	Paysans des hameaux.
— La prière qu'elle disait.	La prière qu'elle lisait.
P : — *id.* —	
— Une petite prière particulière pour les voyageurs.	Une petite prière pour les voyageurs.
— De la saison *et* en nous.	De la maison. En nous.
— Habitude *et* en vaine cérémonie.	Habitude, en vaine cérémonie.
— Du moment, *et* elles n'avaient.	Du moment; elles n'avaient.
— *Ma* notre mère.	Notre mère.
— Et de nous rompre le pain.	Et de rompre le pain.
Page 87. — Nous comprenions *et* nous.	Nous comprenions. Nous.
— *Ma* notre mère, en partant.	Notre mère, en partant.
— Et nous *préserve* préservât.	Et nous préservât.
— Sapins *dont* où la solennité des ténèbres, *les clartés ondoyantes* les éclaboussures de clartés.	Sapins où la solennité des ténèbres, les jaillissements de clarté.
P : — *id.* — les éclaboussures de clarté.	
— Si un beau coucher de soleil groupait.	Si un beau soleil couchant groupait.
P : — *id.* —	
— En rentrant dans l'espace.	En pénétrant sous l'horizon.
P : — *id.* —	
— Qu'il avait illuminé un moment; elle manquait rarement.	Qu'il venait d'illuminer, notre mère manquait rarement.
P : — *id.* —	
— [M] Ne nous entretenait-elle pas *de la création* un moment du sens religieux.	Ne nous entretenait-elle pas un moment du sens religieux.
Page 88. — Si ses explications.	Si ces explications.
P : — *id.* —	
— Dans *Pluche*, Pluche, + Buffon, ou *dans* Bernardin de Saint-Pierre.	Dans Pluche, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre.
— Un *religeux* religieuse *anéantissement* bénédiction de nos esprits *dans* à + cet *l'*océan infini.	Une religieuse bénédiction de nos esprits à cet océan infini.
— Attendris par ses sublimes.	Attendris par ces sublimes.

P : — *id.* —

— Mobiles ; *mais* elle se hâtait.
Mobiles; elle se hâtait.

— Ses lèvres *et* ils donnaient.
Ses lèvres. Ils donnaient.

— Et une *expression* parole divine.
Et une parole divine.

Page 89. — Les bandes, le linge.
Les bandes de linge.

— Ainsi par elle à n'avoir.
Ainsi à n'avoir.

— Faute de bonne nourriture.
Faute de nourriture.

Page 90. — Pour *ces* les pauvres *gens*.
Pour les pauvres.

— Souvent depuis en *lisant* relisant le troisième livre des Confessions j'ai pensé à elle *au* (?) en trouvant le portrait que (?) J.-J. Rousseau trace complaisamment de Mme de Warens, jeune et belle alors aussi : « Tout à travers tout cela, dit-il, venaient des foules de passants, de mendiants, de visites de toute espèce, c'était des projets à rédiger, des mémoires à mettre au net, des recettes à transcrire, c'était des herbes à trier, des dragées à piler, des alambics à gouverner. » Mais il y avait cette différence entre beaucoup d'autres, entre notre mère et Mme de Warens, que la belle maîtresse de J.-J. Rousseau ne cherchait dans tout cela que les mystérieuses chimères de l'alchimie et le secret de faire de l'or; tandis que *ma* notre mère n'y cherchait que le soulagement.
D'autres cherchent l'or dans ces alambics ; notre mère n'y cherchait que le soulagement.

— L'unique trésor qu'elle ait jamais *cherché* désiré ici-bas.
L'unique trésor qu'elle ait jamais désiré ici-bas.

Page 91. — De la journée qu'*il* (?) qui.
De la journée qui.

— Nous *et* elle nous laissait.
Nous. Elle nous laissait.

— Soit dans un coin du jardin + [à distance d'elle] *éloigné*. Elle prenait.
Soit au coin du jardin, à distance d'elle. Elle prenait.

— Toutes les heures, *et* nous.
Toutes les heures. Nous.

— Entre *les* des arbres fruitiers.
Entre des arbres fruitiers.

— Et le plus *triste* abrité du jardin.
Et le plus abrité du jardin.

— *Nus depuis le* nus à partir du coude.
Nus à partir du coude.

(*A suivre.*)

P. JOUANNE.

COMPTES RENDUS

GUSTAVE COHEN, **Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la Passion joué à Mons en 1501**... Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. XXIII. Un vol. in-8° de CXXVIII-728 pages (*5 planches*). Strasbourg, Istra, et Paris, Champion, 1925.

Voici une édition qui peut être proposée comme un modèle : quelle différence avec tant de médiocres éditions de mystères qui ont été faites au XIX^e^ siècle ! Elle comprend plus de 800 pages, dont aucune n'est inutile. Les textes publiés par M. Cohen ont été signalés pour la première fois en 1869 ; mais il en est le véritable « inventeur », car personne, avant lui, n'en avait tiré parti. Il en avait pris connaissance dès 1913, mais il n'a voulu les publier qu'après en avoir fait un commentaire exhaustif : bon exemple à citer aux pourchasseurs d'inédits.

M. Cohen a trouvé à Mons plusieurs textes concernant une représentation de la *Passion* qui y dura huit jours en 1501 :

1. *L'Abregiet* ou *Livre de conduite du régisseur,* formant treize cahiers ; il renferme le premier et le dernier vers de chaque réplique (au total 9526 vers), le nombre de vers dont elle se compose, le nom du personnage et de nombreuses rubriques de mise en scène ;

2. Le texte des « Prologues » qui furent débités au cours de chaque journée ;

3. Un fragment du texte de la *Passion* (partie de la cinquième journée de Mons) en mauvais état ;

4. Le compte des dépenses de cette représentation ;

5. Les registres municipaux qui contiennent quelques arrêts relatifs à la représentation.

M. Cohen a publié intégralement le livre de conduite, le compte des dépenses et les arrêts. Pour le livre de conduite, il a pris la peine de mettre en marge de tous les vers empruntés aux *Passions* de Gréban et de Jean Michel, leur chiffre dans l'édition Paris et Raynaud, ou leur pagination dans l'édition princeps de Jean Michel (Bibl. nat., Rés. Yf 69) ; les différences de texte entre les vers de l'*Abrégé* et ceux de Gréban et de Michel sont signalées ; en attendant la réédition de la *Passion* de Michel, annoncée par M. Cohen, on peut étudier dans cet ouvrage quelques-uns des changements de détail que Michel apporte au texte de Gréban. Pour les prologues, l'éditeur se contente de reproduire leurs rubriques et le premier et le dernier vers de chacun ; Devillers en avait publié deux intégralement. Le fragment de la *Passion* n'est pas publié, mais M. Cohen a collationné sur lui les vers cités dans l'*Abrégé* (p. 175-189 et 197-237).

Ces textes sont précédés d'une copieuse introduction, dans laquelle M. Cohen dégage toutes les notions qu'on peut en tirer (se reporter à la table analytique, p. 725-727). Ils sont suivis de quatre index, d'un glossaire d'environ 4000 mots, d'une étude grammaticale et de tables ; s'il est vrai qu'un jour Paul Meyer reprocha acrimonieusement à l'auteur d'avoir dressé une table imparfaite, sa mercuriale a porté fruit, car celles-là sont faites avec un soin extrême. J'appelle l'attention sur l'index des personnages, indispensable à quiconque s'occupe des mystères de la *Passion,* et sur celui « des matières,

des scènes et des thèmes » : des rubriques comme *costumes*, *entr'actes*, *machinerie*, *prologue*, *scènes de métier* rendront de grands services pour l'étude des mystères et de la mise en scène.

Ainsi donc, pour ces textes comme pour les *Moralités de Chantilly*, publiées par lui en 1920, M. Cohen tient à donner toute satisfaction au philologue, à l'historien, au critique littéraire. Ses soins s'étendent à l'exécution matérielle, qui, malgré la variété des caractères et la quantité des chiffres et des mots anciens, est presque irréprochable [1].

Dans l'introduction, M. Cohen n'a négligé ni la musique ni la littérature comparée ; il dit quelques mots très justes sur le développement littéraire du Hainaut au début du XVI^e siècle et sur ses rapports avec la France ; mais il s'est surtout occupé de la mise en scène, et on retrouve dans cette centaine de pages l'érudition, la précision et la clarté qui font le mérite de son *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age*.

A vrai dire, nos textes ne modifient pas les théories exprimées dans cet ouvrage dès 1906. Mais ils font revivre avec une intensité extraordinaire une représentation de mystère ; ils dépassent en intérêt les rares documents français que nous possédons : catalogue des personnages et des « feintes » de la représentation de Bourges, comptes du mystère des *Trois Doms* [2], etc. Tout y est spécifié, tous les « trucs » nous sont dévoilés : la belle pierre d'Ecaussines n'est que de la toile peinte, le tonnerre se fait avec des cuves actionnées par des manivelles et remplies de pierres, les visages tout à coup resplendissants ont été barbouillés de minium, les vagues sont probablement des peaux agitées en mesure ; le pigeon de l'Arche qui, après avoir été lâché, revient, faute d'endroit où se poser, est vivant, mais un fil attaché à la patte le force à revenir. Quelques-uns de ces trucs ont persisté dans l'opéra du XVII^e siècle, et même de nos jours, et, à l'occasion, M. Cohen rappelle les termes et les usages dramatiques que nous devons aux mystères.

Il a pu reconstituer la disposition des lieux : un « hourt » rectiligne servant de scène et long d'environ quarante mètres, un « parc » pour les spectateurs debout et un second hourt pour les spectateurs assis. L'action se passe dans soixante-dix lieux différents ; mais la scène n'était pas assez longue pour contenir soixante-dix « mansions » ; il y avait des décors mobiles qu'on installait seulement pour une journée, et certaines mansions changeaient d'affectation : telle figure aujourd'hui le logis d'Adam, demain celui de Marie ; quatre-vingt-dix-huit pancartes précisent la destination du décor ; enfin, certains lieux, comme celui du supplice dans la miniature de Fouquet, se passent de tout décor.

Quelques femmes tinrent des rôles, mais il y eut aussi des hommes en travesti. Une confrérie joyeuse prêta son concours. Le clergé, moyennant quelques corrections au texte, n'hésite pas à contribuer pour une large part à la représentation. Des prêtres tiennent les rôles du prologueur, de Dieu, des apôtres, de Caïn, d'Hérode et de... Madeleine. Un ou deux paraissent avoir été régisseurs (p. LXXIII), un autre a probablement revisé le mystère (p. 527 et 540). Mais, dans ces grandes représentations du XVI^e siècle, les échevins dirigeaient toute l'entreprise matérielle, surveillaient les dépenses, prenaient

1. Corriger : p. CXVI, n. 1, *XIII^e* en *XV^e* ; p. 476, n. 2, *fr. 12536* en *Rothschild* ; p. 600, Faignoel, *LXCIV* en *LXIV* ; p. 636, Exorcisme, *901* en *201* ; p. 639, M, *130* en *133* ; p. 641, Pancartes, *436* en *536*. — P. 447 et LXXXVI, *Nostre Dame* me paraît un lapsus du scribe.

2. On a exagéré l'intérêt des rubriques de la première journée de la *Passion* conservée au Mans et qui fait partie de la famille *C*. Bon nombre d'entre elles figurent dans l'édition Paris et Raynaud. Les *silete* y sont de quatre sortes : *cum angelis, cum organis, cum pueris, cum mimis*. La plus curieuse rubrique se place après le vers 7787 : *Icy doit pourmener un enfant fainct en ung chariot à aprendre enfans à aller*. Une miniature du manuscrit 6431 de l'Arsenal représente cet objet (f° 49).

les mesures de police, négociaient avec les villes voisines, et ils s'intéressaient surtout au résultat pécuniaire[1].

M. Cohen a comparé la scène de Mons à celles qui sont peintes sur les miniatures de Valenciennes (1547) et de Jean Fouquet. Si la première est très connue, la seconde, signalée depuis longtemps, avait rarement été étudiée. Elle est d'une haute valeur : Fouquet a pris, en quelque sorte, un instantané d'une représentation de mystère qu'il avait vue, et l'on se demande ce qu'il a bien pu changer à la réalité. La scène est entourée de spectateurs et d'échafauds en demi-cercle où se tiennent les dames du monde, les musiciens[2], le paradis, le roi payen et l'enfer. Il est probable que Fouquet nous montre seulement la moitié d'un amphithéâtre ; à l'argument de M. Cohen j'ajoute celui-ci : ce mystère, qui n'a pas été conservé, reproduisait une légende de sainte Apolline, et probablement celle que les Bollandistes ont empruntée à un manuscrit d'Utrecht ; il devrait donc comprendre trois mansions que je ne vois pas sur la miniature de Fouquet : la prison, le temple payen avec les idoles et la maison des chrétiens ; ne se trouvaient-elles pas dans la partie du théâtre que Fouquet n'a pas représentée ? Sur la miniature, comme au Théâtre Libre, des acteurs tournaient le dos à une partie des spectateurs ; Juste-Lipse hésitait à le croire, quand il se demandait si l'amphithéâtre de Doué servait aux représentations dramatiques[3].

Les entrepreneurs de la Passion de Mons empruntèrent à la ville d'Amiens le texte du mystère, qui y avait été joué en 1500; ils y firent probablement quelques modifications. Certaines des indications scéniques contenues dans l'Abrégé leur sont personnelles (p. xxxvii). Ce mystère, qui a été joué à Amiens et à Mons, nous en connaissons les 9526 vers cités dans l'Abrégé et l'étendue des tirades. Il apparaît comme un de ces grands mystères cycliques qui étaient composés d'immenses morceaux de Gréban, de Michel et d'autres.

Ainsi, ce qui remplit la première journée de Mons, fut joué l'année précédente en une matinée ; elle se compose d'environ 3240 vers, dont 1100 seulement proviennent de Gréban, la source des autres est inconnue; le compilateur ne semble pas s'être servi du *Mistère du Viel Testament*. L'imitation de Jean Michel commence seulement à la fin de la troisième journée (p. 133), et se poursuit, tout en étant mêlée d'emprunts à Gréban, jusqu'à la fin de la septième journée, qui correspond à la fin de son œuvre (ensevelissement de Jésus). La huitième journée, consacrée à la Résurrection, l'Ascension et la Descente du Saint-Esprit, reproduit surtout la dernière journée de Gréban, et ressemble quelquefois à la Passion de 1547. Le texte de Gréban, qui a été utilisé au cours des huit journées, appartient à la famille BC.

Ces imitations ne sont pas très fidèles : outre de nombreux changements de mots, certaines scènes de Gréban et de Michel sont raccourcies, interverties, ou remplacées par autre chose. Voici les principaux de ces changements :

1. L'auteur du mystère d'Amiens-Mons a imaginé ou emprunté à une moralité ou un mystère inconnu le personnage d'Humain-Lignage, qui attend son salut de la Rédemption ; ses réflexions faites à de longs intervalles rappellent au public le sens religieux du drame. M. Cohen n'a pas trouvé la source des vers prononcés par lui, mais son nom et son rôle font penser au Genre humain de l'*Advocacie Notre-Dame*, à l'Humain du mystère des Sibylles, aux Humains du *Mistère du Viel Testament* (VI, p. 215).

2. Gréban n'a emprunté à l'Ancien Testament que la Création et la Vie d'Adam et Ève ; l'auteur ajoute une scène infernale à laquelle les Péchés

1. « Le déficit, dit très justement M. Cohen, fut largement compensé... par les bénéfices que le commerce local avait tirés d'une affluence inusitée » (p. lxxix).

2. A Valenciennes, les musiciens occupent une salle sous le paradis. (Cf. miniature James de Rothschild.)

3. Juste-Lipse, *De amphitheatris...*, 1598, p. 64.

capitaux prennent part, le Déluge, le Sacrifice d'Abraham et les Prophéties de David et d'Isaïe.

3. Les suppressions sont plus nombreuses que les additions. Parmi les scènes supprimées notons le « flirt » de Rodigon avec Madeleine (p. 178 et 183 ; — il est aussi supprimé dans la *Passion* conservée à Valenciennes), la description de l'enfer par Lazare (p. 257), l'épisode apocryphe de Michel réconfortant Jésus crucifié (p. 362), la scène ignoble des outrages et des crachats prodigués à Jésus (p. 300 ; — mais les autres scènes de coups, p. 291, 328, 334, ont été conservées). Peut-être certaines de ces suppressions ont été demandées par le clergé.

4. L'auteur témoigne d'un certain talent dramatique en répartissant une longue tirade entre plusieurs personnes (p. 357 et 405 ; — W. Neumann compte treize exemples analogues dans la *Passion* de Troyes), ou bien en la coupant par des interruptions (p. 202, 254 et 378).

5. L'auteur refait ou allonge les tirades des démoniacles (p. 183 et 184) ; l'auteur de la *Passion* non datée de Valenciennes fait de même, et recherche ce genre de comique grossier.

Molinet assista à la représentation de Mons. Il n'était ni l'auteur ni le reviseur de cette *Passion* : l'office de reviseur paraît avoir été tenu par un prêtre. On l'avait invité par politesse comme un grand poète du voisinage. Or, M. Dupire et M. Pierre Champion lui attribuent la *Passion* sans date conservée à Valenciennes ; d'après eux, il l'aurait composée entre 1486 et 1507, date de sa mort ; « il y a même lieu de croire, ajoute M. Champion, que Jean Molinet dut, à la suite de cette représentation, remanier la *Passion dite de Valenciennes*, car il en est certainement l'auteur »[1]. Mais le seul argument sérieux que donne M. Dupire en faveur de son hypothèse est fourni par une énumération d'armes, où trois vers sont communs à cette *Passion* et au *Mistère de Saint-Quentin*. Il est imprudent de chercher des preuves dans la versification, car Molinet n'est pas le seul *fatiste* de son temps qui ait recherché les rimes compliquées. Dans une publication prochaine j'essaierai de prouver que cette *Passion* n'est ni du xv^e^ siècle, ni de Molinet, ni de Valenciennes. Une comparaison sommaire avec la *Passion* de Mons m'a permis de faire deux constatations : un des plus longs morceaux de la *Passion* de Mons qui paraissent originaux, se retrouve dans la *Passion* de Valenciennes. C'est le Déluge (p. 27, vers 616 à 679) ; *V* abrège, et diffère dans le détail (f° 22 jusqu'à la fin de la première journée). En second lieu, dans les épisodes communs aux *Passions* de Jean Michel, de Mons et de Valenciennes, l'auteur de cette dernière a imité Jean Michel, et non pas Mons.

Entre 1450 et 1550, la filiation de nos Passions devient très complexe ; je souhaite qu'un jour un travailleur patient et érudit reprenne les recherches inaugurées par M. Roy, et établisse des arbres généalogiques et des tableaux synoptiques grâce auxquels on verra l'enrichissement progressif du drame évangélique.

Si incomplet que soit mon compte-rendu, puisse-t-il donner une idée de la richesse de cet ouvrage et des réflexions de tout genre qu'il suggère au lecteur.

RAYMOND LEBÈGUE.

MARC BLOCH, **Les Rois thaumaturges,** *Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre.* Un vol. in-8° de VII-542 pages, Librairie Istra.

Voici un très beau livre. Ce n'est pas le lieu de l'examiner dans son

1. P. Champion, *Histoire poétique du XV^e^ siècle*, II, 412 ; — Dupire, *Le Mystère de la Passion de Valenciennes*, Romania, 1922.

ensemble ni d'en faire l'éloge qu'il mérite. Je le regrette. Il touche pourtant par certains côtés de si près à nos études, que les lecteurs de cette revue nous sauront gré de leur en signaler l'intérêt.

Sous le titre *Les Rois thaumaturges*, M. Bloch n'étudie pas seulement le miracle de la guérison des écrouelles, que, d'une manière à peu près ininterrompue pendant sept cents ans, nos rois ont accompli à la prière de millions de malades accourus de tous les coins de la France et même des pays voisins. Il nous fait connaître, — ce qui est d'une bien autre portée, — la conception mystique de la royauté qui, en s'imposant aux foules, a seule pu produire et faire vivre ce miracle. Quand, en 1340, se présentant devant le doge de Venise, l'ambassadeur du roi d'Angleterre, dans son ardeur à démontrer que Philippe de Valois, l'ennemi de son maître, était un usurpateur, alléguait que ce prince n'osait point s'exposer à des lions affamés et ne guérissait pas les scrofuleux, il se référait à une notion de la royauté qui est évidemment tout à fait étrangère à nos esprits modernes ; elle ne choquait point alors, peut-être pas même dans la république de Venise. Aussi bien, quatre Vénitiens n'avaient-ils pas, quelques années plus tôt, entrepris le voyage de France pour se faire guérir des écrouelles par le roi Philippe le Bel ? Expliquer cette notion dans ses origines était impossible : son principe se perd sans doute dans les sociétés primitives. Mais M. Bloch indique les circonstances qui ont pu en favoriser la survivance ou la reviviscence dans les sociétés chrétiennes du Moyen Age ; et il s'attache à la suivre en France et en Angleterre, à l'expliquer dans sa durée et dans son évolution. Tout un faisceau de superstitions et de légendes à la gloire de la monarchie fleurissent sur ce terreau de sentiments sociaux, surgissant tantôt on ne sait d'où, tantôt aussi des calculs ambitieux de quelques rusés politiques : leurs inventions ne réussissent d'ailleurs que parce qu'elles s'accordent avec les représentations collectives, qu'elles en sont en quelque sorte un complément naturel et semblent comme attendues des foules. Pouvoir guérisseur qui s'affirme et se spécialise sous les premiers Capétiens dans la guérison des écrouelles, légende de la sainte Ampoule apportée du ciel pour fournir l'huile sainte au sacre de tous les rois de France, légende des fleurs de lis, légende de l'oriflamme de saint Denis ; de tous ces éléments se constituent progressivement ce que M. Bloch peut appeler le « cycle monarchique français », cycle merveilleux « que les apologistes de la royauté capétienne devaient offrir sans trêve à l'admiration de l'Europe ». Il s'enrichit, d'ailleurs, d'autres croyances moins universellement admises, et comme secondaires, procédant du même état d'esprit : respect des lions pour la personne des rois, signe royal imprimé dès la naissance sur le corps de quiconque doit régner. On pense bien que des représentations collectives qui tiennent dans la vie sociale un rang aussi éminent, et dominent pour ainsi dire le système gouvernemental de l'ancienne monarchie, ont eu dans la littérature un grand retentissement. M. Bloch a, surtout pour la période du Moyen Age, fait de fréquents appels à des textes littéraires en vue d'étayer sa thèse ; en retour, son étude projette sur ces textes une bien vive lumière.

N'allons pas croire qu'avec le XVI^e^ siècle la littérature n'a plus rien à voir avec ces croyances mystiques. Voici une phrase de Montaigne que nous avions lue bien des fois dans l'essai *De la force de l'imagination*. Nous la comprenions, bien entendu ; mais, pour la première fois, le livre de M. Bloch, qui eût pu la citer s'il avait eu disette de témoignages, vient de me révéler combien elle répondait à des préoccupations vivantes. « Tel, à l'adventure (dit Montaigne) par cet effect de l'imagination, laisse icy les escruelles que son compagnon raporte en Espagne. Voilà pourquoy en telles choses l'on a accoustumé de demander une âme préparée. » On a tant semé d'idées fausses sur la Renaissance que bien des gens s'imaginent volontiers qu'avec l'année 1501 c'en est fait des superstitions aussi grossières. La vérité est, qu'au

contraire, le caractère sacré de la royauté, qui a été se fortifiant avec la puissance royale elle-même, qui en a suivi l'évolution, n'a jamais peut-être été plus fortement senti par les masses qu'au temps où s'instaurait l'absolutisme. Pendant tout le XVI^e siècle les publicistes royalistes ne tarissent point sur les légendes du cycle monarchique (Voir p. 355). C'est tout juste à l'époque où Montaigne composait l'essai *De la force de l'imagination* qu'Albon écrivait : « Ce qui a mis les rois en telle vénération a été principalement les vertus et puissances divines qui ont été vues en eux seuls et non es autres hommes ». François I^er, le père de la Renaissance, dans la seule année 1528, ne touche pas moins de 1 326 scrofuleux, 988 en 1529, 1 731 en 1530. Dans la seconde moitié du siècle, voici l'année 1569, toute proche de l'essai de Montaigne, pour laquelle nous avons des chiffres. Charles IX, dont les victoires de Jarnac et de Montcontour rehaussent le prestige, touche cette année-là 2092 malades. Tandis que Louis XI touchait encore presque toutes les semaines, à partir de Charles VIII et de Louis XII, les rois, pour réunir des affluences imposantes et assurer une grande solennité aux cérémonies de guérison, ne touchent plus qu'aux grandes fêtes de l'année liturgique. Avant d'opérer le miracle, le roi communie, et sous les deux espèces. La formule que, après avoir touché les plaies, il adresse à chaque malade tout en faisant sur lui le signe de la croix, est encore à cette époque : « Le roi te touche et Dieu te *guérit* » ; le subjonctif sceptique, « Dieu te *guérisse* », n'y a point encore remplacé l'indicatif. C'est à des foules de malades, pressées aux pieds du trône et attendant du seul miracle royal la guérison, que Montaigne conseille d'apporter à la cérémonie « une âme préparée ».

Mais pourquoi « raporte en Espagne » ? C'est que, dans ces foules, les Espagnols étaient nombreux. Ils venaient en caravanes. Les plaçait-on déjà au premier rang de l'assistance, comme on le fera au siècle suivant ? M. Bloch ne nous le dit pas. En tout cas, le roi leur accordait une aumône spéciale pour « leur aider à eux retirer en leur pays ». Quand, tout prisonnier qu'il était, François I^er, après Pavie, avait abordé sur la terre d'Espagne, des foules de scrofuleux s'étaient précipitées vers lui pour se faire toucher par le roi de France. Au moment même où Montaigne commençait à écrire, en 1572, un théologien espagnol, le Bienheureux Louis de Grenade, dans son *Introduction aux Symboles de la foi*, consacrait un long développement au pouvoir thaumaturgique des rois de France.

Montaigne, — remarquons-le, — ne nie point la possibilité de la guérison que les Espagnols viennent chercher au prix de tant de peines. Il oppose seulement à l'explication surnaturelle une explication naturelle : elle est due pour lui à l'effet de l'imagination. Et M. Bloch eût pu le compter parmi ces rationalistes qui, au XVI^e siècle, refusent de croire au miracle royal. Au reste, il a raison de dire que ces rationalistes décidés sont fort peu nombreux. Comme leurs interprétations sont instructives, d'ailleurs, pour qui veut étudier l'état des esprits au XVI^e siècle ! Nous connaissons celles qui furent proposées en Italie, où la plume était plus libre qu'en France, surtout lorsqu'il s'agissait de parler de la royauté française. Or ni Pomponazzi, ni Junctinus, ni Cardan, ni Vanini, ni Calcagnini, ni aucun des maîtres de l'école rationaliste ne songe à mettre en doute les guérisons. Où donc eussent-ils puisé l'audace de nier des faits universellement reconnus, attestés par tant de témoins et par l'expérience de plusieurs siècles[1] ? Comme l'observe très justement M. Bloch, la critique des témoignages est une science toute jeune. Et, de même encore que Montaigne, à tant d'égards leur disciple, ils se bornent à

1. On sait que, quelques années plus tard, dans les *Essais* de 1588, Montaigne aura ce courage et reprochera à ses contemporains de « s'amuser aux causes », au lieu de vérifier les faits. (III, XI.) Toutefois, il n'aura pas alors l'occasion de revenir expressément sur la question du miracle royal.

chercher une explication qui élimine la cause surnaturelle, qui cadre avec leur conception de la nature. L'un fait intervenir l'influence des astres ; un autre, l'action de quelque aromate que le roi prendrait comme nourriture et dont la vertu médicinale se communique à sa personne ; un autre met en cause sa salive dont il mouillerait son pouce au moment des attouchements ; un autre encore quelque vertu héréditaire dans sa famille, à la manière où d'autres vertus médicinales sont héréditaires dans telles espèces de plantes déterminées. L'explication de Vanini est celle même de Montaigne : il parle lui aussi de l'imagination et croit à une sorte de psychothérapie. Comment ces interprétations, parfois si saugrenues, n'eussent-elles point été suspectes, je ne dis pas seulement à la masse ignorante, mais même à la plupart des gens cultivés ? Et n'est-il pas bien naturel que le grand nombre s'en soit tenu à la bonne vieille conception traditionnelle, tellement plus simple et plus vraisemblable ?

Les troubles politiques de la fin du siècle, qui mirent en cause directement la personne royale, les luttes de la Sainte Ligue contre Henri III, puis contre Henri IV, devaient faire courir de graves dangers au prestige du roi thaumaturge. La crise, pourtant, fut passagère. Quand Henri IV entreprend de reconstruire l'idée monarchique, il a bien soin de ne rien laisser perdre de son patrimoine de prérogatives mystiques. Aussitôt après son sacre, il touche en public, à Paris, des centaines de scrofuleux. Il saura s'astreindre régulièrement à ces longues séances d'attouchement qu'il trouvait parfois bien fatigantes. Son médecin, Du Laurens, écrit à son intention et lui dédie un traité sur le pouvoir miraculeux du roi très chrétien. Son graveur, Pierre Firens, publie une curieuse estampe de propagande qu'on trouvera reproduite dans le livre de M. Bloch. Donc propagande, apologies semblent désormais nécessaires, signe évident d'un fléchissement dans la foi. Le père Richeome, d'ailleurs, en 1597, dénonce le scepticisme de quelques chirurgiens et de quelques réformés « qui ont tâché d'exténuer et ravaler par calomnies ce miracle ». Pourtant la vieille croyance dans le don surnaturel des rois formera un des articles de cette foi monarchique qui va s'épanouir en France avec Louis XIV, tandis qu'en Angleterre elle va succomber peu à peu. Sa vitalité est telle qu'à cette époque elle s'enrichit encore d'une légende nouvelle qui fait remonter jusqu'à Clovis le pouvoir guérisseur. Le 22 mai 1701, en une fois, Louis XIV touchera 2 400 malades. A la Pentecôte de l'année 1698, un accès de goutte l'ayant empêché de toucher le jour de Pâques, il se trouva en présence d'une affluence exceptionnelle : environ 3 000 scrofuleux l'attendaient. M. Bloch a raison : quand nous lisons la *Politique* de Bossuet, il est utile de ne pas perdre de vue ce succès permanent du miracle royal au XVII^e^ siècle, non plus que les autres éléments de la légende monarchique. Bossuet a beau n'en faire aucune mention, ce sont pourtant ces croyances mystiques qui ont servi de berceau à la doctrine. De fait, si les écrivains philosophes ne parlent plus du miracle royal, les livres populaires n'ont point cessé de lui faire une grande place.

Les gens instruits, cependant, y croyaient-ils encore autant que semble le penser M. Bloch ? J'en doute un peu. Même au XVI^e^ siècle la foi me semble avoir été moins unanime que le lecteur ne sera peut-être tenté de la supposer. Certes, M. Bloch l'a prévenu de se défier : il a signalé le silence « éloquent » que garde Paré dans son chapitre sur la scrofule, et une bien curieuse rétractation de Michel Servet qui s'était un jour compromis[1].

1. Le fait est trop digne de retenir l'attention des historiens de la littérature pour que je ne le relève pas ici : M. Servet avait écrit, en 1535, au sujet des scrofuleux qu'il avait vu toucher par le roi : « S'ils furent vraiment rendus à la santé, c'est ce que je n'ai point vu ». En 1541, il corrige : « J'ai ouï dire que maint malade a été rendu à la santé ».

Sans doute, mais précisément de ces réticences, des idées que l'on tait par contrainte ou par pudeur, il n'y a point d'histoire. Et puis l'illusion peut venir aussi du terme de « représentations collectives » qui revient souvent sous la plume de M. Bloch : les sociologues nous ont accoutumés à en user surtout pour les sociétés primitives dans lesquelles tous les individus réagissent à peu près de même. Dans les sociétés évoluées, il s'en faut que les représentations collectives pèsent d'un poids égal sur toutes les pensées. On s'en détache avant de les répudier explicitement pour adhérer à quelque opinion contraire ; on les dépouille par désaffection progressive. Combien de catholiques de nos jours, qui ne se sont pas fait une doctrine sur les miracles de Lourdes et qui répugneraient peut-être à les condamner, vivent pourtant parfaitement étrangers au culte de Lourdes ! Pour chaque époque nous aimerions à savoir où en est dans chaque classe sociale le travail de désagrégation de la foi au miracle royal. Les chiffres de malades accourus près du trône ne nous disent à peu près rien à cet égard. Peut-être seront-ils plus élevés au XVIII^e siècle qu'au XVI^e siècle, puisque, au lendemain de son sacre, Louis XVI trouva 2 400 malades qui l'attendaient. Supposez bâillonnée ou perdue la littérature de l'époque, à quelles inductions erronées ce chiffre ne risquerait-il pas de nous conduire ? Même au Moyen Age les pensées me semblent avoir été moins contraintes par les représentations collectives que certains historiens ne sont disposés à le croire. Au XVI^e siècle, la diffusion de la culture antique est un puissant ferment d'individualisme ; les historiens de la littérature, qui hantent dans le passé les éléments sociaux les plus différenciés, ne doivent pas le perdre de vue.

M. Bloch devait s'intéresser surtout aux foules. Ses conclusions m'ont paru prudentes autant que neuves. Il n'est pas superflu d'ajouter dans cette revue que le livre est fort bien écrit et d'une lecture attachante.

P. Villey.

Henri Gouhier. **La pensée religieuse de Descartes**. Un vol. in-8° de la Bibliothèque de philosophie médiévale, 328 pages, Vrin.

Descartes est-il le représentant du rationalisme, qui a mis fin aux temps de despotisme intellectuel, comme le croient Cousin, Francisque Bouillier, Renouvier, Millet, Liard et Fouillée ? Est-il un physicien, pour qui la métaphysique est ou une simple introduction ou un simple appendice à la physique, comme le croient, avec Liard, MM. Adam, Gilson, La Berthonnière, Maritain, Lévy-Bruhl ? Est-il un apologiste du catholicisme orthodoxe, comme le croient Espinas et son disciple Blanchet ? Pour résoudre ce problème et expliquer ces jugements si contradictoires, M. Gouhier recourt à la méthode historique et biographique. La pensée de Descartes n'a pas été « un bloc » formé dès l'origine : elle a évolué, elle s'est enrichie, elle s'est nuancée, et M. Gouhier démêle avec finesse ce qu'il y a de vrai et de faux dans les opinions de ses prédécesseurs.

Mais quelle fut, du moins, cette pensée religieuse ? Au premier abord, M. Gouhier le confesse, la philosophie de Descartes ne semble pas une philosophie chrétienne. Son Dieu paraît le Dieu des philosophes et des savants, qui ne parle pas au cœur de Pascal, et non le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Rédempteur qui a versé son sang pour nous. Pourtant, l'auteur maintient que Descartes est vraiment un apologiste, et que, surtout par son souci de séparer les choses de la raison des choses de la foi, sa doctrine s'apparente au thomisme. Ce n'est guère l'avis des thomistes actuels. Mais je laisse aux spécialistes le soin de *tantas componere lites*.

G. M.

Benjamin Mather Woodbridge. **Gatien de Courtilz, sieur du Verger**, *Étude sur un précurseur du roman réaliste en France*. In-8°, 214 pages. Baltimore, The Johns Hopkins Press, et Paris, Presses Universitaires de France (*The Johns Hopkins Studies in romance literatures and languages*, volume V), 1925.

Ce travail est vieux d'une quinzaine d'années, puisque l'auteur déclare (p. 107, n. 1) qu'il était écrit déjà lorsque parut, en 1912, le joli livre de M. Ch. Samaran sur *D'Artagnan capitaine des mousquetaires du roi*. Il faut donc regretter que les circonstances n'aient pas permis plus tôt à M. B.-M. Woodbridge de nous donner son étude d'ensemble sur la vie et l'œuvre de Gatien de Courtilz. Pour incomplète qu'elle soit encore à notre gré, cette étude aura du moins l'utilité de fournir un bon point de départ à quiconque entreprendra de nous faire connaître à fond l'un des plus intéressants parmi nos romanciers de second ordre.

Nous ne saurions à peu près rien de la biographie de Courtilz s'il n'avait fait deux séjours à la Bastille, le premier de 1693 à 1699, le second de 1702 à 1711. Mais nous avons conservé quelques pièces relatives à ces deux emprisonnements. Après Jal et Ravaisson, M. Woodbridge les a soumises à un examen minutieux et en a tiré quelques indications utiles. Un rapport de police, daté du 19 janvier 1702, donne à cette date cinquante-cinq ans à notre personnage, ce qui le ferait naître probablement en 1646 (et non 1644, comme le veulent les anciens biographes). Mais ce témoignage unique est-il digne de beaucoup de foi? Lors de la première arrestation de Courtilz, en 1693, on saisit chez lui des papiers qui sont aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal (ms. 10497). Il s'y trouve notamment le brouillon d'un inventaire des documents présentés avec un placet par Courtilz pour établir ses titres de noblesse. M. Woodbridge reproduit cette pièce, mais n'a pu fixer la place exacte de son héros dans l'arbre généalogique de l'authentique famille des Courtilz, venue de Liége s'établir en France au milieu du xv^e^ siècle. Comme on le voit, nous sommes loin encore, malgré les consciencieuses recherches de M. Woodbridge, de connaître même l'essentiel sur la vie de Gatien de Courtilz.

La grande difficulté de toute étude sur l'œuvre de cet écrivain, c'est de distinguer ce qui lui appartient réellement dans la production considérable que lui attribuent, non sans formuler parfois des réserves, les anciens bibliographes. Dans le sommaire appendice bibliographique donné à la fin de son livre, M. Woodbridge énumère vingt-sept « ouvrages généralement attribués à Courtilz » et dix-huit « dont l'attribution à Courtilz semble plus douteuse ». Dans le corps de son étude, il analyse tout ce qui nous est parvenu d'un peu important sous le nom de Courtilz, consacrant même près de dix pages à un roman, *Le Grand Alcandre frustré*, bien que, dit-il, l'attribution à Courtilz lui paraisse erronée. On conçoit que M. Woodbridge ait hésité à s'engager dans la discussion de questions d'authenticité ici fort difficiles. Mais peut-être, dans ces conditions, son étude eût-elle gagné en solidité s'il eût concentré son effort sur ceux des ouvrages de Courtilz dont l'attribution est hors de contestation.

De toute cette production historico-romanesque M. Woodbridge a donné de copieuses analyses entremêlées de nombreuses citations. Écrivant surtout pour le public américain, qui ne peut guère avoir en mains les textes eux-mêmes, c'était sans doute la plus utile méthode qu'il pût suivre. Avec beaucoup de raison, M. Woodbridge a insisté surtout sur les *Mémoires de M. L. C. D. R.* (M. le comte de Rochefort) et sur les *Mémoires de M. d'Artagnan*. Il n'a pas tort de faire le même cas des premiers que des seconds, bien que ceux-ci, postérieurs aux autres de treize ans, soient beaucoup plus connus.

Il y a longtemps que M. André Le Breton, dans un savoureux article de la *Revue des Deux Mondes* (15 février 1897), reproduit dans son *Roman au XVIII^e^ siècle*, a montré en Courtilz un précurseur du roman réaliste. Le livre de M. Woodbridge rend plus sensible ce que Lesage doit aux récits de Courtilz,

et la légende de l'original espagnol de *Gil Blas* se trouve ainsi ruinée une fois de plus. Mais il est regrettable que M. Woodbridge n'ait pas cherché à rattacher avec plus de précision l'œuvre de son romancier à l'évolution du roman historique au XVII[e] siècle. Il se contente de donner dans une note (p. 168) l'indication suivante : « L'abbé de Saint-Réal, par la fusion de l'histoire et du roman, semble être le vrai prédécesseur de Courtilz ». Cette formule me paraît bien contestable. Les deux principaux récits pseudo-historiques de Saint-Réal font revivre, avec des soucis d'art fort étrangers à Courtilz, des épisodes nettement limités et nullement contemporains. Il n'y a donc, entre Courtilz et lui, qu'une parenté un peu lointaine. S'il faut donner un précurseur à Courtilz, je nommerais plutôt le sieur de Préchac qui, comme Courtilz, fut une sorte de journaliste politique à la manière du temps, et dont un livre, *L'Héroïne mousquetaire* (1677), mêle une intrigue romanesque au récit d'événements militaires contemporains, selon une formule assez voisine de celle qui a valu à Courtilz le meilleur de sa réputation.

G. Dulong.

Pascal, **Pensées sur la vérité de la religion chrétienne,** par Jacques Chevalier. Deux volumes, 607 pages, Gabalda, 1925.

Comme suite à son livre sur Pascal, M. Chevalier a publié cette année, chez Gabalda, une édition des *Pensées,* qui, après tant d'autres, ne laisse pas d'être originale. Subordonnant son érudition, qui est fort exacte, à une inspiration plus haute, il a voulu se faire l'allié de Pascal dans la grande entreprise de conquérir les âmes, et il s'est efforcé « de le faire parler aux cœurs décidés à l'entendre » : car il croit, lui aussi, que, sans la charité, la vérité n'est qu'une idole. Comprendre ainsi Pascal et vouloir le faire comprendre ainsi, ce n'est assurément pas le trahir. A une condition pourtant, c'est qu'on ne se substituera pas à l'auteur, même dans une intention excellente, et qu'on n'oubliera pas les devoirs très stricts qu'impose la vérité même à ceux qui, par elle, veulent aller plus loin et plus haut. L'entreprise exige à la fois beaucoup de modestie et beaucoup de hardiesse : de la modestie, c'est bien évident, car aucune restitution ne peut prétendre à nous donner l'œuvre que Pascal rêvait de bâtir. Nous ne sommes sûrs ni des matériaux (car toutes les pensées ne devaient pas figurer dans l'Apologie), ni de la place de chacun, ni même du plan général : car ni E. Périer, ni Filleau de la Chaise (que M. Chevalier a peut-être suivi de trop près), ni Pascal lui-même, ne nous donnent à cet égard d'indications décisives. Faudra-t-il, pour cela, nous contenter de mettre bout à bout, en les étiquetant, ces émouvants débris, comme on classe, dans un musée, les ruines d'un bel édifice ? Ces pierres-là sont vivantes et parlantes. Dès lors, ce qui importe avant tout, c'est de dégager leur sens et leur âme emprisonnée dans les mots enflammés qui ne nous livrent pas toujours leur secret ; c'est moins de retrouver l'ordonnance exacte du livre que le mouvement général de l'intelligence qui l'a conçu, le drame de l'âme qui l'a vécu. Et c'est là ce que M. Chevalier a voulu, a osé faire. Repensant ce livre, revivant ce drame étape par étape, le recréant en lui par une intime et profonde expérience, où il s'aide surtout de Pascal, mais aussi de ceux qui ont été les dépositaires de sa pensée, tantôt mathématicien, tantôt théologien, ici par un élan du cœur et là par un raisonnement, il s'efforce de rétablir la liaison entre des pensées qui n'ont toute leur force de persuasion, disons leur vertu d'apostolat, que si on les appuie l'une sur l'autre, et toutes sur ce fond commun de vérité et de charité qu'était la religion pour Pascal, géomètre et chrétien. Le résultat de ce travail est une vue synthétique de l'œuvre, saisie par le dedans, et qui n'a, d'ailleurs, nulle prétention à l'objectivité. La seule réalité objective, lorsqu'il s'agit des *Pensées,* est le manuscrit dans sa confusion : classer ces fragments,

c'est déjà ouvrir la porte à l'arbitraire ; les interpréter, plus encore ; enfin, pousser cette interprétation jusqu'à les relier pour leur donner un sens par rapport à l'ensemble, c'est courir le risque viril auquel s'expose toute intelligence qui, par delà la lettre, veut atteindre à l'esprit. M. Brunschwicg lui-même, qui dans sa magistrale édition a fait le plus vigoureux effort et le plus personnel, pour arriver à l'objectivité, n'a pu se dispenser d'établir entre les Pensées une liaison indispensable. Il l'a fait dans une très belle et pénétrante introduction, et il a bien fait. M. Chevalier l'a fait au cours du livre par des notes et un commentaire qui suit le texte pas à pas et nous conduit comme par la main. Peu importe le moyen, pourvu que le lecteur ne soit pas abandonné à lui-même (ce qui est la pire façon de respecter son indépendance), et qu'il sente chez son guide le souci d'être vrai, sinon d'être objectif.

Nous ne chicanerons pas M. Chevalier sur la place qu'il donne à tel ou tel fragment. Il sait la part de conjecture que comporte dans le détail une telle restitution. L'essentiel est que l'ensemble soit juste, et le plus sûr, pour qu'il le soit, est de ne jamais perdre de vue les quelques grands principes qui sont comme les axes de la pensée de Pascal. C'est ainsi que, si l'on oublie que grandeur et misère sont inséparables dans l'homme, et que tout porte témoignage de ces deux vérités opposées et complémentaires, on risque de fausser les pages célèbres sur la justice. Rappelons sommairement comment s'ordonne autour de ces deux idées maîtresses tout le développement de Pascal. 1° La vraie justice ne peut pas plus être réalisée dans la société que dans l'individu : car il y a une distance infinie entre la justice divine, la véritable (878)[1], l'éternelle (692), et la justice humaine, la légale (692). Pourquoi ? Parce que l'homme n'est qu'une créature, et une créature déchue (figmentum malum, 453). Qu'il voie l'essence de sa justice dans l'autorité du législateur, dans la commodité du souverain ou dans la coutume présente (294), en dernière analyse, elle repose sur la force, sanctionnée par l'usage qui en est le fondement mystique, et travestie par l'imagination qui en couvre l'injustice, sans l'ôter (453). En somme cette justice injuste est une des preuves les plus affligeantes de sa misère. 2° Mais elle est aussi une preuve et un reste de sa primitive grandeur. L'homme a beau se tromper dans la définition et l'usage qu'il fait de la justice ; il a beau la mettre où elle n'est pas : il ne peut pas ne pas la mettre quelque part. C'est un principe qui lui est naturel, comme la raison, comme le plaisir (325) ; et ce principe qu'il tient de Dieu, il l'a perverti, mais non aboli. Son « instinct » le proclame lors même que « l'expérience » le nie (396). Au surplus, il a su tirer de sa concupiscence même plus d'un règlement admirable de police et de morale (402, 403) ; il a su en faire un tableau de la charité : fausse image sans doute (451), mais qui rappelle, en l'altérant, le modèle divin dont nous gardons l'empreinte jusque dans notre déchéance. Pascal affirme également ces deux vérités contraires. Il faut donc rapprocher les pensées qui les expriment et les relier à la vérité supérieure qui les concilie en les expliquant. C'est ce que ne font pas la plupart des éditeurs, et je sais gré à M. Chevalier de l'avoir fait.

De même, il a eu grand raison, à mon avis, de lier le pari aux fragments sur la volonté, sur le cœur, sur l'automate, et de le placer entre l'étude de la religion juive et les preuves historiques du christianisme. Après une vaine recherche à travers les philosophies et les religions, le libertin qu'a entrepris Pascal vient de découvrir un livre extraordinaire, la *Bible*, qui lui donne sur les obscurités de la nature humaine des lumières décisives. Si incompréhensibles que soient un Dieu infini, une âme immortelle liée à un corps, la création et le péché originel, il est obligé de reconnaître que, sans ces vérités déconcertantes, l'homme est inexplicable à lui-même, et que tout ce qui est incompréhensible ne laisse pas d'être : puisque notre logique n'est pas à la

1. Le numéro des pensées indiquées est celui de l'édition Brunschwicg.

mesure du réel, il est donc raisonnable de chercher au-dessus de notre raison la raison des effets qui s'imposent à nous. Voilà donc notre incrédule prêt à admettre comme possible l'existence de Dieu et tout ce qui en découle. Il ne reste plus, semble-t-il, qu'à lui prouver que ce Dieu s'est révélé à l'Humanité et à lui donner des preuves tangibles, historiques de cette révélation. Mais Pascal, qui connaît bien l'homme, sait que les faits même les plus probants, les miracles, les prophéties et le reste, ne convainquent que ceux qui veulent être convaincus et qui, acceptant le fait divin, sont prêts à donner des gages à Dieu. Le plus grand obstacle à la foi, ce n'est pas la raison, c'est notre orgueil, ce sont nos passions. Voilà pourquoi, par le pari dont l'enveloppe mathématique ne doit pas nous masquer l'émouvante signification (voir surtout les dernières lignes), Pascal veut engager à fond la volonté de l'homme et le faire passer de l'idée de Dieu, conçu comme possible, à l'adhésion totale qui fait dire : « Seigneur, je vous donne tout ». Sa dialectique repose donc sur les affirmations suivantes : 1° Ni la raison ni les faits interprétés par la raison ne peuvent nous donner de certitude à l'égard de Dieu. On n'est sûr de lui que par le cœur, lorsqu'on le possède. Lorsqu'on le cherche, il faut parier pour ou contre lui. Or, qui dit pari, dit incertitude. — 2° D'ailleurs, ce pari n'est pas libre : nous sommes embarqués. Ne pas parier, c'est parier contre. — 3° N'y eût-il qu'une chance que Dieu existe, il est avantageux de parier pour lui : notre éternité est en jeu, et il y va de notre tout. — 4° Enfin, ce pari nécessaire implique comme tout pari pour un avantage incertain un risque certain. Il nous faut sacrifier nos passions, notre orgueil. Plus tard, nous verrons que nous n'avons pas fait un marché de dupe et que nous n'avons renoncé qu'à des plaisirs empestés pour un bien infini, dont nous sentirons la certitude. Mais, pour l'instant, nous savons seulement ce que nous perdons, sans savoir par expérience ce que nous gagnerons. Nous n'avons plus les joies de l'homme, et pas encore celles de Dieu ; nous n'avons même pas la foi, qui dépend de Dieu, non des hommes. Ce qui dépend de nous, c'est de plier notre machine, de « nous abêtir », de faire les gestes du croyant, pour préparer et appeler la grâce, qui est un don de Dieu. Tel est le sens que prend le pari, à la place où nous le situons, en plein cœur de l'Apologie, à l'instant dramatique où, avec l'aveu de la raison, la volonté se décide pour Dieu, avant d'avoir la foi, et pour s'y disposer (« cela y mène », page 441). M. Chevalier a bien mis ce point en lumière et il n'a pas eu tort, à notre avis, de voir là le nœud de l'Apologie.

Un autre mérite de son livre, c'est le parti excellent qu'il a tiré du manuscrit de Pascal. On peut juger du soin avec lequel il l'a consulté, par la façon dont il a édité la pensée 139, en rejetant au bas de la page les annotations marginales de Pascal, certains excursus barrés, certains passages dictés, qui, intercalés dans le texte, rompraient la marche du développement, très nettement marquée par un renvoi de Pascal aux mots « Et aussi ». De même à la pensée 692, il met en note au mot « ennemis » le commentaire qui se rapporte exclusivement à ce terme, comme Pascal l'indique par un signe. De même la pensée 770 *bis*, qui est une glose de copiste, disparaît du texte où elle n'a que faire. Je pourrais multiplier les exemples. Tout ceci est excellent, et la clarté y gagne autant que la justesse.

J'aime beaucoup moins l'idée d'avoir rejeté dans un appendice à la fin du volume plusieurs fragments sur les miracles et sur le pape, dont certains peuvent se rapporter exclusivement aux *Provinciales*, mais dont certains aussi devaient, sans doute, prendre place dans les *Pensées* (Cf. une indication d'E. Périer dans la préface, p. 314). Dans le doute, il valait mieux les éditer dans le corps de l'ouvrage. Je sais bien que nous touchons là à une question délicate et qui tient fort au cœur de M. Chevalier : celle de l'orthodoxie de Pascal. Mais sa thèse n'eût pas été modifiée par l'arrangement que je propose. Car, même si « le jansénisme n'est qu'un stade, non le dernier, dans le développement de la pensée pascalienne », il n'est certes pas négligeable ! et il

était naturel de joindre les pensées dont je parle à plus d'une autre, nettement janséniste.

Quant à la question de savoir si Pascal, parti du jansénisme, a dépassé ce point de vue, c'est un tout autre problème que nous n'avons pas le loisir de discuter ici. M. Chevalier a fixé et défendu sa position dans son livre sur Pascal et surtout dans l'Appendice V (p. 361). J'avoue que, pour ma part, en dépit de sa rétractation, où bien des points restent obscurs, le témoignage de Beurrier me donne à réfléchir, et plus encore certaines pensées (862, 863, 864, *865*), la dernière surtout. Elle n'est pas datée : mais comme il est naturel d'y voir le terme d'une évolution et le dénouement d'un drame de conscience que l'analyse de M. Strowski a essayé de reconstituer ! (*Pascal et son temps*, t. III, p. 377.) Qu'il nous suffise de regretter la vivacité des discussions qui se sont élevées autour de ce problème, que l'érudition eût dû affronter avec plus de calme. Il semble à certains que Pascal ne serait plus Pascal, s'il n'était exclusivement ou surtout janséniste. D'autres l'expurgent pieusement, ou l'arrangent et le redressent, imposant leur orthodoxie à certains textes qui résistent. Nous sera-t-il permis de leur rappeler, aux uns et aux autres, que Pascal est moins simple qu'ils ne pensent, et que nous n'avons pas le droit de le simplifier. Au surplus, la conscience religieuse a évolué, les passions se sont un peu calmées depuis la condamnation du grand Arnauld, et nous sommes moins chatouilleux (j'entends les plus orthodoxes d'entre nous !) sur le pouvoir prochain et la grâce efficace. Ne laissons donc pas emprisonner dans une chapelle ou dans une secte un tel homme et un tel chrétien. Il appartient à tous les hommes de bonne volonté qui cherchent le vrai de tout leur cœur, à ceux qui cherchent en gémissant et à ceux qui ont trouvé. Réjouissons-nous d'avoir une remarquable édition de plus qui nous aidera à le mieux comprendre et à le mieux aimer. Mais le cercle n'est pas fermé. Nous appelons de tous nos vœux celles qu'on nous promet encore et qui nous offriront des points de vue nouveaux. Quant au Pascal définitif, objectif, celui que les textes donneraient tout fait,... eh bien ! il n'existe pas. Il faut le recréer en soi par un patient travail d'érudition, par un mâle effort de pensée, surtout par un élan de sympathie, une tendre et forte fraternité d'âme, σὺν ὅλῃ τῇ ψυχῇ.

J. Billion.

Paul Ledieu, **Diderot et Sophie Volland**, Paris, Publications du Centre, s. d. [1925]. Un vol. in-12 de 172 pages.

Le livre de M. Ledieu nous apporte un plaisir et une déception. Le plaisir est de savoir enfin où se trouvent les manuscrits de la correspondance de Diderot avec Sophie Volland (et peut-être d'autres manuscrits) et entre quelles mains. On savait que cette correspondance existait et qui l'avait possédée. Mais elle était inaccessible ou, du moins, je n'avais pas pu y accéder. On ignorait quand elle serait communiquée au public et comment. Désormais nous sommes rassurés. M. Ledieu ne demande plus qu'à trouver un éditeur. L'étude préliminaire qu'il publie est élégante, claire, judicieuse, bien informée. Elle témoigne qu'il a toutes les qualités nécessaires pour faire une excellente besogne.

La déception c'est d'apprendre que la correspondance a été cruellement tronquée. Les lettres manuscrites ont été d'abord numérotées ; et les lacunes dans les numéros prouvent qu'il en a disparu un très grand nombre. La seconde lettre est numérotée 138 ; en 1761 il reste dix lettres sur quarante-trois ; en 1762, trente-cinq lettres sur cent vingt-trois,... etc. C'est une perte lamentable, non pas que je sois curieux d'avoir des détails sur les baisers de Diderot et de Sophie ; nous sommes très suffisamment renseignés. Mais tant

de lettres disparues ne devaient pas parler que de coucheries ou même de passion ; elles étaient riches assurément de toute la vie de Diderot. Les scrupules des héritiers étaient peut-être respectables ; mais ils ont été bien funestes.

L'étude de M. Ledieu prouve cependant que les textes inédits sont du plus vif intérêt et que nous devons souhaiter vivement une publication intégrale et prochaine. Je ne me propose pas de les commenter longuement. Le commentaire viendra lorsque l'édition paraîtra. Ils nous donnent des précisions curieuses sur la famille de Sophie, sur Sophie, notamment sur une crise de « vapeurs » ou de neurasthénie qui désolait l'excellent Diderot. Incidemment ils précisent ce que nous savions des amis de Diderot et de la société du baron d'Holbach. Je recommande notamment à tous ceux qui regrettent la « douceur de vivre » de l'ancien régime et l'exquise élégance de ses manières le divertissement auquel se livre, dans son salon, la belle-mère du baron, Mme d'Aine, qui était une honnête femme et du meilleur monde (lettre du 30 octobre 1759, p. 116). J'aurais scrupule à le résumer même dans cette revue où l'histoire a le droit de tout dire ; et on le trouverait sans doute de mauvais goût, même dans un cabaret de rouliers. Il serait aisé de prouver qu'il y a d'autres exemples qui le valent et que la politesse a fait des progrès. Surtout la correspondance inédite nous apportera quelques textes essentiels pour juger et comprendre Diderot. « J'enrage, écrit Diderot, d'être empêtré d'une diable de philosophie que mon esprit ne peut s'empêcher d'approuver, et mon cœur de démentir,... etc. » (p. 85). C'est l'explication la plus nette, et décisive, de tout ce qu'il y a de contradictoire dans l'œuvre de Diderot et la preuve qu'il est inutile, comme on l'a fait si souvent, d'y chercher un système lié ; il y en a deux — au moins — celui de l'esprit et celui du cœur, sans compter celui où ils se brouillent en essayant de s'accorder. Quand Diderot raisonne, il conclut au fatalisme ; quand il sent, il l'oublie ou il enrage d'y penser... Il y aurait bien d'autres suggestions dans les fragments que M. Ledieu relie par un commentaire pénétrant et pittoresque. Mais il convient de ne pas devancer la lecture directe et intégrale des textes.

Daniel Mornet.

Rousseau and the Poetry of Nature in Eighteenth Century France, par Richard Ashley Rice, dans la Série « Smith College Studies in Modern Languages », vol. VI, nos 3 et 4, avril-juillet 1925 ; 96 pages.

L'idée de la première partie de cette tout à fait intéressante étude peut être formulée à peu près comme suit : *D'une part* : quand Rousseau parut, le sentiment de la nature existait en France, mais il ne s'exprimait pas en littérature. (« La vogue de la vie de la campagne battait son plein avant que R. écrivît », p. 9 ; « un fait très significatif est celui de l'immédiat succès de *Julie* — laquelle plongeait donc ses racines dans des idées généralement comprises », p. 6-7 ; etc.). *D'autre part* : le sentiment de la nature n'existait pas en littérature, mais il s'exprimait, — c'est-à-dire il *semblait* s'exprimer, mais en réalité il ne s'agissait là que d'une nature toute conventionnelle, remontant à « L'Astrée ». *Enfin* : l'originalité de Rousseau a consisté à faire entrer le sentiment réel de la nature (« avec l'émotion profonde et avec des touches de paysages sauvages et sublimes », p. 11) dans la littérature, et du même coup d'en chasser la nature de pacotille des poètes, celle qui prévalut depuis Urfé et les Précieux, jusqu'aux poètes de la nature du xviiie siècle tels que Delille, Saint-Lambert, Boucher... En ce sens on ne saurait « trop insister sur l'originalité de *La Nouvelle Héloïse* » (p. 6) ; et, d'ailleurs, « en 1761, l'attitude française vis-à-vis de la nature est celle d'une nation de *faddistes*, mais qui sont tout prêts à emboîter le pas à un vrai enthousiaste » (p. 14). Aux chapitres II

et III, Rice fait l'histoire des « pastoralismes » artificiels du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, avec lesquels le « pastoralisme » de Rousseau fera constraste au chapitre IV (p. 20 ss. il parle de l'*Astrée* ; p. 26, formule la différence selon Rice de l'esprit pastoral d'Urfé et de Rousseau ; thèse générale, p. 31 : « Je pense que Rousseau, didactiquement, avait, au sujet des leçons de la nature, des notions que les poètes et romanciers conventionnels considéraient comme de pure fantaisie, et que les deux attitudes s'exprimaient en formes parentes [*allied forms*] de sentimentalité » ; ou aussi, p. 43 : *La Nouvelle Héloïse* prétendait être simplement une interprétation de sens commun de l'état de nature, dont la pastorale réelle est l'interprétation fantaisiste »). Au chapitre V, Rice parle des poètes contemporains de Rousseau, lesquels ont simplement continué — parallèlement à Rousseau dont ils n'ont pas saisi l'originalité — à développer la pastorale conventionnelle ; et celle-ci se trouvait de moins en moins en accord avec l'esprit des lecteurs. (« La galanterie masquée sous du rousseauisme comme philosophie de la vie simple, voilà ce que nous voyons dans la pastorale à la fin du siècle », p. 73 ; cf. p. 63 ; et citons encore ceci : « Mais ni l'anglomanie, ni l'influence de Rousseau ne réussirent à produire au XVIII^e^ siècle, en France, un *poète naturaliste* comme Cowper ou Wordsworth », p. 71).

Dans la second partie (chap. VI : *Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre* et *Chateaubriand*, p. 74 s.). L'auteur suggère ceci : Quelque chose restait à faire après Rousseau. L'expression du sentiment sincère de la nature demeure chez Rousseau conventionnelle encore dans sa forme, et ne se distingue pas absolument de la littérature des bergeries et des pastorales. Ce sera Chateaubriand qui complétera, et sera l'artiste des sentiments sincères et des beautés naturelles réellement senties que Rousseau avait introduits ; c'est ce que Rice veut dire quand il déclare que Rousseau n'est *pas* artiste tandis que Chateaubriand le sera. Du moins c'est ainsi que nous croyons devoir comprendre. La seconde partie du travail est moins claire que la première. Rice s'y abandonne à la citation et à l'analyse, et l'idée centrale est un peu noyée dans ces observations sur Delille, Saint-Lambert, Boucher, etc., puis sur Bernardin et Chateaubriand. Ici et là, quelques lueurs, p. ex., p. 77 : « *Atala* n'a pas en vue de théorie éthique ou de philosophie ; c'est une extravagance poétique impliquant une forme de religion sentimentalisée, laquelle, pour un sentimentalement dévot, peut être une inspiration » ; ou bien, p. 81 : « Bernardin de Saint-Pierre, plus particulièrement que Rousseau, commença à enrichir la langue de phrases spécifiquement descriptives » ; et, p. 84 : « Dans *Paul et Virginie* la valeur de la description naturelle comme accompagnant l'émotion dépend davantage que dans la *Julie* de l'art des détails » ; pour Chateaubriand, p. 89 : « L'artiste excelle tellement le moraliste que le lecteur, absorbé par l'admiration pour cet art, en oublie, un moment, le problème moral » ; enfin choisissons encore cette citation, p. 91 : « Sans un homme comme Chateaubriand dans la génération suivante, certainement Rousseau n'apparaîtra pas, aux yeux de la postérité, comme l'initiateur de certaines tendances dans l'art de la littérature et qui sont reconnues comme révolutionnaires en grande partie à cause de leur mise en œuvre dans le style de Chateaubriand ».

Nous ne pouvons entrer ici et entreprendre une discussion ; mais, dans son ensemble, — et surtout dans sa première partie, — ce travail est aussi convaincant qu'original.

Quelquefois les affirmations sont à l'emporte-pièce ; par exemple, — surtout chez quelqu'un qui connaît bien son Mornet, — p. 2 : « en aucun roman français connu au XVIII^e^ siècle, il n'y avait eu [avant Rousseau] plus qu'un sentier dans un parc et un saule pleureur ». Le petit volume est du reste bien documenté : il y a même une abondance de citations (de première main) des poètes français secondaires qui étonnerait si on ne savait qu'il existe aux États-Unis quelques bibliothèques remarquablement montées, soit par l'accroissement

méthodique au cours des années (comme celle de Harvard), soit par l'achat de collections en bloc (comme celles de Chicago, Michigan, Wisconsin). Pourtant, quand Rice discute Rousseau et l'Italie et Pétrarque « prédécesseur direct de R. » (p. 17 ss.), pourquoi ignorer Culcasi? Et, au chapitre IV, on remarque l'absence des noms de Texte et de Masson. D'autre part Laprade n'a peut-être pas l'autorité critique que lui prête Rice. Aux premières pages — et jusqu'à ce qu'on s'y soit habitué — certains termes déroutent un peu : p. 3, *La Nouvelle Héloïse*, une « bergerie » ; p. 4, la même *Julie* classifiée comme « pastoral épic », et, p. 43, comme « fondamentalement une romance pastorale » ; à la même page *Télémaque* est considéré aussi comme « Pastoralisme ». Il est vrai que Rice a, en France même, l'exemple de Morillot, qui parle des ouvrages de ce genre comme de « bergeries morales » (cité p. 30). Et, d'ailleurs, ces réserves ne sont pas peut-être *très* importantes.

Albert Schinz.

Henri Glaesener. **La Révélatrice d'un peuple** (Paris, Champion, in-8°, 313 pages). Extrait des *Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, classes des lettres ; 2e série, t. XV.

Le mémoire de M. Henri Glæsener arrive à son heure. On exhume de toutes parts les innombrables lettres de Mme de Staël et l'attention du public est vivement ramenée sur ses écrits. Les juge-t-on enfin avec impartialité ? Je n'oserais l'affirmer. Le livre *De l'Allemagne*, en particulier, a été tellement défiguré par les passions politiques et nationales, ravivées par la dernière guerre, qu'on ne le comprend guère plus que du temps de Napoléon Ier : « Ce livre n'est pas français ! » Ce mot de duc de Rovigo, dans la célèbre lettre adressée à Mme de Staël, est encore pour beaucoup de lecteurs un jugement définitif. Il n'y en a pas pourtant de plus faux, et il faudra bien qu'un jour ou l'autre on réédite ce grand livre, en montrant que, s'il a des illusions à l'égard de l'Allemagne et dépasse parfois la mesure, il n'y en a pas qui soit animé d'un plus grand, d'un plus profond amour de la France, de son esprit et de sa littérature. *France, terre de gloire et d'amour !* Ce cri du cœur, qui échappe à Mme de Staël dans les dernières pages, devrait lui faire pardonner les innocentes railleries, d'ailleurs parfaitement justifiées, à l'égard de quelques Français de son temps. Chateaubriand en a dit bien d'autres ! Mais Chateaubriand est Français, Mme de Staël, Genevoise ; et l'amour-propre national est particulièrement chatouilleux à l'égard des critiques venues de l'étranger.

Pour comble de malheur, les événements de la dernière guerre n'ont pas facilité la tâche de l'historien et cet effort d'impartialité, pourtant si nécessaire, M. Glæsener lui-même s'est rendu compte et le constate dans son *avant-propos*, les esprits à Bruxelles n'étant pas beaucoup mieux disposés qu'à Paris à l'égard de l'Allemagne. Raison de plus pour lui savoir gré d'avoir tenté l'aventure.

Son ouvrage se divise en trois parties : la première, où il étudie l'auteur et sa personnalité jusqu'au livre *De l'Allemagne* ; la seconde, où il aborde la question si importante des sources de cet ouvrage ; la troisième, enfin, où il étudie le livre *De l'Allemagne* « considéré en lui-même ».

Ce plan est raisonnable. Le seul reproche que je lui ferai, c'est de nécessiter un travail beaucoup plus considérable que le simple *Mémoire* de M. Glæsener. L'auteur aurait eu dans la seconde partie une matière bien suffisante ; cette question des sources de l'*Allemagne* est de première importance et eût mérité, à elle seule, que l'auteur y consacrât toutes ses forces. Il ne nous apprend rien dans la première partie, simple résumé de tout ce qu'on sait sur la biographie de Mme de Staël : son « enfance et sa jeunesse », « physionomie des salons au XVIIIe siècle », — « évolution du caractère de Mme de Staël et son attitude initiale vis-à-vis de Bonaparte », etc. : c'est ce qu'on trouve partout,

dans le livre de lady Blennerhassett, dans celui de Sorel ou dans mon propre ouvrage. J'aurais plutôt compris que, dans une introduction rigoureuse et en raccourci, l'auteur se contentât de nous rappeler les étapes de la pensée de Mme de Staël jusqu'à son grand livre. A quoi bon analyser *Corinne* ? A quoi bon nous raconter une fois de plus, en détail, la saisie de l'*Allemagne* et sa mise au pilon ? (Remarquons, en passant, que la *villa Chaumont* [1] n'existe pas ; il s'agit, sans doute, du château de Chaumont-sur-Loire, où Mme de Staël a séjourné quelque temps à cette époque.) Tous ces détails sont archi-connus. Il n'y a qu'à renvoyer les lecteurs à *Dix Années d'Exil*. Il eût été infiniment plus intéressant de montrer, dans une synthèse rapide, l'éveil de la pensée de Mme de Staël en ce qui concerne les littératures étrangères et la littérature allemande, ses variations à l'égard de l'Allemagne ; comment, enfin, elle a été conquise à la cause de la littérature et de la civilisation allemande. Remarquons en passant qu'elle n'a pas été, autant que le pense M. Glæsener, la *Révélatrice d'un peuple*. Tous les travaux qui ont été faits pendant ces trente dernières années sur les rapports de la France et de l'Allemagne montrent avec la dernière évidence qu'il y avait tout au moins en France, pendant la seconde moitié de XVIIIe siècle, un groupe de philosophes, de penseurs et d'écrivains qui connaissait parfaitement la littérature allemande. Il y a eu un moment d'éclipse pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire : mais, au fond et bien réellement, Mme de Staël n'a fait que renouer avec éclat une tradition un moment interrompue.

J'arrive à la deuxième partie : *Les Sources*. Elle comprend trois chapitres intitulés : I. *Sources générales* ; — II. *Mme de Staël et Chateaubriand comme critiques* ; — III. *Sources spéciales*. Cette division est assez contestable. Car, enfin, pourquoi consacrer un chapitre spécial à Mme de Staël et Chateaubriand « comme critiques » ? D'autre part, Chateaubriand a-t-il donc exercé sur l'auteur du livre *De l'Allemagne* une influence particulière ? Il est cité en deux ou trois endroits de ce livre, pas davantage. Chateaubriand n'a jamais passé pour bien connaître l'Allemagne ; il n'a pas initié Mme de Staël à la littérature allemande ; il est sur bien des points en opposition avec elle. Reste que le *Génie du Christianisme*, après avoir surpris, choqué Mme de Staël tout d'abord, s'est trouvé, en fin de compte, d'accord avec elle. Le *Génie* et *De l'Allemagne* sont deux grands livres partis de deux points opposés qui, thèse religieuse à part, aboutissent aux mêmes conclusions : à savoir que la littérature moderne n'est nullement inférieure à la littérature ancienne, — que l'esprit moderne, renouvelé par le christianisme, vaut, au moins, l'esprit antique, — et que nous avons près de nous, à notre portée, des sources abondantes d'inspiration et de génie. Encore faut-il ajouter qu'il y a eu rencontre entre ces deux grands écrivains, et qu'on ne voit pas que Mme de Staël ait emprunté quoi que ce soit à Chateaubriand. L'idée était dans l'air : dans les deux camps, chacun l'a fait sienne.

Quant au chapitre I, *Sources générales*, M. Glæsener remarque lui-même qu'on pourrait tout aussi bien l'intituler *Mme de Staël et les philosophes du XVIIIe siècle*. Sources, si l'on veut : mais sources lointaines. Voir dans les *Lettres persanes* [2] une des sources de l'*Allemagne*, c'est avoir de bons yeux. C'est plus juste pour Rousseau, Diderot, Condorcet. Mais certaines analogies de pensée ne suffisent pas : il faudrait préciser. Il y a certainement dans ce livre tout un apport du XVIIIe siècle. Mais lequel ? L'enquête reste à faire.

Le chapitre III, *Sources spéciales*, traite des influences directes et contemporaines et de l'initiation germanique. Il ne nous apprend non plus rien de nouveau. M. Glæsener voit dans Ch. de Villers le principal inspirateur de Mme de Staël et il n'a pas tort. Mais il y en a beaucoup d'autres. M. Glæsener

1. Page 64.
2. Page 73.

les exécute trop rapidement. Schlegel, par exemple, mériterait plus de trois pages : il est certainement, avec Villers, comme le reconnaît M. Glæsener, le principal inspirateur de l'ouvrage. Mais quelle est au juste sa part? Est-elle aussi grande qu'on prétend? M. Glæsener ne nous le dit pas. Remarquons, en passant, que la *Comparaison entre l'Hippolyte d'Euripide et la Phèdre de Racine* n'est pas de *1812* [1], mais de *1807*.

Vient enfin la troisième partie : *le livre « De l'Allemagne » considéré en lui-même*. C'est une analyse consciencieuse du livre *De l'Allemagne* chapitre par chapitre mais un peu trop une simple analyse. Il est vrai que M. Glæsener en relève l'intérêt en examinant brièvement les jugements de Mme de Staël sur la littérature allemande, et la connaissance qu'il a de cette littérature lui permet d'apprécier ce que ces jugements ont de pénétrant ou parfois d'incomplet. Enfin, comme conclusion, M. Glæsener nous montre l'influence de Mme de Staël et de son livre sur la génération de 1820 ; mais pourquoi cite-t-il les immortels *Recueillements* de Lamartine comme ayant paru moins de trois ans après la mort de Mme de Staël [2]? Il a voulu dire, sans doute, les *Méditations poétiques*.

J'ai aimé la conclusion finale de l'ouvrage, où l'auteur déclare que le livre de Mme de Staël est « *tout vibrant de patriotisme* [3] », entendez : de patriotisme français. Certes, la conclusion est faite pour surprendre ceux qui n'aiment pas Mme de Staël et ceux, innombrables, qui la jugent sans l'avoir jamais lue. Mais elle est conforme à la vérité et, de la part d'un étranger, elle n'est pas négligeable.

En somme, étude intéressante, un peu flottante, pas toujours assez serrée, assez approfondie ; mais le ton général est juste.

PAUL GAUTIER.

Les Poésies choisies de Henri de Latouche, choix et notice par A. PONROY, ornées d'un frontispice et d'un autographe. Châteauroux, Société d'imprimerie, d'édition et des journaux du Berry, 1924. Prix : 7 *francs*.

Plusieurs voyages faits en Berry m'ont permis de constater que rien de ce qui intéressait leur pays ne pouvait être indifférent aux Berrichons. C'est dire avec quelle curiosité sera accueilli ce *Choix de Poésies de H. de Latouche* que vient de donner M. Ponroy.

Ce faisant, il a rendu un véritable service aux lettres françaises. H. de Latouche a publié des poésies dans des recueils divers qu'il est fort malaisé de se procurer, comme les *Annales romantiques*, le *Mercure du XIXe siècle*, la *Revue de Paris*,... etc. Il a édité en 1833 la *Vallée aux Loups*, mélange de prose et de vers, contenant en particulier de très originales pièces réunies sous le titre de *Traditions populaires*, qui n'ont pas été réimprimées pour la plupart dans le recueil des *Adieux* tiré en 1844 à cinquante exemplaires et que la maison Michel Lévy a délibérément sacrifiées lors de la publication faite en 1875. Les bibliophiles recherchent les éditions des *Agrestes* (1845) et le livre posthume *Encore Adieu* donné par Mlle Pauline Flaugergues en 1852. Il y avait donc intérêt à mettre sous les yeux des lecteurs, sinon toutes les poésies de Henri de Latouche, du moins un choix qui permît au grand public de rendre justice à l'initiateur de Marceline Desbordes.

Un portrait de H. de Latouche, reproduction du médaillon de David d'Angers, la photographie du tombeau de l'auteur de *Fragoletta*, le fac-simile d'une lettre adressée à M. Charles Duvernet et confiée à M. Ponroy par Mme de Martigné (de Saint-Août, Indre), qui possède plus de cent lettres inédites dont elle a bien voulu me permettre de faire état dans la thèse de

1. Page 127.
2. Page 310.
3. Page 312.

doctorat que je prépare sur l'auteur berrichon, illustrent ces morceaux choisis dont l'impression est assez satisfaisante. Nous relevons cependant quelques erreurs qu'il serait bon de rectifier. Ainsi H. de Latouche s'est bien occupé de l'*Œuvre de Canova et de Gérard*, mais il n'a pas connu *Girard* (p. 8) ; dans la poésie qu'il adresse à Brizeux, il donne à l'aimée de Dante, Béatrix Portinari, son prénom véritable (*Adieux*, p. 168) et ne le déforme pas en Béatrice (Ponroy, p. 158)..., etc.

M. Ponroy a fait précéder le recueil d'une préface qui est, nous n'en doutons pas, d'une sécheresse volontaire. Il ne s'est point attardé à chercher les raisons pour lesquelles H. de Latouche, fonctionnaire appartenant à l'Administration des Droits Réunis, a sollicité et obtenu sa mission en Italie ; il n'a pas évoqué à ce sujet le roman de notre poète et de Marceline ; il ne témoigne d'aucune incertitude pour attribuer à H. de Latouche et à Émile Deschamps les *Lettres à David sur le Salon de 1819* ; il ne semble pas connaître les minutieuses études de M. Jules Marsan sur la *Bataille romantique* et donne comme date certaine du divorce de Henri de Latouche d'avec les romantiques l'année 1820, ce qui paraît fort contestable ; il parle avec peu de détails de l'influence du directeur du *Figaro* sur G. Sand et paraît ignorer que H. de Latouche fut l'ami de Stendhal et le maître reconnu de Balzac, ainsi que je l'établirai en publiant une correspondance encore en grande partie inédite qui se trouve à Chantilly, à la Bibliothèque Spoelberch de Lovenjoul. — Quelques détails dans les récits sont inexacts et M. Ponroy a été trahi par sa mémoire quand il rapporte à sa manière, p. 11, la conclusion de la mésaventure de Monrose. — Enfin, il semble à plaisir solliciter vainement les recherches des historiens de la littérature : A. de Vigny, dit-il, p. 17, a annoté les poésies de H. de Latouche sur un exemplaire que possédait le célèbre collectionneur d'Issoudun, M. Ulric Richard-Desaix, décédé en 1923 ; or cet exemplaire des *Adieux* ne porte que trois annotations écrites au crayon, p. 118, charmant ; p. 165, délicieux ; p. 273, beau !

M. A. Ponroy n'attache qu'une médiocre importance à donner avec précision les titres des œuvres diverses de H. de Latouche. Il les juge suffisamment connues. Il est plus grave de produire des dates inexactes : ainsi le *Petit Pierre* est de 1820 et non de 1823 ; les *Classiques vengés*, de 1825 et non de 1824 ; la *Biographie pittoresque des Députés*, de 1820 et non de 1824 ; la *Reine d'Espagne*, que les « Presses françaises » vont publier en décembre prochain dans la Bibliothèque romantique dirigée par M. H. Girard, est de 1831 et non de 1830 ; *Aymar* est de 1838 et non de 1840 ; un *Mirage*, de 1842 et non de 1840 ; *Encore Adieu* a paru en 1852 et non en 1851.

M. Ponroy, qui a pour H. de Latouche une admiration indiscutable, ne signale pas parmi les œuvres de son compatriote la *Réponse du Sténographe parisien* à une note de M^me^ Manson, 1818 ; la traduction de *Marie Stuart*, 1820 ; les *Dernières lettres de deux amants de Barcelone*, 1821 ; la *Satire à l'Académie*, 1826 ; l'*Albumperdu*, 1829 ; *France et Marie*, 1836 ; *Léo*, 1840. Par contre, et à la suite de M. Théret, *Littérature du Berry*, p. 3, il a attribué à H. de Latouche : la *Charte*, l'*Imagination romantique*, le *Procureur normand*, œuvres que l'auteur des *Classiques vengés* n'a jamais écrites.

Mais si nous laissons de côté ces insuffisances ou ces inexactitudes, nous nous plaisons à relever de très intéressants passages, et les comparaisons que M. Ponroy développe dans son introduction entre A. de Vigny et H. de Latouche, Musset et H. de Latouche montrent un sens littéraire fort judicieux et averti.

Un choix de poésies n'est jamais à l'abri de la critique. M. Ponroy ne voudra pas échapper à la commune mesure et nous permettra de dire que la division des poésies de H. de Latouche, visiblement inspirée par l'ouvrage de M. Théret cité plus haut, nous apparaît comme artificielle et incomplète. Cette répartition en Amours, — Haine, colère et amertumes, — Berry et

Vallée aux Loups, — Imitations et poésies diverses, — Art, est insoutenable, car le commentaire décèle combien les sentiments les plus variés se pénètrent. Et si nous admettions cette division, pourquoi ne figurent pas dans ce recueil, pour faire étinceler l'esprit du poète « satirique », des extraits des *Classiques vengés*, de l'*Epître à Chateaubriand*, de la satire à l'*Académie* ? — Pourquoi surtout M. Ponroy n'a-t-il point tiré de la *Vallée aux Loups* ces pièces écrites bien avant 1833 et qui placent H. de Latouche parmi les précurseurs du Romantisme, je veux dire *Egbert*, *Blanche*, *Trivulce*, le *Pêcheur*, *Rosalba*,... etc. ! Pourquoi ne nous a-t-il pas donné dans leur ensemble ces magnifiques *Élégies* qui sont la parure de la *Vallée aux Loups* et des *Adieux* ? N'aurait-il pas été bon également de citer quelques œuvres comme le *Liseron du prisonnier*, auquel Saintine doit le thème de *Picciola* et *Chatterton* (1833), dont A. de Vigny a traduit sur la scène, en 1835, les douloureuses angoisses ? — Enfin, ce procédé qui consiste à citer des « fragments » semble-t-il défendable, et, par exemple, M. Ponroy croit-il ne pas avoir trahi son poète quand il a donné, p. 216, neuf vers de cet admirable symbole que H. de Latouche développe en cinquante-six vers dans ses *Adieux* (p. 221-223) ? J'aurais préféré, si besoin était, sacrifier complètement quelques œuvres. Les mutiler me paraît condamnable.

Je sais que ces critiques ne sont pas décisives et il convient de louer sans restriction M. Ponroy pour son enthousiasme et son amour pour un poète qui doit compter, en effet, dans l'histoire des lettres. M. Ponroy, quand il saura que je travaille depuis plusieurs années à la réhabilitation du grand méconnu de La Châtre, pensera bien que j'ai aussi pour H. de Latouche des entrailles de père. Si je ne me résous pas à placer l'auteur des *Adieux* à côté de Lamartine, V. Hugo, Musset ou Vigny, je laisse entendre aisément quelle reconnaissance je voue à M. Ponroy, au nom de tous ceux qui s'intéressent aux études romantiques, pour l'utile édition qu'il vient de donner.

FRÉDÉRIC SÉGU.

EUGÉNIE DE GUÉRIN, **Lettres à Louise de Bayne** (t. I, 1830-1834 ; t. II, 1835-1847), publiées par Émile Barthès, avec huit gravures et fac-simile. Albi, imprimerie coopérative du Sud-Ouest ; Paris, Lecoffre-Gabalda, 1924-1925. Deux vol. de LXIII-466 et XVI-396 pages.

Les plus récents biographes de Maurice de Guérin ont signalé en quelques mots la gracieuse idylle qui fut sur le point, aux environs de 1830, d'unir sa destinée à celle de Renée-Louise de Bayne. Ils s'étaient rencontrés pour la première fois à Gaillac, en septembre 1829, au moment où le jeune étudiant, ses humanités terminées, se préparait à regagner Paris et l'École de droit. Il ne devait la revoir que deux ans plus tard ; mais le souvenir ne s'effaçait pas, la cristallisation faisait son œuvre. Sans doute aussi Eugénie, qui s'était prise pour son amie d'une affection profonde, encourageait-elle ses projets. Toujours est-il que, quand il se présenta, en 1831, au château de Rayssac, son parti était pris. De son côté, Louise de Bayne ne semblait pas insensible. Pourtant, elle recula. Très jeune et très vive d'esprit, désireuse de goûter à son tour les plaisirs de la vie mondaine, l'existence modeste et retirée qui s'offrait à elle n'était pas pour la séduire ; ajoutez les inquiétudes que pouvait inspirer déjà la santé de Maurice... Et tristement il reprit le chemin du Cayla. Eugénie partageait sa déconvenue : « Ce fut une chose fort triste que cette descente jusqu'à Villefranche. Nos yeux seuls se parlaient. Là nous commençâmes à ouvrir la bouche parce que je m'aperçus que j'avais perdu mon busc. Cela nous rendit la parole. Nous nous mîmes en train de causer et bien des choses *pesantes* nous sortirent du cœur, tout en tournant la tête derrière nous... » Il ne faudrait pas exagérer cependant la gravité de la blessure. Ce

premier amour n'était pas très profond encore. La fréquentation de Lamennais allait apporter à Maurice la consolation et l'oubli.

Cette rupture, d'ailleurs, n'atteignit en rien l'amitié des deux jeunes filles. Leur correspondance se poursuit aussi libre et abandonnée que par le passé. Jamais une allusion au roman à peine ébauché : la délicatesse de l'une et de l'autre explique cette réserve. Quand viendront, pour Eugénie, les cruelles angoisses de 1839, son amie sera la première confidente : « Hélas ! vous le voyez, chère amie, je ne vous dis pas qu'il est mieux, comme vous désirez l'entendre. Bien loin de là, le mal va croissant et je reçois des nouvelles de plus en plus alarmantes... Mon pauvre Maurice, faudra-t-il te ramener mourant à notre pauvre père ! Vous pouvez leur parler de sa maladie, il n'y a plus eu moyen de la cacher plus longtemps. Oh ! faites prier pour lui, chère Louise !... » (24 mai). Puis, au lendemain de la catastrophe : « Louise, je voudrais vous voir, je vous aime, je n'aime à écrire qu'à vous et à deux autres. J'écris à beaucoup pourtant, et avec amitié, mais non avec tout le cœur, ce cœur qui s'épanche, qui pleure, qui tombe sur le papier. Ma chère Louise, vous me le passerez de vous choisir pour des tristesses, de vous entretenir si douloureusement... » (12 août).

Les lettres rassemblées et commentées avec une pieuse ferveur par M. l'abbé Barthès sont au nombre de 225, dont 36 seulement avaient été publiées en partie par Trébutien. Le dossier commence au début de 1830 et nous conduit jusqu'en 1843, — la période 1840-1847 moins riche, il est vrai, que les précédentes. C'est dire son importance. Et il ne s'agit pas ici de lettres banales ou rapides. Chacune a été écrite sans hâte, avec amour ; interrompues souvent par les soucis domestiques, elle s'empresse toujours d'y revenir ; une causerie charmante d'abandon, ou plutôt un journal intime où sont notées, de franc cœur, les moindres pensées. Avec cette amie plus jeune à qui elle a voué l'affection la plus sûre, mais auprès de qui elle a conscience de sa responsabilité morale, Eugénie se donne tout entière ; elle a la familiarité d'une sœur, la clairvoyance et la fermeté d'un directeur de conscience : « Les affections du cœur, que sont-elles si on ne les porte au ciel, si on ne les élève jusqu'à Dieu ? Il faut s'aimer non pas pour ce monde, mais pour l'autre où l'on doit demeurer. Autrement, ce serait comme deux passantes qui s'attachent l'une à l'autre pour traverser un chemin » (30 juillet 1835).

A part ce qui intéresse la vie provinciale de Gaillac ou d'Albi, je ne pense pas que l'histoire ait grand chose à glaner ici. Les deux correspondantes vivent loin du monde. Dans la paisible retraite du Cayla, pas plus que sur les hauts plateaux du Castrais où se dresse le château de Rayssac, les bruits du dehors n'arrivent aisément. Seules les mauvaises nouvelles y parviennent, amplifiées par la distance et, dans la solitude, elles se répercutent en échos menaçants. La révolution de juillet, qui a déterminé les de Bayne à fuir leur hôtel de Gaillac, trouble profondément l'âme fidèle d'Eugénie. « Tout est perdu s'il faut en croire les bruits qui circulent ici, écrit-elle le 4 août ; qui sait si Dieu n'est pas *las* de la France ? Elle est si coupable et si corrompue ! Oui, on ne peut espérer qu'en tremblant. Nous sommes ici dans la plus grande ignorance... » Le départ du roi, le procès des ministres, les exploits des administrateurs *tricolores*, les profanations d'églises, les croix des missions renversées, les émeutes, la guerre menaçante : autant de sujets d'angoisse. La vie continue cependant et, parmi toutes ces plaintes, de la gaieté encore, de jolis tableautins de mœurs provinciales, des silhouettes enlevées vivement, des paysages brossés en quelques mots et profondément sentis...

On sait quelle part revient à Lamennais dans la formation morale de Maurice de Guérin. Sa famille était loin de combattre cette influence. Dès ses premiers numéros, l'*Avenir* a été une des lectures favorites du Cayla. Eugénie s'est passionnée pour « ces doctrines toutes neuves, ces théories politiques qui paraissent étranges parce qu'elles sont d'une hauteur où peu d'esprits peuvent

atteindre » (24 octobre 1830). Le nom de Lamennais se présente sans cesse sous sa plume, étant toujours présent à sa pensée. Elle proteste contre les attaques dont il est l'objet : « On traite Lamennais de schismatique. Lui, schismatique ! Lui qui ne fait tant d'efforts, qui ne crie si haut que pour attirer la société tout entière dans la barque de Pierre ! » (17 mars 1831.) Les divergences politiques même ne peuvent refroidir son enthousiasme : « Les royalistes ne se rallieront jamais à Lamennais que celui-ci ne se rallie à leurs opinions. Cette chère légitimité sera toujours, entre lui et nous, la pomme de discorde. Ses partisans passent même pour libéraux. N'a-t-il pas couru le bruit jusqu'à Caylus que papa avait lui-même arboré le drapeau tricolore ! Malgré tout ça, nous sommes et serons *Lamennistes !* » (1er mai 1831.) — « Tandis que papa est haï par les uns comme carliste, dit-elle encore, il l'est par les autres comme libéral. C'est l'*Avenir* qui lui a fait cette dernière réputation. On ne peut pas croire qu'il puisse aimer à la fois son roi et Lamennais. Ceux-là font le cœur bien étroit et comprennent bien peu Lamennais... » (9 mai 1831.) A la fin de 1832 le départ de Maurice pour La Chênaie lui inspire d'abord plus de joie que d'inquiétude : « Maurice va se cloîtrer... Je dis cloîtrer, car je me figure que cette vie sera une vie de couvent. Au reste, c'est une habitation charmante, entourée de bois et de vergers... Il me tarde de savoir comment il se trouvera là. Quelquefois je crains, d'autres fois j'espère. La vie d'étude et de prière est d'un grand secours pour le cœur. » (24 septembre.) Déjà elle voit son existence à jamais protégée de tous les périls dans cette pieuse retraite. Il faudra la condamnation retentissante d'octobre 1833 pour briser son espoir : « Nous étions si contents de le savoir loin du monde, à l'abri des dangers qui entourent les jeunes gens, menant une vie d'étude et de piété au milieu de si bons maîtres en science et en religion. Mais voici qu'ils s'égarent dans je ne sais quelles opinions. Rome les condamne, cela nous suffit... » (26 novembre.) — Le 23 décembre, sur Lamennais : « Dieu veuille lui ouvrir les yeux et lui donner la vertu qui manque à l'ange rebelle, l'humilité et l'obéissance. » Désormais, la chrétienne ne peut plus hésiter. Mais jusque dans les paroles où s'exprime cette déception cruelle, on sent frémir encore l'enthousiasme d'autrefois. Après les *Paroles d'un croyant*, sous l'impression d'une première lecture : « C'est un livre terriblement beau qui semble écrit par un ange et un Satan. C'est qu'il y a vraiment là dedans de l'infernal et du céleste comme ceci : « Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre cœur plus léger et votre âme plus contente ? » — et d'autres passages doux comme un air de ciel, tout à coup suivis d'autres écrits avec de l'encre enragée, mais qu'on ne peut s'empêcher d'admirer tant c'est beau à la façon de la tempête qui menace de tout renverser » (7 juin 1834). Et, cinq mois plus tard, ce dernier mot, d'une émotion comme haletante : « Mon Dieu ! quel malheur qu'un tel génie se puisse égarer ! Je ne pense point à lui qu'avec un serrement de cœur inexprimable. Je n'aime ni d'en parler ni qu'on en parle. Je le plains tant ! Ne pensons pas à cela ! » (5 novembre.) Ainsi se révèle, presque à chaque page de ces lettres, cette âme scrupuleuse et passionnée, cet admirable équilibre de la raison et du cœur.

Pendant les quelques années qui lui restent à vivre, après la mort de Maurice (19 juillet 1839), la correspondance, sans être moins intime, n'a plus la régularité d'autrefois. On sent une lassitude profonde. Les lettres se font plus rares et plus brèves ; il n'est plus question de bavardages mondains, ou de menues anecdotes ; les bruits du monde ne viennent plus jusqu'à elle. Le ton s'élève et, dans cette suite ininterrompue de tristesses, chacun des coups qui la frappent semble marquer une étape de son ascension. En février 1846, après trois ans d'un mariage qui l'a conduite en Afrique, Louise est enlevée à son tour. Dans une lettre à la sœur aînée, Pulchérie de Bayne, Eugénie rassemble une fois encore ses souvenirs : « Je vous écris dans la chambre où je lui ai écrit si souvent, tout emplie de ses souvenirs. J'ai là ce tas de lettres que

j'ai reçues d'elle depuis seize ans. Précieux recueil de son esprit et de son cœur, tout ce qui me reste d'elle ! Pauvre chère amie ! Que j'ai le cœur triste ! » (25 février.) Cette simplicité n'est-elle pas plus émouvante que des cris de douleur ?

« Eugénie n'a pas voulu composer une œuvre littéraire, écrit M. Zyromski en conclusion à ses belles études psychologiques. Sans le vouloir, sans le savoir, dans l'involontaire effusion de son âme, elle nous a permis d'entrevoir ce qu'aurait pu donner l'épanouissement de sa pensée... » Ce qu'elle aurait pu donner, nous le sentons mieux encore après avoir lu les deux volumes de M. l'abbé Barthès.

JULES MARSAN.

STENDHAL, **Armance ou quelques scènes d'un salon de Paris en 1827**, texte établi et annoté par RAYMOND LEBÈGUE, préface d'ANDRÉ GIDE, avec quatre fac-similé hors texte (Œuvres complètes de Stendhal). Un vol. in-8°, LXVII-339 pages. Paris, Edouard Champion, 1925.

« En 2826, si la civilisation continue, écrivait Stendhal en 1826, je raconterai qu'Olivier... » ; et vraiment on n'ose trop rapporter ce que serait devenu le roman d'*Armance* au terme de ce millénaire que nous commençons à peine d'entamer ! Mais, dès 1926, Stendhal, suffisamment encouragé par le progrès de la civilisation, aurait pu désencombrer son œuvre des obscurités et des équivoques qu'il y avait glissées pour gêner ceux qui de fortune auraient trop bien compris son intention secrète. Il aurait pu tout dire sur le « babilanisme » d'Octave. M. Lebègue s'est substitué à lui ; dans son *Avant-propos bibliographique et critique*, il nous dit tout sans feinte, sans cartons. Nous voilà plus au fait maintenant que les lecteurs de 1827 ; ceux qui entendirent alors le sujet d'*Armance*, sans le secours d'une indiscrétion amicale, eurent vraiment bien du mérite.

Cette ambiguïté fondamentale du livre n'a d'ailleurs peut-être pas été absolument intentionnelle. M. R. Lebègue établit de façon précise qu'*Armance* a été écrit de janvier à décembre 1826 ; il est à vrai dire un peu gêné par une lettre du 3 janvier *1825* dans laquelle Stendhal propose au librairie Renouard le manuscrit d'un roman qui ne saurait être qu'*Armance*. M. Lebègue en est réduit à supposer que cette lettre, dont nous n'avons plus l'original, a été inexactement datée, et qu'il faut la reporter au 3 janvier *1826*. L'hypothèse est admissible ; mais il en est une autre plus simple, et, à mon gré, plus vraisemblable. La date de la lettre à Renouard serait exacte ; Stendhal aurait, au début de 1825, proposé ou songé à proposer « le manuscrit d'un roman » sur « les mœurs actuelles telles qu'elles sont depuis deux ou trois ans »[1]. Quelques mois après survient le petit scandale des deux *Olivier*, celui de Mme de Duras et celui de Latouche[2] (hiver 1825-1826). Stendhal transforme alors légèrement son premier projet, et songe à appeler son livre *Olivier* : à la peinture des mœurs actuelles il ajoutera la circonstance commune aux deux romans qui font du bruit : le malheur du héros, que suffit à évoquer son nom, « Olivier »... Mais l'adaptation de ces deux desseins se fait mal ; et *Armance* se présente en 1827 comme une peinture des mœurs actuelles compliquée

1, Ce roman, dit-il, aurait « le ton de décence » de *Marguerite Aymon*. Ce roman de Mme de Cubière (1822) montre deux amants empêchés longtemps de se marier par toute sorte de contrariétés. Il y a là une certaine analogie avec la donnée d'*Armance*.

2. L'édition de Bruxelles de l'*Olivier* de Latouche que signale M. Lebègue (p. XXVII, n. 2) facilitait plus encore que l'édition originale l'équivoque voulue sur l'auteur anonyme : au verso du faux-titre sont mentionnés, comme parus chez le même éditeur, les romans précédents de Mme de Duras, *Ourika* et *Edouard*.

d'une certaine bizarrerie, qui accable la destinée d'Octave, mais qui n'est point mise au clair. Cette tare tient très peu de place en réalité dans le roman; quelques menues corrections permettraient qu'on se passât tout à fait, pour le lire, le comprendre et le goûter, du « babilanisme » d'Octave.

L'*Avant-propos bibliographique et critique* de M. R. Lebègue met au point de façon excellente toute notre information sur les circonstances de la composition d'*Armance*, sur les « sources historiques » et sur les souvenirs personnels de Stendhal qui font souvent que ce roman devient un livre confidentiel. La revue des articles de presse qui accueillirent *Armance* est brève, mais elle semble complète. J'aurais aimé que M. Lebègue se montrât plus soucieux de nous décrire la « fièvre religieuse » qui sévit, entre 1820 et 1840, dans certains salons parisiens ; elle a assez frappé Stendhal pour que, après le personnage de Mme de Bonnivet, il créât celui de Mme de Fervaques[1]. Le théosophisme de Mme de Bonnivet est décrit dans *Armance* de façon fort précise (voir, par exemple, pages 62, 71, 77) ; la volonté de caricature est peut-être moins grande qu'il ne nous semble. On aurait pu aussi, je crois, déceler dans *Armance* les préoccupations qui ont fait écrire, en 1825, *D'un nouveau complot contre les industriels* : Stendhal est très frappé alors par les progrès que fait la nouvelle aristocratie industrielle aux dépens de l'ancienne noblesse ; son héros Octave revient plusieurs fois à y penser et à en parler.

Le texte de cette édition est en partie nouveau. C'est en effet l'habitude des éditeurs de la collection Champion d'utiliser, quand ils le peuvent, ces exemplaires interfoliés que Stendhal a fait relier, pour presque toutes ses œuvres, et qu'il a chargés plus ou moins abondamment de corrections. M. R. Lebègue a utilisé un « exemplaire Bucci » qui représente, pense-t il, « le dernier état du roman, exception faite pour les corrections incomplètes et douteuses et pour les additions dont la place n'est pas marquée nettement ». Cette méthode a de grands avantages : elle rajeunit fort heureusement le texte de Stendhal. J'ai déjà dit ici (t. XXXI [1924], p. 703) les inconvénients qu'elle peut présenter ; ces inconvénients me paraissent plus grands pour l'édition définitive d'*Armance* que pour celle de *Rouge et Noir*. D'abord cette cure de rajeunissement n'a été possible que pour les deux premiers tiers de l'œuvre ; le tome III de l'exemplaire Bucci fait défaut ; et cela crée une bien visible disparate. Ensuite le principe de correction a souffert bien des manquements. Ainsi : p. 30, Stendhal écrit : « Essayer de faire deviner l'impuissance d'Octave ; mettre ici : et comment en serais-je aimé ? » M. Lebègue n'obéit pas à cette invitation, pourtant elle était formelle; la correction a de l'importance. Une correction du même genre, plus suggestive encore, a été (page 8) également négligée ; il est vrai qu'il fallait choisir entre plusieurs rédactions ; dans bien d'autres endroits, notamment pages 47, 59, 66, 101, 128, 213, on trouverait des corrections utilisables que M. Lebègue n'a pas retenues, sans qu'on sache bien nettement son principe de discrimination. Je ne lui en fais pas grand grief, car je vois bien qu'il n'était pas toujours aisé de faire état des corrections ; mais pourquoi se mettre dans cet embarras ? L'apparat critique suffisait, dans tous les cas, à nous renseigner sur l'intention que Stendhal eut, à certains moments, de corriger *Armance*.

L'annotation est précise et sobre ; presque partout elle donne les renseignements mêmes dont on a besoin pour la bonne intelligence du texte. En quelques endroits, elle fait défaut : page 16 : les conférences de l'abbé Fay***

1. Je note dans la *Revue de Paris* de juin 1834 (t. VI, p. 62) ce passage : « Il n'est personne qui n'ait entendu parler de Mme de G***, si célèbre sous la Restauration par ses correspondances mystiques avec M. de Polignac ». — Je note aussi qu'il y a dans *Armance* une « spirituelle Mme de G*** » (p. 95) ; de toutes façons, Mme de Genlis, qui semble désignée dans ce dernier passage, était à joindre aux « mères de l'Église » que signale M. Lebègue (p. XLV-XLVII). Stendhal la détestait fort.

à Saint-Thomas-d'Aquin[1]; page 50 : le « boulevard neuf » ; — page 95 : le tombeau de la jeune B*** au Père-Lachaise; page 249 : le petit poème sur la Grèce publié par lady Nelcombe, etc. Mais qui prétendrait pouvoir tout expliquer dans des livres vieux de cent ans ?

PIERRE MARTINO.

JEAN BONNEROT, **Bibliographie théâtrale,** fascicule 7 du tome I de **Vingt-cinq ans de littérature française,** publié sous la direction d'EUGÈNE MONTFORT. Paris, 1925, 32 pages (193 à 224), Librairie de France.

Cette « Bibliographie des vingt-cinq dernières années théâtrales, 1895-1920 » n'est qu'un chapitre des *Vingt-cinq ans de littérature* d'Eugène Montfort, dont la *Revue d'Histoire littéraire* dira certainement le mérite et l'utilité, une fois que la publication, jusqu'ici bien capricieuse, en sera terminée. Le titre même de ce fascicule suffit à avertir des grands services qu'il doit rendre : sous forme abrégée et commode, il permet qu'on revoie rapidement la plus grande partie de la production théâtrale française entre 1895 et 1920 (ces dates extrêmes ont été souvent dépassées). M. J. Bonnerot a mis bout à bout les œuvres, — presque toutes les œuvres de cent cinquante-huit auteurs français. Ce chiffre paraîtra bien maigre, si l'on songe à l'appétit féroce des amateurs de spectacle et à l'immense armée de leurs pourvoyeurs ; mais il fallait choisir, pour ne pas dépasser les limites étroites du fascicule ; M. Bonnerot a choisi, et il l'a fait avec goût et équité.

Il a cru devoir exclure les auteurs étrangers dont les pièces ont été représentées en France, et il donne pour excuse que la littérature française à l'étranger est la matière d'un autre fascicule (tome I, pages 97 à 128). Mais ce fascicule n'a point de bibliographie, et il y est fort peu question de théâtre, et pas du tout des pièces qui ont été traduites ou adaptées. Voilà bien des noms, — et des influences essentielles, — qui manquent à ce tableau du théâtre français contemporain : Ibsen, Strindberg, Tolstoï, Dostoïewski, G. Hauptmann, d'Annunzio, Marinetti, Maeterlinck, Oscar Wilde, Bernard Shaw, etc. L'activité du Théâtre de l'Œuvre, qui fut si efficace, est, pour ainsi dire, ignorée.

De même sont négligées des reprises d'auteurs français, qui eurent leur importance et leur action : par exemple, les pièces de Becque, les *Burgraves*, en février 1902, et, tout récemment, les saynètes qui composent le *Théâtre de Clara Gazul*, etc. Un certain nombre d'auteurs, dont le théâtre eut de l'intérêt, ne sont même pas nommés ; entre autres : André Gide (*Le roi Candaule*, Œuvre, 8 mai 1901 ; *Saül*, Vieux-Colombier, 16 juin 1922) ; Ch.-H. Hirsch (*Le crime de Potru soldat*, Odéon, 31 mai 1919) ; F. Jammes (*La Brebis égarée*, Œuvre, 10 avril 1913) ; Alfred Jarry (*Ubu roi*, Œuvre, 10 décembre 1896) ; Leconte de Lisle (*l'Apollonide*, Odéon, 3 décembre 1896) ; Maurice Pottecher et le théâtre du peuple de Bussang ; H. de Régnier (*La Gardienne*, Œuvre, 21 juin 1894 ; *Les scrupules de Sganarelle*, Œuvre, 16 février 1921) ; Vielé Griffin (*Phocas le jardinier*, Vieux-Colombier, 1er juillet 1920). Les adaptations tirées des romans de Zola et de Willy sont ignorées ; celles des romans d'Anatole France, incomplètement signalées.

Les indications de cette bibliographie sont précises et exactes ; quelques erreurs de dates et quelques fautes d'impression se sont glissées dans cette longue liste : c'était inévitable et c'est peu de chose. Au total, le but que l'auteur se proposait est atteint ; il nous a donné un inventaire suggestif de la production théâtrale française des trente dernières années, qui nous permet

1. S'agit-il des conférences de Frayssinous à Saint-Sulpice, qui venaient d'être publiées en partie dans le volume *Défense du christianisme* (1825)?

de la voir sous tous ses aspects : la production courante et purement commerciale aussi bien que les œuvres d'avant-garde et le théâtre poétique. Si M. Bonnerot avait cru devoir joindre au titre et à la date de la pièce le nombre des représentations, nous aurions pu avoir aussi quelque idée de ce que fut l'accueil du public. Il est vrai que la constatation brutale du succès est le plus souvent sans grand intérêt pour l'histoire littéraire, qui se pique de retenir surtout les œuvres théâtrales qui furent mal accueillies, ou d'abord ignorées.

Pierre Martino.

CHRONIQUE[1]

XVI^e SIÈCLE

Montaigne. — Voir Montesquieu. Catalogue des livres....

XVII^e SIÈCLE

Boileau. — Lettre à Ch.-René d'Hozier, généalogiste de la Maison du Roi, 6 février 1701. Boileau remercie M. d'Hozier de s'être entretenu de lui avec M. de Caumartin dans une circonstance pénible : « L'intérest qu'il prend à mon chagrin est seul capable de me consoler et de me faire porter doucement mon silice, fut-il de fil d'archal. Je ne manquerai pas de l'aller remercier et vous aussi... dès que mon livre sera en estat ». Ce livre en « estat » ne peut désigner que l'édition de ses œuvres, dite « édition favorite », qu'il publia en 1701 après avoir revu et modifié ses textes et les avoir augmentés d'une satire nouvelle. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Descartes. — Soixante-six lettres inédites avec réponse de Huyghens, Mersenne, etc., préface de Ch. Adam, notes de L. Roth. *Oxford University Press*, 1926.

Fénelon. — A. Schinz. Fénelon critique littéraire précurseur [Intéressant]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1926.

M^me^ de La Fayette. — E. Henriot. M^me^ de La Fayette et l'*Histoire de M^me^ Henriette d'Angleterre* [Discussion d'une assertion des Mémoires de la présidente Ferrand, « souvenirs d'une Précieuse », publiés dans notre Revue par M. M. Langlois, d'après laquelle ce roman ne serait pas de M^me^ de La Fayette]. *Temps*, 16 mars 1926.

Malherbe. — Lettre. Lettre amoureuse adressée à « Caliste ». Elle figure, sous le n° 78, dans le tome IV de l'édition des *Œuvres complètes de Malherbe*, par Ed. Lalanne, mais cet éditeur en a maladroitement rajeuni l'orthographe par instants, bien qu'il dise : « Cette lettre est la deuxième du livre III dans l'édition de 1630 (p. 670). Nous en avons revu le texte sur un autographe appartenant à M. Chambry, qui nous l'a communiqué avec beaucoup d'obligeance. » Caliste n'était autre que Charlotte Juvénal des Ursins, mariée à Eustache de Conflans, vicomte d'Auchy ou Ochy, chevalier des

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc.

ordres du Roi. Elle forma une petite cour de poètes et de savants qui précéda l'hôtel de Rambouillet, mais elle se rendit ridicule par ses prétentions à la littérature. Si l'on en croit Tallemant des Réaux, elle était laide et « avait un teint de malade ». La lettre de Malherbe débute ainsi : « Il y a, ma Re(ine), trois ou quatre heures que vous estes partie mais cest au conte des cadrans et des horloges au mien il y a mil ans et mille siecles que ie suis hors davecques vous. Voilà pourquoy je ne crois pas que ie puisse trop tost commenser à vous escrire. Les douceurs de vostre divine conversation sont perdues. Il faut voir non de me les remplasser en quelque chose, mais de trouver quelque remède.... » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Malebranche. — Voir Montesquieu. Catalogue des livres....

Mme de Sévigné. — Ernest Prévost. Un essai de mise au point. La divine marquise [Intéressant. Jugement sur le caractère de Mme de Sévigné]. *Revue Mondiale*, juin 1926.

— Lettre ; Paris, 20 décembre. Lettre inédite, ne figurant pas dans l'édition Monmerqué. Elle est adressée au marquis de la Garde : « J'ay bien senty, Monsieur, combien ie vous ayme et vous estime et combien vous mestes cher, et necessaire par lémotion que ma donné la nouvelle de vostre maladie, ie loue dieu de tout mon cœur que vous en soyes sorty, ie vous souhaitte autant de santé qua moy mesme, et vous assure monsieur que vous naves point damye qui soit plus avous que moy. » — Le chevalier lui donne les avis de M. Michaud, médecin : « Quand vous n'aurez plus cette heresipele à la teste, vous devez vous mettre au petit lait, il faut mettre de l'humidité dans vostre corps. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Vaugelas. — Lettre à d'Hozier ; 17 mai 1630. « J'ay receu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire de Guigne la putain, dont ie vous remercie de tout mon cœur aussi bien que de la peine que vous avez prise de venir à mon logis pour me dire adieu. Je vous supplie de croire que vous n'obligerez iamais personne qui en ayt plus de resentir que moy... surtout nous ferons sçavoir, si nous le jugeons à propos, que vous avez passé une nuit presque entière pour avoir l'honneur de faire la reverence à Monsieur... M. de Reynes, qui est passionément votre serviteur, n'a point receu la lettre de M. de Puylorens... Monsieur le Marquis de Gluser me fit l'honneur de m'offrir à Troye sa protection pour tous les miens... » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Histoire de la Poésie du XVIIe siècle. — F. Lachèvre. Glanes bibliographiques. Plaquettes inconnues [de G. Colletet, Th. de Viau, etc.]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1926.

Histoire du Quiétisme. — Manuscrit autographe de Mme Guyon ; 6 avril 1693. Le seul qui soit en circulation et contenant une profession de foi complète de la célèbre mystique. Elle y donne les règles de la vie intérieure et de l'oraison. Il est inédit, car il ne figure ni dans le *Moyen court et facile de faire oraison*, composé dix ans auparavant, ni dans les trois volumes de *Justifications*. Il a été composé au moment des démêlés les plus vifs qui mirent aux prises Mme Guyon, Fénelon, Mme de Maintenon, Bourdaloue, Bossuet et l'archevêque de Paris, et un peu avant la conférence d'Issy qui conduisit Mme Guyon à la Bastille. Il est possible que ce mémoire ait été adressé à cette conférence en guise de justification. Il est divisé en quatre paragraphes : « Je ne croy pas ni ie n'ay jamais cru un seul instant qu'une âme d'oraison en tout estat ne deut pas conserver lexercice de la foy, de l'esperance et de la charité puis que sans cette exercice qui fait la base et le fondement de l'oraison il n'i a point d'oraison, et c'est par l'oraison que ses vertus s'exercent admirablement puisque la

foy est la lumiere qui esclere l'âme à l'oraison, que la charité est ce qui la nourrit, soutient et fait vivre l'âme... Il est impossible d'aller à Dieu que par J.-C. et quoy que l'on ne pance pas tousiours à J.-C. dans l'oraison il est sertain pourtant que c'est alors qu'il est l'ami de l'âme et qui luy imprime toutes ses inclinations et une connessance de ses estats tres particuliere. C'est ce qui fait qu'on ayme la croix, qu'on ne voit que la volonté de Dieu... » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Collection de lettres et documents relatifs à l'affaire des fusils achetés en Hollande par Beaumarchais pour le compte de la République. — (Vente Soteby, Londres, 25-26 mars 1926. — Édouard Champion.)

— Lettre à Des Entelles, 1784. Des Entelles était l'intendant des Menus-Plaisirs du Roi. Beaumarchais proteste longuement et avec force motifs contre la pièce : *Les Deux Soupers*, par M. Fallet, représentée à Fontainebleau devant le roi, et qui contenait des passages évidemment plagiés dans le *Mariage de Figaro*. « Que celui qui raconte s'appelle Almaviva ou Boudart, que la scène soit dans une chambre ou dans une cour, que l'acteur ou les acteurs cachés le soient dans une serre de jardinier ou sous le rideau d'une alcôve, il n'y a qu'un auteur bien intéressé à donner le change sur son plagiat qui puisse soutenir que la différence de ces légers accessoires détruit la ressemblance du fond... Je vous prie donc de supplier Messieurs les supérieurs des comédiens italiens de leur défendre de jouer la pièce des *Deux Soupers* avec le dénouement que je réclame, jusqu'à ce que la question soit décidée par des gens de l'art nommés à cet effet. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Condorcet. — Dernier écrit précédé d'une notice sur ses derniers momens, par Mme Suard. Paris, Brière, 1825. — Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, 1829. Lettre autographe de D. Condorcet, relative à la composition de ces deux ouvrages, ajoutée à ce volume. — (Catalogue Vaugeois, Niort, mai 1926.)

Crébillon. — Lettre à De la Beaumelle ; Saint-Germain, 1755. Lettre relative à la mort de Montesquieu : « Je ne doute point que vous n'ayez été très affligé de la mort de Mr. de Montesquieu ; tout le monde y perd un grand homme que l'on ne remplacera pas, et vous en particulier, vous perdez un ami qui pouvait vous être fort utile... Ma femme vous prie de luy envoyer l'adresse de La Condamine... » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Helvétius. — Notes. Manuscrit autographe. Ce manuscrit, terminé en forme de lettre, paraît avoir été adressé à Buffon en réponse à l'envoi de son ouvrage : *Histoire naturelle de l'Homme*. Helvétius était allé, en effet, rendre visite à ce naturaliste à son château de Montbard, et il lui envoie ses réflexions, exprimées de façon assez crue, sur divers sujets de physiologie, entre autres sur le point délicat de la « puissance virile ».

« On a, dit-on, plus d'ardeur pour les femmes en Afrique qu'au Nord, je n'en sçais rien. Parce que la transpiration des climats chauds devroit rendre les hommes moins fort (*sic*) sur cet article et que nous sommes à cet égard moins fort dans les grandes chaleurs. Au reste, tout ce que je dis et pourrois dire là-dessus ne signifie rien ; il faudrait, pour s'assurer du fait, avoir une douzaine d'hommes du Nord et autant de nègres, les faire coucher devant soy avec des femmes et répéter plusieurs fois cette expérience... Quant au Chinois, il faudroit sçavoir de même s'il couche plus souvent avec une femme qu'un Européen, si ce n'est pas air de leur part, et s'ils ne regardent point ces entreprises libertines comme des politesses que tout homme bien élevé doit au sexe. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Montesquieu. — Catalogue de vente des livres provenant de la bibliothèque du château de La Brède. Livres ayant appartenu à Montesquieu, à Montaigne, à Malebranche. — Paris, Ch. Bosse, F. Lefrançois, 1926.

J.-J. Rousseau. — Plusieurs autographes ont été vendus à la vente Soteby, Londres, 25-26 mars 1926 : Lettre à Mme de Warens, Lyon, 1er mai 1740. — Lettre à Duchesne, 19 octobre 1761, au sujet de l'*Émile*. — Au même, 9 avril 1762, sur l'*Émile*. — A l'abbé Germanes, 21 septembre 1770. — Une lettre de Mme de Créqui, 7 août 1783, sur ses relations avec Rousseau. — (Édouard Champion.)

— P.-P. Plan. Encore l'édition originale d'*Émile* [Réponse aux articles de Calemard et Ducup de Saint-Paul]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1926.

— Francis De Crue, Paul Moultou, les Necker et J.-J. Rousseau dans la *Revue de Genève* de juillet 1926, p. 15-29. [Brève notice sur le « ministre » Paul Moultou, prélude d'un ouvrage plus considérable sur l'un des principaux amis genevois de Rousseau ; on y utilise sa correspondance inédite conservée dans la famille Vieussenx, à Genève.] — (A. F.)

— Lettre à Duchesne, libraire. Mottiers, 18 novembre 1764. Lettre inédite (?). Ne figure pas dans l'édition Furne, 1852. Elle doit prendre place entre celle au prince de Wurttemberg, 25 novembre 1764, et celle à M. d'Yvernois, 29 novembre. Elle est relative à la page d'errata d'un ouvrage que Jean-Jacques ne nomme pas, mais au sujet duquel il donne de minutieuses instructions : « J'aimerois beaucoup mieux que l'ouvrage ne parût point du tout que de paroître sans cet errata ; ainsi je vous le recommande avec chaleur. Je n'ai receu ni l'envoi que vous me disiez avoir fait ni le mémoire que je vous ai demandé. J'ai donné votre adresse à un officier italien qui a des papiers de conséquence à m'envoyer ; s'ils vous sont remis je vous prie d'en avoir grand soin. Je n'ai point encore de nouvelles de nos fromages : les roulliers vont lentement par le temps affreux qu'il fait. Je suis depuis huit jours dans le plus cruel état où m'ait jamais réduit ma maladie. Ce qui me console de cet état c'est qu'il est trop violent pour pouvoir durer. Mon *Dictionnaire de Musique* est fini et sera dans deux mois en état de vous être envoyé. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

B. de Saint-Pierre. — Lettre à Th. Bourrit, 25 janvier 1793. — Lettre à Mme Campan, 1811. — (Vente Andrieu, 4 juin 1926. — Édouard Champion.)

Voltaire. — Lettre à M. Du Pont, avocat au conseil souverain d'Alsace, à Colmar ; Ferney, janvier 1770. Lettre relative à des questions d'argent auxquelles sont mêlés le baron Dietrich, le duc de Wurtemberg et M. Rosey. « Il est assez vraisemblable que tout mon argent a été donné à M. le prince de Wirtemberg qui est à Montbelliard avec quatre enfants, il est juste qu'étant prince et père de famille il passe avant moi, mais il est juste aussi que Rosey me paie, car j'ai aussi une nombreuse famille à nourrir, etc. » — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— J. Sabrazès. Th. Tronchin, médecin de Voltaire. *Aesculape,* mai 1926.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — Ch. Léger. L'Étrangère et Jean Gigoux [Discussion des appréciations émises sur leurs relations. Détails biographiques sur Gigoux. Mme de Balzac et la publication des *Paysans*]. *Mercure de France*, 15 juin 1926.

Barbey d'Aurevilly. — Littérature. Le Vice suprême, par M. Joséphin Péladan ; article autographe, 1884. Article paru dans le *Constitutionnel,* où il

causa une vive sensation, et que Joséphin Péladan plaça en tête de son livre, en guise de préface. Le présent manuscrit contient la totalité de l'article, au brouillon, avec les deux premières pages seules recopiées au net par l'auteur. Cette pièce constitue une rareté exceptionnelle parmi les autographes de Barbey d'Aurevilly, à cause des pages de brouillon, ordinairement détruites lorsque l'écrivain les avait recopiées et calligraphiées. On y voit de nombreux passages, entièrement remaniés ou supprimés dans le texte édité.

— A Clara, pièce de vers autographe. — (Vente Kra, 1er juin 1926. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. de Saint-Maur. Lettre très vive et très gaie ; Barbey d'Aurevilly relève l'épithète dont s'est servi son ami : « Giaour, — oui ! car cela veut dire chrétien, — mais infidèle, non ! je ne vous serai jamais infidèle, mon cher Saint-Maur. » Et plus loin : « Je ne connais pas M. Aubertin, entré au *Pays* depuis que j'en suis dehors. Mais je le lis... J'ai un vague souvenir d'un article dans lequel il ne me traitait pas de plume magnifique... Qu'importe du reste ! Beuvons frais ! Aubertin... j'aime ce nom. Ça rime à Chambertin. » — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Rambosson ; septembre 1856. C'est par M. Rambosson que s'échangeait la correspondance entre Barbey d'Aurevilly et Mme de Bouglon : « Vous savez que le démon de l'inquiétude est le tentateur et le bourreau de ma vie. Épargnez-moi ses coups de couteau. » Suivent de multiples recommandations pour l'acheminement des lettres : « Je me fie à vous. Se fier, n'est-ce pas toute l'affection et l'estime humaines dans un acte de volonté ? » — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Baudelaire. — Dossier relatif au procès des *Fleurs du Mal*, cinq pièces et un titre. — *a*. Copie d'une lettre de M. Émile Deschamps à M. Charles Baudelaire. Versailles, 1857. — *b*. Copie d'une lettre de M. Gustave Flaubert à M. Ch. Baudelaire. Croisset, 1857. — *c*. Copie de ma lettre à M. le Ministre d'État, après que j'ai eu connaissance de la saisie des *Fleurs du Mal*. (Voir la reproduction de *c*, pages 8 et 9.) — *d*. Plan de plaidoirie ; principaux arguments. — *e*. Suite du numéro précédent. Ensemble, 11 pages in-fo entièrement de la main de Charles Baudelaire. — Dossier constitué par Baudelaire lui-même en vue de sa défense lors du célèbre procès qui lui fut intenté à cause de la publication des *Fleurs du Mal*. Sur le feuillet de titre, le poète a inscrit ces mots : « Articles relatifs aux *Fleurs du Mal*. Lettres, Notes et Documents pour mon avocat. Plan de Plaidoirie. Pièces incriminées, sommaire de mon interrogatoire et ma justification devant le juge d'instruction. » Sur la copie des lettres d'Émile Deschamps et de Gustave Flaubert, il a ajouté les mots : « Il n'était pas encore question de saisie ». Dans la lettre au ministre d'État, Ch. Baudelaire fait ressortir l'importance des articles élogieux que lui a adressés le *Moniteur* au sujet des *Fleurs du Mal*. « M. Édouard Thiéry, avec une prudence vraiment louable, a fait bien comprendre que ce livre s'adressait à un petit nombre de lecteurs. » Il lui rappelle que « Madame Aupick (sa mère) m'avait parlé de la part que Votre Excellence avait prise à la discussion du Conseil d'État. Elle vous a adressé une lettre de remerciements à laquelle je n'ai pas osé m'associer par une absurde timidité ; je saisis aujourd'hui l'occasion de vous témoigner ma gratitude pour ce grand service, vraiment personnel. » Dans les notes relatives à sa plaidoirie, C. Baudelaire s'est attaché à dévoiler les ordres secrets qui avaient été donnés, par le ministre de l'Intérieur aux journaux ou aux revues, de ne point prendre la défense du poète. — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— *Les Fleurs du Mal*, Paris. Édition originale, exemplaire ayant appartenu à Poulet-Malassis, dans lequel l'éditeur et ami de Baudelaire a consigné de

très personnelles et très intéressantes notes autographes qui occupent les quatre pages de garde du début du volume. Tout d'abord une longue note, relation du procès intenté à l'auteur et à l'éditeur-imprimeur des *Fleurs du Mal*, acte d'accusation, plaidoyers, jugement et précis des pièces justificatives publiées à la suite ; puis anecdotes sur Baudelaire et nombre de ses traits d'esprits rapportés, etc., enfin l'indication du tirage de l'édition originale des *Fleurs du Mal* sur papier ordinaire et sur papier vergé, ces derniers qui « furent presque tous distribués par Baudelaire », et l'éditeur ajoute : « Deux ou trois, qui furent revendus à des libraires, trouvèrent amateur en 1857 à 20, 30 et même 40 francs ! » Lettre autographe de deux pages de Baudelaire ajoutée au volume ainsi qu'un billet de quelques lignes, tous deux adressés à Poulet-Malassis et relatifs à la correction des épreuves des *Fleurs du Mal*. — (Vente Descamps-Scrive, 3e partie. — Édouard Champion.)

— Lettre à M. Ancelle ; 20 février 1857. Baudelaire annonce sa visite pour toucher le reste de sa mensualité de mars ; son attitude envers l'administrateur de sa petite fortune est curieuse ; il est fier de la période d'activité qu'il traverse et aligne ses occupations comme des bonnes notes : « Je suis talonné outre mesure par le *Moniteur*, il faut que j'y porte tous les soirs une masse énorme de matière, et en même temps que je corrige les épreuves, sans compter les épreuves des poésies (sans doute les premières feuilles des *Fleurs du Mal*). » Son temps est compté à ce point que sa lettre est datée de six heures du matin, et qu'il demande par avance de ne pas prolonger sa visite : « Je serai possédé surtout, après l'envie de mon argent, de l'envie de dormir ».

— Lettre à M. Ancelle ; Bruxelles, samedi 1er juillet. Baudelaire attend vainement à chaque courrier les fonds que doit lui envoyer M. Ancelle. C'est en 1865 (le 1er juillet tombant cette année-là un samedi) ; le poète réside à Bruxelles depuis plus de quatorze mois ; on sait combien ce séjour lui fut pesant ; il semble à ce moment envisager le départ : « Il est possible que je sois impérieusement appelé à Paris le 4, mais alors mon embarras sera énorme... », et la lettre angoissée confesse les accrochages d'argent à l'hôtel.

— Lettre à Poulet-Malassis ; Alençon, 17 mars 1857. Relative aux *Fleurs du Mal* dont le tirage vient de commencer. Une idée est venue à Baudelaire aussitôt la première feuille retournée avec le bon à tirer : « Est-ce qu'une dédicace ne doit pas tout précéder, même le titre ? » On sait avec quels soins Baudelaire modifia, recomposa cette dédicace à Théophile Gautier, qu'il voulait parfaite et qui le fut. Le poète, qui craint d'abuser de son éditeur, conclut : « Vous comprenez que toutes ces petites questions vous sont abandonnées ». Feinte, car Baudelaire ne goûtera pas de repos pendant cinq mois que doit durer l'impression du volume.

Quelques lignes suivent, très curieuses, sur Barbey d'Aurevilly qui « fait un grand article sur les *Odes* ». Il s'agit des Odes funambulesques de Banville, sœurs de publication des *Fleurs du Mal* en cette année 1857 ; Baudelaire rapporte à Poulet-Malassis, leur commun père, que cet article ne peut manquer d'être bien singulier, Barbey couvrant de fleurs un volume qui, en secret, l'a exaspéré.

— Lettre à J. Morel, directeur de la *Revue Française*, 1er avril 1859. Baudelaire éprouve le besoin de quitter Paris : « Il est temps que j'aille faire un peu de besogne » ; il compte rapporter deux feuilles à son retour, *Eureka* ou les *Poèmes nocturnes* (on sait que c'est là le premier titre collectif de nombre de pièces des *Petits poèmes en prose*). Il désire qu'en son absence le numéro de la *Revue Française* contenant ses vers soit adressé à Maxime du Camp et à Mme Elisa Guerri (la livraison du 10 avril 1859 contient trois poèmes : *Sisina*, *Le Voyage* et *L'Albatros*). Il termine ainsi : « Tout à vous, *Toto corde*, comme

dit Chasles... je crois même qu'il met (en écrivant) : *Tuus ex toto corde* ». — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Béranger. — Lettres autographes. A M. Grappe, 1828. En faveur d'un jeune homme, marié et père de famille, que Béranger aidait d'un prêt d'argent contre le gré de son père. — Au comte de Montalivet, 1830. Hardie et généreuse lettre concernant Rouget de l'Isle pour qui le gouvernement, sur l'instigation de Béranger, a voté un secours ; mais ce secours est dérisoire, et Béranger refuse d'en donner connaissance « au vieux malheureux auteur de la *Marseillaise* ». — A M. Laffite, devenu ministre au lendemain des journées révolutionnaires de 1830. Curieuse lettre, assez piquante et ombrageuse. Béranger affecte de plaindre fort son ami de sa nouvelle fortune : « Je préfère encore ce qu'on nomme la lie à ce que j'appelle l'écume. Comme ministre, c'est au milieu de l'écume que vous vivez. » — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Petrus Borel. — Huit lettres à Théophile Dondey (dit O'Neddy) ; Tours, Bas-Baizil, 1836-1837. Correspondance du fameux « lycanthrope », remplie de détails intimes : « Tout en travaillant à *Madame Putiphar,* je t'annoncerai encore, mon précieux ami, que j'ai rêvassé à un autre livre, déjà même assez bien échafaudé dans ma cervelle, lequel aurait pour étiquette : *Tristitia*, qui est le nom de l'héroïne... J'habite un creux marécage, entouré de bois, dans un coin de pays glacial. La vigne n'y croît pas. Ma hutte est la plus misérable de toutes les misérables huttes du territoire ; son toit de chaume est tout troué, il y pleut, les portes sont brisées et closent mal ; le sol est humide, les champignons poussent le long des murs. Bref, ma demeure est plutôt celle d'un crapaud que d'un homme. Dans une cabane collée contre un rocher, et se mirant dans la Loire, j'ai retrouvé Béranger, toujours bon, toujours armé de pensées consolatrices. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Chateaubriand. — P.-B. Gheusi. L'Occitanienne de Chateaubriand [notice biographique]. Comtesse de Castelbajac. Mémoires de l'Occitanienne. *Revue de France*, 1er juillet 1926 et suiv.

— Quatre lettres inédites à la reine Hortense. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1926.

— C.-H. Outland. Les Origines de Chateaubriand [Recherches et documents nouveaux. Intéressant]. *Revue de Paris*, 1er juillet 1926.

— Cinq pièces autographes de Paul Foucher, Jules Lacroix, Emmanuel Gonzalès et Eugène Lami. Avec une lettre autographe de Chateaubriand à Mme M. W. par laquelle il s'excuse de lui envoyer un seul vers au lieu des quatre strophes demandées par elle. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

B. Constant. — F. Vandérem. Nouvelles conclusions sur les deux éditions originales d'*Adolphe*. [Contrairement aux conclusions de M. Rudler, l'édition de Londres a copié celle de Paris]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1926.

— Lettre du 21 prairial an VIII (1799). — Très longue lettre adressée à un homme de loi par le futur auteur d'*Adolphe,* pour le mettre au courant du litige assez compliqué que voici : Benjamin Constant avait acheté en l'an III la ferme de Coquereaumont, à trois lieues de Rouen ; cette ferme était louée à une veuve qui n'acquitta ses fermages qu'avec de longs retards ; elle était redevable d'un arriéré assez élevé quand B. Constant revendit la ferme à son tour. L'acheteur ne paya qu'en partie comptant et, par la suite, n'acquitta pas mieux que la fermière le reliquat de sa dette et même s'entendit avec cette femme pour faire traîner cette double affaire portée devant les tribunaux.

Ce procès bien normand ne paraît pas avoir pris Benjamin Constant au dépourvu ; s'il s'adresse à un homme de loi pour mettre en œuvre les moyens légaux, ces moyens, il les connaît tous et les indique méthodiquement avec une extrême précision. — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

Mme Desbordes-Valmore. — Lettre à une demoiselle prénommée Angélique. « Les jambes me manquent par ce temps triste et orageux, et il faudrait qu'après t'avoir embrassée, je revinsse en courant au théâtre où Valmore m'a suppliée d'aller, ce qui ne lui arrive jamais, afin que je lui voie jouer le rôle de Misanthropie qu'il vient d'apprendre et qu'il s'imagine devoir jouer comme un chien... — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

— *Au Tombeau (de) Läys*, poésie autographe. Hymne composé en l'honneur du chanteur révolutionnaire François Lays ; chaque strophe a pour refrain le refrain de la Marseillaise. Lays mourut le 10 mars 1831 ; la lettre d'envoi de cette pièce de vers est datée de Lyon, 11 mars 1831, et adressée à M. Dupavillon. Mme Desbordes-Valmore examine un projet d'engagement de théâtre pour son mari : Quels appointements va-t-on nous offrir ?... Songez que nous sommes sept ! Les difficultés de la vie se compliquent pour elle de mécomptes avec son libraire. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre à Alexandre Dumas. Lyon, 11 décembre 1836. Elle se désole de rester à Lyon « dans l'inaction où le directeur, d'accord, dit-on, avec les autorités d'ici et de plus haut, se propose de tenir le drame moderne et ses lumières qui éclairent trop. On n'en propose pas moins à Valmore de renouveler son engagement, à ma grande frayeur, car j'ai une peur terrible de Lyon pour ses mouvements populaires toujours prêts d'éclater... Henry III a été joué trois jours de suite avec foule ; c'était en effet très beau, mais cela rattache Valmore à ses rôles qu'il adore et qui ne feront pourtant pas son avenir ; j'ai du regret de son succès et de l'inquiétude ; ôtez-la moi, si vous pouvez. »

— Lettre à Alexandre Dumas. S. l. n. d. (Lyon, 1836). Au sujet de son fils : « Servez cet enfant, ouvrez-lui un chemin, qu'il soit admis à finir, dans quelque collège de Paris, son éducation bien commencée à Grenoble. Jugez si c'est triste de le laisser seul à Grenoble. Je ne m'y fais pas ; j'aime mieux planter là ses sciences commencées et l'emmener dans ma vie de hasard. » Elle appuye la demande que fait Valmore d'être nommé metteur en scène à l'Odéon. « Le directeur paraîtrait hésiter de s'attacher Valmore ; et moi je vous dit que ce serait un bien. Né au théâtre, il en a tous les secrets et l'intelligence ; il en adore le trouble et les émotions ; c'est sa vie et son âme. » Éloge de Dorval qui « attire la foule, y jette de l'étonnement et du feu ; on sort brisé de larmes. » Cette lettre est précédée de deux pages et demie de la main de l'acteur Valmore, mari de la poétesse. Il écrit à Dumas : « J'ose vous écrire puisque vous êtes le seul qui nous ayez donné des preuves d'un véritable intérêt... Je désirerais être attaché au second Théâtre français en qualité de Directeur de la scène, etc. ».

— Lettre à Alexandre Dumas. Milan, 1838. Lettre contenant ses impressions sur la ville de Milan. « Je vois Mlle Mars tellement à la volée que je ne trouve pas un mot intime à pouvoir lui dire. Il est impossible de vous faire une idée du théâtre où elle est forcée de jouer ce soir ; une écurie royale serait préférable à l'espèce de grange où sa compagnie française est reléguée par une raison d'avarice du bailleur de fonds. Mlle Mars est consternée de subir la grange dont je vous parle. Le succès a été immense. Tout Milan est au-devant de l'empereur ; dans le camp militaire, on donne des bals ; les décorations théâtrales des églises que l'on déguise en damas rouge attirent autant de curieux que les théâtres. A la Scala, l'opéra de Rossini qu'il était venu

monter lui-même est tombé à la première représentation. Mlle Mars se console comme les enfants en allant voir les feux d'artifice ; ce qu'elle comprend le moins ce sont les églises... Le prix des lits est exhorbitant, fussent-ils dans des corridors : 27 et 30 francs par jour... »

Flaubert. — R. Dumesnil. Chronique flaubertienne ; La correspondance de Flaubert [avec Louise Colet ; dans la nouvelle édition de la Correspondance par la librairie Conard. Valeur critique de cette édition]. *Les Marges*, 15 juin 1926.

— *Madame Bovary*. Paris, 1857. Édition originale à laquelle on a ajouté une lettre autographe de Flaubert à un journaliste, dans laquelle il dit ses doutes qu'un journal accepte un travail sur la Bovary : « C'est de l'histoire ancienne, il y a cependant rue de Choiseul la *Revue des Lettres et des Arts*... Ce papier a pour chef le Comte de Villiers de l'Isle Adam qui est un peu de mes amis. »

— *Salammbô*. Paris, 1863. Édition originale, qui porte l'envoi d'auteur suivant : « Au savant Alfred Maury qui m'aide de ses conseils et m'honore de son amitié. J'offre ce gros livre avec tremblement. Son très affectionné. »

Gustave Flaubert.

Au bas, on lit également, de la main de l'auteur : « Un des vingt-cinq exemplaires tirés sur papier de Hollande. — (Vente Descamps-Scrive, 3e partie. — Édouard Champion.)

— D. Mornet. Les Sources d'A. France [source non signalée de l'épisode de la fée assise sur la *Cosmographie* de Münster dans le *Crime de Sylvestre Bonnard*]. *Nouvelles Littéraires*, 3 juillet 1926.

— L. Barthou. Sur Anatole France [Souvenirs et jugements équitables et vivants]. *Revue de France*, 15 juin 1926.

— Lettre. Munich, 14 juillet 1898. Anatole France accomplit un voyage en Bavière et s'excuse auprès d'un ami de ce qu'un départ précipité « a brouillé le calendrier dans sa tête », etc. — La seconde page est entièrement consacrée à ses impressions sur Nuremberg et son musée. « Quant aux Rubens d'ici, c'est l'oreiller de chair fraîche dont parle notre Baudelaire, c'est la joie de la vie. » Une autre phrase de la lettre : « Nuremberg qui a pour emblème une vieille sirène à deux queues », a été illustrée par le Maître d'un dessin à la plume représentant la sirène. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre autographe d'Anatole France et frontispice dessiné et gravé par Bracquemond. Très intéressante lettre autographe d'Anatole France relative au frontispice de Bracquemond annoncé ci-dessus, dans laquelle le Maître déclare : « Ce frontispice de l'excellent aquafortiste Bracquemond était destiné à un livre intitulé : *Statues et bas-reliefs*, et vous pouvez vous assurer que la composition répondait au titre. J'ai brûlé les poèmes qui composaient ce livre. En quoi j'ai eu de l'esprit : ils étaient aussi mauvais que le titre. Je n'en ai gardé qu'un sonnet sur la mort de César, qui a pris place dans les *Poèmes dorés*. Quand on le voit on ne regrette pas le reste. Vous ne le trouverez pas dans l'édition récente de mes poésies. Je serais bien embarrassé de vous dire aujourd'hui un peu précisément ce qu'il y avait dans le manuscrit des *Statues et bas-reliefs*. Je me souviens du moins qu'il s'y trouvait un poème sur les Girondins. Il était écrit dans la langue révolutionnaire, en vers classiques... » (Vente Bossé, 1er et 3 mars 1926. — Édouard Champion.)

— Notes pour Jeanne d'Arc, manuscrit. Au verso du premier, brouillon de lettre aut. inachevé. Au verso et au recto du second, lettre de sa fille Suzanne. Note prise dans l'ouvrage d'Eberhard Windecke (page 97) au sujet des femmes

introduites dans le camp des Français : « Item ung autre jour, chevauchaient-ils en quête des Anglais leurs ennemis... » Puis annotation sous ce titre général : « Sur les Ribaudes ». — Le brouillon de lettre a trait à la guerre russo-japonaise : Publication d'un album au profit des blessés, publié par « un comité d'artistes, déplorant le conflit qui met aux prises deux grands peuples en Extrême-Orient, et estimant qu'il est contraire à l'humanité de faire une distinction entre les victimes de la guerre. »

— Lettre à « Mon bon petit chien chéri », à « Mlle Suzanne France, à Paramé ». Lettre à sa fille : « Je réponds à ta bonne lettre, par une nuit tranquille et noire, après un jour de pluie bien triste. J'ai beaucoup pensé à toi, sous le ciel humide et gros, et j'ai craint que la grève et la mer ne te soient bien tristes, aussi dis-moi, mon petit chéri, si le petit coin de bleu n'est pas revenu dans ton ciel. Je voudrais bien que tous les jours te fussent agréables. Mais tu sais que je ne crois pas à mon pouvoir. » Le maître lui parle de sa visite au musée Guimet et des objets trouvés dans les fouilles d'Antinoé... « Mes amitiés à Loulou et à toi mes tendresses. Ton vieux papa,

« Anatole France. »

E. Fromentin. — Six lettres autographes dont une avec son enveloppe timbrée au nom de M. de Laurencel. Fromentin complimente un ami sur un tableau exposé. « Le voisinage d'un bon *Dusseldorf*... fait ressortir encore mieux vos qualités naïves et sincères et cette absence de toute pratique qui est un grand charme pour ceux à qui la manière allemande n'a pas tout à fait tourné la tête. » Une autre lettre félicite un auteur de sa pièce, avec quelques réflexions sur le théâtre ; une autre (2 p. 1/2) apporte des explications au sujet d'une brouille entre amis, etc. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Eugénie de Guérin. — A. Georges. Autour d'E. de Guérin, d'après des publications récentes. *Correspondant,* 25 janvier 1926.

Th. Gautier. — Lettre à l'éditeur Desessart, s. d. « Vous êtes un violent cochon ; vous ne me venez pas voir, vous me laissez dénué de toute espèce d'exemplaires. Nous avons déjà des articles parus ; je n'ai pas de volume pour donner à Méry, à Roger de Beauvoir qui fera la mode, à Pouyat qui s'occupe du *Temps*. Quel diable d'éditeur êtes-vous donc? Vous vous reposez quand il faudrait se mettre en marche. Un succès ne se fait pas comme cela, que diable ? Vous devriez être dans les antichambres des journalistes avec des multitudes de soupières d'argent. Il me faut douze exemplaires ou la mort. Tout à vous, canaille. » (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Hérédia. — Lettre à Th. de Banville. « Paris, ce 4 de novembre 1882. Voici encore un sonnet. C'est ma manière à moi de vous remercier de toutes les belles et bonnes choses que vous écrivez. » (Le sonnet manque.)

— Lettre à Laurent Tailhade. Lettre remerciant son « cher poète » d'avoir inscrit son nom en tête de son « resplendissant vitrail « et s'excusant de ne pouvoir lui servir de témoin : « Je n'entends absolument rien à ces affaires et ne pourrai être pour vous qu'un très inutile témoin. Puis, je crois que, dans votre cas, il vaut beaucoup mieux que vos témoins soient sans notoriété, afin que les malveillants ne puissent vous accuser de vouloir faire de la réclame. »

— Les Trophées. Lemerre, 1893. Exemplaire avec lettre autographe ajoutée de l'auteur, 23 septembre 1894. — (Le Bouquineur, n° 126. — Édouard Champion.)

— Sonnet autographe signé, paraissant inédit ; une page in-f°, avec corrections et variantes.

L'ENLÈVEMENT D'ANTIOPE

Tel qu'un ange élancé du plus noir firmament,
Le Héros a saisi dans sa puissante serre
La Vierge épouvantée et la tient et la serre
Et l'emporte au galop de l'étalon fumant.

— Sonnet autographe paraissant inédit, une page in-f° avec corrections et variantes.

LA VISION D'AJAX

C'est Elle ! je la vois, dans la nuit étoilée
Ombre céruléenne et géante. Au ciel clair
La main droite brandit la lance où luit l'éclair
Et l'autre tient captive une Victoire ailée.

(Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

V. Hugo. — Lettre à Paul (Foucher). Bruxelles, 3 avril, 3 p. in-8. Lettre relative aux représentations d'*Hernani* à la Comédie-Française. « Est-ce que le théâtre français veut tuer le succès d'*Hernani* avec ce système de relâches coup sur coup ? Jadis, on savait *Hernani* en double ; c'est même la loi au théâtre français. Mais il y (*sic*) paraît qu'il y a exception pour moi (c'est-à-dire contre moi). » La lettre a trait également à un projet de biographie du poète : « Ton enveloppe contient une ébauche informe ou biographie nous concernant (les Hugo, les Foucher, etc.) avec fortes inexactitudes et originalités. » La lettre du poète se termine curieusement : « De mioche à môme, mon petit-fils embrasse le tien. »

— Lettre à Charles Baudelaire, Hauteville-House, 18 déc. 1859. Lettre au sujet de la pièce de vers : *Le Cygne* (la 113e des *Fleurs du Mal*) dédiée à Victor Hugo. « Comme tout ce que vous faites, votre cygne est une idée. Comme toutes les idées vraies, il a des profondeurs. Ce Cygne dans la poussière a sous lui plus d'abîmes que le cygne des eaux sans fond du lac de Gaube. » Ces abîmes on les entrevoit dans vos vers — pleins d'ailleurs de frissons et de tressaillements. La muraille immense du brouillard, la douleur comme une bonne louve... Soyez tranquille, je ne lirai votre *Poé* que lorsque vous me l'enverrez. Je comprends votre susceptibilité, moi qui ai fait faire, pour des virgules, onze cartons pour *la Légende des siècles*... J'ai relu avec un extrême intérêt votre beau travail sur notre grand poète Th. Gautier. »

— Lettre à Paul Foucher. S. l. 16 septembre (1843). Lettre au sujet de la mort de sa fille. « Mon pauvre Paul, mon bon Paul, tes vers sont déchirans et ravissans à la fois ; ils m'ont remué les entrailles, je t'en remercie, mais je ne puis me séparer de ce portrait. Figure-toi, mon pauvre ami, qu'elle l'avait fait faire pour moi, qu'elle allait tous les jours avant son mariage chez M. Édouard Dubufe pour cela, qu'elle me l'a donné avec son dernier adieu ; je l'avais couché dans le lit comme mon enfant, comme mon trésor ; en arrivant, c'est la première chose que j'ai cherchée ; ne le trouvant pas, j'ai tout remué dans ma chambre ! comprends cela, pardonne-moi si, après tes charmants vers, je ne devrais rien te refuser ; je te refuse pourtant ce portrait ; pardonne-moi ; c'est mon ange, vois-tu, il faut qu'elle soit près de moi. »

— Lettre à Paul Foucher. Schiedam, s. d. (1861). « J'ai fini ce gros livre, et je tâche de jeter au vent le reste des fumées de cette fournaise qui me remplissait la tête ; je te remercie de tes bonnes paroles sur les *Misérables*, et je n'attends pas moins de toi ; je ne pense pas que les *Misérables* paraissent avant huit ou dix mois... Il y a peut-être dans les *Misérables* matière à plus d'un drame. L'ouvrage paraîtra en trois parties qui auront chacune un titre spécial. L'œuvre gravite autour d'un personnage central ; c'est une sorte de système planétaire, autour d'une âme géante, qui résume toute la misère sociale. »

— Aux Allemands, aux Français, aux Parisiens. Paris, 1870, brochure imprimée, de 16 pages in-8, avec dédicace aut. signée (V. H.) à M. Montégut ; sur la couverture, Maurice Montégut a écrit : « Réponse de Victor Hugo à une lettre que je lui avais écrite le 16 octobre 1870 ». Brochure extrêmement rare, qui se vendait cinq centimes, au profit des blessés ; sur le titre les mots autographes : « Espoir et louange. V. H. ». On y a joint un fragment autogr. de 16 lignes d'une pièce de vers inédite, avec texte déchiffré :

N'est-il pas lugubre de dire
Que la porte sombre est sous clé ?
Que la terre où l'homme respire
Est comme un manuscrit roulé, etc.

(Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Manuscrit de diverses mains (Mme Drouet, Mme Victor Hugo, etc.), avec corrections autographes de Victor Hugo. Manuscrit dont plusieurs parties paraissent inédites. Certains chapitres sont inachevés. Quelques pages sont formées de coupures de revues, fortement chargées de corrections.

— Olin H. Moore. The sources of Victor Hugo's *Quatre-vingt-treize* [Louis Blanc, Duchemin-Descepeaux (*Lettres sur l'origine de la Chouanerie*), Lamartine, Garcet, etc. Intéressant]. *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XXXIX, 1924.

— Olin H. Moore. Sources of Victor Hugo's *Quatre-vingt-treize* [Suite de l'article du t. XXXIX. Emprunts de V. Hugo à L. S. Mercier (*Paris pendant la Révolution ou le Nouveau Paris*) et aux *Mémoires du comte J. de Puisaye*. Intéressant]. *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XLI, 1926.

— M. Levaillant. V. Hugo et la *Tristesse d'Olympio* [Sens exact du poème d'après l'histoire intérieure de V. Hugo. Documents inédits. Très précis et très pénétrant]. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1926 et suiv.

— Voir Sainte-Beuve.

— Lettre à M. Ch. de Mazade. Saint-Prix, 16 août 1843. Lettre encourageante et paternelle à un jeune poète qui lui avait dédié ses vers : « Vous êtes jeune, Monsieur, on le sent à la sève qui circule dans vos belles strophes, à la chaleur d'âme qui se mêle à votre belle poésie. Continuez, vous avez devant vous le sombre et éblouissant avenir des poètes, courage !

Ce jour surchargé de nuages
A pour soir l'immortalité. »

(Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre autographe à Pierre Véron, directeur du *Charivari*. Hauteville-House, 25 août (1872). Lettre par laquelle il invite son « cher et cordial confrère » à venir à Guernesey avec sa femme et sa fille pour y passer le mois de septembre fort beau dans cette île. Hauteville-House est « tellement empirée dans son délabrement après deux ans d'absence que je n'oserais vous y offrir un méchant coin, mais n'espérez pas m'échapper, il y a, en face, un petit Family Hôtel, créé exprès pour moi. Vous y habiterez des chambres fort propres, à 1 fr. 50 par jour, et vous n'aurez que la rue à enjamber... » — (Le Bouquineur, n° 126. — Édouard Champion.)

Huysmans. — Sac au dos. Bruxelles, 1878. De cette brochure dix exemplaires seulement furent tirés, tous sur papier de Chine. — Non signalé dans les Bibliographies. (Le Bouquineur, n° 126. — Édouard Champion.)

— Lettre écrite sur une carte-lettre, 1903. Huysmans, en sa qualité de président de l'Académie Goncourt, explique les conditions dans lesquelles est

décerné chaque année le prix Goncourt, et conseille au jeune postulant « d'adresser un exemplaire de son livre à chacun des membres de l'Académie, afin de les mettre à même de le lire ».

— Trois cartes-lettres autographes adressées à un confrère. Il le remercie de l'envoi de ses poèmes en prose, la *Prise du Temple*, parmi lesquels il admire très vivement *Maguelonne*, le *Bouclier*, la *Tour de Constance*. « Ah ! vous avez le sens des villes légendaires et des âges morts. »

Il vient de terminer *le Nazaréen*. « Si cela rappelait d'antérieures œuvres, ce serait la Tentation et encore une Tentation d'un Flaubert wagnerisé... ; votre scène entre Mario et Impéria est vraiment belle ». Ici, l'horreur de Huysmans pour le théâtre apparaît quand il ajoute : « Ce n'est pas, je l'espère bien, une tentative de théâtre ; au reste, le verbe sonore, les épithètes aiguës démantibuleraient l'entreprise ».

Un projet de subvention officielle lui suggère cette boutade : « Je ne diffère d'avis avec vous que dans le choix de la ville sainte d'art. Arles est bien loin. Si nous agrandissions un vague Clamart, comme ce serait plus commode et plus simple ! »

— Carte-lettre à un ami. Amusant petit mot bien dans la manière de Huysmans. Il s'agit, avec M. Octave Uzanne et un autre ami (à qui la lettre est écrite), d'aller passer la soirée sur la tour Eiffel : « C'est entendu, encore que la tour me semble bien dégueulasse et que les grenouilles chantant sur les planches du bas me feront regretter les flûtes implorantes des crapauds que j'entendais à Solesmes. » — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

Lamartine. — Lettres inédites publiées avec des notes par C. Latreille (1820-1848). *Correspondant*, 25 juin 1926 et suiv.

— Lettre à Dargaud (Paris, 1837). « Merci, Votre suffrage me vaut un public. Quel chagrin avez-vous donc? Je l'ignore. Nous parlons souvent de vous avec Michelet. Je voudrais empêcher le ministre Thiers et ses honteuses alliances de faire les élections. C'est toute ma politique. Vous savez comme je me tourmente peu de l'opinion des journaux ; ce sont des chiens qu'on n'a qu'à siffler pour les ravoir. » Lamartine a dédié à Dargaud une poésie des *Recueillements poétiques*, et il en parle en ces termes : « M. Dargaud, jeune écrivain du plus haut talent, vient de donner une nouvelle traduction des Psaumes. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Lettre à un de ses compatriotes. Mâcon, 1832. Lettre au sujet d'une grave maladie de sa fille. Il parle de son entrée dans la carrière politique : « Si quelque chose pouvait m'attacher davantage au pays où nous sommes nés ce serait certainement le bonheur d'y être entouré d'une bienveillance comme celle que vous exprimez. »

— Deux lettres autographes, l'une datée de 1842 (à M. de Braux), l'autre de 1849. Première lettre, relative à l'installation du poète à Monceaux après qu'il a quitté son domaine de Saint-Point ; à la vente de ses vins, à M. et Mme de Girardin, vainement attendus. La seconde lettre est envoyée à un créancier. Lamartine envisage deux moyens de se libérer : une édition par souscription à ses œuvres choisies, ou la vente de ses terres ; il penche pour ce premier parti, un peu lent peut-être, mais plus sûr. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre, Saint-Point, 1843, commençant ainsi « Cher et illustre collègue ». Lamartine, pressenti pour la création de cours populaires, exprime avec chaleur ses plus chères idées sur la cause de la démocratie et l'éducation du

peuple. « Toutes les régions de l'humanité doivent être éclairées par cette clarté générale que les sommets trop élevés leur dérobaient autrefois ; on n'a nivelé la terre que pour cela depuis cinquante ans. » Lamartine désire professer le cours de philosophie ou celui de politique générale, car il pense qu'il n'y a pas de sujet trop élevé pour la masse quand on lui parle avec amour et dans une langue exempte de sécheresse scholastique.

— Deux lettres écrites en 1852. Le poète, apprenant la mort d'un de ses amis dont il est le débiteur pour une somme importante, expose à un ami commun les dispositions qu'il compte prendre pour s'acquitter ; la seconde lettre a trait à cette même affaire.

— Lettre. Paris, 22 décembre 1850. Lamartine, sachant que l'*Annuaire de la Noblesse* l'accuse « d'avoir dérobé le nom de la famille ancienne et éteinte » des Lamartine, accusation reprise par Jules Janin et multipliée par la presse, donne des détails précis sur son père, son grand-père et sa généalogie remontant au xv^e^ siècle. Ses théories libérales lui font ajouter : « Je n'ai jamais tenu à une noblesse trop obscure pour mériter d'être revendiquée, mais je tiens à l'honneur, cette noblesse de tout le monde en France, et à la probité, cet héritage des honnêtes gens ».

— Poésie autographe. Ces vers, au nombre de huit, semblent être un essai dramatique. On lit au-dessus cette note autogr. de Frédérick Lemaître : « Vers composés par Lamartine, à Mons, écrits de sa main. X^bre^ 1849. F. L. » — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre, 29 janvier (1861). Lamartine s'adresse à un créancier : « On me vend le 7 février ; si j'ai le bonheur de vendre, même mal, je payerai vite et facilement. » Sinon, le grand poète, si cruellement tourmenté par les soucis d'argent, demande un répit, « le temps de monnayer son travail de 1860 ». — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

Lamennais. — Lettre à Chateaubriand. Lamennais reconnaît la justesse des observations de Chateaubriand concernant un de ses écrits : « Je pense tout à fait comme vous qu'il y avait de grandes et de très grandes choses dans l'ancienne société. » Il compte modifier ce qu'il a dit du rôle de la bourgeoisie en 1793, pour ne faire voir dans la révolution qu'un grand mouvement populaire.

— Lettre à son frère, l'abbé de La Mennais. Lamennais avait vécu en Angleterre pendant les Cent Jours en compagnie de l'abbé Carron. Rentré en France avec cet abbé, il s'installa près de lui aux Feuillantines. C'est là qu'il écrit à son frère cette longue lettre pour lui annoncer sa résolution de se fixer à Paris, mais à condition d'échanger son installation précaire contre un petit appartement avec un domestique, afin de s'épargner les soins accablants du ménage, « faire le lit, balayer, et ce qui s'ensuit » ; Lamennais dresse la liste de ses revenus et de ses dépenses (bien modeste et curieux bilan, d'ailleurs en déficit) ; il escompte quelques profits d'un ouvrage en deux volumes, déjà écrit à moitié mais qu'il trouve médiocre « au point d'avoir toutes les peines du monde à le continuer ». C'est pourtant cet *Essai sur l'indifférence* préparé dans l'exil et terminé aux Feuillantines qui devait, aussitôt publié, rendre célèbre le nom de son auteur. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Leconte de Lisle. — Lettre. Paris, 1885. Conseils donnés à un débutant qui s'apprêtait à délaisser ses études pour se consacrer à la poésie. Leconte de Lisle estime qu'une vocation poétique irrésistible doit être suivie, subie, mais que céder à un goût momentané serait commettre une folie : « Les vers que vous m'avez envoyés se ressentent de votre extrême jeunesse... Même avec

beaucoup de talent, la vie d'un poète est souvent bien dure..., pleine de désenchantements et de misères morales... Pardonnez à un homme qui a beaucoup souffert la sincérité que vous lui avez demandée. » — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre du 23 août 1875. Leconte de Lisle se montre insensible aux beautés de la campagne : « Mon horreur pour l'intérieur des terres ne fait que croître d'année en année ». Il préfère la mer, et son plus tenace désir est de terminer sa vie sur la côte bretonne. Passant aux nouvelles des poètes amis : Dierx, Hérédia et Mallarmé, ce dernier est l'objet d'un jugement qui fait de cette lettre un document sur l'antinomie des Parnassiens et des Symbolistes. Inapte à comprendre la musique aérienne des vers de Mallarmé, Leconte de Lisle mésestime ces vers avec un indulgent dédain ; il regrette que le *Parnasse Contemporain* ne leur fasse point accueil, puisque aussi bien, étant « incompréhensibles, ils ne plairont ni ne déplairont à personne ».

— *Le Frais matin dorait...* Pièce de vers autographe.

Le frais matin dorait de sa clarté première
La cime des bambous et des girofliers.
Oh ! les mille chansons des oiseaux familiers
Palpitant dans l'air rose et buvant la lumière ! Etc.

(Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Hymnes orphiques. Manuscrit autogr. ayant servi à l'impression. — (Vente Kra, 1er juin. — Edouard Champion.)

P. Loti. — H. de Régnier. Stamboul au temps de Loti. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1926.

— Lettre à Robert Scheffer, s. d. « Votre visite annoncée me fait un vrai plaisir. Il faut vous arranger pour rester au moins deux ou trois jours ; j'espère que la reine (Robert Scheffer était à cette époque secrétaire de la reine de Roumanie, Carmen Sylva) vous le permettra. Vous trouverez ici vos manuscrits, et je vous dirai mon appréciation complète. J'ai reçu ce matin même les épreuves à corriger des *Pensées d'une Reine* et je me sens tout à coup bien effrayé de la responsabilité que j'ai prise... Je voudrais voir disparaître çà et là quelques pensées qui, en français, ne sont pas assez claires. Mais si j'allais gâter une œuvre originale ? »

— Lettre s. l. n. d. Lettre qu'il appelle « une petite lettre d'affaires écrite à la diable ». Visite à Camille Doucet « qui, vous le savez, fait à l'Académie la pluie et le beau temps. Il m'a assuré des bonnes dispositions de tous ses collègues pour Mme Carmen Sylva. La difficulté, a-t-il dit, c'est qu'elle est étrangère ; comme nous voudrions lui donner un prix qui en vaille la peine, nous en causerons ensemble à l'Académie. Je suis allé voir Lévy qui s'engage à rééditer les *Pensées* avant le 25 décembre. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Mallarmé. — Deux lettres à « mon cher poète » (Marius André), 1888. Remerciements pour l'envoi de vers. « Vous, c'est commencer comme il faut, que tenter le poème long, composé et lancé à la fois : il vous en restera toujours une fièvre, en dessous, qu'un raffinement excessif au début risque d'étouffer... J'ai entièrement cessé de collaborer à tout journal ; faute de temps, le mien est pris par la dureté de l'existence, et l'acharnement à une œuvre de solitude. »

— Sonnet (sur le rythme de la Renaissance anglaise), paru dans *Poésies*, Deman, 1899 ; une variante inédite.

La chevelure vol d'une flamme à l'extrême
Occident de désirs pour la tout éployer
Se pose (je dirais mourir un diadème)
Vers le front couronné son ancien foyer, etc.

— Deux lettres à Anatole France. S. d. Il l'invite à venir « rouler quelques cigarettes avec Catulle et Dierx et rendez-vous pour aller voir au bois de Boulogne le soleil se coucher. Le ciel en veut aux jeudis. Mais qu'importe, à nous impartiaux, la première brume ou le dernier soleil, dans les feuilles, différemment belles ? » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Lettre à Villiers de l'Isle-Adam écrite de Besançon. Le poète exprime la lutte épuisante de ses facultés devant ces sensations insaisissables qu'il s'efforce de traduire. En ces temps où l'on discute autour de la poésie pure, un passage de cette lettre peut en donner l'exacte formule, car nul plus que Mallarmé n'a pénétré l'essence de la poésie et fait rendre aux mots un son de cristal. Mais dans cette lutte cérébrale, Mallarmé sent les atteintes d'un épuisement nerveux, et il ajoute : « Vraiment, j'ai bien peur de commencer... par où notre pauvre et sacré Baudelaire a fini ». — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Maupassant. — G. de Lacaze-Duthiers. Maupassant devant la Critique *Nouvelle Revue critique*, 15 mai 1926.

— *Mademoiselle Fifi*, drame tiré par Oscar Méténier de la nouvelle de Guy de Maupassant, 1896. On y a joint : Deux lettres de Guy de Maupassant, deux lettres de sa mère, Mme Laure de Maupassant, 1894 (donnant des détails très intéressants sur la pensée qui a guidé son fils en écrivant *Mademoiselle Fifi*. — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

P. Mérimée. — Lettre, Paris, à « mon cher maître », s. d. Lettre relative aux peintures de l'église de Saint-Savin, à celles de Notre-Dame de Poitiers, à l'église de Sainte-Marie d'Oloron « qu'il s'agirait d'inspecter et de savoir en quel état elle se trouve, si elle mérite qu'on lui envoie un architecte autre que celui qu'elle possède, et qui propose de passer ses chapiteaux à la fine loucharde sous prétexte de les débadigeonner ». Description de Londres : « On se sent devenir socialiste à Londres à force de voir tout si bien réglé. On y est mal à son aise comme dans une maison trop bien rangée où l'on n'ose marcher de peur de salir les tapis. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Lettre relative à une élection à l'Académie française qui met aux prises trois candidats. Mérimée prend cette élection fort à cœur ; il désigne les trois groupes sous les noms de « partisans de Mme Sand, les Martinistes et les Burgraves » ; il dresse une liste des voix, suppute les absences, les revirements, etc. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Musset. — Numéro spécial de la *Muse française* (juin 1926) consacré à A. de Musset. [Articles de A. Fontainas, A. Lods, R. Groos, Mme Dussane. Trois lettres et trois poèmes inédits. Remarques importantes par M. L. de Griffe sur les remaniements que P. de Musset a fait subir aux lettres de son frère.]

— E. Henriot. Musset, Sand et la *Confession d'un enfant du siècle*. [Excellente et sobre mise au point des problèmes historiques et littéraires. Préface d'une édition à paraître.] *Revue Hebdomadaire*, 10 juillet 1926.

— Lettre à Buloz (Paris). « Vous m'obligeriez beaucoup de vouloir bien m'envoyer encore cent francs, si cela ne vous gêne pas. Je suis fâché de vous tourmenter ainsi, et vous promet (*sic*) de vous laisser tranquille jusqu'à la remise de mon dernier manuscrit. Je n'ai pas pu vous rejoindre hier soir

parce que j'avais promis à la Muse de la patrie d'aller prendre le thé chez elle. N'oubliez pas de m'excuser auprès de Mme Sand. » Extrait de compte des mois de décembre 1848, janvier et février 1849, établi par l'éditeur Charpentier et se soldant par la somme de 1415 fr., 95 en faveur du poète. Cette curieuse feuille nous apprend que Musset a été crédité de 75 francs « pour droit sur réimpression à 500 ex. *Caprice* » et de 150 francs « droit pour l'impression à 1000 ex. de *Louison* ». — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Lettre, décembre 1837. Relative à la propriété des travaux de leur père Musset-Pathay, éditeur d'une édition critique de J.-J. Rousseau. Les deux frères repoussent l'arbitrage et sont prêts à traduire devant les tribunaux l'éditeur non autorisé qui s'apprêtait à insérer ces notes dans une nouvelle édition. La lettre est écrite de la main de Paul de Musset.

— Pièces relatives à Alfred de Musset. M. de Salvandy informe le poète que le roi l'a nommé chevalier de la Légion d'honneur. 30 avril 1845. M. Carteret, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, lui fait savoir que le Ministre l'invite à faire valoir ses droits à la retraite. 8 mai 1848. Vaulabelle, ministre de l'Instruction publique, lui envoie deux ouvrages officiels pour le remercier d'avoir fait partie d'un jury pour le concours des chants nationaux. 31 juillet 1848. Rouland, ministre de l'Instruction publique, lui exprime ses regrets de le savoir malade : « Donnez à votre santé tous les soins qu'elle réclame et conservez précieusement au Ministère le Bibliothécaire dont il s'honore à si juste titre. » 25 août 1856. Reçu de 750 francs pour un trimestre de sa pension d'auteur dramatique. 16 avril 1856. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

G. de Nerval. — *Odelettes* : Ma Grand'mère. — Notre-Dame. — Cour de prison, pièce réunissant sur une même page et sous le titre général : *Odelettes*, trois poésies dont la seconde a été inspirée par *Notre-Dame de Paris*, de V. Hugo. Cette page, provenant d'un album, porte la signature Gérard.

— Une page autographe, couverte de lignes très serrées. Scénario établi par Gérard de Nerval pour une pièce qu'il aurait écrite en collaboration (avec Alexandre Dumas?); les principaux personnages sont Aurélie, Maurice, Médard, le Comte Aldini, etc., avec évocation du monde des *Illuminés*. Pour intermède, une féerie dans le goût de Zémire et Azor, dans laquelle prennent vie les personnages d'une Tapisserie enchantée.

— 1° A Louis de Cormenin, relative à un article de Monselet sur *Les Illuminés*; cette lettre est reproduite dans la Correspondance de Gérard de Nerval publiée par le *Mercure de France*. 2° Quelques lignes à M. Hetzel pour le prier de faire bénéficier un ami de la remise de librairie.

— Les Monténégrins (opéra-comique en trois actes, par MM. E. Alboize et Gérard, musique de M. Limmander). Six pages in-4. Scénario autographe des deux premiers actes des Monténégrins, entièrement de la main de Gérard de Nerval; on y lit des vers qui ne se retrouvent plus dans la pièce imprimée, ou qui ont été fortement modifiés. Pièce à laquelle on a ajouté une lettre autographe de Gérard de Nerval, adressée très probablement à Limmander, auteur de la musique des Monténégrins, contenant des vers destinés au livret des Monténégrins, mais qui ne se trouvent pas dans la pièce imprimée. — (Vente Andrieux. — Edouard Champion.)

— Lettre à Limayrac. S. d. « Je me jette à vos genoux de critique, sauvez-moi de l'envie, vous qui répandez la lumière et qui lancez la foudre. Comment vous remercier? En regrettant d'abord de m'être exposé à votre seule critique. Le titre : *Précurseurs du Socialisme* est un faux-titre, très réel. Je l'avais

destiné à l'éditeur dans la pensée d'un ouvrage plus considérable avec d'autres biographies qui ôtaient au livre le caractère que vous supposez... » — Les coupures du journal l'*Indépendance Belge*, jointes à cet autographe, donnent des détails relatifs à la mort de Gérard de Nerval. — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Marie Nodier. — Trois lettres inédites [de 1871] pub. p. Ch. Le Goffic. *Figaro*, 26 juin 1926.

Proudhon. — Quarante-trois lettres adressées à l'avocat G. Chaudey. Paris et Bruxelles, 1856-1864. Correspondance dans laquelle Proudhon traite, avec beaucoup de détails, de tous les sujets politiques, philosophiques et littéraires d'actualité pendant les dix premières années du Second Empire. Très jolie lettre du 23 mai 1856 : « Ma femme est accouchée hier soir d'une petite fille, ce qui me fait trois et me promet pour l'avenir un joli atelier de modistes dont je serai le teneur de livres ». « Je comparais, le 2 juin (1858) devant le tribunal correctionnel sous la prévention d'outrages à la morale publique et religieuse. Or, voilà contre quoi je proteste de toute l'énergie de ma raison; j'ai dit au Sénat : révisez la Loi. Le Sénat n'a pas compris la gravité de la question; j'appellerai du Sénat fatigué au Sénat à jeun; j'appellerai à l'Empereur... Il faut attaquer l'*Infâme* par la morale, vous dis-je; faire de la vertu une machine de guerre et le mot de guet de la Révolution. C'est par là que nous ferons crouler cette hideuse boutique... » Chute de la plupart des journaux fondés par lui : le *Représentant du Peuple*, le *Peuple*, la *Voix du Peuple*, le *Peuple* de 1850. Démêlés avec l'éditeur Boussard. Projet d'écrire un ouvrage : « Sous le titre de *Chronos*, *le Temps*, je rêvais un pendant au *Cosmos* de M. de Humboldt. Le travail, d'après mes prévisions, devait avoir au moins huit gros vol. in-8°. Pour ce nouvel ouvrage, le prix devait être porté à quelque chose comme 6 ou 8 000 francs par volume... Voyez-vous d'ici Thiers réveillant la vanité nationale, et élevant au-dessus du gâchis napoléonien l'astre nouveau de la dynastie bourgeoise? Pour moi j'avoue que je ne puis me réjouir de ce gâchis d'ivrogne. Napoléon III a trahi tout le monde, il a tout souillé, tout compissé... Ma brochure est comme une mise en train de l'histoire de la propriété, théorie dans laquelle il faut distinguer le produit du fonds, puis le domaine de l'esprit et celui de la matière, etc. ». — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Lettre à son frère. Lettre écrite par Proudhon pendant son internement à Sainte-Pélagie; document sur son caractère, ses goûts et ses aspirations. Proudhon engage son frère à terminer la maison édifiée à frais communs; il établit ses droits à l'occupation du premier étage, à la jouissance du jardin, à la vendange de sa part de la vigne. Le hardi penseur, que l'aphorisme *La Propriété c'est le vol* a rendu célèbre, presse ici son frère de lui adresser une reconnaissance en règle de ses droits de co-propriétaire. Proudhon va « contracter mariage ». Il est très ennuyé pour sa cuisine à la prison. Un ami, de qui la femme assurait les soins de la table, quitte justement Sainte-Pélagie. Que de frais en perspective! « Avec mon ménage à la porte, je ne dépenserai pas moitié. » La femme qu'il choisit « n'a jamais rien lu et ne lira jamais rien », d'où tranquillité « du côté du bel esprit et des grimaces ». Il prend une femme « pour les commodités » : Je veux être bien soigné, tranquille, et qu'on ne me contredise pas. De plus, il habituera cette épouse accomplie à coucher toute seule. Le sociologue se défend par ailleurs de jamais tomber dans le méprisable égoïsme et l'avidité du père de famille « qui ne vit que pour soi, sa femelle et ses petits ». — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Sainte-Beuve. — G. Brunet. Regard sur Sainte-Beuve [Vivant, intéressant]. *Mercure de France*, 1er juillet 1926.

— Une lettre de Sainte-Beuve sur V. Hugo. *Débats*, 15 janvier 1926.

— Lettre, Lausanne, 30 mai. Lettre en réponse à la lettre d'une dame amie qui, sur la foi de propos circulant à Paris, demandait à Sainte-Beuve s'il allait vraiment se marier avec une « millionnaire » connue à Genève. Sainte-Beuve fait observer que ce n'est pas à Genève mais à Lausanne qu'il réside (pour ses cours sur Port-Royal en 1837), puis, son éloignement du mariage est tel qu'il regarde comme une mauvaise plaisanterie qu'on lui en ait prêté le projet, « surtout avec le calcul d'argent pour dorer le nœud ». — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre autographe à Mme Eugénie Niboyet, 1833, 2 p. et demie in-12. Mme Niboyet, qui fondait à Lyon un journal saint-simonien, avait demandé à Sainte-Beuve sa collaboration. Sainte-Beuve s'efface avec de bonnes raisons : tout d'abord le souci de terminer un long roman (*Volupté*) dont le premier volume seul est fini; et puis... le critique n'est rien moins que convaincu de l'efficacité des doctrines saint-simoniennes (leur outrance allait d'ailleurs amener la dissolution de la secte en cette même année 1833); il enveloppe son refus dans des formules encourageantes, mais paraît mêler quelque prudence à la demande qu'il fait à cette dame de ne lui adresser son journal qu'à son domicile particulier et non aux bureaux du « National ».

— Lettre autographe adressée au libraire Ladvocat, 22 octobre 1828, 1 p. in-12. Relative à *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*. Le volume est terminé et Sainte-Beuve le propose à Ladvocat en insistant sur la forme « toute particulière » de son ouvrage. C'est Delangle qui publia le volume en 1829. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

G. Sand. — Lettre à M. Caron, 1823. Lettre juvénile écrite pour des bonbons, à propos de chasses, etc. George Sand, alors âgée de dix-neuf ans, avait épousé l'année précédente le baron Casimir Dudevant. Sa lettre, qu'accompagne un long post-criptum de son mari, est signée Aurore. Datée de Nohant, janvier 1823.

— Lettre, 4 janvier 1860. Lettre toute relative au théâtre; le théâtre lui apporte de grandes déceptions, l'objet principal y est la question d'argent, on s'y préoccupe fort peu de l'art et elle aspire à sortir de cette galère. Les acteurs sont intraitables, Mlle Fargueil accepte puis refuse son rôle, le directeur du théâtre dessert son auteur en secret, il y a aussi l'influence de M. Scribe. Enfin George Sand juge la situation d'un début de mot énergique qu'elle redit d'après Mlle Fargueil.

— *Le Toast*, manuscrit autographe. Manuscrit avec ratures et corrections publié dans les *Soirées populaires de Paris*, 1832.

— Lettre, Nohant, 14 octobre 1869. Lettre relative à sa famille, à ses petits-enfants en particulier et à ses amis. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

— Trois lettres inédites de G. Sand à Pagello pub. p. P. Borel dans *Candide* (Voir *Figaro*, 9 avril 1926).

— Voir A. de Musset.

— Lettre inédite à Monsieur Andersen. « On a beaucoup tardé, Monsieur, à traduire et à m'envoyer votre lettre, je la reçois enfin et je vous remercie de la sympathie que vous m'accordez. Je n'ai pas lu vos ouvrages, nous autres Français, nous ne comprenons réellement que le français. C'est un grand tort, une atteinte au progrès, car nous devrions nous raffermir et nous

retremper tous les uns par les autres. Je sais seulement qui vous êtes, et croyez bien que j'ai eu mille regrets de ne pas vous joindre à Paris. Je sais que votre estime est un honneur pour moi, et j'en suis profondément touchée. Croyez, Monsieur, à ma reconnaissance et à mon dévouement. George Sand. 16 juin 1865. Je compte bien que quand mon ami Hetzel publiera une traduction de vos œuvres, je serai des premiers qui la liront. Je ne connais pas du tout l'allemand, et quant à l'anglais, je l'ai beaucoup oublié. » — (*L'Éclair*, 5 novembre 1925. — Édouard Champion.)

Mme de Staël-Holstein. — Deux lettres adressées au citoyen Barras. « Faites-moi dire à quelle heure je pourrais avoir cet extrême plaisir (de vous voir) sans vous importuner... Donnez-moi à dîner demain pour que je vous dise à mon aise combien je vous regrette. » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Stendhal. — P. Ballagny. Quelques précisions nouvelles sur la généalogie de Stendhal. *Mercure de France*, 15 juillet.

— P. Arbelet. Stendhal dans la société marseillaise. Stendhal entre le Conseil d'État et l'épicerie. [Minutieusement informé et très vivant]. *Revue Hebdomadaire*, 15 juin et 1er juillet 1926.

— Lettre signée (d'un de ses pseudonymes L. Roux) à Mme Pauline Periès, le 19 avril (1813). « Je pars, ma chère amie, bien contre mon gré. Pousse l'affaire de la B. J'ai fait usage de ton excellent conseil. Quand nous reverrons-nous? Écris-moi (en affranchissant) sous le couvert de M. Maréchal du Carousel (*sic*), à Paris, etc. » Lettre reproduite en entier avec la signature L. Roux, dans le livre : *Lettres à Pauline* (p. 136). *La Connaissance*, 1921. — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

— Lettre autographe. Relative aux opéras de Rossini *La Pietra del Paragone* et l'*Italiana in Algerie*, à Rossini lui-même et à ses interprètes lyriques. Cette lettre dut être écrite à Milan en 1820. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

E. Sue. — Quinze lettres à Louis Desnoyers et à Tillot, 1853-1885. Il réclame les épreuves du *Fils de Famille* : « M. Manet a écrit à Cadot qui composera sur mon manuscrit ; je le préfère de beaucoup parce que mes yeux seront moins fatigués que par la correction sur la justification du *Siècle*... Je changerai le nom du château en Georgnie, ou autre... Je voudrais aussi revoir avant mon départ *La Gourmandise* (de la série des *Sept péchés capitaux*). J'ai autorisé le *Patriote savoisien*, ce brave journal démocratique du pays, à reproduire *La Famille Jouffroy*... » — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Sully Prudhomme. — Lettre relative à ses travaux littéraires. Yport, août 1882. Envoi de nouvelles pages à copier. « Vous auriez pu me prévenir par un mot que vous aviez terminé votre copie. Il m'eût été très utile de recevoir un avis de vous avant mon départ... car je voulais communiquer mon travail à un de mes amis pendant mon absence... »

— Lettre à M. Barutel, août 1897. Sully Prudhomme s'adresse à un confrère qui prépare une anthologie des femmes poètes et lui signale les œuvres remarquables d'une jeune fille qu'il serait bien aise de voir figurer dans cette galerie féminine. Il s'agit de Mlle Marguerite Comert, de Lyon, auteur d'un volume de poésies : *Comme on pleure à vingt ans*, publié en 1896 chez l'éditeur Vanier et qui, depuis, lui a soumis des vers « de plus en plus révélateurs d'une vocation poétique très remarquable ». (Mlle Comert devait publier chez Lemerre, l'année suivante, un volume : *L'Ame et la Mort*, préfacé par Sully Prudhomme et probablement publié sous ses auspices, car dans la présente

lettre il déplore que, par un excès de discrétion, la jeune poétesse n'ait pas réclamé son appui auprès de Lemerre pour son premier recueil.) — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

— Lettre à une dame (1878). Relative à son poème *La Justice* qui va paraître incessamment; le poète explique le développement philosophique du poème et sa conclusion. — (Vente Andrieux, 4 juin. — Édouard Champion.)

Verhaeren. — Préface (pour la *Chanson des Mendiants* de Louis Merlet). Saint-Cloud, 1902, ms. aut. Pièce paraissant inédite. « Voilà un livre sorti lyrique et triste d'une belle conscience moderne. Ce n'est guère un plaidoyer. C'est un poème ardent, tumultueux, enflammé. »

— Toute la Flandre : les Tendresses premières. Exemplaire en épreuves troisièmes, avec quelques corrections et bon à tirer signé, pour l'édition Deman. Bruxelles, 1904, 100 p. in-8°, avec couverture, essais de titres, etc. — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion.)

Verlaine. — P. Verlaine. Notes sur l'Angleterre [Traduction de la traduction anglaise (1894) de ces notes, très intéressantes dont on n'a du texte authentique en français que deux courts fragments]. *Mercure de France*, 15 juin 1926.

— *Poèmes saturniens*. Paris, 1866. Édition originale à laquelle on a ajouté une longue lettre autographe (4 pages) de Verlaine à Coppée, datée de 1869. — (Vente Descamps-Scrive, 3e partie. — Édouard Champion.)

— *Confessions*, Paris, 1895. Édition originale. On y a ajouté : 1° Une lettre autographe de quatre pages de Stéphane Mallarmé, écrite en 1887. Il entretient tout d'abord Verlaine de questions littéraires et se montre mécontent qu'on ait publié son portrait sans son autorisation dans les *Hommes d'aujourd'hui* avec des extraits en vers et en prose dont il n'a pas été invité à corriger les épreuves. Il informe ensuite Verlaine des résultats négatifs d'une petite enquête que ce dernier l'avait prié de mener dans différents établissements d'instruction pour connaître le sort de son fils. 2° Une lettre autographe de Verlaine écrite en janvier 1894 : rendez-vous à un ami ; et, en post-scriptum : « Je vais me remettre aux *Confessions* » ; la lettre est illustrée d'un petit tableau à la plume qui occupe la plus grande partie de la première page.

— *Chair* (Dernières poésies). Paris, 1896. Édition originale. Exemplaire auquel on a ajouté les manuscrits autographes de onze poésies sur dix-huit que contient le volume : soit le manuscrit entier des neuf premières, celui de *La Bonne Crainte* (sans les quatorze derniers vers); celui de *La Classe* (sans les cinq vers de la fin). Au verso du premier autographe : *Prologue*, se trouve une seconde poésie, 1 *bis*, non publiée dans ce volume.

— *Les Mémoires d'un Veuf*. Paris, 1886. Édition originale. On a ajouté deux pages autographes de Verlaine contenant un chapitre en deux parties, intitulé *Manque de formes*, auquel l'auteur a préféré une seconde version, *Formes*, toute différente, qu'on trouve page 65 de cet ouvrage. La première version a été publiée dans les *Œuvres posthumes* (tome II, page 183, Messein, 1913).

— *Bonheur*, Paris, 1891. Édition originale. On y a ajouté : 1° Une lettre autographe (1 page) de Verlaine à l'éditeur Vanier, écrite en 1888 de l'hôpital Broussais. Il demande le compte des avances reçues et de ce qu'il lui reste à toucher sur : *Histoire comme ça*, qu'il termine, en même temps qu'il travaille à *Bonheur*; 2° Les manuscrits autographes des poésies XXVI, XXVIII et XXIX du volume.

— *Odes en son honneur*. Paris, 1892. Exemplaire d'épreuves de l'édition

originale, corrections et table manuscrite de la main de Verlaine. — (Vente Descamps-Scrive, 3e partie. — Edouard Champion.)

— Lettre (vers 1887). Lettre relative à son divorce : Verlaine, en traitement à l'Asile de Vincennes, écrit à un ami pour lui soumettre le projet d'une lettre destinée à l'avoué de sa femme, à l'effet d'obtenir la permission de voir son fils, Georges Verlaine. Ce fils vit avec sa mère, récemment remariée ; il ignore son adresse. — Verlaine fait un exposé très noir de sa situation ; son mauvais état de santé se complique de troubles cardiaques, et sa gêne pécuniaire est « plus que voisine du dénuement ; il fait valoir qu'il serait moins embarrassé s'il possédait encore la somme dont il s'était loyalement dessaisi en janvier 1886 ».

— Lettre. Verlaine est à l'hôpital Broussais (11 janvier 1889), il écrit à son éditeur et ami, Léon Vanier, pour annoncer Cazals qui ira prendre copie « de deux choses destinées aux *Mémoires d'un Veuf*, intitulées *Manques de formes*... c'est pour *la Cravache*, la revue de Georges Lecomte ». Verlaine demande un double du traité passé pour *Parallèlement* ; il parle de *Jadis et Naguère* et d'un projet d'édition séparée de la deuxième série des *Poètes maudits*. Et puis, une petite plaisanterie, comme toujours : « Quant à la pièce dangéreuse (avec un énorme accent), il suffira, je crois, de supprimer le titre. » — (Vente Andrieux, 7-8 juin. — Édouard Champion.)

L. Veuillot. — Lettre de quatre pages datée du 11 juillet 1857 à un jeune ami. « ... Quand j'étais à Périgueux à votre âge, bien vêtu et bien nourri, les gueux qui battent le pavé de Paris sans un sou dans leur poche me semblaient les rois du monde, et je ne mettais rien au-dessus du bonheur de respirer le même air que les rédacteurs du *Figaro*. J'avais un ami qui me disait que j'étais un petit sot... » — (Catalogue 37, Dussarp. — Édouard Champion.)

A. de Vigny. — Lettre à Victor Hugo (22 octobre 1829). Lettre dans laquelle il l'invite à une répétition générale (du *More de Venise*?). « Si vous pouvez venir, vous savez tout le plaisir que j'aurai à vous voir. Vous apprendrez à connaître les troupes que je viens de faire manœuvrer pendant deux mois et dont je vais samedi vous remettre le commandement... Voici des billets, car on n'entre pas sans cela. La forme ! la forme ! » — (Vente Kra, 1er juin. — Edouard Champion.)

— Quelques lettres inédites, pub. p. F. Baldensperger. *Correspondant*, 10 juillet 1926.

Villiers de l'Isle-Adam. — Sept lettres dont six adressées à l'éditeur Deman, à Bruxelles, une à « mon cher poète » (Verhaeren), 1888, et une lettre de Stéphane Mallarmé, 1889. Lettres révélant les transactions au sujet de l'édition des œuvres de l'auteur des *Contes cruels*, et la triste situation dans laquelle il s'est trouvé peu de temps avant sa mort. « J'ai reçu la somme de 300 francs sur cet ouvrage que je m'engage à vous livrer. Au cas où vous verriez une difficulté, je vous rembourserai sur l'heure par délégations à vue sur mes journaux de Paris. — Je suis allé pour la sixième fois chez mon éditeur ici, ne voulant vous écrire qu'en vous adressant en même temps la lettre permettant d'imprimer cinq des nouvelles choisies dans les *Contes cruels* qui sont sa propriété. Vous savez qu'il m'en a payé la propriété 375 francs il y a huit ans. Il n'a pas fait une mauvaise affaire. » « Notre pauvre ami — dit Mallarmé dans sa lettre à Deman et Verhaeren — traverse une crise, maladies, soucis, d'une durée incertaine ; nous voudrions la lui adoucir. S'engager à 5 francs chaque mois paraît le moyen simple ». On y a joint deux lettres adressées à Villiers de l'Isle-Adam. — (Vente Kra, 1er juin. — Édouard Champion).

E. Zola. — Manuscrits d'Émile Zola comprenant : 1° deux articles adressés au *Sémaphore de Marseille* rendant compte des travaux de l'Assemblée Nationale de Bordeaux, articles parus en juillet 1871 ; 2° dix articles adressés au *Sémaphore de Marseille* sous le titre de *Notes parisiennes*, touchant aux Arts, à la Littérature, au Théâtre et à la Vie parisienne, articles parus en 1876 ; 3° lettre d'Émile Zola à M. Brès, rédacteur en chef du *Sémaphore*, datée de Méda(ne)t relative à une critique de *L'Assommoir*. — (Catalogue 14, Bouquinerie W. Ganssen, Marseille. — Édouard Champion.)

Histoire de la Langue. — E. Henriot. Le dictionnaire de l'Académie [Bon et commode résumé de son histoire]. *Temps*, 21 juillet 1925.

Histoire du Félibrige. — Jean-Louis Vaudoyer. *Un amour d'Aubanel* dans la *Revue de Genève* de mai et juin 1926, p. 347-365 et 696-715. [Les amours du poète félibre avec Jenny Manivet, la *Zani* de la *Grenade entr'ouverte*, d'après un cahier de correspondance manuscrite d'Aubanel, conservé dans sa famille à Font-Ségugère.] (A. F.).

Histoire de la Littérature suisse romande. — Pierre Kohler, *Eugène Rambert et les lettres romandes*, extrait de la *Gazette de Lausanne*, Lausanne, etc., Payot et Cie, 1926, une brochure de 35 pages. [Brillante causerie sur un écrivain de la génération qui succède immédiatement à celle de Vinet, écrivain « national » qui cultive l' « helvétisme » en vers et en prose, sorte de Bridel « plus complet et perfectionné », un des anneaux importants de la chaîne qui relie, en Suisse romande, le doyen de Chintreux à son biographe G. de Reynold.]

INFORMATIONS

Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire.
1er juillet 1926.

L'Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire s'est tenue au siège social le 1er juillet 1926.

MM. Bédier, Huguet, de Nolhac, Omont, Potez, membres sortants du Conseil d'administration, ont été réélus par 46 voix sur 46 votants.

MM. Baldensperger et Édouard Champion ont été élus membres de ce conseil, en remplacement de MM. Morel Fatio et l'abbé Rousselot, décédés, par 45 et 43 voix.

Rapport du Trésorier.

DÉPENSES DE L'EXERCICE

Travaux divers, frais accessoires, etc.	389 15
Papeterie	184 »
Publicité	46 40
Affranchissements	1158 09
Papiers	2147 90
Impression et brochure	16631 40
Clichés	18 65
Collaboration	2798 30
Frais de recouvrement de 378 cotisations	189 »
Impôt sur le chiffre d'affaires : 1,30 0/0	417 22
Total des Dépenses	23980 11

RECETTES DE L'EXERCICE

Coupons encaissés en 1925	625	»
378 cotisations à 30 francs	11340	»
283 abonnements à 30 fr. net	8490	»
75 abonnements réservés sur le compte 1924	2250	»
760 numéros	5165	50
128 années à 21 fr. net	2688	»
13 tables	81	15
Don de M. Thieme	145	30
Total des Recettes	30784	95
Report des Dépenses	23980	11
Excédent des Recettes	6804	84

SITUATION GÉNÉRALE

Déficit au 1er janvier 1925		3005	45
Excédent de Recettes de l'année 1925		6804	84
Excédent de Recettes au 1er janvier 1926		3799	39
Collaboration due		2081	75
Disponible		1717	64
Subventions et Dons	14000 »		
Achat de titres	3973 88		
		10026	12
Valeurs mobilières, propriété de la Société		11740	»
Actif au 1er janvier 1926		23483	76

Rapport du Secrétaire.

Situation matérielle. — Le nombre des membres et abonnés est, au 1er juillet, de 674, en augmentation d'une dizaine sur l'année 1925, et de près de 300 sur l'année 1922. Comme le rapport du trésorier le montre, nos recettes, pour 1926, l'emportent largement sur nos dépenses, et notre capital de réserve, qui était nul en 1922, est aujourd'hui de plus de 23000 francs. Mais cette prospérité n'est qu'apparente.

En effet, il faut comprendre, dans ces 23000 francs : 1° les subventions de l'Etat qui ont été de 6000, 4000, 3000 francs, soit 13000 francs. Bien que ce soit le bureau qui ait pris l'initiative de réduire ces demandes à 4000 et 3000 francs, l'Etat a refusé de nous donner, pour 1926, la subvention de 2000 francs que nous réclamions, sous prétexte que notre budget de 1925 était en équilibre, si bien que l'Etat nous aurait aidés si nous avions paresseusement laissé se renouveler le déficit et qu'il refuse toute subvention à ceux qui commencent par s'aider eux-mêmes ; 2° nous avons vendu, de 1923 à 1925, pour 15000 francs de Collections de la *Revue*. Ventes dont il faut nous louer car elles prouvent que notre *Revue* intéresse, et elles nous promettent des abonnés fidèles ; on continue une Collection dont on a acheté l'ensemble. Mais notre stock s'épuise ; cette ressource va nous manquer. Si bien qu'il faut placer en regard de notre actif de 23000 francs au 1er janvier 1926, les 28000 francs (13000 + 15000) de recettes exceptionnelles que nous avons faites, et constater ainsi un déficit théorique, mais réel, de 5000 francs.

La situation peut devenir inquiétante. D'autre part, les frais de fabrication augmentent tous les jours. C'est pour cela que le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'élever le taux des cotisations à 35 francs pour la France, 38 francs pour le pays à tarif postal réduit, 41 francs pour les pays à plein tarif postal.

Ces chiffres sont votés à l'unanimité par l'Assemblée.

D'autre part le tarif des abonnements a été porté à 42 francs pour la France et 47 ou 52 francs pour l'étranger selon le tarif postal.

Rédaction de la Revue. — Pour assurer un dépouillement plus exact des périodiques et mémoires qui paraissent en province, nous avons sollicité, dans chaque Académie, le concours d'un membre de la Société qui se chargera de relever les articles ou œuvres intéressant l'histoire littéraire parus dans le ressort de cette Académie. La liste de ces correspondants sera donnée à la page 3 de la couverture de la *Revue*.

Le reste de la Chronique incombe au secrétaire. Et ce reste est fort imparfait. Le secrétaire n'a ni les moyens matériels ni le temps nécessaire, ni même la compétence, n'étant pas bibliographe de métier, pour faire une œuvre à peu près scientifique. Il sollicite, comme par le passé, toutes les corrections et additions à ce qu'il publie, et tous les concours.

Les droits d'auteur payés à nos collaborateurs deviennent de plus en plus dérisoires puisqu'ils n'ont pas été augmentés depuis la guerre. L'Assemblée confie au Conseil le soin d'examiner s'il ne pourra pas, grâce aux recettes produites par l'augmentation des cotisations et abonnements — et si les prix de fabrication ne s'accroissent pas trop — augmenter les prix actuels.

Les numéros de la *Revue* paraissent avec de longs retards. Ces retards ne sont pas le fait du secrétaire et résultent de difficultés actuellement insurmontables.

Propagande. — L'activité de la Société est restée enfermée jusqu'ici dans un cercle assez étroit, difficile à élargir, de professeurs, savants, érudits. Il ne peut pas être question de changer le caractère de la *Revue*. Mais le Bureau propose d'accueillir les suggestions de certains membres et de M. Édouard Champion et d'organiser des séances susceptibles d'intéresser à la fois les historiens de la littérature et le grand public Le temps manque au secrétaire pour s'en charger. Le Bureau propose donc la nomination, comme secrétaires adjoints, chargés spécialement de cette organisation, de MM. Albert de Luppé, docteur ès lettres, et Pierre Gastinel, agrégé des lettres. Ce choix est ratifié à l'unanimité.

Première séance (4 juin 1926).

Elle a été entièrement organisée par les soins de MM. Édouard Champion, Albert de Luppé et Pierre Gastinel. Son succès a été considérable. La réunion a eu lieu dans la salle des Actes de l'École Normale supérieure. Malgré la précaution prise de demander aux sociétaires et abonnés, tous invités, de faire connaître leur acceptation, certains retardataires ont dû renoncer à pénétrer dans une salle trop pleine.

M. Paul Valéry a fait à la Société le très grand honneur d'évoquer quelques souvenirs de sa vie littéraire et d'exposer quelques-uns des desseins profonds qui lui ont fait tenter de renouveler l'inspiration et les moyens d'expression de la poésie. Sa causerie, merveilleusement vivante, a été applaudie avec enthousiasme. Causerie spirituelle, pittoresque et documentée comme l'on sait, de M. Paul Arbelet sur une aventure sentimentale de Stendhal. M. Pierre Quint, qui a tant fait pour l'histoire de Marcel Proust et de son œuvre, a étudié, avec une grande pénétration, ce côté mal connu de son talent : l'esprit. On leur a fait un vif succès.

D'autres réunions seront organisées en 1926-1927. Tout en laissant leur place aux communications méthodiques, du temps sera réservé pour des discussions et communications éventuelles des membres de la Société et de leurs invités.

M. Irving Stone s'occupe actuellement d'une thèse de doctorat sur *Alexandre Soumet*. Il serait très obligé à tous collectionneurs d'autographes, à tous amateurs de manuscrits, de lui communiquer les originaux ou copies qu'ils pourraient avoir de l'auteur de *Clytemnestre*, *Saül*, *Jeanne d'Arc*, *Une Fête de Néron*, *Norma*, *la Divine Épopée*,... etc. — S. Irving Stone, Instructor, Harvard College, aux bons soins de Bankers' Trust Co, 5, place Vendôme, Paris, 1er.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES MANIFESTATIONS DU DÉCLIN POÉTIQUE AU DÉBUT DU XVIII[e] SIÈCLE

Le XVII[e] siècle a marqué, dès les premières années, un appauvrissement du génie poétique. Ce fut une nécessité pour Malherbe, héritier d'un âge qui n'avait produit dans la confusion que de fugitives beautés, de discipliner les muses françaises et de chercher, dans des qualités d'ordre et d'harmonie, la source d'une beauté plus pure et plus égale.

Malherbe condamna les écarts de l'imagination, enseigna la facture solide et nette du vers, l'agencement fermement établi de la stance et de l'ode. Son œuvre garda toujours l'empreinte de ce premier mouvement, qui fut tout de réaction, de règlement, de redressement. Ainsi l'ode, dont il rétablissait cependant l'usage, perdit son élan spontané, et l'enthousiasme fut refroidi par une surveillance trop étroite.

Le Grand Siècle, dans sa suite glorieuse, ne put jamais secouer cette contrainte. La réforme de Malherbe s'est prolongée pendant la période de la Minorité, avec moins de succès, sans doute, parce que la jeunesse frivole qui rimait alors ne jeta sur le visage austère du maître qu'un regard indifférent. Mais sitôt que parut Boileau, enflammé contre les excès du précieux et du burlesque, et qu'il eut repris d'une voix autoritaire les préceptes de Malherbe, la poésie manifesta un plus grave affaiblissement. Le génie ne put prévaloir contre ce destin. Le courant littéraire de l'époque fut resserré entre les grands principes de raison qu'avait imposés l'*Art poétique*. Si l'on trouve encore quelques morceaux appar-

tenant à la veine lyrique, c'est en marge du genre : La Fontaine est un conteur avant d'être un poète ; et que représentent, dans toute une littérature, les chœurs et les monologues où Racine a donné libre cours à sa nature sensible ? S'il y a quelque chaleur dans les âmes, c'est à l'éloquence qu'elle va tout entière. Les théoriciens du temps semblent même avoir perdu la notion de la poésie pure et, tous, ils ne la conçoivent plus que comme un genre de l'éloquence, comme « une éloquence plus hardie ».

On peut se demander si les contemporains ont eu conscience de cet épuisement de la source poétique, s'il a donné lieu à des consultations et soulevé même des encouragements en faveur de la prose, avant que ne parût Houdar de la Motte.

Dès 1663, on trouve un ouvrage du P. de Bresche, intitulé *Le Mont Parnasse ou la Préférence entre la Prose et la Poésie.* La scène est au Parnasse ; les écrivains morts y tiennent séance. Balzac occupe la place d'introducteur « qu'il avait honorablement occupée chez M. le Duc d'Orléans.... Comme il a beaucoup de temps, il apprend aux ombres d'un esprit médiocre qui sont au bas de la colline métamorphosées en singes et en perroquets, à parler *balzatiquement*. Car de dire que la prose l'emporte sur les plus beaux vers et qu'elle est la règle du beau langage, cette pensée est toute sienne et personne de bon sens ne l'a eue hors de lui[1]. » Un débat s'ouvre à ce sujet. Malherbe et Voiture s'opposent vivement à l'opinion de Balzac et défendent les droits de la poésie. Alors Vaugelas intervient et parle au nom de la liberté : « Vous savez, Messieurs, que la poésie n'a pas cette autorité et qu'elle est la servitude des poètes ; qu'ils sont esclaves des mots et des syllabes et qu'ils sont resserrés et contraints dans certaines règles géhennantes, dont ils ne peuvent se dispenser sans honte et sans reproche. N'avouerez-vous pas que la prose libre est une souveraine et que la poésie contrainte est une esclave ? » Après s'être échauffé dans un long dithyrambe sur cette liberté, de Bresche donne la parole à Voiture, qui proclame : « Les poètes sont les enfants des dieux et les pères de la sagesse ». Mais en louant de la sorte la poésie, il devait craindre d'offenser Balzac, son émule dans les Lettres. Aussi continue-t-il d'une manière habile et inattendue. Reprenant la parole de Vaugelas, qui vient de vanter « la prose éloquente », il pivote sur cette expression, et

1. On trouve, en effet, dans le XXXI[e] *Entretien* de cet auteur, cette exclamation : « O malheureuse rime, de combien de malheurs es-tu cause dans les vers mêmes des meilleurs poètes ! »

il compare et assimile les mérites de la poésie et ceux de l'éloquence : « C'est donc l'éloquence et non la prose qui est victorieuse, qui est triomphante et qui fait tous les miracles que vous avez ouïs. Qu'est-ce donc que cette éloquence ? Elle est la divinité des poètes, elle est l'âme et l'essence des beaux vers, elle est ce transport et cet enthousiasme dont on parle très souvent ». Il s'autorise, par ce tour de main, à reconnaître à la prose les beautés et les avantages de la poésie : « Ainsi, on ne saurait nier que la poésie ne preste ses beautés et ses agréments à la prose.... Cela est si vrai que nous voyons ordinairement que lorsque la poésie se lasse, elle devient une honnête façon de parler en prose. Comme, au contraire, la prose éloquente, élevée et sublime devient le style des poètes.... Un orateur ou un historien qui prend un vol trop haut ou trop héroïque est un véritable poète en prose.... Si l'on y réfléchissait, on se rendrait bientôt et on avouerait avec moi que le grand Balzac a été poète et que sa prose est poétique et qu'il a humé l'air de la poésie. » Puis il cite une période de Balzac sur Rome, et il demande : « Quelle est cette ambitieuse poésie qui veut atteindre le vol de cette prose extraordinaire et merveilleuse? »

Le P. de Bresche, on le voit, fait preuve d'une admiration chaleureuse pour l'inspiration poétique. Son livre désaccouple cependant les anciennes valeurs et la tradition littéraire se désagrège dans ces analyses. Elles trahissent une inquiétude qui nuira bientôt au prestige des beaux vers et à la poésie même.

En pleine gloire du XVIIe siècle[1], un théoricien célèbre, le P. Le Bossu, glissait dans son *Traité du Poème épique* des suggestions analogues qui menaçaient la forme de la tragédie et de l'épopée. Il s'avise de ce que distinction entre la prose et la poésie est arbitraire et il rompt l'antique union des vers avec la poésie ! « En prose aussi bien qu'en vers, écrit-il, chaque période et chaque membre sont mesurés par un certain nombre de syllabes. Mais la prose diversifie continuellement ses cadences et ses mesures, ce que ne fait pas le vers.... Pour faire des vers, il ne suffit pas de garder la mesure et la quantité des syllabes et de mettre six pieds juste les uns après les autres sur une même ligne.... Mais il faut surtout un tour et des manières de parler relevées et hardies et métaphoriques ; et ces manières sont tellement propres à ce genre d'écrire que, sans cela, l'arrangement le plus exact des longues et des brèves fait beaucoup moins des vers que de la prose mesurée ; et, au contraire, ces expressions

1. En 1675.

hardies et propres aux vers, étant dans un discours qui n'aurait pas les pieds et les mesures poétiques, lui donneraient tellement l'air de vers que ce serait moins de la prose qu'une espèce de poésie sans mesure[1]. » Le Père pose alors les dangereuses questions : « Si l'on écrivait une épopée en prose, serait-ce un poème épique? Et que serait une tragédie en prose? » La parole fatale est prononcée, sans intentions encore, mais elle ébranle de nouveau la valeur accoutumée, et longtemps inviolable, du vers. Ce ne seraient plus eux qui enfantent, dans un merveilleux mystère, la poésie? Le P. Le Bossu passe, sans s'inquiéter, sans approfondir. Passons comme lui, en attendant que paraissent les hommes qui, voulant déchirer le voile, dissiperont tout l'enchantement.

Cette conception, à peine ébauchée, d'une poésie sans mesure reçut une prompte réalisation. Au lendemain du jour où, signe des temps nouveaux, Perrault lisait son *Siècle de Louis le Grand*, un certain François de Callières publiait une *Histoire de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes*[2]. Il n'est pas fait de distinction ici entre poètes et prosateurs. L'ouvrage importe par sa seule forme. « Cette histoire, dit l'auteur, est une espèce de poème en prose d'une invention nouvelle. » Les plus grandes révolutions ont de ces débuts insignifiants : La Motte a un obscur devancier. Ce *Poème en XII Livres* que nul n'a cité en son temps, dont La Motte ne parle pas, a été un de ces germes qui ne peuvent se perdre et d'où sortira, par une éclosion secrète, l'*Iliade en XII Chants !*

L'ouvrage s'ouvre sur une taille-douce représentant le plan stratégique des armées des Anciens et des Modernes rangées sur les rives du Permesse. Un sommaire, au commencement de chaque Livre, relate les mouvements des troupes et les conseils d'ambassade. Tous les grands écrivains sont représentés, au hasard et avec des rapprochements comiques. La fortune des armes reste partagée jusqu'au moment où Apollon, venant imposer la paix, récompense chacun pour sa bravoure. Il condamne le seul *Siècle de Louis le Grand*, auquel il attache pour toujours le nom de « Poème de la Discorde ».

Ce livre tombe dans la parodie la plus grossière, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il soit passé complètement inaperçu.

Quelques années plus tard, de Callières donna un livre sur *Le Bel Esprit*[3]. Il est intéressant de voir s'y manifester clairement,

1. Dans le livre I, chap. v.
2. En 1688.
3. En 1695.

une des premières fois, l'opposition entre la critique par le sentiment et la critique par la raison. Après avoir suggéré, en cette fin de siècle éprise de science, que notre génie dépend de conditions physiologiques, « d'un mélange fortuit de liqueurs différentes entre elles et d'une sorte d'esprits animaux », l'auteur dit : « Entre nos connaissances, il s'en trouve que nous avons sans le corps et aussi que nous avons par son moyen.... J'appelle la première manière de connaître entendement, intelligence ; la deuxième, sentiment, imagination. » On sait que La Motte et ses émules ont condamné le vers au nom de la critique par la raison. De là l'importance de la distinction qui est établie ici. De Callières prononce le jugement même qui, vingt ans plus tard, sera développé et défendu âprement : « On doit abandonner l'imagination aux poètes et à leurs partisans ; mais comment accorder à la plupart le bon esprit ; difficilement peuvent-ils l'avoir juste et droit, et, par conséquent, ils ne sont pas si dignes d'admiration qu'on le pense... Si l'on veut s'en rapporter aux lumières de l'esprit, à la raison et à ses jugements, cette qualité [de la poésie] s'avilit tout à coup et cette prétendue beauté d'esprit d'un poète devient comme ces beautés fades qu'on ne regarde qu'avec indifférence. » C'était jeter un coup d'œil prophétique sur la tournure d'esprit qui allait dominer, lorsque l'opposition contre le vers aura atteint son faîte. La Motte et ses successeurs présenteront, avec plus de hauteur et en se prévalant de grands mots, un raisonnement qui en substance n'est pas différent. Le nom de de Callières prend donc une importance inattendue du fait de son obscurité même. Ce témoignage d'un écrivain du moindre mérite nous révèle que l'esprit philosophique, si opposé à la poésie, avait commencé de mettre sa touche sur les idées.

De Callières, pour sa part, est resté en dehors du mouvement qu'il prévoyait et il a fait une sage distinction : « Plus les expressions frappent, mieux elles représentent et plus elles plaisent. Il faut donc que les poètes s'attachent à imaginer fortement plutôt qu'à raisonner juste, à faire de vives peintures plutôt qu'à raisonner droit. »

Nombreux sont les religieux qui ont prêché, vers la fin du siècle, contre le danger des spectacles. Le P. Lamy, en 1668 déjà, a de plus manifesté de vives appréhensions au sujet des effets que peut avoir la poésie[1]. Il l'aime sans doute : « Le plaisir qu'on trouve dans la poésie vient de ce qu'elle occupe si fortement l'esprit que

1. Dans *Les Nouvelles Réflexions sur l'Art poétique.*

l'on y oublie tous les chagrins de la vie par les douces et agréables émotions qu'elle cause ». C'est précisément cette émotion qu'il redoute, parce que « les poètes corrompent la raison. Car on ne peut nier que plusieurs poussent trop loin la liberté dont la poésie leur donne le droit d'user. Souvent il n'y a pas plus de rapport entre ce qu'ils disent qu'entre les songes d'un malade. Ils ne savent ce que c'est que de peindre les choses dans un état naturel et dans la proportion et la grandeur qu'elles doivent avoir : il les font toutes monstrueuses et prodigieuses. C'est pourquoi, pour leur donner le suffrage qu'ils méritent, il faut dire que leur poésie est semblable à ces grotesques agréables que font les peintres lorsque, ne s'assujettissant à aucun dessin, ils suivent seulement leur caprice ». Lorsqu'on a renoncé à l'antique complicité de « l'utile et de l'agréable », la poésie a été privée d'un de ses plus solides appuis.

L'époque classique, déjà si troublée en sa fin, ne se ferma pas sans que retentît au loin, à Genève, une clameur forcenée contre le vers. Le frère de M^me^ Dacier, Tanaquillus Lefèvre, ministre protestant, mathématicien de valeur, — il a publié des dissertations sur le carré, — écrivit en 1697 un opuscule d'une centaine de pages de petit caractère intitulé *De Futilitate Poetices*. La diatribe est lourde et de mauvais goût ; qu'on en juge : « Ce livre aura toute son utilité s'il réussit à réprimer l'ardeur déraisonnable qui porte continuellement d'innombrables mortels à la lecture des poèmes[1] ». Sans être plus puritain que les autres, il accuse d'abord

1. Hic liber utilis erit ad illum insanum ardorem restringendum quo innumeri mortales ad carminium lectionem perpetuo feruntur... At ille nomine (*sic*) plane indignus est qui vana, levia, futilia et nemini fructuosa tantum novit.... Postquam lustravit coeteras grammaticae partes ;... in earum studio pueritiam consumit atque ea omnia ipsius animum dedunt eis quae nec prudentiam, nec sapientiam, nec veram eloquentiam conciliant, quae in rebus, non verbis constitit.... Contra vero, qui se applicat poeticae, initio magna cura artis praecepta singula examinat, quae nec judicium exercent, nec commodo civitatis serviunt; deinde, ut quaecumquae scribit ad leges sibi traditas dirigat, omnes nervos contendit atque hujus modi labore mens ejus quotidie distracta, nullum goemetriae, nullum ethicae, nullum doctrinis praeclarissimis studium dat... Non enim initio tantum, sed semper, poesis est servitus, eo foedior quod est voluntaria. Ejus leges instar vinculorum et compedium gressus comprimunt et vires animi retardant. Quare dum poetae menses integros ad oda vel ecloga expolienda consumit, ut suis modis et numeris versus egregie fluant, dum ad voces et earum situm praecipue attendit, res ipsas negligere saepe numero cogitur, quod homine cordato prorsus ondignum est.... Haec ipsa scribendi difficultas causa est cur naturalem verborum ordinem non raro turbent et figurate vel impropric plerumque loquantur....

... Polite, luculente, splendide numeris adstricta oratione mentem captivam ducunt.... Verum oritur ea delectatio vel ab ordine et structura vocum, vel ab earum sensu, vel ab utroque conjunctim. Primum est puerile; quidem solis pueris convenit ea sectari quae aures non animum deliniunt. Secundum est ridiculum, impium et nefarium, cum poetae in scribendis vel nugis, vel religione contrariis, vel facinorosis plerumque occupantur. Quare necesse est tertium, ex duobus primis compositum, et ineptum et a pietate remotum et inhonestissimum sit... At poesis Hebraeorum

la poésie du chef de son immoralité. Il se plaint ensuite de l'ignorance des poètes et de la vanité de la poésie. « Celui-là est assurément indigne du nom de savant qui ne veut connaître que des choses vaines, légères, futiles, sans profit pour personne. Il parcourt les différentes parties de la grammaire... et consume sa jeunesse dans cette étude, qui n'enseigne ni la prudence, ni la sagesse, ni la véritable éloquence qu'on trouve dans les choses et non dans les mots ». Il en vient alors à des griefs qui touchent proprement le vers. Dans la prose, on peut s'en tenir à l'ordre des choses dont on traite ; on peut faire intervenir les arguments au moment opportun, et les seules règles qu'il faille observer sont si peu nombreuses qu'elles ne fatiguent pas l'esprit. « Au contraire, continue le P. Lefèvre, celui qui s'attache à la poésie examine d'abord avec grand soin chaque règle de cet art, ce qui n'exerce pas le jugement et ce qui ne profite pas à la cité. Ensuite, il peine et fait effort pour conformer ce qu'il écrit aux règles qu'on lui a enseignées ; et son esprit, distrait chaque jour par ce travail, néglige la géométrie, la morale et les parties les plus élevées de l'éducation. Car ce n'est pas seulement à ses débuts, mais toujours que la poésie est un esclavage, d'autant plus honteux qu'il est volontaire. Les règles de la poésie sont semblables à des liens et à des entraves qui retiennent la marche et contrarient les forces de l'esprit. C'est pourquoi, tandis qu'un poète consume des mois entiers à embellir une ode ou une églogue, veillant à ce que le rythme et la mesure du vers soient harmonieux ; tandis qu'il s'attache principalement aux mots et à leur disposition, il est forcé le plus souvent de négliger les choses elles-mêmes, ce qui, à coup sûr, est indigne d'un homme sensé... Cette même difficulté d'écrire explique pourquoi les poètes renversent l'ordre naturel des mots et s'expriment fréquemment d'une manière impropre ou figurée. » Mais les poètes, dit-on, « écrivent d'une manière choisie, élégante, splendide et enchaînent l'esprit par un discours rythmé ». D'où cela peut-il provenir ? « En vérité, ce plaisir peut naître soit de l'ordre et de l'arrangement des mots, soit du sens, soit tout ensemble de l'un et de l'autre. La première hypothèse est puérile. Il convient aux seuls enfants de rechercher ce qui flatte les oreilles et non l'esprit. La seconde hypothèse est ridicule, impie et sacrilège, car les poètes, en écrivant des bagatelles, sont fréquemment

inter angustos limites non fuit inclusa, coarcta et coacta, ut Graeca, Latina, Gallica, sed liberior et quasi soluta.

... Denique tempus quod in cogitationibus vanis et noxiis multi ponunt, in praeclarum artium studiis consumendum potius esse ; cum frustra niti, nisi fabulas et verba futilia aut improba quaerere, extrema dementia sit.

occupés par des pensées contraires à la religion et souvent criminelles. C'est pourquoi il faut que la troisième hypothèse, procédant des deux premières, soit absurde, contraire à la piété et méprisable au plus haut point. » Pris entre ses propres arguments, comment le P. Lefèvre va-t-il défendre les poètes de l'Ancien Testament? « C'est que, dit-il, la poésie des Hébreux ne fut pas enfermée, pressée et contractée dans des limites étroites, comme la poésie grecque, latine et française ; mais elle était libre et relâchée comme la prose. » Voici enfin la conclusion : « Le temps que beaucoup d'hommes consacrent à des pensées vaines et pernicieuses devrait être employé de préférence à l'étude des arts les plus renommés. Car s'efforcer en vain et ne chercher que des contes et des paroles vaines ou malhonnêtes, c'est témoigner de la dernière folie. »

Je pense que cet ouvrage est à peu près inconnu. On me pardonnera donc d'avoir cité si longuement. Ces récriminations sont plus le fait d'un mathématicien agacé, en passe de vouloir réformer les programmes scolaires [1], que le vœu d'un écrivain épris d'une forme littéraire nouvelle. Nous sommes bien en face d'une protestation envieuse de l'esprit scientifique réclamant sa place au jour, avec une aigreur, cette fois, qui remplace le charme galant de la *Pluralité*.

Dans ces pages sont pourtant contenus tous les arguments que discuteront La Motte et ses adversaires. Le *De Futilitate Poetices* est donc un livre précurseur digne de beaucoup d'attention. Parmi les auteurs que nous rencontrerons, nul ne condamnera même la poésie avec un tel emportement.

Chez trois écrivains appartenant, en partie du moins, au XVIII^e^ siècle et dont la postérité a gardé un vivant souvenir, on trouve, de degré en degré plus claire, cette prévention contre le vers. Je veux parler de Perrault, de Fontenelle et de Fénelon.

L'abbé, dans un dialogue des *Parallèles*, pour éprouver la valeur respective des poètes de l'époque moderne et de l'antiquité, traduit en prose française les plus beaux passages de Virgile et d'Homère. « En même temps, ajoute-t-il, j'ai mis en prose les vers français de nos modernes pour que la comparaison se puisse faire sans avantage de part ni de l'autre. » Perrault comprend donc le préjudice qu'il porte aux vers en les mettant en prose, mais il n'estime pas que la qualité de ces vers puisse intervenir dans un jugement comparatif. La tendance rationaliste qui sera, vers

1. « Poeticam a litteratis esse fugiendam quantum ipsis licet per Humanitatis studia », écrit le P. Lefèvre.

1720, le pire et en réalité le seul ennemi de la poésie, se fait jour ici. Qu'importe le charme de la forme littéraire ? « Celui qui lit une traduction, dit Perrault, emploie toute son attention à remarquer l'ordre, la suite, la distribution. Le lecteur ne pourra, à la vérité, porter son jugement sur la beauté du style, mais il jugera fort bien de la pensée, des raisonnements, de l'ordre et de l'œconomie de l'ouvrage. » Et ce froid examen suffit à Perrault, puisqu'il exclut de la discussion tous autres mérites que ceux de l' « œconomie ».

Fermé de la sorte à l'attrait des vers, Perrault sera acculé, comme après lui Fontenelle et surtout Voltaire, à invoquer le plaisir de la difficulté vaincue en guise d'explication : « Une des grandes beautés de la poésie consiste à dire les choses aussi nâturellement et aussi clairement, malgré le nombre infini de difficultés qui s'y trouvent, que si l'on écrivait en prose. C'est par cet endroit qu'elle n'a pas moins mérité que par ses pensées sublimes d'être appelée le langage des dieux. » En dehors de la difficulté vaincue, la versification est pour Perrault sans intérêt. Il laisse même entendre qu'il s'en passerait facilement : « Pourquoi les histoires fabuleuses que l'on raconte en prose ne seraient-elles pas des poèmes aussi bien que celles qu'on raconte en vers [1] ? »

Et voilà pourquoi on nous a narré en prose le *Chat botté* et la *Belle au bois dormant*....

Le premier souffle de l'esprit philosophique qui a passé dans le règne finissant de Louis XIV a éveillé chez les écrivains une curiosité pour les titres, l'origine, la nature des vers. Préludant à cette enquête terrible et féconde que fera le XVIIIe siècle sur toutes les valeurs humaines, c'est Fontenelle qui conteste le premier la légitimité des formes poétiques : « Les hommes s'entendaient très bien auparavant et il est certain qu'ils ne s'entendront pas mieux ». L'expérience fut cependant plus forte que cette raison abstraite et intolérante, et Fontenelle a bien voulu convenir de l'agrément de la poésie et des vers. C'est par là que s'ouvre sa dissertation *Sur la Poésie en général* [2]. Mais ce point n'intervient jamais aux jointures de son raisonnement, qui se soutiendrait sans lui, et il passe dans le cours des arguments sans être retenu avec sincérité. A mesure que son analyse se fait plus pressante, ce charme de la poésie est éliminé pied à pied. Il l'a bien reconnu en commençant,

1. *Parallèles*, t. III, p. 116, 123 et ss.
2. *Œuvres*, éd. de 1761, t. VIII, p. 261 et ss.

mais, prenant par des raccourcis inattendus, il finit par s'ouvrir avec franchise sur le peu de cas qu'il en fait.

La poésie, selon lui, a un double agrément. Il admet que, indépendamment du sujet qu'elle traite, « elle plaît à l'oreille par son discours mesuré et par une espèce de musique ». En second lieu, il s'arrête « sur le plaisir que font à l'esprit les grandes images ». Et il les répartit en quatre catégories, qui représentent bien l'évolution des idées à ce tournant de siècle.

La première comprend les *Images Fabuleuses*. Fontenelle confesse « la facilité presque honteuse d'y entrer » qu'on a en son temps, et, malgré son désir intime, il est contraint d'admettre « que les poètes ne doivent pas s'en priver ». — Il passe ensuite aux *Images Réelles*, comme celles d'une bataille, d'une tempête, et bien qu'il entende tous les poètes « s'écrier d'une voix commune que les *Images Fabuleuses* l'emportent infiniment sur les *Images Réelles* », il déclare que celles-ci sont à préférer par elles-mêmes. Elles satisfont déjà mieux son penchant pour la connaissance positive.

Il rejette les caprices de la fiction pour s'attacher davantage encore aux opérations de l'intelligence. Usant d'une alliance de mots qui nous prépare à la conclusion de son enquête, il propose les *Images Spirituelles*, « qu'on appelle aussi simplement *Pensées*, ce qui revient au même ». Ces mots *Image* et *Pensée* représentent une équation qui nous incommode, mais qui, d'emblée, ravit Fontenelle d'admiration : « Les *Images Spirituelles* peuvent parler au cœur, l'émouvoir, l'intéresser, et elles sont les seules qui ont ce pouvoir ». L'exaltation qui est à la source de toute poésie fleurit chez ces hommes nouveaux dans un travail de la pensée : un beau coup de sonde de l'intelligence les flatte comme nous charme une belle cadence. Et Fontenelle se trahit pour la première fois en déclarant qu' « on peut légitimement croire qu'un ouvrage de poésie qui aurait moins d'*images* que de *pensées* n'en serait que plus digne de louange ».

Il n'est cependant pas au bout de son idée : « Au-dessus sont encore d'autres images plus spirituelles ». Il les appelle *Images Métaphysiques*. Voilà né le poète-philosophe ! Fontenelle prononce le mot et, rapportant que pour la plupart des personnes ce terme est un blâme, il s'en étonne avec une impertinente candeur : « J'aurais cru naturellement que c'eût été là une louange ». Il se met à discuter : « Les philosophes anciens étaient plus poètes que philosophes ; quand les poètes modernes seraient plus philosophes que poètes, on pourrait dire que chacun a son tour ». Alors vient

le moment solennel où il va franchir le Rubicon. D'un pied hésitant, il entre dans la terre aride du XVIIIe siècle et il entrevoit, avec une joie frémissante, le développement des théories qui y remporteront un morne succès : « Peut-être viendra-t-il un temps où les poètes se piqueront d'être plus philosophes que poètes. Tout est en mouvement dans l'univers.... Si ce mouvement continuait, n'en arriverait-il pas de changement dans les affaires de l'esprit, et ce qui n'est fondé que sur d'agréables fantômes n'aurait-il rien à craindre ?... J'avoue que la poésie a des charmes réels. Eh bien ! ils subsisteront, mais à condition qu'elle donnera moins au talent qu'à l'esprit [1], moins aux ornements qu'au fond des choses ». Et prenant confiance en lui-même à mesure qu'il parle, il s'enhardit : « Que serait-ce si l'on venait à découvrir et à s'assurer que ces ornements ne sont pas dignes d'être employés et ne valent pas la peine qu'ils coûtent ? Que, enfin, car il faut être hardi quand on se mêle de prédire, il y a de la puérilité à se gêner au point que souvent on en dit moins ce qu'on voulait et quelque fois autre chose ». Et il déclare que l'emploi du vers est une loi absolument arbitraire dans la tragédie. Seuls les genres auxquels il s'est livré pendant sa jeunesse conservent quelque faveur : « Cette puérilité aura toujours bonne grâce dans la poésie galante et enjouée... Quand les hommes ne se portent que pour enfants, la poésie joue volontiers avec eux. »

Fontenelle n'a pas compris et il va s'enferrer en cherchant à comprendre. Ayant manqué les raisons d'être véritables du vers, il allègue, comme Perrault, le charme de la difficulté vaincue : « Les hommes, pour plus de gloire, s'enfermèrent dans une prison plus étroite ». Il y revient avec complaisance : « Pourquoi les rimes sont-elles insupportables dans la prose.... Avons-nous d'autres oreilles pour la prose que pour les vers? Il est donc vrai que la seule idée de la difficulté vaincue donne de l'agrément aux vers, qui naturellement n'en ont aucun... Si l'on ignorait que la rime est affectée, elle ne ferait nul plaisir et peut-être même elle choquerait. La poésie ajoute, sans aucune nécessité prise dans la nature des choses, les rimes et les mesures. » Le degré de la difficulté est pour Fontenelle le degré même du plaisir : « L'esprit est agréablement surpris que le poète, gêné comme il l'était, ait pu s'exprimer bien. Il est visible que cette surprise est d'autant plus agréable que la gêne de l'expression a été plus grande et l'expression plus parfaite. »

1. Fontenelle a expliqué qu'il faut entendre par là : moins au génie spontané qu'à la réflexion.

Un des derniers classiques, qu'éclaire déjà l'aube du XVIII^e^ siècle, s'est laissé entraîner dans ce mouvement. Le grand prélat que fut Fénelon, le défenseur en tant de points de la saine tradition de son siècle, a fait entendre à l'égard de notre prosodie des plaintes émues et réitérées. Ce n'était pas, cependant, qu'il exigeât une version de la pensée recommandée uniquement par des qualités d'exactitude et de netteté. Il s'est suffisamment lamenté sur la suppression d'un grand nombre de mots et de « phrases » en son temps. Son inclination poétique est même bien caractérisée : « C'est le beau aimable, simple, commode que je goûte ». Et il a lancé l'anathème pour défendre ce sentiment : « Malheur à ceux qui ne sentent pas le charme de ces vers :

Fortunate senex, hic inter flumina nota
Et fontes sacros frigus captabis opacum ».

Sa sensibilité artistique est à l'abri des empiétements de la raison : attitude inattendue et rare déjà en l'année où il écrivait à Dacier sa lettre, longue et réfléchie, sur les *Occupations de l'Académie*[1]. Figure complexe, cependant, où le passé se prolonge avec son ancienne vigueur, mais qui flotte en ses contours et se fond dans le cadre des temps nouveaux, il a pressenti la réforme qui mûrissait. Et il a prêté l'oreille à l'influence maligne qui commençait de régner contre les vers.

Il rimait difficilement : ce fut le point douloureux où il fut frappé. Quoi qu'il ait allégué en plus, il a surtout reproché à notre versification sa difficulté : « Me sera-t-il permis de représenter ici ma peine, sur ce que la perfection de la versification française me paraît presque impossible ». Il prononce alors, sans éclat, sans avertissement, les paroles décisives : « Notre versification perd plus qu'elle ne gagne par les rimes.... Elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime qu'un poète va chercher bien loin le réduit à allonger et à faire languir son discours. Il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. On est scrupuleux des rimes riches et on ne l'est ni sur le fond des pensées et des sentiments, ni sur les tours naturels, ni sur la clarté des termes, ni sur la noblesse des expressions. La rime ne nous donne que l'uniformité des finales qui est ennuyeuse et qu'on évite dans la prose tant elle est loin de flatter l'oreille.... Nous serions tentés de croire qu'on a cherché le difficile plutôt que le beau ». En comparant notre versification à celle des Anciens, il juge « que la rime à elle seule est

1. Écrite en 1714, insérée au tome III, p. 425, des *Œuvres*, éd. de 1843.

plus difficile que toutes leurs règles ensemble... Les Anciens facilitaient, par des inversions fréquentes, la belle cadence, la variété et les expressions passionnées [leur poésie]. Les inversions se tournaient en grandes figures. Combien notre langue est-elle timide et scrupuleuse en comparaison ! Pourquoi ne cherchons-nous pas de semblables soulagements. » Il souligne encore la monotonie des vers plats alexandrins et recommande l'emploi des vers croisés. Sans vouloir renoncer absolument à notre vers, il croit « qu'il serait à propos de mettre les poètes un peu plus au large sur les rimes pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le sens et sur l'harmonie. En relâchant un peu sur la rime, on rendrait la raison plus parfaite. On viserait avec plus de facilité au beau, au grand, au simple, au facile. On épargnerait aux plus grands poètes des tours forcés, des épithètes cousues, des pensées qui ne se présentent pas d'abord assez clairement à l'esprit.... — Toute l'Écriture est pleine de poésie dans les endroits même où l'on ne trouve aucune trace de versification. »

Fénelon ne dit rien autre chose, mais, confirmant ses paroles par un exemple retentissant, il a écrit une épopée[1], et il l'a faite en prose ! Le *Télémaque* sera une arme que ne négligeront ni La Motte ni ses partisans.

On sait que, chez Mme de Lambert, tous les invités n'étaient pas des littérateurs. Un jour de réception, chaque semaine, était même réservé de préférence aux savants et aux philosophes. Le mouvement qui emportait alors les esprits vers les sciences exactes et la philosophie fut fiévreux et intransigeant. Comment les Belles-Lettres auraient-elles subi, sans se laisser séduire, ce voisinage exalté? En discutant d'Homère, l'abbé de Pons lance en fanfaron l'argument du jour : « Qu'aurait dit Aristote si on lui avait demandé les propriétés de l'aimant et du vitriol ?[2] ». Quels titres les œuvres poétiques qui paraissent alors peuvent-elles opposer à ces rudes provocations! Un bavardage amoureux défraie seul la poésie : on ne compose que rondeaux et madrigaux. Quelle gloire tirer de Lainez, qui célèbre la *Cafetière Renversée*, de Vergier, qui singe La Fontaine, de l'obscur Lagrange-Chancel, de de La Faye qui patronne et de Senecé qui mendie ? Il y a bien J.-B. Rousseau, mais son talent semble étouffé par une atmosphère corrompue. La respiration manque à qui veut chanter, tandis qu'un souffle puissant gonfle le cœur et la voix chez ceux qui déclament au nom de la raison.

1. On se relâchait déjà sur le sens de ce mot.
2. Dans sa *Lettre à Mme *** sur l' « Iliade de La Motte »*.

Un écrivain représente d'une manière frappante cet état de choses. L'abbé Terrasson, de l'Académie des Sciences, sans animosité contre la poésie, en cherchant même à lui fournir une base solide, est amené par les principes qui le guident à prononcer contre elle une sentence d'exclusion. Il écrit — et c'est déjà en dire long, — une *Poétique fondée sur la Raison*[1]. La confusion entre les besoins des sciences et ceux de l'art est flagrante dès la première ligne : « Ma vue principale est de faire passer jusqu'aux Belles-Lettres cet esprit philosophique qui depuis un siècle a fait faire tant de progrès aux sciences naturelles[2]. » Le sens de la poésie est dévié, chez l'abbé Terrasson, par les prétentions scientifiques. A chaque époque, dans l'histoire de la civilisation, passe un souffle qui charme les esprits et qui les subjugue. Dans celle-ci, c'est la raison qui fut prise d'un noble encore que funeste élan. La géométrie, voilà en réalité la seule poésie que comprennent Terrasson et ses amis. On a connu alors une véritable griserie devant la pensée claire, tranchante et vive comme un coup d'épée. Dès lors, le charme de la poésie a été exclu au profit d'une délectation de la raison pure. Il faut relire la page de la *Poétique fondée sur la Raison* où Terrasson n'approuve pas les auteurs qui, « dans les ouvrages de religion, de morale et de belles-lettres, emploient la géométrie en espèces[3], » c'est-à-dire en procédant par théorème, lemme, corollaire. Il se croit plein d'indulgence en admettant que « c'est l'esprit et non la forme géométrique qu'il faut porter en toutes sortes d'ouvrages ». Aussi s'est-il désintéressé entièrement des grâces de l'expression. Comme tant d'autres, c'est dans la question des métaphores qu'il s'est fourvoyé en premier lieu : « Il y en a énormément dans l'*Iliade*, dit-il. C'est une mauvaise marque pour un poème lorsque l'importance des comparaisons fait un de ses principaux agréments. Si la Fable était heureusement imaginée, la narration très intéressante et les sentiments bien établis, au lieu de trouver les comparaisons si agréables, on souffrirait d'être détourné sans cesse par des images étrangères. » Aussi, du début à la fin, a-t-il ravalé l'*Iliade*. Homère ! Les siècles avec un consentement parfait l'ont lu, admiré et aimé. La grâce naïve de ses manières, sa parole chaude et simple, la force de son imagination ont fait résonner dans le cœur des hommes une corde qui ne s'est jamais brisée. Comme il a bien su dire les choses pour le plaisir de les dire, jusque dans

1. 1715, deux volumes.
2. *Op. cit.*, p. III.
3. *Id.* p. LXXI.

ses comparaisons *à queue* qu'a raillées Perrault, où il ne pouvait se détacher du charme des belles fictions et continuait longuement à les caresser du regard ! Ne pas aimer Homère : à ce seul signe on reconnaît un artiste manqué et un cœur gâté par ses prétentions. Imaginez avec Homère un orateur qui parle d'abondance et dont les paroles tombent doucement et sans effort, comme tombe la neige. Tâchez alors de lire sans une certaine indignation que « rien n'est de plus mauvais augure pour un orateur d'être comparé à de la neige, à cause de l'idée de froideur qu'apporte l'image » ! Au moins qu'il soit pardonné à Homère pour l'harmonie de sa langue et de ses vers. Mais non, Terrasson s'insurge : « Ce serait un bien pour les lecteurs et pour les auteurs sujets à pareille séduction que les mots ne fussent qu'un pur signe ou comme un corps aérien de la pensée, de sorte qu'elle parût à nu sous ce voile telle qu'elle est en elle-même ; les raisonnements faux et par conséquent les beautés fausses n'iraient pas si loin[1]. » C'est que, pour lui, « rien ne peut se soustraire à l'empire de la raison et qu'elle doit conduire la poésie jusque dans son vol le plus élevé[2] ».

Quel mythe que cette entreprise, où les grandes visions émouvantes, les suggestions profondes et obscures et le mirage insaisissable du rythme viendraient tomber en une poussière froide dans le creuset de la raison !

L'abbé de Pons, un des petits chefs qui évoluaient, dans la Querelle, autour de La Motte et de M[me] Dacier, a souligné, de son admiration pour l'*Iliade en XII Chants*, les principes de La Motte : « L'*Iliade* en prose passera à la postérité comme un ouvrage à la fois digne de son temps et de son auteur[3] ». Pour le montrer, il fallait nécessairement que de Pons rejetât les vers. On lui objecte que la traduction n'a peut-être pas rendu « l'équivalent de l'harmonie de l'original ». Il est bien question d'harmonie ! « M. de La Motte veut bien supposer les expressions grecques d'une force et d'une élégance infiniment supérieures à la traduction. De quoi juge-t-il précisément ? Des faits et des événements exprimés en récits ou mis en action. M. de La Motte examine la fable générale, l'ordonnance, les caractères de ses héros, dont il juge par les paroles et les actions[4]. »

Dans cette déclaration se marque clairement comment l'idéal classique s'est tourné, par une évolution naturelle, en une opposi-

1. *Op. cit.*, t. II, p. 491.
2. *Id.*, t. II., p. 231.
3. *Lettre à M[me] *** sur l' « Iliade de La Motte », 1714*, p. 7.
4. *Op. cit.*, p. 21.

tion contre la poésie. Les principes qu'évoque ici de Pons sont la moelle même des théories sur le poème épique mises en vive lumière par les PP. Rapin et Le Bossu et si largement répandues au XVII[e] siècle : la valeur d'un poème se détermine d'après l'ordonnance générale et d'après les caractères des héros. La critique n'a que des exigences de morale et de logique. Lorsqu'il compare l'*Iliade* à l'*Énéide*, le P. Rapin se reporte d'abord à l'*Éthique* d'Aristote et dit : « Mesurons la grandeur des deux héros par leur action : celle d'Achylle est pernicieuse ; celle d'Énée est utile et glorieuse [1] ». De même, lorsqu'il exprime son admiration pour les poèmes épiques de l'antiquité, c'est à cause de leur belle ordonnance : « La suprême perfection du poème épique consiste dans une juste proportion de toutes les parties... et dans cette parfaite liaison, cette juste convenance, ce rapport admirable des parties [2] ». Devant une critique ainsi limitée, il sembla bientôt logique de ne plus apporter à l'expression un soin inutile et des ornements importuns. Le P. Rapin tire une conclusion naturelle quand il dit : « C'est la dernière partie de l'art que l'expression [3] ». Il est certain que l'emploi du vers ne déciderait pas du caractère d'Achylle ni de la disposition des événements. Et voilà pourquoi de Pons admet sans difficulté que « les expressions grecques sont d'une forme et d'une élégance infiniment supérieures à la traduction ». Cette considération lui paraît trop insignifiante pour peser dans son jugement. Il pense que « lorsque nous lisons un bon ouvrage, nous éprouvons un sentiment confus de plaisir, que nous attribuons au son *prétendu* harmonieux des expressions ». Il n'entend rien à l'art littéraire, et la langue, cet instrument si varié, si délicat, est pour lui une mécanique exacte : « Ce qu'on a senti ou pensé, on peut l'exprimer avec une élégance égale dans toutes les langues, et chaque langue vous fournira les expressions uniques pour caractériser quelque pensée, quelque sentiment que ce soit, et pour en fixer le degré de vivacité et de noblesse [4] ».

Je ne cite que pour mémoire l'abbé Trublet. Cet ami fidèle de Fontenelle et de La Motte a adopté aveuglément toutes les opinions de ses maîtres. On relève donc chez lui quelques protestations contre les vers. « Dire qu'un livre est bien écrit, dit-il, est une faible louange [5]. » Plus précisément, il a dénigré les vers : « En lisant ce poète qui versifie si bien, mais qui pense et qui

1. Rapin, *Œuvres*, t. II, p. 102.
2. *Id.*, p. 171.
3. *Id.*, p. 137.
4. *Op. cit.*, p. 27.
5. Cité par M. Maigron dans son *Fontenelle*, p. 390.

sent si peu, j'ai regret que ce soit là des vers ; car que serait-ce si ce n'en était pas ? Au lieu qu'en lisant M. de La Motte, qui pense beaucoup et qui versifie mal, j'ai regret que ce soit là des vers, parce que l'auteur, écrivant en prose, en aurait non seulement mieux écrit, mais encore plus pensé[1]. »

Un écrivain, que l'amitié d'un grand homme n'a pas fait sortir de l'ombre, a desservi les vers au nom des mêmes principes. Je veux parler de Soubeiran de Scopon. Il a exposé ses idées dans ses *Observations critiques sur les Remarques de l'abbé d'Olivet sur Racine* et dans ses *Réflexions sur la Préface du « Brutus » de Voltaire*[2]. D'Olivet avait loué, dans trois lettres, la pureté de la langue et les vers de Racine. Il en avait pris avantage contre la prose et, en fin de compte, il en avait tiré, au dire de Soubeiran, cette conclusion : « que la poésie est supérieure à la prose la plus parfaite quant à l'exactitude de l'expression..., et que la contrainte est même souvent la source des plus grandes beautés ». Soubeiran réplique aussitôt au nom de la raison : « Il y a des fautes contre la raison et contre la valeur des termes qu'on trouve dans les meilleurs poètes et dont on ne peut convaincre les auteurs en prose.... Il faut tout ramener à la clarté et à la justesse ». Il en donne un exemple : « Dans le vers :

> Et déjà quelques-uns couraient épouvantés
> Jusque dans les vaisseaux qui les *ont* apportés,

il est évident que Racine aurait dit en prose : *les vaisseaux qui les avaient apportés* ». Soubeiran continue : « La comparaison avec d'autres poètes sera toujours glorieuse à Racine. Il ne la soutiendrait pas toujours contre un bon écrivain en prose. » Comment souffrir non plus qu'on parle en vers au théâtre ? « La vraisemblance n'est pas moins blessée quand on voit paraître quelqu'un qui vient de deux cents lieues rimer richement.... N'est-il pas plaisant, et j'ose dire absurde, d'entendre un soldat ou un valet qui viennent à point nommé rimer avec un roi ou une princesse ? Il en restera une impression de bizarrerie que les raisonnements ne sauraient effacer.... Dit-on jamais plus à propos que l'idole ne vaut pas la victime et, si l'on veut se déprévenir, on conviendra que ce vice ou ce travers de la versification donne un très grand avantage aux pièces de théâtre écrites en prose sur celles qui sont en vers rimés. »

Soubeiran se refuse aussi à admettre que « la contrainte soit

1. *Essais sur divers sujets de Littérature et de Morale*, 1735.
2. Le premier de ces ouvrages est de 1737. Le second, inséré dans le même volume, avait déjà paru dans le *Mercure de France* du mois d'avril 1731.

une source des plus grandes beautés.... Car si l'on ne peut s'empêcher de voir que les écrivains auraient évité les fautes [contre la raison] s'ils avaient écrit en prose, il faudra nécessairement conclure que cette contrainte est nuisible.... Bien plus, la prose possède un charme qu'on ne peut lui disputer. » Pour persuader les « métrophiles », selon son expression, il cite un long passage du *Discours de Réception* de Fléchier et dit : « Ne doutons point qu'on reconnaisse dans ce morceau toutes les qualités qu'on recherche vainement dans la poésie versifiée.... J'y trouve le nombre, la cadence et l'harmonie. Un lecteur exercé ne flattera-t-il pas autant les oreilles délicates en lisant la prose ainsi construite qu'en récitant les plus beux vers ? » Dès lors, il juge qu'on « immole le bon sens à la raison et que l'idole, encore une fois, ne valait pas la victime [1] ».

Dans ses *Réflexions sur la Préface de Brutus,* Soubeiran s'en prend au raisonnement de Voltaire. Celui-ci, sans penser que les vers eussent un fondement solide, estimait que l'habitude les avait rendus nécessaires dans la tragédie. « Mais bien des gens, objecte Soubeiran, prétendent que ce retour perpétuel de deux grands vers masculins et féminins les fatigue et les ennuie. Mais qui s'est avisé de dire jamais que l'*Énéide* est un trop long poème ? Les vers y sont de la même mesure que les nôtres, mais sans rime, et voilà qui les sauve de l'ennui. Que n'écrit-on des tragédies en prose. On prétexte que nous n'y sommes pas encore habitués. Mais puisque l'habitude est une raison suffisante, que n'attendons-nous les effets d'une habitude nouvelle ? » D'ailleurs, toutes les tragédies qui ont paru depuis Racine sont mauvaises. Le plan, les caractères, les actions, les vertus, les vices, la peinture des sentiments sont bons et, malgré cela, « la plupart de ces poèmes sont négligés. Il ne reste qu'à attribuer le faible succès des ouvrages à une diction défectueuse et à une expression languissante et forcée. Il faut donc que ce soit la crainte de la rime et de la mesure qui entraîne ces vices. Essayons d'écrire des tragédies en prose. Si, après cette épreuve, on ne réussit pas mieux, nous serons forcés d'attribuer cet affaiblissement à la décadence des esprits. » Le paralogisme est flagrant, car pourquoi ne pas attribuer la médiocrité des ouvrages à la mauvaise qualité des vers ? Si la crainte de la mesure et de la rime « entraîne ce vice », pourquoi ne l'a-t-il pas toujours entraîné ?

Voltaire reconnaissait encore au vers l'avantage de s'imprimer

1. *Op. cit.*, p. 28 à 35 *passim*.

plus facilement dans la mémoire. « Il faut ici, reprend notre auteur, que l'on se déclare d'accord avec moi que cet événement serait réciproque si l'on traduisait en vers un ouvrage bien écrit en prose et qui eût emporté tous les suffrages.... La Motte a mis des vers en prose, et il n'en résulte pas une belle prose. C'est de nouvelles pièces en prose que l'on doit attendre un grand succès. Qui est-ce qui ne lit pas *Télémaque* et ne l'admire pas en le lisant ? » Du reste, « la belle prose est plus propre à persuader, à convaincre, à émouvoir. S'il en était autrement, la poésie rimée serait aussi le langage du barreau et surtout de la chaire [1]. » — On est tenté de croire « que celui qui rime badine [2] ». Voilà qui dénonce bien le succès presque exclusif de la poésie légère en ces années.

Soubeiran avance, en conclusion de ses *Réflexions*, que « la belle prose est préférable aux plus beaux vers parce qu'elle fatigue moins dans les longs ouvrages et que la prose plaît toujours ». Il rappelle enfin qu'il a entendu jouer en prose « la tragédie par le fameux auteur de *Rhadamiste*. Prose sublime, s'écrie-t-il, qui déconcerterait les plus beaux vers et qui ne doit pas à une *affectation puérile* cette harmonie enchanteresse qui achève la séduction. »

Un écrivain d'esprit plus léger a pris le parti de rire de ce qu'il ne comprenait pas. Du Castre d'Auvigny, en 1730, écrivit une comédie intitulée : *La Tragédie en prose ou la Tragédie extravagante*. Il y raille de bon cœur les principes sur lesquels était fondé le théâtre classique. — La scène se passe entre M. Hanneton, l'auteur, MM. Tricamar et Philorime, qui défendent les vers, et M. de L'Angle, qui est du parti du bon sens :

M. Tricamar. — Une tragédie en prose, eh ! Monsieur, ce n'est pas supportable. Je vous croyais vrai poète.

M. Hanneton. — Eh quoi ! ne saurait-on l'être sans symétriser les mots et sans y coudre des rimes ?

M. Philorime. — C'est que Monsieur est un poète de la nouvelle espèce, un poète en prose, un poète sans rime.

M. Hanneton. — Mais non sans raison. Nous vous préparons un recueil d'autres ouvrages : des odes en prose, des élégies, des madrigaux, des épigrammes, des chansons et des opéras en prose.

M. de L'Angle. — C'est le moyen d'écrire avec justesse et de mettre les talents à leur aise [3].

1. *Op. cit.*, p. 48 à 58 *passim*.
2. *Id.*, p. 80.
3. Extrait de la scène VI.

Plus loin :

M. Monmery (le comédien qui lit la pièce). — *Les douze Pairs de Charlemagne,* tragédie en prose en huit actes.

M. Philorime. — En huit actes ! Il n'y a plus d'art, plus de règles, plus de police dans la République des Lettres. Je pourrais passer sept actes, mais huit actes, c'est ce que je ne verrai jamais. Et le moyen d'une tragédie dont les actes sont en nombre pair !

Chevalier (le bouffon). — Je crois que Monsieur a raison. Le nombre impair est l'âme du poème dramatique. C'est une espèce de magie qui aide beaucoup les vers à réussir.

M. Tricamar. — Je vois Charlemagne et douze pairs ; par conséquent, je vois treize héros dominants. Quelle licence !

M. de L'Angle. — Quoiqu'il y ait treize héros dominants, il ne peut y avoir qu'un seul intérêt qui tombe perpendiculairement sur les treize à la fois.

M. Hanneton. — Le lieu de la scène est partout ; il est dans l'univers. L'action dure trente ans.

Mme Hanneton. — Nous vous ferons voir des choses encore plus merveilleuses. (Et elle énumère un tournoi, quatre reconnaissances, deux séditions, un tremblement de terre, etc.)

En fin de compte, ne pouvant tomber d'accord, on joue un divertissement appelé le *Triomphe de la Prose* :

Melpomène. — Quel changement ! Apollon n'est plus le dieu des vers.

Le Choeur des Muses. — Liberté, Liberté, Liberté !

Thalie. — Quel triomphe, quelle gloire ! Régnez, prose charmante, etc.

La décadence de la poésie était si profonde et si manifeste qu'on se crut bientôt en droit de ne plus conclure seulement à la rareté des talents, mais à une cause irréductible et quasi matérielle : aux environs de 1720 règne cet aigre soupçon que la prosodie française oppose à l'inspiration des obstacles excessifs, et que la langue française elle-même, par un défaut de constitution, se refuse aux vivacités et aux artifices que réclame l'expression poétique.

Fénelon, nous l'avons vu, s'était engagé le premier dans cette voie. Après lui, ce fut Voltaire, la vue dessillée par son voyage en Angleterre, qui se lamente sur la condition du poète français. Dans son *Essai sur le Poème épique*[1] il insiste sur la « prodigieuse difficulté qu'il y a à être précis et éloquent en notre langue.... J'ose affirmer qu'il n'est pas de langue dans laquelle la

1. En 1723.

versification ait plus d'entraves.... Il est plus aisé de faire mille vers dans tout autre langue que quatre en français. J'ai souvent regretté la liberté des Anglais. Le poète anglais est un homme libre qui asservit sa langue à son génie. Le Français est un esclave de la rime, obligé quelquefois de faire quatre vers pour exprimer une pensée que les Anglais peuvent rendre en une seule ligne. L'Anglais dit ce qu'il veut, le Français ce qu'il peut. L'un court dans une carrière vaste, l'autre marche avec des entraves sur un chemin glissant et étroit. » Une fois même, il a fait entendre une plainte désolée : « Il faut avouer qu'il est plus difficile à un Français qu'à un autre de faire un poème épique ; mais ce n'est ni à cause de la rime ni à cause de la sécheresse de notre langue. Oserais-je le dire ? C'est que de toutes les nations polies, la nôtre est la moins poétique. » Lui-même ne prescrit-il pas de mettre un vers en prose pour le juger, parce qu'on est « sûr que tout vers qui n'a pas la netteté et la précision de la prose ne vaut rien » ?

Voltaire, cependant, par un curieux détour, a reconnu la nécessité de la rime dans notre langue, en considération de son inaptitude même à la poésie : « Chaque langue a son génie déterminé. Le génie de la nôtre est la clarté et l'élégance. Nous ne permettons nulle licence à notre poésie qui doit marcher, comme notre prose, dans l'ordre précis de nos idées. Nous avons donc un besoin essentiel du retour des mêmes sons pour que notre poésie ne soit pas confondue avec la prose ». D'autres langues ont une marche plus dégagée et plus souple qui se cambre naturellement sous la caresse d'un rythme : « Les Italiens et les Anglais peuvent se passer de rimes, parce que leur langue a des inversions et leur poésie mille libertés que nous ignorons ». — Mais ces considérations n'empêchent pas Voltaire d'accuser la rime qui « amène les vers inutiles et rampants avant ou après les beaux vers ».

L'auteur de *Manon Lescaut* a fait un raisonnement semblable. L'abbé Prévost d'Exiles, au tome VI de son ouvrage périodique *Le Pour et le Contre*, écrit, en 1733, des *Réflexions sur l'usage de la Rime*. Il y établit deux choses qui lui paraissent hors de doute : « Les plus beaux vers ont été faits par les Grecs, les Latins et les Anglais. En second lieu, ces trois nations ont su ce qu'était la rime, et l'ont négligée ou rejetée. » D'où il conclut que la rime doit être un défaut de la poésie. Il cherche à le prouver : « S'il se trouve une langue dans laquelle on ne puisse composer de beaux vers sans rimes, il faut non seulement qu'elle soit fort inférieure à celles qui la rejettent, mais qu'elle soit même incapable de toutes les beautés qui forment la poésie dans les langues

qui n'admettent point les rimes ; ainsi les terminaisons rimées ne doivent passer dans cette langue que pour des beautés de supplément qui ne sont même telles que par l'excès de sa stérilité et de sa faiblesse. » Et cependant l'abbé Prévost rend, lui aussi, la rime responsable de presque tous les défauts qui peuvent altérer une belle poésie. Il est vrai que, par défaut, il entend ce qui incommode le libre développement de la raison.

Au sujet de l'origine de la rime, les écrivains s'accordent d'une manière assez frappante : la rime est considérée comme une invention barbare, fruit de la décadence latine. Huet [1], après avoir montré « que nous prenons naturellement plaisir à cette consonance de son et que la source en est dans la nature même de l'homme qui se plaît à l'harmonie », avait fouillé la littérature latine pour en trouver les plus anciens exemples. Il n'en avait glané nulle part autant que chez les écrivains postclassiques de la province africaine et dans les vers léonins de la basse latinité. Un premier soupçon s'éveilla de la sorte sur l'humble origine de la rime. L'idée se fait jour et, dans le premier quart du siècle, elle se rencontre dans presque tous les ouvrages traitant de la poésie. Parmi les noms les moins connus, je citerai l'abbé Prévost, qui impute cette invention « au temps de la première rudesse des langues et à celui de leur corruption ». Ainsi s'explique aussi la qualification de « gothique » dont De Chansierges, dans ses *Avantures de Néoptolème* [2], charge la rime. De Longue, de son côté, va jusqu'à citer Horace :

Metaque fervidis
Evitata rotis,
Palmaque nobilis
Terrarum dominos
Evehit ad Deos ;

puis il dit : « Il ne fallait pas davantage pour donner l'idée des vers léonins aux petits génies [3] ».

De toutes parts, des plaintes se font écho au sujet de la langue et du génie poétique français. Trublet déclare « que la trempe du génie n'était pas en français aussi propre pour l'éloquence et la poésie qu'elle l'était chez les Grecs et les Latins [4] ». — Buffier dit également : « Le français est réservé dans l'enthousiasme. L'ode

1. *Huetiana*, chap. LXXVIII.
2. L'ouvrage date de 1718 et fut imprimé dans les *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, t. II, du P. Desmolets.
3. *Raisonnement Hazardé sur la Langue Française*, 1737, p. 21.
4. *Essais sur différents sujets de Littérature et de Morale*, p. 9.

est retenue dans un siècle et un pays comme le nôtre qui aiment à voir dans ce qu'on dit de la suite et de l'ordre[1] ». — Rémond de Saint-Mard parle « de la langueur naturelle de notre langue[2] ». — Mme Dacier, en abordant *Homère* pour le traduire, se sent effrayée parce que « la diction du grec est non seulement au-dessus de ses forces, mais peut-être même au-dessus de celles de notre langue ». — Louis Racine expose les objections de ses adversaires au sujet de la rime, cette puérile et froide invention des peuples du Nord : « Les retours des mêmes sons que les Grecs et les Romains, maîtres de la délicatesse, évitaient avec soin, n'a jamais pu plaire qu'à des peuples grossiers[3] ». Et ce fils du grand Racine, qui est peut-être le seul artiste de cette époque et le seul à aimer sincèrement les vers français, doit confesser que « l'harmonie des vers composés selon les longues et les brèves est plus grande que ceux où l'on compte simplement les syllabes ». — Plus tard, Dalembert fera des réflexions analogues : « On se demandera sans doute comment une langue sujette à ces défauts importuns, timide d'ailleurs, sourde et peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune[4] ». Il insiste dans ses *Observations sur l'Art de traduire* : « De toutes les langues modernes, l'italienne est la plus variée.... Notre langue, au contraire, est la plus sévère dans ses lois, la plus uniforme dans ses constructions, la plus gênée dans sa marche. » — Martelli reconnaissait le français supérieur à l'italien, excepté pour la poésie lyrique et épique[5]. — Algarotti se plaint sans détours de la monotonie de notre langue et déclare qu'elle est « un terreno molto ingrato per la poesia[6] ». — Quant à Alfieri, il ne put jamais souffrir « la cantilena metodica, muta, gelidissima dei versi francesi ».

Les noms de l'abbé Du Bos et de Rémond de Saint-Mard devraient apporter, semble-t-il, une conclusion naturelle à cette étude. Ces écrivains chez qui s'est manifesté, en son principe, le retour à la sensibilité artistique, méritent cependant, par un côté, de trouver place ici.

Rémond de Saint-Mard, l'un des tout premiers contempteurs de l'esprit philosophique, qui accusait ses contemporains « de gronder leur servante avec méthode », s'est engagé, au sujet de notre prosodie, dans une controverse longue et ardue. Les indulgences

1. *Traité philosophique et pratique de la Poésie*, 1728, p. 139.
2. *Œuvres*, t. IV, p. 45, note.
3. *Réflexions sur la Poésie*, 1742, p. III, t. V (3e volume) de la 6e édition.
4. Dans les *Réflexions sur l'élocution oratoire et sur le style en général.*
5. Dans son *Vero Parigino*, 1718.
6. Dans son *Saggio sopra la Lingua Francese.*

et les intuitions de sa nature d'artiste n'ont contrebalancé qu'avec peine les difficultés soulevées par les partisans de la raison. L'argumentation est trop mêlée pour qu'on puisse la résumer [1]. Sachons seulement que le vers y est mis en grand péril. Son sort est maintes fois compromis, puis assuré. La discussion déborde dans des notes importantes. Il semble que l'auteur se soit ravisé à plusieurs reprises, et sa conviction ne se forme pas. Tout compte fait, eu égard principalement à l'habitude acquise, il plaide cependant la conservation du vers. Mais la cause est gagnée sans éclat, et les idées de réforme, longtemps balancées, ne subissent qu'une timide condamnation.

En ce qui concerne l'abbé Du Bos, si attaché encore aux formules scolastiques du P. Rapin et dont on a fait, avec une complaisance excessive, « un rénovateur de la critique », il suffira d'une citation : « La rime, dit-il, n'est l'imitation d'aucune beauté qui soit dans la nature. La poésie du style fait la plus grande différence qui soit entre la prose et les vers.... C'est la poésie du style qui fait le vers plutôt que la rime et la césure.... La rime coûte beaucoup et jette peu de beauté dans le vers. Je comparerais volontiers les estampes où l'on retrouve tout le tableau, à l'exception du coloris, aux romans et poèmes en prose. L'invention des estampes et des poèmes en prose sont également heureuses.... Qu'on ne dise donc pas que c'est la partie du coloris qui constitue le peintre. Il est de beaux tableaux sans riche coloris ; il est de beaux poèmes sans vers [2]. »

JEAN RANSCELOT.

1. On la trouvera dans sa *Poétique prise dans les Sources*, au t. IV des *Œuvres*.
2. Cité par M. Rébelliau, *Revue des Cours et Conférences*, 1893, t. II. Cette comparaison est très fréquente. On la trouve notamment chez La Motte (*Paradoxes* réunis par M. Jullien, p. 234) ; Voltaire (*Poétique de Voltaire* de Lacombe, p. 87) ; Fraguier (*Ac. Inscr. et B.-L.*, t. VI, 11 août 1719) ; Louis Racine (*Op. cit.*, p. 136) ; De Longue (*Raisonnement Hazardé*, etc., édition de 1737, p. 29) ; Batteux (*Principes de Littérature contenant les Beaux-Arts réduits à un seul*), 1746.

LES ORIGINES DES « CONSIDÉRATIONS SUR LA FRANCE »

de Joseph de Maistre.

Jusqu'en 1908, année au cours de laquelle M. Ernest Daudet publia la *Correspondance de Joseph de Maistre et de Blacas*[1], nous n'avions même pas la plus sommaire des indications pour nous renseigner sur les origines des *Considérations sur la France*. Dans les *Carnets* de J. de Maistre, dont la publication vient d'avoir lieu[2], nous pensions trouver des indications abondantes. Nous avons été déçu. Alors que les *Carnets* renseignent suffisamment sur l'origine des *Lettres d'un royaliste*, sur les *Considérations* ils ne portent qu'une brève mention : celle de la date de l'arrivée de la première édition à Turin[3], et c'est tout. Faut-il donc renoncer à élucider le problème des origines des *Considérations*? Nous ne le pensons pas. Qu'on nous permette donc d'exposer quelques-unes de nos recherches.

*
* *

Avant les *Considérations*, J. de Maistre avait publié : les *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*[4], le *Discours à M^me^ la Marquise Costa sur la mort de son Fils*[5], la *lettre de Jean-Claude Têtu, maire de Montagnole*[6], et la *Rétractation de Panisset*[7], évêque constitutionnel du Mont-Blanc. Dans toutes ces publications, il ne s'agissait que de la Savoie et des événements politiques relatifs à ce pays. Comment J. de Maistre en vint-il à s'occuper des choses de France? C'est à cette première question qu'il faut d'abord répondre.

Les quatre *Lettres d'un royaliste savoisien* furent composées à l'instigation de Mallet du Pan et du baron Vignet des Étoles, ambassadeur de Sardaigne à Berne. Ce dernier, ami et protecteur

1. Un vol., Paris, 1908.
2. Les *Carnets du Comte Joseph de Maistre* (1790-1817), 1 vol., 1923, Lyon.
3. « 16 (mai). J'ai reçu les *Considérations sur la France.* » — Cf. J. de Maistre, *Carnets, op. cit.*, p. 122.
4. Au nombre de quatre.
5. Cf. J. de Maistre, *édit. Vitte*, t. VII, en 1794.
6. Cf. *Id.*, *ibid.*, t. VII, en 1795.
7. Cf. *id.*, *Carnets, op. cit.*, p. 226, en 1796.

de J. de Maistre, vit le manuscrit de chacune des *Lettres* avant leur publication afin d'exercer une censure bienveillante à leur égard. Or, les *Carnets*, qui nous révèlent ces détails, nous apprennent aussi que J. de Maistre composa en 1794, une *cinquième lettre d'un royaliste*[1]. Cette lettre ne fut pas publiée ; mais, par les *Carnets*, nous savons que le manuscrit en fut soumis non pas à la censure de Vignet des Étoles, mais à celle de l'évêque de Sisteron, l'érudit François de Bovet, pour lors en émigration à Fribourg. Cette *cinquième lettre*, restée à l'état de brouillon inachevé[2], roulait sur le *génie* et le *caractère de la nation et de la royauté françaises*[3]. De ces faits, il est raisonnable d'induire qu'à la demande de l'évêque de Sisteron, le gazettier de Lausanne qu'était J. de Maistre, avait composé une *cinquième lettre* sur le plan de la *quatrième lettre d'un royaliste savoisien*, mais, cette fois, en faveur de la monarchie des Bourbons.

Ce fut donc l'évêque de Sisteron, qui échangeait livres et publications avec J. de Maistre, qui l'incita à s'occuper des choses de France[4]. Celui-ci n'était pas étranger, du reste, à la politique française. Il avait suivi, avec intérêt et de très près, la réforme administrative entreprise par Necker. En 1788, il avait écrit un *mémoire* pour défendre la *vénalité des charges dans la monarchie française* et un autre, dans la même année, sur les *Parlements français*[5].

Mais voici qui est encore intéressant. Depuis qu'il était à Lausanne, afin de tromper ses soucis, ses angoisses d'émigré, pour se reposer aussi de ses besognes d'*informateur*[6], J. de Maistre se livrait à un travail sévère de revision de ses idées religieuses, politiques. Je mettais, écrira-t-il, une « attention soutenue à me rendre compte de mes moindres idées[7] ». Ce travail de revision devait le conduire, d'une part à l'ultramontanisme ; d'autre part à une théorie rationnelle et mystique à la fois, de son royalisme. Pour passer au crible ses idées politiques, J. de Maistre

1. Cf. J. de Maistre, *Carnets*, *op. cit.*, p. 55. — « 24 mars 1794. M. de Savaron, partant pour Fribourg, s'est chargé de ma cinquième lettre savoisienne, que j'ai adressée avec une lettre à M. l'Évêque de Sisteron à Fribourg. »

2. Cf. Clément de Paillette, *La politique de Joseph de Maistre*, 1 vol., Paris, 1895, p. 19, note 1.

3. Cf. *id.*, *ibid.*, p. 28-29.

4. Cf. de J. de Maistre, *Carnets*, *op. cit.*, p. 74. — « 22 déc. 1794. Écrit à l'évêque de Sisteron à Fribourg ; je lui renvoie 2 N^os^ des Éphémérides de Rome, qu'il m'avait envoyés, et le Discours à M^me^ la Marquise Costa. »

5. Cf. Clément de Paillette, *op. cit.*, p. 36.

6. J. de Maistre était, à Lausanne, *correspondant du bureau des Affaires étrangères de Turin.*

7. Cf. Ernest Daudet, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 5.

se mit à étudier à fond le *Contrat social*, l'évangile des révolutionnaires. Au fur et à mesure de l'avancement de ses études, l'idée d'écrire un grand ouvrage *sur la Souveraineté du peuple* lui vint. Le 22 août 1794 [1], il en donnait le plan à son ami Vignet des Étoles, qui l'encouragea à achever son travail. Du vivant de J. de Maistre, cette *étude sur la Souveraineté* ne fut pas publiée [2]. Quoi qu'il en soit, notre gazettier, s'il n'était connu en 1796 que par ses brochures sur la Savoie, avait, dans ses papiers, des travaux importants relatifs à la France, à la vie politique de laquelle il s'intéressait depuis longtemps et non sans intérêt pratique, car J. de Maistre était propriétaire en Bugey [3]. Ne nous étonnons donc plus de voir ce sénateur de Chambéry oser écrire des *Considérations sur la France*; demandons-nous seulement pourquoi il les écrivit? Ce faisant, nous toucherons au problème central de cette étude.

*
* *

Pendant que J. de Maistre était à Lausanne, il avait, quoique catholique et ultramontain décidé, les meilleures relations avec les milieux protestants de Genève et de Lausanne. C'est Mme Huber-Alléou qui l'avait introduit dans les milieux calvinistes où il ne tarda pas à être très recherché à cause de ses qualités de brillant causeur. Ouvrons les *Carnets*. Ils nous apprennent, que le 15 décembre 1793, J. de Maistre a dîné chez Mme Huber-Alléou et qu'il y a fait connaissance avec M. Necker, retiré à Coppet. Le 12 janvier 1794, J. de Maistre a pris le thé chez Mme d'Arlans et a vu Mme de Staël. Le 11 avril 1794, alors que la Terreur sévit en Savoie, J. de Maistre envoie Mme Vignet, sa sœur aînée, solliciter l'appui des châtelains de Coppet pour « tâcher de tirer de Chambéri » ses beaux-parents, lesquels ont été emprisonnés [4]. Dans sa *Correspondance*, J. de Maistre nous a tracé de ses relations avec Mme de Staël un tableau plein d'esprit. Lui aussi fit partie du chœur des adorateurs de *Corinne*.

Après le 9 thermidor an III [5], Mme de Staël, soutenue par le

1. Cf. J. de Maistre, *Édit. Vitte*, t. IX, p. 75.
2. Elle fut publiée en 1885 en deux parties : 1° *Traité sur la Souveraineté* (t. I., édit. Vitte); 2° *Bienfaits de la Révolution Française* (t. VII, édit. Vitte).
3. A Talissieu (Ain-Bugey).
4. M. et Mme Morand, père et mère de Mme J. de Maistre. Mme de Staël se prodiguait en démarches auprès des autorités françaises en faveur des prisonniers. (Cf. Sorel, *Mme de Staël*, p. 46-47. — Philippe Godet, *Mme de Charrières et ses amis*, t. II, p. 157.)
5. Juillet 1794.

chevalier de Pange dont elle était passionnément éprise, et par Benjamin Constant, avec lequel elle allait se lier [1], prêcha de Coppet la paix aux puissances européennes et aux Français. « Il fallait que l'Europe donnât (la paix), que la France la reçût ; que l'Europe renonçât à démembrer la France sous prétexte de droits anciens ou de garanties présentes, que la France cessât d'envahir ses voisins et de conquérir leurs États sous prétexte de convertir les peuples à l'égalité [2]. »

A la suite de sa publication sur la paix, Mme de Staël put rentrer à Paris où elle s'installa en mai 1795. Dans son hôtel de la rue du Bac réouvert, Corinne essaya de rassembler un salon avec les débris de la société existant encore à Paris. Elle voulut convaincre les royalistes de se rallier à une République française qui s'organiserait sur le modèle des États-Unis. Dans l'été 1795, elle publia un nouvel écrit : *Réflexions sur la paix intérieure.* « La République, y déclarait-elle, est le seul gouvernement possible : il faut s'y rallier et la gouverner pour y introduire la liberté que tout le monde désire. » « Rien ne sépare les Républicains amis de l'ordre, des monarchistes amis de la liberté. » Mme de Staël fut l'âme du *parti constitutionnel.* Devenue suspecte au Directoire, son départ de Paris lui fut imposé. Elle rentra à Coppet en décembre 1795, non pour y demeurer, mais pour y préparer une nouvelle campagne de brochures en vue de son retour dans la capitale française. A cet effet, elle multiplia ses protestations d'attachement à la République bien que le Directoire la fît surveiller par ses policiers. Benjamin Constant publia en avril 1796 [3] sa brochure : *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier.* Cet ouvrage eut un certain retentissement. Le Directoire sut par Mme de Staël elle-même qu'elle était « en partie l'auteur de l'ouvrage de Benjamin Constant [4]. » Elle put rentrer à Paris en avril 1797.

Cette campagne de ralliement à la République Française jeta le trouble dans les milieux émigrés de Lausanne, même parmi les prêtres réfractaires savoisiens. Depuis le 17 août 1795 [5], le vicaire général de Thiollaz, de l'évêché de Genève, avait pris parti contre le ralliement. J. de Maistre le suivit dans son opposition. Dès le 23 décembre 1794, il surveille ses conversations et avertit son

1. A partir de septembre 1794.
2. Cf. *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français.*
3. Benjamin Constant était encore en mars 1790 à Coppet (Cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires,* t. III, p. 278).
4. Cf. Sorel, *op. cit.*, p. 74.
5. Cf. Vermale, *Notes sur J. de Maistre inconnu,* un vol., Chambéry, 1921, chap. VI.

ami Vignet des Étoles qu'il ne pactise pas avec la « tourbe des *Constitutionnels*[1] ». Pour se défendre contre la nouvelle campagne de ralliement qui partit de Lausanne et de Coppet au début de 1796, J. de Maistre composa, en réponse à la brochure de Benjamin Constant, les *Considérations sur la France*. Telle est l'origine des *Considérations*.

*
* *

La première édition[2] des *Considérations*[3] porte : Neufchâtel 1796. Si elles furent imprimées en fin 1796, l'édition n'en fut lancée qu'en 1797. En effet, J. de Maistre, alors à Turin, ne reçut le premier paquet de ses brochures que le 16 mai 1797[4]. A Lausanne, Mme de Charrière ne lut les *Considérations* que le 26 mai[5]. Ce simple rapprochement des dates de publication entre la brochure de Benjamin Constant et celle de J. de Maistre, autoriserait à conclure que les *Considérations* sont une réponse directe à la deuxième campagne de ralliement à la République, inaugurée par les écrivains de Coppet. Depuis la publication de la *Correspondance* de J. de Maistre avec les comtes d'Averay et Blacas, aucun doute n'est possible à ce sujet. Dans une lettre du 30 août 1797, J. de Maistre dit expressément, à propos des *Considérations* : « Me trouvant séparé de mes livres, il me fallait un recueil pour former le tableau rétréci qui entrait dans mon plan. Je m'en suis servi comme d'une table des matières, qui me fut indiquée par le mal qu'en dit ce *petit drôle* de Constant dans son vilain pamphlet : *De la force du gouvernement actuel*[6]. » Pas de doute, donc, puisque c'est J. de Maistre lui-même qui l'écrit, les

1. Cf. J. de Maistre, *Édit. Vitte*, t. IX, p. 85.

A Lausanne, voici ce que pensait Mme de Charrière en 1795 de la tentative de Mme de Staël, de Benjamin Constant et des *Constitutionnels*. « Je les dédaigne, eux, parce que les uns ne sont que des égoïstes et des ambitieux pleins de présomptions, les autres des brouillons, des inquiets, pleins de faiblesse et de vanité. Leur roi n'est qu'une chimère, et ils voudraient que ce fût un mannequin qu'ils feraient mouvoir. Malheureuse serait la nation qui aurait de tels pilotes. Elle périrait misérablement après d'affreuses agonies ! Voilà une profession de foi sur les gens, les choses et les phrases. » (Ph. Godet, *Mme Charrière et ses amis*, *op. cit.*, t. II, p. 190

2. La première comme la deuxième édition furent publiées sans nom d'auteur. Ce ne fut qu'en 1814 que J. de Maistre donna une nouvelle édition officielle des *Considérations* qui, cette fois, portait son nom.

3. Par une lettre du 6 sept. 1797, J. de Maistre nous apprend que le véritable titre des *Considérations* était : *Considérations religieuses sur la France*. « L'éditeur supprima l'épithète, de peur de scandaliser le XVIIIe siècle ». (Cf. E Daudet, *op cit.*, p. 21-22.) Cette épithète, J. de Maistre, au cours du chap. III des *Considérations*, l'entend par considérations *morales*.

4. Dès le 30 août 1797, J. de Maistre annonce que la deuxième édition des *Considérations*, « ouvrage horriblement maltraité à l'impression », est presque achevée de tirer. (Cf. E. Daudet, *op. cit.*, p. 6.

5. Philippe Godet, *op. cit.*, t. II, p. 255.

6. Ernest Daudet, *op. cit.*, p. 9.

Considérations répondent au vilain pamphlet de Benjamin Constant, lequel conseillait le ralliement à la nouvelle Constitution française.

*
* *

Les *Considérations* furent composées très rapidement au cours des trois derniers trimestres de 1796. Nous disons très rapidement parce que, dans cette même période de temps, J. de Maistre fut très occupé. 1796 fut une année pleine de vicissitudes pour J. de Maistre. Les armées austro-sardes furent battues par Bonaparte et le Piémont fut occupé. Par le traité de Paris, le roi dut abandonner la cause des nobles savoyards qui avaient quitté la Savoie devenue française ou avaient combattu dans le rang des troupes royales depuis 1792. Il dut consentir à les voir déclarés émigrés français et accepter que leurs biens fussent confisqués. J. de Maistre, en toute hâte, rédigea *mémoires* sur *mémoires* pour sauver ses biens ou ceux de sa famille et empêcher, par un moyen de procédure quelconque, qu'ils fussent vendus. Il s'adressa au ministre de la Justice à Paris ; à Barthélemy, ambassadeur de France à Berne. Il constitua avocat à Paris. Il recourut encore à M. Dupont, membre du Conseil des Anciens ; à M. Suard, homme de lettres [1]. C'est au milieu de ces préoccupations les plus diverses, alors qu'il perdait fortune et situation, que J. de Maistre rédigea les *Considérations*.

Il fallait répondre de toute urgence aux Constitutionnels qui sonnaient le ralliement autour du Directoire, le parti des forts, semblait-il. Il fallait répondre, sinon l'on risquait la panique, la débandade parmi les émigrés, parmi les parents d'émigrés restés en France et en Savoie. Le danger était pressant, cette fois. La Révolution, avec cette prodigieuse campagne du Piémont et de Lombardie que venait d'accomplir Bonaparte, ne venait-elle pas de recevoir un prestige inouï? N'était-elle pas la Victoire personnifiée? J. de Maistre entendait autour de lui : Je n'y comprends rien ! La terrible phrase des résignés, de ceux qui vont aux abdications, de ceux qui s'avouent battus. La campagne pacifiste des gens de Coppet se conjuguait avec leur campagne de ralliement pour semer le doute, justifier les capitulations. J. de Maistre répondit aux royalistes, aux catholiques : « Tenez, n'abandonnez pas la partie. Il y a des malheurs immérités qui rachètent. Le succès apparent de l'adversaire signifie souvent désastre prochain. La

1. Cf. J. de Maistre, *Carnets*, *op. cit.*, p. 114 et suiv.

guerre n'est pas un « crime légalisé », elle est voulue par Dieu. Ses raisons en sont impénétrables, la terre a besoin de se couvrir parfois de sang ! » J. de Maistre était « pétri de salpêtre[1] », et c'est sous le feu d'une certaine indignation jalouse qu'il voulut fouailler, écraser, pulvériser, celui que tout Lausanne savait être maintenant l'amant de Mme de Staël, celui qui se donnait des manières de don Juan et d'homme d'État.

Cette pointe de jalousie, cette volonté d'écrasement contre Benjamin Constant, Mme de Charrière, qui venait d'être délaissée pour *Corinne*, la devina. Elle sentit aussitôt que les *Considérations* la vengeaient, que Benjamin Constant et sa rivale souffriraient de la supériorité de la réponse. Dès le 26 mai 1797[2] elle écrivait : « Jamais je ne vis tant d'esprit, ni un style aussi poignant. J'ai lu avec avidité, j'ai recommandé avec enthousiasme, j'ai fait tout au monde pour savoir quel était l'auteur. » Elle le découvre et aussitôt, Hermione satisfaite, elle déclare : « Je me sens une vraie sympathie pour l'auteur.... Si vous voyez l'auteur en question, dites-lui ce que je viens de dire, la critique comme l'éloge, et la vive admiration, et la sympathie, et que j'imagine que ce serait un grand plaisir de passer une heure ou deux avec lui et avec son *frère*. Au lieu de *voyager* alors *autour de ma chambre*, je resterais en place pour les mieux écouter. » Cette *lionne* de Lausanne se donnait déjà au vainqueur de Benjamin Constant. Qu'eût-elle dit si elle avait pu lire la lettre où J. de Maistre le traitait de « petit drôle » ?

*
* *

Néanmoins, si nous revenons à examiner la rapidité avec laquelle les *Considérations* furent composées, cette rapidité nous paraîtra un peu moins surprenante si nous voulons bien admettre que les *Considérations* ne sont qu'un résumé brillant d'écrits antérieurs de J. de Maistre, en particulier de ses *Études sur la Souveraineté*.

Les *Considérations* sont divisées, en effet, en deux parties : une partie religieuse ou morale, qui comprend les trois premiers chapitres, et une partie politique, qui s'étend sur les sept chapitres suivants[3].

Les développements religieux et moraux de la première partie,

1. J. de Maistre, *Éd. Vitte*, t. XI, p. 49.
2. Philippe Godel, *op. cit.*, t. II, p. 257-258.
3. Cf. J. de Maistre, *éd. Vitte*, t. I, p. 40 : « Après avoir envisagé la Révolution française sous un point de vue purement moral, je tournerai mes conjectures sur la politique. »

J. de Maistre les avait essayés soit dans sa *Correspondance*[1], soit dans le *Discours à la Marquise Costa*. C'étaient des idées familières au milieu savoisien des prêtres réfractaires avec lesquels il était en relations de sympathie et d'études. Nous avons démontré autre part que la théorie de la *Reversibilité des peines* était une théorie essentiellement catholique[2].

Les développements politiques de la deuxième partie, jusqu'au chapitre IX, J. de Maistre les avait essayés avec plus d'ampleur dans son *Étude sur la Souveraineté*, alors inédite[3].

Quant aux chapitres IX et X, ils sont une réponse directe au livre de Mme de Staël : *Réflexions sur la paix intérieure*, dans lequel elle donnait comme argument principal en faveur du ralliement à la République : « que la Restauration ne se fera que par un coup d'État et par la Force[4] ».

Telles sont les *sources* des *Considérations sur la France* : on voit qu'elles ne sont, dans la plupart de leurs chapitres, qu'un antidote au *Contrat social* avec lequel, du reste, elles présentent des analogies surprenantes.

De même que le *Contrat social* fut tiré de matériaux amassés par J.-Jacques en vue d'un vaste travail sur les *Institutions politiques* ou traité de droit constitutionnel comparé[5], de même les *Considérations* furent tirées d'une vaste enquête de J. de Maistre sur la *Souveraineté du peuple*.

Autre analogie avec le *Contrat social* : J. de Maistre adopta pour les *Considérations* le plan du *Contrat social*. C'est, en effet, dans les deux ouvrages la même division, savoir : une partie théorique et une partie politique. Si nous passons aux détails, nous voyons le chapitre I des *Considérations* débuter, comme le chapitre I du *Contrat social*, par une brusque affirmation. A la phrase célèbre de Rousseau, lourde de dynamisme révolutionnaire : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers ! » J. de Maistre oppose cette phrase qui sera non moins célèbre et ralliera la Contre-Révolution : « Nous sommes attachés au trône de

1. Le 24 octobre, J. de Maistre écrivait au baron Vignet des Étoles : « Rien ne marche au hasard, mon cher ami, tout a sa règle, et tout est déterminé par une puissance qui nous dit rarement son secret. Le monde politique est aussi réglé que le monde physique ; mais comme la liberté de l'homme y joue un certain rôle, nous finissons par croire qu'elle y fait tout. » (*Éd. Vitte*, t. IX.)

2. Cf. *J. de Maistre inconnu, op. cit.*, chap. VI.

3. Le chap. VI : *La République française peut-elle durer ?* reproduit l'argumentation du chap. IV, livre II, *Études sur la Souveraineté*. Le chap. VI : *De l'Influence divine dans les Constitutions*, reproduit et résume le livre I des *Études sur la Souveraineté*.

4. Cf. Sorel, *op. cit.*, p. 60.

5. Cf. Beaulavon, *Contrat social., op. cit.*, p. 5 et 6, Paris, 1914.

l'Être Suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir ». Il semble que J. de Maistre se soit plu à adopter, pour réfuter les écrivains politiques de Coppet, le plan même de l'ouvrage du Genevois J.-J. Rousseau. Cet artifice littéraire est intéressant à relever.

Autre et curieuse analogie : *Considérations* et *Contrat social* entraînèrent pour leurs auteurs les mêmes destinées. Ces deux livres fondèrent la réputation d'écrivain politique de J.-Jacques et de J. de Maistre. Ils eurent chacun en leur temps un succès considérable. Le *Contrat social* a porté bonheur aux *Considérations sur la France*. Ce n'est pas un paradoxe. Ne vous en étonnez pas ! Avec J. de Maistre, il faut toujours s'attendre à des surprises !

F. Vermale.

FERDINAND DENIS ET LES ROMANTIQUES

(d'après des documents inédits).

I. — Les Aînés.

« Il manque à *Trepidans* une demi-once de cervelle de plus pour être tout à fait un homme d'esprit. *Trepidans* a de la sensibilité, de l'instruction, du sens : mais quelle crainte qu'on ne s'en aperçoive pas assez tôt ! Quel besoin de le prouver à tous ! Quel peu d'assiette ! Sur chaque point de la conversation, il se met en avant, il se précipite, il a tant à dire qu'il bégaie. Sur chaque nom un peu célèbre qui passe, il est le mieux informé : à qui en parlez-vous ? Il a des renseignements secrets ; il en a par la femme de chambre, par le cocher, par l'apothicaire. Il branle la tête, se trémousse en parlant et ricane d'une façon mystérieuse qui s'entend elle-même. Il donne sur les nerfs, il impatiente. Mais qu'a-t-il ? Je lui parle, il me répond tout singulièrement : un rien l'a mortifié. — *Trepidans*, faute d'une demi-once de cervelle, est un petit esprit. »

Ce *Trepidans*, ainsi croqué et accoutré dans les *Notes et Pensées* de Sainte-Beuve [1], se nommait de son vrai nom Ferdinand Denis. Malgré sa « trépidation », à cause d'elle peut-être, ce fut un esprit aimable, un de ces anciens érudits pour qui le nom de « polygraphes » semble avoir été imaginé, un de ces curieux de l'époque romantique, qui passèrent leur vie, — en vrais fils du siècle de l'Éclectisme, — à l'affût de toutes sortes de sujets, de toutes sortes de trouvailles, et dont Paul Lacroix fut peut-être le type le plus pittoresque, et Charles Nodier le type le plus charmant ; un des érudits que Denis admire le plus, le baron d'Eckstein, est peut-être de cette famille ; Sainte-Beuve lui-même y appartient par certains traits ; et c'est pourquoi, tout en médisant, sous le voile, de Ferdinand Denis comme de tant d'autres, il marqua une assez fidèle sympathie à cet obscur écrivain. Comme ses amis ou ses collaborateurs, Sainte-Beuve, Lacroix, Nodier, comme tel autre encore de ceux qu'il a chéris et admirés, — Senancour, par exemple, — un Ferdinand Denis nous fait comprendre à

1. LX, au tome XI des *Causeries du Lundi*. La clef se trouve dans le *Livre d'Or de Sainte-Beuve*, p. 389. Bibliographie, nº 53, b.

merveille ce qui restait du XVIIIe siècle et de son esprit « encyclopédique » dans la génération romantique. A ce titre, son œuvre peut encore nous intéresser ; ses jugements et ses témoignages, — dont nous allons cueillir une gerbe inédite[1], — ne manquent ni de saveur ni de valeur ; sa vie, enfin, les influences qu'il a subies, les hésitations et les vicissitudes de sa carrière reflètent l'inquiétude et l'universelle curiosité de son temps.

Hésitation, tentatives en sens divers, vie trépidante... c'est là, sans doute, ce qui lui a valu ce surnom de *Trepidans*. Né le 13 août 1798, fils d'un fonctionnaire des Affaires étrangères, frère cadet d'Alphonse Denis, qui fut maire d'Hyères et député du Var, Ferdinand-Jean Denis avait débuté par la diplomatie ; attaché d'ambassade au Brésil, il avait renoncé à sa carrière pour voyager et pour se livrer aux travaux d'érudition ; entré au ministère de l'Instruction publique comme bibliothécaire en 1838, il était, en 1841, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève[2].... Son œuvre n'est pas moins diverse que sa carrière : collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Revue de Paris* et de la *Revue britannique*, publiant, dans le *Magasin pittoresque*, de fréquentes notices, toujours en travail d'un livre nouveau, il passe de la géographie[3] aux études médiévales[4], des relations de voyages[5] aux sciences occultes[6], des chroniques chevaleresques[7] à une édition d'Adam Billaut[8], d'un recueil de proverbes[9] à un exemplaire d'Yves d'Évreux qu'il découvre et qu'il publie[10], de la littérature — espagnole, portugaise ou française[11] — à l'art d'accommoder les plumes chez les sauvages[12], d'un poème en prose[13] à un roman[14], d'un livre de vulgarisation[15] à une savante dissertation. Ses amitiés, ses conver-

1. C'est à l'obligeance de M. Marcel Duchemin que nous devons ces documents. Qu'il nous soit permis d'en exprimer ici notre gratitude au très bienveillant et très érudit collaborateur de la *Revue d'Histoire littéraire*.

2. Il en sera administrateur en 1865. — On trouvera une esquisse biographique dans la notice consacrée à Denis par Henri Cordier.

3. Collaboration à l'*Atlas* d'A. Lesage (1831-1835), à l'*Univers pittoresque* (1849), etc.

4. *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal* (1839) ; *Le Monde enchanté : Cosmographie et histoire naturelle fantastiques du Moyen Age* (1843), etc.

5. *La Guyane* (1833). *Voyageurs anciens et modernes* .. (1854-1857), etc

6 *Précis de l'histoire et tableau analytique et critique des Sciences occultes* (1830), etc.

7. *Chroniques chevaleresques* .. (1839).

8. En 1842.

9. *Le Brahme voyageur ou la Sagesse populaire de toutes les nations* (1829), etc.

10. En 1835. Réédité dans la *Bibliotheca americana* (1864).

11. *Scènes de la Nature sous les tropiques et de leur influence sur la poésie...* (1824) ; *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal* (1826), etc.

12. *Arte Plumaria* (1875, in-8°).

13. *Ismaël ben Kaïzar ou la Découverte du Nouveau-Monde* (1829). — *Luiz de Souza* (1835).

14. *André le Voyageur* (s. d), nouvelle édition (1840).

15. *Le Brahme voyageur*, publié dans la *Bibliothèque populaire ou l'Instruction mise à la portée de toutes les classes.*

sations, les anecdotes qu'il recueille à travers Paris ne sont pas moins variées ; s'il ne va pas, — comme l'insinue Sainte-Beuve, — jusqu'à interroger des femmes de chambre, il excelle à s'informer auprès de Danielo sur son illustre maître, Chateaubriand, ou à tirer, d'un cartographe de Santarem, des médisances sur son savant patron ; chez Humboldt, autant que le géographe et l'écrivain, il prise le conteur qui sait tout, qui semble avoir forcé tous les tiroirs du voisin ; et, au sortir de ses travaux, il inscrit en hâte ces nouvelles du jour sur des feuilles volantes : « Ceci, note-t-il en 1831, a été écrit aussi vite qu'une parole brève et imparfaite, et ne doit être relu que dans quelques années, si je vis ».

Nous allons relire, à notre tour, tout en parcourant son œuvre imprimée, ce petit dossier manuscrit, qui s'ouvre à la veille de 1830, et se termine en 1848. Ce sont des pages inégales, jaunies, couvertes d'une écriture fine, d'une encre pâlie ; ce sont des papiers pris au hasard : tantôt une feuille à en tête : « Ministère de l'Instruction publique, — Secrétariat, — Bibliothèque et dépôt de livres. Paris le... 183... » ; tantôt, un bout de lettre : « J'écris ces mots au revers d'une lettre parfumée ; il y avait un cachet noir, celui de M^me^ d'Agoult. » (10 mars 1842.)

Le parfum s'est envolé, mais quelque chose reste encore vivant, dans ces caractères effacés : l'homme lui-même ; le voici se promenant avec un ami, en parlant de l'Afrique, par une nuit brumeuse, au carrefour de la Croix-Rouge ; le bon Ballanche passe par là, les salue au passage : il va acheter un gâteau chez le pâtissier voisin ; au retour, il les retrouve à la même place ; il rit : « Je vais vous arroser, et vous prendrez racine dans la rue » ; mais il s'arrête, il prend racine à son tour... « si bien qu'à minuit, nous étions encore discutant au milieu du carrefour, par un temps humide, les belles pensées divines de la Grèce et de l'Italie » (4 février 1832) ; une autre fois, Michelet le ramène chez lui dans un cabriolet (10 octobre 1842) ; ou bien, il lit le *Charivari* au café, et s'irrite d'un « sot article » contre son frère Alphonse (16 juin 1842) ; plus souvent, il observe les originaux de la Bibliothèque royale ; un jour de mai 1846, il y rencontre Ibrahim Pacha, « figure commune de marchand de dattes, regard intelligent, barbe blanche, oscillation dans la marche, simplicité presque rustique dans le vêtement » ; le soir, c'est le cercle d'Augustin Thierry, ou le salon de M^me^ d'Agoult....

Ainsi, autour de l'homme, s'esquissent son milieu et son temps. Certes, l'aimable Denis n'est pas un Tallemant, mais, au fond, je crois qu'il ne serait pas fâché de rivaliser avec l'auteur des *His-*

toriettes ; à propos du mariage de Jules Janin et du singulier article de celui-ci : « Si l'on avait le courage de Tallemant des Réaux, il y aurait de bien bons contes à faire sur tout ceci » (1841) ; ou, à propos de Gustave Planche : « Il y a bien d'autres histoires qu'eût racontées Tallemant des Réaux, de scandaleuse mémoire. Je me tais sur ce point et laisse faire à d'autres... » (1843).

Pour lui, savant pacifique, les historiettes et les scandales ne sont pas sans saveur, mais ils passent après les livres, surtout après ses propres livres. Il note avec soin le jour où Ballanche lui a demandé son *Ismaël* (4 février 1832) : « Si son génie n'était point si rempli de bonté, à coup sûr je n'oserais [le] lui prêter » ; quel autre jour le même Ballanche lui a parlé de son *Brahme voyageur*, et, à ce sujet, des livres de vulgarisation populaire (30 octobre 1832) : « Il me raconta à ce sujet qu'étant entré en explication de son système devant un ouvrier nommé Feuchères, qui expliquait le fourriérisme aux ouvriers, il s'était senti plus à l'aise, quant au style et à la pensée, que devant des Académiciens. Je me sentais compris, dit-il avec sa touchante bonhomie, qui va si bien à sa profonde conviction ». Chacun a son tour : le 24 décembre 1839, c'est Vigny, à qui il envoie ses *Chroniques*, par l'entremise de Brizeux ; le 19 novembre 1842, c'est Alexandre de Humboldt, qui lui demande son *Monde enchanté* « que je ne lui destinais pas, bien que je le cite dans ce petit livre » ; le 22 février 1842, c'est « M. N..., de la Bibliothèque Royale, qui lui fait une querelle de pédant à propos du prêtre Jehan » ; le 8 juin 1843, il reçoit Danielo, le secrétaire de Chateaubriand : « J'ai envoyé par son intermédiaire le *Monde enchanté* à M. de Chateaubriand (ce que je n'eusse point fait sans cette occasion), le livre n'étant point de taille à se passer d'un commentaire » ; ces livres, dont il parle avec modestie, ne quittent guère sa pensée : entend-il Jasmin lire ses vers chez Augustin Thierry, il songe à son édition d'Adam Billaut (17 mai 1842) ; s'est-il attardé à nous raconter une visite qu'il a faite à M^me^ d'Agoult, une autre visite que lui a faite M^me^ de Lamartine, il s'arrête et revient aux affaires sérieuses : « Voilà bien du bavardage. Il faut que je reprenne mes terribles épreuves de Camoëns » (février 1841).

*
* *

C'est que ce curieux est, avant tout, un curieux de livres. Sans doute il a beaucoup vu, beaucoup voyagé, et les souvenirs de ses anciennes randonnées peuplent son imagination. Par exemple, le

18 septembre 1845, devant Senancour malade, il ne peut s'empêcher de songer aux lépreux qu'il a vus en Amérique : « Toute locomotion lui est interdite ; ses pieds gonflés par l'infiltration semblent atteints de cette terrible maladie que j'ai vue en Amérique, et qui rappelle une des lèpres de l'antiquité ». Mais ces souvenirs personnels, ces témoignages directs sont assez rares. Rien n'est plus frappant, quand on lit ses livres sur la Guyane ou sur les paysages exotiques, que ce ton impersonnel d'un voyageur qui pourrait se souvenir et qui préfère citer. On sent qu'il est tout plein d'un siècle de récits exotiques, de dissertations politiques, d'études géographiques. Ce qui l'a poussé à travers le monde ce n'est pas, — semble-t-il, — le goût des aventures : c'est Montesquieu ; c'est Buffon ; c'est Jean-Jacques ; c'est le XVIII^e^ siècle dont il hérite et dont il conserve les préjugés « primitivistes » ; ce sont les hommes qui ont excité l'admiration de sa jeunesse et qui ont été ses maîtres : Malouet, par exemple, cet « ami de l'humanité », à qui, si souvent, il fait des emprunts, et dont il publiera un jour, avec une préface, le *Voyage dans les forêts de la Guyane française*.

Son exotisme est de l'école de Parny et de Marmontel ; son cosmopolitisme est selon l'esprit des Idéologues. Denis se plaît à citer Ginguené, Cabanis ou Volney. De celui-ci, il déplore que l'on ait détruit les manuscrits : « M^me^ de Volney a mis une telle insouciance à la conservation des manuscrits de son mari, qu'elle les a laissés aux acquéreurs de la maison, ou plutôt à M. de Gard, pour qui elle s'était prise d'affection. Ce brave excellent homme, plein d'amour pour les lettres, voulait conserver précieusement les manuscrits en question, lorsque son cousin, M. Amédée de Courcelle, alla prévenir la bonne dame chez qui ils se trouvaient. Alors un autodafé eut lieu, et ce qui ne fut pas brûlé se trouva employé à tapisser les murailles en guise de papier gris de la chambre de M. Amédée : au nombre des manuscrits se trouvait, je crois, la continuation des *Ruines* » (2 février 1830).

Lui-même, il a été formé et nourri dans l'esprit et la société de ce siècle. Un jour de février 1841, dans le salon de M^me^ d'Agoult, en présence de Liszt, de Sainte-Beuve et de quelques autres, il se sentait en verve, il était assez content de lui, et il notait avec bonne grâce : « La conversation était vive, doucement railleuse, un peu comme ces conversations du XVIII^e^ siècle, dont j'ai entendu les derniers échos chez Ginguené, Garat et Thurot ». Il avait beau dire de Jacquemont : « La société de Cabanis et de Destutt de Tracy a gâté cette intelligence moqueuse et sceptique » (15 sep-

tembre 1838) ; chez lui-même, malgré ses voyages, le subtil parfum d'Auteuil avait persisté.

Et aussi le goût de l'Empire, la poésie descriptive de Delille ou de Castel. Il est curieux que cet explorateur, dans ses livres, cite le *Poème des Plantes* à propos du palmier, les *Trois Règnes* à propos du baobab et Millevoye à propos du mancenillier. Ferdinand Denis a grandi sous l'Empire ; il a sans doute rêvé son premier voyage en lisant Malte-Brun, qu'il cite volontiers. Il conserve, dans sa mémoire, quelques traits caractéristiques de l'époque impériale, qui lui reviennent, au gré des rencontres et des causeries. En 1840, après une visite à son vieil ami, M. de la Besnardière, que Napoléon appelait « le bonhomme », il se souvient de ce jour de son enfance où il avait failli attirer sur « le bonhomme » la colère du grand homme : M. de la Besnardière, en fort bel habit de velours, devait se rendre chez l'Empereur ; le jeune Ferdinand Denis le mit en retard, en lui disant, écrit-il, « avec mon étourderie de douze ans, qu'il était cinq heures, quand il en était six ; il fut heureusement averti par une meilleure tête que la mienne ; et quelle impression il avait ressentie au retour de cette entrevue ! J'ai encore ses expressions froides et mélancoliques dans le souvenir... la bougie était entre nous... une tête pâle et jaune, de la teinte de cette cire qui brûlait près de nous. C'était ce blanc diaphane. Et puis, quel regard ! »... Ce sont de tels souvenirs qu'il aime à rappeler à la Besnardière ; il lui demande des anecdotes sur le grand homme ; il voudrait que son ami les racontât au public : « Mais que faire ? Il écrit sur la vraie distribution du travail en Europe, et les curieuses anecdotes qu'il raconte, avec une finesse déjà un peu verbeuse, s'éteindront avec lui. »

La Restauration avait naturellement porté Denis vers ce groupe modéré, judicieux et savant, dont le *Globe* devait être l'organe. Ses curiosités cosmopolites se reconnaissaient avec plaisir chez ces esprits très inégaux, mais toujours voisins. Comme tous ceux qui avaient, un moment, fait alliance sous le signe du *Globe*, il regrettera toujours ce journal et le lien si vite brisé qui y attachait tant de critiques, d'historiens et de politiques. Plus de dix ans après, vers le moment même où Sainte-Beuve lançait un appel à ses anciens alliés, pour tâcher d'en reformer la ligue, Denis rencontrait Vitet, — l'un des animateurs du *Globe*, — chez « la marquise de la G... », et il parlait avec lui, mélancoliquement, « des jeunes années pleines d'espérance du *Globe* ».

L'esprit du *Globe* est familier à Ferdinand Denis, — c'est-à-dire

l'esprit qui règne parmi les épigones de cette Mme de Staël, qu'il admire. Non point qu'il soit très « anglais » ni même très « allemand ». A l'Angleterre, il semble n'avoir guère demandé que les récits de ses explorateurs, des vers de Darwin, et surtout les émotions de *Robinson Crusoé*, sur lequel il a disserté. Pour l'Allemagne, il a cette amitié ingénue, dont les thèmes et les termes mêmes reflétaient toujours, en ce temps, le livre de l'*Allemagne*[1] ; mais je ne sais s'il l'a beaucoup connue, en dehors de ses érudits comme Schlegel ou comme Herder, en dehors, peut-être, de Jean-Paul Richter, en dehors, surtout, de deux grandes figures qu'il a recherchées, étudiées et peintes avec admiration.

Et d'abord Liszt, qu'il rencontrait, on le devine, chez Mme d'Agoult, et dont il fréquentait la famille : « J'ai vu, écrit-il en décembre 1839, Mme Liszt et les deux petites filles du poète (*sic*), Blandine et Cosima, l'une ayant quatre ans, c'est Blandine, l'autre deux ans et demi. Deux petits chats angoras à l'air doux et bon, à l'air sérieux des petites allemandes, leurs cheveux blonds se terminant par des mèches dorées. » Ses relations avec Liszt sont assez amicales pour que David d'Angers s'adresse à Denis, en mars 1840, pour lui transmettre « une lettre étrange de Strasbourg, où l'on réclame, pour la fête de Gutenberg, la coopération de Mlle Liszt, la célèbre cantatrice, qu'on voudrait voir accompagnée de son frère.... Au défaut de Mlle Liszt, qui n'a jamais existé, j'ai conseillé d'écrire à Mme de Spahr ». Et, quelques semaines plus tard (15 avril 1840) : « Liszt revient du pays des triomphes, et, certes, le succès ne l'a pas gâté ; il a encore grandi. Il nous a joué, en petit comité, cette hongroise et ce galop qui ont ravi l'Allemagne. Il y a, dans toute cette puissance, une grâce merveilleuse qui ne saurait aller plus loin. »

Mais c'est surtout Alexandre de Humboldt qui représente à ses yeux le génie allemand. Ou plutôt, Humboldt est vraiment pour lui le guide universel à travers toutes les contrées, celui qu'il cite dans tous ses livres : tout lui appartient, l'Asie et ses palmes, l'Amérique et ses sauvages, les civilisations primitives et les végétaux des Tropiques. Il n'est pas seulement le savant, mais le peintre des *Tableaux de la Nature*, le poète qui a su parfois exprimer la correspondance intime de certains sites et de certains sentiments. C'est à lui que Denis va emprunter des épigraphes pour les inscrire en tête de ses *Scènes de la Nature sous les Tropiques* ou de son *Monde enchanté* ; et son journal manuscrit

1. Voir en particulier ce qu'il dit du caractère allemand dans *Le Brahme voyageur ou la Sagesse populaire de toutes les nations* (1829), p. 73.

témoigne de l'amitié mutuelle qui s'était établie entre eux. Par exemple, les voici tous deux, le 15 septembre 1838, dans la rue de la Vieille-Comédie. Denis félicite le maître « de son beau livre sur les premières découvertes de l'Amérique » ; Humboldt se plaint : « Croyez-vous que pas un journal n'en a parlé ! » Il ajoute quelques mots sur Jacquemont, « qui n'était pas né naturaliste, m'a dit-il, qui n'a pas su comprendre la grande nature de l'Hymalaya (*sic*)... ». Quatre ans plus tard, c'est une visite qu'il fait à Humboldt dans son cabinet de l'Institut : il vient lui offrir le buste de don Henrique (19 novembre 1842), « qu'il a accepté gracieusement, disant qu'il voulait en faire hommage à quelque musée de l'Allemagne.... Il m'a fort parlé de Guatavita et [de] ses trésors [1]. » S'il apprend, en février 1843, que son maître est parti : « C'est, dit-il, la vingt-huitième fois qu'il passe par Metz. C'est une bien pauvre route pour ce grand génie. » Mais surtout, le 27 avril 1845, il cause longuement avec lui ; il inscrit avec piété : « L'homme illustre du siècle a aujourd'hui soixante-seize ans... et j'ai été frappé... de son aspect solide et ferme au physique comme au moral... » ; il recueille ses aveux : « Hélas ! je ne grandis plus ; je suis dans le cas où se trouve Tom Pouce comme l'entend le gentil comte de Paris : on lui [a] amené la merveille du jour, et il a paru presque affligé à son aspect. — Pourquoi le regarder ainsi ? lui a dit sa mère. — Cela ne grandit pas, a répliqué le petit prince.... Je suis comme Tom Pouce, je ne grandis pas » ; mais Denis proteste : « Les géants n'ont pas besoin de croître » ; et il ajoute avec malice : « Il a souri ; ces mots-là lui plaisent plus que jamais : les grands hommes sont hommes ».

Le disciple, en effet, n'adore pas aveuglément celui qu'il se plaît à nommer « l'Illustre ». Est-ce sans quelque plaisir qu'il constate au passage quelques lacunes de son érudition ? Il a fallu que Denis apprît à Humboldt le nom de tel ou tel livre..., il ignorait ce qu'on avait proposé, « au temps de Charles Quint, touchant la section de l'isthme de Panama »..., il ne savait pas non plus « qu'il existe d'admirables peintures mexicaines à la bibliothèque de la Chambre des députés » ; mais il s'empresse d'ajouter : « Il

1. Cf. dans le *Monde enchanté* de Ferdinand Denis (1843), page 288 : « Nous ajouterons à tous ces faits sur l'El Dorado une anecdote récente et généralement ignorée. M. de Humboldt ayant, dans sa dernière édition format in-8°, donné de nouveaux détails sur ce fameux lac de Guatavita où s'accomplissaient les actes de l'ancien Dorado et où l'on suppose que de nombreux trésors sont enfouis, une compagnie anglaise s'empara de cette révélation historique et se constitua pour l'exploitation du lac. Malheureusement, les résultats ne répondirent pas à l'attente des spéculateurs, et ils eurent l'étrange pensée de traduire le nom de l'illustre voyageur à la barre du parlement, comme l'attestent les derniers débats d'Angleterre. »

sait tant d'autres choses ! » et il suit avec joie les progrès de son *Cosmos* ; il s'informe auprès de Guigniaut de ce prochain livre, pour lequel celui-ci prête ses conseils à Humboldt : « *Cosmos* paraîtra à la fois en allemand et en français. L'allemand, m'a dit M. G[uigniaut], est d'une forme admirable et d'un caractère net et simple, bien différent du style habituel des savants allemands de cet âge ». Décidément, le grand Humboldt reste le maître incomparable : « Il y a, dans cette tête féconde, mille clavettes qu'il suffit de toucher comme par hasard, pour qu'il sorte des milliers d'histoires, d'anecdotes et de dissertations. Il sait ce qu'il y a dans les entrailles de la terre, mais aussi parfaitement ce qu'il y a dans le tiroir à secret du voisin[1]. »

Mais qu'il nous parle de Humboldt ou de Liszt, de Bartram ou de Daniel Defoë, ce que Denis aime en eux, on le sent bien, ce n'est pas leur caractère anglais ou allemand. Il faut que Guigniaut loue devant lui l'allemand de Humboldt pour qu'il s'avise que l'on puisse écrire dans cette langue en un autre style que celui « des savants germains de cet âge » ; c'est dans « l'excellente traduction de M. Ferd. Hoefer » qu'il cite les *Tableaux de la Nature* ; et si les poèmes d'Ossian ont enchanté sa jeunesse, comme tant d'autres jeunesses, il n'est pas assurément l'homme des écrivains du Nord, des paysages de brouillards, des rêveries brumeuses. Ce sont les horizons éclatants de la Méditerranée qu'il s'attarde à évoquer avec Ballanche, par une nuit humide de Paris. Qu'il est différent d'une M^me^ de Staël, d'un Xavier Marmier ! Il s'en rend compte à un dîner, en novembre 1841, chez « M. Taillandier » : on y fêtait la nomination « du jeune Saint-René, l'auteur de *Béatrix*, à la suppléance de la chaire de littérature de Strasbourg » ; Xavier Marmier était là, parmi d'autres hommes distingués — Edgar Quinet, Egger le philologue, etc. — « X. M... s'est trouvé subitement indisposé et a quitté la table. Ses amis ne conçoivent pas, du reste, le goût irrésistible qui l'entraîne de nouveau vers les contrées monotones du Nord ; il veut partir d'ici six semaines pour le Groënland. N'est-ce pas assez d'une fois, lorsqu'il s'agit d'un voyage dans ces tristes régions ?... Je dis volontiers, comme Parny dans une de ses lettres pleines d'épanchement : Soleil, beau soleil ! » Ses terres de prédilection sont les terres de soleil.

1. Philarète Chasles dit la même chose d'un autre ton : « Cette nation des commères scientifiques dont le roi fut Alexandre de Humboldt... » (*Mémoires*, 2^e^ édition, t. I, p. 248) ; et de même Sainte-Beuve, sous forme de portrait (dans sa préface à une édition de La Rochefoucauld. *Lundis*, t. XI).

Ce n'est peut-être pas l'Italie : il en parle peu ; il semble ne s'inquiéter que rarement des mouvements qui l'agitent, de sa « situation critique » (dont l'entretient, en octobre 1843, « Jesi, l'habile graveur florentin »), de sa littérature même : il apprend de Jesi qu'un certain « Justi ou Giusti » est « le Béranger de l'Italie »…. « Ce que j'en ai entendu m'a paru charmant : c'est une imitation fort libre des *Grenouilles qui demandent un Roi* ». Mais il ne s'enquiert pas plus avant. Dante seul, il me semble, a été pour lui presque toute l'Italie. Il l'appelle dans un de ses livres « le génie le plus puissant qui ait éclairé le monde » ; ailleurs, il cite un jugement de son ami d'Eckstein sur le poète de la *Divine Comédie* : « Le plus naïf des poètes est avant tout l'homme de la science » ; et, dans le bureau de la bibliothèque Sainte-Geneviève, où il travaillait, c'est le masque de Dante que ses visiteurs apercevaient d'abord, comme le génie du lieu.

Mais son imagination s'évade volontiers vers des visions plus exotiques. Il est resté marqué au signe des *Orientales,* ou, pour mieux dire, il en a devancé la curiosité pittoresque. Il avait entrepris l'étude des langues orientales, et, après les avoir abandonnées, il est revenu vers elles par moments. Il s'est plu à retrouver chez ses chers Espagnols « l'esprit ferme et chevaleresque des Maures », — chez ses chers Portugais, chez Camoëns par exemple, une « teinte orientale ». Espagne, Portugal, Brésil, — c'est là qu'il se trouve chez lui. Napoléon Peyrat, — l'original Napol, — lui disait en tête de son poème, l'*Émir Sanche* :

> Denis, vous connaissez tous nos romanceros,
> Nos tendres harpeors, les superbes héros
> De Portugal et de Castille…

Il a vécu longtemps avec les vieilles chroniques de la Péninsule ; il a trouvé, déclare-t-il en tête d'un recueil, « une source nouvelle d'émotions ardentes, de sensations inattendues, de révélations curieuses » ; il ajoute, non sans fierté, qu' « il faut le travail de plusieurs années pour posséder intimement ces vieux auteurs, à peu près ignorés aujourd'hui du pays dont ils ont créé l'histoire ». L'âme chevaleresque de l'Espagne et du Portugal l'a séduit, et aussi leur esprit aventureux et vagabond. Il a raconté, en une sorte de poème en prose, l'épopée de Christophe Colomb ; et l'on songe parfois au poète même des Conquistadors, à son émotion pieuse et filiale : « Et de ces rivages (les Canaries), une parole fut entendue…, dit Ferdinand Denis dans son *Ismaël*. — D'où venez-vous ?… — De Palos… de Moguer…. — Où allez-

vous ? — A Zipangu la Dorée.... — Votre amiral ? — Don Christoval Colon !.... Et ce grand nom fut jeté dans l'espace comme un adieu à l'ancien monde. » Ne peut-on imaginer que Hérédia avait lu *Ismaël* ? N'évoque-t-il pas du même ton « le vol de gerfauts » lancé sur la mer « de Palos de Moguer » pour conquérir « le fabuleux métal que Cipango mûrit ?... ». Enfin, cet adieu à l'ancien monde, n'est-ce pas, à la fois, le frisson qui précipite les héros du sonnet fameux « aux bords mystérieux du monde occidental », et la rêverie des explorateurs inclinés à la proue pour voir surgir « des étoiles nouvelles » ?

S'il ne suffisait, pour s'en convaincre, de parcourir ses livres ou ses articles, de se rappeler qu'il fut, avec Hippolyte Taunay, chargé de rédiger la notice du panorama de Rio-de-Janeiro exécuté par Ronmy, de signaler les sympathies qui ne lui manquèrent pas au delà des Pyrénées ou de l'Océan (livres traduits en espagnol, — dignité de commandeur d'Isabelle la Catholique, croix de l'Ordre impérial de la Rose du Brésil, de l'Ordre du Christ de Portugal...), son journal manuscrit témoignerait avec évidence de sa fidélité à l'Espagne et à l'Amérique du Sud. Il ne néglige jamais, dans les salons qu'il fréquente, de s'adresser aux voyageurs de passage, à ceux qui connaissent le mieux l'empire immense sur lequel le soleil ne se couche jamais ; il est charmé de rencontrer, en mars 1842 (chez Montalembert, je crois), le baron Mounier, qui le surprend par son érudition des choses du Brésil ; il parle à maintes reprises de Moura, et avec amitié. Surtout, Denis entretient avec les Espagnols réfugiés à Paris un commerce incessant de causeries et de science ; à tout propos, à propos, par exemple, de Scarron, il y revient : « Scarron me rappelle involontairement l'Espagne et ses poètes exilés. Ce qu'elle a de mieux se réfugie en France, et vient y faire un triste apprentissage de douleurs. Il y a quelques jours, M. Galiano, l'ancien ministre, l'homme plein d'instruction et d'intelligence, est venu me voir à la bibliothèque, et il se contenterait maintenant de quelques travaux littéraires, l'aidant en sa mauvaise fortune... ». Et s'il se trouve, parmi les Portugais de Paris, un homme célèbre contre qui la défiance et l'hostilité de Ferdinand Denis ne désarment pas, — le vicomte de Santarem, coupable, à ses yeux, de toutes sortes de crimes : coupable de lésinerie, de bévues scientifiques, de vanité sotte, coupable surtout d'être intervenu pour qu'on refusât à Ferdinand Denis l'ordre de la Conception, — Santarem fait exception, dans la sympathie générale que Denis professe pour le caractère espagnol et portugais.

*
* *

C'est là sa part, et comme son « rayon », dans « la grande boutique romantique ». Parmi les maîtres du romantisme, il a choisi ; et, précisément, il a choisi ceux qui l'inclinaient à l'exotisme espagnol ou tropical. A côté de Humboldt, ses maîtres s'appellent Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand. Les *Etudes de la Nature* l'ont accompagné en Guyane ; mais il est surtout en harmonie avec le *Génie du Christianisme*. Harmonie si profonde que l'on a peine parfois à se rappeler si telle phrase est de Bartram, de Denis ou de Chateaubriand [1]. Si certains chapitres des *Scènes des Tropiques* empruntent leur inspiration et leur titre même à Bernardin de Saint-Pierre (*Les forêts, leur harmonie* : chapitre IV), certains autres semblent plutôt le reflet du *Génie* (*Impressions morales des campagnes* : chapitre XVI). Subtile et intime harmonie, si intime et si subtile qu'il semble, avant même qu'on ne les formule, répondre à certaines critiques d'*Atala* et du *Voyage* : « Si les poètes parcourent les rives du Meschacebé, déjà couvertes de villes florissantes : Où sont, diront-ils, ces tableaux imposants d'une nature remplie de majesté, même au sein des déserts ? La culture a tout soumis à l'uniformité de ses lois, les forêts sont abattues, les animaux sont détruits... ; il ne nous reste de ces campagnes que de magnifiques descriptions ; elles justifient nos plaintes [2]. »

Ferdinand Denis n'admire pas seulement le génie, mais le caractère et l'homme même en Chateaubriand, tout en souriant de sa vanité. « Hier, 19 février 1841, écrit-il dans son journal inédit, en revenant des Batignoles où j'avais dîné, je suis entré chez Mme d'Agoult..... On a parlé de la soirée de Mme Récamier, où Sainte-Beuve avait entendu des passages d'*Outre-Tombe*, modifiés pour la duchesse de Guiche, disait-il, puis encore de cette merveilleuse générosité de M. de Chateaubriand, qui lui fit donner quit-

1. Par exemple, cette phrase de Bartram, citée par M. Bédier : « Le pélican des bois ne va point par troupes ; on le voit ordinairement seul sur les bords des grandes rivières, dans les marais, dans les terres inondées, et dans les anciennes plantations de riz abandonnées. Il se tient ordinairement sur la haute cime de quelque grand cyprès mort, le col replié dans les épaules, le bec en forme de faulx appuyé sur l'estomac ; immobile, il a dans cette posture une attitude grave et triste », se retrouve dans le *Génie du Christianisme* : « Le pélican des bois visitant les morts de la solitude, ne s'arrêtant qu'aux cimetières indiens et aux monts des tombeaux.... », et dans les *Natchez* : « Le pélican, le cou reployé, le bec reposant comme une faulx sur sa poitrine, se tenait immobile à la pointe d'un rocher ». Mais entre le *Génie* et la publication des *Natchez*, Denis avait écrit, dans les *Scènes de la Nature sous les Tropiques* (1824) : « Quelquefois un vieux pélican, perché d'un air mélancolique sur la cime la plus élevée des arbres, semble veiller à la sûreté de ses frères ».

2. *Scènes de la Nature sous les Tropiques* (1824), p. 117.

tance de quatre-vingts mille francs à Ladvocat prêt à faillir, sur un méchant morceau de papier qu'il avait sous la main, le tout avec un abandon digne des grands seigneurs du vieux temps. Je l'en crois bien capable, ne fût-ce que par vanité souveraine, mêlée d'orgueil....[1] » Il interroge Danielo, le secrétaire de Chateaubriand : « En dépit de ses soixante-quinze ans, en dépit de la lassitude de ses jambes, M. de Chateaubriand a en ce moment une grande sérénité. Toutes ses dettes sont payées; son revenu s'est accru; il s'occupe d'une histoire de Rancé » (8 juin 1843). Lui-même, il se charge de documenter le grand écrivain : « M. de Chateaubriand doit trouver que j'ai la main heureuse en fait de renseignements et de manuscrits. Néanmoins, il n'a pas jugé à propos de m'adresser un seul mot de remerciement... Ce qui fait naître en moi cette réflexion, c'est l'expression reconnaissante dont se sont servis ces étrangers, auxquels, après tout, j'ai appris si peu » (11 juillet 1843). Mais quoi! Chateaubriand traitait parfois légèrement, ou même ignorait les humbles érudits qui se faisaient les serviteurs de sa gloire, — et Boissonade s'en était plaint avant Denis[2]...

Moins éclatante que celle de Chateaubriand, d'autres figures représentent, à l'aube du romantisme, ce même goût du pittoresque, cette même curiosité errante, qui ont poussé Ferdinand Denis à travers le monde : il a aimé, par exemple, le *Voyage pittoresque en Espagne*, de Taylor, où « le sentiment de l'art se trouve réuni à l'exactitude[3] »; il a aimé Nodier, dont le nom ne peut se séparer de celui de Taylor. Ne pouvait-il, parfois, se reconnaître lui-même en Nodier? C'était cette même science qui frôlait volontiers la fantaisie, plus minutieuse, sans doute, chez Denis, plus poétique chez Nodier, — ce même « bric-à-brac » de légendes ou de superstitions populaires, de proverbes, de traditions

1. Est-ce une autre version de ce même épisode, assez différente, surtout en ce qui concerne les chiffres, que nous trouvons ci-dessous ? « Quand M. de Chateaubriand vendit ses œuvres.... il s'adressa à un célèbre éditeur du temps, M. Ladvocat, et passa avec lui un marché de 700 000 francs. Pendant le reste du jour, l'éditeur refit ses calculs, qui se continuèrent toute la nuit, restée pour lui sans sommeil. Il s'était trompé! Ce marché était pour lui un désastre. Dès le matin, il va trouver M. de Chateaubriand, et l'aborde en lui disant : M. le Vicomte, je suis perdu ! — Comment cela? — Dans le contrat que j'ai passé hier avec vous, je suis en perte de 200 000 francs. — Vous êtes heureux, lui dit en souriant le noble auteur; vous arrivez juste à temps, car j'allais déléguer mes droits à l'hospice Marie-Thérèse... Au lieu de 700 000 francs, c'est de 500 000 francs que sera ma délégation. Et il remit à l'éditeur son contrat pour le modifier! ! ! (*sic*). » *Chateaubriand, sa vie intime et publique, ses œuvres*, par l'abbé Clergeau, ancien aumônier de M. de Chateaubriand (Dufour, 1860).

2. Voir Boissonade : *La critique sous le Premier Empire*, publiée par Colincamp. Paris, Didier, 1863, p. LXVIII, note.

3. *Luis de Souza*, par Ferdinand Denis (1836), t. I, p. 342.

colorées, de fantastique et de chimérique. Il sourit de Nodier, parfois, mais il sympathise avec son imagination séduisante ; il note, avec ce sourire et cette sympathie, un propos entendu chez Devéria ; le 14 avril 1840 : « Soulié nous a parlé de Nodier, du bon Nodier, trois fois guillotiné et toujours mourant[1]. Il revenait de l'Académie, il y a deux jours. On lui demande de ses nouvelles. Comment, mon cher, vous ne savez pas ? J'ai été administré hier. — Très historique. » Et l'année suivante (21 octobre 1841) : « ... C'est ce bon Nodier *qui m'aime*, comme dit Sainte-Beuve. Charles Nodier n'a pas toujours été ainsi en ruine, malade, languissant, disant qu'*il va mourir*, sans qu'on puisse le démentir avec trop d'insistance. Ce charmant conteur appartient à cette école de gens de lettres, dont j'ai vu les derniers restes et qui alliaient si bien un goût délicat pour les lettres aux habitudes les plus étranges. — Nicolas Bonneville, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, Antoine de la Salle et tant d'autres, faisaient cas outre mesure des excitants. C'est ainsi que l'homme charmant dont je parle, sans jamais s'enivrer, a probablement détruit sa santé. — C'était dans son beau temps ; la représentation de quelque étrange mélodrame, dont il avait été le premier à se moquer, lui avait rapporté quelque argent ; il voulut donner des glaces à ces dames[2], et les conduisit dans un café. — Quant à moi, dit-il, mon régime est différent ; je ne vous imiterai pas. J'en suis à mon quatorzième petit verre de *bistre*, — c'est ainsi qu'en raison de sa couleur, sans doute, il désignait l'eau-de-vie, dont il s'abreuvait si largement, — et, comme ces dames refusaient de croire à une telle imprudence, il appela le garçon : — Combien m'as-tu versé de *bistre* aujourd'hui ? — C'est le quatorzième que j'[ai] versé à Monsieur tout à l'heure, — et ce ne sera pas le dernier....

Et dans ce temps, cependant, il faisait *Thérèse Aubert*.

Et, comme Hofmann, il avait peur de ses rêves.

— Rosine, Rosine, disait-il à la même époque, prêtez-moi vingt-cinq francs. — Et pour quoi faire ? — Pour acheter une paire de pistolets et en finir.... A la même époque, M^me^ N..., qui adorait son mari, si réellement aimable après tout, s'en vint toute en larmes demander à ces dames si elles avaient vu son mari. — Il était allé rêver durant trois jours dans la forêt de Saint-Germain. »

J'avoue que Denis n'est pas sans ingénuité lorsqu'il nous rapporte l'histoire des verres de *bistre*. L'ingénuité, — voilà

1. On connaît le mot très semblable de Henri Heine sur Nodier (voir Baldensperger, *Gœthe en France*, p. 32).
2. Sans doute la belle-mère de Lacroix et sa famille.

encore un trait qui le rapprocherait de Nodier. Il s'apparente, malgré son âge, à ce groupe déjà ancien de son temps, qui unissait le goût de l'étrange au culte des lettres. Auprès du bon Nodier, il y coudoyait le bon Ballanche. La pensée sibylline de celui-ci n'était pas pour le choquer : ces grands rêves de philosophe de l'histoire ne l'épouvantaient pas ; il avait, dans son « bric-à-brac », un coin tout prêt pour les grandes « machines ». L'auteur du *Monde Enchanté* n'avait pas de dédain pour les visionnaires, et il estimait fort, en particulier, les visions d'un Fabre d'Olivet : il révélait, à George Sand, l'œuvre de ce singulier écrivain (5 novembre 1836) ; il s'en faisait ouvrir les arcanes par Ballanche ; et nul mieux que Ballanche, en effet, ne pouvait commenter Fabre d'Olivet : « Fabre d'Olivet demeurait rue des Vieilles-Tuileries, et dans le voisinage de Ballanche, et il vint le trouver, avant son dernier voyage en Italie, pour qu'il voulût bien rendre compte de sa traduction de *Caïn*. L'article fut fait pour les *Tablettes Universelles*, remis à Coste, qui ne l'inséra pas et qui le perdit. Ballanche, dans ce curieux morceau, comparait l'œuvre de Byron au *Prométhée* d'Eschyle, puis rentrait dans l'examen de la tradition primitive, qui a été léguée au monde par la Bible. » Un peu plus loin, Denis ajoute : « J'allais oublier une singulière analogie de pensée entre Ballanche et Fabre d'Olivet. Celui-ci avait rendu l'ouïe à un enfant qui était retombé dans le mutisme. Ballanche le vit, et devina que cet enfant n'avait pas en lui la faculté volitive du langage. C'était, depuis longtemps, la pensée de Fabre d'Olivet » ; mais Ballanche ne veut pas que l'on exagère le pouvoir de cette faculté volitive, que Fabre d'Olivet opposait à la mort elle-même ; et il raconte, avec un sourire, une anecdote piquante, que Denis rapporte en avouant : « J'en détruirai ici, à coup sûr, le charme : M^me^... allait mourir ; un de ses amis, espérant sans doute ranimer les forces de son âme, lui rappela cette idée dont elle lui avait parlé, que la volonté pouvait repousser la mort, et qu'[il] ne tenait qu'à elle d'en faire usage. — Oui, dit-elle, mais je crains bien d'avoir eu une distraction.... Et elle mourut[1]. »

Nous avons vu Denis se promenant en compagnie de Ballanche. Le voici, le 22 octobre 1831, dans son salon : « Je l'ai trouvé, avec Bianco étendue sur le bras, que, pendant plus d'une demi-heure, il n'a pas voulu déranger, riant de la mollesse de la jolie bête qui était venue le trouver aussi familièrement. Après quelques instants de conversation, où il a été question d'Antoine de

1. L'anecdote se trouve également dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Il s'agirait de M^me^ de Coislin, dévote martiniste.

la Salle, dont il n'estime guère les notes sur Bacon, et dont il n'a pas lu les autres ouvrages, je lui ai lu le commencement de la préface de la *Confession* par Jules Janin. Sainte-Beuve est arrivé, et la conversation s'est animée. Ballanche a été trois fois en Italie. La première ou la seconde, il a ramené, je crois, Mme de Chateaubriand en France[1]. Il a vu Naples dans son étouffante splendeur. Il a vu Marseille. Étant à Chambéry, M. de Maistre voulut le voir, mais il venait de quitter la ville. M. de Maistre vint à Paris, M. Ballanche voulut à son tour aller le voir, mais, lorsqu'il s'adressa à son hôtel, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* venait de s'éloigner. Ainsi, l'apôtre du Passé et celui de l'Avenir n'ont pu se rencontrer. De Maistre a écrit à Ballanche une lettre fort curieuse où il lui dit : Au surplus, Monsieur, nous sommes tous plus ou moins jacobins.... »

Deux mois plus tard (4 février 1832), Ballanche a toujours la même bonhomie, la même simplicité ; « mais il commence à avoir le sentiment de sa haute réputation. Comme je lui faisais observer la rapidité avec laquelle elle allait s'accroissant, et que, depuis six mois surtout, son nom était dans toutes les bouches : — Comme vous me le dites, depuis six mois surtout je sens que mon nom commence à se répandre avec mes idées. J'en ai toujours désespéré. » Le modeste Ballanche va-t-il se faire illusion sur le rayonnement de son œuvre hermétique ? Il ne tardera pas à être détrompé. Le 30 octobre 1832, il avoue à Denis : « Je suis persuadé que bien du temps s'écoulera avant que l'*Orphée* soit compris, et avant qu'on sente la pensée profondément historique qui domine cet ouvrage : c'est l'incubation de l'Orient faisant naître l'Occident. » — « C'est qu'il faut être poète et historien pour vous comprendre et pour vous sentir, — lui répond Denis. C'est qu'il faut s'initier à votre style empreint du sens de l'antiquité, et que les qualités intimement liées forment la révélation complète du livre.... » Et le bon Ballanche : « Je vous prie de dire cela quelque part, et je vous en prie parce que cela doit être dit et que vous le sentez. »

Non loin de Ballanche, Senancour et son *Obermann*[2] : « C'est une œuvre dont Ballanche fait grand cas, et il nous a répété à ce sujet ce qu'il m'avait dit il y a quelques jours : Il y a de grands artistes ignorés.... » Sainte-Beuve, qui assiste à cette conversation, intervient : « Sainte-Beuve, avec sa raison et son

1. En 1806.

2. Sur l'amitié de Senancour et de Ferdinand Denis, voir : les lettres publiées par Joachim Merlant dans la *Revue latine* (1906), et J. Merlant : *Senancour* (Fischbacher, 1907), pages 47, 49, etc.

cœur d'artiste, regrette que l'auteur d'*Obermann* gâte ses ouvrages en les retravaillant. Ainsi, il paraît que, dans le livre de *l'Amour*, les passages copiés par notre Joseph Delorme dans la première édition sont précisément ceux qui ne se trouvaient pas dans la seconde » (22 octobre 1831). Senancour attire la curiosité de Ferdinand Denis, par cette maladive activité d'une intelligence à laquelle la science n'a pas apporté le repos, par sa tristesse et par son mystère ; il cherche à éclaircir ce mystère : « Nous causions récemment avec Mme D. (Dudevant?) d'Obermann, si opposé en tout à L. (Lamennais); et elle me disait les anciennes angoisses de ce grand philosophe pratique, si méconnu dans ses tristesses résignées.... Avant que le suicide fût une ridicule affaire, il avait voulu en finir avec la vie ; lui et l'un de ses compagnons s'étaient empoisonnés ; lui seul survécut.... Ses enfants savent peu de choses de sa vie. — Dernièrement, j'ai rencontré Sainte-Beuve chez lui. Il a été parlé de la Suisse, et de la tendre admiration qu'ont pour lui quelques habitants, entre autres cette famille Olivier, couple de poètes qui reçoit Sainte-Beuve. Ceci lui a fait plaisir, et il a parlé avec enthousiasme » (19 octobre 1837). Trois jours après : « Le 22 octobre, visité Obermann. Il s'épanche difficilement sur sa vie passée. La jeunesse a été orageuse, terrible même. On voit à l'expression de ses traits qu'il y a là un souvenir funeste ; sa joie la plus grande, j'allais dire sa félicité, a été éprouvée à l'apogée de l'angoisse. A dix-huit ans, les douleurs physiques l'ont assailli, paralysé des bras et des épaules. Tout mouvement de ces membres lui était pour ainsi dire impossible.... »

Les années passent ; la solitude morose de Senancour s'aggrave, et cette vieillesse tragique émeut Ferdinand Denis : « J'ai vu hier le triste et délaissé Obermann. Que de tristesses dans cette âme si forte et si résignée ! Le mouvement lui manque, la parole est faible et embarrassée. Une jeune servante qu'il a près de lui est obligée littéralement de lui prêter le secours de son corps ; pour le faire avancer de quelques pas, elle l'applique doucement contre elle, et le fait ainsi marcher. Il est descendu avec moi vers ses vieux souvenirs. L'idée du mariage paraît lui être encore formidable. Il se marie à dix-neuf ans, presque enfant quant à l'aspect, me disait-il, car il n'a commencé à avoir de la barbe et à prendre l'aspect viril qu'à trente ans. La femme avait quelques mois de moins que lui. Dans le trajet du château à la chapelle, il fut sur le point, intérieurement du moins, de se dédire. Mais ceux qui veulent ont une forte puissance sur ceux qui sont incertains ! Il se maria. Sa femme mourut jeune et périt d'une maladie du foie,

sans trop de souffrances, dit-il. Comme des regrets que m'inspirait une mort bien regrettée se sont mêlés à cette conversation, il a gardé le silence sur les souvenirs de cette portion de sa vie. J'en ai conclu que les regrets n'ont pas été profonds » (10 octobre 1844).

Puis, cette force qui s'est usée stérilement, s'éteint. L'année suivante, Senancour n'est plus qu'une ombre : « J'ai vu hier Obermann, et je l'ai trouvé dans un état déplorable ! Ses facultés morales s'éclipsent ; ses forces physiques s'éteignent. Il m'a parlé de mon excellente sœur qu'il aimait infiniment, comme si elle était encore parmi nous ; le sourire était sur ses lèvres ; la sérénité était-elle dans son cœur ? J'en doute fort. Cet esprit puissant souffre certainement en fléchissant sous l'effort d'une maladie lente.... Quelques mots de stoïque philosophie lui sont échappés ; on les entendait à peine. Il faut descendre dans ces profondeurs pour voir ce qu'il était autrefois.... Malgré tout, l'idée de Dieu illumine aujourd'hui les doutes immenses d'Obermann » (19 septembre 1845).

*
* *

C'est ainsi que Ferdinand Denis se penchait sur ce survivant. L'agonie d'Obermann, la vieillesse de Ballanche, le déclin de Nodier, l'abdication de Chateaubriand, — il a été témoin de ce crépuscule des dieux. Car ils furent ses dieux. Mais autour de lui montait une génération de nouveaux maîtres qui parfois l'étonnaient, qui toujours l'intéressaient et l'attiraient. Un soir d'octobre 1832, il inscrivait quelques impressions sur Ballanche ; sans doute la nuit tombait rapidement ; Ferdinand Denis commençait à gribouiller ; d'un dernier trait de plume, il ajouta : « Je n'y vois plus ». Puis, comme dans un sursaut, en lettres hâtives aux jambages confus, à peine lisibles : « Notre jeunesse est une terre fertile, brillante de fertilité ».

Cette page est un symbole : le soir tombe vite, sur Ballanche et sur sa génération ; bientôt, dans ce chaos d'œuvres originales qui ont préparé le romantisme, « on n'y verra plus » ; l'oubli vient déjà.... Écho fidèle de mille propos entendus de toutes parts, Ferdinand Denis accompagne encore quelque temps ses aînés illustres ; mais il vit aussi parmi ses contemporains et ses cadets, — sur cette « terre brillante de fertilité » où il rencontre et suit attentivement, — nous le verrons, — les d'Eckstein et les Michelet, les Lamartine et les Hugo, les George Sand et les Lamennais.

II. — La Période Romantique.

« Notre jeunesse est une terre fertile, brillante de fertilité. » Si ces mots, jetés à la hâte, en 1832, sur cette feuille jaunie, ont bien le sens que nous leur prêtons, Ferdinand Denis avait deviné quelle sève montait autour de lui ; il pouvait revendiquer sa part dans cette jeune fertilité. Ses *Scènes de la Nature*, en 1824, avaient été comme un catalogue de nos richesses littéraires exotiques, comme un classement des thèmes exotiques : on pourrait dire avec indulgence, et sans tenir compte de la hiérarchie littéraire, que ce livre apporte au romantisme cette sorte de répertoire des sujets exotiques, dont Chateaubriand l'avait doté, avec le *Génie*, pour les sujets religieux, et Marchangy pour les sujets historiques. Aussi s'intéressait-il aux innovations littéraires, aux tentatives des poètes nouveaux. En 1831, par exemple, il en entretenait Ballanche et Sainte-Beuve. Celui-ci lui apprenait « des choses fort curieuses à ce sujet. C'est ici que je sens combien les grâces d'une conversation animée sont fugitives. Sainte-Beuve, tout en regardant la rime comme nécessaire, a avoué qu'elle avait enfanté un nombre prodigieux de lieux communs poétiques chez les hommes médiocres qui ont cependant, à un certain degré, le sentiment de la pensée harmonieuse »..... Ne nous étonnons pas que cet esprit universellement curieux ait noté au jour le jour tout ce qu'il entendait de la bouche des poètes, des critiques ou des historiens de la génération romantique, et aussi tout ce qu'il entendait dire à leur propos.

*
* *

Pour chacun d'entre eux, il semble que la nature nerveuse, aisément inquiète et ombrageuse, de Ferdinand Denis, ait d'abord cédé à la séduction, pour se reprendre ensuite, se défier, railler ou blâmer.

Cherchons, par exemple, à travers ces feuilles, le nom de Lamartine. Le 20 mai 1840, Denis conduit chez Lamartine « M. Saint-René Taillandier, l'auteur de *Béatrix*. Il avait oublié le rendez-vous, mais il est arrivé vers dix heures.... Nous n'étions que cinq en comptant M^me^ de Lamartine ; on a parlé politique et poésie. Lamartine nous a dit qu'il procédait des Anglais et des Italiens, de Byron et de Pétrarque... ». Quelques mois après, le 19 février 1848, le savant bibliothécaire recevait la visite de M^me^ de Lamartine : « C'est une femme d'esprit et de cœur, mais,

mon Dieu ! ce n'est point la dame du *Lac*. Ah ! que les grands poètes font bien de s'entourer ainsi d'une auréole, dont les rayons cachent certaines réalités... ».

Ou bien, cherchons le nom de Victor Hugo. Il se rencontre souvent sous la plume de Ferdinand Denis. Le 13 janvier 1829, cet orientaliste va chez l'auteur des *Orientales*, qui lit à ses amis la Préface de son nouveau recueil ; Denis lui fait de vives objections « relativement à cette idée que Boileau est le représentant de l'ancienne littérature française, comme Homère chez les Grecs, Dante en Italie, Shakespeare en Angleterre ». Quelques jours plus tard, le 24 avril, Denis recueille de la bouche même de Hugo une lointaine promesse du *Victor Hugo raconté*.... « Il compte publier quelque jour un livre intitulé : *Les Souvenirs d'un enfant de neuf ans*, dans lesquels il rappellera ce qu'il éprouvait à cet âge en traversant l'Espagne. Sa présentation au roi Joseph qu'il avait vu beaucoup plus jeune encore, qui le prit sur ses genoux, et qu'il appela tout le long de la séance Monsieur, en dépit des recommandations de son père. » Puis, Hugo plaisante : « Il me disait que l'année 1849, il ferait *Algénor ou les Malheurs de l'Innocence*, ouvrage qui le ferait entrer à l'Académie française ». Deux traits encore, le même jour, ou deux touches : « Il improvise en vers d'une manière extrordinaire. — Il doit aller aujourd'hui visiter les tours de Notre-Dame, chose qu'il fait souvent depuis quelque temps, pour le roman qu'il doit publier cet automne. »

Ce roman ne devait pas paraître « cet automne ». Sans doute, quand il parut, Denis le lut et l'admira : il en parlait en 1835 avec le baron d'Eckstein, qui comparait Frollo au moine de Lewis. « Nous avons vanté le style », ajoute Denis. Son admiration semble encore intacte, et c'est avec un affectueux intérêt qu'il s'enquiert, en 1839, du malheureux Eugène Hugo : « Visite de M. Palluy au Dépôt, note-t-il sur le papier à en-tête du « Ministère de l'Instruction publique. — Bibliothèques et Dépôt de Livres ». Il est directeur de Charenton. Je l'ai beaucoup interrogé sur le frère de Victor Hugo. Il m'a affirmé que le pauvre jeune homme était devenu fou parce qu'il aimait sa belle-sœur avant son mariage. — Victor Hugo n'a jamais vu son frère. M. Palluy l'a toujours dissuadé d'une telle visite, pensant que le pauvre malade n'en obtiendrait aucun bénéfice, et me donnant à entendre que le grand poète aurait bien pu en être tristement et profondément frappé. Il croit qu'il faut là de grands ménagements. Tout le monde, du reste, aimait beaucoup le pauvre malade, qui retrouvait par intervalles des lueurs assez vives d'intelligence. »

Les remarques malignes, les traits médisants contre le grand homme ne s'aiguiseront que peu à peu. En 1840, le 29 mars, avec Campenon, « vert d'esprit, mais un peu cassé », Denis parle de la candidature de Victor Hugo à l'Académie et des mots piquants qui l'égratignent, de l'accueil de Royer-Collard, de l'accueil de Chateaubriand. « Je vous connais, lui a dit Chateaubriand. Fussiez-vous un fils de l'enfer, il faudra que vous entriez à la première visite. » Bientôt, une autre aventure va donner un nouvel aliment à la malice de Ferdinand Denis : le poète a reçu par erreur « une pipe de tafia », adressée à l'un de ses homonymes ; il ne s'est pas enquis du donataire, et a « recueilli la pipe en question pour en faire, dit-il, des libéralités à ses amis ». Procès, méchants propos, menu scandale.... Un des juges fait des confidences à Denis : « Autant que j'ai pu voir, il n'est pas favorable au poète, qu'il prétendait avoir tiré parti commercialement du cadeau. Victor Hugo allègue positivement de son côté qu'il reçoit journellement, et sans pouvoir découvrir le nom des donataires, une foule de belles et bonnes choses qui lui arrivent des quatre coins du monde ! » (15 avril 1840.)

La note ironique s'accentue, deux ans plus tard (14 mars 1842), après une visite chez Mme d'Agoult : Victor Hugo était là, pontifiant, faisant « de la théorie. Je n'ai, de l'oracle, retenu que ces deux mots : « émouvoir les chiffonniers, s'adresser aux sentiments généraux ». Oh ! Olympio, restez un peu au ciel. J'aime mieux vous y voir gonflé d'orgueil que de vous entendre expliquer follement ce que vous ne comprenez plus » ; ou encore : « On parlait dernièrement à Olympio du succès probable de la pièce de M. Ponsard. Il dit avec une superbe condescendance : « J'aime à voir les jeunes gens s'exercer ». Quel fol orgueil avec ce grand talent ! » Un mot encore (février 1843) : « Victor Hugo a envoyé, m'affirme-t-on, sa trilogie des Burgraves au grand maître de l'Université. M. V... [Villemain] lui a dit, avec la finesse spirituelle qu'il met d'ordinaire dans ces sortes d'exécutions : « Vous m'avez donné, Monsieur, une preuve de plus de votre indomptable talent ! »

Mais quand le malheur frappe Hugo, à la mort de Léopoldine, les sentiments affectueux se réveillent ; Denis s'enquiert de la malheureuse mère « vieillie de dix ans » ; son amitié lui inspire une touchante divination : « On ignore encore où est Victor Hugo, qui recevra sans doute l'affreuse nouvelle de la mort de sa fille par quelque journal » ; il unit, dans une même pensée, Lamartine et Hugo, Julia et Léopoldine : « Les filles de nos deux

poètes, mortes si jeunes et si tristement, avaient quelque chose de bien divers. Julia enfant empruntait à la grâce des poèmes de son père quelque chose qui faisait penser tout de suite aux plus touchantes *Méditations*. Son regard, la couleur de ses yeux, sa chevelure, la distinction toute naturelle de ses manières enchantaient comme cette poésie ; l'autre, qu'on appelait Didine, était sérieuse et intelligente, fort petite, parvenue même à son âge de jeune fille. Ses yeux noirs ne manquaient pas de beauté, et elle promettait une femme remarquable. »

Denis a pénétré au foyer et dans les habitudes de romantiques illustres ; « il a des renseignements secrets, dit méchamment Sainte-Beuve ; il en a par la femme de chambre, par le cocher, par l'apothicaire » ; il a observé ; il a reçu des confidences. Après une soirée chez Chopin, le 4 novembre 1836, il rentre à son logis « à deux heures et demie du matin » ; il note aussitôt les confessions de *Lélia* ; et c'est une George Sand un peu folle, étourdie et chimérique, mais bonne et généreuse, qui revit au hasard de ses souvenirs : « Elle a dit des choses pleines d'âme et d'intelligence sur Senancour, Ballanche et Lamennais, ses trois grandes sympathies ; mais Senancour est le prophète de ses œuvres. Elle s'est plainte de l'avoir trop imité dans *Lélia*, et de n'être pas assez forte pour aller près d'un tel homme. B. [Ballanche] lui a paru moins digne peut-être de cette vive sympathie parce qu'il est plus admiré. Elle le connaissait peu, et quelques mots ont suffi pour le grandir dans son âme. Quant à S.-B. [Sainte-Beuve], nous sommes *freschi*, — ce sont ses propres expressions. Elle a l'air de ne pouvoir ou de ne vouloir revenir à une ancienne amitié. Elle lui a tendu la main, et il l'a prise comme à regret. Elle pardonne aux étourderies, aux grandes fautes, et puis il y a de légères fautes du cœur et du souvenir qui la trouvent inflexible.... Elle est sympathique à Leroux. — Il lui a fallu fumer. Elle m'a demandé si son cigare ne m'incommodait point, et si je ne faisais pas du dévouement. Et, au milieu de tout cela, de bonnes et brillantes paroles, un regard de haute prévision sur les hommes et sur les choses, un grand dédain de tout, hors des trois hommes déjà nommés, — puis une sollicitude de femme pour toutes ces misères d'hommes de talent dont je lui parlais.... En ce moment, elle va raccommodant le linge d'un Polonais et reprisant ses cravates qu'elle prend dans sa commode, — et tout cela est fait à merveille, assure-t-elle. Mickiewicz était là. Elle veut acheter ses œuvres.... Elle veut soulever Senancour et l'imposer à Buloz. Elle ferait un grand article sur lui qui précéderait l'impression de son

œuvre [1]. — Tout cela décoloré, mal dit, ne signifie plus rien dans cette page, mais tout cela répété après tous ces souvenirs harmonieux était comme une page ardente et passionnée de *Lélia*... ».

Mais il ne se contente pas d'interroger *Lélia* ; il interroge un ami d'enfance d'Aurore Dupin ; il lui demande des détails inédits sur sa vie, des souvenirs de jeunesse : « Dans sa jeunesse, écrit-il (24 novembre 1836), elle avait appris à tirer le pistolet avec lui et ne s'y montrait pas trop inhabile. A cette époque, un grand dédain de la mort était un des traits distinctifs de son intelligence. Plus tard (mais ici il y a un peu de confusion dans mes souvenirs), comme il la conduisait au Jardin des Plantes et qu'ils entraient dans le cabinet d'anatomie comparée, elle lui avoua qu'il y avait en elle terreur de la mort. » Puis ce sont des confidences sur M. Dudevant : « Dudevant conserve encore à son insu une partie de cet amour ardent qu'il eut jadis pour sa femme. Il fut trop *uxorius*, selon l'expression d'Horace. S'il avait voulu produire certaines pièces, il eût rendu l'arrêt impossible, et elle le sait bien.... Elle affecte un cynisme d'habitudes qui est bien loin d'exister en elle.... George Sand a eu trois frères. Le dernier ne la voit plus, et voici pourquoi. Dernièrement, il alla voir sa sœur. Elle le reçut dans son antichambre, et elle lui dit : Tu ne peux pas entrer, vois-tu. Michel [de Bourges] était fatigué hier, il s'est couché tard. « C'est comme si un morceau de glace m'était entré dans le cœur. » Il n'y est plus retourné. »

La curiosité de Ferdinand Denis ne s'arrête qu'à l'extrême limite ; et il lui arrive rarement de sentir qu'une question de plus serait indiscrète. Il en a pourtant le sentiment, ce même jour, quand son interlocuteur lui apprend qu'il y aurait dans *Lelia* une peinture moitié (*sic*) réelle du caractère de l'auteur. « Du reste, n'ayant pas la compréhension de ce style merveilleux, il a moins étudié *Lélia* ; il s'en tient aux premiers livres ; il sait ce qu'il y a de réel dans la scène de l'opium. — Tout cela, il y aurait eu de l'indiscrétion à le demander. »

De toutes ces notations confuses, une figure très vivante et très pittoresque finit par se dégager. Cynique et bonne, évaporée et ardente à la fois, mêlant l'insensibilité apparente à la générosité, Lélia est femme avant tout ; et ne disons même pas femme de lettres : un mot de son interlocuteur a frappé Denis : « Ou je serais bien trompé, ou elle doit faire bien peu de cas de ce qu'elle fait ni

1. Un article de George Sand sur Senancour avait déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1833. — Cf. Victor Giraud, *Sur une lettre inédite de George Sand à Senancour*, *Revue de Fribourg*, janvier 1904.

attacher aucune valeur et surtout aucun orgueil »; et, après l'avoir cité, il ajoute : « On peut retourner la page, et voir ses propres paroles, dont Liszt, d'ailleurs, m'a confirmé la sincérité ». Retournons la page, comme Denis nous y invite, et nous retrouverons la conversation du 4 novembre : « Elle est la Scudéry de son temps. Elle sait ce que vaut une telle gloire et l'apprécie. On en fera des papillotes, de tous ces livres, et peut-être quelque chose de pis... ». Femme, tout simplement, et bonne femme à ses heures, elle a beau fumer à en perdre la tête, elle reste charmante et simple, sensible, sans doute, à une flatterie de salon, mais naturelle, et, oserait-on dire, « nature », comme une paysanne de son Berry dont elle garde la nostalgie : « Hier, mardi, 13 décembre 1836, je suis allé passer la soirée chez Chopin, écrit Ferdinand Denis. Cette fois, la petite réunion avait lieu parce que George Sand voulait connaître Custine, et, je crois, E. Sue. Elle était charmante avec son costume turc, et elle a fumé à en perdre, à ce qu'il me semblait, la tête. Elle a été fort bonne femme à l'égard de Senancour; il lui a paru tout simple qu'il s'adressât à elle pour un libraire. Il s'agit de ses *Libres Méditations*. Elle avait oublié son adresse et lui avait écrit au n° 4 de la rue de la Cerisaie. 33, ai-je dit. « Oh ! c'est bien, je n'ai qu'à me rappeler l'âge de Jésus-Christ et mon âge, a-t-elle repris. Je suis à l'âge du Christ. » Je lui ai dit que son âge m'avait fait mentir, et que, dans la conversation, je ne lui avais donné que vingt-huit ans.... Elle a souri et a dit quelques mots aimables. — Elle n'est point comme Mme de Staël, elle n'aime point Paris, et elle exprime cette aversion avec énergie : « On subit bien des transformations avant de mourir, mais il faudra qu'il y en ait de grandes en moi avant que j'en vienne à une autre pensée. »

Mais cette nuance optimiste et bienveillante est assez rare chez Denis. Dans ces milieux romantiques, il entend murmurer tant de médisances mutuelles qu'il ne peut se tenir de les recueillir complaisamment. Autour de George Sand et de Lamennais, ce sont des mots aigres contre Sainte-Beuve; auprès de Sainte-Beuve, des mots piquants sur cette confrérie des Lamennais et des George Sand. Tel jour, — le 22 octobre 1831, — Sainte-Beuve, encore ami de Lamennais, parle, chez Ballanche, de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, « de son ignorance des écrits nouveaux, de sa puissance de pensée, qui devinait en quelque sorte ce qu'il n'avait pas voulu lire. B. [Ballanche] semble en faire grand cas. Sainte-Beuve a lu le grand ouvrage qu'il prépare [1], et en paraît émer-

1. Il s'agit probablement ici d'un *Essai d'un système de Philosophie catholique* (Voir : Duine, *Lamennais*, 1922, p. 138 *sqq.*).

veillé. Toute la science humaine est appelée à servir de témoignage à la science divine du christianisme... ». Mais, le 23 novembre 1836, « voici Sainte-Beuve qui est en furieuse haine dans cette société de l'abbé de L..., à cause d'un article dont, à coup sûr, il pouvait s'abstenir... »[1]; et, le 19 octobre 1837, après un dîner où Denis a rencontré Lamennais, et où celui-ci a glissé quelques traits intéressants sur sa formation, sur ses lectures : « Lamennais nous a donné à entendre que la vie bretonne, au milieu des guerres de la chouannerie, avait eu grande influence sur ses premières impressions ou sur ses sentiments.... Il lit tout, disait-il... » (ici, sans doute, Sainte-Beuve aurait souri), « ... il lit tout, disait-il, il lit volontiers un almanach royal, mais jamais il n'a pu lire Ballanche. C'est une grande rivière calme épanchée dont l'œil perd de vue les rives. C'est un mélange de Fénelon et des *Incas*. Avec tout cela, il accorde la correction et la science du style. Je crois, moi, à une lecture plus fréquente », — Lamennais ajoute ce trait contre Sainte-Beuve : « Prose et vers, a-t-il dit de Sainte-Beuve, tout est détestable; il ne croit point à une amélioration du style. Mais là, il y a brouille évidente.... »

Denis défendait-il chaudement son ami Sainte-Beuve contre Lamennais? Il est permis d'en douter. A l'égard de Sainte-Beuve, comme de maints autres, il semble bien avoir passé par ces alternatives de sympathie admirative et d'ombrageuse ou ironique défiance, qui finissent par ne laisser, de l'amitié première, qu'un froid commerce de politesse. Il a été, en face de Sainte-Beuve, le *Trepidans* incorrigible, dont le subtil critique disait : « Il donne sur les nerfs, il impatiente. Mais qu'y a-t-il ? Je lui parle, il me répond tout singulièrement : un rien l'a mortifié. — *Trepidans*, faute d'une demi-once de cervelle de plus, est un petit esprit. »

Pourtant, je ne sais quelle parenté de natures devait d'abord les rapprocher : Sainte-Beuve ne fut-il pas un *Trepidans* qui avait « une demi-once de cervelle de plus », et davantage? Ses « Poisons » en témoignent. Denis l'a entendu « parler » ses *Poisons*, et il nous en a transmis comme la première épreuve, — l'épreuve avant la lettre. Par exemple, le 11 octobre 1831 : « Je viens de voir S.-B. dont la conversation est toujours si réellement amusante. Il disait, et avec des mots que je ne puis complètement me rappeler : On perd toujours quelque chose avec Planche, et son

1. *Du dernier ouvrage de M. de Lamennais, Revue des Deux Mondes*, IV, p. 463 *sqq.* — Voir au tome XI des *Lundis*, « Notes et Pensées », n° XXII : « Je marquai ma limite et mon *holà* lors de la publication des *Affaires de Rome*. C'en fut assez pour nous brouiller, au moins pour un temps. »

frottement vous soutire la tranquillité que l'on a. » Parfois même, on croit assister, avec Denis, à la naissance même d'une expression des cahiers secrets du grand critique : le 19 février 1841, à propos des vers de Musset dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, et des critiques qu'ils ont suscitées, Sainte-Beuve dit à d'Eckstein et à Denis « que quand un vaisseau marchait sur l'Océan, il s'enquérait peu des rats qui couraient à fond de cale.... » N'est-ce pas une expression analogue qui revêtira, dans les *Cahiers*, une idée différente, à propos de George Sand : « Elle se juge assez vaisseau de haut bord pour avoir la sentine profonde[1] » ?

Ce sont ces traits et les anecdotes qui les accompagnent, c'est son « intelligence déliée » et sa « prodigieuse mémoire de toutes choses » que Ferdinand Denis aime en Sainte-Beuve. Et ce que Sainte-Beuve aime en Denis, c'est l'ampleur et la diversité de sa science, sa curiosité et son goût aventureux, qui ne se limite pas aux grandes routes. C'est à Ferdinand Denis, semble-t-il, qu'il a dû de connaître Senancour; c'est à Denis qu'il s'adressera en 1833 pour empêcher Senancour de regratter et de défigurer son *Obermann*[2] ; c'est Denis encore qu'il interroge en 1849 à son retour de Liége pour obtenir de « libérales communications » sur Senancour et enrichir une leçon de son *Chateaubriand*[3]. Sans doute il honorait Denis de ce sentiment à demi déférent, ironique à demi, que lui inspiraient les érudits, les curieux bien informés, et les « touche-à-tout » du genre de Walckenaër, qui était capable de faire, indifféremment, un livre sur les aranéïdes, sur la géographie ou sur M^me^ de Sévigné; tel, encore, ce Bory de Saint-Vincent, dont le nom revient à maintes reprises dans les livres ou dans le journal de Ferdinand Denis, et qui était, si nous en croyons Philarète Chasles, homme à « parler, dans une même phrase, des *Orchidées*, de *Maurocordato* et des Bolides[4] ». L'auteur des *Scènes de la*

1. Sainte-Beuve, *Mes Poisons*, p. 108.

2. Voir le *Livre d'Or de Sainte-Beuve*, bibliographie n° 76. — Cf. dans le Journal de Ferdinand Denis, 22 octobre 1831, ce récit d'une conversation chez Ballanche : « Il [Ballanche] nous a répété.... ce qu'il m'avait dit il y a quelques jours : « Il y a de grands artistes ignorés. M. Fauriel est de ce nombre, et il l'a prouvé surtout en traduisant la *Parthénéide*. » S.-B. et moi, qui sommes à l'affût de toute œuvre d'artiste, nous avons noté ceci ; S.-B., dont la conversation servait merveilleusement à exciter la pensée de Ballanche, parce qu'elle est vive, inattendue, forte de choses neuves, d'aperçus ingénieux et délicats ; Sainte-Beuve avec sa raison et son cœur d'artiste regrette que l'auteur d'*Obermann* gâte ses ouvrages en les retravaillant. Ainsi il paraît que, dans le livre *de l'Amour*, les passages copiés par notre Joseph Delorme dans la première édition sont précisément ceux qui ne se trouvent pas dans la seconde. »

3. Cf. *Livre d'Or de Sainte-Beuve, ibid.*, n° 32, p. 374.

4. Chasles, *Mémoires*, t. I, p. 248.

Nature et des *Chroniques chevaleresques* était de cette race.

Peut-être trop, au gré de Sainte-Beuve.... Il semble que ces deux esprits ne se soient pas toujours sentis du même groupe ou du même niveau; malgré les mentions flatteuses que Sainte-Beuve a faites des livres de Ferdinand Denis [1], on peut se demander si des malentendus ne les avaient pas séparés [2] ou si Sainte-Beuve avait assez ménagé la susceptibilité de *Trepidans*. On se le demande surtout, en lisant ces lignes dans le journal de Ferdinand Denis : « Le 8 septembre 1845, vers 4 heures de l'après-midi — j'ai rencontré à l'encoignure de la rue du Cocq-Saint-Honoré mon très ancien ami S.-B. Je l'ai salué, mais il ne m'avait pas vu, affirma-t-il sur une observation assez vive de ma part, et une explication s'en est suivie dans la rue en face. Nous nous sommes quittés en nous donnant la main, durant le long exposé qu'il m'a fait de son mode d'existence. — J'ai bien reconnu une vieillesse anticipée et une tristesse incurable. J'ai reconnu également la prodigieuse mémoire de *toutes choses* gardée au fond de cette intelligence déliée. » N'est-ce pas le ton d'une amitié qui se déprend ou se défait, mais qui reste fidèle au souvenir du bon « vieux temps ». En 1851, Ferdinand Denis, retrouvant dans ses papiers une vieille lettre de Senancour, l'envoyait à Sainte-Beuve : « Elle vous est consacrée entièrement.... Je désire que vous la gardiez en souvenir de notre vieux temps [3] ».

Et, assurément, parmi tous les critiques contemporains, Sainte-Beuve est celui qui garde la place d'ami, qui occupe le rang privilégié dans le journal de Denis. Villemain n'y apparaît guère que dans une ligne, au lendemain de sa terrible alerte de 1844 :

1. En particulier un article sur les *Scènes de la Nature sous les Tropiques* (1824), recueilli dans les *Premiers Lundis*, une mention à propos du *Voyage à la Guyane* de Malouet (*Nouveaux Lundis*, XI, 290), dans un article de 1868. Sur ses comptes rendus non signés, du *Globe* ou de la *Revue des Deux Mondes*, voir G. Michaut : *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 657.

2. Un rapprochement de textes pourrait suggérer l'idée d'une rivalité. D'une part, voici ce qu'on lit dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1836 (p. 245) : « Un journal annonce qu'un de nos collaborateurs, M. Sainte-Beuve, est sur les rangs pour la place vacante à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Ce bruit n'a aucun fondement. » D'autre part, à la date du 19 octobre 1837, Denis écrit dans son journal : « Dernièrement, j'ai rencontré S.-B. chez lui [Senancour]. Il a été parlé de la Suisse, et de la tendre admiration qu'ont pour lui quelques habitants, entre autres cette famille Olivier, couple de poètes qui reçoit Sainte-Beuve. Ceci lui a fait plaisir et il a parlé avec enthousiasme. Joseph Delorme est parti, il y a huit ou dix jours, pour Lausanne. Mais la *Chute* des Pensées d'août est fort réelle. En ceci, tout le monde est d'accord : il faut quitter cette vie accidentée et tourmentée ; mais aussi on a été fort rude à son égard. — C'est il y a trois jours que j'ai vu, chez Constant Berryer, ma nomination à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Ma position change, et quelques travaux sérieux pourront être accomplis. »

3. Cité par J. Merlant, *Revue latine*, 1906, p. 245.

« 18 mars 1845 : rencontré brusquement V. Il est maintenant dans toute la vigueur de sa raison, mais aussi dans toute la vigueur de sa haine contre les ministres. » Et Planche n'y a que les honneurs d'une page mordante et cruelle, en 1843 : « Il y a quelques jours, Chaudesaigues me raconta quelques particularités sur l'égoïsme du fameux critique P., qui vont au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Chaudesaigues avait pris soin du personnage, l'avait hébergé, l'avait soigné, s'était efforcé de guérir une odieuse maladie dont tout le monde s'éloignait, lorsque lui-même tomba malade. Le personnage entre chez lui et demande s'il a quelque argent. — Il me reste trente francs, et c'est tout. — Tu peux bien me prêter quelque chose. — Mais je n'ai que cette faible somme, et elle m'est indispensable, car je puis tomber plus dangereusement malade. — Ah bah ! j'en aurai.... et vingt francs de partir, et le personnage de rester huit jours sans paraître, et le pauvre diable de guérir comme il l'a pu faire, sans argent et sans ami.... Il y aurait bien d'autres histoires à raconter touchant ledit personnage, et elles sont toutes l'expression d'un impitoyable égoïsme, comme de demander à un pauvre diable qui n'a que quelques francs dans sa poche, et qui lui a donné un excellent dîner, une bouteille de Constance.... Le personnage en question est depuis deux ou trois ans en Italie, il a hérité de 80 000 francs, il aurait pu payer ses dettes, il vit du *dolce far niente* et n'a pas songé un instant à rembourser le pauvre diable qui avait partagé avec lui, et lui a écrit il y a six semaines au bout de deux ans de silence. L'autre n'a pas répondu. »

Ainsi, presque tous ces portraits rapides de gens de lettres, presque toute cette galerie de croquis romantiques (ou anti-romantiques) s'achèvent sur des notes de malveillance ou de déception : Lamartine est un grand poète, mais sa poésie est un mensonge ; Hugo est un génie, mais gonflé d'orgueil et parfois de sottise ; Lamennais, Sainte-Beuve, George Sand elle-même, s'ils restent séduisants, le font parfois sourire, ou l'irritent. Et que dire de Gustave Planche?.... Mais peut-être ne se sentait-il pas vraiment chez lui, auprès de ces purs écrivains ; peut-être sa bienveillance s'ouvrira-t-elle plus large et plus spontanée auprès des hommes de son ordre, des érudits, des historiens.... C'est chez eux qu'il faut le suivre, pour le voir dans son vrai milieu, pour l'entendre traiter les sujets qui lui sont familiers, et respirer l'air qui lui convient. Auprès de Hugo, de Lamennais, de Sainte-Beuve, de George Sand, il écoute, il s'instruit, dirait-on, de choses étrangères ; s'il glisse un mot, à propos de la Préface des *Orientales*,

il ne semble pas que Victor Hugo songe à tenir compte de ce mot. Mais, avec Thierry ou Michelet, il cause, il dialogue, il est vraiment à l'aise dans un échange vivant d'idées et de science; ce sont des hommes, non point du même rang que lui, certes, mais du même ordre et de la même école.

*
* *

Quelle est cette école? C'est d'abord celle de Fauriel, ce « grand artiste ignoré[1] », celle d'Augustin Thierry. Denis, ce grand fureteur de manuscrits, ce curieux de Moyen Age et de traditions populaires, pouvait-il demeurer froid aux chaudes visions et à la neuve science de la *Conquête de l'Angleterre*, des *Récits des Temps Mérovingiens*? Cette science, il en connaissait la solidité de bon aloi; il n'était pas de ceux qui en voulaient diminuer l'original mérite au profit d'Armand Carrel. Il passait la soirée du 9 octobre 1837 chez le maître historien, et il s'associait aux doléances de Thierry : « Il était vivement peiné, affecté, je dirais presque irrité du procédé de Nisard, qui a accordé certainement une part beaucoup trop forte à Armand Carrel, dans l'influence fort légère qu'il a pu avoir sur Thierry; il paraît d'abord que l'habile publiciste ne savait pas le latin, et que, par conséquent, il lui aurait été fort difficile d'agir comme écrivain-historien sur le quatrième volume de l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre*.... » Denis savait aussi de quel prix cette science avait été payée; et c'est avec émotion qu'il voyait, non loin l'un de l'autre, un jour de 1845 (16 mars), à la Bibliothèque Royale, Senancour et Thierry, « deux victimes de la science et de la poésie, ou, pour mieux dire, deux hommes qui sont étrangement à plaindre, malgré les hautes facultés de l'intelligence. Cloués tous deux sur un fauteuil, l'un est aveugle, l'autre paralysé des bras; le premier supporte la vie, l'autre appelle douloureusement la mort, quoique avec une expression sereine et des mots admirablement résignés....[2] »

Quant aux visions qui peuplaient ces yeux morts, quant à l'imagination historique et à la poésie de Thierry, les goûts de Ferdinand Denis s'y accordaient assez bien, — ce côté « Nodier », ce « folklore », que nous avons observé chez lui; il partageait certains enthousiasmes de l'historien poète, et, — avec quelques réserves, peut-être, quelques nuances d'ironie comme toujours, — sa prédilection pour la poésie primitive et l'art populaire, — par

1. Voir p. 555, note 2.
2. Sur Senancour à la Bibliothèque, Cf. *Obermann*, lettre XI.

exemple pour ce Jasmin, « le coiffeur d'Agen », qu'Augustin Thierry présentait à ses amis le 13 mai 1842[1].

Une véritable foule emplit ce jour-là le salon de Thierry, « qui reçoit si rarement ». Il y a là, « comme cela devait être, peu de poètes, beaucoup de professeurs et d'historiens.... M. Fauriel, le champion des troubadours, M. Ampère, qui doit en parler quelquefois, puis Nisard, qui avouait n'y rien comprendre ». On aperçoit aussi « quelques-uns de ces 40 *Moussus*, comme les appelle Jasmin » : Feletz, Ballanche. « Jasmin est arrivé avec son fils; il s'est présenté avec simplicité et convenance. Son costume n'avait rien d'affecté, mais c'était celui d'un *Moussu*, et son attitude était celle d'un homme qui comprend parfaitement ce qu'il vaut. Il a commencé par quelques pièces assez courtes, dont il a donné d'abord les traductions d'abondance, inventant les mots quelquefois d'une façon fort originale et toujours heureuse, joignant le geste aux paroles, se faisant comprendre par les regards quand les mots ne suffisent pas. Puis il a lu les pièces en patois, et il était parfaitement senti.... L'*Aveugle*, débité de cette façon, a eu un vrai triomphe, marqué par un petit incident, qui a étonné tout le monde et vivement touché le poète : comme il passait avec intention la description de l'église, A. Thierry a interrompu vivement : « Vous nous passez quelque chose, M. Jasmin. Nous ne voulons vous voir retrancher quoi que ce soit ». Cette merveilleuse mémoire de l'illustre aveugle a paru bien autrement quelques minutes après pour mon frère et pour moi. Comme nous exprimions notre admiration complète pour un talent de cette valeur, et pour un poème auquel on ne saurait rien ajouter et rien ôter, il nous a prouvé que cette charmante production était restée si profondément empreinte dans son souvenir qu'il en pouvait réciter les plus beaux vers en patois et sans la moindre hésitation, comme un homme qui sentait merveilleusement cette harmonie méridionale. Ainsi que cela devait être, le poète s'est enivré de son triomphe, et après le passage des glaces, des fruits confits, du punch glacé (choses qui, par parenthèse, ont été servies à profusion), il a repris ses lectures qu'il a, selon moi, un peu trop prolongées. Il était une heure lorsque je suis rentré dans mon hermitage (*sic*). En France, Jasmin ne peut être comparé à quoi que ce soit. Car mon amour d'éditeur pour Maître Adam ne saurait aller jusqu'à établir un parallèle entre eux.... Il faut nommer Burns pour retrouver parmi les poètes populaires un nom qui aille à côté du sien. »

1. Sur cette réception, cf. A. Augustin-Thierry : *Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, p. 166.

Mais ce côté poétique de Ferdinand Denis, ce goût du « primitif », et aussi cette sorte de nébuleuse philosophie héritée des Nodier et des Ballanche, s'accordait mieux encore au symbolisme de Michelet et de Quinet.

Pour peindre Denis d'un seul trait, l'on pourrait dire, ce me semble, qu'il était très « Bible de l'Humanité ». Je n'oserais comparer son *Brahme Voyageur* à *Ahasvérus*, mais il participait, à coup sûr, de cet état d'esprit dont la philosophie éclectique était une traduction à l'usage de la Sorbonne. Je sais bien qu'il n'adhérait pas à cette philosophie[1] ; mais elle anime, à son insu, ses études sur « les proverbes » ou sur « le monde enchanté » et les croyances du Moyen Age.

Il est vrai que si nous le connaissions par le seul journal de Denis, Quinet ne nous apparaîtrait guère que comme un très honnête étourdi. Voici quelques traits que nous transmet ce journal toujours bien informé : « Il m'a été raconté le 28 décembre 1839 deux choses assez curieuses. Levrault[2], en me parlant du succès de son livre de Herder, qui a eu trois éditions, m'a dit qu'Edgar Quinet avait appris à la lettre l'allemand en le traduisant.... Homme excellent et simple, il ne se doutait pas de la haute fortune à laquelle il atteindrait ; en ce moment, grâce à son influence, le goût des hautes études se manifeste et se fortifie à Lyon. Le colonel Bory de Saint-Vincent m'a dit d'étranges choses de ses distractions : en voyage, il avait perdu son domestique !... » — « 19 octobre 1840. — On ferait, dit-on, un livre curieux de toutes les distractions de l'auteur excellent d'*Ahasvérus*. Il y a deux ou trois jours il se présente dans la rue Vavin, n° 8, accompagné d'une très aimable dame.... Il arrête un appartement, en disant que ses meubles arriveront le soir, et en agissant assez sans façon du reste avec la maîtresse du logis, qui a tout l'air d'une portière. On le laisse. Il avise deux vieux fauteuils laissés par F. de Lacroix ; il en prend un et s'en va rêver à loisir dans une de ces chambres dont il compte faire plus tard son cabinet. Il s'abandonne à la rêverie. Le portier, qui le croyait parti, monte, et, en voyant mon poète, ne doute pas que ce ne soit un individu suspect ; le lendemain, on lui rend son denier à Dieu, et on lui signifie qu'on ne reçoit pas des gens de sa sorte. La scène était, dit-on, des plus comiques. Le lendemain, le vieux propriétaire était désolé, et ne savait que faire pour réparer sa sottise ; Edgar

1. Voir en particulier *les Proverbes*, Extrait de la *Revue de Paris*, tome XLIII, 4e livraison, page 17.

2. Levrault, éditeur de l'*Idée sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* (1827).

Quinet est un des hommes de lettres les plus honorables de cette époque. »

Mais c'est Michelet, à ses yeux, qui est le grand historien poète et philosophe. On s'en apercevrait à lire ses livres, ses articles, où les noms de Niebuhr et de Michelet voisinent, pour signifier la connaissance ou la prescience des « évolutions symboliques, organiques et critiques de la société [1] ». Le jour où il voit Michelet pour la première fois est un grand jour : « 10 octobre 1837, dit son journal ; hier soir j'ai vu, chez Aug. Thierry, Michelet, l'homme de cette époque que je désirais connaître. Il est vieux avant l'âge, mais de ton et de manières parfaitement convenables ; il était curieux de voir les deux grands historiens en présence. Thierry a fait des demandes et n'a obtenu que des réponses fort mesurées. » — « Combien de volumes donnerez-vous à votre *Histoire de France* ? — Huit. — Quel espace de temps comptez-vous employer à cette publication ? — Mais toute la vie. — Vous occupez-vous en ce moment d'autres livres ? — Oui, d'une *Histoire du Christianisme*. — Et à quand la publication ? — Oh ! après ma mort. — Vous craignez donc de renverser ? — Non, mais quand on a un tel livre sur le chantier, il est bon d'y travailler toute la vie, et jusqu'au dernier jour. » — J'ai parlé alors de la *Vie du Christ* publiée en Allemagne [2], et de l'idée de la formation du mythe chrétien : les deux hommes habiles sont demeurés d'accord de la personnalité du Christ manifestée par les Évangiles. Bien d'autres choses curieuses et graves ont été dites. Mais qui peut reproduire les entrelacs de la conversation ?.... M[ichelet] m'a reconduit dans son cabriolet jusqu'à la rue de Vaugirard et voulait me ramener au logis. S'il est vrai que je doive devenir l'historiographe de Constantine, je suis bien aise d'avoir vu un homme de cette haute habileté et qu'il ne me sera peut-être plus donné de rencontrer jamais. »

Scène piquante, assurément, et finement observée que cette rencontre de Thierry et de Michelet, que cette sourde hostilité qui se déguise sous la courtoisie. Entre ces deux hommes, entre ces deux écoles, Denis ne semble pas choisir ; l'érudition pittoresque d'un côté, la philosophie symboliste de l'autre, — il unit en lui-même ces tendances rivales ; ou plutôt il semble avoir un goût égal pour elles, mais il ne s'élève pas jusqu'à elles. S'il fallait grouper autour de lui ses véritables pairs, ce sont les Paulin

1. *Les Proverbes*, *loc. cit.*, p. 14.
2. La *Vie du Christ* de Strauss (1835).

Paris, les Libri qu'il faudrait évoquer, ou encore cet érudit que Ferdinand admire particulièrement, le baron d'Eckstein.

L'érudition de d'Eckstein, sa verve, ses aventureux enthousiasmes enchantent, amusent peut-être Denis : le 15 mars 1830, il l'entend, à la Société des bonnes études [1], prononcer un « excellent discours sur les poèmes épiques du Moyen Age ». En septembre 1835, il le rencontre chez Ballanche : « La conversation a été fort nourrie et fort intéressante. Le baron a prétendu que B[allanche] était moitié au diable, moitié au bon Dieu, qu'il y avait une partie de Méphistophélès en lui, ce qui a fait beaucoup rire le bon et naïf Ballanche.... » Denis note le même jour l'inimitié du baron contre George Sand. Il mentionne plus tard (20 mai 1840) ses tristesses et ses vanités. Ses tristesses : « Elles viennent, dit-on, d'un grand malheur éprouvé il y a peu de temps. Une jeune dame à laquelle il avait voué une sorte de culte est morte, il y a six mois, en couches, et il est inconsolable » ; et ses vanités : « Il prépare un grand ouvrage sur l'Inde, — écrit Denis, — et ne veut plus qu'on parle de l'Inde, nous dit Lamartine, depuis qu'il l'étudie. C'est un peu le péché mignon de tous les Indianistes... » ; et, plus tard encore, ses erreurs de goût : « Le 12 mars 1842, j'ai revu le baron d'Eckstein à une soirée chez M^me^ d'Agoult. Son intelligence n'a rien perdu de sa verve, mais il s'était étrangement trompé, sur une tragédie qu'on nous a lue, et qu'il avait considérée, un peu prématurément, comme l'une des plus belles de la langue française. C'était chose bien faible. »

* * *

Ainsi va, s'instruisant, observant, souriant parfois, mais d'un sourire discret, parlant aussi beaucoup et trépidant toujours le très actif et très curieux *Trepidans*. Pendant ce temps, la France vit d'une ardente vie politique. Une révolution a éclaté, puis des émeutes ; une autre révolution se prépare. Ces notes, qui vont de la veille de 1830 à la date même de 1848, semblent ignorer ces grandes choses. Alphonse Denis est homme politique : nulle bataille de la Chambre ne semble trouver d'écho chez Ferdinand ; nul écho des Tuileries non plus : le 30 novembre 1843, Denis nous raconte une conversation avec « M. Sylvestre, le maître d'écriture de la famille royale », celui dont le duc d'Aumale disait en écrivant à Cuvillier-Fleury : « Cette lettre ne fait honneur ni à M. Sylvestre ni à M. Fleury [2] », — et de quoi parlent-ils ? Du Saint-

1. Denis avait écrit d'abord : « des bonnes lettres », et s'est corrigé ensuite.
1. *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury*, tome I, page 70.

Père, qui honore M. Sylvestre d' « une bienveillance particulière ». Et sans doute nous ne nous en plaindrons pas, si Denis glisse au passage ce souvenir : « Un jour, l'habile artiste (M. Sylvestre) s'était hasardé à demander à Sa Sainteté pourquoi elle ne parlait plus le français, l'ayant parlé étant cardinal : Caro professore, cela est vrai, je parlais jadis français, je ne le parle plus, car j'ai peur de dire des bêtises... et le pape est infaillible ! » Mais il faut avouer que les nouvelles des Tuileries nous eussent intéressés davantage, et qu'il serait piquant de voir la famille royale décrite par son maître de calligraphie. Denis s'en soucie peu. Le monde, à ses yeux, est surtout le monde des écrivains, — qu'il regarde du dehors, en ami, en admirateur, en médisant aussi, — et le monde des érudits, — dont il est vraiment. On sait, quand on vient de parcourir ces soixante-six feuillets, que l'auteur a vécu « dans la grande boutique romantique », qu'il a assisté à la naissance d'un monde littéraire ; on ne se douterait pas qu'il a assisté à la fin d'un monde politique. Lui-même ne s'en doutait guère. Il était fort peu prophète. Le 15 décembre 1841, il voyait chez M. Ternaux « le colonel Armandi, qui a été l'instituteur du fils de la reine Hortense ». Il riait avec celui-ci de « mille anecdotes curieuses sur le laissez-aller de cette bonne princesse », et du faible esprit du prince Louis : « Le prince Louis est, selon son instituteur, un pauvre sujet, bon de cœur, faible d'intelligence, et tout au plus fait pour organiser un déjeuner. — Il a dépensé sa fortune en tentatives folles. » L'homme qui écrivait ces lignes n'avait pas prévu l'Empire prochain ; il n'avait pas prévu non plus la tourmente de 1848, qui allait le plonger dans une « sorte de stupeur » ; et la dernière page de ce petit dossier, où tant de papotages, de menus propos, de bagatelles ont trouvé place, semble achever sur un coup de foudre la petite comédie littéraire qui s'est jouée depuis vingt ans.

« 24 février 1848, écrit Denis sur ce dernier feuillet. — Dans ce changement qui imprimera une sorte de stupeur à tous les peuples, j'ai été témoin en peu d'heures des plus étranges événements. Le 23, j'ai assisté avec Dupré, dès 1 heure de l'après-midi, à la fameuse séance de la Chambre des députés. — Et, le lendemain 24, j'étais à 3 heures en habit de garde national dans une des tribunes de la Chambre des pairs. — Quel étrange aspect et quel caractère diversement lugubre offraient ces assemblées délibérantes ! Jamais la première n'avait présenté si peu d'individus à son ouverture ; tristesse, incertitude, sourires insolents de la part des ministres, tout peignait l'inexprimable embarras d'une

position exceptionnelle. M. G[uizot] est arrivé enfin, et sa voix stridente, son regard caverneux, animé cependant, m'ont fait comprendre que ces paroles nous amenaient une révolution. Le 24, les récriminations aigres de M. Boissy, les lentes observations de M. Pasquier, les lugubres conclusions de la Chambre faisaient sentir la fin de la monarchie. »

Et c'est, dans ce dossier, le dernier mot de Ferdinand Denis : la fin de la monarchie est la fin de cette société même qu'il a fait revivre à nos yeux, la fin du romantisme et du règne turbulent de ces George Sand, de ces Lamennais ou de ces Michelet qu'il a aimés. Un autre monde commence, où les savants ne ressembleront pas à Ferdinand Denis, où l'on n'écrira plus de *Scènes de la Nature sous les Tropiques* ni de *Brahme voyageur*. Alors, Denis reviendra parfois à son journal ancien et le feuillettera, j'imagine, avec nostalgie. Certaines corrections semblent indiquer qu'il a relu ses notes hâtives ; et, quand il revoyait, de page en page, la douce figure effacée de Ballanche, le cabriolet de Michelet, le cigare de George Sand, ou encore, côte à côte, les deux visages douloureux de Thierry et de Senancour, — c'était, comme il l'écrivait à Sainte-Beuve, l'image de son « vieux temps » qui se réveillait, mélancolique et charmante....

Pierre Moreau.

AUTOUR D'UN ROMAN DE BALZAC
LE LYS DANS LA VALLÉE

(*Suite.*)

Balzac a Saché.

On ne saurait, à l'occasion de cette œuvre si tourangelle, ne pas parler des séjours de Balzac à Saché. Ces séjours furent nombreux ; s'il n'est pas possible de les indiquer tous, étant donné que plusieurs d'entre eux, annoncés, soit par Balzac soit par son hôte, ont très bien pu rester à l'état de projets (on sait combien Balzac projeta de choses qui ne furent pas exécutées, ou encore qui le furent sans qu'il en fût fait mention), on peut du moins en indiquer quelques-uns avec certitude. Ceux que Balzac fit à Saché dans son enfance ne sont mentionnés nulle part. Il est bien probable que pendant cette période il y fut conduit plusieurs fois par ses parents : il ne put s'y rendre pendant son séjour à Vendôme (1807-1814). Nous avons exprimé l'avis qu'il y avait été probablement envoyé par sa mère à l'automne de 1814.

D'après ses lettres, celles de M. de Margonne et divers documents, voici ceux de ses séjours qui peuvent être relevés. Deux de ses lettres à sa sœur Laure (*Corresp.*, nos 27 et 28) sont datées de 1829 et adressées de Saché; il fait connaître qu'il s'est rendu de là à la ferme de Saint-Lazare, qui appartenait à sa mère. Le séjour en Touraine lui pèse, car « malgré l'air et le ciel qui sont d'azur, la Touraine a des habitants bien mous ». Mais il y travaille « dans la tranquillité du cloître » à des corrections d'épreuves et à la réfection d'un manuscrit; il s'agit sans doute de celui des *Chouans*.

Autre lettre de Saché, datée du 23 novembre 1831; cette lettre est encore adressée à Laure. Elle ne contient pas de détails sur son séjour, mais en voici une, à peu près de la même date, dont le destinataire est Urbain Canel; Balzac travaille à Saché; il prépare les *Contes bruns*, ouvrage fait en collaboration avec Philarète Chasles et Rabou, et qui de Balzac contiendra, entre autres œuvres, la « Conversation entre onze heures et minuit ».

L'année suivante (lettre du 10 juin 1832), Balzac écrit à sa mère. Il est arrivé à Saché « horriblement fatigué », mais se trouve maintenant reposé; il se ressent encore de quelques contusions, suites, sans doute, de l'accident de voiture dont il avait été victime le 20 mai 1832, en se rendant de Paris à Saint-Cyr chez le capitaine Périolas, où il devait se rencontrer avec de vieux officiers de l'Empire; cet accident fut une des causes pour lesquelles la fameuse « Bataille » ne fut jamais écrite. (Bouteron, *Cahiers Balzaciens*, n° 1.)

Mais l'ajournement de ce projet ne laisse pas Balzac inoccupé. Il prépare une œuvre, « Causeries du soir », qui n'a jamais paru, mais d'où il extraira, pour les placer dans d'autres romans, la « Conversation entre onze heures et minuit » ainsi que « Le Grand d'Espagne » ; il songe à ébaucher la *Recherche de l'Absolu*. Cette période fut d'ailleurs particulièrement féconde ; c'est à Saché, en 1832, que fut conçu le chef-d'œuvre qui, un an plus tard, devait paraître sous le titre d'*Eugénie Grandet* : cette indication est donnée par M. André Hallays dans son ouvrage : *Voyage en Touraine*. Au cours d'une conversation dans le salon de M. de Margonne, M. de V... (M. de Vonne) se met à raconter quelques anecdotes sur le père Nivelleau, de Saumur, célèbre avare de la région. Balzac s'émeut, s'enthousiasme ; quelques jours plus tard il se rend à Saumur, y enquête, s'y promène et, quinze jours après lit à ses hôtes le commencement d'*Eugénie Grandet*. Il retourna ensuite plusieurs fois à Saumur, fréquentant certains habitants et le père Nivelleau lui-même, qu'il aurait rencontré chez un quincaillier de la place Billange. La lettre se termine par une sorte d'aveu de sa candidature au siège d'Angoulême.

C'est pendant ce séjour que fut ébauché un projet de mariage entre l'écrivain et une veuve, M^me^ Deurbroucq, de Méré, dont il attendait de jour en jour le retour dans la région ; enfin il apprit qu'elle ne reviendrait qu'au mois d'octobre. De guerre lasse, il partit pour Angoulême le 17 juillet.

Autre séjour à Saché, celui-là de quinze jours, mentionné dans une lettre à l'Étrangère d'octobre 1834 ; cette fois il y est allé sur le conseil du D^r^ Nacquart, pour se reposer des fatigues que lui a causées la publication de la *Recherche de l'Absolu* ; « cent nuits, les épreuves remaniées dix à douze fois », et la crainte d'un insuccès ! Il lui est enjoint « de ne rien écrire, de ne rien lire, de ne penser à rien ». Si vous pouvez, a ajouté le médecin en riant ! Il écrit : « Je suis allé en Touraine, mais j'y ai travaillé » : à *Séraphita*, au *Père Goriot*, à la première livraison des *Études philosophiques*, à *César Birotteau*. Cependant il a pu « humer un peu de l'automne en Touraine. J'ai fait la plante, l'huître ».

En 1836, il passe à Saché vingt jours, en juin ; cette fois, c'est pour y travailler, et quel travail ! Deux volumes à livrer à M^me^ Béchet, son éditeur : les *Héritiers Boirouge* et *Illusions perdues* (1^re^ partie). Il est désespéré de l'état de ses affaires et effrayé de l'énormité de ses obligations : « Je suis en ce moment à Saché, où j'ai tant travaillé, écrit-il ; je revois les beaux arbres que j'ai tant vus en cherchant mes idées. Et il exprime le désir « de prendre quelques arrangements qui lui permettent de se retirer dans un *cottage* en Touraine... » ; en soupirant, il ferme sa lettre, annonçant qu'il lui faut achever son ouvrage, mais avant de la clore, il revient sur son idée d'un repos en Touraine : « Quand aurai-je une petite terre, un petit château, un petit parc, une belle bibliothèque, et pourrai-je habiter cela sans ennuis, en y logeant

l'amour de ma vie? Plus je vais, plus ces souhaits dorés prennent la teinte de rêves; et, cependant, y renoncer ce serait pour moi la mort. Depuis dix ans, je ne vis que par l'espérance. Allons, adieu ! »

Dans la même lettre, il est question du *Lys dans la vallée*; la publication de cet ouvrage avait commencé dans la *Revue de Paris* en novembre 1835. Comme dans une autre lettre d'octobre 1836, Balzac indique qu'il fut commencé à Saché et terminé à La Bouleaunière, ne peut-on en inférer que toute la description tourangelle qui en forme le début fut ébauchée dès 1834?

A la même époque, Balzac écrit à Émile Regnault : il est allé à Saché pour s'y « retremper » après les tribulations qu'il a éprouvées au moment de son procès avec la *Revue de Paris*; il a eu un coup de sang en arrivant; mais on lui a fait faire une partie de campagne et le voici « ravitaillé »; il conçoit alors les *Illusions perdues*, et en a écrit les quarante premiers feuillets. C'est dans cette lettre qu'il est fait allusion à la belle M^me^ Marbouty, sa future compagne de voyage en Italie. Quant au *Lys*, il en annonce à M^me^ Carraud la publication en volume; « il était mort en se mettant en voiture ». Mais « le D^r^ Nacquart a voulu pour lui l'air natal ».

La situation n'est guère meilleure en août 1837, époque à laquelle Balzac envoie une lettre désolée à M^me^ Hanska; il s'est rendu à Saché par ordonnance du médecin, toujours avec prescription de ne pas travailler, de se distraire et de se promener. Mais se distraire lui est impossible, se promener également, car il tousse « vieillardement ». Une inflammation de poitrine, qu'il espérait guérir, a empiré, le poumon gauche est entrepris; il va retourner à Paris pour consulter. L'état moral est pire encore; il en est arrivé à un point « où il ne regrette plus la vie ». Il lui vient des idées de tout abandonner, de vivre en Touraine, et il pense à choisir une petite maison sur les bords du Cher ou de la Loire; il n'y a plus à penser à l'acquisition de la Grenadière, qu'il a désirée pendant cinq ans; elle lui a « échappé » dès l'année précédente. Et il ajoute : « Ma chambre, que les curieux viennent déjà voir par curiosité, donne sur des bois deux ou trois fois centenaires, et j'embrasse la vue de l'Indre et le petit château que j'ai appelé Clochegourde ». Il s'agit évidemment ici de la Chevrière et non de Vonne, qu'on ne peut découvrir de Saché.

Il n'est plus question, ensuite, de Saché pendant sept ans; dans une lettre de juillet 1845 se trouve l'appréciation assez malveillante sur ses hôtes, que nous avons citée; Balzac annonce son intention d'aller à Saché, mais il hésite à profiter de la « sèche hospitalité de M. de Margonne ».

Enfin la même intention est exprimée à la date du 31 juillet 1845; il est question d'aller à Saché en septembre : « Je montre votre belle Touraine à des étrangers, et je viendrai dans la belle vallée de l'Indre leur faire voir Azay. Si vous êtes à Saché, faites-le moi savoir par un

petit mot poste restante à Tours; j'aurai le plaisir de vous rendre une petite visite. J'y serai le 1er août ou le 31 juillet. »

Ces étrangers étaient vraisemblablement Mme Hanska, sa fille et son gendre; on sait en effet (Lettre à l'Étrangère, *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1922, note) qu'après avoir passé en Saxe le mois de mai avec lui, ses amis l'accompagnèrent en France; le rendez-vous demandé à M. de Margonne correspond bien à cette période, qui prit fin avec le mois d'août.

Au commencement de 1846, Balzac écrit à son hôte : « Je crois que j'irai chercher votre lettre de l'année dernière à la poste de Tours, mercredi prochain, c'est-à-dire le 3 (janvier). Si vous êtes à Saché, vous seriez bien aimable d'avoir affaire à Tours mercredi, car j'arriverai par le premier départ de Paris; ce sera le 3... Je n'ai qu'un jour ou deux à passer à Saché, mais il s'agit cette fois de devenir voisins. »

La même année (1846) il remerciait M. de Margonne de lui avoir fait délivrer son acte de naissance, en vue de son mariage avec Mme Hanska; on sait que ce mariage fut projeté à Metz, et ne put être contracté ou du moins considéré comme valable. Il lui faisait part, encore une fois, de son désir de s'établir en Touraine, mais en même temps il renonçait à le réaliser « du moment que les propriétés y sont si chères ». Et il ajoutait : « Mais j'userai de votre gracieuse hospitalité; Saché *nous* verra ! » Nous, c'était évidemment Balzac et Mme Hanska, qu'il considérait déjà comme sa femme. Ainsi M. de Margonne était au courant. Malheureusement aucune lettre n'a été conservée dans laquelle il soit spécifié qu'il ait effectivement reçu chez lui le couple balzacien.

A la mort de Balzac, M. de Margonne était à Paris, mais rien ne fait connaître les sentiments que cet événement lui inspira; on trouve seulement une allusion à une maladie de Balzac, dans une lettre qu'il adressa à Mme Balzac mère; mais l'année de sa rédaction n'est pas indiquée et ainsi on ne peut savoir s'il s'agit de la maladie qui l'emporta. En tout cas, M. de Margonne en paraît peu inquiet, et assure qu'il se rétablira prochainement.

Comment vivait Balzac à Saché? Nous sommes assez bien renseignés à cet égard par une conférence que fit à ce château, lors des fêtes qui furent données à Tours en 1899, à l'occasion du centenaire de Balzac, M. de Maison-Rouge, le fils de l'ancien propriétaire de Valesne; ces détails ont le mérite (et aussi le défaut) d'être donnés d'après des récits qu'on pourrait appeler « de famille », faits à l'auteur par ses parents. Nous disons bien « le défaut » et nous avons indiqué pourquoi : instruit par l'expérience, nous savons combien ces récits sont sujets à caution, surtout lorsqu'ils sont de seconde main. Cependant celui-ci n'est contredit par aucun document; en outre, il est fort intéressant et pour ces deux causes mérite d'être rapporté.

Balzac, à Saché, s'ennuyait fort lorsqu'il n'y travaillait pas, ce qui, d'ailleurs, n'arrivait que rarement. N'aimant ni la chasse ni la pêche, il

se contentait de longues promenades, et passait quelquefois ses après-midi de repos dans une grotte, qu'on montre encore aujourd'hui, située dans le parc du château, et qui est, dit-on, l'entrée obstruée d'un souterrain mystérieux, creusé il y a bien des siècles et dont on a retrouvé des vestiges. Lorsqu'il était pris par le travail, il menait la même vie qu'à Paris, c'est-à-dire qu'il travaillait la nuit, dormait quelques heures, prenait force café, et mangeait à sa façon. M. de Margonne, qui le connaissait bien, le laissait à cet égard absolument libre. Mme de Margonne protestait par un mutisme hostile. Il arrivait qu'on allait dîner chez des voisins, et que l'écrivain restait clos et couvert comme le ciel par un jour d'orage; il avait en effet pour tous ces gens un certain mépris, causé par leur peu de culture intellectuelle. Cependant, un certain jour, après une semonce de Mme de Margonne, il s'anima; ce fut une belle soirée.

Nous fera-t-on grâce si, à ce point, nous réunissons en un faisceau divers détails donnés par M. de Maison-Rouge sur les soirées balzaciennes en Touraine, et d'autres recueillis sur place? Nous ne faisons ici que les rassembler en un tableau formé de divers croquis épars.

C'était à l'automne de 1834; Balzac, dans l'après-midi, avait fait « l'huître », comme il le disait. N'ayant pas travaillé, il avait pensé à ses soucis divers et il était assez morose ; après un souper sans entrain, car ses hôtes et leurs amis n'avaient pas assez de gaîté pour contrebalancer la mauvaise humeur de l'écrivain, malgré le vin de Vouvray et les alberges confites du dessert, on s'était rendu en silence dans le grand salon à trois fenêtres; papier jaunâtre assez laid qui représente une sorte d'étoffe drapée, meubles mesquins, la nuit qui vient. Parmi les convives, M. et Mme de Vonne, M. Gouin, M. et Mme André Salmon de Maison-Rouge, le baron de Pictières (dont le fils épousa plus tard Mlle de Salleix), le baron de Trélan. Formant un groupe à part, Mme de Margonne causait avec son abbé (le chanoine de Saint-Denis); quelques jeunes gens, les deux fils et la fille de M. de Vonne, batifolaient avec l'enfant de la maison, Mlle de Salleix, qui brodait au tambour.

On essaye de se dégeler un peu en jouant : Balzac aux dames avec M. de Maison-Rouge, et il le gagne à sa manière, c'est-à-dire avec les trois derniers pions qui lui restent; puis au trictrac, — il y avait un trictrac à Saché ; ce détail est donné par une lettre de Balzac à M. de Margonne ; il y en avait un également à la Chevrière, qui est conservé par la famille et qu'on appelle le trictrac de Balzac. — On souffle après ces joutes.

Alors que se passe-t-il ? Est-ce, invisible, l'art qui a déployé ses ailes et vient se poser au milieu de cette morne assemblée ? Toujours est-il que Balzac se lève, monte à sa chambre, et rentre, un manuscrit à la main — et qu'il se met à lire. — Comme il lit en se promenant en long et en large, on allume tous les candélabres, on les pose sur toutes les tables et tous les guéridons, et il s'anime, et il déclame, et

tous d'écouter, la face épanouie, et tous de sortir des profondeurs de l'ennui pour éclore à l'étonnement, puis à l'émotion. C'est qu'il est question de leur pays, de Saché, de Valesne, de la Chevrière, de Vonne, et de M. et Mme de Vonne, et de Mme de Landryève, et de leur rivière et de la lande de Charlemagne, de Tours ! C'est le début du *Lys*. Parfois, le lecteur s'interrompt pour s'écrier : Hein ! est-ce assez joli, cela ! Ses bras s'agitent, ses cheveux roulent autour de sa tête. Et il oublie sa fatigue, et Mme Hanska qui n'écrit pas, et ses ennuis. Le voilà pris par son œuvre et il en est de même de ces Tourangeaux. Parmi quelques : « Oh ! M. de Balzac ! » proférés par la bonne Mme de Maison-Rouge, dont c'était, paraît-il, l'exclamation habituelle, lorsqu'il est question des épaules de Mme de Mortsauf; quelques hochements de tête de Mme de Margonne, à propos de la mère de Félix — il y avait quelques raisons à cela, mais M. de Margonne reste impassible, — le Maître lit, déclame, s'exclame, jusqu'à ce que, quittant brusquement son auditoire, il remonte dans sa chambre; il va écrire jusqu'au jour.

M. de Maison-Rouge donne, à propos de Balzac, un détail amusant : à Saché comme ailleurs, celui-ci manquait souvent d'argent; il en demandait à M. de Margonne, qui d'abord faisait un peu la sourde oreille, mais qui finissait par lui en prêter. Pendant cette période d'attente, l'écrivain devenait avec les domestiques d'une familiarité extrême; mais la bourse une fois remplie, cette familiarité cessait. Les gens ne s'y trompaient pas, et « sentaient », avec la froideur de l'ami de leur maître, revenir l'espoir de généreuses gratifications.

Lors de la visite faite à Saché, en 1899, par la Société littéraire de Tours, à l'occasion du centenaire, le village fut en fête; bannières, guirlandes, discours, musique, rien ne manqua. On fit causer un vieux bonhomme de tailleur du cru, le Père Pion, qui se vanta d'avoir habillé Balzac pendant ses séjours à Saché, ce qui n'est pas sans surprendre un peu, étant données les prétentions du Maître à l'élégance, et Buisson. Quoi qu'il en soit, ce brave homme déclara que, lorsque Rodin avait voulu faire sa célèbre statue, le sculpteur lui avait demandé les mesures de Balzac et qu'il les lui avait données. Elles ont été enregistrées par M. Adolphe Brisson dans un article du *Temps* du 10 mai 1899, et reproduites dans son ouvrage : *Portraits intimes*; il nous paraît superflu de les donner de nouveau.

Histoire littéraire du « Lys dans la Vallée ».

Les origines.

On a donné au *Lys dans la Vallée* plusieurs origines.

Tout le monde s'accorde à déclarer que Balzac s'inspira, en écrivant cette œuvre, du roman de Sainte-Beuve, *Volupté*, qui avait paru en 1834, c'est-à-dire un an avant le *Lys*. On en trouve d'ailleurs la preuve dans l'indication suivante donnée par Balzac lui-même, dans

une lettre à Mme Hanska du 25 août 1834. Bien que le passage soit connu, il ne nous paraît pas inutile d'en rappeler les termes : « Il a paru un livre, écrit Balzac, très beau pour certaines âmes, souvent mal écrit, faible, lâche, diffus, que tout le monde a proscrit, mais que j'ai lu courageusement et où il y a de belles choses. C'est *Volupté*, par Sainte-Beuve. Qui n'a pas eu sa Madame de Couaën n'est pas digne de vivre. Il y a dans cette amitié dangereuse d'une femme mariée près de laquelle l'âme rampe, s'élève, s'abaisse, indécise, ne se résolvant jamais à de l'audace, désirant la faute, ne la commettant pas, toutes les délices du premier âge. Il y a dans ce livre de belles phrases, de belles pages, mais rien. *C'est le rien que j'aime, le rien qui me permet de m'y mêler.* »

En outre, en octobre 1835, il écrit, toujours à sa cara : « Enfin le premier article (du *Lys*) a paru..., Sainte-Beuve a travaillé quatre ans *Volupté*; *vous comparerez* ».

Habemus confitentem reum. Mais, en outre, la lettre de 1834 indique clairement le but cherché par Balzac en écrivant le *Lys* : il a voulu faire une *Volupté* non puritaine, et peut-être y ajouter « d'agaçantes joyeusetés ». A coup sûr, il n'en a pas ajouté beaucoup. Cependant son M. de Mortsauf est une sorte de M. de Couaën qui a des côtés comiques, et si Mme de Couaën « n'est pas assez femme », on s'accorde généralement à trouver que Mme de Mortsauf l'est un peu trop, du moins dans son agonie, qui a été tant reprochée à l'auteur. Mais, au risque de nous répéter, nous dirons que ce que Balzac n'a pris à personne, et ce qui fait la beauté de son livre, c'est l'union intime des personnages et du paysage qui les entoure et dans lequel ils baignent délicieusement. On ne saurait, en effet, comparer la description du château de Couaën à celle du château de Clochegourde, ni celle des landes de Bretagne à cette délicieuse vallée de l'Indre. D'ailleurs, les personnages de *Volupté* évoluent dans des régions diverses, en Bretagne, à Paris, à Blois, tandis que ceux du *Lys* restent en union intime avec la Touraine, d'un bout à l'autre de l'œuvre. Il y a donc une différence essentielle entre les deux conceptions, et c'est la localisation balzacienne qui la constitue. Exception faite, cependant, pour lady Dudley qui, décidément, nous paraît peu défendable, et nous ne sommes pas le seul de notre avis.

Quant à la mort de Mme de Mortsauf, qui, on le sait, ne s'apparente que de très loin à celle de Mme de Couaën, on a cru en trouver un modèle beaucoup plus direct dans une nouvelle de l'*Heptaméron*. Notamment M. Georges de Maurevert l'a signalé, il est vrai assez vaguement, dans son *livre des Plagiats*. Cette nouvelle est la vingt-sixième, et a pour argument : « Comment une dame amoureuse d'un très jeune gentilhomme le retira d'un autre amour et mourut de l'amour qu'elle lui portait ». En voici l'analyse :

Une jeune dame de Pampelune, mariée à un homme qu'elle aime, se prend cependant d'un amour secret, et qu'elle ne s'avoue à elle-même

qu'à peine, pour un jeune homme de dix-huit ans appelé M. d'Avannes. Le mari et la femme se considèrent comme le père et la mère du jeune seigneur abandonné par ses parents ; celui-ci les aime profondément l'un et l'autre, mais son sang est vif et ses passions ardentes.

Comme sa mère d'élection repousse ses tentatives amoureuses, il court à d'autres amours; celle-ci ne les lui reproche qu'à peine, mais en souffre secrètement. Le récit des prouesses amoureuses du jeune d'Avannes est assez long, et remplit les trois quarts de la nouvelle. Disons tout de suite qu'elles n'ont rien de commun avec celles de Félix de Vandenesse et de lady Dudley. Mais voici la fin. L'amoureuse, que son secret étouffe, finit par en mourir et cette mort est ainsi narrée :

Les médecins, en la main desquels ne pend pas la santé des hommes, commencèrent à doubter si fort de sa maladie... qu'ils dirent au mary et conseillèrent d'advertir sa dicte femme de penser à sa conscience et qu'elle estoit en la main de Dieu, comme si ceulx qui sont en santé n'y estoient point. Le mary, qui aymoit sa femme parfaictement, fut si triste de leurs parolles, que pour sa consolation escripvit à Monseigneur d'Avannes, le supliant de prendre la peyne de le venir visiter, espérant que sa veue proffiteroit à la mallade. A quoy ne tarda le dict seigneur d'Avannes, incontinant les lettres receues, mais s'en vint en poste en la maison de son bon père... Et (le mary) mena le seigneur d'Avannes où estoit la pauvre mallade ; laquelle, tournant ses œilz languissans vers luy, le regarda et luy bailla la main en le tirant de toute sa puissance à elle ; et, en le baisant et embrassant, feit ung merveilleux plainct et luy dist : « O Monseigneur, l'heure est venue qu'il fault que toute dissimulation cesse, et que je confesse la vérité que j'ay tant mis de peine à vous celer ; c'est que, si m'avez porté grande affection, croyez que la myenne n'a esté moindre ; mais ma peyne a passé la vostre, d'aultant que j'ay eu la douleur de la celer contre mon cueur et volunté, car entendez, Monseigneur, que Dieu et mon honneur ne m'ont jamais permis de vous la déclairer, craignant d'adjouster en vous ce que je désirais de diminuer ; mais sçachez que le *non* que si souvent je vous ay dict m'a fait tant de mal au prononcer, qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contente, puisque Dieu m'a faict la grâce de morir, premier que la violence de mon amour ayt mis tache à ma conscience et renommée ; car de moindres feux que le mien ont ruyné plus grandz et plus fortz édifices. Or, m'en vays-je contente puisque, devant morir, je vous ay pu déclarer mon affection esgalle à la vostre, hors mis que l'honneur des hommes et des femmes n'est pas semblable ; vous supliant, Monseigneur, que dorénavant vous ne craingnez vous adresser aux plus grandes et vertueuses dames que vous pourrez, car en de tels cueurs habitent les plus grandes passions et plus saigement conduictes... Je ne vous prieray point de prier Dieu pour moy, car je sais que la porte de paradis n'est pas refusée aux vrais amans, et que amour est ung feu qui punyt si bien les amoureux en ceste vie, qu'ils sont exemptz de l'aspre torment du purgatoire. Or, adieu, Monseigneur... » Et en ce disant, le baisa et l'embrassa de toutes les forces de ses faibles bras... Le dict seigneur, qui avait le cueur aussi mort par compassion qu'elle par douleur..., se retira hors de sa veue, sus ung lit qui estoit dedans la chambre, où il s'esvanouyt plusieurs foys.

A l'heure, la dame appelle son mary, et après luy avoir faict plusieurs remonstrations honnestes, lui recommanda Monseigneur d'Avannes, l'assurant que, après luy, c'estoit la personne au monde qu'elle avoit le plus aymée. Et, en baisant son mary, luy dict adieu. Et à l'heure, luy fut apporté le sainct sacrement de l'autel, après l'extrême-onction, lesquelz elle receut avec telle joye comme celle qui est seure de son salut ; et voiant que la veue

luy diminuoit et les forces luy défailloient, commence à dire bien hault son *In manus*. A ce cry se leva le seigneur d'Avannes de dessus le lict, et en la regardant piteusement, luy voit rendre avecq ung doulx soupir sa glorieuse ame à Celluy dont elle estoyt venue... »

La parenté entre cette scène et celle de l'agonie de Mme de Mortsauf n'est pas niable; Balzac l'a développée et y a introduit ce qui n'était qu'à lui, la vie; mais peut-être les exquises paroles de l'héroïne de l'*Heptaméron* sont-elles, dans leur simplicité, plus touchantes que celles du personnage balzacien.

On peut dire, par contre, et il l'a écrit lui-même à Mme Hanska, qu'il a voulu faire de Mme de Mortsauf une vraie femme, un être humain soumis aux faiblesses de la chair, et qui, lorsque les forces physiques lui font défaut, sent faiblir également ses forces morales ; en un mot, un être physiologique. Réalisme? La question a été examinée par divers critiques, et il faut reconnaître qu'il y a presque unanimité parmi eux pour blâmer la manière dont la scène de l'agonie a été traitée. On sait qu'elle a d'ailleurs été allégée par Balzac, sur le conseil de Mme de Berny, de certains détails qui diminuaient plus encore la pureté de son héroïne; ces détails figurent dans la première édition, et ont été retranchés en 1839. La suppression a porté sur certaines « matérialités » du caractère de Mme de Mortsauf, et surtout sur certains passages où sa foi paraissait ébranlée et qui en faisaient presque une blasphématrice.

Voici une troisième source, ou plutôt il s'agit d'une analogie tellement lointaine que nous n'en parlons qu'à titre de curiosité, et parce que le journal *Le Voleur*, qui reproduisit une nouvelle anglaise : *Le Lys dans la Vallée*, dans son numéro du 10 octobre 1836, l'avait accompagnée de la note suivante : « Cette nouvelle est traduite d'un recueil anglais publié à Londres en 1820. Sans vouloir accuser M. de Balzac de plagiat, nous croyons cependant piquant de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce petit roman, dont l'*auteur français du « Lys dans la Vallée » s'est évidemment inspiré* ; il brille par la naïveté et la grâce plutôt que par le fracas des situations. »

Il y avait là, sans doute, quelque malice de la part du journal *Le Voleur*, assez vigoureusement « houspillé » par Balzac dans la préface de son œuvre pour avoir reproduit sa charge par Dantan. Malice d'ailleurs fort innocente, et qui, si elle fut, alla précisément contre son but, car la nouvelle anglaise n'a que de très vagues rapports avec le roman de Balzac ; seul le titre est le même : *Le Lys dans la Vallée*. Mais vraiment l'écrivain n'avait pas besoin de recourir à qui que ce fût pour le trouver.

Nous croyons cependant devoir donner une très brève analyse de cette nouvelle parce qu'elle est assez peu connue. La voici :

Il s'agit d'une jeune bergère, belle et pure, qu'on a surnommée le Lys d'une vallée située à dix lieues de Liddesdale. Son père est un simple berger, et elle a été élevée avec un autre berger, son cousin, du

nom de Walter Gardes. Elle n'a aucune idée de l'amour, et lorsque Walter lui en parle, à toutes fins honnêtes, elle refuse de l'épouser parce qu'elle ne l'aime que fraternellement ; mais elle lui jure sur la Bible qu'elle ne se mariera jamais avec un autre.

Cependant intervient le fils du seigneur du village, le jeune Elliot, chevalier, cavalier, empenné, séduisant comme un héros de Walter Scott ; au cours d'une rencontre fortuite, ces deux âmes se lient ; ici encore le Lys refuse le mariage qui lui est offert, et le chevalier n'insiste pas beaucoup, en raison de l'inégalité de leurs conditions. Mais elle tombe malade d'amour, et, dans son délire, laisse échapper son secret en présence de son père et de son cousin ; ceux-ci la plaignent, mais ne doutent pas un instant de sa pureté. Le jeune Elliot ayant perdu son père quelque temps après, pense que les difficultés sont aplanies et, au cours d'une nouvelle rencontre, aussi fortuite que la première, il enlève sur son cheval celle qu'il aime et la transporte dans le parc de son château. Revenue à elle (car elle s'était évanouie), la jeune Aimée (nous avions oublié de dire qu'elle s'appelle Aimée) se trouve en présence du jeune seigneur et de la sœur de celui-ci qui, séduite par son charme, ne s'oppose pas au mariage. Mais alors Aimée se souvient du serment fait à son cousin, et refuse le bonheur qui lui est offert. Pour donner une légère idée du ton général de l'œuvre, nous reproduisons son discours : « Écoutez avec bonté les paroles d'une pauvre jeune fille ignorante. Noble dame, soyez vous-même mon guide et mon appui. M'approuveriez-vous si je faussais mon serment, si je perdais mon âme en violant la promesse que j'ai faite sur la Bible? J'ai promis d'être la femme de Walter Gardes ; me conseilleriez-vous de briser son cœur noble et fidèle ? » Elliot et sa sœur ne trouvant rien à répondre, Aimée s'en va du même pas épouser son cousin, à qui elle donne de beaux enfants. Elliot contracte de son côté une union qui n'est pas moins féconde. Les deux couples se rejoignent après quelques années : les deux femmes s'embrassent, les enfants également, « et leurs époux, également fiers, jouirent en silence de cet hommage rendu à la beauté ».

Ces origines ne sont pas les seules auxquelles il ait été fait allusion. On a parlé de M^me^ de Warens et de Rousseau, de Julie et de Saint-Preux et même du roman de Stendhal : *Le Rouge et le Noir*. On pourrait, dans cette voie, aller très loin, et, d'ailleurs, il ne peut s'agir en la matière que d'influences et non d'imitations. En somme, les deux seules sources auxquelles Balzac ait puisé sont, à notre connaissance, le roman de Sainte-Beuve et la nouvelle de l'*Heptaméron*.

Œuvres inspirées par le « Lys dans la Vallée ».

Nous en trouvons deux ; il y a une bluette, une romance composée en 1837 par Loïsa Puget. La musique en est agréable et touchante.

Quant aux paroles, voici le refrain et le premier couplet ; l'auteur en est Gaston Lemoine, parolier habituel de la célèbre romancière, qu'elle finit par épouser en 1842.

Le Lys dans la Vallée.

REFRAIN.

Si vous voyez dame voilée
Blanche d'attraits et de candeur,
C'est de notre belle vallée
La fleur la plus chère à mon cœur.
C'est là mon lys dans la vallée,
C'est là ma chère et tendre fleur,
C'est elle la fleur de mon cœur (*bis*).

PREMIER COUPLET.

Lorsque si blanche, à l'*œil du ciel*
Elle rayonne,
On croirait voir de Raphaël
Une Madone.
De loin chacun admire
Son léger vêtement,
Sa robe où l'on se mire,
Son voile blanc (*bis*).
Si vous voyez..... (*au refrain*).

La chanson a trois couplets ; il semble superflu de les donner tous les trois. Évidemment, ce sont là choses faites pour être chantées.

Mais voici une œuvre plus importante. Le 14 juin 1853 fut représenté sur la scène du Théâtre-Français un drame en cinq actes intitulé : *Le Lys dans la Vallée* ; les auteurs en étaient Théodore Barrière et Arthur de Beauplan. Ce drame suit à peu près le roman de Balzac, mais avec des altérations et des additions qui en modifient le caractère. Il y a là un M. de Chessel qui fait des mots, un M. de Mortsauf que sa belle-mère appelle : mari, double mari, parce qu'il laisse sa femme écouter le jeune Félix ; celui-ci est transformé en un officier de marine qui a fait le tour du monde, et qui, malgré ses voyages, paraît bien peu expert en amour. Quant à la duchesse de Blamont-Chauvry, c'est une mère et une belle-mère cruelle, qui se ligue avec lady Dudley pour voler à Félix les lettres que sa fille lui a écrites et les remettre à son mari. On a ajouté un personnage dont il n'est pas question dans l'œuvre de Balzac : c'est celui d'Emmeline, fille de M. de Chessel, qui est amoureuse de Félix et se désespère de n'en pas être aimée. Le dernier acte, qui n'a proprement qu'une scène, c'est la mort d'Henriette (M^me^ de Mortsauf) ; celle-ci, avant de mourir, fiance Emmeline à celui qu'elle aime.

Il n'y a dans ce drame rien de ce qui fait le charme du *Lys* de Balzac, c'est-à-dire cette absorption des personnages par l'ambiance tourangelle, aucun développement poétique, rien que de l'action et celle-ci est bien lourde ; Félix, âgé de vingt-cinq ans et revêtu d'un uniforme, devient impossible ; quant à la duchesse et à lady Dudley, elles sont

odieuses. La pièce n'eut aucun succès, et quitta l'affiche après onze représentations. Le talent des acteurs, Provost dans M. de Chessel, Maillart dans Félix, Geffroy dans M. de Mortsauf et surtout la célèbre M^lle^ Judith dans M^me^ de Mortsauf, ne put la sauver. Deux ministres, ou plutôt deux ministères prirent parti, l'un pour la pièce, c'était celui de M. Achille Fould, l'autre contre, c'était celui de M. de Persigny, ce dernier à cause d'une scène dans laquelle on représentait un des enfants d'Henriette atteint du croup, et qu'on considérait comme inconvenante. Le Comité de lecture qui avait reçu la pièce fut jugé inférieur à sa tâche et il fut question de le dissoudre : les pièces seraient examinées par un jury d'hommes de lettres et d'hommes de goût, et non plus par des comédiens. Ce projet de réforme n'eut pas de suite, et le Comité a survécu.

En 1868, une autre pièce fut jouée sous le titre du *Lys dans la Vallée*, ou plutôt du *Lys de la Vallée* ; mais elle n'a de commun avec le roman de Balzac que son titre, et ce n'en est même pas une parodie. Nous ne la mentionnons que pour mémoire. C'est une bouffonnerie qui fut représentée au Théâtre du Palais-Royal, et dont les auteurs étaient Eugène Grangé et Victor Bernard. L'héroïne est une marchande de volailles du marché de La Vallée, et ainsi le titre constitue un simple calembour.

Enfin, on ne saurait nous en vouloir si nous reproduisons ici une parodie du *Lys*, publiée par le *Vert-Vert* en 1836. Elle a été conservée par M. de Lovenjoul (A. 361) et nous doutons fort qu'on puisse en trouver aujourd'hui un autre exemplaire :

LA TUBÉREUSE SUR LA MONTAGNE.

Peut-être avez-vous subi pâtimens réservés à ces enfances étiolées et jaunies, à ces aurores violettes enveloppées de brumes mélancolieuses et à peine éclairées de ce rayon élégiaque qui tombe d'un astre sans nom, et qui fait pousser sur la terre les fleurs humides de la tristesse ? Oh ! alors, il est doux de se recueillir dans le sein des intelligences suprêmes, et de lécher sur ses lèvres pâlies les saveurs amères qui sont les rosées de la nuit de l'âme ! Oh ! alors il faut faire comme fit Félix de Laitdanesse !

La chétivité de Félix dissimulait sous le mignanisme des formes et sous les apparences suaves et satinées d'une adolescente faiblesse des sentiments trempés dans les froides eaux du Styx de la fermeté et dans les laves brûlantes du Vésuve de la passion. Ainsi une frêle bouteille soufflée par un manant renferme quelquefois un vin généreux, une liqueur pleine de feu et d'action.

Après avoir longtemps promené dans les sentiers scolastiques les pensées incandescentes de sa précocité et rêvé de sultanesqueries qui enivraient le pachalik de son imagination, Félix tourna son regard vers l'Orient de la vie, cherchant à découvrir à travers le verre de son qinocle les horizons roses d'une existence qui demande aux ailes de

l'amour l'édredon de son lit, et qui veut recevoir la cataracte des voluptés sur des épaules qui se sentiraient de force à supporter le monde, si par hasard le monde avait besoin d'une cariatide.

Assez longtemps il avait, sous le talon nonchalant de ses bottes rêveuses, sarclé les herbes de la plaine. Il se dirigea donc vers la montagne avec tout l'élan de la jeunesse, comme Icare attache à son dos les ailes de l'espérance, collées avec la cire des illusions.

En gravissant la montagne, Félix avait soif, et il demandait à savourer la pomme que l'expert tentateur fit manger à notre mère Ève. La Providence lui envoya une femme dont il dévora soudain un quartier, vrai quartier de pomme qu'il pela avec ce couteau de dessert que chaque homme porte sur lui, et dont la lame est faite avec le vermeil du regard et le manche avec la nacre des désirs.

Cette femme était si fleur, si fraîche couleur de fleur, si doux parfum de fleur, qu'il la surnomma la *Tubéreuse sur la Montagne*. C'était là une femme comme il y en a peu sous le ciel et comme la terre n'est pas digne d'en porter deux.

Elle avait trente-neuf ans, le plus bel âge des femmes. Elle se coiffait avec des nattes les jours pairs, et avec des boucles les jours impairs. Ses cheveux étaient châtains moirés de blond, le blond particulier de cette chevelure indiquant chez la femme qui en était ornée une sérénité d'âme capable de supporter avec résignation les plus sombres chagrins domestiques; la teinte châtain indiquait au contraire que cette âme devait se révolter contre toute tyrannie, surtout contre la tyrannie conjugale.

Son front limpide laissait apercevoir, sous le cristal de sa peau, les pensées tendres et douces qui circulaient dans cette tête modelée d'après les camées antiques. Son nez, légèrement bombé vers le milieu, annonçait le goût des voyages.

Ses yeux fendus en amandes dénotaient beaucoup d'aptitudes pour l'histoire naturelle. La teinte cerisée de ses prunelles était un sûr indice de philosophie. Ses sourcils, qui se dessinaient comme les deux branches d'une accolade jetée sur le papier par un habile calligraphe, indiquaient par la ténuité nette et hardie de leur forme le goût du travail à l'aiguille et particulièrement de la broderie au plumetis.

Sa bouche, qui avait précisément l'étendue d'un des sourcils, beauté de proportion que l'on remarque chez la Vénus de Praxitèle, accusait une constance à toute épreuve et un dévouement au-dessus des plus grands sacrifices. Son menton était plein de dévotion, sa forme louait Dieu, sa fossette était une prière.

Elle avait la taille ovale, indice de vertu et même de pruderie, pour peu que l'ovale s'aplatisse sur le côté gauche. Ses coudes étaient ceux d'une femme forte contre le sentiment, mais faible au préjugé. Ses doigts, de forme ronde, et dont les ongles étaient remarquablement petits et entourés aux extrémités d'une chair dont la transparence

et la couleur ressemblaient à celle de l'opale, annonçaient un esprit cultivé et une prédisposition aux maladies du pylore.

Puissances du Ciel ! qu'il était doux, avec une telle femme, d'aller sur la montagne et de tremper sa tête dans les nuages, et de cueillir des plantes hybrides, et d'abattre des noix, et de manger des groseilles, et de dénicher des merles, et de lui dire : « Transbordons nos âmes, et sous les vagues écumeuses qui secouent les colères de l'hymen, plongeons nos têtes juvéniles et phosphorescentes pour pêcher sur les sables dorés les perles et le corail de la vie ; et puis, chère, nous remonterons vers le soleil, pompés par l'arc-en-ciel et dans les steppes azurées d'une existence tissée avec les fils de la Vierge et la soyeuse chevelure des anges, nous ajouterons ce bonheur inexprimé et cette félicité dont le nom ne peut être prononcé par la voix des hommes, mais doit être dit par les cordes de la harpe céleste quand elles frémissent sous les doigts de la Madeleine ! »

Ainsi parlait Félix de Laitdanesse. Mais hélas ! un an après, la montagne était plongée dans la douleur, les arbres pleuraient, les troupeaux étaient en deuil ; la *Tubéreuse*, touchée par le soc de la passion, avait été brisée. — Priez pour Félix !

De Blaguezac.

Les incidents.

On sait que la publication du *Lys dans la Vallée* fut traversée par plusieurs incidents. Le plus connu est le procès qui fut intenté à son auteur par la *Revue de Paris*. Balzac en a fait l'historique, fort longuement, dans la préface de sa première édition, et cette préface a été insérée dans la cinquième partie de ses *Œuvres diverses*. Aussi nous paraît-il suffisant d'en donner un très bref résumé. Certains détails en sont peut-être moins connus et nous les indiquerons. Mais comment faire exactement le départ entre ce que tout le monde sait, ce que certains seulement ont appris et ce qui est ignoré de la plupart ? Aussi pensons-nous qu'au risque de faire quelques foulées dans les chemins battus, nous pouvons, sans être trop sévèrement blâmé, risquer de lasser la patience des initiés aux choses balzaciennes. Ils nous pardonneront en faveur de ceux qui ne sont initiés qu'à demi.

Le commencement de cette partie de l'histoire du *Lys* remonte au mois de juin 1835 ; à cette époque, l'œuvre était loin d'être achevée, mais était déjà établie dans ses grandes lignes. C'est alors qu'intervint entre Balzac et Werdet un contrat, dont les principales dispositions étaient les suivantes (Lov., A, 268, f° 160) :

M. de Balzac cède à M. Werdet le droit de *réimprimer* une œuvre de sa composition intitulée *Le Lys dans la Vallée*, qui paraîtra prochainement dans l'une des revues littéraires de Paris...

« Cette réimpression se fera de manière à paraître un mois après la publication du dernier article dans la revue où s'éditera le *Lys dans la Vallée*.

« Cette réimpression se fera à 1200 exemplaires...

« Le prix de la présente édition sera de 3000 francs, dont 1500 francs ont déjà été payés en une lettre de change tirée de Vienne sur M. Werdet par M. de Balzac, et acquittée par M. Werdet ; les 1500 autres francs seront payés à M. de Balzac suivant sa convenance.

« Un an après la mise en vente de ladite réimpression, qui sera constatée par les annonces, M. de Balzac rentrera dans tous ses droits, quel que soit le nombre d'exemplaires que M. Werdet aura encore en magasin.

« Si, néanmoins, il en avait plus de deux cents exemplaires, il jouirait d'une prorogation de quatre mois pour les écouler. Si, avant l'expiration du délai d'un an, M. Werdet avait vendu ladite édition, M. de Balzac rentrerait également dans tous ses droits de propriétaire, du moment qu'il n'y aurait pas plus de douze exemplaires dans les magasins de M. Werdet. »

Balzac était revenu le 11 juin de Vienne, où il était allé retrouver M^me^ Hanska (*Étr.*, I, p. 257) ; c'est donc dès son retour que le traité fut signé. Il avait travaillé à son œuvre pendant son séjour en Autriche, ainsi qu'il l'indique dans plusieurs lettres écrites à l'Étrangère, de Vienne même. On sait combien était pénible sa situation à ce moment : maladie de sa mère, triste situation de son frère, difficultés financières, calomnies dans la presse, rien ne lui fut épargné. Et, parmi toutes ces difficultés, il trouvait le temps de consulter des somnambules et d'en entretenir son amie !

Quant au *Lys dans la Vallée*, il devait être primitivement publié dans la *Revue des Deux Mondes* ; d'après M. Léon Séché (note de son ouvrage sur Sainte-Beuve) ce fut Sainte-Beuve qui en fit fermer les portes à son rival, mais l'inimitié des deux écrivains datait déjà d'une année. Est-il nécessaire de rappeler que Balzac n'aurait pas pardonné à Sainte-Beuve certaine critique de la *Recherche de l'Absolu* ? D'après l'auteur de *Port-Royal*, il se serait écrié, devant Jules Sandeau : « Il me le paiera ! » Et la publication du *Lys dans la Vallée* aurait été une vengeance. Cette affirmation fut produite, sous forme d'appendice, à la fin du premier volume de l'édition de *Port-Royal* de 1867, en réponse à la critique de ce dernier ouvrage par Balzac en 1840, c'est-à-dire vingt-sept ans auparavant ! *Genus irritabile vatum* ! Mais ce petit incident mérite qu'on s'y arrête un instant. Il faut observer que, d'après la lettre de Balzac à l'Étrangère que nous avons citée, celui-ci faisait implicitement connaître, dès le 25 juillet 1834, son intention de « se mêler » de *Volupté*, et l'article de Sainte-Beuve sur l'*Absolu*, dans la *Revue des Deux Mondes*, est du 15 novembre. Quant à cet article, il était à la vérité « modéré », comme le déclare son auteur, mais il contenait *in fine* une insinuation assez perfide ; après quelques éloges donnés à la *Recherche de l'Absolu*, Sainte-Beuve parlait d'un ouvrage « que Balzac ne devait pas connaître », mais qui avait des rapports assez étroits avec son œuvre. C'était un opuscule non signé, qui avait paru (il le spécifie) chez Félix Locquin en 1832, sous le titre d'*Hermès dévoilé*, et dont l'auteur était un alchimiste contemporain (le dernier peut-être des alchimistes). Celui-ci affirmait qu'il avait pu, enfin, faire de l'or, mais à quel prix !

Et il exposait les malheurs causés à lui-même et aux siens par ses années de labeur, à la recherche du terrible secret ! C'était dire à Balzac : Votre ouvrage est tiré d'un autre. La colère de Balzac est ainsi fort explicable.

Le même appendice à *Port-Royal* donne l'appréciation du *Lys* par Sainte-Beuve et, ainsi qu'on doit s'y attendre, elle est à la fois malveillante et méprisante.

M. Buloz, qui, outre la *Revue des Deux Mondes*, dirigeait en 1835 la *Revue de Paris*, inséra la première partie de l'œuvre de Balzac dans les numéros des 17 novembre, 23 novembre et 27 décembre. On sait que c'est le refus de l'auteur de donner la deuxième partie qui engendra le fameux procès. On sait aussi que ce refus eut pour cause la communication préalable, par la *Revue de Paris*, du commencement du *Lys* à la *Revue de Saint-Pétersbourg*, et non pas même du texte définitif, mais d'une première ébauche, imprimée sur placards, et que l'auteur avait profondément modifiée avant d'en autoriser l'impression. La *Revue de Saint-Pétersbourg* avait ainsi donné à ses lecteurs un texte provisoire, imparfait, et avait causé à la réputation littéraire de Balzac, et à ses intérêts, un préjudice considérable. L'auteur offrait d'ailleurs à la *Revue de Paris* la somme de 2500 francs destinée à la dédommager du tort causé non seulement par l'interruption du *Lys*, mais aussi par la non-exécution d'engagements antérieurs.

M. Buloz répondit par une assignation en 10000 francs de dommages et intérêts et en la livraison de la suite du *Lys*, avec astreinte de 50 francs par jour de retard à partir du jour du jugement. La signification fut déposée le 10 janvier, et le journal *Le Droit* fit connaître que la cause viendrait à l'audience du mardi suivant (19 janvier). Me Chaix d'Est-Ange se présenterait pour la *Revue de Paris* et Balzac devait plaider lui-même. En raison de l'offre faite par Balzac, la cause ne fut pas appelée ; elle fut remise au 27 mars, puis remise encore en raison d'une absence de Me Chaix d'Est-Ange et ne fut plaidée que le 20 mai suivant. Le président était M. Debelleyme, l'avocat de Balzac Me Boinvilliers, celui de la *Revue* Me Chaix d'Est-Ange. Celui-ci était l'avocat des causes littéraires. Il s'était fait au Palais une réputation d'esprit, d'ailleurs fort justifiée. Sa spécialité était de citer, des ouvrages dont il avait à défendre ou à attaquer les auteurs, des passages entiers, en les agrémentant de commentaires. On attendait ses saillies avec impatience, et son public, car il avait un public, n'eut garde de manquer à l'audience.

Il n'eut garde non plus de manquer à son public, et cela nuisit à sa cause, car on ne put s'empêcher de penser que, si l'œuvre de Balzac était telle qu'il l'exposait, la *Revue* était assez mal venue à en réclamer la publication ; ce fut l'impression de l'auditoire et, apparemment, celle des juges.

Bref, Me Chaix d'Est-Ange « empoigna » l'infortuné *Lys* et le secoua de main de maître ; on trouvera sa plaidoirie *in extenso* dans le recueil

publié par Me Edmond Brousse en 1877 (3e volume). En voici quelques fragments :

L'exorde d'abord :

« Je voudrais, messieurs, pour vous prouver combien le préjudice a été grand, vous montrer combien l'œuvre était importante, combien elle devait exciter au plus haut point la curiosité publique... ! »

Mais, au lieu de montrer « combien l'œuvre était importante », il ajoute :

« D'abord de quoi s'agit-il dans cet ouvrage? L'auteur vous l'apprend : il veut faire la peinture des *pâtimens* — prenez garde, messieurs, je lis bien, il y a *pâtimens* — subis en silence par les âmes dont les racines *tendres encore ne rencontrent que de durs cailloux dans le sol domestique...*

« ... L'auteur va donc vous représenter les premières années d'un pauvre enfant qui va à l'école sans avoir rien dans son panier. *Ses camarades douanaient ce panier et n'y trouvaient que des fromages d'un liard... Il écrivait dans sa tête* — une tête de cinq ans — un livre où il pouvait lire ce qu'il devait exprimer, et mettait sur ses lèvres le *charbon de l'improvisation* ! » (Long éclat de rire.)

Et les citations continuent, coupées de commentaires, à la grande joie de l'auditoire, qui s'amusait beaucoup, jusqu'à la péroraison, dont voici le commencement :

« Voilà l'analyse du livre. Eh quoi ! on nous laisse là ? Mais que deviendront la Comtesse et ce Monsieur dont j'ignore le nom ?... Enfin, nous laisser là, dans cette incertitude, c'est la plus cruelle déception. Il faut en sortir et que nos lecteurs impatients sachent bien si, après avoir mangé le quartier de pomme, il a mangé la pomme tout entière... »

En terminant l'avocat rappelle les précédents démêlés de Balzac avec divers journaux dirigés soit par M. de Feuillide, soit par Amédée Pichot. Il l'accuse de n'avoir livré autrefois qu'un chapitre d'*Eugénie Grandet*, et donne corps aux calomnies qui avaient été déversées par la presse sur l'auteur, laissant là ses engagements pour « voyager on ne sait où, à Clichy ou en Savoie, comme il lui arrive souvent ».

Nous avons indiqué la teneur de la demande de la *Revue* ; l'avocat faisait suivre son énoncé de l'observation suivante : « Cela donnera de l'activité au génie de M. de Balzac, et lui fera trouver la fin du *Lys dans la Vallée* ».

L'avocat de Balzac, Me Boinvilliers, ne fit point d'esprit ; sa plaidoirie fut sérieuse, et, par moments indignée, en particulier lorsqu'il rappela que deux mois avant l'audience, un jugement par défaut donnant gain de cause au demandeur avait été annoncé par plusieurs journaux. Or, cette nouvelle était fausse ; qui l'avait lancée ? Il laissa la question sans réponse, mais chacun comprit. Il protesta contre les calomnies dont Balzac avait été victime et que son adversaire avait rappelées ; ensuite il plaida « au fond » et sa logique serrée fit impres-

sion sur le tribunal. Il démontra que l'offre par son client d'une somme de 2500 francs constituait une réparation suffisante du préjudice causé à la *Revue*, qui avait provoqué l'arrêt de la publication par sa communication de l'œuvre à une Revue étrangère. Pour ces motifs il demanda que la partie demanderesse fût déboutée.

Le tribunal remit son jugement à quinzaine.

Entre temps, la presse donna, d'ailleurs généralement sans grands commentaires, de longs extraits des plaidoyers, surtout de celui de Me Chaix d'Est-Ange. Quant aux parties, elles crurent devoir saisir le public et défendre chacune leur cause auprès de lui, après les avoir fait plaider devant la justice.

Ce fut la *Revue de Paris* qui commença : dans un article du 29 mai, elle exposa, dans des termes assez modérés d'ailleurs, les faits à sa manière, reproduisit la plaidoirie de son avocat, mais fit suivre son article de trois déclarations signées par un certain nombre d'hommes de lettres, aux termes desquelles sa communication à la *Revue de Saint-Pétersbourg* aurait été non seulement conforme à l'usage, mais de droit, et affirmant que seule « une évidente mauvaise foi pouvait dresser un différend à ce sujet ».

Que valaient ces attestations ? L'un des signataires, Alexandre Dumas, reprocha plus tard à Buloz de les avoir obtenues par surprise. Dans le *Mousquetaire* du 29 novembre 1853, dont il était le fondateur, il déclara qu'on lui avait arraché une signature de complaisance : il est vrai qu'à ce moment il était en procès avec Buloz au sujet du prix de la deuxième édition de *La Vendée et Madame* ; aussi son affirmation est-elle un peu sujette à caution.

Toujours est-il que Balzac ne fut pas en reste ; dans la *Chronique de Paris* du 2 juin, il adressa une longue réponse à la *Revue de Paris* ; c'est cette réponse qui a été reproduite sous le titre d'« Historique du procès » dans la préface de la première édition.

Entre l'audience et le jugement, Balzac, nous dit Werdet dans son *Portrait intime de Balzac*, fit, écrivit et refit encore presque en entier le manuscrit du deuxième volume et reprit également quelques-uns des passages de la première partie qui avaient excité la verve de Me Chaix d'Est-Ange. Voici une lettre inédite (Lov.-A, 201, fo 260), qui fait allusion à ces travaux :

Paris (fin) mai 1836.

Mon pauvre Werdet,

Ne venez pas chez moi à cinq heures. Ma mère est ici, mon frère aussi; je dîne en famille. Mais si vous voulez que je dîne tranquille, *allez vous-même à l'imprimerie*. Il faut y aller prendre, à six heures, des épreuves que Denain tient prêtes, et dont j'ai le plus grand besoin pour travailler, et les remettre chez moi, à Rose, pour qu'elle me les donne à mon arrivée. Si vous voulez me trouver, vous me trouverez demain avant 8 heures. Tout va bien ; j'espère, en me levant à minuit, avoir terminé le manuscrit...

Enfin intervint le jugement, le 3 juin 1836. Il figure également dans

la préface. Rappelons qu'il donnait gain de cause à Balzac, et que, notamment, dans un de ses considérants, il reconnaissait « que les propriétaires de la *Revue de Paris* ont indûment disposé des épreuves du *Lys* en faveur de la maison de librairie Bellizard et C°, de Pétersbourg ».

Aussitôt le jugement rendu, l'œuvre, qui avait été en quelques jours imprimée, annoncée, déposée et augmentée de l'historique du procès, fut mise en vente ; dès le matin, les commissionnaires en librairie se précipitèrent chez Werdet — « Ce fut, nous dit celui-ci, un véritable steeple chase », — et coururent vendre 1800 exemplaires, sur 2000 qui avaient été tirés, aux cabinets de lecture, très nombreux alors, qui les attendaient avec impatience. « Je doute, ajoute Werdet, que jamais dans la suite les nouvelles éditions de Balzac aient obtenu un si prodigieux résultat de vente. »

On peut contester ce chiffre de 1800 exemplaires donné par l'éditeur du *Lys*. Balzac, dans une lettre à M^me^ Hanska du 13 juillet-22 août 1836, déclare : « Au lieu d'en vendre 2000 exemplaires, comme je l'espérais pour Werdet, nous ne sommes qu'à 1300 ». Le 1^er^ octobre suivant, il n'accuse la vente que de 1200 exemplaires, ajoutant que la contrefaçon belge en a vendu 3000. De ces chiffres, lequel adopter ? Aucune pièce authentique ne peut, à notre connaissance, donner de précision à cet égard.

Mais quelle qu'ait été l'importance de la vente, le succès fut considérable auprès du public. Toutes les femmes rêvèrent de Félix et de M^me^ de Mortsauf. Il est fait allusion à cet engouement dans un article fort amusant du *Charivari* du 5 septembre 1836, intitulé *La femme incomprise*, dont voici le début :

« Son amativité ne s'est guère développée au-delà de deux noms : Lamartine et Balzac. Mais de quelle adoration elle les entoure, ces deux noms sacrés ! ces deux symboles ! ces deux mythes ! Elle ne sort jamais sans un volume de *Méditations* dans sa poche et sans une *Scène de la vie privée* sous le bras. Eugénie Grandet et M^me^ de Mortsauf sont ses deux idéalités, et toutes les fois que son... — j'hésite à dire le mot, tant il est prosaïque — toutes les fois que son tyran, son mari, veut lui faire quelque observation sur l'excentricité de son existence, c'est encore M. de Balzac qui lui fournit sa défense. « Il est des anges solitaires », dit-elle en étouffant plusieurs soupirs... »

En présence de ce succès, la *Revue de Paris* se trouvait en fâcheuse posture. Il semble que le mieux eût été pour elle de garder le silence. C'est ce qu'elle ne fit pas, et l'article assez inopportun, et fort indécent (*non decet*) qu'elle consacra à sa mésaventure doit être ici résumé.

Il fut publié le 5 juin 1836, deux jours après le jugement ; il est intitulé : « Un dernier mot à M. de Balzac » ; il n'est pas signé.

Après s'être déclarée, en somme, pas très affectée par la perte de son procès, la *Revue* abreuve d'insultes l'œuvre d'abord, et ensuite l'auteur, faisant de nombreuses allusions à l'*Historique* publié par

Balzac. L'œuvre est qualifiée de « plante humble et inodore, oignon mal venu sur le terrain de ce grand génie, que notre argent n'a pu féconder ».

Quant à Balzac, voici son lot :

« Que M. de Balzac aille en paix ; qu'il se repose auprès de ses illustres amis : Byron, Walter Scott, Schiller ; qu'il chante comme Rossini ; qu'il corrige ses épreuves plus souvent que Meyerbeer ; qu'il soit plus gentilhomme que M. de Chateaubriand ou M. de Talleyrand ; qu'il se console des injures des journaux comme Voltaire ; qu'il donne bénévolement la main aux Montmorency et aux Bourbon, qui, pourtant, n'ont pas de noms patronymiques....

« Allez donc, emportez loin d'ici *cette immense quantité* d'œuvres dont vous dérobiez la plus belle moitié à l'Europe, sous le manteau troué de Saint-Aubin ; ce pauvre feu Saint-Aubin que vous avez voué au ridicule et qui, nous en avons peur, vous le rendra bientôt. Allez, décidez la grande question du paysage ; achevez, si vous pouvez, ce monument de géant, *construit avec tant de petites pierres*, comme vous dites. *Allez accomplir avec votre plume ce que Napoléon n'a pu accomplir avec son épée ! ! !* Allez, grand homme ! Allez, Rétif de la Bretonne ! Allez, Balzac ! Allez, Saint-Aubin ! Allez, *de* Balzac ! Allez, Crébillon fils, quand vous écrirez le français et non le gaulois. Allez ! Seulement, gardez-vous de parler à l'avenir de honte et de mépris, car nous vous répondrions comme à Beaumarchais que vous devez faire oublier : Vous prenez-vous pour un écho ? »

On a vingt-quatre heures pour maudire ses juges : la *Revue de Paris* en avait pris quarante-huit pour injurier son adversaire.

Balzac, dans son *Historique,* se plaint amèrement de la guerre que lui firent alors les petits journaux, raillant ses prétentions à la noblesse, ses logis mystérieux, la longueur de ses cheveux, etc. Il est assez difficile à l'époque actuelle de retrouver ces articles, les collections des feuilles souvent éphémères qui les inséraient étant rarement complètes et, pour quelques-unes, introuvables. Parmi ceux qui ont été conservés, nous pensons devoir retenir celui du *Tam-Tam*, publication hebdomadaire. Il paraît pouvoir être donné comme type, parmi ceux dont Balzac s'irritait si fort. Il est daté du 27 mars 1836 et signé Duplessis. En voici quelques extraits :

« M. Honoré Balzac, et non de Balzac, est un ancien imprimeur, point marquis, point baron, point duc comme pourrait le faire supposer l'aristocratique particule dont il a hérissé son nom. Il lui prit fantaisie un jour de ne plus imprimer les livres d'autrui, mais d'en écrire à son tour et de les faire imprimer aux risques et périls du libraire qui voudrait bien les acheter. Cela dit, cela fait. M. Balzac agit selon Dieu : créer avec un mot. Au bout de quelques années il avait écrit et publié une quarantaine de romans que le public s'arrachait dans les cabinets littéraires, et que les départements surtout lisaient avec avidité.... »

Il est alors question des romans de jeunesse signés Lord R'hoone, Saint-Aubin, etc. L'auteur reproche à Balzac d'avoir voulu cacher au public son véritable nom : « Quelque chose que l'on fasse, il faut l'avouer, la signer, lui donner l'autorité d'un nom réel ». Cependant Balzac a signé le *Dernier Chouan*.

« Autant, jusqu'ici, il avait pris soin de se cacher, autant il mit de vaniteuse complaisance à se faire voir et à se faire remarquer. Il se vêtit comme un boucher, laissa croître ses cheveux et s'associa, comme vous le savez, à la canne historique et monumentale qu'il traîne avec lui, pour laquelle il paie une place annuelle dans une loge de l'avant-scène de l'Opéra et qui, assure-t-on, ne lui coûte pas moins de 25000 francs.

« Il n'y a que le premier pas qui coûte. Dès ce moment M. de Balzac affecta d'être assailli de visiteurs et d'importuns.... Il passait avant la Colonne, avant le Panthéon, avant la Morgue. Il était le Nord vers lequel tendaient toutes les niaiseries, tous les béotismes aimantés de France et de Navarre, et des gens qui ne s'étaient pas vus depuis vingt ans se retrouvaient sur son palier.... Il abandonna sa maison, avec son portrait en pied, aux visiteurs, et se retira bravement dans la rue Cassini.... Là encore il était en proie aux sottes curiosités.... Que faire donc ? M. de Balzac a pris un appartement dans chacun des quartiers de Paris, il a loué une maison à la campagne aux environs de Toulouse, une autre à Châlons-sur-Marne, une autre ici, une autre là ; enfin, aujourd'hui, M. de Balzac a un domicile dans tous les cantons de France, ce qui explique pourquoi il n'est jamais chez lui.

« Mais, pour Dieu, M. de Balzac, faites-vous tondre, habillez-vous comme tout le monde, n'ayez que deux domiciles et faites présent de votre canne au Gouvernement ! Qui sait ? Elle servira peut-être un jour de pendant à l'obélisque de Luxor (*sic*). »

En somme, tout cela n'était pas bien méchant, et il fallait que Balzac eût les nerfs à fleur de peau pour s'en offenser.

Dans ce même *Historique* il est fait allusion à une étude d'Alfred Nettement, publiée par la *Gazette de France*. Cette étude en deux articles parut dans les numéros des 9 et 16 février. Elle est fort sérieuse, assez élogieuse, et on y mentionne particulièrement l'orgueil de Balzac, qui est déclaré légitime et bien différent de la vanité des auteurs sans talent. Il est parlé du *Livre Mystique*, considéré comme la partie idéaliste de l'œuvre de l'écrivain, matérialiste sur tant d'autres points. Il est rendu justice à ses qualités de peintre de la vie réelle, qualités qui, en raison de la sincérité de l'écrivain, le lavent de l'accusation d'immoralité dont il a été l'objet. De tels articles étaient bien de nature à provoquer la reconnaissance de Balzac, qui l'exprima fort ardemment.

Le *Lys* est dédié au Dr Nacquart ; sans doute, le respect et l'affection que portait Balzac au vieil ami de sa famille furent les causes principales de son choix. Mais ce fut aussi une dette de reconnaissance, car,

bien souvent, et en particulier dans cette circonstance, le docteur fut pour l'homme de lettres un véritable sauveur. A ce moment, Balzac, dont la situation était si difficile, trouva une aide dévouée auprès de plusieurs de ses amis, mais il semble que le Dr Nacquart fut celui qu'il sollicita le plus.

Il existe à la Bibliothèque Lovenjoul un certain nombre de lettres de Balzac au Dr Nacquart, parmi lesquelles nous avons à retenir celles de la fin de 1835 et de 1836.

La première (15 octobre 1835) accompagne l'envoi des épreuves du premier article du *Lys* qui devait être publié dans la *Revue de Paris* : « C'est la preuve de mes efforts. Gardez-la ; vous aurez successivement les épreuves de chaque article ; la dédicace ne paraîtra qu'au dernier article et en tête du livre ».

Et, le 23 novembre, Balzac ajoute : « Il faut bien que vous lisiez ce qui vous appartient », et il annonce l'envoi prochain du deuxième article.

Mais bientôt les questions d'argent sont mises sur le tapis : le 23 janvier 1836, Balzac demande au docteur de lui prêter sur hypothèque 15 000 francs pour trois ans, avec intérêts à 5 ou 6 p. 100, desnés à désintéresser sa mère et à lui permettre de garder une maison qu'elle était obligée de vendre. Nous n'avons pas trouvé la réponse du Dr Nacquart....

Ensuite, les demandes de prêts, beaucoup plus modestes, il est vrai, se poursuivent : le 1er février, c'est une demande de 250 francs ; le 23 mars, de 200 francs, pour combler le déficit causé à son budget par la somme de 2 500 francs qu'il doit déposer afin de dédommager la *Revue*. Le 27 mai, il est fait allusion à une dette que Balzac déclare « mettre avec les fonds à chercher à la fin du mois : et nous arriverons ! » ajoute-t-il. Il annonce, en même temps, sa visite pour le lendemain, et il apportera au docteur les noms de ses juges. « Je crois que vous devez connaître M. Pérignon, et alors nous nous mettrons en campagne tous les deux pour l'aller voir. »

Il est entendu que ces citations n'ont d'autre objet que d'ajouter quelques renseignements à notre étude sur le *Lys*. Mais elles démontrent que si le Dr Nacquart eut sa dédicace, il l'avait bien gagnée.

Les Critiques.

Le *Lys dans la Vallée* a donné lieu à des critiques nombreuses, entre lesquelles un départ doit être établi ; il convient de distinguer celles qui furent écrites en 1836, lors de la publication du roman, et dont les auteurs ne purent échapper à l'influence qu'ils avaient subie, peut-être à leur insu, du fait du procès et de la polémique à laquelle il avait donné lieu ; ces critiques sont souvent des plaidoyers, pour ou contre Balzac ; en général, l'œuvre n'est qu'un prétexte à certaines

rancunes de partis, et, ainsi, les appréciations données ne sont rien moins qu'impartiales.

Pour les critiques postérieures à la mort de Balzac, elles sont ce qu'elles doivent être ; des études qu'on peut discuter, mais dont les auteurs paraissent entièrement de bonne foi.

Comme il arrive, les articles consacrés au *Lys dans la Vallée*, lors de sa publication, sont peut-être, parce que passionnés, les plus curieux. Ils furent, d'ailleurs, beaucoup moins nombreux qu'on ne pourrait le supposer. Ayant feuilleté un certain nombre des journaux du temps, nous avons constaté que les feuilles suivantes restèrent muettes : le *Moniteur* (qui publiait cependant assez fréquemment des études littéraires), le *Constitutionnel*, le *Journal de Paris*, le *Journal des Débats*, le *Journal des Femmes*, la *Gazette des Femmes*, le *Charivari*.

Mais d'autres publièrent des articles importants ; parmi celles-ci mentionnons, en particulier, la *Quotidienne*, la *Gazette de France*, la *Presse*, le *Siècle*, la *Revue du Théâtre* et, bien entendu, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*, qui n'eussent eu garde de s'abstenir.

La *Revue de Paris* d'abord ; on pouvait penser qu'après son « dernier mot à M. de Balzac » elle eût eu la pudeur de garder le silence. Il n'en fut rien. Dans son numéro du 29 juin elle publia, sous la signature de Pickersghill Junior, pseudonyme d'Amédée Pichot, un fort long article, intitulé : *Fin d'une histoire qui ne devait pas finir*. Supposant qu'une jeune abonnée a insisté auprès de la *Revue* pour connaître la fin du *Lys*, dont la publication avait été interrompue par la raison que l'on sait, l'auteur donne une analyse complète de l'œuvre, sous une forme auprès de laquelle le plaidoyer de Me Chaix d'Est-Ange apparaît comme le plus bienveillant des comptes rendus. Tout y est moqué, style, caractères, action, sans que rien soit épargné au cours de cette démolition. Les expressions les plus simples y sont tournées en ridicule. C'est ainsi que la phrase : « Félix vola comme une hirondelle en Touraine » donne lieu à cette réflexion : « Il paraît que les hirondelles volent plus vite en Touraine qu'à Paris ! » Mais il y a des passages fort amusants, notamment à propos du retour de ce même Félix à Clochegourde, en costume de chasseur, veste verte à boutons blancs rougis, pantalon à raies, guêtres de cuir et souliers, et empruntant du linge à M. de Mortsauf : « Que dites-vous de cet appareil, Madame ! et de cette élégance ? Boutons blanc rougis, diable ! Pantalon à raies, la peste ! Guêtres de cuir, voyez-vous ! Et des souliers, des souliers ! Et avec ces souliers, avec ces guêtres, ce pantalon à raies, pas même une chemise de rechange ! »

Et, à propos de lady Dudley : « Cette lady, *presque souveraine*, à l'aspect de Félix de Vandenesse, elle franchit la Manche de la morale, elle traversa à la nage *le froid canal de Saint-Georges de sa personnalité anglaise* ; elle quitta *sa cage, sa mangeoire, son abreuvoir, son bâton et autres merveilles* ; elle franchit d'un saut ces *fortifications*

d'acier poli qui préparent si bien l'hypocrisie de la femme mariée ; à la place de sa *pâture* de chaque jour, elle alla demander à Félix de Vandenesse *le poivre et le piment pour la pâture de son cœur.* » (Notez bien, Madame, que toutes ces citations sont prises, mot à mot, dans le livre de M. de Balzac.... Et voilà pourtant à quelles fins la *Revue* a plaidé contre lui !)

A paucis disce omnes. Cela continue pendant près de quinze pages ! Et cela reste amusant d'un bout à l'autre, mais combien perfide, combien méchant ! C'était mettre les rieurs contre Balzac, et ainsi compromettre le succès de l'œuvre. C'était agir en plaideur débouté qui bave contre l'adversaire, et s'essaie à des coups de Jarnac ! Le public ne s'y trompa guère, d'autant plus que d'autres articles, dans d'autres feuilles, venaient mettre un peu de baume sur cette blessure.

Mais nous en sommes encore aux feuilles ennemies de Balzac. Faisant corps avec la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes* qui se trouvait également sous la coupe de M. Buloz, laissa cependant souffler l'auteur jusqu'en septembre ; mais, dans sa « Revue littéraire, » et sous la signature A. C. T. (André Cochut), elle consacra au *Lys* le bref et tranchant passage suivant : « M. de Balzac, qui se fait appeler le plus fécond des romanciers, a trouvé un système de composition qui lui permettra de justifier ce titre sans trop de peine. Au lieu de lutter pour accorder à la pensée les éléments que lui offre la langue commune, travail ingrat où l'écrivain épuise d'ordinaire son temps et sa force, M. de Balzac forge un mot, ou, ce qui revient au même, emploie des termes barbares et inintelligibles, que les compilateurs de vocabulaires vont chercher on ne sait où ? Souvent encore il vous donne pour des métaphores des mots qui sonnent creux en se rencontrant. Ainsi le *Lys dans la Vallée* nous révèle les *pâtimens* subis en silence, les *blandices* ignorées, des convictions *immarcescibles.* Un *parfum* de femme *brille* dans l'âme du héros, et cette femme parle avec une *voix d'or.* Quand un auteur se permet de semblables licences, l'éditeur devrait, comme pour les écrits des vieux âges, faire suivre le volume par un glossaire des mots difficiles. »

En somme, ces deux revues se moquaient et leur arme était le ridicule. Mais d'autres feuilles allèrent plus loin ; elles s'indignèrent et prirent le parti de la morale outragée. Signalons-en deux, ne fût-ce que parce que l'auteur s'alarma de leurs articles, ainsi qu'il le fit connaître à M^me^ Hanska : c'étaient la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, journaux royalistes appartenant à un parti que, cependant, Balzac avait encensé. Il paraît, celui-ci tout au moins le déclare, que c'est parce qu'il n'allait pas à la messe ! Il devait y avoir quelque autre raison.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du feuilleton de la *Gazette de France* parla du « démon qui préside aux créations de M. de Balzac, démon fardé comme une coquette de trente ans, faux et prétentieux comme un vice de la Régence, démon qui marche avec grâce quelques instants et finit par devenir plus boiteux qu'Asmodée. »

Après ces généralités, l'auteur arrive au *Lys dans la Vallée*, dont il déclare que « la fable est d'une grande faiblesse ». Il s'indigne de ce que Mme de Mortsauf, malheureuse et isolée, verse ses confidences dans l'oreille d'un jeune homme, au lieu de s'adresser à sa mère ou à une amie ! « Voilà les leçons des romans de nos jours ! C'est là le bonheur que l'on vante aux jeunes gens ! c'est la sécurité des familles ! » Puis vient la partie de trictrac avec M. de Mortsauf. Cela, il ne peut l'admettre ! « Voilà où nous en sommes en littérature ! Le crime (?) ne demande plus que pitié ! » Mais nous arrivons à lady Dudley : « une virago anglaise du plus mauvais ton ».

« C'est avec l'indignation d'une âme honnête que nous avons jeté le livre à la peinture du délire de cette femme (il s'agit, bien entendu de Mme de Mortsauf), qui va mourir et qui regrette, la mort sur les lèvres, et en appelant l'enfer, de n'avoir pas atteint, avec son lâche amant, le dernier degré de l'infamie. »

En terminant, le feuilletoniste déclarait d'ailleurs que « le *Lys* n'est rien moins qu'amusant. L'action s'y noie dans une succession de détails puérils et minutieux. Il y a des phrases sans fin pour dépeindre un salon et décrire un bouquet. Tout cela peut très bien occuper le petit cadre d'une nouvelle ; mais deux volumes in-8° demandaient autre chose. C'est une décoration du Gymnase sur la scène de l'Opéra, et un intérieur de Drolling à la dimension de la bataille des Pyramides. »

Pour terminer, on accusait Balzac d'avoir volé Jean-Jacques Rousseau !

La *Quotidienne* était aussi malveillante. Elle parlait, dans son feuilleton du 21 juillet, dont l'auteur était Théodore Muret (un vieil ennemi de Balzac), d'abord du procès, blâmant la préface du *Lys*, déclarant que le « linge sale devrait se laver en famille », raillant Balzac sur ses prétentions à la noblesse, reparlant des malheureux « pâtimens » et aussi des « frondaisons » (on ne voit pas bien en quoi ce dernier mot pouvait choquer l'auteur), puis arrivait à l'œuvre elle-même. Ce qui paraît l'avoir surtout indigné, c'est que Balzac qualifiait M. de Mortsauf de « lecteur à jamais acquis à la *Quotidienne* » ! *Inde irae*, et défense du journal. — Puis charge à fond contre le style ; et voici encore quelques expressions qui ne trouvent pas grâce ; c'était le mot « hystérique » qualifié de bizarre, les « paroles échevelées » et surtout « les blanches draperies d'un amour maternel ».

L'analyse de l'œuvre suivait. Cette œuvre était mal écrite, diffuse, monotone, délayée dans deux volumes interminables.

Mais surtout, et ici reparaissaient les principes défendus par la *Quotidienne*, cette œuvre constituait un danger moral ; on abusait aujourd'hui du mélange des choses saintes et des choses profanes. L'art et la religion ne devaient être confondus, et ce n'était pas être chrétien que d'admirer les cathédrales. On ne saurait plaisanter sur les atteintes portées à la morale et à la religion ! L'auteur s'excusait de terminer son feuilleton « par des réflexions aussi graves ».

Après les critiques malveillants venaient les critiques sévères; ceux-là étaient de bonne foi. Parmi eux, citons Mlle Alide (Adélaïde) de Savignac, qui rendit compte du *Lys* dans la *Presse* du 25 juillet. Ici encore il y avait ce qu'on appelle une « question de personnes » : Girardin avait fondé la *Presse* le 1er juillet, et si Balzac lui battait froid : « c'est à ne pas nous revoir », écrit-il à l'Étrangère, Mme de Girardin travaillait à leur réconciliation. Elle venait de publier *La Canne de M. Balzac*, œuvre dont celui-ci avait été fort touché, et sa rancune contre son ancien ami n'était plus comparable qu'au dernier grondement d'un orage qui s'éloigne. La réconciliation était prochaine, car, le 1er octobre, ainsi que nous l'apprend M. Henri Malo dans sa *Gloire du Vicomte de Launay*, Girardin devait écrire à Balzac une lettre commençant par ces mots : « Mon cher boudeur »... et Balzac était reconquis.

Cependant l'article de la *Presse* n'était que médiocrement élogieux. L'auteur commençait par reprocher à Balzac ses *Contes drôlatiques*, qu'il appelait des « drôleries rabelaisiennes », et qui, d'après son éditeur, « n'avaient pas mordu ». Ce pourquoi l'écrivain s'était avisé d'une tout autre manière : celle de l'*Histoire des Treize*, du *Père Goriot* et, enfin du *Lys dans la Vallée*. On constatait que « l'invention de la fable n'appartenait pas en entier à Balzac », et on déclarait que « Sainte-Beuve pouvait en réclamer sa bonne part ». Suivait une comparaison entre Mme de Couaën et Mme de Mortsauf, Amaury et Vandenesse.

Mlle de Savignac « y allait » alors (qu'on nous pardonne cette expression) de son petit couplet philosophique et social : c'était la manière des feuilletonistes du temps, et elle n'eût pas voulu y manquer. Peut-être est-il superflu d'analyser ce passage.

Mais celui-ci est à retenir, car il nous paraît constituer la plus juste des critiques :

« Les sujets traités par M. de Balzac sont parfois vulgaires, même extravagants, mais ce sont toujours une disposition des lieux, un arrangement des scènes si habiles que les plus ardents critiques en sont déroutés. Quelque inconcevable que soit le rôle qu'il fait jouer à ses personnages, ils ont de la vie. Ils tiennent parfois des discours étranges. Leurs âmes ont des *pâtimens* (le malheureux mot ne trouvait grâce devant personne); leurs esprits *subodorent* l'avenir. Eh bien ! on lit ces phrases sans se croire transporté à l'Hôtel de Rambouillet. Loin de là; on se figure avoir vécu avec Mme de Mortsauf, en saluant M. de Vandenesse dans un salon. Ce ne sont pas là de ces personnages dont l'apparition fait qu'on se demande si la lune ne serait pas réellement habitée. »

Voici encore un sévère censeur; c'était celui du *Siècle*, qui signa A. G. son feuilleton du 22 septembre. Il commençait ainsi :

« Les maîtresses de Ronsard se faisaient expliquer, dit-on, les madrigaux polyglottes de leur adorateur. Les lectrices de M. de Bal-

zac seront certainement forcés de recourir aussi à des commentateurs pour comprendre le langage de leur auteur favori.... A moins d'une violence à leur intelligence, il faut bien qu'elles attendent la visite de leur médecin pour savoir ce que c'est qu'une *inflammation du mésenthère* qui, au dire du Docteur Balzac, entraîne presque toujours l'*hypocondrie*, quand elle n'est pas mortelle. »

Charitablement, le feuilletoniste avertissait Balzac du tort qu'il se faisait à lui-même « par ses affectations ridicules ».

Quant au roman, voici ce qu'il en pense :

« La donnée générale de ce roman est beaucoup moins heureuse que celles des autres livres qui ont fait la réputation de M. de Balzac. Elle est trop vague, précisément parce qu'il s'est renfermé dans des exceptions que personne ne connaît. L'imagination n'a rien à saisir dans ces situations abstraites où le *romantiste* (*sic*) place ses personnages. Que signifie M. de Mortsauf? Est-ce là l'émigré rentré, l'émigré tel que nous l'avons tous connu ou de près ou de loin? Qu'est-ce que Félix de Vandenesse, jeune homme irrésolu, ambitieux et surtout cupide, qui fait très soigneusement le compte des appointements publics et secrets de ses travaux politiques? Si c'est un type, il est si banal et si effacé qu'il ne valait guère la peine d'être copié. Les lieux qu'on appelle les salons ministériels en sont pleins sous tous les régimes. C'est la race vulgaire des jeunes roués de la politique, ambitieux secondaires, sans naturel et sans talent, et dont toute la forme se résume en souplesse.

« Quant à M^me^ de Mortsauf, elle est un peu plus digne d'attention; mais c'est encore une esquisse bien peu arrêtée, un trait bien peu saisissable et qui semble bien loin des portraits de femmes que M. de Balzac nous a quelquefois donnés. Sa miss Arabelle est le seul personnage qui ait quelque saillie, mais il n'est qu'accidentel et ne se développe qu'imparfaitement.

« Le drame avec de pareils acteurs ne pouvait avoir qu'un médiocre intérêt. Il est entravé par d'interminables longueurs. Le dénouement, quoique faible et peu habile, est cependant un progrès chez M. de Balzac, qui paraissait résolu à abandonner toutes ses créatures à la garde de Dieu, sans daigner satisfaire les bonnes âmes qui avaient pu s'intéresser à leur sort. »

Terminons ces trop longues citations par la mention du seul article bienveillant que nous ayons trouvé pour la période qui suivit immédiatement la publication du roman. Il fut inséré dans la *Revue du Théâtre* du 10 septembre, et avait pour auteur Albéric Second.

Ce critique, dans un préambule spirituellement troussé, se moquait de l'ardeur qu'avaient mis les petits journaux à s'acharner contre Balzac, et à médire de sa vie privée, à parler de ses cheveux, de ses dettes; enfin, n'ayant plus rien à dire, ils s'étaient rejetés, faute de mieux, sur la description de sa canne. Un directeur de journal aurait rédigé, pour ses collaborateurs, un ordre du jour ainsi conçu : « Tous

les lundis, vendredis et samedis, il sera question de M. de Balzac et de sa canne ».

Arrivant au *Lys de la Vallée*, Albéric Second parlait d'abord du procès. Tout en trouvant que le public n'avait pas à être tenu au courant de ces questions extra-littéraires, il reconnaissait que la *Revue de Paris* ayant commencé l'attaque, Balzac avait bien fait, dans sa préface, de présenter sa défense.

Quant au roman, voici son appréciation :

« Il est impossible de se figurer quel parti M. de Balzac a su tirer de cette donnée si simple, de ce canevas si bourgeois. Après avoir lu son ouvrage, il semble qu'on connaisse Clochegourde, le théâtre de ce drame intime; il y a longtemps que le livre est fermé, que l'on croit assister encore aux douces causeries de Félix et de Mme de Mortsauf; on redoute pour eux la colère de M. de Mortsauf, de cet homme si froid et si sec, dont le caractère, tracé de main de maître, offre le type de ces gentilshommes aux étroites idées et aux mesquines passions. »

Pour le style, « il est quelques passages dont le style exciterait à juste titre les sarcasmes de M. Chaix d'Est-Ange ».

« Néanmoins, tel qu'il est, le *Lys dans la Vallée* est un de ces livres rares que M. de Balzac seul pouvait faire, et qui prendra place dans les bibliothèques des femmes qui ont souffert; car elles seront sûres de trouver en lui un interprète éloquent de toutes leurs douleurs. »

Nous croyons avoir suffisamment fait connaître par ces diverses citations quel était le ton de la critique, à l'encontre du *Lys*, en 1836. En somme, ce fut une polémique, et l'œuvre disparut un peu derrière la personnalité de l'auteur.

Pour que la critique devînt impartiale, il fallut attendre que Balzac fût décédé; et elle se manifesta sous cet aspect deux ans après sa mort, en 1853, à l'occasion de la représentation de la pièce dont nous avons parlé. Les feuilletons des journaux, rendant compte du drame de Théodore Barrière, reprirent rétrospectivement la critique du roman de Balzac, et, dégagés à son endroit de tout souci qui ne fût pas exclusivement littéraire, donnèrent leur avis sans arrière-pensée. Un des plus célèbres, Jules Janin, consacra à l'œuvre balzacienne la meilleure partie de son feuilleton du *Journal des Débats* du 20 juin 1853. Nous croyons devoir en reproduire les passages principaux :

« Il y a peu de choses, dans l'œuvre importante de M. de Balzac, où la peine et l'effort se fassent sentir davantage; il y a peu de livres où le zèle et l'ardeur de l'écrivain aient été plus impuissants à produire un effet sincère, une émotion durable. Aujourd'hui que ce grand observateur est mort, enseveli dans sa gloire, il n'y a pas grand danger, que je sache, à considérer de plus près même les livres qu'il appelait ses chefs-d'œuvre, à la façon de ces pères insatiables qui

portent toute leur affection sur l'enfant qui est le moins bien venu, laissant les autres se défendre par leur beauté, par leur jeunesse, et par toutes les grâces les plus charmantes. A bon vin, point d'enseigne. Il n'a pas été nécessaire d'accoler une préface à la *Vieille Fille*, aux *Parents pauvres*, au chef-d'œuvre de tant de chefs-d'œuvre, *Eugénie Grandet*... Entendons-nous bien cependant; ce livre-là, tel qu'il est, serait encore la gloire et l'orgueil de nos plus grands romanciers. La vie abonde en ces pages maladives; la passion se rencontre en ces lettres acharnées de l'amour mal compris et du devoir mal expliqué! Plus d'une belle page a traversé cette œuvre excessive en toutes choses : l'art, le goût, les recherches, la passion. Quand il a commencé le *Lys dans la Vallée*, il était, lui aussi, à la recherche de son absolu, M. de Balzac, l'ami Balzac, dirait le Théâtre-Français.... »

A son tour, Jules Janin s'attaque à certaines expressions; revoici les *blandices* de la buvette, le *Palais Royal*, *Eldorado d'amour*, *un parfum de femme qui brille dans la nuit*..., etc. Par contre, il n'est plus question des *pâtimens*; cette expression malheureuse avait été remplacée, dès 1839, par celle à la fois plus plate et plus correcte de « tourments ».

Mais voici un passage qu'il faut citer en entier :

« Alors nous entrons dans un admirable paysage, où le génie et l'art du conteur se rencontrent au plus haut degré. Il est impossible de mieux exprimer cette fête du printemps, et l'étonnement d'un jeune homme à peine échappé à M. Lepitre, au milieu de ces divines splendeurs de la campagne au mois de mai. C'est la vie et la force de M. de Balzac, le paysage. Il excelle à tout reproduire : une plante, une chanson, un brin d'herbe, un bout de filet, toutes choses dont le drame n'a que faire, et c'est pourquoi le théâtre a grand tort de déflorer ces doux pastels.... »

L'auteur passe ensuite à l'étude du drame de Barrière, démontrant que de si jolies choses, et si délicates, ne peuvent être portées à la scène.

Après cette période nous ne trouvons pas de critiques spéciales du *Lys dans la Vallée*. Il en est question dans les nombreuses études qui ont été faites sur Balzac, mais accessoirement. C'est ainsi que Lamartine, dans son « Balzac et ses œuvres » (1865), appelle le *Lys* « une oasis dans les œuvres de Balzac qui, las de cynisme et d'horreur, se retire à la campagne » ; compare la description de Clochegourde à celle des Charmettes par Jean-Jacques Rousseau et la déclare supérieure, trouve le personnage de M^me^ de Mortsauf « tiède parce qu'elle n'a ni assez de vertu pour congédier l'amant, ni assez d'amour pour s'y livrer tout entière ».

Rappelons que Taine, dans ses *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, revient après tant d'autres sur le style du *Lys dans la Vallée* et part de là pour démontrer que Balzac « savait sa langue, mais l'employait à sa façon ».

Et pour parler de critiques presque contemporains, on sait que Faguet cite comme un chef-d'œuvre le tableau des vendanges en Touraine, et que Brunetière blâme, au point de vue du style, la « sensibilité déclamatoire qui a dicté à Balzac les premières pages du *Lys* », pages qu'il qualifie de « galimatias », différant un peu d'avis avec Taine au sujet du style de Balzac, et faisant à cet égard quelques réserves.

Nous croyons qu'il faut nous arrêter là; parler des opinions tout à fait récentes pourrait nous mener un peu loin, et d'ailleurs, elles sont dans toutes les mémoires. En somme, le *Lys dans la Vallée* semble avoir été relégué au second plan dans l'œuvre balzacienne, et on ne s'en occupe plus guère qu'au point de vue du style; même un littérateur charmant, et sensible, qui a visité cette vallée si chère aux balzaciens, a relu ensuite l'œuvre, a prononcé les mots de pathos, de triple galimatias, et n'a pas ajouté grand'chose à cette appréciation.

Cependant il était allé à Saché, à Valesne et à la Chevrière!

MAURICE SERVAL.

MÉLANGES

LA DATE ET LE LIEU DE NAISSANCE DE JEAN DE SCHELANDRE

Dans son beau livre sur les *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*[1], M. Gustave Cohen a étudié, avec beaucoup plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui, certains épisodes de la vie et quelques-unes des œuvres du bon tragique précornélien que fut Jean de Schelandre. Mais les recherches les plus assidues[2] ne lui ont permis de découvrir ni la date ni le lieu de sa naissance[3]. Pour la date, il a adopté, faute de mieux, l'année 1585, se fondant, d'une part, sur le témoignage, assez évasif, du reste, de Colletet[4], de l'autre, sur une mention des registres de l'Université de Heidelberg donnant à Jean de Schelandre l'âge de onze ans au mois d'août 1596. Pour le lieu, il a dû s'en tenir à la tradition, recueillie par le même Colletet, qui désignait le petit château meusien de Soumazannes comme berceau du futur poète.

Le hasard nous permet d'apporter aujourd'hui, en même temps que la solution de ces deux menus problèmes d'histoire littéraire, quelques renseignements, puisés, eux aussi, à bonne source, sur la famille maternelle de Jean de Schelandre, sur son frère Robert et ses sœurs Hélène et Charlotte, et, enfin, sur le cercle de relations plus ou moins puissantes dans lequel ses parents choisissaient, selon l'usage, pour les suivre et les aider dans la vie, les parrains et marraines de leurs enfants.

Il existe au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, sous le n° 5738 du fonds français, un petit volume sans aucune apparence, qui n'est autre, pour partie, que le livre de raison des l'Isle, seigneurs de Marivaux, ou Marivault[5], vieille famille d'excellente noblesse du Beauvaisis, où Robert de Schelandre, père de Jean, prit femme sous le règne de Henri III. Les premières mentions du volume où il soit question de la famille sont de l'extrême fin du XV^e siècle[6].

1. Paris, 1920, Champion, in-octavo.
2. M. Cohen avait dépouillé sans succès les registres de baptême de la communauté protestante de Sedan, d'après les copies que M. N. Weiss lui avait communiquées.
3. Voir le chapitre II du livre I: « Les premières années de Jean de Schelandre ».
4. « Vers 1585 », dit Colletet.
5. Commune de Saint-Crépin-d'Ibouvillers, canton de Méru, département de l'Oise.
6. Le premier document reproduit *in extenso* (au fol. 49) porte le titre suivant:

Puis vient le livre de raison proprement dit. Il y est tout d'abord question (fol. 52 v°) de la naissance, en 1496, de Philippe de l'Isle, fils de Guillaume de l'Isle, seigneur de Marivaux, et de Marguerite de Ballu (?), qui fut baptisé en la chapelle de Marivault et devint plus tard cordelier.

Vient ensuite (fol. 53 et suiv.) Jean de l'Isle, né en 1500, qui fut lieutenant pour le roi au gouvernement de l'Ile-de-France ; il mourut en 1572, ayant eu quatre enfants[1] de sa première femme Agnès de Vaux et dix autres[2] d'Hélène d'Aspremont, la seconde. Les parrains et les marraines de ces nombreux enfants sont souvent pris parmi les représentants des plus grandes familles de la région, les Montmorency, les l'Isle-Adam, — dont les l'Isle-Marivault ne formaient d'ailleurs qu'une branche, — les Saint-Simon.

C'est la dernière des filles (l'avant-dernier des enfants) de Jean de l'Isle et d'Hélène d'Aspremont, Agnès, qui épousa Robert de Schelandre le vieux et fut la mère de Jean. Le livre de raison ne nous dit pas la date du mariage. En revanche, il est d'une précision qui ne laisse rien à désirer tant sur le nombre et la succession, — déjà connus au demeurant, — des enfants de Robert de Schelandre et d'Agnès de l'Isle[3], que sur la date et le lieu de leur naissance.

Robert de Schelandre le père était seigneur de Soumazannes en l'évêché de Verdun[4] et c'est ce qui a fait supposer que ses enfants y étaient venus au monde. Mais il était aussi gouverneur de Jametz[5] pour le duc de Bouillon, prince de Sedan, son maître, et il y résidait avec sa femme, ainsi que le prouve le livre de raison. Robert, l'aîné des quatre enfants, y naquit effectivement le 15 février 1580 et y fut baptisé le 15 mars, ayant pour parrain Robert de la Marck, duc de Bouillon, et pour marraine Hélène d'Aspremont, sa grand-mère. Le 10 février 1584, à midi, ce fut le tour de Jean, qui eut pour parrain Jean comte de la Marck, frère du duc, et pour marraine Mademoiselle

« Ensuivent ceulx qui ont droit de prendre sur les dismes et champars des grans granges de Ybouviller » (pour l'année 1500). Parmi ces ayants-droit figurent l'abbé de Ressons, Monseigneur de Marivaulx, etc.

1. *Claude*, né en 1525, mort jeune ; *Georges*, né en 1527, tué en 1553 au siège de Thérouanne ; *Charlotte*, née en 1529 ; *Jacqueline*, née en 1531 et qui fut cause de la mort de sa mère.

2. *Antoinette*, née en 1543 ; *Marguerite*, née en 1545 ; *Louise*, née en 1546 ; *Hélène*, née en 1547 ; *Geneviève*, née en 1550 ; *Anceau*, né en 1551 ; *Claude*, né en 1553, mort en 1598 à Laon dont il était gouverneur (on l'appelait Marivault le Sage) ; *Louis*, né en 1554, tué à Dormans en 1576 ; *Agnès*, née en 1557 ; *François*, né en 1564, gouverneur d'Amiens, mort en 1611. Ces listes modifient assez sérieusement celles que donnent généralement les généalogies (voir, par exemple, La Chenaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*, t. X, col. 966-967).

3. C'est par le testament de Robert de Schelandre en date du 27 mars 1591, publié par M. E. Henry dans le *Bull. mens. de la Soc. litt., sc. et arts de Bar-le-Duc* en novembre 1904 (4e série, t. IV, p. cxxx-cxxxii), que ce nombre et cette succession étaient connus. Cf. Cohen, *op. cit.*, p. 22.

4. Soumazannes, Meuse, commune d'Azannes et Soumazannes, canton de Damvillers, arrondissement de Montmédy.

5. Meuse, arrondissement et canton de Montmédy.

de Nueil, femme du gouverneur de Sedan. Les deux filles, Hélène et Charlotte, se succédèrent à peu d'intervalle, et 1587 en 1588, cette dernière au cours du siège fameux où son père se couvrit de gloire[1]. Nous donnons ci-après *in extenso*, pour être complet, les mentions qui les concernent.

Le livre de raison de la famille de l'Isle, qui paraît dès lors ne plus offrir d'intérêt pour l'histoire littéraire, se poursuit encore jusqu'au folio 73, où commence celui de la famille de Combauld-Fercourt. « Messieurs de l'Isle-Marivaulx, lisons-nous à cet endroit, étaient les « prédécesseurs maternels » de Madame de Fercourt. Cette Madame de Fercourt était Louise de Lameth (un nom que la Révolution rendra célèbre), fille aînée de Jean de Lameth et de Marguerite de l'Isle, l'une des filles de Marivault le Sage.

Ch. Samaran.

DOCUMENTS[2]

Robert de Chelandre.

L'an 1580, le 15 jour de février, au point du jour[3], nasquit Robert de Chelandre, de messire Robert de Chelandre, S^r^ de Soumazane près Verdun, gouverneur de Jamez, et de dame Agnès de l'Isle, fille de messire Jean de l'Isle, chevalier, seigneur de Marivaulx, et de dame Helaine d'Apremont.

Furent ses parrains (*sic*) et marraines (*sic*) monseigneur Robert de la Marq, duc de Buillon, et ladite dame Helaine d'Apremont, sa grant-mère, et fust baptizé à Jamez le 15 jour de mars au dit an[3].

Jean de Chelandre.

L'an 1584, le 10^e^ jour de février, à midy, nasquit Jean de Chelandre au chasteau de Jametz, et fut son parrain monseigneur Jean conte de la Mark[4], et madamoiselle de Nuel, femme du gouverneur de Sedan[5].

Hélène de Chelandre.

L'an 1587, le 15^e^ jour de février, nasquit Hélène de Chelandre au chasteau de Jametz par un dimanche un peu aprez minuit, et furent ses parrains *(sic)* et marraines *(sic)* François de l'Isle, S^r^ de Treignel, et madame de Hautteville, du païs de Luxembourg.

Charlotte de Chelandre.

L'an 1588, au mois d'avril, par un mecredy de la semaine de Pasques, durant le siège de Jamès, nasquit Charlotte de Chelandre, et fust sa marraine madame de Buillon.

1. La capitulation, signée Lenoncourt, capitaine du duc de Lorraine, et Thin de Schelandres, fut conclue le 29 décembre 1588 (Prégnon, *Hist. du pays et de la ville de Sedan*, 1856, t. I, p. 213).
2. Bibl. Nation., fr. 5738, f° 65 v° et 66 r°.
3. *En marge* : par un mecredy.
4. Jean de la Marck, frère du prince de Sedan, Guillaume-Robert de la Marck.
5. Voir sur M^r^ de Nueil, Prégnon, *op. cit.*, p. 206-207.

MAGNY PRÉCURSEUR DE BERTAUT

M. Adolphe Chenevière dit, dans l'Introduction de son édition des « Œuvres poétiques de Bertaut », p. 13 :...C'est en un vers digne du grand Racine qu'il (Bertaut) s'écrie, se défendant de ce crime de lèse-amour :

« A toy seule est la faute, à moy seul la douleur. »

Et, certes, sans entrer dans le détail de la comparaison pour voir lequel de Racine et de Bertaut est honoré par ce rapprochement, acceptant l'expression : digne du grand Racine, dans son sens courant de : excellent, nous ne pouvons que souscrire entièrement à cet éloge. Ce vers est, en effet, tout à fait remarquable par la puissance de l'antithèse qu'il condense.

Pourtant, sans vouloir amoindrir en rien le mérite ni même l'originalité du vers de Bertaut, nous avons tenu à signaler que, dès 1553, cette même pensée avait été exprimée par Olivier de Magny dans le sonnet XXXI de ses *Amours*. En effet, bien que dans une application légèrement différente dans le contexte, Magny dit, à la fin de son sonnet dans lequel il décrit ses tourments amoureux :

Bref, si le soing et le traistre tourment
M'afflige ainsi, Madame, en vous aymant,
La coulpe est vostre et mien est le dommage.

On le voit, son vers, sans avoir le pathétisme que Bertaut obtient par la répétition du mot : seul, exprime déjà avec une concision égale la même idée antithétique.

D'ailleurs, Magny semble avoir goûté cette image, car il y revient dans ses *Souspirs*, publiés en 1557, sonnet VII :

Malheureux sommes nous de vivre en un tel age,
Qui nous laissons ainsi de maulx environner,
La coulpe vient d'autruy mais nostre est le domage.

Resterait à savoir si Bertaut a lu les vers de Magny. Cela est plus que probable, ceux-ci étant encore très en vogue pendant la jeunesse de Bertaut. Il ne saurait, cependant, être question de plagiat car, même si Bertaut se souvenait du vers de Magny en composant le sien, il l'a singulièrement assoupli et embelli et tout le mérite du vieil auteur revient à avoir trouvé avant Bertaut la pensée à laquelle ce dernier allait donner une forme aussi parfaite.

Avant de quitter Magny, nous avons pensé qu'il serait, peut-être, intéressant de reproduire son sonnet de *La Belle Matineuse*. On connaît bien le sonnet d'Annibal Caro et les imitations de Voiture, Tris-

tan, Malleville et plusieurs autres poètes de la même époque ; celui de Magny est très peu connu et il mérite pourtant de l'être. C'est le XXXIVe du même recueil.

Le voici :

J'estoy tout prest à saluer l'Aurore,
Que je voyois de l'Orient sortir
Et de ses fleurs largement departir
Aux prez, aux champs, aux montagnes encore,

Quand tout à coup la beauté que j'adore
Vint de ses raiz ces clairtez amortir,
Et moy craintif en glace convertir,
Puis aussitost en feu qui me devore :

Pardonnez-moy, divin flambeau des cieux,
Si par mes vers j'ose dire en ces lieux
La vérité d'un faict qui vous importe :

Un corps mortel, bien qu'il vienne d'en hault,
Nous a semblé plus reluisant et chault
Que n'a de vous la lumière plus forte.

Il sera facile à chacun de faire la comparaison avec les sonnets classiques. Notons cependant que l'apostrophe au soleil : « divin flambeau », est la même que : « sacré flambeau » du sonnet de Malleville et que, dans cette faute de composition combattue et corrigée par Ménage, Malleville avait un devancier dans le premier imitateur du sonnet.

G. Margoulièѕ.

LES PLAGIATS D'ANGOT DE L'ÉPERONNIÈRE DANS « LES EXERCICES DE CE TEMPS » (1631).

Pendant deux siècles, les *Exercices de ce temps*, ces curieux tableaux de mœurs du commencement du XVII[e] siècle, sont restés à peu près ignorés, et, en 1875, M. Prosper Blanchemain les réimprimait dans les *Œuvres poétiques de Sonnet de Courval*[1], médecin virois, sur la foi de M. Eugène de Beaurepaire[2]. Nous avons rendu en 1922 les *Exercices de ce temps* à leur véritable auteur : Robert Angot de l'Éperonnière[3].

Le même oubli avait pesé d'ailleurs sur les autres productions de l'avocat caennais : *Le Prélude poétique*, *1603*, et les *Nouveaux satyres et exercices gaillards de ce temps*, *1637* ; ces derniers remis au jour en 1876 également par M. Blanchemain.

Nous possédons le portrait physique d'Angot à vingt-deux ans[4] et son portrait moral alors qu'il était presque quinquagénaire.

Pierre Firens a représenté Angot à mi-corps : De longs et abondants cheveux couronnent un vaste et large front ; les yeux grands et bien ouverts se dessinent de chaque côté d'un nez droit, assez long ; une légère moustache blonde, autant que semble l'indiquer le dessin, estompe la bouche fine et sérieuse, le menton rond est assez proéminent. Dans l'ensemble, la physionomie donne l'impression de la mélancolie. Défions-nous, il y a souvent un abîme entre un portrait et l'original !

Cette incertitude ne peut exister sur son portrait moral esquissé, il est vrai, par lui-même, trente ans après :

> Pour moy je n'ayme rien que cette liberté,
> La Reyne de mon cœur, unique Déïté,
> Et passe heureusement le courant de ma vie
> Esvitant les soucis de la mélancholie,
> Je suis toujours gaillard, sain, dispos et joyeux,
> De l'or ou de l'argent nullement soucieux...,
> Rafraischissant mon vin aussi froid qu'un glaçon,
> Après avoir bien beu je chante une chanson ;
> Tousjours auprès de moy on voit dessus ma table
> Charon le philosophe, et Montagne admirable
> Qui ne me cellent rien m'estant tousjours ouverts,
> Et puis prenant mon luth par maints accords divers

1. Trois vol. in-8° (1876-1879), le tome II renferme les *Exercices de ce temps*.
2. *Les satires de Sonnet de Courval*, par Eugène de Robillard de Beaurepaire, Caen, 1865.
3. *Les Exercices de ce temps et leur auteur* dans *Le Libertinage au XVIII[e] siècle : Mélanges*, 1920.
4. Ce portrait a été reproduit en tête de notre édition des *Exercices de ce temps*.

J'esloigne de mes sens l'ennuy, le soucy grave,
Qui l'envie ou l'Amour dedans nos cœurs engrave;
J'ayme le temps présent sans soin du lendemain,
Le bien dont je jouys je l'ayme à plaine main[1]...
Pour moy je tiens mon heur, je possède mon aise,
J'incague de l'Amour les flammes et la braise,
Les Palais des grands Rois, la Cour, ses vanitez,
Ses faveurs, ses grandeurs, ses superfluitez,
Et tous les grands Thrésors de l'Arabie heureuse,
La perle de haut prix de l'Inde plantureuse,
L'insatiable ardeur de gaigner, d'acquérir,
Qui tient l'homme altéré, sans pouvoir le guérir,
Et qui pour s'enrichir met sur la mer Égée
De riches lingots d'or mainte grand'Nef chargée,
Le pourpre, l'escarlatte et ces hauts appareils,
La suitte des plaideurs, leurs devoirs nonpareils,
Leurs respects, la cherté introduitte aux Offices,
La peine que l'on a d'entrer aux Bénéfices :
Tout cela ne me touche, et les fuis tellement
Que je n'ay pas le cœur de les voir seulement;
Car puisque nostre vie est sans nulle asseurance,
Qu'au milieu des espoirs on meurt sans jouyssance,
Qu'attendant ces désirs on arrive au trespas,
Qu'on ne boit, qu'on ne mange estans passez là-bas,
Nostre Grange en partant pleine de grains laissée,
Nos Céliers pleins de vins sont hors nostre pensée.
A quoy tant de tourmens, pourquoy tant desirer,
« Les désirs sont fléaux pour l'homme martyrer.
Bien armé de tout point de la Philosophie,
Targué de la vertu, mon corps se fortifie
Contre ces passions et tous ces accidens
Qui logez dedans nous accourcissent nos ans :
Sans peur et sans effroy de chose qui survienne,
Que le Ciel périssant les abysmes devienne
Que la mer se déborde au devant de nos yeux,
Ou que la terre basse escallade les Cieux :
Tout m'est indifférent, pourveu que j'aye un verre
A l'ombre d'une treille, où, couronné de lierre,
Je noye les ennuis, les procez, le soucy,
L'ire, l'ambition et les Amours aussi :
Pour richesses, grandeurs, pour tout bien je desire
A mon corps clair et net, santé qui ne s'empire,
A l'esprit liberté, jugement et raison,
Et, pour comble de biens, la paix dans ma maison[2].

Ce dernier vers laisse supposer qu'Angot a été marié, bien qu'il n'ait fait aucune allusion à sa femme et à ses enfants, s'il en a eu d'elle. Il n'excepte pas sa compagne de tous les sarcasmes dont il a accablé le sexe féminin. Il a été non moins féroce à l'égard des gentilshommes pauvres et s'est vengé de leur morgue en les rendant odieux.

Nous avons raconté sa vie [3]; elle se confond avec celle de Sonnet de

1. *Les Exercices de ce temps, XIII^e satire* : Le Cours, vers 197 à 202 et 205 à 214.
2. *Les Exercices de ce temps, XIV^e satire* : Le Content, vers 69 à 108.
3. Voir notre *Introduction* à la réimpression des *Exercices de ce temps*.

Courval, au point qu'il a sacrifié à ce dernier son œuvre maîtresse : *Les Exercices de ce temps* [1].

Est-ce parce qu'il s'est refusé à signer de son vivant *Les Exercices de ce temps* qu'il a largement puisé, pour leur composition, dans certaines œuvres contemporaines, non seulement quelques vers, ce qui serait péché véniel, mais des tirades entières et cela sans devenir un plagiaire au sens étroit de ce mot. Il a eu, en effet, le talent de fondre ses emprunts dans des créations originales, uniques dans la satire française.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir dépisté tous les emprunts d'Angot, mais seulement les principaux. Avec eux, nous connaîtrons les lectures qui avaient le plus frappé son esprit entre 1617 et 1630 et dont il entretenait ses amis dans les milieux basochiens qu'il fréquentait à Caen et à Rouen.

Il paraît avoir dédaigné le trésor poétique des membres de la Pléiade. Il cite une seule fois Ronsard en même temps que Desportes, Du Bartas et Robert Garnier. Ses contemporains sont mieux traités; nous relevons les noms de Gombauld, Alexandre Hardy, Malherbe, François Maynard, Mathurin Regnier et Saint-Amant.

A l'exception de Ronsard et de Regnier, il a tu les noms des poètes dont il a utilisé les vers : Passerat, Motin, Desternod et Jean Auvray, son compatriote :

La dernière édition des *Œuvres de Passerat* remontait à 1604; le *Recueil des plus excellans vers satyriques de ce temps*, *1617*, reproduits dans le *Cabinet satyrique*, *1618*, renfermait les vers de Motin; une édition rouennaise de *L'Espadon satyrique* de Desternod avait paru en 1619 et le *Banquet des Muses* de Jean Auvray datait de 1624. On voit où allaient les préférences littéraires d'Angot !

Passons maintenant à ses emprunts ou plagiats :

JEHAN DE MEUNG.

Deux vers du *Roman de la Rose* dans sa satire V (La Promenade).

RONSARD.

Dix-huit vers, soit les trois stances de six vers des stances *A sa Maistresse : Mignonne, allons voir si la rose*, dans sa satire XIII (Le Cours).

PASSERAT.

Six vers de la *Métamorphose d'un homme en oiseau* dans sa Satire XIII (Le Cours).

MATHURIN REGNIER.

Un vers de la satire VI dans sa satire IV (Le Pèlerinage); deux vers de la satire VIII dans sa satire X (L'Ignorant); huit vers de la satire X dans sa satire VI (Le Cousinage); cinq vers de la satire XI dont un dans la satire VI et quatre dans sa satire IX (Le Débauché); deux vers de sa satire XIII dans sa satire II (La Mortification); un vers de la satire XV et vingt vers de l'ode obscène *La douceur d'Amour*, toujours dans sa satire IX. Ensemble : trente-neuf vers.

1. Introduction aux *Exercices de ce temps*, p. XXII.

MOTIN.

Dix-sept vers de l'*Élégie contre les femmes* dans sa satire VIII (L'Affligé) et six vers de la même pièce dans sa satire IX (Le Débauché). Ensemble vingt-trois vers du *Recueil des plus excellens vers satyriques, 1617* (ou du *Cabinet satyrique*).

DESTERNOD.

Trois vers de la satire I et neuf vers de la satire VIII de *L'Espadon satyrique*, dans sa satire IX (Le Débauché). Ensemble : douze vers.

JEAN AUVRAY.

Vingt-deux vers de la pièce *Les Nonpareils*, dont dix dans sa satire XI (Le Gentilhomme) et douze dans sa satire XII (Le Poète); vingt-cinq vers des *Chevaliers sans reproches* et trente-et-un de la satire : *Quand de l'infect limon du bourbeux populaire* dans sa même satire XII (Le Poète). Ensemble : 78 vers du *Banquet des Muses*.

En résumé, Angot a emprunté ou plagié :

Deux vers ou plutôt un sur 300 dans sa satire II (La Mortification); un vers sur 134 dans sa satire IV (Le Pèlerinage); un vers sur 162 dans sa satire V (La Pourmenade); neuf vers sur 438 dans sa satire VI (Le Cousinage); dix-sept vers sur 162 dans sa satire VIII (L'Affligé); quarante-trois vers sur 830 dans sa satire IX (Le Débauché); deux vers sur 192 dans sa satire X (L'Ignorant); dix vers sur 202 dans sa satire XI (Le Gentilhomme); soixante-huit vers sur 422 dans sa satire XII (Le Poète), et vingt-deux vers sur 224 dans sa satire XIII (Le Cours), soit 174 vers sur 3066.

Les plagiats importants portent sur cinq satires : VIII, IX, XI, XII et XIII, mais particulièrement sur deux, les satires IX (Le Débauché) et XII (Le Poète); pour lesquelles il a puisé largement dans Regnier, Motin, Desternod et Auvray.

Ajoutons qu'il n'existe, à notre connaissance, aucun plagiat dans ses satires I (Le Bal), III (La Foire de Village), VII (Lucine ou la femme en couche) et XIV (Le Content), soit 700 vers environ.

Voici, pour terminer, les emprunts ou plagiats non relevés dans notre édition des *Exercices de ce temps* (*Société des Textes modernes français*).

L'AFFLIGÉ (*Huitiesme satyre*).

V. 55-56. L'homme est bien malheureux qui se laisse abuser
Par la femme maligne et la veut espouser.

LE POÈTE (*Douziesme satyre, 1626*).

V. 57-58. Et dire en complimens quatre mots de routine
Aussi n'ont-ils jamais eu le fouët qu'en cuisine....
V. 59-60. Prendre les premiers rangs, attraper les honneurs,
Mesprisant la doctrine et probité de mœurs ?

V. 55-56. Malheureux est celui qui s'en laisse abuser,
Mais bien plus malheureux qui la veut espouser.
MOTIN (*Recueil des plus excellans vers satyriques, 1617*).
Élégie contre les femmes.

V. 57-58. Et qui n'ait jamais eu le fouet qu'en la cuisine :
Pourveu qu'au nombre d'or il joigne la routine.
V. 59-60. En sagesse, doctrine et probité de mœurs
Les lauriers des vertus sont-ce pas les honneurs ?

V. 61-64. As-tu regret de voir à l'encan les Offices,
Et qu'on érige ainsi des idoles aux vices ?
Abaissant la vertu pour décourager ceux
Qui taschent d'imiter les hommes vertueux,
V. 65-66. Pour faire que ces fols respondent les Oracles.
Et par tels jeunes Saincts faire de faux miracles.
Est-ce ce qui te fasche ou bien si c'est encor
V. 68-70. Que l'on voit ces Midas portans oreilles d'or
Immoler à Thémis, et marcher en pas d'Asne,
Pourveu qu'ils soient couverts d'une longue sotasne;
V. 71-82. Ou qu'aux charges d'honneur sera doresnavant
Le plus sage pourveu et non le plus sçavant,
Qu'on perd l'huile et le temps à paslir sur la Muse,
Qu'on tient les doctes fols, la Muse nous amuse,
Et qu'il vaut mieux aller d'une sordide voix
Dans un Louvre flatter les oreilles des Roys,
Mentir dedans le cœur, dissimuler le vice,
Jusques aux Mulletiers faire offre de service,
Respecter les Huissiers, flatter les Courtisans,
Servir les Financiers, hanter les Partisans,
Ces infâmes moyens, plustost que la science
Donnant à ces Coyons l'entière préséance...
V. 99-109. . . . . un tourbillon de vent
Les fait en desfaveur boulleverser souvent,
Pour un grand faix il faut une espaulle puissante,
La Fortune traistresse est aveugle et glissante,
Et rien n'est asseuré sous la cime des Cieux
Que l'estat médiocre, et ces ambitieux

V. 61-64. Vendre les dignitez, mettre en priz les offices,
Est-ce pas ériger des idoles aux vices ?
Spolier la vertu et descourager ceux
Qui suivent le sentier des hommes vertueux ?...
V. 65-66. Tiendront les premiers rangs, respondront les oracles,
Et par tels jeunes saints se feront les miracles...
V. 68-70. D'estre juge au village en despit de Thémis,
Qu'on aye avec Midas les oreilles d'un Asne,
C'est assez de porter une longue sotane...
V. 71-82. Puisqu'aux charges d'honneur l'on void d'oresnavant
Parvenir le plus riche et non le plus sçavant.
L'un perd l'huile et le temps à courtiser la Muse,
Ouy doctes, croyez-moy, la Muse vous amuse.
Vous ferez mieux d'aller d'une sordide voix
Crocheter à la Cour les oreilles des Roys,
Contraindre vos humeurs, dissimuler le vice,
Jusques aux muletiers offrir vostre service,
Happer l'occasion, flatter les Courtisans,
Voir les ambassadeurs, hanter les partisans,
Par ces inventions plutost que par science
Vous pourrez excroquer la première séance.

JEAN AUVRAY, *Le Banquet des Muses : Les Chevalliers sans reproche.*

V. 99-109. . . . . , un tourbillon de vent
Les feroit mesurer la poussière souvent.
Il faut pour un grand faix une espaule puissante,
Aussi considérant Fortune estre glissante,
Qu'il n'est rien de constant sous la voûte des Cieux
Que l'Estat médiocre, et que l'Ambitieux

Sont pareils à l'ampoule en l'orage eslevée
Qui grossissant par trop à l'instant est crevée :
Je borne mes desseins maistrisant mes esprits,
Qui de haine ou d'amour ne sont jamais espris,
L'appétit d'en avoir ny la blafarde envie,
Qui des Grands de ce temps tiennent l'âme asservie...

V. 115-118 La vie ouverte et franche exempte des malheurs
Qui sont comme attachez aux glissantes grandeurs,
Aller flatter les Grands, leur conter des merveilles,
Et leur servir d'Écho, d'ombre et de pentoreilles,...

V. 127-131 Ceux qui souffrent la gesne, aux doigts les osselets,
Et leurs membres tirés dessus les chevalets,
N'endurent à l'esgal de ces bas Amphibènes,
Sphinx doubles et couverts, frauduleuses hyènes,
Flatteurs qui vont filant mille mal-heurs aux Roys...

V. 345-354. Toy qui liras cecy de l'ennui ne te donne,
Je fais la guerre au vice et non à la personne,
Car mes vers sont picquans, qui peut estre feront
Rougir les auditeurs et ceux qui les liront
D'un esprit altéré; mais une Ame bien née
Qui dès ses jeunes ans à Phoebus s'est donnée,
En puisant à longs traits au fleuve des neuf Sœurs,
Cognoit l'Enthousiasme et ses doctes fureurs
Qui saisissent un Poëte en sa verve eschauffée
Ne pouvant modérer sa divine bouffée...

Ces ampoules ressemble aux ruisseaux élevées
Qui grossissent toujours tant qu'elles soyent crevées :
Je borne mes desseins, et mes contens esprits
De soings extravagans sont rarement surpris,
L'homicide tison de la blafarde Envie
Ne me brusle le cœur et je meine une vie

V. 115-118. Franche, ouverte, tranquille, exempte des malheurs
Qui sont comme attachez aux coulantes grandeurs.
Amadoüer les Grands, leur conter des merveilles,
Servir aux Rois d'écho, d'ombre, de pent-oreilles,

V. 127-131. Ce seroit me géhenner, bailler les osselets,
Et mes membres tirer dessus les chevalets
De Demades l'Impie, ô thraistres Amphibenes,
Enigmatiques Sphinx, frauduleuses Hyènes,
Flatteurs, que vous causez de dommage à nos Roix !...

V. 345-354. Que cet escrit pourtant de l'ennuy ne vous donne,
Car je n'en veux qu'au vice, et non à la personne,
Ces vers ont de la pointe, et peut estre feront
Venir quelque prurit à ceux qui les prendront
D'une mauvaise main : mais toute Ame bien née
Qui aura de Clio la mamelle emmannée
Succé dès le berceau, sçait bien comme les Sœurs
Nous tourmentent l'esprit de leurs doctes fureurs,
Et comme le Poëte en sa verve eschauffée
Ne retient aysément sa fougueuse bouffée...

JEAN AUVRAY, *Banquet des Muses.*
Satyre : *Que de l'infect limon d'un bourbeux populaire.*

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

LE SENS D'UNE EXPRESSION DE MOLIÈRE

VENUE (*Fourberies*, III, 1).

Sylvestre dit à Scapin : « Je vois que, sans nécessité, tu vas courir risque de t'attirer une *venue* de coups de bâton ».

Cela s'entend, sans doute. Mais est-ce bien une « arrivée », comme le suggère la note de l'édition des *Grands Écrivains*, ou « quelque chose qui survient inopinément », comme l'explique, pour la circonstance, apparemment, Littré, qui, rangeant dans la même section (5°, fig.) les expressions « en avoir, en donner d'une venue », ne permet pas de voir comment elles sont constituées ? Quant au *Dictionnaire général*, il ignore simplement cet usage.

L'anglicisant, lui, n'est pas pris sans vert. Il a rencontré cent fois le mot sous les formes *venue*, *venew*, *veney*, *venny*, et Cotgrave (1611) le renseigne, qui a :

Venue : a vennie in fencing (c'est-à-dire à l'escrime);

Touche : a hit or venie in fencing;

Coup : a vennie in fencing.

Et c'est précisément le sens que Littré lui-même exemplifie à son historique : XVI^e^ siècle : A l'ung de ceux donna de la lance telle *venue*, que... »

Tel qu'il est employé par Molière, le mot a déjà évolué : il n'en est plus à ses débuts. Quel est son point de départ ? On essaiera de l'établir, non point avec l'aide du Godefroy, qui en contient pourtant de nombreux exemples, mais en le cherchant dans l'anglais, ce parfait conservatoire de l'ancien français, et particulièrement dans l'*Oxford English Dictionary*. On citera à l'appui quelques exemples cueillis au hasard des lectures.

Le premier emploi en anglais est expliqué : une venue en vue de frapper; une attaque, une charge. Brantôme (t. VIII, p. 43) écrit : [Marguerite de Navarre] a... gentille grâce à donner l'estraitte et la *venue*. En tenant compte de la manie tautologique du temps, *venue* est-il le synonyme d'estrette (*sic*), que Cotgrave explique : attaque, charge violente sur un ennemi? Ou, si l'on s'autorise du sens anglais *a sharp retort*, une riposte vive, doit-on le comprendre comme « riposte » ? Cette dernière interprétation est plus tentante.

Viennent ensuite, plus difficiles à classer historiquement, deux emplois : *a.* assaut, reprise à l'escrime, engagement, que peut exemplifier le suivant passage de Scarron (*Virgile travesti*, II, p. 168, de l'édition de la Bibliothèque gauloise) :

Je veux bien vous prendre à témoin
Si ce ne fut mon plus grand soin
D'avoir aussi quelque *venue,*
Et si je n'allay dague nue
Partout où l'on frappoit bien fort.

Et, *b*. touche, botte, coup, blessure, que l'on a vu dans le passage tiré de l'historique de Littré.

De « coup » on passa sans difficulté à « fois », alternative synonymique, et en voici un exemple de Rabelais (II, II) : Il avoit prou affaire de sauver l'eaue benoiste par les églises... Nul n'en osoit prendre que une *venue*. C'est-à-dire, un coup, une fois.

Auquel de ces sens rattacher *venue* dans le passage de Molière ?

Si l'on compare « une *venue* de coups de bâton » aux autres expressions similaires, comme « une charge de coups de bâton » que Littré explique : une mesure, une quantité; « une décharge de coups de bâton », inspirée apparemment par : une décharge de mousqueterie; « une volée de coups de bâton », sur le modèle de : une volée d'artillerie, on est porté à conclure qu'ici une *venue*, c'est, comme qui dirait « une fois », ou mieux, comme on dit populairement aujourd'hui, une « tournée ». (Littré, *Tournée*, 4°.)

Jules Derocquigny.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE [1759-1785]

(*Suite* [1].)

LXXXII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce mercredi 24 juin [1772].

Mon départ est fixé à lundi [2], mon cher ami. Je vais chercher de la santé à cent lieues d'ici [3], tandis que vous la cherchez à dix [4], moi avec des eaux, vous avec du petit lait et des bains. Je souhaite que nous réussissions tous deux, et que dans deux mois, vous, vous ayez la peau aussi lisse qu'une jolie femme, et moi, la poitrine aussi forte qu'un avocat qui plaide, ou qu'un poète qui récite ses vers. Il pourrait bien se faire que ni l'un ni l'autre ne fût ; mais une espérance amuse toujours. Hélas ! les espérances sont les bonnes fortunes de la vie.

Je m'imagine que vous menez une vie douce parmi les bois, les eaux et les fleurs. J'ai vécu à peu près de même depuis que je vous ai quitté, travaillant à quelque chose qui ne finit pas, et que je veux cependant finir bon gré, mal gré ; car il faut bien qu'il y ait un terme à tout. Memnon fit une sottise de vouloir être trop sage ; il ne faut pas qu'un écrivain ait celle de vouloir être trop parfait. Eh ! que deviendraient les journalistes, les envieux, les frondeurs, les dénigrants gens du monde, les dénigrants gens de lettres, et tous ces honnêtes messieurs qui, pour avoir beaucoup d'esprit, attendent qu'ils aient l'heureuse occasion de dire beaucoup de mal. Imitons la nature qui a donné aux arbres la plus jolie parure, mais qui a voulu en même temps que les feuilles fussent assez tendres pour que les chenilles pussent ronger à leur aise quand elles en ont besoin. Il faut que tout vive....

Et votre travail, que devient-il ? A quoi vous occupez-vous ? Jetez-vous quelques idées sur un nouveau plan, sur quelque pièce d'intrigue, sur quelque joli acte ? ou remuez-vous la masse du *Personnel* ? Toute carrière est pénible, et celle du théâtre un peu plus que les autres, et celle de la comédie plus que toutes celles du théâtre, et celle de la comédie à caractères plus que celles de tous les genres de comédie.

Je crains, mon ami, que nous n'ayons eu plus d'ambition que de forces. Mais, dans le moment présent, je crois qu'il faut surtout vous occuper de votre santé. Elle veut des attentions et des soins, et il ne faut rien ménager pour la rétablir. On parle de votre maladie à Paris, et l'on croit que le repos et le calme vous sont aussi nécessaires pour le moins que le petit lait. J'ai entendu parler ces jours derniers d'une personne qui avait été dans le même état que vous, et qui s'est parfaitement guérie en allant prendre des eaux ; ce sont les eaux de Bagnères-Luchon ; c'est un autre Bagnères que celui qui est si connu. Ces dernières eaux passent pour faire des merveilles dans le genre

1. La *Revue d'Histoire Littéraire* avait dû interrompre la publication de cette intéressante correspondance (Voir le numéro d'avril-juin 1921). Elle la reprend aujourd'hui.
2. 29 juin.
3. Au Mont-Dore.
4. A Saint-Firmin.

de votre maladie. M. d'Angivilliers, que j'ai vu et qui s'intéresse fort à votre santé, m'a chargé expressément de vous en parler, et il veut que vous consultiez Bouvard là-dessus.

Adieu, mon cher ami. Il n'y a rien ici de nouveau que [le début] de Mademoiselle Sainval, qui fait toujours beaucoup de bruit[1]. Il y a deux petites pièces de Voltaire qui courent et où l'on trouve encore de très jolies choses. L'une intitulée *les Cabales*[2]. Il y fait passer en revue Clément d'abord qui est en tête, ensuite les cabales de la littérature, les cabales du théâtre, les cabales des parlements, les cabales des philosophes, les cabales des fanatiques, les cabales des athées ; il n'y a, je crois, que les cabales des cours qu'il a précisément oubliées. L'autre est intitulée : *les Systèmes*[3]. C'est Dieu qui a créé le monde et qui

De sa machine immense a caché les ressorts.

Il assemble tous les philosophes de tous les siècles, Aristote, Épicure, Platon, Gassendi, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Descartes, Maillet, Spinosa, etc., et leur dit : « Or ça, mes amis, devinez mon secret », et il leur promet un beau prix d'académie pour celui qui aura mieux rencontré. Chacun parle, et chacun dit une sottise, à sa manière, s'entend. Spinosa est peint d'une manière plaisante ; il approche d'un air fort doux, et après avoir bien examiné, bien pesé, mesuré, calculé, il dit à Dieu :

Je soupçonne, entre nous, que vous n'existez pas.

Dieu se met à rire, renvoie la cohue, et remet le prix à l'année prochaine.

Voilà, mon cher ami, nos nouveautés. Pour vous, dans vos forêts, vous n'avez que les beautés éternelles de la nature qui valent bien les nôtres. Adieu, je vous embrasse. Bien des souvenirs et des compliments de ma part à tout ce que vous voyez dans vos climats.

Si vous m'écrivez au Mont-Dore, adressez vos lettres à moi d'abord, chez Mademoiselle Joyeux, vis-à-vis le Palais, à Clermont-Ferrand.

Adieu, je vous embrasse encore une fois.

Comme j'allais cacheter ma lettre, j'ai reçu la vôtre. Je l'ai lue avec plaisir ; j'aime à vous voir encouragé et pensant à la besogne. Il est tard, et je suis obligé de finir bien vite. Je crois comme vous que les trois derniers actes pourront aller ; mais il faudrait sûrement y renforcer *la personnalité*.

Adieu, il est deux heures.

Suscription. — A Monsieur, Monsieur Barthe, chez Madame Genty, à Saint-Firmin, par Chantilly.

LXXXIII. — *Barthe à Thomas.*

A Saint-Firmin, ce 2me jeudi de juillet [1772].

Vous arrivez sans doute au Mont-Dore, mon cher ami, car vous êtes parti lundi, et nous voici à jeudi ; c'est-à-dire que vous venez de mettre cent lieues entre vous et moi : je songe à vous rattraper en vous écrivant.

1. Les trois débuts de Mlle Sainval cadette sont relatés par Bachaumont aux dates des 1er, 5 et 14 juin 1772. Elle a eu autant de succès dans les rôles d'*Alzire* et d'*Inès* que dans l'*Iphigénie en Tauride*, malgré la cabale organisée contre elle par Mlles Dubois et Vestris (*Mémoires secrets*, tome VI, p. 143 et suiv.).

2. Voltaire a parlé pour la première fois des *Cabales* dans une lettre à Richelieu du 25 mai 1772

3. Il est question pour la première fois des *Systèmes* dans une lettre de Voltaire à Dalembert, du 1er juillet 1772. Cependant cette pièce avait été envoyée précédemment à Paris. La mention qu'en fait Thomas dans sa lettre du 24 juin 1772 en est la preuve.

Je vous prie d'abord de vous occuper un peu ou beaucoup de votre santé, d'y travailler avec la même attention qu'à un de vos ouvrages. Vous devriez bien, pendant tout votre séjour aux eaux, ne penser qu'à votre santé et à Madame Necker. Ce n'est pas à vous qu'on doit prêcher le travail, permettez-moi de vous le dire ; travaillez moins, mon cher ami, et peut-être vous ferez encore mieux. Je souhaite fort que cet éternel ouvrage sur les *Éloges* ait été mis à fin avant votre départ, qu'il ne vous ait pas suivi sur la route, et qu'au mois de septembre au plus tard, vous puissiez retourner en Russie pour n'en sortir de bien longtemps.

O rus, quando ego te aspiciam ![1]

devez-vous dire, non en pensant à moi, mais au *Czar*.

Puisque ma santé vous intéresse, je ne suis pas fâché de vous dire que, selon toute apparence, vous la retrouverez beaucoup meilleure. Elle me coûte assez cher. Figurez-vous que je suis, tous les matins, deux heures et demie dans l'eau, et que je dors ensuite une heure au moins. Le bel emploi du temps ! Aussi suis-je, dit-on, méconnaissable ; ces dartres vives sont beaucoup moins vives, je n'ai presque plus de boutons ; en un mot, mon front est presque un front ordinaire.

Je crains bien qu'il n'en soit de même de ma tête. Je me casse la tête, je me donne au diable pour mettre en scène d'une façon comique et forte un *Personnel* avec sa maîtresse ; je n'en puis venir à bout.

Et cependant le diable n'est pas bête.

Il faut que ce caractère soit l'opposé du mien[2], car je me sens d'une stérilité ! J'ai bien trouvé pour cette scène des détails assez piquants, je crois ; mais qu'importent les détails, les discours ? Il faut que le sujet d'une pareille scène fasse rire, ou l'on est dispensé de l'écrire et de l'entendre.

Mais à propos, vous avez éludé bien prestement la prière que je vous avais faite d'y penser dans vos allées de Saint-Ouen[3]. Cela est fort mal à vous. Vous devriez rougir d'être aussi avare avec tant de bien. Ne pouvez-vous m'obliger qu'au jour, à l'heure et à la minute ? Hélas ! depuis quelques mois, vous me promettiez quinze jours pour cette grande besogne ; nous en avons mis quatre, et vous me laissez là, et le plan est presque fait. Car, n'en déplaise au très sévère Marmontel, mes trois derniers actes et le premier sont bien, mais très bien, ou je suis fort trompé. Ce second acte, ce maudit second acte dont j'aime assez d'ailleurs le commencement et la fin, est le seul qui m'inquiète encore. Je suis très convaincu que si je pouvais trouver ce que je cherche, tout irait à merveille. J'ai ajouté une bonne scène au premier : j'y fais paraître Mademoiselle de Melfon. J'ai imaginé pour les autres beaucoup de traits, des détails plaisants et surtout des tournures comiques. Enfin je crois sentir que ce plan-ci en vaut bien un autre, et je ne suis pas tout-à-fait découragé malgré les femmes, malgré le public, malgré les comédiens, peut-être malgré vous, qui avez parfois des terreurs paniques.

Je retourne à Paris ce soir pour quatre ou cinq jours ; c'est M. de Mintier qui me mène. Vous concevrez bien que j'aurai le plaisir de voir Mademoiselle votre sœur, si cependant elle y est encore.

Je me promets aussi d'y voir cette étonnante petite Sainval, quoiqu'à vous dire vrai, nos artistes tragiques me touchent faiblement. C'est une Dange-

1. Horace, Satire VI du livre II, vers 60.

2. Ce n'était pas l'opinion des bons amis de Barthe, et, dès qu'on a su que l'auteur dramatique portait à la scène le caractère de l'*Égoïste*, tout le monde répétait avec Grimm : « S'il s'est peint lui-même, il aura fait un excellent ouvrage ». (*Correspondance littéraire*, mars 1771.)

3. Résidence d'été de M. et Mme Necker.

ville[1], c'est un autre Grandval[2] qu'il nous faudrait sur ce théâtre en proie à Bellecourt, à sa femme[3], à Madame Préville, plus revêche, plus pigrièche que les lady Alton et les Baron.... A quel public, et à quel métier ils ont à faire ! Mais réservons une place pour mon ouvrage sur la comédie.

Madame Genty m'a beaucoup prié de vous parler d'elle. Je l'ai menée à Liancourt, grâce à M. de Mintier, qui est en vérité le plus aimable homme du monde, après vous. Ce Liancourt est un assez beau lieu, mais d'une humidité extrême[4]. Notre Chantilly est un pays sec, auprès de celui-là ; je le reverrai quelque jour avec vous.

Adieu, mon cher ami, ne m'oubliez pas tout-à-fait entre M. et Madame Necker. Présentez-leur, je vous prie, mes respects ; je fais des vœux ardents pour leur santé et pour la vôtre. Écrivez-moi qu'elles sont beaucoup meilleures, et ne me trompez point. Je suis très sensible à l'intérêt que ce respectable et bon M. d'Angivilliers veut bien prendre à la mienne ; mais assurément je n'irai pas aux eaux de Bagnères-Luchon pour la rétablir. Je ne puis me donner tant de peine pour elle, quoique j'estime fort la santé, beaucoup plus, je vous jure, que la vie. Adieu ; aimez-moi, donnez-moi de vos nouvelles, et, si vous avez le temps d'y penser, deux mots, je vous prie, sur ce second acte. Eh non ! prenez que je n'ai rien dit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Suscription. — A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Mademoiselle Joyeux, vis-à-vis le Palais, à Clermont-Ferrand.

LXXXIV. — *Barthe à Thomas.*

A Saint-Firmin, 17 juillet [1772].

Vous êtes bien cruel, mon cher ami ! Eh quoi ! depuis plus de quinze jours vous êtes parti pour le Mont-Dore, arrivé depuis douze jours au moins et je n'ai pas de vos nouvelles ; pas une lettre encore, pas même une réponse, car je vous ai écrit moi, et en arrivant à Paris j'ai remis moi-même la lettre à la poste. C'est être bien mal traité. Tous les jours j'attends une lettre, j'espère la recevoir enfin, et tous les jours je me trompe. Je demande sans cesse si cette femme qui vous portait vos épreuves est venue, si j'ai des lettres. Quand on me dit non, je me désespère ; oui, je me hâte de regarder les adresses, je cherche votre écriture ; je ne reconnais que celle de mon frère ou d'un autre ami, ou de Madame Prévost, et je lis en boudant et je relis, parce qu'en lisant une première fois, je n'ai pensé qu'à vous et à votre maudite paresse.

Je m'imagine quelquefois que votre voyage n'a pas été heureux, qu'il vous est arrivé quelque accident peut-être ; mais non, vous n'avez pas versé une fois seulement par la maladresse de quelque postillon ivre ; des voleurs n'ont

1. Marie-Anne Botot, dite Dangeville, née à Paris en 1714, a débuté à la Comédie-Française en 1730 dans le *Médisant*. Douée d'une grande intelligence, elle était une Toinette parfaite dans le *Malade imaginaire* et dans l'emploi des grandes coquettes. Elle prit sa retraite le 1er avril 1763 et mourut à Paris en 1796.

2. François-Charles Racot de Grandval, né à Paris en 1710, représentait avec un égal talent les jeunes premiers et les grands comiques sur la scène de la Comédie-Française. Il s'était retiré une première fois en 1762 à la suite de persécutions dont il était victime. Il remonta sur les planches de 1764 à 1768 et mourut en 1784.

3. Rose-Pétronille Le Roy de la Corbinaye, dite Beauménard, née en 1730, a débuté à l'Opéra-Comique de la foire Saint-Germain, est entrée ensuite dans la troupe recrutée par le maréchal de Saxe pour l'amusement de ses soldats, a fait partie, en 1749, de la Comédie-Française, où elle débuta le 17 avril dans les soubrettes du *Tartufe* et du *Galant Jardinier*. En 1761, elle épousa son camarade Bellecourt, prit sa retraite en 1791 et mourut en 1799.

4. Liancourt-sous-Clermont, dans la vallée de la Brèche, est la patrie de La Rochefoucauld-Liancourt, né en 1747, le créateur de l'École des Arts et Métiers. Le château où est né ce personnage est, en effet, situé dans un endroit très humide.

point arrêté votre chaise sur la brune : vous vous portez le mieux du monde ; vous êtes auprès de Madame Necker, et vous m'oubliez. Cela peut être tout simple, mais cela est bien dur!

Mon ami, je n'y tiens plus, faites cesser cet état ; je vous écris, uniquement pour vous supplier de m'écrire. C'est me tourmenter de loin, vous me rendez amère, par votre silence, la plus belle des solitudes. N'allez pas croire pourtant que je vous haïsse, comme vous mériteriez de l'être au moins. Ce qui me le prouve, c'est que je pense continuellement à vous, à vos projets, à cette édition en quatre beaux volumes in-8° qui paraîtra enfin cet hiver, à cet ouvrage sur les *Éloges* dont vous serez débarrassé, s'il plaît à Dieu et au chancelier ; je pense surtout à ce poème interrompu..... Ma foi, on peut dire depuis quinze ans.

Mon ami, mon immortel ami, est-ce que vous n'en ferez pas un chant ou deux cet hiver, au coin d'un foyer solitaire et dans les bois de Chantilly ? Il me tarde de m'entretenir avec vous de ce plan dont nous parlions, il y a six ans peut-être, dans la forêt de Saint-Germain. Je n'ai garde de me croire doué d'une imagination épique ; mais j'espère, j'ose espérer ne vous être pas tout-à-fait inutile, d'abord parce qu'il est impossible de ne pas se sentir échauffé auprès de vous, et puis parce que je prends au succès de cet ouvrage l'intérêt le plus vif et qu'il est prouvé que les passions font le génie, que « les grandes pensées viennent du cœur ». Oh ! je prendrai sûrement avec vous quelque faible revanche. Mais en attendant écrivez-moi.

Je viens de demander de vos nouvelles à Mademoiselle votre sœur ! Je l'invite aussi à quitter sa prison, son brûlant Paris et à venir respirer parmi les eaux, la verdure et les fleurs. Adieu ; je ne veux vous rien dire de moi, de mes occupations, de ma santé même. Est-ce donc vous punir ? hélas ! j'en doute. Parlez-moi, je vous prie, enfin de la vôtre et de celle de Madame Necker.

J'attends ici votre réponse.

LXXXV. — *Thomas à Barthe*

Au Mont-Dore, jeudi 23 juillet 1772.

Au moment même où j'ai reçu votre lettre, mon cher ami, j'étais sur le point de vous écrire. Il ne faut pas croire que dans une solitude telle que celle-ci, on ait beaucoup de temps à soi. Le temps fuit dans ces déserts à peu près comme à Paris. Mais si on n'a pas le temps d'écrire, on a toujours celui de penser à l'amitié ! Je vous ai souvent désiré parmi nous.

Vous verriez un pays affreux dans sa beauté, ou beau dans ses horreurs, comme vous voudrez. Vous verriez de la neige au mois de juillet, des montagnes de toutes parts, couvertes de rochers et de troupeaux ; et le soir, au coucher du soleil, tous ces troupeaux qui descendent des rochers en mugissant, et semblent de loin suspendus sur nos têtes, forment avec le déclin du jour un spectacle tout-à-fait piquant. En même temps que les familles de vaches et de taureaux arrivent avec une majesté lente, des chevaux qui sont libres et qui ne sont retenus par rien descendent en bondissant et en hennissant jusqu'au lieu de leur habitation ; et des troupes de trois ou quatre cents chèvres avec leurs petits, en bêlant et en sautant, se mêlent à tout ce tapage. Cependant le sommet des montagnes est encore éclairé de quelques rayons qui les rougissent, et dans tout le vallon on entend le bruit des eaux qui se précipitent de toute part à travers les pierres et les rochers. Mais pour jouir de cette scène avec quelque plaisir, il faut, qu'au milieu de l'été, il ne fasse pas un froid de décembre, et c'est pourtant ce qui nous arrive depuis huit jours.

Nous passons d'ailleurs la plus grande partie de la journée en commun, lisant des romans, comme des imaginations vives et des âmes sensibles doivent en lire au bout du monde pour se désennuyer. Nous avons relu *Héloïse,*

Elisabeth de Vallière de Mme Riccoboni[1], et nous sommes aujourd'hui au 6e volume de *Cleveland* qui nous attache et nous intéresse fortement. Fanny et Cécile, et madame Éliot, et sa fille, et Bridge, et Gelin le cruel, le furieux, le passionné, et le dramatique Gelin ! Tous ces fantômes, pour parler le style de Diderot, errent autour de moi et me tourmentent délicieusement. Je suis frappé plus que jamais de la force, de la fécondité, de la richesse, de la prodigieuse variété d'imagination de celui qui a tracé tant de caractères et d'aventures, et qui y a toujours mêlé tant d'intérêt.

Si *Cleveland* avait été écrit par Rousseau, par cet homme qui a su enrichir et couvrir un fond si mince avec tant d'éloquence, *Cleveland* serait de tous les poëmes humains celui qui ferait sur les âmes la plus terrible et la plus douce des impressions. Malheureusement l'abbé Prévost s'est plus servi de son génie pour les masses que pour les détails, et il marche quelquefois trop lentement, lorsqu'on est entraîné par les situations qui vous poussent et vous précipitent en avant. Cependant il y a, pour l'exécution même, des morceaux qu'on peut égaler à tout, tels que : l'égarement de Cleveland dans la caverne, la scène de Fanny et de ses enfants à la grille du parloir de Chaillot, les amours de Cécile, et le moment terrible où Fanny se lève d'auprès de son époux endormi pour le fuir, et s'embarquer pendant la nuit avec Gelin. Je vous rappelle, mon ami, des idées agréables et qui sûrement ont laissé des traces profondes dans une imagination telle que la vôtre. Un roman pareil, lu à dix-huit ans par une tête de Provence, à Toulouse ou à Marseille, doit faire de beaux et de délicieux ravages dans cette tête. C'est ici qu'il faut être frappé du don si sublime et si rare de l'invention. Il y a loin de cela à une scène de *personnalité* d'un amant à sa maîtresse. C'est un genre et il faut un génie tout opposé.

Il me semble que, dans le pays des lettres et de l'imagination, il y a des climats aussi éloignés l'un de l'autre que le Mont-Dore l'est du Mexique. Peu de voyageurs ont assez d'audace et un assez bon vaisseau pour faire le tour du globe. Presque tous les hommes et même hommes de lettres sont comme les plantes destinées à vivre et à mourir sur un petit sol où elles ont été jetées en naissant. Il faudra me rapprocher de votre climat un peu plus que je ne le fais dans ce moment, pour que ma tige puisse produire quelque chose qui vous convienne. Les idées tiennent aux lieux comme aux temps, et il faut choisir l'un et l'autre, comme on choisit le temps de la semaille, et un terrain propre à cette graine.

Avant de partir, j'ai remis mon ouvrage au censeur[2], et je suis actuellement sous le couteau. Cependant cet ouvrage n'est pas encore fini, et j'ai encore un chapitre ou deux à arranger. J'ai le poëme de *Jumonville* à corriger et à détendre ; il est rude comme l'écorce des chênes du Canada. Il faut que tout cela soit fait avant de revenir à ce poëme éternellement interrompu, et auquel je compte bien travailler cet hiver, non à Paris, mais à travers les bois de Sylvie et la forêt d'Hallates[3].

Je vous félicite, mon cher ami, du retour de votre santé ; ménagez-la, comme on ménage la santé, non à dix-sept ans, mais à trente-sept. Je serai à Paris sur la fin de la semaine prochaine.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Mille compliments à la maîtresse de votre habitation[4], à la belle-mère de *Cleveland* et du *Chevalier Desgrieux*,

1. *Lettres d'Elisabeth-Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu, son amie*, par Mme Riccoboni ; deux vol. in-12. Paris, chez Humblot, 1771.

2. Ce censeur est Le Brun (*Charles-François*), qui écrit à ce sujet à Thomas, le 10 septembre 1772. Il en sera question plus loin.

3. Bois et forêt tout proches de Saint-Firmin.

4. La maîtresse de l'habitation de Barthe à Saint-Firmin, ou, en style moins noble, sa propriétaire, c'est Madame de Genty, dont il est souvent fait mention dans la présente correspondance.

et d'un *Homme de qualité*, et du *Doyen de Killerine*[1]. Des compliments aussi à la société et aux beautés de Vineuil[2], qui sur les bords de leur canal n'ont pas tout-à-fait l'âme aussi troublée que Fanny et Cécile.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, à Saint-Firmin, chez Madame Genty, par Chantilly.

LXXXVI. — *Barthe à Thomas.*

[Marseille], ce dimanche matin, 25 [octobre 1772][3].

Mon cher ami, me voici à Marseille, me voici bien près du tombeau de ma Mère. J'ai retrouvé en arrivant une famille en deuil. J'ai pleuré avec mes frères et ma sœur. Je vais habiter pour quelques mois la maison où ma pauvre mère est morte; on m'a offert sa chambre, et je n'ai pu me résoudre à y entrer.

Mais, mon ami, je ne vous devais que des nouvelles de ma santé et de mon voyage, je vous parle de choses tristes. Mon voyage a été heureux, ma santé est assez bonne. Je n'ai pourtant pas voyagé comme vous le vouliez ; vous ne me donnez guère que de très bons conseils, mais souvent il m'est plus aisé de les trouver tels que de les suivre. Je n'ai point quitté Paris sans prendre un pistolet bien chargé et qui, Dieu merci, l'est encore. Pour les lits d'auberge, pour le repos, j'ai cru pouvoir faire comme il y a huit ans; j'ai couru nuit et jour sans débrider sur toute la route de Lyon.

Parti de Paris lundi à sept heures du soir, je suis descendu à la place Bellecour jeudi à 7 heures du matin. M. Borde m'a retenu trois heures ; nous avons beaucoup parlé de l'ancien parlement, du nouveau, du chancelier, de l'abbé Terray et pour faire diversion, de vous, de votre *Essai sur les femmes*[4], de *Jumonville*[5], dont il est toujours fort épris.

1. Il faut attribuer un sens figuré à ce mot de « belle-mère » des héros des romans de l'abbé Prévost. Nous savons par Gabriel Gaillard, son voisin de campagne, que l'abbé « passa les dernières années de sa vie dans une maison très agréable par elle-même et plus encore par ses entours, tranquillement au sein des lettres et de l'amitié, écrivant toujours par goût et par habitude ». (*Encyclopédie méthodique*, tome IV, p. 396 du *Dictionnaire historique*, 1790.) Dans une lettre à un neveu de l'abbé Prévost, en date du 26 juin 1791, Gaillard précise dans quelles conditions l'auteur de *Manon Lescaut* vivait entouré d'amis ; il dit que Madame de Genty était très attachée à la mémoire de l'abbé, et il ajoute : « Elle était fort de nos amies ». Enfin, dans l'acte de décès de l'abbé Prévost, du 23 novembre 1763, on voit qu'il habitait à Saint-Firmin dans la maison appartenant à « dame Catherine Robin, veuve du sieur Claude David de Genty, avocat en parlement ». Madame de Genty, qui était propriétaire de l'abbé Prévost en 1763, l'est, en 1772, de Thomas et de Barthe ; donc ces derniers habitent la maison où l'abbé Prévost vivait heureux « au sein des lettres et de l'amitié ».

2. Hameau de Saint-Firmin, situé près du canal de Chantilly.

3. Entre cette lettre et la précédente, Thomas et Barthe ont figuré comme témoins dans des actes de baptême de deux enfants jumeaux, fils de Soulier de Choisy, à Saint-Firmin, le 9 septembre 1772.

4. Dans l'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, l'auteur parcourt les pays et les siècles, observe les esclaves des sérails, les héroïnes de Sparte, les courtisanes d'Athènes, les dames romaines et les femmes les plus célèbres des temps modernes ; il remarque l'influence exercée sur elles par les anciennes institutions, le christianisme et la chevalerie, et tend à établir qu'elles n'ont peut-être pas l'aptitude aux études profondes, mais possèdent des qualités précieuses et sont plus propres que l'homme à l'amitié.

5. Nous avons déjà parlé de *Jumonville*, quand ce poème a été donné pour la première fois en 1759. C'est l'ouvrage en vers le plus important que Thomas ait publié, puisque son *Czar Pierre Ier* n'a paru qu'après sa mort. *Jumonville*, en 1772, a été enrichi d'une préface dans laquelle perce un certain découragement chez Thomas. « L'auteur, dit-il, a travaillé ce poème autant que la faiblesse de son génie le lui a

A Avignon, le seul endroit où j'ai couché parce qu'il n'était pas possible de passer la Durance de nuit, je m'arrêtai d'abord chez un libraire à qui je rends toujours visite, parce qu'il est fourni de livres défendus ; et la première brochure sur laquelle je mis la main fut votre ouvrage des *Femmes*, d'une très jolie édition in-douze ; on avait contrefait jusqu'à l'estampe et aux lettres du titre, du frontispice. Le libraire me dit que c'était un bon ouvrage, qu'il en avait beaucoup vendu, et me conseilla de le prendre, parce qu'il le donne à 24 francs et qu'à Paris il coûte trois livres.

Mon ami, recommandez bien à Moutard[1] de farcir toutes les provinces de votre édition en quatre volumes, un mois avant de les donner à Paris.

N'oubliez pas, je vous prie, de me parler de Le Brun[2] et, s'il le faut, de son insolente tyrannie. S'il ne vous est pas possible d'obtenir un privilège du roi pour un bon ouvrage, si sa lecture même ne redonne pas quelques sentiments de noblesse et ne réveille pas l'honneur dans l'âme de cet homme, ajoutez du moins à la haine et au mépris que j'ai pour de certaines gens, pour ses pareils.

Aurez-vous la complaisance de voir M. de Juvigny ? Il me rendrait un grand service, s'il voulait bien contresigner pour moi toutes les nouveautés intéressantes. Je lui écrirai incessamment pour l'en prier ou supplier. Ce serait là de sa part un acte d'humanité, de bienfaisance, et si, comme on le dit, M. de Juvigny est quelquefois difficultueux, si je ne le persuade point, persuadez-le, je vous en conjure. J'ai parlé pour vous avec succès, parlez pour moi de même et prenez une revanche.

Quant aux brochures, Lesprit[3], au Palais Royal, vous donnera pour moi toutes celles que vous voudrez ; vous passez là de temps en temps, au sortir de l'Académie.

Mon ami, vous songerez surtout, et il n'est pas nécessaire de vous le redire sans doute, au plan du *Personnel*. Je prévois que Marmontel n'en sera pas encore très content ; mais moi qui le suis, je le serai sûrement davantage, si vous en causez avec lui une demi-heure. Quelques mots entre vous deux pourraient l'améliorer ; je n'y désirerais plus qu'une scène d'égoïsme avec Madame de Melfon au 2e acte, et, dans un des deux autres, quelque scène bien théâtrale et bien comique et d'une *personnalité* extrêmement saillante. Voudrez-vous bien m'écrire avec quelques détails les observations de Marmontel ? Je les goûterai mieux dans votre lettre que dans sa chambre.

Mais je vous parle de plan, mais je m'occupe de littérature et de théâtre, et il n'y a pas plus de vingt jours encore.... Ah ! mon ami, j'en ai honte ; quelle vanité, quelle misère ! Il le faut bien apparemment sous peine d'en-

pu permettre. Il n'ignore point combien l'art d'écrire en vers est difficile. Il est surtout effrayé par le dégoût du public qui, rassasié de tant de chefs-d'œuvre en ce genre, rendu superbe et difficile par la lecture continuelle de Boileau, de Racine, de Rousseau et de Voltaire, fatigué même de la poésie, qui commence à tomber parmi nous, juge avec beaucoup de sévérité ces sortes d'ouvrages, quand il daigne les lire. »

1. Moutard est l'éditeur de Thomas. Le 12 janvier 1775, il a envoyé à Thomas l'état, dressé au 31 décembre 1774, des livres vendus. Le voici :

960 exemplaires.	4 vol. in-12 à 6 livres.	5760	livres.
600 —	4 vol. in-8° à 12 livres.	7200	—
30 —	4 vol. in-8°, papier de Hollande, à 30 livres. . .	900	—
Essai sur les Femmes, in-12 à 4 livres		264	—

2. Lebrun (Charles-François), né à Saint-Sauveur-Landelin, près de Coutances, le 19 mars 1739, traducteur de la *Jérusalem délivrée* (1774) et de l'*Iliade* (1776), était alors l'un des censeurs, et, en cette qualité, était chargé de l'examen de l'*Essai sur les Éloges*. En dehors de la carrière littéraire, il fit une carrière très brillante, devenant, au 18 brumaire, consul avec Bonaparte et Cambacérès. Devenu duc de Plaisance, pair de France, membre de l'Académie française reconstituée, il mourut le 16 juin 1824, en son château de Saint-Mesmes.

3. Libraire établi au Palais-Royal.

nui. Adieu. Mille tendres compliments, je vous prie, à Mad^elle votre sœur. J'ai beaucoup pensé à elle et à son frère pendant mon voyage. J'étais pénétré de leurs honnêtetés, des marques d'amitié que j'en ai reçues.

Adieu ; j'ai saisi pour vous écrire le moment de mon arrivée ; je vais tout à l'heure être assailli de visites et d'affaires. J'attends votre réponse avec l'impatience que vous me connaissez pour tout ce qui vient de vous et surtout pour vos lettres. Je vous embrasse de tout mon cœur. Les choses les plus tendres à M. de Germany [1].

A Monsieur, Monsieur Thomas, de l'Académie française, à l'Hôtel grec, rue Plâtrière [2], au coin de la rue Verdelet, à Paris.

LXXXVII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, 10 novembre 1772.

Je vous félicite, mon cher ami, d'avoir fait deux cents lieues sans être obligé de détendre le ressort de votre pistolet, et de faire une expérience de physique avec de l'air, du salpêtre et du charbon broyés ensemble contre la tête de quelque voleur de grand chemin qui serait venu pour vous débarrasser de votre argent. Vous avez été plus heureux que sage, car lorsque la misère est partout, le crime peut y être aussi, et un homme qui meurt de faim peut fort bien avoir la fantaisie d'arrêter un homme qui a l'insolence de courir en chaise de poste et de dépenser plus en un jour qu'il ne peut lui-même dépenser en deux ans. Au reste, tout cela n'est point arrivé, et tant mieux.

Vous voilà dans votre patrie, au sein de votre famille, avec un frère dont vous avez fait le bonheur, avec une belle-sœur aimable, et à qui vous avez donné ce qu'elle aime. Tout ce spectacle est assez intéressant, et a dû vous délasser bien vite des fatigues du voyage. Il ne vous manque plus que de terminer vos affaires et d'assurer votre fortune. Surtout n'ayez pas trop de démêlés avec ces messieurs, très respectables d'ailleurs, qui rendent la justice et expliquent les lois ; car la justice et les lois, choses très excellentes dans les livres, sont un grand fléau pour celui qui en a besoin.

Vous me demandez des nouvelles de mon ouvrage. Il est toujours au même point ; rien n'est terminé. On m'a renvoyé le second volume, où j'ai trouvé la moitié de l'article de Louis XIV barrée, trois pages sur François I^er, deux pages sur Charles IX et la Saint-Barthélemy, etc. [3]... Cependant rien n'est désespéré, et je crois qu'au retour de Fontainebleau j'obtiendrai une permission tacite [4]. Il faut m'en contenter d'autant plus que les privilèges de librai-

1. Louis Necker, le frère de Jacques, était alors désigné le plus souvent sous le nom de M. de Germany. Il avait quitté Marseille pour Paris.

2. On voit ici pour la première fois Thomas habitant à l'hôtel grec, rue Plâtrière, qui commence rue Coquillière et finit rue Montmartre. Thomas, après avoir habité la rive gauche, revient à son ancien quartier. Il est le voisin de J.-J. Rousseau, demeurant vis-à-vis l'hôtel d'Armenonville (d'où, depuis 1790, le nom de J.-J. Rousseau donné à cette rue). Sébastien Mercier dit de la rue Plâtrière : « C'est la rue la plus bruyante, la plus incommode, la plus passagère et la plus infestée de mauvais lieux. » (*Tableau de Paris*, tome VII, p. 88, édition d'Amsterdam, 1783.) Thomas trouvait, dans cette rue, tout au moins l'avantage de se rapprocher de Barthe

3. Les pages supprimées par la censure dans l'*Essai sur les Éloges* paraissent avoir été rétablies dans l'édition des *Œuvres complètes* de Thomas (1822), dans le chapitre XXVI : Des oraisons funèbres et des éloges dans les premiers temps de la littérature française depuis François I^er jusqu'à la fin du règne de Henri IV, et le chapitre XXXIII : Des éloges ou panégyriques adressés à Louis XIV ; jugement sur ce prince. Du rang qui appartient à Louis XIV parmi les rois.

4. Il était devenu très difficile d'obtenir un privilège de librairie, qui constituait une sorte d'approbation officielle et publique dont peu d'ouvrages étaient susceptibles. A la fin du règne de Louis XIV on avait commencé à admettre des « permissions tacites » accordées par les censeurs qui signaient une approbation ou para-

rie sont aujourd'hui à peu près comme tous les autres, c'est-à-dire très peu utiles. Il faudra me résoudre à être imprimé à Paris et contrefait ailleurs, si l'avidité et la friponnerie veulent bien me faire cet honneur.

Il a paru ici une actrice nouvelle, élève de Lekain ; elle se nomme Mlle Auguste [1]. Elle a débuté dans le *Cid* et l'a glacé. Elle est sans âme et sans talent ; mais, en revanche, elle a une des plus belles têtes qui soient dans Paris ; il faut pardonner à Lekain.

On devait jouer une pièce en trois actes et en vers intitulée *Albert Ier* [2], drame ou comédie, on ne sait lequel ; on n'en sait pas non plus l'auteur, mais on l'a attribuée à Voltaire, à Ruhlière, et enfin on la donne aujourd'hui à Le Blanc. Ce qui n'est pas incertain, c'est qu'elle est arrêtée, et qu'on ne la jouera point.

On prépare aux Français *Olympie* [3] *et le Bûcher*. *L'Orpheline* ou *l'Anglomanie* [4] de Saurin, remise en un acte, a été jouée à Fontainebleau [5] avec le plus grand succès, et sera bientôt donnée à Paris [6]. — Voilà nos nouvelles de théâtre.

Je ne vous envoie pas encore votre manuscrit du *Personnel*. Je n'ai pas pu joindre Marmontel chez lui, mais je lui en ai parlé hier à l'Académie. Il pense tout comme autrefois, et n'est pas fort encourageant. Il rédigera le tout par écrit, mais je prévois qu'il y aura beaucoup plus de censures que d'éloges. Sa grande critique surtout est le peu de comique, et la stérilité des moyens. Il blâme aussi l'idée de la charge, comme une idée qui ressemble trop à celle de la *Mère Jalouse*. Quand j'aurai vu son papier, je vous l'enverrai ; il faudra en tirer parti pour tout ce qui sera praticable, et marcher ensuite. Car il faut finir cet ouvrage qui sûrement a des beautés et qui, exécuté, en aura beaucoup plus. L'exécution est la vie et l'âme de tout.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Ménagez votre santé ; augmentez, s'il est possible, votre opulence. Ma sœur me charge de mille choses pour vous.

Votre ami Rancurel voudrait fort que vous vissiez de sa part M. et Madame de Villeneuve [7], et que vous leur rappelassiez avec éloquence le tendre atta-

phaient un manuscrit ou un exemplaire imprimé. Malesherbes, en sa qualité de directeur de la librairie, répandit cet usage, qui, sans être tout à fait légal, donnait en pratique les plus grands avantages. C'est pourquoi Thomas se déclare prêt à se contenter d'une permission tacite.

1. Mlle Auguste a débuté dans *Chimène*, du *Cid*, le 31 octobre 1772. — Les 7 et 14 novembre, elle a joué *Laodice*, dans *Nicomède*. N'ayant pas eu de succès, elle n'est pas restée à la Comédie-Française.

2. Il faut attribuer à Le Blanc la paternité de la comédie en trois actes, en vers, intitulée : *Albert Ier ou Adeline*. La veille du jour où elle était annoncée (le 26 octobre), elle a disparu de l'affiche du Français, interdite par la police. Un roi voyageant incognito dans ses États pour connaître la vérité qu'on déguise trop souvent aux grands, et faisant rendre justice à une pauvre femme persécutée par des traitants, c'était, paraît-il, un sujet scabreux, contenant une critique indirecte du gouvernement. A l'avènement de Louis XVI, les obstacles à la représentation de cette pièce disparurent, et elle fut créée le 4 février 1775.

3. Reprise de la tragédie de Voltaire, créée le 17 mars 1764. Il y a bien dans la pièce un bûcher, sur lequel Olympie se donne la mort au cinquième acte, mais la tragédie est intitulée simplement : *Olympie*.

4. En 1765, Saurin avait fait représenter sans succès une comédie en trois actes : *L'Orpheline léguée*. Il a resserré l'action en un acte, et, sous le titre nouveau de *l'Anglomanie*, cette pièce a beaucoup plu ; l'action a paru plus rapide, et les principales scènes ont fait plus d'effet. Molé, dans une scène où il se fait passer pour maître de langue anglaise, a eu l'idée — neuve alors — de prononcer le français avec un fort accent britannique.

5. Le 5 novembre 1772.

6. Le 23 novembre 1772.

7. M. de Villeneuve, aide-major du fort Saint-Jean, à Marseille, était un aimable poète-amateur, membre de l'Académie de sa ville. François de Neufchâteau lui adressa des vers publiés dans le *Mercure de France* de septembre 1769, p. 44.

chement qu'il a conservé, et qu'il conservera toujours pour eux. Il vous prie, lorsque vous parlerez pour lui, de mettre un peu de pathétique dans votre accent.

J'ai fait votre commission auprès de M. Germany qui m'avait déjà demandé de vos nouvelles, et m'a paru en apprendre avec plaisir.

Suscription. — A Monsieur, Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, chez Monsieur son frère, directeur général du tabac, à Marseille.

(*A suivre.*)

M. HENRIET.

UN BROUILLON DE LAMARTINE : FRAGMENTS DE « JOCELYN » ET DE LA « CHUTE D'UN ANGE ».

Nous devons à l'extrême obligeance de Mlle de Jussieu de Senevier, que nous tenons à remercier ici, la communication d'un album ayant appartenu à Lamartine.

Ses dimensions sont de 26 centimètres sur 16 ; il est recouvert d'un cartonnage rouge vif. Il porte encore l'étiquette du fournisseur : ALPH. GIROUX, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 7, a Paris. Au choix de l'album, du cartonnage, du papier, Lamartine n'était pas indifférent. Au moment où il concevait le plan d'un vaste poème cyclique, qu'il n'acheva jamais, et dont *Jocelyn* et la *Chute d'un ange* ne sont que des parties, nous le voyons qui confie à la marquise de Barolo la mission suivante : « De Mâcon, le 24 mars 1824... J'ai, à propos de vers, un grand service à vous demander : comme je ne voudrois pas perdre le peu de chants de mon poème que je griffonnerai successivement, il me faudroit, pour les mettre à l'abri du feu et du dégoût, un petit album ou plutôt un gros album composé de 15 petits : chacun de ces petits seroit composé de 50 pages, et ces 15 petits albums seroient réunis dans une espèce d'étui de manière à ne former qu'un seul gros volume qu'on porteroit avec soi dans le voyage. Comprenez-vous bien mon plan ? Un nommé Giroux, rue du Coq-Saint-Honoré, l'exécuteroit dans la journée. Il n'y faut aucun luxe que du bon papier plutôt mince que beau, pour que cela tienne moins de place. Je voudrois de plus un énorme album pour contenir le poème tout entier composé de 700 pages papier d'Hollande très fin, très fin. Si vous étiez assez bonne pour me faire exécuter ces deux bagatelles un jour en passant devant Giroux et me les faire mettre à la diligence pour Mâcon, vous feriez les trois quarts de mon œuvre et la postérité, sans doute, vous en auroit une grande obligation. Mais en attendant je vous en remercierai en vers ou en prose et vous ferai passer sur le champ la petite somme que cela aura coûté. Pendant que nous sommes chez Giroux, achetez, je vous prie, 12 crayons anglais pour écrire les sudits vers, pas trop durs et bien noirs, 20 sols pièce. J'oubliois de vous dire que pour le repos des yeux il faudroit que le papier d'Hollande de ces albums eut la légère teinte qu'il a ordinairement. » (V. P. Ponti, *Lettere inedite di Alphonse de Lamartine alla marchesa di Barolo* ; prefazione del prof. F. Neri. Torino, Casa editrice G. Chiantore, 1926.)

Il a numéroté l'album qui nous occupe de la page 1 à la page 17. Les feuillets 5-6 et 9-10 ont été arrachés ; les pages 4, 8 et 17 sont restées vides. Les autres sont couvertes de son écriture fine et agile.

Les vers qu'il y a tracés au crayon se rapportent à deux de ses œuvres : le premier groupe (pages 1-7) à la *Neuvième Époque de Jocelyn*[1] ; le second, à la *Huitième vision* de la *Chute d'un Ange*. Ils permettent de vérifier ses habitudes de composition, désormais connues. Lamartine transcrit les vers tels qu'ils lui viennent à l'esprit, même incomplets, même faux : il poursuit sa route sans se laisser arrêter par le soin du détail, quitte à revenir sur ses pas pour tout recommencer. Ce n'est pas qu'il ne rature quelquefois : nous indiquerons ici par des guillemets les passages qu'il a effacés, et dont plusieurs sont devenus illisibles sous ces ratures. Mais, en général, il procède par une série de reprises plutôt que par des corrections.

Avant de reproduire ces vers, qui diffèrent assez sensiblement du texte définitif, ajoutons que Lamartine a jeté, sur ces mêmes pages, des annotations diverses. A la page 1, une addition, ensuite raturée :

355
670
120 en fagots
1145

A la page 2, les mots : « *Notaire. M. Lachaume* », et le dessin d'une coupe. A la page 3, deux additions :

30 000	26 000
8 000	5 000
2 000	5 000
4 000	2 000
1 000	5 000
1 000	5 000
5 000	10 000
11 000	5 000
62 000	62 000

La deuxième ne fait pas honneur à ses talents de mathématicien. S'agit-il de calculs d'intérêt? S'agit-il de vers? « Tu me demandes des vers; j'en fais trop pour avoir le temps de t'en envoyer ces jours-ci. Je m'y suis remis depuis 10 jours, et j'en ai écrit déjà mille. Si je continue quelques semaines, comme je l'espère, j'aurai ma *livraison* obligée. Levé tous les jours à cinq heures du matin, le poêle allumé, je reste jusqu'au jour dans mon repaire, et je retrouve les seules délices qui me restent, celles de la pensée et de l'imagination solitaire. Ce que j'écris me plaît infiniment et, pendant que je l'écris, cela suffit. Après, tout me dégoûte, mais c'est égal. Je ne doute guère qu'à une deuxième ou troisième lecture tu ne sois content des huit mille vers

1. M. Christian Maréchal a montré que la composition de la *Neuvième Époque* de *Jocelyn* datait de l'été et de l'automne de 1835. (*Josselin inédit de Lamartine, d'après les manuscrits originaux*. Paris, Bloud, 1909, in-8°.) — Pour les lacunes que présentent les manuscrits de *Jocelyn* à la Bibliothèque Nationale, voir l'introduction de M. C. Maréchal, et notamment page XVIII.

que j'enverrai dans un an. J'en ferai ensuite soixante mille autres, si Dieu me laisse vie, et nous aurons aussi nos poèmes indiens, infinis comme la nature dont tout poème doit être la vaste et profonde et vivante réflexion ». (A Virieu ; Saint-Point, le 19 octobre 1834.)

P. Hazard.

I. — Fragment de Jocelyn. Neuvième Époque.

Ce fragment se rapporte à la page 305 du texte de l'éd. Hachette.

Ms. page 1.

hélas ce temps fut court, [?][1] la main[2]
. . . . . la céleste colère
semait autour de nous la mort et la misère ;
nos voisins tout au tour succombaient à ses coups
et d'étage en étage ils vinrent jusqu'à nous
cette haleine
notre enfant respirant [sous la fièvre] brûlante
comme un tendre bourgeon qui gèle avant la plante.
[Dans une seule nuit mourut entre nous deux]
en un clin d'œil
Notre enfant, notre amour mourut entre [nous deux].
Je vendis ma croix d'or pour avoir un cercueil
ma femme la vêtit de sa. . . . robe blanche,
la para pour la mort comme pour le dimanche
et la couvrant cent fois de baisers et de pleurs
effeuilla sur son corps nos pots de fleurs,
de ses derniers bijoux lui fit le sacrifice
pour que comme aux grands morts on lui fit un service.
Je la portai moi-même à l'église
hélas ! et j'achettai de mon dernier tresor

Page 2.

J'achettai. . . . . avec mon anneau d'or
des gardiens. . . . . de la funèbre enceinte
deux pieds de terre. . . . hélas ! en terre sainte !
Le mal dans la maison une fois introduit
ma femme entre mes bras mourut la même nuit.
Sans or, sans médecin, sans prêtre, sans remède
je ne pus qu'appeler les anges à son aide,
la réchauffer de mon corps dans mes bras
. . . la disputer souffle à souffle au trépas
. . . . . dans l'angoisse mortelle
souvent dans cette nuit. . . . . .
quand. . . . . promets-moi, me dit-elle,
de ne pas laisser jetter mon corps. . . . . .
sans bière et sans tombeau dans le fossé des morts
mais que tu feras dire un service à l'église
pour que plus vite au ciel notre ange me conduise
et que plus près de Dieu priant pour toi là-haut
nous puissions à nous deux te rappeler plus tôt.

1. Mot rayé, illisible sous la rature.
2. Dans la marge de droite, Lamartine a écrit un mot devenu illisible, et, au-dessous de ce mot, une indication qui devait prendre place dans le texte définitif : *le mal qui nous décime.*

Page 3.

Je lui promis mon père et dans cette promesse
son âme [s'en alla] sur mon sein. . . . . s'en alla[1].
Hélas ! j'avais promis plus qu'il n'était permis
de promettre à. . . . . .

Hélas ! j'avais promis pour son dernier désir
plus qu'un pauvre ouvrier ne pouvait lui tenir
notre dernier. . . . . .

Page 7.

Mon chien qui me lèche la main
Oh ! si c'était demain...

ÉPILOGUE

DEUX BERGERS DES ALPES

II. — Fragments de la « Chute d'un Ange ».
Huitième vision.

Le fragment I (la fin justifia...) se rapporte aux vers 103 et suivants ; le fragment II (la parole...) aux vers 137 et suivants.

Page 11.

la fin justifia la voie et le moyen
Ce qu'il appelait mal fut le souverain bien,
la matière ou la mort germe dans la souffrance
ne fut plus à ses yeux qu'une vaine apparence
un mode d'existence à l'autre contrasté
ou la nature lutte avec la volonté
et d'où la liberté qui pressent le mystère
prend pour monter plus haut son point d'appui sur terre !

Vit que le mal n'était que l'ombre. . . . . .

Page 12.

[dieu ne lui donna]
La parole, ô mortels, ce sens de la pensée
la parole qui n'est ni sens ni. . . . . .
entre l'âme et les sens indécise. . . . . mélange
de l'esprit

Page 13.

entre la
[la parole qui n'est]
entre l'âme et le corps indécise substance
la parole

il n'a reçu de dieu la pa. . . .

1. A la suite de ce vers, Lamartine a écrit *caresse* et *tristesse* : indications qui devaient servir au remaniement ultérieur du texte.

La parole sublime et divin phénomène
[ce sens matériel] où sonne l'âme humaine[1]
ne fut donnée à l'homme et donnée aux mortels[2]
que pour incarner dieu dans de mortels accents.

Page 14.

La parole sublime et divin phénomène
mystère ou dans un son s'incarne l'âme humaine
ne fut ravie à l'ange et prêté à nos sens
que pour incarner dieu dans de mortels accents.
Si la langue n'eût pas proféré ce simbole
la matière inutile eût perdu la parole !
Mais le nom du très haut la remplira toujours
du jour qu'elle naquit jusqu'au dernier des jours.
[. . . . . .]
c'est l'instrument qui sert la pensée immortelle
qui lit dans la nature et qui bénit pour elle
des entrailles du globe à ces lettres de feu
L'œuvre du genre humain est de trouver son dieu...

Page 15.

. . . . . .
dans le jour du matin qui réjouit. . . .

. . . . . au matin quand du jour le rayon

à l'heure du matin quand le gai rayon rentre
[entre les feuilles d'or][3] dans les ombres de l'antre
quand les perles des nuits que le ciel a pleurées
fondent des prés fumants par le jour effleurées
dans la calme splendeur des nuits d'yeux semées
qui semblent regarder [vers] dans des âmes fermées
sous la sauvage horreur des forêts aux noirs dômes,
où dans la nuit sonore habitent ses fantômes.
devant l'immensité de l'océan uni
sans repos et sans bords comme un autre infini[4] !
quand. . . . . .

Page 16.

des hommes et des femmes.
Quand dans les Amours [. . . . . .]
Vous sentirez le temps trop étroit pour vos âmes !
et que vos cœurs fondant aux rayons de leurs yeux
vous voudrez sur la terre éterniser ces cieux,
lorsque vous pleurerez sur l'herbe [. . . .] du mystère
vos pères de. . . . . endormis sous la terre
ou que vous porterez dormir sous le gazon
vos enfants fruits [cueillis] tombés. . . . . la saison
chaque fois qu. . . . . .

1. En marge et à la gauche du vers, Lamartine a jeté cette indication : *Mystère.*
2. En marge, et à droite du vers : *sens.*
3. Dans la marge, pour remplacer le passage rayé : *d'herbe en herbe glissant.*
4. En marge, et en accolade devant les quatre derniers vers : *Transposez !*

cé nom sur votre bouche éclorra de lui-même !
[vous lui demanderez involontairement]
[ce que seul il]

Vous lui demanderez d'absorber dans son sein
. . . . . trop. . . . ou trop plein !
L'âme [humaine] est comme l'airain sonore,
ô Seigneur ! et son timbre est ton nom.

QUELQUES VARIANTES DES « CONFIDENCES » DE LAMARTINE

(*Suite et fin* [1].)

Conclusion.

Cet examen du manuscrit peut aider à l'établissement du texte, dans les cas où la vulgate porte évidemment une faute d'impression. (p. 46, le manuscrit donne d'abord : « Les lois révolutionnaires qui supprimait... » puis, « supprimaient », comme le texte de la *Presse*) ; (p. 59, on lit sur le manuscrit : « les digitales pourprées les diaprent de leurs fleurs » ; de même dans la *Presse* ; le texte de l'édition-« les drapent » est donc une erreur). Si on laisse de côté ces confusions matérielles, on remarquera que la plupart des corrections portent sur le détail du style. Une des suppressions les plus fréquentes est celle de « et » dans les énumérations et même dans le récit ou la description. On peut trouver cette correction heureuse, du point de vue extérieur. Mais l'emploi abusif de « et » n'est-il pas, en prose comme en poésie, un trait de la stylistique lamartinienne? La période de Lamartine n'appartient pas au type classique. Elle repose sur la juxtaposition plutôt que sur la subordination. Le parallélisme en est la règle. Malgré ces ratures, Lamartine n'a pas altéré le caractère un peu nonchalant de sa phrase. Ce qui, chez un autre, serait une négligence, devient, ainsi endigué, un procédé de style. Ce genre de reprise contribue à donner à cette prose l'allure d'un récit lyrique. Mais il est d'autres répétitions qui n'indiquaient aucune intention. Lamartine en a fait disparaître beaucoup. Pour en juger, il suffit de replacer les corrections dans le contexte. Lamartine réagit contre la contagion de l'expression [2], à laquelle il est si fréquemment sujet (p. 37 : « Cette *petite* maison » ; quatre lignes plus haut : « petite maison » ; p. 38 : « dans cette *petite* maison » ; « de l'autre côté de cette petite ruelle » est devenu : « de l'autre côté de cette ruelle »). En cherchant la variété, Lamartine obtient parfois plus de précision (p. 38 : « les prisons ordinaires de la ville regorgeaient de prisonniers » a été modifié en : « regorgeaient de détenus »). Mais il arrive rarement que Lamartine change, pour des raisons de style, le mouvement de la phrase. N'est-ce pas lorsqu'on se contente d'effacer les négligences que comporte le premier jet, sans pour cela remanier l'ensemble d'une phrase, qu'on a

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars, avril-juin et juillet-septembre 1926.

2. Même à des intervalles assez éloignés. Cf. p. 3 : « l'éducation + chrétienne qu'elle avait reçue » ; dans l'édition : « l'éducation un peu romaine » ; p. 72 : « des traits purs et presque romains » ; P : « — *id.* — » ; texte : « des traits accentués ». Ne faudrait-il pas reconnaître ici encore une tendance lyrique, la préférence accordée tout d'abord à certaines épithètes, première ébauche de leitmotiv ?

le plus de chance d'atteindre le style naturel? Comparées aux corrections de Chateaubriand (par exemple, *Mémoires*, éd. Biré, I, 48; cf. Giraud, *Chateaubriand, études littéraires*, p. 67) ces variantes feraient pénétrer l'esprit de chaque auteur. Chateaubriand impose à sa période un bouleversement profond. Il en déplace les parties, pour obtenir un nombre plus plein. Lamartine, au contraire, demeure avant tout soucieux de laisser entrevoir le mouvement spontané et naïf de sa pensée[1].

Néanmoins, il y a certains cas où les corrections tombent sur l'ensemble d'une phrase. C'est que Lamartine est pris de scrupules sur l'exactitude d'une expression, ou sur la portée que le lecteur pourrait lui attribuer. L'importance que lui-même y attache confirme les observations qui ont été faites à propos des corrections des *Harmonies* ou de *Jocelyn*. D'abord, Lamartine ne voit pas toujours, dès le premier moment, que sa personne occupe une place trop avantageuse, ou qu'il ramène trop volontiers à soi des sentiments qui doivent rester plus généraux. C'est ainsi qu'il avouait, sans s'en apercevoir, le secret dessein des *Confidences*, p. 4 : « une âme écrite enfin *dans un miroir qui la réfléchit à toutes ses heures !* ». Ce qu'il attribuait à sa mère s'appliquait directement à ses propres dispositions. Plus bas, le premier jet l'exprimait nettement. Sa mère lui disait : « Fais comme moi, donne un miroir à ta vie » ; le texte imprimé porte : « à la vie », conférant ainsi à cette passion d'analyse aiguë une valeur plus universelle. C'est un refoulement analogue auquel nous assistons p. 11 : « le suicide de tous *mes* les souvenirs + [de la famille] ». On lit, dans l'édition : « le suicide de tous les sentiments de la famille ». Lamartine cherche, mais en vain, à se libérer de cette tyrannie du souvenir, qui, déjà sensible dans les *Harmonies*, se développe largement au cours des *Confidences*, pour atteindre un plein épanouissement dans *la Vigne et la Maison* :

> Mémoire qui revient pendant les nuits pensives,
> A ce foyer des cœurs, univers des absents !

et surtout dans ce vers, qui exprime le plus profond de l'âme du poète :

> Non plus grand, non plus beau, mais pareil, mais le même.

Cette tendance à faire du moi le centre de tout, si évidente dans le *Manuscrit de ma mère*, qu'on ne peut croire entièrement de la main de M^me^ de Lamartine, apparaît encore dans notre manuscrit. Plusieurs fois, Lamartine a changé « ma mère » en « notre mère » (p. 86, 87, 90). C'est pour un motif semblable que Lamartine a supprimé, p. 75 : « nous vivions à deux ». Sa délicatesse a encore saisi ce qu'il y avait de choquant dans un rapprochement entre sa mère et « la belle mai-

1. Toutefois, Lamartine a rendu sa phrase plus ample, dans la fin, d'ailleurs si oratoire, de la préface, p. 14 : « où tu vieillis auprès de la mémoire de tes pères ! » s'est transformé en : « où tu vieillis dans l'atmosphère de tes premières années et tout enveloppé de la mémoire de tes pères !... ».

tresse de J.-J. Rousseau » (p. 90). Son indulgence adoucit certains traits, un peu forcés (p. 99-100, sur le despotisme exercé par son oncle dans la famille). Si fâcheuses qu'aient été ses premières impressions de collège, Lamartine n'a-t-il pas bien fait de supprimer ce « cloaque d'enfants » dont il parlait p. 103? Ailleurs, Lamartine ajoute un mot pour souligner l'affectueux dévoûment de ses sœurs et de ses beaux-frères (p. 9). Il modifie ce qui lui paraît la manifestation d'une vanité mal contenue. Il suffit, pour s'en rendre compte, de relire les corrections des p. 27 et 47, concernant les relations de sa mère avec la famille royale. Lamartine n'a pas été seulement guidé, dans ces délicats changements, par un souci politique. Son tact l'a mis en garde contre une insistance parfois désobligeante.

Il reste à signaler tout un groupe de ratures et de remaniements par lesquels Lamartine cherche à se donner le change sur l'évolution religieuse qui se poursuit en lui. Depuis l'*Harmonie* adressée *Aux chrétiens dans les temps d'épreuve*, depuis les *Révolutions* surtout, sa pensée est en marche. Le mouvement final de l'*Hymne au Christ* n'est pas une vaine parade :

> Temple où j'ai tout reçu, temple où j'ai tout appris,
> J'embrasserais encor ta dernière colonne,
> Dussé-je être écrasé sous tes sacrés débris !

On pourrait retrouver jusque dans les variantes des *Confidences* les dernières luttes de Lamartine pour maintenir dans les limites anciennes sa foi, qui se transforme, quoi qu'il en ait. Nous renverrons, pour cette étude, aux pages 28, 77 (deux restrictions supprimées), 80 et 81 (sur les croyances de sa mère); 88 (où la première expression frôlait le panthéisme). Dans un ordre d'idées analogue, il faudrait noter que Lamartine (p. 96) efface ce qui pourrait fournir des indications trop précises sur l'origine de l'abbé Dumont et sur le parti qu'il a tiré de ce modèle pour la création de Jocelyn.

Il serait trop ambitieux de vouloir dégager, de l'examen de ces modifications, quelques remarques générales sur les procédés de Lamartine. Pour certains auteurs, les tendances fondamentales se décèlent immédiatement. Les préoccupations de Lamartine sont plus variées, comme aussi son génie est plus souple. Lamartine supprime plutôt qu'il n'amplifie. Des raisons de convenance l'avaient déjà guidé dans la plupart des retouches apportées aux *Harmonies*. Ici, Lamartine s'est avant tout proposé de faire disparaître les répétitions trop frappantes. Quant à la pensée, Lamartine entretient si fidèlement le culte de ses souvenirs, qu'il tâche de rendre à ses sentiments d'autrefois les moindres nuances qui en font à ses yeux tout le prix. Et c'est ainsi que, malgré lui, grâce aux corrections qui nous ont permis de saisir le jeu complexe du refoulement, son œuvre demeure encore le miroir où il s'est regardé complaisamment, où il s'est peint, et peint tout entier.

Pierre Jouanne.

SUR UN PERSONNAGE D'ANTONY

Le drame d'*Antony* n'est pas si continûment tragique qu'un personnage n'y éveille, sinon le rire, du moins le sourire: discret mélange des genres. Nous voulons parler de la vicomtesse de Lacy qui, maîtresse d'un médecin au début de la pièce, l'est à la fin d'un poète. Type de la volage, dira-t-on, « bâtie de fleurs et de gaze », à la tête folle, au cœur libre : il n'est rien là de comique. — Assurément, mais l'auteur l'a douée d'une particularité assez plaisante: elle est, nous explique une de ses amies, « le reflet exact de la personne qui a le bonheur de lui plaire ». L'an dernier, éprise d'un colonel, elle « ne parlait que de guerre[1] ». Maintenant elle prescrit des ordonnances, devient dame de charité, visiteuse d'hospices[2], — en attendant le quatrième acte, où elle ne s'intéresse qu'à la littérature et se fait romantique à l'instar de son amant[3]. « Dans trois mois, dit malignement Clara, vienne un jeune et bel avocat, et elle donnera des consultations[4] ». Aussi bien la galante vicomtesse remarque-t-elle elle-même, non sans ingénuité : « C'est vraiment à me compromettre[5] ».

Ouvrons maintenant *Le Méchant* de Gresset. La suivante Lisette s'y exprime ainsi sur le compte de Florise, sa maîtresse :

> « J'ai déjà vu Madame avoir quelques amants ;
> Elle en a toujours pris l'humeur, les sentiments,
> Le différent esprit. Tour à tour, je l'ai vue
> Ou folle, ou de bon sens ; sauvage, ou répandue ;
> Six mois dans la Morale, et six dans les Romans,
> Selon l'amant du jour, et la couleur du temps ;
> Ne pensant, ne voulant, n'étant rien d'elle-même,
> Et n'ayant d'âme enfin que par celui qu'elle aime. »

Aussi cette soubrette avisée conclut-elle, de ce que Florise est méchante « de bonne qu'elle était », « que Cléon est assez bien chez elle[6] » ; et la suite prouve la justesse de ce raisonnement.

Que penser de ce rapprochement? Sans exclure l'hypothèse que Dumas ait observé ou imaginé le caractère qu'il donne à la vicomtesse, on peut croire qu'il en a dû l'idée à ce souvenir littéraire. Et, s'il en est ainsi, c'est une raison de plus pour élargir une enquête qu'on a

1. Acte IV, sc. I.
2. Acte I, sc. II.
3. *Ib.*, et sc. I.
4. Acte II, sc. IV.
5. Sc. I et II.
6. Acte I, sc. II.

surtout faite jusqu'à présent sur Musset, et qui tendrait à établir l'étendue des emprunts de notre romantisme à la tradition nationale. Peut-être finirait-elle par le montrer, au moins dans le genre théâtral, aussi redevable à ses ascendants qu'à l'étranger. En tout cas, l'étude du *classicisme des romantiques* fournirait une contre-partie utile au livre de Deschanel.

J. Pommier.

MALEBRANCHE OU MABILLON ?

A propos d'une pensée du « Journal d'un poète » de Vigny.

Le problème de l'inégalité des intelligences et des rapports du physique et du moral a préoccupé de tout temps Alfred de Vigny, le poète de *La Flûte*. Tous les commentateurs et éditeurs des *Destinées*, *Poèmes philosophiques*, ont rapproché de certains vers de cette pièce une pensée du *Journal d'un poète* (1842 ou 1843 ?).

DES ORGANES.

Des organes mauvais servent l'intelligence

ai-je dit dans le poème de *La Flûte*.

« Malebranche était idiot jusqu'à l'âge de dix-sept ans. — Une chute le blesse à la tête, on le trépane ; il devient un homme de génie. Descartes trépané fût devenu peut-être idiot.... »

Le 2 avril 1843, dans une lettre adressée à Léon de Wailly, à Londres, Vigny fait une nouvelle allusion au cas de Malebranche : « Avez-vous près de votre *square* un club ou un cabinet de lecture ? Vous y verrez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1843, qui porte dans ses flancs *La Flûte*, *poème*, telle que vous la connaissez. Je ne puis retrouver dans ma mémoire où j'ai lu l'histoire de l'accident de Malebranche. Il était à demi idiot jusqu'à dix-sept ans ; il fait une chute, on le trépane, il devient homme de génie. N'est-ce pas un trou de la Flûte qui se débouche ? »

Dans sa très savante édition critique des *Destinées*, M. Edmond Estève reconnaît n'avoir trouvé aucune anecdote semblable dans les biographies de Malebranche. Je n'avais pas eu moi-même plus de succès dans mes recherches sur ce point[2].

Le hasard des lectures avait fait passer sous mes yeux une anecdote analogue rapportée au sujet de Grétry. « Ce célèbre compositeur, qui ignora son génie jusqu'à ce qu'une poutre, tombée sur sa tête du haut d'une maison qu'on démolissait, en eût fait tout à coup, comme par enchantement, l'un des hommes les plus étonnants du monde : quel heureux coup de baguette ![3] »

Mais quels que soient les caprices ou les infidélités de la mémoire, la

1. *Journal d'un poète*. Ed. Delagrave, p. 159.

2. *Les Destinées*, Edition critique, par Edmond Estève (Société des textes français modernes), 1924 ; — Jean Giraud, *Œuvres choisies* de Vigny, 1913, Hachette et Société française d'Imprimerie.

3. *Le Nouveau Conducteur ou Guide de l'Étranger aux environs de Paris*, Paris, 1826, in-18, p. 130.

confusion entre Malebranche et Grétry apparaît peu vraisemblable.

Très vraisemblable, au contraire, une confusion entre le Père Malebranche et le Père Mabillon.

Dans *L'An deux mille quatre cent quarante*, « Rêve s'il en fût jamais », Louis-Sébastien Mercier, le fécond et entreprenant dramaturge, l'auteur du *Tableau de Paris*, cite en note du chapitre XXXI : Le Cabinet du Roi, l'accident heureux survenu au futur savant bénédictin.

« Que les faiseurs de systèmes physiques ou métaphysiques m'expliquent ceci : Le père Mabillon étoit fort borné dans sa jeunesse. A vingt-six ans il fit une chute ; sa tête porta contre l'angle d'un escalier en pierre. On trépana mon imbécille. Il sortit de cette opération avec un entendement lumineux, une mémoire étonnante, un zèle excessif pour l'étude. Le trépan, agissant sur sa cervelle, en fit un homme nouveau[1]. »

Sans doute Vigny avait pratiqué l'œuvre de Malebranche, mais la demi ressemblance des deux noms avait pu lui faire attribuer à l'Oratorien le curieux et troublant détail raconté du Bénédictin. L'exemple allégué n'en gardait pas moins sa valeur psychologique et physiologique, aux yeux du poète philosophe.

JEAN GIRAUD.

1. P. 258, édition de Londres, in-8°, 1772.

COMPTES RENDUS

Jacques Boulenger, **Rabelais à travers les âges.** Compilation suivie d'une bibliographie sommaire de l'œuvre de Maître François, comprenant les éditions qu'on en a données depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours, d'une *Étude sur ses portraits* et d'un *Examen de ses autographes.* Paris, Le Divan, 1925. Un vol. in-8°, 244 pages.

Cette « compilation » des jugements portés sur Rabelais par nos écrivains et des emprunts qu'ils ont faits à son œuvre, pour riche et variée qu'elle soit, est loin d'être complète. L'auteur la présente comme des « notes de lecture, prises (hélas!) sans aucune méthode ». Ce n'est pas encore le livre d'or de Rabelais, mais un recueil de témoignages sur son succès à travers trois siècles. Du moins les principaux de ces témoignages y sont-ils présentés, discutés et expliqués avec beaucoup de goût et avec une curiosité des choses de l'esprit aussi souple que délicate.

Sur la « vie posthume » de Maître François au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, M. Boulenger est assez bref. Pour le XVIII^e^ et surtout pour le XIX^e^ siècles, ses fiches sont plus nombreuses, ses aperçus plus abondants. Il découvre de bien jolis pastiches du style rabelaisien dans l'*Histoire du roi de Bohême*, de Nodier, dans le *Capitaine Fracasse* et, ce qui est plus imprévu, dans le *Stello* d'Alfred de Vigny. Mais la plus longue et la plus intéressante de ses études est celle qu'il a consacrée aux jugements de Victor Hugo sur Rabelais: l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* était pour le poète romantique le plus génial des Français, en étant le plus *outré*, le plus *exagéré*, le plus *monstrueux*.

Les conclusions de cette *compilation* (on se doute bien que ce n'est pas une simple collection de fiches !) sont modestes. C'est d'abord la constatation que Rabelais a toujours diverti, ce qui n'est pas un mince mérite. L'image qu'on s'est faite de lui a varié : très vite, on l'a regardé comme un simple amuseur, se riant de tout, même des choses sacrées. L'opinion de nos écrivains classiques est résumée dans le jugement fameux de La Bruyère. A l'époque du romantisme, Rabelais devient un penseur « vertigineux », un des génies-mères de l'humanité. Quant à nos contemporains, ils goûtent surtout chez lui l'artiste, doué d'une merveilleuse imagination et d'un génie verbal, auquel celui de Victor Hugo seul peut être comparé.

On aurait mauvaise grâce à reprocher à M. Boulenger les lacunes de son étude, puisqu'il les signale lui-même, se bornant « à aider ceux qui entreprendront des dépouillements plus méthodiques ». A ceux-là, nous recommanderions d'étudier l'influence de Rabelais sur les conteurs, les pamphlétaires, les auteurs comiques et satiriques du XVI^e^ siècle. On relève maints emprunts au *Pantagruel* et au *Gargantua* dans la comédie du *Brave*, adaptation du *Miles gloriosus* par Baïf, dans les *Mimes* du même, dans les *Néapolitaines* de François d'Amboise, dans les *Contents* d'Odet de Turnèbe, dans le *Matagonis de Matagonibus* de Hotman, dans les *Satyres françoises* de Vauquelin de la Fresnaye, dans celles de Mathurin Régnier dans la *Satyre Ménippée*. Un autre genre pouvait s'inspirer de l'œuvre de Rabelais, c'est l'épopée héroï-comique. De fait, Voltaire, dans la *Pucelle*, au chant VII, semble avoir imité certains traits du combat de frère Jean contre les envahisseurs du clos de Seuilly.

L'étude de Jacques Boulenger est suivie d'une bibliographie sommaire des édition de Rabelais, menée jusqu'en 1925 (celle de M. P.-P. Plan s'arrêtait à l'année 1715); d'un examen de l'iconographie de Rabelais par H. Clouzot; enfin d'un catalogue descriptif des autographes de Rabelais, dressé avec une précision minutieuse et beaucoup de prudence par M. Seymour de Ricci.

JEAN PLATTARD.

VALINCOUR, **Sur le sujet de la Princesse de Clèves.** Introduction et notes d'ALBERT CAZES. *Collection des Chefs-d'Œuvre méconnus.* Bossard, édit., 1926.

Ce volume débute par une excellente introduction biographique. M. A. Cazes a vécu dans la familiarité de Valincour, dont il se propose de publier la correspondance, encore en partie inédite[1], et dont il possède, paraît-il, le testament olographe. Il éprouve pour son personnage une vive sympathie, dont on aurait mauvaise grâce à lui reprocher l'excès. Le portrait qu'il en donne est vivant et précis, tout en restant dans une tonalité un peu grise, fort convenable à la personnalité de l'aimable Valincour. On ne fera sans doute pas mieux, et peut-être, d'ailleurs, perdrait-on son temps à vouloir donner, par une étude nouvelle, plus de relief à cette figure de second plan.

Sur l'ouvrage même qu'il réédite, M. A. Cazes nous donne les détails essentiels. Il ne va pas, comme M. Monglond, jusqu'à présenter l'opuscule de Valincour comme « une merveille du goût classique, un des chefs-d'œuvre de la critique française ». Il préfère, avec raison, s'autoriser du jugement de Sainte-Beuve, qui considérait ce petit livre comme « un échantillon distingué de la critique polie ». Mais n'aurait-il pas été intéressant de nous faire un peu l'histoire de cette critique polie, si désuètes qu'en soient les méthodes, et ne fût-ce justement que pour en démontrer l'insuffisance ? Valincour déclare dans la première de ses *Lettres* qu'il a un peu moins admiré *la Princesse de Clèves* à la seconde lecture qu'à la première. C'est sans doute le contraire qui arrive ordinairement. L'ayant moins admirée, il a cherché des raisons pour l'admirer moins encore, et il en a trouvé une infinité dans ce qui concerne la conduite du roman, les sentiments des personnages, le détail de l'expression. Valincour n'a à peu près jamais raison contre Mme de la Fayette, mais il faut convenir que ses observations ne manquent pas absolument de finesse. Il a d'ailleurs bien vu ce qui fait le mérite essentiel de *la Princesse de Clèves*. « L'auteur, dit-il, est admirable lorsqu'il entreprend de faire voir ce qui se passe dans notre cœur. L'on ne peut mieux en connaître tous les divers mouvements, ni les exprimer avec plus de force et plus de délicatesse » (p. 187). C'est parfaitement dit, et l'on peut trouver que, l'ayant dit, Valincour devait se dispenser d'essayer, pendant deux cents pages, de prouver le contraire. Mais c'était ainsi que l'on comprenait la critique, en un temps où fort peu de gens suivaient le conseil du Dorante de Molière, de ne point chercher de raisonnements pour s'empêcher d'avoir du plaisir. Ainsi, quelques années auparavant, le *Dom Carlos* de Saint-Réal avait été critiqué à peu près de la même manière par un anonyme (*Sentimens d'un homme d'esprit sur la nouvelle intitulée* Dom Carlos, 1673). On peut accorder que l'ouvrage de Valincour est le chef-d'œuvre d'un genre de critique. Mais ce n'est pas le chef-d'œuvre de la critique au XVIIe siècle, et l'on peut préférer, par exemple, la manière vigoureuse de Charles Sorel dans son traité *De la connaissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs* (1671).

1. Un grand nombre de lettres adressées par Valincour au duc de Noailles ont été publiées ici même, de 1902 à 1905, par L.-G. Pélissier, et, plus récemment (n° de juillet-septembre 1924), celles de Valincour au Président Bouhier nous ont été données par M. A. Monglond.

Remercions néanmoins M. A. Cazes de nous avoir rendu aisément accessible un texte indispensable à qui veut connaître l'histoire de *la Princesse de Clèves*, et signalons, pour terminer, que la critique s'est exercée à l'égard du chef-d'œuvre de Mme de la Fayette d'une autre manière encore, qui est bien aussi dans l'esprit du temps. Un certain Duplaisir [1] a exposé, dans un petit roman intitulé *la Duchesse d'Estramène* (1682), une situation analogue à celle de *la Princesse de Clèves*, avec l'intention évidente de corriger le dénouement imaginé par Mme de la Fayette. C'est un ouvrage de lecture agréable, et qui est devenu fort rare. On pourrait aussi songer à le rééditer.

G. Dulong.

Études sur l'histoire de la philosophie de l'action. — Descartes et la morale, par Alfred Espinas. Deux vol. in-8°. Éditions Bossard.

Alfred Espinas est mort depuis plus de quatre années. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Descartes et la morale* qu'on vient de publier.

L'auteur de ce livre si connu : *Des sociétés animales*, a voulu, dans *Descartes et la morale*, établir qu'une morale définitive est contenue dans le système de Descartes. Pour ce faire, Espinas nous donne de nombreux textes quelque peu oubliés ou négligés et nous ouvre de curieux aperçus que Millet et, plus tard, Fouillée nous avaient déjà fait entrevoir.

Bien que la morale ait été, aux yeux de Descartes, la dernière et la plus grande des trois sciences pratiques — les deux autres sont la mécanique et la médecine (Préface des *Principes*, IX, II, 14[16]), — Descartes ne s'en occupa vraiment que sur le tard. Il ne veut pas, dès l'abord, entreprendre la systématisation, qu'il juge possible, des vérités morales; il tente ensuite une systématisation seulement par voie historique en s'efforçant d'unir les systèmes venus de l'antiquité; « enfin, il présente la systématisation définitive, c'est-à-dire qu'il fait entrer la morale dans l'ensemble des sciences tel qu'il le conçoit et avise en même temps aux moyens de la concilier avec la foi ».

Espinas s'est efforcé de nous présenter la pensée de Descartes dépouillée des influences qu'elle a pu subir de la philosophie grecque et, en particulier, du platonisme. Il a étudié la genèse de cette pensée et cherché à préciser la place que la morale a tenue dans la pensée cartésienne, la position que Descartes a prise en ce qui concerne cette *science de l'ordre idéal*, position qui devait, par les vues qu'elle lui ouvrait « sur les conditions générales de la société », le conduire vers la sociologie encore si lointaine.

Une pensée comme celle de Descartes nous intéresse dans toutes ses manifestations, et les travaux qui viennent l'éclairer ou l'interpréter ne sauraient nous laisser indifférents surtout quand ils ont pour auteur un homme tel qu'Alfred Espinas.

L'ouvrage si sérieux d'Espinas ne pourra manquer, même si ses conclusions ne sont pas pleinement acceptées, de retenir longuement l'attention.

Roger Tisserand.

Abbé François Gaquerel, professeur à l'Institution Saint-Vaast-de-Béthune, *La Vie et les Œuvres de Claude Fleury* (*1640-1723*). Paris, J. de Gigord, 1925.

M. Ch. Urbain a dit naguère toute la somme d'abnégation et de difficile labeur que représente, de la part d'un ecclésiastique professeur dans un

1. C'est du moins le nom que donne Barbier à l'auteur de *la Duchesse d'Estramène*. Ce Duplaisir est parfaitement inconnu.

collège libre, la composition d'une thèse de doctorat. M. F. Gaguère a eu ce mérite ; il en a eu d'autres. Le premier a été de sentir tout l'intérêt dont reste digne Claude Fleury, cet historien original, ce contemporain et ami de Bossuet et de Fénelon, ce gallican, cet esprit positif que d'Alembert devait nommer un *Sage*, et à qui l'indignation chrétienne devait dicter, contre certains abus politiques ou sociaux de son temps, des pages véhémentes, une éloquence faite de boutades documentées.

Sur la méthode employée par M. G., sur le ton général de son exposé, il y aurait assurément des réserves à faire. On ne sent pas assez un homme de métier dans l'*Index bibliographique*, où auteurs et livres figurent par ordre alphabétique, les uns accompagnés du lieu ou de la date de l'édition consultée, les autres absolument privés de ces utiles précisions. — Les citations sont ordinairement trop étendues. — Certains ouvrages de Fleury sont présentés d'une manière trop peu personnelle, trop rapide : en matière de Droit notamment, il ne suffisait pas de décerner à Fleury des éloges un peu vagues, après avoir montré, par de copieuses citations, son crédit auprès d'un certain nombre de juristes. — Les constatations de M. G. n'auraient pu que gagner, en général, à être présentées avec plus de fermeté, moins de désir d'atténuer : déclarer, par exemple, comme il le fait p. 273-274, que Bossuet et Fénelon tiennent l'un et l'autre le même langage au roi, n'est-ce pas affadir la réalité, et, par bonté d'âme, noyer de brouillards les contours?

La grande utilité de ce livre, c'est qu'il met en bonne lumière plusieurs points trop oubliés ou méconnus de l'histoire des idées morales du XVII^e^ siècle : l'importance du monde parlementaire et de la mentalité parlementaire, l'aversion générale alors pour la scolastique la croissance des « études positives », comme disait Fleury, de cet esprit positif qui, par Fleury peut-être, s'impose au romanesque Fénelon. Le chapitre que M. G. consacre aux relations de Fénelon et de Fleury et à leurs rapports de pensée, aurait dû être plus documenté, plus serré, plus personnel ; la citation qu'il juge bon d'y placer de la médiocre thèse de M. Dartigues ne prouve rien. Mais, enfin, ces rapports sont indiqués, de même que ceux de Fleury avec Bossuet, et avec La Bruyère ; là encore, pourquoi n'avoir pas, dans le détail, marqué les suggestifs rapprochements qui s'imposent entre les *Caractères* de l'un et les *Opuscules* de l'autre, et les *Mœurs des Israëlites*, et les *Mœurs des Chrétiens*?

L'impression du livre est assez soignée. Cependant les fautes typographiques ne manquent pas. Je signale, en particulier, celle de la note 3 de la page 285, qui renvoie à la *Correspondance* de Bossuet, année 1698, tome II, p. 156.

A. Cherel

William Moseley Kerby, **The life, diplomatic carreer and literary activities of Nicolas Germain Léonard**. Paris, Édouard Champion, 1925. Un vol. in-8° de XX-471 pages.

Léonard méritait assurément une étude détaillée. De tous les « petits poètes » du XVIII^e^ siècle il est resté le moins connu. Il est pourtant, dans ses romans, l'un des précurseurs les plus significatifs de Chateaubriand et des romantiques. Certaines de ses élégies valent mieux que les meilleures de Parny ou de Bertin. De tous les disciples de Rousseau au XVIII^e^ siècle il est le seul qui ait vraiment écrit, dans ses *Lettres de deux amants*, des pages qui soient encore émouvantes. M. Kerby a donc choisi un bon sujet. Il l'a étudié avec une extrême conscience. Et il nous apporte des résultats intéressants. Il a précisé certains points de la vie de Léonard, notamment ses fonctions diplomatiques auprès de l'évêque de Liége. Il a cherché avec beaucoup d'application les sources de ces poésies, non seulement Gessner, qu'on connaissait

en gros, mais Tibulle, Catulle, Properce, Anacréon,... etc. Il a signalé dans les *Lettres de deux amants* des réminiscences de Gessner et de *Werther*. Il a relevé, dans une vingtaine de journaux et critiques contemporains, d'intéressants fragments sur les œuvres de Léonard. Il nous donne un relevé utile des pièces parues dans l'*Almanach des Muses*, le *Petit Chansonnier français*, le *Mercure de France*, l'*Esprit des journaux*.

Tout cela est intéressant, mais ne suffit pas à faire un livre. Le livre de M. Kerby trahit pas mal d'inexpériences. Quelque dédain qu'on ait pour la rhétorique et pour les plans trop ingénieux, on ne peut pas vraiment croire que ce soit ordonner un livre que d'étudier la vie de Léonard, puis ses poèmes, puis ses romans, puis ses œuvres dramatiques et, dans chaque partie, d'étudier, par énumération, un recueil ou une œuvre l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique. On peut tenir, inversement, que de trop méticuleuses érudition sont inutiles. Nous n'avons que faire d'une liste des œuvres de Léonard à la Bibliothèque Nationale, au « British Museum », à Rouen, d'une copie de la table des matières de l'édition Campenon. Ce qu'il nous fallait, c'était une liste chronologique des premières publications de chaque œuvre. Nous n'en avons que les éléments dispersés et pas tout à fait complets. On peut avoir bien des opinions sur la recherche des sources. M. Mosely en a relevé beaucoup qui sont indiscutables; Léonard se souvient assurément de Tibulle, Virgile,... etc. Mais M. Mosely abuse de la ressemblance. Je le renvoie à l'édition des *Méditations* de M. Lanson qu'il ne semble pas connaître. Il y verra comment des thèmes et même des expressions analogues se trouvent chez deux, trois, quatre poètes qui ne se sont pas pour cela copiés. Quand Léonard écrit *Félicité passée*, il n'est pas du tout nécessaire qu'il se souvienne de Bertaut. La moitié des sources relevées par M. Mosely ne sont ainsi que de banales ou vagues coïncidences.

Surtout je reprocherai à M. Mosely d'avoir passé à côté d'un certain nombre de questions essentielles. Étudier Léonard ce n'est pas seulement nous analyser ses œuvres et nous donner, par exemple, *lettre par lettre*, un résumé *en cinquante-quatre pages* des *Lettres de deux amants*; nous aurions plus vite fait de lire cinquante pages de ces lettres. Ce n'est pas non plus juger Léonard et tâcher de nous persuader que telle pièce ou tel fragment de pièce est banal ou touchant, simple ou maniéré. Le mieux pour nous serait de lire ou relire Léonard. Ce qui importe surtout à l'histoire littéraire, c'est de connaître d'abord l'originalité de Léonard. Son originalité par rapport à ses modèles, dont M. Kerby ne nous dit rien. Ce n'est pas étudier les sources du poète que de nous dire : telle pièce est imitée de Gessner et de citer la pièce de Gessner, telle autre de Tibulle et de citer Tibulle,... etc. (d'autant plus qu'il faudrait citer toujours les textes que Léonard a pu lire et non pas, par exemple, telle traduction *en vers* de Bion). Il faudrait nous dire exactement ce que Léonard prend à ses modèles, ce qu'il leur laisse, ce qu'il leur ajoute. Il faudrait que cette étude soit précisée par une comparaison avec les contemporains. Léonard imite constamment. Imite-t-il plus ou moins que Parny, Bertin, Chénier? Je crois qu'il imite moins, mais il faudrait le prouver. Imite-t-il de la même façon? Gessner, malgré tous ses mensonges littéraires, est plus rustique que ses imitateurs français. Léonard a-t-il mis dans ses idylles autant de conventions que Parny et Bertin et Berquin ? Il faudrait marquer aussi bien la place précise prise par Léonard dans les courants littéraires de son époque. J'en ai dit quelque chose, mais dans des ouvrages généraux et rapidement. Il faudrait préciser. M. Kerby ne semble même pas connaître les travaux de M. Van Tieghem sur *Ossian en France*, de M. Jacoubet sur *le comte de Tressan et les Origines du genre troubadour*, de M. Baldensperger sur le thème de Thérèse et Faldoni dans la littérature du XVIII^e^ siècle, etc.

Il faudrait enfin préciser l'étude de l'influence de Léonard. Celle de M. Kerby est presque constamment arbitraire. Elle n'est pas toujours dépourvue

d'intérêt. Elle m'a fait connaître des poètes d'idylles du commencement du XIXe siècle dont j'ignorais jusqu'au nom. Mais les imitations alléguées par M. Kerby ne sont neuf fois sur dix que de très vagues rencontres de thèmes et d'expressions qui traînaient alors partout. Il nous aurait fallu une bibliographie des éditions et rééditions de Léonard ; non pas une énumération des jugements critiques, mais un classement et une étude méthodique de ces jugements. Léonard est romantique ; dans quelle proportion loue-t-on ou blâme-t-on ce romantisme? Il est le plus célèbre ou le moins inconnu des romanciers personnels, encore bien rares vers 1775 ou 1780. Soupçonne-t-on, loue-t-on, blâme-t-on ces confidences? Il y a des éléments, dans les Lettres, retrouvés par M. Kerby, pour répondre à ces questions, mais dispersés au hasard et incomplets.

Je ne reprocherai pas à M. Kerby ses remarques sur la langue, l'orthographe, le style de Léonard. Il est Anglais et n'est pas évidemment grammairien. Mais elles témoignent d'une grande ignorance de ces questions. Neuf fois sur dix M. Kerby note des expressions et orthographes qui sont non pas des particularités de Léonard, mais les habitudes de son époque.

DANIEL MORNET.

COMTESSE JEAN DE PANGE. — **Madame de Staël et François de Pange (lettres et documents inédits)**. Paris, Plon, 1925, in-8° de VII-270 pages.

Le seul fait que s'entr'ouvrent des archives particulières, si difficilement accessibles, mériterait d'être signalé. Mme de Pange en a tiré de précieux documents. Arrière-petite-fille de Mme de Staël, et, par alliance, arrière-petite-nièce de François de Pange, elle a pu extraire leur correspondance des cartons de Pange et de Coppet.

François de Pange doit sa réputation aux vers d'André Chénier, plus qu'à ses écrits politiques. Becq de Fouquières en a donné une édition, en 1872, avec une biographie incomplète. Le livre de Mme de Pange la précise et l'enrichit. Les lettres de Mme de Staël la montrent follement éprise du beau et fatal François. Mais il aimait sa frêle cousine, Mme de Sérilly, et dédaigna la vigoureuse et géniale femme de lettres. Il avait été au collège de Navarre le condisciple d'André Chénier. Jeune officier en Alsace, il vient fréquemment à Paris, dans les salons mondains, et surtout littéraires. On le voit chez ses cousines, Mme de Beaumont, Mme de Sérilly, chez Mme Suard, et, sans doute, rue du Bac, chez Mme de Staël. Il préfère l'étude au plaisir, et, en silence, acquiert une profonde culture économique et sociale, au gré de son époque. A vingt-deux ans, le théoricien part pour un voyage d'exploration. Au cours du siècle, il serait allé en Angleterre, en Allemagne, naguère en Amérique. En 1786, François de Pange va en Suisse étudier la meilleure des républiques. C'est ainsi, à la veille de la Révolution, que se forment ses idées politiques. En 1787, au dire de Brissot, il « fait le démocrate » dans les journaux avancés. Mais il reste vite en arrière. Une partie des siens monte sur la guillotine. En mai 1794, sur le point d'être arrêté, il se réfugie en Suisse, terre libre, pour attendre la liberté.

Mme de Staël y protégeait les émigrés. Pange fit partie de sa petite cour. En septembre 1794, quand elle connut Benjamin Constant, elle était déjà sous le charme du beau François. C'est lui, à la fin de 1794, qui imprime les *Réflexions sur la paix*, où se retrouvent toutes ses idées. Au début de 1795, on rentre en France. D'Ormesson, chez Mathieu de Montmorency, de Coppet, où Benjamin Constant l'accompagne en exil, Mme de Staël écrit à Pange de longues lettres, où l'amour déçu se fait humble et suppliant. Il veut bien la diriger intellectuellement. Il l'empêche de publier ses *Réflexions sur la paix*. Mais sans amour, entouré de tendresses féminines, l'objet aimé se dérobe et

écrit de loin en loin un mot condescendant. Triste matière pour l'*Influence des passions* que compose alors Mme de Staël avec ses expériences quotidiennes. En janvier 1796, elle reçoit à Coppet une lettre où il lui apprend son mariage avec Mme de Sérilly. Au mois de juillet, Mme de Beaumont lui annonce la mort, à trente-deux ans, du nouveau marié.

Être l'ami d'André Chénier, et (chose moins rare) être aimé de Mme de Staël, suffirait à François de Pange. Il avait en plus de hautes qualités de style, d'esprit et de cœur. Mme de Pange nous dit excellement ce qu'il a été et ce qu'il aurait pu être. Remercions-la surtout de la publication des lettres mêmes. Il faut un certain courage à une femme pour montrer en son arrière-grand-mère une amoureuse déçue. Lettres frémissantes et résignées, douloureuses et humbles, qui font penser à celles que Mme du Deffand écrivait à Walpole. Mais Mme de Staël avait trente ans !

Mme de Pange délimite finement ce que l'œuvre staëlienne doit à François de Pange, et non à Benjamin Constant. Elle a pu, non sans raisons, voir en lui l'Oswald de *Corinne*. Ce livre est donc, pour une part, une étude des *sources* de Mme de Staël, dans sa vie et dans son cœur. Il y fallait de l'intuition psychologique. Mme de Pange fait preuve aussi d'une érudition solide et d'un souci du détail indispensable à une étude de ce genre Les recherches sur l'imprimerie de Pange en Suisse et l'édition des *Réflexions sur la paix*, par exemple, sont un modèle de netteté et de pénétration, et aussi d'utilité. Elle a délibérément renoncé à toute mise en scène de bibliographie et de références. Mais son texte est si clair et si explicite qu'il se suffit à lui-même ; j'aurais cependant désiré un *index*.

A. de Luppé.

Robert Gaschet, **Œuvres de Paul-Louis Courier**. Édition augmentée de nombreuses lettres nouvelles, avec préface et notes. Paris, Garnier frères, 1925, deux vol. in-16.

Auteur d'une thèse de doctorat sur la *Jeunesse de Paul-Louis Courier* et de plusieurs études sur la vie et l'œuvre du célèbre pamphlétaire, M. R. Gaschet était tout particulièrement désigné pour en donner une édition définitive. Il s'est contenté de choisir parmi les œuvres maîtresses et les plus originales et a enrichi la correspondance du moderne émule de Pline le Jeune de lettres nouvelles.

Bien entendu, l'avertissement pour la présente édition critique les précédents éditeurs. « Nous espérons donc, écrit M. Gaschet, que le lecteur nous saura gré de lui avoir offert un texte plus correct que tous ceux qui furent imprimés jusqu'à ce jour. » A merveille ! Et c'est souvent vrai ; mais nous avons relevé, non sans étonnement, au cours de notre lecture, plusieurs fautes regrettables, qui ne figuraient pas dans les textes imprimés jusqu'alors. Voici pour les *errata* :

Au tome I, p. 110 : c'est *résumé* qu'il faut lire, et non « *résultat* très prolixe qu'en fit M. le président ».

P. 149 : au lieu de « les bastilles près de Marseille » il faut rétablir les « *bastides* ».

P. 184 : au lieu de « votre artillerie qui a ses *cheveux* », on doit lire ses « *chevaux*[1] ».

Au tome II, p. 105, ne faut-il pas corriger la vulgate « stans pede in *imo* » en « stans pede in *uno* », souvenir passé en proverbe de la 4e satire d'Horace ?

La préface de trente-cinq pages résume d'une manière alerte et précise, sans superstition et même avec quelque sévérité, la vie de P.-L. Courier, et juge rapidement son œuvre. Elle renvoie d'ailleurs le lecteur curieux de plus de

1. *T. II, p. 420* : lire « Dugast-Matifeux » au lieu de « Dugats-Matifaux ».

détails aux études plus amples qui lui ont été consacrées par l'auteur lui-même ou par d'autres critiques.

Les notes sont rejetées à la fin de chaque tome. Cette disposition se défend, car elle présente au lecteur les œuvres de Courier telles qu'elles furent livrées au public, dans leur première nouveauté. Qui veut lire d'affilée n'est point arrêté au passage. Qui veut recourir aux annotations minutieuses et précises de l'éditeur n'a qu'à se reporter aux dernières pages de chaque volume:

Y trouvera-t-il tout ce qu'il est en droit d'attendre? Pas toujours ! Exemple (t. I, p. 232), dans le *Pamphlet des Pamphlets* : « Heureux de nos jours l'Amérique, et Franklin qui vit son pays libre, ayant plus que nul autre aidé à l'affranchir par son fameux *Bon Sens*, brochure de deux feuilles ». M. R. Gaschet a-t-il cherché à lire ce fameux pamphlet? Non, sans doute, car P.-L. Courier a confondu, volontairement ou non, Franklin avec un autre pamphlétaire.

De même à la note 308, nous lisons : « Arthus Bertrand, nom inventé par l'auteur ». En réalité Arthus Bertrand a bel et bien existé. Ce libraire demeurait à Paris, rue Hautefeuille, n° 23, et son nom est associé souvent à celui de Firmin Didot, le fameux imprimeur de la rue Jacob. Il fut l'éditeur de plusieurs plaquettes et de la 3e édition des *Poésies* de Madame la princesse Constance de Salm (1835), la belle et savante et raisonnable correspondante de Paul-Louis Courier.

D'autre part, quand il s'agit d'un auteur original, mais dont l'œuvre fourmille de réminiscences et d'imitations de détail, il ne faut rien laisser passer, du moment qu'on se met à établir des rapprochements. Au tome II, p. 182, par exemple, « la volonté du ciel soit faite en toute chose » est un vers de *Tartuffe*. Courier savait presque par cœur son Molière comme son Boileau et son Racine.

De même tel passage, dont l'épistolier semblait assez satisfait, puisque, après l'avoir inséré dans une lettre écrite à Lucerne le 25 août 1809, à M. et Mme Thomassin, il le transcrivit à peu près dans une lettre du 30 août à M. et Mme Clavier, semble paraphraser le début d'une lettre assez connue de Voltaire, adressée à Mme Denis, pendant le séjour à Berlin (26 décembre 1750).

« Je vous écris à côté d'un poêle, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine.... »

Voici Courier maintenant : « Je pensai fort à elle sur les bords de ce lac de Zurich.... Je regardais les eaux du lac transparentes comme le cristal ; celles de la Limate en sortant et vont se jeter dans le Rhin : vous voyez comme mes pensées, en suivant l'onde fugitive, allaient par le Rhin à la Roër[1].... »

Paul-Louis Courier s'inspire librement ici d'un passage de Voltaire, auteur qu'il avait pratiqué, comme il s'inspire dans son *Jean de Broé* des *Mémoires* de Beaumarchais. Dans la lettre du 29 avril 1811 à Mme de Salm, il lui écrit : « Vous n'êtes point *femme des champs*, moins encore des bois[2] ». Il était facile de relever ici une allusion à une des œuvres de cette femme poète, que Marie-Joseph Chénier avait appelée « la Muse de la Raison ». Il s'agit de l'*Épître sur les inconvénients du séjour de la campagne* » adressé à une femme de trente-cinq ans qui veut renoncer à la ville »[3] (1808). Si le futur vigneron de la Chavonnière, si le futur bûcheron de la forêt de Sarçay avaient compris la profonde sagesse de cette œuvre raisonnable, encore qu'un peu prosaïque, que d'ennuis ils se seraient épargnés ! La mort même....

En dépit de ces quelques critiques et remarques, la présente édition garde son mérite. Elle ajoute aux lettres déjà recueillies des lettres nouvelles, dont certaines offrent un vif intérêt.

1. T. II, p. 258 et 261.
2. T. II, p. 322.
3. *Poésies* de la princesse Constance de Salm, 2e édition, 1817, p. 46.

Mais surtout M. Gaschet, souvent sévère à l'égard de l'auteur qu'il connaît si bien, a le grand mérite de rendre hommage à son patriotisme. Ce patriotisme, qui n'empêche pas le « canonnier à cheval », helléniste, de reconnaître le grand savoir des philologues d'outre-Rhin, et aussi le courage, comme la générosité chevaleresque des soldats anglais, n'est pas chose commune. Bien plus, c'est l'indice d'une âme haute et d'une large intelligence. Il est juste que cela ait été marqué une bonne fois.

JEAN GIRAUD.

ANTOINE FONTANEY, **Journal intime**, publié avec une introduction et des notes par RENÉ JASINSKI (Collect. de la Bibliothèque romantique) Paris, Les Presses Françaises, 1925. In-12, LIV-233 pages. — RENÉ JASINSKI, **Une amitié amoureuse. Marie Nodier et Fontaney**. Paris, Émile Paul. In-12, 148 pages.

Ces deux volumes, présentés d'une façon fort élégante, évoquent la physionomie et la destinée mélancoliques d'un de ces romantiques de second plan, dont il n'a guère survécu que le nom. Fontaney, d'ailleurs, n'avait pas de grandes ambitions. Un volume de vers sans grande originalité, le petit in-12 traditionnel des jeunes adeptes du cénacle, un recueil de scènes espagnoles, — avec quelques articles épars dans les revues et les keepsakes, — c'est à peu près toute son œuvre. Il n'a pas cherché, comme tant d'autres, à s'imposer par des extravagances. Très répandu dans le monde des artistes et des poètes, il ne prétendait pas aux premiers emplois : un amateur éclairé plutôt qu'un écrivain véritable. Malheureusement, cet amateur aurait eu besoin de vivre de sa plume. De là la perpétuelle inquiétude du lendemain, ses efforts malheureux pour trouver une voie, ses départs et ses retours ; de là, malgré la générosité de sa nature, un peu de jalousie parfois, quand il songe à des amis plus heureux. « Comment donc vivrai-je ? » Cette question se pose souvent aux pages de son journal.

De ce *Journal intime*, il nous reste les mois de juillet-décembre 1831, l'année 1832, janvier 1833; le second voyage en Espagne l'interrompt pendant plus d'un an ; il reprend en mars 1834, s'arrête de nouveau et s'achève, après la fugue en Angleterre en compagnie de Gabrielle Dorval, avec les mois de juillet-décembre 1834. A vrai dire, ce manuscrit ne tient pas tout ce que l'on en aurait attendu. Il est d'une précision un peu sèche. L'auteur, qui écrit pour lui-même et non pour nous, ne se met pas en frais pour satisfaire nos curiosités. Ce n'est guère le plus souvent qu'un aide-mémoire, notant au jour le jour ses démarches et ses rencontres : un défilé de noms qui, à peu près tous, ont fourni à M. Jasinski l'occasion de notes sobres et précises. Après son excellente introduction biographique et critique, l'éditeur s'est imposé, ici encore, un gros travail qui n'est pas inutile et qui fait de son livre un répertoire très précieux du monde littéraire pendant les premières années du Juste-milieu. Sur les premiers rôles, peu de révélations; peu de bienveillance aussi, Ch. Nodier mis à part (mais Nodier appartient déjà au passé.) Çà et là, quelques notations pittoresques : un Victor Hugo occupé, religieusement, à se faire la barbe (26 août 1831), une silhouette amusante de Balzac (« gros garçon ; œil vif, gilet blanc, tournure d'herboriste, mise de boucher, air de doreur, ensemble prestigieux... » 7 sept.). Mais, dans l'ensemble, ses jugements sont un peu sommaires.

Fallait-il, même en 1832, confondre Th. Gautier et Gérard dans la troupe hurlante des Bousingos ? — Sur Vigny, des indications de ce genre : « Alfred de Vigny mielleux, maniéré, complimenteur et amer... Je suis allé voir de Vigny, toujours gonflé, maniéré et important, parlant avec bonheur de ses ouvrages et de ses libraires... » Cela ne s'accorde guère à la façon dont il parlait de lui en 1829 :

De Vigny, le frère des anges
Dont il a trahi les secrets...

En revanche, il adore Béranger, « le bon, l'excellent Béranger, vrai poète si simple, si plein de sens, de sagesse et de raison.... » Sans doute la politique est-elle pour quelque chose dans tout cela. Ardemment libéral, Fontaney a joué un rôle en 1830 et Vigny, de plus en plus, s'éloigne de ses amis d'autrefois... Pourtant une lettre datée de Madrid le 20 février 1831 et publiée par Ernest Dupuy semble témoigner entre eux d'une persistante sympathie : « J'ai quitté ces âmes de choix, qui voulaient bien aimer et comprendre un peu la mienne, et je ne sais plus quand je les retrouverai. Parmi ces amis dont le souvenir m'est si précieux, c'est à vous surtout que je songe.... Je vous entends encore, mon ami; votre voix était si douce, quand vous ouvriez à vos amis votre belle âme. C'était bien là le poète suave, triste et tendre.... » Il y en a ainsi plusieurs pages. Ces contradictions sont fâcheuses.

On voudrait bien ne pas songer aux *Poisons* de Sainte-Beuve; mais il est difficile d'oublier leur intimité. Elle a valu à Fontaney certaines confidences, d'ordre assez délicat, ou indélicat, relatives au ménage Hugo : « Nous parlions de Victor : c'est un misérable, m'a-t-il dit. Et il m'a fait d'étranges confidences : Victor s'est fait jaloux ! et par orgueil ! et voilà la maladie de sa femme ! Il dit qu'il n'y a nul lien au fond de son âme, mais il n'y a que du granit, du fer ! Et lui, le pauvre Sainte-Beuve, il aimait, et s'est séquestré ensuite.... Adèle fut enfermée; et ils ne se voient plus; s'ils se voyaient, il faudrait du sang, des coups d'épée. » Fontaney, il est vrai, se contente de rapporter les propos entendus; dans la fameuse querelle, il évite de prendre parti. Il est l'ami, aussi, de Victor Hugo, — ce qui ne l'empêche pas cependant de le juger. Il souligne, avec une clairvoyance impitoyable, les faiblesses du grand homme, sa vanité ingénue, son sens de la réclame, son amour de l'argent.... Et je ne dis pas que cela soit injuste, mais il y aurait autre chose à dire; Fontaney se tait sur l'essentiel. Les chefs-d'œuvre semblent le laisser assez froid; quelques notes sommaires lui suffisent : « Je regarde et lis des épreuves des *Feuilles d'automne*.... — Boulanger vient me voir à cinq heures et m'apporte mes *Feuilles d'automne*.... — Relu dans mon lit les *Feuilles d'automne*. » Et voici pour sa curiosité d'esprit : « Je vais chez Victor qui nous lit son drame : *Le Roi s'amuse*. J'étais tout endormi, à peine ai-je pu entendre les deux derniers actes; je ne sais, je puis en somme difficilement juger.... »

Sur les voyages de Fontaney, le *Journal* donne fort peu de détails; la correspondance que nous apporte le second volume de M. Jasinski le complète très heureusement. Ici, Fontaney se donne plus de mal. Les choses vues, et bien vues, ne manquent pas : sur la cour d'Espagne, sur la défiance qui accueille l'ambassade du Juste-milieu. Les impressions sont vives et rendues avec un pittoresque sans apprêts. Et surtout, ces lettres à Marie Nodier témoignent d'une sensibilité très fine et très délicate. C'est un aimable roman d'amour. Les choses datent de loin. Admis dans l'intimité de Charles Nodier, Fontaney a subi, comme tant d'autres habitués de l'Arsenal, le charme de la jeune Marie. De tournure élégante, avec son teint mat, ses yeux vifs, sa fine silhouette, sans doute pouvait-il être aimé. Mais le petit emploi qui le faisait vivre n'était pas pour lui inspirer grande confiance en lui-même. Avant qu'il eût osé faire sa demande, Marie épousait un autre familier de la maison, Jules Ménessier. Ses regrets, qui furent profonds, ne le détournèrent pas du jeune ménage. Jusqu'à sa mort, il reste l'ami fidèle et très tendre ; Marie répond sans aucune gêne à son affection loyale, et Ménessier, qui n'ignore rien, ne prend pas ombrage de ces sentiments réciproques. A Paris, ils se voient presque journellement; pendant ses voyages, de longues lettres sont échangées. « C'est presque la situation de Julie, Saint-Preux et M. de Wolmar », remarque M. Jasinski. Il faudrait peu de chose pour qu'elle devînt pénible, ou ridicule. Mais la qualité des âmes sauve tout. Dans cette longue correspondance, pas un sentiment vil, ou équivoque ; pas un écart de parole. Cette réserve, en plein romantisme, est à signaler.

Dans le *Journal*, qui devait rester secret, Fontaney sans doute se livre davantage. On y rencontre des appels plus passionnés, des regrets plus précis. Même, à la date du 18 janvier 1832, une scène presque audacieuse. Fontaney est sur le point de partir pour le Brésil : une dernière fois, il se trouve en présence de Marie ; l'émotion des adieux risque de les égarer l'un et l'autre.... Ce qui nous rassure, c'est la facture du morceau, plus travaillé qu'à l'ordinaire. On a l'impression moins d'une scène vécue que d'un développement littéraire ; et, en effet, une nouvelle qu'il doit publier cinq mois plus tard (*Esquisses du cœur* ; *un Adieu*) exploitera la même situation. Peut-être en avons-nous ici une première esquisse.

Lui-même, d'ailleurs, ne partit pas, mais l'invasion du choléra, au début du printemps, décida les deux époux à se réfugier à Metz. Au même moment, d'autres consolations s'offraient à Fontaney. D'une façon de plus en plus régulière, il était admis dans l'intimité de Marie Dorval et de ses filles, la belle et mélancolique Gabrielle, l'inquiétante Louise. Ici commence sa dernière, sa plus cruelle aventure ; mais jusqu'au bout, M^me^ Ménessier gardera pour lui la même affection sûre et fidèle. De Londres où il s'est réfugié avec Gabrielle, et où les deux amants sont réduits à une existence lamentable, il écrit encore à l'amie de toujours ; et l'amie trouve, dans sa délicatesse de femme, les mots qui apaisent et qui consolent : « Merci à vous de me parler d'*elle*. Elle est toujours bien frêle, bien souffrante, mais enfin elle est mieux. Moi je n'aurais pas osé vous en parler le premier.... » C'est sur cette note de mélancolie que s'achève ce roman d'amour et d'amitié. Les documents et commentaires de M. Jasinski nous permettent d'en suivre toutes les étapes. Ils corrigent aussi l'impression fâcheuse que pourrait laisser le récit partial de G. Sand. Celle-ci a pris très nettement, contre les amoureux, le parti de la mère ; elle est dure et injuste pour eux. Que cet enlèvement ait été une folie, cela ne fait pas question ; mais de cette folie ils ont été les seules victimes et ce n'est pas Marie Dorval qui a droit à notre pitié. Les dernières pages du *Journal*, les dernières lettres sont vraiment poignantes. Minée par la phtisie, Gabrielle était emportée le 15 avril 1837. « Mon pauvre martyr ! » écrit Fontaney. Il ne lui survécut pas même deux mois.

Jules Marsan.

Pierre Flottes, **Alfred de Vigny (nombreux documents inédits)**. Un vol. in-16, 309 pages. Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, 1925.

M. Pierre Flottes a publié un volume en 1922 sur *Baudelaire, l'homme et le poète*. Voici qu'il nous donne un *Alfred de Vigny*, qui sera suivi sous peu d'une étude, accompagnée d'une bibliographie, sur *La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny*. Ce transfuge de l'histoire nous semble devoir renouveler à son tour l'heureuse évolution d'un Chuquet quittant ses études professionnelles de germaniste pour l'histoire, ou encore d'un Aulard quittant les lettres pour l'histoire également. Tant il est vrai que la culture générale exigée pour l'entrée à l'École normale supérieure et approfondie rue d'Ulm a du bon, quoi qu'on en ait pu dire. Comme les deux maîtres dont nous le rapprochons, en lui promettant de beaux succès dans le domaine littéraire, M. Flottes unit la méthode au talent. Non content d'avoir mis à profit les travaux de MM. Ernest Dupuy, Fernand Baldensperger, Paléologue, Dorison et de tant d'autres exégètes de Vigny, l'auteur de cette histoire d'une âme a pénétré dans le sanctuaire où sont pieusement conservées « les longues feuilles bleutées ou jaunies que l'auteur des *Destinées* a couvertes de signes parfois impérissables ». De ces manuscrits, qui n'ont pas vu le jour encore, une personnalité généreuse et délicate, en qui semble revivre un peu de l'âme idéaliste et tourmentée du poète philosophe, a permis d'extraire des pensées, des jugements, même d'importants fragments poétiques, qui contribueront à faire

connaître plus à fond Alfred de Vigny. Les deux astérisques qui signalent l'inédit arrêteront l'attention du lecteur tantôt sur des « Élévations », comme *Une âme devant Dieu* (p. 80), semblable pour la facture au *Bal* ou au *Malheur*, comme *Sémélé* (p. 124), idéalisation mythologique de Mme Dorval, tantôt sur une évocation qui transfigure la chanoinesse de Baraudin, la recluse volontaire du Maine-Giraud, tantôt sur un canevas en prose ou sur des ébauches de la *Maison du Berger*, tantôt, enfin, sur des notes amères et mordantes relatives à certains contemporains, notes qui ne justifient que trop le joli méchant mot de Sainte-Beuve sur Vigny, un « ange qui a bu du vinaigre ». Ici c'est une page où s'affirme la haine du poète pour la bourgeoisie toute puissante, dans tous les domaines, au temps de la Monarchie de juillet (p. 102) ; là c'est une transcription retouchée d'un passage des *Affinités électives* de Gœthe, sur laquelle se ferment les *Mémoires* du poète de l'*Esprit pur*.

« On dit que les anciens peuples du Nord croyaient qu'après la vie ils devaient trouver leurs ancêtres réunis dans d'immenses cavernes, assis sur des trônes et plongés dans de muets entretiens, puisqu'ils ne se parlaient plus que par la pensée. Et quand un nouveau venu, digne d'eux par les actes de sa vie, se présentait dans cette mystérieuse réunion, tous se levaient et s'inclinaient devant lui. Le souvenir de cette superstition, qui fut peut-être celle des Francs, père de mes pères, m'a toujours plu par sa grandeur sombre et royale. Plus d'une fois j'ai agi ou je me suis abstenu, en songeant tout d'un coup au jugement de ce conseil suprême... et je me suis dit plus d'une fois : « Je dois vivre de manière à mériter qu'ils se lèvent quand j'entrerai » (p. 288).

Désormais, on ne pourra plus chercher le sens et la portée du *Mont des Oliviers*, écrit en 1839, sous l'impression récente de la *Vie de Jésus* du Dr Strauss, sans tenir compte d'un passage fort agressif de ton, qui se termine par ce vers :

Car je suis fils de l'homme et non le fils de Dieu. (p. 178).

Mais si tous ces fragments inédits — vers ou prose — confèrent une valeur de premier ordre au volume, l'étude intellectuelle et morale de la vie et de la pensée de Vigny est poussée avec une remarquable acuité et avec une grande pénétration par M. Flottes. « La carence de l'action » a développé chez le poète les « facultés de rêves ». Ce point de vue est solidement établi. L'auteur, en tout cas, se garde du panégyrique et parle de Vigny tout à son aise, à telles enseignes qu'il l'appelle (p. 61) « un officier intrigant qui a tourné à l'homme de lettres » et qu'il découvre dans *Cinq-Mars*, non sans raisons d'ailleurs, les rancœurs et les sympathies d'un « noble ignoré, à la fois ultra et libéral ». Historien, M. Flottes se montre sévère pour les *Réflexions sur la Vérité dans l'Art*, bien différente de la *Vérité* ; et, retournant hardiment une formule de l'auteur lui-même, il conclut ainsi : « Tout y a l'air histoire, tout y est roman[1] ».

Avec une méthode précise et informée il décèle dans *La Maréchale d'Ancre*, comme dans *Stello*, la trace de soucis actuels et jusqu'à des velléités réprimées volontairement par Vigny, trop généreux et trop délicat pour avoir raison contre des malheureux ou des puissants déchus. Ce prêtre de l'honneur était un galant homme, toujours soucieux du retentissement de ses pensées et de l'influence sociale de ses œuvres. Il poussera le scrupule jusqu'à rayer de *Chatterton* certaines tirades qui auraient pu être exploitées, sous le Second Empire, contre le parti de l'ordre et le patronat. Déjà, sous la Monarchie de juillet, il avait renoncé à décrire dans un roman, *La Duchesse de Portsmouth*, « la pire époque de la noblesse, avilie dans son honneur, ruinée par des intrigues de cour ; mais c'eût été insulter à la classe vaincue ; le sujet était souillé ;

1. Historien, M. Flottes n'ignore pas que Lamartine était académicien depuis novembre 1829. Il écrit à tort 1832, p. 226.

Vigny l'abandonna. » Il abandonnera de même *Féra*, un roman militaire moderne, et un roman féodal, *Blanzac* ; ce dernier parce qu'il ne trouve aucune illustration marquante chez ses ancêtres, Baraudin ou Vigny ; le premier parce que « les hardiesses de sa pensée satirique se conciliaient mal avec les devoirs que son ralliement au second Empire lui imposait ».

Mais il y a plus et mieux dans le livre de M. Flottes. Jamais encore on n'a mieux étudié les variations, les adhésions et les renoncements de Vigny aux croyances religieuses, aux théories philosophiques et sociales qu'il aborda avec sympathie, sans y adhérer définitivement : « Vigny frôle les systèmes, comme un voyageur inquiet heurte à la porte de toutes les hôtelleries : il donne son nom partout et ne s'arrête nulle part ». En 1830-1831, il penche vers les saint-simoniens, vers Buchez et Bois-le-Comte. Plus tard, sa respectabilité et son goût du décorum l'écarteront des sectaires du Père Enfantin. Si rien ne le rapprochait d'Auguste Comte, il a connu Littré, le disciple, et la marche de sa pensée fut souvent parallèle à celle du fondateur du positivisme. *La Maison du Berger* en témoigne. « Les *Destinées* sont marquées au triple sceau de Positivisme : l'amour pour principe, l'ordre pour base, le progrès pour but. Voilà ce que répondent les habitants mystiques de la Maison errante ; voilà le sens le plus caché du poème. Où nous cherchions naguère un visage de maîtresse, apparaissent les rudes figures d'Auguste Comte et de Littré (p. 235). » Sur la double ruine des illusions humanitaires et des croyances chrétiennes, dès 1842, il constituait un idéal de relatif optimisme. Il avait foi dans l'avenir : « Aujourd'hui vaut mieux qu'hier ; demain vaudra mieux qu'aujourd'hui. »

Malgré le retour passager à la foi de sa mère, après la mort de celle-ci, Vigny peut être rangé parmi les anticléricaux. A preuve les deux lettres du 12 octobre 1843 et du 27 mars 1844 à Edgar Quinet, engagé alors à fond dans sa lutte contre les Jésuites et l'Ultramontanisme[1]. A preuve le *Journal* des dernières années, où il parle des « plus folles hypocrisies du pédantisme catholique (p. 292) ». A preuve encore les réticences, voire les sarcasmes qu'il ne ménageait guère à ses convertisseurs catholiques ou protestants. Contre tout cela ne saurait prévaloir son attitude traditionnelle aux heures de la mort. On peut lui appliquer les lignes célèbres de l'avant-dernière page des *Souvenirs de jeunesse* : « C'est Renan, sain d'esprit et de cœur, comme je le suis aujourd'hui, ce n'est pas Renan à moitié détruit par la mort et n'étant plus lui-même... que je veux qu'on croie et qu'on écoute. » M. Flottes a suivi avec autant de clairvoyance que de délicatesse la lutte pathétique d'une grande âme, noble et inquiète, aspirant sans cesse à la vérité.

Il a montré les mêmes qualités en étudiant l'attitude ou les attitudes de Vigny à l'égard de la femme ou des femmes. Il n'oublie pas le Chérubin du salon de Mme Ancelot, le mystérieux ami d'une inconnue, le soupirant de Delphine Gay. Il découvre dans *Cinq-Mars* le testament sentimental d'un jeune officier, testament discret et mélancolique. Il évoque l'amant jaloux, voire avili, mais incompatible de Mme Dorval, le « garde-malade rêveur » de la pauvre Lydia, le correspondant attendri de la cousine puritaine Camilla Maunoir ou de la frivole vicomtesse Alexandrine du Plessis. Il y a aussi l'ami paternel de Mme Lachaud, des jeunes Henriette Corkran et Augusta Holmes. La Bibliothèque du poète Robert Montesquiou recélait plusieurs envois de livres dédicacés, étrennes d'Alfred de Vigny à Mlle Coraly de Wailly : les *Méditations* de Lamartine, avec deux strophes de la *Maison du Berger*, les *Fables* de La Fontaine, illustrées par Granville, le *Don Quichotte*, avec des vignettes de Tony Johannot, les *Poèmes antiques* de Leconte de Lisle[2]. Le poète, dont ce fut une grande tristesse de rester sans postérité, aimait paternellement les enfants et

1. Bibliothèque nationale, Manuscrits : N. A. F. 20 798, Papiers Quinet.
2. *Bibliothèque de Robert de Montesquiou*, nos 106, 107, 108, 109, 449.

particulièrement les filles de ses amis. Il pensait à celles de Louis Ratisbonne quand il écrivit ses dernières volontés. M. Flottes aurait pu insister davantage sur ce point.

Si la valeur documentaire et psychologique de ce remarquable essai nous paraît grande, il serait injuste de méconnaître sa valeur littéraire et artistique. S'agit-il d'analyser avec finesse et précision la prose rythmée de *Stello*, le chant dédié au « calme adoré des heures noires » (p. 156), l'harmonie profonde et variée du style de *Servitude et Grandeur militaire* (p. 158) ou de *Daphné* (p. 163), ou d'étudier les canevas en prose — inédits — de la *Maison du Berger*, on reconnaît sans peine un disciple avisé et délicat de M. Gustave Lanson.

Après les livres, dont il a été rendu compte dans cette revue, de MM. Citoleux et Estève, l'étude de M. Flottes apporte du nouveau à bien des égards. Elle éclaire d'une vive lumière la physionomie si attirante et attachante d'Alfred de Vigny. Moins préoccupé de la vanter que de la mieux connaître, il a dignement évoqué cette grande ombre.

> Flots d'amis renaissants ! Puissent mes destinées
> Vous amener à moi, de dix en dix années,
> Attentifs à mon œuvre, et pour moi c'est assez ! [1]

A son tour, M. Flottes a répondu au vœu suprême du poète de l'*Esprit pur*.

JEAN GIRAUD.

PIERRE MARTINO, professeur à la Faculté des lettres d'Alger, **Le Naturalisme français**. Paris, Armand Colin, 1923. Un vol. in-12 de 220 pages. LE MÊME, **Parnasse et Symbolisme (1850-1900)**. *Ibid.*, 1925. Un vol. in-12 de 220 pages.

Ces deux ouvrages font partie d'une collection de haute vulgarisation. En principe, la *Revue d'Histoire littéraire* ne rend pas compte des ouvrages scolaires et de vulgarisation. Mais il convient de faire des exceptions lorsque la vulgarisation est faite avec talent, et surtout lorsque cette vulgarisation résume des recherches personnelles et originales, lorsqu'elle apprend quelque chose aux historiens de la littérature ainsi qu'au grand public.

Ces volumes de M. Martino ont, d'une façon éclatante, ces deux mérites. On ne saurait rien écrire de plus clair et de plus vivant. Ces mouvements, en réalité assez complexes, du roman ou du théâtre et de la poésie, y sont ordonnés selon leurs traits essentiels. Les grands écrivains et les grandes œuvres y ont la place qui leur convient, qui est la vraie et qui fixe en même temps l'attention du lecteur sur les « illustrations » les plus frappantes des mouvements d'opinion et de goût. Jamais d'analyse scolaire, présentée sèchement, comme un aide-mémoire; mais des analyses qui continuent le développement abstrait et le traduisent en exemples concrets et vivants. Ces œuvres essentielles se détachent sur les fonds de tableau qui leur donnent leur véritable valeur et les expliquent. Les influences générales, les grands courants sont étudiés et résumés avec une netteté et une fidélité qui sont véritablement non plus de la vulgarisation, mais de l'art.

En même temps qu'elles sont écrites avec la sobriété, l'aisance et la vie nécessaires pour le « grand public », ces deux histoires sont une œuvre historique originale. M. Martino ne se contente jamais de la lecture des œuvres essentielles des écrivains qu'il étudie et du dépouillement de quelques études documentaires. Il a lu manifestement tous les textes de ses auteurs, avec tous les scrupules critiques auxquels ses recherches d'érudition l'ont habitué. Il a lu, avec soin, toutes sortes d'écrivains de second et de troisième ordre. Quand il le faut, il a complété par des enquêtes personnelles ce qu'il ne trouvait pas dans les études déjà parues. Toujours la « science », c'est-à-dire la connaissance complète et exacte, le souci des faits, de tous les faits significatifs sou-

tient les idées. Et c'est ainsi que les idées de M. Martino sont constamment instructives et neuves.

Il ne nous donne pas, par exemple, des meilleurs écrivains du Parnasse, du Symbolisme, du Naturalisme, des images d'ensemble, des « essais de psychologie » générale ou des analyses esthétiques. Il fait vraiment leur histoire. Nous suivons la formation et l'évolution de leur génie, les influences qu'ils subissent, le travail d'eux-mêmes sur eux-mêmes. Il y a un premier, un second, un troisième, un quatrième Zola; un premier, un second, un troisième Daudet; un premier, un second, un troisième Mallarmé; un premier, un second, un troisième Verlaine,... etc., etc. Nous le savions, si l'on veut, mais peut-être pas toujours très clairement. Le grand public ne le savait presque jamais. On le lui avait dit plus ou moins bien, quelquefois ; on le lui avait laissé ignorer presque toujours. Désormais toutes ces réalités historiques qui sont à la fois la vérité et la vie sont clairement expliquées. Mêmes précisions et souvent mêmes révélations lorsqu'il s'agit de faire comprendre l'influence des milieux. L'étude en est faite par M. Martino avec une science et une mesure qui en font des modèles du genre. Là encore M. Martino fait siens les résultats d'excellents travaux parus avant ses livres; mais il les revise, les complète et mène l'enquête à lui tout seul quand elle n'est pas faite. Pour montrer tout l'intérêt de ses chapitres ou paragraphes il faudrait suivre pas à pas les deux volumes. On verrait, dans le Naturalisme, comment les triomphes du romantisme n'ont jamais été décisifs et quelle a été la puissance des écoles qui l'ont combattu ; quelle a été « l'ambiance philosophique, politique et sociale » qui explique l'évolution de Zola du romantisme au naturalisme et le succès rapide de la doctrine ; quelle nouvelle ambiance explique le déclin de l'école, sa disparition en tant qu'école et ses survivances. On suivrait de même dans *Parnasse et Symbolisme* les origines exactes du Parnasse, les « nouvelles curiosités historiques, philosophiques et scientifiques » qui expliquent, autant que l'influence directe de Gautier ou de Théodore de Banville, la doctrine de l'Art pour l'Art et l'évolution de Leconte de Lisle,... etc.

Bien entendu il n'est pas nécessaire d'être toujours exactement d'accord avec ces deux livres de M. Martino pour les aimer; et n'importe qui pourrait se donner le plaisir de les refaire. M. Martino était obligé d'être bref. Il faut n'avoir jamais connu cette nécessité de la brièveté pour s'imaginer qu'on peut tout dire en aussi peu de mots qu'il le faut. Abréger, c'est sacrifier. On sacrifie le secondaire au principal, le détail à l'essentiel. Mais deux historiens ou deux critiques peuvent-ils s'entendre jamais, d'un bout à l'autre, sur ce qui donne l'essentiel d'un grand écrivain ou d'un mouvement d'opinion? J'aurais donc, volontiers, avec M. Martino, quelques contestations ou je lui exprimerais quelques regrets. Puisqu'il sait étudier avec tant de discernement les ambiances, j'aurais voulu que quelque paragraphe nous fît bien comprendre quelle était l'ambiance dramatique à laquelle le théâtre de Becque et le théâtre proprement naturaliste se sont opposés, ce qu'étaient exactement ces conventions scéniques ou de morale que Dumas ou Augier jugeaient nécessaires, quelles étaient surtout les dispositions moyennes d'un public qui, vers 1880, sur deux pièces jouées à Paris, applaudissait un mélodrame. Puisque M. Martino tient un compte si scrupuleux et si juste de l'histoire, je lui reprocherais de n'avoir pas assez tenu compte de l'histoire dans l'image qu'il nous donne de Verhaeren. Tout prouve que la période pessimiste de sa vie et de son œuvre (et, à mon avis, de quelques-unes de ses plus belles œuvres) n'est pas du tout l'obéissance à une mode littéraire. Il a été cruellement malade, physiquement et moralement. Il a sombré dans le plus sincère des pessimismes, parce qu'il a perdu la joie des plaisirs physiques interdits par la maladie, la foi religieuse de sa jeunesse, la foi dans l'amour. Puis il a retrouvé une santé relative, une tendresse profonde et attentive, la joie de vivre. Puisque M. Martino.... Mais ces discussions ne seraient que des chicanes et je

ne veux pas prolonger ma prétérition. Sur tous les points essentiels, M. Martino semble bien dire l'essentiel; et je ne crois pas que, sinon sur des détails, on puisse opposer à son résumé de l'histoire littéraire les rectifications d'une histoire plus développée.

Il va sans dire que ces deux volumes ont d'autres mérites que des mérites didactiques et d'information. Il est impossible de parler de ces romanciers, dramaturges et poètes, sans l'esprit de finesse et sans les conseils d'un goût délicat. Il faut avoir cet esprit de sympathie qui seul peut nous révéler la vie des âmes et le secret des talents. M. Martino ne s'est pas piqué ni d'éloquence, ni de lyrisme, ni de trouvailles curieuses de style. Il veut surtout être compris. Il se contente d'être clair, sobre, alerte. Mais il sait, quand il le faut, parler la langue qui convient pour ne pas trahir des artistes raffinés et des poètes hermétiques. Qu'on lise ses études sur Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud, Verlaine. On y trouvera, avec toute la précision de l'histoire et tous les scrupules des faits et des textes, l'analyse la plus fine et la plus élégante d'un art où se mêlent des doctrines, des intentions, des intuitions, des instincts obscurs. Je regretterais seulement qu'il ait suivi un peu, en parlant de Mallarmé, la mode critique qui tend à faire de Mallarmé un « ascète »-de la poésie intellectualisée, un mystique volontaire et conscient de la poésie pure par la pensée pure. Je regrette que quelque psychologue professionnel n'ait pas cherché s'il n'y avait pas dans le cas Mallarmé non pas un cas de « demi-folie », ni de déformation mentale, mais un cas de mentalité anormale (ce qui voudra dire, si l'on veut, au-dessus de la normale). Mallarmé, comme le montre son exégèse de *La pénultième est morte*, a été un halluciné croyant à la vérité d'hallucinations. Sa lucidité a été en dehors de nos lucidités. L'étude des mentalités anormales ne nous aiderait-elle pas à comprendre... Mais je me laisse à nouveau entraîner à l'un de ces regrets qui sont moins une critique de livres comme ceux de M. Martino que la preuve de leur pouvoir de suggestion et de leur excellence.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVI^e SIÈCLE

J. Grévin. — M. Maloigne. J. Grévin; sa vie; son œuvre [Synthèse agréable, judicieuse et bien informée]. Laval, Barnéoud, 1926. 1 brochure de 39 pages.

Marguerite de Navarre. — Max Prinet. Portrait d'Anne de Rohan, la Rolandine de l'Heptaméron [dans le ms. 1391 de la Bibliothèque nationale]. *Revue du XVI^e siècle*, 1926 (1-2).

— Dialogue en forme de vision nocturne, publ. par P. Jourda [Avant-Propos. Texte critique. Excellent]. *Revue du XVI^e siècle*, 1926 (1-2).

Histoire des doctrines. — A. Chérel. Art littéraire et morale au XVI^e siècle. [Intéressant]. *Revue du XVI^e siècle*, 1926 (1-2).

Histoire de l'humanisme. — L. Delaruelle. La carrière de Janus Lascaris depuis 1494. *Revue du XVI^e siècle*, 1926 (1-2).

Histoire de l'imprimerie. — P. Courteault. Les origines de l'imprimerie à La Réole. *Revue historique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, mars-avril 1926.

Histoire du théâtre. — J. Devaux. Deux représentations de mystère à Pithiviers (2 et 9 avril 1528). *Revue du XVI^e siècle*, 1926 (1-2).

XVII^e SIÈCLE

Bossuet. — Chanoine Durengues, R. P. Dudon, H. Brémond. Sur le duel Bossuet-Fénelon [Discussion de l'article de M. Brémond dans le numéro du 1^er mai. Réponse de M. Brémond]. *Revue de France*, 1^er septembre 1926.

Corneille. — Léon Brunschvicg. De *Pertharite* à *Andromaque*. [Très intéressante étude, à propos de ces deux pièces, sur le mécanisme psychologique de l'invention dramatique et la valeur de cette invention]. *Revue de Paris*, 1^er octobre 1926.

— Dans le numéro du *Bulletin du Bibliophile* du 1^er avril 1926, M. Lachèvre réplique à l'article du *Figaro* de M. Mongrédien du 13 mars 1926 et réfute les raisons qui tendraient à établir que *Mélite* avait été représentée en 1625.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc.

La Bruyère. — Ed. Pilon. Un caractère de La Bruyère. L'amateur d'oiseaux, Hervieux de Chanteloup [Précis et pittoresque]. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1926.

Mme de La Fayette. — A. Beaunier. Mme de La Fayette et les savants ses amis [Précis. Vivant]. *Revue de Paris*, 15 octobre 1926.

— A. Beaunier. Quelques détails inédits sur Mme de La Fayette, La Rochefoucauld et Louvois. *Revue Hebdomadaire*, 24 juillet 1926.

Pascal. — R. Onfray. Où l'on voit que Pascal avait des migraines ophtalmiques [Très intéressant. Étude d'un médecin très précise. Conclusions importantes]. *Presse Médicale*, 5 juin 1926.

— H. Petit. La Prière de Pascal, *Nouvelle Revue française*, 1er juillet 1926.

— Dr Roux. Les Maladies de Pascal. *Chronique Médicale*, 1er janvier 1926.

— Comte de Saint-Aulaire : Le Réalisme politique de Pascal. — Baron E. Seillière : Pascal, les romantiques et M. F. Strowski. — P. Schommer : Une Exposition pascalienne. — Pour le tricentenaire de Jacqueline Pascal : Mlle M.-M. Valet : Un Thé littéraire pascalien. — A. de La Valette-Monbrun : Un pèlerinage intellectuel à Port-Royal-des-Champs. Les entretiens des « amis de Pascal », *mai-juin 1926*.

— J. Prévost. Réfutation du pari de Pascal [Réfutation psychologique et philosophique]. *Nouvelle Revue française*, 1er octobre 1926.

— F. Strowski. La clef du Manuscrit des *Pensées*. Les cinq méditations de Pascal [Essai intéressant sur la genèse de la philosophie des *Pensées*]. *Correspondant*, 18 septembre 1925.

Racine. — Voir Corneille.

Théophile. — P. Viguier. Théophile et le Sentiment de la nature. *Mercure de France*, 15 septembre 1926.

Histoire des doctrines poétiques. — H. Brémond. Le classicisme et l'idée traditionnelle de poésie [Très intéressante étude sur le déclin du sens de la poésie à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle]. *Correspondant*, 25 septembre 1926.

Histoire du théâtre. — G. Mongrédien. Bibliographie des œuvres du facétieux Bruscambille [Précis]. *Bulletin du Bibliophile*, août et septembre 1926.

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Un portrait de Mme XXX ; correspondance inédite. *Revue mondiale*, 15 mai 1926.

Chénier. — Helen Clergue. André Chénier, his manuscripts and his editors. *The Nineteenth Century*, février 1926.

Lesage. — J. Calemard. Une erreur littéraire à propos de *Gil Blas* [Éditions successives et corrections ; corrections par Lesage pour l'édition de 1747 ; leur médiocrité. Précis et neuf]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er septembre 1926.

P. de Ligne. — Abel Bonnard. Le prince de Ligne. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1926.

J.-J. Rousseau. — E. Henriot. L'édition originale des *Confessions* de

J.-J. Rousseau [étude d'un « Avis au public » de l'éditeur Maradan, inconnu jusqu'ici et qui apporterait un témoignage permettant de déterminer l'édition originale. Intéressant]. *Temps*, 20 juillet 1926.

Histoire de la culture intellectuelle. — R. Pichard du Page. Un financier dilettante : J.-B. de La Borde. [Très bien informé. Documents inédits. Intéressant]. *Revue de l'Histoire de Versailles*, avril-juin 1926.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — R. Dumesnil. Balzac et Flaubert. [Intéressant.] *Les Marges*, juillet 1926.

— F. Montel. Ève de Balzac. *Figaro*, 8 mai 1926. L. Villat. Ève de Balzac. *Débats*, 14 avril 1926.

— Paul Bourget. L'Art du roman chez Balzac. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1926.

— Baron P. de Gerlache. Autour de la vie de Balzac (avec des détails inédits). *Revue Générale*, 15 mars 1926.

Baudelaire. — La revision du procès de Baudelaire. *Grande Revue*, septembre 1926.

— F. Porché. La vie douloureuse de Charles Baudelaire. *Revue de Paris*, 1er septembre 1926.

Louis Bouilhet. — M. Souriau : L. Bouilhet, romantique et parnassien [Intéressant]. *Revue des Cours et Conférences*, 1er juillet 1926.

Chateaubriand. — L.-L. Hubert. Comment Chateaubriand quitta le pouvoir. *Temps*, 6 juin 1926.

— V. Giraud. Chateaubriand et le Génie du christianisme [Remarquable. Sera d'ailleurs publié en volume] *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1926 et suiv.

— Horatio E. Smith. An interpretation of Sainte-Beuve's *Chateaubriand* [Tentative pour démontrer que Chateaubriand n'a pas cédé, en l'écrivant, à des rancunes personnelles.] *The French Quarterly*, juin 1926.

— L. Legras. Chateaubriand, peintre de la Bretagne, *Annales de Bretagne*, t. 37, 1926.

Louise Colet. — Voir V. Hugo.

F. Coppée. — Poésies [inédites, publiées par J. Monval]. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1926.

Flaubert. — Voir Balzac.

— Dans l'*Alsace Française* du 4 septembre 1926, G. B. rappelle la correction apportée par M. Delahache à une lettre de Flaubert à G. Toudouze du 21 janvier 1880. Au lieu d'un mot grossier, invraisemblable dans cette lettre, il faut lire « coco ».

— Vittorio Lugli. Flaubert. *Rivista d'Italia*, 15 juin 1926.

A. France. — Dans la chronique du dernier numéro de la Revue (juillet-septembre) le titre de départ ***A. France*** est tombé à l'impression et les six relevés d'articles et autographes se sont trouvés inscrits sous le titre ***Flaubert***.

Th. Gautier. — G. Mégret. Le Château de la misère du *Capitaine Fracasse* [son modèle réel]. Dans la revue *Nos Poètes*, 1926.

A. Glatigny. — M. Monda : Vers retrouvés d'A. Glatigny. *Figaro*, 30 juin 1926.

— Ed. Spalikowski. La mort d'Albert Glatigny. *Revue Mondiale*, 15 février 1926.

Gobineau. — E. Henriot. Dans les papiers de Gobineau [Intéressante exploration des manuscrits de Gobineau à la bibliothèque de Strasbourg]. *Temps*, 13 juillet 1926.

— Clément Serpeille de Gobineau. Les Inédits de Gobineau. *L'Intransigeant*, 18 mai 1926.

Ch. Guérin. — L'Œuvre de Charles Guérin, par Henry Délieux. *Mercure de France*, 15 juin 1926.

J.-M. de Heredia. — Un sonnet inédit publié dans *le Manuscrit autographe*, 1926.

Hugo. — Gustave Simon. Victor Hugo et Louise Colet. Lettres inédites. *Revue de France*, 15 mai 1926 et suivants.

Lamartine. — Divers articles sur « Lamartine et la Franche-Comté », dans *Franche-Comté et Monts Jura* (Revue publiée à Besançon, août et septembre 1926). Voici ceux qui font connaître des documents nouveaux ou dispersés : Trois lettres inédites (à Mme Jeanhenriot, 1859 et 1860); — Senza : Les Lamartine et le Jura; — Marguerite Henry-Rosier : Sur les pas de Lamartine dans le Jura; — C. Vuillame : Lamartine, candidat dans le Jura; — R.-D. Genoud : Deux amis de Lamartine; Guigue de Maisod et Guigue de Champvans; — M. Perrod : Un panégyriste de Lamartine en 1840. — Articles de M. Levaillant, A. Monnot,... etc.

— Marguerite Henry-Rosier. Un printemps de jeunesse (Lamartine dans le Jura, 1815) [Bonne synthèse de documents dispersés ou inédits]. *Revue Hebdomadaire*, 21 août 1926.

— J.-M. Carré. Lamartine et Michelet, d'après leur correspondance inédite [Lettres, 1834-1858, publiées avec commentaire continu et notes]. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1926.

— Lettres inédites de Mme de Lamartine [mère du poète], *Revue Bleue*, 7 août 1926. (Deux lettres adressées en 1827 ou 1828, et le 15 septembre 1829, à Mme de Vaux.)

P. Loti. — V. Giraud. La jeunesse de P. Loti. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1926.

— Ferdinand Brunetière. Lettres inédites à Pierre Loti, publiées avec des notes par Jacques Bompard. *Correspondant*, 25 mai 1926.

— Jean Desrieux. Pierre Loti intime. Impressions et souvenirs. *Correspondant*, 25 mai 1926.

Michaud (Joseph). — H. Bordeaux. Joseph Michaud, historien des croisades. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1926.

Michelet. — Voir Lamartine.

— Henri Sée. Michelet et l'histoire-résurrection [Précis et judicieux]. *Mercure de France*, 1er août 1926.

J. Moréas. — E. Teriade. La jeunesse de Moréas [Indications intéressantes]. *Les Nouvelles Littéraires*, 2 octobre 1926.

M. Proust. — Lettres inédites. R. Dreyfus. Souvenirs sur Marcel Proust. *Revue de France*, 15 décembre 1925 et suiv.

— L. de Robert. Quelques réflexions sur Marcel Proust [Important]. *Nouvelles Littéraires*, 4 septembre 1926.

— R. Cor. Marcel Proust et la jeune littérature. *Mercure de France*, 15 mai 1926.

A. Rimbaud. — J.-M. Carré. Rimbaud a-t-il détruit sa Saison en enfer? *Les Nouvelles Littéraires*, 18 septembre 1926.

Sainte-Beuve. — G. Brunet. Regard sur Sainte-Beuve. *Mercure de France*, 1er juillet 1926.

— Cécile Gazier. Les « sources » de Sainte-Beuve. *Revue Bleue*, 7 juillet 1926.

A. Samain. — L. Bocquet. A Samain, poète et fonctionnaire [Intéressant]. *Figaro*. Supplément littéraire, 21 août 1926.

G. Sand. — Marcel Prévost. Sur George Sand. *Revue de France*, 15 août 1926.

— J. Langlade. La dernière manière de G. Sand. Essai sur le déclin du romantisme. Paris, Champion, 1925, 119 p. in-8°.

— Mme J. Adam. A propos d'un cinquantenaire : Ce que m'a dit George Sand. *Figaro*, 13 juin 1926.

— Numéros consacrés à son cinquantenaire. Suppléments littéraires du *Figaro*, 15 mai (articles de Mme Lauth-Sand Paul Fuchs, sur les marionnettes de Nohant,... etc.), et du *Gaulois*, 1er mai 1926.

— H. Bordeaux. Aurélien de Sèze. *Gaulois*, 13 mai 1926.

— Voir Musset.

— Thérèse Marix et A. Cœuroy. George Sand et la musique. *Revue Musicale*, 1er juillet 1926.

— S. Rocheblave. Le Centenaire de George Sand. *Le Flambeau*, 31 juillet 1926.

Stendhal. — P. Arbelet. Stendhal dans la société marseillaise (1805-1806) [Excellent]. *Revue Hebdomadaire*, 19 juin 1926.

— Le même. Stendhal entre le Conseil d'État et l'épicerie. *Ibid.*, 26 juin.

— Carlo Curto. Stendhal e Trieste. *Nuova Antologia*, 1er avril 1926.

P. Verlaine. — A. Lods. A propos des œuvres oubliées de Verlaine [et oubliées par les *Œuvres oubliées*, pub. par la librairie Baudinière]. *Nouvelles Littéraires*, 4 septembre 1926.

— E. Raynaud. Les portraits de Verlaine [Réflexions et anecdotes documentaires]. *Mercure de France*, 15 août 1926.

A. de Vigny — F. Baldensperger. Quelques lettres inédites d'A. de Vigny. *Correspondant*, 10 juin 1926.

Zola. — Léon Deffoux. Émile Zola et la sous-préfecture de Castelsarrasin en 1871. *Mercure de France*, 15 octobre 1926.

Histoire de la librairie. — A. de Bersaucourt. Un éditeur fameux : Poulet-Malassis [Précis, pittoresque]. *Les Marges*, 15 août 1926.

Histoire de la poésie symbolique. L. Lefebvre. La Première critique du symbolisme. *Revue Bleue*, 17 juillet 1926.

Le roman historique. — Mme Christensen (née Nyrop) vient de publier, dans la revue littéraire scandinave *Edda*, tome 26, treizième année, 1926, p. 20-97, une étude de valeur intitulée : « Le roman historique en France au XIXe siècle. Flaubert ». Après une introduction un peu trop rapide sur le roman depuis le XVIIe siècle, elle indique les qualités nouvelles des « Martyrs » cependant trop oratoires, pour passer ensuite à l'influence de W. Scott sur les romans de Vigny, de Mérimée et de Hugo. Ils sont analysés au point de vue surtout de la couleur locale et de l'impartialité artistique, et avec une sympathie visible pour « Notre-Dame de Paris ». Dumas père est étudié rapidement pour céder la place à Flaubert. L'analyse de la conception de l'histoire et de l'orient dans « Salammbô » est la partie la plus développée de l'ouvrage et renferme plusieurs observations nouvelles. L'auteur, contrairement à Brunetière, souligne l'élément psychologique, les traits individuels qui distinguent les personnages typiques. Le symbole du fatalisme des barbares elle le trouve moins dans le *zaïmph* de la déesse (comme Faguet) que dans le génie de Moloch, circulant partout, c'est-à-dire la religion brute qui l'emporte, c'est le pessimisme de Flaubert lui-même. A la fin l'auteur parle en des termes un peu généraux d'Hérodias « et de l'historique de l'Éducation sentimentale ». La pensée de Mme Christensen manque souvent de cohésion, les transitions sont négligées ; elle préfère la citation abondante (et bien choisie, il est vrai) à un développement synthétique. Elle a du talent, elle trouve souvent l'expression heureuse. Mais plusieurs fois l'exposé trahit une certaine inexpérience (H.-A. Paludan.)

Histoire du sentiment de la nature. — J. Vianey. Les grands poètes de la nature en France (Suite) : Leconte de Lisle, Pierre Loti. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai 1926 et suiv.

Histoire du théâtre. — Virginie Déjazet. Lettres à un ami de Dijon, publiées et présentées par Jean Marquiset. *Nouvelle Revue*, 1er mars 1926.

— J. Bonnerot. Bibliothèques où se trouvent plus spécialement des ouvrages sur la musique et le théâtre [Excellent. Très complet et précis] dans l'*Annuaire des Artistes*. Paris. Office général de la Musique, 1926 [Contient en outre un compte rendu de toutes les pièces jouées dans l'année].

Histoire des traditions littéraires. — G. Doutrepont. L'Évolution du type de Pierrot dans la littérature française. *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*, 1920.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Georges Mongrédien. Un avocat-poète au XVII^e siècle : Bonaventure de Fourcroy. 1

Marie-Jeanne Durry. Chateaubriand ambassadeur à Rome ; d'après des documents inédits (*suite et fin*) 14

E. Drougard. La genèse d'un poème : « L'Annonciateur » de Villiers de l'Isle-Adam. (Contes cruels : épilogue) 55, 180

A. François. La Correspondance de J.-J. Rousseau dans la querelle littéraire du XVIII^e siècle (*suite et fin*) 161, 355

Daniel Mornet. La méthode historique de « Salammbô » et la méthode historique d'Ernest Feydeau 201

J.-A. Vier. L'activité d'une académie provinciale au XVIII^e siècle. L'Académie de Stanislas de 1750 à 1766 337

Maurice Serval. Autour d'un roman de Balzac : « Le Lys dans la vallée » (*suite*). 370, 565

Lucien Refort. L'Art gothique vu par Victor Hugo et Michelet 390

J. Ranscelot. Les manifestations du déclin poétique au début du XVIII^e siècle. 497

S. Vermale. Les origines des « Considérations sur la France » de Joseph de Maistre 521

P. Moreau. Ferdinand Denis et les Romantiques (d'après des documents inédits). 530

Mélanges.

Nicolas Banachévitch. Quelle est la première pièce représentée de Jodelle ?... 84

P.-M. B. Une note de Leconte de Lisle sur son œuvre (1877) 86

Dr F. Michaux. Étienne Pasquier et les Jésuites 87

André Monglond. Sur un ouvrage attribué à Ramond : La lettre à M. de Chateaubriand sur deux chapitres du « Génie du christianisme » 98

P. Jouanne. Quelques variantes des « Confidences » de Lamartine (*suite*). 106, 260, 431, 625

Alphonse Roersch. Un sonnet français de François de Maulde (1578) 213

Yvonne Bézard. Autour d'un éloge de Pascal. Une affaire de censure tranchée par Louis XIV en 1696 215

H. Guyot. Buffon : Les variantes du « Discours sur le style » 225

C. Fusil. Jean-Jacques Rousseau et Delisle de la Drévetière 234

Georges Delahache. Sur deux vers d'Alfred de Musset, sur trois vers de Victor Hugo 239

— Lettres romantiques inédites (Vigny-Hugo-Musset) 253

Raymond Toinet. Les écrivains moralistes au XVII^e siècle 395

André Monglond. A propos du livre de M. Philippe de Harivel 408

H. Lion. Rousseau et d'Argens 415

Victor Giraud. Chateaubriand et Victor Hugo. La légende de « l'Enfant sublime ». 419

Jean Cousin. Mgr Myriel dans les « Misérables »..... 420
Benjamin Mather Woodbridge. La genèse de Mademoiselle de Maupin..... 427
C. Samaran. La date et le lieu de naissance de Jean de Schelandre..... 595
G. Margouliès. Magny précurseur de Bertaut..... 598
F. Lachèvre. Les plagiats d'Angot de l'Éperonnière dans les « Exercices de ce temps » (1622)..... 600
J. Derocquigny. Le sens d'une expression de Molière..... 606
M. Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785)..... 608
P. Hazard. Un brouillon de Lamartine : fragments de « Jocelyn » et de la « Chute d'un ange »..... 619
J. Pommier. Sur un personnage d' « Antony »..... 628
J. Giraud. Malebranche ou Mabillon? — A propos d'une pensée du « Journal d'un poète » de Vigny..... 630

Comptes rendus.

Jean Mairet. *Chryséide et Arimand*, édition critique par M. Carrington Lancaster, (R. Lebègue)..... 114
Félix Gaiffe. *L'envers du grand siècle* (Daniel Mornet)..... 115
G. Michaut. *Les luttes de Molière* (Albert Cahen)..... 117
Marc Peter. *Une amie de Voltaire, M^me^ Gallatin* (A. F.)..... 122
Alexis François. *Jean-Jacques et leurs Excellences* (Daniel Mornet)..... 122
Hippolyte Buffenoir. *La Maréchale de Luxembourg* [1707-1787]. *Souvenirs, Documents, Témoignages* (D. Mornet)..... 123
F.-W.-M. Draper. *The rise and fall of the French Romantic Drama. With special reference to the influence of Shakespeare, Scott and Byron* (G. Rudler)..... 124
Pierre Trahard. *Une revue oubliée : La Revue Poétique du XIX^e^ Siècle* [1835] (Henri Girard)..... 125
Pierre Trahard. *La jeunesse de Prosper Mérimée* [1803-1834] (Henri Girard)... 127
Edmond Estève. *Alfred de Vigny, sa pensée et son art* (Félix Gaiffe)..... 134
X... *Les Variantes des « Contemplations »* (Joseph Vianey)..... 136
X... *Essai sur la psychologie des Variantes des « Contemplations »* (Joseph Vianey)..... 136
L.-Charles Baudoin. *Le symbole chez Verhaeren* (D. Mornet)..... 139
N. Serban. *Pierre Loti, sa vie, son œuvre* (D. Mornet)..... 142
S. Eringa. *La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe* (H. Yvon)..... 143
E.-L. Martin. *Les symétries du français littéraire* (L. Refort)..... 144
E.-L. Martin. *Les symétries de la prose dans les principaux romans de Victor Hugo* (L. Refort)..... 145
Pierre Champion. *Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn. Leurs autographes* (Henri Chamard)..... 265
René Largillière. *Ronsard, ses amis et ses imitateurs dans le Beauvaisis* (Henri Chamard)..... 266
Stanislaw-Piotr Koczorowski. *Louise Labé :* Étude littéraire (Henri Chamard).. 266
Joseph Nève. *Sermons choisis de Michel Menot* [1508-1518] (Philippe Bertault). 268
M. Magendie. *La Politesse mondaine et les Théories de l'Honnêteté en France au XVII^e^ siècle*, de 1600 à 1660 (René Bray)..... 271
P. Saintyves. *Les Contes de Perrault et les récits parallèles. Leurs origines* (Émile Bouvier)..... 272
Louis Arnould. *La Terre de France chez La Fontaine* (A. Cherel)..... 264
Émile Magne, *Ninon de Lenclos*, portraits et documents inédits (Ch.-H. Boudhors). 274
Louis Thomas. *Correspondance générale de Chateaubriand*, tome V (Jean Giraud). 282
Étienne Micard. *Un écrivain académique au XVIII^e^ siècle : Antoine-Léonard Thomas* [1732-1735] (D. Mornet)..... 283

Victor Giraud. *Le Christianisme de Chateaubriand*, I, *Les Origines* (D. Mornet). 284
Geneviève de Malboissière. *Lettres à Adélaïde Méliant*, 1761-1766, publiées par Albert de Luppé (D. Mornet)..... 289
Théodore Jouffroy. *Le Cahier vert; Comment les dogmes finissent, lettres inédites* publiées par Pierre Poux (Édouard Maynial)..... 290
Senancourt. *Abdomen ou le bonheur dans l'obscurité, précédé d'une étude sur le premier Oberman inconnu*, par André Monglond (G. M.)..... 292
G. Flaubert. *Œuvres complètes illustrées (Édition du Centenaire). Correspondance*, tomes II et III, 1853-1863; 1864-1876 (Édouard Maynial)..... 292
André Bellessort. *Reflets de la vieille Amérique* (Paul Berret)..... 294
Émile Henriot. *Stendhaliana* (Pierre Martino)..... 295
Jules Marsan. *La Bataille romantique* [2e série] (Émile Bouvier)..... 295
Neil Cole Arvin. *Eugène Scribe and the French Theatre* [1815-1860] (G. Rudler). 298
Paul Berret. *Victor Hugo, la Légende des Siècles* (Albert Cahen)..... 300
Gustave Rudler. *Michelet, historien de Jeanne d'Arc*, tome I : *La Méthode* (D. Mornet)..... 303
Gustave Cohen. *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le mystère de la Passion joué à Mons en 1501* (Raymond Lebègue)... 446
Marc Bloch. *Les Rois thaumaturges* (P. Villey)..... 449
Henri Gouhier. *La Pensée religieuse de Descartes* (G. M.)..... 453
Benjamin Mater Woodbridge. *Gatien de Courtilz, sieur du Verger* (G. Dulong). 454
Jacques Chevalier. *Pascal, Pensées sur la vérité de la religion chrétienne* (J. Billion)..... 455
Paul Ledieu. *Diderot et Sophie Volland* (Daniel Mornet)..... 458
Richard Ashley Rice. *Rousseau and the Poetry of Nature in Eighteenth Century France* (Albert Schinz)..... 459
Henri Glaesner. *La Révélatrice d'un peuple* (Paul Gautier)..... 461
A. Ponroy. *Les Poésies choisies de Henri de Latouche* (Frédéric Ségu)..... 463
Emile Barthès. *Eugénie de Guérin, Lettres à Louise de Bayne* [tome I, 1830-1834; tome II, 1835-1847] (Jules Marsan)..... 465
Raymond Lebègue. *Stendhal. Armance ou quelques scènes d'un salon de Paris en 1827* (Pierre Martino)..... 468
Jean Bonnerot. *Bibliographie théâtrale* (Pierre Martino)..... 470
Jacques Boulenger. *Rabelais à travers les âges* (J. Plattard)..... 632
Valincour. *Sur le sujet de la Princesse de Clèves* (G. Dulong)..... 633
Alfred Espinas. *Études sur l'histoire de la philosophie de l'action. Descartes et la morale* (Roger Tisserand)..... 634
Abbé François Gaquère. *La Vie et les Œuvres de Claude Fleury* [1640-1723] (A. Cherel)..... 634
William Moseley Kerby. *The life diplomatic carreer and literary activities of Nicolas Germain Léonard* (Daniel Mornet)..... 635
Comtesse Jean de Pange. *Madame de Staël et François de Pange, Lettres et documents inédits* (A. de Luppé)..... 637
Robert Gaschet. *Œuvres de Paul-Louis Courier* (Jean Giraud)..... 638
Antoine Fontaney. *Journal intime* (Jules Marsan)..... 640
René Jasinski. *Une amitié amoureuse. Marie Nodier et Fontaney* (Jules Marsan). 640
Pierre Flottes. *Alfred de Vigny* [Nombreux documents inédits] (Jean Giraud). 642
Pierre Martino. *Le Naturalisme français.* (1870-1895) — *Parnasse et Symbolisme* [1850-1900] (Daniel Mornet)..... 646

Chronique..... 146, 306, 472, 648

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

SHL
BIBL. MONNET UNIV.
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME TRENTE-TROISIÈME

1926

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

Depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours

Publiée sous la direction de **ANDRÉ MICHEL**
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

Vient de paraître :

TOME VIII

L'ART EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

AU XIXe SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XXe

SECONDE PARTIE

L'Art en France, Italie, Allemagne, Scandinavie, Pays slaves et balkaniques dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe. — **L'Art en Espagne et en Suisse** au XIXe siècle et au début du XXe. — **La Gravure** dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe

Un volume in-8° grand jésus (20 × 29), 448 p., **292 gravures** dans le texte, **6 planches hors texte,** broché..... **75** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée..... **115** fr.

16 volumes sont en vente

Chaque volume in-8° grand jésus (20 × 29), **nombreuses gravures** dans le texte, **planches hors texte,** relié demi-chagrin, tête dorée..... **115** fr.; — broché..... **75** fr.

Le TOME VIII, **Troisième Partie** (17e et **dernier** volume), qui terminera la publication de l'HISTOIRE DE L'ART, paraîtra en mai 1927.

Vient de paraître :

MICHEL BRENET

DICTIONNAIRE

PRATIQUE ET HISTORIQUE

DE LA MUSIQUE

QUI de nous n'a désiré connaître exactement les *caractérisques et l'histoire des genres* dans lesquels s'est déployé jusqu'à nos jours le génie des musiciens ? Qui de nous ne s'est trouvé embarrassé devant *une expression musicale, un terme technique,* dont il eût voulu trouver rapidement la définition claire et précise ? Qui de nous n'a hésité devant un nom *d'instrument* peu connu, ou, parfois même, n'a dû avouer qu'il ignore au juste la contexture et l'histoire de son instrument préféré ? Ce **Dictionnaire** répond à tous ces besoins, satisfait à toutes ces curiosités. Il est indispensable à l'amateur comme au spécialiste.

Un volume in-8° (14 × 23), 490 p., **510 citations musicales, 140 figures,** broché..... **40** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée... **65** fr.

Les prix ci-dessus subissent la hausse de 40 °/₀ du 23 juillet 1926.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

1981-1